ADOLPHE JOANNE

FRANCE
BRETAGNE

HACHETTE ET C^IE

Digitized by Google

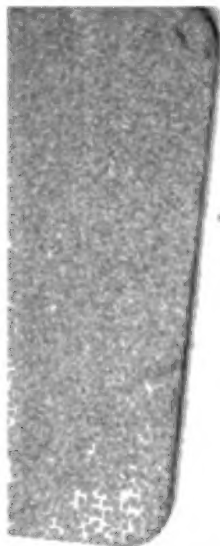

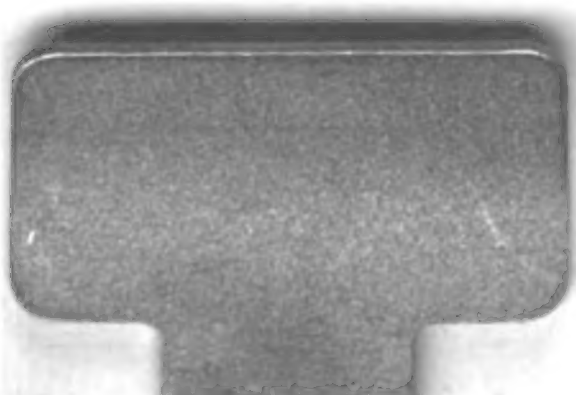

AA 7516

ITINÉRAIRE

GÉNÉRAL

DE LA FRANCE

IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

COLLECTION DES GUIDES-JOANNE

ITINÉRAIRE GÉNÉRAL DE LA FRANCE

PAR ADOLPHE JOANNE

BRETAGNE

AVEC 10 CARTES ET 7 PLANS

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1867

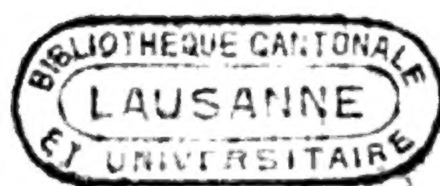
BIBLIOTHEQUE CANTONALE
LAUSANNE
ET UNIVERSITAIRE

TABLE MÉTHODIQUE.

CARTES ET PLANS.

CARTES.

PLANS.

ABRÉVIATIONS.

alt	altitude.	hab	habitants.
arr., arrond	arrondissement.	ham	hameau.
aub	auberge.	h	heure.
cath	catholiques.	kil	kilomètre.
conv	convoi.	l	lieue.
ch.-l. de c	chef-lieu de canton.	mèt	mètre.
		min	minute.
c., comm	commune.	p	poste.
dép., départ	departement.	R	route.
dil	diligences.	t. l. j	tous les jours.
dr	droite.	V	ville.
g	gauche.	v	village.
env	environ.	*V*	voir.

N. B. A défaut d'indication contraire, les hauteurs sont toujours évaluées au-dessus du niveau de la mer.

PRÉFACE.

L'itinéraire de la Bretagne est le septième volume, par ordre de publication, de l'*Itinéraire général de la France*, qui doit comprendre dix volumes. Les six premiers volumes ont pour titres : 1° *Paris illustré*; 2° les *Environs de Paris illustrés*; 3° *Bourgogne*, *Franche-Comté*, *Savoie*; 4° *Auvergne*, *Dauphiné*, *Provence*; 5° *Pyrénées*; 6° *Normandie*. Les trois derniers volumes, dont la publication aura lieu avant la fin de 1867, seront intitulés : les *Vosges* et les *Ardennes*, le *Nord*, la *Loire*, et le *Centre de la France*.

La *Bretagne* renferme la description détaillée non-seulement des cinq départements dont se composait cette célèbre province (Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure), mais les départements qu'il faut nécessairement traverser pour aller la visiter en partant, soit de Paris, soit de la Touraine ou du Maine, soit de la Normandie (Eure-et-Loir, Sarthe, Mayenne, Maine-et-Loire). Cette description est divisée par routes, selon la méthode adoptée et suivie dans les précédents volumes. Deux tables, l'une méthodique, placée au commencement du volume, l'autre alphabétique, placée à la fin, facilitent les recherches du touriste. Du reste, dès que

l'on étudie ou que l'on consulte une route quelconque, il n'est presque plus nécessaire de recourir aux tables, puisque toutes les routes qui partent d'une localité ou qui aboutissent sont indiquées par un numéro d'ordre.

La Bretagne n'est ni moins célèbre ni moins visitée que la Normandie. Elle est, en effet, tout aussi intéressante. Si ses monuments ne peuvent être comparés, pour le nombre et pour la beauté, à ceux de la Normandie, si ses aspects sont moins variés, si ses ressources matérielles indisposent parfois trop justement contre ses habitants les touristes qui ne sont vraiment pas très-difficiles, elle offre presque partout un caractère plus tranché, plus saisissant, plus original, ses côtes sont plus terribles et plus accidentées, ses traditions plus poétiques ou plus étranges, la population s'y distingue de celle des autres provinces par ses traits physiques, ses costumes, ses habitudes, ses mœurs, ses croyances, ses superstitions ; en un mot, la Bretagne est une des véritables *curiosités* de cette France si peu connue, et pourtant si digne d'être préférée par la mode à certaines contrées étrangères (la Suisse exceptée), où la foule des touristes se précipite chaque année, uniquement pour suivre le courant[1].

Et, cependant, malgré toutes ces attractions, malgré le nombre déjà si considérable des visites qu'elle reçoit, la Bretagne ne pouvait offrir aux étrangers aucun guide ou itinéraire général.

Cette lacune regrettable, j'essaye de la combler. Mon audace va soulever, qui pourrait en douter ? l'indignation d'un certain nombre de Bretons, qui ne permettent même pas à leurs compatriotes d'exprimer une opinion sur une ville qu'ils n'ont pas habitée pendant trente ans au moins. Quand bien même je mé-

1. Cet abandon, je le reconnais, doit être reproché avec plus de raison aux provinciaux, qui ne font aucun effort pour attirer les touristes, qu'aux touristes eux-mêmes.

riterais complétement les reproches dont ils ne se feront point faute de m'accabler, je ne m'en féliciterais pas moins d'avoir entrepris et terminé ce travail. D'ailleurs, si je ne connais pas assez bien la Bretagne pour satisfaire toutes les exigences des Bretons, j'en donnerai, j'aime à le croire, une description suffisante aux Français des autres provinces et aux étrangers.

Je n'ai pas la prétention d'avoir découvert la Bretagne. Si, avant d'y guider mes lecteurs, je l'ai parcourue plusieurs fois à pied, en voiture, en chemin de fer, j'ai profité, comme pour mes précédents itinéraires, des études et des découvertes de mes devanciers. Quoique les itinéraires généraux manquent totalement, il y a d'excellentes monographies de villes et de provinces. On trouvera ci-dessous, à l'article *bibliographie*, la liste des ouvrages que j'ai consultés avec le plus de profit. D'ailleurs, je n'ai jamais pris, dans aucun livre, un renseignement important et vraiment nouveau sans citer le nom de l'auteur qui me l'avait fourni. Parmi les ouvrages généraux dont je me suis servi le plus utilement, je mentionnerai surtout les Guides justement estimés de *Rennes à Brest et à Saint-Malo* et de *Nantes à Brest*, de M. Pol de Courcy, le *Dictionnaire* historique et géographique d'Ogée, le *Morbihan* de M. Cayot Délandre, le *Voyage dans l'Ouest*, de M. Mérimée, la *Bretagne* de mon ami Jules Janin, la *Bretagne* de Pitre-Chevalier et la *Bretagne contemporaine*, publiée par M. Charpentier, de Nantes, et dont les principaux collaborateurs sont : MM. Arthur de la Borderie, Aurélien de Courson, Pol de Courcy, Gaultier du Mottay, Eugène de la Gournerie, Paul de Labigne-Villeneuve, Ropartz, etc. Mes collaborateurs principaux ont été : M. Eugène Pénel et M. Pol de Courcy. Enfin, je dois un grand nombre de renseignements inédits et d'utiles corrections à MM. Lecocq (*Chartres*), Aucher (*Le Mans*), le lieutenant-colonel d'artillerie Pierre, H. Lucas, et André, conseiller à la Cour impériale de Rennes (*Rennes*),

Ropartz, avocat à Guingamp (*les Côtes-du-Nord*), Léon Moulin et Pipon (*Saint-Malo*), Personnat (*Laval* et *la Mayenne*), Célestin Port, archiviste (*Angers* et *le Maine*), H. Étiennez, archiviste (*Nantes*), Rosenzweig, archiviste (*Vannes et ses environs*), Édouard Mancel, ingénieur des ponts et chaussées, et Audibert, professeur d'hydrographie (*Brest*), Huguet, secrétaire général de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, et Guépin, architecte (*Saint-Brieuc*), Caubet, commandant du Capelan (*Douarnenez*), Salaun (*Quimper*), Breslay, avocat (la *presqu'île de Saint-Gildas*), Coupy (*La Flèche*), Gaston Robert de Salles (*Belle-Ile*), M. le baron de Vatteville et M. Oscar de Vatteville (le *Finistère*), Deschamps (*Roscoff*), Arthur de Saint-Joseph (*Josselin*), Armand Moreau (*Concarneau*), Bœswillwald (les églises de *Chartres*, du *Mans*, de *Quimper*, de *Dinan*, d'*Evron*, le *camp* de *Jublains*, etc.).

Grâce à ces corrections bienveillantes, la première édition offre aux touristes les avantages d'une seconde édition.

Neuf belles cartes départementales, gravées tout exprès d'après les cartes du département de la guerre au 320/000, une carte générale des chemins de fer de l'Ouest et des plans de Chartres, Rennes, Brest, Lorient, Saint-Malo, Angers et Nantes, complètent les renseignements donnés aux voyageurs dans la description des routes ou des villes.

Toutes les recommandations contenues dans ce volume sont *gratuites*. Personne n'a été autorisé ni par moi ni par mon éditeur à solliciter des annonces de qui que ce fût.

Ai-je besoin d'ajouter, en terminant, que je recevrai avec reconnaissance toutes les rectifications qui me seront adressées pour une seconde édition?

Adolphe JOANNE.

Paris, 15 juin 1867.

CHEMINS DE F

Digitized by Google

Gravé par Primaut-Rousset.

Digitized by Google

ITINÉRAIRE
GÉNÉRAL
DE LA FRANCE.

BRETAGNE.

ROUTE 1.

DE PARIS AU MANS[1].

211 kil. — Trajet en 4 h. 15 min. par trains express; en 6 h. 30 min. par trains omnibus. — 1re cl. 23 fr. 65 c.; 2e cl. 17 fr. 70 c.; 3e cl. 13 fr.

L'embarcadère des chemins de fer de Bretagne, qui s'élève sur le boulevard Montparnasse, à l'extrémité de la rue de Rennes, a été construit sous la direction de M. Baude, d'après les dessins de M. Victor Lenoir. Au sortir de la gare couverte, on traverse sur deux viaducs l'ancien boulevard extérieur et la chaussée du Maine, et, au delà des ateliers et de la gare des marchandises, on aperçoit sur la droite le dôme des Invalides, l'Arc de triomphe, le Mont-Valérien, les coteaux de Saint-Cloud et de Sèvres.

Le chemin de ceinture et les fortifications dépassés, les regards sont attirés : sur la g., par la plaine de Montrouge, et sur la dr., par le village de *Vanves* et son château dont Mansart fut l'architecte, et qui a appartenu au prince de Condé. Ancienne succursale du lycée Louis-le-Grand, ce château est aujourd'hui le lycée du Prince-Impérial. L'église, du XVe s., a été récemment restaurée.

6 kil. *Clamart*, v. de 2751 hab., est situé à 2 kil. du chemin de fer sur la g., dans une sorte de petit vallon, planté de vignes et d'arbres fruitiers, au pied de collines que couronnent de grands bois. La station est établie près du fort d'Issy qui domine le village de ce nom (*V.* les *Environs de Paris* par AD. JOANNE).

Au delà de Clamart, le chemin de fer entre dans une tranchée à l'extrémité de laquelle on passe dans le département de Seine-et-Oise, et bientôt de charmants paysages se déroulent aux regards. On découvre : à g., les hameaux *le Val* et *Fleury*, séparés par un petit vallon parsemé de villas; sur le versant opposé *Meudon*, au pied de son beau château ; à droite, Paris tout entier et la vallée de la Seine, de Charenton à Montmorency, et de Montmorency à Saint-Cloud. On franchit ensuite le vallon du Val-Fleury sur un *viaduc*, construit par M. Payen

1. Voir, pour la description plus détaillée de cette route, le *Guide de Paris à Nantes par le Mans et Angers*, par MM. MOUTIÉ, E. L. et AD. JOANNE ; un vol. in-18. Paris, L. Hachette.

haut de 36 mèt., composé de deux étages de sept arches chacun, et ayant 142 mèt. 70 de longueur.

8 kil. **Meudon**, village de 5157 hab., immortalisé par Rabelais qui en avait obtenu la cure en 1545 sur la demande du cardinal du Bellay, son protecteur. La seigneurie de Meudon, que possédait en 1527 Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, fut vendue par cette maîtresse de François Ier au cardinal de Lorraine qui avait fait construire, sur les dessins de Philibert de Lorme, le vieux château démoli en 1803. Le *château*, construit en 1695 pour le grand Dauphin, réparé et remeublé par les soins de Napoléon, qui voulait y réunir des fils de souverains, pour en faire un institut de rois, et habité par Marie-Louise pendant la campagne de Russie, est aujourd'hui la résidence du prince Napoléon. Ce château a quinze croisées de façade, et, du côté de Paris, deux étages, sans compter les mansardes; mais un étage seulement du côté du parc, à cause de la différence de niveau du plateau contre lequel il s'appuie. La galerie renferme un certain nombre de tableaux de maîtres la plupart contemporains.

La *terrasse*, longue de 260 mèt., offre un des points de vue les plus renommés des environs de Paris. Dans un angle de cette terrasse ont été placés de gros *blocs de grès*, découverts en 1845 ainsi que des *ossements humains* et des haches en silex, dans le sol de la grande avenue, plantée de quatre rangées de tilleuls, qui relie Meudon à Bellevue. Derrière le château s'étend un vaste *parc* réservé.

Le *bois de Meudon*, l'une des promenades favorites des Parisiens, a une superficie de 1085 hect. 39 ares; il renferme plusieurs pièces d'eau et offre, outre de beaux ombrages, de gracieux accidents de terrain. Il se relie d'un côté aux bois de Clamart, de l'autre à ceux de Chaville.

On laisse à dr. la *chapelle Notre-Dame des Flammes*, érigée en commémoration de la catastrophe du chemin de fer où périt en 1842 l'amiral Dumont d'Urville, puis on passe sous l'avenue qui descend du château de Meudon à Bellevue.

9 kil. **Bellevue**, hameau de la commune de Meudon, doit son origine au château que Mme de Pompadour y fit construire en 1748 et dans lequel Louis XV signa l'Édit de 1750, qui conférait la noblesse héréditaire à la troisième génération de capitaines et chevaliers de Saint-Louis. Le château de Bellevue, qui appartenait en 1789 à Mesdames Adélaïde et Victoire, tantes du roi, est complétement détruit; mais l'emplacement qu'il occupait présente une si belle vue que de nombreuses villas y ont été construites. Bellevue est, pendant l'été, le séjour favori de la bourgeoisie parisienne, des hommes de lettres et des artistes. Ses rues, qui ressemblent à des allées de jardin, conduisent soit à Meudon, soit à la manufacture de Sèvres et au parc de Saint-Cloud, soit au bois de Meudon.

La station dépassée, on découvre les hauteurs de Ville-d'Avray, le parc de Saint-Cloud, le mont Valérien, les coteaux de Montmorency, la Seine, le bois de Boulogne et Paris dominé par Montmartre; puis, au-dessous de la voie ferrée, Sèvres, situé à 5 minutes de la station de ce nom.

10 kil. **Sèvres**, V. de 6328 hab., ch.-l. de cant. du départ. de Seine-et-Oise, s'étend sur la route de terre de Paris à Versailles entre les deux collines qui portent les deux chemins de fer de la rive g. et de la rive dr. de la Seine. — Il n'a de remarquable que sa **manufacture de porcelaines** dont les produits n'ont pas de rivaux en Europe. Cet établissement, bâti par les fermiers généraux auxquels Louis XV l'acheta en 1760, est resté depuis cette époque la propriété de l'État. Il doit être transféré prochainement dans de nouveaux bâtiments construits tout exprès à l'exttrémité du parc de Saint-Cloud. M. Al. Bron-

gniart, directeur de 1801 à 1847, y a fondé un *musée céramique*, le plus riche et le plus varié de ce genre. Ce musée, qui comprend les productions céramiques les plus diverses, depuis les poteries les plus communes jusqu'aux porcelaines les plus recherchées de la Chine et du Japon, des poteries antiques, des maïoliques, des faïences de l'Italie et de la France, etc., réunit, en outre, les modèles des services, des vases d'ornement, des figures et statuettes, exécutés à la manufacture depuis son origine. La manufacture de Sèvres fabrique surtout de la porcelaine dure ; mais depuis quelques années, elle a exécuté des vitraux peints et créé un atelier de ciselage et de moulage dont les produits sont d'un fini merveilleux. Elle se livre aussi à la peinture sur émaux; enfin elle reprend, depuis l'administration de M. Regnault, la fabrication de la porcelaine tendre, qui répond à certains besoins de luxe que la porcelaine dure ne saurait satisfaire.

N. B. Le public est admis tous les jours à visiter les magasins. On visite le mardi et le vendredi le musée céramique, avec une permission délivrée par le directeur (*V.*, pour plus de détails, les *Environs de Paris*, par AD. JOANNE).

13 kil. *Chaville*, commune de 2330 hab., divisée en deux parties par le chemin de fer et entourée de beaux bois aux essences variées qui offrent les plus agréables promenades des environs de Paris. Au delà de la station, on aperçoit sur la dr. les prairies où sont parqués les chevaux du *haras de Viroflay* ; à g., un joli vallon entouré de hauteurs boisées. Le château de Chaville, construit à grands frais par M. de Louvois, fils du chancelier Le Tellier, a été démoli en 1800. Des villas se sont groupées sur son emplacement.

14 kil. *Viroflay* est une commune de 1220 hab., dont les bois sont aussi agréables et aussi fréquentés que ceux de Chaville. A 2 kil. de la station, on rejoint le raccordement de la rive dr.[1] composé d'un énorme remblai et d'un *viaduc* long de 256 mèt., construit par M. Flachat ; puis, laissant à dr. l'embranchement de Versailles (rive g.), on prend à g. la ligne de Bretagne proprement dite, qui domine bientôt de plusieurs mètres l'embranchement de Versailles. La station spéciale de la ligne de Bretagne est établie au S. E. de la ville, rue des Chantiers.

18 kil. **Versailles** (hôt. : *des Réservoirs*, rue des Réservoirs, — *de France*, place d'Armes, 5, — *du Sabot-d'Or*, rue du Plessis, 67, — *de la Chasse-Impériale et d'Elbeuf*, sur la place d'Armes, etc.), V. de 43 900 hab., ch.-l. du départ. de Seine-et-Oise, évêché, principale résidence pendant un siècle de trois rois de France et de la cour la plus fastueuse de l'Europe, est bâtie sur un plateau, à 123 mèt. d'altit., entre des collines couvertes de bois.

Le palais auquel cette ville doit sa renommée a remplacé un modeste manoir possédé au XIe s. par Philippe de Versailles qui termina sa vie sous le froc, dans la célèbre abbaye de Marmoutiers en Touraine. Ce manoir fut acquis de Jean de Soisy par Louis XIII, qui y fit construire en 1627, par l'architecte le Mercier, un rendez-vous de chasse destiné à former plus tard le centre du célèbre palais commencé en 1661 d'après l'ordre de Louis XIV. La ville actuelle, dont l'histoire se confond ensuite avec celle du palais, se bâtit comme par enchantement autour de la demeure royale. Louis XVI habitait encore Versailles, quand une insurrection vint l'en arracher, aux journées des 5 et 6 octobre 1789, pour le ramener à Paris.

C'est à l'*église Notre-Dame*, élevée en 1684 au milieu des nouvelles con-

1. Pour la description du chemin de fer de Versailles (rive dr.) par Asnières, Saint-Cloud et Ville-d'Avray, voir les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE.

structions, qu'eut lieu, le 4 mai 1789, la procession des États généraux qui siégèrent à la *salle du Jeu de Paume* (rue Horace Vernet), berceau à jamais célèbre de la Révolution française. Le texte du serment des députés du Tiers, constitués en assemblée nationale, est rappelé par une inscription à l'intérieur de l'édifice du Jeu de Paume, qui a servi d'atelier à Horace Vernet.

L'*église Saint-Louis*, bâtie en 1743, devenue cathédrale depuis la constitution civile du clergé, eut pour premier évêque Jean-Julien Avoine, élu en 1791.

Le *palais* occupe le point le plus élevé de la ville. En avant s'étend une vaste *place d'armes*, où viennent aboutir trois larges *avenues* formant l'éventail. La première, l'avenue de Paris, arrivant en ligne droite vis-à-vis du château, et ayant environ 94 mèt. de largeur, traverse la ville dans la direction de l'E. à l'O., et la divise en deux parties égales : à g. (en venant de Paris) est le quartier Saint-Louis, et, dans la partie la plus rapprochée du château, le vieux Versailles; à dr. s'étend le quartier Notre-Dame, ou la ville neuve, qui s'est groupée autour du palais. Les deux autres avenues sont : à dr. l'avenue de Saint-Cloud, ainsi nommée parce qu'elle va du palais de Versailles à Saint-Cloud; à g. l'avenue de Sceaux, plus courte que les deux autres, bordée sur la g. de casernes derrière lesquelles se trouve (rue Saint-Médéric) la maison dite *le Parc aux Cerfs*, qui a eu une si déplorable célébrité sous Louis XV. Dans l'espace qui sépare ces avenues, à leur débouché sur la place d'Armes, s'élèvent les grandes et les petites *écuries* du roi, aujourd'hui converties en quartiers de cavalerie. Ces deux bâtiments uniformes, construits sur les dessins de Mansart, de 1679 à 1685, complètent avec les avenues un magnifique ensemble, servant de perspective au château. Outre ces trois avenues, plantées de quatre rangées d'arbres, le boulevard du Roi, le boulevard de la Reine et de belles places contribuent à donner à Versailles un aspect grandiose et solennel.

Sur la place du marché Saint-Louis s'élève la *statue* en bronze *de l'abbé de l'Épée*, l'instituteur des sourds-muets; la place Dauphine est décorée de la *statue* en bronze *du général Hoche*, le pacificateur de la Vendée, l'un et l'autre nés à Versailles. Parmi les autres édifices ou curiosités de cette ville, nous citerons : le *potager du Roi*, vaste jardin de 50 arpents dessiné et planté par la Quintinie, — le *théâtre* (rue des Réservoirs) ; — le *lycée* (avenue de Saint-Cloud) ; — le *grand commun* (rue de la Surintendance), immense édifice qui pouvait loger 2000 personnes attachées au service du château, — enfin la *bibliothèque*, riche de plus de 60 000 vol., installée dans les bâtiments de l'ancien hôtel de la Marine.

Le **palais de Versailles**, où Louis XIV fixa définitivement la résidence de la cour en 1682 et qui succéda au modeste château de Louis XIII augmenté par l'architecte Levau en 1661, est devenu, sous le célèbre Mansart, chargé de la direction des travaux en 1678, un des plus magnifiques châteaux du monde entier. Il comprend trois corps de bâtiments principaux : une partie centrale et deux ailes. Du côté des jardins, il offre une ligne un peu monotone d'une vaste étendue (415 mèt. 27 cent., sans compter les façades en retour), sur laquelle s'avance le corps central. Au contraire, du côté de la grande cour, nommée autrefois cour des Ministres, non-seulement on ne peut pas en embrasser toute l'importance, mais, flanqué de deux pavillons qui se projettent en avant, il ne présente que des lignes fuyantes et des parties rentrantes; une cour centrale, la *cour royale*, dans la portion comprise entre les deux ailes (au fond est la petite *cour de marbre*) et deux petites cours latérales, la cour des princes à

gauche, et la cour de la chapelle à droite. Les architectes Gabriel et Peyre dressèrent, sous Louis XV et sous Louis XVI, des plans pour dissimuler cette regrettable ordonnance, provenant du refus qu'avait fait Louis XIV de consentir à la démolition des bâtiments élevés par son père. Mais ces plans, que Louis-Philippe avait eu l'intention d'exécuter pour compléter les grands travaux entrepris sous son règne, sont restés à l'état de projet.

La *cour d'entrée* est séparée de la place d'Armes par une grille dorée, aux armes de France. Aux deux extrémités s'élèvent deux groupes en pierre : à dr., *la France victorieuse de l'empire d'Allemagne*, par Maroy; à g., *la France triomphant de l'Espagne*, par Girardon. Un peu plus en arrière se dressent deux autres groupes : *la Paix*, par Tuby; *l'Abondance*, par Coysevox. Seize *statues* colossales en pierre, représentant les généraux et les ministres les plus célèbres, sont rangées autour de cette cour, au milieu de laquelle se trouve la *statue* équestre en bronze de *Louis XIV*. Les deux ailes du palais se terminent, par deux pavillons modernes portant sur leur fronton que soutiennent des colonnes corinthiennes, l'inscription suivante : *A toutes les gloires de la France*.

Sur la dr., on remarque surtout la *chapelle*, dernière œuvre de Mansart, commencée en 1699 et terminée en 1710. L'intérieur de cette chapelle, richement décoré, est orné de statues et de bas-reliefs par Bouchardon, Slodtz, etc. Le maître-autel est en marbre et en bronze doré; le plafond de la voûte a été peint par A. Coypel, Lafosse et Jouvenet; les tableaux sont de Silvestre, de Santerre et de Louis Boullongne.

Le **musée** (ouvert au public tous les jours, excepté le lundi) a été créé par le roi Louis-Philippe, en 1842. Les sommes dépensées par le roi sur sa liste civile, pour la création de ce musée unique, se sont élevées, suivant M. de Montalivet, à la somme de 23 494 000 francs. Cette précieuse collection, continuée sous l'Empire, occupe 173 salles, vestibules ou escaliers, où sont disséminés environ 5000 tableaux, portraits, bustes ou statues historiques, depuis les croisades jusqu'à nos jours.

Outre ces galeries consacrées à l'histoire de France, le palais renferme : une *salle d'Opéra*, construite par Gabriel de 1753 à 1770, et où eut lieu, le 2 octobre 1789, le célèbre banquet des gardes du corps dont les suites furent si désastreuses pour la monarchie; les *appartements royaux* et un grand nombre de salons désignés par les sujets peints sur leurs plafonds. Les principaux sont les *salons d'Hercule*, de *l'Abondance*, de *Vénus*, de *Diane*, de *Mars*, de *Mercure*, d'*Apollon*, de *la Guerre*, de *la Paix*; la grande *galerie des Glaces*, longue de 73 mèt., peinte en 1679 par Lebrun; la *salle du Conseil*, la *chambre à coucher de Louis XIV*, qui a conservé son ameublement du temps du grand roi; l'*Œil-de-bœuf* ou antichambre dans laquelle les courtisans venaient attendre le lever du maître; le *Salon*, le *grand Couvert* et la *salle des gardes de la Reine*; enfin les *petits appartements* ou *appartements particuliers* du roi, de Mme de Maintenon et de Marie-Antoinette. (*V.*, pour la description détaillée du palais de Versailles et des œuvres d'art qu'il renferme, les *Environs de Paris illustrés* ou l'*Itinéraire de Paris à Versailles*, par Ad. Joanne, et le *Musée de Versailles*, par E. Soulié).

Ce fut par les *jardins* que commencèrent les grands travaux d'agrandissement qui firent de Versailles la plus vaste et la plus magnifique des résidences royales. Le Nôtre fut chargé de cette direction, et le **Parc**, dessiné par lui, devint le chef-d'œuvre des *jardins français*. Ces jardins sont séparés du palais par une magnifique *terrasse*. Quatre statues en bronze

d'après l'antique, adossées au bâtiment du milieu, représentent : *Silène*, *Antinoüs*, *Apollon* et *Bacchus*. Aux angles ont été placés deux vases en marbre blanc sculptés, celui du N., par Coysevox, celui du S., par Tuby. Devant la façade centrale, s'étend un *parterre d'eau*, ainsi nommé parce qu'il offre, au lieu de tapis de gazon, deux bassins bordés d'une tablette de marbre sur laquelle reposent des figures de fleuves, en bronze, admirablement modelées. Du milieu de chaque bassin s'élance une gerbe d'environ 10 mèt., qu'entourent 16 jets inclinés, formant corbeille.

Le parterre du Nord et le parterre du Midi s'étendent devant les ailes du palais. On descend dans le *parterre du Midi* par un escalier en marbre blanc dont les angles sont ornés de sphinx montés chacun par un enfant en bronze. On remarque surtout dans ce parterre deux petits bassins et une statue de femme couchée. Deux beaux escaliers, de marbre de 20 mèt. de largeur et composés chacun de 103 marches, descendent à l'*Orangerie* construite en 1685 par Mansart. Devant ce bâtiment, et au pourtour du bassin, sont rangées dans la belle saison près de 1500 caisses d'orangers. Le plus vieux de ces arbustes se nomme le *grand Bourbon*. Il fut acquis en 1530 par la confiscation des biens du connétable de Bourbon, et apporté de Fontainebleau à Versailles en 1687. En face de l'Orangerie, mais en dehors des jardins, se trouve la *pièce d'eau des Suisses*, ainsi nommée parce qu'en 1679 un régiment suisse fut chargé de la creuser. Elle a environ 400 mèt. de longueur sur 140 mèt. de largeur. A l'extrémité s'élève une *statue* équestre de *Marcus Curtius*, par Girardon.

Devant l'aile septentrionale du palais et parallèlement au parterre du Midi, s'étend le *parterre du Nord*. Il est décoré de vases de bronze, de statues, de deux bassins dits *bassins des Couronnes*, et de la *fontaine de la Pyramide*, au-dessous de laquelle on remarque, dans un bassin carré, un joli bas-relief représentant des *nymphes au bain*.

L'allée qui descend de ce bassin carré au grand bassin de Neptune est désignée sous le nom d'*allée d'eau*. Le **bassin de Neptune** est le plus remarquable de tous les bassins de Versailles, tant par le caractère grandiose des sculptures qui le décorent que par l'abondance de ses eaux. Une longue tablette, ornée de vingt-deux vases de plomb bronzé et garnie d'un jet entre chaque vase, règne le long de la façade méridionale de ce bassin; ces jets et ceux qui s'élèvent de chaque vase, au nombre de soixante-trois, sont reçus dans un chenal d'où l'eau s'échappe dans de vastes coquilles, placées aux angles, et par des mascarons, pour retomber dans la grande pièce. Sur la tablette inférieure trois vastes plateaux supportent des groupes de métal : le groupe central représente *Neptune, ayant à sa gauche Amphitrite, assise dans une grande conque marine*, par Adam aîné (1740) ; celui de g., *Prothée gardant les troupeaux de Neptune* et appuyé sur une licorne, par Bouchardon (1739) ; celui de dr., l'*Océan*, par Lemoine (1740). Cette merveille hydraulique est réservée les jours des grandes eaux comme une sorte de *bouquet*. Il est impossible de rendre l'effet magique de ce spectacle, quand de toutes les bouches des dieux, des tritons, des naïades, des phoques et des chevaux marins, surgissent, bouillonnent, s'entre-croisent des jets d'eau d'une force et d'un volume extraordinaires, qui retombent en cascade écumante dans la nappe d'eau agitée.

Si, du bassin de Neptune, l'on remonte au parterre d'eau, les regards sont attirés par des perspectives non moins merveilleuses. On aperçoit à ses pieds le *parterre de Latone*, dans lequel on descend par un bel escalier en marbre que flanquent deux

jolies fontaines ornées de groupes et de statues représentant l'*Eau*, le *Printemps*, le *Midi*, etc. Le **Bassin de Latone** forme le centre du parterre. Il est orné du groupe de *Latone avec ses deux enfants, Apollon et Diane*, appelant la vengeance de Jupiter sur les paysans de la Lycie. Çà et là, au pourtour, des grenouilles, des lézards, des tortues, des paysans et des paysannes, dont la métamorphose commence, lancent contre la déesse des jets d'eau qui croisent dans tous les sens leurs gerbes brillantes. A dr. et à g. du bassin de Latone, des vases de marbre représentent le *sacrifice d'Iphigénie*, une *fête de Bacchus*, etc.

Du parterre de Latone, on se rend au bassin d'Apollon, en suivant une belle *avenue*, dite du **Tapis vert**, bordée d'une double haie de vases et de statues dont la plupart méritent une étude attentive.

De chaque côté du Tapis vert s'étendent des bosquets et des jardins que nous nous bornerons à mentionner. Ce sont, à g. : le *bosquet de la Cascade*, dit salle de Bal, qui présente au fond une cascade composée de gradins en rocaille et en coquillages ; il est enrichi de vases et de torchères en métal bronzé ; le *bosquet de la Reine;* le *quinconce du Midi*, décoré d'une suite de *Termes* en marbre exécutés d'après les dessins de Poussin ; le **Jardin du Roi**, orné des fleurs les plus rares et les plus fraîches ; le *bosquet de la Colonnade*, qui offre un péristyle circulaire en marbre, composé de 32 colonnes sur lesquelles viennent s'appuyer des arcades cintrées, ornées à leurs clefs de masques de nymphes, de naïades ou de sylvains. Au centre, un groupe représente l'*Enlèvement de Proserpine*.

A dr. du Tapis vert sont : le *bosquet des bains d'Apollon*, qui renferme un immense rocher dans lequel a été pratiquée une grotte décorée du célèbre groupe en marbre d'Apollon servi par les nymphes ; le *bosquet du Rond vert ;* l *bosquet de l'Étoile;* le *quinconce du Nord;* le *bosquet des Dômes*, orné de nombreuses statues, et près duquel se trouve le *bassin d'Encelade*, dont le jet d'eau a 23 mèt. — Derrière ce bassin s'étend un dernier bosquet au milieu duquel se voit le *bassin de l'Obélisque*.

A l'extrémité inférieure de la grande allée du Tapis vert, se trouve le **Bassin d'Apollon**, le plus grand du parc après celui de Neptune. Au centre, un groupe en plomb représente *Apollon sur son char* traîné par quatre chevaux et entouré de tritons et de dauphins. Un des jets d'eau de ce bassin a près de 18 mèt. de hauteur.

Au delà du bassin d'Apollon s'étend le *grand canal*, qui a 62 mèt. environ de largeur et 1558 mèt. de longueur. Plusieurs *statues* sont rangées latéralement entre le bassin d'Apollon et le commencement du grand canal.

N. B. Les grandes eaux jouent, dans la belle saison, le premier dimanche de chaque mois et quelquefois plusieurs dimanches par mois ; l'annonce en est faite à l'avance dans les journaux et affichée dans les gares du chemin de fer.

Si, au sortir du parc, on prend les allées qui s'ouvrent à dr. du bassin d'Apollon, on se rend en 15 min. aux deux *Trianons*.

Le **palais du Grand Trianon**, qui date de 1687, se compose d'un seul rez-de-chaussée, avec deux ailes en retour d'équerre encadrant la cour. Les proportions de la façade sont élégantes. Au milieu un vestibule, avec colonnes de marbre, sépare la cour des parterres. De magnifiques jardins et de charmants bosquets entourent le palais du Grand Trianon.

Le **palais du Petit Trianon** n'est qu'un simple pavillon construit par Gabriel en 1766 et dont la reine Marie-Antoinette fit sa résidence favorite. Elle y construisit le curieux *hameau* que l'on y visite avec intérêt. Les maisonnettes enveloppées de lierre et représentant la résidence du curé,

du bailli, de la laitière et du seigneur, forment de gracieux tableaux.

Le jardin du Petit Trianon offre, outre ces charmants paysages, de belles pelouses, des lacs, des grottes, des pavillons, des ponts rustiques, des cascades, des rochers, etc. On y voit plusieurs arbres remarquables, parmi lesquels nous signalerons un magnifique chêne pyramidal, un pin Montezuma et un chêne-liége d'un incroyable développement.

N. B. Les Trianons sont ouverts tous les jours; la *salle des voitures* est ouverte le jeudi et le dimanche. On y voit des chaises à porteurs du temps de Louis XIV et de Louis XV, la voiture du sacre de Charles X, etc.

En quittant la gare de Versailles, on entre dans un *souterrain* courbe long de 140 mèt. et suivi d'une profonde tranchée. Puis les talus s'abaissent et l'on entrevoit un moment, sur la dr., à travers les arbres, la pièce d'eau des Suisses, l'Orangerie et l'aile S. du palais de Louis XIV.

22 kil. **Saint-Cyr** (1931 hab.) est un village devenu célèbre depuis que Mme de Maintenon y établit en 1686 une maison d'éducation pour les filles de la noblesse pauvre. La maison des Vames de Saint-Louis recevait gratuitement 250 demoiselles, faisant preuve de 140 ans de noblesse paternelle. C'était une sorte de communauté religieuse, dans laquelle la fondatrice allait passer tous les moments dont elle pouvait disposer, et où elle fit représenter *Esther* et *Athalie*, que Racine avait composées tout exprès pour ses pensionnaires. Après la mort du roi, elle se retira définitivement à Saint-Cyr, et elle y mourut en 1719. La Révolution supprima cet établissement qui comptait parmi ses élèves Marie-Anne-Élisa Buonaparte, plus tard princesse Bacciocchi et princesse de Lucques. Napoléon vint chercher sa sœur à Saint-Cyr le 1er septembre 1792 et la reconduisit en Corse. Devenu empereur, il revint à Saint-Cyr en 1805 visiter l'école militaire qu'il y avait fondée en 1800 et qui fournit annuellement à l'armée environ 250 jeunes officiers âgés de 20 ans. Les édifices de l'*école* consistent en douze corps de bâtiments d'une grande simplicité d'architecture. Une partie des jardins, qui servaient de promenoir aux Dames et aux Demoiselles de Saint-Cyr, est aujourd'hui transformée en *champ de Mars* pour les exercices et les manœuvres des élèves de l'école actuelle (*V.*, pour plus de détails, les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE).

De la station de Saint-Cyr part un embranchement conduisant à (58 kil.) Dreux, à Argentan et à Granville (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, NORMANDIE, par AD. JOANNE; Paris, Hachette et Cie.). — Le chemin de fer s'élève sur la plaine de Trappes, la plus haute et la mieux cultivée du département de Seine-et-Oise.

28 kil. *Trappes*, v. de 774 hab. est situé près du vaste *étang de Saint-Quentin* dont les eaux alimentent en partie les bassins et les cascades de Versailles. Il possède une église fort ancienne, deux distilleries agricoles, une féculerie et une scierie mécanique à la vapeur.

Excursion à Port-Royal.

[A 4 kil. au S. de Trappes, s'ouvre une petite vallée solitaire, mais peuplée de souvenirs. Là s'élevait jadis l'**abbaye de Port-Royal-des-Champs**, qui occupa une si grande place dans l'histoire religieuse, philosophique et littéraire du XVIIe s. (Pour aller la visiter, il faut traverser le bois de Trappes.) Cette abbaye servit de retraite aux Arnault, ainsi qu'à Lancelot, le Maistre de Sacy, Pascal, Nicole, Philippe de Champaigne, Racine, Achille de Harlay. Au souvenir de Port-Royal se rattachent les longues querelles des Jansénistes, terminées en 1709 par la dispersion des solitaires et la démolition du couvent.

Devenu la propriété des Dames de

Saint-Cyr, puis vendu en 1793 comme bien national, Port-Royal appartint successivement à M. Ch. Talmont et à M. Silvy, ancien avocat, qui en a fait don à la Société de Saint-Antoine, entre les mains de laquelle il est aujourd'hui. De l'ancienne abbaye, il ne reste que le colombier, grosse tour ronde située dans la cour de la ferme qui a remplacé le monastère, les fondations des anciens bâtiments d'habitation qui ont été retrouvées dans des fouilles, les granges sur la hauteur voisine, les caves de l'hôtel de Longueville attenant à l'abbaye, des tronçons de piliers de colonnes et de chapiteaux, débris de l'ancienne chapelle, la fontaine de la mère Angélique, et un énorme noyer, qui, suivant les traditions locales, a été le contemporain des solitaires. A l'endroit qu'occupait le maître-autel de la chapelle, M. Silvy a fait construire un petit bâtiment en forme de chapelle, qui renferme quelques inscriptions funéraires et plusieurs peintures, entre autres le portrait de Pascal. La plupart des anciennes pierres tombales de la chapelle ont été transportées dans les églises des villages voisins; celle de Racine est aujourd'hui à Saint-Étienne du Mont, à Paris.

De Port-Royal-des-Champs, on peut gagner (5 kil.) Dampierre, par la route de Versailles, ou Chevreuse, soit par les hauteurs boisées de Saint-Lambert (4 kil. 1/2), soit en suivant jusqu'à Saint-Remi-lès-Chevreuse le vallon charmant qui commence à Port-Royal, et où l'on traverse successivement *Saint-Lambert-les-Bois*, c. de 225 hab. (moulin Feauvau, ancienne dépendance de Port-Royal), *Milon-la-Chapelle*, c. de 200 hab. (ancien château appartenant aujourd'hui à Mme la vicomtesse d'Abzac; dépôt d'étalons), et enfin le hameau de *Rodhon*. Par ce dernier chemin, la distance de Port-Royal à Chevreuse est de 8 à 9 kil. (pour plus de détails, V. les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE).

De Trappes à Rambouillet, on ne voit guère qu'une route bordée d'arbres et une plaine bien cultivée, parsemée de fermes et de villages. On laisse à g. *Montigny-le-Bretonneux* (290 hab.), entouré de nombreuses villas.

33 kil. *La Verrière*, hameau de 75 hab. avec un *château* qui a appartenu au comte de la Valette, que le dévouement de sa femme a rendu célèbre sous la Restauration.

[Corresp. pour: — (12 kil.) Chevreuse (*V.* ci-dessous); — (3 kil.) *Coignières*; — (7 kil.) *Maison-Neuve*; — (8 kil. Dampierre (*V.* ci-dessous), et (8 kil.) *Les Essarts-le-Roi*.]

Excursion à Maurepas.

Au sortir de la station de Laverrière, on rencontre la route de Montfort-l'Amaury, que l'on prend en tournant à dr. Elle croise presque immédiatement la route de Chartres, et, en continuant à la suivre, à travers un vaste plateau, on ne tarde pas à trouver à dr. (20 min. de marche) un chemin communal qui traverse le village de *Maurepas*, et qui, à 10 min. de l'embranchement, passe au pied d'une haute *tour* en ruine, reste imposant d'une forteresse féodale très-redoutée des voyageurs au moyen âge. Cette tour, placée sur un petit tertre, à la limite du plateau, est entièrement ouverte d'un côté sur la moitié de sa circonférence. Les murs ont une grande épaisseur, et on peut encore distinguer, à l'intérieur, les traces des divers étages. — A peu de distance on aperçoit, à dr., l'église, près de laquelle on remarque les vestiges d'une porte qui formait vraisemblablement l'entrée d'une première enceinte de la forteresse. — Enfin, en contournant une ferme située entre la tour et l'église, on atteint une magnifique châtaigneraie, sur une éminence d'où l'on jouit d'une vue délicieuse et étendue sur Pontchartrain, Néauphle-le-Château et sur de beaux coteaux boisés.

Pour Montfort-l'Amaury, situé à 10 kil. de Maurepas et à 12 kil. de la Verrière, et desservi maintenant par la ligne de Dreux, *V.* l'*Itinéraire de la Normandie,* par AD. JOANNE.

Excursion à Chevreuse.

On se rend de la station de la Verrière à Chevreuse en passant par (1 kil.) le *Mesnil-Saint-Denis* (château du XVIIIe s.) et par Dampierre. A 1 kil. au S. du Mesnil-Saint-Denis s'élèvent sur la dr. les restes de l'**abbaye de Notre-Dame de la Roche**, de l'ordre de Saint-Augustin. Ce monastère avait été fondé en 1190 par Guy, sire de Lévis, qui, s'étant croisé contre les Albigeois avec Simon, comte de Montfort-l'Amaury, mérita par ses hauts faits d'armes le titre héréditaire de *maréchal de la Foi* que lui donna le roi Louis VIII, et qui reçut des dépouilles des Albigeois les terres de Florensac et de Mirepoix, en Languedoc. La *chapelle* de l'abbaye, appartenant aux premières années du XIIIe s., forme une croix latine de 28 mèt. de longueur, précédée d'un porche ouvert en ogive. Les chapiteaux des piliers de la nef et des transsepts sont ornés de sculptures remarquables. Dans le pavage se voient des dalles tumulaires de plusieurs abbés, de chanoines réguliers et de bienfaiteurs de l'abbaye; le chœur contient les tombes à effigies du fondateur Guy I de Lévis, mort en 1230; de Guy II, mort en 1276, dont la statue est maladroitement baptisée du nom de saint Victor, et la tombe, plus richement ornée, de Roger fils de Jean de Lévis et de Constance de Foix, mort en 1313.

M. le marquis de Lévis-Mirepoix a racheté cette chapelle et l'on espère que le descendant des maréchaux de la Foi la fera restaurer.

Dans la ferme attenante à la chapelle, une vieille *cheminée* de pierre décore une grande salle voûtée en ogive et divisée en quatre parties égales par une colonne centrale à chapiteau octogone.

15 à 20 minutes de marche suffisent pour descendre de la Roche par une route pittoresque tracée dans les bois, à *Lévy-Saint-Nom* (315 hab.), petit village bien situé dans la jolie vallée de l'Yvette, au-dessus de la rive g. de cette rivière. L'église paroissiale, qui date en partie de 1537, renferme la pierre sépulcrale d'Emmanuel de Crussol, duc d'Uzès, baron de Lévis ou Lévy, gouverneur de Saintonge et d'Anjou, mort en 1692. On a transporté dans la même église, sur le maître-autel, une Vierge fort antique provenant de la chapelle abandonnée de Notre-Dame de la Roche. Aux fêtes de l'Annonciation et de la Nativité, toutes les mères des environs viennent faire toucher à cette statue les vêtements de leurs enfants sur la tête desquels un prêtre fait la lecture de l'Évangile de saint Jean qui termine la messe.

Le *château* ne présente aujourd'hui que des ruines consistant en pans de murs formés de moellons et de briques, séparés par de larges déchirures et couverts en partie d'épais rideaux de lierre. Une maison moderne recouvre en partie ces débris.

Au-dessous de Lévy-Saint-Nom on traverse l'Yvette, sur la rive dr. de laquelle une jolie route conduit à (8 kil.) *Dampierre*, v. de 669 hab., situé à 164 mèt. d'alt. Toutefois les piétons devront la laisser de côté, et, au lieu de traverser l'Yvette, prendre un chemin charmant, ombragé, qui passe entre la base d'un coteau boisé (à g.), où l'on remarque de beaux rochers, et (à dr.) la rive g. de l'Yvette, pour aboutir (40 à 45 min. de marche) à la route de Versailles par laquelle, en tournant à dr., on arrive en quelques minutes à Dampierre.

Le magnifique **château de Dampierre**, échu comme celui de Chevreuse à la maison de Luynes, de la succession de Marie de Rohan, femme du connétable de Luynes, fut reconstruit au XVIIe s. sur les dessins de

Mansart. M. le duc de Luynes actuel, qui l'a beaucoup embelli, l'entretient avec un soin religieux. Parmi les nombreux objets d'art que ce château contient, on remarque la *Minerve* en or, ivoire et argent de Simart, et une *statue* en argent par Rude, représentant *Louis XIII enfant*, l'auteur de la fortune de la maison de Luynes. Un vaste *parc*, planté de belles futaies et tout entier ceint de murs, renferme des cascades et des eaux abondantes.

De Dampierre, on peut aller visiter au S. le vallon pittoresque des Vaux-de-Cernay et les ruines de l'ancienne abbaye du même nom (1 h. 10 min. environ). C'est une des promenades les plus agréables et les plus intéressantes que l'on puisse faire dans les environs de Paris (*V.* ci-dessous).

Une vallée fertile, bordée de riants coteaux qui forment la délicieuse vallée de l'Yvette, sépare Dampierre de Chevreuse, situé à 4 kil. à l'E. A g. on suit constamment le pied de hauteurs couvertes de bois. A dr., lorsqu'on a dépassé le mur du parc de Dampierre, on trouve le *château de Mauvières* et ses charmants jardins, à un quart d'heure de Chevreuse.

Chevreuse (hôt. *du Grand-Saint-Jacques*), V. de 1869 hab., ch.-l. de c., a donné son nom à une famille célèbre dont les ducs de Luynes furent les héritiers, en 1663.

L'ancien **château fort de la Madeleine**, qui domine la ville, fut cédé, en 1692, par la maison de Luynes, au roi Louis XIV, qui le donna aux Dames de Saint-Cyr. Déjà délabré vers le milieu du XVIII[e] s., il fut vendu pendant la Révolution, comme bien national. En 1824, ses ruines subirent d'importants changements pour être appropriées aux besoins d'une exploitation agricole. En 1853, il fut racheté par le duc de Chevreuse, qui mourut sans avoir pu réaliser ses projets de restauration. Aujourd'hui le château de la Madeleine appartient à M. le duc de Luynes, père du propriétaire précédent. C'est du côté du N. que ce château a le mieux conservé son aspect primitif. Des quatre grosses tours à mâchicoulis qui subsistent encore, deux sont entières, les deux autres sent tronquées. De fortes murailles, protégées par un large fossé, relient les tours, du sommet desquelles, ainsi que de l'esplanade du château, soutenue par des murs couverts de lierre, on découvre un magnifique panorama. La petite chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, qui a donné son nom au château et au plateau voisin, se reconnaît encore à ses portes cintrées, à son arcade ogivale et aux figures grossières qui soutenaient les retombées des voûtes. — L'*église* paroissiale de Chevreuse a été reconstruite presque entièrement en 1304. Dans le chœur, achevé seulement en 1640, on remarque des fresques de M. Ch. de Coubertin, qui a donné à l'église une copie du *Christ* de Prud'hon. En face de l'église, se voient les restes du *prieuré de Saint-Saturnin* (porte du XII[e] s. ornée de sculptures). — Nous signalerons, en outre, à Chevreuse, la *maison* dite *des bannières*, flanquée d'une tourelle en grès, et les restes des anciennes murailles d'enceinte, flanquées de tours.

De Chevreuse on peut gagner (11 ou 12 kil.) Orsay, en suivant la vallée de l'Yvette, rivière qui serpente, en mille capricieux détours, avant d'aller se perdre dans l'Orge, l'un des affluents de la Seine et près de laquelle on remarque plusieurs magnifiques habitations entourées de grands parcs. Nous citerons entre autres les châteaux de Vaugien, de Courcelles, de Gif. (Pour plus de détails sur Dampierre et Chevreuse, *V.* soit les *Environs de Paris illustrés*, soit la *Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE; Paris, Hachette et Cie.)

—

Au delà de la Verrière, on dépasse, au milieu d'une plaine riche mais monotone, la station aujourd'hui sup-

primée de l'*Artoire*, dépendant de la commune des Essarts-le-Roi, située à environ 500 mèt. à g. En face de l'ancien embarcadère de l'Artoire, vient s'embrancher sur la route impériale le chemin de Montfort-l'Amaury, petite ville actuellement desservie par le chemin de fer de Paris à Dreux. (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, NORMANDIE, par AD. JOANNE.)

42 kil. *Le Perray* (695 hab.) possède un beau château, dit de *Saint-Hubert*, construit pour les rendez-vous de chasse de Louis XV, au bord de l'étang de Pourras.

Excursion aux Vaux-de-Cernay (8 kil.).

En revenant du Perray à la montée de l'Artoire, on trouve sous l'arcade du chemin de fer un chemin qui conduit en quelques minutes à *Auffargis* ou *Fargis*, ancien village où ont été découverts des vestiges de l'époque celtique et des sépulcres mérovingiens. Auffargis appartenait à la maison d'Angennes, d'où sortirent les comtes d'Auffargis ou de Fargis. Qui ne connaît les intrigues de la comtesse de Fargis, sous le ministère du cardinal de Richelieu? En continuant à descendre la vallée entourée de bois, de rochers et de bruyères et arrosée par le ruisseau dit *des Vaux*, on arrive, au milieu d'un paysage vraiment alpestre, aux ruines du monastère des **Vaux-de-Cernay**, situé à peu de distance à l'O. du village de *Cernay-la-Ville*. Nous ne saurions trop recommander cette excursion aux touristes. Les ruines, encadrées dans un site sauvage et pittoresque, rappellent le fondateur Simon de Montfort, sire de Néauphle-le-Châtel, frère d'Amaury de Montfort, connétable de France en 1128, saint Louis et la reine Blanche sa mère. Les parties les plus anciennes du couvent sont : l'ancienne *porte* d'entrée et les *salles* formant le rez-de-chaussée du bâtiment qui occupe le côté O. du cloître. Cette porte et ces salles, dont on remarque les belles voûtes d'arête, remontent à l'époque de la fondation, c'est-à-dire au XII^e s., et sont, avec les galeries du *cloître* (XIII^e s.) et les ruines de l'*église*, les plus importantes constructions qui restent encore debout. On aperçoit très-bien l'église, — et notamment le portail avec sa rose et sa porte ogivale encadrées entre deux hauts contre-forts, — du dehors de l'habitation où l'on n'obtient pas aisément la permission d'entrer. Dans les dépendances de l'abbaye, nous signalerons : la *fontaine de Saint-Thibaud;* le *colombier* qui date des premiers temps de l'abbaye, mais dont le comble a été refait au XVI^e s.; une *source d'eau ferrugineuse;* plusieurs *portes* attenant au *moulin*, curieuse construction militaire du XV^e s.; le *pont* situé à l'extrémité N. de la chaussée qui retient *l'étang* des Vaux-de-Cernay; la *porte* dite *du Hameau*, etc.

Des Vaux-de-Cernay, une belle route conduit à (1 h. 10 min. env.) Dampierre (*V.* ci-dessus, p. 9), mais il vaut mieux prendre un sentier pittoresque qui suit la rive g. du ruisseau des Vaux-de-Cernay. Près du *grand moulin* (30 min.) on remarque des chênes admirables : 5 min. plus loin est le *petit moulin*. La vallée, se resserrant, devient un défilé où le ruisseau forme de petites chutes. De beaux arbres, entourés de curieux rochers, couvrent les deux versants de cette gorge appelée *les cascades*. On y rejoint la route de voitures, qui passe également dans un défilé très-pittoresque, près du *moulin des Rochers*, et traverse *Garne*, presque en face de *Senlisse*, v. de 481 hab. (Pour plus de détails sur les Vaux-de-Cernay, *V.* les *Environs de Paris illustrés*, par AD. JOANNE.)

On entre dans la *Forêt-Verte*, qui se relie à celle de Rambouillet, puis on traverse les plaines fertiles des *Pâtis*, de *Grange-Colombe* et de *Grenonvilliers*.

48 kil. **Rambouillet** (hôt. : *du Lion-d'Or*, — *de Saint-Pierre*, — *du Dauphin*, — *de la Croix-Blanche*), V. de 4228 hab., ch.-l. d'arrond. du départ. de Seine-et-Oise, est située à 145 mèt. d'alt., dans un petit vallon peu profond, arrosé par un affluent de l'Eure. Pour se rendre au château, il faut suivre la Grande-Rue (la rue Impériale) qui s'ouvre à dr., quand, après être descendu de la station, on a dépassé le viaduc du chemin de fer.

Rambouillet, bâti dès les premiers temps de la monarchie, au milieu de la vaste forêt d'Yveline, faisait alors partie du domaine royal. Sous les rois de la troisième race, il appartenait à la maison des comtes de Montfort; il passa ensuite, par alliance, aux seigneurs de la Roche-Tesson, en Normandie, puis à la famille Bernier qui le donna en échange d'autres terres, en 1368, à Regnault d'Angennes, écuyer, premier valet tranchant de Charles VI. Celui-ci agrandit sa terre en se faisant successivement acquéreur de tous les fiefs environnants et de la seigneurie des Essarts dont il était le vassal. Son arrière-petit-fils, Jacques d'Angennes, y reçut, avec une grande partie de sa cour, François Ier, qui y mourut le 31 mars 1547. En 1562, Catherine de Médicis, accompagnée de son fils Charles IX, vint attendre à Rambouillet l'issue de la bataille de Dreux. En 1588, Henri III, fuyant de Paris après la journée des Barricades, y vint prendre gîte et « y coucha tout botté, » suivant le *Journal* de l'Estoile. Érigée en marquisat en l'année 1612, la terre de Rambouillet appartenait alors à Charles d'Angennes, dont la femme, Catherine de Vivonne, exerça, sous le nom de marquise de Rambouillet, une si puissante influence sur le mouvement littéraire du XVIIe s. Après la mort de Charles, Rambouillet échut au duc de Montausier, mari de la célèbre Julie d'Angennes. La seconde fille de Julie l'apporta en mariage au duc d'Uzès; mais elle mourut sans postérité, et, après la mort du duc, Rambouillet, saisi féodalement sur ses héritiers, fut, par décret du parlement, adjugé au directeur général des finances, Fleuriau d'Armenonville, qui y fit des embellissements considérables; mais il le revendit bientôt au comte de Toulouse, dernier fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, en faveur duquel la terre de Rambouillet, avec les châtellenies, fiefs et seigneuries qui y avaient été ajoutées en grand nombre par ses différents propriétaires, fut érigée en duché-pairie. Louis XIV y vint souvent avec Mme de Maintenon. Plus tard, Louis XV y fut attiré par la belle comtesse de Toulouse. Enfin, le duc de Penthièvre, cédant aux instances réitérées du roi Louis XVI, lui vendit son domaine de Rambouillet.

Louis XVI se prit d'une vive prédilection pour ce domaine, qu'il augmenta et embellit encore. Il y fit élever de vastes bâtiments pour loger sa vénerie et ses équipages de chasse; il construisit la laiterie de la Reine et la ferme modèle dans laquelle il établit, en 1786, une bergerie pour la propagation des bêtes à laine fine en France. Un troupeau de mérinos, acheté à grands frais en Espagne, y fut installé. La bergerie, confiée à des directeurs habiles et protégée depuis par tous les gouvernements, en particulier par celui de Napoléon Ier, a prospéré au delà de toute espérance.

Louis XVI posséda Rambouillet comme domaine privé jusqu'au jour où la constitution de 1791 l'eut réuni à la liste civile. Mais, lorsque la royauté fut abolie, ce domaine fit retour à l'État et fut compris dans l'administration des domaines nationaux. Il fut alors démembré : l'État vendit toutes ses dépendances, maisons, terres, et tout ce qui n'était pas forêt, et conserva seulement le château, le parc et toute la forêt.

Rambouillet, tel que l'avait laissé la Révolution, fut compris dans la liste civile impériale, constituée en 1805. Napoléon y chassait quelquefois et y rendit, en juillet 1810, le décret qui réunit la Hollande à son empire. Le 29 mars 1814, Marie-Louise, ayant quitté Paris, menacé par les Alliés, passa la nuit à Rambouillet. Elle fut remplacée le lendemain par l'ex-roi d'Espagne, Joseph Bonaparte. Elle y revint le 12 avril, y séjourna dix jours, avec le roi de Rome, et en repartit pour Vienne, escortée de 2000 soldats autrichiens. Après Waterloo, Rambouillet servit aussi d'étape à Napoléon Ier, sur la route de l'exil. L'Empereur y passa la nuit du 25 au 26 juin 1815.

Sous la Restauration, Rambouillet fit partie des listes civiles de Louis XVIII, qui y vint une seule fois, et de Charles X, qui y chassait plus que partout ailleurs. Le 26 juillet 1830, ce roi quitta le château de Saint-Cloud pour venir chasser à Rambouillet. En descendant de voiture au pied de la

grosse tour crénelée, il dit d'un ton qui ne lui était pas familier : « Notre prédécesseur François Ier est mort ici après une chasse à courre, et moi, sans doute, je suis destiné à finir comme lui.... » Peu de jours après ces paroles prophétiques, la famille royale s'éloignait précipitamment de Saint-Cloud et entrait le 1er août, à neuf heures du soir, à Rambouillet. La maison militaire du roi fut placée au bivouac dans les jardins anglais ; les troupes de la garde et l'artillerie dans le parc et sur les hauteurs qui dominent la ville. Mais, le lendemain, Charles X et le Dauphin signèrent à Rambouillet, l'un son abdication, l'autre sa renonciation au trône en faveur du jeune duc de Bordeaux.

Le 3 août au soir, trois commissaires, députés par le gouvernement provisoire, MM. le maréchal Maison, de Schonen et Odilon-Barrot, furent introduits chez le roi et lui annoncèrent qu'environ 25 000 Parisiens armés marchaient sur Rambouillet pour le contraindre à quitter le royaume. Les commissaires ajoutaient qu'ils avaient peu d'heures d'avance sur les Parisiens et que, par conséquent, il ne fallait pas perdre un instant pour éviter la gravité du péril. A 9 heures, le roi donna l'ordre du départ et se rendit à Cherbourg, où il s'embarqua pour un exil qui devait être éternel.

Après 1830, la Chambre des députés ayant refusé de comprendre le domaine de Rambouillet dans la liste civile du roi Louis-Philippe, le château et le parc furent *affichés* comme une maison de campagne et loués, pour douze ans, par le baron Schickler. Ils furent ensuite occupés par le comte Duchâtel. A la suite de la révolution de 1848, le château fut loué à un entrepreneur de fêtes, qui le convertit en cabaret et en bal public. Le parc et le jardin, administrés par le régime forestier, virent tomber en ruine leur mur de clôture et abattre sans pitié leurs magnifiques avenues. Aujourd'hui Rambouillet est rentré dans la liste civile impériale.

Le domaine de Rambouillet se divise en trois parties bien distinctes : le château, le parc et les jardins.

Le **château**, qui n'a conservé de sa première construction au XIVe s. qu'une grosse tour à créneaux et à mâchicoulis et quelques salles basses attenantes, a été depuis successivement restauré, agrandi ou mutilé à diverses époques. Les constructions modernes, rangées autour des débris de la vieille forteresse, forment un mélange de bâtiments irréguliers dont la partie principale se compose de deux corps de logis perpendiculaires. Quand il n'est pas habité, on peut en visiter l'intérieur, aussi peu intéressant d'ailleurs que l'extérieur. On y remarque seulement dans la salle à manger, dans le boudoir et dans le petit salon, de belles boiseries en chêne sculpté, exécutées sous le règne de Louis XV par l'ordre du comte de Toulouse.

Le *parc*, l'un des plus beaux et des plus grands qui soient en France, contient plus de 1200 hectares clos de murs, plantés de taillis et de hautes futaies, coupés dans tous les sens par de longues avenues admirablement dessinées. Les terres en sont cultivées par la ferme Impériale que Louis XVI fit bâtir. On visitera avec intérêt les *bergeries* du premier troupeau de mérinos introduit en France, et le lieu appelé l'*île des Roches*, où Catherine de Vivonne donnait des fêtes mythologiques en l'honneur des beaux esprits qui formaient son cortége assidu et qu'elle y amenait de Paris. On y voit encore dans une roche la *grotte de Rabelais*, introduit à Rambouillet par le cardinal du Bellay, parent des d'Angennes.

Les *jardins*, qui s'étendent au S. du château, sont divisés en deux parties : le parterre et le jardin anglais. Le *parterre* renferme : un magnifique quinconce ; de belles avenues de tilleuls ; une salle de tulipiers ; des avenues d'acacias séculaires ; de longues et vertes pelouses ; un champ de roses ; de superbes plates-bandes de rhododendrons, et une avenue de cyprès de la Louisiane, unique en Europe. Une immense pièce d'eau, divisée en nombreux canaux par des îles plantées d'arbres et semées de gazon, sépare le parterre du *jardin anglais*, dans lequel on entre par deux portes, l'une à l'extrémité de la pièce d'eau, à l'O., près de la laiterie, l'autre au

S. E., près de la grande pièce d'eau voisine du chemin de fer. Le parterre a été dessiné à la française du temps du comte de Toulouse; dans toute sa partie haute, il est planté d'arbres forestiers de toutes les essences; parmi lesquels se trouvent de nombreuses variétés d'arbres verts semés sous le premier Empire. Le jardin anglais, dessiné sous le duc de Penthièvre et restauré sous Napoléon Ier, abonde en arbres exotiques des plus belles variétés; les prairies en sont capricieusement sillonnées par des allées sablées qui suivent ou traversent des rivières aux nombreux contours. Ici l'eau se brise en écume en s'échappant d'un rocher artificiel; là c'est une chaumière dont l'intérieur est tapissé de coquilles produisant le plus merveilleux effet; plus haut c'est un rustique ermitage, avec sa chapelle et sa cellule, caché sous l'épais ombrage des hêtres, des mélèzes et des pins. On peut y faire de belles études d'arbres et de charmantes promenades.

A l'extrémité N. O. du jardin anglais, mais en dehors, au pied du monticule sur lequel s'élève la Ferme, est la *laiterie de la Reine*. Louis XVI l'avait fait bâtir, orner et meubler pour Marie-Antoinette : le premier consul la fit dépouiller et démeubler pour la laiterie de Joséphine à la Malmaison. L'Empereur la fit enfin restaurer pour Marie-Louise. C'est un petit temple bâti en grès et qui ressemble à un tombeau. A l'intérieur, on montre une rotonde décorée d'une vaste table et de consoles de marbre blanc, puis une salle carrée, au fond de laquelle l'eau s'échappe des fissures d'un rocher artificiel, pour tomber dans une vasque rustique où se baigne une nymphe sculptée par Beauvalet. Cette nymphe a remplacé le beau groupe de la nymphe à la chèvre, de Julien, qui est aujourd'hui dans les galeries du Louvre. Dans le pavillon de g. (en entrant), une salle (le salon de la reine) meublée est décorée de quatre jolies *grisailles* en relief par Sauvage.

L'*église* de Rambouillet, qui n'offre aucun intérêt, mais qui doit être reconstruite, possède un ancien tableau attribué à Thévenin (*le Christ en croix*), un autre de Carle Vanloo (*Conversion de saint Hubert*), et un tableau (*saint Lubin*) de M. Eugène Tourneux, donné par M. de la Motte. Dans un caveau muré sont ensevelis plusieurs membres de l'illustre famille d'Angennes. — L'*hôtel de ville*, 1787, sert de mairie et de halle aux grains. La salle du conseil renferme deux beaux portraits attribués à Mignard. — L'*hospice* a été fondé par la comtesse de Toulouse, en 1731.

[Corresp. pour : — (19 kil.) Ablis (R. 8); — (22 kil.) Dourdan, par (9 kil.) Sonchamp et (15 kil.) Saint-Arnoult (R. 7); — (26 kil.) Auneau, par (22 kil.) Orsonville (*V.* l'*Itinéraire de la France*, LA LOIRE ET LE CENTRE, par AD. JOANNE), et (8 kil.) *Clairefontaine*, v. de 487 hab., qui possède une manufacture de dentelles et un hospice établi dans les bâtiments d'une abbaye fondée au XIIe s.]

A Dourdan, R. 7; — à Ablis, R. 8.

Au delà de Rambouillet, la voie passe sur deux petits viaducs. Au delà du mur des jardins du château et du v. de Guéville, on ne tarde pas à apercevoir sur la dr. les ruines du vieux *manoir* féodal de *Gazeran*; on longe le parc du château Voisin, puis on entre dans le département d'Eure-et-Loir, en même temps que dans la vallée de Saint-Hilarion. On traverse la Drone en deçà de la station d'Épernon.

61 kil. **Épernon** (*café* et *hôtel de la Gare*; — aub. *de la Grâce de Dieu*), V. de 1683 hab., est située à dr. sur le penchant et au pied d'une colline baignée par la Guesle, affluent de l'Eure. Du sommet du plateau de 106 mèt. d'altit. sur les flancs duquel s'étagent en partie ses maisons,

on découvre un vaste panorama que terminent au S. O. les clochers de Chartres.

Autrefois entourée de murs et de fossés, la ville d'Épernon reçut de Simon Ier, seigneur de Montfort, comte d'Évreux, et vers la fin du XIe s., une charte d'affranchissement. Dans le courant du XIIIe s., Laure de Montfort, fille du comte Amaury VI, apporta en dot à Ferdinand de Castille, comte d'Aumale, la baronnie d'Épernon, qui passa successivement de la maison d'Aumale dans celles des comtes de Vendôme et des rois de Navarre.

La seigneurie d'Épernon fut érigée en duché l'an 1581, en faveur de Jean-Louis Nogaret de la Valette, un des mignons d'Henri III, pour prix de ses indignes complaisances. Ce favori parvint dans la suite à gagner toute la confiance d'Henri IV et se trouvait dans le carrosse du roi quand ce prince fut assassiné. Le duc d'Épernon se rendit odieux par sa hauteur et sa violence, qui donnèrent sans doute naissance à ce vieux dicton populaire :

Épernon,
Petite ville sans renom,
Rivière sans poisson,
Justice sans raison.

De son mariage avec Marguerite de Foix, comtesse de Candale, le duc d'Épernon laissa trois fils; le plus célèbre d'entre eux fut le cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, qui s'engagea dans le parti du cardinal de Richelieu dont il fut toujours le servile adhérent. Il fut par cette raison désigné dérisoirement sous le nom de cardinal-valet, par opposition au cardinal-ministre. Au commencement du XVIIIe s., le duché d'Épernon, dont la pairie s'était éteinte, fut vendu par le marquis d'Antin, partie au maréchal de Noailles et partie au comte de Toulouse.

Il ne reste du *château* d'Épernon, dont on fait remonter la construction, à Amaury II de Montfort et au milieu du XIe s., que des caveaux voûtés et quelques vieux pans de murailles.

L'*église de Saint-Pierre* ne présente de remarquable que des restes d'anciens vitraux et un caveau qui servait, dit-on, de lieu de sépulture aux seigneurs d'Épernon.—Une construction plus curieuse, à laquelle on accède par de larges escaliers de grès, dans la partie haute de la ville, a conservé le nom de *la Diane*, et, suivant l'opinion générale, un temple dédié à cette déesse aurait d'abord existé sur cet emplacement. Quelle que soit la valeur de cette tradition, l'édifice actuel de la Diane, composé de trois nefs à voûtes d'ogive, soutenues sur de lourds et épais piliers, fut élevé au XIIIe s. pour les religieuses de la *Haute-Bruyère*. Aujourd'hui ces salles basses, appelées les *Pressoirs d'Épernon*, servent de hangars pour les voitures ; au-dessus est établie une école de filles.

Il se fait à Épernon une exploitation considérable de grès siliceux.

A 9 kil. au S. d'Épernon, se trouve Gallardon, qui, quoique plus éloigné de Maintenon, correspond avec la station de cette dernière ville. — **Gallardon** (1671 hab.) est l'un des points les plus curieux du pays chartrain. On y voit les ruines d'un *donjon* élevé au XIe s. par Geoffroi, vicomte de Châteaudun, et que Dunois, après en avoir chassé les Anglais qui s'en étaient emparés sous la conduite de Talbot, fit démanteler en 1442. Ces ruines, connues sous le nom d'*épaule de Gallardon*, sont situées sur une éminence bordée par l'Ocre, près de son confluent avec la Voise, à 119 mèt. d'altitude, et appartiennent à M. le duc de Luynes. — L'*église*, ancien prieuré de l'abbaye de Bonneval, offre un mélange des styles roman, ogival et de la Renaissance. Le chœur et les nombreuses aiguilles qui surmontent cet édifice sont un chef-d'œuvre de grâce et de légèreté. — Près de l'une des entrées de la ville, du côté de Maintenon, est une belle *maison en bois sculpté*, du XVe s.

La voie ferrée laisse à dr., au delà du *château de Morville*, le village des *Hanches* (839 hab.), dominé par la vieille tour de son clocher, puis entre dans une tranchée assez profonde et coupe bientôt à angle aigu l'énorme môle de l'aqueduc de Maintenon.

69 kil. **Maintenon** (hôt. *Saint-Denis*), ch.-l. de c. de 1879 hab., situé à dr. du chemin de fer, en deçà de l'aqueduc, doit sa notoriété à son **château**, que Louis XIV acheta en 1674 au marquis de Villeray pour en faire don à Françoise d'Aubigné, créée marquise de Maintenon en 1688. Ce château avait été élevé par Jean Cottereau, trésorier des finances sous les rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, et dont la fille unique, Isabeau, épousa en 1526 Jacques d'Angennes, seigneur de Rambouillet. La maison d'Angennes vendit Maintenon au marquis de Villeray. Lorsqu'elle maria sa nièce au duc d'Ayen, fils du maréchal de Noailles, Mme de Maintenon lui fit don de sa terre, qui depuis est toujours restée dans la famille de Noailles. Les armes de Jean Cottereau (d'argent à trois lézards de sable) sont sculptées sur les deux tourelles en encorbellement qui flanquent la porte d'entrée, autrefois munie d'un pont-levis. Le château actuel est environné de larges et profonds fossés d'eaux vives, alimentés par l'Eure et par la Voise.

C'est à Jean Cottereau qu'est due la jolie *chapelle*, anciennement église paroissiale, dont les vitraux (diverses scènes de la *Passion*) brillent d'un vif éclat. Mme de Maintenon fit construire l'aile dr. du château entre la grosse tour carrée et l'entrée principale; puis l'aile g. reliée à la chapelle et une longue galerie attenante à la chambre et au cabinet du roi, par laquelle il allait entendre la messe (M. le duc de Noailles a fait décorer magnifiquement cette galerie). La dépense de ces constructions s'éleva à 140 000 livres. Une antichambre, où dînait la célèbre épouse de Louis XIV, précède la chambre à coucher, tendue en étoffes du temps et que M. le duc de Noailles a fait restaurer avec le plus grand soin. Le lit se dresse au fond; l'ameublement est complété par un portrait de la marquise et par ceux des d'Aubigné.

Les appartements historiques du château sont ouverts complaisamment aux étrangers, quand M. le duc de Noailles est absent. Parmi les hôtes illustres qui les ont habités, nous devons citer Racine, qui y séjourna longtemps, lorsque Mme de Maintenon le chargea d'écrire pour les Demoiselles de Saint-Cyr les deux tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*. L'une des avenues du parc, où le grand poëte se promenait souvent en composant ses vers, a conservé le nom d'*allée Racine*. Louis XIV ne fut pas non plus le dernier roi de sa race, l'hôte de Maintenon. « Au milieu de la nuit du 3 août 1830, dit M. le duc de Noailles (*Histoire de Mme de Maintenon*), le bruit se répandit tout à coup à Maintenon que Charles X, obligé de fuir sa capitale et résidant depuis trois jours à Rambouillet, allait venir y demander un asile. Aussitôt les ordres furent donnés, les appartements préparés, et, à 2 h. du matin, tout se trouva prêt à recevoir le triste cortége attendu. La nuit était calme et pure, la lune à demi voilée, et le silence n'était interrompu que par les pas de deux régiments de cavalerie qui défilaient sur le pont de la ville, après lesquels défila aussi, sur le même pont, l'artillerie de la garde, mèche allumée. Cette marche guerrière et silencieuse, le bruit sourd des canons, l'aspect des noirs caissons, l'éclat de ces torches au milieu des ténèbres, présentaient l'image trop véritable du convoi de la monarchie.

« A deux heures du matin, les premières voitures arrivèrent, ensuite M. le Dauphin et Mme la Dauphine, Mme la duchesse de Berry, M. le duc de Bordeaux et Mademoiselle, enfin le roi et toute sa suite.... En descendant de voiture, le roi paraissait accablé, sa tête était penchée sur sa poitrine et pliait sous le poids des réflexions. Il monta avec peine l'escalier qu'avait jadis monté Louis XIV, et il fut conduit dans l'appartement

de Mme de Maintenon qu'on lui avait destiné ; celui qu'avait occupé Louis XIV fait aujourd'hui partie de l'appartement public. Il y resta quelques moments avec sa famille, puis chacun des princes se retira chez lui, et Charles X, demeuré seul avec le maître et la maîtresse du lieu, leur adressa ces paroles : « Je ne veux pas qu'on fasse la guerre civile en France, et qu'on y verse du sang pour moi ; je m'éloigne. Mon regret est de n'avoir pas pu la rendre heureuse, car ça toujours été mon vœu le plus cher ; je voulais sa puissance et sa tranquillité : tout mon désespoir est l'état dans lequel je la laisse. Que va-t-il arriver? Le duc d'Orléans lui-même n'est pas certain d'avoir dans quinze jours la tête sur ses épaules. On m'assure que tout Paris marche contre moi ; je ne m'en suis pas fié cependant au rapport des commissaires : quand ils ont été sortis, j'ai rappelé Maison et je lui ai dit : « Je vous demande de « me dire, foi de soldat, si ce qu'ils « m'ont dit est vrai ; » il m'a répondu : « Ils ne vous ont dit que la moi« tié de la vérité. »

« La première cour du château se trouvait remplie par les voitures, les chevaux de main et des soldats couchés par terre. Dans la deuxième étaient quelques voitures encore avec la compagnie des cent suisses qui bivouaquait sur le pavé, et dont les officiers déchirèrent et se partagèrent le drapeau. De temps à autre, des détonations lointaines faisaient appréhender une attaque de nuit, mais ces détonations provenaient de quelques soldats qui déchargeaient leurs armes. Enfin le tumulte s'apaisa peu à peu et le silence reprit par degrés l'empire qui lui appartient pendant la nuit.... Le lendemain à 10 h., Charles X entendit la messe dans la chapelle du château. Ce fut dans cette petite chapelle que l'infortuné monarque offrit à Dieu le sacrifice de la couronne qui lui était si douloureusement arrachée. C'est en effet à Maintenon que Charles X cessa véritablement de régner : c'est là qu'il licencia la garde royale et les cent suisses, ne gardant pour escorte que les gardes du corps qui l'accompagnèrent jusqu'à Cherbourg. Après la messe, le roi remonta un instant dans sa chambre, et, à 11 h., le cortége se remit en route, laissant dans les âmes une impression ineffaçable, et attachant à ces lieux déjà pleins de souvenirs une nouvelle et triste célébrité. »

Le *parc*, qui s'étend derrière le château, est magnifique. Jean Cottereau y avait établi des jardins fruitiers et des potagers ; Mme de Maintenon le fit agrandir ; le Nôtre y dessina un parterre, construisit le grand canal passant sous l'aqueduc et planta les deux grandes avenues que l'on y voit encore. Trente ponts jetés sur les canaux, sur la Voise et sur l'Eure, relient entre elles de larges prairies, ombragées çà et là par des massifs et par des arbres de haute futaie. Mais ce qui rend surtout ce parc remarquable, ce sont les ruines importantes du gigantesque aqueduc sur lequel Louis XIV avait entrepris de faire passer les eaux de l'Eure pour les amener dans les jardins de Versailles.

Cet **aqueduc**, destiné à réunir les deux collines entre lesquelles s'étend la vallée de Maintenon, devait être construit en maçonnerie, sur une longueur d'environ 4600 mèt. Au plus profond de la vallée, il devait s'élever sur 3 rangs d'arcades. Le 1er rang, le seul qui ait été construit, est composé de 47 arcades de 13 mèt. d'ouverture chacune sur 14 mèt. 60 c. de profondeur, et 975 mèt. de longueur totale. La hauteur des arches varie suivant l'inclinaison du sol ; les plus hautes atteignent 25 mèt. Les piles sont armées d'un contre-fort de 2 mèt. de saillie sur 8 mèt. de hauteur. L'élévation totale de ce 1er étage est de 30 mèt.

Le 2e rang aurait été composé de 195 arcades, ayant environ 4000 mèt. de longueur; elles auraient eu la même largeur et la même profondeur que les 47 premières, sur 27 mèt. d'élévation. Le 3e rang devait compter, sur 4645 mèt. de longueur, 390 arcades, ayant seulement 14 mèt. de hauteur et dont 2 auraient répondu pour la largeur à une arcade des rangs inférieurs. L'élévation totale de l'édifice aurait été de 72 mèt.

C'est au 3e étage, dans un canal de 2 mèt. de largeur sur 1 mèt. de profondeur, que devait couler la rivière. Des corridors bordés d'un parapet se seraient étendus de chaque côté de ce canal, qui aurait été couvert d'une voûte de pierre sur toute sa longueur. Les fondations de ce colossal monument ont 5 mèt. de profondeur.

Ces immenses travaux furent commencés en 1684 et continués avec la plus grande activité jusqu'en 1688. 30 000 ouvriers y furent employés; un tiers seulement était composé de maçons et d'ouvriers ordinaires, le reste de soldats, que Louis XIV voulait occuper, pendant la paix, à des travaux utiles, pour les tenir en haleine et les préserver des dangers de l'oisiveté. Un grand nombre y périrent « pour avancer de quelques années les plaisirs du roi, » a dit Mlle de la Fayette. La guerre de 1688 interrompit heureusement l'exécution de cet aqueduc, dont les travaux abandonnés ne furent jamais repris.

Louis XV entreprit de démolir l'aqueduc pour en employer les matériaux, dans les environs de Dreux, au château de Crécy, qu'il donna à Mme de Pompadour. Il fit détruire ainsi les trois premières arcades, dont il ne reste que les piles. Toutes les autres mutilations ont été faites pendant et depuis la Révolution.

L'*église* paroissiale, dédiée à saint Pierre et construite sous Louis XIV, en 1687, mérite seulement une mention, ainsi que l'*hôtel de ville* de Maintenon.

[Corresp. pour : — (11 kil.) Gallardon (*V.* ci-dessus) et (12 kil.) Nogent-le-Roi (*V.* l'*Itinéraire de la France*, NORMANDIE, par AD. JOANNE.)]

En quittant la station de Maintenon, on franchit la rivière de Voise et sa jolie vallée sur un magnifique *viaduc* de 32 arches. Puis on laisse à dr. le hameau de *Maingournois* (500 h.) et le beau *moulin de la Folie*, construit par M. le duc de Noailles, à l'endroit où l'Eure entre dans le parc de Maintenon pour passer sous l'aqueduc. Près du moulin est la *ferme de la Folie*, ancien petit manoir féodal encore flanqué de ses tourelles gothiques. Plus loin, la route de Chartres est bordée de nombreux monuments druidiques, semés au pied d'un coteau qui porte les vestiges encore distincts d'un *oppidum* gaulois, appelé le *camp de César*. Sur le coteau qui domine la vallée de l'Eure, se trouvent le hameau et le domaine de *Grogneul*, que Louis XIV donna à Mme de Maintenon pour la dédommager des dégâts que la construction de l'aqueduc avait occasionnés dans sa propriété de Maintenon.

Le chemin de fer traverse *Méroisins*, v. de 349 hab., où se voit encore la petite maison de Collin d'Harleville, dont la porte est surmontée du buste du poëte. A dr. se montre ensuite *Saint-Piat* (784 hab.). L'*église* de ce village renferme un *sarcophage chrétien* du IVe s., en marbre blanc, sur lequel sont sculptées les figures des douze Apôtres (mon. hist.).

Côtoyant la vallée de l'Eure, on laisse à g. *Soulaires*, v. de 464 hab.

78 kil. *Jouy*, v. de 1050 hab., sur l'Eure, possède une *église* du XVe s., et un *château* entouré d'un parc. Des carrières de marne sont exploitées sur son territoire.

A 3 kil. environ de Jouy, le chemin de fer longe à dr. le village de *Saint-Prest* (1131 hab.), qui possède un *château* et une *église* dont quelques parties datent du XIIIe s. Dans

les carrières de Saint-Prest ont été trouvés, en 1849, des ossements d'animaux fossiles de diverses espèces, dont plusieurs éléphants. Décrivant de fortes courbes, la voie se rapproche de l'Eure, dont la rive g. est dominée par le v. de *Lèves* (1200 hab.), bâti sur une colline. Les Romains avaient fait de cette hauteur le point de départ de leurs mesures itinéraires dans les Gaules. Sur le territoire de la commune se trouve une *grotte* ou caverne qui servit, dit-on, aux Druides. Dans le val, fut fondée, au XIIe s., l'abbaye de *Josaphat*, dont il reste quelques bâtiments occupés par l'asile d'Aligre. Cet asile comprend l'*hôpital Marie-Thérèse*, créé en 1818 pour les incurables du départ. d'Eure-et-Loir, et l'*asile d'Aligre* proprement dit, fondé en 1828 par M. et Mme d'Aligre, pour 200 vieillards et 100 enfants. La chapelle a été reconstruite en 1844. Près de l'asile coule la *fontaine* de *Miscouard*, que les Druides regardaient comme sacrée.

La cathédrale de Chartres, surmontée de ses deux flèches, se montre au loin, au milieu des arbres qui entourent la ville. La voie ferrée franchit l'Eure sur un pont de 3 arches, et, décrivant une nouvelle courbe vers la dr., traverse le *faubourg Saint-Jean* sur un beau viaduc de 18 arches à plein cintre, avant d'atteindre la gare de Chartres établie sur de hauts remblais, au milieu du ravin des *Vauroux*.

88 kil. **Chartres.**

Renseignements généraux.

BUFFET à la gare.

OMNIBUS : — 50 c. le jour, par voyageur, avec ou sans bagages ; 60 c. la nuit.

HÔTELS : — *Grand hôtel du Duc-de-Chartres ; — de France ; — du Grand-Monarque et de la Poste-aux-Chevaux*, tous trois sur la place des Épars ; — *hôtel et restaurant de l'Ouest*, place de l'Embarcadère, en face de la gare ; déjeuners et dîners à 2 fr., à 2 fr. 25 c. et à la carte ; voitures à volonté.

CAFÉS : — du *Duc-de-Chartres ; — de France ; — du Grand-Monarque ; — du Commerce*, place des Épars ; — *Français*, à l'angle du boulevard Saint-Michel et de la rue Régnier.

BAINS : — *de la Ville-de-Chartres*, rue des Fossés-Sainte-Foy, en face du boulevard des Épars, près de l'hôtel de France.

POSTE AUX LETTRES. — Place Collin-d'Harleville.

LIBRAIRE : — *Petrot-Garnier*, place des Halles, 16 et 17.

DIRECTION. — En face de la gare du chemin de fer s'étend la *place de l'Embarcadère*, en forme de demi-ellipse, et d'où la belle *rue Jean-de-Beauce* conduit au *boulevard des Épars*, bordé à dr. par le *Marché-aux-Chevaux*, à g. par la *rue des Fossés-Sainte-Foy*. Dès la sortie de la gare, l'immense vaisseau de la cathédrale, surmonté de ses deux hauts clochers, attire l'attention sur la g. Les voyageurs pressés de visiter la basilique pourront traverser (à g. en arrivant sur le boulevard des Épars) la *place Châtelet*, et, laissant à g. encore la belle *promenade de la Butte-des-Charbonniers*, gagner, par la *rue du Bœuf-Couronné*, la *rue du Cheval-Blanc* (à g.), que deux ou trois ruelles (toujours sur la g.) mettent en communication avec le *cloître Notre-Dame*.

Les touristes qui disposeront de plus de temps feront bien de suivre le boulevard des Épars jusqu'à la *place* du même nom, que décore la statue de Marceau et qu'entourent la gendarmerie et les principaux hôtels. A g. de cette place (en face de la statue) s'étend la ville proprement dite, l'ancienne Chartres, avec ses rues étroites, tortueuses, et ses vieilles maisons. Les boulevards qui entourent cette partie de la ville la séparent complétement des nouveaux quartiers et des faubourgs.

Presque à l'angle du boulevard des Épars et de la place, à l'entrée de la rue des Fossés-Sainte-Foy, la *rue Collin-d'Harleville* renferme la charmante chapelle des PP. Maristes, ancienne église Sainte-Foy, et conduit à la cathédrale par la *place Collin-d'Harleville* (préfecture) et la rue du Cheval-Blanc.

En face de la statue de Marceau s'ouvre la *rue des Épars*, qui se bifurque presque immédiatement pour former les *rues du Bois-Merrain* (à dr.) et *du Grand-Cerf* (à g.). Cette dernière offre (n° 32) l'une des anciennes maisons les plus curieuses de Chartres. Les *rues du Soleil-d'Or* et *des Trois-Maillets*, qui lui font suite, aboutissent, en face de la *place Billard*, dans la *rue des Changes* (maison curieuse), d'où l'on peut gagner, à g., le cloître

Notre-Dame et la cathédrale, à dr., l'église Saint-Aignan, par la *rue des Grenets*. Si l'on prend à dr., entre la rue des Changes et la rue des Grenets, une voie rapide, appelée *rue Porte-Cendreuse*, on arrive bientôt à un carrefour, d'où la *rue Saint-Pierre* (la 2e à dr.) conduit à l'église du même nom, très-digne d'une visite, tandis qu'à g. la *rue des Écuyers* (anciennes maisons) descend vers la *rue du Bourg* (la 3e à dr.), qu'il faut suivre pour aller voir l'Eure, la *porte Guillaume* et les anciens fossés de la ville. Tournant alors à dr., sur le *boulevard Morard*, on remonte par le *boulevard de la Courtille*, que bordent à dr. la caserne de cavalerie, à g. le *faubourg Saint-Brice*. Au delà de la *place Saint-Michel*, commence le *boulevard Saint-Michel*, où l'on remarque, à g., le vaste bâtiment de l'école chrétienne de Saint-Ferdinand, à dr., le tribunal de Commerce, puis à g. encore le théâtre, récemment élevé en avant du nouveau *quartier des Petits-Blés*. Le boulevard Saint-Michel ramène le promeneur sur la place des Épars, en face du boulevard des Épars, d'où l'on fera bien, avant de reprendre le chemin de fer, de gagner la butte des Charbonniers, pour jouir d'un beau coup d'œil sur le viaduc du faubourg Saint-Jean et voir (à dr., le long de la promenade) la partie la mieux conservée des anciennes murailles d'enceinte de Chartres.

Situation. — Aspect général.

Chartres, V. de 19 531 hab., est située sur une colline de la rive g. de l'Eure. La ville proprement dite est entourée de larges et beaux boulevards, appelés le *Tour-de-Ville*, qui suivent presque partout le périmètre déterminé par les anciens murs d'enceinte; mais elle est percée de rues étroites et tortueuses, dont la plupart offrent, sur le versant de la colline qui regarde la rivière, une pente extrêmement rapide. Plusieurs de ces voies sont tellement escarpées qu'il a fallu les couper d'escaliers ou y établir une succession de plans inclinés appelés *tertres*, qui multiplient pendant l'hiver les dangers de la circulation. Ces rues renferment, il est vrai, un grand nombre de maisons anciennes, avec étages en encorbellement et pignons aigus; mais un petit nombre seulement de ces maisons méritent d'attirer l'attention. Au delà des boulevards, s'étendent les faubourgs et de nouveaux quartiers, dont les rues larges et droites contrastent par leur régularité avec celles de l'ancienne ville; malheureusement ces nouveaux quartiers et ces faubourgs manquent d'animation. Ce sont, en partant du chemin de fer et en passant par la place des Épars, la plus belle et la plus vaste place de Chartres : le *quartier Châtelet* ou *de l'Embarcadère*; — le *faubourg des Épars*, qui renferme l'école normale; — le *faubourg Bonneval*, où a été construit le nouvel hôtel-Dieu; — le *quartier des Petits-Blés*, où s'élève la nouvelle salle de spectacle; — et le *faubourg Saint-Brice*, au centre duquel est situé le grand hospice du même nom. A l'E. et au N. E., sur la rive dr. de l'Eure, et au delà des anciens fossés qu'alimente encore cette rivière, se trouvent les maisons plus ou moins bien groupées des *faubourgs de la Grappe*, *de Saint-Chéron* (petit séminaire), *de la Porte-Guillaume* et *des Filles-Dieu*. Au N., entre l'Eure, qui forme en cet endroit plusieurs îles, et le chemin de fer qui traverse le *faubourg Saint-Jean*, s'étendent, dans le *faubourg Saint-Maurice*, les vastes jardins de la Société d'horticulture et plusieurs communautés religieuses : dames de la Visitation, du Sacré-Cœur, de Bon-Secours, des Carmélites, de Notre-Dame et Petites Sœurs des Pauvres.

Telle qu'elle est, la ville de Chartres mérite assurément la visite des étrangers. Outre sa magnifique cathédrale, dont la renommée est universelle, les archéologues et les touristes verront avec intérêt les églises Saint-Pierre, Sainte-Foy, Saint-Brice, l'ancienne église de Saint-André, la maison de Loëns, l'hôtel de ville, les vieilles maisons des rues du Grand-Cerf, des Changes, des Écuyers et Chantault, la Porte-Guillaume et la

partie des murailles d'enceinte que longe la belle promenade de la Butte-des-Charbonniers, etc.

Histoire.

Chartres est assurément l'une des plus anciennes villes de la France. Six cents ans avant Jésus-Christ, les Carnutes faisaient partie de ces émigrations gauloises qui passèrent les Alpes et fondèrent les villes de la Gaule cisalpine. A l'époque de la conquête des Gaules par César, Chartres était, sous le nom d'*Autricum*, un des principaux centres de la religion des Druides. Pendant la période gallo-romaine et sous les deux premières races des rois de France, elle fut célèbre par la hauteur et la solidité de ses murailles, qui lui méritèrent le surnom de *ville de pierre*. Sous le régime féodal, Chartres fut érigée en comté, dont le premier possesseur connu avec certitude est le célèbre Thibaut le Tricheur, comte de Champagne, de Blois et de Tours, en 922. Au XIIIe s., le comté de Chartres appartenait à Jeanne de Châtillon, qui le vendit, en 1286, à Philippe le Bel. Ce prince le donna en apanage à son frère Charles de Valois; mais le comté de Chartres fit retour à la couronne en 1346. François Ier l'érigea en duché en 1528, en faveur de sa belle-sœur, Renée de France, duchesse de Ferrare. Louis XIII, en 1623, le racheta d'Henri de Savoie et le fit entrer dans l'apanage de son frère Gaston. Louis XIV le donna au duc d'Orléans, son frère, et depuis lors, les fils aînés des ducs d'Orléans ont porté le nom de ducs de Chartres, qui n'est plus aujourd'hui qu'un titre honorifique.

La ville de Chartres, brûlée par les Normands en 858, fut de nouveau incendiée par ces barbares, sous la conduite de Rollon, en 911. Toute résistance semblait inutile, lorsque l'évêque Gousseaume parut sur les murailles portant en guise de bannière la relique dite la sainte chemise de la Vierge. Au même instant des corps de Bourguignons et de Francs, arrivant au secours de la ville, mirent les Normands en déroute, dans la plaine qui a conservé le nom de *Pré des Reculés*. Chartres fut prise par les Bourguignons sous Charles VI (1417), et reprise par Dunois en 1432, grâce aux intelligences que lui avaient ménagées deux marchands de sel de Chartres, Bouffineau et Lesueur, revenant d'Orléans. Ceux-ci s'étant présentés à la porte Saint-Michel, avec plusieurs charrettes chargées de tonneaux qui, suivant leur déclaration, contenaient du sel et des aloses, les gardes la leur ouvrirent avec d'autant moins de difficultés qu'ils étaient habitués à les voir souvent passer et repasser comme marchands et bourgeois de Chartres, et que plusieurs d'entre eux avaient été gagnés. Le pont-levis abaissé, les prétendus charretiers jettent le fouet, et, l'épée haute, se précipitent dans la ville. En même temps les couvercles des tonneaux se lèvent et l'on en voit sortir des soldats qui se ruant, tous ensemble, sur les Bourguignons et les Anglais, les chassent devant eux l'épée dans les reins. Dunois profita de cette diversion pour attaquer, par un autre point, la ville, qui tomba bientôt en son pouvoir.

Chartres fut de nouveau investie par les Huguenots, sous les ordres du prince de Condé, en 1568; les efforts de leur artillerie furent principalement dirigés contre la porte Drouaise, que surmontait une statue de la Vierge, à la mystérieuse puissance de laquelle les habitants attribuèrent leur salut. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Huguenots se retirèrent au moment même où, la brèche faite, ils allaient tenter l'assaut, et que, en mémoire de cet événement, une chapelle, dédiée à Notre-Dame de la Brèche, fut élevée près de l'emplacement du pan de muraille abattu.

Chartres soutint un dernier siége contre Henri IV, auquel elle se rendit en 1591. Le roi fut reçu devant la porte Saint-Michel par une députation qui lui apportait les clefs de la ville. S'il faut en croire l'historien Mathieu, dont le récit est réputé apocryphe, le premier échevin commença une longue harangue pour prouver que la ville appartenait au roi de par le droit divin et le droit civil : « Ajoutez le droit canon, s'écria Henri IV, en poussant son cheval en avant, et laissez-nous passer. » Ce prince, après son abjuration, revint se faire sacrer dans la cathédrale de Chartres, en 1594.

Aujourd'hui, Chartres est le chef-lieu du départ. d'Eure-et-Loir, le siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Paris, d'un tribunal de première instance, d'une cour d'assises et d'un tribunal de commerce. Elle est aussi le chef-lieu de la 8e subdivision de la 1re division militaire et de la 2e légion de gendarmerie.

Monuments religieux.

La cathédrale de Chartres, dédiée à la sainte Vierge, occupe le point le

CHARTRES

France (Bretagne) par AD. JOANNE — Paris HACHETTE & Cie

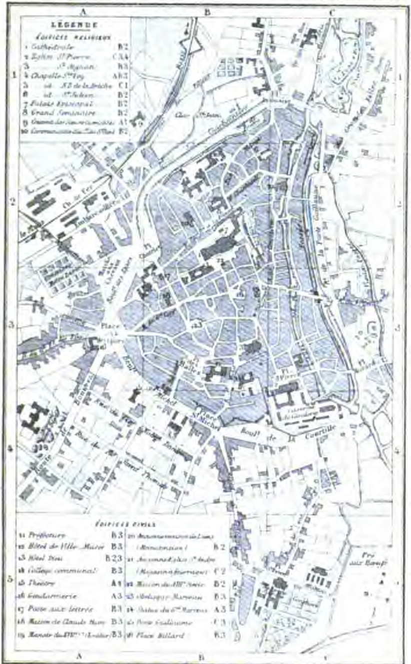

Dessiné par Augte

Mètres

Digitized by Google

plus élevé de la ville ; aussi, des plaines de la Beauce la découvre-t-on tout entière à de très-grandes distances, surmontée de ses deux clochers élancés, si différents de styles. Suivant l'opinion populaire, les clochers de Chartres, unis à la nef d'Amiens, au chœur de Beauvais et au portail de Reims, formeraient la plus belle église du monde. D'après les connaisseurs, la cathédrale de Chartres, tout entière, si elle eût été terminée et que l'on n'y remarquât aucune différence de style, serait l'expression la plus complète de la pensée chrétienne et artistique du moyen âge.

La tradition rapporte que la cathédrale de Chartres fut bâtie au-dessus d'une grotte mystérieuse, dans laquelle les Druides, inspirés peut-être par une croyance transmise d'âge en âge ou par la connaissance d'une prophétie d'Isaïe, avaient érigé une statue en bois « à la Vierge qui devait enfanter. » Lorsque saint Savinien et saint Potentien, envoyés, dit-on, dans les Gaules par l'apôtre saint Pierre, vinrent prêcher l'Évangile aux Carnutes, ils élevèrent sur la grotte une modeste église épiscopale, détruite bientôt par Quirinus, gouverneur d'*Autricum* pour l'empereur Claude. Quirinus, persécutant les chrétiens, faisait jeter les corps des martyrs au fond d'un puits creusé dans la grotte sacrée et nommé ensuite le *puits des Saints-Forts*. Un nouveau temple, édifié lors de la paix de l'église, sous Constantin, fut brûlé par les Normands, au IXe s.

D'autres incendies et les ravages de la guerre atteignirent encore plusieurs fois l'église de Chartres jusqu'au temps de l'illustre évêque Fulbert. Ce prélat jeta, en 1020, les fondations d'une nouvelle basilique, dont les cryptes furent achevées en moins de deux ans. En 1115 furent jetés les fondements des deux clochers ; mais le clocher du S. était à peine terminé et celui du N. ne s'élevait encore qu'à la hauteur du comble de l'église, lorsqu'un quatrième incendie la détruisit, au mois de juin 1194, ne laissant subsister que les galeries souterraines et les clochers.

L'évêque Regnault de Mouçon, encouragé, ainsi que ses diocésains, par les chaleureuses exhortations du cardinal Mélior, légat du pape Célestin III, commença sur-le-champ la reconstruction de son église, qui fut consacrée, en 1260, par l'évêque Pierre de Mincy, en présence de saint Louis et de toute la famille royale. Toutefois, suivant M. l'abbé Bulteau, à l'excellente *Description* duquel nous empruntons la plupart de ces détails, la statuaire des deux porches latéraux ne fut terminée que vers 1280; la sacristie date de la même époque. Les trois pignons de la cathédrale appartiennent au commencement du XIVe s. La chapelle de Saint-Piat fut érigée au chevet en 1349, par ordre du chapitre, avec le produit des offrandes faites au saint patron. La chapelle de Vendôme, au côté S. de la nef, a été ajoutée en 1413. La flèche du clocher vieux (à dr. du portail) remonte à la fondation primitive du XIIIe s.; mais celle du clocher neuf (à g.), dont l'admirable travail est dû à Jean Texier, dit Jean de Beauce, fut commencée seulement en 1507 et terminée en 1513.

Le 4 et le 5 juin 1836, un violent incendie, causé par l'imprudence de deux ouvriers plombiers occupés à la réparation de la toiture, dévora, en cinq heures, la magnifique charpente en chêne qui supportait le toit en plomb de la cathédrale et que le peuple appelait la *forêt*. Les beffrois des deux clochers, remarquables par l'art et l'élégance de leur construction, furent également consumés, et toutes les cloches fondues. M. Sauzet, alors ministre des cultes, obtint immédiatement des Chambres des allocations considérables, qui, portées successivement au chiffre total de 1 185 028 fr., ont permis de remplacer la charpente détruite par une charpente en fer et en fonte et le toit de plomb par une couverture de cuivre.

Depuis un certain nombre d'années, la cathédrale de Chartres est l'objet de réparations, qui auront pour résultat de faire disparaître peu à peu la trace des dégradations causées par le temps ou par les hommes. Ces travaux, dirigés d'abord par Lassus, sont aujourd'hui confiés à M. Bœswilwald.

La cathédrale de Chartres est construite tout entière en pierres provenant des carrières de Berchères, à 8 kil. de la ville, sur la route d'Orléans. « Les architectes de la cathédrale chartraine, dit M. Viollet-le-Duc (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* XIe *au* XVIe s.), qui avaient la faculté de se procurer

des pierres énormes, usèrent franchement de cette ressource, mais cependant avec mesure et discernement. Les soubassements de cet édifice gigantesque sont apparents presque au niveau de la crypte, du côté du N. C'est là que l'on peut se faire une idée exacte de l'énergie et de la grandeur de cette architecture. En effet, vous voyez des blocs de pierre qui n'ont pas moins de 2 à 3 mèt. de longueur, sur 1 mèt. de hauteur, amoncelés les uns sur les autres jusqu'au niveau du sol de l'église. De grands linteaux, soulagés par des corbeaux puissants, terminent les ouvertures et rappellent certains monuments pélasgiques.... Au-dessus de ces empâtements, qui paraissent devoir résister à toutes les causes possibles de destruction, la construction reprend peu à peu des dimensions plus ordinaires ; mais cependant, jusqu'aux dernières corniches de l'édifice, cette pierre si rugueuse, que l'on trouve en grands blocs et qui résiste aux plus fortes pressions, a donné à l'architecture de la cathédrale un caractère énergique, rude et grand, qui frappe l'imagination. C'est là l'œuvre de gens entreprenants et maîtres de la matière. »

L'ensemble de l'édifice offre la forme d'une croix latine, dont l'abside est tournée vers l'E.-N. La **façade principale**, à l'O., est plus remarquable par la grandeur de ses proportions que par la richesse de sa décoration. Précédée d'un perron de six marches, et flanquée à dr. et à g. de tours surmontées de flèches, elle se compose d'un triple portail, au-dessus duquel s'ouvrent trois fenêtres ogivales, surmontées d'une rose splendide, d'une balustrade ajourée, d'une galerie ornée de seize statues de rois, et d'un pignon dont le gable renferme, dans une niche, la statue de la *Vierge mère*, entre deux anges porteurs de flambeaux. Au sommet de l'angle, se trouve la figure du *Christ bénissant*.

Le *portail*, dont les trois baies donnent entrée dans la nef principale, est décoré de 719 statues ou statuettes, distribuées sur les parois, les chambranles, les tympans et les voussures. L'ensemble de ces sculptures représente la *Vie de Jésus-Christ*. Sur les chapiteaux sont sculptées les principales scènes de son *Enfance* et de sa *Vie publique;* dans le tympan de la baie latérale de g., l'*Ascension*. La porte du milieu est consacrée à la *Glorification du Christ*, entouré des Évangélistes, des Apôtres, des vieillards de l'Apocalypse, des Prophètes, et de 19 statues colossales de saints et de saintes. Le tympan et la voussure de la baie latérale de dr. sont consacrés à la *Vierge*. On y voit aussi les représentations allégoriques des *Arts* et des *Sciences*. A la voussure de la porte de g. se remarquent un *Zodiaque* et la représentation allégorique des douze *Mois* de l'année.

A dr. de la façade principale s'élève le **clocher Vieux**. Il attire moins l'attention du vulgaire que le clocher voisin, et pourtant c'est, de l'aveu des connaisseurs, l'une des œuvres les plus admirables de l'architecture française. « En effet, dit M. Viollet-le-Duc, on est d'abord frappé de l'unité, de la grandeur qui règnent dans l'ensemble. Partant du soubassement, on arrive au sommet de la flèche, sans brusque arrêt, sans que rien vienne interrompre la forme générale de l'édifice. Ce clocher, dont la base est pleine, massive et sans ornement, se transforme, à mesure qu'il s'élance, en une flèche aiguë à huit pans, percés de lucarnes, sans qu'il soit possible de dire où cesse la construction massive et où commence la construction légère. » A la naissance de la flèche, quatre frontons aigus ornent les quatre pans de la tour. La flèche est en pierre tendre, taillée en écailles imbriquées. Vers le haut, s'ouvre une lucarne carrée, d'où part une échelle en fer, qui permet de monter jusqu'au globe en cuivre

doré, dans lequel est plantée la croix. A la base de la tour, sur la face méridionale, on remarque trois statues: la première représente un *Ange* qui sert de méridien et tient entre ses mains un cadran solaire ; la deuxième est connue sous le nom de l'*Ane qui vielle* (il pince de la harpe); la troisième, appelée à tort par les Chartrains la *Truie qui file* (c'est un vérat), est horriblement mutilée.

Le clocher septentrional, ou **clocher Neuf**, date, jusqu'à la hauteur de la galerie des rois, de la même époque que le clocher Vieux. Les bases des deux tours paraissent d'abord presque semblables; elles diffèrent néanmoins l'une de l'autre par un grand nombre de détails. Le clocher se divise dans toute sa hauteur en sept étages voûtés en pierre. C'est au troisième étage que commencent les constructions du XVI[e] s. Jean de Beauce, qui en donna le plan et en conduisit l'exécution, reçut pour son salaire 7 sous 6 deniers par jour. Le quatrième et le cinquième étages, de forme octogonale, renferment six cloches, toutes modernes et beaucoup trop petites pour une cathédrale comme celle de Chartres. Ces étages sont percés de baies ogivales à meneaux flamboyants. Le cinquième est, en outre, entouré d'une riche galerie avec balustrades, clochetons et statues. Une décoration du même genre indique le sixième étage, où se tiennent les guetteurs. Enfin le septième étage, auquel aboutit un escalier de 378 marches, est formé d'une lanterne octogonale, percée de 16 arcades à tympans trilobés et surmontées de frontons triangulaires. La cloche du tocsin, qui sert aussi de timbre à l'horloge, est placée dans cet étage. Fondue en 1520, elle mesure 6 mèt. 16 cent. de circonférence et pèse environ 5000 kilogr. Une pyramide octogonale en écailles imbriquées, et dont les arêtes sont bordées de crosses végétales, termine la flèche. Un vase en bronze supporte, depuis 1690, la croix qui domine l'édifice, et à laquelle on arrive par une échelle de fer placée à l'extérieur.

Près du clocher Neuf, au N. de la cathédrale, un petit pavillon carré, du XVI[e] s., renferme l'*horloge*. Récemment restauré, il a été orné de peintures et de dorures.

C'est surtout à l'extérieur des parties latérales et aux porches du N. et du S. que les architectes du XIII[e] s., et plus tard ceux du XIV[e] s., ont déployé toute leur habileté et tout le luxe de leur merveilleuse ornementation. Rien n'égale la puissance et la hardiesse des trente contre-forts qui soutiennent la cathédrale. Ces contre-forts, en forme de piliers carrés, très-saillants à la base, sont divisés en plusieurs étages par des retraits ornés de niches (statues d'évêques et d'abbés) et de frontons aigus. Des galeries bordées d'une balustrade en pierre, composée d'arcs trilobés, font le tour de l'édifice à la naissance des toits des collatéraux et de la nef principale; à l'extrémité E. du grand comble, un ange colossal, en bronze doré, sert de girouette.

Les portails qui terminent chaque extrémité du transsept sont tout ce que le moyen âge gothique nous a laissé de plus admirable, tant pour la beauté de l'architecture que pour la fécondité de la statuaire.

La **façade du N.**, précédée d'un large perron de 13 marches, offre un porche formant saillie et comprenant lui-même deux nefs percées de baies ogivales, correspondant à trois portes qui s'ouvrent sur la nef centrale et les bas côtés du transsept. Au-dessus du porche, la façade comprend une balustrade servant de soubassement à une galerie de cinq fenêtres, une grande rose avec huit niches remplies de statues, une galerie couverte, une balustrade découpée en quatre-feuilles, et enfin un pignon aigu décoré d'une statue sous un dais. Toute cette façade, jusqu'à la galerie couverte, date du XIII[e] s.; le

reste est du XIV^e. Le porche est depuis longtemps en très-mauvais état, et il a fallu l'étayer solidement pour l'empêcher de tomber en ruine. Lassus se proposait d'en faire démonter pierre par pierre les trois voussures, de remplacer les linteaux brisés et de rétablir ensuite le tout dans son premier état. Cette opération délicate, et d'autant plus dispendieuse qu'il faudra l'étendre au porche du S., a été ajournée faute de fonds.

Nous ne pouvons mentionner une à une toutes les statues qui embellissent l'extérieur de la cathédrale de Chartres et dont quelques-unes ont subi des mutilations regrettables. Sans compter les figures de simple ornementation, les mascarons, les corbeaux, les gargouilles, etc., on trouve 1800 statues historiques ou symboliques, d'une hauteur variant entre 22 cent. et 3 mèt., se dressant sur les colonnes, sur les piliers, sur les trumeaux, posées dans des niches et sur des contre-forts, rampant sous les voussures, tapissant les tympans et les murailles. Le porche du N., à lui seul, compte plus de 700 statues ou statuettes. Il nous suffira de dire que les principales sculptures de ce porche représentent la *Vie de la Vierge*, sa mort et son Assomption, les *Précurseurs du Messie*, l'*Arbre de Jessé*, la *Création*, les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, les *Béatitudes* de l'âme et du corps, les *princes* et *princesses* bienfaiteurs de l'église, etc. Le trumeau de la porte centrale porte la statue colossale de *sainte Anne* tenant dans ses bras Marie enfant.

La **façade du S.**, de la même époque que la façade du N., offre à peu près la même disposition. Le porche, auquel on accède par un perron de 17 marches, est consacré au *Jugement dernier*. *Jésus-Christ* y est représenté entouré de la *Vierge*, des *Apôtres*, des neuf chœurs des *Anges*, des *Martyrs*, des *Confesseurs*, des *Prophètes*, des *Vierges*, etc. Au trumeau de la porte principale est adossée la statue du *Christ bénissant*. Le pignon de chaque baie du porche est orné d'une niche élégante abritant une statue. L'entablement est surmonté d'une riche galerie avec dais et pinacles renfermant 18 statues colossales des *Rois de Juda*.

Chacune des façades du transsept est flanquée de deux **tours** carrées, formées d'un étage voûté en pierre et percées de 6 ou de 8 baies ogivales, très-élevées, ornées de colonnettes et d'archivoltes avec des têtes grimaçantes. A la naissance de la courbure de l'abside s'élèvent deux tours semblables. Aucune de ces six tours n'est achevée; elles devaient recevoir encore un étage octogonal et une flèche. A l'un de leurs angles est adossé un escalier à vis. Deux de ces escaliers sont terminés; ce sont ceux des tours qui flanquent le portail du S. Ils sont renfermés dans de petites tourelles octogonales, surmontées d'une pyramide en pierres imbriquées et atteignant la hauteur du pignon du transsept.

C'est du côté du S. que l'on découvre le mieux l'ensemble de la cathédrale et c'est de ce côté seulement que l'on peut voir l'extérieur de la *chapelle de Saint-Piat* (XIV^e s.), parallélogramme parfait bâti en hors d'œuvre derrière l'abside de l'église. Cette chapelle, soutenue par six contre-forts massifs, est accompagnée à son extrémité E. de deux tours rondes recouvertes en ardoises. Une flèche élégante, qui s'élevait au milieu du comble, a été détruite en 1793.

L'**intérieur** de la cathédrale, dont l'ensemble offre une parfaite harmonie, comprend : une nef principale et un transsept, accompagnés l'un et l'autre de deux bas côtés; un chœur et un sanctuaire, entourés d'un double collatéral; sept chapelles absidales. La nef compte sept travées ogivales; le transsept, deux; et le chœur avec le sanctuaire, sept; en tout seize travées. Les piliers, de forme

ronde, sont cantonnés de quatre colonnes légèrement engagées; les chapiteaux sont généralement ornés d'un double rang de crosses végétales. Audessus des arcades et tout autour de l'édifice, règne un *triforium* comprenant, dans chaque travée, cinq arcades ogivales supportées par de légères colonnettes. Les fenêtres supérieures sont formées de lancettes géminées, surmontées d'une rosace à huit feuilles. Du milieu des piliers des arcades inférieures s'élancent de belles colonnes, qui, sur leurs chapiteaux de feuillage, vont recevoir les nervures arrondies des voûtes à clefs pendantes. Les collatéraux de la nef offrent une disposition analogue, mais l'harmonie du bas côté méridional a été gâtée par l'addition de la chapelle de Vendôme, au XVe s. Autour du chœur, les voûtes des collatéraux reposent sur de grosses colonnes isolées, rondes ou octogonales.

Le **chœur**, le plus vaste qu'il y ait en France (38 mèt. 34 c. de longueur, sur plus de 16 mèt. de largeur), était autrefois séparé de la nef par un magnifique jubé de la fin du XIIIe s. En 1763, ce jubé, qui menaçait ruine, fut détruit par les chanoines, avec la permission de l'évêque. Les débris servirent de gravois pour niveler le sol de la cathédrale, et de gracieux bas-reliefs, après avoir été mutilés, firent office de dalles pour repaver les trois entrées du chœur. C'est là que Lassus les a retrouvés (1849) en faisant fouiller le sol. En revanche, les chanoines élevèrent à la place du jubé deux massifs en pierre de Tonnerre, réunis par une grille et ornés de sculptures de mauvais goût. Ces massifs, qui masquaient presque complétement la vue du chœur aux fidèles réunis dans la nef, viennent de disparaître également (août 1866). Autour du chœur, s'étend une **clôture**, l'une des plus riches que l'on puisse voir. Les colonnettes, les arcades, les frontons, les clochetons, les aiguilles, les statuettes s'y pressent et s'y unissent étroitement. Dans la partie supérieure, sous des dais sculptés, quarante groupes historiés, composés de statues presque aussi grandes que nature, y représentent les principaux faits de la *Vie de la sainte Vierge et de Jésus-Christ*, suivant l'Évangile et suivant les légendes. Pour suivre l'ordre chronologique, il faut partir du transsept du S. Cette admirable clôture fut commencée, en 1514, sur les dessins de Jean de Beauce, l'architecte du clocher Neuf. A la mort de Jean de Beauce (1529), le mur était à peu près achevé ; mais les groupes ne furent terminés qu'au commencement du XVIIIe s. Les quatre premiers groupes, près du transsept méridional (l'*Apparition de l'ange à saint Joachim et à sainte Anne*, la *Rencontre des deux saints époux* et la *Naissance de la Vierge*), sont l'œuvre de Jean Soulas, maître imagier à Paris. M. Lecocq, archiviste de la *Société archéologique d'Eure-et-Loir*, a retrouvé, dans les registres des notaires du chapitre de Chartres, le marché conclu entre le sculpteur et le chapitre, le 2 janvier 1519 : « Et si a promis le dit Soulas faire les dits ymages aussi bien et mieulx que ceulx qui sont autour du cueur de l'église Notre-Dame de Paris.... Ce marché fait moiennant le pris et somme de deux cens quatre-vingt livres tournois que mes ditz sieurs du Chappitre de Chartres seront tenus pour toutes choses quelconques paier au dit Soulas au feur qu'il besongnera.... » M. Lecocq croit devoir attribuer également à Jean Soulas ou à son école les groupes 34e, 35e, 36e, 37e et 38e (l'*Ascension*, la *Descente du Saint-Esprit*, l'*Adoration de la croix par la Vierge*, le *Trépassement de la Vierge*, le *Portement de la Vierge*), près du transsept N. M. l'abbé Bulteau (*Description de la cathédrale de Chartres*) affirme, il est vrai, que Jean de Beauce est l'auteur des premiers groupes à dr. et à g., les plus remarquables par leur expression religieuse ; mais Jean de Beauce ne fut

que l'architecte et le directeur des travaux. Dans le marché que nous venons de citer, il n'est point désigné comme imagier, mais comme architecte, « *maistre maçon.* » — « Tous les historiens de Notre-Dame, dit M. Alexandre Assier (*Notre-Dame de Chartres*, 1866), ont cru que Jehan de Beauce était sculpteur et lui ont attribué beaucoup de statues. Il est certain qu'il n'était que maître-maçon et simple conducteur de travaux, car, dans le marché qu'il passe avec maître Wastin-Desfeugerets, le 23 décembre 1517, il est dit : « Ne sera tenu le dit de Beauce faire aucuns images, mais sera tenu faire les places à mettre les ditz images. » De plus, la statue du Sauveur qui orne l'un des côtés du clocher Neuf porte sur son socle cette inscription qui justifie notre assertion : « 1513. Jehan de Beauce maçon qui a faict ce clocher m'a faict faire. »

Parmi les sculpteurs des autres groupes de la clôture, nous citerons seulement : François Marchant, d'Orléans ; Tuby le jeune ; Simon Mazières et Thomas Boudin. Celui-ci, dont le nom se lit sur deux tablettes de marbre noir portant les dates de 1611 et de 1612, a sculpté les groupes 16e (la *Tentation du Christ*), 17e (la *Chananéenne*), 18e (la *Transfiguration*), l'un des plus remarquables ; 29e, 30e, 31e et 32e (la *Résurrection*, les *Apparitions de Jésus* aux saintes femmes, aux disciples d'Emmaüs et à saint Thomas).

M. Lecocq a découvert les noms de quelques artistes qui travaillèrent aux sculptures formant le couronnement de la clôture. Ces artistes sont : Mathurin Delorme, de Chartres, en 1530 ; Claude Augier, de Lyon, en 1698 ; Martin Dangerville et Louis Lagrange, de 1705 à 1716.

Entre le 8e et le 9e groupe se voit, soutenu par deux anges, le cadran d'une horloge fort ingénieuse, qui indiquait autrefois les heures, les jours, les mois, le lever et le coucher du soleil, l'âge de la lune et les signes du zodiaque. A côté s'élève une charmante tourelle de la Renaissance, qui renfermait l'escalier de l'horloge et un petit carillon. Entre le 20e et le 21e groupe, est un espace libre où se trouvait, avant la restauration du chœur, un autel surmonté de reliquaires.

Le stylobate de la clôture offre, dans sa courbure absidale, 35 médaillons représentant des scènes tirées de l'histoire sainte, de l'histoire de Chartres ou de la mythologie. On y voit aussi quelques portraits d'empereurs romains. Malheureusement « tous ces médaillons ont beaucoup souffert de la main stupide des enfants et des barbares, qui y ont gravé leur nom avec la pointe d'un couteau. »

Les groupes historiés et leurs baldaquins étaient primitivement visibles de l'intérieur du chœur, mais, dans la seconde moitié du XVIIIe s., le chapitre, entraîné par le mauvais goût de l'époque, entreprit dans le chœur une *décoration* dont les malencontreux effets subsistent encore. C'est du XVIIIe s., en effet, que datent les rideaux en stuc bleu étendus entre les piliers du sanctuaire, le dallage du chœur en marbres blanc et noir, celui du sanctuaire en marbres de couleur, et le maître-autel en marbre décoré de bronze doré. C'est alors aussi que fut installé derrière l'autel le célèbre groupe de l'*Assomption*, sculpté par Bridan dans six blocs de marbre qu'il choisit lui-même dans les carrières de Carrare. Alors encore la clôture du chœur fut revêtue intérieurement de huit *tableaux* de marbre blanc sculptés en relief par le même artiste (deux de ces tableaux ont été récemment supprimés, en même temps que les massifs qui obstruaient la vue du chœur). Enfin de cette époque datent les *stalles*, au nombre de 117. L'ensemble de ces travaux coûta au chapitre 400 000 fr.

Une armoire, pratiquée dans le mur

du sanctuaire, derrière l'autel, renferme le *trésor* de la cathédrale de Chartres, autrefois l'un des plus riches et des plus célèbres de la chrétienté. Ce trésor se compose aujourd'hui presque uniquement d'un reliquaire moderne (1822), en bronze doré, enrichi de pierreries et de médaillons peints sur émail (les *Apôtres*) et renfermant le voile de la sainte Vierge. Cette relique, appelée à Chartres la *santa Camisia* ou *chemise de la Vierge*, fut envoyée, dit-on, à Charlemagne par l'impératrice Irène, et donnée à la cathédrale par Charles le Chauve, vers 876. Depuis lors, elle a toujours été vénérée par les Chartrains comme le palladium et la *tutelle* de leur ville, et les historiens de la Beauce lui attribuent de nombreux miracles. Elle se compose de deux morceaux de soie blanche écrue, dont l'un est long de 2 mèt. 12 cent. sur 40 cent. de largeur, et l'autre long de 25 cent. sur 24. Ces fragments sont enveloppés en partie dans une autre étoffe, plus légère et plus claire, remarquable par quelques ornements byzantins, et que l'on croit avoir été un voile de l'impératrice Irène. Autrefois, la châsse contenant la sainte tunique n'était exposée que dans des circonstances solennelles, en dehors desquelles il fallait une permission du chapitre pour la montrer aux simples fidèles; aujourd'hui, il suffit, pour voir la relique, de s'adresser à celui des chapelains de Notre-Dame qui se trouve de garde près de la Vierge du Pilier.

La Vierge du Pilier, qui reçoit les hommages de nombreux pèlerins (à l'entrée du collatéral N. du chœur), est une statue de la fin du XV^e s. ou du commencement du XVI^e s., en bois peint et doré. Cette image représente la Vierge assise, tenant dans la main dr. une poire et soutenant de la main g. l'enfant Jésus assis sur les genoux de sa mère. « La sculpture et la peinture de cette statue, dit M. l'abbé Bulteau, sont irréprochables; malheureusement on ne peut en voir que le visage, parce qu'elle est toujours couverte d'un vêtement assez singulier. » De 1520 à 1763, la Vierge du Pilier fut placée sur une colonne élevée sous les arcades du jubé. Après la destruction du jubé, elle fut adossée à l'un des gros piliers du transsept, jusqu'en 1793. Reléguée alors dans un coin de la crypte avec des débris de toutes sortes, elle a été installée, en 1806, à sa place actuelle, sur l'une des colonnes de l'ancien jubé. La boiserie prétendue ogivale, appliquée contre le mur, derrière la statue, a été placée en 1831. Notre-Dame du Pilier a été solennellement couronnée, au nom du Souverain Pontife, par Mgr l'évêque de Chartres, le 31 mai 1855. De nombreux ex-voto, des cœurs en argent, en or ou en vermeil, sont appendus autour de la madone, devant laquelle brûlent constamment neuf lampes.

Dans le pourtour du chœur s'ouvraient primitivement sept **chapelles**; il n'en reste aujourd'hui que cinq. Défigurées, depuis le XVIII^e s., par des boiseries et des retables grecs, elles doivent être prochainement restaurées dans le style ogival. Cette restauration est même accomplie déjà pour l'une d'elles, la *chapelle du Sacré-Cœur de Marie*, la deuxième à g., à partir de la Vierge du Pilier. De beaux vitraux, des peintures murales, dans le style du moyen âge, un autel sculpté et une belle grille décorent depuis peu cette chapelle. A dr. et à g. de la chapelle suivante, située à l'abside et dite aujourd'hui *chapelle de la Communion*, on remarque les deux parties d'un même bas-relief sculpté par Bridan: *Jésus-Christ apparaissant*, après sa résurrection, *à la Madeleine*. Entre la chapelle de la Communion et la *chapelle du Sacré-Cœur de Jésus*, se trouve un escalier qui conduit à la chapelle de Saint-Piat, construite, au XIV^e s., en dehors de l'église, comme nous l'avons déjà dit (pour la visiter, il suffit de s'adresser au chapelain de garde près

de la Vierge du Pilier). Au-dessous de la chapelle Saint-Piat s'étend l'ancienne *salle capitulaire*, qui sert actuellement de salle d'étude aux enfants de la maîtrise.

La *chapelle de Vendôme* ou *des Martyrs*, bâtie en 1413 entre les deux contre-forts de la cinquième travée, contre le collatéral du S., était, en 1866, l'objet d'une restauration complète. La clef de voûte offre les armoiries du fondateur, Louis de Bourbon, comte de Vendôme. Une grande armoire pratiquée dans le mur renferme deux châsses, dont l'une contient les reliques de saint Piat, et l'autre les ossements de saint Taurin, évêque d'Évreux, et ceux de plusieurs autres saints. Saint Taurin et saint Piat sont en grande vénération dans le diocèse de Chartres. De temps immémorial, on y invoque le premier pour obtenir de la pluie, et le second pour obtenir du beau temps.

Quatre autres chapelles, établies, les unes dans le transsept depuis la Révolution, les autres sous les clochers plus récemment encore, n'ont rien de remarquable.

Les **vitraux** de la cathédrale de Chartres offrent l'ensemble le plus remarquable qui existe. « La peinture sur verre, dit M. Bulteau, garnit 125 grandes fenêtres, 3 roses immenses, 35 roses moyennes et 12 petites roses. Presque toute cette peinture date du XIII^e^ s.; toutefois on compte 6 fenêtres et 2 roses moyennes en verre du XIV^e^ s., une fenêtre en verre du XV^e^ s. et 2 petites roses en verre du XVI^e^ s. Il y a aussi 3 grandes fenêtres peintes au XII^e^ s.; elles sont placées sous la grande rose occidentale; c'est d'elles que Lassus a dit: « Chartres possède trois magnifiques verrières qui font pâlir tous les vitraux dont le XIII^e^ s. a enrichi cette magnifique cathédrale. »

« La cathédrale de Chartres, dit à son tour M. de Lasteyrie, offre au peintre-verrier un des plus parfaits modèles qu'il puisse étudier, et si, comme exécution de détail, on a été beaucoup plus loin, il n'existe, j'ose le dire, rien de plus complet, rien de plus admirable comme décoration et entente des effets. »

Toutes ces verrières sont des dons faits à la cathédrale. La plupart de celles qui garnissent les fenêtres supérieures sont dues à la munificence de saint Louis, de saint Ferdinand, de Blanche de Castille, des chanoines de Chartres et d'un grand nombre de seigneurs français; celles de l'étage inférieur ont été données par les corporations des arts et métiers.

La grande *rose occidentale* représente le *Jugement dernier*. Les trois fenêtres ouvertes sous cette rose représentent : celle de dr., l'*Arbre de Jessé*; celle du milieu, les principales scènes de l'*Enfance de Jésus-Christ;* celle de g., la *Passion* et la *Résurrection du Christ*. — La grande *rose du N.*, appelée aussi *rose de France* parce qu'elle fut donnée par saint Louis, est consacrée à la *Glorification de la sainte Vierge*. Les cinq grandes fenêtres situées sous la rose représentent *sainte Anne*, tenant dans ses bras Marie enfant, entre *Melchisédech*, *Aaron*, *David* et *Salomon*. — La grande *rose du S.*, donnée par Pierre de Dreux, reproduit la *Glorification du Christ*. Au-dessous, de chaque côté de la *Vierge* portant l'enfant Jésus, se voient les figures des quatre grands prophètes, *Isaïe*, *Jérémie*, *Daniel*, *Ézéchiel*, supportant chacun un des *Évangélistes*. Des princes et princesses du XIII^e^ s. sont aussi représentés dans les vitraux du transsept. — Dans les verrières du chœur, on peut remarquer les figures de saint Louis, de Ferdinand de Castille, d'Amaury IV de Montfort, de Simon de Montfort, etc. — Les fenêtres de l'étage supérieur offrent, en général, les figures colossales des Prophètes, des Apôtres, et d'un grand nombre de saints et de saintes, avec quelques scènes évangéliques ou légendaires.

Dans les vitraux de l'étage inférieur sont représentées des scènes de la Bible, de la vie des saints et de l'histoire de l'Église. Malheureusement plusieurs verrières ont été remplacées en tout ou en partie, au XVIII^e s., par du verre blanc ; dans celles qui existent encore un certain nombre de panneaux ont été, à diverses époques, mutilés, démembrés, retournés ou déplacés par des vitriers ignorants et maladroits.

Le dallage de la nef a conservé, dans sa partie inférieure, une décoration qui se voyait autrefois dans quelques grandes églises de France. C'est un *labyrinthe* formé de onze bandes de pierre blanche, dont les intervalles sont remplis en pierre bleue de Senlis. Les Chartrains appellent ce labyrinthe la *lieue*, quoiqu'il n'ait en réalité que 294 mèt. de développement.

Le *buffet d'orgues*, placé à la hauteur du triforium et des fenêtres supérieures, dans la sixième travée de la nef, à dr., date de l'époque de transition du style ogival au style de la Renaissance.

La **crypte** de la cathédrale de Chartres, construite au XI^e s., par l'évêque Fulbert, est la plus vaste qui existe en France. Elle mesure, en effet, 110 mèt. de longueur totale, ou 220 mèt. de circuit, sur une largeur moyenne de 5 à 6 mèt. C'est une sorte de galerie s'étendant sous les collatéraux de la nef et du chœur de l'église supérieure. Quatre autres galeries, construites après l'incendie de 1194, règnent sous les bas côtés des transsepts. Six escaliers, situés sous les clochers et sous les porches des transsepts, donnent accès dans la crypte. Une entrée principale se voit, en outre, un peu à l'E. du porche du S. — La crypte est ouverte tous les jours, depuis la première messe (5 ou 6 h. du matin) jusqu'à 9 h. du matin. Pour la visiter en un autre moment, il faut s'adresser à M. Durand, éditeur d'estampes, 12, cloître Notre-Dame, à dr. du clocher Vieux. On pénètre alors dans l'église souterraine (moyennant une légère rétribution) par l'entrée principale, qui est précédée d'un petit passage à ciel ouvert, et dont la *porte*, du XII^e s., est décorée de colonnes et d'archivoltes.

Un escalier conduit dans la grande galerie du S., où l'on tourne d'abord à g. dans la direction du clocher Vieux. Contre le mur, à g., est appuyée une énorme pierre portant un *bas-relief* gallo-romain, qui représente un personnage grossièrement sculpté, revêtu de la robe et du manteau. — La *chapelle Saint-Martin* (du même côté), récemment restaurée, renferme les magnifiques débris du jubé de la cathédrale (XIII^e s.). — En face, la *chapelle Saint-Clément et Saint-Denis* a conservé quelques restes curieux d'une fresque de la fin du XII^e ou du commencement du XIII^e s. (six figures colossales de saints représentés dans des niches en plein cintre). — Dans la *chapelle Saint-Nicolas* (à g.) se trouve la *tombe de saint Calétric* (VI^e s.), évêque de Chartres. Ce tombeau, autrefois déposé dans la salle capitulaire, au-dessous de la chapelle Saint-Piat, ne renferme plus les cendres qui lui avaient été confiées. — Près de cette chapelle, dans la galerie, se voit une curieuse *piscine* surmontée d'une fresque du XIII^e s. (la *Nativité du Christ*). Plus loin, sont des *fonts baptismaux* du XII^e s., qui servaient autrefois au baptême des enfants des officiers de l'église et des parents des chanoines. Ils se composent d'une grande cuve ronde, ornée de moulures et soutenue par quatre colonnes cannelées à chapiteaux élégants.

En revenant sur ses pas jusqu'à la porte par laquelle on est entré, et en continuant l'exploration de la galerie sous l'abside de l'église supérieure, on trouve successivement à dr. : — la *chapelle Sainte-Madeleine*, restaurée par le tiers ordre de Saint-François ; — la *chapelle Sainte-Anne*, décorée aux frais de l'association des

Mères Chrétiennes; — la *chapelle Saint-Yves*, restaurée par Mgr Regnault, évêque actuel de Chartres; — la *chapelle Saint-Jean-Baptiste*, à l'abside (peintures murales modernes représentant les principaux traits de la vie du saint); — la *chapelle Saint-Fulbert*, dont le bel autel a été donné par Mgr Pie, évêque de Poitiers; — la *chapelle Saint-Joseph* (décoration moderne); — et la *chapelle Sainte-Véronique*, convertie en sacristie dès 1620. « Dans l'ébrasement d'une ouverture qui la faisait autrefois communiquer avec la chapelle précédente, se voient encore des restes de peintures du XIII^e s. »

De toutes les chapelles que nous venons de nommer, trois seulement, facilement reconnaissables à leurs voûtes en berceau, datent de la construction même des cryptes (XI^e s.); ce sont les chapelles Sainte-Anne, Saint-Jean et Saint-Joseph. Les autres appartiennent au XIII^e s., comme l'indique la forme ogivale des fenêtres et des nervures des voûtes, dont les clefs sont ornées de feuilles. Le reste de la crypte est voûté en plein cintre, en forme de voûtes partielles, divisées par carrés de 5 à 6 mèt. de côté, à l'exception de la dernière travée de chaque côté, près des clochers. Ces travées datent aussi du XIII^e s. Les arceaux se croisent et retombent, ainsi que les arcs doubleaux, sur des pilastres très-larges sans sculptures.

En face de la chapelle de Sainte-Véronique, se trouve l'entrée d'un grand caveau, fermée par une élégante porte de fer. « Ce caveau, dit l'auteur anonyme de *Une heure à Notre-Dame de Chartres*, est l'ancien *Martyrium* de l'église. On nommait ainsi autrefois le lieu placé sous l'autel principal et où se conservaient les reliques des martyrs. Plus tard, le caveau servit à mettre en sûreté, durant les guerres, les richesses du trésor de la cathédrale. On y descendait du sanctuaire par un escalier qui existe encore. A l'entrée du caveau, sur la dr., est une *basse-fosse*, dans laquelle on cachait la sainte châsse qui renferme la tunique de la Mère de Dieu. Le caveau vient d'être transformé en une *chapelle* dédiée à *saint Lubin*, qui, simple berger, fut élevé au siége de Chartres, à cause de ses éminentes vertus, et dont le culte a toujours été populaire dans toute la contrée. Un gracieux autel s'élève entre les deux piliers carrés qui occupent le milieu du caveau. La niche pratiquée derrière l'autel renferme une relique insigne de saint Lubin, due à la pieuse munificence de Mgr de Blois. » La chapelle Saint-Lubin a été restaurée avec le produit des offrandes recueillies par les enfants des écoles des campagnes.

Un mur de refend, construit au XVII^e s. pour faciliter la décoration de la chapelle de Notre-Dame-sous-Terre, sépare la galerie absidale de la grande galerie du N., à laquelle on arrive par un petit passage courbe.

La **chapelle de Notre-Dame-sous-Terre** occupe, dit-on, l'emplacement de la grotte dans laquelle les Druides vénéraient « la Vierge qui devait enfanter. » La statue qu'ils y avaient érigée avec cette inscription: *Virgini Parituræ*, et qui avait été conservée par les chrétiens, fut détruite, suivant certains auteurs, dans l'incendie de 1020. Suivant d'autres écrivains, elle subsista jusqu'à la Révolution, et ce fut elle-même qui fut brûlée, en 1793, sur la place du Cloître-Notre-Dame, au S. de la cathédrale. La **statue** actuelle, placée sous un riche baldaquin, et devant laquelle viennent se prosterner chaque année de très-nombreux pèlerins, a été solennellement érigée le 8 septembre 1857 (la crypte avait été ouverte de nouveau aux fidèles quelques années auparavant, mais la consécration des autels des chapelles n'a eu lieu que le 17 octobre 1860, six-centième anniversaire de la consécration de la cathédrale). Cette statue reproduit aussi exactement que possible la

statue primitive. De nombreux ex-voto et des lampes de vermeil l'entourent. La décoration de la chapelle est tout entière l'œuvre de M. P. Durand, de Chartres, à qui sont dus aussi les dessins de l'autel, en pierre sculptée, dans le style roman. La partie supérieure des murs et la voûte sont couvertes de peintures à fresque, exécutées en 1644 et représentant, pour la plupart, des sujets tirés de l'Évangile. Sous ces peintures, qui se continuent en avant de la chapelle, dans la galerie, il en a été récemment découvert d'autres qui datent du XII^{e} s.; l'une d'entre elles représente le *Jugement de Salomon*.

Tout près un peu en avant de l'autel de Notre-Dame-sous-Terre, du côté de l'épitre, se voyait autrefois le *puits des Saints-Forts*, dans lequel furent jetés les corps d'un grand nombre de martyrs, pendant la persécution du préfet Quirinus (*V.* ci-dessus, p. 23). Ce puits, auquel se rattache une charmante légende, est depuis longtemps comblé et des fouilles entreprises en 1849 pour le retrouver sont demeurées sans résultat.

A dr. de la chapelle de Notre-Dame-sous-Terre, se trouve la *chapelle des Saints-Forts*(Savinien, Potentien et autres). On remarque, dans cette chapelle, une montre vitrée renfermant des colliers de coquillages marins offerts à Notre-Dame de Chartres par les Hurons et les Abnaquis, à la fin du XVII^{e} s., et surtout un magnifique **triptyque** du XIII^{e} s. servant de reliquaire. Avant la Révolution, ce triptyque appartenait à l'église Saint-Aignan. En chêne sculpté, recouvert de cuivre doré et émaillé, il a la forme d'un édicule, avec toit et pignon. A l'extérieur, la porte est ornée d'une double main divine d'où s'échappent des rayons dans la direction des douze apôtres, en bronze doré, assis au-dessous, dans des niches. A l'intérieur, se voient les figures de Jésus-Christ et de la Vierge, puis, au fond, un Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean, l'Église et la Synagogue. Ce reliquaire, dont quelques parties sont modernes, renferme un fragment du voile de la sainte Vierge, conservé dans le trésor de l'église supérieure.

Au fond de la galerie N. de la crypte, près du clocher Neuf, se trouvaient autrefois quelques cellules affectées à la demeure des *Sœurs de Sous-Terre*, femmes pieuses qui se consacraient à la garde de la crypte, au soin des pèlerins et à l'entretien du linge nécessaire au culte.

Quand on a visité la crypte dans l'ordre que nous venons d'indiquer, on en sort ordinairement par la galerie latérale qui s'ouvre sous le transsept septentrional et qui aboutit à l'escalier situé à l'O. du porche, du même côté.

Les dimensions principales de la cathédrale de Chartres sont les suivantes : longueur totale dans œuvre, 130 mèt. 86 c.; — de la nef, du portail à la grille du chœur, 73 mèt. 47 c.; — du chœur jusqu'au fond du trésor, 38 mèt. 34 c.; — du transsept, d'un trumeau à l'autre, 63 mèt. 30 c. — Largeur totale dans œuvre, prise aux portes latérales du chœur, 45 mèt. 95 c.; — près des clochers, 32 mèt. 37 c.; — de la nef principale, de colonne à colonne, 12 mèt. 67 c. — Hauteur de la nef centrale, au transsept, 36 mèt. 55 c.; — des collatéraux, 13 mèt. 85 c. — Diamètre des trois grandes roses, 11 mèt. 56 c. — Hauteur du clocher Neuf, 115 mèt. 17 c.; — du clocher Vieux, 106 mèt. 50 c. — Superficie générale dans œuvre, 5200 mèt.

La cathédrale de Chartres, est-il besoin de le dire? est classée parmi les monuments historiques et appartient à l'État.

Au N. de la cathédrale, entre le transsept et les jardins de l'évêché, s'élève la *sacristie*, construction élégante des dernières années du XIII^{e} s. (11 mèt. 30 cent. de longueur sur 8 mèt. 20 cent. de largeur et 15 mèt.

20 cent. de hauteur). Les quatre fenêtres ogivales, autrefois ornées de grisailles, ont été, les unes bouchées, les autres garnies de verre blanc, pendant le XVIIIe s. Un large couloir voûté, éclairé par une belle fenêtre en grisaille, du XIVe s., relie la sacristie à l'église.

L'*évêché*, entourée de beaux jardins, au N. E. de la cathédrale, a été construit au XVIIe s., en partie aux frais de Mme de Maintenon. C'est un édifice en briques rouges, composé d'un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Au S. de la cathédrale, près de la chapelle de Saint-Piat, s'élève la *maîtrise*, grande maison moderne sans caractère, qui sert de séminaire aux *Clercs de Notre-Dame*. On appelle ainsi des enfants pauvres qui se destinent à l'état ecclésiastique et dont l'éducation est en totalité ou en partie à la charge de l'archiconfrérie de Notre-Dame-sous-Terre.

L'ancienne église abbatiale de *Saint-Père-en-Vallée*, aujourd'hui église paroissiale **Saint-Pierre** (place du même nom), beau spécimen de l'architecture du Xe au XIIIe s. (mon. hist.), est bâtie sur le penchant de la colline. Au N. le sol est plus élevé que le pavé de l'église; il est du même niveau du côté du S. « Son plan, dit M. Mérimée (*Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*), est celui d'une basilique à trois nefs, ayant un chœur fort long, terminé à l'E. par une abside semi-circulaire : deux chapelles de forme rectangulaire s'ouvrent symétriquement à dr. et à g. de l'abside. Une autre chapelle est placée au S. entre le chœur et la nef, séparée du collatéral par deux piliers isolés. Des arcs-boutants soutiennent de tous côtés les murailles de l'église, terminée à l'O. par un vestibule voûté en ogive avec des moulures rondes et surmonté d'une tour carrée. Le premier aspect des arcades de la nef, des galeries et des fenêtres du chœur, rappelle en petit la cathédrale. Mais bientôt, en examinant les arcades inférieures du chœur, on est frappé du contraste de leurs piliers trapus, cylindriques, quelquefois réunis deux à deux par un massif épais, plus souvent isolés, surmontés de chapiteaux grossiers, avec les longues et sveltes colonnettes en faisceau, couronnées de feuillages ou de crochets gothiques. Toutes les voûtes sont ogivales ainsi que les arcades; celles de la nef et du chœur toutes renforcées de nervures rondes. Les arcades inférieures du chœur ont leur pointe obtuse; dans la nef ce sont des arcs en tiers point.

Ainsi l'on distingue dans la partie inférieure du chœur de Saint-Père, au moins deux styles, dont l'un, très-ancien, appartient à la première époque romane, l'autre à l'époque de transition. On doit, en outre, attribuer à une construction intermédiaire les colonnes engagees dans les piliers du chœur. Quant aux parties supérieures depuis la galerie, elles portent tous les caractères du style gothique primitif. Tel est aussi celui de la nef, bien que, à quelques égards, elle diffère beaucoup du chœur, non-seulement par les détails de sa décoration, mais encore par le système même de cette décoration. La galerie supérieure de la nef est moins ornée et moins haute que celle du chœur. La première se compose dans chaque travée de deux arcades ogivales qui en contiennent chacune deux autres trilobées, surmontées d'un quatre-feuilles. La balustrade, très-élégante, est découpée par d'autres quatre-feuilles. La galerie de la nef a quatre arcades trilobées, point de balustrade, seulement des garde-fous massifs. Mais c'est dans les meneaux des fenêtres qu'on remarque la différence la plus tranchée entre le gothique de la nef et celui du chœur. Les **vitraux** de Saint-Père sont admirables. La plupart de ceux du chœur représentent de grandes figures d'un dessin assez correct, revêtues de longues

draperies à plis larges et d'un mouvement naturel. Ils paraissent de la fin du XIIIe s., sinon du XIVe. »

Dans la nef, il y a d'autres vitraux (grisailles) malheureusement fort mutilés, mais d'une belle harmonie de couleur, qui datent du XIVe s. Les fenêtres du *triforium*, autour du chœur, sont garnies de verres blancs, dépolis, ornés de stries noires formant des espèces d'arabesques qui accusent le XIIIe s., et entremêlés d'un petit nombre de verres coloriés, symétriquement placés comme dans une mosaïque.

D'après une inscription qu'on lit sur un des piliers du chœur, cette basilique, élevée en 940 par l'abbé Aganon, et brûlée en 1134, fut relevée avec plus de magnificence, l'an 1165, par l'abbé Foulcher, qui choisit le moine Hilduard, architecte habile, pour diriger les travaux. Il est vraisemblable que la partie inférieure du chœur, échappée à l'incendie de 1134, appartient à l'église du Xe s.; l'enceinte du chœur et la nef, jusqu'à la hauteur du triforium, seraient le résultat de la restauration de 1165. Quant aux parties supérieures, triforium, fenêtres et voûtes, elles ne peuvent être antérieures au milieu du XIIIe s., et paraissent imitées de la cathédrale.

La *chapelle absidale*, dédiée à la Vierge, a été récemment décorée de peintures et de vitraux, par M. Paul Durand, de Chartres. Au-dessus de l'autel, se voit une statue de la *Vierge*, en marbre, par Bridan. Mais ce qui mérite surtout, dans cette chapelle, d'attirer l'attention des visiteurs, ce sont de magnifiques **émaux** appliqués contre le mur au-dessous des fenêtres. Ils forment une série de douze tableaux, représentant les *Apôtres*, et sont l'œuvre de Léonard Limousin, qui les exécuta, de 1545 à 1547, pour le roi François Ier, d'après les cartons du peintre Michel Rochetel. Sous Henri II, Diane de Poitiers s'en empara pour orner la chapelle du château d'Anet, d'où ils ont été enlevés pendant la Révolution. La signature LL se voit sur le pommeau de l'épée de saint Paul, et, sur le sol, près des pieds de saint Jean. La date 1547 est écrite sur un petit cartouche, dans l'encadrement de saint Jacques le Mineur.

« Cette collection vraiment royale, dit M. P. Durand dans une notice qu'il a publiée sur la *Chapelle de la Sainte-Vierge, en l'église de Saint-Père, à Chartres*, cette collection vraiment royale excite l'admiration de tous les connaisseurs et de tous les amateurs des belles antiquités. Les personnages sont dessinés avec une grande hardiesse et une sorte de fierté superbe; les ornements sont exécutés avec une facilité et une adresse extrêmes. Regrettons cependant qu'à cette époque, l'art ait perdu chez nous le mérite de l'originalité. La grande préoccupation des artistes français était alors d'imiter les peintres illustres qui brillaient en Italie avec un grand éclat. Les dessins de Michel Rochetel sont tellement empreints de la *manière* de ces maîtres étrangers qu'ils ont été attribués au Primatice et même à Raphaël, et que, sans la découverte de M. de la Borde (qui a trouvé le compte de Michel Rochetel dans les *comptes des bâtiments royaux*, année 1545), ce peintre français eût été dépossédé de ses œuvres et fût tombé, comme tant d'autres, dans un oubli profond.

« La série de ces tableaux en émail a le rare avantage d'être complète et dans un état de conservation remarquable. De plus, les plaques de cuivre émaillé où sont figurés les apôtres, sont d'une grandeur extraordinaire (61 cent. de hauteur sur 27 de largeur): de telles dimensions offrent des difficultés presque insurmontables dans ce genre de travail. Ces difficultés, vaincues ici avec bonheur par l'habileté des artistes, augmentent singulièrement la valeur de ces émaux. Notons aussi la richesse surprenante de la palette des émailleurs limousins de ce temps-là. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer en passant combien les tons bleus, par exemple, sont variés.... Personnages et ornements, tout est exécuté sur un fond blanc très-légèrement azuré, et, dans certains endroits des draperies, l'émail est parfaitement blanc.... »

Des ornements en arabesques, peints aussi sur émail, encadrent les douze

personnages. En haut se voient les premières lettres du nom de chaque apôtre; à dr. et à g., se trouve le chiffre de François Ier, en or sur un fond bleu magnifique; enfin, au bas, des salamandres se jouent dans les flammes. Les cadres de bois qui enchâssent toutes les plaques de cuivre ont été refaits en 1860, sur le modèle des cadres primitifs. — Une mesure regrettable a été prise récemment à l'égard de ces magnifiques émaux: ils ont été recouverts de rideaux de serge verte, et la grille de la chapelle qui les renferme est habituellement fermée à clef. Pour les voir, il faut maintenant payer contribution à un sacristain (sonner à la porte située à g. de la chapelle).

En face de la chapelle de la Vierge, dans le chœur, on remarque, appuyée contre le maître-autel, une *pierre tombale* du XIIIe s., découverte en 1856. — Deux tables de marbre, placées sur les deux piliers des portes latérales du chœur, portent des inscriptions indiquant le lieu de la sépulture de plusieurs évêques de Chartres et abbés de Saint-Père, dont les tombeaux ont été violés pendant la Révolution. — Dans la *chapelle de Notre-Dame des Sept-Douleurs* (dans le collatéral de dr.), une petite pierre scellée dans le mur, offre l'épitaphe (1037) de Robert, fils de Richard, premier du nom, duc de Normandie, et lui-même premier comte d'Évreux et archevêque de Rouen, dont il fit construire l'église cathédrale, où les historiens normands disent qu'il fut inhumé. — Nous signalerons, enfin: un grand tableau représentant les *Noces de Cana*, imitation française (XVIIe s.) de l'école italienne (au bas de la nef principale, contre la tour); et une statue de *saint Christophe* (dans le collatéral de g.).

L'église **Saint-Aignan** (mon. hist.), édifice du XVe s., achevé au XVIIe, a un collatéral N. flanqué à l'angle N. O. d'une tourelle polygonale qu'un arc-boutant relie à la façade principale; cette disposition ne manque pas d'originalité. Une grosse tour carrée s'élève plus loin au N. L'abside a été édifiée au XVIe s., sur les plans de Jean de Beauce. A l'intérieur de l'édifice, on remarque seulement quelques débris d'anciens vitraux. Sous le chœur s'étend une *crypte* de 20 mèt. environ de longueur, qui date des premiers siècles du christianisme, mais qui a été agrandie au XVIe s.

Saint-Martin-au-Val, ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutiers, aujourd'hui *chapelle de l'hôpital Saint-Brice*, est le reste d'une grande basilique antérieure au Xe s. L'intérieur comprend une nef de 3 travées, avec collatéraux, des transsepts avec chapelles en cul-de-four, un chœur et une abside pourtournés de bas côtés dans lesquels s'ouvrent trois chapelles absidales. Sous le chœur s'étend une crypte très-curieuse, dont les colonnes ont conservé des chapiteaux gallo-romains en marbre. « Les chapiteaux du chœur et de l'abside, dit M. Bœswilwald, qui a récemment restauré la chapelle de Saint-Brice, sont aussi extrêmement curieux. Sous le carrelage du sol, on trouve un grand nombre de tombeaux et de bières en tuffeau, de l'époque mérovingienne. L'une de ces bières, découverte il y a quelques années, renfermait une hache en fer, une agrafe avec verroteries cloisonnées et un anneau en or. Ces objets ont été déposés au musée de Chartres. »

Saint-André (mon. hist.), ancienne collégiale, sur les bords de l'Eure, dans la partie basse de la ville, présentait naguère sur sa façade comme un abrégé de l'histoire de l'architecture. La porte, romane, est flanquée d'élégantes colonnettes, soutenant une archivolte richement ornée. Au-dessus s'ouvrent trois fenêtres ogivales entourées de tores épais, appartenant au gothique primitif et maintenant en partie bouchées. Au-dessus, dans le fronton, l'époque de la décadence et du dernier éclat du style

gothique se trahissait dans une rosace à meneaux flamboyants, détruite, ainsi que le fronton, par un incendie, en 1861. Dans le mur, au-dessus de la porte, on remarque trois têtes de monstres, et, sous la corniche, à la base des fenêtres du premier étage, des médaillons à têtes grimaçantes. Au côté S. de l'édifice est accolee une tour carrée et massive, que surmontait autrefois une flèche octogonale.

L'intérieur de la nef paraît aussi ancien que les parties basses de la façade. D'énormes piliers cylindriques y soutiennent des arcades ogivales, à pointe obtuse; l'ornementation des chapiteaux se compose de rinceaux grossièrement exécutés, et les fenêtres en plein cintre sont étroites et fort espacées. On attribue à l'année 1108 la fondation de Saint-André; mais les cryptes qui règnent sous les deux collatéraux paraissent d'une époque encore plus reculée, et pourraient même dater, suivant M. Mérimée, des premiers siècles du christianisme. Elles s'étendent jusqu'à la rivière et sont inondées dans les grandes eaux. Leurs voûtes sont d'arêtes, en plein cintre; et leurs murs construits de très-gros blocs, mal appareillés, semblent composés des débris d'un édifice antérieur, peut-être de quelque monument romain. Le chœur, détruit pendant la Révolution, s'appuyait sur un pont, d'une seule arche, bâti au-dessus de l'Eure. Cette situation extraordinaire et pittoresque fait regretter sa destruction. La nef, convertie en magasin à fourrages, a été gravement endommagée par l'incendie de 1861.

La *chapelle Notre-Dame de la Brèche* (rue de la Brèche) est un petit édifice du style ogival, érigé en 1843, sur l'emplacement d'une autre chapelle construite en souvenir de la levée du siége de 1568 par les Huguenots. On remarque, à l'extérieur et à l'intérieur, des boulets en fer et en pierre, dont la plupart ont été lancés sur la ville par les protestants.

La **chapelle Sainte-Foy** (rue Collin-d'Harleville), desservie par les PP. de la Société de Marie, à la maison desquels elle est attenante, a remplacé en 1862 une ancienne église paroissiale, fondée il y a plus de 900 ans, aliénée et transformée en salle de spectacle pendant la Révolution. La chapelle Sainte-Foy est une charmante construction du style ogival flamboyant, composée d'une nef, de deux collatéraux, d'un chœur avec déambulatoire, et de trois chapelles dont une à l'abside et les deux autres formant bras de croix, au N. et au S. La nef et les collatéraux comptent trois travées, dont les voûtes, en pierre, sont ornées de clefs sculptées et peintes. Dans la nef, des verrières en mosaïques, avec figures de saints dans la division supérieure, garnissent toutes les fenêtres. Au-dessus de la porte de l'O., trois vitraux représentent *saint Michel*, *sainte Thérèse* et *sainte Foy*. Nous signalerons, en outre, la *chaire*, les *stalles* et le *maître-autel*, en chêne, richement sculptés dans le style de l'église. — La *chapelle de la Vierge*, à l'abside, entièrement peinte et dorée, offre une belle statue de la *Vierge-Mère*, au-dessus de l'autel, dont le bas-relief, en pierre, représente l'*Adoration des Bergers*. Cinq verrières retraçant les principales scènes de la *Vie de la Vierge*, son *Assomption* et son *Couronnement dans le ciel*, et quatre statues de saintes (sainte Foy, sainte Catherine, sainte Cécile et la B. Germaine Cousin) complètent la décoration de cette chapelle. — Dans la *chapelle Saint-Joseph* (collatéral de dr.), nous indiquerons surtout des peintures murales, divisées en quatre tableaux et particulièment remarquables par leur effet de perspective : le *Songe de Joseph*; la *Fuite en Égypte*; *Jésus retrouvé dans le Temple*; la *Sainte Famille au travail*. — La *chapelle du Sépulcre* (collatéral de g.) renferme un *Saint Sépulcre*, composé de huit personnages. A dr. et à g. du

tabernacle sont représentés le *Sacrifice d'Abraham* et *Jonas rejeté par la baleine*. Le vitrail du fond retrace des scènes de la *Passion*, et des peintures de M. P. Durand occupent les murs latéraux (la *Résurrection de Lazare* et la *Résurrection de la fille de Jaïre*).

Édifices civils.

La **porte Guillaume** (mon. hist.), magnifique spécimen de l'architecture militaire usitée du XII^e au XIV^e s., est la seule des sept portes de Chartres qui soit restée debout. Elle se compose d'une baie ogivale percée dans un massif imposant flanqué aux angles, du côté de la campagne, de demi-tours rondes à créneaux et à mâchicoulis. Un double fossé précède la porte, l'un à quelque distance en avant, l'autre au pied même des tours. Le pont-levis a eté supprimé; mais on voit encore, sous l'ogive, du côté de la ville, la rainure dans laquelle glissait la herse destinée à défendre le passage. A la suite d'un incendie, en 1856, il a fallu démolir une partie de cette porte qui remontait au XII^e s. (du côté de la ville).

Au N. et au S. de la porte Guillaume, quelques parties des anciennes *murailles d'enceinte* de la ville sont aujourd'hui enclavées dans des propriétés particulières. Il en existe aussi quelques débris, également invisibles pour le public, près du Marché-aux-Moutons et de la place Saint-Michel. Mais les restes les plus importants de ces murailles, construites en silex et flanquées de distance en distance de demi-tours rondes, bordent la promenade de la Butte-des-Charbonniers.

L'ancienne **maison de Loëns** (mon. hist.), au N. de la cathédrale, appartient aujourd'hui à la manutention militaire, qui y a établi ses greniers d'approvisionnement. Elle se compose d'un grand cellier du XIII^e s., divisé, par des piliers ronds avec chapiteaux, en trois nefs à voûtes ogivales. Au-dessus du cellier s'étendent de vastes greniers. La maison de Loëns était le lieu où le chapitre de Chartres recevait ses fermages en nature et où il exerçait sa justice.

L'**hôtel de ville** (rue de la Mairie), ancien hôtel Montescot, est un édifice du XVII^e s. (1614), en briques et pierre, composé de trois corps de bâtiments entourant une cour, dans laquelle donne entrée un beau portail flanqué de colonnes à tambours. Dans le toit s'ouvrent des œils-de-bœuf et de curieuses fenêtres à la Mansard. Dans le bâtiment principal (au fond de la cour), un escalier voûté en briques conduit au **Musée**, installé au premier étage. Ce musée est ouvert au public le dimanche et le jeudi, de midi à 2 h. Il comprend une collection d'histoire naturelle, des tableaux, des sculptures, des curiosités, des médailles antiques et modernes, et diverses antiquités (il n'y a pas de catalogue). On y remarque surtout : un beau tableau de Bouchot (les *Funérailles de Marceau*); le sabre de Marceau; un très-beau verre de Venise portant une légende arabe du XII^e s.; une armure de Philippe le Bel et le pourpoint de son fils Charles, offerts à Notre-Dame de Chartres, après la bataille de Mons-en-Puelle (1304).

A côté de l'hôtel de ville, un bâtiment insignifiant, décoré du nom d'*arsenal*, sert de dépôt de pompes à incendie. — L'hôtel de la *Préfecture* (place Collin-d'Harleville), le *palais de justice* (rue Saint-Jacques), la *cour d'assises* (rue Sainte-Thérèse), la *prison départementale* (rue des Lisses), le *tribunal de commerce* (boulevard Saint-Michel), le *collége* (rue Saint-Michel), et la *halle aux graines* (place des Halles), méritent à peine une mention. — La *bibliothèque communale* (50 000 vol.; 1100 manuscrits), ouverte au public les lundis, mercredis et vendredis, de 11 h. 1/2 du matin à 3 h. du soir, occupe, place du Marché-à-la-Filasse, 8, un bâtiment dépendant de l'évêché. — Les *Archives départementales*, riches en documents an-

ciens, et la collection la plus complète de la France en plans terriers, sont installés dans un vaste bâtiment attenant à la préfecture.

Le **théâtre** (boulevard Saint-Michel), construit sur les dessins de M. Piébourg, architecte, a été terminé en 1861. C'est un bel édifice en briques avec encadrements de pierre. La façade principale, décorée au centre de colonnes doriques et ioniques superposées, se termine par une balustrade supportant des génies et des vases.

Sur la place des Épars, à l'angle de la rue du Grand-Faubourg-des-Épars, a été récemment bâtie une *caserne de gendarmerie*, dont l'extérieur élégant semblerait indiquer une autre destination. — L'emplacement de l'abbaye de Saint-Père, à côté de l'église du même nom, est occupé par une *caserne de cavalerie*. Il y reste de vastes et belles constructions claustrales du XVIII^e s.

L'*hôtel-Dieu* (cloître Notre-Dame), fondé au IX^e s., et réputé de fondation royale, fut enrichi par de nombreuses donations des comtes de Chartres. On y remarque surtout la *salle Saint-Côme*, qui date du commencement du XIII^e s. Les bâtiments ont été plusieurs fois agrandis. L'hôtel-Dieu doit être prochainement transféré dans de vastes constructions entourées de jardins (pavé de Bonneval). — L'*hôpital Saint-Brice* (faubourg du même nom), est réservé aux aveugles, aux vieillards et aux orphelins (*V.* ci-dessus pour la chapelle). — Les *Petites Sœurs des Pauvres* ont ouvert aussi, dans le faubourg Saint-Maurice, un asile pour les vieillards des deux sexes. — Le *grand séminaire* (marché à la Filasse) occupe un bel édifice du XVII^e s., élevé sur l'emplacement de la *maison de l'Aigle*, où l'évêque Louis Guillard fit enfermer, en 1526, le poëte Clément Marot, accusé d'hérésie.

Chartres possède, en outre, une *école normale primaire* (rue d'Illiers, faubourg des Épars), une belle école chrétienne dite *école Saint-Ferdinand*, et de nombreuses *écoles communales*.

Parmi les **maisons** anciennes que l'on remarque encore en grand nombre dans les rues de la vieille ville, mais dont quelques-unes seulement offrent de l'intérêt, nous signalerons : place de la Poissonnerie, la *maison du Saumon*, belle construction en bois, du XV^e s.; — rue du Grand-Cerf, 32, la *maison de Claude Huvé* (XVI^e s.). Au rez-de-chaussée, la porte, surmontée d'une inscription, est flanquée de colonnes cannelées à chapiteaux richement fouillés. Le premier étage, en encorbellement, offre un fronton triangulaire, supporté par des colonnes ioniques. Les fenêtres en croix, divisées par des meneaux de pierre, sont surmontées d'une platebande sculptée. Enfin, le deuxième étage, à fronton arrondi, est orné de cariatides terminées en gaîne; — au carrefour formé par les rues des Écuyers et de la Petite-Boucherie, un petit *manoir* du XVII^e s., auquel est accolée une cage extérieure d'escalier, du XV^e s., très-élégamment sculptée. Cette construction est vulgairement désignée sous le nom d'*escalier de la reine Berthe*; — à l'angle de la rue des Changes et du Cloître-Notre-Dame, une belle *maison du* XIII^e s., l'une des plus anciennes qui soient à Chartres; — rue Collin-d'Harleville, 4, une *maison* à encorbellements ornés de statuettes; — même rue, 1, une autre *maison* dont la porte, de la Renaissance, est surmontée de cette inscription gravée sur le linteau en pierre : *Valeant qui dissidium volunt;* etc.

Presque tout le long de l'Eure, depuis son entrée dans la ville, au pont de la Courtille, jusqu'à sa sortie, au Pont-Neuf, sont établis, sur les deux rives, des *lavoirs* en bois, peu intéressants en eux-mêmes, mais dont la réunion donne une physionomie particulière à ce quartier. Dix *ponts*, en pierre ou en bois, sont jetés sur la rivière et les fossés.

Places et promenades.

La plus belle place de Chartres est sans contredit la **place des Épars**, voisine de l'embarcadère du chemin de fer. Elle est ornée, depuis le 21 septembre 1851, d'une **statue** en bronze **du général Marceau**, par Préault. — Sur la *place Marceau*, une *pyramide* en pierre, décorée de trophées sculptés, a été élevée sous le Consulat (1801), en l'honneur du même héros. — La *place Billard*, parallélogramme régulier, sans issue de trois côtés, est décorée d'une petite *fontaine* en fonte.— Les autres places n'offrent rien d'intéressant.

Les **promenades** de Chartres forment, autour de l'ancienne ville, une magnifique ceinture de boulevards plantés de beaux arbres, garnis de bancs nombreux et éclairés au gaz. Nous avons déjà dit que de la *Butte-des-Charbonniers*, promenade établie en contre-bas des anciens murs d'enceinte, on découvre un beau point de vue sur le viaduc du chemin de fer, le faubourg et le clos Saint-Jean et la campagne environnante. De là, on aperçoit aussi fort bien le vaisseau de la cathédrale, ses deux clochers, et, près du mur d'enceinte, le clocheton qui surmonte la chapelle des Dames de Saint-Paul. A l'extrémité E. de la Butte-des-Charbonniers, dans l'ancien fossé, près de la place Drouaise, a été ménagé un *jeu de paume*.

Au delà de la place Drouaise, les boulevards se continuent sur la rive dr. de l'Eure, le long des anciens fossés de la ville. Le *boulevard de la Porte-Guillaume* et le *boulevard Morard* sont particulièrement remarquables par leurs belles allées d'ormes et de marronniers formant, en été, une véritable voûte de verdure. En amont du pont de la Courtille, le cours de l'Eure, bordé de jardins et de maisons de plaisance, offre de charmants aspects.

La société d'horticulture d'Eure-et-Loir, fondée en 1853, a acquis, rue de la Barre-des-Prés (faubourg Saint-Maurice), un *jardin* d'une étendue de 2 hect. Ce jardin, ouvert au public, est divisé en jardin d'agrément, jardin maraîcher, jardin botanique, pépinières, etc. Une pièce d'eau et une petite rivière y sont consacrées à la pisciculture. — A côté du jardin botanique, les *Grands-Prés* forment aussi un but de promenade.

Commerce et industrie.

Chartres est le centre d'un commerce considérable de céréales récoltées dans les plaines de la Beauce. Les laines, les graines de trèfle et de luzerne, les peaux brutes, les vins, les alcools, les bestiaux et surtout les chevaux percherons y donnent lieu à des transactions importantes. Sur les bords de l'Eure sont établis quelques moulins et des tanneries. Une fonderie de fer et de cuivre, fabricant des appareils mécaniques, et des ateliers de bonneterie occupent aussi un certain nombre d'ouvriers. Les pâtés de Chartres (gibier) jouissent d'une réputation européenne.

[Corresp. pour : — (38 kil.) Brou, par (25 kil.) Illiers (R. 13) ; — (33 kil.) *Maillebois* (château du XIVe s., en partie détruit ; belles halles), par (12 kil.) Dangers, (16 kil.) Vérigny, (20 kil.) Thimert (R. 10) et (25 kil. Château-Neuf (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE) ; — (31 kil.) Bonneval (*V.* R. 9 et l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le centre*, par AD. JOANNE).]

De Chartres au chemin de fer de Paris à Vendôme, R. 9 ; — à Châteauneuf, R. 10 ; — à Dreux, R. 11 ; — à Châteaudun, R. 12 ; — à Brou, R. 13.

DE CHARTRES AU MANS.

La voie ferrée de Chartres au Mans suit d'abord côte à côte, et presque sans la perdre de vue, la route impériale de Paris à Nantes, à travers une plaine fertile, mais monotone.

99 kil. *Saint-Luperce* (645 hab.) est un petit village situé à 152 mèt. d'altitude, et qu'un vieux pouillé du diocèse de Chartres dit avoir été l'antique cité de *Nant*. L'église se cache à g. sous des massifs de verdure qui dérobent aussi à la vue le *château de Blanville*. Dans la plaine et à travers les champs, se trouve, à un mètre de profondeur, un *aqueduc* gallo-romain, en béton, qui, commençant entre Landelles et Pontgouin et suivant une pente naturelle, conduisait l'eau d'une source dans la ville des Carnutes. La longueur de cet aqueduc est de 26 kil. — On se rapproche à g. de la vallée de l'Eure et on laisse à dr., au loin, le beau *château* et la commune de *Fontaine-la-Guyon* (611 hab.) où, le 8 et le 9 septembre de chaque année, les reliques de saint Gourgon attirent un grand nombre de pèlerins.

106 kil. *Courville* (1628 hab.), patrie du chansonnier Panard, est un ch.-l. de c. industriel (clouterie, tanneries, mégisseries), bâti sur le versant d'un coteau au pied duquel coule l'Eure. Il a conservé quelques vieilles *maisons* ornées de sculptures. — *L'église*, du XVIe s., défigurée à l'intérieur par des replâtrages et des réparations maladroites, renferme un *maître-autel* à baldaquin, soutenu par des colonnes torses, chef-d'œuvre de sculpture sur bois. — Il ne reste que des ruines insignifiantes de l'ancien *château* de Courville.

La seigneurie de Courville fut érigée en marquisat, l'an 1636, en faveur de François de Béthune, duc d'Orval, comte de Nogent-le-Rotrou et de Villebon, fils puîné de Sully et de Rachel de Cochefilet, la seconde femme du célèbre ministre.

[En suivant la route d'Illiers, on trouve, à 8 kil. 1/2 de Courville (dont 1 kil. 1/2 à dr. de la route), le **château de Villebon**, le plus curieux château de la Beauce, que bâtit Guillaume d'Estouteville. Ce grand maître des eaux et forêts de France, mort en 1449, laissa, entre autres enfants, une fille Michelle, mariée en 1450 à Robert de Béthune, un des ascendants de Maximilien de Béthune, duc de Sully, qui mourut à Villebon en 1641. Le château se compose d'un bâtiment carré renfermant une cour, et entouré de fossés larges et profonds constamment remplis d'eau; mais il a subi diverses restaurations, principalement au commencement du XVIIe s. Ainsi les tours crénelées et à mâchicoulis, au nombre de quatre dans la façade et de trois dans le côté opposé, ne sont pas toutes du temps de la fondation du château, ou du moins ont été retouchées, et leurs toitures coniques ont été remplacées par les plates-formes qui les recouvrent aujourd'hui. Entre ces sept tours, et sur les deux façades latérales, règne une galerie couverte, soutenue sur des mâchicoulis et percée de nombreuses barbacanes. A l'intérieur de la cour, s'élèvent dans les angles quatre tourelles octogonales qui servent de cages d'escaliers. Les fenêtres sont ornées de sculptures et les lucarnes sont surmontées de pignons fleuronnés. On remarque : sur les murs, les écussons des principales familles alliées aux d'Estouteville et aux Béthune-Sully; dans un petit oratoire, situé dans une des tours, des peintures à fresque; et, dans la chapelle, appartenant au style flamboyant, de délicates sculptures sur bois. Les appartements ont conservé l'aspect et en partie l'ameublement du XVIe s. Nous signalerons surtout : la chambre où mourut Sully; celle d'Henri IV, garnie de son lit et de sa table à écrire; un portrait original du roi, une statue de Sully, des tapisseries de haute-lice, de vastes cheminées avec leurs plaques armoriées et leurs vieilles garnitures en cuivre doré. Derrière le château, soigneusement entretenu par M. le marquis de Pontoi, s'étend un parc magnifique.

Au delà de Courville, le chemin de fer quitte les plaines de la Beauce pour entrer dans le Perche. On franchit l'Eure pour la dernière fois.

114 kil. *Pontgouin* est un v. de 1172 hab., situé sur l'Eure, dans une riante vallée. L'*église de Saint-Lubin*, édifice du XIIIᵉ s., a été réparée et augmentée au XVIᵉ s. par l'évêque de Chartres Louis Guillard. De l'ancien *château épiscopal* il ne reste plus que deux tours.

Pontgouin devait être le point de départ du grand canal par lequel l'Eure, détournée de son cours naturel, serait venue à Versailles alimenter les jets d'eau et les cascades des parcs et des jardins. Au gué du moulin de la ville, on voit encore les fondations des murailles destinées à contenir les canaux. Au-dessus du *château de la Rivière*, situé à 2 kil. de Pontgouin, où le chancelier d'Aligre mourut en 1635, on retrouve aussi l'*écluse de Boizard*, immense barrage que Vauban fit faire en 1688 pour refouler l'eau de l'Eure jusqu'à *Belhomert*.

Au delà de la station, le chemin de fer, croisant la route impériale du Mans, traverse des bois, une contrée ondulée, plantée de pommiers, et de belles prairies ombragées par des haies de chênes et de noisetiers.

124 kil. *La Loupe*, V. de 1357 hab., ch.-l. de c., est une ancienne seigneurie que la maison d'Angennes transmit par mariage, en 1655, à Henri de Saint-Neçtaire, duc de la Ferté, maréchal de France, qui fit modifier, sur les plans de Vauban, le *château* actuel de la Loupe, construit pour Denis d'Angennes, sous le règne d'Henri IV. La duchesse de la Ferté et la comtesse d'Olonne, sa sœur, furent deux des figures les plus riantes et les plus gracieuses de la brillante cour de Louis XIV; aussi les poëtes de l'époque composèrent-ils en leur honneur une foule de sonnets et de madrigaux galants.

L'*église* de la Loupe est un édifice du XVIᵉ s., précédé d'un porche. — Cette petite ville fait un commerce considérable en céréales et surtout en bestiaux; ses foires et marchés sont très-fréquentés.

Tout près de la Loupe, sur la route de Longni, se voit un vieux *chêne* tétard, qui n'a pas moins de 6 mèt. de tour et dont les monstrueuses racines mesurent 13 mèt. 65 cent. de circonférence. Dans une des excavations des branches, une petite madone est exposée à la vénération des passants.

[Corresp. pour : — (25 kil.) la Ferté-Vidame, par (13 kil.) Senonches (R. 14); — (46 kil.) Mortagne, par (26 kil.) Longni (R. 15); — (8 kil.) *Manou* (ancien château fort, flanqué de quatre tours et entouré de fossés pleins d'eau) et (12 kil.) *Neuilly-sur-Eure* (restes d'un manoir fortifié).]

De la Loupe à la Ferté-Vidame, R. 14 — à Mortagne, par Longni, R. 15.

Du haut du remblai sur lequel est établie la voie, au sortir de la Loupe, on découvre à g. *Vaupillon*, v. de 720 hab., où il ne reste plus rien d'un magnifique château construit, vers la fin du XVIᵉ s., pour Henriette d'Entragues, marquise de Verneuil. Le chemin de fer s'enfonce ensuite dans une *tranchée* de 4 kil. de longueur et de 15 mèt. 68 de profondeur maxima Cette tranchée a nécessité un mouvement de plus de 1 100 000 mèt. cubes de terre. C'est un des travaux les plus gigantesques de la ligne, exécuté par 1200 ouvriers, sous la direction principale de MM. Ducos, ingénieur, et Hubenelle frères, entrepreneurs de terrassements. Au delà de cette tranchée, on quitte momentanément le départ. d'Eure-et-Loir pour entrer dans l'Orne; les paysages, peu étendus, deviennent de plus en plus frais, de plus en plus riants.

135 kil. *Bretoncelles*, v. de 2095 hab., dont la seigneurie appartint successivement aux d'Angennes, aux Chaumont et aux d'Aligre, est situé

dans une jolie vallée, sur la Corbionne, affluent de l'Huisne. A l'O. et à peu de distance de Bretoncelles, dans la *forêt de Saussaye*, se trouve une motte couverte d'arbres séculaires et entourée de larges fossés; elle se nomme la *Butte du Château*.

[Corresp. pour : (17 kil.) Longni, par (8 kil.) Moûtiers-au-Perche et (13 kil.) le Mage (R. 15).]

On côtoie, dans une charmante vallée, la rive g. de la Corbionne jusqu'à son confluent avec l'Huisne.

141 kil. *Condé-sur-Huisne*, v. de 1292 hab., est situé sur la rive g. de la Corbionne, près de son confluent avec l'Huisne. En face de la station, sur le haut d'une colline fertile, s'élève un beau *château* moderne, appartenant à M. le comte de Baulny.

[Corresp. pour : (31 kil.) Mortagne (*V. la Normandie*, par Ad. JOANNE), par (8 kil.) *Dorceau* (882 hab.) et (9 kil.). *Rémalard*, ch.-l. de c. de 1839 hab., sur l'Huisne (*église* remaniée, avec un portail roman du XII^e s. et de jolis détails du XV^e s. ; *château* moderne de Voré qu'habita Helvétius et qu'entoure un beau parc; débris des châteaux forts de *Villeroy* et de *Riveray*).]

On franchit l'Huisne, qui sépare les départements de l'Orne, que l'on quitte, et d'Eure-et-Loir, où l'on entre. La vue devient plus étendue. On aperçoit, à plus de 6 kil. de distance, les principaux édifices de Nogent-le-Rotrou. Plus près, se montrent, à g. le village et l'église de Margon (*V.* ci-dessous, p. 47).

149 kil. **Nogent-le-Rotrou** (hôt. : *du Dauphin et de Saint-Jacques* réunis, rue Charonnerie; *de la Boule-Verte*, place du Marché; *du Chemin-de-Fer de l'Ouest*, près de la gare; libraires, *Ronsin* et *Cirou*), V. de 7105 hab., ch.-l. d'arrond. du départ. d'Eure-et-Loir, est située à 105 mèt. d'altit., sur l'Huisne. Bâtie au milieu d'un riant vallon, que domine au S. un coteau escarpé, elle offre tout à la fois les agréments de la ville et les charmes de la campagne. Nogent se compose, en effet, de quatre rues principales qui, semblables aux longues galeries d'un cloître, forment un parallélogramme irrégulier au milieu duquel s'étendent de belles et vastes prairies. De longues avenues sablées, plantées d'arbres et bordées de fossés remplis d'eau, facilitent les communications d'un quartier à l'autre et aboutissent aux promenades publiques ou à de jolies maisons cachées au fond de leurs frais jardins. Cette disposition donne à Nogent une physionomie singulière et une très-grande étendue, peu en rapport avec sa population.

Quoique des restes authentiques de constructions romaines, trouvées à Nogent-le-Rotrou à différentes reprises, prouvent que cette ville joua un certain rôle dans l'antiquité, les plus anciens documents qui en fassent mention ne sont point antérieurs à la fin du X^e s. A cette époque, le bourg s'appelait Nogent-le-Châtel. Sur les ruines de la forteresse primitive (*Castrum Nogioni*), détruite par les Normands, Geoffroi II, comte du Perche, petit-fils et successeur de Rotrou I^er, fit élever un nouveau château, au commencement du XI^e s. Le quartier Saint-Jean se forma peu à peu sous la protection de ce château et de l'église voisine, aujourd'hui détruite, tandis que d'autres maisons se groupaient autour de l'église Saint-Laurent et du monastère de Saint-Denis, fondés aussi au XI^e s. Le comte Rotrou II passa en Espagne pour combattre les Sarrasins, en 1089, et eut pour dernier descendant mâle Thomas, comte du Perche et seigneur de Nogent, tué, en 1217, à la bataille de Lincoln, en Angleterre, sans laisser de postérité. La seigneurie de Nogent fut érigée en duché en 1567, en faveur de Louis de Bourbon, prince de Condé, oncle d'Henri IV. Il fut tué au combat de Jarnac, en 1569, et laissa de son second mariage avec Françoise d'Orléans, Charles de Bourbon, comte de Soissons, né à Nogent en 1567. Sully, ayant acquis cette seigneurie en 1624, la transmit à ses héritiers, qui l'aliénèrent en 1770. Lors de la Révolution, elle fut confisquée sur le comte d'Orsay.

Depuis son érection en chef-lieu d'arrondissement, Nogent est devenue la principale ville de l'ancienne province du Perche. Elle a vu naître le général Saint-Pol, tué à l'assaut de la tour Malakoff.

L'**église Saint-Hilaire** (mon. hist.), qu'une belle avenue plantée d'ormeaux relie à la gare, s'élève sur la rive dr. de l'Huisne, dans un enclos marécageux récemment entouré de murs. Cette église, fondée à la fin du Xe ou au commencement du XIe s., se compose de parties de différentes époques. Le portail principal, sans caractère, a été défiguré au XVIIe ou au XVIIIe s. Il est surmonté d'une baie ogivale, à meneaux flamboyants, inscrite dans un pignon aigu. On remarque aussi à l'extérieur: les fenêtres des bas côtés, surmontées de pignons à crochets; les gargouilles, dont plusieurs sont malheureusement mutilées; et surtout la tour, bâtie en pierres de taille (1560) comme tout le reste de l'édifice, au-dessus de la chapelle terminale du collatéral du S. Cette tour, carrée, percée dans sa partie supérieure de baies ogivales à dentelures, se termine par une galerie entourant un petit dôme, que surmonte une lanterne à jour. L'extérieur de Saint-Hilaire a été restauré en partie en 1866. A l'intérieur, nous signalerons l'arcade ogivale qui sépare la nef principale du sanctuaire, et dont l'archivolte ornée d'une belle guirlande de feuillage s'appuie sur des piliers décorés de dais ou clochetons sculptés. Les autels sont surmontés de retables grecs dans le goût du XVIIIe s. Au-dessus des arcades de la nef sont suspendus douze tableaux plus que médiocres, représentant les *Apôtres*. Une autre toile, donnée en 1866, par le gouvernement, est une copie du *Saint Michel terrassant le dragon* de Raphaël. Quelques vitraux modernes en mosaïque et un beau confessionnal, également moderne, dans le style ogival du XVe s., attirent aussi l'attention.

A côté de l'église Saint-Hilaire, de l'autre côté de la rue du même nom, s'étend le nouveau *cimetière*, planté en partie d'arbres verts.

L'**église Notre-Dame** (mon. hist.), dans la rue Dorée, autrefois chapelle de l'hôpital, n'a conservé d'ancien qu'un portail principal (XIIe ou XIIIe s.), décoré de moulures en dents de scie. De nombreuses transformations ont fait perdre au reste de l'édifice son caractère primitif. A l'intérieur, composé de trois nefs, on remarque: les colonnes, à chapiteaux coniques; une rosace garnie de vitraux, au-dessus de l'arcade qui sépare la nef du chœur; les fenêtres des collatéraux, du style ogival flamboyant. Dans le bas côté de g., au-dessus de l'autel, une niche voûtée en cul-de-four renferme une curieuse *crèche*, dont les personnages, au nombre de quatorze, représentent, outre l'Enfant Jésus, la sainte Vierge et saint Joseph, les rois mages, les bergers et plusieurs anges. Les mages ont la couronne sur la tête, et l'un d'eux porte une lyre à la main.

A côté de l'église, dans la rue de Sully, se trouve l'entrée principale de l'**hôtel-Dieu** (mon. hist.), ancien hôpital de Saint-Jacques de l'Aumône, fondé en 1190 par le comte Rotrou IV. Les bâtiments actuels sont modernes, à l'exception de la grande porte flanquée de colonnes soutenant un fronton où se voyaient, avant la Révolution, les armes de Sully, supportées par deux Hercules. Sully fut, en effet, après le comte Rotrou, le principal bienfaiteur de cet établissement. Dans la cour, à dr. en entrant, contre l'église Notre-Dame, un édicule hexagonal, construit par Rachel de Cochefilet, veuve du grand ministre, renferme le **tombeau** du duc et de la duchesse de Sully (pour le visiter, s'adresser au concierge de l'hôtel-Dieu; pourboire). Un piédestal en pierre, recouvert de peinture, supporte les statues en marbre blanc des deux illustres morts, revêtus de leur grand costume et représentés à genoux, les mains

jointes. Devant eux, deux petits coussins en marbre blanc, portent, l'un deux bâtons de commandement et la couronne ducale, l'autre, un livre de prières. Les glands qui ornaient ces coussins, ont été brisés pendant la Révolution, ainsi que les trèfles de la couronne. Sur la face antérieure du piédestal sont sculptées, en marbre blanc, les armes des deux époux; le côté qui fait face à la porte d'entrée offre celles du mari seul accompagnées des Hercules en supports. Le socle de la statue de Sully porte le nom du sculpteur et la date de l'œuvre : B. BOVDIN. F. 1642. En face du mausolée, contre le mur de la chapelle funéraire, une inscription reproduit les dix commandements de Dieu. Dans le mur opposé, une grande table de marbre offre l'épitaphe de Sully et de Rachel de Cochefilet. Cette épitaphe a été rétablie en 1784, par Pierre-Gaspard-Marie Grimod, comte d'Orsay, d'Antrey et de Nogent-le-Béthune (Nogent-le-Rotrou), tant en son nom qu'en celui de la princesse de Hohenlohe-Waldenbourg, son épouse. C'est au moins ce que constate une inscription supplémentaire, en partie effacée à coups de marteau. Enfin, près du tombeau, sur le sol, est déposé un *buste* de Sully, en bronze, autrefois placé sur un cippe dans le jardin de l'hôtel-Dieu, qu'une grille sépare de la rue Dorée. Sully et Rachel de Cochefilet reposaient, avant la Révolution, dans un caveau, au-dessous du monument funéraire; mais leurs cendres furent jetées au vent en 1793.

L'**église Saint-Laurent** (mon. hist.), près de la rue du même nom, a été agrandie et reconstruite à différentes époques. Elle est surmontée d'une tour carrée, en pierres de taille, décorée de corniches élégamment sculptées. Les fenêtres à meneaux du collatéral de dr. et les arcades ogivales de la nef paraissent dater du XVIe s. L'église entière est actuellement (1866) l'objet d'importantes restaurations. La nef principale, autrefois recouverte d'un lambris en bois, a été voûtée; tous les murs intérieurs ont été peints en blanc; les chapelles des Fonts et de la Vierge, à l'entrée des collatéraux, ont été décorées de peintures polychrômes d'un effet satisfaisant. Dans la chapelle de la Vierge, un beau vitrail représente, en quatre compartiments : l'*Annonciation*, le *Mariage de la Vierge*, la *Fuite en Égypte* et *Jésus au milieu des docteurs*. D'autres vitraux ornent les fenêtres du chœur, que déshonorent encore un autel et une boiserie du XVIIIe s. Nous signalerons enfin, dans la nef, un bon tableau du *Martyre de saint Laurent*.

Contre l'abside de l'église, un passage voûté en ogive donne entrée dans une rue où l'on remarque la *maison d'arrêt* et le *tribunal*, installés dans un ancien couvent. — A côté, s'élève le *collége*, fondé au XVIe s. par Jacques Lescot, évêque de Chartres. — Nogent-le-Rotrou possède aussi un *petit séminaire* dit *de Notre-Dame*, et une *institution de sourds-muets*, dirigée par les sœurs de l'Immaculée-Conception.

Le **château de Saint-Jean**, ainsi nommé d'une église dédiée à saint Jean-Baptiste et à saint Jean l'Évangéliste, que le comte Geoffroi II avait fait construire à côté de sa forteresse, se dresse au sommet d'une colline abrupte, d'où il domine la ville et tout le pays environnant. Sur les pentes de la colline s'étagent des maisons et des jardins; mais les rampes ardues et tortueuses qui conduisent au sommet sont en trop d'endroits bordées de masures ignobles, dont la population mal famée encombre les chemins d'ordures et poursuit les visiteurs de ses sollicitations importunes.

Après avoir été la demeure des anciens comtes du Perche, le château de Nogent fut aussi l'une des résidences favorites de la famille de Condé, dont la présence fut plus d'une fois une sauvegarde pour la ville. Le

prince de Condé s'y établit, en 1566, avec Françoise d'Orléans, sa seconde femme, qui y donna le jour à Charles, comte de Soissons. Catherine de Médicis y fut reçue en 1573, lors du voyage qu'elle fit en Anjou pour aller rejoindre son plus jeune fils. Plus tard, Sully se prit à son tour d'affection pour son nouveau domaine. Il voulut faire restaurer le château; mais, en ayant été empêché par les réclamations des moines de Saint-Denis, il se retira à Villebon. Pendant la Révolution, le château de Saint-Jean fut plusieurs fois vendu, d'abord à un ébéniste de Paris, qui tenta de le restaurer, puis à un spéculateur, qui essaya inutilement de l'abattre pour trafiquer des matériaux, enfin à Mme la comtesse de Reiset, qui l'acheta pour le soustraire au vandalisme de la bande noire. Le vieux manoir des comtes du Perche, mutilé par les guerres et par le temps, est encore une des plus belles et des plus intéressantes ruines féodales. Il appartient aujourd'hui à M. Desmurs, qui s'y est fait une demeure charmante, au détriment peut-être des souvenirs historiques et du caractère de ce vieil édifice.

Un écriteau appliqué à la porte de l'enceinte extérieure défend de pénétrer sans permission dans les jardins qui entourent la forteresse, le long des anciens fossés aujourd'hui recouverts de verdure. Mais pour obtenir cette permission et celle de visiter l'intérieur du château, gracieusement ouvert aux étrangers, il faut pénétrer dans l'enceinte et aller sonner sans crainte à la grande porte du château.

La partie la plus ancienne de ce château est le *donjon* fondé par le comte Geoffroi II (1003-1030). Comme la plupart des donjons de la même époque, il forme un parallélogramme plus long que large. Les murs, qui ont plus de 3 mèt. d'épaisseur à la base et qui s'élèvent à 35 mèt. de hauteur, sont renforcés par des contre-forts dont l'épaisseur diminue progressivement d'étage en étage. L'entrée primitive du donjon, de niveau avec le premier étage, a été masquée et remplacée depuis 1492 par une porte à pont-levis et par deux tours que surmonte une galerie couverte, à mâchicoulis, et que couronnent des toits coniques. A Nogent comme dans tous les donjons du XI^{e} s., on descendait du premier étage dans les appartements inférieurs, qui n'avaient pas de portes en dehors. Jusqu'au deuxième étage, la tour du donjon était divisée par un mur porté au rez-de-chaussée sur deux arcades cintrées. Au second étage, on remarque encore des cheminées fort curieuses dans les murs du N., de l'O. et du S. Les arrachements des poutres et des solives prouvent que le donjon de Nogent renfermait quatre étages. Il fut démantelé, en 1378, par ordre de Charles V, pour empêcher que les Anglais ou les compagnies qui couraient la France ne s'y fortifiassent.

Les courtines ou remparts et les fossés profonds qui composent l'enceinte du château sont postérieures, au moins dans leur ensemble, au donjon même. Cette enceinte à pans irréguliers en renferme une autre beaucoup plus petite, formant une cour autour du donjon.

M. Desmurs a réuni dans le château de Nogent d'intéressantes collections de meubles, de tapisseries et de peintures du moyen âge et de la Renaissance, auxquelles se mêlent des chinoiseries et des curiosités diverses. Des fenêtres du château et du jardin qui l'entoure, on découvre de magnifiques points de vue sur Nogent-le-Rotrou, sur la vallée de l'Huisne et sur les prairies qu'arrosent cette rivière et son affluent, le Petit-Rhône.

L'*hôtel de ville* de Nogent est une belle construction récemment élevée entre la rue Chaponnerie et la place du Marché. La différence de niveau entre la place et la rue a permis d'établir sous l'édifice de vastes *halles* couvertes, dont l'entrée est de plain-

pied sur la place. A l'étage supérieur de l'hôtel de ville sont installées la *salle de spectacle* et la *bibliothèque communale*, ouverte tous les jours au public.

Au milieu de la place du Marché, a été érigée, en 1857, la *statue* en bronze *du général Saint-Pol*, œuvre médiocre du sculpteur Debay. L'une des faces du piédestal en granit porte cette inscription : *Jam nobilis, morte nobilior* (noble par ses aïeux, plus noble par sa mort).

Plusieurs rues de Nogent-le-Rotrou offrent encore d'anciennes **maisons** intéressantes. Nous signalerons, entre autres : — rue Saint-Laurent, 47, une maison dont la porte, surmontée de tourelles engagées en encorbellement, offre cette inscription à double sens :

DE PIERRE BLANCHE
DVRAND FEBVRIER
JE FVS FAICTE. 1542.

Ce qui veut dire qu'en 1542, Pierre Durand et Blanche Février, sa femme, se bâtirent cette demeure; — rue Giroust, une maison à tourelles, datant de 1579 ; — rue Bourg-le-Comte, les maisons portant les n^{os} 2 et 5 ; — à l'angle de la rue Saint-Laurent et de la rue Dorée, une ancienne maison en bois, dont le premier étage en encorbellement est soutenu par des solives curieusement sculptées, mais offrant plusieurs détails obscènes; — rue Dorée, 83 et 85, une maison à toit élevé, décoré de gargouilles, et, sur les rampants, de feuilles de choux (les portes de cette maison ont conservé leurs anciens ferrements), etc.

Nous avons déjà parlé des belles **promenades** plantées d'arbres qui encadrent les prairies situées au centre de la ville. Il nous suffira de mentionner : — une *fontaine*, composée de deux vasques superposées et d'un petit jet d'eau, rue Charronnerie, près de Notre-Dame ; — plusieurs *ponts* sur l'Huisne; — un *bel établissement de bains*, rue Saint-Hilaire ; — et surtout les curieux *moulins* superposés que mettent en mouvement les chutes successives de l'Huisne et du Petit-Rhône.

Des fabriques d'étamines, de burats, de serges, de breluches et d'autres étoffes de laine emploient à Nogent-le-Rotrou un grand nombre d'ouvriers. L'Huisne et ses affluents abondent en écrevisses, dont la pêche est une source de revenus pour plusieurs familles pauvres (on trouve presque constamment, à la gare du chemin de fer, des femmes qui offrent aux voyageurs des écrevisses à des prix inférieurs à ceux du marché de Paris).

Les environs de Nogent offrent de jolies promenades, des sites pittoresques et quelques monuments curieux. On visitera particulièrement avec intérêt (3 kil.) la charmante vallée de l'Arcisse, ses cascades et les ruines de l'ancien monastère d'Arcisse. — L'*église de Margon* s'élève dans une charmante situation (2 kil. au N. E. de Nogent), près du confluent de l'Arcisse et de l'Huisne, sur une hauteur d'où l'on découvre le château de Nogent. Ce petit édifice, qui fut donné vers le milieu du XI^{e} s. aux moines de Saint-Denis à Nogent par l'un des Rotrou, comte du Perche, offre des parties du XI^{e} et du XV^{e} s. Les deux statues du maître-autel proviennent de l'abbaye d'Arcisse. — Au-dessous du cimetière se voit un manoir (1617) nommé *le Pavillon* et percé de nombreuses meurtrières ; c'était la demeure des seigneurs de Margon. Sur le territoire de la même commune, dans la vallée de l'Huisne, près de la ferme de *la Borde*, se trouve un *dolmen* formé d'une pierre couchée horizontalement sur d'autres pierres verticales.

[Corresp. pour : — (18 kil.) *Authon*, ch.-l. de c. de 1535 hab., situé au S., près des sources de l'Ozanne et de la Braye; — (22 kil.) Bellême, par (7 kil.) Berd'huis (R. 17).]

De Nogent-le-Rotrou à Châteaudun, par

Brou, R. 16; — à Mortagne, par Bellême, R. 17; — à Alençon, par Bellême et Mamers, R. 18.

Au delà de Nogent, on continue de longer la rive dr. de l'Huisne. Près du v. de *Mâle* (1256 hab.), on passe du départ. d'Eure-et-Loir dans celui de l'Orne. — De belles prairies, bordées de riants coteaux, s'étendent à g.

159 kil. *Le Theil*, ch.-l. de c. de l'arr. de Mortagne, v. de 867 hab., situé à 225 mèt. d'alt., sur la rive dr. de l'Huisne. La seigneurie du Theil, d'abord aux comtes du Perche, appartenait, au xvᵉ s., à Louis de Bourbon, comte de Vendôme et de Chartres, auquel est due la reconstruction du château et de l'église, incendiés par le duc de Bedfort en 1424, à la suite d'un siége héroïque soutenu contre les Anglais. En 1594, quand la Ligue était presque entièrement vaincue dans le Perche, les habitants du Theil, ne croyant pas à la sincérité de la conversion d'Henri IV, ne voulurent reconnaître l'autorité de ce prince qu'après avoir soutenu un siége contre Sully, qui triompha bientôt de leur résistance. — Le marché du dimanche est très-fréquenté.

[Corresp. pour : — (8 kil.) *Ceton*, v. de 3307 hab.; — (8 kil.) *Saint-Germain de la Coudre*, v. de 966 hab.]

On entre dans le département de la Sarthe et dans le pays Fertois, couvert de riches prairies dominées par des coteaux boisés.

170 kil. **La Ferté-Bernard** (hôt. : *de l'Ouest, du Cygne, du Chapeau-Rouge;* — omnibus pour la ville, 30 c. le jour et 50 c. la nuit), V. de 2613 hab., patrie du poëte tragique Robert Garnier, agréablement située au milieu de fraîches prairies qu'arrose l'Huisne.

La station est établie dans le village de *Saint-Antoine de Rochefort* (1191 hab.), situé à 1 kil. de la Ferté-Bernard, dont il forme un des faubourgs. On traverse une belle prairie, et l'on franchit sur plusieurs ponts la Mesme et divers bras de l'Huisne, avant de se trouver en face de l'hôtel de ville de la Ferté-Bernard.

La Ferté-Bernard date du xᵉ s. et doit son surnom à la famille des Bernard, ses anciens seigneurs. Défendue par un château bien fortifié et par de bonnes murailles, dont la rivière et les marais qui les protégeaient augmentaient la force, cette ville fut néanmoins prise d'assaut par Philippe Auguste en 1189, et contrainte de se rendre aux Anglais du comte de Salisbury, en 1424, puis aux troupes royales commandées par le prince de Conti, en 1590. Lors de ce dernier siége, la place était défendue, pour la Ligue, par Dragues de Comnène, de la famille des empereurs d'Orient. Deux assauts consécutifs furent repoussés par les habitants, qui combattaient sur la brèche avec la garnison. Comnène ayant mis hors des murs, comme bouches inutiles, quelques femmes de la campagne qui s'étaient réfugiées dans la ville, les assiégeants voulurent s'émanciper avec elles; le gouverneur s'en aperçut du haut des remparts, fit déguiser 200 soldats en paysannes et leur ordonna de s'approcher, sous ce travestissement, d'un poste commandé par René de Bouillé, l'un des capitaines de l'armée royale. Ces prétendues paysannes, bien armées, tombèrent rudement sur les galants assiégeants, d'où est venue cette locution proverbiale : « Des agnelles de la Ferté, il n'en faut que deux pour étrangler un loup. » Comnène fut toutefois obligé d'abandonner la place, qui appartenait alors à Charles de Lorraine, duc de Mayenne, frère du duc de Guise. La Ferté fut ensuite acquise par Georges de Brancas, duc de Villars, et vendue, en 1642, au cardinal de Richelieu, dans la famille duquel cette seigneurie se conserva jusqu'à la Révolution.

« Le monument le plus curieux de la Ferté, dit M. Charles, dans son *Essai historique*, est son **église de Notre-Dame-des-Marais**, précieux spécimen du style gothique flamboyant, sur lequel l'art de la Renaissance est venu enter ce qu'il pouvait créer de plus élégant et de plus gracieux. » La nef, les transsepts et la tour, dont la flèche a été détruite au xviiᵉ s., ont été construits de 1450 à 1500. Le chœur et les chapelles absidales furent élevés de 1500 à 1596; les voûtes

de ces chapelles, remarquables par leurs riches et nombreuses clefs pendantes, portent le millésime de 1535 à 15**. A l'extérieur, les galeries basses et la façade du S., couvertes de sculptures, ont été terminées en 1540. Ces galeries sont décorées en partie de curieuses statuettes figurant le roi de France et ses pairs, sept planètes, etc.; le reste de la balustrade est découpé de manière à reproduire le *Regina Cœli;* les galeries hautes du chœur (fin du XVIe s.) forment une autre antienne de la Vierge : *Ave Regina Cœlorum.* La sacristie (beau plafond de chêne sculpté), malheureusement accolée au flanc S. de la nef, est de 1624. Les belles verrières du chœur furent peintes entre les années 1599 et 1606. Le cul-de-lampe qui supporte l'orgue est une merveilleuse sculpture de l'année 1501, exécutée par Évrard Baudot. L'architecte de l'église, au XVIe s., fut d'abord le célèbre Jean de Beauce, à qui succéda Mathurin de la Borde. Les verrières du pourtour du chœur et des chapelles furent faites par les peintres François Delalande et Jean Courtois.

L'*hôtel de ville* est établi depuis 1703 dans une des anciennes portes de la ville. Cette porte, du XVe s., s'ouvre sous un grand arc en ogive, dans un pavillon carré, flanqué de deux grosses tours avec mâchicoulis. C'est la seule partie bien conservée qui soit restée des remparts de la ville, sur lesquels, au commencement du XVIIe s., Julienne d'Estrées, duchesse de Villars, aimait à se promener au galop de son cheval. Le portrait équestre de cette dame, qui montrait toutes les inclinations d'un soldat, se conserve dans la salle de la mairie. — Les *halles*, remarquables par leur belle charpente, furent érigées en 1536 aux frais de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon-Vendôme, sa femme.

Le long de l'église, au N., s'étend une belle *place*, d'où partent des *promenades* plantées d'arbres, établies sur les anciens boulevards, et d'où l'on découvre çà et là des restes de fossés et de tours des fortifications primitives. — La *fontaine* de la place de l'Église (obélisque en granit d'Alençon) est alimentée par la source de *la Cohière*, dont un *aqueduc* du XVe s. amène les eaux à la Ferté. — Nous signalerons encore dans cette ville, l'*hôtel-Dieu* (XVIIIe s.) et quelques *maisons* anciennes à encorbellement — La Ferté possède des fabriques de toiles; cette industrie est très-ancienne dans le pays.

La circonscription de la Ferté-Bernard est très-limitée. L'agglomération des maisons, qui semble en faire une ville plus considérable, comprend trois autres communes, qui forment comme les faubourgs de la Ferté : Saint-Antoine de Rochefort (*V.* ci-dessus), à l'O.; *Cherreau* (953 hab.), au N.; *Cherré* (1642 hab.), au S. A Cherreau, une élégante maison de campagne occupe l'emplacement de l'ancienne abbaye de *la Pelice*, fondée au XIIe s. par Bernard, seigneur de la Ferté. L'*église* appartient au style ogival tertiaire. On remarque, à l'extérieur, la porte de l'O., curieuse par sa sculpture, et, à l'intérieur, un bel autel en marbre à la romaine, et quelques vitraux coloriés. — Du tertre de *Rochefort*, près de la station de la Ferté, on découvre une belle vue sur la ville et ses environs.

[Corresp. pour : — (21 kil.) Bonnétable (*V.* ci-dessous) ; — (31 kil.) Mamers par (20 kil.) St-Cosme et (21 kil.) Champaissant (R. 21); — (34 kil.) St-Calais, par (17 kil.) Vibraye et (26 kil.) Bersay (R. 20); — (23 kil.) Mondoubleau, par (16 kil.) Montmirail et (25 kil.) Souday (R. 19).

Excursion à Bonnétable. — **Bonnétable**, ch.-l. de c., V. de 5048 hab., est située (90 mèt. d'alt.) à 21 kil. à l'O. de la Ferté-Bernard, sur la rive g. du Tripoulin et la route du Mans à Mortagne, dans une contrée très-fertile. Cette petite ville est une ancienne

baronnie, qui appartenait primitivement aux seigneurs de la Ferté-Bernard. Elle entra dans la maison de Parthenay par mariage, puis dans celle d'Harcourt, qui l'apporta à Charles de Coësmes. Elle passa ensuite à la maison de Montaffié, en Piémont, dont l'héritière, Anne de Montaffié, épousa Charles de Bourbon, comte de Soissons, père de Louis, tué à la bataille de la Marfée, en 1641, sans enfants légitimes. L'un de ses fils naturels, Louis-Henri, fut pourvu de la baronnie de Bonnétable, transmise par sa fille à la maison de Luynes, en 1710. Cette terre appartient aujourd'hui à M. Sosthène de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia, héritier de madame la duchesse Mathieu de Montmorency, née Albert de Luynes. A l'exception de l'aile méridionale qui ne date que du XVIIe s., le **château** de Bonnétable, avec ses six grosses tours à créneaux et mâchicoulis, entourées de douves larges et profondes, a été construit et fortifié en 1478 par Jean d'Harcourt. Il renferme une salle remarquable par ses sculptures en bois et une galerie de portraits des seigneurs de Bonnétable.]

De la Ferté-Bernard à Mondoubleau, R. 19; — à Saint-Calais, R. 20; — à Alençon, par Mamers, R. 21.

Le chemin de fer suit presque toujours jusqu'au Mans la vallée de l'Huisne (rive dr.), resserrée entre deux chaînes de collines, dont les cultures variées contrastent avec la verdure des prairies. A 6 ou 7 kil. de la Ferté, on longe à dr. *Saint-Martin-des-Monts* (269 hab.), dont le *château*, converti en ferme, a conservé des parties anciennes. A g., au delà de la rivière, se montre le clocher ogival de *Vilaines-la-Gosnais* (1154 hab., carrières de pierre). Près de *Boessé-le-Sec*, v. de 792 hab. situé à dr., on franchit un ruisseau.

179 kil. *Sceaux*, v. de 691 hab., bâti sur la rive g. de l'Huisne, à 3 kil. de la station, possède des restes de fortifications et une *église* ogivale. — Le *château des Roches* date du XVIIIe s. — L'ancien *manoir de la Cour* est presque entièrement démoli.

On laisse successivement à g. *Vouvray* (162 hab.; dolmen de la *Pierre-Couverte*), à dr. *Beillé* (450 hab.), puis à g. encore *Duneau* (675 hab.). Sur le territoire de Duneau se voient deux monuments celtiques, les plus remarquables de la province du Maine (à 2 kil. de Connerré, sur le chemin qui conduit de ce bourg à la verrerie de la Pierre). Le premier est un énorme *dolmen*, consistant en six dalles de grès de plus de 60 cent. d'épaisseur. La plus grande (8 mèt. de longueur sur 4 à 5 mèt. de largeur) est posée à plat sur les autres. A 300 mèt. environ de ce dolmen, s'élève un *menhir* ou *peulven*, percé d'une ouverture circulaire à sa partie supérieure.

187 kil. *Connerré* (bon hôtel à la gare), v. de 1919 hab., est situé à plus de 2 kil. de la station, sur la rive g. de l'Huisne et la route de terre, dans la jolie vallée secondaire qu'arrose le Dué. — L'*église Saint-Jacques* est un édifice roman (XIe s.), surmonté d'un clocher pyramidal du XVIe s. — L'ancien prieuré de Connerré a été converti en *presbytère*. — On a découvert, en 1803, à Connerré 40 sarcophages en pierre. Des restes de fortifications se voient derrière l'église.

[Corresp. pour: — (28 kil.) St-Calais, par (6 kil.) Thorigny, (10 kil.) St-Michel et (16 kil.) Coudrecieux (R. 22).]

De Connerre à Saint-Calais, R. 22.

On franchit l'Huisne, en arrivant à Pont-de-Gennes.

193 kil. *Pont-de-Gennes*, v. de 958 hab., a emprunté sa dénomination au *pont* construit sur l'Huisne (*Pons Hiogenæ*) et qui a remplacé, suivant certains archéologues, un pont jeté par les Romains sur la rivière, dans l'axe d'une voie allant de Chartres et d'Orléans à Tours. La multiplicité des piles massives, le peu de largeur des arches, la courbure extraordinaire du

tablier du pont actuel, le font remonter à une époque déjà fort éloignée. — L'*église Saint-Gilles* appartient au style ogival primitif.

Pont-de-Gennes, qui possède aussi un *hospice* et des fabriques de toile, est en quelque sorte le faubourg de *Montfort-le-Rotrou*, ch.-l. de c. et v. de 1044 hab., bâti à 1 kil. à l'O., sur la rampe escarpée de la colline. Montfort doit son surnom à Rotrou, comte du Perche, qui y construisit, au XIIe s., un *château* pris d'assaut par Philippe Auguste, en 1190. Ce château, après avoir successivement appartenu aux maisons de Parthenay, d'Harcourt et Bresseau, a été reconstruit, en 1820, dans le style italien, par M. le marquis de Nicolaï. On y découvre une belle vue sur la vallée de l'Huisne. — A côté, s'élève le joli clocher de l'*église* moderne de Montfort, dédiée à la Sainte-Croix et due à la générosité de M. le marquis de Nicolaï. — Le bourg de Montfort se compose presque uniquement d'une rue très-escarpée, terminée par une place irrégulière sur laquelle sont construites les *halles*.

La voie ferrée, courant en ligne droite pendant plus de 12 kil., suit d'abord la rive g. de l'Huisne, dont elle s'éloigne ensuite pour se rapprocher de la route du Mans. Le paysage change d'aspect. La fraîche verdure de la vallée est remplacée çà et là par de sombres bois de pins maritimes, plantés sur des terrains autrefois couverts de landes et de bruyères.

198 kil. *Saint-Mars-la-Bruyère*, v. de 1541 hab., possède un *château*, que l'on aperçoit à g., au milieu d'un beau groupe d'arbres. Des sarcophages anciens ont été découverts en 1826, sur l'emplacement d'un prieuré.

Sur la dr., au pied d'un coteau peu élevé, se montre *Champagné* (781 hab.), dont le vin blanc a une certaine réputation dans le pays. L'*église*, de plusieurs époques, est ornée de vitraux. — La plaine est couverte à dr. de châtaigniers et de cultures variées.

203 kil. *Yvré-l'Évêque*, v. de 2552 hab., doit son surnom à un château que les évêques du Mans y possédèrent depuis le XIIe s. jusqu'à la Révolution. Ce château, aujourd'hui complétement détruit, était bâti sur le penchant d'un coteau qui domine la vallée de l'Huisne. Il fut souvent saccagé pendant les guerres du moyen âge. Le cardinal Philippe de Luxembourg le fit reconstruire, au commencement du XVIe s., dans le style de la Renaissance. Lors de la reddition du Mans à Henri IV, ce prince coucha au château d'Yvré. — Le *château d'Auvours* est moderne.

Dans la commune d'Yvré, sur la rive g. de l'Huisne et à 4 kil. du Mans, subsistent les ruines de la célèbre **abbaye de l'Épau** (*Pietatis Dei*), fondée en 1229 par la reine Bérengère de Navarre, veuve de Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, pour une congrégation de moines de l'ordre de Cîteaux. L'évêque du Mans Geoffroi de Laval consacra, vers 1234, l'église abbatiale de ce monastère. Le tombeau de Bérengère y resta jusqu'en 1821, époque à laquelle il a été transféré dans la cathédrale du Mans. L'église, détruite en 1365 par les habitants du Mans, dans la crainte que les Anglais ne s'y fortifiassent, avait été relevée dans les premières années du XVe s. C'est un beau monument, qui subsiste encore et qui est aujourd'hui tout ce qui reste de cette époque, bien que l'abbaye ait été reconstruite en même temps. Le monastère et les moulins qui en dépendent sont actuellement occupés par une blanchisserie de toiles. Le système d'irrigation des vastes prairies qui font partie de cette riche propriété est très-remarquable.

On franchit l'Huisne près d'Yvré-l'Évêque. A mesure que l'on approche du Mans, le paysage s'anime; les monuments de l'ancienne capitale du Maine apparaissent à l'horizon. On revoit pour la dernière fois l'Huisne, qui va bientôt mêler ses eaux à celles

de la Sarthe. A 2 kil. du Mans, le chemin de fer traverse la longue avenue de **Pontlieue**, gros bourg industriel de 3212 hab., renfermant des fabriques et des blanchisseries de toiles et un atelier important de machines pour l'agriculture. Les Vendéens, dans leur marche sur le Mans, occupèrent Pontlieue au mois de décembre 1793 et rompirent deux arches du pont dans l'intention d'arrêter les républicains; mais ceux-ci firent essuyer à l'armée royale une sanglante défaite. Pontlieue est aujourd'hui incorporé à la commune du Mans.

La gare du Mans, d'ordre dorique, est un édifice monumental percé d'arcades à plein cintre. C'est M. Elphège Baude, ingénieur des ponts et chaussées, qui a fait exécuter l'hémicycle destiné aux ateliers, les hangars, les magasins et la longue galerie vitrée, dont on remarque la hardiesse et la légèreté. Le bâtiment des voyageurs, appareillé en calcaire de Bernay (Sarthe), avec soubassements de granit d'Alençon, a été construit sur les dessins de M. Victor Lenoir.

211 kil. **Le Mans.**

Renseignements généraux.

BUFFET à la gare.

OMNIBUS pour la ville : de la gare à la place des Halles, le jour, 30 c. sans bagages et 50 c. avec bagages; la nuit, 50 c. sans bagages et 75 c. avec bagages; — de la gare à domicile (limites de l'octroi), le jour 50 c. sans bagages, 75 c. avec bagages; la nuit, 75 c. sans bagages, 1 fr. avec bagages.

HÔTELS : — *de la Boule-d'Or*, rue Dumas et place des Halles; — *du Dauphin*, place des Halles; — *de France*, place des Halles; — *de la Galère*, rue Napoléon; — *de l'Europe et de l'Ouest*, à la gare, etc.

CAFÉS : — *de l'Europe*, de *l'Univers*, place des Halles; — *de Foy*, place des Jacobins; — cafe concert *des Arts*, etc.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES : — *Loyer*, *Boulay*, et Cie, rue Marchande; — *Lecomte*, rue Saint-Jacques; — *Lebrault*, rue des Minimes; — *Monnoyer* frères, place des Jacobins; — *Beauvais*, place des Halles.

BUREAU DE POSTE : rue Bourgeoise.

TÉLÉGRAPHE : à la préfecture.

Situation. — Aspect général.

Le Mans, V. de 37 209 hab. ch.-l. du départ. de la Sarthe, dont elle occupe à peu près le point central, est divisée en deux parties inégales par la Sarthe qu'y traversent trois ponts de pierre : le *pont Ysoir*, élevé au IXe s. et reconstruit en 1813; le *pont Perrin*, bâti en 1560; le *pont Napoléon*, commencé en 1809 et achevé en 1813. En aval de ce dernier pont, des rampes et des quais, jetés sur les deux bords de la rivière, se prolongent jusqu'au port, dans lequel le canal de la Planche, long de 677 mèt., et la Sarthe, rendue navigable depuis quelques années, amènent les bateaux marchands qui s'arrêtaient autrefois à Arnage, à 8 kil. au-dessous du Mans. Le *pont* suspendu et mal placé *du Greffier* date de 1847.

Du sommet des hauteurs qui dominent la ville à l'E et à l'O., on peut voir tous les genres de culture du pays : dans les vallées que l'Huisne et la Sarthe fertilisent, de larges prairies, ombragées de peupliers; sur les terrains plus élevés, des moissons de toute espèce; sur les coteaux, des vignes; vers le S., des forêts de pins.

Circonscrite dans les anciennes fortifications romaines, la *cité* proprement dite, composée de quelques rues étroites et sinueuses, ne formerait aujourd'hui qu'un village d'une faible importance, si elle se trouvait isolée des nombreuses habitations qui l'entourent. La Grande-Rue et les rues du Doyenné, de Saint-Flaceau, de la Verrerie, des Chapelains, de Vaux et des Chanoines formaient l'ensemble de cette cité. Les limites de la ville furent successivement reculées par les comtes du Maine, et, depuis l'établissement du chemin de fer, le Mans s'agrandit et s'embellit chaque jour.

Direction.

L'embarcadère du chemin de fer est bâti au pied de la colline dont le

Mans occupe les pentes et le sommet. Si l'on s'engage dans la large rue ouverte devant la petite place qui fait face à la gare, on monte pendant 200 à 300 mèt., puis, tournant à dr., on ne tarde pas à entrer dans la ville proprement dite, car les maisons voisines de la gare n'en sont pour ainsi dire qu'un faubourg. Parvenu à la *rue des Minimes*, qui s'ouvre sur la g., on peut aller à dr. visiter la préfecture (musée et bibliothèque) et l'église de la Couture, que l'on aperçoit presque en face. La rue des Minimes conduit à la *place des Halles*, bordée par les principaux hôtels et cafés, par la Visitation et par le palais de justice. Il faut prendre alors la *rue Dumas*, à l'angle de l'hôtel de la Boule-d'Or, puis, à g., la *rue Marchande*, à dr., la *rue Saint-Dominique* et la *rue des Jacobins*, pour gagner la place de ce nom. Après avoir visité la promenade, le théâtre, la cathédrale, le Grabatoir et la *Grand'-Rue*, on redescendra vers la Sarthe, sur la rive droite de laquelle se trouve Notre-Dame-du-Pré, et l'on pourra regagner la gare en longeant la rive gauche de la rivière par la promenade du Greffier.

Histoire.

Suivant quelques historiens, le Mans fut d'abord, sous le nom de *Suindinum* ou *Subdinum*, la cité principale des Aulerces-Cenomans, peuple de la Gaule Celtique; suivant d'autres, cette ville fut fondée par les Romains, vers le IIe ou IIIe s. de notre ère. Mais il est bien plus probable que les Romains ne firent qu'entourer l'*oppidum* gaulois de nouvelles murailles dont il subsiste encore des vestiges apparents, près de la cathédrale.

Dès le IVe s., saint Julien vint prêcher la foi au Mans et y institua le siége du diocèse dont il fut le premier évêque.

En 987, Hugues Capet rendit les comtes du Maine héréditaires; mais, au XIe s., Guillaume le Conquérant s'empara du Mans, et, quelques années après, lassé des révoltes incessantes des Manceaux, il fit démanteler leur ville et construire un château fort, qui, destiné à les maintenir dans l'obéissance, fut démoli ensuite sous le règne de Louis XIII. Le comté du Maine fut vivement disputé à Robert Courte-Heuze, fils de Guillaume le Conquérant, par Hélie de la Flèche. Ce dernier, qui y avait des droits incontestables, parvint à le reconquérir après une lutte longue et acharnée.

En 1189, la ville du Mans, ayant embrassé le parti de Richard Cœur de Lion, fut assiégée et prise par Philippe Auguste. Jean sans Terre la reprit en 1199, mais il se vit bientôt contraint de la restituer au roi de France, qui confisqua sur lui tout le comté du Maine. Plus tard Philippe céda la ville et la *quintes* du Mans à la reine Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion, à laquelle succéda la reine Marguerite, femme de saint Louis. Cette princesse garda cet apanage jusqu'en 1246, époque à laquelle saint Louis donna le comté du Maine à son frère Charles, comte de Provence, qui fut depuis roi de Sicile. Le Maine ne revint définitivement à la couronne qu'en 1481. Le titre de comte du Maine fut dans la suite porté par Henri III, puis par son frère François, duc d'Alençon, et, en 1676, Louis XIV ordonna que Louis-Auguste de Bourbon, l'un de ses fils légitimés, fût appelé duc du Maine.

On sait que c'est en traversant la forêt du Mans que Charles VI, marchant en 1392 contre le duc de Bretagne, ressentit les premières atteintes de sa longue démence. Cinq fois assiégée, de 1425 à 1589, par les Anglais et les Royaux, la ville du Mans eut en outre beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion. Les calvinistes s'en emparèrent, le 3 avril 1562, pillèrent les églises, violèrent les tombeaux et incendièrent le couvent des Cordeliers.

La Ligue eut un grand nombre de partisans dans le Maine, mais Henri IV les en chassa facilement en 1589 et y rétablit la paix qui dura jusqu'à la Révolution. A cette époque le Mans fut en proie à la guerre civile. Les Vendéens s'en emparèrent le 10 décembre 1793; toutefois, deux jours après, ils en furent expulsés par Marceau à la suite d'une lutte sanglante que termina sur la place de l'Éperon un engagement à la baïonnette, dans lequel plus de cinq mille Vendéens, commandés par la Rochejaquelein, furent tués ou blessés. « Cette place paraît aussi, dit M. Legeay (*Guide du voyageur au Mans*), avoir été le théâtre d'un combat particulier entre la Rochejaquelein et le général Marceau, combat resté sans résultat, les soldats des deux partis ayant séparé les deux illustres ennemis. » Les Vendéens

se retirèrent dans le plus grand désordre par la rue Dorée, le pont Saint-Jean et la route de Laval. Des scènes de carnage, que Marceau fut impuissant à empêcher, suivirent la déroute du Mans. Ajoutons cependant à l'honneur de l'armée française que Marceau, Savary, Kléber, beaucoup d'autres officiers, de simples soldats et surtout ceux des régiments d'Aunis et d'Armagnac, sauvèrent, au péril de leur vie, non-seulement des femmes et des enfants, mais encore des officiers vendéens. Les jours suivants quatre-vingt-quinze tombereaux étaient employés à déblayer les rues des milliers de cadavres qui les obstruaient, et à les transporter sur la place des Jacobins, où deux larges et profondes fosses furent creusées pour les recevoir.

A la prise d'armes de 1799, les chouans, conduits par M. de Bourmont, occupèrent le Mans pendant plusieurs jours et en enlevèrent les caisses publiques, les armes, les munitions et tous les objets que contenaient les magasins de l'État.

Parmi les hommes célèbres que le Mans a vus naître, les plus remarquables sont : l'évêque Hildebert, directeur de la fameuse école épiscopale du Mans au XIe s.; Henri II, roi d'Angleterre, né le 5 mars 1133, mort le 6 juillet 1189; Jean le Bon, roi de France, né en 1319, mort en 1364 Marin Cureau de la Chambre, médecin de Louis XIII et de Louis XIV, mort en 1669; le comte de Tressan, littérateur et militaire, mort en 1783; Claude Chappe, inventeur de la télégraphie aérienne, mort en 1806. Germain Pilon et le P. Mersenne sont nés dans les environs du Mans.

Édifices religieux.

La cathédrale du Mans eut pour fondateur saint Julien, premier apôtre de la foi chrétienne au Mans; elle fut bâtie sur l'emplacement de la maison d'un néophyte. Cette basilique, ruinée plusieurs fois, fut relevée sur un plan plus vaste à la fin du XIe s., sous l'épiscopat d'Hoël, qui occupa le siége du Mans de 1081 à 1097.

Ruinée de nouveau par les guerres, elle fut relevée, en 1120, par Hildebert. Peu d'années après, deux incendies affreux la dévastèrent, l'un, le 3 septembre 1134, l'autre, vers 1136. Les Manceaux se remirent à l'œuvre avec courage et Guillaume de Passavant consacra l'église, pour la troisième fois, en 1158.

Le vaisseau porte des traces très-visibles de ces divers remaniements. Ainsi, la partie la plus ancienne, qui date sans doute du XIe s. et appartient aux constructions d'Arnould et d'Hoël, se voit dans les murs des bas côtés de la nef, dans la façade O. et le portail du bas côté S. Le centre du transsept est la seule partie qui subsiste des travaux exécutés sous Geoffroy Plantagenet, ainsi que l'indique la date 1145, découverte assez récemment par M. Hucher, sous la boiserie d'un autel (cette date est reproduite en fac-simile dans un article de M. Hucher, sur l'émail de Geoffroy Plantagenet, *Bulletin monumental*, t. XXVI, p. 685). La nef centrale, greffée sur des travaux plus anciens, comme le prouvent des reprises en sous-œuvre très-visibles lorsque l'on examine l'arcature inférieure, appartient à la fin du XII. s., d'après l'opinion de M. Parker, savant archéologue anglais (*Bulletin monumental*, t. XXX, p. 185). Le chœur, qui est un des plus beaux de France, est tout entier du milieu du XIIIe s., sauf une porte décorée d'un *Saint Julien à la fontaine*, qui date du XIVe s. ; l'ornementation des chapelles est postérieure de vingt ans environ à celle du chœur proprement dit. Enfin, les transsepts ont été élevés dans la première moitié du XVe s.

La cathédrale du Mans, dit Richelet, « occupe une superficie d'environ 5000 mèt., en y comprenant les murs et les supports. La nef forme un parallélogramme rectangle d'une longueur de 58 mèt. sur 24 de largeur, y compris les bas côtés, qui sont séparés du corps principal par un double rang de colonnes massives. La longueur transversale de la croix est de 59 mèt., et sa largeur, d'environ 10 mèt. Le chœur, avec ses latéraux, divisés par un rang circulaire de colonnes, présente une largeur de 32 mèt. sur 44 de longueur; la hauteur

de la grande voûte, sous clef, est de 34 mèt. Onze chapelles, ayant environ 11 mèt. de profondeur, et celle du fond 18 sur 5 de largeur, occupent le pourtour du chœur. Enfin, la totalité de l'edifice offre, dans œuvre, du grand portail d'entrée à l'extrémité de la dernière chapelle, une longueur d'environ 130 mèt. »

La façade principale présente un immense pignon en appareil réticulé; trois portes à plein cintre, avec archivoltes décorées de chevrons brisés, de billettes et de besans, donnent accès dans l'intérieur; au-dessus, une grande fenêtre renferme 21 panneaux de vitraux peints, dont 10 anciens fort curieux (légende de saint Julien, patron de la cathédrale). Trois sculptures fort grossières ornent la porte principale, deux en regard, où l'on a cru reconnaître deux signes du zodiaque, le Sagittaire et le Capricorne; la troisième, un buste de roi, tenant un sceptre à la main, représente probablement le Christ.

Le *portail latéral*, du XII^e s., plus richement orné, est précédé d'un porche ogival, avec intrados dentelé en zigzag. Ses parois sont flanquées des statues des rois de Juda, semblables à celles du portail occidental de Chartres, auxquelles elles le cèdent à peine pour l'étrangeté et pour la finesse de l'exécution. M. Hucher a lu sous l'une d'elles le nom de Salomon. Sur le bandeau d'imposte, les Apôtres sont assis en une seule ligne; sur le tympan, le Christ au milieu des attributs des Évangélistes. Dans la voussure, chargée de détails, on reconnaît avec quelque peine des scènes de la vie du Christ; c'est un groupe extrêmement intéressant de statuettes portant les costumes du XI^e et du XII^e s.

Les *transsepts* sont plus hauts que la nef et le chœur. A l'extrémité du transsept méridional s'élève une haute *tour* carrée dont les contre-forts massifs sont garnis de statues. Le bas de cette tour paraît de la fin du XII^e s.; le milieu est du XIII^e, y compris les statues qui le décorent; le dôme, surmonté d'une petite flèche à crochets, est moderne.

La **nef**, des XI^e et XII^e s., ainsi que nous l'avons dit, est divisée en trois parties, parallèlement à son axe, par deux rangées de piliers qui, par suite d'un travail de reprise en sous-œuvre, renferment chacun intérieurement un fût plus petit, datant de la construction d'Arnould ou d'Hoël. Les arcades sont en ogive, avec un tore et une moulure de chevrons pour archivolte. Elles sont surmontées d'autres arcades en plein cintre, parfaitement reconnaissables encore dans le parement et provenant aussi de la précédente construction. Au-dessus, règne une galerie étroite avec huit arcades en plein cintre, ornées de tores et de chevrons. Enfin l'amortissement de la travée présente une ogive, dans le tympan de laquelle sont percées deux fenêtres cintrées, flanquées de colonnettes. La voûte est ogivale, renforcée d'arcs doubleaux très-saillants et de nervures croisées. Au contraire, les voûtes des collatéraux sont en plein cintre et d'arêtes, comme dans les constructions du XI^e s. Les collatéraux sont éclairés par des fenêtres cintrées, dont chacune correspond à une arcade de la nef. Une petite arcature en plein cintre règne au bas des murs latéraux. Les fragments de briques romaines que l'on aperçoit dans les parois extérieures de ces murs, bâtis en petites pierres cubiques et par assises égales, n'ont rien qui doive étonner : ce sont des matériaux provenant du mur romain, dont une partie fut détruite lorsque Guillaume le Conquérant construisit le château du Mans. Les chapiteaux présentent toutes sortes de figures monstrueuses et imaginaires, des harpies, des griffons, des chimères, des serpents enlacés, des mascarons grimaçants. « En passant de la nef dans le chœur, dit M. Mérimée, l'impression qu'on éprouve, c'est, si je puis m'exprimer ainsi, que l'on

quitte le temple d'une religion ancienne, pour entrer dans celui d'une religion nouvelle. Ces chapiteaux, couverts d'animaux fantastiques, de masques hideux, semblent les ornements d'un culte barbare, tandis que ces feuillages variés de mille manières, ces vitraux aux couleurs harmonieuses, donnent l'idée d'une croyance douce et bienveillante. »

Le **chœur**, les nefs collatérales et les chapelles du rond-point furent commencés en 1217 et terminés en 1254, sous l'épiscopat de Geoffroy de Loudon. Les colonnes, les arcades, soit en tiers-point, soit surhaussées, les fenêtres, sont d'une élégance, d'une grâce parfaites. Les galeries du chœur, découpées entièrement à jour, forment une ceinture de l'effet le plus riche et le plus pittoresque. Les voûtes s'élancent avec hardiesse à une grande hauteur.

Deux étages de **vitraux** décorent le chœur. L'un garnit le *triforium* et forme l'une des principales beautés de la cathédrale du Mans; l'autre occupe le *clerestory* ou étage supérieur.

« Le *triforium*, dit M. Hucher, dans une note qu'il veut bien nous communiquer, est consacré à des *légendes de saints* particulièrement vénérés au Mans, et à la *légende de la sainte Vierge*, première patronne de la cathédrale. On y trouve aussi deux légendes locales qui ne se voient point ailleurs : celle d'*Évron* et celle de *saint Calais*; puis, la légende de *Théophile*, affectionnée par le XIIIe s. et reproduite trois fois dans la cathédrale du Mans: celle d'*Eustache*, autre épopée émouvante, agréable aux imaginations pieuses du temps; un *arbre de Jessé*; *saint Bernard* chantant avec ses moines les louanges de la Vierge. Dans ce dernier cycle, on remarque la singulière légende du *peintre* qui, ayant peint successivement la Vierge et le diable, se voit en butte à la colère de ce dernier, qui ne se trouvait pas, sans doute, *pourtraicté* à sa guise. Le diable lui casse ses échafaudages et le pauvre artiste dégringole jusqu'à ce que la Vierge, le saisissant par le bras, le sauve d'une mort imminente.

« Dans ce *triforium* on remarque aussi un portrait très-curieux du célèbre pape *Innocent IV*, qui se nommait *Sinibaldo Flisco* de son nom de famille, écrit SENEBALDVS sur le vitrail lui-même; la verrière où se trouve ce portrait a été donnée par deux chanoines, Philippe le Romain et Robert le Pele, qui s'y sont fait représenter offrant leur verrière à Dieu.

« Dans la sixième de ces fenêtres qui ont la forme d'un vaste triangle ogival à plusieurs lancettes, on voit un *sire de Pirmil*, de la famille d'Anthenaise, à l'écu *vairé d'or et de gueules*; dans la septième, un *seigneur* qui porte sur sa cotte d'armes *de gueules à deux léopards* ou *lions-léopardés d'or*, peut-être le sire de la Guerche, ou tout autre grand officier de saint Louis dans le Maine, comme l'indique le sceau d'une charte de 1248 pour l'abbaye de Perseigne.

« Le *Clerestory* est tout rempli de grandes figures; on y remarque: *saint Matthieu*, *saint André*, *saint Luc*, *David*, *Isaac*, *Moïse*; puis les *apôtres*, comme le prouvent les noms de saint Philippe et de saint Jacques, écrits sous deux d'entre eux; enfin saint Bertrand, fondateur de la Couture. Ces verrières sont des dons d'un abbé de la Couture du Mans et de la famille de Cormes, dont plusieurs membres s'y sont fait représenter maillés et couverts de leur cotte d'armes, portant *d'argent à trois jumelles de sable*. Le procureur de l'abbaye de Bellebranche, Jean de Fresnay, expressément dénommé, s'est fait aussi peindre au bas de l'une de ces verrières.

« La série des Apôtres continue dans la 4e grande fenêtre, qui est signée de Odon de Coulongé et de cette curieuse inscription : LA VERRINE A DRAPIERS; on y voit, en effet, représentés les membres de la corporation des drapiers du Mans; l'un d'eux tient une aune à la main et un coupon d'étoffe de l'autre. — Puis viennent, dans la 5e lancette, *saint Paul et Aaron*. Celle-ci est signée des fourreurs du Mans, entourés de pelleteries parmi lesquelles on distingue le vair ou petit gris. — La 6e représente *saint Étienne*, *saint Gervais et saint Protais*, *saint Vincent*, dans l'acte de leur martyre. Cette verrière paraît être le don des cabaretiers ou hôteliers du Mans.

« La 7e, qui est la verrière absidale, représente la *Vierge et l'Enfant Jésus* et le *Christ* en croix. Au bas est en prière *Geoffroy de Loudon*, l'évêque du temps (1254), qui offre à Dieu sa verrière. Dans les bordures latérales, on voit répétées quatre fois les armes de Geoffroy : *de*

gueules à la bande d'or. — La 8e grande verrière offre une signature intéressante; elle représente, croit-on, les architectes de la cathédrale, la règle à la main.

« A la 9e grande verrière commence la série des *saints évêques du Mans*, caractérisés par les nimbes qui entourent leur tête et les inscriptions : S. PAVATIVS, S. TVRIBLIVS, placées au-dessus. Des deux donateurs, on remarque surtout Gaultier de Poille, dont une partie du nom se lit encore sur le vitrail. — Une très-curieuse indication se rencontre à la 10e grande fenêtre; on lit au bas d'un panneau ces mots : LE VERRIERE ECLES, *la verrière donnée par l'église* ou *faite par les gens de l'église*; on y voit, en effet, des clercs peignant ou écrivant: ils ont des roseaux ou des pinceaux à la main.

« La 10e grande verrière, déjà détruite en 1810, par un ouragan qui précipita l'armature et les meneaux sur la marche de l'autel, avait été restaurée en 1840; mais elle a été de nouveau entièrement brisée par l'orage du 18 août 1858, parce qu'elle était composée de verres trop minces. Des grêlons, pesant un demi-kilogr. et tombant avec une force de projection prodigieuse, n'ont pu briser beaucoup des anciens verres de forme lenticulaire et épais de près d'un centimètre, mais ils les ont dessertis de leurs plombs et précipités de 30 met. de haut sur le pavé, où ils se sont brisés en miettes. Grâce au budget des cultes, le malheur est aujourd'hui réparé aussi bien que possible; la restauration n'a pas coûté moins de 30 000 fr.; elle s'est accomplie sous la direction de M. Bœswilwald, architecte du gouvernement, et par les soins de MM. Steinheil, Lusson et Coffetier. M. Hucher a donné, à la demande du ministère des cultes, le programme de la restauration des parties entièrement détruites.

« La 11e verrière continue, avec la précédente, la série des saints évêques de l'église du Mans; dans la 12e, on remarque une signature fort singulière; ce sont des joueurs de dames et de trictrac, qui ont, sans doute, consacré leurs gains à la confection de cette verrière. — Enfin la 13e, qui termine la série des evêques et donne, en outre, deux grandes figures de religieux, est signée par les boulangers du Mans, qui s'y sont fait représenter, pétrissant de la pâte, enfournant et défournant des pains.

« Si l'on ajoute que les vignerons du Mans se sont fait peindre au bas d'une verrière du triforium, on sera frappé de la puissance et de la piété des corporations de métiers au moyen âge, et du petit nombre de dons émanés au contraire des personnages de la noblesse et de la bourgeoisie.

« Tous ces vitraux datent d'une même époque, le milieu du XIIIe s. — Si l'on veut avoir des produits d'un art plus ancien, il faut se rendre dans la chapelle absidale du fond du chœur. On verra d'abord, dans toute la partie g., du côté de l'Évangile, une série de belles lancettes, aussi du XIIIe s., mais déjà un peu plus anciennes que celles que nous venons de décrire; le style en est plus sévère et plus fin. Ce sont d'abord : l'*arbre de Jessé* ou les ancêtres de la Vierge puis les *figures* ou les annonces de Marie, enfin la *Vie de la Vierge*, et, pour couronner le poëme, des légendes, caractéristiques comme celle de *Théophile*, de l'action posthume de Marie sur les humains; au centre, à l'abside, devait être le vitrail de la *Passion*, maintenant placé à g. avec les autres.

« Enfin, si l'on veut remonter aux *incunables* de l'art, et voir les *plus anciens vitraux connus*, à date à peu près certaine, comme M. Hucher l'a démontré dans son grand ouvrage sur les *vitraux du Mans*, il faut se tourner à dr. et jeter les yeux sur ces vénérables vestiges du XIe s., représentant les quatre panneaux inférieurs d'une *Ascension*; malheureusement, corrodés par les agents athmosphériques, et tout criblés de trous dans lesquels la poussière s'est logée, ils sont peu visibles par le temps sombre. C'est une peinture ascétique, exécutée entre un reliquaire et un missel, quelque chose comme un croquis chinois ou une peinture grecque du mont Athos.

« D'autres vitraux non moins curieux, et peut-être aussi anciens, se voient vis-à-vis, à la première lancette de la chapelle; ils offrent la légende de *saint Gervais* et *saint Protais*, accompagnée de celle de *saint Vital* et *sainte Valérie*, père et mère des saints martyrs de Milan. La facture en est également archaïque. On y voit des toitures à dômes et en accolades semblables à celles de l'émail de Geoffroy Plantagenet; la dernière scène surtout, qui rappelle une tradition étrusque de la *Gens Valeria*, est extrêmement curieuse; la sainte Vierge, un marteau de fer à la main, frappe au front le seigneur de Trans, alité et malade. — Nous signalerons encore dans cette chapelle deux panneaux

très-beaux, du XII^{e} s., de la légende de *saint Étienne*, et plusieurs autres de la *Vie de Jésus-Christ*, notamment une *Descente aux Limbes*, très-étrange.

« Il ne reste plus pour le touriste qu'à jeter un coup d'œil sur la grande verrière du transsept méridional. On est tout d'abord désenchanté; ce n'est plus la vigueur de ton et l'harmonie des verrières du XIII^{e} s. et des époques antérieures; cependant, en montant par le petit escalier à dr. dans la galerie, on n'est plus éloigné de la verrière que de quelques mètres et l'on apprécie sa facture et sa coloration. Voici l'ordonnance de cette immense tapisserie vitrifiée.

« La verrière renferme 124 sujets. Elle représente dans la partie supérieure, qui est la rose proprement dite, le *Jugement dernier*, avec son cortége habituel d'anges sonnant de l'oliphant, jouant du rebec, de l'orgue, ou chantant le *Gloria in excelsis*; puis, dans les écoinçons, portant des couronnes, des tiares, des mitres et des inscriptions. Le centre de la rose est occupé par les attributs évangélistiques. Le *Père Éternel* est au sommet de la rose; le *Christ* au bas; au-dessous, dans la partie rectangulaire, se voient une foule de petits corps sortant du tombeau, puis, en grandes figures, les bustes d'*Abraham*, *Noé*, *Moïse* et *David*, avec des inscriptions bibliques. En descendant, on trouve les *Apôtres*, portant chacun, comme il était d'usage au XV^{e} s. (1430 environ, époque de la confection de notre verrière), un verset du *Credo*; puis viennent des *saints patrons*, deux *évêques*, *saint Louis*, un *chanoine*, *Pierre de Savoisy*, évêque du Mans (1385-1398), reconnaissable à son blason, un peu altéré cependant; puis des *princes angevins*: Louis, bâtard du Maine, seigneur de Mézières-en-Brenne, sénéchal (1466) et gouverneur du Maine (1489); — le cardinal Fillastre, du titre de Saint-Marc; le roi René ou Louis III d'Anjou; Marie de Blois, épouse de Louis I^{er} d'Anjou; enfin Yolande d'Aragon, femme de Louis II d'Anjou (1417-1442). Ces deux princesses sont fort reconnaissables à leur blason placé dans le champ du vitrail.

« Les fenêtres latérales offrent encore quelques figures finement traitées, mais on n'y rencontre pas de personnages historiques. »

Les plus intéressants de tous les vitraux que nous venons de mentionner sont reproduits en couleur, réduits au quart, ou même de grandeur naturelle, dans le grand ouvrage in-fol. maximo de M. E. Hucher, intitulé : *Calques des vitraux peints de la cathédrale du Mans*, publié en 1864.

Dans la chapelle du chevet ont été retrouvées, sous une couche épaisse de badigeon, les peintures murales et les décorations dont l'évêque Gonthier de Baignaux l'avait ornée vers la fin du XIV^{e} s. M. d'Espaulart a publié une *Notice* sur ces peintures très-avancées pour leur époque.

La chapelle qui fait face à celle des fonts baptismaux contient un *sépulcre* remarquable, sculpté par Gervais Labarre en 1610; la chapelle *auxilium christianorum* mérite aussi une visite, ainsi que la *porte* de la sacristie, faite des débris d'un jubé en pierre qu'avait fait élever vers 1620 l'évêque Charles de Beaumanoir. Nous signalerons, en outre : de très-curieuses *tapisseries* du XVI^{e} s., représentant les légendes des saints Julien, Gervais et Protais, données en 1509 par Martin Guescaude, Angevin, chantre du Mans; — dans la chapelle des fonts baptismaux, deux *tombeaux* remarquables : celui de *Charles IV*, comte du Maine, mort en 1492; et celui de *Guillaume de Langey du Bellay*, vice-roi du Piémont sous François I^{er} et frère du cardinal de Langey, évêque du Mans; — dans le transsept, le *tombeau de la reine Bérengère*, œuvre très-remarquable du XIII^{e} s., provenant de l'abbaye de l'Épau, près du Mans, où cette reine avait voulu être inhumée et d'où son tombeau fut enlevé en 1821; — enfin, dans ce même transsept, le *mausolée* élevé récemment à la mémoire de Mgr Bouvier, évêque du Mans, mort à Rome il y a quelques années. Ce mausolée a été exécuté dans le style du XIII^{e} s., sous la direction de M. Bœswilwald, par M. Chenillon, du Lude, pour la statuaire, et M. Gaullier, du Mans, pour la partie architecturale.

La belle *sonnerie* de la cathédrale, sortie, en 1859, des ateliers de MM. Bollie, père et fils, fondeurs au

Mans, compte cinq cloches ornementées dans le style des XII^e et XIII^e s.

A l'O. de la cathédrale, on remarque un *peulven* de 4 mèt. 55 c. de hauteur, appuyé contre la façade. Au sommet de ce monument druidique, qui est un bloc erratique de Sargé, assez singulièrement mamelonné, se voit un morceau de fer scellé dans la pierre et qui fut peut-être le pied d'une croix.

L'**église de la Couture** est l'église d'une ancienne abbaye de l'ordre de Saint-Benoît, dont elle a conservé le nom. Le porche, flanqué de deux tours carrées, restées inachevées, est l'une des œuvres les plus remarquables qu'ait produites le XIII^e s. Les statues d'*Apôtres* qui le décorent ont un aspect tellement magistral que M. Mérimée, inspecteur des monuments historiques, résolut, lors de son passage au Mans, de les faire mouler pour l'école des Beaux-Arts.

Le *tympan* du portail est décoré d'une belle sculpture représentant le *Jugement dernier* et le *Pèsement des âmes*. Les élus, revêtus de longues robes, se dirigent, conduits par un ange, vers le paradis; et, dans le sens opposé, les damnés, tout nus, sont poussés par les diables dans les flammes éternelles. Au centre de la composition, un ange et un démon semblent se disputer une âme litigieuse, que le diable essaye d'entraîner en appuyant sur le plateau de la balance qui lui appartient.

La voussure de ce curieux portail n'est pas moins digne d'examen que le tympan. L'archivolte représente une série de crochets dont un grand nombre offre des têtes humaines ou d'hommes sortant des feuillages; quant aux petites statuettes de saints et de saintes qui peuplent les arceaux de cette voussure, il est imposible de trouver rien de plus naturel et de plus gracieux; on dirait, tant l'art y est vrai, une œuvre de la Renaissance. La rose du XIV^e s. qui surmonte ce porche ne présente qu'un intérêt secondaire.

A l'intérieur de l'église, on est frappé des grands arcs ogives à lancettes, du XIII^e s., qui soutiennent les murs latéraux de la nef évidemment plus anciens, comme le prouvent les fenêtres géminées à plein cintre et à œil-de-bœuf. D'ailleurs, les voûtes à dôme, du style dit Plantagenet, qui couronnent cette partie de l'édifice, la classent nécessairement dans la deuxième moitié du XII^e s. Des peintures murales ont été découvertes récemment sur les arcs doubleaux et sur les arcs ogives de cette voûte; ce sont, comme on peut le voir, grâce à une restauration habilement faite, des animaux fantastiques empruntés aux bestiaires du temps. On y voit aussi des fleurs de lis alternant avec des tours de Castille, ce qui indique, comme date de peinture, le milieu du XIII^e s. Les peintures des fûts de colonnes sont un essai moderne, qui manque d'harmonie.

Le chœur accuse son origine romane par ses chapiteaux à entrelacs mêlés à des animaux fantastiques et ses statues cariatides au haut de la voûte; les fenêtres ogivales sont le résultat d'une reprise en sous-œuvre, au XIV^e s., car il est visible qu'originairement elles étaient en plein cintre.

Si l'on veut voir les vestiges de la plus ancienne construction actuellement existant au Mans, il faut tourner derrière le chœur et examiner les colonnes, chapiteaux et bases, des chapelles rayonnantes; elles passent pour être contemporaines de la construction élevée par le comte Hugues I^er (990). Le vitrail moderne de la chapelle de la Vierge est remarquable comme œuvre de début de M. Gérente; ce vitrail a été souvent transporté aux congrès et présenté comme type de facture moderne; les autres vitraux des chapelles sont de M. Lusson.

Avant de sortir de l'église, il faut demander à voir à la sacristie le *suaire de saint Bertrand*, étoffe très-curieuse, de soie orientale, du VI^e au XI^e s.

Ce suaire a été reproduit par M. Hucher dans le *Bulletin monumental*, année 1846, p. 26. Il faut aussi jeter un coup d'œil sur la grande *porte* de l'église, œuvre curieuse d'un artiste du XVe s.

La *crypte*, qui s'étend sous le chœur, est ancienne, mais elle a été restaurée et tous les chapiteaux ne sont pas de l'époque de la fondation, ou tout au moins n'appartiennent pas à l'édifice primitif. Néanmoins cette petite crypte est une des curiosités de l'église.

L'**église Notre-Dame-du-Pré** (rive dr. de la Sarthe), était celle d'une abbaye de femmes de l'ordre de Saint-Benoit, fondée au XIe s. par une femme pieuse nommée Lézeline, du consentement du comte du Mans Hugues, et remaniée au XIIe s. Cette église, monument historique des plus curieux, a été récemment restaurée par M. Darcy. Le chœur a été, en outre, décoré de *peintures à fresque* par MM. Andrieux (les grandes compositions) et Jaffard (l'ornementation). La crypte, qui s'étend sous le chœur, mérite la visite des archéologues. Dans le collatéral N., un *bas-relief* du XVIe s. représente, à ce que l'on croit, la translation des reliques de saint Julien de l'église Notre-Dame du Pré à la cathédrale.

L'église Saint-Pavin-des-Champs (XIe s.), petite et en mauvais état, renferme les fragments d'un cercueil en pierre coquillière que l'on croit être celui du saint patron (VIe s.).

L'*église Saint-Benoit*, érigée en paroisse par l'évêque Hildebert (1097-1125), a conservé quelques parties romanes, les reliques de sainte Scolastique, sœur de saint Benoit, et un tableau attribué au Poussin (*Notre-Dame de Pitié*).

L'église Saint-Pierre de la Cour (XIIe et XIIIe s.) sert aujourd'hui d'école mutuelle. Dans la partie la plus rapprochée du sol, on distingue de petites assises de briques et de pierres cubiques, placées symétriquement. C'était l'ancienne Sainte-Chapelle des comtes du Maine. Le comte Hugues Ier la fit construire en 969; Helie de la Flèche, Henri II et la reine Bérengère y firent successivement des réparations et des accroissements.

L'église de la Visitation, dont les abords ont été dégagés, fut construite en 1737 sur les plans de Soufflot, par Mathurin Ribaillier, architecte originaire de la Flèche. La façade principale est richement ornée de colonnes corinthiennes cannelées, que surmonte un bel entablement, et de deux frontons, appartenant, l'un à l'ordre principal, l'autre, à l'attique. Cette église vient d'être restaurée avec un grand soin et un grand succès par M. Darcy. Rien n'égale la grâce et l'harmonie des ornements que les architectes du XVIIIe s., de l'école de Robert de Cotte, ont répandus à profusion sur les murs et les boiseries.

L'église Notre-Dame de la Gare a été récemment construite, sur les plans de M. Darcy, dans le style du XIIIe s., près de la gare du chemin de fer. La nef seule est terminée.

L'ancienne *église* dite *de la Mission* est transformée, depuis la Révolution, en une caserne de cavalerie. Le monument a été scindé en deux dans le sens de la hauteur; le bas est consacré aux écuries; il reste peu de chose à y voir; mais l'étage supérieur ou l'espace compris entre les chapiteaux et le sommet des voûtes est on ne peut plus curieux.

L'édifice fut bâti vers 1180 par Henri II, roi d'Angleterre et comte du Maine, pour servir d'hôpital. En 1239, Geoffroy de Loudon donna des statuts à la confrérie de Notre-Dame de *Coëffort*, nom que portait cet établissement, et c'est en 1397 que les confrères changèrent en église le bâtiment élevé par Henri II. Plus tard la maison fut occupée par des Augustins et des Lazaristes. — Avant de sortir de la cour de la caserne, il faut jeter un coup d'œil sur l'ancien

portail de Coëffort ; les chapiteaux, les bases des colonnes et tous les détails de l'ornementation sont traités de main de maître ; c'est encore du style XII^e s.; mais on sent approcher le grand siècle de saint Louis.

Édifices civils. — Musées. — Maisons particulières.

L'*hôtel de ville* a été construit en 1756 sur l'emplacement du château des comtes du Maine, démoli en 1617 par ordre du Roi. Il renferme les salles du conseil municipal, du tribunal de simple police, de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, de la bibliothèque de cette société, les bureaux de la mairie, des trois juges de paix et des trois commissaires de police de la ville, de la caisse d'épargne, etc. De la place du Gué-de-Maulny, on aperçoit un grand pan de mur, bâti en pierres de petit appareil et percé de fenêtres géminées et trilobées ; c'est un reste de l'ancien palais des comtes du Maine.

La *préfecture*, avec un vaste et beau jardin, récemment entouré d'une belle grille, occupe les anciens bâtiments du couvent de la Couture, reconstruits en 1770; elle renferme en outre la bibliothèque publique et un musée de peinture et d histoire naturelle. Un grand escalier en pierre, éclairé du haut en bas par une seule croisée, se fait remarquer à l'intérieur.

La **bibliothèque**, formée en grande partie de livres provenant des maisons religieuses supprimées à la Révolution, compte environ 50 000 volumes imprimés et 600 manuscrits dont quelques-uns offrent un grand intérêt. Elle est ouverte au public tous les jours, de 11 h. à 3 h., excepté les dimanches et les mercredis.

Le **musée de peinture** (ouvert le dimanche, le jeudi et le vendredi, de 10 h. à 3 h.; pour les étrangers tous les jours) n'est pas riche. Il a pour directeur M. Dugasseau, peintre distingué. Nous signalerons les toiles les plus dignes d'attirer l'attention.

2. *Giotto* (École du). Adoration des Mages. — 15. La Vierge. École florentine du XV^e s. — 20. *Lippi* (1412-1469). La Vierge et l'Enfant Jésus. — 26. Ancienne école française de la fin du XV^e s. Le Christ déposé de la Croix (curieux ; figures expressives). — École du Pérugin (?) Sainte Famille. — 45. *Ferdinand Bol*. Enfants donnant à manger à un bouc. — 46. *Le même*. Portrait d homme. — 56 *Cagnacci*. Étude de femme couchée. — 59. *Philippe de Champaigne*. L'Adoration des Mages. — 62. École des Clouet. Portrait de Jacques Hurault, seigneur de Vibraye. — De 64 à 89. *Coulom*, artiste du Mans. Suite de compositions mal peintes et mal dessinées, tirées du *Roman comique* de Scarron. — 94. *Desjobert*. Paysage. — 99. *Droogsloot*. Rixe de paysans devant un cabaret (le paysage surtout est bien traité). — 103. *Frans*. Le Jugement dernier. — 105 *Franck*. Vénus accompagnée des trois Grâces. — 108. Attribué à *Franck*. Passage de la mer Rouge. — 121. *Grimoux*. Portrait de femme. — 123. *Heemskerk*. Un alchimiste dans son laboratoire. — 127. *Hesse*. Portrait de Germain Pilon. — 130. *Jeanron*. Le Tintoret et sa fille. — 133. *Jean Jouvenet*. La Présentation de Jésus au temple — 135, 136, 137, *Kalf*. Armures; vases et fruits; intérieur de cuisine. — 149. *Lallemand*. Paysage composé. — 152. *Lesueur*. La Chasse de Diane. — 155. *Marilhat*. Paysage pastoral. Tableau de la jeunesse du grand artiste. — 157. *Matsys* (D'après). Belle copie de saint Jérôme. — 159. *Millet*. Paysage. — 172. *Poussin*. L'Amour réveillant un enfant endormi. — 186. *Ribera*. Jésus livré aux bourreaux ; tableau acheté à Séville en 1853 par M. d'Espaulart. — 189. *École de Rubens*. Bon portrait. — 192. *Santerre*. Portrait de Mlle des Essarts. — 195. *Soreuil*. Bataille du Mans (12 et 13 déc 1793). — 208. *Andrea del Sarto*. Son portrait. — 211. *Simon Vouet*. Sainte Véronique tenant le saint suaire.

Trois grandes galeries sont occupées par des collections d'histoire naturelle et d'antiquités. Les collections d'histoire naturelle se composent d'environ 1200 échantillons trouvés dans le départ. de la Sarthe. La zoologie y est représentée par près de 3600 échantillons. L'herbier renferme plus de 4000 espèces indigènes et exotiques.

Nous signalerons dans les **galeries ar-**

chéologiques : — près de 1200 *monnaies* de toute sorte, entre autres. une grande plaque de billon. très-rare, de Charles de Blois, qui y porte le titre de vicomte de Limoges; — des *briques*, des *marbres*, des fragments de *mosaïques*, etc., provenant de fouilles faites dans le département; — une *momie* avec son cercueil couvert de caractères hiéroglyphiques ; — une *urne cinéraire ;* — une collection de *poteries gallo-romaines* noires et rouges, avec bas-reliefs, trouvées dans le lit de la Sarthe; — un grand *couteau à découper*, émaillé aux armes de Charles le Téméraire, avec cette devise de famille : AULTRE NARAY (*sic*), adoptée par Philippe le Bon lorsqu'il épousa la princesse Isabelle (*V.* un article de M. Hucher, dans le *Bulletin* de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, du Mans); — deux autres *couteaux* du XII^e ou du XIII^e s., du style oriental, ayant appartenu, à ce que l'on croit, aux comtes ou ducs d'Anjou ; — un fragment d'*inscription romaine*, provenant d'un autel ou du piédestal d'une statue antique ; c'est la seule qui existe au Mans; etc.

La pièce capitale du musée est, sans contredit, une grande plaque d'**émail** champlevé du XII^e s., représentant le portrait de **Geoffroy Plantagenet,** comte d'Anjou et du Maine, tenant son épée de la main droite, et de la gauche son écu d'azur à quatre lionceaux grimpant ou combattant, accostant une croix centrale. Comme on ne voit que la moitié de l'écu, qui est une grande targe normande, cette croix devait, dans l'origine, être cantonnée de deux lions dans chaque angle ou de huit en totalité. Évidemment, ce ne sont pas là les armes des rois d'Angleterre et surtout d'Henri II, comme l'ont affirmé quelques archéologues ; ce ne sont même pas des armes, mais une sorte d'imitation d'un tissu oriental, représentation qui n'avait rien d'héraldique, car, en 1151, le blason proprement dit n'existait pas. Geoffroy Plantagenet est vêtu d'une dalmatique par-dessus laquelle est jeté son manteau doublé de menu-vair. Ce précieux portrait d'un prince français qui fut la tige des Plantagenets, rois d'Angleterre, était autrefois fixé sur le tombeau de Geoffroy, adossé au premier pilier à dr. de la nef de la cathédrale du Mans. Sauvé en 1562, lors du pillage de l'église par les Huguenots qui détruisirent le tombeau, il fut ensuite cloué au second pilier de la nef, où sa place est encore visible. Il en fut détaché de nouveau pendant la Révolution, et, c'est par un bonheur inouï qu'il a été retrouvé plus tard caché dans un cabinet d'amateur. L'administration municipale s'est empressée de l'acheter, lors de la création du musée. (Pour plus de détails, *V.* un intéressant Mémoire de M. Hucher, publié dans le *Bulletin monumental*, en 1860).

La belle *salle de spectacle*, bâtie sur les plans de M. Delarue, et inaugurée en 1842, a été élevée sur l'emplacement d'un amphithéâtre gallo-romain.

Le **musée d'archéologie** est installé provisoirement dans les soubassements de la salle de spectacle. L'entrée se trouve au pied de l'un des escaliers latéraux qui descendent dans le quinconce. Créé seulement depuis quinze ou vingt ans, le musée archéologique eut pour premier conservateur M. Drouet. M. Hucher, qui a eu la complaisance de corriger et de compléter l'article consacré au Mans dans cet Itinéraire, a considérablement contribué à son développement, et il en est aujourd'hui le directeur.

La première salle du musée renferme : une série de *vases* grecs, étrusques, campaniens; des *bas-reliefs* en terre cuite; un buste antique, en marbre, de l'impératrice *Faustine la Jeune :* un autre *buste* antique et une statue grecque, représentant un *Satyre dansant.* Tous ces objets, donnés par l'Empereur, proviennent du musée Campana. Dans la même salle se voient un beau tronçon d'aqueduc romain; des poteries samiennes; des verroteries gallo-romaines; des débris de tuyaux de chaleur; des briques portant les inscriptions : CONDATE, — A + C; — des marbres, etc., le tout provenant de la villa gallo-romaine d'Alonnes, près du Mans, mise au jour il y a trente ans, et représentée dans un plan en relief exécuté au 20^e, qui est déposé dans le musée (*V.* la salle suivante). On remarque encore dans cette première salle : — des antiquités franques, notamment : des *agrafes* damasquinées, fort belles, trouvées dans divers lieux du département; des *haches* celtiques, en pierre et en bronze; un fragment d'*ascia*, en pierre ; — puis d'anciens *chapiteaux* du XII^e s.;—une fort belle *épée* à pommeau niellé, du même temps; — et une petite collection de céramique

dont quelques pièces, comme de remarquables *épis* ou étocs de faîtage, un grand *plat* hispano-moresque et quelques *plats* de vieux Rouen, offrent un véritable intérêt. — Dans la montre de g., on peut voir : de belles *fibules* à cabochons, du XIVe s.; un *Christ* émaillé sur une croix garnie de son armature également émaillée; des fragments d'orfèvrerie mérovingienne : un *poids* ornementé de sirènes et d'hippocampes, représenté dans l'ouvrage des *Arts au moyen âge*, de P. Lacroix et Seré; un *soufflet* aux armes de France, etc.

La *porte* (XVe s.), sous laquelle on passe pour entrer dans la seconde salle, provient de la maison, aujourd'hui détruite, du curé Bureau, ancienne dépendance de la cathédrale; l'autre porte de la même salle offre des *boiseries* de la Renaissance, provenant de la même maison. Dans la seconde salle, on remarque d'abord le *plan* en relief de la villa romaine d'Allonnes, dont nous avons parlé; puis, à dr., le long du mur, cinq curieuses *statues* tombales, dont les quatre plus éloignées représentent trois sires de Beaumont, des XIIe et XIIIe s., et une dame de Beaumont, de cette dernière époque. La plus vieille de ces statues offre certainement un rare échantillon des plus anciens monuments de la statuaire française civile (XIe s.). Le tombeau (près de la fenêtre), de la fin du XIIIe s., est extrêmement intéressant, à raison de sa belle conservation et des détails de costume, de coiffure et de blason, qu'il présente. Le cinquième tombeau (le plus près de la porte d'entrée) représente un sire d'Assé-le-Riboul, bien reconnaissable à son blason qui offre un *émanché*. Il est également très-curieux par sa conservation et ses détails.

Nous indiquerons rapidement : — un bon nombre de *carreaux* émaillés ou en relief, avec armoiries; de charmants petits *vitraux* d'appartements; la belle série de *médailles consulaires* et *impériales*, d'Auguste et de Tibère, choisies, par M. Hucher, parmi les 15000 médailles d'argent trouvées, en 1848, dans le jardin du collége du Mans. On y remarque principalement 50 ou 60 beaux monétaires d'Auguste, très-rares, l'Agrippa à la couronne murale et rostrale, et au revers d'Auguste, médaille à fleur de coin et excessivement rare; des deniers introuvables des familles Arria, Atia, Numonia, etc. — On trouvera, en outre, dans le médaillier, une cinquantaine de *médailles gauloises*, de tous métaux, dont plusieurs uniques. — Nous signalerons tout particulièrement un charmant petit fragment de bronze représentant une *perruque romaine*, du genre de celles que l'on voit figurer sur la tête des impératrices Julia Pia ou Julia Maesa. — Enfin, nous ajouterons que le musée d'archéologie est dépositaire des calques originaux des vitraux de la cathédrale, exécutés d'abord sous les auspices de M. Delarue, puis sous ceux de Lassus.

L'*hôpital général*, situé près de la place de l'Éperon, fut créé, en 1658, par lettres patentes de Louis XIV. Sa jolie *chapelle* est disposée de manière à ce que les malades puissent assister à la messe sans quitter leurs lits ou leurs salles. — Le *lycée*, installé dans les bâtiments que les Oratoriens occupèrent depuis 1624 jusqu'à la Révolution, offre un bel ensemble et une jolie chapelle. — M. Delarue, architecte, a construit en 1844, un nouvel *évêché*, dans le style de la Renaissance, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Tessé.

Le *palais de Justice*, la *gendarmerie* et la *prison* occupent les bâtiments de l'ancien couvent des religieuses de la Visitation.

L'*hôtel du Grabatoire*, ancienne infirmerie des chanoines, vis-à-vis de la cathédrale, est une belle construction de la Renaissance, ainsi que la maison à tourelle qui lui fait face. — Plus loin, dans la même rue, une autre *maison* fut habitée par Scarron, qui jouissait du titre honorifique de chanoine de Saint-Julien du Mans. — La rue des Chanoines et la Grande-Rue renferment encore quelques *maisons* du XVe s., en bois et à pignon sur rue. La principale est la *Maison* dite *de la Reine-Bérengère*, en mémoire d'Yolande, plutôt que de la reine Bérengère, car cette ancienne demeure royale n'a rien du XIIIe s. La façade date du règne de Charles VIII ou de Louis XII; la porte est toute constellée du blason de René d'Anjou (des bars et des croix de Jérusalem); et les cheminées, qui sont au musée de Cluny, à Paris, ne remon-

taient pas au delà du xv^e s. ou de la fin du xiv^e s.

On peut voir, à l'extrémité de la place des Jacobins, auprès de l'ouverture du tunnel qui descendait dans la ville basse, une partie du mur de l'*enceinte gallo-romaine*. Cette enceinte, que l'on croit être du III^e s., est encore visible avec ses tours dans les cours de quelques maisons sur la place du Château et rues des Pans-de-Gorron, de la Tannerie, de la porte Sainte-Anne, de Saint-Hilaire, et de Gourdaine.

Ces murs, gallo-romains, sont souvent cités comme offrant dans leurs assises, bâties en petites pierres cubiques de grès ferrifère, des mosaïques représentant soit des feuilles de fougère, soit des distributions triangulaires ou à dents de scie d'un effet original; ce sont alors de petits cubes de pierres calcaires blanches qui forment les teintes claires. On peut encore voir ces effets dans quelques cours de la rue de la Tannerie. M. Hucher, qui a publié une description des enceintes successives de la ville du Mans, dans ses *Études sur l'histoire et les monuments du département de la Sarthe*, joint à ce travail un plan de l'enceinte gallo-romaine. « Jusqu'en 1245, dit-il, cette enceinte fut la seule défense de la ville. De 1246 à 1280, le prince Charles, frère de saint Louis et comte du Maine, fit entourer de murs le quartier de la Tannerie.... Vers 1350, le château et le quartier Saint-Benoît furent ceints de murailles et réunis à la ville. C'est aussi à cette époque que les murs d'enceinte du chœur de la cathédrale furent élevés aux dépens de la rue Herrault.... »

« Le *château* du Mans, dit encore M. Hucher, était une grosse tour, offrant, du côté de la campagne, une vaste rotondité mise au jour par des fouilles pratiquées récemment; du côté de la ville, cet ouvrage présentait un talon rectangulaire. Cette tour s'est appelée successivement tour Royale, tour Orbrindelle ou Ribaudelle ou Ribendelle, grosse tour du Mans. Construite en 1063, sous l'épiscopat d'Arnould et par ordre de Guillaume le Conquérant, après la prise du Mans par ce prince, elle se composait de cinq étages avec échauguettes.

Les vestiges d'un *amphithéâtre gallo-romain*, ayant plus de 100 mèt. de diamètre, ont été découverts en 1791, dans la partie haute de la promenade des Jacobins. Il ne reste aujourd'hui de cet amphithéâtre que le souvenir consacré par le nom de la rue des Arènes et de la rue des Gladiateurs.

A dr. des murailles gallo-romaines sont les restes d'un vieux *rempart*, construit sous le roi Jean et dans lequel Lassus a établi un large escalier. Au pied de cet escalier l'architecte a érigé une élégante *fontaine* du style ogival.

La *halle* (1822-1828) occupe le milieu de la place de ce nom, qui fut le théâtre de la sanglante bataille dont nous avons parlé ci-dessus (V. p. 53).

Le Mans possède un *asile pour les aliénés*, une succursale de la banque de France, des sociétés d'agriculture, sciences et arts, de médecine, d'horticulture, et du matériel agricole.

Promenades.

La *promenade des Jacobins*, la plus belle de la ville, est formée de longues avenues de tilleuls. Près de cette promenade se trouve le *jardin d'horticulture* (50 c. d'entrée). — La *promenade du Greffier*, plantée en 1794 sur la rive g. de la Sarthe, a pour perspective de fertiles prairies et de riants coteaux, parsemés de délicieuses maisons de campagne. — A son extrémité se trouve le débarcadère du chemin de fer de l'Ouest.

Le *Grand-Cimetière*, de 5 hect. de superficie, entouré de murs, est coupé de larges allées bordées de verdure et de hauts peupliers. — La *promenade des Sapins*, sur la route

de Tours, est très-fréquentée des Manceaux le jour du Mardi gras.

Du Mans à Rennes, R. 2 ; — à Brest, R.3; — à Saint-Malo, R. 4 et 3; à Angers, à Nantes et à Saint-Nazaire, R. 5 ; — à Caen, R. 23 ; — à Vendôme, R. 24 ; — à Tours, R. 25.

ROUTE 2.

DE PARIS A RENNES.

374 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 8 h. environ par les trains express; en 12 h par les trains omnibus. — 1re cl., 41 fr. 90 c.; 2e cl., 31 fr. 40 c. ; 3e cl., 23 fr. 05 c.

211 kil. de Paris au Mans (R. 1).

A peu de distance de la belle galerie vitrée du Mans, on traverse la Sarthe sur un *viaduc* de 164 mèt. 27 cent. de longueur, construit en granit et en marbre, haut de 9 mèt. 70 au-dessus de l'étiage, fondé sur pilotis et composé de quatre arches, dont trois, sur la rivière, ont chacune 17 mèt. d'ouverture; la quatrième, jetée sur le canal latéral à la Sarthe, n'a que 9 mèt., et le débouché ouvert sur le boulevard du Greffier mesure 2 mèt. sur 4 mèt. 30 cent.

On laisse à g. l'embranchement d'Angers, à dr. l'embranchement de Caen par Alençon, et à g. *la Chapelle Saint-Aubin*, v. de 542 hab. (église du XIIIe s. offrant de jolis détails d'architecture ogivale).

223 kil. *La Milesse*, v. de 795 hab.

A 7 kil. de la station de La Milesse, et à 2 kil. à g. de la voie ferrée, se trouvent le v. de *Lavardin* et les ruines de son vieux *château* qui consistait en une tour carrée et une grosse tour ronde entourées de fossés sur lesquels s'abaissait un pont-levis. Il n'en reste que des débris insignifiants.

232 kil. *Domfront-en-Champagne*, v. de 1417 hab., à 136 mèt. d'alt., illustré par le *Roman comique* de Scarron, offre quelques vestiges des plus anciens âges de notre civilisation. On y a trouvé, près de la *chapelle de l'Habit*, des sarcophages en grès roussard, et, sur le monticule du Grangagné, que l'on aperçoit, à dr., une enceinte de fossés, encore très-bien conservée, paraît avoir servi d'assiette à un *camp*. Cet ouvrage, qui attire l'attention par sa situation hardie, est en terre. L'enceinte en est très-bien délimitée, mais rien n'y a jamais été découvert qui permît de dire si c'est un travail gaulois, romain ou du moyen âge.

L'*église*, à colonnes romanes, à ouvertures étroites, est dédiée à saint Front, solitaire qui vint prêcher le christianisme dans le Maine, au VIe s.

Le *château de Bretonnière* (3 kil. au N. O. du village), reconstruit dans le style moderne, appartient à la famille de Luynes.

235 kil. **Conlie**, ch.-l. de c. de 1767 hab., est situé près de la source du ruisseau de Gironde, à 1 kil. environ de la station, et dominé au N. O. par le *signal de la Jaunelière* (163 mèt.), qui offre une belle vue. On y a trouvé, en 1838, un grand cimetière remontant à l'époque mérovingienne, dont les sépultures renfermaient des vases, des armes et des bijoux extrêmement curieux. Ces objets sont conservés avec soin par M. Desberries, vice-président du tribunal civil, qui en a fait la découverte. M. de Caumont en a représenté quelques-uns dans son *Cours d'architecture*. — Le *château de Lourches* appartient au duc Des Cars.

Au delà de Conlie, la voie ferrée, côtoyant à g. le pied du signal de la Jaunelière, pénètre dans une courte tranchée de plus de 14 mèt. de profondeur, au sortir de laquelle elle décrit une courbe qui l'amène près de *Crissé* (1270 hab.), sur un remblai long de 1 kil., haut de 14 mèt. Continuant son parcours sinueux, elle entre dans la tranchée de Sillé-le-Guillaume, dite la *tranchée des roches* (1800 mèt. de longueur); puis elle passe sur un grand remblai, d'où l'on voit Sillé-le-Guillaume dominant la vallée et do-

miné par des collines escarpées. On traverse ensuite un viaduc en fonte, avec culées de maçonnerie, haut de 7 mèt. 33 c.

247 kil. **Sillé-le-Guillaume** (hôt.: de *Bretagne*; de *la Croix-d'Or*; de *Normandie*), V. de 3309 hab., ch.-l. de c., est agréablement située dans un pays fertile, au pied d'une colline de 262 mèt., dominée au N. par la forêt qui porte son nom et par le bois du Pezé et desservie par sept belles routes qui, réunies au chemin de fer de l'Ouest, facilitent les débouchés de son commerce de toiles et de bestiaux.

Sillé est une des plus anciennes villes du Maine. L'histoire de sa baronnie commence avec celle de la féodalité. Guillaume de Sillé, qui en fut le fondateur, à la fin du xe s., eut de grands démêlés avec Sigefroi de Bellême, évêque du Mans. Anne de Sillé porta en 1404 cette baronnie à Jean sire de Montejean, aïeul du maréchal de ce nom et épousa en secondes noces Jean de Craon, baron de la Suze. Bertrand de Beauvau, seigneur de Précigné, sénéchal d'Anjou, était baron de Sillé en 1466, ainsi que le constate un curieux acte de vente de la baronnie de Sillé, découvert et publié par M. Hucher, dans sa *Notice* sur Sillé-le-Guillaume (*Études sur l'histoire et les monuments du départ. de la Sarthe*). M. Hucher a donné, en outre, le dessin des armes de Bertrand de Beauvau, sculptées sous les mâchicoulis du donjon, hors de la portée de la vue. Au commencement du XVIIe s., le maréchal duc de Brissac possédait le château de Sillé, du chef de Judith d'Acigné, sa femme. Leur petite-fille Marie de Cossé transmit par mariage au maréchal duc de la Meilleraye la seigneurie de Sillé, qui fit ensuite partie du duché de la Vallière, puis passa par héritage à la princesse de Bourbon-Conti, qui en fit don à son cousin Charles-François de la Baume-le-Blanc, crée à son tour duc de la Vallière. La postérité du duc de la Vallière s'est fondue, par les ducs de Châtillon, dans les ducs d'Uzès, propriétaires actuels de la forêt de Sillé. Le baron de Sillé était l'un des quatre vassaux de l'évêque du Mans dont le devoir était de porter le prélat le jour de son intronisation et de le servir au dîner. Le repas terminé, il pouvait emporter la coupe, verre, hanaps ou tout autre *vaissel* dans lequel l'évêque avait bu. Cet usage fut suivi jusqu'à la Révolution et notamment en 1777 par le duc de la Vallière.

Sillé a conservé quelques souvenirs historiques intéressants et possède des monuments curieux à visiter. Le **château** fut pris par Guillaume le Conquérant, à la fin du XIe s.; le comte de Richemont s'en empara, en 1412; en 1422, il fut assiégé par le comte d'Arundel, et délivré par Gilles de Retz, maréchal de France, connu sous le nom de *Barbe-Bleue*. Retombé, en 1432, entre les mains des Anglais, le brave Ambroise de Loré le leur arracha par un coup de main aussi heureux que hardi; mais, à peine ce vaillant capitaine fut-il sorti de la ville, qu'Arundel rentra dans le château.

Les ruines du château de Sillé-le-Guillaume comprennent quatre tours découronnées, dominant une magnifique campagne, et reliées entre elles par des bâtiments plus modernes qui servent de mairie et d'école communale. A l'une de ces tours, du côté du jardin, se voient des fragments d'archivolte en dents de scie provenant d'un édifice plus ancien et datant du XIIe s. La tour la plus remarquable est le *donjon*, énorme masse de pierre de forme cylindrique à l'extérieur, et polygonale à l'intérieur. Sa hauteur est de 18 mèt.; son diamètre, de 14 mèt.; ses murailles ont 3 mèt. 50 d'épaisseur. Il est divisé en trois étages voûtés. L'étage supérieur est garni d'une plate-forme à créneaux et mâchicoulis supportant une toiture conique.

Près du château, s'élève l'*église Notre-Dame de Sillé*, d'abord collégiale, fondée par les premiers barons de Sillé. On y accède par des rampes escarpées et des escaliers taillés dans le roc. Ses parties les plus anciennes sont le transsept S., à la base duquel est l'entrée d'une grande crypte du XIIe s. Sous le porche O., s'ouvre un joli portail du milieu ou de la fin du XIIIe s. La *Vierge* est adossée au trumeau qui divise l'entrée en deux

portes géminées; le *Jugement dernier* est sculpté sur le tympan.

« Ce tympan, divisé en deux parties, présente, dit M. Hucher (*Bulletin monumental*, t. XVI, p. 340), dans celle du haut, le Christ assis sur un siége élevé, les pieds posés sur le simulacre d'une cité; les mains ont été brisées. A dr., on remarque un ange portant la croix d'une main, et de l'autre les trois clous dont il évite le contact, à l'aide d'un linge. A g., on voit un autre ange tenant de la main droite la lance, et de l'autre la couronne.

« De chaque côté de cette scène, on remarque, à genoux, deux figures largement drapées : au-dessus sont deux anges portés par des nuages.

« Autant le sujet précédent est calme, autant la scène qui suit est animée : quatre anges, sonnant de l'oliphant, réveillent les morts qui, dans un pêle-mêle pittoresque, se hâtent de soulever les tombes, de secouer les linceuls et d'obéir aux fanfares éclatantes; ici c'est un saint évêque qui paraît, mître en tête, là un roi couronné, plus loin un moine; d'un autre côté, une jeune femme nue mêlée à des figures qui conservent encore le linceul.

« Cette scène a réellement du mouvement et du sentiment. Au-dessus des bons et des méchants, l'artiste a rangé, sous une succession de pinacles qui s'échelonnent jusqu'au sommet, les douze apôtres, et comme clef de voûte, un ange priant au-dessus du Christ; chacun des apôtres, assis sur un trône, tient à la main droite l'instrument qui sert à le caractériser. Deux des arcades de la voussure sont soutenues par des colonnes entre lesquelles serpentent de délicieux rinceaux empruntés à la flore indigène. »

La partie méridionale de l'édifice offre un curieux pignon du XII^e s., dont la base donne accès dans la crypte que nous avons signalée plus haut. L'église de Sillé a été dans ces derniers temps, sous la direction de M. David, architecte, l'objet de restaurations et d'additions importantes.

Sillé possédait un *couvent* de Minimes, fondé en 1623 par François de Cossé duc de Brissac, grand pannetier de France : ce couvent sert aujourd'hui d'*hôpital*.

La *halle* a été bâtie pour la première fois, en 1120, par Robert de Sillé; la *halle au blé* est moderne. Nous signalerons encore : plusieurs *maisons* anciennes ornées de sculptures bizarres; les châteaux de *Chaufour* et de *Belle-Fontaine*, le beau point de vue dont on jouit de la colline qui domine le château au N. et enfin les *ruines* d'une *forteresse* considérable située dans la forêt, à 3 kil. de la ville.

Après avoir croisé la route de Sillé à Sablé, on laisse à dr. la *forêt de Sillé*, qui renferme plusieurs étangs, et dont le point culminant ou le signal, près de la route de Sillé à (16 kil.) Fresnay-sur-Sarthe, atteint 286 mèt. d'altitude.

[Au N. de Sillé (8 kil.), sur la lisière de la forêt de ce nom et le territoire de la c. de *Mont-Saint-Jean* (2318 hab.), dans un pré dépendant de la *ferme de Roullé*, on a découvert, en 1844, un *monument gallo-romain*, composé principalement d'une riche mosaïque semi-circulaire de 5 mèt. 03 c. sur 4 mèt. 17 c., dont la moitié environ avait été anciennement détruite; le reste était parfaitement conservé; trois autres pièces affectant la forme carrée étaient parées simplement avec une espèce de béton qu'on trouve ordinairement dans les monuments de cette époque. On découvrit en même temps une grande quantité de débris de toutes sortes. Enfin, on recueillit les ossements d'une cinquantaine de squelettes gisant çà et là sous les décombres des aires des quatre chambres reconnues jusqu'à ce jour. Il ne reste plus rien aujourd'hui de cette découverte.

L'église de Mont-Saint-Jean (XI^e s.,

tour et chapelles du XVIe) renferme le tombeau du marquis de Dreux-Brézé décédé en 1829.]

253 kil. *Rouessé-Vassé*, v. de 2426 hab., situé à g. de la voie, sur l'extrême limite O. du département de la Sarthe, dans un joli vallon qu'arrose la Vègre, possédait une église du XIIe s., dont le petit clocher a été reconstruit dans le style roman.

La maison de Vassé, fondatrice de l'église de Rouessé-Vassé, était l'une des plus puissantes de la contrée, comme le témoigne encore ce dicton :

Richesse de Bouillé
Noblesse de Vassé.

Le château de Vassé, dont il reste des débris considérables, fut reconstruit en 1585 par Jean Grognet sieur de Vassé et de la Roche-Mabille, chevalier de l'ordre du roi, aïeul d'Henri-François Grognet, qui fit ériger Vassé en marquisat, sous le règne de Louis XIV.

A 4 kil. env. au N. de Rouessé, à *Courtaliéru*, se voient les *ruines* d'une *forteresse* dont l'origine est inconnue, mais qui doit remonter à une haute antiquité. Ces ruines consistent en souterrains et en un vieux pan de mur échancré, au sommet d'un mamelon taillé en pain de sucre, d'où l'on découvre de beaux points de vue.

A 5 kil. au N. des ruines de Courtaliéru, se trouvent les importantes *forges* d'*Orthe*, qu'une belle futaie, disposée en amphithéâtre et en fer à cheval, relie au *château du Puits*, pittoresquement bâti à mi-côte au milieu d'étangs et de prairies.

A mi-chemin, entre Rouessé et Voutré, on sort du département de la Sarthe pour entrer dans celui de la Mayenne. Sur la dr., au-dessus de riants coteaux, on aperçoit une sommité conique haute de 330 mèt.

260 kil. *Voutré*, v. de 1211 hab. situé dans la vallée de la Vègre, à 500 mèt. environ du chemin de fer.

Au delà de Voutré on longe sur la dr. **la chaîne des Coëvrons**, que ses belles roches ont rendue justement célèbre et dont les deux têtes de ligne sont : au N. Saint-Cénery-le-Guéret (Orne), et à l'O., Saulges et Sainte-Suzanne (Mayenne). « D'une dureté exceptionnelle, le porphyre des Coëvrons, dit M. du Peyroux (*Alpes mancelles*), se recommande par la variété de ses couleurs, ses nombreuses marbrures et sa transparence éclatante quand il est poli. Le pétrosilex susceptible d'un beau poli y abonde et y usurpe les propriétés de l'agate. Le granit bleu, du grain le plus fin peut-être qui existe, et de beaucoup plus beau qu'à Sarget, est représenté dans les Coëvrons avec une profusion vraiment digne de fixer l'attention. La pierre réfractaire, dite pierre froide ou pierre chauffante indifféremment, s'y rencontre en abondance. » On y trouve aussi des dépôts de kaolins qui contiennent une notable portion d'alumine. Les mines de manganèse situées à Grazay sont très-abondantes.

La voie ferrée franchit l'Erve qui baigne sur la dr. (3 kil.) *Assé-le-Béranger*, v. de 769 hab., où se voient une *église* très-ancienne (appareil en demi-feuilles de fougère) et un *château* du XIe s. dont les fenêtres sont très-étroites. De plus grandes ont été ouvertes au midi, à une époque postérieure. Au S. de l'église d'Assé l'Erve reçoit les eaux d'une *fontaine* abondante que saint Thuribe fit jaillir, dit-on, à la prière des habitants. Cette fontaine, qui passait pour avoir des propriétés miraculeuses, attirait un grand nombre de pèlerins.

[Une route, qui remonte la vallée de l'Erve, relie Assé-le-Béranger à (3 kil.) *Saint-Georges-sur-Erve* (1296 hab.) v. à 2 kil. duquel s'élève, au milieu de prairies, sur le bord d'un étang traversé par l'Erve, le **château de Foulletorte** qui date de la seconde période de la Renaissance. (1570 à 1690). Dans une presqu'île attenant à la cour se voit une *fuie* pouvant contenir 800 couples de pigeon.]

On découvre sur la g. de la voie ferrée un joli paysage, terminé à l'horizon par le monticule sur lequel s'élèvent l'église, le vieux château et les blanches murailles de la petite ville de Sainte-Suzanne (7 kil. de Voutré), (*V.* ci-dessous).

On est sorti des plaines sans clôtures de la Beauce et du Perche. La partie du Bas-Maine que traverse le chemin de fer présente un terrain fortement accidenté, où les champs, divisés à l'infini et entourés de haies vives entremêlées d'arbres à fruits, de chênes, de châtaigniers et de hêtres, ressemblent de loin à une forêt.

270 kil. **Evron**, ch.-l. de c., V. de 5101 hab. située près d'un affluent de la Jouanne, au milieu d'un bassin de calcaires et de schistes. Ses rues renferment quelques *maisons* à portes cintrées, à tourelles, à toitures aiguës, qui font déjà présumer son ancienne origine. Ses vieilles *halles* du XVIe s. sont remarquables par leur immense charpente. En traversant l'une de leurs obscures travées, on aborde l'*église* par son flanc S. et, dès le premier coup d'œil on admire l'élégance de ce monument, dont une vieille légende raconte ainsi la fondation :

Vers l'an 648, un pèlerin revenait de la Terre Sainte dont il rapportait une précieuse relique. C'étaient quelques gouttes de lait de la sainte Vierge, renfermées dans une fiole au fond de son aumônière. Arrivé dans une forêt, il s'arrête pour prendre du repos sur le bord d'une fontaine et s'endort après avoir suspendu son aumônière aux branches d'une aubepine. A son réveil, l'arbre avait tellement grandi que le pèlerin ne savait comment atteindre son trésor. Il prend une hache, mais le fer s'émoussait sur le tronc de l'arbre qui semblait grossir à chaque coup. Émerveillés de ce prodige, les habitants s'empressèrent d'en avertir saint Hadouin, évêque du Mans, et le prélat, s'étant prosterné devant la relique, l'arbre redevint buisson et l'aumônière en fut facilement détachée. Hadouin, comprenant bien que la volonté de la Vierge etait d'être honorée en ce lieu, y fit construire une église, dans laquelle il enferma la fontaine, l'aubépine et la relique, et fonda une congrégation de moines pour veiller sur ce précieux dépôt.

Ce monastère fut détruit par les Normands au IXe s., mais relevé en 981 par Thibault, comte de Blois, dont les descendants se fondirent dans la maison de Châtillon. Thibault appela à Évron des Bénédictins et les dota richement. Dans l'église actuelle, il ne reste rien des constructions de cette époque reculée. Les deux tiers de la nef et le clocher qui la termine à l'O., avec *hourds* et autres moyens de défenses, en sont, ainsi que la chapelle Saint-Crépin accolée au côté N. du chœur, les parties les plus anciennes. Leur architecture lourde et massive annonce le XIIe s., et ces parties sont attribuées aux libéralités de Guy de Laval, l'un des plus valeureux compagnons de Richard Cœur de Lion, et à Juhel de Mayenne.

Au XIVe s., un chœur plus somptueux, commencé en 1252 par l'évêque Geoffroy de Loudon, fut accolé à l'extrémité O. de la vieille église et les deux édifices, ainsi réunis, ne forment depuis qu'un seul et même temple. Cette seconde partie, beaucoup plus élevée que la construction romane, appartient dans son ensemble à la plus brillante époque de l'architecture ogivale. La façade S. est comme toujours la plus riche ; les galeries du grand comble sont trilobées, celles des chapelles latérales offrent des quatrefeuilles à jour, et une flèche en ardoises, fortement inclinée, s'élève au-dessus de l'inter-transsept. Une immense fenêtre, à meneaux rayonnants, remplit toute la largeur du transsept dans la paroi S., tandis que la paroi O. est éclairée par une fenêtre plus moderne à tympan fleurdelisé. Plus bas que ce transsept, une petite porte est surmontée de deux écus : l'un aux armes de Châtillon, timbré d'un casque et soutenu par des griffons, l'autre aux armes de Châteaubriant, timbré d'une crosse en *pal* et

soutenu par des lions. Les premières armes sont celles de la baronnie abbatiale d'Évron; les secondes appartenaient à François de Chateaubriant, abbé d'Évron de 1485 à 1519, et auquel on doit un reliquaire de la Renaissance, en vermeil, contenant, dans une *ampoule* d'étain, le lait miraculeux.

A l'intérieur, les quatre grands piliers qui supportent les voûtes des transsepts sont composés de groupes de colonnes, dont les chapiteaux historiés offrent des détails pleins d'intérêt; les arcades du chœur sur piliers cylindriques, ayant pour chapiteaux un double rang de crochets, sont surhaussées et de la plus exquise légèreté. Une rangée de statuettes posées sur le tailloir de ces chapiteaux et abritées sous des dais, représentent l'*Annonciation*, la *Nativité*, la *Circoncision* et la *fuite en Égypte*.

Nous signalerons aussi à l'attention des visiteurs un magnifique autel à la romaine, en marbre bleu, avec un bas-relief en marbre blanc.

L'histoire du pèlerin est peinte sur les vitraux du chœur, sculptée sur les murailles et sur les boiseries de l'église; on la retrouve même sur les vitraux de la cathédrale du Mans.

Les *stalles* des anciens religieux sont décorées dans le style ionique, et le siége abbatial est surmonté d'un écusson aux armes de l'abbaye, c'est à-dire coupé de Châtillon et d'une très-belle Vierge du XIIIe s. tenant son divin fils et sa fiole avec la devise : *Notre-Dame de l'Épine, priez pour nous.*

Quant à la fontaine qui était dans le chœur, elle a été comblée ou dissimulée, pour empêcher les pratiques superstitieuses des femmes privées de lait.

« Quoique ne servant plus que de chapelle de catéchisme, et pour ainsi dire abandonnée, la **chapelle Saint-Crépin** est, pour l'archéologue et pour l'artiste, sous certains rapports plus intéressante que l'église même[1].

« Construite au XIIe s., cette chapelle, formée d'une nef de 4 travées avec abside pentagonale, est complète et d'un seul jet. La voûte absidale en cul-de-four porte sur une arcature, dont les ogives, soutenues par des colonnes avec chapiteaux à crochets, sont composées de claveaux arrondis sur les joints et à l'intrados, sorte de décoration fort rarement appliquée à l'intérieur des églises. Les voûtes de la nef sont à arêtes sans nervures.

« Cette chapelle, entièrement peinte au XIIe s., conserve partout des échantillons de sa décoration primitive. Ce sont des assises avec motif peintes sur l'enduit des voûtes; des entrelacs et ornements séparés par des bandes posées en chevrons qui décorent les arcs doubleaux. Mais la partie la plus complète et la plus remarquable est, sans contredit, la voûte du cul-de-four, dont le développement, divisé en cinq tableaux par des bandes brunes, représente au centre : un Christ colossal, assis, bénissant de la main droite, entouré d'une gloire en *vesica piscis* et accompagné des figures symboliques des 4 Évangélistes. Les quatre tableaux qui entourent cette grande peinture, contiennent saint Benoît à genoux, à la droite du lion, et un évêque dans la même pose à la gauche du taureau. Au-dessus, deux anges encensent le Christ. Enfin le sommet du cul-de-four est occupé par un grand ornement encadré dans une porte et une bande de nuages. Les têtes des sujets de cette peinture ont été malheureusement *restaurées*, c'est-à-dire en partie détruites par un peintre du pays. »

La *maison claustrale*, rebâtie en 1726, est occupée par la maison mère de la congrégation des sœurs de la charité.

Une des *Granges dîmières* est encore intacte, dit M. de Caumont (*Bulletin monumental*, 1865); elle est construite en pierre et les deux pignons sont percés chacun d'une grande porte.

1. Note manuscrite de M. Bœswillwald

Excursion à Jublains.

Jublains est à 14 kil. N. O. d'Évron. — On s'y rend par la route du Mans à Mayenne qui franchit la petite rivière de la Jouanne au delà de laquelle on ne tarde pas à apercevoir à g. *Mézangers*, v. de 1042 habitants et son beau *château du Rocher*. Construit au commencement du XVIe s., ce château présente deux principaux corps de bâtiments disposés à angle droit. Celui du fond offre une belle galerie dans le style de la Renaissance. Il fut habité jusqu'au XVIIe s. par les descendants de la maison de Bouillé.

La plaine que l'on traverse ensuite est couverte de landes, de marais et d'étangs; elle se prolonge jusqu'à une forêt de peu d'étendue, au sortir de laquelle on franchit un petit cours d'eau; les regards sont alors attirés par Jublains, qui, assis sur un plateau élevé, commande une certaine étendue du pays voisin.

Jublains, v. de 1846 hab., occupe l'emplacement de l'ancienne cité des Aulerces-Diablintes. C'était le *Nœodunum* que les Romains avaient reconstruit et fortifié. Il fut détruit au IVe s. par les Saxons, et une seconde fois, au IXe s. par les Normands. Il ne se releva pas de ce second désastre; ses habitants se réfugièrent à Mayenne, à Laval et au Mans.

« A Jublains, écrivait M. H. Barbe, dans le *Bulletin monumental* (1861) sous le bourg actuel et ses alentours, les ruines antiques occupent une superficie de 50 hect.; elles forment sur le sol naturel un dépôt de 2 mèt. en moyenne. Ce dépôt se partage par couches faciles à distinguer et dont chacune offre les traces de l'occupation qui a fait naître peu à peu ou qui a produit tout à coup cet exhaussement.

« Dans un certain carré où les habitations se sont succédé de tout temps, il faut descendre de 2 mèt. au moins, à travers trois couches, pour retrouver la première zone qui représente les plus anciens temps de notre histoire.

« Dans cette couche, l'épaisseur du sol ameublé dénote une longue et lente occupation. On n'y a recueilli aucun objet de provenance antéromaine. — La seconde zone s'étend sur tout l'espace que j'ai assigné pour gisement à nos ruines, et les débris y mesurent une épaisseur de 60 à 70 c. On y retrouve nettement dessinée et singulièrement conservée l'assise d'une ville gallo-romaine, ses maisons, ses monuments, et mille objets indicateurs d'une longue et intéressante occupation.... De tout ce que j'ai vu dans mes fouilles, il ressort clairement pour moi, que cette ville a eu de l'importance dès les premiers temps de l'Empire, qu'elle a brillé d'une certaine splendeur sous les Antonins, et qu'elle a été renversée dans une catastrophe, que l'examen que j'ai fait de ses monuments, me porte à dater du règne d'Aurélien, vers 273. En remontant à la troisième couche, on trouve les témoins d'une nouvelle existence de cette ville, ou plutôt d'une nouvelle ville.... »

Ce que Jublains présente de plus curieux c'est le *castellum* ou forteresse, située au S. O. de l'ancienne ville, et qui protégeait la contrée. Le plan de ce castellum offre un carré long de 117 mèt. 50 sur 104 mèt. 25, dont les murailles, en pierres cubiques de petit appareil, alternant avec des cordons de briques, et reposant sur des assises d'énormes blocs de granit, ont encore 4 ou 5 mèt. de hauteur sur 3 d'épaisseur. Une tour ronde défend chacun des quatre angles; cinq autres tours sont disposées sur les faces; ces neuf tours, pleines à l'intérieur, ont de 6 à 7 mèt. de diamètre. On entre par une large brèche dans une seconde enceinte formée d'un rempart en terre arrondi aux angles et défendant un réduit situé au centre du castellum. Ce réduit est composé d'un carré long flanqué à ses angles de 4 tours carrées. — Entre le rempart et le réduit

on remarque, outre les restes très-distincts d'un bâtiment pour les bains et d'un autre pour les cuisines, des citernes et des abreuvoirs.

A l'intérieur du réduit est un impluvium, dont le carrelage encore entier, s'incline vers un caniveau qui écoulait les eaux pluviales.

Malheureusement, les agents atmosphériques, et principalement la main destructrice des habitans de Jublains ont détérioré ce curieux monument, unique en France.

« A Jublains, dit M. de la Blanchetière (*Bulletin monumental*), tout est plein des souvenirs du passé ; pas un chemin, pas un jardin, pas un coin de terre, où l'on n'ait rencontré d'antiques produits des arts. Le sol, jonché de débris d'architecture, a donné une immense quantité de médailles, de statuettes, etc. Ce n'est qu'à force de piocher les vieux murs qu'on a rendu le terrain productif. Dans certains endroits même, les ruines, au niveau du sol, occasionnaient un travail si difficile qu'on a dû renoncer à en cultiver de nombreuses parcelles qui sont demeurées en bois taillis, végétation implantée sur ces vestiges, et au milieu de laquelle le pied heurte partout des débris. »

Il a été recueilli, notamment dans le jardin du presbytère et le champ dit des *Boissières*, des médailles, des fragments de vases antiques ornés de magnifiques bas-reliefs ; des cercueils, des statuettes, etc. Le redressement du chemin de Jublains à *Belgeard*, a également mis à nu un mur de 58 mèt. d'épaisseur, accompagné d'une aire semblable, visible sur 4 mèt. de longueur.

A l'E. du *Castellum* se trouvaient, à ce que l'on suppose, l'emplacement du grand *Forum* et le théâtre.

M. Henry Barbe, propriétaire de l'emplacement du *théâtre antique*, a déblayé récemment le sol et défriché le bois qui le couvrait en partie. Il a construit pour son usage une charmante petite maison à la place des hangars adossés au mur d'une des grandes entrées de la scène. Le centre de l'hémicycle est un jardin.

Au N. du théâtre, on voit des vestiges de Thermes, sur une partie desquels s'élève l'église actuelle ; plus au N. se trouve la *Tonnelle*, monticule boisé dont le sommet est planté circulairement de douze tilleuls, et aux environs duquel (*clos aux Poulains, champ Martin*), on a extrait des quantités considérables de débris de toute nature : médailles de divers modules, vases antiques, anneaux, mosaïques, etc. On a aussi reconnu plusieurs rues entières bordées de maisons, ou de débris de constructions romaines. Enfin, dans un petit taillis, situé plus au N. que la Tonnelle, tout à fait à l'extrémité de la ville, se voient les vestiges d'un *temple* dédié, croit-on, à la *Fortune*, et sur l'emplacement duquel on trouve encore des fragments de colonnes et de marbres sculptés.

Excursion à Sainte-Suzanne.

Sainte-Suzanne, ch.-l. de cant., V. de 1793 hab., est située à 7 kil. environ d'Évron, sur la route d'Évron à Sablé, et sur un mamelon isolé qui domine la rive dr. de l'Erve et qui n'est abordable que du côté du N. O., où une langue étroite le rattache à la plaine. Du haut du tertre Gane, l'œil embrasse : la silhouette du château actuel, les ruines couvertes de lierre du vieux donjon, la poterne, la flèche ardoisée de l'église et la chaîne des Coëvrons aux nombreuses ramifications. Peu de villes offrent une physionomie plus pittoresque.

Au moyen âge, cette ville, siége d'un vicomté, était défendue par une place forte. Herbert II vicomte de Beaumont, s'y étant renfermé en 1075, fatigua tellement les Anglais par ses courses durant trois ans, que Guillaume le Conquérant fut obligé de bâtir un fort pour les arrêter et, enfin, de lui rendre ses places de Beaumont et de Fresnay qu'il lui avait

prises. Le comte de Salisbury étant venu dans le Maine en 1424 avec une puissante armée composée d'Anglais, Ambroise de Loré, gentilhomme du Maine, le plus rude champion de la cause royale dans cette province, se jeta dans Sainte-Suzanne pour la défendre, et, après avoir soutenu vaillamment plusieurs assauts, la rendit par composition ; mais, quinze ans ne s'étaient pas écoulés, que les Français la reprirent par escalade sous la conduite de Jean de Bueil, à qui le roi Charles VII en donna le gouvernement en 1439. Lucie de Sainte-Suzanne, héritière de l'ancienne maison qui avait possédé cette terre dès le commencement des fiefs, la porta au XIIe s. à Raoul de Beaumont, fils aîné d'Hébert II, d'où elle passa successivement aux maisons de Brienne, de Chamaillart, d'Alençon et de Bourbon, jusqu'à sa réunion à la couronne par Henri IV.

La ville est encore entourée d'une *enceinte* fortifiée, de 300 mèt. de circonférence, garnie de tours rondes et de bastions carrés dont on peut faire le tour par un étroit sentier qui serpente au-dessus de la vallée. Arrivé au lieu qu'on appelle la *poterne*, le rempart offre du côté du S. le curieux phénomène de fondations plus vieilles, établies sur une muraille vitrifiée. Les pierres, pour la plupart de grès, y sont en effet engagées dans un mortier vitreux, comme dans certains châteaux forts célèbres en Écosse, et dont on cite un autre exemple au camp de Péran, près de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), *V.* R. 3, p. 119. Ces vitrifications ont presque entièrement disparu lors d'une reconstruction en 1862. Une seconde enceinte, triangulaire, enveloppe le château. La porte d'entrée est défendue par deux tours près desquelles s'élève un *donjon* du XIIe s. en forme de carré long, comme presque tous les donjons des XIe et XIIe s. La masse imposante de ce vieil édifice présente encore au visiteur des murs de 40 mèt. de hauteur et de 4 mèt. d'épaisseur, percés de meurtrières auxquelles on accède par des escaliers pratiqués dans l'épaisseur de la muraille. Abandonné comme habitation à la fin du XVIe s., ce château fut remplacé sous Louis XIV par une construction régulière, mais triste et froide, et qui n'offre rien de remarquable.

L'église, située en dehors de l'enceinte, ne mérite pas une visite.

Les archéologues trouveront de beaux dolmens au village des *Erves* (2 kil.)

Excursion à Châtres.

Châtres (4 kil. au S. d'Évron), est un v. de 744 hab., à 2 ou 300 mèt. duquel se voient les restes du *château de Montécler* (XVe s.) consistant en un pavillon carré et un corps de bâtiment que couronnent trois dômes superposés. L'entrée du château a conservé son pont-levis qui s'enclave sous le porche d'un pavillon carré, percé de larges meurtrières et surmonté d'un dôme.

[Corresp. pour (25 kil.) Mayenne (R. 26).]

Après avoir traversé la route de Mayenne, le chemin de fer longe pendant 2 kil. environ un petit affluent de la Jouanne, et franchit cette dernière rivière près de Néau.

276 kil. *Néau*, v. de 772 hab. situé sur la Jouanne. On y exploite des carrières de marbre gris-rosâtre et de minerai de fer. L'église offre un mélange de plein cintre et d'ogive qui accuse le XIIe s. Le clocher a été remplacé récemment par une tour carrée couverte d'un toit surbaissé.

On aperçoit à dr., près de la voie, le v. de *Brée* (925 hab. ; ruines d'un ancien château fort) et on laisse à g. le *château de Bordeaux* un peu au delà de la route de *Saint-Christophe-du-Buat* (4 kil. env.).

282 kil. *Montsurs*, ch.-l. de c. et v. de 1907 hab., dans la vallée de la Jouanne, était au moyen âge le siége d'une châtellenie dépendant du comté de Laval, où naquit en 1410 André de Laval, sire de Lohéac, maréchal et amiral de France, mort en 1486, et l'un des plus hardis compagnons de

Jeanne d'Arc. Le *château*, situé sur un mamelon isolé, à 130 mèt. d'altitude, et entouré de douves alimentées par la Jouanne, fut brûlé par les Anglais, sous le commandement du comte d'Arundel, l'an 1430. Une ou deux tours, découronnées de leurs créneaux et couvertes d'une végétation parasite, subsistent encore; leurs salles basses, qui servent d'habitation à de pauvres gens, abritèrent les patriotes contre une attaque des chouans, mis en déroute en 1794.

L'église paroissiale, située hors de la ville, a été abandonnée, depuis qu'une église neuve, du style roman, a été construite à la place du château et de la chapelle des *Trois-Maries*, chapelle qui avait été fondée par André de Laval-Montfort.

Montsurs est à 25 kil. de Jublains (*V.* ci-dessus).

[Au N. de Montsurs (3 kil.) sur le territoire de la c. de *Saint-Ouen-des-Oies*, se voit le *château de la Roche-Pichemer* (belle salle à manger ornée de peintures) dont la façade principale se compose d'un vaste corps de logis flanqué de deux pavillons carrés. Une tour est accolée à l'un de ces pavillons. Derrière le château règne une terrasse, d'où la vue plonge sur un pittoresque ravin au fond duquel coule, en bouillonnant, au milieu d'arbres séculaires, la rivière des Deux-Évailles. Dans l'ancienne chapelle seigneuriale, se voient les armes des Montesson.]

La voie ferrée franchit la Jouanne qui baigne sur la g. (3 kil. de Montsurs). *Saint-Céneré* (982 hab.) et (10 kil.) le pied d'un coteau sur lequel s'étage le bourg d'**Argentré**, ch.-l. de c. et v. de 1745 hab. Le clocher d'Argentré, à flèche aiguë, attire de loin les regards, et ses carrières de marbre de diverses couleurs alimentent les ateliers des marbriers de Laval.

En avant de Saint-Céneré, s'élève sur un gracieux promontoire, un château moderne en briques et en pierre dans le style de la Renaissance.

289 kil. *La Chapelle-Anthenaise*, v. de 755 hab. à dr. — station d'embranchement pour la ligne de Laval à Mayenne (R. 26.)

Tous les trains s'y arrêtent, sauf les deux express de descente, de Paris à Rennes, qui transportent jusqu'à Laval les voyageurs allant à Mayenne. Les voyageurs arrivant par l'embranchement pour la ligne de Paris descendent à La Chapelle; ceux qui se dirigent sur Rennes descendent facultativement à cette station ou vont jusqu'à Laval, où ils reprennent les trains de la ligne principale.

On laisse à dr. l'embranchement de Mayenne.

295 kil. *Louverné*, v. de 1631 hab. renommé par ses belles carrières de marbre et ses fours à chaux.

301 kil. **Laval** (hôt. : de *Paris*, de *l'Ouest*, de *France*, de la *Tête-Noire*, du *Commerce*, près de la gare. Cafés : de *l'Ouest*, *de Sarthe*. — Omnibus à tous les trains. — Libraires : *Penloup*, *Mary-Beauchêne*, *Lenormand*, *Vannier*. — Loueurs de voitures : *Couard*, *Chalumeau fils*, *Aubry*); V. de 28 926 hab.; ch.-l. du départ. de la Mayenne, est bâtie à 74 mèt. d'altitude, en partie sur la pente d'un double coteau au pied duquel coule la Mayenne, et en partie dans la vallée qui s'étend sur la gauche de cette rivière.

La gare de Laval est construite dans une situation fort pittoresque, au N. E. de la ville qu'elle domine et à la limite du rayon de l'octroi. Elle a été établie sur la route même de Paris à Brest, dont le passage du chemin de fer a nécessité la déviation. Aussi la large voie qui s'ouvre devant le débarcadère, et qui a pris le nom d'Avenue de la Gare, n'est-elle que l'ancienne route de Paris par Mayenne.

Après avoir suivi cette avenue et laissé à g. le nouveau boulevard de Tours, long de plus de 1 kil., on arrive par la rue de la Gare à la place de la Préfecture et à la rue qui traverse tout le centre de Laval de l'E.

à l'O. sur une longueur de plus d'un kil. et demi. C'est la route de Paris à Brest, ou d'Alençon à Rennes. Cette longue et large voie, parfaitement droite et relevée à ses deux extrémités sur les flancs de deux coteaux opposés, offre, surtout le soir, un aspect très-pittoresque, qui serait presque monumental, si les maisons qui la bordent, quoique élégantes, étaient en général plus hautes et plus régulières. Elle prend, dans Laval, divers noms de rues, dont les principales : *rue Napoléon* et *rue Joinville*, traversent, sur chaque rive de la Mayenne, les plus beaux quartiers et sont reliées par la place de la Mairie et par un beau pont en pierres de taille, construit dans les dernières années du premier Empire.

Du milieu de ce pont (Pont-Neuf), on embrasse du regard la ville entière que la rivière partage en deux parties inégales. Sur l'escarpement de l'un des coteaux qui bordent la rive droite, la vieille cité féodale se développe en amphithéâtre avec le donjon, l'antique château de ses comtes, le palais de justice et des maisons irrégulières, couvertes d'ardoises, aux pignons aigus, les unes en saillie, les autres en retraite, entrecoupées de jardins, de terrasses et de bouquets d'arbres. De l'autre côté de la Mayenne, dans la vallée, s'étend la nouvelle ville, qui s'accroît tous les jours par suite de sa proximité de la gare. Sur les deux rives, en aval, de beaux quais de granit, bordés de maisons de construction récente, vont se relier au vieux pont gothique, où passait la route de Paris, et qui faisait seul communiquer autrefois la ville et le faubourg Saint-Vénérand. Plus loin, le magnifique quai de l'*Impératrice*, construit en 1864 et long de plus de 1 kil., et le quai *Paul Boudet* (en construction) qui lui fait face, conduisent à l'église d'*Avesnières*, dont la flèche élégante, se détachant dans le lointain du côté du S., domine le charmant paysage qu'on a sous les yeux. A l'opposite et en amont de la rivière, qui porte souvent des bateaux marchands descendant jusqu'à Angers, la vue se trouve arrêtée par le viaduc monumental du chemin de fer, à travers les arches duquel on aperçoit les coteaux boisés de la vallée supérieure. Plus près, le regard se repose, à dr., sur un quai bordé de jolies maisons, et, à g., sur les massifs de verdure qu'offrent la *Promenade de la Mairie*, le nouveau *square de Changé*, les jardins de *Bel-air* et des habitations particulières suspendues au flanc du coteau, au sommet duquel apparaît le grand séminaire.

Entre le Pont-Neuf et le Vieux-Pont, la Mayenne, large de 75 mèt. a été rendue navigable par un beau barrage semi-circulaire de 1 mèt. 70 cent. d'élévation.

Le vieux Laval, étagé sur le penchant du coteau S., conserve des traces de son enceinte fortifiée, dont le plus intéressant spécimen est la *porte Beucheresse*, qui s'ouvre dans un arc ogival et qui est flanquée de deux grosses tours, dégarnies de leurs créneaux, et défigurées par des ouvertures et des appropriations modernes.

Autour de la cathédrale, on trouve encore quelques rues (rues de la Trinité, de Chapelle, Grande-Rue) qui ont conservé l'aspect de la vieille ville du moyen âge. On y remarque quelques maisons de cette époque, et, au haut de la Grande-Rue, une *maison de la Renaissance*.

Devant la cathédrale et la vieille *Porte Beucheresse*, s'étend une place en partie semée de pelouses et plantée de bosquets; au delà se trouvent le *Champ de foire* avec ses nombreuses avenues et la *Place du Gast*, autour desquels s'élèvent de beaux hôtels et d'élégantes maisons à demi cachées dans leurs frais jardins. C'est le quartier habité plus particulièrement par la haute bourgoisie.

La ville, assez mal bâtie dans ses

anciens quartiers, tend à se transformer chaque jour. Ses jardins intérieurs lui donnent une étendue fort grande pour sa population; et, malgré le défaut de régularité qui se fait remarquer, en général, dans les constructions bordant les voies nouvelles, Laval, avec son château, ses ponts, ses quais, ses squares, ses promenades et ses environs boisés, n'en est pas moins une des plus jolies villes de France.

Histoire.

Laval (*Vallum Guidonis*, plus tard Laval-Guyon) a une origine fort incertaine; on croit cependant que le premier château a été élevé par le comte *Guido* pour arrêter les courses des Bretons sous Charlemagne ou ses successeurs. L'histoire de la ville ne commence réellement qu'avec Guy, qu'une charte d'Avesgaud de Bellême, évêque du Mans, datée de la cinquième année du règne du roi Robert (1002) désigne comme fondateur et possesseur du château de Laval (*conditor* et *possessor Castri-Vallis*). Cette ville devint, dès les premiers siècles de la féodalité, le siége d'une baronnie célèbre par la valeur, par la puissance et le haut lignage de ses possesseurs, alliés aux rois de France et d'Angleterre. Hamon de Laval suivit Guillaume le Conquérant à la conquête d'Angleterre en 1066; Guy IV, l'un de ses successeurs, se croisa en 1096, et sa postérité, tombée en quenouille, s'éteignit en la personne d'Emma, mariée en 1221 à Mathieu de Montmorency, connétable de France, veuf de Gertrude de Soissons. Mathieu laissa du premier lit Bouchard, qui a continué la filiation des Montmorency, et du second lit Guy VII, qui succéda à sa mère dans la seigneurie de Laval et en conserva le nom ainsi que ses descendants. Guy VII fut le sixième aïeul d'Anne de Laval, seule et unique héritière de la baronnie de Laval, qui épousa en 1404 Jean de Montfort sire de Kergorlay, sous la condition que les enfants à naître de ce mariage prendraient les nom et armes de Laval, ce qui eut lieu en effet. Jean de Montfort reçut le nom de Guy XIII, et, ses descendants mâles s'étant éteints en 1518, la baronnie de Laval, érigée en comté depuis 1429, fut transmise par alliance aux Rieux, puis aux Coligny, et depuis 1603, aux la Trémoille.

Au commencement du XVe s., les Anglais étaient maîtres des principales places du Maine: Laval seul leur avait résisté grâce à l'énergie d'Anne de Laval qui, voyant cette ville menacée, avait convoqué tous les nobles obligés de pourvoir à sa garde. Les efforts de ses défenseurs ne purent la sauver; Talbot la prit d'assaut en 1428, mais des seigneurs du pays, guidés par le meunier Jehan Fouquet, la reprirent l'année suivante.

Durant les guerres religieuses du XVIe s., Henri IV vint y séjourner pendant quelques jours (1589). La ville retomba ensuite au pouvoir des Ligueurs, après la bataille de Craon (1592). L'année suivante, les Lavallois, ayant voulu faire une sortie contre les troupes alliées du roi, qui ravageaient la campagne, furent taillés en pièces au Port-Ringeard. En 1594, la ville se remit aux mains du duc d'Aumont, qui en prit possession au nom d'Henri IV.

Au commencement de la Révolution, la seigneurie de Laval appartenait à Antoine-Philippe de la Trémoille, prince de Talmont, qui devint plus tard général de la cavalerie vendéenne. En 1793, l'armée vendéenne s'empara de la ville, malgré la résistance de quelques gardes nationaux et de quelques troupes républicaines réunies à la hâte. Elle y séjourna dix jours. Pendant qu'elle s'y reformait et s'y reposait de ses héroïques fatigues, Westerman vint l'attaquer. Les Vendéens coururent à sa rencontre jusqu'aux landes de la Croix-Bataille, le chargèrent avec furie et le mirent en pleine déroute. La Rochejaquelein occupa une seconde fois Laval au mois de décembre de la même année, au retour du siége infructueux de Granville, et y revint encore lorsque les républicains eurent chassé les Vendéens du Mans; mais il en sortit bientôt suivi du petit nombre des siens échappés au carnage. Le prince de Talmont, arrêté par des gardes nationaux, fut traduit devant une commission militaire à Vitré et exécuté à Laval à l'âge de 28 ans, devant la porte du château qui, pendant neuf siècles avait été la demeure de sa famille.

Ce fut dans les environs de Laval que quatre anciens contrebandiers, les frères Jean, Pierre, François et René Cottereau dits *chouans* à cause du cri du chat-huant qu'ils avaient adopté pour signe de ralliement, organisèrent ces bandes de partisans, à qui l'on donna le surnom de leurs premiers chefs. Ambroise Paré, le père de la chirurgie française, le voyageur Français Pyrard, le savant Guillaumin Bigot, sont nés dans cette ville.

Édifices religieux.

L'église de la Trinité, érigée en cathédrale en 1855 après l'avoir été une première fois par l'Assemblée constituante en 1790, s'élève au sommet de la ville. Les plus anciennes parties de cette église, dont on attribue la fondation à l'épiscopat d'Hildebert de Lavardin en 1110, sont le carré central et la tour romane qui le surmonte, mais qui ne dépasse guère la hauteur du grand comble.

La nef, composée de deux larges travées en ogives naissantes, éclairées chacune par deux fenêtres géminées à plein cintre, et le portail méridional récemment restauré dans le style roman, furent élevés de 1180 à 1185 par l'évêque du Mans Guillaume Passavant. Dans les angles rentrants des piliers de la nef sont engagées de longues colonnes qui soutiennent les retombées des voûtes. A la hauteur des impostes de ces colonnes, commencent de grandes ogives qui terminent les murs latéraux de la nef. L'ogive, dans toutes les parties anciennes de cette cathédrale, se montre accompagnée d'ornements qui appartiennent à l'époque romane; ainsi les larges nervures de la voûte sont formées par un tore épais encadré entre deux moulures en dents de scie. Les déambulatoires qui entourent le chœur avec leurs voûtes à nervures croisées et à clefs pendantes, appartiennent à l'époque de la Renaissance et leurs fenêtres sont aujourd'hui garnies de vitraux modernes à sujets encadrés dans des meneaux flamboyants.

Le portail ouvert dans le transsept septentrional, et auquel on accède par un perron de plusieurs degrés, fut commencé en 1575. Les guerres de la Ligue en interrompirent les travaux qui ne furent repris qu'en 1595 et complétement terminés en 1597. Ce portail, au-dessus duquel s'ouvre une large fenêtre en cintre, est flanqué de quatre colonnes corinthiennes, surmontées de quatre colonnes composites, recevant un entablement à fronton brisé.

La *statue* tumulaire en marbre de *Guillaume Ouvroin*, évêque de Rennes en 1347 et l'un des fondateurs du chapitre de Saint-Michel de Laval, a été transférée, en 1805, de l'église Saint-Michel, dans le collatéral N. de la cathédrale.

En même temps qu'on restaurait le portail méridional il y a peu d'années, on dégageait la façade du même côté; mais il reste encore à débarrasser les autres parties de l'église des masures et des jardins qui y restent accolés. L'inclinaison rapide du terrain sur lequel elle est bâtie a nécessité la construction, au-dessous, de vastes souterrains qui, loués par la fabrique, ne sont pas facilement visités.

L'église Saint-Vénérand a un portail disparate et de mauvais goût, accolé à une large nef construite en 1495 par les soins de Guy XV de Laval, époux de Catherine d'Alençon. Cette église n'offre de remarquable que quelques ornements bien refouillés et un petit nombre de vitraux assez bons.

Notre-Dame des Cordeliers, aujourd'hui église paroissiale, est l'ancienne chapelle d'un couvent de Cordeliers, fondé en 1397 par Guy XII de Laval, marié à sa cousine Jeanne de Laval, veuve de Bertrand du Guesclin, connétable de France. Cet édifice, sans transsepts, se composait d'une nef à neuf travées dont les arcades reposent sur des colonnes cylindriques qui la séparent d'un unique collatéral au N. Six autels en marbre avec retables de la Renaissance sont disposés le long de ce collatéral, et un splendide autel de même style occupe toute la largeur du chœur, mais il a le défaut de masquer une immense fenêtre rayonnante dont le tympan a conservé ses vitraux.

On vient de reconstruire un deuxième collatéral, qui est la reproduction de l'autre, et de refaire la voûte.

L'*Établissement des Carmélites* ne date que de quelques années. Une charmante église, imitation de la Sainte-Chapelle de Paris, y a été récemment achevée.

La collégiale de Saint-Michel, fondée en 1347 par la famille Ouvroin, est occupée depuis 1816 par les Jésuites qui y ont un noviciat.

Édifices civils.

Sur l'escarpement du coteau qui borde la rive droite de la Mayenne, se développe en amphithéâtre la vieille cité féodale dominée par le donjon et l'antique château de ses comtes (aujourd'hui prison). Du côté de la rue du Val-de-Mayenne, le **château** se présente sous l'aspect le plus sombre et le plus lugubre, n'offrant à la vue que ses hautes et noires murailles, à l'angle S. desquelles se dresse le donjon. Ce *donjon*, tour cylindrique du XII^e s., est remarquable par sa hauteur, sa largeur et sa magnifique charpente recouverte d'un toit conique. « Ce qu'il y a de particulier dans cette charpente, dit M. de Caumont, c'est la disposition des pièces de bois qui la composent. Une poutre verticale remplit l'office de pivot central, puis, à la base du toit, une série de poutres horizontales forment autour de cette espèce de moyeu une énorme roue. Les extrémités de ces bois débordent sur le cylindre en pierre de la tour et forment des mâchicoulis, c'est-à-dire des consoles entre lesquelles des espaces considérables permettaient de jeter d'énormes projectiles aux assaillants. »

Les murs de cette forteresse ont 5 mèt. d'épaisseur à l'étage inférieur, et forment un sombre cachot. La destination en est indiquée par des chaînes scellées dans la muraille. Le peu de largeur de l'escalier tournant qui conduit à la salle haute, ne permettait aux assaillants d'y monter qu'un à un et cette ascension était fort périlleuse. Il suffisait en effet d'un seul homme embusqué dans une niche creusée au sommet, pour arrêter et pour précipiter par-dessus un palier, dans des oubliettes, chaque nouvel ennemi qui se présentait. La salle haute, que chauffait une immense cheminée à manteau et à corbelets en pierre, est éclairée par deux fenêtres en cintre, que divise une colonnette romane ; la vue plonge de là sur la Mayenne qui coule au pied et sur l'église pittoresque d'Avenières. Une grande cour intérieure est bordée sur deux côtés de bâtiments auxquels ont été accolées de magnifiques fenêtres de la Renaissance. Ces fenêtres, séparées par des chambranles, forment deux étages avec frontons ornés d'écussons et d'arabesques. Quelques figures de bas-reliefs sont groupées le long des chambranles, et surtout sur les consoles. Plusieurs tiennent des banderoles sur lesquelles on lit ces mots SE SE, qui semblent une devise, mais dont on ne connaît pas l'explication. Cette façade est aujourd'hui perdue pour les arts par la destination qu'elle a reçue, et les prisonniers l'ont étrangement dégradée. On en attribue l'édification à Guy XIV comte de Laval, gouverneur de Bretagne en 1525, mort en 1531.

La *chapelle seigneuriale*, située en contre-bas de l'aile gauche du château, et récemment restaurée pour l'usage des prisonniers, est une construction du XII^e siècle, présentant un carré oblong de 16 mèt. sur 12 mèt. 30 c. Six piliers trapus à chapiteaux de feuillages et d'entrelacs supportant des voûtes à nervures, la divisent en trois nefs, terminées chacune par une abside à fenêtre cintrée.

Le *nouveau château*, contigu à l'ancien et converti en *palais de justice*, présente une longue galerie surmontée d'un campanile. Au second étage, les murs sont décorés de cartouches de la Renaissance, ornés de guirlandes. Les armoiries qu'ils renfermaient ont été martelées. Indépendamment du château, le vieux Laval a conservé quelques traces de son *enceinte fortifiée*

dont le plus intéressant spécimen est la **porte Beucheresse**, dont nous avons déjà parlé (p. 75). La large place (place Hardy), semée de pelouses et de bosquets qui s'étend devant cette porte à l'est, fait un contraste complet avec les rues escarpées, étroites et tortueuses, par lesquelles on descend à la rivière, et au beau quai de l'Impératrice.

Le **Musée**, installé ainsi que la *bibliothèque* (16000 vol.) dans les bâtiments du chapitre de Saint-Tugal, est riche en antiquités gallo-romaines; on y remarque surtout : un grand morceau de *mosaïque* provenant de Jublains; des briques rondes dont les Romains se servaient en les empilant, pour former les fûts de leurs colonnes; une magnifique collection d'objets anciens de la période gallo-romaine (armes, ustensiles, poteries, verres, débris de mosaïque, etc.), provenant des fouilles faites à Jublains. Dans la partie consacrée à l'histoire naturelle on doit signaler : un *herbier* presque complet de toutes les plantes du pays; une collection de roches du département, formée par M. Blavier, et un assez grand nombre d'objets curieux et intéressants pour l'histoire naturelle du pays.

La *galerie de tableaux et de sculpture*, installée dans les salles de l'hôtel de ville, n'est pas encore bien riche, mais, grâce aux dons du gouvernement et des particuliers, elle a pris une certaine importance dans ces dernières années.

La *préfecture* occupe l'emplacement du couvent des Dominicains, que le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans, avait bénit en 1499. — Auprès se trouve le *Théâtre*, jolie salle, récemment restaurée.

Le *lycée* a été installé dans le couvent des Ursulines établies en 1616.

Entre le Champ de foire et la place du Gast se trouve l'ancienne *halle aux toiles*, construite au dernier siècle par un la Trémoille. En 1852, elle a été transformée en *Galeries de l'industrie* (2604 m. c. et 5 travées), où se tiennent habituellement les expositions industrielles, artistiques et agricoles.

A l'entrée de la *Promenade de Changé*, qui s'étend de la place de la Mairie au nouveau *square*, s'élève la *statue* en bronze d'*Ambroise Paré*, le fondateur de la chirurgie française, auteur de la *Manière de traiter les plaies faites par arquebuses*. Sur le socle de la statue, œuvre de David (d'Angers), se lit la devise choisie par Paré : « *Je le pensay et Dieu le guarit.* »

L'*hôtel de ville*, construit en 1826, l'*évêché* en 1854, les deux hospices (Saint-Julien et Saint-Louis) et le *grand séminaire*, complètent la liste des édifices publics de Laval qui méritent une mention spéciale.

Le *Pont-Neuf*, remarquable par l'élégance et la solidité de ses 3 arches à cintres surbaissés, a été commencé en 1812; il est placé en amont et à peu de distance de l'ancien, dont la construction première date de l'an 900, et qui, avec ses arcs en ogive, annonce une construction du XVIe s.

Les promenades les plus fréquentées sont celle de la Mairie et celle de Changé avec son nouveau square qui se prolonge sur les bords de la Mayenne, en passant sous les arches du grand viaduc.

Commerce et industrie.

L'industrie des toiles, importée au XIVe s. de la Flandre par les soins de Béatrix de Gavre, dame de Laval, a été longtemps florissante dans cette ville; mais cette importante industrie s'est transformée peu à peu et elle a été remplacée par la fabrication de l'article appelé *coutils nouveautés*, qui occupe de 12 à 15000 ouvriers de toute nature. Cette fabrication ne se fait pas, d'ailleurs, par ateliers; presque toute la population ouvrière y prend part.

On remarque encore à Laval une filature de coton, des minoteries, de

tanneries, des fonderies, des teintureries, des papeteries et des fours à chaux. La culture du ver à soie y a été tentée avec succès depuis quelques années, et promet de beaux résultats dans l'avenir.

Excursion à Price et à Avenières.

Après avoir au delà de la promenade de Changé, dépassé le square, on aperçoit la rive dr. de la Mayenne bordée de coteaux escarpes et schisteux, çà et là couverts de bois. A 2 kil. environ de la ville, en suivant la route de Changé, on rencontre la petite **église de Price**, première église de Laval; édifice très-curieux dans lequel on remarque des chaînes de briques et qui semble appartenir, au moins pour la plus grande partie, au commencement du XIe s. Les chaînes de briques paraissent indiquer que l'église de Price a été construite sur les ruines d'une chapelle remontant à l'époque Mérovingienne. « Cette curieuse église, dit M. de Caumont, renferme un calendrier peint sur l'arc de la voûte et qui doit être du XIIIe s. La forme des lettres (le mot *Augustus*, surtout, écrit au-dessus du mois d'août) ne peut laisser aucun doute à ce sujet. »

Si l'on traverse de nouveau Laval et si, au-dessous du pont de Mayenne, qui a remplacé, au XVIe s., un pont plus ancien en bois, on suit le beau quai de l'Impératrice, on arrive à l'**église d'Avenières**, commune récemment annexée à la ville de Laval. D'après une légende, Guy II, de Laval, traversait à cheval en 1140, le vieux pont de Mayenne, lorsqu'un faux pas du destrier les précipita tous deux dans la rivière. Le baron, emporté par le courant, fit vœu à Dieu et à Notre-Dame de leur bâtir une église au lieu où il leur plairait de le faire aborder. Sa prière fut entendue; il prit terre en effet à mille pas environ du pont, dans un champ d'avoine où s'élevait un vieux chêne portant dans un creux la statue de la sainte Vierge. Fidèle à sa promesse, il fonda en cet endroit même un prieuré de Bénédictines et une église sous le vocable de Notre-Dame d'Avenières. Cette église, classée, depuis 1841, parmi les monuments historiques, est l'une des plus intéressantes du département de la Mayenne. Comme elle fut exposée à tous les ravages des guerres qui désolèrent le pays pendant le moyen âge, son plan primitif et son architecture eurent à subir de graves modifications. Le chœur, ses cinq absides en cul-de-four, les transsepts, l'étage inférieur de la tour qui s'élève sur le carré central et une partie de la nef datent du XIIe s. et de la fondation première. Les dernières travées de la nef, le pignon occidental et les collatéraux furent entièrement reconstruits pendant le XVe s., à la suite de l'invasion anglaise; les meneaux de leurs fenêtres sont flamboyants et l'une de ces fenêtres a conservé un vitrail du XVIe s. représentant le couronnement de la Vierge. La flèche élégante qui surmonte la tour carrée fut élevée en 1534; et le transsept N. vient d'être augmenté de trois travées dans le style roman.

A l'intérieur, on remarquera les arcades en fer à cheval et les riches chapiteaux du chœur, les principaux autels refaits dans le style roman avec une grande richesse et une rare habileté, les statues colossales en bois de saint Sauveur et de saint Christophe, dont le talon est tout dégradé par les épingles des jeunes filles qui y vont consulter le saint sur l'époque de leur mariage (si l'épingle reste plantée, le mariage a lieu dans l'année), et enfin, la pyramide érigée en 1816 dans le transsept S., à la mémoire de 14 prêtres décapités à Laval le 21 janvier 1794 « victimes de leur dévouement pour l'unité de la foi catholique et la stabilité du trône royal. »

Un charmant *square* entoure l'église que baigne la Mayenne, et de nombreux pèlerins y viennent invoquer l'image vénérée que l'on croit celle trouvée par Guy de Laval dans

le creux du vieux chêne. La Madone, habillée d'or, est placée au-dessus du maître-autel sous un chêne feuillu en or. Derrière l'église un pont suspendu en fil de fer relie les deux rives de la Mayenne.

[Corresp. pour : — (67 kil.) Châteaubriant, par (18 kil.) Cossé le Vivien, (30 kil.) Craon, et (51 kil.) Pouancé (R. 30) ; —(66 kil.) Angers, par (28 kil.) Chateaugontier (R. 29) ; — (64 kil.) La Flèche (R. 87), par (20 kil.) Meslay et (40 kil.) Sablé (R. 28) ; — (68 kil.) Saint-Hilaire du Harouet (R. 32) ; — (32 kil.) Ernée (R. 27) ; — (56 kil.) Landivy (R. 32)].

De Laval à Mayenne, R. 26; — à Sablé, R. 28; — à Angers, R. 29; — à Nantes, R. 30.

La voie ferrée franchit la Mayenne, en amont de la ville, sur un viaduc long de 180 mèt., entièrement construit en granit, composé de neuf arches de 12 mèt. d'ouverture, et haut de 28 mèt. au-dessus de l'étiage. La vue embrasse à dr., une prairie bordée de coteaux boisés, au pied desquels serpentent capricieusement les eaux de la Mayenne, et à g. toute l'ancienne capitale du Bas-Maine, ses promenades, ses quais, ses ponts, ses toits d'ardoises, dont le sombre reflet contraste avec la verdure de ses jardins suspendus, son château et son antique donjon, jusqu'à l'élégante flèche de l'église d'Avenières, qui complète ce magnifique paysage.

Au delà de ce viaduc, on laisse à g. (1500 mèt.) *Saint-Berthevin*, bâti sur la rive g. du Vicoin, dans un vallon pittoresque dont les collines sont, ici hérissées de rochers énormes, là tapissées de gigantesques châtaigniers. Dans la partie la plus escarpée du coteau de la rive g. se conserve une espèce de siége ou de niche taillée dans le roc et appelée la *Chaire de Saint-Berthevin*. Selon la tradition, c'est de cet endroit que saint Berthevin prêcha la foi chrétienne aux habitants de la contrée. Au-dessous de cette chaire règne un petit escarpement de 10 mètres de hauteur. Le Vicoin coule au pied; sur la rive opposée s'étendent une vaste prairie et les restes de l'ancienne forêt de Concise. Les carrières de marbre exploitées à Saint-Berthevin ont fourni autrefois des ornements à la cathédrale d'Angers et à la Sorbonne de Paris. Ce marbre n'est plus guère employé aujourd'hui qu'à alimenter les nombreux fours à chaux de la localité.

310 kil. *Le Genest*, v. de 976 hab., sur la rive g. du Vicoin, où s'exploite aussi une carrière de marbre (nombreux marchés; commerce de bestiaux).

On laisse à g. *Saint-Isle*, v. de 173 hab., et 3 kil. plus loin, la *Brulatte* (685 hab.), sur la rive dr. du Vicoin. Dans les intervalles qui séparent les tranchées, très-nombreuses entre le Genest et Port-Brillet, on découvre de charmants paysages. A dr. s'élève la flèche élégante de l'ancienne *abbaye de Clermont*, de l'ordre de Cîteaux, fondée, en 1230, par Emme de Laval, veuve de Mathieu de Montmorency. L'*église*, qui date de cette époque, renferme les tombeaux de plusieurs descendants de l'illustre fondatrice. Cette abbaye, convenablement entretenue par le propriétaire actuel, mériterait d'être classée parmi les monuments historiques.

On franchit un petit affluent du Vicoin.

318 kil. *Port-Brillet* (450 hab), ham. de la c. d'*Ollivet*, est situé sur les bords d'un vaste étang que le chemin de fer traverse sur un remblai, et dont les eaux font mouvoir une forge importante, fabriquant annuellement plus de 500 000 kil. de fer cassant.

Ollivet (5 kil. de la station, château et étang) est à 2 kil. au S. de la c. de *Saint-Ouen-des-Toits* où se trouve la *Closerie des Poiriers*, berceau des quatre frères Cottereau, dits *chouans*, hardis faux sauniers, devenus les

premiers organisateurs de la chouannerie dans le Bas-Maine. Le bois de Misedon, qui s'étend sur la dr. jusqu'à la forge de Port-Brillet, les avait souvent abrités dans leurs courses de contrebandiers; il leur servit ensuite de refuge pendant la Terreur. Dans le plus fourré du bois, chacun d'eux se creusa une demeure qu'il recouvrit de feuilles et de broussailles. L'œil n'en pouvait deviner l'entrée, et, d'ailleurs, la crainte arrêtait les recherches devenues souvent fatales à ceux qui voulurent s'aventurer à en faire. Bien des mois se passèrent, pendant lesquels les chouans ne purent sortir que de nuit de ces espèces de repaires. Les paysannes des environs leur venaient en aide et les nourrissaient; aucune n'aurait songé à les trahir; mais les forgerons de Port-Brillet, étant venus les inquiéter dans leur retraite, furent rudement repoussés à coups de *ferte* (long bâton servant à franchir les haies et les fossés.)

Le nombre des insurgés devint bientôt considérable, aux fertes succédèrent des fusils enlevés aux *Bleus* disséminés dans les cantonnements voisins. Au bruit du canon de l'armée vendéenne, qui marchait sur Laval, Jean Chouan, rassemblant tous ses partisans, vint faire sa jonction avec le prince de Talmont et contribua puissamment à la victoire remportée à la Croix-Bataille, sur une armée républicaine de 25 000 hommes.

Jean Chouan accompagna avec sa troupe les Vendéens à Granville et rentra au Mans avec les restes de cette armée. Après la déroute des Vendéens, il se retira encore dans le bois de Misedon, où, à la suite d'expéditions plus ou moins heureuses, il fut tué dans une nouvelle rencontre avec les forgerons de Port-Brillet, le 28 juillet 1794. Des trois frères de Jean Cottereau, l'aîné, Pierre, périt sur l'échafaud, à Laval; François mourut de ses blessures dans le bois de Misedon; René, aussi couvert de blessures, survécut seul à la guerre civile et revint, à la pacification, cultiver la Closerie des Poiriers. La Restauration lui fit l'aumône d'une pension annuelle de 400 francs, insuffisante pour élever ses dix-sept enfants, dont les aînés étaient nés dans les souterrains du bois de Misedon. La mère de ces intrépides partisans fut écrasée par un chariot de bagages, à la déroute du Mans, et leurs deux sœurs furent guillotinées à Laval.

On traverse plusieurs tranchées rocheuses.

322 kil. *Saint-Pierre-la-Cour*, v. de 1261 hab., possède un territoire fertile qu'enrichissent encore les mines de houille de *Germanchières*, mues par quatre machines à vapeur, et produisant annuellement plus de 170 000 hect. de combustible. Il est situé sur l'extrême limite du Bas-Maine et borné à l'O. par un des affluents de la Vilaine, qui le séparait de la Bretagne, et qui le sépare aujourd'hui du département d'Ille-et-Vilaine.

Au delà de Saint-Pierre-la-Cour, le chemin de fer atteint le plateau qui sépare les versants des eaux des deux grandes vallées de la Mayenne et de la Vilaine, laisse à g. *Bréal* et le château *des Bretonnières*, puis *Erbrée*, et, à dr., le grand étang de *Pain-Tourteau*, de 60 hect. de superficie et à 2500 mèt. au S. duquel se trouve le *château des Nétumières*. Après avoir franchi un petit affluent de la Vilaine et passé sous la route de Laval, dans une profonde tranchée, on atteint la station de Vitré, établie au S. de la ville, à l'entrée de la route de Nantes, au delà des routes d'Argentré et de la Guerche.

336 kil. **Vitré** (*Hôt. de Sévigné*,— *des Voyageurs*; loueurs de voitures et de chevaux : *Rossignol* ; *Pirault* ; *Lucas*; — poste aux lettres : place aux Grains; — libraires : *Bellouin*, *Mlle Boisnard*), V. de 8904 hab. ch.-l. d'arrond. du départ. d'Ille-et-Vilaine, sur la rive g. de la Vilaine, se pré-

sente de tous côtés, et particulièrement du lieu nommé les *Tertres-Noirs*, sous un aspect pittoresque.

En sortant de l'embarcadère, on se trouve sur la grande place de la *Liberté*, d'où l'on voit la ville étager confusément sur la colline ses maisons dominées par les ruines imposantes du château fort et précédées d'une longue ligne de remparts et de tours. C'est surtout dans l'ancienne enceinte murale, parallélogramme allongé de l'E. à l'O., percée de trois portes, aujourd'hui rasées sous prétexte d'embellissement, que doit se concentrer toute l'attention du voyageur; c'est là, en effet, que réside tout entier ce vieux Vitré, qui passe avec raison pour un type particulier entre toutes les villes de Bretagne, et pour la ville de France qui a le mieux conservé sa physionomie du moyen âge.

Cependant, ce type particulier déjà effacé, disparaîtra bientôt sous les efforts que l'on semble faire, depuis quelques années, pour le lui ôter, en détruisant ou défigurant ses portes fortifiées, son château, ses remparts et ses anciens monuments.

Dans son état actuel, la ville, ouverte sur ses deux flancs à l'E. et à l'O., ne présente plus, sur sa ligne méridionale, que de longues courtines éventrées, couvertes de constructions parasites, quelques tours démantelées, et ses fossés, autrefois si larges et si profonds, presque entièrement comblés et en pleine voie de destruction. Au nord, le rempart s'appuie sur l'escarpement de la colline taillé à pic dans le schiste noir, dont la sombre teinte disparait sous un verdoyant tapis de plantes pariétaires, et n'offre qu'une seule issue par une poterne précédée d'un escalier rapide descendant sur la petite promenade qui domine la vallée de la Vilaine.

Dans l'intérieur de son enceinte, Vitré est une petite ville triste, mal percée, traversée dans la direction de l'E. à l'O. par trois rues longitudinales que font communiquer entre elles des ruelles plus ou moins étroites. Toutes ces rues, tortueuses et mal pavées, sont bordées de vieilles maisons généralement mal bâties, soit en pierre, soit en bois, couvertes et bardées d'une ardoise grossière, profondément imprégnées de mousse et de lichens qui leur donnent un sombre et lugubre reflet.

Les plus étranges et les plus bizarres de toutes les vieilles rues de Vitré sont sans contredit la rue *Poterie* et la rue de la *Baudrairie*, inextricable pêle-mêle de maisons de bois à ressauts, aux auvents curvilignes. Le rez-de-chaussée de ces maisons est occupé par des porches que supportent des piliers grossièrement équarris, elles communiquent ensemble par des degrés plus ou moins périlleux, et forment des espèces de galeries couvertes sous lesquelles s'ouvrent d'obscures boutiques. On ne saurait rien imaginer de plus bizarre ni de plus fantastique que ces divers groupes de vieilles habitations bretonnes, antérieures, pour la plupart, à la première moitié du XVII^e s., et ornées de statuettes ou de sculptures.

Ancienne baronnie de Bretagne, apanage au X^e s. des *juveigneurs* ou branche cadette des comtes de Rennes, Vitré appartenait au siècle suivant à Robert de Vitré, époux de Berthe de Craon, qui y fonda en 1064 le prieuré de Sainte-Croix. André de Vitré, tué à la bataille de la Massoure en 1250, laissait, de son mariage avec Catherine de Thouars, Philippette, dame de Vitré. Cette riche héritière fut mariée à Guy baron de Laval, auquel elle porta la baronnie de Vitré qui eut par la suite les mêmes possesseurs que le comté de Laval, c'est-à-dire les maisons de Rieux, de Coligny et de la Tremoille.

Vitré, comme toutes les villes closes, eut à soutenir plusieurs siéges pendant le moyen âge; le roi Charles VIII s'en empara en 1488 et y séjourna du 1er au 17 septembre.

La maison de Laval-Vitré tomba en quenouille au commencement du XVI^e s., et Catherine de Laval porta ces deux seigneuries en mariage à Claude de Rieux en l'année 1518. De ce mariage naquit Renée de

Rieux qui succéda au comté de Laval et à la baronnie de Vitré, prit le nom de Guyonne XVII et mourut en 1567 sans laisser de postérité de son mariage avec Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle et comte de Joigny. — Elle eut pour héritier Guy-Paul de Coligny, seigneur d'Andelot son neveu, fils de sa sœur puînée Claude de Rieux, à la mort duquel tous les biens de la maison de Laval furent dévolus en 1605 à Henri de la Trémoille, par représentation d'Anne de Laval, sa bisaïeule, sœur cadette de Catherine de Laval, dame de Rieux. De cette époque à la Révolution, la seigneurie de Vitré a fait partie des domaines de la maison de la Trémoille.

Les Rieux, puis les Coligny introduisirent le protestantisme à Vitré et y entraînèrent particulièrement les gentilshommes et les bourgeois qui étaient dans les dépendances de leurs seigneuries ; aussi, pendant les guerres de la Ligue, Vitré servit-elle de place d'armes aux huguenots qui y installèrent un prêche supprimé seulement lors de la Révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, essaya vainement de s'emparer de cette place en 1589 ; l'armée du prince de Dombes, accourue au secours de la garnison, détermina les assaillants à se retirer, après un siége de cinq mois, en sorte que la ville resta jusqu'à la paix sous l'obéissance du roi. Les États de Bretagne, que les barons de Vitré présidaient alternativement avec les barons de Léon, se réunirent plusieurs fois à Vitré dans le courant des deux derniers siècles; la ville, prenant alors un éclat inaccoutumé, attirait sur elle toute l'attention de la province. Les piquants détails de la tenue des États de 1671, renfermés dans les lettres de Mme de Sévigné, ne sont pas les pages les moins curieuses de la chronique Vitréenne.

Vitré à vu naître Pierre Landais, qui, de *garde-robbier* du duc de Bretagne François II, devint le ministre et le favori de ce prince, et finit par être pendu en 1485, et Bertrand d'Argentré, jurisconsulte et historien de la Bretagne, mort en 1590, et auquel la ville de Rennes a élevé une statue.

Édifices religieux.

L'église Notre-Dame, ancien prieuré de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, appartient à plusieurs époques; ses plus anciennes parties sont l'ancien *chœur* des Bénédictins érigé au XII^e s. et qui, s'ouvrant comme une longue chapelle absidale derrière le chœur actuel, contient la *tombe de Marie de Retz*, morte en 1457, fille de Gilles de Laval, baron de Retz, et femme d'André de Laval, sire de Lohéac, maréchal de France. — La *nef* est formée de six grandes arcades à nervures prismatiques; les *collatéraux* et les *chapelles latérales* appartiennent comme la nef au style ogival flamboyant du XV^e s. ou des premières années du XVI^e. La *tour*, placée sur le carré central et commencée en 1420, avait été terminée en 1442 par une flèche en pierre foudroyée en 1704 et relevée de nos jours sous la direction de M. Raffray, architecte. La hauteur totale de cette tour, avec sa pyramide à crochets, est de 62 mèt.; la longueur de l'église est de 61 mèt., la largeur de 22 mèt. 50 c. La *façade* S. présente une série de sept pignons ornés de frontons aigus à crochets, séparés par des contre-forts amortis en pinacles flamboyants. Le long d'un de ces contre-forts est une **chaire** extérieure en pierre, charmant échantillon de la sculpture du XVI^e s., qui, selon la tradition locale, aurait été élevée pour opposer un prêche public à celui des calvinistes. La *porte* centrale mérite d'attirer l'attention; le *portail* O., en plein cintre classique, porte au-dessus du tympan la date de 1578.

On remarque à l'intérieur — une *crédence* de pierre inachevée à l'extrémité du collatéral S.; au-dessus de la porte méridionale une *verrière* d'un certain mérite représentant l'entrée de Jésus à Jérusalem; les *armes* de Pierre Landais à la clef de voûte d'une des chapelles dont il était fondateur, et, à la chapelle de Vierge, un grand *triptyque*, ornement devenu très-rare dans nos églises, et figurant, en 32 petits tableaux sur cuivre émaillé, des scènes du Nouveau Testament.

L'église Saint-Martin, à l'extrémité

du faubourg de ce nom, est un édifice du xvᵉ s., dont la tour quadrangulaire est surmontée d'un dôme polygonal (beaux retables du style Louis XIII).

L'église Sainte-Croix, dans le faubourg de ce nom, ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutiers, fondé en 1076 par Robert de Vitré, a été reconstruite dans le style gréco-romain au commencement de ce siècle.

La *chapelle de l'hôpital Saint-Nicolas*, à l'entrée du faubourg du *Rachat*, est tout entière du xvᵉ s. et renferme la tombe à l'effigie du fondateur Robert de Grasmesnil, chanoine de la Madeleine, mort en 1500.

Édifices civils.

Le château, dont le plan est triangulaire, a été fondé à la fin du xiᵉ s., et reconstruit du xivᵉ au xvᵉ s. Il occupe le sommet de la colline, aussi y jouit-on d'une belle vue. — La rue Notre-Dame y conduit; sa porte d'entrée s'ouvre à l'E., sous un arc ogival, terminé par des consoles en forme de lions. Cette porte est flanquée de deux grosses tours à mâchicoulis, les consoles séparées par des arcs trilobés; au-dessus s'élèvent de sveltes tourelles, terminées par des toits coniques. Cette masse principale, qui est la mieux conservée, et qui s'appelle *les châtelets*, se relie par d'épaisses courtines à une série de tours crénelées; les principales sont le vieux *donjon* à g., avec ses paliers d'escalier voûtés en arêtes dont les retombées ont lieu sur des consoles historiées, puis la tour de l'*argenterie*, la *tour plombée*, ou de *Montafilant* qui relevait tant au spirituel qu'au temporel des évêques de Dol, et les *tours de la Madeleine* ou *des archives* et *de Saint-Laurent*.

L'intérieur de la cour n'offre plus que des ruines informes, tous les anciens bâtiments ayant été exploités comme des carrières. Au pignon d'un bâtiment qui servait de prêche aux nobles habitants du château, on voit les restes d'une petite *tourelle* à cinq pans, dans laquelle s'ouvrent des arcs à plein cintre soutenus par d'élégants pilastres, chargés d'arabesques, de rinceaux et de figurines d'un travail exquis. Les lettres entrelacées G. L. N. qui se détachent sur l'entablement, sont les initiales de Guyonne comtesse de Laval et marquise de Nesle, qui fit élever vers 1560 ce charmant échantillon de l'art de la Renaissance. Sur chacun des pans, des écussons en cartouches portent les armes écartelées de France et de Laval, et la devise : *Post tenebras spero lucem*. On a vu dans cette devise une allusion à la religion réformée en opposition avec les ténèbres du papisme.

Le château de Vitré est devenu une prison.

L'ancien couvent des Bénédictins est occupé par le *tribunal*, la *mairie*, la *sous-préfecture* et la *bibliothèque* (6000 vol.).

Le couvent des Ursulines a été transformé en *collége* communal.

Parmi les maisons anciennes ou curieuses nous signalerons : la *maison* (du style de la Renaissance) qui porte le nº 7 dans la rue Notre-Dame (dans la cour, charmant escalier en bois) et une *maison* de la rue Poterie, nº 40 (dans une grande pièce du rez-de-chaussée, belle cheminée de la Renaissance, finement sculptée).

La promenade du *Val*, assez mal entretenue, longe le pied du rempart septentrional, d'où l'on jouit d'une belle vue sur le bassin de la Vilaine. Celle du *Parc* renferme de superbes avenues, des bois épais et les restes d'un château qui fut détruit pendant la Révolution. Non loin de cette promenade est le beau parc de la *Baratière*, propriété de M. le Gonidec de Tressan, qui en laisse les portes constamment ouvertes aux habitants de Vitré.

Vitré fait un certain commerce de toiles, de bonneteries et de sayons de peau de chèvre, espèce de pardessus d'hiver d'un usage général dans les familles de cultivateurs.

Excursions.

Le château des Rochers, immortalisé par Mme de Sévigné, est situé à 6 kil. au S. E. de Vitré; on s'y rend par le chemin vicinal qui conduit de cette ville au bourg d'Argentré. Ce chemin, aussi facile qu'agréable, traverse d'abord une plaine fertile, entrecoupée de haies vives, un hameau, un bois, puis gravit une colline d'où l'on découvre les murs et les hautes futaies d'un parc fort étendu. Bientôt après, en tournant à g., on entre dans une grande cour, au fond de laquelle s'élèvent, à g., le château des Rochers, à dr., les communs. Le château consiste en deux corps de logis appuyés en retour d'équerre sur une grosse tour circulaire dont ils ne laissent apercevoir, du côté de la cour, que la sommité du toit. A l'angle formé par les deux ailes une tourelle en poivrière, contient la cage d'escalier. Une large grille, donnant entrée dans les jardins, relie le corps principal du château à une chapelle en rotonde hexagone, construite en 1671 par l'abbé de Coulanges.

« D'un côté, dit M. Charles de Mazade, sont les jardins, la grande cour, les parcs, les labyrinthes, les bois aux allées infinies avec les pavillons qu'on essaye aujourd'hui de relever ou de soutenir; de l'autre, entre le château et des dépendances, se déroule, en s'élargissant, un vaste espace qui a été, si je ne me trompe, le manége ou le jeu de longue paume, et qui descend vers une pelouse formant une terrasse naturelle d'où l'on domine la vallée, les Bas-Rochers, le moulin. Le domaine touche de ce côté à la terre des Duplessis-d'Argentré, dont il n'est séparé que par l'étang du Beuvron, objet d'éternelle querelle entre les deux familles. »

A quelques modifications près, l'extérieur du château des Rochers est resté tel qu'il était au temps de Mme de Sévigné, qui séjourna neuf fois aux Rochers, de 1654 à 1690 et qui a daté, soit de cette résidence, soit de Vitré, 267 de ses lettres.

Mme de Sévigné se plut à agrandir et à embellir sa demeure des Rochers. « J'ai fait planter, écrivait-elle à Bussy en 1667, une infinité de petits arbres, et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres à qui j'ai dit, selon la manière accoutumée : Je vous fais parc, de sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. » Dans ce parc et ces promenoirs, au défaut des mêmes arbres, on retrouve les noms donnés par Mme de Sévigné : le *mail*, les allées de la *solitaire* et de l'*infini*, la *place-madame*, l'*honneur de ma fille*, et l'*écho* de la place de Coulanges, qui répète encore le nom des illustres hôtes des Rochers.

La seigneurie des Rochers était entrée en 1410 dans la maison de Sévigné, par le mariage d'Anne de Mathefelon, dame des Rochers, avec Guillaume de Sévigné, chambellan du duc de Bretagne, Jean V. A la mort de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné, les Rochers passèrent, en 1714, par acquêt et reprise de dot, à la famille des Nétumières, qui habite encore ce château historique[1].

Le salon d'apparat est orné de portraits du XVIIe s., d'un grand intérêt.

1° Une belle toile attribuée à Mignard, représentant Mme de Sévigné, coiffée à la grecque, fort décolletée et un manteau à grands plis jeté sur les épaules.

2° Henri, marquis de Sévigné, maréchal de camp, époux de la précédente.

3° Charles de Sévigné, leur fils, célèbre par ses intrigues et ses liaisons avec Ninon de Lenclos et la Champmeslé;

4° Françoise-Marguerite de Sévigné, comtesse de Grignan, leur fille.

5° Le baron de Rabutin-Chantal, père de Mme de Sévigné, époux de Marie de Coulanges;

1. Le propriétaire actuel du château des Rochers ne permet pas aux étrangers de le visiter.

6° Christophe de la Tour de Coulanges abbé de Livry, dit le *bien bon*, oncle de Mme de Sévigné et auquel on doit (1671) la construction de la chapelle des Rochers;
7° Mme de Coulanges;
8° La marquise de Lambert, née de Larlan, veuve du marquis de Locmaria, ce lieutenant général, qui dansait les fameux passe-pieds qui faisaient l'admiration de Mme de Sévigné;
9° Charles Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne en 1670.

Traversant ensuite le vestibule et une grande salle à manger décorée des portraits de la famille des Nétumières, on trouve la chambre à coucher de Mme de Sévigné et le petit cabinet sans cheminée où étaient ses livres et dans lequel elle écrivait ses lettres. Dans la chambre sont les portraits de :

1° Celse-Bénigne de Rabutin, baron de Chantal, dont une autre toile existe dans le salon, père de Mme de Sévigné ;
2° Jeanne-Françoise Frémyot, dite sainte Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation de concert avec saint François de Sales, et aïeule de Mme de Sévigné;
3° M. de Coulanges;
4° Mme de Coulanges;
5° Pauline de Grignan, marquise de Simiane, petite-fille de Mme de Sévigné;
6° Mme de la Fayette, née de la Vergne, qui s'est fait un nom dans les lettres par ses romans;
7° Madeleine de Créquy, princesse de Tarente;
8° Radegonde Visdelou, comtesse de Bréhant;
9° M. de Sévigné fils;
10° Le président de Larlan.
11° Jacques Troussier, marquis de Pommenars, dit le *divin* Pommenars, gentilhomme breton, qui, accusé de fausse monnaie et absous, paya les épices de son arrêt en fausses espèces.

L'ameublement consiste en un lit à baldaquin, en fauteuils et en chaises, le tout en bois peint en blanc et couvert de damas de soie rouge. Dans le cabinet on montre, comme ayant été à l'usage de Mme de Sévigné, plusieurs ustensiles de toilette, tels que boîtes à poudre et à mouches, brosses, etc.

Près du château des Rochers, au pied d'un charmant coteau boisé, jaillit une source d'eau minérale estimée dans le pays.

«Bien des choses, écrivait M. Charles de Mazade, dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 nov. 1866) ont changé dans ce coin de terre consacré par l'imagination la plus étincelante. La hache a fait crier plus d'une fois ces dryades et ces hamadryades que Mme de Sévigné plaignait avec un si spirituel attendrissement quand on coupait ses bois. Les arbres qu'elle a plantés ont disparu, et, après ceux-là, d'autres sont tombés encore. Les futaies ont servi de temps à autre à grossir l'héritage. Les propriétaires qui se sont succédé ont été moins occupés, si je ne me trompe, de la gracieuse mémoire dont ils étaient les gardiens que de leurs convenances, et je crains même que, dans cette maison à la haute et fine tourelle, il ne reste plus une grande provision de l'esprit, de l'humeur hospitalière et accueillante de la maîtresse d'autrefois. On raconte qu'un jour, il n'y a pas si longtemps, un héritier lointain et indirect se plaignait tout haut des curiosités indiscrètes que lui attiraient les *paperasses* d'une telle aïeule. N'importe, deux choses restent encore : le paysage d'une calme austérité et l'image de celle qui fut le génie de ce morceau de Bretagne. Si l'ombre de Mme de Sévigné n'habite pas le château des Rochers, elle est partout autour du château, flottante et insaisissable.

« Je l'ai entrevue l'autre mois se dérobant dans ses clairières. C'était par un de ces « temps miraculeux » que la belle dame décrit elle-même au courant de sa plume, par un de ces « beaux jours de cristal de l'automne, qui ne sont plus chauds, qui ne sont point froids. » Quelques feuilles commençaient à jaunir et à se détacher de l'opulente verdure, tourbillonnant dans un rayon de soleil. De la terre, humide encore des pluies récentes,

s'exhalaient d'âpres senteurs, auxquelles se mêlait l'amère odeur du chêne. La tranquillité profonde, le silence mystérieux de ces bois n'étaient troublés que par quelque mugissement lointain ou par le bruit des écureuils gambadant d'arbre en arbre. La brillante apparition venait de franchir la grande grille; elle prenait par le Mail, et se hâtait vers une de ces allées longues et droites, l'*Infinie* ou la *Solitaire*. Elle marchait d'un pas dégagé; — elle n'avait pas encore son rhumatisme; — le visage riant et ouvert, un laquais la suivant; elle portait un livre; peut-être le Tasse, ou un de ces romans qui la ravissaient. Elle allait s'asseoir un instant et lire à la *Capucine* ou dans quelqu'un de ces pavillons élevés tout exprès par elle pour servir de lieu de repos. Je crus la voir qui demandait avec gaieté à son laquais ce que c'était que ces vagabonds au vêtement étrange et inconnu qui la suivaient ainsi curieusement. — Puis le rêve s'évanouit. — Un propriétaire ou un intendant longeait le bois un faisceau de branches sous le bras, — et je me disais que c'était pourtant vrai, que deux siècles s'étaient écoulés sans doute, mais que dans ces allées, où je passais, elle avait passé, que ses regards s'étaient fixés sur ces champs, sur ces collines, que c'était le même soleil, à la différence près de quelques révolutions de plus ou de moins; je me disais que là s'était dérobée tout une partie de sa vie et non la moins féconde; que là, au temps de ses premiers bonheurs de jeune femme, lorsque le marquis de Sévigné vivait encore et n'était pas encore infidèle, elle recevait la plaisante épître de Bussy et de Lenet : « Salut à vous, gens de campagne. — à vous, immeubles de Bretagne.... » Je me disais enfin que de là étaient parties toutes ces lettres étincelantes, ingénieuses, animées, histoire d'un esprit, histoire d'une société, histoire aussi de cette maison des Rochers, devenue sous cette baguette de magicienne un château enchanté fait pour le plaisir de l'imagination, avant d'être simplement une propriété suivant la fortune banale des héritages[1]. »

A 4 kil. du château des Rochers (un bon chemin relie le bourg au château) se trouve **Argentré**, ch.-l. de c. et v. de 1242 h., bâti sur une hauteur et environné de plusieurs étangs qui forment un des bras de la Vilaine. L'église moderne se fait remarquer par la régularité de son architecture. Le principal souvenir historique d'Argentré est le *château du Plessis*, qui fut la demeure de cette naïve demoiselle du Plessis, dont il est si souvent parlé dans les lettres de Mme de Sévigné. C'est un vieux manoir du XV[e] s., restauré avec goût et situé dans une délicieuse position, au milieu de ses grands bois, au fond d'un vallon que baigne un ruisseau d'eau limpide.

Dans la *forêt du Pertre*, à 18 kil. au S. E. de Vitré, sur la frontière du Maine, se trouvent des *monuments druidiques*. Cette forêt, d'une contenance de 1200 hectares, faisait partie des domaines des ducs de la Trémoille, barons de Vitré. Elle est traversée par un ruisseau sortant de l'étang dit la Roche de Bretagne, l'une des *sources* de la Vilaine.

[*Corresp.* pour : — (31 kil.) Fougères, par (8 kil.) Taillis (18 kil.) Combourtillé, (20 kil.) Billé et (26 kil.) Javené (R. 32).]

De Vitré à Nantes, R. 31 ; — à Avranches et à Mortain, R. 32.

Le chemin de fer, souvent enfoncé dans de profondes tranchées, côtoie sur sa rive g. la Vilaine, au milieu d'immenses prairies, puis laisse sur la

1. Voir la belle et complète édition de Mme de Sévigné, qui se publie à la librairie Hachette, sous la direction de M. Ad. Regnier, et qui sera achevée en 1867. C'est le monument définitif élevé à cette charmante mémoire.

dr. *Pocé*, v. de 631 hab. (menhir de 4 mèt. de hauteur), et à g., après avoir franchi une des branches de la Vilaine, *Saint-Aubin-des-Landes*, v. de 704 hab., et *Saint-Didier*, v. de 988 hab., près duquel se voit, au milieu des bois, l'emplacement de l'oratoire où vécut, dit-on, saint Didier, quand il eut quitté son siége épiscopal de Rennes, au VII[e] s. Un grand nombre de pèlerins s'y rendent chaque année pour obtenir la guérison de la fièvre.

Au delà du *château de la Roche*, dont le nom indique la position, et du *château* (moderne) *du Val*, on franchit la Vilaine, puis on laisse à dr. *Saint-Melaine* (363 hab.).

353 kil. *Châteaubourg*, ch.-l. de c. et v. de 1298 hab., sur une légère éminence qui domine la rive dr. de la Vilaine, traversée par un pont de pierre, était dans l'origine un prieuré dépendant de l'abbaye de Redon. On remarque une profonde excavation creusée sur le bord du chemin de fer, à 2 kil. de la station; c'est une carrière d'ardoises presque totalement abandonnée.

358 kil. *Servon*, v. de 1122 hab., sur la rive dr. de la Vilaine. La station dessert en outre la commune de *Brécé* (611 hab.) située sur la rive g. Entre la station et Servon, on aperçoit sur les bords de la Vilaine le *château du Gué*, ancienne propriété du comte de Marbœuf, lieutenant de roi en Bretagne, puis gouverneur de Corse en 1780, et le protecteur de Bonaparte, qu'il fit entrer à Brienne.

363 kil. *Noyal-sur-Vilaine*, v. de 3102 hab. agréablement situé, à 1 kil. de la station, sur la rive g. de la Vilaine, fabriquait pour la marine les toiles dites de *Noyal*, industrie aujourd'hui presque détruite par la concurrence des machines à filer et à tisser.

Sur le territoire de la c. de Noyal, aux hameaux de *Tatoux*, de *Launay* et de *Boisorcant*, s'élèvent des chapelles souvent visitées par les pèlerins qui vont y chercher la guérison de certaines maladies.

[De Noyal part une route desservant au S. (8 kil.) **Chateaugiron**, ch.-l. de c. et v. de 1581 hab., situé sur un coteau peu élevé, défendu au moyen âge par un château fort qui soutint différents siéges, notamment en 1590 et en 1592. Il fut pris d'assaut le 24 juin de cette dernière année par le duc de Mercœur qui fit pendre, dit Ogée (*Dictionnaire de Bretagne*), Jean Ménager, avec toute la garnison, sur la contrescarpe de la grosse tour, à un arbre qui porta depuis le nom de *chêne des pendus*.

Un manuscrit, conservé à la bibliothèque de Rennes, et rédigé par un maître d'école de Châteaugiron, contient une naïve narration des malheurs qui frappèrent cette petite ville pendant les guerres de la Ligue.

Une galerie et deux tours bien conservées, au pied desquelles coule la petite rivière d'Yaine, sont tout ce qui reste de remarquable de l'antique forteresse de Châteaugiron. La chapelle du château a servi pendant quelque temps d'église paroissiale. Une église a été récemment construite.

Châteaugiron a vu naître deux sculpteurs de mérite, les deux Gourdel, dont le dernier, Pierre Gourdel, a été chargé d'exécuter en marbre les bustes du marquis de Paulmy et de Bailly pour le péristyle de la bibliothèque de l'arsenal, à Paris.

Les habitants des environs de Châteaugiron cultivent presque tous le chanvre ; aussi le bourg fait-il un grand commerce de toiles et de fil.]

A 4 kil. au delà de Noyal, le chemin de fer franchit la route de Laval, en face de Cesson, v. de 2632 hab., dont les maisons de campagne viennent s'éparpiller jusque sur les abords de la voie. On entre dans la gare, après avoir traversé dans une tranchée le coteau de Saint-Hélier.

374 kil. **Rennes**.

Renseignements généraux.

OMNIBUS :—30 c. le jour et 40 c. la nuit sans bagages ; 50 c le jour et 60 c. la nuit avec bagages.

VOITURES DE PLACE. — Rue de Bordeaux et place du Palais. — De 6 h du matin à minuit, la course, 1 fr. 25 c.; la 1re heure, 1 fr. 75 c., les heures suivantes, 1 fr. 50 c.; à domicile, 1 fr. 45 c.; — de minuit à 6 h. du matin, 1 fr. 50 c. la course, 2 fr. 50 c. l'heure.

VOITURES A LOUER. — *Bigot*, rue de Bordeaux et place du Palais ; *Leduc et L'Homelais*, 6, rue de la Monnaie ; *Folenfant*, place du Théâtre.

HÔTELS : — *Grand hôtel Jullien* (recommandé) ; — de *France*, rue de la Monnaie (bon) ; — du *Commerce*, rue de Bordeaux ; — *Piré*, rue du Champ-de-Mars ; *Paris*, rue Vasselot.

BAINS PUBLICS : — Au pont Saint-Georges et au Champ de Mars.

POSTE AUX LETTRES : — Quai de Nemours.

TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE.

LIBRAIRES : — *Verdier*, rue Motte-Fablet ; — *Déniel*, rue Louis-Philippe ; — *Oberthur*, imprimeur lithographe, place du Palais ; — *Lafont* ; — *Hamon* ; — *Ganche*, douves de la Visitation.

Direction.

La gare et l'embarcadère de Rennes, devenus le point central des ramifications de Redon et de Saint-Malo, ainsi que de la grande ligne qui, traversant toute la Bretagne, prolonge le chemin de fer de l'Ouest jusqu'à Brest, sont situés au sud de la ville, entre le faubourg Saint-Hélier et le champ de Mars, sur l'emplacement des anciennes poudrières. Ils se font remarquer par leur architecture et par leur aspect monumental. Les terrains qu'ils occupent, présentant une grande déclivité, ont été profondément déblayés pour être mis au niveau des voies. Les terres provenant de ces travaux ont servi à combler la plus grande partie de ce qui restait encore des anciens fossés de la ville. Devant l'embarcadère ont été pratiquées une vaste esplanade et une longue avenue qui établit entre la gare et la ville une communication facile et directe.

En sortant de la gare, si l'on suit cette avenue, on arrive à l'angle du palais et du quai de l'*Université*, en face du pont *Saint-Georges*, aboutissant à g. sur le quai *Chateaubriand*. En face de ce pont, s'ouvre la rue des *Violiers*, qui laisse à dr. la caserne (ancienne abbaye de Saint-Georges), contourne la *promenade de la Motte*, et laisse à dr. la préfecture, avant d'atteindre la place où se trouvent l'église de *Saint-Melaine*, l'archevêché et la principale entrée de la promenade du *Thabor*. Si, au lieu de suivre l'avenue, on traverse diagonalement le *champ de Mars*, on prend la rue du même nom puis la rue *Chalais* qui lui fait suite ; laissant à g. la *Halle aux toiles* et la *Cale de Nemours*, on atteint directement la rue de *Berlin* par le pont de ce nom, puis celle de *Bourbon*, qui aboutit sur la place et en face du *palais de Justice*. Si, au lieu de prendre la rue du Champ-de-Mars, on traverse un peu plus loin la *place du Marché aux grains*, la rue *de Nemours*, laissant à dr. la *halle aux poissons*, conduit au *pont de Nemours*, en face duquel la rue de *Rohan* aboutit à la rue de l'*Horloge*, sur les derrières de l'hôtel de ville. A dr. des deux extrémités de la rue de l'Horloge, les rues de *Volvire* et de l'*Hermine* conduisent sur la place de la *Mairie*, où se trouvent l'*hôtel de ville* et le *théâtre*. Si enfin, au lieu de prendre la place du Marché aux grains, on suit la rue du *Champ-Dolent*, on arrive à l'angle du quai de Nemours et au pont de *Salle-Verte*, appelé jadis pont de Chaulnes, aujourd'hui pont Napoléon, aboutissant à la place de la *Mission* en laissant à dr. le quai *Saint-Yves*, et à g. la promenade du *Mail* ; la rue de la *Monnaie* aboutit devant les tours de la cathédrale.

Situation. — Aspect général.

Rennes, V. de 45 485 hab., ch.-l. du départ. d'Ille-et-Vilaine, ancienne capitale de la Bretagne, est située à

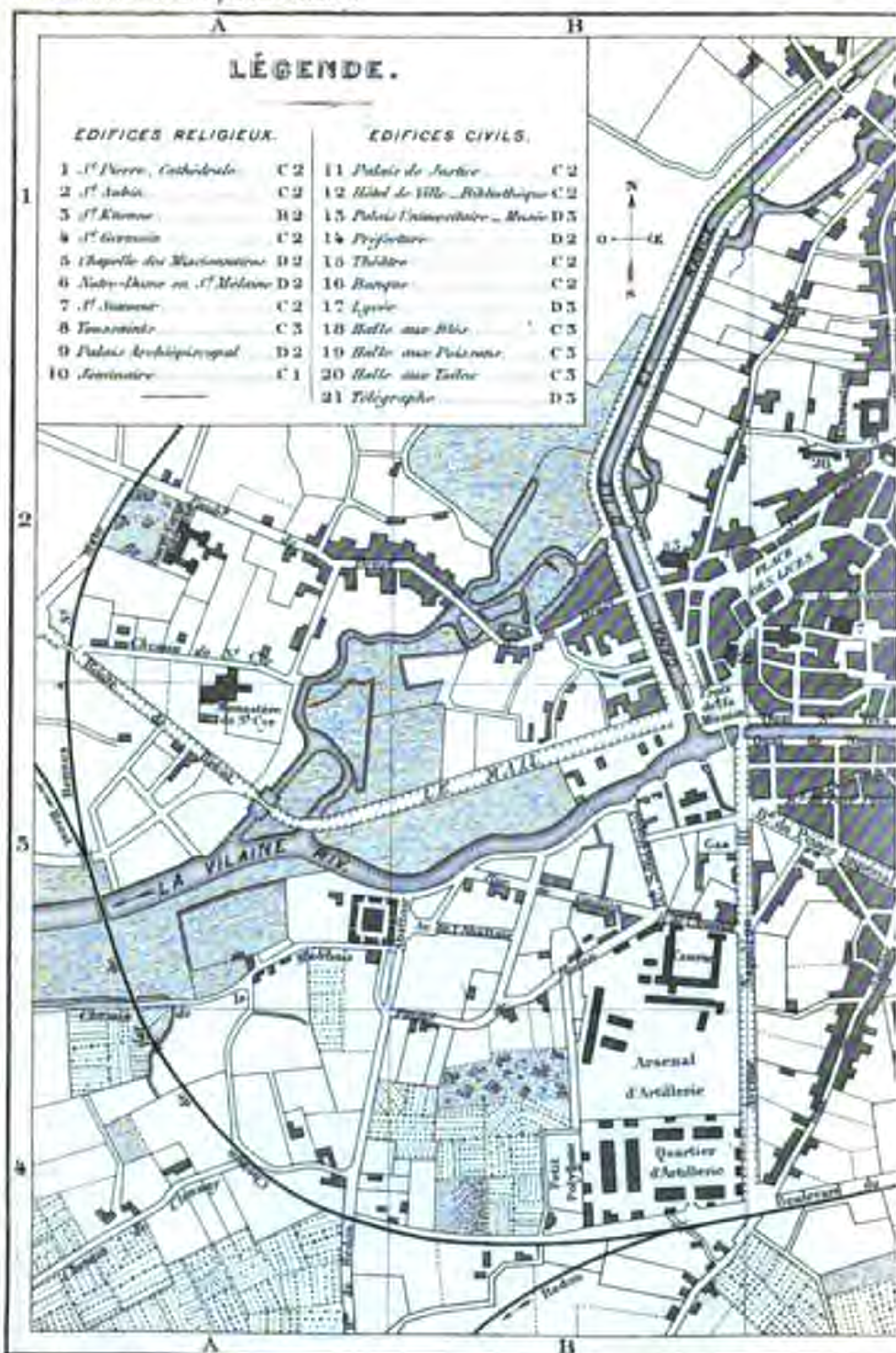

Dessiné par Augte Thiollet.

L. HACHETTE & Cie Editeurs, Paris.

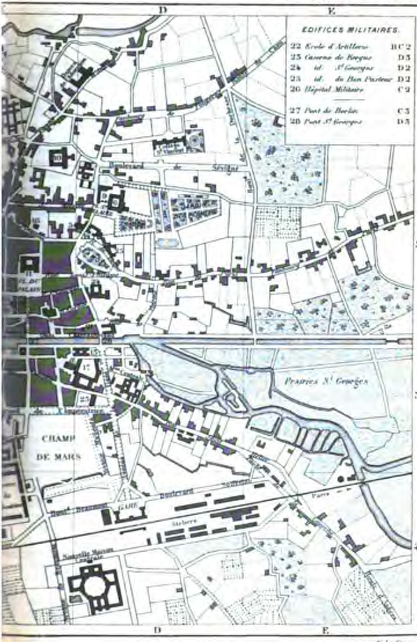

Gravé par V. Lefèvre

54 mèt. d'altit., au confluent de l'Ille et de la Vilaine.

Détruite en grande partie (1720) par un violent incendie qui régna sept jours, la ville fut peu à peu reconstruite sur un plan régulier. Cependant, malgré la largeur de ses rues, le quartier neuf est presque aussi triste que les vieux quartiers, avec lesquels il se confond sur certains points. Les façades des maisons ont toutes au moins trois étages, sans compter les entre-sols et les mansardes; les grès ou granit dont elles sont construites ont une couleur sombre; toutes, elles offrent entre elles la plus uniforme symétrie, à un tel point qu'il suffit d'avoir visité un seul logement pour avoir une idée exacte de tous les autres; un silence solennel règne presque constamment dans les rues désertes. De nos jours, ces rues du XVIII[e] s. ont été bordées de larges trottoirs; on a en outre réparé les dégâts causés au palais de justice pendant la Révolution; on a achevé la place du *Palais*, l'une des plus belles places qui existent; en supprimant la place aux *Arbres*, on a doté ce beau quartier de deux rues à arcades et d'un théâtre qui est venu, tout en l'agrandissant, compléter la décoration de la belle place de l'*Hôtel-de-Ville*. Mais, tout autour de cette partie centrale, si régulière et si belle, se serrent et s'enchevêtrent les rues étroites, noires, mal pavées et tortueuses de la vieille cité, que les flammes avaient épargnées. La place *Sainte-Anne*, la grande place des *Lices*, les alentours de la cathédrale, la rue de *Saint-Malo*, la rue d'*Antrain* et quelques autres encore, peuvent donner une idée de ce qu'était la ville haute aux XVII[e] et XVIII[e] s.

La ville basse a également conservé son ancien caractère; elle est généralement mal bâtie, mal percée, et surtout très-mal pavée d'une espèce de poudingue qu'on appelle *caillou de Rennes*, susceptible, dit-on, d'un beau poli, mais infiniment désagréable aux pieds des visiteurs. Sur la place de la *Halle au blé*, dans la rue *Saint-Thomas*, autour du *Lycée* et de l'église *Toussaint*, on remarquait des maisons rivalisant jadis de vétusté, de laideur et d'irrégularité avec les plus vieilles, les plus irrégulières et les plus laides maisons de Vitré. De nombreuses percées viennent d'être pratiquées dans ces quartiers. L'édilité rennaise devrait bien s'occuper plus activement et plus utilement du nettoyage de la voie publique. Les promenades surtout se distinguent par leur malpropreté; les immondices les plus dégoutants offensent partout la vue et l'odorat. La *mendicité* est, en outre à Rennes, une véritable profession trop tolérée par la police municipale, et presque toujours exigeante quand elle n'est pas insolente.

En traversant la ville, la Vilaine coule assez tristement dans un profond encaissement de granit que couronne une légère balustrade de fer; mais les *quais* qui longent cette rivière sont larges, spacieux et bordés d'élégantes maisons, surtout ceux de *l'Université* et *de Chateaubriand;* les quais *Saint-Yves* et *de Nemours* semblent attendre de prochains embellissements.

Quatre *ponts*, jetés sur la Vilaine, facilitent les communications entre les deux parties de la ville. Les deux premiers, de *Saint-Georges* et de *Berlin*, sont les plus beaux. Viennent ensuite le *pont de Nemours*, et, le plus nouveau de tous, le *pont Napoléon*.

La Vilaine, coulant de l'E. à l'O, divise la ville en deux parties inégales, dont la plus considérable s'étend sur le penchant et sur la croupe du coteau qui en domine la rive droite. Coulant du N. au S., le canal d'Ille-et-Rance, la rivière d'Ille elle-même, avant d'aller se réunir à la Vilaine, entourent la partie occidentale de la ville haute d'une double ceinture d'eau et de verdure.

Histoire.

Dans l'origine, Rennes s'appelait *Condate*, ancien terme gaulois qui, suivant Ducange, exprimerait la situation de cette ville au confluent de deux rivières. C'était la capitale des **Rhedones**, l'un des cinq ou six petits peuples habitant l'Armorique. Après la conquête des Gaules par les Romains et leur division en provinces, *Condate* fut comprise dans la troisième Lyonnaise, qui avait Tours pour métropole; et, comme la plupart des autres cités, elle quitta son nom primitif pour prendre celui du peuple dont elle était le chef-lieu. Le sol de la **cité** a plus d'une fois révélé les traces de l'occupation romaine. Indépendamment de l'inscription en l'honneur de Gordien III, encastrée depuis le moyen âge sur l'un des jambages intérieurs de la **porte Mordelaise**, on a retrouvé les fondations de ses premières murailles divisées horizontalement par des cordons de briques, qui justifient le nom de ville rouge (*urbs rubra*) que lui donnent les plus anciens chroniqueurs. On a aussi reconnu dans ses environs des voies romaines qui en partaient dans plusieurs directions. En 1774, on trouva, dans les fondations d'une maison de la place de la Vieille-Monnaie, une suite de médailles d'or impériales de Néron à Aurélien (70-270) et une magnifique patère représentant les Bacchanales, que l'on peut voir au cabinet des antiques de la bibliothèque impériale. Plus récemment (1841), lors de la construction des quais de la Vilaine, on a extrait de l'ancien lit de la rivière plusieurs objets antiques et une énorme quantité de médailles romaines, consulaires, du haut et du bas Empire, dont une série complète est conservée au musée de la ville.

Après l'expulsion des Romains au v^e s., les Francs s'emparèrent du pays de Rennes et y battirent monnaie jusqu'au règne de Charles le Chauve, vaincu par Nominoë, son lieutenant en Bretagne, qui prit, en 843, le titre de roi des Bretons. Mais ce royaume fut démembré à la mort de Salomon, assassiné en 874 par les comtes Pasquiten et Gurvand, qui se partagèrent ses États. Gurvand eut pour sa part le comté de Rennes. Bientôt après Pasquiten, voulant régner seul, appela à son secours une troupe de Normands avec lesquels il entra dans les terres du comte de Rennes, où il commit les plus affreux ravages. Il marcha ensuite sur la ville et l'assiégea; mais une sortie vigoureuse de Gurvand mit l'ennemi en fuite, Pasquiten reprit la route de ses états, et les Normands, celle de Redon, où leurs navires les attendaient.

Ces deux princes et leurs descendants furent constamment en guerre jusqu'au règne de Conan le Tort, comte de Rennes, qui s'empara du comté de Nantes en 987, fit ensuite reconnaître sa suzeraineté par tous les princes particuliers de la Bretagne, et prit la qualité de chef suprême des Bretons (*Britannorum princeps*). Il fut tué, en 992, à la bataille de Conquereuil, qu'il livra au comte d'Anjou, Foulques Nerra, et laissa pour successeur Geoffroi, l'aîné de ses fils et le premier des comtes de Rennes qui ait porté la qualification de *duc de Bretagne*.

Constance, héritière du duché, épousa, en 1182, Geoffroi Plantagenet, l'un des fils d'Henri II d'Angleterre; mais, à peine établi, le nouveau duc s'indentifia tellement avec les intérêts de la Bretagne, qu'il éveilla la jalousie et le courroux de son père, qui n'avait voulu en faire que son lieutenant. Henri II envoya en Bretagne une armée composée de routiers anglais et de Normands, qui s'emparèrent du château de Rennes. Geoffroi cerna les soldats de son père dans cette forteresse; ceux-ci, vivement pressés et voyant la ville en flammes, se rendirent à discrétion. Deux ans plus tard, le duc convoqua, pour la première fois, à Rennes, son parlement.

La race des Plantagenet ne donna que deux ducs à la Bretagne, Geoffroi II et le malheureux Arthur, son fils, assassiné par le roi Jean sans Terre, son oncle, en 1203. Alix, sa sœur, succéda à ce jeune prince et apporta la Bretagne à Pierre de Dreux, qu'elle épousa en 1212. C'est de ce prince, petit-fils de Robert de France, cinquième fils de Louis le Gros, que sont issus tous les ducs de Bretagne jusqu'à la reine Anne. Le 27 janvier 1213, Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, parce qu'il fut un ennemi redoutable du clergé, avec lequel il fut toujours en lutte ouverte, vint, selon l'usage, se faire couronner à Rennes; puis, lorsque son fils Jean, dit le Roux, eut atteint sa majorité, il renonça, en sa faveur, au gouvernement du duché, et suivit saint Louis à la croisade de 1248, dans laquelle il mourut.

Chaque duc, à son avénement, venait recevoir à Rennes la consécration de son pouvoir. Il faisait son entrée solennelle par la porte Mordelaise, mais il n'en pouvait franchir le pont-levis qu'après avoir

juré de maintenir les priviléges, libertés et immunités de l'église, de la noblesse et du peuple de Bretagne. Il faisait ensuite sa veillée d'armes dans la cathédrale; après matines, on le conduisait « en son logis, » où il prenait quelque repos, puis il retournait, pour la cérémonie du sacre, dans l'église, d'où le clergé venait processionnellement à sa rencontre. Le duc se mettait en marche précédé de l'évêque de Rennes, et accompagné de deux autres évêques qui le conduisaient à travers les rues, l'un par la main droite, l'autre par la main gauche : venaient ensuite les barons, la noblesse et le peuple. Au milieu des psaumes et des oraisons, le duc rentrait dans la cathédrale et s'avançait vers le chœur magnifiquement décoré. Après les prières d'usage, l'évêque lui présentait l'épée qu'il venait de bénir, la lui ceignait, et lui posait sur la tête le cercle ducal. « On vous baille, lui disait-il, ce cercle, au nom de Dieu et de monseigneur saint Pierre, qui désigne que vous recevez votre puissance de Dieu le tout-puissant, qui, comme ce cercle, n'a ni commencement ni fin, duquel aurez loyer (*logement*) et couronne perpétuelle en paradis, faisant votre devoir par bon gouvernement de votre seigneurie. » Toujours tourné vers le prince, le prélat prononçait à haute voix la formule du serment : « Vous jurez à Dieu et à monseigneur saint Pierre, sur les saints Évangiles et reliques qui cy sont présentement, que les libertés, franchises, immunités et anciennes coutumes de l'église de Rennes, de nous et de nos hommes tiendrez, sans les enfreindre; et de tort, violence, force, inquiétations, oppressions et de toutes novalités quelconques, nous et nos hommes garderez et ferez garder à votre pouvoir. » Le duc, la main sur l'autel, répondait *amen* à chacune des pauses de l'évêque. Le clergé faisait ensuite une procession autour de l'église; le duc la suivait, l'épée nue à la main, recevait sur son « accoudouer » l'hommage de ses barons, et rentrait au palais ducal où il tenait table ouverte.

Ce cérémonial fut constamment observé jusqu'au couronnement, comme duc de Bretagne, en 1532, de François, dauphin de France, fils aîné de François Ier.

Chaque nouvel évêque de Rennes, le jour de son intronisation, faisait aussi son entrée par la porte Mordelaise, où le baron de Vitré l'attendait et lui tenait l'étrier droit lorsqu'il descendait de cheval. Pour prix de ce service, le cheval avec son harnais et *caparaçonnement* étaient acquis au dit baron de Vitré, qui portait un des pieds de la chaise de l'évêque jusqu'au portail de la cathédrale. Les trois autres pieds étaient portés par les seigneurs d'Aubigné, de Châteaugiron et de la Guerche, et, à la fin du repas de joyeuse entrée, ils se saisissaient de toute la vaisselle qui avait servi au festin.

Le duc Jean III étant mort sans postérité en 1341, deux concurrents se disputèrent son héritage : Charles de Blois, époux de Jeanne de Penthièvre, et Jean, comte de Montfort-l'Amaury. On sait quelles étaient les prétentions de ces deux princes, l'un, comme neveu par sa femme, l'autre, comme frère du duc défunt. Pendant la lutte acharnée qu'ils soutinrent avec des chances diverses, Rennes changea souvent de maître. Elle fut prise, en 1341, par Jean de Montfort, et reprise, en 1342, par Charles de Blois. Le duc de Lancastre, allié de Montfort, se présenta devant ses murailles, en 1356, avec une armée considérable et l'assiégea vainement pendant neuf mois.

La guerre de succession se termina enfin sur le champ de bataille d'Auray, où Charles de Blois fut tué, en 1365, et, jusqu'à la fin du règne du duc François II, en 1488, Rennes ne vit plus d'ennemis à ses portes. Ce prince avait déjoué tous les efforts de l'adroite et insidieuse politique de Louis XI pour se saisir de son duché; mais Charles VIII poursuivit ardemment l'œuvre commencée par son père, et la Bretagne reçut sur le champ de bataille de Saint-Aubin-du-Cormier (1488) une blessure dont elle ne devait jamais se relever. Le vainqueur de cette mémorable journée, Louis de la Trémoille, qui y commandait l'armée française, et qui fit prisonnier le duc d'Orléans (depuis Louis XII), marcha immédiatement sur Rennes, qu'il somma de se rendre, mais dont il s'éloigna bientôt, sur la réponse et la ferme contenance des habitants.

Après la mort de François II, dernier duc de Bretagne, qui ne survécut que peu de temps à sa défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, le double mariage d'Anne de Bretagne, sa fille, d'abord avec Charles VIII, et plus tard avec Louis XII, rendit à la Bretagne un peu de tranquillité. Mais, désormais, Rennes ne fut plus que la capitale d'une province, bien que les Bretons conservassent, entre autres priviléges, celui d'assembler leurs États à époques fixes.

Quand Henri III eut fait assassiner le

duc de Guise et le cardinal de Lorraine, les principales villes de Bretagne, à l'instigation de la Ligue, se soulevèrent contre le roi, à l'exception de Rennes, que le parlement retint dans l'obéissance.

Le duc de Mercœur, voulant faire valoir des droits qu'il prétendait tenir de sa femme, fille du duc de Penthièvre, se mit à la tête des Ligueurs et résolut de s'emparer de Rennes. Pour y parvenir, il trouva moyen d'exciter des désordres parmi les habitants; une procession, manœuvre déjà employée avec succès contre les protestants, devint l'occasion d'une querelle entre les deux partis. On s'échauffa, on se menaça, et on allait en venir aux mains quand le duc, qui s'était transporté à Redon pour attendre et saisir l'occasion, parut subitement devant Rennes, et, malgré les protestations du parlement, y fit entrer son armée, en mars 1589. Enhardi par ce premier succès, il déclara hautement que tout ce qui s'était passé dans la ville avait eu lieu par ses ordres. Il remplaça le gouverneur par une de ses créatures, et, s'étant rendu au parlement, dont il avait gagné plusieurs membres, il fit rendre un arrêt qui lui donnait le pouvoir de convoquer le ban et l'arrière-ban de la noblesse. S'imaginant dès lors que Rennes était à lui, il partit pour Fougères, dont il acheta la soumission; mais il apprit qu'une révolution venait de lui enlever la capitale de la Bretagne. Guy le Meneust, sieur de Bréquigny, sénéchal de Rennes, avait parcouru la ville aux cris de : *Vive le roi !* et les Ligueurs, effrayés, s'étaient rendus. Le parti du roi avait ressaisi l'autorité, et un nouvel arrêt du parlement, en déclarant le duc de Mercœur rebelle, décrétait de prise de corps tous ses partisans, et ordonnait la saisie du temporel des évêques et des prêtres ligueurs. Le sénéchal de Fougères ayant été envoyé au mois d'août suivant à Rennes pour y porter la nouvelle de la mort d'Henri III, le parlement, sans vérifier si cette nouvelle était vraie ou fausse, et jugeant que l'intention du messager était d'exciter une sédition, le fit arrêter et pendre. Cependant le crime de Jacques Clément se confirma, et le parlement n'hésita plus à reconnaître le roi de Navarre lorsqu'il eut reçu l'assurance qu'il maintiendrait la religion catholique. L'abjuration de Henri IV mit fin à la guerre, et, le 9 mai 1598, le roi fit son entrée solennelle à Rennes, et fut reçu à la porte *Toussaint* par le présidial, ayant à sa tête le nouveau sénéchal, fils de celui qui avait chassé les Ligueurs de la ville au commencement des troubles. Le gouverneur présenta au roi trois clefs d'argent doré, que ce prince baisa, en disant, suivant une relation du temps, « qu'elles étaient belles, mais qu'il aimait encore mieux les clefs des cœurs des habitants. »

Les luttes incessantes du parlement contre le pouvoir despotique de Louis XIV donnèrent souvent lieu à de graves agitations et dans la province et dans sa capitale. En 1675 surtout, les deux impôts établis sur le tabac et sur le papier timbré occasionnèrent dans Rennes une insurrection qui eut les suites les plus fâcheuses. Pour réprimer cette révolte, le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne fit entrer dans Rennes un corps de 8000 hommes qui furent cantonnés chez les habitants. On arrêta soixante bourgeois, et un grand nombre d'hommes du peuple; et les exécutions continuèrent presque sans interruption du 20 octobre au 24 novembre. Mme de Sévigné nous a laissé dans ses lettres les plus douloureux tableaux des scènes de désolation dont fut affligée la ville de Rennes. Le parlement qui s'était prononcé contre l'établissement des nouveaux impôts fut transferé à Vannes, où il resta jusqu'en 1689, et les habitants de Rennes furent imposés à une amende de 500000 livres, somme d'autant plus dure à payer, que l'absence du parlement tarissait toutes les sources de commerce ou d'industrie. Pour comble d'infortune un épouvantable incendie qui éclata à Rennes en décembre 1720 et dura sept jours entiers, consuma trente-deux rues et plus de 800 maisons. Le gouvernement royal et les États de Bretagne vinrent alors au secours de la ville incendiée qui, sur les plans de l'ingénieur Robelin et de l'architecte Abeille, se releva sous l'aspect régulier qu'elle a aujourd'hui.

La résistance du parlement à certains édits portant création d'impôts non consentis par les États de la Province, et l'emprisonnement en 1765 du célèbre procureur général la Chalotais, furent la cause de graves désordres qui ne cessèrent qu'à l'avénement de Louis XVI. Ce prince, en restaurant les anciens parlements, permit à la Chalotais de venir reprendre ses fonctions à Rennes. De nouveau suspendu en mai 1788, le parlement de Rennes fut rétabli en octobre de la même année, mais il ne tarda pas à disparaître avec toutes les institutions de l'ancienne monarchie. Dès les premiers

troubles de la Révolution, la discussion et les résistances politiques avaient développé dans la bourgeoisie de Rennes le sentiment de sa force· aussi se sépara-t-elle violemment des deux ordres privilégiés, lorsque la question du doublement du tiers état pour la convocation des États généraux du royaume agitait toute la France. Dans les États de Bretagne ouverts en décembre 1788 la même question se présenta, mais, à peine rassemblés, un arrêt du conseil d'État du 3 janvier 1789 les suspendit. La noblesse et le clergé prétendirent continuer les séances, et de là naquirent des debats, des pamphlets, des rassemblements dans la ville et enfin une émeute sanglante. Le 26 janvier 1789 la salle des délibérations de la noblesse, au couvent des Cordeliers, fut envahie par la jeunesse des écoles ayant à sa tête Victor Moreau, prévôt de l'école de droit, depuis général de la République. Les gentilshommes mirent l épée à la main pour repousser l'agression; plusieurs personnes furent blessés et d'autres perdirent la vie.

Rennes ne fut pas aussi cruellement éprouvée que Nantes pendant la Terreur; on y compta cependant 377 exécutions capitales qui frappèrent plus encore les classes inférieures que la noblesse ou la magistrature. Rennes était alors administrée par un homme simple, mais dont le caractère noble était grand comme les circonstances, par Leperdit, un modeste tailleur que l'estime de ses concitoyens avait élevé à la dignité de maire. Deux traits suffiront pour peindre cet homme honnête et courageux, qui sut concilier la fermeté et le dévouement démocratiques avec l'amour de l'ordre et de l'humanité. Un jour, le conventionnel Carrier, voulan vaincre la résistance opiniâtre qu'il opposait à des actes d'une trop grande sévérité contre des prisonniers politiques, s'écria: « Point de ménagements; ces gens-là sont d'ailleurs hors la loi! — Oui! mais ils ne sont pas hors l'humanité! » répondit Leperdit. Une autre fois, le même Carrier, avant de partir pour mettre à exécution ses horribles noyades de Nantes, voulut au moins intimider l'homme dont il ne pouvait vaincre la modération. « Je reviendrai avant peu, dit-il d'un ton menaçant. — Tu me retrouveras, citoyen. » répondit le maire avec le plus grand sang-froid. Le nom de Leperdit est encore entouré de reconnaissance et de vénération. Ses concitoyens élevèrent sur son tombeau une cippe funéraire, aussi simple et modeste que l'avait été la vie de cet homme de bien, et ses successeurs lui ont consacré un buste dans la salle des délibérations du conseil municipal, à l'hôtel de ville.

Rennes devint le centre des opérations les plus importantes de l'armée républicaine contre les Vendéens. Kleber, Marceau, Marigny et Westermann s'y réunirent avec les commissaires de la Convention. Le général Hoche y fit aussi un séjour, pendant lequel une tentative d'assassinat fut dirigée contre lui. Après le 18 brumaire, Rennes fut entachée de royalisme; Bonaparte la mit hors la Constitution et y envoya Brune, qui la rançonna et lui rendit ses droits politiques. Peu de temps après, le premier Consul y envoya Bernadotte pour étouffer les germes de la guerre civile que Georges Cadoudal essayait d'y faire fermenter.

Aucun fait politique bien important ne s'accomplit à Rennes pendant le premier Empire; la première Restauration y fit juger et condamner, par une commission militaire, le général Travot, resté fidèle à son ancien drapeau, tandis que le maréchal Soult y récompensait, au nom de Louis XVIII, les services rendus par les chefs royalistes. La revolution de 1830 n'y amena pas de collisions serieuses, grâce au dévouement de la garde nationale et du général Bigarré, que les habitants de Rennes regardent comme un de leurs plus grands citoyens. Enfin, suivant les propres expressions d'un écrivain du pays, Rennes « fut des premières, parmi toutes les villes de France, à se prononcer pour le nouvel essai de république, et des plus ardentes aussi à rappeler de ses vœux et de son vote le régime impérial. »

Rennes n'est plus qu'une majesté déchue portant tristement le deuil de son parlement, comme Versailles celui de son roi. Elle présente bien, en effet, l'aspect d'une grande ville, moins le mouvement, moins le bruit, moins la vie. Mais ce silence d'une cité sans industrie, sans commerce, est favorable à l'étude; aussi Rennes est une des villes les plus studieuses de France.

Rennes est aujourd'hui le siége de toutes les administrations départementales, d'un archevêché, d'une cour impériale à laquelle ressortissent les départements d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inferieure, des Côtes-du-Nord, du Morbihan et du Finistère; elle est aussi le siége d'une division militaire, d'une direction d'artillerie, d'une direction des ponts et chaus.

sées et d'une conservation des forêts. Elle possède une académie, des facultés de droit et de médecine, un lycée impérial, etc.

Rennes a produit un grand nombre d'écrivains et d'autres personnages remarquables. Nous nommerons les jurisconsultes Hévin et Poullain du Parc; le procureur général la Chalotais, l'avocat Gerbier, l'historien Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris*, le critique Geoffroi, créateur du feuilleton littéraire, l'historien D. Lobineau, le cardinal de Boisgeslin, de l'Académie française, les hommes d'État Lanjuinais, Bigot de Préameneu, le Chapelier et Corbière; le vice-amiral de la Motte-Picquet et les lieutenants généraux Rapatel, de Piré et Galbois; les littérateurs Tournemine, Guérard, Évariste Boulay-Paty, Édouard Turquety, Hippolyte Lucas.

Édifices religieux.

La *cathédrale* ou *Saint-Pierre*. — D'après les anciens chroniqueurs, Maximin, disciple de l'apôtre saint Philippe et de l'évangéliste saint Luc, aurait prêché l'évangile aux *Rhedones*, et consacré, sous le vocable de *Notre-Dame de la Cité*, un temple dédié à Thétis; Grégoire de Tours recule cette date jusqu'au temps de l'empereur Décius (252), et les annales de l'église de Rennes ajoutent que l'évêque saint Lunaire transféra, au IVe s., son église cathédrale de Notre-Dame de la Cité à l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, et qu'il mit le nouvel édifice sous l'invocation de saint Pierre. L'évêque saint Melaine, conseiller du roi Clovis, et l'oracle du concile d'Orléans en 511, puis saint Moderan, l'un de ses successeurs, au VIIIe s., se plurent à embellir et à orner cette basilique, qui tombait en ruines à la fin du XIIe s., lorsque Philippe, chancelier de Bretagne, élu évêque de Rennes, en 1179, entreprit de la reconstruire. Les travaux furent poursuivis pendant toute la durée du XIIIe s. et la moitié du XIVe: mais ils ne furent achevés qu'en 1359 à l'aide des libéralités de Charles de Blois. La façade occidentale, qui menaçait ruine, fut démolie vers 1535, et, sous l'épiscopat d'Yves Mahyeuc, on jeta, en 1541, les fondations du portail et des deux tours actuelles. Après la mort du prélat, les travaux, interrompus par suite des troubles religieux, repris en 1613, furent terminés en 1700. Dès lors, il fallut songer à rebâtir l'église elle-même, qui croulait de toutes parts. Elle fut, en conséquence, démolie en 1756, et le nouveau temple, commencé en 1787, continué en 1811 et achevé seulement en 1844, ne révèle que trop, par la pauvreté de son style pseudo-ionique, l'époque sans inspiration religieuse qui l'a vu édifier.

La *façade* O. est surmontée de deux tours régulières hautes d'environ 40 mèt., décorées de cinq rangs de colonnes superposées. Les colonnes du rez-de-chaussée sont d'ordre toscan; celles du premier étage, d'ordre ionique; celles du deuxième, d'ordre corinthien; enfin, les autres, d'ordre composite. La principale porte d'entrée, entre la base des deux tours, montre quelques détails d'ornementation propres à la Renaissance. L'intérieur ne vaut pas un regard.

L'*église Notre-Dame* ou *Saint-Melaine*, ancienne église abbatiale du monastère fondé au VIe s. par l'évêque de Rennes du même nom, est le seul spécimen que Rennes offre de l'architecture du XIe au XIIIe s. La porte principale, les collatéraux de la nef et les transsepts, dus au duc Alain III et à Geoffroi le Bâtard, datent de 1032 et de 1054. La nef elle-même, le chœur et ses déambulatoires, semblent avoir été bâtis du XIIIe s. au commencement du XIVe.

La tour, romane à sa base, fut continuée par l'abbé Jean le Bart, mort en 1393, et dont on voit les armes sur un contre-fort au midi. En 1672, l'abbé d'Estrades en fit refaire la partie haute, terminée en dôme que surmonte depuis peu d'années une statue colossale de la Vierge. On remarque, à l'intérieur, le maître-autel, d'une

hauteur démesurée et surchargé d'ornements, les vitraux qui garnissent les fenêtres du chœur et des collatéraux, de belles boiseries sculptées dans le genre gothique, un beau chemin de croix, etc.

L'abbaye de Saint-Melaine, rebâtie en 1516, fut incendiée en 1663. L'*archevêché* actuel, qui en occupe en partie l'emplacement, a été construit en 1672 par l'abbé d'Estrades; il renferme à l'intérieur une belle galerie servant aux assemblées générales.

Près de Saint-Melaine, un peu audessous, à l'entrée de la rue de Fougères, s'élève la *chapelle des missionnaires*, bâtie il y a quelques années par M. Mellet, dans un style gothique de fantaisie, et surmontée d'une flèche trop petite. L'intérieur est rempli de confessionnaux.

L'*église Saint-Sauveur* (place du même nom), d'ordre dorique, achevée vers 1728, renferme un riche maître-autel surmonté d'un baldaquin reposant sur quatre colonnes de marbre, une belle grille, chef-d'œuvre de serrurerie, une bonne copie de la *Transfiguration* de Raphaël, une *Mise au tombeau*, et un tableau commémoratif qui représente la *Vierge et l'enfant Jésus*, préservant de l'incendie de 1720 le quartier des Lices.

L'*église Saint-Étienne*, au bas de la ville, sur le canal d'Ille-et-Rance, est l'ancienne chapelle du couvent des Augustins, établis à Rennes en 1665. Deux tableaux remarquables, un *Christ au jardin des Oliviers*, de Jouvenet, et un *Crucifiement* de Ferdinand qu'elle possédait autrefois, sont aujourd'hui au musée. On y remarque des statues en plâtre de M. Barré.

L'ancienne *église Saint-Étienne*, supprimée depuis la Révolution, et qui sert de magasin à l'artillerie, accuse, dans sa nef, le XVIe s.; mais la tour et le bâtiment qui s'y rattache ne datent que de 1741.

L'*église Saint-Aubin* n'a conservé d'ancien qu'un petit portail occidental du XVe s. Cet édifice fut augmenté en 1634 d'une chapelle du côté de l'évangile, élevée aux frais de Gervais Huart, sieur de la Noë, audiencier à la chancellerie, qui y établit la sépulture de sa famille.

L'*église Saint-Germain* appartient dans ses plus anciennes parties au style ogival qui a précédé la Renaissance. La tour, à l'angle S. E. du bas coté septentrional, est de 1519; une verrière de 1545, représentant la *Pentecôte*, remplit la vaste fenêtre à meneaux flamboyants, ouverte au chevet; une verrière moderne du transsept S. représente la *Vie de la Vierge* et la *Passion*. Ce côté de l'église a été augmenté en 1606 d'un portail latéral appartenant au style de la Renaissance. Au pied de l'autel de Sainte Anne sont déposés les restes du célèbre sénéchal de Rennes, Bertrand d'Argentré, mort en 1590. M. Orain signale à l'intérieur: un tableau (Tobie ensevelissant les morts), une statue de sainte Anne par *Gourdel*, et une statue de saint Roch, en plâtre, par *Molchnet*.

L'*église de Toussaints*, ancienne chapelle du collége des Jésuites, commencée en 1624 et consacrée en 1657, a remplacé une église du même nom, détruite par un violent incendie.

L'*abbaye de Saint-Georges*, fondée en 1018 par le duc Alain III et qui eut pour première abbesse sa sœur Adèle, est convertie en caserne d'artillerie. L'église, curieux monument du XIe s., a été démolie en 1820; les bâtiments claustraux ont été reconstruits, en 1670, par Madeleine de la Fayette, abbesse de Saint-Georges. On ne recevait, dans ce monastère, que des religieuses nobles de naissance.

Les *Dominicains*, ou Jacobins, furent fondés à Rennes en 1368, en exécution d'un vœu fait par Jean de Montfort à la bataille d'Auray. Leur église, sous le vocable de *Bonne-Nouvelle*, se compose de deux nefs séparées par une série d'arcades ogivales, retombant sur de grosses colonnes mono-

cylindriques, dont les bases comme les chapiteaux sont hexagones. Ces derniers présentent sur leurs corbeilles des fleurs de violettes et des feuilles de houx, de chardon et de choux frisé. L'édifice, commencé par Jean IV, ne fut achevé que par son fils et successeur, Jean V, et augmenté, de 1602 à 1603, d'une chapelle où fut déposé, jusqu'à la Révolution, un ex-voto offert par la ville de Rennes à l'occasion d'une peste dont la cessation, en 1632, fut attribuée à la Vierge. Cet ex-voto, superbe pièce d'orfèvrerie, dans la confection de laquelle il entra 120 marcs d'argent, représentait l'image fidèle de la ville avec ses murs, ses tours et ses clochers, dominés par une statue de la Vierge. Le vœu a été fondu à la Révolution, et l'église de Bonne-Nouvelle est devenue un magasin de l'administration de la guerre.

Le *séminaire* est en voie de reconstruction (1867).

Édifices civils.

La porte Mordelaise, dans une petite rue étroite, entre la cathédrale et la place des Lices, est extrêmement intéressante comme souvenir historique et comme spécimen de l'architecture militaire du moyen âge. Elle est malheureusement englobée dans des baraques qui masquent en partie les deux grosses tours à mâchicoulis qui la flanquent à dr. et à g. C'était, comme nous l'avons dit, par cette porte que les ducs de Bretagne et les évêques de Rennes faisaient leur entrée dans la ville. Sur l'un des jambages (à g. en sortant de la cathédrale), se lit un fragment d'inscription provenant d'un monument antique et gravée sur une pierre encastrée avec si peu d'attention que les lignes sont placées dans le sens vertical. Nous donnons cette inscription d'après les différents auteurs qui l'ont interprétée.

IMP [*eratori*] CAES [*ari*] M [*arco*] ANTONIO. GORDIANO. PIO. FEL. [*ici*] AVG. [*usto*] P. [*ontifici*] M. [*aximo*] TR. [*ibunitid*] P. [*otestate*]... CO [*n*] S. [*uli*]. O. [*rdo*] R. [*hedonensis*]. C'est-à-dire : *A l'empereur César Marc Antoine Gordien, pieux, heureux, auguste, pontife suprême, décoré de la puissance tribunitienne, consul, les citoyens de Rennes.*

Cette dédicace remonterait, dit-on, à l'avénement de Gordien III, en 238.

Le **palais de justice**, le seul monument curieux de Rennes, commencé pour le parlement, en 1618, sur les dessins de Jacques Debrosse, auquel on doit le palais du Luxembourg, a été achevé par Courmeau vers 1654. Sa lourde façade, du style toscan, a 48 mèt. de longueur. La décoration intérieure en fut confiée à quatre artistes éminents du règne de Louis XIV, Jouvenet, Coypel, Érard et Ferdinand, qui ont peint les différentes salles avec une splendeur digne de Versailles.

De chaque côté du perron se dressent les statues des jurisconsultes d'*Argentré*, *la Chalotais*, *Toullier*, et *Gerbier*, la gloire du barreau de Rennes. La porte d'entrée est ornée de belles boiseries sculptées et d'un bas-relief représentant la *Force* et la *Justice*, au-dessus est la *Religion*, œuvre de M. Barré. La salle des Pas-perdus (1er étage) est remarquable par ses vastes dimensions; sept grandes fenêtres l'éclairent. La Grand'chambre a été peinte par Coypel ; la première chambre richement décorée par Jouvenet. Signalons aussi les jolies peintures récemment exécutées par Gosse dans le cabinet du premier président et les sculptures sur bois de la cour d'assises.

L'*hôtel de ville* fut construit quatorze ans après l'incendie de 1720, sur les dessins de Gabriel, architecte du roi. Il se compose de deux pavillons reliés par une tour d'ordre dorique renfermant l'horloge de la ville. Un riche péristyle orné de colonnes en marbre rouge précède un bel escalier qui conduit à la grande salle des réceptions, décorée en 1858.

La *salle de spectacle* (1835) pré-

sente, en regard de l'hôtel de ville, sa façade en hémicycle couronnée des statues d'Apollon et des neuf muses.

La *préfecture* et la *division militaire*, sur la Motte, ne valent pas un regard.

Nous mentionnerons seulement : — l'**arsenal**, ancien hospice de la Santé (1563), cédé à l'État en 1793, agrandi de 1844 à 1846 (vastes ateliers de construction; quatre salles remplies de toutes les armes actuellement en usage, approvisionnements considérables en matériel d'artillerie); — la *caserne d'infanterie* (fronton avec trophée d'armes); — la *caserne d'artillerie* achevée en 1866; — l'*école d'artillerie*; — la *caserne du Colombier* (vaste manége avec un curieux système de charpente); — la *caserne de Kergus*; — la *caserne de Saint-Georges*, établie dans l'abbaye de Saint-Georges, fondée en 1018, par le duc Alain III; — l'*hôpital militaire* (rue Saint-Louis) bâti vers 1750; — le nouvel *hôtel Dieu* (moderne), etc., etc.; — de nombreuses *maisons* anciennes, notamment dans les rues Saint-Michel, Saint-Thomas, Saint-Germain, dans le voisinage du Lycée et de l'église Toussaints, dans la rue et le faubourg d'Antrain, etc.

Le *palais universitaire* (1849-1855) renferme, outre les facultés, des collections de minéralogie, d'archéologie et de numismatique, un musée de sculpture et de peinture. Le fronton de l'entrée principale, sculpté par Barré, représente *la Bretagne entourée des attributs des Lettres, des Sciences et des Arts.*

Le *lycée* a été considérablement agrandi dans ces derniers temps.

A l'Académie de Rennes ressortissent sept départements, savoir : Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne et Morbihan.

Une *Faculté de droit, des sciences, des lettres*, une *École préparatoire de médecine et de pharmacie*, une *École normale d'instituteurs*, un *Cours normal d'institutrices*, un *Cours commercial et industriel*, une *École d'agronomie*, une *École de peinture, de sculpture et de dessin*, de nombreuses *Écoles primaires* et plusieurs *Salles d'asile*, tel est le bilan de l'instruction publique à Rennes. Les sociétés savantes sont : les sociétés *Archéologique*, *Musicale*, *Médicale*, des *Sciences physiques et naturelles*, des *Courses*, d'*Agriculture* et d'*Horticulture*.

Musées. — Collections d'objets d'art et de sciences. — Bibliothèque.

Le **musée** de tableaux de Rennes est un des plus riches musées de province. Il occupe, comme nous l'avons dit plus haut, l'aile du fond du palais de l'Université. — *N. B.* Pour le visiter, il faut s'adresser au concierge, derrière le bâtiment. Le concierge de la façade fait voir, aux étrangers qui s'adressent à lui pour le musée, des salles de cours insignifiantes et les renvoie ensuite à son confrère en demandant un pourboire immérité.

Nous ne signalerons à l'attention des visiteurs que les toiles les plus intéressantes.

ÉCOLE ITALIENNE.

2. *Le Guerchin* (?). Jésus descendu de la croix et pleuré par la Vierge. — 5. *Paul Véronèse.* Persée délivrant Andromède Ce magnifique tableau, qui a été gravé, faisait autrefois partie de la collection du roi; il a été envoyé à Rennes, avec quarante autres toiles environ, par le gouvernement impérial, de 1804 à 1808. — 6. *Le même.* Baptême de Jésus. — 7. *Annibal Carrache.* Le repos en Égypte. — 8 et 9. *Louis Carrache* (Luvodico Carracci). Martyres de saint Pierre et de saint Paul; grande composition, assez médiocre. — Tête de saint Philippe. — 11. *Cerquozzi.* Fruits et fleurs sur un tapis. — 15. *Giacomo Panniciati.* L'Arrivée des Mages; tableau d'une belle couleur. — 16. *Luca Giordano.* Martyre de saint Laurent. — 18 et 19. *Le Maltèse.* Deux tableaux de nature morte. — 22. *Jacopo da Ponte.* Une femme, désignée sous le nom de Pénélope, en costume du XVI^{e} s. — 30. *Le Tintoret* (Jacopo Robusti (?). Massacre des Innocents. — 39. *Antonio Tempesta.* Tem-

pête. — 45. *Inconnu.* Un bal à la cour des Valois (curieux costumes). — 52. *Inconnu.* Portrait de César Borgia.

ÉCOLES ALLEMANDE, FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

61. *Jean Breughel.* Village situé sur le bord d'un canal. — 62. *Philippe de Champaigne.* La Madeleine pénitente. — 65 et 66. *Gaspar de Crayer.* Deux grandes compositions, l'Élévation en croix et la Résurrection de Lazare. Le premier de ces tableaux, qui était le fond d'autel de l'une des églises des jésuites en Belgique, est l'une des plus belles pages de l'école d'Anvers. Le second est très-inférieur. — 67. *Conrad Decker* (Attribué à). Cabaret sur le bord d'un chemin, près d'un grand chêne. A la porte sont arrêtés des voyageurs. Ce tableau a été attribué à Hobbema. Il est signé Gnees. — 68. *Delorme.* Intérieur d'un temple protestant. — 69. *Van Dyck.* La Sainte Famille. — 75. *Léonard de France.* Buveurs dans une grange. — 76. *François Franck.* Jésus chez Simon le Pharisien. Les sujets des grisailles qui entourent le tableau central sont tirés de la vie de la Madeleine. — 79. *Martin Heemskerck.* Saint Luc peignant la Vierge (curieux tableau; personnages de grandeur naturelle, en pied). Le musée du Louvre ne possède rien de ce maître, dont le vrai nom est Van Veen. — 80. *Van Herp.* La Vierge au Chardonneret. — 82. *Jordaëns.* Le Christ en croix, avec plusieurs personnages, tous de grandeur naturelle. Ce tableau est l'une des œuvres les plus remarquables de ce maître. — 83, 84 et 85. *Van Johann Kessel.* Le Paradis terrestre, l'Entrée dans l'arche et un paysage où se voient beaucoup d'oiseaux (curieux tableaux). — 88. *Leermanns.* Un trompette qui veut embrasser une servante. — 91 et suivants. *Van der Meulen.* Batailles et siéges. — 109. *Miéris* (Franz Van). Deux portraits d'artistes dans un même petit tableau. — 110. *Miéris*, le jeune (Willem Van). Une dame à sa toilette. — 111. *Fréderic Moucheron.* Vue d'une forêt traversée par un chemin, sur lequel on aperçoit, entre les arbres, des chasseurs et des piqueurs conduisant une meute. — 112. *Mytens* (Daniel). Ce tableau représente, croit-on, une fête donnée, à Amsterdam, dans une des salles du palais du Stathouder, à Loyse-Marie de Gonzague, lors de son voyage pour se rendre près de son époux, le roi de Pologne. — 113. *Neefs*, le Vieux (Peter). Vue intérieure d'une église gothique, avec figures. — 114. *Van der Neer* (Arnould.) Paysage au clair de lune. — 116. *Rembrandt* (?). Jeune femme à laquelle une vieille coupe les ongles des pieds. — 117. *Rubens* (?). Chasse aux tigres et aux lions. Ce tableau semble avoir été fait comme carton pour être exécuté en tapisserie. — 121. *Schwartz* (Christophe). Jésus crucifié entre le bon et le mauvais larron, en présence de la foule du peuple (nombreuses figures). — 127. *Teniers le Vieux.* Intérieur de cabaret. — 128. *Teniers le Jeune.* Intérieur de cabaret, où l'on voit des joueurs de cartes et un fumeur. — 131 et 132. *École de Téniers.* L'arracheur de dents et le déjeuner de famille. — 134. *Van Tol.* Intérieur de cuisine, où l'on voit un vieillard se faisant les ongles (tableau d'une touche délicate). — 136. *Wildens* (Jean). Chasse au sanglier. — 137. *Wouwerman* (?). Marché aux chevaux. — 139 et 140. *Wynants.* Deux délicieux paysages. — 150. *Inconnu.* Jeune garçon volant un homme endormi.

ÉCOLE FRANÇAISE, ANCIENNE ET MODERNE.

158 *Aligny.* Un moine en prière dans un lieu solitaire. — 159. *Anastasi.* Paysage, marine. Vue de Hollande. — 163. *Boulanger* (Gustave-Rodolphe). Copie d'un plafond de Raphaël à la Farnésine, représentant les noces de Psyché et de l'Amour. — 164. *Louis Boullongne.* La Chananéenne (gracieuse composition). — 165. *Bourdon* (Sébastien). Soldats jouant aux cartes dans un édifice ruiné. — 168 et suivants. *Casanova.* Quatre grands tableaux. — 177. Un grand tableau représentant les noces de Cana. D'après les caractères de cette peinture, dit M. Orain, on est porté à l'attribuer à *Jean Cousin*; c'est avec cette attribution qu'il a été envoyé à Rennes dans les premières années de l'Empire. C'était le fond d'autel de l'église Saint-Gervais à Paris. On sait que J. Cousin demeurait sur cette paroisse et qu'il avait peint des vitraux pour cette église. — 180. *Coypel (le père).* La Résurrection du Christ. — 181 et 182. *Coypel (le fils).* L'hymen de Jupiter et de Junon. Vénus donnant des armes à Énée. — 183. *Desportes.* Chasse au loup. — 185. *Dumoutier.* Femme âgée tenant des perles. — 190. *Fontenay* (Jean-Baptiste Blain de). Bouquet de fleurs dans un vase. — 192 et 193. *Claude Lorrain.* Un paysage avec figures et une Fuite en Égypte. Ce dernier tableau lui est attribué. — 197. *Jeaurat.* Nature morte. — 201. *Jouvenet.* Jésus au jardin

des Oliviers. — 205. *Lebrun*. Descente de croix. — 217. *Monnoyer*. Des fleurs dans un vase. — 220 et 221. *Nain* (*les frères le*). Une jeune femme tient sur ses genoux un enfant nouveau-né; une autre femme approche une bougie allumée. La sainte Vierge, sainte Anne et l'Enfant Jésus auquel des anges présentent des fruits. Ces deux tableaux, un peu trop rouges et d'un effet exagéré, sont d'une peinture vigoureuse. — 222. *Natoire*. Saint Étienne prêchant l'Évangile. — 226. *Nicolas Poussin*. Ruines d'un arc de triomphe, avec figures. — 232. *Quesnel*. Portrait d'Éléonore Galigaï. — 236. *Troy* (François de). Portrait d'homme. — 243. *Vouet* (Simon). La sainte Vierge, l'Enfant Jésus et saint Jean. — *Mouchot*. Marché turc (sans numéro). — *Blin*. Paysage (sans numéro).

Il est question de transformer en musée la cour du palais universitaire.

Le **musée de sculpture** occupe une galerie ouverte au rez-de-chaussée. Sur les murs sont de grands tableaux de plusieurs peintres français modernes : *Abel de Pujol*, *Paulin Guérin*, *Couder*, *Guillemot*. La salle des sculptures contient : seize bustes en marbre; diverses œuvres de sculpteurs modernes de Rennes, tels que *Gourdel*, *Toulmouche*, *Dubois*; une Lesbie de *Lanno*; une statue de Louis XVI en marbre et quelques moulages en plâtre d'après l'antique. On y voit aussi : les deux bas-reliefs en bronze de Coysevox qui décoraient, sur la place du Palais-de-Justice, le piédestal de la statue équestre de Louis XIV, détruite à la Révolution; une pierre tumulaire en marbre blanc, bien mutilée, représentant en demi-relief la figure couchée et armée de *Jacques Guibé*, capitaine de la milice rennaise, neveu du célèbre Pierre Landais, favori du duc de Bretagne François II. Ce tombeau était autrefois dans l'une des chapelles de l'ancienne cathédrale. Mais ce que cette salle renfermait de plus précieux, c'était, sans contredit, le magnifique retable, malheureusement bien mutilé, qui décorait le maître-autel de l'ancienne cathédrale. Ce chef-d'œuvre allemand du XV[e] s., en bois sculpté et doré, le plus important, peut-être, qu'il y ait en France, par sa grandeur, par le nombre des scènes et des personnages, la beauté de l'exécution des figures et de tous les détails de l'ornementation, appartient aujourd'hui à l'archevêché.

Signalons encore : la salle des dessins, qui contient des esquisses de Michel-Ange, du Guide, du Titien, du Corrége, des Carrache, du Guerchin, du Dominiquin, de Rubens, de Van Dyck, de Jordaëns, etc. (la collection provient du cabinet M. le marquis de Robien); les salles d'*archéologie*, dans lesquelles figurent les riches collections du président de Robien; et enfin le *musée de géologie*, fondé récemment et placé sous la direction de M. Rouault, habile géologue, depuis longtemps connu dans le monde savant par ses nombreuses et intéressantes découvertes. M. Rouault est le véritable fondateur de ce musée, qu'il a enrichi d'une collection précieuse.

Enfin, dans le même côté du palais universitaire, sont réunies les collections appartenant à l'école de médecine et à la faculté des sciences, qui possède un beau *cabinet d'histoire naturelle*.

La **bibliothèque** publique, fondée en 1733, pour les avocats auxquels elle appartenait, successivement accrue et particulièrement enrichie par un legs de 10 000 livres que lui fit M. Robin-d'Estréans, doyen du parlement de Bretagne, fut installée, en 1767, à la suite d'un arrêt du conseil du présidial, dans le local où elle est encore, c'est-à-dire, au second étage du pavillon nord de l'hôtel de ville. Bientôt après, M. Minier, avocat, et le célèbre Poullain du Parc, lui léguèrent leurs collections; le premier ajouta même à son legs une somme de 10 000 livres. En 1794, cette bibliothèque des avocats fut attribuée au district; on y versa tous les ouvrages provenant des confiscations sur les émigrés et des établissements religieux supprimés. Depuis, on a revisé avec discernement les ouvrages

qui s'y trouvaient en double et en triple; on a fait quelques restitutions et l'on a donné un certain nombre d'ouvrages à la bibliothèque du Lycée. Actuellement la bibliothèque contient 45 000 volumes et 220 manuscrits dont un grand nombre relatifs à la littérature du moyen âge, et une collection de médailles. Elle est ouverte tous les jours de 11 heures à 4 heures. On y entre par la *rue de l'Horloge*, derrière l'hôtel de ville.

Promenades. — Environs.

Rennes s'enorgueillit à juste titre de ses belles **promenades** publiques. La principale est le *Thabor*, formé d'une partie des jardins des Bénédictins de Saint-Melaine et séparée par une longue grille du *jardin botanique*. On y entre par la place de l'Archevêché. La position en est belle, les accidents de terrain y sont nombreux; mais elle est tellement mal entretenue, si encombrée de mendiants importuns et dégoûtants, si puante d'immondices de toute espèce qu'il est difficile de s'y promener.

Au milieu d'un vaste carré entouré d'arbres s'élève depuis 1825, sur un piédestal de granit, la *statue de du Guesclin*. Un peu au delà une *colonne* de tufeau, surmontée d'une petite statue de la Liberté par Barré, rappelle les deux rennais Vanneau et Papu, élèves de l'École polytechnique, tués en 1830 à Paris, pendant les journées de juillet.

Du sommet de la butte, où l'on remarque un *chêne* plusieurs fois centenaire, on découvre une vue étendue.

Le *jardin des Plantes*, agrandi en 1850, puis en 1866, possède de belles *serres*. Il est ouvert au public tous les jours, de midi à 8 h. en été et de midi à 4 h. en hiver.

La *Motte*, située un peu en avant du Thabor, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Georges, est une place ovale plantée d'ormeaux. On y découvre la vallée de la Vilaine. Un escalier, destiné à recevoir une fontaine publique qui n'a jamais été établie, en descend à l'angle des rues de Bel-Air et Louis-Philippe, vis-à-vis de la caserne Saint-Georges.

Une belle avenue relie la gare du chemin de fer à la ville et forme, à l'E., le commencement des *boulevards* qui remplacent, le long du *Champ de Mars*, agrandi et régularisé, les anciens fossés de la ville. A l'O., les boulevards se relient avec l'*avenue Napoléon III*, formant le pendant de celle de la gare, et, après avoir franchi la Vilaine et le canal d'Ille-et-Rance, ils atteignent *le Mail*, créé en 1675 par le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et planté sur une longueur d'environ 600 mèt. A l'extrémité du mail, l'Ille fait sa jonction avec la Vilaine.

Le *polygone* se trouve à 2 kil. de Rennes sur la route de Redon.

L'*asile des aliénés*, situé aussi à 2 kil. de la ville, à Saint-Méen, vient d'être entièrement reconstruit.

Le **château de la Prévalaye**, à 3 kil. à l'O. de la ville, est le but d'une promenade très-agréable pour les Rennais, et qui ne sera pas sans intérêt pour les étrangers. Plusieurs routes y conduisent, mais le chemin de halage qui borde la rive g. de la Vilaine doit être préféré. On prend ce chemin au *pont Napoléon*. On rencontre d'abord le confluent de l'Ille et de la Vilaine, puis le pont-viaduc du chemin de fer, et un peu plus loin, le *moulin du Comte*, minoterie qui brûla pendant la nuit du 11 au 12 juillet 1857. Sur l'une et l'autre rive s'étendent, toujours entrecoupées de haies vives, les fraîches prairies de la Vilaine; on dépasse un hameau, une petite métairie cachée sous la verdure, et on arrive enfin à une grande avenue conduisant à une demi-lune, d'où rayonnent d'autres belles avenues. Là, derrière un saut-de-loup, on aperçoit le manoir offrant un seul corps de logis au toit rapide, avec une tourelle hexagonale au milieu de la façade. Ce petit caste

n'a rien de remarquable dans son architecture; mais, au milieu des arbres séculaires qui l'ombragent, il présente un aspect pittoresque.

La Prévalaye est une ancienne seigneurie dépendant du comté de Rennes; on la nommait autrefois la ***Pré-Vallais***, nom qui lui venait des immenses prairies constituant son domaine. Le château offre quelques souvenirs historiques. Lors de son voyage à Rennes, en 1598, Henri IV y vint chasser deux fois le 11 et le 15 mai; il y dîna et y coucha même, si l'on en croit la chronique héréditairement transmise aux fermiers du château, qui montrent avec un certain respect la chambre dénudée et le lit délabré où coucha le Béarnais. Ce fut dans l'une de ses salles que se réunirent les chefs des armées royalistes, lors des conférences ouvertes avec les généraux républicains, pour l'éphémère pacification de 1795.

Le beurre de la ferme a donné son nom à tous les beurres des environs de Rennes.

Pour revenir à Rennes, on peut prendre indifféremment l'une ou l'autre des avenues aboutissant à la demi-lune. Celle de l'E. mène à la ferme de ***Saint-Foix***, où se trouve un vieux chêne sous lequel on prétend qu'Henri IV, se reposant au retour de la chasse, assista aux joutes bretonnes et aux danses que les villageois exécutèrent devant lui. Ce chêne ne présente plus qu'un tronc dénudé, au-dessus duquel un mince filet d'écorce entretient encore la sève d'un unique rameau beaucoup plus précoce que tous les autres chênes de la contrée. En 1827, Mme la Dauphine a planté tout auprès un jeune ormeau que les fermiers ont depuis entouré d'épines, comme le chêne.

Au delà du château de la Prévalaye, sur la route de Redon, les bords de la Vilaine deviennent de plus en plus pittoresques. Vers le hameau de ***Pont-Réan*** (150 hab.), où s'exploitent des carrières de schiste rougeâtre servant de pierre à bâtir, la rivière commence à couler dans un lit bordé d'arides escarpements et de rochers aigus, qui contrastent avec les verdoyantes prairies que l'on vient de quitter et celles, plus étroites, dont ils sont entremêlés. De la hauteur où s'élève le moulin à vent de *Bagatz*, dominant toutes les collines environnantes, on découvre un magnifique horizon où, vers le S., l'œil rencontre avec plaisir la flèche découpée de l'église de Bourg-des-Comptes (R. 38, *A*), l'un des plus jolis édifices du département, construit dans le style gothique[1].

La *forêt de Rennes*, située à 10 kil. de la ville, sur la route de Fougères, peut être le but d'une promenade agréable. On y remarque surtout le grand carrefour appelé l'*étoile de mi-forêt*, dont les chênes, entremêlés de hêtres touffus, offrent de magnifiques dômes de verdure.

[Corresp. pour : — (97 kil.) Nort, par (18 kil.) Corps-Nuds, (25 kil.) Janzé (R. 37), (62 kil.) Châteaubriant, (71 kil.) Moisdon, (88 kil.) Joué (R. 31).]

De Rennes à Brest, R. 3; — à Fougères, R. 36; — à Angers, R. 37; — à Nantes, R. 38; — à Saint-Malo et à Cancale, R. 39; — à Redon, R. 64; — à Vannes, R. 65; — à Napoleonville, R. 66.

ROUTE 3.

DE PARIS A BREST.

623 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 16 h. 45 min. par les trains express; en 20 h. 15 min. par les trains omnibus. — 1re cl., 69 fr. 80 c.; 2e cl., 52 fr. 35 c.; 3e cl., 38 fr. 40 c.

211 kil. de Paris au Mans (R. 1).
163 kil. du Mans à Rennes (R. 2).

Laissant à g. le chemin de fer de Rennes à Redon (R. 38, *A*), la voie fer-

1. Nous ne saurions trop engager les touristes qui ne se rendront pas de Rennes à Redon en chemin de fer (*V*. R. 38) à aller au moins jusqu'à la station de Bains et à faire une promenade à pied dans la jolie vallée de la Vilaine.

rée, après avoir dépassé la ferme de la *Mabilais*, où fut signé, en 1795, le traité entre la Convention et les chefs de la chouannerie, franchit la Vilaine sur un pont de 3 arches, près du point où s'embranche, sur la dr., la ligne de Rennes à Saint-Malo (R. 3). On franchit ensuite un affluent de la Vilaine et, côtoyant à g. le *château de Montigné*, on aperçoit, à dr. (1 kil), *Vézin*, v. de 656 hab. Quand elle a dépassé les châteaux de la *Freslonnière* et de *Méjusseaume*, la voie ferrée traverse un affluent de la Vilaine.

386 kil. *L'Hermitage*, v. de 571 hab., tire son nom d'un oratoire consacré, auprès d'une fontaine, à saint Avit, abbé de Mercy, dans l'Orléanais (VIe s.). Selon la tradition, saint Avit rendit la parole à un enfant muet. Ce miracle a donné naissance à un pèlerinage, encore très-suivi, où sont conduits, le lundi de la Pentecôte, les enfants affligés de quelque infirmité.

L'*église* de l'Hermitage, en partie romane, a une abside en hémicycle servant de sacristie et portant à sa clef de voûte un écusson du XVe s., aux armes des du Boberil. Une arcade de la fondation primitive sépare la nef du chœur; le portail latéral S. porte la date de 1627. Quelques pierres tombales, aux armes des seigneurs du Boberil, du Margat et de Méjusseaume, se remarquent dans l'église.

Le *château du Boberil*, situé entre l'Hermitage et le Rheu, a donné son nom à une famille connue depuis le XIIIe s. à la cour de Bretagne, et qui a toujours des représentants. Un des appartements du château, qui est entouré de douves, contient un vieux bahut, avec les figures des quatre Évangélistes sculptées en relief. Suivant la tradition, ce bahut meublait la chambre d'Henri IV, lorsqu'il vint coucher à la Prévalaye, en 1598.

Après avoir traversé un affluent du Meu, la voie ferrée, côtoyant à dr. la route de Rennes à Montfort, laisse à g. *la Chapelle-Thouarault* (552 hab.), puis à dr. *Breteil* (1275 hab.).

396 kil. **Montfort-sur-Meu**, V. de 2280 hab., au confluent du Meu et du Garun, ch.-l. d'arrond. du départ. d'Ille-et-Villaine, fut fondée en 1091, par Raoul, sire de Gaël, qui prit le nom de Montfort conservé par ses descendants, et qui accompagna Guillaume de Normandie à la conquête d'Angleterre.

Raoul de Gaël essaya quelques années plus tard de detrôner Guillaume le Conquérant et fut sur le point d'y réussir, mais, vaincu et dépouillé de ses biens, il partit pour la croisade en 1096 et mourut au siége de Nicée.

A partir du mariage de Guy XIV, comte de Laval et sire de Montfort, avec Françoise de Dinan, dame de Châteaubriant, veuve de Gilles de Bretagne, les sires de Montfort, du nom de Laval, abandonnèrent le séjour habituel de Montfort pour les résidences de Laval, de Vitré et de Châteaubriant.

Catherine de Laval, dame de Montfort, épousa, en 1518, Claude de Rieux, et de cette union naquit Claude de Rieux, mariée en 1547 à François de Coligny, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie française, frère de l'amiral de Coligny, et comme lui ardent partisan du calvinisme, qu'il introduisit dans la Bretagne en 1558. François de Coligny séjourna à la même époque à son château de Comper, où il ouvrit un prêche, et à Montfort, où il fut témoin de l'apparition de la fameuse *cane* de Montfort (*V.* ci-dessous). Son fils, Guy-Paul de Coligny, marié en 1583 à Anne d'Alègre, ne laissa qu'un fils, tué en Hongrie en 1605, et à la mort duquel toute la succession de la maison de Laval échut à Henri de la Trémoille, du chef de sa bisaïeule Anne de Laval.

Pendant la Ligue, Montfort tint le parti du roi; le duc de Mercœur y mit, en mars 1589, une garnison qui fut bientôt attaquée et expulsée par les Royaux.

L'*église Saint-Jean-Baptiste*, située au faubourg de *Saint-Méen*, au N. de l'enceinte de la ville, et à laquelle se rattachait le souvenir des prédications de saint Vincent Ferrier en 1417, a été remplacée par un édifice de construction récente.

L'*église Saint-Nicolas*, fondée vers 1105 et démolie en 1798, était célèbre par le *miracle de la cane*, cane dont la ville de Montfort retint le nom (Montfort-la-Cane), qu'elle changea en l'an III contre celui de Montfort-la-Montagne, avant de recevoir son appellation actuelle.

« Certain seigneur, dit Châteaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*), avait renfermé une jeune fille d'une grande beauté dans son château de Montfort. A travers une lucarne, elle apercevait l'église de Saint-Nicolas; elle pria le saint avec des yeux pleins de larmes et elle fut miraculeusement transportée hors du château. Mais elle tomba entre les mains des serviteurs du félon, qui voulurent en user avec elle comme ils supposaient que l'avait fait leur maître. La pauvre fille éperdue, regardant de tous côtés pour chercher du secours, n'aperçut que des canes sauvages sur l'étang du château.

« Renouvelant sa prière à saint Nicolas,

« Qui, par sa bonté singulière,
Tira trois filles d'un tel pas, »

elle le supplia de permettre à ces animaux d'être témoins de son innocence, afin que, si elle devait perdre la vie sans pouvoir accomplir son vœu à saint Nicolas, les oiseaux le remplissent eux-mêmes à leur façon, en son nom et pour sa personne. Par la permission divine elle échappa des mains des soldats sans aucune offense, mais elle mourut dans l'année.

« Or, voici qu'à la fête de la translation des reliques de saint Nicolas, le 9 de mai, une cane sauvage, accompagnée de ses petits canetons, vint à l'église de Saint-Nicolas. Elle y entra et voltigea devant l'image du bienheureux libérateur, pour l'applaudir par le battement de ses ailes; après quoi elle retourna à l'étang, ayant laissé un de ses petits en offrande. Quelque temps après le caneton s'en retourna sans qu'on s'en aperçût.

« Pendant trois cents ans et plus, la cane, toujours la même cane, est revenue à jour fixe, avec sa couvée, dans l'église du grand Saint-Nicolas de Montfort, sans qu'on pût jamais savoir ce qu'elle devenait le reste de l'année. »

L'antiquité des figures que l'on voyait dans cette église, où la cane et ses canetons étaient peints sur les vitraux coloriés, sculptés aux pieds de la statue du saint et brodés sur sa bannière, attestait que cette histoire n'était pas nouvelle. En effet, le bruit de l'apparition de la cane de Montfort avait pénétré jusqu'en Italie dès le XV^e s., et Baptiste Fulgose, doge de Gênes en 1480, en parle dans son livre : *De dictis factisque mirabilibus*. Chasseneux, président au parlement d'Aix en 1524, en fait aussi mention dans son ouvrage intitulé : *Catalogus gloriæ mundi*. D'Argentré, en son *Histoire de Bretagne* (édition de 1582), ajoute que cette cane apparaissait depuis environ deux cents ans, ce qui ferait remonter la tradition à l'époque de Raoul VII de Montfort, qui commença la reconstruction du château de Montfort en 1376 et mourut en 1394.

Plusieurs volumes ont été publiés sur la cane de Montfort. On peut surtout consulter à ce sujet la relation dédiée à Mme d'Andelot, par Louveau, ministre protestant à la Roche-Bernard en 1558.

Des procès-verbaux, relatifs à l'apparition de la cane, sont consignés dans les archives de la communauté de ville et des paroisses de Montfort depuis 1543, et aux exemples des châtiments « qu'ont ressentis les téméraires qui ont voulu nuire à cet animal. » Le dernier procès-verbal rapporté dans les registres de décès de saint Nicolas est du 9 mai 1739 et signé du recteur, du syndic, du sénéchal et des autres notabilités de Montfort. En 1761, l'étang qui coulait sous le château et qui servait de retraite à la cane fut desséché; il est aujourd'hui remplacé par de belles prairies. La cane ne paraît plus, l'église de Saint-Nicolas a elle-même disparu, et la croyance populaire, déjà bien affaiblie, ne tardera pas à s'éteindre à son tour.

L'*église de Coulon*, bâtie sur la pente du coteau qui est au midi de Montfort a été démolie en 1809; son emplacement, planté d'ormes, sert présentement de pâture.

De l'*abbaye de Saint-Jacques*, fondée en 1152, par Raoul II, sire de Montfort, il ne reste que la façade occidentale de l'église, dont le portail et la fenêtre qui le surmonte accusent

le XIVe s., ainsi que les arcades des transsepts. Les bâtiments de l'abbaye sont occupés par des Ursulines.

L'*hôpital Saint-Lazare*, ancienne léproserie créée pour les croisés qui avaient rapporté la lèpre de leurs expéditions en Terre Sainte, a été transformée en ferme; mais la chapelle, qui existe encore, renferme une curieuse tombe du XIVe s.

Raoul VII, qui reconstruisit le château de Montfort en 1376 (les matériaux en furent dispersés et vendus en 1627, par Henri de la Trémoille) entoura la basse ville de murailles, relevées de 1440 à 1480. C'est aussi du XVe s. que date la tour servant aujourd'hui de *prison*.

Avant l'invention de l'artillerie, Montfort était d'un accès difficile. Des remparts très-élevés, flanqués de tours avec mâchicoulis; des portes avec herses et pont-levis, savoir : la porte Saint-Jean ou Boulevard, la porte Saint-Nicolas et la porte de Coulon, ou porte Blanche; de doubles fossés profonds, la rivière d'un côté et un étang de l'autre, étaient des fortifications très-fortes pour l'époque. L'une des portes qui existe encore abrite le *beffroi* communal.

Au S. de Montfort, sur la lisière de la forêt de Coulon, ancien canton de celle de Paimpont, fameuse dans les chroniques sous le nom de *Brocéliande*, se voit un *menhir* renversé (3 mèt. 50 c. de hauteur), dit le *grès de Saint-Méen*. Ce menhir est ombragé par un vieux *hêtre*, un des plus beaux arbres de la forêt, où l'on remarque aussi le *chêne au vendeur* (les ventes aux criées avaient lieu autrefois sous ce gros arbre), situé à l'extrémité S. de la forêt et mesurant à sa base 8 mèt. 33 cent.

Des vestiges de thermes romains ont été découverts à l'E. de Montfort.

[Corresp. pour : (56 kil.) Josselin, par (22 kil.) Plélan, (27 kil.) Beignon et (45 kil.) Ploërmel (R. 66).

De Montfort-sur-Meu part une route qui dessert au N. (17 kil.) Bécherel, en passant par *Bédée* (2510 hab.), où elle croise la route de terre de Rennes à Brest. La route de Bécherel, laissant ensuite à dr. *Pleumeleuc* (1251 hab.), le *château de la Besneraye*, à g., le *château du Lou-du-Lac* et le v. de la *Chapelle-du-Lou* (439 hab.), traverse (12 kil.), *Irodouer* (1896 hab.), côtoie le *château de Ligouyer* et atteint une altitude de 181 mèt. près de **Bécherel**, ch.-l. de c. et v. de 780 hab., situé sur l'un des points les plus élevés de la Bretagne et sur la limite des départ. d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Le *château* de Bécherel, bâti au XIIe s. par Alain de Dinan, résista d'abord au roi Henri II d'Angleterre, qui s'en empara en 1168. Geoffroi, fils d'Alain, devenu duc de Bretagne, par son mariage avec Constance, héritière du duché, reprit cette place sur les Anglais en 1183, et la livra aux flammes. Elle resta longtemps déserte; mais, comme le château n'avait pas été entièrement détruit, on le répara, et l'on rebâtit les maisons incendiées dans le dernier siége. En 1363, Guillaume Latimer était capitaine du château pour le comte de Montfort, lorsque Charles de Blois, accompagné de du Guesclin, vint en faire le siége, et, pour la première fois, le canon fut employé en Bretagne. Au mois d'août 1371, du Guesclin investit de nouveau Bécherel, qui fut défendu pendant plus d'un an, avec courage, par deux capitaines anglais, Jean Apert et Jean de Cornouaille, mais qui finit par tomber au pouvoir des Français.

L'histoire militaire de Bécherel cesse avec le XVe s. De l'enceinte de la ville, il ne reste qu'une *porte* du XIVe s. Une partie de l'*église de sainte Marie*, ancien prieuré de l'abbaye de Noirmoutiers, est romane et de la fondation de Rolland de Dinan, en 1164. Il en est de même de la cuve baptismale. Le surplus de l'édifice a été rebâti en 1624.

A 1 kil. de Bécherel, se trouve le *château de Caradeuc,* berceau du célèbre procureur général de La Chalotais, pour lequel il fut érigé en marquisat en 1776. Cette belle propriété appartient à son arrière petite-fille, qui a épousé M. le comte de Falloux. Des bois qui entourent le château de Caradeuc on découvre un magnifique point de vue sur la belle vallée qui s'étend jusqu'à Dinan.

A l'E. de Bécherel (3 kil.), dans la c. de *Saint-Pern,* se voit le *château de la Tour,* où a été installée, en 1856, une maison de noviciat pour les petites Sœurs des pauvres.]

Au delà de Montfort, la voie ferrée franchit la petite rivière du Garun qui, descendant des coteaux de Montauban, au-dessous de la forêt de ce nom, vient arroser un petit vallon où se cache à dr. la jolie église de la *Nouaye,* avec ses vitraux coloriés du XVIe s., représentant la vie de sain Étienne, et décorés des armes miparti du Bois-Travers et de Montbourcher. Le chemin de fer longe ensuite le bourg de *Saint-Uniac,* dont l'*église,* qui a aussi conservé de jolis vitraux, est dédiée à un abbé d'Irlande qui vint mourir dans ce coin de terre.

Le *château de Quénétain,* situé à 2 kil. de Saint-Uniac, et qui appartenait, jusqu'au XVIe s., à une famille du même nom, est possédé depuis par la famille Huchet.

406 kil. **Montauban-de-Bretagne,** ch.-l. de c. de 3065 hab. (la station est établie au bord de l'étang de Chailloux, à 1 kil. au S. de Montauban), possédait autrefois le titre de comté et a donné son nom à une famille célèbre dans l'histoire. Le *château de Montauban,* bâti sur le bord de la forêt de ce nom, à 1 kil. au N. de la ville, était une place forte que les Français prirent et pillèrent en 1487. L'enceinte forme un carré long d'environ 200 mèt. sur un peu moins de largeur. Quatre tours, dont deux subsistent aujourd'hui, la flanquaient aux angles. Mais la partie la plus intacte, encore habitée, est l'entrée principale ou portail ouvert entre deux énormes *tours* en pierre de taille, dont l'appareil accuse la première moitié du XVe s. — L'ancienne église, sous l'invocation de saint Éloi, a été récemment remplacée par une *église* neuve du style ogival.

[Corresp. pour : —(28 kil.) Mauron (R. 67), par (13 kil.) Saint-Méen (*V.* ci-dessous); — (30 kil.) *Merdrignac,* ch.-l. de c. de 3392 hab.; ruines du château de la Hardouinaye); — (45 kil.) *Plémet,* c. de 3431 hab. (voie romaine; beau point de vue du Hêtre-de-Coëtieux).]

Excursion à Saint-Méen.

Saint-Méen, ch.-l. de c. et V. de 2390 hab., est située à 13 kil. à l'O. de la station de Montauban, sur la route de Dinan à Ploërmel. L'ancienne *abbaye,* fondée vers l'an 600 par saint Méen, détruite par les Normands au Xe s., relevée en 1024, reconstruite à diverses époques (en 1712 par les Lazaristes) et maintenant affectée au petit séminaire, garde des traces encore remarquables des XIIe et XIIIe s. L'*église,* dont la nef principale a été démolie en 1771, est surmontée d'une *tour* carrée à baies ogivales (fin du XIIe s.), couronnée d'un dôme moderne et flanquée au S. O. d'une tourelle également carrée. Un portail moderne, donne entrée dans le transsept (XIIIe s.), dont la fenêtre est ornée de vitraux coloriés, portant l'écusson de Pierre Mauclerc. Le chœur (une partie sert actuellement de nef), et les transsepts, d'une construction plus moderne que la tour, appartiennent à l'époque du plus beau développement du style ogival. L'église renferme plusieurs tombeaux, entre autres celui de saint Méen (pierre sculptée du XIIIe ou du XIVe s.) et celui de l'abbé Robert de Coëtlogon (XVe s., statue couchée). Plusieurs des pierres tombales et des statues, en granit,

sont mutilées et gisent hors de l'église, ainsi qu'une ancienne cuve baptismale et le tombeau primitif de saint Méen, cercueil de granit creusé en forme d'auge. Près de la tour, on remarque un fragment de muraille qui date des constructions primitives : c'est un spécimen presque unique en Bretagne. — La *fontaine* de Saint-Méen (2 kil. de l'abbaye) est le but de nombreux pèlerinages.

La sacristie, qui semble avoir été une ancienne chapelle ou une salle capitulaire est encore très-remarquable (charmantes colonnes, chapiteaux romans, voûtes en pierre). On y conserve des reliquaires du XV^e s., en cuivre doré.

Remontant la rive dr. du Garun, la voie ferrée laisse à g. (2 kil.) le *Crouais* (423 hab.), les *châteaux de la Heuzelais* et de *la Rivière*, puis côtoie à dr. *Quédillac* avant de franchir la Rance et de passer du départ. d'Ille-et-Vilaine dans celui des Côtes-du-Nord. A 500 mèt. env. sur la dr. se montre *la Chapelle-Blanche* (490 hab.) et l'on aperçoit à g., à 500 mèt. **Saint-Jouan-de-l'Isle**, ch.-l. de c. et v. de 724 hab. Saint-Jouan doit son surnom de l'Isle au château de ce nom, aujourd'hui détruit, mais élevé autrefois sur une petite île formée par la Rance, à 300 mèt. du bourg. La belle *halle* de Saint-Jouan, due au marquis de Saint-Pern, date de la fin du XVIII^e s.— Le chemin de fer croise la route de Vannes à Dinan près de

420 kil. **Caulnes**, v. de 2102 hab., situé sur une hauteur, et traversé par cette route. L'*église* de Caulnes date de plusieurs époques; le chœur est roman; quelques ouvertures de la nef ont conservé des meneaux flamboyants et un portail du XV^e s. a été rapporté devant un clocher de 1769, élevé aux frais du marquis de Saint-Pern.— Le *château de Couëllan*, que l'on aperçoit de la station, au-dessus d'un massif de verdure, fut rebâti en 1672 et augmenté en 1777.

Les travaux de terrassement de la station de Caulnes ont amené la découverte de nombreuses substructions romaines et de médailles d'Antonin le Pieux et des deux Faustine. Sur les terrains occupés par la gare, on peut encore observer un foyer d'hypocauste que supportent 16 petits piliers en briques.

[Corr. pour (21 kil.) Dinan (R. 43)].

De Caulnes à Dinan, R. 43.

Entre les stations de Caulnes et de Broons, le pays que traverse la voie ferrée est tellement boisé qu'on se croirait parfois en pleine forêt.

428 kil. **Broons**, ch.-l. de c. de 2738 hab., situé à 3 kil. de la station (omnibus), ne se compose guère que d'une seule rue, dont le prolongement forme la petite place où sont les vieilles halles. L'**église**, de l'époque ogivale, n'a qu'une nef avec une chapelle au midi, sans inscription ni armoiries; le portail principal mérite seul une mention. — Broons a eu cependant quelque importance au moyen âge; sa plus grande gloire est d'avoir donné naissance à Bertrand du Guesclin, aîné de dix frères et sœurs issus du mariage de Robert du Guesclin avec Jeanne de Malemains.

Le *château de la Motte-Broons*, où naquit du Guesclin, était situé à 500 mètres de Broons, sur le bord de la route actuelle de Saint-Brieuc. Sur la place qu'il occupait le conseil général des Côtes-du-Nord a fait ériger, en 1840, à la mémoire de du Guesclin, une colonne en granit de Pléguien, d'un seul bloc et du poids d'environ 11 000 kilogrammes. La colonne et son socle ont environ 10 mètres de hauteur. L'une des faces du piédestal porte le nom de *Bertrand du Guesclin*; une autre, ces mots : *né à la Motte-Broons en* 1321, et, la troisième, l'écusson de ses armes.

La voie ferrée franchit la Roselle, côtoie à dr. le v. de *Trémeur* (1009

A la sortie de Langouhèdre, le che- | liers de Guingamp, fondé par eux.

sont n
glise,
tismal
Méen,
forme
marqu
date d
un spé
tagne
(2 kil
breux

La s
une a
capitul
quable
teaux
y conse
cuivre

Remo
voie fe
Crouai
Heuzel
à dr. *Q*
Rance
et-Vilai
Nord. A
montre
et l'on a
Jouan-
de 724
nom de
aujourd'
trefois s
la Ranc
belle *ha*
marquis
du XVIII^e
la route

420 ki
situé sur
cette rou
de plusi
roman;
nef ont
boy

la station, au-dessus | côtoie à dr. le v. de *Trémeur* (1009

hab.), situé sur un coteau, et, après avoir croisé deux fois la route de Rennes à Brest, traverse d'abord la Rieulle près de la *Ville-Bréheu*, puis l'Arguenon, avant d'atteindre

439 kil. *Plénée-Jugon*, station établie au ham. de *Langouhèdre*, à 4 kil. au N. E. de Plénée-Jugon, 4300 hab.

A 4 kil. de Plénée-Jugon, se voient, sur le bord de l'Arguenon, à 147 mèt. d'altit., dans un site sauvage, les *ruines* intéressantes et bien conservées du *château de la Moussaye*. Les bâtiments actuels, défendus par des restes de murailles crénelées, flanquées de tours, ont été construits au commencement du XVIe s. Le maréchal duc de Coigny, qui était devenu par mariage propriétaire de cette terre, l'aliéna en 1780, et les acquéreurs en firent raser les bois.

A l'entrée de la forêt de *Boquen* (850 hect.), se trouvent les ruines de l'ancienne abbaye de ce nom, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1137 par Olivier, sire de Dinan. Les religieux, adonnés à l'agriculture, avaient créé d'importants revenus à leur maison, si l'on en croit du moins le dicton :

« De tous côtés que le vent ventait,
Boquen rentait. »

Parmi ces ruines, on distingue surtout celles de l'*église* et de la *salle capitulaire* dont le caractère architectural accuse l'époque romano-byzantine. Le chœur de l'église est seul plus moderne et ne remonte qu'au XIVe s. C'est en avant de ce chœur que fut déposé, en 1450, le corps du prince Gilles de Bretagne, étouffé au château de la Hardouinaye, où le duc son frère l'avait fait enfermer. L'abbé de Boquen fit mettre sur sa fosse une pierre d'ardoise, et, sur la pierre, l'effigie du prince en *relief de bois*. Cette statue est aujourd'hui conservée au musée de Saint-Brieuc.

La station de Plénée-Jugon dessert (5 kil. au N.) Jugon (*V.* R. 47).

A la sortie de Langouhèdre, le chemin de fer, établi sur un remblai dans la vallée de l'Arguenon (pont de 8 mèt.), s'infléchit vers la dr., longe à g. le village de *Tramain* (*église* en partie romane), et, après un parcours en ligne droite de 5 kilomètres, à travers un terrain plat, planté de pommiers, côtoie à g. le v. de *Plestan* (château de Carcouet); il croise ensuite la route de Dinan près de *Noyal*, qu'il laisse à g., franchit le ruisseau du Gouëssant, et atteint la station de Lamballe établie au S. de la ville, entre les routes de Rennes et de Moncontour.

455 kil. **Lamballe**, ch.-l. de c., V. de 4151 hab. (hôt. : *de France, de la Grandmaison;* —libraires : *Joubeaux, Mme Hamel*), bâtie sur la rive dr. du Gouëssant, au pied et sur le revers d'une colline que couronne l'église Notre-Dame, dans un site pittoresque, se divise en haute et basse ville. La route de Paris à Brest la traverse.

Le nom de Lamballe apparait pour la première fois dans les chartes au XIe s. Les titres de Marmoutiers mentionnent que, en l'an 1083, Geoffroy, surnommé Botherel, fils aîné d'Eudes, comte de Penthièvre, donna au prieuré de Saint-Martin le *vieux Lamballe*, le Mont-Boët, la métairie de Saint-Airand et toute la terre entre le *nouveau Lamballe* et la rivière du Gouëssant. Lamballe existait donc antérieurement, mais plus au S. de la ville actuelle, sur un terrain que l'on appelle encore *viel Lamballe*. Selon la tradition, cette première ville fut détruite par les Normands au Xe s. La nouvelle ville de Lamballe devint, en 1034, le chef-lieu des possessions d'Eudon, comte de Penthièvre et frère puîné de Geoffroi, duc de Bretagne. En 1337, Jeanne la Boiteuse, héritière du comté de Penthièvre, épousa Charles de Châtillon, puîné du comte de Blois, qui disputa la couronne ducale à Jean de Montfort. Lamballe eut depuis cette époque les mêmes possesseurs que le comté de Penthièvre, érigé en duché-pairie par Charles IX, en 1569, en faveur de Sébastien de Luxembourg, vicomte de Martigues. En outre, Lamballe demeura le chef-lieu du comté, bien que la ville de Guingamp la surpassât en importance et que la plupart des comtes de Penthièvre voulussent être inhumés dans le couvent des Cordeliers de Guingamp, fondé par eux.

Le château, bâti à la fin du xe s., démoli en 1420 par commandement du duc de Bretagne Jean V pour punir la révolte des Penthièvre, et reconstruit en 1555 par le duc d'Étampes, appartenait vers la fin du xvie s. à Marie de Luxembourg, femme du duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne. Lamballe se déclara donc pour la Ligue, et le prince de Dombes, lieutenant général pour le roi en Bretagne, se présenta en 1590 pour en faire le siége. Il s'empara de la ville sans difficulté ; mais il décampa avant d'avoir pu se rendre maître du château, sur la nouvelle que le duc de Mercœur arrivait au secours des assiégés. Au mois d'août de l'année suivante il voulut prendre sa revanche, encouragé par la présence de la Noüe, « grand homme de guerre et plus grand homme de bien, » a dit Henri IV.

La Noüe avait été surnommé *Bras-de-Fer*, à cause du bras par lequel il avait remplacé celui qu'il avait perdu au siége de Fontenay en 1570. En partant pour la Bretagne, la Noüe avait de tristes pressentiments, car il dit à ses amis « qu'il alloit, comme un bon lièvre, mourir à son gîte. » Ayant examiné la place, et voyant que le prince de Dombes n'avait pour toute artillerie que deux canons traînés par des bœufs, la Noüe lui représenta qu'il y avait peu d'apparence de s'en rendre maître. Ces représentations n'ayant point été écoutées, les deux pièces furent mises en batterie et firent une petite brèche à la muraille, mais sans entamer le rempart, qui était bien fortifié par des fascines et du gazon. Le rapport qu'on fit à la Noüe de cette brèche, pour savoir si elle était praticable, ne l'ayant pas satisfait, il voulut aller la reconnaître lui-même, monta à une échelle dressée sur les ruines, près de la porte de Bario récemment abattue, et leva la visière de son casque pour mieux voir la contenance des assiégés et le dedans de la place. Mais, comme il allongeait la tête, une balle d'arquebuse l'atteignit au front et le renversa sans connaissance. Transporté à Moncontour, il y mourut deux semaines après.

La consternation, dans laquelle la mort de la Noüe avait jeté l'armée, obligea le prince de Dombes à lever le siége, et la ville ne fut plus inquiétée ; mais, en 1626, César, duc de Vendôme et duc de Penthièvre par son mariage avec la fille de Mercœur, ayant excité des troubles en Bretagne sous la minorité de Louis XIII, Richelieu fit démolir le *château*, dont on ne voit plus que l'emplacement. Les murs d'enceinte, ainsi que les tours qui protégeaient la ville, ont aussi presque disparu.

Le comte de Toulouse fils naturel de Louis XIV, acquit, en 1697, de la princesse de Conti, la seigneurie de Lamballe, seigneurie qu'elle avait acquise elle-même du dernier duc de Vendôme. Le fils du comte de Toulouse porta le titre de duc de Penthièvre, et son petit fils celui de prince de Lamballe. Ce dernier ne laissa pas d'enfants de son mariage avec l'infortunée princesse de Savoie-Carignan, égorgée en 1792, et sa sœur, femme de Philippe (Égalité), hérita des domaines de la maison de Penthièvre.

En 1840, le roi Louis-Philippe, qui possédait encore quelques dépendances du château de Lamballe, en abandonna une partie à un établissement de sourds et muets, qui a été transféré à Saint-Brieuc. L'autre partie a été achetée par la ville de Lamballe, en 1866, pour un collége communal.

L'église Saint-Martin, ancien prieuré, fondé en 1084 par Geoffroi Ier, comte de Lamballe, a donné son nom à un faubourg de la ville; c'est le plus ancien monument de Lamballe. La nef romane date de 1083. Les arcades qui séparent la nef des bas-côtés sont en fer à cheval. Le chœur est décoré d'une grande fenêtre à meneaux rayonnants; le porche porte la date de 1519, et le clocher, celle de 1551.

L'église Saint-Jean, comprise dans la vieille enceinte, est un édifice du xve s. (1420 à 1465) composé de trois nefs avec transsepts et grandes fenêtres ogivales aux collatéraux, mais privées de leurs meneaux. La tour, située à l'O. et de forme polygonale, paraît plus moderne.

L'église Notre-Dame (mon. hist.), qui servait primitivement de chapelle au château et qui a été restaurée avec goût en 1857 sous la direction de M. Guépin, est assise de la façon la plus pittoresque à l'E. de la ville sur un rocher taillé à pic. C'est un vaisseau long de 44 mèt. sur 22 mèt. de largeur, flanqué de contre-forts avec une tour carrée au centre des transsepts, dont la flèche en plomb a été remplacée en 1695 par l'amortissement ac-

tuel. Nul style ne semble, au premier aspect, dominer dans cet édifice, à tel point que l'on remarque trois époques distinctes dans les façades N. et S., dont les chapelles sont chacune surmontées d'un pignon aigu. L'intérieur n'est pas moins bizarre par le mélange de ses constructions.

Les parties les plus anciennes sont : le portail occidental, une seconde porte ouverte dans le mur septentrional, la nef toute entière et le collatéral N. La dédicace de Notre-Dame fut faite vers 1220 par saint Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc. L'architecture des portes et de la nef annoncent bien la transition du plein-cintre à l'ogive, opérée au commencement du XIIIe s.

Le portail occidental en ogive présente les ornements ordinaires du roman fleuri : chevrons, étoiles, chapiteaux historiés. La porte du N. est en plein-cintre ; ses chapiteaux, dont l'ornementation végétale est encore un peu historiée, sa large voussure cintrée, le cordon de violettes qui règne au-dessus des chapiteaux, accusent aussi l'époque de transition.

La nef se compose de quatre travées, dont tous les détails, piliers, arcades, archivoltes, chapiteaux, etc., révèlent d'une façon irrécusable le commencement du XIIIe s. Le carré central, qui porte la tour, se fait remarquer par l'élancement et la pureté de ses colonnes, couronnées de chapiteaux à feuillages. Le chœur communique avec ses bas côtés au moyen d'arcades en ogives équilatérales, munies d'archivoltes à moulures elliptiques, reposant, à des niveaux divers, sur des faisceaux de colonnettes grêles et légères. Au-dessus de l'ouverture des arcades règne un triforium surmonté de fenêtres simulées, d'un dessin analogue à la grande baie orientale. Les galeries de ce triforium sont doubles du côté du N. et simples du côté du S. Le chevet, terminé par un mur droit, est percé d'une gracieuse fenêtre rayonnante, dans laquelle un vitrail neuf représente la *Vie de la Vierge*.

Toute cette partie de l'église, à l'exception de la verrière, est du XIVe s., et son style concorde parfaitement avec les données historiques. Une charte de 1371 apprend, en effet, que la reconstruction du chœur de Notre-Dame de Lamballe fut due à la pieuse munificence du bienheureux Charles de Blois, qui apporta processionnellement et pieds nus à cette église, en 1363, un morceau d'une côte de saint Yves, canonisé en 1347. Le *collatéral S.*, dans toute la partie qui longe la nef, a été reconstruit au XVe s. Ce fait est constaté par deux inscriptions de 1414-1415, qui se lisent sur la muraille. En 1435, le duc Jean V érigea cette église en collégiale. Les trois chapelles du collatéral S. sont séparées non par des murs de refend, mais par un système de fenestrage disposé en meneaux rayonnants. Le *collatéral N.*, dont la largeur est presque double de celui du S., contient aussi trois chapelles et six enfeux renfermant des pierres sépulcrales. Notre-Dame a été récemment rendue au culte.

Les arbres de la *promenade* établie au N. E. de cette belle église lui forment un frais encadrement de verdure, d'où l'on découvre un magnifique paysage.

Les *Augustins* furent fondés en 1337 sous le titre de l'*Ave Maria*, par Olivier Tournemine, sieur de la Hunaudaye et par Isabeau de Machecoul, son épouse, inhumés dans l'église de ce couvent, mais dont les tombeaux n'existent plus. A la nef, contemporaine de la fondation, a été ajouté, du côté S., un portail du XVe s., surmonté d'une fenêtre flamboyante accostée de deux niches. L'église est aujourd'hui convertie en magasin de fourrages ; les bâtiments claustraux sont occupés, en partie, par la *justice de paix*, en partie, par une école.

Les *Ursulines*, établies à Lamballe en 1637, ont fait reconstruire leur

couvent vers 1825, près de l'église Saint-Martin.

Les *hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve*, aujourd'hui répandues dans toute la France, ont pris naissance à Lamballe, où leur première maison fut établie, en 1661, par Mlles le Bohu de la Pommeraye, et Anne le Maignan de Cauton, sous la direction du P. Ange le Proust, Augustin. — Un établissement des *filles de Saint-Vincent-de-Paul* a été fondé, en 1833, par le P. Padel, capucin.

La *bibliothèque communale*, jadis fort riche,a été vendue en partie.

Lamballe possède un *haras*, que la ville et le département ont fait construire sur les plans de M. Frolicher, architecte, et qui a été considérablement agrandi depuis quelques années. Il peut recevoir 80 étalons.

L'industrie de Lamballe comprend la mégisserie et la tannerie, la fabrication des serges et des berlinges, la poterie, etc. Il se fait, en outre, dans les marchés de la ville, un commerce considérable en blé et en poterie commune, fabriquée dans un village voisin nommé *la Poterie* (737 hab.), dont dépend le beau *château de la Moglaie*.

[Corresp. pour : — (42 kil.) Pleurtuit (R. 48); — (37 kil.) Ploubalay, par (18 kil.) Hénan-Bihen et (27 kil.) Matignon (R. 48); — (45 kil.) Dinard (R. 48); — (14 kil.) Pléneuf (R. 48).]

De Lamballe à Dinan, R. 47; — à Ploubalay, à Plancoët, à Dinard et à Pléneuf, R. 48; — à Napoléonville, R. 68.

Après avoir traversé le Gouessant et l'Evran, la voie ferrée laisse à g. *Pommeret* (1265 hab.) et croise la route d'Yffiniac à Moncontour.

46 kil. *Yffiniac*, v. de 2280 hab., situé à près d'un kil. de la station (à dr.), sur la rive dr. de l'Urne qui se perd (1 kil.) dans l'anse d'Yffiniac, se compose d'une longue rue, le long de laquelle sont agglomérées plus de 300 maisons.— A 6 kil. au S. du bourg (3 kil. env. de la station), sur une lande, près de la métairie de *la Touche*, et à proximité du chemin de Noë ou Nobay, s'élève la *chapelle des Sept-Saints*, rebâtie il a quelques années, dans le style ogival de la fin du XIVe ou du commencement du XVe s. Sur la porte principale sont sculptées en relief les figures des *Apôtres*. L'intérieur renferme une jolie *verrière* et un *jubé* délicatement sculpté. Près de la chapelle, jaillit une *fontaine* dont les eaux, qui passent pour jouir d'une vertu miraculeuse, attirent de nombreux pèlerins.

Excursion à Moncontour.

[Des voitures de correspondance (coupé et intérieur 1 fr. 75 c.) desservent (16 kil. au S. de la station) la petite ville de Moncontour. La route d'Yffiniac à Moncontour traverse un pays très-accidenté, et atteint, à 9 kil. d'Yffiniac, le bourg de *Quessoy*, dont il est fait mention dans une charte de 1160, et qui est aujourd'hui renommé pour la production de la poire connue sous le nom de rousselet ou rouxette de Quessoy. A partir du ham. de *l'Hôpital*, qui dépendait d'une commanderie de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et dont la chapelle conserve quelques parties du XIVe s., les vallons se creusent de plus en plus et la route est dominée par des coteaux boisés ou des rochers couverts de mousse. On aperçoit les châteaux de la Houssaye, de Bogars et des Granges, et enfin Moncontour, bâti sur un mamelon escarpé, à la rencontre de deux vallées.

16 kil. Moncontour (R. 68).]

Le chemin de fer franchit l'Urne sur un remblai de 38 mèt. de hauteur, reliant deux côteaux très-escarpés, et laisse à g. (700 mèt.) *Trégueux*, c. de 1355 hab., et à dr. (1 kil.) *Langueux*, près de la baie du même nom, c. de 2638 hab., pour la plupart nomades. Ils vont, en effet, sur tous les marchés de Bretagne et

jusqu'à Paris porter leur sel et leurs légumes, qu'ils échangent contre des noix, des châtaignes et du froment. Les *salines* de Langueux, un peu négligées depuis quelque temps, rapportent encore à l'État plus de 40 000 fr. par an.

Langueux possède, depuis 1843, un établissement agricole et pénitentiaire, fondé par M. Duclézieux près de son *château de Saint-Ilan*, et dirigé par les missionnaires du Saint-Esprit. La *chapelle*, construite en 1858, dans le style du XIIIe s., renferme le corps de saint Léon, retrouvé dans les catacombes de Rome, et donné par le pape Grégoire XVI à M. Duclézieux.

Les grèves de Langueux, dont l'endiguement a été plusieurs fois tenté en vain, servent d'hippodrome pour les courses de Saint-Brieuc. Vers l'an 937, elles furent le théâtre d'une sanglante bataille dont le gain ouvrit à Alain Barbe-Torte les portes de la Bretagne. Pendant la Ligue, les mêmes lieux furent témoins d'un nouveau combat entre Jean d'Avaugour, sieur de Saint-Laurent, et les Royaux.

On franchit le ruisseau du Gouëdic, sur un pont de sept arches de 15 mèt. d'ouverture et de 134 mèt. de longueur totale, dont le parapet a 39 mèt. 50 c. de hauteur, prise de la pile du milieu. Ce beau viaduc a été exécuté par M. V. Radenac, entrepreneur.

475 kil. **Saint-Brieuc.**

Renseignements généraux.

HÔTELS : — *de la Croix-Blanche* ; — *de l'Univers* ; — *de France* ; — *de la Croix-Rouge* ; — *du Pavillon*.

LIBRAIRES : — *L. Prud'homme* ; — *Francisque Guyon* ; — *Conor-Grenier* ; — *Ve Audrain*.

JOURNAUX : — *La Foi Bretonne*, journal politique paraissant trois fois par semaine ; — *le Publicateur des Côtes-du-Nord*, journal hebdomadaire ; — *l'Armorique*, paraissant deux fois par semaine.

Situation. — Aspect général.

Saint-Brieuc, V. de 15 812 hab., située à 88 mèt. d'altit., à 1 kil. du port du Légué, établi, sur la rive g. du Gouët, à 1500 mèt. de l'embouchure du Gouët dans la Manche, ch.-l. du département des Côtes-du-Nord, est le siége d'un évêché suffragant de Rennes, d'une préfecture, d'une subdivision militaire, d'un tribunal de première instance, d'un quartier maritime, etc.

Saint-Brieuc, disent les auteurs de la *Géographie des Côtes-du-Nord*, « est une ville éminemment bourgeoise et presque champêtre ; les Briochins ont conservé en grande partie les habitudes de leurs ancêtres ; ils se lèvent, se couchent et mangent aux mêmes heures qu'au siècle passé, et, malgré la prépondérance de l'élément administratif, rien n'indique que ces vieux usages, qui s'accordent avec ceux des cultivateurs, soient sur le point de disparaître. »

La ville de Saint-Brieuc, reconstruite en partie depuis quelques années, a beaucoup perdu au point de vue pittoresque sans gagner pour cela en régularité, car le plan défectueux adopté pour la voirie rappelle à peu près la disposition des rues tortueuses de l'ancienne cité. Toutefois, il est juste d'ajouter que tout récemment quelques rues ont été élargies, que la ville est maintenant éclairée au gaz, qu'elle possède de nombreuses bornes fontaines, et qu'enfin tous les nouveaux édifices, publics ou privés, sont élégants, solides et construits avec ce beau granit bleu dont les carrières entourent Saint-Brieuc.

Histoire.

Saint-Brieuc doit son origine et son nom à un missionnaire de la Grande-Bretagne qui vint à la fin du ve s., avec 84 disciples, prêcher l'Évangile dans l'Armorique. Ce saint homme débarqua à l'embouchure du Gouët qui forme le port du Légué, et, s'avançant jusqu'à la *vallée double*, bordée par l'épaisse forêt qui couvrait les coteaux aujourd'hui si fertiles du Gouët et du Gouëdic, il n'y trouva pour habitation que le manoir d'un chef breton émigré, le comte Riwal, qui lui concéda un terrain

pour la construction d'un monastère. Le saint, en parcourant ce vallon dans le but d'y réaliser son pieux dessein, découvrit une fontaine limpide près d'un lieu nommé Port-Orel ou Aurèle, où il s'arrêta avec ses frères, et près de laquelle il bâtit un petit oratoire dédié à Notre-Dame. La célébrite de ces pieux solitaires attira une foule de fidèles; on s'empressa de former autour de leur église des habitations qui se multiplièrent peu à peu. Enfin, les miracles qui éclatèrent au tombeau de saint Brieuc, inhumé sur l'emplacement de la cathédrale actuelle, attirèrent et fixèrent dans ce lieu béni une foule de pèlerins, qui donnèrent naissance à la ville.

Saint-Brieuc n'est mentionnée qu'à de rares intervalles dans l'histoire, et n'a jamais été, à proprement parler, qu'une ville épiscopale sur laquelle la sainteté et le mérite de plusieurs de ses prelats ont seuls jeté quelque éclat.

En 1375, Olivier de Clisson se fortifia dans la cathédrale et y soutint un siége contre le duc. En 1394, il vint à son tour assiéger les Briochins, qui se réfugièrent encore dans leur église et ne purent y être forcés qu'au bout de quinze jours, et lorsque les machines de guerre eurent fait plusieurs brèches considerables à la façade occidentale et aux tours.

En 1592, Saint-Brieuc fut pillé par l'armée des Espagnols, Lorrains, Lansquenets et autres gens de guerre, et eut à souffrir, en 1601, d'une peste qui emporta une grande quantité d'habitants.

Les États de Bretagne s'y assemblèrent un grand nombre de fois depuis 1602, et en dernier lieu au mois d'avril 1768.

En 1628, on commença à entourer la ville de murailles dont il ne reste que d'insignifiants débris.

En 1795, pendant la Terreur, la guerre civile éclata autour de Saint-Brieuc; un camp fut établi sur le tertre Buette, un autre à Meslin, près de Lamballe, et, jusqu'à l'avénement du Consulat qui permit la réouverture des églises, à part quelques courts moments de pacification, ce fut de la part des *chouans*, comme de la part des *bleus*, une guerre sans pitié, des meurtres sans nombre. Nous ne rapporterons ici que l'entreprise des chouans sur Saint-Brieuc.

Le but principal de cette expédition était d'enlever de la prison de Saint-Brieuc des prisonniers royalistes dont l'arrêt de mort devait être incessamment exécuté, et de rendre en même temps à la liberté quelques autres chefs détenus dans cette ville. Ce double but fut complétement atteint, dans la nuit du 26 octobre 1799, par une troupe de partisans que conduisit, avec autant d'audace que d'habileté, Mercier, dit *la Vendée*. Vers 7 heures du matin, les chouans évacuèrent la ville où ils laissèrent 5 morts et 1 blessé. Les defenseurs de Saint-Brieuc eurent une trentaine de blessés et neuf morts, entre autres le procureur de la commune, Poulain Corbion, dont la mort fut héroïque.

Saint-Brieuc possède une *Société départementale d'emulation*, fondée en 1861, qui compte plus de 200 membres, et qui a publié déjà quatre ou cinq volumes de bulletins et de mémoires.

Édifices religieux.

La **cathédrale**, dédiée à saint Étienne, s'élève sur l'emplacement de la chapelle du monastère de saint Brieuc, convertie en église épiscopale au IXe s. Sa reconstruction fut entreprise, au XIIIe s., par l'évêque saint Guillaume Pinchon, avec des matériaux dont une partie parait avoir appartenu au siècle précédent. Elle fut continuée par ses successeurs aux XIVe, XVe et XVIe s., et terminée au XVIIIe s.

Cet édifice, tel qu'il existe aujourd'hui, forme, suivant MM. Geslin de Bourgogne et Barthélemy, dont l'excellent ouvrage (*les anciens Évêchés de Bretagne*) nous sert de guide, une croix latine d'une longueur totale de 73 mèt., prise du portail au chevet, et d'une largeur de 41 mèt. 44 cent., aux transsepts. La longueur de la nef est de 35 mèt. 75 cent., et sa largeur moyenne de 6 mèt. 84 cent. L'ensemble du vaisseau, dont la plus grande élévation sous clef de voûte est de 19 mèt., peut se diviser ainsi : une nef principale, deux bas côtés, les croisillons, le chœur et son pourtour, les chapelles, les tours. Il a été bâti sur une sorte de marécage, et plusieurs de ses parties reposent sur pilotis. Le sol a été élevé, à diverses époques, pour le mettre sans doute à l'abri de l'eau qu'on trouve, en certains endroits, à une profondeur de 35 cent. seulement.

Plusieurs parties de cet édifice appartiennent au XIIIe s.; ce sont: les colonnes et les chapiteaux du carré central et du pourtour du chœur; les transsepts; le gable occidental et la *tour Brieuc*, qui fut, au XIVe s., le donjon de la cathédrale, à l'époque où celle-ci devint une citadelle (ses seules ouvertures sont aujourd'hui des meurtrières; on en remarque aussi dans la longère occidentale de la sacristie, du côté de la place du Martray); enfin le porche du *Martray*, du côté du N.

Parmi les chapiteaux, les uns, à tailloirs carrés, sous lesquels court un cordon de perles, ont leurs corbeilles couvertes d'ornements empruntés au règne animal et au règne végétal simultanément; un seul est couvert exclusivement de personnages grotesques; quelques autres portent, sur des corbeilles élevées, les feuilles aquatiques de la période romane.

Le portail établi sous la tour Brieuc, à l'O., ouvrant sur la place du Pilori, annonce aussi le XIIIe s. Il fut bouché au siècle suivant, probablement à l'occasion des deux siéges que les Briochins soutinrent dans leur église. Plus tard, on y dressa une chapelle ou oratoire sous l'invocation de saint Jacques. Les armoiries de la famille Turnegoët y sont répandues à profusion sur des consoles, et celles de Bretagne à la clef de voûte. Les archères et meurtrières pratiquées dans la tour du N. ne sont pas répétées dans la tour du S.; ni l'une ni l'autre de ces tours ne contribue, d'ailleurs, à l'embellissement de l'église.

La tour du N. est couronnée par une flèche d'ardoises. Celle du S. n'a pour comble qu'un toit sans élégance et sans élévation, et aucune ouverture caractéristique ne peut établir d'une façon certaine l'âge de cette partie du monument. L'extrême pauvreté de cette façade O., ruinée par les machines de guerre que Clisson employa en 1394, prouve seulement qu'elle n'a été relevée qu'après cette époque et peut-être à titre provisoire. Au XIVe s. appartiennent aussi le chœur et son triforium, reproduisant les mêmes motifs que ceux de Lamballe et de Guingamp; les voûtes du chœur portent à la clef les armes de Guy de Montfort, évêque de Saint-Brieuc de 1335 à 1355. Le chœur se compose de sept arcades, séparées par des faisceaux de colonnes engagées, avec chapiteaux octogones. A chaque arcade correspond une fenêtre à meneaux rayonnants, ornée en avant d'une seconde galerie. A la galerie inférieure, au fond du chœur, sont sculptés, aux pieds de la statue du patron de l'église, d'un côté deux lièvres au gîte, de l'autre un âne et son petit, paissant et portant une sonnette au cou. La sacristie et son élégante cheminée prismatique annoncent aussi le XIVe s.

Les chapelles du pourtour et les chapelles des collatéraux sont de dates différentes. Placées presque toutes entre deux contre-forts et s'avançant plus ou moins au dehors de l'église, elles renferment chacune un ou plusieurs enfeux destinés à recevoir les corps des fondateurs et de leurs familles. Les tombes primitives en ont été arrachées ou déplacées. On y remarque maintenant:

1° La tombe de saint Guillaume avec sa statue (2e moitié du XVe s.) Elle est toujours ornée des *ex voto* qu'y dépose la piété des fidèles;

2° La tombe avec statue de Mgr André le Porc de la Porte, mort en 1632 et inhumé aux Ursulines, d'où ses restes ont été transportés, en 1833, dans l'enfeu de la famille de Boisgeslin;

3° La tombe en marbre noir, sans épitaphe, de l'évêque constitutionnel Jacob, mort en 1801 et enterré à g., à l'entrée du chœur, sous l'arcade où reposait l'évêque Thépault du Breignou (1766);

4° La tombe de Mgr Caffarelli, mort en 1815 et inhumé derrière le chœur, dans l'enfeu de l'un de ses prédécesseurs, Denis de la Barde, mort en 1675;

5° La statue tumulaire de Mgr Le Groing

de la Romagère, mort en 1841 et inhumé dans le transsept méridional;

6° Le tombeau de Mgr Le Mée, décédé en 1858;

7° Et celui de Mgr Martial, décédé en 1863.—Ces trois derniers tombeaux (très-remarquables) sont de M. Ogé, sculpteur Briochin, auquel est dû aussi le chemin de croix.

Signalons encore : plusieurs *tapisseries* et le *buffet d'orgues* de 1540, couvert d'arabesques dans le style de la Renaissance, au milieu desquelles se jouent çà et là des enfants nus et des oiseaux d'une grande délicatesse de détails. Dans chaque panneau se détachent plusieurs médaillons portant des têtes d'hommes et de femmes avec des costumes du règne de François Ier. Le plafond à caissons est décoré de stalactiques fouillées avec un goût et un soin merveilleux.

Le XVIIe s. n'a rien laissé après lui dans la cathédrale. De 1705 à 1720, un pieux évêque natif d'Auvergne, Louis Fretat de Boissieux, fit démolir la grande nef, en conservant néanmoins la partie intérieure des murs et des piliers, qui présentait une grande solidité. Les collatéraux restèrent en partie debout et la nouvelle nef conserva sept travées de chaque côté comme l'ancienne, mais elle fut reconstruite dans le style du XVIIIe s. Toute la dépense de cette vaste entreprise fut couverte par la générosité du comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne, et surtout par les libéralités de l'évêque lui-même, qui s'imposa les plus dures privations pour augmenter encore ses dons.

Dans le cours de ce siècle, Mgr le Mée et l'évêque actuel, Mgr David, ont fait exécuter à la cathédrale de Saint-Brieuc plusieurs travaux importants.

L'*église* paroissiale *de Saint-Michel*, reconstruite en 1498, a été de nouveau démolie en 1837 et remplacée par un bâtiment en forme de basilique, qui a coûté plus de 500 000 fr. Nous signalerons, à l'intérieur : un tableau de Déveria, des statues de Barré, de beaux vitraux modernes et des peintures à fresque de M. Danguy, père (la *Légende de l'archange saint Michel*).

Le petit oratoire de *Notre-Dame de la Fontaine*, dédié par saint Brieuc à Notre-Dame, au-dessus de la fontaine de Port-Aurèle, fut reconstruit vers 1420, par Margot de Clisson, comtesse de Penthièvre. Il ne reste de ces constructions que la fontaine qui ornait le chevet et un petit caveau, sous le chœur de la nouvelle chapelle reconstruite sous Louis-Philippe, par Mlle Bagot, qui a pu, à force de sacrifices élever à côté un orphelinat de jeunes filles, dit la *Sainte-Famille*. Dans la chapelle actuelle, on remarque un bas-relief en albâtre, du XVe s., représentant un *Crucifiement*, la pierre tumulaire et la statue d'Aliette de Malestroit, dame de la Morandaye (1479), transformée par un badigeonneur en *Sainte Osmane*.

L'*église collégiale de Saint-Guillaume*, fondée en 1240, par Philippe, successeur de saint Guillaume, a été, après de nombreuses vicissitudes, relevée dans le style du XIIIe s., sous la direction de M. Collin, aîné.

La *chapelle Notre-Dame-d'Espérance*, anciennement *Saint-Pierre*, rebâtie en 1854, sur les plans de M. l'abbé Paul Prudhomme, dans le style du XIIIe s., renferme un très-beau *calvaire* en granit avec soubassement en pierre de Kersanton, dû au ciseau du sculpteur Hernot, et de beaux vitraux offerts par les familles les plus notables de la ville. Ces vitraux représentent les plus célèbres pèlerinages de la Vierge en Bretagne et les principaux saints du pays.

Les Capucins, fondés en 1615, par MM. de Bréhant, ont fait place à l'*hôpital civil*, qui comprend l'*asile des femmes aliénées* et auprès duquel s'élève l'*hospice des incurables*, récemment fondé. Plusieurs parties de l'hôpital civil doivent être prochainement restaurées. La chapelle renferme un assez bon tableau de M. Nether.

— Les Calvairiennes, établies en 1626, sont aujourd'hui remplacées par les *dames du Sacré-Cœur* (riche pensionnat). — Le *couvent des filles du Saint-Esprit* ou *dames Blanches*, chef d'ordre fondé à Plérin, en 1706, et transféré depuis à Saint-Brieuc, a été considérablement augmenté en 1866. De ce magnifique établissement dépendent plus de 800 religieuses professes, et 199 maisons dans les cinq départements de la Bretagne.

Nous signalerons, en outre, parmi les communautés religieuses, qui, avec les églises et les chapelles, occupent environ la moitié des plus beaux terterrains de la ville : — le couvent de *la Providence* (pensionnat considérable, externat de plus de 300 jeunes filles); — les *Carmélites de Saint-Joseph;* — les *Dames de l'Adoration perpétuelle;* — les *filles de la Croix;* — les sœurs de *Notre-Dame de Bon-Secours*, de Troyes; — les religieuses de *Notre-Dame de charité du Refuge* (pensionnat; maison de refuge pour les filles et femmes repenties); — l'orphelinat de *Nazareth* (belle chapelle ogivale), etc.

Édifices civils.

L'*hôtel de la préfecture* (parc de plusieurs hectares) occupe l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, et renferme le dépôt des *archives*. La *maison du Saint-Esprit*, ancienne Prébende, avec sa jolie tourelle du XVe s., forme une dépendance de la préfecture. — Le *palais épiscopal* est établi dans le manoir de *Quiquengrogne* ou *hôtel de Maillé*, dont les plus anciennes parties sont du XVIe s. La chapelle est fort jolie. L'évêque actuel, Mgr David, a fait élever dans le parc une tour élégante d'où l'on découvre un vaste panorama s'étendant jusqu'à la mer. — L'*hôtel de ville* occupe l'hôtel Trégomar, dont la reconstruction a été décidée au mois de février 1867. Dans les dépendances de l'hôtel de ville, se trouve la *salle de spectacle*, récemment décorée. — Le *palais de justice* (élégant fronton sculpté), récemment terminé, est entouré d'un square, où la Société d'émulation a été autorisée à faire des essais d'acclimatation. — Le *lycée*, dont les belles constructions occupent l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers, est précédé d'une grille remarquable due à un mécanicien du pays. L'une des ailes renferme une vaste et élégante *chapelle;* l'autre renferme la *Bibliothèque* (plus de 24 000 vol.), ainsi qu'un *musée archéologique et d'histoire naturelle*, mal tenu. — L'ancien collége, fondé en 1609 et reconstruit en 1739, a été remplacé par une *caserne de gendarmerie*, rebâtie il y a quelques années. — La *caserne d'infanterie* occupe l'ancien couvent des Ursulines. — Le *séminaire*, fondé en 1644 dans le bâtiment actuel des halles à la viande, a été rebâti (près de la gare), de 1842 à 1847, par M. Guépin, sur les plans de Mgr Le Mée, au-dessus de carrières de granit, exploitées pour la construction. Une de ses dépendances a renfermé pendant quelque temps l'*institution Saint-Charles*, dirigée par les PP. de Sainte-Croix du Mans, et aujourd'hui installée dans une autre partie de la ville.

Maisons curieuses.

Saint-Brieuc possède encore quelques curieuses **maisons** en bois, ornées de sculptures. La plus remarquable (rue Saint-Jacques) offre, sur sa façade, un *joueur de biniou*, faisant pendant à un grotesque.

Sur la maison suivante, située à l'angle d'une ruelle, on distingue un *saint Georges* en pied, un *David*, un *saint Julien* et un *ange* soutenant un écusson aujourd'hui fruste, mais qui devait porter les armes des Eder, sieurs de Fontenelle, paroisse de Trégueux, famille qui a produit un Ligueur fameux auquel cette maison appartenait.

Dans la rue Fardel, une jolie maison (style Renaissance) est connue

sous le nom d'*hôtel des ducs de Bretagne*. Elle ne fut cependant commencée que le 7 mars 1577, par Yvon Collou, comme l'indique une inscription lapidaire. On prétend que le roi d'Angleterre Jacques II y logea, quand il vint, en 1689, à Saint-Brieuc, passer la revue de ses troupes de débarquement.

La rue du Bas-Fardel renferme encore une jolie *maison* du XVe s., à pignon sur rue et à étages en encorbellement.

La rue du Gouët, habitée aujourd'hui par une population pauvre, offre quelques maisons dignes de recevoir la visite de l'archéologue.

Plusieurs maisons de la Grand'rue des Marchands portent les armoiries des bourgeois qui les ont élevées.

L'*hôtel de Rohan* (rue Saint-Gilles), somptueuse habitation du XVe s., a un portail sculpté, un pignon à mâchicoulis et une colonnade (cour intérieure) à la façon des maisons d'Orient.

Promenades.

Le *champ de Mars* (devant les casernes), autrefois bordé d'ormes magnifiques, a été replanté d'arbres vigoureux d'essences variées. — Sur le *tertre Buette* a été récemment érigée une *statue* colossale *de la Vierge*, due au ciseau de M. Ogé, artiste briochin.

Le *boulevard du Guesclin*, dont le nom primitif était *promenade Necker*, fut établi, en 1788, sur l'emplacement des anciens murs et de la porte Saint-Guillaume ou Rennaise. C'est une jolie promenade plantée de vieux tilleuls, et ornée de la *statue de du Guesclin*, par un artiste nantais. — Le *boulevard d'Angoulême*, qui lui fait suite, est terminé au N. par une terrasse d'où l'on découvre toute la baie de Saint-Brieuc. — En avançant encore dans la direction du N. jusqu'au promontoire resserré qui sépare les embouchures du Gouët et de l'Urne, on arrive à la tour de Cesson et au village du même nom (2000 hab.), où se sont élevées, depuis quelques années, plusieurs jolies *maisons de campagne*, entre autres celle de M. Glais-Bizoin, député au Corps législatif. C'est dans le parc de M. Glais-Bizoin que se trouvent les ruines de la forteresse. La **tour de Cesson**, circulaire à l'extérieur et hexagonale au dedans, fut élevée par le duc Jean IV à la fin du XIVe s. D'un aspect sévère et grandiose, elle a, disent MM. de Geslin et Barthélemy, un diamètre intérieur de 5 mèt. 50 cent. Une double enceinte de fossés, taillés à pic dans le roc ou revêtus en fond de cuve, l'entoure; sa base est un massif légèrement conique; les murs ont environ 4 mèt. d'épaisseur à l'étage inférieur. Ils contenaient un escalier en hélice conduisant à la plate-forme, des couloirs et des tuyaux acoustiques pour mettre en communication les défenseurs des quatre étages de la forteresse. Chacun de de ces étages était éclairé par des fenêtres, les unes carrées, les autres cintrées, formant par leurs profondes embrasures une petite salle garnie de bancs de pierre. On y voit aussi quelques barbacanes et des meurtrières pour placer du canon. Des portes en ogive faisaient communiquer, à l'intérieur, les appartements entre eux. Au premier étage se trouvait la porte d'entrée en plein-cintre. Le pont-levis se manœuvrait à l'aide d'une armature courbe en fer, engagée à l'extrémité d'une poutre qui rentrait dans la muraille par deux coulisses, l'une verticale et l'autre arquée. Deux chaînes, suspendues au bout de l'arc, portaient le tablier, qui s'abattait sur la crête de la contrescarpe du fossé.

La tour de Cesson demeura au pouvoir des Ligueurs jusqu'en 1598; elle fut alors reprise par le maréchal de Brissac et remise sous la domination du roi. Henri IV la fit démolir la même année, à la demande des habitants de Saint-Brieuc. La mine que l'on fit jouer à cette intention fendit de haut en bas le colosse, dont une moitié seulement s'affaissa sur elle-

même. L'autre moitié, encore debout sur son promontoire, à une hauteur de plus de 20 mèt., en servant de guide aux pilotes, offre au paysagiste et à l'archéologue un précieux spécimen du passé. Des fouilles, pratiquées sous la tour, ont amené la découverte de chaussetrappes, de boulets en potain, d'un grand nombre d'épées rompues, de vouges, d'épieux ou de faucilles, d'une lourde hache, enfin de médailles, de poteries et de tuiles romaines, qui indiquent que la forteresse du moyen âge avait remplacé un établissement romain. Plusieurs de ces anciens débris sont aujourd'hui déposés au musée de Saint-Brieuc.

Au pied de la falaise que domine la tour de Cesson, des travaux considérables ont été entrepris pour la création d'un bassin à flot; malgré les sommes déjà dépensées, ces travaux ne paraissent pas devoir être terminés avant longtemps.

Industrie et commerce.

Le cabotage est la branche la plus importante du commerce de Saint-Brieuc. Le *port du Légué*, qui est à proprement parler celui de la ville, assèche à marée basse, et se compose principalement d'un canal de 900 mèt. de longueur, de 31 mèt. de largeur et de 6 mèt. de profondeur. La première pierre des quais fut posée en 1758 par le duc d'Aiguillon. A ces quais ont été joints deux bassins avec grils de carénage et des chantiers de construction pour les navires.

Le Légué est le premier port des Côtes-du-Nord par ses entrées et ses sorties, qui présentent en moyenne un total de 600 navires, jaugeant 28 000 tonneaux et montés par 3050 hommes.

Il se tient une grande foire à Saint-Brieuc, le lendemain des courses, qui ont lieu en juillet; mais la foire principale, la plus ancienne, est celle de septembre, dite *Foire-Fontaine*, instituée par Marguerite de Clisson, au XV^e s., au placître de la fontaine Notre-Dame et sur le tertre Buette. Cette foire durait huit jours, et il était d'usage de s'y faire des cadeaux comme au premier jour de l'an. Transférée sur le boulevard du Guesclin, elle ne dure plus que deux jours. Autrefois, ainsi que le rappelle Châteaubriand dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, les paysannes venaient y vendre leurs cheveux. « Aujourd'hui, dit M. Prosper Huguet, secrétaire général de la Société d'émulation, à qui nous devons un grand nombre de renseignements sur Saint-Brieuc, les cheveux sont devenus rares et fort chers; ce n'est plus que par exception, du moins dans les Côtes-du-Nord, que les paysannes bretonnes emploient ce moyen de se procurer des mouchoirs et surtout des parapluies, qu'elles paraissent estimer au plus haut point. »

Saint-Brieuc possède des filatures de coton et de laine, des fabriques de tiretaine, de draps, de molletons, de boutons d'or, de cannes, des brasseries, une papeterie, des tanneries, etc. Les principaux éléments de son commerce sont: les grains, le lin, le chanvre, les légumes, le suif, le miel, le beurre, les bestiaux, les œufs, qui s'exportent en Angleterre, le gibier et le poisson, dont il s'expédie de grandes quantités à Paris depuis l'ouverture du chemin de fer, etc.

Autour de la ville s'exploitent des carrières (300 ouvriers) d'un beau granit bleu, employé pour la construction de tous les édifices importants de Saint-Brieuc, et très-recherché à Paris et dans d'autres grandes villes pour les trottoirs. Près de Saint-Brieuc, du côté de la mer, MM. Huguet et Guépin ont découvert, il y a plus de vingt ans, des blocs d'une belle serpentine verte et noire; mais l'impossibilité de traiter avec le propriétaire du terrain a fait négliger cette découverte qui pouvait devenir précieuse.

Près de la gare, dans une propriété

particulière, se trouve une *source d'eau ferrugineuse*, découverte en 1673, mais aujourd'hui abandonnée.

Excursion au camp vitrifié de Péran.

La route de terre de Saint-Brieuc à Quintin traverse, à 8 kil. de Saint-Brieuc, le v. de *Saint-Julien* (759 hab.; château du XVIe s., renfermant un bel escalier), à l'E. duquel (4 kil.), sur le territoire de la commune de *Plédran* (3484 hab.), se voit le curieux **camp vitrifié de Péran**, qui exerce depuis plusieurs années la sagacité des antiquaires.

Assis sur un plateau élevé, dont le rocher Goëllan occupe le point culminant, entre les vallées du Gouët et de l'Urne, le camp de Péran forme une ellipse assez régulière, dont le grand axe est de 134 mèt. et le petit axe de 110 mèt. Cette ellipse est composée d'un rempart avec revêtement extérieur en terre (2 mèt. 34 de hauteur, 12 mèt. de largeur à la base et 3 mèt. au sommet), chemin couvert et fossé extérieur peu profond. Du rempart, la vue s'étend au N. jusqu'à Saint-Brieuc et la mer; au S. et à l'E., sur tout le versant qui s'étage de la rive dr. de l'Urne jusqu'à la chaîne du Méné. Une moitié du rempart est à peu près intacte; l'autre moitié, plus ou moins dégradée, est néanmoins visible sur le sol, sauf une portion extérieure, au S., qui a disparu pour donner passage à un chemin relativement moderne. A 300 mèt. au N. passe la voie romaine qui se rendait de Carhaix (*Kerahès*) à Erqui (le *Rheginea* de la table de Peutinger), en traversant Yffiniac. Cette voie porte le nom de *chemin de Noë* ou *Nohay*, et le camp de Péran celui de *Pierres brûlées*. Des fouilles pratiquées, au mois de février 1866, par une commission composée du président et de quatre membres de la Société d'émulation (*V.* le rapport de cette commission dans les *Mémoires* de la Société), ont amené la découverte, dans la construction du rempart, de deux murs de pierre de 80 cent. à 1 mèt. d'épaisseur, séparés par un noyau de scories et de matières vitrifiées, résultat d'un feu de la plus grande intensité. Cette masse (1 mèt. environ sur 1 mèt. 50), assez friable à sa surface, se durcit vers le centre et devient résistante. Elle se compose d'une pâte vitreuse, où se noient des quartz et des grés réfractaires, et aussi des granits dont l'aspect et la densité sont devenus ceux de la pierre ponce. « La matière liquéfiée, dit le *Rapport* de la commission des fouilles, a souvent circulé dans toute la masse de la maçonnerie, tantôt couvrant les pierres d'un vernis, tantôt coulant en larmes ardentes. Le feu a varié d'intensité : les vitrifications occupent parfois toute la hauteur du parapet et y forment une masse très-dure; d'autres fois elles se bornent à un pudding de 1 ou 2 mèt. cubes. Mais partout le coup de feu a été assez violent (aidé sans doute par la cendre faisant fonction de fondant) pour décomposer les parties fusibles de la pierre, sans en altérer profondément toutes les parties quartzeuses. » Suivant une tradition locale, ce feu aurait été entretenu pendant sept ans.

Dans toutes les fouilles et au milieu des scories, on trouve des charbons et même des morceaux de bois aux trois quarts carbonisés. Il y a été aussi découvert quelques tuiles, des fragments de briques à crochets, dont plusieurs ont reçu l'action du feu, et une médaille de Germanicus, qui démontrent que les Romains firent usage de cette position fortifiée, quand ils tracèrent la voie qui en est si voisine; toutefois la commission des fouilles regarde les substructions comme postérieures à l'occupation des Romains. M. Geslin de Bourgogne, président de la Commission, et la plupart des archéologues qui ont visité le camp de Péran pensent que le feu a été employé, non pas comme cause de destruction mais au contraire pour lier un massif de pierres déjà établi, et

former une roche artificielle résistant à toutes les intempéries[1].

On connaît des murailles de ce genre à Sainte-Suzanne, dans le Maine (*V.* p. 72), à Château-Gontier, près d'Argentan, en Normandie, et dans les hautes terres d'Écosse ; elles paraissent avoir été élevées pour servir de places de sûreté et de *silos*.

On remarque en outre, sur le territoire de la commune de Plédran : — la *chapelle du Créha*, ancienne commanderie de Malte, où se voient de curieux tombeaux ; — une *grotte aux fées*, monument druidique entouré de chênes séculaires, dans le champ de la Roche, à côté de la fontaine Cadio et du ruisseau de Frocas ; — un *menhir* (4 mèt. de hauteur), au bas de la rabine de la Touche ; — un *cromlec'h*, à la métairie de la Touche-Budes ; — un *dolmen*, près du ruisseau de Frocas ; — un grand *tumulus*, dans le bois de Plédran ; — enfin le *château de Craffault*, joli spécimen d'architecture du XVII[e] s.

[Corresp. pour : — (46 kil.) Paimpol, par (8 kil.) Pordic, (12 kil.) Binic, (15 kil.) Étables, (29 kil.) Plouha et (40 kil.) Plouézec (R. 49) ; — (20 kil.) Quintin (R. 69) ; — (44 kil.) Saint-Nicolas-du-Pelem (*V.* p. 128), par (36 kil.) Corlay (R. 70) ; — (36 kil.) Pontrieux (R. 52).]

De Saint-Brieuc à Paimpol, R. 49 ; — à Napoléonville, R. 69.

1. M. Guépin, architecte du départ. des Côtes-du-Nord et membre de la commission, pense, au contraire, que les vitrifications seraient dues à un incendie allumé soit accidentellement, soit dans le dessein de ruiner ces fortifications. Suivant une note que nous communique le savant architecte, « la tradition d'après laquelle l'enceinte de Péran a brûlé pendant sept ans serait assez probable. On peut admettre qu'il y avait dans le rempart environ 2000 stères de gros bois, formant un développement de plus de 300 mèt., qui, suivant la saison et la direction du vent, ont brûlé vite ou lentement, développant par suite plus ou moins de chaleur et vitrifiant la masse suivant la nature des pierres employées. »

Décrivant une courbe de 1500 mèt. de rayon, la voie ferrée, souvent enfermée entre les parois de tranchées rocheuses, s'élève par une rampe de 10 mèt. jusqu'au-dessus de la vallée étroite et rocheuse du Goüet, qu'elle franchit ensuite sur le magnifique *viaduc de la Méaugon* (59 mèt. de hauteur, 228 mèt. de longueur ; étage inférieur de 6 arches surmonté d'un étage supérieur de 12 arches). Sur la dr. se montrent le v. de *la Méaugon* (968 hab.) et (3 kil. plus loin) *Plerneuf* (955 hab.). On trouve, sur le territoire de cette dernière commune, des *pierres druidiques*, un beau *dolmen* (deux tables posées sur trois pierres), un *menhir* dit de la *Pierre-Blanche*, la *chapelle du Pré-de-l'Aune* (XVI[e] s.), etc. Sur la g., au delà de Plerneuf (1 kil.), se montre *Plouvara* (1695 hab., *château de Kernier* où l'on remarque la *chambre des Muses*, ornée de riches sculptures qui sont parfaitement conservées).

La voie ferrée franchit le Leff, à 2 kil. en deçà de la station de

492 kil. **Châtelaudren**, ch.-l. de cant. de 1305 hab., situé au N. de la station (1 kil.), dans la vallée profonde du Leff, au-dessous d'un vaste étang dont la chaussée s'est rompue en 1773. — Les pommes des vergers voisins, dites *reinettes de Châtelaudren*, sont estimées.

L'*église de Saint-Magloire*, ancien prieuré, n'offre aucun intérêt archéologique.

La *chapelle de Notre-Dame-du-Tertre*, où l'on remarque un beau rétable d'autel, en bois sculpté, exécuté en 1589 et restauré avec goût en 1852, est surtout curieuse par son lambris couvert de précieuses peintures sur bois du XV[e] s., autrefois masquées en partie pas des retables d'autel, démasquées, nettoyées et passées à l'œuf il y a quelques années. Cette grande page, autrefois plus considérable, se compose encore de 72 tableaux, comprenant chacun en moyenne trois figures de 70 à

80 cent., c'est-à-dire en tout plus de 200 personnages. Dans le chœur, ces peintures sont consacrées aux sept journées de la création, au paradis terrestre, au déluge, au sacrifice d'Abraham et à plusieurs autres faits de l'Ancien Testament, rendus de la façon la plus naïve. Dans la chapelle du S. se déroule, suivant les mémoires de la Société d'émulation de Saint-Brieuc, la légende de la *Vie de sainte Marguerite*, telle qu'elle a été écrite dans les *Fleurs des saints*, par le P. Ribadeneira. La tradition locale prétend que ces dernières peintures ont été exécutées par ordre de Margot de Clisson, et la chapelle qui les renferme porte encore le nom de chapelle d'Avaugour ou de chapelle Sainte-Marguerite.

[Corresp. pour (12 kil.) Lanvollon (R. 49).]

De Châtelaudren à Lanleff, à Notre-Dame de la Cour et à l'abbaye de Beauport, *V.* R. 49.

Après avoir dépassé *Plouagat*, ch.-l. de c. de 2480 hab. (*château de la Ville-Chevalier*), la voie ferrée franchit le ruisseau de Kerdaniel, au-dessous du château de ce nom, récemment reconstruit, puis traverse le bois de Malaunay d'où elle descend à Guingamp.

505 kil. **Guingamp** (hôt. *de France*; — libraires : *Helary*, Mlles *Tanguy*, *Périssé*; — journaux hebdomadaires : *l'Écho des Côtes-du-Nord, la Presse bretonne*), V. de 6977 hab., ch.-l. d'arrond. du départ. des Côtes-du-Nord, au centre d'une vaste et riche vallée qu'arrose le Trieux et que bornent les montagnes de Bré, de Bourbriac, de Moustéru et les hauteurs de Saint-Léonard, de Montbareil et de Castel-Pic.

La station du chemin de fer est établie au S. E. de la ville, entre les routes de Morlaix et de Napoléonville.

« Quoique privée aux deux tiers de sa vieille couronne murale, a dit M. de la Borderie, Guingamp n'en demeure pas moins une des villes les plus intéressantes de la Bretagne. En elle on salue la reine ou tout au moins la suzeraine de cette longue vallée, si fraîche, si verte et si plantureuse, que fécondent les eaux limpides du Trieux. C'est dans ces eaux que Guingamp mire les débris encore puissants de son château et de ses remparts gothiques, au-dessus desquels se dressent fièrement les trois tours de son église. »

On ne trouve nulle part le nom de Guingamp avant la fin du XI[e] s., époque à laquelle Havoise, héritière de la seigneurie de Guingamp, l'apporta en mariage à Étienne de Penthièvre, fils d'Eudon, qui était le frère d'Alain III, duc de Bretagne.

Étienne et ses successeurs s'attribuèrent le droit de battre monnaie. L'un d'eux, Alain, fondateur de l'abbaye de Beauport, en 1202, prit les armes pour venger la mort du duc Arthur, assassiné par Jean Sans-Peur, en 1203, et recueillit la succession de Geoffroi dit Botherel, comte de Penthièvre. Mais il en fut dépouillé, ainsi que de Guingamp, par Geoffroi Plantagenet, époux de la duchesse Constance, et il ne conserva de ses possessions que le seul comté de Goëllo.

Depuis lors les comtés de Guingamp et de Penthièvre restèrent au pouvoir des ducs, qui continuèrent à y battre monnaie, jusqu'à Jean III, qui donna, en 1317, le comté de Penthièvre en apanage à son frère Guy de Bretagne.

Le pays de Guingamp fut souvent à cette époque le théâtre de l'interminable guerre qui finit, en 1365, par la mort de Charles de Blois, tué à Auray.

Deux fois assiégé par les Anglais, en 1342 et 1345, Guingamp fut confisqué sur les Penthièvre, en révolte contre le duc Jean V, en 1420, et ce prince en fit l'apanage de son fils Pierre, qui y établit sa résidence, à partir de son mariage, en 1431, avec Françoise d'Amboise. En 1489, le vicomte de Rohan s'empara de Guingamp au nom du roi Charles VIII ; plus tard la ville se déclara pour la Ligue, mais le prince de Dombes l'enleva, en 1591, au duc de Mercœur, et y fit reconnaître Henri IV.

Le traité d'Angers, en mettant fin aux troubles du royaume, en 1598, restitua Guingamp et le duché de Penthièvre au duc de Mercœur, dont la fille épousa le duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV.

L'église Notre-Dame-de-Bon-Secours existait dès le XII^e s., et servit d'abord de chapelle seigneuriale aux premiers comtes de Penthièvre; mais aucune des constructions actuelles ne remonte à une époque aussi reculée. Son plan, dit M. Ropartz, est un carré long de 60 mèt., divisé en cinq nefs, terminé à l'O. par deux tours carrées, échancré au N.-O. par la célèbre chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, et couronné à l'E., dans la largeur de trois nefs seulement, par le chœur dont l'abside se dessine en pentagone.

Le carré central, entre la nef principale et le chœur, supporte, sur quatre piliers énormes, encadrés dans des constructions plus récentes, une flèche octogone en pierre, de 60 mèt. d'élévation, munie de trois clochetons. Cette tour centrale, moins sa flèche, est romane; la tour septentrionale date du XIII^e s.; le portail, sanctuaire privilégié de la statue de Notre-Dame du Halgoët, devant laquelle fidèles et pèlerins viennent s'agenouiller et accomplir leurs vœux, est du XIV^e s.

Tout le côté N. de la nef, avec son triforium en quatre-feuilles, semble dater du XIV^e s. Des titres positifs établissent l'âge des autres parties du monument. Charles de Blois fonda, en 1371, la chapelle dite du Trésor, dont il posa lui-même la première pierre. Le chevet, où se voient deux rangs de galeries superposées, et les arcs-boutants du pourtour, furent commencés en 1462 et achevés en 1480. Le surplus de l'église, c'est-à-dire la tour S. O., le portail O. et le côté S. de la grande nef, appartiennent au XVI^e s. Une inscription gothique, sur la tour dite *tour Plate*, constate que, la veille de la fête de saint André, l'an 1535, la tour qui faisait pendant à celle de l'Horloge s'écroula et que, le 5 janvier 1537, fut posée la première pierre de la tour réédifiée sur les ruines de la précédente dans le style de la Renaissance. C'est à la chute du clocher qu'est due l'anomalie des deux styles brusquement juxtaposés. Si l'on entre dans l'église par le portail de l'O., on est frappé de leur dissemblance : l'ogive se montre avec toute sa poésie aux travées du N.; la Renaissance avec tout son luxe aux travées du S., où elle a dissimulé la masse des piliers sous une profusion de fëeriques ciselures. Ici des dais vides de leurs statues, et des fleurs; là, les quatre Vertus Cardinales, la *Prudence*, la *Force*, la *Tempérance* et la *Justice*, personnifiées dans de vivantes statuettes; partout de riches écussons, mais dont les armoiries ont disparu. Sur les quatre gros piliers qui supportent la flèche, des groupes de mascarons grimaçants sortent à demi du fût des colonnes.

Le portail de l'O., encaissé entre ses deux tours, se compose de deux portes géminées, dont le trumeau est surmonté d'une niche élégante.

D'innombrables guirlandes de fleurs et de génies entremêlés présentent, dans les voussures un fouillis d'ornements creusés dans le granit avec autant de verve que de délicatesse; les statues des douze Apôtres, placées dans des niches, sont remarquables par leur attitude et leur expression.

Plusieurs seigneurs avaient autrefois leurs chapelles et leurs enfeux à Notre-Dame. L'enfeu de Rolland Phélippes, sieur de Coëtgouréden, sénéchal de Charles de Blois, découvert avec sa statue, derrière des boiseries informes, dans le collatéral S., a été restauré avec goût, ainsi que l'enfeu et la statue de Pierre Morel, évêque de Tréguier en 1385, enterré à Notre-Dame de Guingamp en 1401.

Depuis quelques années, de grandes et intelligentes réparations ont été faites dans cette église. L'abbé Robin, sous l'administration duquel ces restaurations ont été commencées, est inhumé dans l'ancien enfeu de Cadolan, près de la sacristie.

La forêt de boiseries, armoires ou

buffets qui masquaient les fenêtres, les niches, les crédences et même les arcades, a été abattue. Le buffet des *orgues*, magnifique boiserie du XVII[e] s., et l'armoire aux reliques, qui date de la même époque, ont été conservés et remarquablement restaurés sur les dessins de M. Ropartz.

Des vitraux à sujets, offerts par les familles les plus notables de Guingamp, garnissent aujourd'hui les fenêtres et retracent, soit l'histoire des patrons des donateurs, soit celle du patron de la chapelle ou celle du pèlerinage de Bon-Secours. Ce pèlerinage ou *pardon* a lieu le samedi avant le premier dimanche de juillet (*V.* ci-dessous, p. 128, l'intéressante description que nous avons empruntée à M. Ropartz).

On remarque enfin dans cette belle église: un grand *triptyque*, peint pour l'autel des morts par M. A. Le Hénaff (né à Guingamp), et, à l'autel Saint-Jean, un charmant petit *triptyque* sculpté par M. Ogé, de Saint-Brieuc.

La chapelle de l'*abbaye de Sainte-Croix*, fondée à l'extrémité du faubourg de ce nom, sur les bords du Trieux, vers 1130, par Étienne, comte de Penthièvre, et par Havoise de Guingamp, sa femme, a été convertie en grenier à fourrages. Elle a la forme d'une croix, formée par une nef sans bas côtés, avec transsepts et abside. Les quatre arcades du carré central sont en ogive primitive; leur archivolte est double et les retombées de chacune de ses parties sont reçues sur des colonnes groupées autour des quatre massifs qui s'élèvent à l'intersection de la nef et des transsepts.

Le *manoir abbatial*, construit vers 1530 par l'abbé Pierre de Kernévénoy, offre une jolie tour hexagone à couronnement circulaire, surmonté d'un toit conique. A cette tour est adossée une tourelle à cul de lampe. Les fenêtres en accolade sont ornées de moulures dans le goût du temps.

Le *couvent des Cordeliers*, fondé, en 1283, par Guy de Bretagne et Jeanne d'Avaugour, sa femme, sur le bord des fossés de Guingamp, entre les portes de la Fontaine (Montbareil) et de Tréguier, fut ruiné par les boulets du prince de Dombes, en 1591.

La *chapelle Saint-Léonard*, pittoresquement située, a été restaurée en 1356 par Charles de Blois. Il ne reste de l'ancien édifice que les quatre piliers qui supportent le clocheton, et qui sont du XI[e] s. ainsi que leurs arcades en plein cintre; le surplus est moderne.

Au mois de mai de chaque année, les fiévreux vont à Saint-Léonard chercher, dans le creux des murs de la chapelle ou du Calvaire, le mollusque appelé limaçon. Il faut qu'ils le découvrent et le prennent eux-mêmes. La découverte faite, ils pilent et renferment l'animal dans un sachet qu'ils pendent à leur cou. Aussitôt que la fièvre les a quittés, ils vont enterrer leur sachet au pied des murs de la chapelle. Dans leur pensée, celui qui, après être guéri, manquerait à enfouir son sachet, serait repris par les fièvres.

Il y a quelques années Guingamp pouvait encore s'enorgueillir de son enceinte de granit, de son château et de ses portes de ville, sauf les tours et les courtines du château, rasées jusqu'au-dessous des mâchicoulis par Richelieu; mais depuis, les douves ont été comblées, les portes abattues, et il ne reste guère des murailles, en dehors des trois tours découronnées du château, que celles qui bordent la rue du Tro-Trieux, dans la partie basse de la ville.

Lors du partage que fit Jean V entre ses fils, il donna à Pierre, l'un d'eux, la ville de Guingamp, confisquée en 1420, sur les Penthièvre. Ce prince, comme nous l'avons dit, s'y retira après son mariage, en 1431, et il commença à relever le château, qui avait été détruit, et à enclore de murailles la ville, jusqu'alors défendue seulement par des palissades.

Le **château**, de forme carrée, en

pierres de grand appareil, où l'on distingue des marques de tâcherons, était flanqué de quatre grosses tours, dont une a été détruite. La ligne des murailles, laissant en dehors les paroisses de la Trinité, de Saint-Michel et tous les couvents, moins celui des Carmélites, décrivait une circonférence dont le centre aurait été la *Pompe*, et s'étendait au S. du château le long de la rue du Tro-Trieux, où s'ouvrait la poterne de Toul-Québlenic, jusqu'à la rivière et la *porte Saint-Michel* ou *de Brest*.

Cette porte, située à l'O., était une ogive fort basse pratiquée dans une grosse tour à trois pans. Les murs, baignés par le Trieux, remontaient alors de l'O. au N., vers la *porte de Tréguier* ouverte entre deux tours rondes, surmontées de tourelles.

La *porte de la Fontaine* ou *de Montbareil* se présentait ensuite au N. E., à l'entrée du faubourg de ce nom et du chemin de Pontrieux; puis les remparts, achevant de décrire leur courbe à l'E., le long des *Cantons*, rencontraient la *porte de Rennes*, grande arcade ogivale percée dans la courtine qui unissait ses deux tours de défense. Ils aboutissaient au château devant un ravelin pentagonal, qui forme aujourd'hui la place du collége.

La **Pompe**, le plus gracieux monument de Guingamp, doit aussi son origine à l'époux de Françoise d'Amboise.

La *fontaine du duc Pierre*, dite la *Pompe*, était en plomb. Les eaux, qui viennent jaillir au centre de la ville, sont amenées du coteau de Montbareil par un aqueduc d'un kil., reconstruit en 1743. De cette même année date la fontaine actuelle, dont les ornements, suivant un marché passé avec la communauté de ville, sont dus au sculpteur Corlay. Nous croyons toutefois que Corlay, dans ce mélange du sacré et du profane, n'a fait que reproduire l'ancienne fontaine de la Renaissance, qui avait remplacé, en 1588, celle du duc Pierre.

La fontaine actuelle se compose de trois vasques décroissantes vers le sommet; des chevaux marins la supportent, et la Vierge, les deux bras ouverts, la surmonte. A côté des têtes d'anges et de dauphins qui lancent de l'eau par la bouche, des sirènes en jettent par leurs mamelles gonflées, qu'elles pressent de leurs mains.

La place de la Pompe, principale promenade de la ville, est entourée de jolies habitations. La maison la plus pittoresque, avec sa tourelle en nid d'hirondelle, fait l'angle du passage conduisant à la façade O. de Notre-Dame.

La *promenade du Vally* occupe l'emplacement du château qui précéda celui de Pierre II, et qui se nomme la Motte dans les vieux titres.

C'est encore à Charles de Blois qu'est dû le premier établissement hospitalier de Guingamp. Cet établissement fut bâti à l'intérieur des murs, près de la porte de Rennes et de la chapelle de la *Délivrance*. Guingamp avait aussi deux ladreries; l'une au faubourg de la Madeleine, l'autre au N. E. de la promenade du Vally, et dont l'emplacement a conservé le nom de *Palestine*.

L'*hôtel-Dieu* de Charles de Blois est administré depuis 1676 par des religieuses hospitalieres. Elles s'installèrent d'abord à la Délivrance et y demeurèrent quinze ans, pendant qu'on bâtissait l'hospice actuel, dont le dernier duc de Vendôme voulut être le fondateur, et pour lequel il donna les pierres provenant de la démolition de son château de Guingamp. La première pierre fut posée en 1699, et, sur la jolie façade italienne de la chapelle, on lit : *Renée-Magdelaine de Coutmen*, *supérieure*. Cette maison a été notablement augmentée depuis 1830, et l'on remarque dans son vaste enclos un chêne centenaire d'une grosseur exceptionnelle.

Les *Filles de la Sagesse* ont, sur la place intérieure du château, une modeste maison où elles continuent, par leurs soins charitables donnés aux

jeunes filles et aux indigents, le dernier souvenir de la bienheureuse Françoise d'Amboise.

Nous signalerons encore l'*ancien couvent des Ursulines* servant aujourd'hui de caserne au dépôt de remonte; la chapelle, qui n'a pas été rendue au culte, a un riche frontispice.

Le pèlerinage de Bon-Secours.

Le pèlerinage de Bon-Secours est un des plus célèbres et des plus fréquentés de toute la Bretagne.

« Le samedi avant le premier dimanche de juillet (dit M. Ropartz, à qui nous avons déjà fait de si utiles emprunts pour l'histoire de sa ville natale), vers le coucher du soleil, les pèlerins remplissent les rues de la vieille cité et parsèment les groupes de la pittoresque variété de tous les costumes armoricains. Le Léonard se croise avec le Vannetais, le Cornouaillais heurte le Trégorois.

« Les Vannetais et les Cornouaillais sont venus les derniers; le trajet est plus long, et les gros sabots n'ont pas été laissés, en prenant le bâton de voyage. Quand les Vannetais ont aperçu des hauteurs la flèche élancée, but du pèlerinage, fin des fatigues, les femmes se sont signées, les hommes ont découvert leur front grave et bruni.

« Ceux qui sont arrivés dès le matin ont amplement satisfait leur dévotion.

« Au porche où l'on voit la madone vénérée, couverte d'une brillante robe de soie, environné d'archanges étagés sur un champ d'hermines, les pèlerins ont allumé des cierges bénits; les jeunes filles ont offert leurs splendides chevelures, sacrifice naïf. D'autres ont fait le tour de l'église même, à genoux nus sur la dalle; d'autres embrassent respectueusement la face cuivrée de saint Pie V; d'autres demandent aux orgues vibrantes de leur redire les *sones* et les *guerz* des montagnes; d'autres se suspendent à la corde qui va ébranler dans les airs la magnifique sonnerie dont les échos des nefs se fatiguent à répéter les incessantes volées. Partout il y a foule, il y a bruit; mais partout aussi il y a foi, il y a prière, il y a bonheur.

« En sortant de l'église, les pèlerins se sont dirigés vers la fontaine, au sommet de laquelle la Vierge, appuyée sur le croissant symbolique, semble prête à s'élancer vers le ciel. L'eau consacrée rafraîchit le front poudreux et les membres fatigués des voyageurs. Ils se la font couler sur les bras et sur les épaules. Les pauvres, comme à toutes les fontaines, objets de la vénération des fidèles, sont chargés de ces ablutions, et reçoivent en échange de ce service d'abondantes aumônes. Les tentes sous lesquelles s'étalent les mille boutiques de la foire sont proches de la fontaine; le Bas-Breton ne s'arrête qu'à celles où il trouvera les chapelets, les petits couteaux, les beaux miroirs, qu'il rapportera à sa femme et à ses enfants. Il grossit rarement la foule des badauds qu'attire la bruyante parade des saltimbanques; mais il écoute pieusement les légendes, les complaintes que psalmodient, sur un air monotone (en mode mineur), la plus curieuse collection de mendiants et d'estropiés qu'ait jamais contenus la cour des Miracles.

« Dans les faubourgs se dressent des tentes, bivacs pittoresques, où se prolongent de vastes tables auxquelles s'asseyent à l'aise plusieurs centaines de convives; on leur sert de petits poissons rôtis en plein air, du cidre puisé sans cesse à des tonnes qui semblent intarissables.

« Cependant, la nuit n'est pas tout à fait close, un son retentit sous les arbres de la promenade, c'est le *biniou* armoricain. Les jambes de vingt ans oublient qu'elles sont chargées de vingt lieues, et la ronde prolonge ses capricieuses spirales. Les bourgeois contemplent et admirent; alors l'émulation s'éveille, chaque canton multiplie ses efforts, la montagne et la plaine, grave ou folle, luttent de grâce et d'entrain. Qu'importe la fatigue? l'honneur de la paroisse est là. Mais le bourdon a sonné un dernier appel; il est neuf heures, la procession va commencer.

« Jamais, de mémoire d'homme, l'inclémence du temps ne l'a empêchée de sortir de l'église; si le matin a été un déluge, le soir laisse toujours briller les étoiles.

« Les plus fatigués, qui reposaient sur des meules de foin dans les prairies qui entourent la ville, se relèvent dispos et vont prendre leur rang.

« On sort : la ville est illuminée; la musique discordante des saltimbanques se tait instantanément et fait place aux graves chants de l'Église. De jeunes filles, vêtues de blanc, ouvrent la marche; puis viennent les pèlerins sur deux files infinies, s'avançant comme un lugubre cortége de fantômes. Chacun d'eux tient d'une main un chapelet, de l'autre un cierge

allumé, gigantesque ou microscopique : torche pour le riche, chandelle d'un sou pour le pauvre; et tous ces visages pâles, à moitié voilés de leurs longs cheveux ou de leurs coiffes blanches, qui pendent des deux côtés comme un suaire, passent lentement en psalmodiant une prière latine. Enfin paraissent les bannières, les saintes reliques, la statue vénérée.

« De grands jeunes hommes, aux longs cheveux, ont revêtu la robe blanche du lévite et leurs robustes épaules se redressent fièrement sous le fardeau sacré. C'est un honneur à nul autre pareil.

« Trois immenses tas de fascines sont préparés aux angles de la place; le clergé y met successivement le feu. Alors c'est un féerique spectacle : les maisons illuminées scintillent, les cierges des pèlerins oscillent et émaillent les mâles figures Armoricaines de bizarres et grandioses reflets ; les trois brasiers pétillent, la fumée se dissipe et une flamme immense monte et serpente le long du mât qui porte aux nues l'écusson de Marie; la fontaine, surmontée de son image couronnée de fleurs, lance au ciel ses gerbes d'eau, retombant en milliers de gouttelettes, qui semblent autant de riches perles répandues par les mains de la Vierge sur ses fidèles serviteurs.

« Pas une place vide. Dix mille voix répètent le pieux : *Ora pro nobis*; les lumières de la terre rendent plus profond l'azur des cieux, où pénètrent à la fois les mille accents d'une prière universelle : la foi bretonne apparaît là dans toute son ardeur, avec toute sa poésie. »

La procession est achevée : les rangs se rompent, les *pîtres* remontent sur leurs tréteaux et recommencent leurs parades; les grosses caisses tonnent; les cymbales retentissent; les trombones mugissent; les clarinettes cancannent; chaque troupe se dispute l'attention des spectateurs, bourgeois ou peuple de Guingamp et des bourgades voisines, et, comme contraste à ce tableau, les pèlerins attendent en chantant le lever de l'aurore, couchés sur les marches du portail, ou bien assis en cercle autour des cendres des feux de joie. La ville ne peut ce soir-là loger tous ses hôtes; mais le ciel d'été réserve ses tiédeurs bienfaisantes aux voyageurs lassés, et Notre-Dame leur ouvre pour la prière du soir ses nefs et ses chapelles.

Bientôt une voix s'élève au-dessus des autres : c'est le *conducteur des pèlerins* entonnant le cantique breton de *Madame Marie de Bon-Secours* :

« J'ai été pèlerin dans tous les coins du pays. Je suis allé en Tréguier et en Léon, en Vannes et en Cornouaille; il n'y a aucun lieu dans la basse contrée, aucun lieu qui soit autant fréquenté par les pèlerins que celui de *Madame Marie de Bon-Secours*, à Guingamp, — *Madame Marie*, qui est la plus belle étoile du firmament!

« Habitants de Guingamp, et vous tous qui demeurez autour, rien ne vous manque! — Heureuse est la terre où l'on jouit de Marie! vous avez le plus beau trésor que puisse fournir notre monde, *Madame Marie de Bon-Secours*, mère des pécheurs....

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, les trois personnes de la Trinité qui régnera éternellement, qu'ils prennent pitié de mon âme, je vais finir. Puissions-nous avoir la grâce de nous retrouver tous ensemble un jour dans la vallée de Josaphat! »

A minuit se dit une messe solennelle, puis les pèlerins se dispersent et retournent porter dans leurs chaumières les émouvants souvenirs du patriotisme et de la foi.

« Le lendemain, quand la ville se réveille, elle ne retrouve plus ses fidèles aux longs cheveux, aux *bragou bras* de riche étoffe ou de toile grossière; ses étrangères, au spencer brodé, aux coiffes de laine ou de dentelle. Les rues ne retentissent plus du bruit des *pen-bas* (bâtons à tête) et des sabots ferrés; les pèlerins ont regagné la grève et la montagne, mais l'air est encore tout rempli d'un parfum délicieux de religion et de poésie. »

Le 8 septembre 1857, la madone de Guingamp a reçu l'hommage insigne de la *couronne d'or*, offerte par le chapitre de Saint-Pierre de Rome, au nom du souverain pontife, aux images de la Vierge qui réunissent la triple condition de l'antiquité, de la popularité et des miracles.

Excursion à la chapelle de Notre-Dame de Grâces.

Cette chapelle, située à l'O. de Guingamp (2 kil.), sur le territoire de la c. de *Grâces* (1371 hab.), fut commencée vers 1506.

Les sablières ou corniches, admirablement travaillées, représentent des chasses au cerf et au lièvre, des vignes, des vendangeurs, des dragons, un lion combattant une licorne, des dessins un peu lestes, un diable entraînant

après lui une charretée de moines, et autres débauches de l'imagination du sculpteur, où l'on a cru reconnaître un poëme stigmatisant les principaux vices, sous la figure de moines paresseux, avares et gourmands. L'église n'a qu'un bas côté au S., divisé en cinq chapelles avec pignons percés de fenêtres flamboyantes.

L'extérieur est riche en détails de sculptures; les portes sont surmontées des armes pleines de Bretagne, timbrées d'un heaume avec ses volets et d'un lion en cimier; la tour carrée porte une flèche élégante en pierre, avec clochetons. A l'intérieur, on ne peut signaler aujourd'hui que le reliquaire renfermant les restes de Charles de Blois; mais ces reliques ne reçoivent plus aucun culte. Malgré les nombreuses largesses qui en ont été faites, il reste encore plusieurs fragments de ces ossements, et le cœur. Ces vénérables dépouilles et l'épitaphe: *Ossa beati Caroli Blesensis*, qui les désigne, sont placées dans une boîte vitrée d'assez mauvais goût, portant sur une longue lame de cuivre: en supériorité, les armes en alliance de Châtillon et de Bretagne; au bas, les armes du donateur, et entre les écussons, une inscription emphatique.

[Corresp. pour : — (33 kil.) Paimpol, par (20 kil.) Pontrieux (R. 50); — (52 kil.) Carhaix, par (12 kil.) Mousteru et (32 kil.) Callac (R. 72); — (50 kil.) Rostrenen (R. 74), par (12 kil.) *Bourbriac*, ch.-l. de c. de 4421 hab., dont le bourg est bâti sur le versant S. d'un chaînon des montagnes Noires (belle *église* offrant quelques parties romanes; crypte flanquée de deux chapelles basses en guise de collatéraux; vastes fenêtres du XV^e s. dans les transsepts; tour de 27 mèt. d'élévation bâtie en 1535), (24 kil.) *Kérien*, v. de 996 hab. (30 kil.), *Lanrivain* (265 mèt. d'alt.), v. de 1691 hab., et (35 kil.) *Saint-Nicolas-du-Pelem*, ch.-l. de c. de 2838 hab., sur la rive dr. du Blavet (jolie église avec des vitraux du XV^e s.) —(35 kil.) Tréguier (R. 52), par (20 kil.) Pontrieux et (24 kil.) la Roche-Derrien; (30 kil.) Lezardrieux (R. 51).]

De Guingamp à Paimpol, (R. 50; — à Tréguier, R. 52; — à Lannion, R. 54; — à Napoléonville, R. 70; — à Carhaix, R. 72.

Au sortir de la gare de Guingamp, le chemin de fer incline au S. pour aller décrire une énorme courbe de 800 mèt. de rayon autour de la vile, qui se présente dans cette partie du trajet sous son aspect le plus agréable. On traverse tour à tour la route de Napoléonville, le Trieux, dont la vallée offre de riants paysages, sur un viaduc d'où l'on domine (à dr.) l'abbaye de Sainte-Croix, la route de Carhaix, puis enfin la route de Brest sur un viaduc de 15 mèt. Au point où elle reprend la direction de l'O., la voie ferrée laisse à dr. le *château de Carnabat*. Ce château, qui appartient à M. de Couaridouc, renferme une double galerie de portraits; c'est, d'une part, la série des seigneurs d'Acigné, peintures du temps Louis XIII, sans grand mérite d'exécution, mais d'un bel effet dans leurs encadrements en panneaux de menuiserie; d'autre part, une collection remarquable de portraits de la cour de Louis XIV, peints par les élèves de Lebrun, de Mignard, de Coypel et de Vanloo. On trouve en outre, à Carnabat, un mobilier et des tapisseries de haute lice du temps de Louis XIII, et un tableau très-curieux du règne d'Henri III. Les jardins en terrasse passent pour avoir été dessinés à la française par le célèbre Le Nôtre.

Au N. du château de Carnabat, à 1 kil. du chemin de fer, se trouve *Plouisy*, v. de 2002 hab.

Après avoir traversé la route de Lannion, la voie ferrée passe dans de nombreuses tranchées rocheuses. A 1 kil. environ en deçà de la station de Belle-Isle-Bégard, on longe (à g.) la base du *Méné-Bré*, cône isolé (302 mèt.) et couronné par une petite chapelle de *Saint-Hervé*, où de nombreux fidèles se ren-

dent en pèlerinage pour être délivrés des maux de tête. Du sommet du Méné-Bré la vue s'étend à 40 kil.; on découvre la Manche et une ligne considérable de côtes. D'après la légende, trente évêques, réunis à saint Hervé, se rassemblèrent, au VIe s., sur cette colline pour prononcer l'anathème contre Comorre le Maudit, qui servit, dit-on, de type pour le conte de Barbe-Bleue.

La fontaine de Saint-Hervé, que, suivant la tradition, le saint fit jaillir du sommet de la montagne en frappant son bourdon en terre, est un véritable phénomène physique.

520 kil. *Belle-Isle-Bégard.* — Cette station, établie au ham. de Sainte-Anne, doit son nom aux bourgs de Bégard (R. 54), situé au N. de la station (4 kil.), et de **Belle-Isle** (8 kil. au S. de la station), ch.-l. de c. et v. de 2051 hab., relié au chemin de fer par une route qui traverse *Louargat*, c. de 4357 hab. Belle-Isle est enlacé entre les deux rivières du Guic et du Léguer, d'où lui est venu son nom français. Son nom breton est *Bénac'h*. L'église paroissiale n'offre aucun intérêt. La *chapelle de Locmaria*, entourée par le cimetière, possède un jubé remarquable du XVIe s.

Le territoire de Belle-Isle, montueux et accidenté, contient dans sa partie S. les forêts limitrophes de Coataney (*le bois du jour*) et de Coatannos (*le bois de la nuit*) d'une contenance d'environ 1300 hect., s'étendant aussi sur la commune de Louargat et d'autres communes voisines, et dont le point culminant atteint 275 mèt. d'altitude.

A 3 kil. de Belle-Isle se trouve *Locquenvel*, dont la jolie église possède un curieux vitrail renfermant la légende de saint Envel qui naquit et mourut en ce lieu.

Au delà de *Trégrom* (à g.) on traverse, sur un remblai de 37 mèt. 40 c. de hauteur, comportant 520 000 mèt. cubes de terres extraites des tranchées voisines, et sur un pont de trois arches de 5 mèt. d'ouverture, la jolie vallée du Léguer.

531 kil. **Plouaret**, ch.-l. de cant. et c. de 3368 hab., est situé près du Léguer, à 1 kil. env. de la station (à dr.), établie à 1 kil. (à g.) du ham. du *Vieux-Marché*, dont l'*église*, en grande partie du XVe s., offre extérieurement, sur les contre-forts, des niches surmontées de dais délicatement sculptés. — L'**église** de Plouaret, composée de trois nefs sans transsept, a sous chaque fenêtre un enfeu dont les armes sont martelées. L'écusson des Kergorlay, sieurs de Keriavilly, se voit encore sur une clef de voûte d'arcade, dans une chapelle, à l'extrémité du collatéral S. Les piliers de la nef principale sont octogones; le chœur est fermé par un chevet droit, percé d'une maîtresse vitre, dont les meneaux flamboyants sont remarquables par leur légèreté. Le clocher porte la date de 1554.

Des vingt-quatre chapelles qui couvraient le territoire de Plouaret, il en reste sept. Près des ruines de Sainte-Anne de Kerminihy, on remarque, sur le point culminant d'une montagne, nommée Lanarménez, un *hêtre* centenaire du tronc duquel jaillit une source dite la fontaine de Sainte-Anne, qui ne tarit jamais. La *chapelle des Sept-Saints*, située sur la dr. de la route de Lannion, et rebâtie de 1703 à 1714, est élevée sur un *dolmen* formant crypte, où la tradition veut que les images des Sept-Dormants d'Éphèse aient été trouvées miraculeusement. Évidemment le culte des Sept-Dormants a été substitué ici au culte druidique, que l'on ne pouvait déraciner; mais c'est peut-être le seul exemple connu d'une chapelle bâtie sur un dolmen converti en oratoire.

[Corresp. pour (15 kil.) Lannion (R. 55).]

De Plouaret à Lannion, R. 55.

Entre les stations de Plouaret et de Plounérin, la voie ferrée passait, à

l'origine, dans une *tranchée* dite *de Kerbastiou*, d'une longueur totale de 1500 mèt. et d'une profondeur maximum de 23 mèt., creusée dans de la diorite excessivement rebelle par sa dureté à la barre à mine qui venait s'émousser sur des masses compactes, monolithes dans la majeure partie. Ce travail, dont l'exécution a demandé 4 années, a coûté 1 700000 fr. et a exigé l'enlèvement de 330 000 mèt. cubes de déblais, dont les deux tiers de roche dure, pour l'extraction desquels il a été brûlé 180 000 kilogr. de poudre de mine. Mais des éboulements successifs ont obligé à recouvrir la tranchée d'une voûte assez solide pour recevoir et arrêter dans leur chute les blocs menaçant de se détacher des parois supérieures des talus, trop roides pour assurer une sécurité suffisante, eu égard au bizarre et capricieux enchevêtrement des roches entre elles. De ce point jusqu'aux abords de Morlaix, on n'aperçoit guère que des landes sur les hauteurs et des marais tourbeux dans les fonds.

540 kil. *Plounérin*. — La station est établie au lieu dit *le Castel*, sur le bord de la route de Plestin au Guerlesquin, à 1 kil. de la limite du Finistère et à 2 kil. au N. de *Plounérin*, c. de 1692 hab., située à 214 mèt. d'altitude.

Deux arcades romanes de chaque côté de la nef, un chevet à trois pans garni de crochets et surmonté des armes des seigneurs de Bruillac, du nom de Plusquellec, un charnier ou reliquaire à arcs trilobés le long du collatéral S., c'est tout ce que l'on peut signaler dans l'*église* de Plounérin (clocher moderne), dont les fenêtres ont perdu leurs meneaux, remplacés par des châssis de bois.

La *chapelle de Bon-Voyage*, située à l'entrée du bourg, appartient à la Renaissance; ses sablières portent les armes de Jean du Chastel, sieur de Bruillac, entourées du collier de Saint-Michel, en alliance avec celles de Marie le Long de Keranroux, sa compagne, qu'il épousa en 1625. L'*étang de Lez-Moal* ou du *Moulin-Neuf*, voisin de cette chapelle, a 30 hectares environ; il est poissonneux, mais ses rives sont dépourvues d'arbres et de verdure, et les environs de Plounérin, presque plats, nus ou couverts de landes rabougries, présentent une nature aride et désolée.

Une *chapelle* plus intéressante est celle de *Keramanac'h*, sur la route de Brest, à 4 kil. à l'E. de Plounérin. Malheureusement elle n'est point entretenue; elle mérite cependant, à plusieurs titres, l'attention des curieux. C'était une aumônerie appartenant aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et sa construction remonte au XVe s.

La tour, flanquée d'une tourelle renfermant la cage d'escalier, a sa plate-forme garnie d'une rampe en quatrefeuilles. Les voussures du portail méridional, remarquable par la richesse de son ornementation, sont remplies de figurines; le tympan représente la *Vie de la Vierge*. Les panneaux de la tribune en chêne qui s'élève au bas de la nef, sur une voûte à nervures et à pendentifs, sont encadrés dans des motifs flamboyants contenant les reliefs des douze *Apôtres*. Le maître-autel, en pierre, est décoré d'un retable en albâtre représentant, en une multitude de petits personnages portant le costume et l'armure du XVIe s., les principaux actes de la *Vie* et de la *Mort de Jésus-Christ*. La profusion, la délicatesse et la légèreté des nombreux meneaux flamboyants de la maîtresse vitre en font une véritable dentelle de pierre. L'une des fenêtres du S. est timbrée des armes des Sallou de Lesmais; l'autre, des armes de Pierre de Keramborgne, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem et commandeur du Palacret, en 1463.

Le chemin de fer traverse la chaussée de l'*étang de Trogoff*, situé à g.,

laisse du même côté la motte du château de ce nom, que du Guesclin détruisit en 1364, puis le village de *Plouégat-Moysan* (1389 hab.), le premier que l'on aperçoit après être passé du départ. des Côtes-du-Nord dans celui du Finistère.

A 1 kil. au S. du bourg de Plouégat-Moysan, se trouve la chapelle de **Saint-Laurent-du-Pouldour** (de la fontaine). Cette chapelle, sans valeur architecturale, est le but d'un célèbre pèlerinage.

« La nuit du 9 au 10 août de chaque année, une foule de dévots, dit M. Pol de Courcy (*De Rennes à Brest* : Paris, Hachette et Cie), s'y rendent des paroisses environnantes et, quand ils ont fait sur les genoux le tour du cimetière, ils entrent en rampant dans un four pratiqué sous l'autel, pour rappeler le supplice du feu infligé à saint Laurent, baisent la pierre de l'âtre et ressortent par l'étroite ouverture qu'assiègent d'autres pèlerins impatients. Puis, après s'être frotté les mains et la figure aux pieds de la statue du saint, ils se dépouillent complétement de leurs vêtements et se plongent à l'envi dans une fontaine sacrée, construite en forme de niche, avec un siége en pierre pour asseoir les baigneurs. L'eau de source s'échappant avec abondance par un canal supérieur, pour retomber dans le bassin de la fontaine, jaillit en cascade sur leur tête, et chaque baigneur, avant de céder la place à un autre, prononce ces paroles sacramentelles :

« *Sant Lorans hon préservo hag a lamo diganéomp ar boan izili.* » (Que saint Laurent nous préserve et nous guérisse des rhumatismes.)

« Si un voyageur se trouvait conduit sans être averti parmi ces groupes d'hommes nus poussant des clameurs confuses ou des invocations dans une langue inconnue, et se livrant avec une sorte de frénésie à ces ablutions nocturnes, il se croirait transporté par un rêve dans quelque île sauvage de la Polynésie. Mais un druide reparaissant sur la terre ne serait point étonné de ce spectacle; aïeul de vingt siècles, il reconnaîtrait encore ses descendants. Seulement il maudirait la prière chrétienne qui, par une anomalie dont la Bretagne offre mille exemples, accompagne aujourd'hui une cérémonie toute païenne dans son principe. La vertu de ces ablutions est, comme nous l'avons vu, de préserver ou de guérir des rhumatismes; quelques-uns des pèlerins, moins fervents ou plus frileux, se font remplacer par des mendiants qui s'offrent, moyennant une légère rétribution, de recevoir coup sur coup plusieurs douches pour le compte d'autrui: nous avons eu *personnellement* recours à cet intermédiaire pour prendre à peu de frais un bain par procuration.

« Au coup de minuit la foule abandonne la fontaine du Pouldour, pour se porter dans une prairie où commencent, à la clarté de la lune ou à celle des cierges empruntés à la chapelle, des luttes qui durent plusieurs heures. Des vieillards, les juges du camp, ont procédé, dans de longs conciliabules, à l'admission des concurrents, à leur classement suivant leur âge. Les hommes mariés sont formellement exclus. Il n'y a point de prix ou plutôt il n'y en a qu'un digne de la valeur des combattants : on lutte pour l'honneur de la paroisse. Quand les préparatifs sont terminés, d'anciens lutteurs, réduits au rôle de hérauts, crient : *Lice! lice!* comme on le faisait dans les tournois, et rangent en rond les nombreux spectateurs. Cette opération s'exécute avec un ordre merveilleux; et cependant l'autorité civile est absente : elle dort. Quant à l'autorité ecclésiastique, elle a, depuis soixante-dix ans, interdit la chapelle, où aucun office religieux n'est célébré; mais cette prohibition n'a pas fait perdre à cette chapelle ses titres à la vénération.

« Les spectateurs des deux premiers rangs se tiennent accroupis sur les talons, les autres sont debout; tous suivent, avec l'anxiété des Romains et des Albains au moment de leur duel national, les péripéties d'un combat dont l'issue doit décider quelle paroisse aura le droit de mépriser les autres pendant une année. Enfin les vainqueurs sont salués d'applaudissements assez sonores pour étouffer les imprécations des partisans du courage malheureux. Alors les gradins vivants du cirque se décomposent; des groupes nouveaux se forment en attendant le jour; les uns écoutent le flux de paroles intarissable des improvisateurs populaires; d'autres dansent à la voix, en poussant de temps en temps et en cadence des cris sauvages; tous emplissent successivement les tentes des taverniers.

« Quand le soleil se lève, les femmes, qui n'avaient pas encore paru, remplacent les hommes à la fontaine; seulement leur

costume est moins léger que celui de ces derniers; elles passent derrière une haie pour quitter la chemise, qu'elles y reprennent ensuite; mais elles conservent leur jupe, et les cheveux épars, la gorge couverte d'un mouchoir sous lequel personne ne songe à jeter des regards indiscrets, elles viennent à leur tour courber la tête sous les flots de l'eau lustrale. Toutes ces ablutions s'accomplissent avec une gravité et une simplicité de mœurs qui seraient peu comprises dans nos établissements d'eaux thermales en France. Mais les Trégorois ne sont pas aussi avancés en civilisation que les habitués de Vichy ou de Bade. »

A 5 kil. de la station de Plounérin, on croise la route de Rennes à Brest, au v. de *Ponthou* (362 hab.), et l'on franchit la vallée du Douron sur un viaduc de 121 mèt. de longueur, fondé sur le roc, voûté en plein cintre et parementé en granit (8 arches). La voie ferrée s'infléchit ensuite vers le S., puis s'élève, à travers des landes marécageuses, sur le plateau de Plouigneau.

554 kil. *Plouigneau*, ch.-l. de cant. et c. de 5123 hab. (156 mèt. d'altit.), situé à 500 mèt. du chemin de fer sur la dr. L'*église*, qui datait du XVIe s., a été récemment reconstruite, à l'exception du clocher.

Au delà de Plouigneau, on découvre sur la g. la chaîne nue des montagnes d'Arrès, et la voie ferrée, tracée entre la vallée du Jarlot et la route de Rennes à Brest, franchit cette même route à *Trévidy* sur un viaduc de trois arches. On atteint ensuite la station de Morlaix, en passant sur un admirable viaduc décrit ci-après, au-dessus des clochers de la ville et des mâts des navires ancrés dans le port.

563 kil. **Morlaix** (OMNIBUS à tous les trains : de la gare au bureau central, aux hôtels et à domicile dans la ville, à l'exclusion des quartiers hauts : — le jour, sans bagages, 40 c.; avec bagages, 60 c.; la nuit; 60 et 80 c.; — HÔTELS : *de Provence*, *de l'Europe*, *Thomas*, *des Voyageurs*; — LIBRAIRES : *Briant*, *Haslé*, *Lédan*, Mme *Roger*, Mme *Petit*; — JOURNAUX : *l'Écho de Morlaix*, *le Journal de Morlaix*, paraissant une fois par semaine), ch.-l. d'arr. du départ. du Finistère, V. de 14046 hab., est située au confluent du Jarlot et du Queffleut, dont les eaux réunies, coulant, par un canal voûté, sous l'hôtel de ville et sous la place, forment le joli port de Morlaix, à 7 kil. de la Manche. Ce *port*, avec bassin à flot et pont tournant, est garni de deux quais bordés de maisons modernes et de magasins derrière lesquels s'élèvent en amphithéâtre un pêle-mêle étrange de constructions et de verdure, des collines escarpées et boisées, des façades bizarres revêtues d'ardoises, des rues en escaliers, et des jardins étagés nommés *combots*. De l'étage supérieur du viaduc la vue se reporte, de l'intérieur des maisons, sur la foule des piétons et des voitures, cheminant au milieu de la circulation active du port, entre deux lignes de magasins et de navires.

La *gare* (7 hect. de superficie) est établie sur la rive g. de la rivière de Morlaix, à l'embranchement des anciennes routes de Brest et de Saint-Pol. Une voie d'accès y conduit du bassin à flot, et l'on y arrive du côté de Rennes par un **viaduc** gigantesque, l'ouvrage le plus considérable de ce genre qui ait, jusqu'à ce jour, été construit en France.

La longueur totale de ce viaduc est de 284 mèt. 50 cent.; sa hauteur, au-dessus des fondations, est de 64 mèt. et de 58 mèt. au-dessus des quais. Il est divisé en deux étages composés, l'étage inférieur, de 9 arches de 13 mèt. 50 cent. d'ouverture, et, l'étage supérieur, de 14 arches de 15 mèt. avec un passage pour les piétons entre les deux étages. La hauteur exceptionnelle de ce viaduc, entièrement construit en pierres, en dissimule la masse, et sa construction, qui ne laisse rien à désirer, atteste l'habileté de l'entrepreneur, M. Périchon, et surtout le mérite de l'ingé-

nieur, M. Fenoux, qui en a conçu le plan et qui en a dirigé l'exécution. Son aspect, en amont comme en aval de la rivière, est aussi grandiose que pittoresque.

Histoire.

Morlaix paraît avoir emprunté son nom latin de *Mons Relaxus* à son château qui existait du temps de l'occupation romaine, à en juger par le grand nombre de médailles de Gordien à Gallien (238-268), trouvées dans ses substructions. Il est moins prouvé que cette ville se soit appelée antérieurement *Julia*, et surtout que les Morlaisiens aient été convertis à la foi chrétienne, l'an 72 de notre ère, par Drennalus, disciple de Joseph d'Arimathie et premier évêque de Tréguier, ainsi que l'a écrit dans sa description des deux Bretagnes, composée en 1167, Conrad, archidiacre de Salisbury.

Quoi qu'il en soit, cette localité ne fut pendant longtemps qu'un petit port de commerce et de pêcherie, et ne formait encore au XI^e s. qu'une seule paroisse, Saint-Mathieu, située au faubourg actuel du *Marcheix*, renfermant dans son sein la ville close, et au S. O., sur le Mons Relaxus, le château dont l'emplacement, entre les deux rivières, est aujourd'hui planté d'arbres. Le rempart qui enveloppait la ville close, et dont on voit encore les restes à l'O. du château, descendait au pont et à la porte Bourret, démolie il y a peu d'années, et se continuait jusqu'à la rue actuelle d'Aiguillon, en passant au-dessus de la porte Notre-Dame. De là, il gagnait à dr. la tour d'Argent, rasée récemment, atelier monétaire des ducs au XV^e s.; puis, remontant la rue des Lavoirs, que la mer baignait anciennement, se prolongeait jusqu'au pont Borgne ou de la Prison et jusqu'à la place du Dossen, pour joindre la porte Saint-Yves et le château, appartenant aux comtes de Léon. Mais bientôt ces seigneurs se virent disputer cette propriété par les ducs de Bretagne dont la puissance s'accroissait de jour en jour. En 1179, le duc Geoffroi s'empara de Morlaix, que Guyomarc'h de Léon reprit, avec l'aide de quelques habitants, sur les officiers du duc en 1186; mais l'année suivante, en 1187, Henri II, roi d'Angleterre, s'étant constitué tuteur du jeune duc Arthur, vint en Bretagne et se rendit maître, après un siége de neuf semaines, de la ville et du château de Morlaix. Les ducs, qui les ont toujours possédés depuis, y résidèrent à diverses reprises, et firent entourer de murs, pour s'y livrer aux plaisirs de la chasse, un vaste parc d'environ 700 arpents, entre le château et la route de Carhaix.

Morlaix fut occupé par les Anglais, puis par les Français dans les guerres du XIV^e s., et pillé par les Anglais en 1522. En 1548, Marie Stuart, encore enfant, débarquée à Roscoff pour venir épouser le dauphin, depuis François II, fit à Morlaix son entrée triomphale. La future reine logea au couvent des Jacobins et assista au *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame du Mur. Comme elle retournait au couvent, dès qu'elle eut passé la porte dite de la Prison, le pont-levis, trop chargé, se rompit et tomba dans la rivière; il n'y eut toutefois aucune victime, parce que les eaux étaient basses. Les Écossais de la reine restés de l'autre côté du pont, ne comprenant rien à cet accident, commencèrent à crier : *Trahison! trahison!* Mais le seigneur de Rohan à cheval près de la litière royale se retournant avec vivacité, reprit à pleine tête : *Jamais Breton ne fit trahison!* Parole véridique, que la masse de la population bretonne n'a pas démentie.

Les habitants de Morlaix se déclarèrent pour la Ligue, et le château fut assiégé et emporté de force, au nom du roi, par le maréchal d'Aumont, en 1594. Depuis lors, les annales de Morlaix ne présentent guère que des fondations d'établissements religieux, d'interminables discussions entre la communauté de ville et les juges royaux, et la relation des entrées des gouverneurs de la ville ou de la province, avec exercices militaires, feintes d'assauts, cartels, tournois, courses de bagues, naumachies et attaque d'un fort artificiel flottant sur l'eau, harangues, comédies, bals et festins. Ces réjouissances se renouvelèrent en 1772, pour la session des États de Bretagne, tenue à Morlaix au couvent des Jacobins. Le duc de Fitz-James, commissaire du roi, commandait la province; la ville, magnifique et courtoise, logea dans son hôtel le duc, la duchesse, l'intendant, l'intendante, fit offrir le *vin de ville* à ces seigneurs et gratifia les dames de dragées, de confitures sèches, de gants et de bougies, dans des corbeilles *galantisées* de rubans.

Morlaix est la patrie d'Albert le Grand, auteur, en 1636, des *Vies des Saints de Bretagne;* du général Moreau, mort en 1813, et du romancier Émile Souvestre, mort en 1854.

Édifices religieux.

La belle collégiale de *Notre-Dame du Mur*, fondée en 1295 et terminée en 1468, fut vendue et démolie en 1805. Le clocher de cette église, privé de l'appui des arcades et des murs qui l'étayaient, s'écroula en 1806; il n'en reste plus de vestige. Ce clocher, d'une hauteur totale de 87 mètres, dont la flèche aérienne et transparente couronnait la ville, et dont la joyeuse sonnerie exécutait l'hymne d'*Ave maris stella*, se composait d'une tour carrée divisée en deux étages surmontés d'une pyramide octogone flanquée de clochetons et percée de rosaces et de mouchetures d'hermines. Pour rappeler le souvenir de Notre-Dame du Mur, patronne de Morlaix, une petite *chapelle* a été bâtie sous le même vocable, près de l'église Saint-Mathieu, et la statue de Notre-Dame qui était en grande vénération dans la chapelle primitive y a été placée.

L'*église de Saint-Mathieu* n'a conservé d'ancien qu'une tour carrée chargée de niches, de consoles, de mascarons et de toutes sortes d'ornements de la Renaissance, mais d'un style lourd et massif. « A la base de cette tour, dit M. Pol de Courcy (*le Finistère*, dans *la Bretagne contemporaine*), un cartouche ondulé en relief, qui en suit tous les ressauts, porte une inscription en capitales romaines indiquant l'année 1548 comme date du commencement des travaux. Sur une seconde inscription en partie détruite, on déchiffre encore ces mots :

Mors tua, mors Xri, fra (gilit) as mundi, gloria cœli, dolor inferni sint memoranda tibi.

« Que ta mort, la mort du Christ, le néant du monde, la gloire du ciel, la douleur de l'enfer soient gravés dans ta mémoire! »

Une troisième inscription en caractères gothiques, à droite de l'entrée principale, porte ce distique moral dont le sens ne paraît pas suffisamment justifié en ce lieu :

Propria qui servit justè petit æqua labori,
et simul e propriis mutuat et repetit.

« Celui qui manœuvre son propre fonds en exige justement des fruits égaux à son travail; il prête et reçoit à la fois ce qui lui appartient en propre. »

Sur le tombeau d'Hervé de Kerret, lieutenant du capitaine de Morlaix, en 1503, et d'Aliette de Guicaznou, sa compagne, inhumés à Saint-Mathieu, on lisait cette devise :

Quenta tud a oé er bed
a oe Guicaznou ha Kerret.

« Les premiers habitants de la terre furent les Guicaznou et les Kerret. »

L'*église de Saint-Melaine*, ancien prieuré de Saint-Melaine de Rennes, fondée vers 1150 par Guyomarc'h de Léon, fut rebâtie en 1489, ainsi que le constate une inscription gravée sur le pignon du portail au-dessous de la tour. Ce portail est accolé à une tour carrée, achevée en 1574, sur laquelle on remarque un écusson portant *deux badelaires en sautoir*, armes de la famille Marc'hec.

Les portes d'un second portail ouvert dans la façade latérale sont surmontées de panneaux dormants sur lesquels on lit :

... a fait ces deux huis ys sci
Bonnes gens priés Dieu pour lui.

Nous regrettons de ne pouvoir rétablir le nom du sculpteur sur bois. C'était, en effet, un véritable artiste; il serait difficile de trouver de plus élégants caractères que ces lettres historiées, terminées en serpents ondulés.

L'église de Saint-Melaine se partage en trois nefs dont les arcs ogivaux naissent de colonnes cylindriques sans chapiteaux. Les entraits sont terminés par des goules, et les sablières représentent des moines dans les attitudes les plus grotesques. L'un fait une horrible grimace en portant à la main deux immenses souliers, ce

qui le fait suffisamment reconnaître pour un carme déchaussé; un autre, la bouche béante et l'air hébété, tenant un livre à l'envers, offre l'image de la fainéantise et de l'ignorance.

Les *fonts baptismaux* sont surmontés d'un charmant baldaquin octogonal en chêne sculpté; ce baldaquin qui a pour amortissement un second dôme plus petit, est supporté par quatre colonnes corinthiennes couvertes de rinceaux et de feuillages. Les entre-colonnements du premier dôme sont occupés par des statuettes entre lesquelles on distingue saint Jean-Baptiste. Cet édicule date de 1660.

L'église Saint-Martin-des-Champs, ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutiers, fut fondée en 1128 par Hervé, comte de Léon, sur la rive gauche du Queffleut, rivière qui séparait les évêchés de Léon et de Tréguier. Foudroyée en 1771, cette église fut rebâtie de 1773 à 1788, dans le style dorique. Une belle tour en pierre, terminée en dôme, du style dorique comme l'église, et de riches verrières y ont été ajoutées de 1850 à 1855.

Le *couvent des Dominicains* ou *Jacobins* avait été établi en 1237. Le duc Pierre de Dreux et Alix, sa femme, donnèrent le terrain. L'église fut bâtie des libéralités de plusieurs habitants. La nef et le collatéral unique qui longe la rue des Vignes, remontent au XIII^e s. Neuf arcades, soutenues sur des colonnes prismatiques à chapiteaux de feuillages, séparent la nef du collatéral, dont les murs intérieurs sont garnis d'enfeux. Le chœur et la chapelle Notre-Dame, qui forme un transsept au N., datent du commencement du XV^e s.

Dans le grand nombre de sépultures que renfermait cette église, Albert le Grand nous a conservé l'épitaphe suivante qui se lisait sur un tombeau, devant l'autel Notre-Dame.

Ecce sub hoc saxo
Fratrum de Monte-Relaxo
est sita fundatrix
Juliana Dei veneratrix,
hujus erat virtus
(qua pollet femina raro)
mens sincera,
manus larga, pudica caro.

« Sous cette pierre repose Julienne, révérente envers Dieu, fondatrice des Frères de Morlaix, dont la vertu était celle que la femme possède rarement : l'esprit sincère, la main généreuse, le corps pudique. »

Le couvent des Jacobins de Morlaix appartient aujourd'hui à l'administration de la guerre, qui a fait de l'église une écurie.

Les *Carmélites* furent mises en 1624 en possession de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Fontaine, au haut de la rue Sainte-Marthe. Leur couvent devait sa fondation à Julienne de Kerémar, dame de Langouët. Il ne reste de la chapelle primitive qu'un pignon et une rosace de la fin du XV^e s., avec une petite porte à g. des arcades, surmontée d'un écusson aux armes des Guicaznou. Un porche-auvent, établi contre ce pignon, abrite, au-dessus d'une fontaine, une *statue de la Vierge* à laquelle la tradition donne une origine miraculeuse. Les Carmélites occupent toujours cette maison, où elles ont construit une nouvelle chapelle.

Édifices civils et maisons curieuses.

De récents travaux de voirie ont fait disparaître un grand nombre de maisons à porches qui offraient un véritable intérêt archéologique, notamment sur le quai de Tréguier et dans la rue du Pavé; mais la *Grand'Rue* et la *rue des Nobles* sont encore à peu près ce qu'elles étaient au XV^e s.

Les rues Saint-Melaine et de Bourret ont aussi conservé un certain nombre de *maisons* en bois des XV^e, XVI^e et XVII^e s., à lanterne et à pignon sur rue, chaque étage surplombant sur l'étage inférieur, avec rampes d'escalier sculptées et statues de saints ou de grotesques posées dans des niches aux angles extérieurs des pignons. La physionomie de toutes ces maisons est à peu près semblable; les détails

seuls diffèrent. « Dans la plupart, dit M. de Wismes (*Bulletin de l'associaton bretonne*), deux portes donnent accès, l'une, dans une boutique prenant jour sur la rue par une fenêtre fort large appelée *étal*, dont le linteau horizontal est porté sur un cavet-sommier ; l'autre, dans un vestibule entouré de boiseries plus ou moins ornées. Au-dessus du rez-de-chaussée, s'élèvent en encorbellement deux ou trois étages séparés par d'énormes poutres chargées de moulures et supportées elles-mêmes par d'autres poutres non moins massives, dont l'art du sculpteur a su dissimuler l'épaisseur sous une profusion d'ornements, de rinceaux, de feuillages, de niches, de pinacles, de consoles et de statues. Les fenêtres, assez multipliées à chaque étage, sont fermées de vitres à châssis de plomb ; les façades sont revêtues d'ardoises taillées en losanges, et l'étage supérieur, formant pignon, est surmonté d'un épi en plomb, historié. La porte principale, avons-nous dit, donne sur un vestibule d'où, par une seconde porte, on pénètre au cœur de l'édifice. On se trouve alors dans une sorte de cour que ferme un toit éclairé par le haut. De cette dernière disposition est venu le nom de ces maisons dites *à lanternes*. Cette cour, ou plutôt cette salle, est chauffée par une vaste cheminée dont les pieds-droits et le manteau en pierre sont décorés de divers ornements. Sur cette salle, vient aboutir, dans l'angle le plus voisin du vestibule, un escalier dont la rampe s'appuie d'étage en étage sur un pilier en bois sculpté, de chaque côté duquel elle se divise pour desservir, soit les appartements donnant sur la rue, soit des paliers dits *pond-alez*, conduisant à d'autres logements. Ces pond-alez sont eux-mêmes supportés par un assemblage de piliers sculptés et superposés. Telle est la distribution des anciennes maisons de Morlaix. Les plus curieuses portent le n° 21, dans la rue des Nobles, et le n° 22, dans la Grand'Rue. L'autre façade de cette dernière maison, donnant sur les lavoirs publics, est élevée sur les murs de la première enceinte.

L'*hôtel de ville* actuel a remplacé, en 1838, une construction de 1610.

La *manufacture de tabacs*, quai de Léon, dont les bâtiments datent de 1730, emploie journellement 250 hommes et 1100 femmes ; elle produit, par an, 2 millions de kilog. de tabac.

Sur la rive dr. du Keffleut, en face du coteau de Saint-Martin, et au milieu d'un parc immense et pittoresque, se trouve l'*hospice*, vaste édifice construit en 1732 par Yves Louet, sur les plans de M. Dumains, ingénieur en chef de la ville et du château de Brest. Cet établissement, qui peut aujourd'hui contenir 500 lits, a été augmenté en 1846 d'un quartier spécial pour les femmes aliénées (300 environ).

Nous signalerons encore les riches *collections* de monnaies de M. Lemière et de vieux meubles de Mme de Saint-Prix et de M. de Tromelin (lits, tables, bahuts et dressoirs du XV[e] au XVII[e] s.; dessins, tableaux de grands artistes; ivoires sculptés, médailles, etc.), que leurs possesseurs montrent complaisamment aux amateurs sérieux.

La *rade* de Morlaix est sûre et commode, bien que d'un accès difficile. L'établissement de la marée du port est à 5 h. 15 min. Le bassin, qui a une largeur moyenne de 33 mèt., peut contenir au moins 50 navires. La mer y monte deux fois par jour, à 4 mèt. dans les marées ordinaires, et jusqu'à 7 mèt. dans les grandes marées. Les navires de 3 à 400 tonneaux peuvent débarquer presque à la porte des magasins.

Morlaix possède trois brasseries, deux papeteries importantes, un atelier considérable pour la préparation du lin, une filature, plusieurs minoteries, une fonderie, des fabriques de pipes et de chandelles, une scierie mécanique. Il s'y fait un commerce considérable en grains, graines oléa-

gineuses, porc salé, miel, cire, suifs, cuirs verts, tannés et corroyés, en toiles, chevaux du pays, fils blancs et écrus, lin et chanvre. Cette ville exporte en outre une grande quantité de beurres et de bestiaux, et surtout de légumes de Roscoff (460 000 quintaux métriques par an).

Il y a à Morlaix un entrepôt réel et un entrepôt fictif, pour toutes les marchandises provenant de l'étranger. L'Angleterre, l'Amérique, le Danemark, la Suède, la Norvége, les villes hanséatiques y entretiennent des vice-consuls.

[Bateaux à vapeur pour le Havre, trajet en 20 h., tous les cinq jours.

Corresp. pour (26 kil.) Roscoff, par (11 kil.) Penzé et (21 kil.) Saint-Pol-de-Léon (R. 58).]

Environs de Morlaix.

Les bords sinueux de la rivière de Morlaix offrent, jusqu'à son embouchure d'agréables paysages et de nombreux châteaux entourés de parcs bien dessinés et de bois de plaisance. A l'extrémité du *cours Beaumont*, sur la rive dr. de la rivière, se montrent successivement les parcs et châteaux de *Coatserho*, du *Nec'hcoat*, de *Keranroux* (curieux musée, beau parc, jolie chapelle appartenant à M. Nompère de Champagny), de *l'Armorique* et de *Trodibon*. Sur la rive g. se voient les châteaux de *Portzantrez* et de *Pennelé*, le *monastère de Saint-François de Cuburien*, avec ses deux jolies chapelles, l'une construite en 1527, l'autre sous le vocable de N. D. de la Salette (style du XIIIe s.), les châteaux de *Lannuguy* et de *Lannigou*, et le v. de *Locquénolé* (496 hab.) dont la petite *église* romane est entourée d'un massif de verdure.

A l'entrée de la rade se dresse, sur un rocher au milieu de la mer, le **château du Taureau**, forteresse oblongue armée d'une batterie basse de canons de gros calibre dans des casemates voûtées par Vauban en 1680. Des pièces plus légères, parmi lesquelles on remarque deux anciennes couleuvrines à huit pans, dont l'une porte les armes de Bretagne entourées de la cordelière, défendent la plate-forme, que domine une tour ronde en forme de donjon, écroulée en 1609 et rétablie en 1614. Le fort contient des logements et une vaste citerne pour l'usage de la garnison; l'entrée, au midi, donne du côté de la rade, et se ferme au moyen d'un pont-levis. Les bourgeois de Morlaix, pour se mettre à l'abri des incursions des Anglais, construisirent à leurs frais (1542) cette forteresse où ils entretenaient garnison. Confisqué en 1660 par Louis XIV, le château du Taureau ne fut plus dans la suite qu'une prison d'État, où furent enfermés, en 1765, la Chalotais, et, en 1795, les terroristes Romme, Soubrany et Bourbotte, qui se poignardèrent dans leur prison pour ne pas périr sur l'échafaud.

De Morlaix à Lannion par Lanmeur, R. 56; — à Saint-Pol de Léon et à Roscoff, R. 58; — à Huelgoat et à Carhaix, R. 73; — à Quimper, R. 81.

Une profonde tranchée, taillée dans le roc, suit la station de Morlaix, après avoir traversé l'une des routes de Saint-Pol-de-Léon (R. 58).

La voie ferrée, prenant la direction du S., s'élève par une rampe de 1 cent. par mèt. sur 7 kil., jusqu'au plateau de Pleiber-Christ, en laissant à dr. *Saint-Sève* (700 hab.) et la métairie de *Coat-Conval*; à g. la maison de campagne de *Tréoudal* (site magnifique), l'ancien *château de Lesquiffiou* et le nouveau château du même nom (on ne les voit ni l'un ni l'autre), édifice plus remarquable construit sur les plans de son propriétaire, M. le marquis de Lescoët. Les montagnes d'Arrès ferment l'horizon au S.

572 kil. *Pleiber-Christ*, c. de 3468 hab., située sur un plateau, à 138 mèt. d'altit. La *tour* de l'église est surmontée d'une flèche portant les dates de 1551 et 1588. Les me-

neaux des fenêtres du chevet sont flamboyants et fleurdelisés. Le portail latéral (1666), décoré des statues des douze apôtres, offre un *bas-relief* en pierre, aujourd'hui assez fruste. Le *trésor* possède une riche croix processionnelle en vermeil, dont le pied octogonal est orné de pilastres semés d'hermines et de fleurs de lis, et de niches de la Renaissance renfermant les statuettes des Apôtres.

De Pleiber-Christ à Quimper, R. 81.

A 5 kil. de Pleiber-Christ, reprenant la direction de l'O., le chemin de fer franchit la vallée de Coatoulsac'h sur un remblai de 33 mèt. 35 de hauteur. Un ponceau ouvert sous ce remblai contient un passage commun pour les eaux et les voitures, et deux trottoirs pour les piétons.

578 kil. **Saint-Thégonnec**, ch.-l. de c. et c.^{ne} de 4050 hab., situé au N. de la station (3 kil.) établie au ham. des *Marquès*, possède une belle *église* plusieurs fois reconstruite et dont les parties les plus anciennes ne remontent qu'au XVII^e s. Le pignon O. est surmonté d'une petite flèche en pierre. Une seconde tour en dôme, beaucoup plus haute, s'élève au-dessus du portail méridional et porte la date de 1605. Les autels et surtout la chaire sont riches en sculptures sur bois. On entre dans le cimetière par un *arc de triomphe* de 1587, du style de la Renaissance. Saint Thégonnec, que l'on invoque pour les bestiaux, est représenté sur la frise et au-dessus du portail latéral avec un bœuf attelé à une charrette qui, suivant la tradition, aurait voituré les matériaux de l'église. Un *ossuaire* de 1677, attenant à l'arc de triomphe, renferme une *crypte* où un groupe datant de 1702 figure, avec des personnages de grandeur naturelle et d'une assez bonne exécution, la *Mise au tombeau du Sauveur*. Les principaux épisodes de la Passion sont, en outre, rappelés par une multitude de statuettes qui garnissent un *calvaire* exécuté en 1610.

« Le costume des paysans de Saint-Thégonnec, dit M. Édouard Vallin, est un des plus caractéristiques de la Bretagne. Il est entièrement noir, et consiste en une grande culotte plissée, un habit carré à la française, une ceinture rayée, un large chapeau et des souliers à boucles. — Le costume des femmes ressemble assez à celui des religieuses. »

Le territoire de Saint-Thégonnec est limité à l'E. par le ruisseau de Coatoulsac'h et à l'O. par celui de la Penzé, que le chemin de fer traverse, au delà d'une longue et profonde tranchée, sur un *viaduc* d'une longueur totale de 145 mèt. et d'une hauteur de 32 mèt., composé de 8 arches de 14 mèt. d'ouverture.

En traversant le viaduc, on aperçoit à dr. de la voie, vers le N. et sur la rive g. de la Penzé, un groupe de rochers de quartz nommés *Roc'htoul* (roche du trou), sous lesquels s'ouvre une *grotte* naturelle dont la hauteur est de 5 mèt. à l'entrée et la profondeur d'environ 50 mèt. La hauteur moyenne est de 2 à 3 mèt. Selon la tradition, cette grotte se prolonge jusqu'au bourg de Guimiliau (2 kil.), et un coq, y ayant été lâché, fut retrouvé chantant sous le maître-autel de l'église de Guimiliau, devant laquelle passe le chemin de fer.

On côtoie ensuite à dr. *Guimiliau* (1625 hab.). Miliau, roi de la Cornouaille, fut traîtreusement assassiné par son frère Rivod, qui se fit proclamer roi vers 531. Le peuple et l'Église le mirent au rang des saints et il est encore aujourd'hui le patron de plusieurs paroisses bretonnes. L'*église* de Guimiliau date en grande partie du XVI^e s. La tour, flanquée d'une tourelle ronde contenant la cage de l'escalier, est surmontée d'une flèche; la plate-forme de cette tour est garnie d'une balustrade flamboyante. Les collatéraux et le porche méridional, qui porte la date de 1605, appartiennent

au style de la Renaissance. Les voussures du porche renferment plusieurs scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, délicatement sculptées en Kersanton. On remarque à l'intérieur: la maîtresse vitre, qui a conservé un vitrail représentant la *Passion;* le baldaquin de la cuve baptismale, orné de colonnes torses qu'entourent des vignes chargées de raisins, et trois bas-reliefs en chêne (buffet d'orgues) dont l'un représente *David*, le second *sainte Cécile*, et le troisième une *marche triomphale*, reproduction d'une des batailles d'Alexandre par Lebrun.

L'arc de triomphe et *l'ossuaire* (1648) de Guimiliau sont très-inférieurs à ceux de Saint-Thégonnec, mais le **calvaire** est un véritable monument. On en fait le tour par cinq arcades et un escalier conduit sur la plate-forme où sont plantées les croix de Jésus-Christ et des larrons. Les quatre évangélistes avec leurs attributs se trouvent placés aux angles et toute la vie du Christ se déroule en une multitude de petits personnages vêtus à la mode du XVIe s. Une musique militaire, composée de tambours et d'olifants, précède le portement de croix; enfin, dans une scène accessoire, *Catel Gollet* (Catherine perdue) est précipitée, par des diables grotesques, dans une gueule de dragon figurant l'enfer. — *Catel Gollet*, ayant caché un péché en confession, fut damnée et revint en 1560, dit un cantique populaire, annoncer en ces termes sa condamnation à ses compagnes :

« Voici ma main, cause de mon malheur,
Et voici ma langue détestable!
Ma main qui a fait le péché,
Et ma langue qui l'a nié. »

Ce curieux calvaire porte au frontispice la date de 1581, et celle de 1588 sous l'adoration des Mages.

3 kil. plus loin, sur la g. (1 kil. de la voie ferrée), se trouve *Lampaul*, v. de 2423 hab., dont l'*église* (XVIe s.) était autrefois couronnée d'un beau clocher. La flèche, détruite par la foudre, a été remplacée par une affreuse calotte en plomb. Cette église possède un arc de triomphe surmonté d'un calvaire et un charnier construits en 1668. Le porche latéral (1533) est décoré d'un acrotère en forme de niche qui contient la statue de saint Pol conduisant son dragon. Sous le porche, des dais délicatement travaillés recouvrent d'autres niches renfermant les statues des Apôtres. A l'intérieur, le bénitier orné de bas-reliefs, les nombreux details de sculptures sur bois qui décorent les autels, les orgues, les entraits et les sablières sont dignes d'une visite.

Le chemin de fer côtoie pendant près de 6 kil. un des affluents de l'Élorn, le Quillivarou, jusqu'au confluent de ces deux ruisseaux, en amont du pont de Gorré-Ster.

589 kil. **Landivisiau**, ch.-l. de c., V. de 3211 hab. La station est située au S. du bourg (2 kil.), dans un vallon agreste, entre les bois de Coatquelven et ceux de Rosnivinen.

L'*église* de Landivisiau, sous l'invocation de saint Turiaff, en breton Tivisiau, archevêque de Dol au VIIIe s., offre un riche portail de 1552-1554 et un clocher (belle flèche) de 1590. Le portail est orné de délicates sculptures représentant les douze Apôtres et différents personnages de l'Ancien Testament. En reconstruisant cette église, dont des restaurations maladroites avaient compromis la solidité, on eût dû rétablir dans un enfeu, à l'intérieur de l'édifice, la statue tumulaire du fondateur François de Tournemine. Cette statue est depuis longtemps abandonnée dans une prairie, sur le bord de la route de Brest. Le sire de Tournemine est représenté armé de toutes pièces, à l'exception de la tête qui est nue et qui repose sur un coussin. Son épée est suspendue au côté gauche; une longue banderolle déployée à droite porte en lettres gothiques sa devise : *Aultre n'auray*.

La corniche de la façade de l'*ossuaire* de Landivisiau, transporté dans

le cimetière neuf, est supportée par des cariatides, parmi lesquelles on distingue un squelette armé de deux flèches, une femme en costume espagnol portant une large fraise autour du cou, et Satan ayant sur la poitrine une tête de satyre.

Il se vend de grandes quantités de toiles et de grains aux marchés hebdomadaires de Landivisiau.

[Corresp. pour (25 kil.) Saint-Pol-de-Léon (R. 57).]

De Landivisiau à Lesneven et à Saint-Pol-de-Léon, R. 57.

La voie ferrée côtoie, dans un vallon étroit et boisé, la rive g. de l'Élorn, qu'elle traverse sur le *pont du Cannardic*. Ce pont est formé d'une voûte en arc de cercle, de 26 mèt. d'ouverture avec culées perdues dans les remblais. Cette arche énorme donne à la fois passage à l'Élorn et à deux chemins ouverts de chaque côté de la ligne. La rivière d'Élorn, dont le cours est très-sinueux, a été déviée sur neuf points différents pour éviter la construction d'un nombre considérable de ponts. La forêt de Brézal s'étend sur la gauche. On traverse le petit bourg de *Pont-Christ*, en face du vieux *moulin de Brézal*, dominé à droite par un vaste étang que couronnent des sapins entremêlés de rochers, dans une position romantique. On passe ensuite au pied du *château de la Roche-Maurice* (en breton *Roc'h-Morvan*), au-dessus duquel on entrevoit (à g.), parmi les arbres, la jolie flèche élancée de l'*église de la Roche*. Cette église, qui date de 1559, est aussi remarquable dans son ensemble que dans ses détails. La maîtresse vitre a conservé ses vitraux coloriés, représentant la *Passion*; le *jubé* en bois est un travail de sculpture très-compliqué. L'*ossuaire*, de 1639, offre une façade corinthienne d'une grande richesse d'architecture. Sur le soubassement, on voit en relief une *danse macabre*, où la Mort tenant un dard à la main et prononçant l'arrêt fatal qu'on lit au-dessous : *Je vous tue tous!* entraîne les principaux personnages qui composent la société humaine, depuis le pape jusqu'au mendiant.

Les ruines du **château de la Roche** couronnent des rochers abrupts qui s'élèvent au-dessus de la route, à l'entrée d'un pont jeté sur la rivière d'Élorn. Ce château, fort ancien, fut fondé par Morvan ou Maurice, roi des Bretons vers l'an 800, et démoli en 1490, pendant la guerre que Charles VIII faisait à Anne de Bretagne. On n'y distingue aujourd'hui que quelques parties d'un donjon carré, circonscrit par une enceinte extérieure où sont les restes de quatre tours. On y découvre une belle vue.

D'après la légende de saint Riok, rajeunie par M. Édouard Vallin, il paraîtrait qu'une autre forteresse avait déjà existé en ce lieu.

« Deux guerriers de la Grande-Bretagne, Néventer et Derrien, qui vivaient au commencement du IVe s., passant un jour près de la rivière de Dour-Doun (eau profonde), qui sépare le Léonais de la Cornouaille-Armorique, virent le seigneur de la forteresse qui dominait cette rivière s'y précipiter d'une de ses tours. Ils se hâtèrent de le secourir, le retirèrent de l'eau et le firent transporter au château.

« Rappelé à la vie, ce seigneur leur raconta que le pays étant ravagé par un dragon qui dévorait indistinctement les hommes et les bestiaux, Bristokus, roi de Brest, avait alors fait avec le monstre un accord moyennant lequel on lui livrerait tous les samedis un homme tiré au sort. Mais le seigneur Élorn avait été choisi tant de fois qu'il avait successivement livré au dragon tous ses domestiques et vassaux, si bien qu'il ne restait plus que sa femme et son fils Riok. Aussi, ne voulant pas voir périr les seuls êtres qui lui fussent chers, il avait préféré se donner la mort. Néventer et Derrien consolèrent cet infortuné et lui promirent de le délivrer du dragon s'il voulait que son fils Riok embrassât la religion catholique. Élorn y ayant consenti, les deux guerriers se rendirent à la caverne du dragon, qui sortit en poussant des cris effroyables. Il était, dit Albert le Grand, « long de cinq toises, gros « par le corps comme un cheval, sa teste « faite comme un coq, retirant fort au

« basilic, tout couvert de dures écailles, « la gueule si grande que d'un seul mor- « ceau il avaloit une brebis. » Derrien le blessa mortellement, et, l'ayant lié avec son écharpe, il le donna à conduire au jeune Riok, qui le mena au château de son père. De là, les deux guerriers se rendirent à Brest, et présentèrent le monstre au roi Bristokus, puis ils partirent pour Tolente, où ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, après avoir commandé au dragon de se jeter dans la mer, ce qu'il fit au lieu appelé *Poulbeuzanéval*, aujourd'hui Pontusval (marais où fut noyée la bête), en la paroisse de Plounéour-Trez.

« En mémoire de cette aventure, la rivière de Dour-Doun prit le nom d'Élorn, qu'elle porte encore aujourd'hui. »

A 3 kil. de la Roche, le chemin de fer franchit l'Élorn au *pont de la Filature* (3 arches) et traverse sur un pont biais la route de terre.

605 kil. **Landerneau** (hôt. : *de l'Univers*, *des Voyageurs*, *du Coq Gaulois*; — libraire : *Desmoulins*), ch.-l. de c., V. de 7853 hab., est située à la jonction des routes de Morlaix, de Carhaix, de Quimper, de Lesneven et de Brest, dans la riante vallée de l'Élorn que dominent des coteaux boisés, d'où l'on découvre de beaux points de vue sur la rivière.

La station de Landerneau, qui touche à la ville au N. et dont l'entrée est reliée à la route de Lesneven, est établie au point de jonction des chemins de fer de Paris à Brest et de Nantes à Brest. Sa superficie est de 4 hect. 73 centiares.

Landerneau, qui paraît avoir remplacé une ancienne *mansio* romaine, doit son nom à saint Ernec ou Ernoc. Ce prince breton, que la légende dit fils de Judicaël, roi de la Domnonée, se fit moine et bâtit, vers 669, sur les bords de l'Élorn, rivière qui divisait, au-dessous de Landerneau, les évêchés de Léon et de Cornouaille, une cellule remplacée aujourd'hui par le village de Saint-Ernec, et une chapelle qui a précédé l'église des Récollets, dont le même saint était le patron. Selon la tradition, il fut ensuite évêque du canton d'Illy, qui renfermait vingt ménages, et le bourg de Térégarantec était le siége de ce singulier évêché.

Landerneau devint, en grandissant, le chef-lieu de la vicomté de Léon, érigée en principauté l'an 1572, en faveur d'Henri, vicomte de Rohan, frère de René, seigneur de Soubize, et ce dernier, auteur des ducs de Rohan-Chabot, qui possédèrent jusqu'à la Révolution la seigneurie de Landerneau. Le château de Landerneau n'arrêta pas Fontenelle qui pilla la ville en 1592. Ce château, qui avait une façade sur la rivière, au-dessus du pont, une autre à l'entrée de la rue des Bouchers, et une troisième défendant le passage du pont, fut démoli au XVII^e s., et sur son emplacement fut élevé l'hôtel de Rohan actuel.

Landerneau a été immortalisé par sa *lune* et par ses *cancans*. Un gentilhomme breton dit un jour à Versailles, dont les splendeurs l'avaient laissé froid, que la lune de Landerneau était plus grande que celle de Versailles. Il voulait, assure-t-on, parler d'une lune en cuivre qui servait alors de girouette au clocher. — *Il y aura du bruit dans Landerneau* est un proverbe populaire, qui doit, dit-on, son origine aux charivaris qu'y recevaient les veuves quand elles convolaient en secondes noces. Alexandre Duval s'est habilement servi de ce proverbe dans sa comédie des *Héritiers*.

L'*église de Saint-Houardon*, évêque de Léon au VII^e s., fut réédifiée de 1589 à 1604. Démolie de nos jours, elle a été reconstruite à l'autre extrémité de la ville. La tour de l'ancienne église et son riche portail corinthien, dont le bénitier est chargé des *macles* de Rohan, ont été rétablis avec soin dans l'église nouvelle. On y remarque un tableau un peu fantastique de M. Yan Dargent, né à Landerneau et devenu depuis à Paris un habile dessinateur sur bois. Ce tableau représente le fait suivant raconté dans une vieille légende mise en vers burlesques par M. Roujoux, au sujet de saint Houardon :

O prodige nouveau,
Il s'embarqua sur l'eau,
Dans une auge de pierre;
Entré par un vent d'est....
Dans la rade de Brest....
A travers les rochers
Il courut des dangers
Bien plus grands que sur terre.

Un tableau (un début) de M. Jobbé-Duval représente *Jésus rendu à sa Mère* après le crucifiement.

L'*église de Saint-Thomas de Cantorbéry* date en partie du XVI^e s. Les fenêtres ont conservé leurs meneaux flamboyants; celle qui s'ouvre au-dessus du maître-autel possède encore un vitrail de couleur. On remarque sur une corniche un *renard prêchant à des poules*, allégorie facile à comprendre, et une *satire de l'ivrognerie* (un porc ayant le museau à la clef d'un tonneau de vin). La tour porte les armes de Rohan et la date de 1607.

Le *couvent des Cordeliers* fut fondé en 1488 par Jean, vicomte de Rohan et de Léon, sur la rive g. de l'Élorn. Ses bâtiments sont occupés aujourd'hui par les dames du Calvaire.

L'*hôtel de ville* date de 1750. — On ne peut guère citer parmi les maisons anciennes de Landerneau que le *moulin* féodal des Rohan, bâti au milieu du pont, avec contre-forts, porte en arc surbaissé et archivolte en accolade garnie de choux frisés. Le premier étage qui servait de prison, il y a peu d'années, a été démoli, et une grande pierre de granit qui surmontait la porte, et sur laquelle on lit une inscription de 1510, est aujourd'hui déposée dans la maison voisine. « Partout, dit M. Max Radiguet, des demeures régulières et soumises aux exigences de l'alignement officiel achèvent de remplacer dans les rues élargies ces constructions anciennes, aux étages surplombants, percées d'ouvertures baroques, rayées d'X en charpente peinte en rouge, ornées de tarasques aux angles en guise de gouttières et coiffées d'un toit en éteignoir, avancé comme une visière sur ses trois pignons, dont le front se rapprochait afin que les voisins pussent se chuchoter, par-dessus les passants, des commérages à l'oreille. Ainsi disparaissent chaque jour, pleurées par ceux qui n'étaient pas forcés d'y vivre, ces historiques et pittoresques, mais aussi fort peu agréables demeures, j'en conviens, de la vieille ville. Hier tombait, sous le levier et la pioche, l'hôtel où logea, en 1505, la reine Anne, et dont un bouquet de lierre, voilant depuis des années l'écu féodal placé au-dessus du portique, indiquait le degré d'avilissement où était descendue l'ancienne hôtellerie royale; demain peut-être la sombre maison de la sénéchaussée ne pourra plus raconter aux passants comme quoi elle fut bâtie en 1510 par puissant Jean, vicomte de Rohan, comte de Porhoët, seigneur de Léon, de la Garnache, de Beauvoir-sur-Mer et de Blain, et ainsi du reste; jusqu'au jour où l'on reconnaîtra que, dans une vallée sans cesse balayée par deux vents qui font la navette, soufflant l'un des trombes de pluie, l'autre des tourbillons de poussière, les rues étroites, brisées et abritées, avaient aussi certains avantages. »

Des tanneries importantes, de nombreuses minoteries, des fabriques de bougies stéariques et de chapeaux cirés, et surtout la fabrication des toiles sont les principales industries de Landerneau. La *Société linière du Finistère* possède à Landerneau une manufacture de toile qui, par sa situation ravissante, l'importance de ses constructions, la perfection de son outillage (turbine de de 200 chevaux; 3 machines à vapeur de 80 chevaux chacune, etc), mérite de fixer l'attention de toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de l'industrie. Cette manufacture, dont les ateliers de préparation du lin de Morlaix et la filature de Landivisiau ne sont que des annexes, emploie dans la ville et dans ses environs, 2400 ouvriers et tisserands. Ses produits annuels sont 1 400 000 kilogr. de fil de lin et d'étoupes, et 1 800 000 mèt. de toiles en tout genre pour le commerce et les divers services de la marine et de la guerre.

[A 7 ou 8 kil. à l'O. de Landerneau,

près de la route de Carhaix (R. 80), se trouve le v. de *la Martyre* (1020 hab.), où se tient chaque année, le deuxième lundi de juillet et les deux jours suivants, la plus importante foire de chevaux du Finistère (4500 chevaux environ). Cette foire était autrefois précédée de courses qui sont supprimées depuis quelques années. L'*église*, dédiée au roi breton saint Salomon (*Merzer Salaun*, le martyr Solomon), date en partie du XVe s., en partie du XVIe. La tour est surmontée d'une flèche en pierre. De belles sculptures décorent le porche latéral, du XVe s. (la *Nativité*, l'*Adoration* des Mages, des anges, des chevaliers, etc.). Nous signalerons encore : une chapelle du XVIIe s. (style de la Renaissance), décorée de cariatides et des armes de Rohan, entre le portail du S. et la tour; les vitraux du sanctuaire et d'une chapelle du XVIe s.; deux bénitiers, de 1601 et 1681, d'un travail très-curieux; et le reliquaire en argent de saint Salomon, figurant une église ogivale. A l'entrée du cimetière, un beau *calvaire* en pierre de Kersanton s'élève sur un arc de triomphe, dont la plate-forme est garnie d'une rampe du style flamboyant.— C'est à la Martyre, en 1718, que les gentilshommes bretons s'abouchèrent avec un envoyé du prince de Cellamare pour enlever la régence à Philippe d'Orléans et la transférer à Philippe V d'Espagne.

Corresp. à Landerneau pour : — (44 kil.) Châteaulin, par (14 kil.) Daoulas (R. 6); — (15 kil.) Lesneven, par (8 kil.) Ploudaniel (R. 59).]

De Landerneau à Nantes, R. 6; — à Lesneven, R. 59; — à Carhaix, R. 80.

Le chemin de fer, côtoyant la rive dr. de l'Élorn, passe au pied des ruines de l'*église de Beuzit-Conogan*, qui renferme la belle tombe de Troïlus de Montdragon, gentilhomme espagnol, marié au XVIe s. à Françoise, dame de la Palue. On croise ensuite la route de terre et l'on franchit le ruisseau de la Palue sur un *viaduc* de 14 mèt. de hauteur (trois arches de 9 mèt. d'ouverture chacune). Rien de plus charmant que cette partie du trajet. De jolis coteaux, ici rocheux et boisés, là cultivés et riants, dominent les deux rives de la rivière, qui s'élargit en formant de gracieux contours. On entre alors dans la *forêt de Landerneau* (655 hectares), à l'extrémité de laquelle la voie ferrée croise l'avenue du château de *la Joyeuse-Garde*, célèbre dans les romans de chevalerie par les exploits du roi Arthur, de Lancelot du Lac et de Tristan du Léonais. Il n'en subsiste plus qu'un souterrain voûté en plein cintre, et un portail ogival du XIIe s., couvert d'arbustes et de guirlandes de lierre. La voie ferrée coupe ensuite une jolie petite baie, puis la grande baie de Kerhuon sur un **viaduc** de 200 mèt. 60 de longueur et de 39 mèt. de hauteur au-dessus du niveau des vases.

Ce viaduc est formé de 11 arches de 14 mèt. d'ouverture chacune, dont les parties visibles sont en pierres de taille; mais les fondations des piles ont donné lieu à de longs et coûteux travaux. Il existe dans l'anse une couche de vase de 8 mèt. d'épaisseur, qu'il a fallu traverser pour établir des maçonneries de fondation sur un sol résistant. En conséquence, chaque pile a dû être entourée de batardeaux qui ont atteint plus de 10 mèt. de hauteur, et c'est dans l'intérieur de ces batardeaux, maintenus à sec par des épuisements, que se sont élevées les fondations des piles.

616 kil. *Kerhuon*, station établie au-dessus de la rive dr. de l'anse, sur le territoire et à 3 kil. de Guipavas.

L'*anse* ou bras de mer *de Kerhuon* sur l'Élorn, de 36 hectares de superficie, sert à la marine de dépôt de bois de construction. On évalue à une valeur de 10 millions de francs environ la quantité de bois de l'État que renferme actuellement ce dépôt. « La grande superficie de l'anse, dit M. P. Levot (*Excursions dans la rade de*

Brest et ses environs, Annuaire de l'arrondissement de Brest, 1866), la profondeur d'eau que l'on pourrait y obtenir, en faisant des dragages faciles, et l'interception à volonté des communications entre elle et la rade, — la digue établie à l'entrée de l'anse en est la preuve, — permettraient, s'il était nécessaire, de la transformer en un vaste bassin à flot et d'y créer un port de commerce. »

La station de Kerhuon dessert la commune de *Guipavas* (6458 hab.) et son gros bourg, situé sur la route de Rennes à Brest, où viennent aboutir plusieurs routes vicinales. Guipavas, avec ses deux places plantées d'arbres et entourées de maisons assez élégantes, rappelle les villages des environs de Paris. L'*église* principale, reconstruite il y a quelques années, n'a conservé d'ancien qu'un gracieux portail de 1565, orné de statues. De l'autre côté de la route de terre, une *chapelle* du XVI[e] s. est consacrée à Notre-Dame du Run (du Tertre). Deux ou trois *menhirs* se voient sur le territoire de Guipavas. Enfin, plusieurs bastides bâties sur les collines, particulièrement sur le versant S. qui regarde la mer, donnent à cette localité un gracieux aspect.

« L'Élorn, dit M. Hipp. Violeau, berce dans ses capricieux méandres les bateaux de Plougastel aux voiles blanches et rouges ; plus loin l'Océan gémit autour des vaisseaux de la rade ; sur la côte de Cornouaille, des blocs de quartz se dressent sous mille formes différentes; de vastes garennes remplies de fougères, d'ajoncs aux fleurs dorées, s'étendent jusqu'à la grève, tandis que, sur les riants coteaux du Léon, s'étagent de nombreux manoirs couronnés d'un dôme de feuillage. » Ainsi des champs fertiles et des landes incultes, des bois et des rochers, des villages et les remparts d'une ville, de grands vaisseaux et de petites barques, tel est le panorama qu'offre le chemin de fer entre Kerhuon et Brest.

Excursion à Plougastel.

Un bac, établi sur l'Élorn au hameau de *Camfrout*, fait communiquer la station de Kerhuon avec Plougastel-Daoulas. L'*anse de Camfrout* sert d'abri aux bâtiments d'un faible tirant d'eau contre les vents du S. O. qui, quelquefois, soufflent avec violence de la rade de Brest. La presqu'île de **Plougastel-Daoulas**, qui est très-visitée par les habitants de Brest, forme une vaste commune de 4682 hectares et de 6282 hab.

Près du petit port du *Passage*, où l'on débarque, se trouve la *fontaine de Saint-Languy*, dans les eaux de laquelle les paysans viennent plonger les chemises des enfants en langueur.

La cour du manoir du *Cosquer*, près du Passage, renferme un *puits* dont l'eau baisse quand la mer monte dans la rivière de Landerneau et *vice versa*, sans qu'il y ait aucun mélange de l'eau de la mer à celle du puits. Un mémoire adressé à l'Académie des sciences, en 1717, par M. Robelin, directeur des fortifications à Brest, explique ce singulier phénomène en établissant que le fond du puits est plus élevé que le niveau de la basse mer, quelle que soit la marée.

Le territoire de la commune de Plougastel, découpé en une foule de petites anses formées par la mer, occupe toute la pointe de terre qui sépare la rade de Brest, au N., de l'embouchure de la rivière de Daoulas, au S. Les riants horizons de la côte S., où se cultivent en plein champ les arbres fruitiers, les fraises, les melons et les petits pois qui alimentent les marchés de Brest et de Paris, font un contraste frappant avec les rochers qui bordent la côte N., saillants, brisés et surplombant l'un sur l'autre, moussus ou enveloppés d'une épaisse bruyère, au milieu d'un terrain dépouillé et inculte, où de petits moutons bruns broutent l'herbe rigide qui perce les cailloux. Rien de plus pittoresque en Bretagne que l'aspect

des villages de ***Kerérault***, de ***Roc'hquérezen***, de ***Roc'hnivelen***, de ***Roc'hquilliou***, bâtis en regard de la rade parmi des blocs de grès quartzeux rongés par le temps, le vent et les tempêtes. Une multitude de corneilles grises, des éperviers, des buses y font en tout temps leur séjour. Suivant une tradition populaire, les rochers de Plougastel couvraient primitivement le sol du pays de Léon. Mais un druide, ayant été très-bien reçu par les Léonais et médiocrement accueilli chez les Cornouaillais, témoigna sa reconnaissance aux uns et son mécontentement aux autres, en jetant les pierres de Léon en Cornouaille, depuis Plougastel jusqu'à Huelgoat.

Derrière ces rochers, fendus verticalement, aux crêtes découpées en aiguilles, vit retranchée la curieuse population de Plougastel. La physionomie de ces paysans, moitié cultivateurs et moitié marins, coiffés d'un bonnet phrygien ou d'un capuchon de moine, n'est pas moins bizarre que le sol qu'ils habitent et que le costume traditionnel qu'ils ont gardé intact.

L'*église* de Plougastel, bâtie à 2 kil. du Passage, au point culminant de la commune (133 mèt. d'altit.), et entourée d'une centaine de maisons, possède un portail latéral de la Renaissance. La tour est surmontée d'une flèche du style ogival flamboyant, accostée d'une tourelle ronde pour la cage d'escalier.

Le curieux **calvaire** que renferme le cimetière de Plougastel mérite surtout d'attirer l'attention des touristes. Ce monument, le plus considérable de ce genre qui soit en Bretagne, a été érigé de 1602 à 1604, à l'occasion d'une peste qui sévit en 1598. Il se compose d'un arc de triomphe percé d'arcades, avec pilastres et entablement de l'ordre toscan. La frise est ornée d'une multitude de bas-reliefs représentant la vie de Jésus-Christ. On y remarque particulièrement la ***Fuite en Égypte***, la ***Cène*** et le ***Lavement des pieds***. Le grand drame de la ***Passion*** se déroule ensuite en une véritable armée d'acteurs rangés sur le pourtour de la plate-forme. Le nombre de ces statuettes dépasse deux cents; elles sont taillées sans art, mais avec une verve digne de Callot. Parmi les différents groupes, il en est un qui se distingue surtout par son originalité; c'est celui de l'***Entrée triomphante de Jésus-Christ à Jérusalem***, où Notre-Seigneur est précédé par des paysans bretons dans leur costume national, jouant du biniou, de la musette et du tambourin, seuls instruments en usage dans les campagnes de l'Armorique. Ce calvaire a été restauré récemment par M. Lapierre, avec le produit d'une souscription des habitants du pays.

A 2 kil. à l'E. du bourg est la chapelle de la *Fontaine Blanche*, et sa fontaine, où les parents baignent pour les fortifier, leurs enfants rachitiques ou atteints du carreau; dans la direction de la rade de Châteaulin, se trouve (4 kil.) la *fontaine de Saint-Claude*, à côté de laquelle s'élève une *chapelle* où se bénissent de petits pains qui, mangés par les enfants, doivent leur délier la langue et les faire parler.

Sur la rive g. de la rivière de Landerneau et un peu en amont du Passage, la **chapelle Saint-Jean de Plougastel** attire chaque année, le 25 juin, jour de la fête patronale, une affluence considérable de visiteurs. Ce jour-là, des bateaux à vapeur partent toutes les heures de Brest (de 8 h. du matin à 9 h. du soir) pour Saint-Jean et réciproquement, tandis que de nombreuses embarcations montent et descendent la rivière.

« Les curieux, dit M. P. Levot (*Excursions dans la rade de Brest et ses environs*), sont attirés par le désir de voir les costumes, justement renommés, des paysans de Plougastel, parés de leurs habits de gala, tout à la fois gracieux et expressifs. Laissant à ceux qui les portent

tout leur naturel, toute leur souplesse, toute liberté d'allures, ils ne contribuent pas peu à développer la vigueur et à entretenir la santé qu'accusent la fraicheur et les formes musculaires de ces paysans. Les vêtements de l'homme consistent en une veste longue et un gilet d'étoffe blanche ou verte, et (pour les jours de noces ou de fêtes) en une culotte rouge, le vrai *bragou-bras* flottant jusqu'au-dessous des genoux, où elle est retenue par d'épais cordons retombant en nœuds sur la jambe. Une ample ceinture de couleur voyante lui entoure les reins; un feutre à larges bords, d'où s'échappent de longs cheveux ondulant sur ses épaules, est substitué au bonnet de laine rouge, sa coiffure la plus habituelle. La toilette des femmes n'est pas moins élégante. La robe, d'une forme à peu près semblable à celle dont on faisait usage sous Louis XIII, est ouvrée avec soin et recouvre plusieurs jupes de diverses couleurs, le plus souvent jaunes, rouges, lilas, amarantes, et formant des plis qui prennent de la taille et descendent à terre. Le tablier, en soie gorge de pigeon chez les unes, est remplacé chez les autres par une étoffe de laine, mais toujours il se fait remarquer par son peu de largeur et le grand nombre de ses plis verticaux étagés. Un mouchoir de batiste ou de mousseline brodée tient lieu de fichu : la coiffe est garnie de dentelles, comme ses barbes retombant sur les épaules. Il est rare, toutefois, de trouver toutes les parties de l'ancien costume ainsi réunies. Le contact des habitants de Plougastel avec les villes voisines les a insensiblement conduits à le modifier, et, pour le retrouver dans son ensemble, il faut aller le chercher dans quelques familles du pays où l'on en conserve religieusement des *spécimens*. Quoi qu'il en soit, ce qui en est resté suffit pour établir un contraste des plus piquants quand on le compare aux vêtements etriqués des citadins fashionables et aux vastes crinolines de leurs compagnes, confondus les uns et les autres avec les paysans qui se pressent aux abords de la chapelle. Là, dans un espace étroit, on se coudoie, et beaucoup vont chercher les moyens de temperer la chaleur sous des tentes, où des cabaretiers nomades debitent, à titre de vin, de bière ou de cidre, les boissons les plus acides et parfois les plus nauséabondes. Plus sage est celui qui sait préférer, à ces breuvages frelatés et aux grossiers comestibles qu'ils arrosent, la crêpe bretonne et la jatte de lait.

« Le *Pardon* est animé par la variété du spectacle que présentent, ici des danseurs s'ébattant au son d'un *biniou* plus ou moins discordant (pendant ces danses qui durent de longues heures, les paysans bretons n'échangent pas une parole), là une famille prenant un repas champêtre egayé par la vue des bateaux qui deposent les promeneurs sur les deux rives de la rivière de Landerneau. Ajoutez que, le jour de la Saint-Jean, l'amateur d'oiseaux y trouve d'abondantes ressources pour garnir ses volières. Dès le matin, après la première messe, il s'y établit une véritable foire, où les enfants apportent, de plusieurs lieues à la ronde, les oiseaux qu'ils ont dénichés et qu'ils vendent avec les cages d'osier dont ils sont eux-mêmes les grossiers artisans. Le débit des larcins faits à l'ornithologie departementale justifie le nom de *Pardon des Oiseaux* donné à la fête. »

Au-dessus de la chapelle Saint-Jean, sur les rochers qui surplombent, se trouve la charmante habitation de *Beauvoir*, entourée d'un parc accidenté, qui est ouvert au public le jour de la fête (beaux points de vue). Le manoir de *Kerérault*, voisin de Beauvoir, propriété de Mme veuve Romain Desfossés, se fait remarquer par les rochers et les accidents de terrain qui l'entourent, et par la vue magnifique que l'on y découvre du haut d'un belvédère bâti sur une roche.

Du bourg de Plougastel, on peut aussi aller visiter, à 6 kil. à l'O., les rochers du *fort du Corbeau*, et plus au S. (3 kil. du fort), la pointe de l'Armorique, d'où l'on peut continuer son excursion sur la côte, par l'anse de Lauberlach et par Saint-Adrien (*V.*, pour ces points, la R. 6, en sens inverse). De Saint-Adrien à Plougastel, la distance est de 5 kil. environ.

Après avoir, au delà de la station de Kerhuon, laissé à dr., dans les arbres, la chapelle de *Notre-Dame du Relecq*, et avoir traversé, dans la direction de l'O., la presqu'île que termine au S. la *pointe Sainte-Barbe*,

BRE

LÉGENDE.

ETABLISSEMENTS DE LA MARINE ET DE LA GUERRE.

1 *Atelier des Chaloupes et Canots* .... AB 1
1 2 *id.* *de la Garniture* .... B 2
3 *id.* *des Machines* .... A 2
4 *id.* *de la Mâture* .... A 2
5 *id.* *de la Voilerie* .... B 2
6 *Caserne des Ouvriers d'Artillerie* .... B 2
7 *Caserne des Marins* .... A 2
8 *Etat-Major de la Place et Génie milit.re* .... B 3
9 *Ecole d'Hydrographie* .... A 3
10 *Gendarmerie Maritime* .... B 2
11 *Grandes Forges* .... A 2
12 *Grands Magasins de l'Artillerie de Terre* .... A 2
13 *Hôpital de la Marine* .... A 1
14 *Magasin aux Cordages* .... B 2
2 15 *Magasin Général* .... B 2 3
16 *Manutention de la Guerre* .... A 3
17 *Porte d'Entrée du Port* .... AB 3
18 *Préfecture Maritime* .... B 3
19 *Prison* .... A 2
20 *Salle d'Armes et Casernes* .... AB 3 4
21 *Tribunal Maritime* .... B 3

ÉDIFICES CIVILS.

22 *Chapelle* .... B 3
23 *Eglise des Carmes* .... B 3
24 *id.* *Notre-Dame* .... A 3
3 25 *id.* *S.t Louis* .... B 2
26 *id.* *S.t Sauveur* .... A 3
27 *Ecole d'Anatomie* .... B 2
28 *Halle de la Place S.t Louis* .... B 2
29 *Halle* .... B 3
30 *Hospice Civil* .... B 3
31 *Lycée* .... B 3
32 *Mairie* .... B 2
33 *Poste aux Lettres* .... B 3
34 *Sous-Préfecture* .... B 3
35 *Synagogue* .... B 3
36 *Statues* .... B 3 C 3
37 *Temple Protestant* .... B 3
4 38 *Théâtre* .... B 3
39 *Tribunal Civil* .... B 3
40 *Place du Champ de Bataille* .... B 3
41 *id.* *de la Tour d'Auvergne* .... B 2
42 *id.* *de la Médisance* .... B 2
43 *Petite Place S.t Louis* .... B 2
44 *Bourse* .... B 3

Dessiné par Aug.te Thuillet.

Mètres
0 100 200 300 400

Digitized by Google

L. HACHETTE & Cie Éditeurs, Paris.

gravé par E. Lefèvre

Digitized by Google

le chemin de fer contourne l'*anse du Moulin-Blanc*, puis celle de *Saint-Marc*, d'où l'on découvre toute la rade de Brest, qui ressemble à un vaste lac. Les villas se multiplient et la terre semble s'embellir tout exprès pour rivaliser avec la mer, à mesure que l'on s'approche de la grande ville maritime de l'Ouest.

La gare de Brest, située sur les coteaux qui bordent la rade et les fortifications, est précédée d'une tranchée de 21 mèt. de profondeur.

Cette *gare*, d'une superficie de 7 hectares 45 ares, domine la rade dans une magnifique situation, à 39 mèt. au-dessus du niveau du terre-plein du port de commerce. Elle est reliée à la ville par un chemin ouvert au pied des glacis des remparts, et au port de commerce par de belles rampes établies le long des mêmes remparts; enfin, le port de commerce et le port militaire sont mis en communication avec la voie ferrée principale par un embranchement.

623 kil. **Brest.**

Renseignements généraux.

Hôtels : — *Lavenant* (ou des *Voyageurs*), rue de Siam ; — de *Provence*, place du Champ-de-Bataille; — *Lequer* ; — de *Nantes* ; — du *Grand-Monarque* ; — de *la Tour-d'Argent*. — *N. B.* Aucun des hôtels de Brest ne mérite une recommandation particulière.

Restaurants : — *Crouan* ; — *Lamarque*.

Cafés : — *Grand café Parisien* ; — *la Planche*.

Libraires : — *Le Fournier frères*; — *Jean Robert* ; — *Alléguen*.

Journaux : — *l'Océan*, journal politique, paraissant trois fois par semaine; — *l'Armoricain*, journal politique paraissant trois fois par semaine.

Bateaux a vapeur pour : — *Port-Launay*, avec correspondance à Châteaulin pour toute la ligne du chemin de fer d'Orléans (2 départs par jour); bureaux, Port-Napoleon ; — *Bordeaux* (vapeurs *Paris et Londres*, n° 4, et le *Brestois*), 1 départ par semaine ; — *Dunkerque* (steamers de la Compagnie générale des vapeurs à hélice du Nord), départ tous les 8 jours en hiver et tous les 15 jours en été ; — *Nantes*, départ tous les 5 jours, etc.

Situation. — Aspect général.

Brest, ch.-l. d'arrond. du départ. du Finistère et du 2ᵉ arrond. maritime (quartiers : Brest, Saint-Brieuc, Paimpol, Morlaix, Quimper), V. de 79 847 hab., est située à 33 mèt. d'alt., sur le penchant de deux collines, sur les deux rives et à l'embouchure de la rivière de Penfeld, qui forme le port et divise la ville en deux parties distinctes : Brest, proprement dite, sur la rive g., et *Recouvrance*, sur la rive dr.

« Les deux versants sur lesquels repose la ville ont, dit M. P. Levot (*Histoire de la ville et du port de Brest*), leur point culminant à 65 mèt. 45 cent. au-dessus du niveau de la mer, et sont coupés de vallons dirigés vers l'O. S. O., comme les strates de gneiss qui en forment la roche dominante. Le premier de ces vallons, celui de la Villeneuve, du côté de Brest, où l'on voit le bassin creusé à l'entrée du port, se prolonge par la Grand'Rue vers l'ancien enfoncement du Pont-de-Terre, aujourd'hui, place de Latour-d'Auvergne. On y remarque sa dépression à dr. des portes, d'où il va, en traversant la route impériale, prendre naissance à Coat-ar-Guéven, près du couvent de l'Adoration ; mais, dans la ville, les inégalités sont moins sensibles, grâce à l'admirable disposition des rues percées, dans sa partie supérieure, par M. René Dumains d'Angerets, sur les plans de Vauban. Le second vallon, également sinueux, mais plus petit, se voit du côté de Recouvrance, et le troisième est celui où coule la rivière de Kerinou, se jetant dans le port à la Tonnellerie ; il est plus considérable que les précédents, mais plus éloigné de la ville.

« La topographie de Brest explique en partie sa température, généralement basse et humide. Située dans le voisinage de l'Océan, cette ville est

environnée ou sillonnée d'eaux abondantes, et assise sur des collines y concentrant toutes les vapeurs qui s'élèvent du port et des vallons. On voit en moyenne à Brest, 180 jours de pluie par an, et il y a des jours où l'on ne compte pas moins de 15 à 20 abats d'eau, dans l'intervalle desquels le soleil apparaît plus ou moins souvent. Les bourrasques sont assez violentes, mais les forts orages sont moins fréquents. La moyenne de la température est de 13° au-dessus de zéro, et bien que l'on voie le thermomètre osciller, dans une même journée, de 8 à 10 degrés, les chaleurs n'y sont pas plus accablantes que l'hiver n'y est rigoureux. Mais, si la température est douce, d'un autre côté, les variations atmosphériques sont fréquentes, brusques, et parfois si tranchées que l'on en ressent les effets d'une rue à l'autre, suivant leur différence d'orientation. De là, de nombreuses affections catarrhales et rhumatismales, ainsi que de graves désordres dans l'organisme.

« La mortalité s'affaiblira graduellement à Brest, grâce à l'assainissement des bas quartiers de la ville et à la substitution de maisons spacieuses, élégantes et confortables, aux bouges infects entassés, hier encore, dans ces quartiers. Ces améliorations sont dues à la persistante initiative de M. Bizet, maire de Brest.

« L'annexion d'une partie de la commune de Lambezellec, effectuée en vertu de la loi du 2 mai 1861, a produit un accroissement de territoire de 172 hectares....

« Brest occupe le quinzième rang parmi les villes de France, et ce rang ne peut manquer de s'élever après l'achèvement de son port de commerce et des voies ferrées complétant le réseau de l'Ouest, dont cette ville sera le point extrême. »

Brest est une ville généralement bien bâtie et animée; mais elle manque de propreté. Les promenades surtout n'y sont pas suffisamment entretenues. La police municipale d'ailleurs y est très-mal faite. Il est dangereux de s'aventurer le soir dans certaines rues et hors des murs d'enceinte. La population maritime y a contracté des habitudes de malpropreté, de débauche et d'ivrognerie qu'il sera difficile de corriger. « En dépit de l'hécatombe de cabaretiers en contravention, qu'immole chaque année le préfet du département à la morale publique, recommençant ainsi, de la meilleure foi du monde, la lutte d'Hercule contre l'hydre de Lerne, on rencontre le matin déjà, dit M. Max Radiguet, frictionnant de l'épaule le rez-de-chaussée des maisons, une infinité de gens qu'on pourra retrouver le soir aux abords de la ville ivres-morts le long des chemins. En homme d'esprit, M. le maire range dans la catégorie des immondices l'ivrogne étalé sur la voie publique, et il le fait enlever dans un chariot spécial. »

Il sera très-facile aux touristes, à l'aide du plan ci-joint, de se diriger au sortir du débarcadère. En tournant à g., ils descendront au port de commerce, d'où ils pourront remonter dans la ville, par la place du Château; en tournant à dr., ils entreront dans la ville par la longue rue de Siam, qui va aboutir au pont de Recouvrance.

Histoire.

Les historiens se perdent en conjectures sur l'époque de la fondation de Brest et les étymologistes ne sont pas d'accord sur l'origine de son nom. M. Levot, dont l'opinion savamment raisonnée doit faire loi, pense que Brest, inhabitée pendant la période celtique et simple bourg ou *camp statif* sous la domination romaine, ne devint une ville de quelque importance qu'après le XIII^e s. Elle appartenait au IX^e s. aux comtes de Léon; l'un d'eux, Éven, chassa, en 875, des pirates saxons qui étaient descendus sur les côtes de Léon, et Morvan, un des successeurs d'Éven, travailla à l'agrandissement du château. Un autre comte de Léon, Hervé IV, fut obligé, par suite de ses prodigalités, de vendre pièce à pièce toutes ses possessions au duc Jean le Roux.

A la mort du duc Jean III (1341), la lutte des maisons de Blois et de Montfort fournit à Édouard III d'Angleterre une occasion favorable pour s'emparer de plusieurs ports de Bretagne, entre autres de celui de Brest (1342). Douze de ces ports reçurent des garnisons anglaises en vertu d'un traité conclu entre Jean IV et Édouard III. Les seigneurs bretons, impatients du joug anglais, ayant réclamé le secours du roi de France, Charles V fit partir pour la Bretagne une armée de 4000 hommes, commandés par du Guesclin, qui, après plusieurs assauts infructueux, fut contraint de lever le siége de Brest.

En 1381, Jean IV, ayant fait la paix avec la France, réclama, mais vainement, à deux reprises, la restitution de Brest; alors, pour calmer les soupçons de la France, il offrit de faire lui-même le siége de cette place et il s'engagea à la remettre entre les mains de Charles VI. Mais trois tentatives faites par les Bretons, en 1386, 1387 et 1388, n'aboutirent qu'à la dévastation de la ville et du littoral. Brest ne fut restituée à la Bretagne qu'en 1397, après l'entrevue de Charles VI et de Richard II, près de Calais, et encore les Anglais tentèrent-ils plusieurs fois de la reprendre, notamment en 1403 et en 1405.

En 1489, Brest ouvrit ses portes à l'armée de Charles VIII et les Français s'y maintinrent, malgré les efforts de la duchesse Anne, qui avait appelé la flotte anglaise à son secours.

Lorsque le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne (19 décembre 1491) eut uni la Bretagne à la France, Brest prit une nouvelle importance, mais les Anglais continuèrent à la menacer. En effet, en 1513, l'amiral Howard se présenta devant le port avec 42 vaisseaux de guerre; les preparatifs de défense, faits par les Brestois, rendirent cette tentative inutile. Une descente des Espagnols (1543) fut tout aussi heureusement repoussée.

Pendant les guerres de la Ligue, René de Rieux, seigneur de Sourdéac, dont le nom, dit M. Dauvin, a profondément marqué dans l'histoire de Brest, fit effectuer des travaux considérables au château et déjoua toutes les tentatives des Ligueurs, qui avaient réclamé le secours de l'Espagne. Pour récompenser le patriotisme des Brestois, Henri IV leur accorda le droit de bourgeoisie. L'attentat de Ravaillac ne lui laissa pas le temps d'exécuter ses projets sur le port de Brest; mais ils furent repris par Richelieu, qui, comprenant lui aussi la nécessité de créer une marine nationale, ordonna la construction de trente vaisseaux dans les ports de Bretagne et fit nommer gouverneur de Brest son cousin, Charles du Cambout, marquis de Coislin, en lui ordonnant de compléter les fortifications du château. A partir de 1631, Brest, devenue un centre d'opérations maritimes, eut un chef d'escadre, un commissaire général et un capitaine de port. « On chargea, dit M. Dauvin, trois maîtres charpentiers, un maître cordier, un maître voilier, de l'armement des bâtiments et de l'instruction des hommes; on édifia un magasin général et des magasins particuliers, une corderie, deux forges, une salle d'armes, un magasin pour la tonnellerie, etc. Le résultat de ces mesures fut tel que, dès 1636, le port de Brest put fournir à la flotte de l'Océan seize vaisseaux et frégates parfaitement armés, et qui prirent une part glorieuse à la lutte maritime contre l'Espagne. »

Les troubles de la Fronde arrêtèrent ce mouvement et la flotte ne comptait plus, en 1661, que trente bâtiments de guerre. Sous le ministère de Colbert, le commissaire de Seuil et le célèbre Duquesne furent envoyés à Brest pour y étudier les besoins de la marine, et de nombreux travaux de défense y furent exécutés en 1674, sous la direction de l'ingénieur Lavoye.

En 1694, Guillaume III, roi d'Angleterre, profitant du moment où les forces navales de la France s'étaient portées dans la Méditerranée, conçut le projet de s'emparer de Brest ou de s'établir sur le côté S. de la rade. Vauban, envoyé à Brest par Louis XIV, trouva la ville mal défendue; mais son génie pourvut rapidement à tous les besoins et il parvint à repousser de Camaret, les troupes débarquees par la flotte ennemie, qui se composait de 52 vaisseaux anglais, de 40 vaisseaux hollandais et de 80 bâtiments de transport.

Le curement du port en 1721, la construction des casernes et des hangars de la tonnellerie (1730), des cales de Bordenave (1734-1745), la création de l'école de chirurgie (1740), les incendies des ateliers de Recouvrance, du magasin général et de la corderie (1742), les armements et les travaux de defense exécutés pendant la guerre de Sept ans, l'exécution de travaux de défense et de creusement du port (1764-1774), l'incendie de l'hôpital de la marine (1776), la visite du comte d'Artois et de l'empereur Joseph II, les fêtes qui furent données à cette occasion, etc., tels sont les événements les plus remar-

quables qui se soient accomplis à Brest depuis la défaite des Anglais à Camaret jusqu'en 1793.

Pendant la Révolution, Brest fut cruellement éprouvée ; Jean-Bon-Saint-André, Alquier, Cavaignac, Tréhouart, Bréart, Prieur (de la Marne) et Laignelot vinrent successivement en mission à Brest. A la voix du dernier, un tribunal révolutionnaire fut installé dans l'ancienne église des Jésuites, et bientôt Laignelot put annoncer à la Convention qu'enfin « le glaive de la loi commençait à frapper les têtes coupables. » Les administrateurs du Finistère, au nombre de vingt-six, furent immolés le même jour (3 prairial an II), *comme fondateurs et apôtres du fédéralisme.* Les plus marquants parmi eux étaient Kergariou, ancien maréchal de camp, président de l'administration départementale; Expilly, évêque du Finistère, et le Prédour, père du vice-amiral de ce nom.

Pendant ces vingt dernières années, le port de Brest a reçu de grands accroissements, et des travaux considérables sont ou en cours d'exécution ou en projet.

Édifices religieux.

L'*église Saint-Louis*, commencée en 1692, continuée en 1778 par la façade, a été terminée de nos jours par la décoration extérieure de cette façade, exécutée en conformité du plan primitif. Elle a été comparée à un trophée musical : « Sa tour cylindrique, dit M. Max Radiguet, se dresse comme une clarinette sur une lyre accostée de deux métronomes. » Les statues en tuffeau de saint Pierre et de saint Paul, exécutées par M. Tritschler, occupent deux niches pratiquéesà dr. et à g. du portail. On remarque à l'intérieur : le maître-autel *rocaille* et les quatre colonnes de marbre antique provenant de Lebda en Afrique, qui supportent un baldaquin; les *orgues*, considérablement augmentées en 1845, et qui peuvent rivaliser avec les plus belles de France; des *vitraux* neufs représentant l'histoire de saint Louis; d'élégants *confessionnaux* en chêne, sculptés; une table en marbre noir, portant l'épitaphe de Ducouédic, ainsi conçue :

« Ici repose le corps de messire Charles-Louis Ducouédic de Kergoualer, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, capitaine des vaisseaux du Roi, né au château de Kerguélénen, le 17 juillet 1740, mort le 7 janvier 1780, des suites des blessures qu'il avait reçues dans le combat mémorable qu'il avait rendu, le 6 octobre 1779, commandant la frégate de Sa Majesté *la Surveillante*, contre la frégate anglaise *le Québec*. »

Un *monument* en marbre blanc (style de la Renaissance) a été élevé à Mgr de Graveran, ancien curé de Brest, représentant du Finistère à l'Assemblée nationale en 1848, mort évêque de Quimper en 1855. Ce monument, sculpté par M. Poilleu aîné, se compose d'un stylobate orné des armes du défunt. Il est soutenu par un cul-de-lampe et surmonté d'un obélisque qui offre, en bas-relief, le portrait du prélat. Le cœur de Mgr de Graveran est renfermé dans une boîte en plomb que recouvre le monument.

L'église de *Notre-Dame du Mont-Carmel* fut élevée en 1718 dans la rue Saint-Yves, sur l'emplacement d'une chapelle de ce nom qui servait aux religieux Carmes depuis leur établissement à Brest en 1652. On voit encore, au-dessus de la tribune de cette église, la *statue* de l'ancien patron saint Yves, coiffé d'un bonnet de docteur, vêtu d'une longue robe et tenant les cordons d'une bourse qui repose sur ses genoux.

La *chapelle Saint-Louis* (à côté de l'établissement des pupilles de la Marine), construite en 1740, dans le style adopté par les Jésuites, qui remplissaient à Brest les fonctions d'aumôniers de la marine, a continué d'être desservie par un aumônier de la flotte.

L'église de *Saint-Sauveur*, à Recouvrance, érigée en paroisse en 1750, n'offre pas d'intérêt. — Nous signalerons, en outre : — la *chapelle Notre-Dame*, à Recouvrance; — l'*ancien temple protestant* (1833); — le *nouveau temple protestant* (1851), rue d'Aiguillon, en face de la *chapelle des Jésuites*, encore inachevée; — et la *synagogue* (1800).

Château et fortifications.

Le **château** (s'adresser au concierge pour le visiter; pourboire) est un des types les plus remarquables de l'architecture militaire au moyen âge, malgré les grands changements qu'il a subis, surtout depuis que Vauban fit raser les toits coniques du donjon et des tours, et y fit pratiquer des plates-formes pour y mettre de l'artillerie. Bâti sur un rocher escarpé, à l'entrée du port et de la rade, il occupe presque en entier le promontoire qui termine la rive g. du port militaire. Ce château a remplacé, au XIII^e s., un *castellum* bâti vraisemblablement par les Romains. M. Mérimée n'a pas vu, dit-il, dans les différentes constructions du château de Brest, un seul pan de muraille qui lui ait paru antérieur au XIII^e s.; mais il paraît certain maintenant que la base de l'une des tours et les assises inférieures des courtines qui regardent la ville, sont de construction romaine.

L'ensemble des ouvrages dont se compose la forteresse affecte la forme d'un trapèze, à chaque angle duquel s'élève une grosse tour.

« On accède dans la forteresse, dit M. Levot, en traversant deux ouvrages extérieurs. Le premier est le grand ouvrage à redans, désigné par Vauban sous le nom de *Grande Tenaille*, et par M. de Fréminville, sous celui de *Bonnet de Prêtre*. Cet ouvrage était anciennement entouré d'un chemin couvert, que l'on traversait encore au XVIII^e s. sur un pont dormant et un pont-levis maintenant supprimés par le comblement du fossé. On entre ensuite dans le ravelin auquel d'anciens plans donnent le nom de *Cornichon* ou de *Moineau*. Cet ouvrage, qui couvre la principale entrée du château proprement dit, était jadis couronné de mâchicoulis, que Vauban fit raser et remplacer, en 1689, par des embrasures à canons. Des casemates voûtées étaient pratiquées dans l'épaisseur de sa muraille. Il en existe encore trois; les autres sont comblées par le terre-plein du ravelin.

« De ce ravelin, on entre de plain-pied dans la forteresse, en traversant le portail, édifié, en 1461, par les soins d'Olivier Kervéat, et composé de deux tours semi-circulaires en saillie sur le ravelin, entre lesquelles se trouve l'entrée principale accompagnée d'un guichet. Cette porte était en plein cintre, et ses voussoirs à crossettes, comme le sont encore ceux du guichet qui, seul dans cet édifice, est ogival. C'est de nos jours que, pour faciliter le passage du matériel de guerre, on a augmenté la hauteur de la baie et transformé le plein cintre en un arc de cercle très-surbaissé. Au-dessus de cette double voûte, on remarque les coulisses où logeaient les flèches des ponts-levis, et, dans l'intérieur du passage principal, on voit encore l'emplacement d'une herse. Cette partie de la fortification est une de celles qui ont le moins éprouvé de modifications depuis l'invention de la poudre, car, au sommet de la tour de g. comme à celui de la petite courtine centrale, on remarque les mâchicoulis qui en défendaient le pied, et, au pourtour de la tour de dr., les consoles existent encore, mais sans supporter, comme auparavant, le parapet qui a été reconstruit en arrière et au-dessus de la muraille de cette tour, avec laquelle il ne forme plus aujourd'hui qu'une même surface cylindrique.

« A dr. et à g. du portail se voient, sur une même ligne, deux demi-courtines aboutissant, celle de dr. en entrant, au donjon, et celle de g., à la tour de la Madeleine. A l'extérieur, le plan de la *tour de la Madeleine* est un demi-cercle en saillie sur la courtine à g. du portail. Ce demi-cercle est continué, du côté de la rade, par une tangente que termine un petit flanc rectiligne en retour d'équerre aboutissant à la longue courtine qui, de ce côté, va joindre la tour Française ou des Anglais, et concourt

avec elle à la défense de ce front. A l'intérieur, son plan est un rectangle parallèle à la tangente dont nous venons de parler. Cette tour se compose de trois grandes chambres superposées, dont la base est voûtée. » Le rez-de-chaussée porte une batterie établie par Vauban. Le massif de la muraille de cette tour, d'une épaisseur extraordinaire, se compose de deux parties distinctes, dont l'une appartient à une ancienne tour, et l'autre semble avoir été ajoutée depuis l'invention de la poudre. De la tour de la Madeleine, on découvre une belle vue sur la rade et le goulet.

Une courtine, assise sur le rocher qui borde la rade, relie la tour de la Madeleine à la *tour Française* ou tour *des Anglais* (1374), qui affecte extérieurement, dit M. Levot, la forme d'une ellipse ayant sa plus grande longueur dans le sens de la courtine précédente, où elle fait légèrement saillie, tandis que, du côté du *Parc-au-Duc*, cette saillie, en demi-cercle, est fortement prononcée. Dans la partie basse de cette tour existe un beau souterrain voûté, converti en citerne depuis 1825. Du côté de la rade, près de la tour précédente, se voit une poterne dont le seuil est presque de niveau avec le sommet du rocher de l'escarpe. Cette poterne est surmontée de mâchicoulis.

La tour Française est reliée à la tour de César par la demi-courtine du Parc-au-Duc, sur lequel s'ouvre une porte charretière accostée d'un guichet latéral. « La *tour de César*, ajoute M. Levot, ronde à l'extérieur, hexagonale à l'intérieur, se rattache à la place par deux ailes divergentes, qui en font une sorte de réduit défensif, et qui, comme la tour elle-même, sont couronnées de mâchicoulis. Les étages sont desservis par un escalier contenu dans une tourelle demi-circulaire, en saillie, à g., sur la gorge de cette tour. Les logements se composent d'un caveau, d'un rez-de-chaussée et d'un étage au-dessus duquel a été établie, en 1825, une plate-forme.

« La *tour de Brest*, d'où l'on domine le port et son entrée, était vide et ouverte à la gorge. Vauban la fit voûter et fermer par un gros mur du côté de la place; il y établit la magnifique plate-forme actuelle et refit les embrasures. Elle est si solidement construite, qu'en 1788, on put impunément l'excaver à sa base pour élargir le quai de la mâture. De cette tour, on gagne le Donjon par une longue courtine formant un des grands côtés du trapèze. Jadis, une poterne, placée dans le bas de cette courtine, donnait accès dans l'ouvrage appelé le *Fer à Cheval*, baigné par la mer, ainsi que la courtine elle-même, avant l'établissement du quai. De ce fer à cheval, démoli en 1788, mais dont on voit encore des vestiges, on pénétrait, à l'intérieur du château, dans un profond ravin, où existaient une fontaine et des lavoirs sur l'emplacement desquels furent établis plus tard des magasins pour le service de l'artillerie.

« La première tour que l'on rencontre ensuite est la *tour d'Azénor*, ainsi nommée d'après une tradition qui rapporte, selon le P. Albert le Grand, que la princesse Azénor, fille d'un comte de Léon y fut enfermée, au VIe s. Ronde à l'extérieur, et à pans coupés intérieurement, la tour actuelle, effondrée au dedans, est couronnée de mâchicoulis. Elle fait partie de l'enceinte du donjon, dont l'entrée, du côté intérieur de la forteresse, se trouve entre elle et une tourelle carrée, ou contre-fort défensif. A g., du côté du port, elle se rattache, par une petite courtine, à la tour située au N. du donjon, et du côté dr., le contre-fort se relie aussi par une courtine à la tour du Midi, appelée tour d'Anne de Bretagne, parce que cette princesse l'aurait habitée, dit-on, lorsque, à l'occasion d'un de ses pèlerinages au Folgoat, elle poussa jusqu'à Brest.

« Considéré dans son ensemble, le réduit aujourd'hui désigné sous le nom de *Donjon* (XVe s.), formait ce que l'on appelait, du temps de Vauban, le *vieux château*, et comprenait les trois tours dont nous avons parlé en dernier lieu. Isolé du corps de place par un fossé profond que l'on traversait sur un pont-levis, il tenait lieu d'une sorte de citadelle servant, suivant les circonstances, d'habitation ou de refuge aux gouverneurs et à leur suite. Dominant les autres ouvrages, il pouvait, ou contenir les habitants, ou repousser les dernières attaques d'un ennemi parvenu à occuper le principal corps de place. Vauban réunit la tour du Nord et celle du Midi par un mur de face et une voûte en berceau, sur laquelle il établit la belle plate-forme que l'on voit aujourd'hui.

« Après avoir franchi douze marches, on se trouve dans la cour du donjon, dont le sol est conséquemment plus élevé que le sol extérieur. A dr. est la *tour du Midi* ou *d'Anne de Bretagne*, contenant les appartements qu'occupaient les capitaines ou gouverneurs, les agents des ducs, etc. L'escalier de cette tour conduit à des galeries souterraines sur lesquelles s'ouvrent plusieurs cachots, notamment ces fameuses oubliettes, situées sous l'ancien donjon ou *tour du Nord*, et dont la visite est d'ordinaire accompagnée de récits plus ou moins émouvants. A g. de la cour est le perron qui conduit au terre-plein du bastion commencé vers 1560 et terminé vers 1597, par *Sourdéac* dont il a pris le nom. Ce bastion, de forme ordinaire, enveloppe le donjon et s'appuie du côté du port, sur la petite courtine joignant la tour d'Azénor; du côté opposé, il rejoint la tour du Midi ou tour de la duchesse Anne. Il est couronné d'embrasures, et, sous son terre-plein, se trouvent des galeries de contre-mines, en partie creusées dans le roc, et communiquant avec les casemates existant sous ses deux flancs. On y descend par un large escalier situé au pied et en avant de la façade principale du grand corps de bâtiment actuel.

« Des diverses tours du château, les plus anciennes semblent être celles de César et d'Azénor, que l'on peut reporter à la fin du XIIe s. ou au commencement du XIIIe. De même style, elles ne diffèrent que par la nature de la maçonnerie, très-rustique dans la première, très-soignée dans la seconde. Une autre tour peut être regardée comme contemporaine des deux précédentes; c'est la petite tour semi-circulaire adossée à la face postérieure du donjon, du côté du *Parc-ar-Cornou;* les autres tours ne remontent pas au delà de la première moitié du XVe s. »

Les bâtiments de l'intérieur du château sont affectés à divers services. Le premier, à g., est la *caserne de Plougastel*, construite par Sourdéac et derrière laquelle était la *chapelle*. Cet édifice tint lieu pendant longtemps d'église paroissiale aux habitants des quartiers voisins du château; il a été démoli en 1819. La *caserne* dite *de Monsieur*, beau bâtiment à galerie, a été terminée en 1825; elle fait suite à la caserne de Plougastel. Perpendiculairement à la caserne précédente, en arrière de la tour de César, s'élève la *caserne* de ce nom, bâtie en 1776. La *salle d'armes*, qui fait face aux casernes de Plougastel et de Monsieur, occupe l'emplacement des anciens logements du lieutenant de Roi et du Major de la place et de deux jardins situés au-dessus de deux souterrains qui ont été débouchés en 1832. « On constata, dit M. Levot, que ces souterrains se composaient de deux vastes et profondes galeries parallèles entre elles et la courtine longeant le quai de la mâture, voûtées en plein cintre, à une hauteur d'environ 7 mèt., et séparées par un mur longitudinal dans lequel étaient percées deux ouvertures. Diverses inscriptions, gravées

sur les parois des murs, attestaient que des prisonniers anglais avaient, pendant la guerre de la succession d'Autriche (1740-1748), été enfermés dans ces galeries, servant aujourd'hui de magasins. »

La chétive bourgade qui végétait au pied de ces tours orgueilleuses, au XIVe s., fut enclose dans une muraille vers 1341 par le comte de Montfort. C'est la première enceinte de la ville, qui embrassait seulement les rues Charronnière, haute des Sept-Saints et neuve des Sept-Saints. En dehors de cette enceinte, quelques familles de marins et d'armateurs bâtirent successivement des maisons le long du rivage qui forme aujourd'hui le quai Tourville. La ville resta dans cet état jusqu'au commencement du règne de Louis XIV. A cette époque, le gouverneur de Brest, Charles du Cambout, marquis de Coislin, fit construire, en 1647, par les soins de Julien Ozanne, architecte et entrepreneur des travaux du roi, un nouveau rempart compris entre le quai et la rue Saint-Yves, et défendu au N. E. par deux bastions qu'unissait une courtine longeant l'emplacement actuel de la rue de Traverse. Brest avait donc alors huit rues, savoir : les rues Charronnière, des Malchaussés, haute et basse des Sept-Saints, neuve des Sept-Saints, du Petit-Moulin, Ornou et Saint-Yves. Cette enceinte fut remplacée en 1681 par l'enceinte actuelle que traça Vauban, mais qui renfermait alors une grande étendue de terrains vagues, de jardins et de cultures; la circonvallation de Brest et de Recouvrance fut entièrement terminée en 1689.

Sainte-Catherine, devenue Recouvrance, s'était formée antérieurement à Brest, au pied d'une bastille, depuis appelée la Motte-Tanguy, siége d'une haute-justice appartenant à la maison du Chastel.

Les ruines de la *bastille de Quilbignon* ou *de la Motte-Tanguy*, qui se voient toujours à l'entrée du pont tournant, du côté de Recouvrance, consistent en une grosse tour du XIVe s., récemment recouverte d'un toit en forme de *chapeau chinois*, dont l'effet n'est pas heureux. Il serait à souhaiter qu'imitant l'exemple d'autres villes, l'édilité brestoise appropriât ce donjon, rétabli dans son état primitif, à un musée archéologique tel qu'en possèdent des localités bien moins importantes.

La Motte-Tanguy, abandonnée en 1580, fut remplacée, pour servir de bailliage à la seigneurie de Recouvrance, par un hôtel situé rue de la Tour et reconnaissable aux armoiries des du Chastel sculptées au-dessus de sa porte. Quant à la seigneurie de Recouvrance, elle fut cédée au roi, en 1681, par la duchesse de Portsmouth (Louise de Penancoët de Kerouazle), maîtresse de Charles II d'Angleterre.

Rade. — Ports. — Établissements maritimes.

La **rade** de Brest est formée par une baie qui a 8 kil. de longueur sur 5 kil. de largeur. « Une des excellentes qualités de la rade de Brest, a dit le vice-amiral Thévenard (*Mémoires relatifs à la marine*), est cette grande étendue de bon mouillage comprise entre l'île Ronde et le fort Lanveoc et s'étendant jusqu'à 3000 toises de la rivière de Châteaulin, surface équivalant à 2000 toises en carré, dans laquelle on trouve huit à quinze brasses d'eau, fond de vase et bien net. Cet espace pourrait recevoir 400 vaisseaux de ligne en abri et en bon mouillage. La rade de Brest pourrait donc contenir toutes les forces navales rassemblées de l'Europe. »

« Quant au port militaire, dit M. Eymin (*Les ports militaires de la France*), l'ensemble peut en être saisi, soit du milieu du pont Impérial, soit de l'ancien belvédère du Point-du-Jour.

« Du pont Impérial, en faisant face au S., la vue s'étend, par une large échappée que laissent la pointe du château et

celle de Recouvrance, jusqu'aux terres lointaines de Lanveoc, avec l'île Longue, Trèberon et l'île des Morts, et l'on découvre également la partie de la rade où sont mouillés la plupart des bâtiments de guerre. A g., sur la rive de Brest, se dresse la masse imposante du château, puis, sur ses flancs ou à ses pieds, on aperçoit successivement : le poste sémaphorique, la formidable batterie du Parc-au-Duc, un important dépôt de houille, les quais de la mâture, le maréographe, la machine à mâter elle-même; enfin, la partie du quai Tourville récemment annexée à l'arsenal. Du côté de Recouvrance, on distingue d'abord les batteries superposées du parc de la Pointe et du Fer-à-Cheval, ainsi que diverses dépendances de l'artillerie qui couvrent la partie supérieure; puis, en contre-bas et au niveau des quais, les établissements principaux du service des subsistances. En se retournant et en faisant face au N., on reste frappé d'admiration en présence du plus beau panorama que l'on puisse imaginer. Devant les lignes presque sans fin de ces établissements qui se déroulent à peu près sur toute la longueur des quais, en présence de ces habiles superpositions d'édifices, combinés de manière à ce que chaque place, chaque ligne, se détachant nettement, vienne concourir à l'effet général et former un amphithéâtre d'une grandeur sans égale, à la vue de toutes ces œuvres sorties du génie et de la main des hommes, l'esprit se trouve sous l'impression d'une grandeur sévère, d'une majesté calme, d'une puissance souveraine. Aussi M. Michelet s'est-il écrié : « Brest, la pensée de « Richelieu, la main de Louis XIV, la « force de la France entassée au bout de « la France : tout cela dans un port serré, « où l'on étouffe entre deux montagnes « chargées d'immenses constructions! »

« Passant aux détails, on voit du côté de Recouvrance : le développement de quelques établissements du service de l'artillerie; la belle caserne de la division des équipages de la flotte, qui les domine du haut de son rocher à pic ; la naissance des formes de Pontaniou et des bâtiments des forges de la direction des constructions navales; le corps d'édifices qui s'étend du pavillon de cette direction à celui du détail des travaux ; puis, au-dessus, la masse considérable des ateliers du plateau des Capucins. Du côté de Brest, on aperçoit le chantier de construction de l'ancienne forme de Troulan ; la ligne d'édifices qui le bordent en arrière; vers la partie N., l'importante façade du magasin général; les corps de bâtiments affectés aux magasins particuliers, à la voilerie, à la garniture, aux dépôts de cordages; la corderie basse, au niveau des quais; la corderie haute, à mi-côte; l'hôpital neuf et l'ancien bagne, au sommet; sur un plan encore plus élevé, le beau quartier de la marine, dont la partie supérieure, surmontée de l'observatoire central, émerge de l'allée d'arbres de l'esplanade; le dôme élégant de l'établissement des Pupilles, la tour massive de l'église Saint-Louis; enfin, les plans étagés de quelques-uns des quartiers de la ville.

« Du second point de vue, c'est-à-dire de la tourelle du Point-du-Jour, l'œil embrasse la ligne des magasins aux goudrons, que domine la partie postérieure de l'hôpital neuf; la pompe à feu qui y fait monter l'eau douce; les bureaux de la recette des bois; les nombreux et importants établissements qui entourent l'anse de la Tonnellerie; les dépôts de charbon du Point-du-Jour; les cales de construction de la Boucherie et du Bocage; puis, sur la rive de Recouvrance, les quais et leurs dépendances diverses; le magnifique plateau du Salou, conquis sur une montagne et dans lequel ont été creusés des bassins à grande profondeur; enfin, les cales et les établissements divers de Bordenave.

« Situé par 6° 49' 45" de longitude O. et par 58° 23' 35" de latitude N., le port de Brest est établi sur les deux versants d'un petit bras de mer sinueux, profondément encaissé, et qu'on appelle, assez improprement, rivière de Penfeld, attendu que la Penfeld n'est, en réalité, qu'un filet d'eau douce, qui finit à l'extrémité N. du port, où s'étend, bien autrement puissante, l'action des marées.

« Ces versants, très-rapides, et élevés dans leur partie culminante de 35 mèt. au-dessus du niveau de la mer, se composent généralement de roches d'un gneiss schisteux, qui s'avançaient, il y a peu de temps encore, jusqu'au bord des quais actuels. Il a fallu deux siècles de travail opiniâtre pour arriver, par de larges et profondes excavations, à conquérir les terrains sur lesquels ont été construits la plupart des établissements du port.

« La dimension des bras de mer qui forment le port sont : — 3000 mèt., de l'avant-garde à l'arrière-garde ; — 2500 mèt. de ce dernier point à l'extrême limite N.; — 100 mèt. de largeur moyenne; — 10 à 13 mèt. de profondeur aux plus basses mers. »

Le port, formé par la Penfeld, comprend : le port militaire et l'ancien port marchand, qui lui a été récemment réuni et qui s'étend depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à l'ancien mur de l'arsenal, près de la forme ou bassin de Brest. Le nouveau port de commerce, ou port Napoléon III, a été construit sur la partie de la rade située au S. de la ville.

Afin de remédier aux difficultés que présente, pour l'entrée du port de Brest, l'écueil sous-marin de *la Rose*, on a formé le projet de construire un avant-port d'une superficie d'environ 218 hectares. L'enceinte de cet avant-port comprendrait : 1° au S., une *jetée* de 1600 mèt. de longueur; 2° à l'O., un *môle* de 490 mèt. de longueur; 3° une *jetée* de 710 mèt. de longueur, prolongement de la jetée du large du port Napoléon.

Le **port militaire** de Brest est l'un des plus beaux du monde. Pour le visiter, ainsi que les établissements qui en dépendent, il faut une permission délivrée par la majorité générale, dont les bureaux sont installés au rez-de-chaussée du pavillon S. du quartier de l'infanterie de marine (rue de la Mairie; *V.* ci-dessous).

On pénètre dans le port et dans l'arsenal maritime, du côté de la ville, par une *porte* monumentale, ouverte à l'extrémité S. O. de la Grand'Rue et construite en 1768 sur les dessins de Choquet de Lindu. Dès l'entrée, on voit en face de soi le *bassin de Brest*, la première forme de radoub qui ait éte établie dans un port militaire français (1683-1687). Ce bassin, construit sur les plans de Vauban et plusieurs fois amélioré, était devenu tout à fait insuffisant. Il est, depuis 1864, l'objet de travaux d'agrandissement exécutés d'après les plans de M. l'ingénieur Reynès. Quand il sera terminé, il aura 118 mèt. 70 de longueur, sur 13 mèt. 31 de profondeur au-dessous de ses tablettes, et 21 mèt. 72 de largeur au couronnement.

Contournant le bassin de Brest, on laisse à dr. l'*ancien atelier de serrurerie*, qui offre une façade d'ordre dorique, près des ateliers et des magasins dépendant du service des constructions navales. On se trouve alors, en remontant la rive g. de la rivière, sur l'esplanade du magasin général, qu'un pont flottant relie à la rive dr. du port. L'esplanade est décorée à l'une de ses extrémités de la Consulaire et à l'autre de l'Amphitrite. La *Consulaire* est une pièce de canon, fondue en 1542 par les Vénitiens (5 mèt. de longueur, 5000 mèt. de portée) et qui appartenait aux Algériens, lors du siége d'Alger par Duquesne, en 1683. Le missionnaire Levacher, consul de France près du dey, ayant été envoyé sans succès vers Duquesne pour obtenir la cessation du bombardement, le dey le fit placer vivant à la gueule de cette pièce, qui fut déchargée contre l'escadre française. La Consulaire, tombée au pouvoir de la France lors de la conquête d'Alger, a été érigée sur un piédestal en granit de Laber, entouré d'une grille en fer et dont les quatre faces sont décorées de bas-reliefs en fonte. L'une de ses faces porte l'inscription suivante :

LA CONSULAIRE
PRISE A ALGER LE 5 JUILLET 1830,
JOUR DE LA CONQUÊTE DE CETTE VILLE
PAR LES ARMÉES FRANÇAISES,
L'AMIRAL BARON DUPERRÉ,
COMMANDANT L'ESCADRE.
ÉRIGÉE LE 27 JUILLET 1833
S. M. LOUIS-PHILIPPE RÉGNANT.
LE V. A. COMTE DE RIGNY,
MINISTRE DE LA MARINE.
LE V. A. BERGERET,
PRÉFET MARITIME.

L'*Amphitrite* est une statue de Coysevox, qui surmonte aujourd'hui une fontaine et qui ornait autrefois la cascade de Marly.

Le *magasin général* (160 mèt. de façade), construit de 1744 à 1765 par Choquet de Lindu, est terminé à ses extrémités par deux pavillons. Le pavillon central est décoré de pilastres

et couronné d'un fronton circulaire où sont sculptés des trophées et des emblèmes maritimes. Le pavillon S., auquel est adossée, du côté de l'E., la *tour* carrée *de l'Horloge*, renferme les bureaux de la direction du port; dans le pavillon N. sont les bureaux des approvisionnements.

Au magasin général font suite trois vastes corps de bâtiments (400 mèt. de longueur) comprenant, au rez-de-chaussée, des *magasins de gréement*, au premier étage, les *ateliers de la voilerie* et *de la garniture*, et *le magasin aux cordages*. Sur le quai se voient un grand chantier à canons, un dépôt de gueuses, un parc à boulets et le principal dépôt des ancres. — Plus loin sont l'ancienne *corderie basse* (ateliers et magasins de la menuiserie) et la *corderie haute*, vastes bâtiments parallèles (392 et 375 mèt. de longueur), derrière lesquels s'étendent l'*ancien bagne*, évacué en 1858 et transformé en magasins, une rampe conduisant à la *grille de la Corderie*, porte qui ouvre sur la ville, la *pharmacie centrale* et l'hôpital de la Marine (*V.* ci-dessous). La corderie haute occupait autrefois 1000 à 1200 ouvriers; dont le nombre est maintenant réduit à 250, grâce à l'emploi des machines. On y remarque surtout une machine élégante, «dont le mouvement imite celui d'une main qui tresserait une corde.» Cette machine ingénieuse est due à M. Reech, directeur de l'école d'application du génie maritime à Paris.

Un escalier conduit de la corderie au quai, qui forme brusquement un retour d'équerre vers le N. E. Sur ce point se trouvent réunis les *magasins de goudrons* et *de chanvres*, la *petite scierie mécanique*, qui renferme des machines à vapeur servant à monter l'eau de mer et l'eau douce nécessaires à l'hôpital de la Marine, puis la *nouvelle scierie mécanique* (1857-1860), qui présente, du côté du quai, un remarquable hangar (20 mèt. de largeur) à devanture et à toiture métalliques. Au-dessus de la partie postérieure de l'atelier de la scierie (36 machines), se trouve, au premier étage, celui de la *poulierie*, (51 machines). En face de la scierie, se voit l'*anse de la Tonnellerie*, comblée en partie en 1859-1860, et qui doit son nom aux *ateliers de la tonnellerie*, qui en occupent la rive opposée.

Si l'on continue de remonter la rive g. de la rivière, au delà de l'anse de la Tonnellerie, on y trouve successivement le chantier de pierres de taille du Point-du-Jour, des dépôts de charbon de terre, les *cales de la Boucherie*, le *parc au bois de chauffage*, et, derrière, le plateau où se dépècent les vieux vaisseaux. La limite du port proprement dit est indiquée en cet endroit par une chaîne tendue entre un poste établi sur la rive et le bâtiment flottant de l'*arrière-garde*. Pour visiter l'*arrière-port*, il faut être muni d'une permission spéciale ou accompagné d'un officier de marine en uniforme.

De l'arrière-garde jusqu'à Penfeld où se termine l'arrière-port, on remarque : — les *magasins d'artillerie de Kervallon* (rive dr.), dominés par de jolis bois, et renfermant les affûts de bord, les caissons et les voitures nécessaires pour la défense de la place ; — la *digue*, île factice de 2 hectares de superficie, et ses *hangars*, au nombre de neuf; — le hangar du *canot impérial*, construit à Anvers en 1811 pour Napoléon Ier (les sculptures de ce canot sont de Van Petersen); — la *buanderie* à vapeur de l'*anse Saupin* (hangars pour mettre le linge à l'abri de la pluie, séchoir métallique à air libre) ; — le *parc au bois de la Penfeld*.

En amont de la digue, sur la rive dr., est l'*anse de la Villeneuve*, contenant un vaste dépôt de bois de construction, et près de laquelle s'étend l'usine du même nom. Un bac, établi près de la digue et appartenant à l'administration de la Marine,

passe gratuitement d'une rive à l'autre les personnes qui désirent visiter l'usine.

L'*usine de la Villeneuve* a pour principale spécialité de transformer les vieilles ferrailles, les vieilles tôles, etc., en fers martelés, corroyés et laminés, en aciers fondus, etc. Elle comprend : 1° en entrant par la porte de l'E., une *fonderie*; 2° à g. de la fonderie, en face du chenal, une *grosse forge* (marteau-pilon de 400 kilogr.) ; 3° à dr. de la grosse forge, de *petites forges* et un atelier d'ajustage (11 feux; marteau-pilon de 4000 kilog.); 4° une *limerie*; 5° un *atelier du service général* (charpentage, modelage, etc.). L'usine, qui occupe une superficie de 7 hectares 1/2, produit environ 800000 kilog. de fer par an.

Revenant vers le port par la rive dr., on dépasse les magasins de Kervallon, puis, près de l'arrière-garde, *l'Hercule*, vaisseau pénitencier occupé par les marins condamnés à la détention, avant d'arriver au *quai de Quéliverzan*, dont le terre-plein reçoit des dépôts de charbon de terre. A l'extrémité S. de ce quai s'élevait autrefois la colline du Salou, formant dans la Penfeld un promontoire de 25 mèt. de hauteur au-dessus du niveau des quais. Ce massif de gneiss schisteux, déblayé à la main, est maintenant entièrement dérasé. Une demi-forme y avait déjà été creusée de 1822 à 1827. Depuis 1858, il y a été ajouté un double bassin de 234 mèt. de longueur totale, sur 34 mèt. de largeur, pouvant, à l'aide de trois bateaux-portes mobiles, recevoir soit deux navires ayant chacun une sortie spéciale, soit un seul bâtiment de dimensions égales à celles du *Great-Eastern*. Ce magnifique bassin, qui sera complétement terminé en 1867, a été exécuté par MM. Kermarec et Letessier de Launay, entrepreneurs, sur les plans et devis de M. Verrier, ingénieur, et de M. Dehargne, directeur des travaux hydrauliques. Outre la double forme, la création de deux bassins de radoub (110 mèt. et 95 mèt. de longueur), qui lui seront parallèles, a été décidée en 1864, et l'un de ces bassins est déjà terminé (1867). L'ensemble de ces formes et bassins porte le nom de **bassins du Salou.** Leur épuisement s'opère à l'aide de huit pompes manœuvrées par deux machines à vapeur de 120 chevaux chacune. Les déblais obtenus par l'arasement de la colline et le creusement des bassins sont évalués à 620000 mèt. cubes, qui ont été employés à la construction des jetées et des terre-pleins du nouveau port de commerce.

On longe, à dr., le *plateau de Bordenave*, que le comte Caffarelli, premier préfet maritime de Brest, fit planter de pins de Riga au commencement de ce siècle. A g. sont les quatre *cales de Bordenave*, au delà desquelles on passe sous le viaduc des ateliers des Capucins. Ce viaduc est porté par une arche hardie, de 30 mèt. d'ouverture, construite entièrement en pierres de taille. — On laisse successivement à dr. les *magasins de la mâture*, l'*atelier des cabestans*, l'*école élémentaire* des apprentis-ouvriers et les *ateliers de peinture* et *de sculpture*. Au premier étage de l'atelier de sculpture, se trouve la *salle des modèles* ou musée maritime, renfermant un grand nombre d'objets intéressants. — Vient ensuite l'ancien *atelier de la menuiserie*, grand bâtiment en face duquel sont situées les deux *cales des bureaux*, dites aussi, conjointement avec celles de Bordenave, *cales de Recouvrance*. L'atelier de menuiserie se termine par deux pavillons affectés, celui du N. aux bureaux du commissaire des travaux et au poste du chirurgien en chef, celui du S. aux bureaux de la comptabilité des constructions navales. Les bureaux des ingénieurs des travaux hydrauliques et des constructions navales, établis dans le principal corps de bâtiment, sont séparés par une porte charretière, qui donne accès

sur une rampe conduisant aux ateliers du plateau des Capucins.

Les **ateliers des machines à vapeur**, dits aussi *ateliers du plateau des Capucins*, parce qu'ils occupent l'emplacement d'un ancien couvent de cet ordre, ont été fondés de 1841 à 1845 sur les plans combinés de MM. Fauveau, directeur des constructions navales, et Menu du Mesnil, ingénieur des travaux hydrauliques. Ils ont été plus que doublés de 1858 à 1864. L'ensemble de ces ateliers, outillage compris, a coûté environ 10 millions.

« Ces ateliers, dit M. Doneaud (*les Ports militaires de la France, Brest*), occupent une surface de 2 hectares 1/2, et, par leur mode de construction, leurs dispositions intérieures, leur outillage, ils forment un établissement grandiose, sans rival peut-être en Europe. Le sol du plateau est élevé de 25 mèt. au-dessus du niveau des quais ; mais cet inconvénient est atténué non-seulement par la proximité des grandes forges et autres ateliers de constructions navales, mais encore par l'établissement d'une rampe praticable aux voitures, ainsi que par celui de grues que relie aux ateliers un réseau complet de voies ferrées. Cet établissement se compose de trois grandes halles parallèles, larges de 16 mèt., longues de 150, séparées les unes des autres par des bâtiments plus bas, dits *annexes*. On les appelle, en raison de leur destination, halle de fonderie, d'ajustage et de montage. A l'E. de cette dernière, les bâtiments annexes prennent une grande importance et sont occupés par la grosse chaudronnerie. »

« La *grosse chaudronnerie*, dit à son tour M. Levot (*Promenade dans le port de Brest*, publiée en tête de l'*Annuaire de Brest* pour 1865), la grosse chaudronnerie, où l'on s'occupe de la confection des chaudières des bâtiments à vapeur, est sillonnée par trois voies ferrées qui communiquent avec le réseau et pénètrent de 30 mèt. dans l'atelier. Cet atelier peut contenir 40 à 50 corps de chaudières, de 120 chevaux chacun. Au delà des 30 mèt., sur une seule ligne parallèle à la façade, sont rangés 16 autels de forge, ayant chacun sa cheminée. Environ 20 machines-outils à percer, à buriner, à cintrer, etc., sont alimentées, ainsi que les souffleries des forges, par deux machines de 20 chevaux chacune, dont une seule suffit, à la rigueur, au service de l'atelier, qui n'est jamais exposé à chômer. Enfin, un four à réchauffer les tôles, d'un nouveau modèle, complète l'outillage. Dans les bâtiments voisins de l'atelier, se trouvent ses dépendances, c'est-à-dire la chaudronnerie de cuivre, contenant quatre autels de forge et quelques machines-outils, une salle d'épure des chaudières, une salle de remises, une salle de dessinateurs et deux magasins, dont un seul peut contenir 40 corps de chaudières. 300 hommes forment le personnel de cet atelier, mais l'outillage permet d'en occuper 400.

« Les halles du *montage* et de l'*ajustage* sont désignées, avec leurs annexes, sous le nom spécial d'*ateliers des machines*. A leur sortie des forges ou de la fonderie, les pièces de machines, préalablement tracées dans la halle du montage, sont envoyées dans celle de l'ajustage, où elles sont tournées, rabotées, burinées, etc., et, quand tous les organes d'une machine ont été ainsi préparés isolément, on fait le montage de la machine avant de l'envoyer au navire auquel elle est destinée. L'outillage de la halle du montage se compose d'un chariot destiné au transport et à la manœuvre des pièces d'un très-grand poids, qu'il faut présenter les unes aux autres avec beaucoup de précision. Ce chariot, construit à Brest, pèse 61 tonnes et peut manœuvrer facilement un poids de 40 tonnes. Sa translation et l'élévation du poids se font au moyen d'une corde sans fin, qui transmet au chariot, en quelque endroit de sa course qu'il se trouve, le mouvement des machines. Deux autres chariots, du poids de 12 tonnes chacun, sont mus à bras et transportent des charges de 3 tonnes. Une ligne de rails, qui traverse l'atelier dans toute sa longueur, aide à la facilité des manœuvres. Les grandes machines-outils à raboter et à buriner, placées à l'extrémité S. de la halle du montage, appartiennent, de fait, à l'ajustage, mais elles n'ont pu y être établies à cause de leurs grandes dimensions.

« L'ajustage, occupant la grande halle

centrale et ses annexes, est divisé dans sa largeur par deux rangées de colonnes laissant entre elles une rue de 10 mèt. et supportant deux étages de planchers. Plus de 80 machines à tourner, raboter, buriner, etc., occupent le rez-de-chaussée, ainsi que le premier étage et leurs annexes. Tous ces outils sont disposés de manière à pouvoir être mis en mouvement par une seule machine dont la force se transmet jusqu'à 200 mèt., au moyen d'un système d'arbre de couche à grande vitesse, dont l'ensemble présente un développement de plus de 500 mèt. Les ateliers du montage et de l'ajustage emploient 800 ouvriers, que l'outillage permettrait de porter à 1200.

« Les chambres des machines motrices, de la force de 48 chevaux chacune, sont placées, avec leurs chaudières, dans la cour située entre l'atelier du montage et la fonderie. Chacune de ces deux chambres est munie de deux citernes, dans lesquelles sont recueillies les eaux pluviales jusqu'à concurrence de 786 mèt. cubes pour celles du S. et de 576 pour celles du N. Ces eaux sont filtrées et destinées à l'alimentation des chaudières.

« La *fonderie*, qui occupe la troisième grande halle, d'une superficie de 3600 mèt. carrés, ses annexes comprises, est pourvue de deux grands fours Wilkinson pouvant contenir chacun 4500 kilogr. de métal ; de quatre petits fours, susceptibles d'en fondre 2500 kilogr. chacun, et de deux fours à réverbère, les deux plus grands qu'on ait jamais établis et pouvant contenir jusqu'à 10 000 kilogr. de métal chacun. Les souffleries de ces fours sont alimentées par un canal souterrain qui reçoit le vent d'un ventilateur mû par les machines de l'ajustage. La fonderie est, en outre, pourvue de huit grues dont quatre peuvent élever chacune 25 à 30 000 kilogr. et les quatre autres 22 000 kilogr. chacune. Avec son outillage actuel et un personnel de 130 ouvriers, l'atelier peut fondre des pièces de 20 000 kilogr. et produire par mois 45 000 kilogr. Un outillage complet et un personnel augmenté permettraient d'élever la production mensuelle à 130 000 kilogr. »

Deux môles ou massifs en maçonnerie, construits aux deux extrémités des ateliers des machines, portent des grues puissantes qui, élevant ou abaissant les fardeaux, mettent le plateau des Capucins en communication directe avec les quais et avec les navires. Le môle du S. est dit *môle de la Chaudronnerie;* celui du N., *môle du Viaduc,* parce qu'il est relié au plateau par l'arche que nous avons déjà signalée. Sur ce môle, les visiteurs remarquent avec admiration, à côté d'une grue ordinaire, une grue colossale, appelée spécialement **grue du viaduc** et exécutée sur les plans de M. Gervaize, sous-directeur des constructions navales.

« C'est, dit encore M. Levot, un appareil des plus remarquables par sa puissance, son poids, la facilité de ses mouvements, enfin son aspect extraordinaire. Elle tourne, au moyen de la vapeur, sur un cercle de galets jointifs. Le poids de sa partie mobile est d'environ 400 tonneaux. Elle est équilibrée de manière à ne pas compromettre la stabilité du môle, et faite pour élever des poids de 40 tonneaux ; elle en a facilement élevé de 80 lors des épreuves. Sa portée est de 10 mèt., de sorte qu'elle peut atteindre le milieu d'un vaisseau mouillé au pied du môle et y embarquer ou en enlever les plus grandes chaudières, faisant ainsi en deux heures, avec une vingtaine d'hommes et quelques kilogr. de charbon, une opération qui exigeait auparavant 600 à 800 hommes, pendant toute une journée, pour un système de cinq chaudières. Accessoirement, cette grue peut, avec la même économie de main-d'œuvre, servir de machine à mâter. »

Le développement des voies ferrées reliant les ateliers des machines entre eux ou avec les môles est de plus de 2000 mèt.

Sur un emplacement voisin des ateliers des Capucins et pour leur service, ont été construits, de 1862 à 1865, les *forges de Bordenave* (90 mèt. de longueur, 15 mèt. de largeur, 40 feux). Les ateliers des machines n'auront plus ainsi à demander aux grandes forges que les très-grosses pièces.

Du plateau des Capucins, on descend dans une cour renfermant l'ancien *atelier du zingage*, où vient d'être monté un marteau-pilon de 8000 kilogr., le *petit ajustage* et l'*ate-*

lier des martinets (marteau-pilon de 2500 kilogr.; marteau automoteur de 3500 kilogr.; 4 martinets; 640 ouvriers mettant en œuvre annuellement un million de kilogr. de fer). — Parallèlement à l'atelier des martinets, sont établies les *grandes forges* des constructions navales (59 feux), au-dessus desquelles est la *limerie*.

Au S. des grandes forges s'étendent les quatre *formes* ou *bassins de Pontaniou*, creusés dans le roc de 1742 à 1751, et de 1807 à 1820, enfin successivement améliorés depuis lors. Près de leur extrémité supérieure, la chaussée ou *levée de Pontaniou* conduit, d'une part, à la caserne des marins, dite la Cayenne (*V.* ci-dessous), de l'autre à *la Madeleine*, ateliers et magasins de la direction des travaux hydrauliques.

Le long des bassins de Pontaniou, du côté opposé aux grandes forges, s'élève un bâtiment renfermant de *nouvelles forges*, le *nouvel atelier de serrurerie*, le *magasin aux fers*, des dépôts de quincaillerie, de taillanderie, des magasins de menuiserie, etc. A l'angle de ce bâtiment, près du bassin n° 1, aboutit le pont flottant dont l'autre extrémité s'appuie sur l'esplanade du magasin général. Du même point, une rampe escarpée conduit à la *Porte-Rouge*, issue de l'arsenal du côté de Recouvrance et près de la Cayenne. — Au pied de cette rampe, le long du quai et jusqu'à la grille de l'arsenal voisine du pont Impérial, s'étendent trois grands corps de bâtiments, consacrés aux *ateliers de l'artillerie*. Le premier renferme la sainte-barbe, l'armurerie et la salle d'armes, qui mérite une visite; le second, les ateliers des tours, de l'ajustage, etc.; le troisième, les bureaux de la direction, des magasins d'ustensiles, les ateliers de la garniture et du charronnage. Sur le quai s'étendent plusieurs chantiers à canons et des hangars renfermant les machines à rayer et à fretter les bouches à feu.

Le **pont Impérial**, qui relie en cet endroit Brest à Recouvrance, est un pont tournant unique en son genre et qui réunit, malgré ses proportions colossales, le triple mérite de la solidité, de la légèreté et de l'élégance. Ce pont, livré à la circulation en 1861, se compose de deux volées tournantes se réunissant au milieu du bassin, et ayant leurs axes de rotation établies au sommet de deux tours ou piles de maçonnerie construites sur les terrains des quais. A l'arrière des piles, et par-dessus les rues des quais, ces volées se prolongent par deux culasses destinées à les équilibrer autour de leurs axes de rotation. Ces parties d'arrière viennent s'appuyer contre les faces antérieures de deux culées voûtées en arcades et sur lesquelles sont établis les abords du pont

Le tablier du pont, en bois, est supporté par des poutrelles transversales en tôle qui se relient elles-mêmes à deux poutres de même métal, composées, suivant le système américain, de deux membres longitudinaux, reliés, entretoisés et contreventés par des systèmes de renforts verticaux et horizontaux, de manière à assurer à l'ensemble une rigidité absolue. Les deux volées sont reliées entre elles par deux forts verroux en fer forgé. Le poids de chaque volée atteint l'énorme chiffre de 750 000 kilogr.; c'est ce poids que fait mouvoir la manœuvre de rotation du pont. Cette manœuvre s'exécute à l'aide d'un cabestan placé sur un tablier qui agit sur l'assiette de la rotation au moyen d'une transmission ordinaire de mouvements d'engrenage. Quatre hommes suffisent à la manœuvre, qui demande environ 20 min. pour l'ouverture et la fermeture complète du pont. La rotation se fait sur une couronne de rouleaux ou galets en fonte placés sur le sommet des piles (50 galets sur chaque pile).

La longueur totale du pont est de 117 mèt.; celle de chaque volée est de 52 mèt. 85 cent.; les travées

latérales formées par les culasses ont chacune 28 mèt. 60 cent. La hauteur du tablier, au-dessus des hautes mers des vives eaux moyennes est de 21 mèt. 70 cent. en son milieu; la hauteur libre sous les poutres, au même point, est de 20 mèt. 30 cent.

Cette audacieuse construction a pour auteur M. Oudry, ingénieur; elle a coûté 3 millions. Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de M. de Carcaradec, ingénieur.

Au-dessous du pont Impérial a été établi, en 1865, un *pont flottant*, praticable seulement aux piétons et destiné à faciliter les communications entre les quartiers bas des deux rives de la Penfeld.

En suivant, au delà des deux ponts, le *quai Jean-Bart* (rive dr.), le long de l'ancien port de commerce, on arrive à la grille du *parc des Subsistances*, qui renferme trois boulangeries (21 fours, diverses machines à vapeur), plusieurs ateliers, la boucherie où l'on peut abattre huit bœufs à la fois, les magasins de salaisons, de légumes secs et de denrées coloniales. Les magasins de salaisons, construits vers le milieu du XVII^e s., sont probablement aujourd'hui les édifices les plus anciens du port de Brest. Les magasins au blé peuvent en contenir 23 370 hectolitres. — Au-dessus du parc des Subsistances, sur le plateau de *la Pointe*, auquel conduit une rampe escarpée, se trouvent un *observatoire* particulier pour les élèves de l'école navale, une poudrière et un parc où sont confectionnées, dans des ateliers isolés, les cartouches, les gargousses, les fusées, la poudre fulminante, etc. Sur le terre-plein du rempart, appelé, à cause de sa forme, le *Fer-à-Cheval*, est établie une *batterie*, dite l'*Impériale*. Au pied du terre-plein, à fleur d'eau, se trouve la *batterie du Fer-à-Cheval*, qui tire chaque matin et chaque soir le coup de canon de *Diane* et de retraite, annonçant l'ouverture et la fermeture de l'arsenal et du port de guerre.

Pour avoir une idée complète des établissements du port, il suffit de visiter ensuite, sur la rive g. de la Penfeld, de la pointe de la Rose au pont Impérial : le sémaphore, le parc à charbon, le maréographe, la machine à mâter, l'atelier de compression du gaz et le chemin de fer de l'arsenal. — Le *sémaphore*, construit en 1828, sur l'emplacement de l'ancien parc du duc d'Aiguillon, est pourvu, depuis 1863, du système des signaux quotidiens de l'amiral anglais Fitz-Roy, pour le temps probable du lendemain sur les côtes de l'O. de la France. — Le *parc à charbon*, excavé dans le roc et ceint de murs, a 4108 mèt. carrés de superficie et peut contenir 16 400 tonnes. — Le *maréographe*, exécuté en 1846, sur les plans de M. Chazallon, par l'horloger Wagner, permet, dit M. Eymin, d'observer les marées avec la plus grande précision. En effet, le flot et le jusant y tracent, par l'intermédiaire d'un flotteur, une courbe représentative de l'amplitude des marées, sur un papier sans fin qui se déroule par un mouvement d'horlogerie. — La *machine à mâter*, construite en 1681, a été perfectionnée en 1768 par le capitaine de vaisseau Joseph Petit.

« L'appareil employé pour la mâture, dit M. Levot, repose sur un énorme massif de pierres de taille, élevé de 7 mèt. au-dessus du niveau de l'eau prise dans les basses marées, baigné par la mer et formant, avec sa surface, un angle rentrant, à la faveur duquel les plus gros navires peuvent s'approcher de la machine. Elle se compose de trois fortes bigues ou mâts d'assemblage, longs d'environ 60 mèt., inclinés de 7 à 8 mèt., formant, avec le niveau de la plate-forme, un angle obtus de 120 degrés, liés entre eux par de fortes traverses ou chouquets, et profondément implantés dans le massif. D'énormes haubans ou chaînes, aboutissant au rocher sur lequel est bâti le château, sont adhérents à cet appareil, dont ils contribuent à assurer la solidité. L'inclinaison des bigues et celle du massif, arqué du côté de l'eau dans le sens inverse de la

forme extérieure des vaisseaux qui l'accostent, ont été combinées de façon à rendre sûre, facile et prompte l'opération du mâtage. »

L'*atelier de compression du gaz*, situé entre la machine à mâter et le corps de garde du quai Tourville, est destiné à conserver les bois par la carbonisation de leur surface, d'après le procédé de M. de Lapparent.

Le *chemin de fer de l'arsenal* (350 mèt. de longueur), en construction, doit mettre le port militaire en communication avec le port Napoléon et le chemin de fer de l'Ouest, en débouchant sur le *quai de la Mâture* par un tunnel creusé sous le château. Près de ce quai (rive g.) est l'*Amiral*, vieille frégate d'ancien modèle, aujourd'hui corps de garde flottant et maison d'arrêt pour les aspirants et les agents de la marine d'un grade correspondant.

Le **port de commerce** ou **port Napoléon**, en voie d'achèvement, à Porstrein, à l'E. du port militaire et au S. de la gare du chemin de fer, offrira une surface d'eau de 29 hectares. La superficie des terre-pleins formés sur ses rives sera de 41 hectares et la longueur des quais de 3100 mèt.

Le port de commerce communique avec la ville au moyen de rampes qui partent de la place du Château et qui ont un développement de 1700 mèt. Près de la porte Napoléon, a été pratiqué, en outre, un escalier en granit de 5 mèt. 20 cent. de largeur divisé en trois parties par deux grands paliers. Près du port sera établie une *gare maritime*, reliée à tous les quais par des voies ferrées. Les travaux du port de commerce, exécutés sous la direction de MM. Maitrot de Varennes, ingénieur en chef, et de Carcaradec, ingénieur ordinaire, sont évalués à 13 millions de francs.

L'**hôtel de la préfecture maritime** (rue de Siam, 48), ancien hôtel Saint-Pierre, renferme de beaux salons de réception, restaurés en 1858.

L'**hôpital de la marine** (à l'extrémité N. de la rue de la Mairie), dont M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la marine, posa la première pierre en 1822, est l'un des plus beaux de toute la France. Il se compose de pavillons séparés par des cours avec jardins et renfermant chacun une grande salle. L'ensemble comprend 28 salles et 24 cabinets pouvant contenir 1200 lits. Au premier étage, des galeries vitrées servent ordinairement de promenoir pour les malades. La *chapelle*, située au fond de la cour principale, en face de la porte d'entrée, a été reconstruite et agrandie en 1859. Le porche, d'ordre dorique, est surmonté de colonnes et de pilastres monolithes d'ordre ionique composé, en granit veiné de Laber, avec chapiteaux et socles en marbre noir veiné de blanc, provenant de l'île Ronde.

En sortant de l'hôpital de la marine, on trouve à g. un bâtiment renfermant, au rez-de-chaussée, les bureaux du *conseil de santé*, au premier étage la *bibliothèque de l'école de médecine navale* (10 000 vol. environ). Derrière s'étend le **jardin des plantes**, ouvert en 1769 et successivement accru depuis (entrée, rue de Launouron). Ce jardin offre un aspect pittoresque à cause de sa disposition en terrasses. Il contient une classification botanique des plantes médicinales et autres, d'après la méthode de M. Ad. Brongniart, un arrangement des principaux genres de plantes d'après le système de Linnée, une foule de plantes et d'arbres d'agréments, plusieurs végétaux du Japon, de la Chine, du Cap, etc., des palmiers, une collection des conifères les plus célèbres, etc. Les serres, dont l'aménagement laisse à désirer, se divisent en serres froides ou orangeries, en serres tempérées et en serres chaudes. Le **musée d'histoire naturelle**, annexé au jardin botanique, occupe quatre salles. La première contient des curiosités exotiques et une col-

lection d'insectes; la seconde, les oiseaux, les reptiles, les poissons et les mollusques; la troisième, les mammifères et les crustacés; la quatrième est consacrée à la minéralogie, à la géologie et à la botanique.

Le jardin et le musée sont ouverts, le jeudi, de 2 h. à 3 h. de l'après-midi, du 1er mai au 1er octobre.

En face de la bibliothèque de l'école de marine s'étend la *pharmacie centrale*, qui occupe, depuis 1859, l'ancienne caserne des gardes-chiourmes et qui communique avec l'hôpital de la Marine.

De l'autre côté de la rue de la Mairie, sont les *casernes de l'infanterie de marine* (1735-1766), dites aussi *quartier de la marine*, et précédées d'une esplanade de 14 400 mèt. carrés, que bordent, le long de la rue, des allées d'ormes séculaires. Le pavillon central (1819) porte à son sommet l'*observatoire* de la marine (109 mèt. d'alt.), établi sur une plate-forme voûtée (belle vue des terrasses). Le pavillon S. est occupé par les bureaux de la majorité générale; le pavillon N., par les bureaux et magasins des batteries d'artillerie de la marine. Le quartier de la marine peut recevoir 2500 hommes.

L'**établissement des pupilles de la marine** (rue de la Mairie), fondé en 1862, occupe le principal corps de logis et l'aile du N. de l'ancien séminaire des Jésuites, construit en 1686, et devenu plus tard l'hôpital Saint-Louis. Le fronton qui surmonte la porte d'entrée est décoré d'un groupe représentant la *Justice* et la *Religion*, avec leurs attributs. Le bâtiment central surmonté d'un dôme, doit être augmenté de deux ailes (l'aile dr. était en construction en 1867, sous la direction de M. Édouard Mancel, ingénieur des ponts-et-chaussées). L'établissement est destiné à recevoir : 1° les orphelins de père et de mère, fils d'officiers mariniers et de marins morts au service, ou morts en jouissance, soit d'une pension de retraite, soit d'une pension dite demi-solde; 2° les enfants des officiers mariniers et des marins mentionnés ci-dessus et dont les mères existent encore; 3° les enfants qui ont perdu leurs mères et dont les pères sont en activité de service; 4° les orphelins ou enfants des marins victimes d'événements de mer, à bord de navires de commerce ou de bateaux de pêche. Les orphelins restent dans l'établissement depuis l'âge de 7 ans jusqu'à l'âge de 13 ans. On en compte déjà près de 450; mais ce nombre doit être porté à 800. Au milieu d'un vaste préau se voit un modèle de corvette avec tous ses mâts et ses cordages, sur lequel les pupilles sont exercés à la manœuvre. « C'est plaisir, dit M. Levot, de les voir faire l'exercice du fusil et exécuter les manœuvres de l'école de bataillon avec un ensemble, une précision et un aplomb dignes de vieux soldats. »

Au S. O. du préau des Pupilles, se trouvent l'*école* et le *musée d'anatomie* (entrée, rue de l'Égout). Ce musée, de fondation récente, renferme un grand nombre de tableaux et de pièces anatomiques, des moulages de têtes de forçats, etc., etc.

La **salle d'asile Eugénie**, construite en 1859, après le voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Bretagne, occupe l'emplacement de l'ancien jardin des sœurs de l'hôpital Saint-Louis. Elle est réservée aux enfants des marins de Brest, qui y sont reçus, au nombre de 600, jusqu'à l'âge de 7 ans, et confiés aux soins des sœurs de la Sagesse. Le préau, de 1290 mèt. carrés de superficie, est planté de marronniers.

La *Cayenne* ou caserne des marins (à Recouvrance, près des formes de Pontaniou), commencée en 1766, augmentée de deux étages de 1842 à 1845, réparée en 1858, peut contenir 3200 hommes.

Nous nous bornerons à mentionner: — l'*hôtel de l'ancienne intendance* (Grand' Rue), où sont installés les

bureaux du commissaire général, du commissaire aux revues et du commissaire des fonds; — la *bibliothèque de la Marine* (Grand'Rue) renfermant 20 000 vol.; — et les *casernes de l'artillerie de marine*, *des ouvriers d'artillerie*, et *de la gendarmerie maritime*.

Enfin, parmi les établissements de la marine, nous devons signaler les différentes écoles spéciales établies à Brest, savoir : — l'**école navale**, installée sur le vaisseau *le Borda* (ancien *Valmy*), mouillé en rade à 500 mèt. environ de l'entrée du port. Cette école, fondée en 1810, supprimée sous la Restauration, rétablie en 1827 sur *l'Orion*, est commandée par un capitaine de vaisseau. Elle reçoit chaque année 70 à 100 élèves, qui, après y avoir séjourné deux ans, passent sur le vaisseau d'instruction *le Jean-Bart*, pour compléter leur éducation maritime par une campagne; — l'*école des mécaniciens*, instituée en 1851, à bord du *Vulcain* (ancien *Borda*), bâtiment central de la réserve commandé par un capitaine de frégate et stationnant dans le port (180 élèves). Le même vaisseau sert de caserne aux ouvriers mécaniciens, charpentiers, calfats et voiliers, qui attendent leur embarquement sur les vaisseaux de la division; — l'*école des mousses*, créée à terre en 1832, transférée en rade en 1836, et installée actuellement sur le vaisseau *l'Inflexible*, que commande un capitaine de frégate (900 mousses); — l'*école des novices et apprentis-marins*, fondée en 1863 et établie depuis 1865 sur le vaisseau *la Bretagne*, commandé par un capitaine de frégate; — l'*école d'hydrographie*; — l'*école de dessin*; — l'*école de médecine navale*; — l'*école élémentaire du port*, dont nous avons déjà parlé; — l'*école de maistrance*, etc.

A Recouvrance sont situées la *caserne* de la garnison, la *manutention* de la guerre et les *magasins de l'artillerie de terre*.

Édifices civils. — Sociétés savantes.

Les principaux édifices civils de Brest sont : — la *sous-préfecture*, qui occupe depuis peu une très-belle maison située à l'angle des rues de la Rampe et du Château, en face du magnifique établissement du *Comptoir du Finistère*; — le *tribunal civil* (1845); — le *tribunal de commerce*; — le *lycée* (ancien collége Joinville); — le *théâtre*, incendié en 1865; — l'*hôpital civil*; — les *halles*, dans la grande nef (1600 mèt. de surface) desquelles eurent lieu en 1842 le bal splendide offert par la ville au duc et à la duchesse de Nemours, et en 1858 celui offert à l'Empereur et à l'Impératrice. La *bibliothèque communale* (26 000 vol.) est installée au premier étage des halles; — le *marché couvert* de la place Saint-Louis; — la *prison* de l'arrondissement, au N. de la ville, près du fort Bouguen, etc.

Plusieurs sociétés ou cercles littéraires sont établis à Brest; ce sont : la *Société académique*, fondée en 1858; — la *Société d'Émulation*, qui fait des cours gratuits aux ouvriers; — le *cercle Maritime* et la *société des Vêpres*.

Promenades.

Brest possède une magnifique promenade, le **cours Dajot**, tracé et planté en 1769 par M. Dajot, officier du génie. En 1801, deux statues de Coysevox en marbre blanc, datées de 1705 et représentant *Neptune* et l'*Abondance*, ont été érigées aux deux extrémités de ce cours, d'où l'on domine le port du commerce et d'où l'on découvre une belle vue sur la rade et le goulet.

Les *places de la Tour-d'Auvergne* et *du Champ-de-Bataille*, plantées d'arbres et régulièrement bâties, et, hors des portes, la *place du Roi-de-Rome* et le *tour de Porstrein*, sont les autres promenades les plus fréquentées des habitants de Brest.

Commerce et industrie.

Le *commerce* maritime de Brest semble appelé à un brillant avenir lorsque le nouveau port destiné à la marine marchande sera terminé. La rade communique, au moyen de voies navigables, avec Port-Launay, Châteaulin, Quimper, Nantes, Landerneau; un chemin de fer la relie à Rennes et à Paris, et un autre (en construction) à Nantes par Châteaulin; un service régulier de paquebots est établi avec le Havre. — Au cabotage, Brest occupe le 12e rang parmi les ports de l'Océan; les principales exportations consistent en céréales, les importations en denrées coloniales et fournitures pour la marine. — Il n'existe à Brest de droits ni d'ancrage, ni de port, ni de bouée, mais un simple droit de pilotage et de courtage.

L'*industrie* particulière est de peu d'importance à Brest; on y compte des abriques de chandelles, de briques, de toiles cirées, de chapeaux vernis, des corderies, des brasseries, des tanneries, et un atelier de galvanisation du fer. En outre, un certain nombre de marins s'y livrent à la pêche. Mais, c'est le port militaire, ses constructions, ses approvisionnements qui donnent surtout le mouvement et l'animation aux transactions.

Environs de Brest.

A l'O. de Brest (3 kil.), sur le territoire de Saint-Pierre-Quilbignon, se trouve le nouveau *polygone de Keranroux*, construit de 1861 à 1863 (1250 mèt. de longueur sur 140 mèt. de largeur). Devenu insuffisant pour le service des canons à grande portée, il ne sert plus qu'au tir des mortiers et de la carabine; les courses de Brest y ont lieu chaque année.

La rade et le port de Brest sont défendus par un grand nombre de forts et de batteries, situés pour la plupart à de grandes distances de la ville, et qui relèvent de l'administration de la marine. Ce sont : — sur la côte S., en arrivant du large au goulet : les batteries Trémert, Fraternité, des Capucins, Kervignou, le fort Cornouailles, la batterie Robert, les trois batteries de la pointe Espagnole, la batterie Roscanvel, et les forts de l'île Longue, de Lanvéoc, de l'Armorique et du Corbeau; — sur la côte du N., les trois forts Minou, Mingant et Dellec, les sept batteries du fort du Portzic, enfin les cinq batteries Caffarelli, Impériale, du Fer-à-Cheval, de la Rose et du Parc-au-Duc, qui défendent l'entrée du port.

De Brest dépendent aussi : l'établissement de *Pontanézen* (4 kil. N.), commune de Lambézellec (R. 62), ancien hôpital, servant aujourd'hui de caserne supplémentaire; — les poudrières de l'île des Morts et de la presqu'île d'Arun (R. 6); — le lazaret de Trébéron (R. 6); — l'*aiguade des Quatre-Pompes* (3 kil. à l'O. de la pointe du Fer-à-Cheval), vaste réservoir de 440 mèt. cubes, où les embarcations peuvent sous la protection d'une jetée, aller faire de l'eau à toute marée; — le parc au bois de l'anse de Kerhuon (*V*. ci-dessus, p. 143); — la réserve de Landévennec, estuaire de 3 kil. de longueur alimenté par l'Aulne et qui reçoit, depuis 1856, la réserve de la flotte (R. 6).

A 3 ou 4 kil. des Quatre-Pompes se trouve la *baie de Sainte-Anne*, bordée de hauts rochers à l'E. et à l'O., et au fond de laquelle s'ouvre un charmant vallon. Sur la colline qui la domine au N. s'élève la petite *chapelle de Sainte-Anne*, lieu de pèlerinage pour les marins. La baie de Sainte-Anne, l'un des plus jolis endroits des environs de Brest, est très-fréquentée des habitants de cette ville, qui vont y prendre des bains de mer.

Excursion au Conquet, par Saint-Matthieu.

25 kil. — Il faut demander à la Majorité, à Brest, l'autorisation de visiter les ruines et le phare de Saint-Matthieu.

La route qui conduit à la petite ville maritime du Conquet sort de Brest par la grande rue de Recouvrance. Après avoir dépassé *Kerangoff*, célèbre par ses *pardons*, on arrive sur un plateau qui se prolonge jusqu'au Conquet. De cette route, assez

monotone, on découvre de temps en temps la mer.

On passe successivement à (3 kil.) *Saint-Pierre-Quilbignon*, c. de 6123 hab., (4 kil.) au pied du *fort Montbarey*, au hameau de (7 kil.) *la Trinité*, dépendant de *Plouzané*, c. de 2240 hab., dont le ch.-l. est situé à 3 kil. plus au N., enfin sur le territoire de *Locmaria* (1242 hab.).

Quand on a dépassé l'*anse de Bertheaume*, on quitte (18 kil.) la route directe du Conquet, près d'une espèce d'auberge, pour se diriger vers la g. et gagner (23 kil. de Brest) **Saint-Matthieu**, lieu nommé par les Bretons *Loc-Mazé Pen ar Bed* (la cellule de Saint-Matthieu de fin de terre). C'est l'extrémité O. du département du Finistère, qui en a retenu le nom. Sur cette pointe escarpée, minée par les flots de l'Océan qui s'y brisent contre d'innombrables récifs, de pieux cénobites, sous la conduite de saint Tanguy, avaient au VIe s. bâti un monastère. La légende ajoute que saint Tanguy choisit, pour asseoir sa fondation, l'endroit où avait été débarqué le *chef* de saint Matthieu, apporté par des navigateurs du Léon, revenant d'Éthiopie. En 1157, le monastère fut converti en une abbaye de Bénédictins, qui a été vendue et démolie pendant la Révolution.

De l'*église paroissiale*, dédiée à saint Laurent, il ne reste qu'un beau portail du XIVe s. et le transsept N.; mais l'**église abbatiale**, à l'O. de la précédente, présente encore des ruines imposantes et doit avoir été élevée en grande partie de 1157 à 1208. Le gable occidental a une porte en plein cintre, garnie d'une archivolte à crochets à l'extérieur, et dont l'intrados est trilobé. Au-dessus s'ouvre une grande fenêtre, aussi en plein cintre, accostée de deux petites fenêtres en entonnoir. La nef se compose de sept arcades : les deux premières en plein cintre brisé et en pierres de tuffeau; les suivantes en lancettes et en pierres de granit. La première arcade est supportée d'un côté par un pilastre avec chapiteau en chanfrein, de l'autre par une colonne cylindrique à chapiteau formé de feuilles d'eau. Les autres colonnes, avec leurs corbeilles en feuilles de trèfle, sont également cylindriques, à l'exception de deux colonnes plus modernes, octogonales.

Le collatéral N., attenant aux cloîtres, a des fenêtres en entonnoir; le collatéral S., élargi au XIVe s., offre un second rang d'arcades en tiers point et des pignons percés de fenêtres à tympans rayonnants, dont les meneaux inférieurs sont, à l'imitation du style perpendiculaire anglais, coupés par un meneau horizontal. Les transsepts, beaucoup plus élevés que la nef, sont décorés d'un triforium en ogive trilobée, ainsi que le chœur qui a, de chaque côté, deux arcades reposant sur un groupe de huit colonnettes; il est terminé par un chevet droit, percé d'une fenêtre flanquée extérieurement de deux arcs-boutants. Derrière les déambulatoires existait la chapelle de la Vierge, et, à l'extrémité du transsept N., le clocher aujourd'hui ruiné.

La marine entretenait la nuit, depuis 1720, un fanal allumé au haut de ce clocher, pour diriger les navires. Ce fanal est remplacé, depuis 1835, par un **phare** à feu tournant, élevé à l'autre extrémité de l'église. Les éclipses de ce phare, dont la portée est de 18 milles, se succèdent de demi-minute en demi-minute.

Le cap Saint-Matthieu termine le continent. De ce point, on plonge à perte de vue sur la mer. On a devant soi les îles de Béniguet, de Molène, et d'Ouessant; à dr., les récifs du passage du Four; à g., ceux de l'Iroise et la pointe allongée du Raz-de-Sein, qui se perd dans la brume. La côte offre partout mille accidents et de nombreuses crevasses, dans lesquelles mugissent les vagues.

La route de Saint-Matthieu au Conquet, d'où l'on voit très-bien la mer,

est bordée de petits murs qui entourent des champs peu fertiles.

25 kil. **Le Conquet** (hôt. *de Bretagne*; — *Mazurié*, loueur de voitures; — canot non ponté faisant le service des postes, 2 fois par semaine, entre le Conquet et Ouessant), V. de 1324 hab., est bâtie sur le penchant d'une colline escarpée. Les rues tortueuses de cette ville présentent à l'œil un ensemble pittoresque de toits superposés comme les degrés d'un vaste escalier. Une rue principale descend au quai, ou pour mieux dire à la mer. Le *port*, formé par un bras de mer qu'enveloppe au N. la presqu'île de Kermorvan, peut contenir des navires de cent tonneaux. Le Conquet est une place fort ancienne, qui a soutenu un grand nombre de siéges. Cette ville fut en dernier lieu brûlée par les Anglais en 1558, et huit maisons seulement échappèrent à la violence des flammes.

Le Conquet dépend au spirituel de la paroisse de *Lochrist*, dont l'**église**, du XVIe s., surmontée d'une fort belle flèche, a été récemment démolie et reconstruite au Conquet même. Elle renferme toujours le *tombeau* de Michel le Nobletz, mort en 1652, zélé missionnaire qui acheva de catéchiser les habitants du Bas-Léon, et particulièrement ceux des îles de l'Iroise, imbus d'une foule de superstitions païennes.

Sur la petite plage du Conquet, recouverte d'un sable très-fin, s'élèvent quelques cabanes de bain, appartenant toutes à des particuliers. Tout autour se dressent des rochers dans lesquels s'ouvrent des grottes.

Dans la *presqu'île de Kermorvan*, dont un fort défend l'entrée, se voient : un *cromlech*, composé de 12 pierres debout et formant une enceinte de 59 mèt. de longueur sur 39 mèt. de largeur maxima; deux *dolmens* et deux *menhirs*. — A l'extrémité O. de la presqu'île, sur un rocher auquel on parvient par un pont étroit et qui est le point du continent français le plus avancé dans l'océan Atlantique, se trouve le **phare de Kermorvan**, à feu fixe, d'une portée de 12 milles.

A marée basse, on peut traverser à gué le port du Conquet et gravir le monticule qui relie à la terre ferme la presqu'île de Kermorvan, pour voir (au N.) la belle et vaste plage des *Blancs-Sablons*, devant laquelle les Français remportèrent, en 1513, une victoire navale sur les Anglais. — Pour Ouessant, *V.* R. 63.

Excursions dans la rade de Brest et dans les environs.

Un bateau à vapeur part deux fois par semaine de Brest pour *le Fret*, c. de Crozon, petit port situé de l'autre côté de la rade, et dans lequel la duchesse de Bretagne, Jeanne de Navarre, veuve du duc Jean IV, s'embarqua en 1403 pour aller épouser en Angleterre le roi Henri IV de Lancastre. Du Fret à Crozon, on compte 6 kil. (pour Crozon et Camaret, *V.* R. 103).

En outre, pendant l'été, un bateau à vapeur fait tous les dimanches une excursion dans la rade de Brest, soit à Lauberlach (R. 6, en sens inverse), pendant la saison des fraises, soit au Fret, d'où une voiture conduit, par Crozon, à la baie de Douarnenez où il ne faut pas manquer de visiter les grottes de Morgat (3 ou 4 kil. de Crozon), l'une des principales curiosités du Finistère (*V.* R. 103).

On peut faire enfin, dans les environs de Brest, un grand nombre d'autres excursions intéressantes, le long des rives de l'Élorn, depuis son embouchure jusqu'à Landerneau, à Plougastel-Daoulas (*V.* ci-dessus, p. 144), à l'embouchure de la rivière du Faou, au Folgoet, et à l'embouchure de l'Aulne jusqu'à Châteaulin (R. 6, en sens inverse).

De Brest à Nantes, par Châteaulin, R. 6; — à Saint-Malo, R. 42; — à Lannilis, R. 61; — à Ploudalmézeau, R. 62; — à Ouessant, R. 63.

ROUTE 4.

DE PARIS A SAINT-MALO.

455 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 12 h. par les trains express; en 15 h. env. par les trains omnibus. — 1re cl. 50 fr. 95 c.; 2e cl. 38 fr. 20 c.; 3e cl. 28 fr. 05 c.

211 kil. de Paris au Mans (R. 1).

163 kil. du Mans à Rennes (R. 2).

81 kil. de Rennes à Saint-Malo (R. 39). — 455 kil. Saint-Malo (R. 39).

ROUTE 5.

DE PARIS A SAINT-NAZAIRE,

PAR LE MANS, ANGERS ET NANTES.

460 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 11 h. 30 min. par les trains express; en 14 h. env. par les trains omnibus. — 1re cl 49 fr. 35 c.; 2e cl. 37 fr. 25 c.; 3e cl. 26 fr. 85 c.

211 kil. de Paris au Mans (R. 1).

Lorsque l'on a franchi la Sarthe et laissé à dr. les lignes du Mans à Caen et à Rennes, on traverse le village de *Saint-Georges-le-Petit*, puis on entre sur le territoire de la commune d'*Allonnes* (824 hab., 1 kil. du chemin de fer), où ont été découverts des vestiges d'antiquités romaines.

A 500 mèt. à l'E. d'Allonnes se voient, sur la rive dr. de la Sarthe, quelques débris d'un ancien château fort, dit la *Tour aux Fées*, qui semble d'origine romaine. L'*église* d'Allonnes date du XIe s.: la porte occidentale, formant un arceau en plein cintre, est construite en pierres rouges qui paraissent une composition de ciment romain. Dans la nef, en face de la chaire, une inscription gothique a longtemps exercé, sans résultat, la sagacité de plusieurs antiquaires. Sur une des faces du bénitier en pierre, une figure grossièrement sculptée représente, dit-on, une divinité gauloise.

C'est dans le *bois de Teillais*, enclavé aujourd'hui dans la commune d'Allonnes, que Charles VI, au dire de plusieurs historiens, fut effrayé par l'apparition qui fut une des principales causes de sa folie.

Sur la dr., au delà de *Saint-Georges-le-Grand* (2 kil.), se trouve (1 kil.) *Étival-lès-le-Mans* (761 hab.), dont l'église romane possède deux bas côtés séparés de la nef par des arcades grossièrement construites et par de lourds piliers carrés.

224 kil. *Voivres*, v. de 800 hab.

Après avoir laissé à g. (1 kil.) *Roézé* (1439 hab.; restes d'un prieuré transformé en habitation particulière; châteaux de Saint-Frambault, ancien prieuré de Coulon et de la Ronce), on franchit un petit affluent de la Sarthe, puis cette rivière elle-même à la station de

230 kil. **La Suze**, ch.-l. de canton de 2349 hab., situé sur la rive g. de la Sarthe. Le *château* de la Suze, bâti au XIe s., tomba plus tard en la possession de Guy de Laval, baron de Retz, père du trop fameux Gilles de Retz, connu sous le nom de *Barbe-Bleue*. Il sert aujourd'hui de mairie, et sa chapelle (XIIe s.), d'église paroissiale. — Les deux rives de la Sarthe sont reliées par un *pont* en pierre de 9 arches, construit sous le règne de Henri IV. — Le *collége* et plusieurs belles maisons de campagne attirent l'attention.

[Corresp. pour (8 kil.) *Foulletourte*, v. de 900 hab. (*château* féodal avec donjon; l'escalier principal est composé de marches de granit, mesurant chacune 3 mèt. 50 cent. à 4 mèt. de longueur).]

La voie ferrée, qui traverse de nombreuses plantations d'arbres verts et de belles prairies, côtoie à g. le v. de *Saint-Jean-du-Bois* (628 hab.) et le *château de la Houssaye*, entouré d'arbres séculaires et près duquel on aperçoit l'*étang de la Bonde*, avant de franchir la Sarthe à Noyen.

240 kil. *Noyen*, c. de 2665 hab., possède une *église* neuve bâtie dans le style ogival du XVIe s. Le clocher couronne une grosse tour présentant sur chacune de ses faces des ouvertures allongées et cintrées. L'ancienne église, du style roman, sert aujourd'hui de *halle*. — Nous signalerons encore à Noyen : un beau *pont* suspendu sur la Sarthe ; l'ancien *manoir d'Aubigné ;* les *châteaux* modernes *de Montabon* et *de Marcé ;* une tombelle dans un pré, au S. du bourg, et la *fontaine* intermittente du Châtelet, coulant pendant les sécheresses et s'arrêtant aux époques pluvieuses.

[Corresp. pour (8 kil.) *Malicorne*, ch.-l. de c. de 1509 hab. L'*église* date du XIIe s. L'ancien *château*, reconstruit en partie à une époque moderne, est entouré d'un beau parc. Ce château conserve une chambre qu'habita Mme de Sévigné dans une de ses visites aux châtelains.]

On traverse une profonde tranchée creusée dans d'énormes blocs de marbre foncé, et au sortir de laquelle s'étend à dr. et à g. de la voie un charmant parc naturel.

248 kil. *Avoize*, c. de 1016 hab., située sur la g., à 800 mèt. de la station. Sur son territoire, à 5 kil. au S. E., s'élève le *château de Pescheseul*, reconstruit dans la première moitié de ce siècle, dans le style décoratif de la Renaissance italienne. L'intérieur de cette belle habitation est orné avec une grande richesse : on y voit les bustes de Louis XV et de Mme de Pompadour, sculptés par l'un des Coustou. Le château de Pescheseul appartenait, pendant les guerres de religion, à Jean de Champagne, célèbre capitaine catholique, redouté des huguenots, qui reçut dans son manoir, en 1570, Charles IX et Catherine de Médicis.

[Corresp. pour : — (5 kil.) *Parcé*, v. de 2200 hab. (église du XVIe s. avec tour du XIe ; nombreux fossiles dans les grottes de Parcé, anciennes carrières) ; — (13 kil.) *Brûlon*, ch.-l. de c. de 1708 hab. (dans l'église, bel autel en marbre et bon tableau représentant une Madeleine ; découverte de nombreux tombeaux dans les ruines du château ; beaux points de vue du haut des rochers de Pisgrel), par (5 kil.) *Fontenay* (702 hab., sur la rive g. de la Vègre ; château renfermant une chapelle ogivale ; ancien manoir du Grand-Villiers), et (10 kil.) *Chevillé*, v. de 896 hab., situé sur un plateau élevé qui domine le cours de la Vègre (église du XIe s.).]

On franchit la Vègre à 1 kil. d'Avoise et à 4 kil. environ au-dessus de son confluent avec la Sarthe.

254 kil. *Juigné-sur-Sarthe*, c. de 1521 hab., possède un beau *château* érigé en baronnie en 1647 et possédé depuis le XIVe s. par la famille Le Clerc. C'est un vaste bâtiment du XVIIe s., flanqué de quatre pavillons à combles aigus, et entouré de bois magnifiques qui s'étendent sur la rive g. de la Sarthe. Il renferme une riche galerie de portraits de famille.

Le *château de Verdelle*, aujourd'hui délaissé, est une jolie construction de la Renaissance, terminée d'une part par un pavillon carré, et de l'autre par une tourelle à huit pans et à cinq étages, accostée d'une tourelle plus petite, posée en encorbellement. A l'intérieur, une vaste *cheminée* en pierre rappelle, par les motifs qui ornent le manteau, les sculptures de Solesmes. — Du *château* moderne *de Hartenpied*, situé à 3 kil. au delà de Juigné, on découvre le cours de la Sarthe depuis le monastère de Solesmes jusqu'à Sablé.

La commune de Juigné possède une motte très-élevée et quelques vestiges d'un camp romain. L'*église* paroissiale, du style roman, renferme une chaire sculptée avec goût.

A g., sur un coteau que la Sarthe sépare du chemin de fer, se montrent le clocher rectangulaire de

l'église du couvent de Solesmes et la tour bâtie à l'extrémité du monastère. Au delà d'une longue tranchée, on franchit l'Erve près de son confluent avec la Sarthe.

259 kil. **Sablé** (hôt. : *de la Croix-Verte*), ch.-l. de c. de l'arrond. de la Flèche, V. de 5644 hab., est située dans la vallée de la Sarthe, au confluent de l'Erve, au milieu de charmants paysages. La Sarthe la divise en deux parties inégales, réunies par un beau pont d'où l'on découvre de délicieux points de vue.

La ville de Sablé, fondée sur le territoire des Erviens, l'une des peuplades gauloises, était, dès le XI^e s., le siége d'une des plus puissantes baronnies du Maine. Cette baronnie fut portée dans la maison de Craon par l'alliance d'Avoise, fille unique de Geoffroi de Sablé, dit le Vieux, avec Robert de Craon, dit le Bourguignon. Celui-ci, à la voix du pape Urbain II, qui passa à Sablé le 14 février 1096, appelant aux armes les barons du royaume, se croisa en 1096 et mourut en Palestine. Robert, son deuxième fils, qui eut en partage Sablé, fut trisaïeul de Marguerite, dame de Sablé, mariée, en 1201, à Guillaume des Roches, sénéchal héréditaire du Maine, d'Anjou et de Touraine. Jeanne des Roches, leur fille aînée, fit rentrer Sablé dans la maison de Craon par son mariage avec Amaury I^{er}, sire de Craon.

Amaury IV, sire de Craon, mort sans postérité, en 1373, fit donation de Sablé à Louis I^{er}, duc d'Anjou. Jean et Louis d'Armagnac jouirent de cette seigneurie du chef de leur mère, Louise d'Anjou; mais la maison de Lorraine ayant fait valoir les droits qu'elle tirait d'Yolande d'Anjou, fille du roi René, le duc de Guise fut mis en possession de Mayenne et de Sablé. Cette dernière terre fut vendue, en 1593, pour la somme de 90 000 livres, à Urbain de Laval-Bois-Dauphin, maréchal de France; érigée en marquisat en 1602 et revendue à Jean de Longueil, duquel Abel Servien, intendant des finances, l'acquit en 1652; enfin, Jean-Baptiste Colbert en devint acquéreur en 1711, pour la somme de 450 000 livres. Il fit démolir l'ancienne forteresse, qui avait reçu les visites de Louis XI, de Charles IX, d'Henri IV et de Marie de Médicis, et bâtit, vers 1720, le château actuel, qui appartient à M. le comte de Rougé.

Les guerres de religion occasionnèrent à Sablé, comme sur tous les points de la contrée, d'atroces représailles. René de la Rouvraie, sieur de Bressault, huguenot fanatique, pilla, en 1567, l'église Notre-Dame de cette ville, ainsi que celles de Parcé et de l'abbaye de Bellebranche. Ennemi surtout des ecclésiastiques, il n'épargnait aucun de ceux qui tombaient entre ses mains et faisait une telle parade de sa férocité qu'il avait couvert son baudrier d'oreilles de moines et de prêtres. Il eut, en 1572, la tête tranchée sur la place du Pilori, à Angers. Non moins cruel, mais plus heureux, fut, près de Sablé, Jean de Champagne, sieur de Pescheseul, sur la Sarthe, qui fit noyer plus de 50 huguenots qu'il avait attirés dans son manoir. Il fut même accusé d'avoir voulu faire périr, sur un bateau préparé dans ce but, le roi Charles IX, qui, dans un séjour à Sablé, en 1570, avec Catherine de Médicis, avait couru le cerf à Pescheseul, et auquel il reprochait les avantages faits aux huguenots par le traité de Saint-Germain. Le roi ayant été sauvé par le comte du Lude, dit à Jean de Champagne en rentrant au château : « Mon cousin, qu'auriez-vous dit si vous m'aviez vu dans le danger que je viens de courir? — Sire, répondit celui-ci, puisque, par la grâce de Dieu, je vous vois en bonne santé, permettez-moi de m'en réjouir, mais j'aurais crié : le roi boit ! »

Sablé a vu naître, le poëte Ménage, Madeleine de Souvré, marquise de Sablé, l'amie du duc de La Rochefoucauld, et dom Guéranger, abbé de Solesmes.

Tout l'intérêt que peut offrir Sablé est concentré dans les souvenirs historiques que rappelle son **château**, près duquel subsistent encore d'importants vestiges des constructions formidables qu'il a remplacées. Les rues qui conduisent à la porte principale du château sont sinueuses et montueuses comme au moyen âge. Au sommet de l'une de ces rues s'élèvent deux énormes *tours* découronnées, entre lesquelles s'ouvre une *porte* ogivale. Après avoir laissé à dr. et à g. des bâtiments de service, on atteint une autre tour que couvre un lierre datant, comme elle, de plusieurs siècles. De ce point déjà se déroulent aux regards les allées sans

fin, les vallons ombragés du vaste *parc* qui entoure le domaine. En avançant de quelques pas, on sort du moyen âge, pour entrer dans les siècles de Louis XIV et de Louis XV.

Le nouveau château, qui présente une façade de 13 fenêtres, comprend un corps de logis et deux ailes flanquées chacune d'une tourelle du côté de la rivière. Deux étages surmontent le rez-de-chaussée. De grandes richesses artistiques sont réunies dans les divers appartements; on y remarque principalement une galerie de portraits de Philippe de Champaigne, de Nattier, de Lebrun, de Rigaud, de Boucher (les plus intéressants sont ceux d'Arnauld d'Andilly et d'Angélique Arnauld, peints par Philippe de Champaigne); des dessus de porte représentant des fleurs ou des scènes de chasse, peints par Van-Pol, Desportes, Oudry; des tapisseries de haute lice, des meubles précieux, des médailles et des fragments antiques. La *terrasse* du château offre de charmants points de vue.

L'*église Notre-Dame* (XV^e s.), sans valeur architecturale, renferme quelques beaux vitraux du XVI^e s. — Près de la Sarthe (rive dr.) s'étendent de beaux jardins appelés *Folies-Viel*.

Sablé exploite de nombreuses carrières de marbre. Les ateliers de M. Landeau occupent 220 ouvriers, 480 lames à scier, et produisent pour environ 250 000 fr. par an. D'importants perfectionnements réalisés depuis quelques années font espérer que l'industrie de la marbrerie est appelée à de nouveaux progrès.

Excursion à Solesmes.

Le trajet de Sablé à Solesmes (3 kil.) offre une agréable promenade. Les touristes qui ne voudront pas prendre l'omnibus du chemin de fer (place de la Mairie) tourneront sur la g., à l'origine de la route d'Angers, suivront, en la remontant, la rive g. de la Sarthe, passeront devant l'hôtel-Dieu et le cimetière, verront, de l'autre côté de la route, un *manoir* à tourelles aiguës, bâti en briques formant des dessins réguliers, à l'exemple du château de Carrouges, dans le département de l'Orne; puis ils ne tarderont pas à atteindre les premières maisons du bourg de Solesmes.

Au commencement du XI^e s., sous l'épiscopat d'Avesgaud, évêque du Mans, Solesmes fixa, par la beauté de son site, l'attention de Geoffroi, baron de Sablé, qui voulant fonder une maison de prières pour le *rachat de son âme et de celle de ses parents*, fit bâtir en ce lieu un monastère, dont la Sarthe baigne les murs.

Le nouveau couvent fut peuplé de moines tirés de l'abbaye de la Couture du Mans, dont il devint un prieuré, et sa consécration eut lieu en 1010. Visité par le pape Urbain II, dont la voix, unie à celle de Pierre l'Ermite, détermina la première croisade, en 1096, il fut enrichi, au retour de cette expédition, d'une précieuse relique, l'une des épines de la couronne de Notre-Seigneur, qu'un chevalier manceau acheta à des Grecs pour en faire don au trésor de Solesmes. A cette époque, la Sainte Couronne était encore à Jérusalem et ce fut seulement en 1239 que le roi saint Louis l'acquit tout entière et la fit déposer dans la Sainte-Chapelle, bâtie pour la recevoir. A la fin du XV^e s., Guillaume Cheminart, prieur de Solesmes, fit faire à cette relique une châsse en argent doré, portée ensuite en procession dans tous les cas de calamités publiques. Le reliquaire fut saisi, en 1791, par la municipalité de Sablé, mais la sainte relique en avait été préalablement retirée par des personnes pieuses; elle a été restituée à l'église de Solesmes en 1801.

Philippe Moreau, prieur de Solesmes après Guillaume Cheminart, et Jean Bougler, son successeur, firent exécuter dans leur église, de 1496 à 1550, la série des travaux d'art qui lui ont acquis une si juste renommée. Par une rare exception, l'acquéreur du monastère, en 1791, conserva précieusement toutes ces sculptures, connues sous le nom des *Saints de Solesmes*, et ce domaine, cédé, en 1833, à des religieux bénédictins, a été érigé en abbaye par bref de Grégoire XVI, en 1837. L'abbaye contient environ 60 religieux, tant profès que frères convers.

Les **bâtiments monastiques**, reconstruits en grande partie en 1723,

offrent un carré de logements avec un cloître fort simples, auxquels se relie un édifice plus ancien, flanqué d'une tour dans le style de la Renaissance.

L'**église** (mon. hist.), en forme de croix latine, est surmontée d'un clocher d'environ 40 mèt. de hauteur, roman à sa base, ogival aux étages supérieurs et terminé par un dôme élevé en 1731. Les *voûtes*, du XVe et du XVIe s., sont ornées de clefs pendantes du plus beau travail. Le chœur vient d'être prolongé sur le modèle de celui de Saint-Serge d'Angers. Au centre du maître-autel, où le célébrant est tourné vers la nef, se dresse une grande crosse dorée et ornée de pampres, soutenant, sous un petit dais en forme de cloche, une colombe en argent renfermant les hosties consacrées. Un cordon, contenu dans l'intérieur de la crosse, fait descendre cette colombe sur l'autel. Cette manière de suspendre l'Eucharistie, encore usitée à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon (*V.* R. 58), est, d'après Mabillon, très-ancienne dans l'Église et a précédé l'institution moderne des tabernacles.

Au-dessous du maître-autel, il en existe un autre auquel conduit un escalier en marbre noir s'ouvrant au milieu de la nef. Ce dernier autel, tourné vers l'assistance, renferme le corps de saint Léonce, martyr, trouvé sous la voie Tiburtine, en 1832. Un vif intérêt s'attache à cette construction fort modeste et à ces peintures peu brillantes, lorsque l'on sait que le tout est conforme aux autels primitifs des catacombes de Rome.

Au dessus de l'ouverture qui donne accès à l'autel souterrain, est placé un sacré cœur en or, avec ces mots : *Hètôri semnô* (au cœur auguste, vénérable), inscription grecque empruntée à un ancien fragment découvert par le savant dom Pitra, Bénédictin, aujourd'hui cardinal.

Les *stalles*, chefs-d'œuvre de sculpture du XVIe s., disposées sur deux rangs, sont ornées de médaillons en relief représentant les ancêtres de Jésus-Christ. Ces médaillons, réunis par des rameaux, se détachent d'un arbre généalogique qui forme un long cordon autour du chœur et se termine par la statue de la Vierge portant l'Enfant Jésus. Les accoudoirs et les miséricordes offrent des compositions à sujets bizarres ou grotesques.

C'est dans les deux chapelles terminant les deux ailes de l'édifice que se trouvent placées les statues ; celle de ces chapelles qui est à dr., lorsque l'on regarde le maître-autel, offre comme sujet principal la Sépulture du Christ ; celle de g., comme sujet principal également, mais avec des accessoires plus importants que ceux de la chapelle de dr., la sépulture de la Vierge.

La Sépulture du Christ est plus ancienne de cinquante années environ que celle de la Vierge.

Une vaste ouverture, terminée à sa partie supérieure en arc surbaissé, introduit le regard sous une voûte à ogives. Dans cette grotte (4 mèt. de profondeur), huit personnages de grandeur naturelle accomplissent la sépulture du Sauveur. A g. est placé Nicodème, en robe damassée, camail de pèlerin et aumônière, ceinture ornée de caractères gothiques, coiffé d'un turban et ayant une barbe majestueuse. Devant lui, Joseph d'Arimathie, portant un costume du temps de Louis XI et décoré du collier d'un ordre de chevalerie, tient l'extrémité du linceul sur lequel repose le Sauveur, dont les nobles traits, malgré les atteintes que plus d'une cause leur a fait subir, retracent fidèlement la tradition que se transmettaient sur cet auguste sujet les artistes du moyen âge. La Vierge, dans une attitude de désolation, est soutenue par saint Jean, dont les traits sont calmes et purs et le costume d'une grande richesse. A la g. de la Vierge, sont deux femmes en costume du XVe s., dont l'une tient un vase de

parfums; près de saint Jean, un disciple, portant barbe et turban, s'apprête aussi à verser des parfums et fixe sur son divin maître des regards pleins de sentiment et de tristesse. Entre le spectateur et le tombeau qui va recevoir le corps du Christ, Madeleine est assise dans l'attitude d'une douloureuse méditation.

Il faut considérer un instant cette figure exquise. « C'est, dit dom Piolin, le joyau, la perle de ce monument. Elle vit, elle respire doucement: son silence est en même temps de la tristesse et de la prière.... C'est une de ces figures qui se gravent profondément dans l'esprit de celui qui les a une fois contemplées. » Aussi, de tout temps, même à l'époque où l'art catholique était le moins compris, la Madeleine de Solesmes jouissait-elle d'une réputation peu commune. On raconte que le cardinal de Richelieu voulut s'emparer de cette statue au nom de l'État et la faire transporter à Paris; il ne s'arrêta, dit-on, que dans la crainte de détruire un chef-d'œuvre par les difficultés de la route, qui lui avaient été exagérées à dessein.

Nous venons de dire que plusieurs des personnages portent des costumes du XVe s.: il est généralement admis que ces statues sont des portraits de grands personnages, de bienfaiteurs, sans doute. Parmi ces statues, celle de Joseph d'Arimathie a donné lieu à plus d'une conjecture. On la regarde comme l'image du duc René d'Anjou (le roi René), mort en 1480.

Un pendentif délicat, descendant de la voûte, est destiné à recevoir la relique de la sainte épine, conservée depuis le XIIe s. dans le trésor du monastère.

Au-dessus de la grotte, on aperçoit quatre petits anges sculptés avec perfection; près d'eux, David et Isaïe prophétisant sur la mort du Sauveur. A la partie la plus élevée se trouvent les trois croix du Calvaire. Celle du milieu ne porte plus rien, le corps du Christ étant livré au tombeau: le bon larron lève les yeux au ciel; son compagnon, dont les regards sont baissés vers la terre, porte de longs cheveux bouclés avec art, symbole, selon dom Pitra, de l'amour du luxe et de la parure, causes de perdition. Les ornements qui séparent chacun des sujets se distinguent par leur élégance et leur délicatesse.

« La date de 1496, dit M. de Courcy, est inscrite en lettres numérales (M° CCCC° IIIIxx XVI°) sur une banderolle perdue dans l'ornementation du pilastre de droite. Les trois écussons rangés sur une même ligne au fronton du tombeau et le quatrième écusson qui se voit au-dessous ont été martelés et priveraient ainsi d'un puissant moyen de contrôle pour reconnaître les principaux donateurs du monument; mais le *Monasticon Gallicanum*, manuscrit de la Bibliothèque impériale, provenant du fonds de Saint-Germain des Prés, nous a conservé les noms des possesseurs de ces emblèmes héraldiques. L'écusson au centre de la ligne supérieure, ayant deux anges pour tenants, était celui du roi Charles VIII; l'écusson à g. du spectateur, timbré d'une couronne mutilée, portait les armoiries d'Anne de Bretagne; celui à dr., les armoiries (*trois fusées en fasce*) de Guillaume Cheminart, prieur de Solesmes; enfin l'écusson inférieur, supporté par deux lions et chargé d'un *lambel*, appartenait à Louis, duc d'Orléans, héritier présomptif du roi Charles VIII, à qui il succéda sous le nom de Louis XII, en 1498, et dont il épousa la veuve, Anne de Bretagne, en 1499. »

Deux soldats enfin gardent la grotte; ils offrent de beaux détails de costume militaire, mais ils ont été affreusement défigurés. Plusieurs des mutilations remontent à l'époque de nos troubles politiques; d'autres, si l'en en croit la tradition, datent de plus loin et doivent être attribuées aux villageois de Solesmes qui, dans leur pieuse et naïve indignation, auraien

cherché à venger de leur mieux, sur les deux satellites chargés de garder le tombeau, les outrages et la mort soufferts par le Sauveur.

Le bas-relief (Renaissance) placé sur l'autel qui s'élève à g. dans cette chapelle représente le *Martyre des Innocents*, scène d'une grande expression. Au-dessus de ce bas-relief, se voit une Vierge tenant le corps inanimé du Christ et connue sous le nom de *Notre-Dame-de-Pitié*. Ce groupe est en grande vénération. A dr. et à g. de l'autel sont les statues de saint Paul et de saint Pierre, contemporaines des sculptures de la grotte. La statue de saint Pierre, surtout, offre des détails d'un fini remarquable.

La **Sépulture de la Vierge** (transsept N.), qui forme le pendant de la sépulture du Christ, placée dans la chapelle de dr., se compose de 15 personnages. La Vierge, doucement endormie, gracieusement posée et chastement drapée, attire d'abord le regard frappé d'admiration. Saint Pierre, les mains jointes, contemple les traits de la mère du Sauveur. Saint Jean tient un des coins du linceul. Près de lui et à dr. de saint Pierre, saint Jacques le Mineur se penche vers la Vierge.

En face de saint Jean, un religieux bénédictin tient l'autre extrémité du linceul. Ce religieux est Jean Bougler, le célèbre prieur, créateur de ce monument; il y occupe la même place que le personnage représentant Joseph d'Arimathie dans la sépulture du Christ. Les ornements délicats et sévères qui encadrent l'ensemble sont le digne complément de cette œuvre admirable. Deux statues, toutefois, ont subi des mutilations plus ou moins profondes. En l'an XII, le projet avait été formé de porter au Mans les statues de Solesmes, et un délégué de l'administration, voulant savoir jusqu'à quel point elles étaient solides, avait fait jouer la scie ou la tarière sur quelques-unes d'entre elles. Les traits de scie qui ont labouré la joue g. de Bougler moignent, assure-t-on, de cet acte inexcusable.

Une autre figure, assise près du tombeau, a été, comme les deux soldats gardant le sépulcre du Christ, victime d'une piété trop peu éclairée. Les gens du pays s'étaient persuadés, paraît-il, que cette statue représentait le diable cherchant dans un livre les péchés de la sainte Vierge et déconcerté de trouver ce livre blanc à toutes les pages. Cette croyance déplorable est devenue funeste à ce personnage.

Dans la décoration architecturale qui surmonte la sépulture de la Vierge sont placées les statues de *saint Bernard*, de *saint Anselme*, de *saint Bonaventure* et d'un *docteur* dont le nom n'est pas connu.

Sur le côté dr. de la chapelle se présente la *Pâmoison de la Vierge*. Marie, sur le point de succomber, est à genoux et va recevoir l'Eucharistie des mains du Sauveur qui vient la visiter à cet instant suprême. Saint Pierre et saint Jean la soutiennent ou l'assistent. Six apôtres, dans l'attitude d'un profond respect, s'unissent à cette grande scène. Près d'eux, sur le devant, toujours les mains jointes, se tient saint Hiérothée qui, selon saint Denys l'Aréopagite, fut présent à la mort de la sainte Vierge. Derrière les personnages du premier plan, on aperçoit deux femmes, dont l'une surtout, placée à g., a une expression profonde et est d'une grande pureté d'exécution. Dans un enfoncement, à g., on voit un moine revêtu de l'habit bénédictin.

Près de cette scène se trouvent placées, au milieu d'ornements dignes d'être comparés à ce que la Renaissance a produit de plus parfait en ce genre, les statues de *saint Denys l'Aréopagite* et de *saint Timothée*, qui tous deux assistaient aux funérailles de la mère du Sauveur.

L'*Assomption*, groupe évidemment inférieur aux deux premiers, comprend la Vierge, le Christ, huit apôtres et un moine bénédictin dont le

nom n'est pas connu. Sur le devant, David célèbre sur sa harpe le triomphe de son heureuse fille. Non loin de lui, deux petits anges tiennent soulevée la pierre d'un tombeau.

Sur la paroi de g., en face de l'autel de la Pâmoison, Jésus, sous un portique du temple de Jérusalem, se lève pour sourire à Marie et à Joseph qui, après une recherche inquiète, le trouvent au milieu des docteurs étonnés de sa sagesse précoce. Dix personnages forment ce groupe disposé dans un si petit espace avec une habileté remarquable. Quelques-uns des docteurs ont un aspect peu imposant, ou semblent disputer avec une vivacité extrême. M. Ch. Lenormand, de l'Institut, a cru reconnaître dans ces figures, trop positives pour n'être pas des portraits, Luther et les principaux chefs de la Réforme.

A l'exception des détails gothiques du premier sujet, tous les motifs des autres niches appartiennent au style de la Renaissance. On ne peut se lasser d'admirer la grâce et la délicatesse des arabesques qui couvrent les pilastres et presque toutes les parties de ces façades. Jamais le même ornement ne se reproduit deux fois, et toujours celui que l'on examine le dernier semble l'emporter sur les autres en élégance.

Toutes ces compositions sont traitées d'une façon magistrale, et l'on peut dire que les sculptures de Solesmes forment une œuvre unique en France par la perfection de l'ensemble et le fini des détails.

L'abbaye possède une riche *bibliothèque*, vaste encyclopédie contenant l'immense collection qui doit subvenir aux travaux d'érudition proverbiale des Bénédictins.

Les hommes seuls obtiennent la permission de visiter ce monastère, près duquel s'élève un petit bâtiment flanqué d'une tour dans le style de la Renaissance et où sont logés les étrangers assez nombreux qui viennent, soit demander une courte hospitalité, soit se mettre, pendant quelques jours, en retraite dans le monastère.

Les travaux des Bénédictins, qui comprennent, selon l'expression de dom Piolin, « tout le domaine ouvert à l'intelligence de l'homme, pourvu qu'il soit dirigé pour l'avantage de la religion, » sont réglés par le supérieur et alternent avec l'office divin qui, chaque jour, remplit au moins cinq heures. Les religieux font de plus la méditation en commun au chœur et une conférence spirituelle avant le repas du soir. — Le vaste jardin, ouvert à leurs entretiens, « est, dit M. E. L...., à la fois silencieux et charmant. »

Les environs de l'abbaye offrent de gracieux paysages.

Excursion à Notre-Dame du Chêne.

A 6 kil. de Sablé, à g. de la route de la Flèche, s'élève, sur une lande dépendant de la c. de *Vion*, la chapelle de *Notre-Dame du Chêne*, que visitent de nombreux pèlerins.

En 1494, un prêtre, fervent serviteur de Marie, plaça dans un chêne, qui s'élevait au milieu de la lande de Vion, une petite statue de la sainte Vierge portant dans ses bras le divin Enfant. Cette idée avait été suggérée à l'ecclésiastique par certaines remarques dont se préoccupait la contrée. De blanches colombes, ne ressemblant nullement aux oiseaux du pays et insaisissables dans leur fuite rapide, venaient de temps en temps voltiger sur la lande de Vion. Pendant la nuit, des flammes en forme d'étoiles s'y élevaient à peu de distance du sol. Tels sont les signes attestés par une constante tradition, dans lesquels le pieux James Buret avait cru reconnaître un avertissement d'en haut. Les villageois des environs vinrent en grand nombre s'agenouiller devant cet oratoire champêtre ; ils ornèrent de fleurs le tronc du chêne où reposait l'image ; puis un jour, quelques-unes de ces fleurs ayant été emportées par un jeune

homme, de violentes douleurs assaillirent à l'instant le ravisseur, qui ne put retrouver la santé qu'en venant, assisté de sa famille alarmée, remettre les fleurs et exprimer son repentir au pied de la statue.

Ce fait produisit une grande impression dans le pays et, peu après, fut construit un modeste oratoire dans lequel on commença à célébrer la messe. Plus tard le chêne tomba de vétusté et ses fragments furent conservés avec respect par plusieurs familles. Cet arbre se nommait le Chêne de la Jarriaye; on désigna pendant quelque temps, sous le nom de Notre-Dame de la Jarriaye, la statue, objet du pèlerinage.

En 1515, les pieux visiteurs étaient si nombreux que le curé et les membres de la fabrique de Vion réglèrent l'emploi des offrandes de chaque jour, en affectant leur produit à la construction d'une chapelle et aux réparations de l'église paroissiale. Dès ce moment commence avec éclat la série de guérisons obtenues dans le saint lieu, guérisons qu'atteste un nombre toujours croissant de bâtons et de béquilles laissées près de l'autel, et d'*ex-voto* attachés aux parois.

Les discordes civiles, les guerres de religion qui ensanglantèrent le XVI[e] s., durent évidemment rendre plus rares les hommages que recevait la chapelle du Chêne. Mais des jours plus calmes revinrent, et, dès 1621, une apparition de la Vierge, s'élevant lumineuse au-dessus du sanctuaire, donna une impulsion nouvelle aux prières et aux offrandes de chaque jour. On résolut de reconstruire la chapelle. Les fidèles les plus riches, tels que le maréchal de Boisdauphin et le marquis de Pescheseul, les plus pauvres aussi, contribuèrent à la reconstruction de l'édifice, qui fut plus fréquenté que jamais. L'auteur de l'*Histoire de Sablé*, Gilles Ménage, a consacré à Notre-Dame du Chêne une hymne en vers latins qui comprend dix stances et passe pour une des meilleures pièces de l'auteur. Vers la fin de 1793, la chapelle fut vendue, pour un prix modique, à un couvreur de Sablé, nommé Lefèvre, à la condition expresse qu'elle serait démolie entièrement. Les vases sacrés furent en même temps saisis par le district de Sablé. Mais, pieusement recueillie par M. Lebailleul, maire de Vion, la statue avait été enlevée et cachée, pour reparaître quand les jours d'orage seraient passés. Quant au couvreur Lefèvre, voulant commencer la démolition promise par son contrat, il monta sur le toit de la chapelle. Mais, à peine avait-il frappé les premiers coups, qu'il tomba et se cassa une jambe. Il dit en ce moment : « Que d'autres y montent s'ils veulent; pour moi, je vois bien qu'on a raison de croire qu'il se passe ici des choses extraordinaires. » Jusqu'à sa mort, arrivée à Sablé en 1840, cet homme est demeuré persuadé que sa chute était due à une cause surnaturelle. Il s'était toutefois empressé de revendre la chapelle à un sieur Dolbeau. Lors du rétablissement du culte, en 1802, cette chapelle se rouvrit, les prières recommencèrent, et un riche habitant du pays, M. de la Grandière, fit placer un autel en marbre noir dans l'edifice, qui appartenait toujours à la famille Dolbeau. Mais, le 10 août 1816, Mme la comtesse Adélaïde-Françoise-Charlotte de la Porte de Riantz, veuve de M. Amédée Grégoire, comte de Saint-Sauveur, acheta des époux Dolbeau la chapelle du Chêne, et, le lendemain, elle fit donation à la fabrique de Vion de cet édifice, en y joignant une rente annuelle et perpétuelle de 500 fr., destinés à son entretien, aux émoluments d'un sacristain et à la célébration de six messes.

[Corresp. à Sablé pour : — (28 kil.) Château-Gontier (R. 29), par (6 kil.) Boissay (R. 28), (16 kil.) *Grez-en-Bouère*, ch.-l. de c. de 1821 hab. (car-

rières de marbre), et (23 kil.) *Gennes*, c. de 1203 hab.; — (8 kil.) *Souvigné* (église romane, châteaux de la Roche-Talbot et de la Courbe), c. de 703 hab.; — (17 kil.) *Bierné*, ch.-l. de c. de 1036 hab.]

De Sablé à Laval, R. 28; — à Tours, par la Flèche, R. 87.

A 3 kil. de Sablé, le chemin de fer traverse encore une fois la Sarthe, dont les deux rives offrent de charmants paysages, au-dessous du petit port de la Coudre, sur un beau viaduc de 5 arches, puis il côtoie à g. la forêt de *Pincé*, et à dr. le village de ce nom, où l'on remarque un ancien prieuré converti en presbytère.

268 kil. *Précigné*, v. de 2922 hab., est situé à 5 kil. env. à l'E. de la station à laquelle il a donné son nom. Sur le territoire de la c. de Précigné, à 500 mèt. au N. du village, se trouve la belle propriété de *Bois-Dauphin*, appartenant à M. de Rougé, et dont l'ancien château a été détruit pendant la Révolution. L'*église* paroissiale, qui date du XIIIe s., est décorée de vitraux. Le couvent de Saint-François, fondé en 1610 par Urbain de Laval, marquis de Sablé, et par Madeleine de Monteclerc, sa femme, est converti depuis 1818 en petit séminaire. La *chapelle Notre-Dame-des-Anges*, dépendant de cet établissement, est un édifice néogothique, dont la nef est inachevée.

A 2 kil. de Précigné, on passe du départ. de la Sarthe dans celui de Maine-et-Loire. Le pays que l'on traverse est très-boisé et remarquablement cultivé.

[Corresp. pour (15 kil.) Durtal (R. 89), par (6 kil.) *Daumeray*, v. de 1697 hab. (ruines du prieuré de Saint-Martin, du XIe ou du XIIe s.).]

274 kil. *Morannes*, v. de 2560 hab., est séparé par la Sarthe de *Chemiré*, c. de 442 hab., dont l'*église*, aux murs en petit appareil imbriqué, date du premier âge de l'art roman.

5 kil. plus loin, on laisse à dr., sur la rive dr. de la Sarthe, *Brissarthe* (986 hab.), qui rappelle la mort héroïque de Robert le Fort, comte d'Anjou, tué en 867 dans un combat livré contre une troupe de Normands qui s'étaient retranchés dans l'église. La nef de cette église passe pour contemporaine de cet événement. Au nombre des statuettes qui ornent, à Angers, le piédestal du monument du roi René, on remarque le comte Robert qui, la tête nue, n'ayant eu que le temps de saisir son bouclier, brandit une hache et va s'élancer sur les Normands qui l'ont surpris, pour tomber bientôt sur le seuil de l'église (*in introitu ipsius ecclesiæ*, dit la chronique). Robert le Fort fut, par son arrière-petit-fils Hugues Capet, le chef de la troisième race des rois de France.

Au delà de Brissarthe et du *château de la Réauté*, on côtoie la Sarthe, qui baigne de belles prairies et dont on ne tarde pas à s'éloigner de nouveau.

284 kil. *Étriché-Châteauneuf*. La station de ce nom est établie au v. d'*Étriché* (1250 hab.), sur la rive g. et à peu de distance de la Sarthe, tandis que le bourg de Châteauneuf est situé à 3 kil. du chemin de fer, sur la rive dr. de la rivière. Au pignon de la grande porte de l'*église* d'Étriché s'ouvre une belle croisée ogivale, à trèfles. — Le *logis* à tourelles *de Port-l'Abbé* renferme un escalier en colimaçon et de très-beaux vitraux peints.

Châteauneuf, ch.-l. de c. de 1683 hab., est l'antique Séronnes, point dont le comte d'Anjou, Robert le Fort, avait fait le centre de ses opérations militaires. Après le désastre de Brissarthe, le corps de Robert fut apporté à Séronnes et inhumé dans l'église du lieu, nommée encore aujourd'hui Notre-Dame de Séronnes.

C'est dans le XIIe s. seulement, en 1131, pendant une longue guerre entre Robert de Sablé et le comte d'Anjou, que Geoffroi Plantagenet, voulant contenir les garnisons ennemies de Sablé et de Briollay, fit construire, sur le terrain de l'ancienne

E

m, on laisse à dr., sur (struite, sur le terrain de l'ancienne

Séronnes, un fort qui fut appelé Châteauneuf; on en voit les ruines au lieu dit *la Motte*.

L'*église*, remarquable par ses voûtes hardies (étroites croisées à plein cintre), est en grande partie ogivale.

288 kil. *Tiercé*, v. de 2250 hab., possède une belle *église* récemment reconstruite dans le style ogival du XIIIe s., par MM. Richou et Bibard, architectes à Angers, et surmontée d'un élégant clocher de 55 mèt. d'élévation. Cette église, remarquable par son aspect élégant et la beauté de ses proportions, a 50 mèt. de longueur. Du carrelage à l'intrados, on compte 15 mèt. de hauteur. Il est question de bâtir à Tiercé un presbytère dans le style de l'église et une mairie dans le style de la Renaissance.

A 3 kil. à l'O. de Tiercé, sur la rive dr. de la Sarthe, se trouve *Cheffes* (1363 hab.), dont l'*église* a conservé quelques parties intéressantes (voûtes et clocher du XVe s.).

Dans une direction opposée (une bonne route y conduit par de belles prairies, où l'on remarque l'*Étang-Pené* et *Montreuil-sur-Loir*), on peut aller visiter, à 3 kil. au N. de *Seiches*, ch.-l. de c. de 1590 hab., situé sur la rive g. du Loir, à 11 kil. de Tiercé, le **château du Verger**, entouré d'un parc magnifique. Ce château qui, au XIVe s., appartenait aux du Guesclin, fut apporté aux Rohan par le mariage, en 1405, de Catherine du Guesclin avec Charles de Rohan-Guéméné, père du maréchal de Gié, mort en 1513 et enterré dans la chapelle du *prieuré de Sainte-Croix*, dont les ruines se voient près du château. Le Verger reçut, en 1598, la visite d'Henri IV, qu'accompagnait Gabrielle d'Estrées, marquise de Monceaux. Au retour d'une chasse que Pierre de Rohan, sénéchal d'Anjou et de la Flèche, fit faire au roi dans ses domaines du Verger et de Briollay, le duc de Mercœur vint se jeter aux pieds de ce prince. Henri, touché de ses protestations et du repentir qu'il témoignait, lui tendit la main et l'accueillit avec la bonté d'un ami plutôt qu'avec la froideur d'un monarque offensé. La pacification du royaume suivit cette entrevue, et, pour cimenter la paix, la fille du duc de Mercœur fut fiancée à César, duc de Vendôme, fils naturel d'Henri IV.

Au sortir d'une longue tranchée, on traverse le Loir sur un pont tubulaire de 128 mèt. de longueur. Pour trouver une base solide, il a fallu enfoncer les colonnes à 15 mèt. au-dessous de l'eau; on compte 17 mèt. de l'étiage au tablier du pont. Ce pont est précédé et suivi d'un remblai long de 3 kil. qui n'a pas exigé moins de 500 000 mèt. cubes de terre. On y découvre de charmants points de vue sur les belles prairies au milieu desquelles le Loir et la Sarthe confondent leurs eaux.

297 kil. *Briollay*, v. de 964 hab., est situé entre la Sarthe et le Loir, à 2500 mèt. de la station qui porte son nom. Au moyen âge, son *château* était une des places fortes de l'Anjou. Cette forteresse, devenue propriété du seigneur de Sablé, par le mariage de Tiphaine de Briollay avec Liziart de Sablé, fut assiégée et prise deux fois, la première, en 1103, par Geoffroy Martel; la seconde, en 1140, par Geoffroy Plantagenet. Passée plus tard entre les mains de Guillaume des Roches, transmise par alliance à la maison de Craon, la baronnie de Briollay fut, en 1404, apportée en dot, par Marie de Craon, à Guy de Laval, baron de Retz, père du maréchal de ce nom, dont les crimes sont devenus légendaires. Le château de Briollay était déjà détruit à l'époque de la Révolution.

302 kil. *Écouflant*, c. de 1027 hab., au confluent de la Sarthe, grossie du Loir et de la Mayenne. Sur le territoire de cette commune se trouvait naguère l'*hippodrome* d'Angers, trop souvent inondé dans la saison même des courses. L'hippodrome a été reporté sur la route de Paris, dans des terrains achetés par une société d'ac-

tionnaires, qui espéraient y créer un rendez-vous de fêtes et de plaisirs. Tout près est le *château d'Éventard*, ancienne résidence d'été des évêques d'Angers, que l'on aperçoit à g. de la voie. Dans le voisinage se trouvent aussi les ruines de l'*abbaye du Perray-aux-Nonnains*, communauté de femmes, de l'ordre de Cîteaux.

Le chemin de fer, inclinant vers la g., croise la grande route de Paris à Nantes par le Mans, et vient s'embrancher sur la ligne ferrée de Tours à Nantes, à 2 kil. d'Angers, que l'on a aperçu de loin sur la dr.

308 kil. **Angers** (buffet).

Renseignements généraux.

OMNIBUS pour la ville : 30 c. sans bagages, 50 c. avec bagages.

HÔTELS : — *d'Anjou*, sur le boulevard, à l'angle qui regarde le Champ de Mars; — *du Cheval-Blanc*, rue Saint-Aubin, au centre de la ville (pas d'omnibus spécial); — *de Londres*, sur le quai.

CAFÉ. — *Café Serin*, rue Saint-Aubin, établi dans un magnifique bâtiment avec façade ornementée de briques et précédée, sur la place Saint-Martin, d'une grille et d'un escalier monumental (salle de concert et cercle d'échecs).

LIBRAIRES. — *Lachèse-Bellœuvre* et *Dolbeau*, chaussée Saint-Pierre, 13. On trouve dans cette librairie tous les ouvrages publiés sur Angers et sur le département de Maine-et-Loire; — *Lemesle*, place Saint-Martin; — *Barassé*, rue Saint-Laud.

BATEAUX A VAPEUR d'Angers à Nantes, sur le quai Ligny : départ à 7 h. du matin et à 1 h. de l'après-midi; 3 fr. 20 c. et 2 fr. 20 c.

DIRECTION. — L'embarcadère du chemin de fer est établi dans la partie haute de la ville, sur la rive g. de la Maine. En face s'ouvre la *Grande rue de la Gare*, qui conduit au *boulevard des Lices*. En traversant ce boulevard, on entre dans la *rue des Lices*, qui va se terminer à la *rue Saint-Aubin*, à peu de distance de la cathédrale et de la préfecture. Là on est au centre de la ville. A g., en descendant la rue Saint-Aubin vers la cathédrale, on trouvera l'*hôtel du Cheval-Blanc*; plus loin s'ouvre la *place Sainte-Croix*, qui se relie, à g., à la *place Saint-Maurice*, et de laquelle partent, à dr., deux rues conduisant, l'une, la *rue Chaperonnière*, à la *place du Ralliement*, où se trouvent la poste et le théâtre, l'autre, la *rue Sainte-Croix*, à la *rue de l'Oisellerie*, que borde, sur tout un côté, le bâtiment neuf de l'évêché et d'où l'on descend, par la *rue Baudrière*, au Grand pont. A dr. de la rue des Lices, la rue Saint-Aubin mène aux boulevards en passant devant la préfecture, entre le boulevard de Saumur et le boulevard des Haras. Elle a pour prolongement le *faubourg de Bressigny*. A l'angle de la rue et du boulevard, stationnent les omnibus qui conduisent, les uns aux Ponts-de-Cé, les autres aux ardoisières.

Si, au lieu de prendre la rue des Lices, en sortant de la rue de la Gare, on descend sur la g. le *boulevard des Lices*, on atteint en quelques minutes la statue du roi René, entre la place du Château à dr., et la place de l'Académie à g. De là, le *boulevard du Château*, qui continue à descendre, conduit à la Maine et au pont de la Basse-Chaîne.

Enfin, si, au sortir de la rue de la Gare, on a pris sur la dr. le boulevard des Lices, on gagne la *rue d'Orléans* et les pépinières de M. Leroy, ou bien, en suivant les *boulevards du Haras, de Saumur, de la Mairie* et *du Jardin des Plantes*, on se rend aux cercles, à l'hôtel de ville, à la Banque de France, à la cour impériale, au *Champ de Mars*, au Mail, au jardin des Plantes, et au pont de la Haute-Chaîne, qui mène à l'École des arts et à l'hôpital Sainte-Marie.

Situation. — Aspect général.

Angers, V. de 54 791 hab., ch.-l. du départ. de Maine-et-Loire, la *ville noire*, comme l'appelait, en 1767, le chanoine Péan de la Tuilerie, est située sur la Maine, entre le point où cette rivière reçoit la Sarthe et le Loir, et celui où elle se jette dans la Loire. Elle se divise en deux parties distinctes : la ville proprement dite, occupant, sur la rive g. de la rivière, le sommet et le penchant d'un côteau, et le quartier nommé *la Doutre*, au delà du pont, sur la rive dr. de la Maine.

Depuis le commencement de ce siècle, Angers s'est métamorphosée. Aucune ville de France peut-être n'a subi de plus grands changements. La vieille et noire muraille d'enceinte

AN

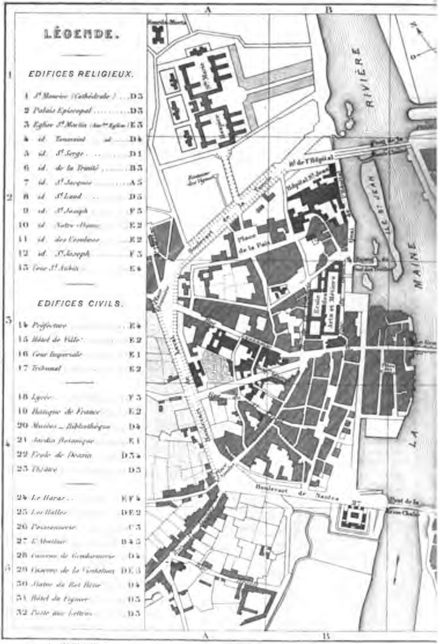

Dessiné par Augte Thuillet

RS.

L. HACHETTE & Cie Éditeurs, Paris.

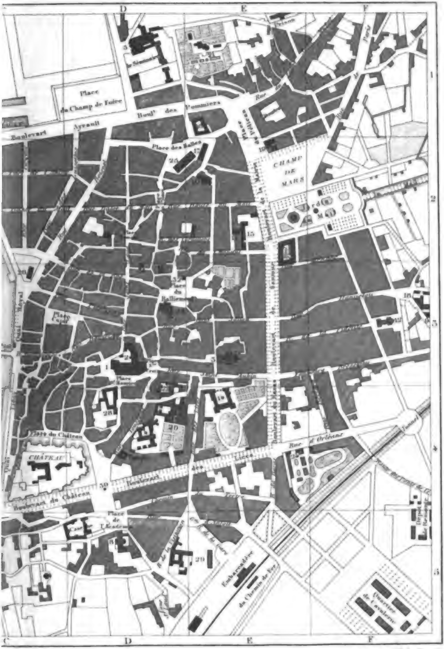

Gravé par F. Lefèvre

600 700 800 900 1000

Digitized by Google

dont elle était autrefois entourée, ses tours et ses créneaux en ruine ont fait place à de magnifiques boulevards bordés d'élégantes maisons; un beau quai a été bâti sur la rive g. de la Maine; deux ponts nouveaux ont relié entre elles les deux parties de la ville que séparait la rivière; divers édifices publics y ont été construits pour répondre à des besoins nouveaux, et un quartier neuf s'est élevé au delà du boulevard, entre le mail, la gare et le faubourg Bressigny. Malgré toutes ces métamorphoses, Angers peut fournir encore de nombreux sujets d'observation ou d'étude à tous ceux qui, n'importe dans quel but, recherchent avant tout les rues étroites, tortueuses, sombres, escarpées, désertes, les maisons caractéristiques d'un autre âge, la physionomie bizarrement accentuée des siècles passés; elle possède, en outre, de curieux monuments dignes d'une longue visite, de beaux établissements d'utilité publique, de précieuses collections d'objets d'arts ou de sciences.

Histoire.

Avant la conquête romaine, Angers était le centre d'une peuplade gauloise importante et considérée, appelée par les auteurs latins *Andes* et plus tard *Andecavi* ou *Andegavi*. Sous la conquête, elle eut des thermes, un théâtre, vis-à-vis du château, et un amphithéâtre dont on a déblayé, il y a quelques années, les derniers vestiges et nivelé l'emplacement pour y percer la rue de la Fidélité. Elle s'appela, durant deux ou trois siècles, *Juliomagus*. Vers l'année 475, Childéric Ier, roi des Francs, l'enleva à un comte nommé Paul, qui la gardait au nom des Romains, et il réunit l'Anjou à ses autres conquêtes. Angers se convertit de bonne heure au christianisme, et, pendant plusieurs siècles, fut gouvernée par des comtes viagers.

Charlemagne et Louis le Debonnaire vinrent, dit-on, à Angers, qui, sous Charles le Chauve, avait déjà acquis une importance très-considérable, Les Normands la saccagèrent et la menacèrent ensuite de continuelles invasions, jusqu'à ce que Charles le Simple leur eût abandonné la Neustrie.

L'Anjou, divisé depuis les premiers temps en deux comtés, n'en forma plus qu'un sous Foulques Ier, dit le Roux, dont les successeurs les plus distingués furent: Foulques II, dit le Bon, qui s'attacha à réparer les désastres de la guerre; Geoffroy Grise-Gonelle (Tunique Grise), qui se distingua, en 978, en tuant, sous les murs de Paris, le terrible Danois Haustuin, d'une taille et d'une force merveilleuses; Foulques III, Nerra, surnommé le grand bâtisseur de villes, et Geoffroy, dit Martel, son fils.

Sous les Plantagenets, Angers fut comme une seconde capitale de l'Angleterre. Henri II y tint plus d'une fois sa cour, dont les écrivains de cette époque ont vanté la sévérité, et y fonda l'hôpital Saint-Jean, dont les salles admirables existent encore parfaitement conservées.

A la mort de Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre, usurpant les droits de son neveu Arthur, fils de Geoffroy, vint assiéger Angers, dont il s'empara; mais, trois ans après, lorsqu'il eut assassiné ce même neveu qu'il avait dépouillé, Philippe Auguste confisqua toutes ses possessions et les réunit à la couronne de France. Jean sans Terre, après avoir vainement tenté de reconquérir ses domaines, mourut en 1216, et avec lui s'éteignit la deuxième maison d'Anjou.

Henri III d'Angleterre garda le titre de comte d'Anjou jusqu'au traité de paix de 1259. Mais, dès 1246, Louis IX avait donné les comtes d'Anjou et du Maine à son frère Charles Ier, comte de Provence, qui commença la troisième maison d'Anjou. Malheureusement pour Angers, Charles Ier conquit les royaumes de Naples et de Sicile; et un grand nombre de ses sujets, partis avec lui, périrent dans le massacre des Vêpres siciliennes.

Sous le gouvernement de Charles de Valois (Charles III), fils de Philippe le Hardi et gendre de Charles II, l'Anjou avait été érigé, par Philippe le Bel, en comté-pairie (1297). Il fut réuni de nouveau à la couronne quand Philippe de Valois, fils de Charles III, monta sur le trône de France. En 1356, Jean II le constitua en apanage souverain, avec le Maine, à Louis Ier, son deuxième fils. Pendant la captivité du roi Jean, le dauphin Charles, qui fut plus tard Charles V et qui avait alors la lieutenance générale du royaume, l'érigea en duché-pairie en faveur de son frère Louis Ier, qui devint ainsi le premier duc héréditaire d'Anjou (1360).

En 1474, Louis XI enleva l'Anjou à son

oncle René pour le réunir à la couronne. Cette date est importante dans l'histoire d'Angers : là finit son existence féodale, là commence pour la cité une existence nouvelle. Angers passa dès lors sous le régime municipal. Ce régime y fut constitué sur de nouvelles bases, au détriment des libertés publiques, et la charte royale ne fut pas accueillie avec reconnaissance. Les charges furent d'abord et longtemps électives, mais sous Louis XIV elles devinrent vénales.

Les guerres de religion n'épargnèrent pas Angers; le protestantisme y apparut avant 1556, et, ni les persécutions dirigées par un inquisiteur spécial, Remy Ambrois, ni les violences de Puygaillard, lieutenant de Louis de Bourbon, ne purent en délivrer la ville.

Après quelques années de troubles causés par les guerres de la Ligue, Henri IV vint à Angers en 1598, et gagna complétement les esprits des habitants par sa bonne mine, son affabilité et ses gasconnades.

A partir de cette époque, l'histoire d'Angers se confond avec celle de la France. Rappelons seulement quelques événements. En 1620, Marie de Médicis, un moment réconciliée avec Louis XIII, vint s'établir à Angers. Mais, la guerre ayant éclaté de nouveau entre le fils et la mère, une rencontre sans importance eut lieu aux Ponts-de-Cé, et les partisans de la reine furent dispersés par les troupes royales.

En 1652, Angers se prononça pour la Fronde. Mazarin, Louis XIV et la cour s'avancèrent jusqu'à Saumur, et la ville se soumit sans coup férir.

En 1789, Angers devint le chef-lieu du département formé de l'ancien Anjou. Elle avait adopté avec empressement, mais avec modération, les idées nouvelles. Ainsi, dès l'année 1790, elle réprimait énergiquement les désordres commis par les *perreyeurs* (ouvriers des ardoisières). Plus tard, cinq cents de ses habitants, tous pères de famille, se firent tuer au pont Barré, pour arrêter les progrès de l'insurrection vendéenne.

Après la prise de Saumur, les Vendéens marchèrent sur Angers, que le général Barbazan leur abandonna. Ils y entrèrent le 24 juin 1793. Les républicains la reprirent bientôt comme ils l'avaient perdue, sans combat, et, dès les premiers jours de juillet, Tallien, Bourbotte et Choudieu vinrent y organiser la Terreur. Les habitants n'avaient, du reste, pas besoin d'être menacés pour se défendre contre les Vendéens. Le 3 et le 4 décembre 1793, réunis à la garnison, ils repoussèrent quatre attaques dirigées contre les portes Cupif, Saint-Michel et Saint-Aubin. Les Vendéens durent se retirer dans un affreux désordre. Après leur retraite, d'horribles exécutions ensanglantèrent la ville : la guillotine ne suffisant plus à l'impatience des bourreaux, on fusilla les victimes condamnées à mort. Douze cents prisonniers périrent le même jour dans la plaine de Sainte-Gemmes. En 1860, une croix monumentale a été érigée dans la prairie où eut lieu cette exécution.

En 1796, Stofflet, fait prisonnier par Hoche, fut fusillé à Angers, dans le champ de Mars, avec ses deux aides de camp.

En 1815, le général Lamarque enleva Angers au duc de Bourbon, qui avait pris le commandement des départements de l'Ouest et qui se vit contraint de s'embarquer pour l'Angleterre.

Après la bataille de Waterloo, le général Thielmann occupa Angers à la tête d'un corps de 5000 Prussiens, et lui imposa d'énormes sacrifices.

L'ovation faite par la population, en 1830, à MM. Guilhem et d'Andigné, députés de Maine-et-Loire et signataires de l'adresse des 221, faillit occasionner des troubles sanglants, parce que le préfet, M. Frottier de Bagneux, et le colonel Cadoudal voulurent s'opposer à cette manifestation populaire.

Le 16 avril 1850, le pont suspendu de la Basse-Chaîne s'écroula dans la Maine, entraînant dans sa chute un bataillon entier du 11e régiment d'infanterie légère, qui, en quelques instants, perdit 223 soldats ou officiers.

Un matin du mois d'août 1855, Angers apprit en s'éveillant qu'elle avait failli courir un grand danger. Des *perreyeurs*, dont on a évalué le nombre à 1000 ou 1200, étaient venus pendant la nuit jusqu'au faubourg Bressigny avec des intentions criminelles; mais ils avaient été mis en fuite et dispersés avant d'avoir fait aucune tentative. Un certain nombre de ces individus, affiliés à la société *la Marianne*, furent arrêtés, jugés par la cour d'assises et condamnés à diverses peines.

Angers a vu naître le roi René (1408), le célèbre sculpteur David, et les chimistes Olivier et Chevreul.

Édifices religieux.

La cathédrale, consacrée à saint Maurice, s'élève à peu près au centre

de la ville, au sommet de la colline qui domine la rive g. de la Maine. Sa construction fut commencée entre 1030 et 1040 par l'évêque Hubert de Vendôme, aidé du comte Foulques Nerra, surnommé le *grand bâtisseur*.

La grande nef, ornée de belles fenêtres géminées à plein cintre, date de la fin du XI^e s. Les trois voûtes, appuyées sur des nervures toriques fort compliquées, sont du milieu du XII^e s., ainsi que le portail et le chœur, tandis que les transsepts ne remontent qu'à l'épiscopat de Guillaume de Beaumont, mort en 1240. Les deux flèches latérales appartiennent au style flamboyant; la tour centrale qui les sépare date de la Renaissance.

La *façade occidentale* offre un portail ogival, décoré de quatre rangs de voussures concentriques et en retrait. Au milieu du tympan est le *Christ*, entouré des symboles des quatre *Évangélistes*, et ayant sous les pieds les ondes de cette mer transparente dont parle l'Apocalypse. Aux parois latérales se dressent huit grandes statues représentant *Moïse*, *Aaron*, *Josué*, *David* et d'autres personnages bibliques. Les voussures sont remplies par deux rangs d'anges en adoration et par les statuettes des vingt-quatre vieillards, tenant des instruments de musique ou des vases à parfums. Quelques parties de ce portail ont été très-habilement restaurées par le sculpteur Dantan.

Au-dessus s'ouvre une vaste fenêtre romane, accostée de deux arcades simulées en lancettes. Des arcatures semblables divisent en quatre étages les tours latérales, qui, depuis leur construction, ont éprouvé bien des vicissitudes. Les archives du chapitre apprennent qu'elles étaient primitivement terminées par deux flèches en charpente recouvertes de plomb. Ces flèches, relevées en pierre en 1518, incendiées en 1533 et en 1831, et reconstruites presque entièrement par M. Binet, architecte, n'ont pas la même hauteur. Celle du S. a 69 mèt.; celle du N., 65 mèt. Sur la plate-forme qui sépare ces deux tours s'élève une troisième tour construite en 1540, par l'architecte Jean de l'Épine. Au frontispice de ce clocher, huit niches couronnées de dais renferment autant de statues représentant, suivant les uns, saint Maurice et ses compagnons, suivant d'autres, des ducs d'Anjou. Au-dessus de leur tête, une légende, écrite en lettres gothiques, fait allusion aux troubles religieux qui commençaient à agiter la France.

Le second étage du clocher central est divisé par deux baies en plein cintre, et couronné par une galerie que surmonte une coupole octogone, écroulée en 1831, mais rétablie depuis.

Les murs extérieurs de Saint-Maurice sont appuyés sur des contreforts d'un genre tout particulier. On dirait des constructions militaires bordées de créneaux et destinées à la défense. A l'intérieur, Saint-Maurice, dont le plan est une croix latine, présente une seule nef, longue de 90 mèt. 47, large de 16 mèt. 26 et partagée en trois travées par des faisceaux de colonnettes engagées, à chapiteaux de feuillage. Dans chaque travée, une large ogive occupant l'espace compris entre les divers faisceaux de colonnettes, offre à sa pointe une corniche saillante soutenue par des modillons dans le goût byzantin. Un triforium étroit fait le tour de l'église, à travers les massifs des colonnes engagées. Les fenêtres, cintrées dans la nef, sont ogivales dans le chœur, beaucoup moins long que la nef et terminé en trapèze, sans déambulatoires. On ne peut rien voir de plus beau, de plus harmonieux que les *vitraux* qui garnissent encore toutes les fenêtres de Saint-Maurice. « Les plus anciens, dit M. Mérimée, ceux du chœur et de la nef (dont l'un, représentant la *Vie de la Vierge*, est contemporain des verrières placées à Saint-Denis par Suger), l'emportent peut-être sur les autres par la suavité des couleurs, et par leur heureuse combinaison qui

d'abord attire l'œil et lui fait éprouver un plaisir d'une nature particulière.... La *rose* du transsept méridional est extrêmement curieuse, par sa forme en roue, comme les premières roses byzantines; c'est, en outre, une des plus grandes de ce style qui se puissent voir. Les rais ou les meneaux sont autant de colonnettes à chapiteaux ornés de crochets tels que ceux du gothique primitif. » Les vitraux des transsepts sont du XVe s. seulement. Celui de la fenêtre du transsept N. (paroi E.) est un don de Jean de Rély, évêque d'Angers de 1492 à 1498, qui y est représenté.

Le transsept septentrional renferme la *tombe*, surmontée d'une statue en marbre blanc, de *Claude de Rueil*, évêque d'Angers de 1628 à 1649.

Deux *chapelles* latérales, dans le style flamboyant, s'ouvrent au bas de la nef; l'une, du XVe s., contient un *calvaire* par David (d'Angers) à qui on doit en outre une *sainte Cécile*, placée dans le chœur; l'autre renferme les fonts baptismaux, et, suivant les anciens chroniqueurs, aurait remplacé la chapelle primitive élevée au IVe s. sur les ruines du temple de Jupiter Capitolin, et ruinée par Childéric en 475.

Il nous reste à signaler une très-belle *cuve* de vert antique, portée par deux lions en marbre blanc et servant aujourd'hui de bénitier. C'est un don du roi René à l'église Saint-Maurice, qui conserve aussi de magnifiques *tapisseries* exécutées du XIVe au XVIIIe s. Le *maître-autel* (1699), surmonté d'un baldaquin de 1757, et les *boiseries* du chœur (œuvre du père de David, d'Angers) contrastent d'une manière choquante avec le style de l'église.

L'*orgue*, de 1511 à 1553, a été réparé en 1521, puis sous Louis XV et en 1831. En 1851, un autre orgue a été placé dans le chœur.

Toute la dynastie des ducs de la maison royale d'Anjou-Sicile reposait dans l'abside, que l'on pouvait considérer comme le Saint-Denis de l'Anjou. En 1783, les tombeaux existants furent démolis pour faire place à des boiseries et à des stalles. Un pavage uniforme en recouvre les débris. Une inscription tumulaire, placée en 1850 derrière le maître-autel, par les soins de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, rappelle le nom des princes inhumés dans ce sanctuaire.

Le **palais épiscopal**, qui touche au transsept N. de Saint-Maurice et qui a été bâti sur l'emplacement qu'occupait le château du comte, renferme, au rez-de-chaussée, une longue galerie éclairée par des fenêtres en plein cintre et supportée par des colonnes à chapiteaux romans. Depuis 1850, cette galerie est convertie en chapelle. Un vaste *escalier*, construit par les ordres de l'évêque François de Rohan, en 1510, conduit à la *salle synodale*, ornée d'une série de portraits des papes, et communiquant avec la cathédrale. Cette salle, de 20 mèt. de longueur sur 10 mèt. de largeur, est, comme la galerie inférieure, un des rares monuments d'architecture civile antérieurs à l'ogive et légués presque intacts par le moyen âge. Elle a été restaurée par M. Joly-Leterme, de Saumur, architecte diocésain.

Tout un côté de la rue de l'Oisellerie, autrefois si pittoresque, a été rasé pour faire place à une immense annexe de l'évêché, bâtie dans le style des anciennes constructions, avec cordons de briques et fenêtres étroites.

Saint-Martin (place du même nom, près de la rue Saint-Aubin), fondée au commencement du IXe s. par l'impératrice Ermengarde, première femme de Louis le Débonnaire, a conservé quelques parties de l'époque carlovingienne. Ce sont les quatre magnifiques arcades, en plein cintre, qui soutiennent la tour, au centre des transsepts. Elles attirent particulièrement l'attention par leur appareil composé d'assises de moellons échantillonnés, alternant avec des cordons de briques. La tour et le chœur furent

relevés vers l'an 1020 par Foulques Nerra. On remarque, incrustés dans la voûte du chœur, des vases en terre cuite, de forme ovoïde, et qui étaient sans doute destinés à produire ces effets d'acoustique dont les théâtres antiques offraient de nombreux exemples. Ce qui reste de cette église (mon. hist.), qu'il est toujours question de reconstruire, est converti en un magasin de l'administration des tabacs.

De l'église *Saint-Aubin*, démolie de 1805 à 1812, il ne subsiste que quelques colonnes encastrées dans des constructions modernes, le long du petit Mail. La *tour de Saint-Aubin* (mon. hist.), de 32 mèt. de hauteur, qui s'élève majestueusement au-dessus de la ville, rue des Lices, ne faisait point partie de l'église et dépendait de l'abbaye de ce nom, dont la préfecture occupe les bâtiments. La partie inférieure, de forme carrée, appartient au XIIe s., tandis que l'étage supérieur, de forme octogonale, percé de fenêtres en ogive et flanqué de clochetons, ne remonte qu'au XIVe s. La tour de Saint-Aubin, convertie en une fabrique de plomb de chasse, a été récemment achetée par l'administration municipale, qui se propose de la restaurer.

Toussaint, une des plus belles ruines de l'Anjou, était une église abbatiale construite au XIIe s.; mais la rosace du chœur est postérieure à cette époque. Un musée archéologique a été établi au milieu de ces ruines. Parmi les objets qui le composent et qui sont ridiculement abrités sous de petits toits de zinc, on signale : une épitaphe gallo-romaine; la statue de dame Huet de la Chenaye (XVe s.), dame d'honneur de Marie d'Anjou, femme de Charles VII : des débris d'arcades du XVIe s., provenant du prieuré de l'Esvière.

Saint-Serge (mon. hist.), autre église abbatiale, aujourd'hui paroissiale, est une des principales curiosités architecturales d'Angers. Bâtie primitivement, dit-on, par Vulgrin, architecte célèbre et abbé de Saint-Serge, de 1036 à 1056, elle a été en partie reconstruite depuis. La nef ne date que du XVe s., ainsi que le *sacrarium*, sorte d'armoire gothique destinée à renfermer les reliques et les vases sacrés, et qui, dans une restauration récente, a été placée au fond du chœur, à dr.

D'énormes piliers carrés, ornés de nervures prismatiques, soutiennent des arcades ogivales, dans lesquelles sont dessinés des cintres romans. Au-dessus règne une corniche couverte d'ornements du travail le plus délicat. Plusieurs rangs de sculptures semblables décorent la porte extérieure. Ce sont : des guirlandes de fruits et de fleurs; des masques qui rappellent singulièrement les masques scéniques des anciens; des monstres grimaçants; des animaux qui se dévorent; un chat étranglant un oiseau. Rien n'est plus gracieux, plus fin, plus hardiment sculpté que ces charmants reliefs. Les fenêtres, du style gothique flamboyant, étaient garnies pour la plupart de vitraux peints représentant des scènes légendaires.

Saint-Serge n'a pas, à bien dire, de transsept. Deux piliers de la nef qui se rapprochent, deux arcades latérales qui s'élargissent, deux rosaces au lieu de fenêtres, indiquent le passage d'une partie de l'édifice à l'autre.

Le *chœur*, la partie la plus intéressante de Saint-Serge, est terminé par une chapelle absidale, rectangulaire. Six colonnes très-minces, portées sur des bases assez élevées et octogones, le divisent en trois galeries; d'autres colonnes engagées leur correspondent dans les murs latéraux. « Ce qui frappe d'abord en entrant dans le sanctuaire, dit M. Mérimée, c'est la légèreté, l'apparence de fragilité de ses colonnes au-dessus desquelles la voûte, ramifiée de huit nervures, semble comme suspendue. On ne conçoit pas comment de si frêles appuis peuvent porter une masse aussi considérable. Mais il y a là un artifice de construction fré-

quemment usité au XIIe s. Dans le fait, les murs latéraux qui sont très-épais et de plus contrebutés, soutiennent tout le poids de la voûte, et les colonnes n'ont à supporter, en réalité, que le poids de l'extrémité des nervures tombant sur leurs chapiteaux. »

D'importants travaux de restauration, exécutés dans cette église sous la direction de M. Joly-Leterme, y ont fait découvrir la tombe d'un des anciens abbés, Jean Tillon, qui gouverna l'abbaye de 1485 à 1501. Cette pierre, encastrée dans le mur de la chapelle absidale du collatéral N., porte une longue inscription, surmontée des armes de Tillon, dans le Maine (deux épées en sautoir).

Saint-Serge dépendait d'un monastère de Bénédictins, fondé au milieu du VIIe s. Reconstruit vers 850, par le Breton Noménoë, enrichi par de nombreuses donations, agrandi et rebâti par Geoffroy Martel, reconstruit de nouveau vers la fin du XVIIe s., et augmenté de près de moitié depuis quelques années, ce monastère est devenu le *grand séminaire*, après avoir, pendant la Révolution, servi à divers usages. Il fut, en particulier, occupé par le musée central, que saccagèrent les Vendéens. Installés dans la tour du clocher voisin, ils en furent délogés par le canon, qui a rasé l'étage supérieur de ce clocher.

La Trinité (sur la rive dr. de la Maine), est un monument historique du style de transition (XIe et XIIe s.), à une seule nef, bien que son extrémité orientale soit terminée par trois chapelles demi-circulaires. « Ce qui lui donne un caractère particulier, dit M. Mérimée (*Voyage dans l'Ouest*), c'est une suite d'arcades ou de niches peu profondes dans les murs latéraux de la nef, séparées par des colonnes engagées qui reçoivent les retombées des nervures de la voûte. Au fond de la plupart de ces niches, surtout du côté N., s'ouvre une fenêtre étroite, cintrée, entourée d'une riche moulure. L'arc décrit par l'amortissement de ces niches est une ogive à pointe émoussée, entourée, comme le cintre des fenêtres, d'une archivolte saillante, arrondie, couverte de rosaces et d'autres ornements sculptés avec une admirable perfection. Les voûtes sont ogivales. Trois tores parallèles en garnissent les arêtes et viennent retomber sur les colonnes engagées dans les parois latérales. En général, les ornements des chapiteaux sont empruntés au règne végétal; mais leurs feuillages élégants et bien découpés n'ont point d'analogues dans la nature. Dans le chœur seulement, plusieurs chapiteaux présentent toute cette variété de monstres fantastiques dont l'époque romane a créé tant de types bizarres. Toutes les fenêtres de la Trinité sont en plein cintre et entourées d'un gros tore. A l'extérieur, plusieurs archivoltes en retraite en dessinent le contour. Le toit s'appuie sur un cordon de jolis modillons. Au centre du chœur s'élève une tour carrée à sa base et percée de fenêtres en plein cintre. » Le second étage a été ajouté au XVIe s. par Jean de Lépine.

A l'intérieur de la Trinité, on remarque un *escalier tournant*, du XVIe s.; le *buste* en marbre de M. Simon-Julien Gruget, qui fut curé de la Trinité de 1784 à 1840; l'autel de Saint-Amand, orné d'un *bas-relief* en bois doré (XVe s.), et un beau *Christ* du sculpteur angevin Maindron. — Le chevet et l'abside, longtemps délabrés, sont restaurés (1867) et presque reconstruits par M. Joly-Leterme.

En face de la Trinité, se trouve une jolie *maison* sculptée du moyen âge.

Au-dessus de la porte d'entrée principale de la Trinité, se dressent des ruines sombres, d'un grand caractère, ce sont celles de l'**église du Ronceray** (mon. hist.), qui méritent une mention spéciale. Vers 940, Foulques le Bon, petit-fils du comte Ingelger, fonda en ce lieu un couvent de filles nobles (Bénédictines). L'église de ce couvent (trois nefs avec absides et transsept) fut rebâtie, vers 1020, par

Foulques Nerra. « Ses débris se composent aujourd'hui, dit M. Godard, de la chapelle affectée à l'École des arts et métiers, d'une salle servant de lingerie, et de murailles encore debout. » Les murs de l'église sont construits en petit appareil irrégulier, surmonté du grand appareil ; les voûtes sont en plein cintre et séparées par des arcs doubleaux, portant sur des colonnes engagées dans des pilastres ; les chapiteaux en feuillage sont historiés de sujets bibliques ou de têtes grimaçantes. Le sanctuaire, dont on peut voir encore les beaux vestiges, était d'architecture *réticulée*. Le chevet de l'église avait une ouverture communiquant au jubé de la Trinité et qui se voit encore. Il est remarquable que les bas côtés ne tournent pas autour du chœur. » La *crypte* de l'église primitive, soutenue par des arcades romanes, a été récemment découverte.

Au commencement du XVIe s., une petite Vierge de bronze, trouvée au milieu d'un oratoire abandonné et encombré de ronces, fit donner à cette église et au monastère le nom de *Ronceray*. L'église a été détruite en partie ; le monastère est devenu l'École des arts et métiers (*V.* ci-dessous, Établissements d'utilité publique).

Le boulevard de Nantes, qui continue sur la rive dr. le boulevard du Château, dont il n'est séparé que par le pont de la Basse-Chaîne, conduit à la porte Saint-Nicolas. Là s'ouvre à g. la rue du Faubourg-Saint-Jacques, au milieu de laquelle se trouve l'*église Saint-Jacques*, dont le portail semble dater du XIe s. A l'intérieur, le chœur et une partie de la nef ont été reconstruits, il y a peu d'années, par M. Richou, architecte ; on y remarque quatre verrières provenant de la fabrique de Choisy-le-Roi. — En continuant de suivre la route de Nantes, prolongement de la rue du Faubourg-Saint-Jacques, on arrive à (3 kil.) la *chapelle de la Barre*, ancienne dépendance de l'abbaye de Saint-Nicolas. L'autel de cette chapelle est surmonté d'un groupe admirable, œuvre du sculpteur angevin Biardeau (XVIIe s.).

L'*église Saint-Laud* (place du même nom) n'a absolument rien d'intéressant et doit être rasée pour être entièrement reconstruite. C'est la chapelle agrandie des Récollets, l'ancienne église Saint-Laud, dont l'emplacement est occupé par la cour de ce nom, ayant été détruite pendant la Révolution. Cette église possédait quatre morceaux du bois de la vraie croix, si vénérés que la croyance s'était répandue que quiconque se parjurait devant cette précieuse relique mourait dans l'année. Louis XI partageait cette croyance et, suivant son historien Comines, les serments qu'il faisait devant la croix de Saint-Laud étaient les seuls qui dussent inspirer confiance. Un seul de ces fragments a été retrouvé après la Révolution ; il est aujourd'hui réuni à un autre morceau de la vraie croix donné plus récemment à l'église, dans une croix en vermeil haute d'environ 50 cent. Une autre croix en cristal, placée au-dessus de l'endroit où reposent les deux reliques, est entourée de pierreries. Un des autels de l'église Saint-Laud est orné d'une statue de la Vierge, provenant de l'église voisine de l'Esvière et découverte, comme celle du Ronceray, dans un buisson, par Yolande d'Aragon, mère du roi René, vers 1400.

Dans une rue voisine de l'église Saint-Laud, il faut visiter les ruines intéressantes de la **chapelle de l'Esvière** (mon. hist.), construite au XVe s. L'Esvière était un prieuré de Bénédictins dépendant de l'abbaye de la Trinité de Vendôme et dans lequel fut inhumé Foulques le Réchin. Les ruines de la chapelle s'élèvent au milieu d'un enclos qui est aujourd'hui une propriété particulière. Tout le voisinage abonde en débris romains, et cet emplacement fut d'abord occupé par des bains (*aquaria*), appelés

pendant tout le moyen âge *les Belles Poitrines*.

L'**église Saint-Joseph** (faubourg Bressigny) a été bâtie, il y a quelques années, à l'aide de souscriptions, sur les plans de M. François Villers, architecte, dans le style de transition entre l'architecture romane et l'architecture gothique. Il est déjà question de l'agrandir, en même temps qu'elle sera dégagée par l'ouverture de deux rues nouvelles. Son plan est celui d'une croix latine avec un chœur circulaire ayant en annexes deux sacristies. Sa longueur totale est de 55 mèt.; sa largeur, de 13 mèt.; l'élévation du sol à la clef de voûte est de 23 mèt.; la hauteur des flèches, de 60 mèt. Cette jolie église est malheureusement *ornée* à l'intérieur d'un affreux autel, sculpté par M. l'abbé Choyer, et dont le style fait un contraste choquant avec celui de l'édifice. Dans le transsept de dr. on remarque une *Descente de Croix*, par M. Dauban, le conservateur du musée; dans le transsept de g., M. Appert a peint la *Mort de saint Joseph*. La chapelle de dr., en entrant dans l'église, renferme un groupe représentant le *Miracle de la Salette*.

Un peu plus loin, à g., dans le faubourg Bressigny, se trouve l'*église de la Madeleine* (XIe s.), servant au culte comme annexe de Saint-Joseph.

L'*église Notre-Dame* ou l'*Oratoire* (rue Saint-Michel), bâtie au XVIIe s., a été restaurée et agrandie récemment par M. Villers.

L'*église des Ursulines* (près de la rue de l'Hôpital), bâtie également au XVIIe s., renferme un retable curieux.

Le *temple protestant* (près du musée) était, dans l'origine, la chapelle du prieuré de Saint-Éloi, fondé au XIIe s., réuni plus tard au petit séminaire, puis transformé en caserne d'infanterie. Elle a été occupée longtemps par l'école de dessin sur les bancs de laquelle David d'Angers a fait ses premiers essais. Depuis 1850, elle sert au culte réformé, et l'école de dessin a été transférée à l'étage supérieur. Une secte dissidente vient de faire construire, tout à côté, rue Toussaint, un *temple* charmant.

Mgr Angebault, évêque d'Angers, a fait bâtir, il y a peu d'années, à quelques pas de la chapelle de l'Esvière, à l'O., un *palais d'été*, dont l'élégante *chapelle* est ornée de beaux vitraux sortis des ateliers de M. Thierry, d'Angers. Pendant la belle saison, l'administration de l'évêché est transférée dans cette riante demeure, qui domine tout le cours de la Maine.

Édifices civils. — Statues. — Ponts.

Le **Château** actuel d'Angers (mon. hist.), construit par Louis IX, au XIIIe s., à l'époque où s'éleva la troisième enceinte de la ville, occupe l'emplacement de l'évêché primitif, cédé par l'évêque au comte d'Angers, en échange de son château attenant à l'église. Il resta longtemps tel que Louis IX l'avait construit. Yolande d'Aragon y fit bâtir une chapelle du style gothique, que l'on voit dans la cour d'entrée, et qui, divisée dans sa hauteur par un plancher établi en 1813 pour recevoir des prisonniers anglais, contient aujourd'hui une *salle d'armes*. Un siècle plus tard, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, y élevait, au-dessus des deux tours qui en partagent l'entrée, un donjon et une chapelle dont il ne reste aucun vestige.

En 1585, le château d'Angers ayant été enlevé par un coup de main hardi, Henri III en ordonna la démolition, dès qu'il en fut rentré en possession, « depuis la porte Toussaint jusqu'au port Ligny. » La démolition de chaque tour, couverte en charpente de châtaignier et en ardoises, fut adjugée « pour 300 livres, plus la charpente. » Sauf la tour du N., qui fut épargnée, probablement à cause du moulin à vent qui la surmontait, toutes furent à peu près rasées (1589).

Heureusement, d'autres événements survinrent, et l'œuvre de destruction s'arrêta quand la muraille allait être entamée. Alors le vaillant capitaine Pierre de Donadieu, sieur de Puicharic, dont la statue en marbre blanc se trouve au musée, profita des matériaux provenant de la démolition des tours pour faire élargir les plates-formes et mettre le château à peu près dans l'état où on le voit aujourd'hui. Seulement, le grand bastion, inutile surtout depuis qu'un arrêté du conseil de la commune, en date du 30 septembre 1790, avait ordonné de murer la porte de secours, est tombé, au grand regret de plus d'un antiquaire, pour faire place au boulevard actuel.

Le château d'Angers sert aujourd'hui de poudrière. On peut le visiter en s'adressant au concierge (pourboire). Du reste, l'intérieur n'offre de curieux qu'une charmante *chapelle* du style gothique flamboyant; mais, sans entrer dans le château, on découvre, de l'esplanade dite du *Bout-du-Monde*, une vue intéressante sur la ville tout entière et les campagnes environnantes.

Entre la place du Château et la place de l'Académie s'élève, faisant face au boulevard des Lices, la **statue du roi René**, œuvre de David d'Angers. Donnée à la ville par M. le comtede Quatrebarbes, elle a été inaugurée le 2 juin 1853. Cette statue de bronze repose sur un piédestal composé de trois socles en progression décroissante vers le sommet. Le premier socle est le soubassement; le second, le plus important, est décoré de 12 statuettes en bronze qui représentent :

En face du boulevard des Lices : — *Dumnacus*, défenseur des Andes, 48 ans avant Jésus-Christ; — *Roland Ier, comte d'Anjou*, Roncevaux, 778; — *Robert le Pieux*, vainqueur des Normands; Brissarthe, IXe s.

Du côté du château :— *Foulques Nerra*, né au Xe s., mort en 1040; — *Foulques V*, roi de Jérusalem, 1142; — XIIe s. *Henri II Plantagenet*, hospices d'Angers, 1189.

En face du boulevard du Château : — *Philippe Auguste* réunit l'Anjou à la couronne, 1205; — 1220, *Charles d'Anjou*, roi de Sicile, 1285; — 1339, *Louis Ier, duc d'Anjou*, 1384.

Du côté de l'Académie : — 1410, *Isabelle de Lorraine*, première femme de René, 1453; — 1433, *Jeanne de Laval*, deuxième femme de René, 1495; — 1425, *Marguerite d'Anjou*, reine d'Angleterre.

Le troisième socle porte : — du côté du boulevard des Lices, les armes du roi René et cette inscription : *Au roi René*; — du côté du château, *la liste des comtes ingelgériens*; — du côté du boulevard du château, *la liste des comtes d'Anjou-Sicile*; — du côté de l'Académie, *la liste des ducs heréditaires d'Anjou*.

Le monument est, dans son ensemble et dans ses détails, un des plus remarquables ouvrages du grand artiste dont nous parlerons plus longuement quand nous visiterons le musée.

La *place de l'Académie*, que continue la place Saint-Laud, doit son nom à la caserne que l'on y remarque, et qui fut autrefois une académie d'équitation. Cette académie, fondée au XVIIe s., a compté, parmi ses élèves ou pensionnaires, Buffon, Pitt et Wellington.

La **Préfecture**, située entre le boulevard des Lices et le Mail de la Préfecture, occupe les bâtiments du monastère de Saint-Aubin, reconstruits au XVIIe s. Cette célèbre abbaye fut fondée, dit-on, par le roi Childebert et par saint Germain, évêque de Paris. Au IXe s., elle fut habitée par des chanoines qu'en chassa Geoffroy-Grise-Gonelle, en 966, et à la place desquels il établit des Bénédictins. C'était la première en dignité de toutes les abbayes de l'Anjou.

Dans la cour de la Préfecture, sous la galerie située du côté de l'escalier des bureaux, galerie ornée qui conduisait les moines à la salle du chapi-

tre, aujourd'hui dépôt des archives, des maçons, faisant des réparations, firent découvrir, en 1836, le vaste pan de mur en arcs à jour que l'on voit aujourd'hui décoré de colonnettes, de festons et de peintures étranges. *L'Anjou et ses monuments*, t. Ier, p. 380, contient une intéressante dissertation de M. Godard sur cette découverte. Les arceaux sont du XIe s., sauf un plus ancien encore. Ils avaient été brisés dès le XIIIe s., et ils ont dû être cachés au XVIIe s. quand l'abbaye fut reconstruite. Parmi ces saints, ces rois, ces emblèmes bizarres, on remarque surtout le combat, grossièrement sculpté, de David et de Goliath.

La façade de la Préfecture, qui donne sur la cour d'entrée, a été rebâtie, il y a peu d'années. La salle de réception, qui occupe le premier étage, ornée avec luxe, contient les armoiries des principales villes de l'Anjou. La grille qui précède la cour d'honneur est l'ancienne grille du chœur de l'abbaye de Fontevrault. Le jardin de l'hôtel est en partie ouvert au public le dimanche et le jeudi.

L'**hôtel de ville** actuel, sur le boulevard de la Mairie (place du Champ-de-Mars), est l'ancien *collége d'Anjou*, élevé en 1691, par l'Université et les Pères de l'Oratoire, auxquels l'Université en avait confié, en 1624, la direction.

La *cour impériale* (rue des Halles) était établie dans l'ancien hôtel de ville, bâti en 1489, et modifié depuis que la mairie a été transférée, en 1819, dans l'ancien collége d'Anjou. Elle est actuellement en reconstruction à l'extrémité du champ de Mars, sur des plans depuis longtemps approuvés.

Le *tribunal de première instance* et le *tribunal de commerce* (place des Halles et rue Saint-Michel) sont séparés par une salle des Pas-Perdus. Ils n'offrent rien d'intéressant. — Les *Halles* (place de ce nom), construites au XVIe s., ont été souvent modifiées. Elles servent aujourd'hui de marché aux grains. — Le *théâtre* (place du Ralliement), bâti en 1820 sur l'emplacement du plus ancien cimetière d'Angers et d'une partie des *Grandes Écoles*, centre de l'Université, a été incendié au mois de novembre 1865. Il doit être reconstruit à peu près sur le même emplacement, mais dans des dimensions nouvelles. — La *poissonnerie*, bâtie en 1832, par M. F. Lachèse, sur le quai Royal, a été récemment démolie pour faire place à un *cirque-théâtre*, dont l'emplacement a été concédé gratuitement par la ville pour quinze années. Une poissonnerie provisoire a été élevée sur la place Cupif, où elle doit être définitivement reconstruite après des nivellements du terrain. — L'*abattoir* (levée de la Basse-Chaîne) a été inauguré en 1847.

Les **ponts** d'Angers sont au nombre de trois. A la partie la plus élevée de la ville, un pont du système *Polonceau*, c'est-à-dire semblable au pont des Saints-Pères, à Paris, le *pont de la Haute-Chaîne*, jeté de la g. du port Ayrault à la dr. de la tour Guillou, relie le boulevard Ayrault à celui de l'Hôpital. Plus bas, quand on a dépassé, rue de la Poissonnerie, les derniers débris du *pont des Treilles*, dont l'origine remonte aux écluses construites vers 1190, par l'ordre d'Henri II, roi d'Angleterre, pour le service de l'hôpital qu'il venait de fonder, on trouve le *Grand Pont*, pont de pierre construit, dit-on, par Foulques Nerra, au commencement du XIe s., bordé encore, vers la fin du XVIIIe s., d'un double rang de maisons bâties sur pilotis, et rajeuni, il y a peu d'années, par M. l'ingénieur en chef Dupuit. Enfin, au-dessous du château, le *pont de la Basse-Chaîne* met en communication le boulevard du Château (rive g.) et le boulevard de Nantes (rive dr.). Ce pont de pierre, qui a remplacé le pont suspendu, de sinistre mémoire (*V*. p. 182), a déjà eu besoin d'importantes réparations.

Établissements d'instruction publique.

Angers a possédé, jusqu'à la Révolution, une célèbre *Université*, fondée au XIe ou au XIIe s., et qui eut parmi ses professeurs l'hérésiarque Bérenger et le mystique Robert d'Arbrissel.

L'*École de Médecine*, créée en 1809, a compté parmi ses élèves Béclard, l'auteur des *Éléments d'anatomie générale* (1795-1825), Chevreul (1753-1845), Billard (1800-1832), Ollivier (1796-1845), Bérard, Mirault, Garnier (1759-1843), etc. Les cours se font dans l'amphithéâtre bâti, en 1837, par M. F. Lachèse, près de la grande salle de l'hôtel-Dieu.

Le *lycée* est établi dans un ancien séminaire dit de la Rossignolerie, véritable hôtel des Invalides du clergé, qui fut plus tard occupé, agrandi et rebâti par des frères des Écoles chrétiennes.

Le *grand séminaire* occupe, comme nous l'avons dit, les bâtiments de l'abbaye de Saint-Serge. — Le *petit séminaire*, appelé aussi *collége Montgazon*, du nom de l'ecclésiastique qui l'a fait contruire, dans la première moitié de ce siècle, est situé à 2 kil. à l'E. de la ville, non loin de l'ancienne église de Saint-Léonard. — Presque en face, on aperçoit les vastes édifices composant le *couvent de la Retraite*; des religieuses de la Société de Marie y tiennent un pensionnat de demoiselles. — A peu de distance et à quelques pas seulement de la route de Saumur, se trouve l'*école normale primaire*.

A g. de la promenade du Mail, et au tiers de sa longueur, se montre, à demi voilé par un rideau de peupliers, un *pensionnat de demoiselles*, nommé *Belle-Fontaine*.

Au-dessous du pont de la Basse-Chaîne et de l'abattoir, sur la rive dr. de la Maine, une vaste agglomération d'édifices forme la *maison mère du Bon-Pasteur*, qui est tout à la fois un couvent, un ouvroir, un pensionnat et une maison de repentir. Fondée en 1710, cette maison occupe les terrains et les bâtiments d'anciennes fabriques. Cette congrégation acquiert successivement tout le quartier environnant. Elle a fait, depuis peu d'années, l'acquisition du magnifique couvent de Saint-Nicolas, occupé autrefois par les Bénédictins. Elle communique avec ce vaste édifice par un tunnel qui passe, près du pont Brionneau, sous la route d'Angers à Nantes.

L'**École des arts et métiers**, qui s'agrandit tous les ans, est installée dans les bâtiments de l'abbaye du Ronceray, reconstruits sous Louis XIV. Cette abbaye, fondée, comme nous l'avons dit, par Foulques le Bon, réorganisée vers 1028 par Foulques Nerra, fut habitée jusqu'à la Révolution par des filles nobles, qui suivaient la règle de saint Benoît et qui n'étaient pas cloîtrées. En 1806, divers travaux y avaient été faits pour l'établissement d'une caserne de cavalerie. En 1807, Napoléon fonda à Beaupréau une école d'arts et métiers, à l'instar de celle de Châlons-sur-Marne. En 1815, cette école fut transférée à Angers, dans les bâtiments du Ronceray, restaurés et agrandis depuis. Elle compte aujourd'hui 300 élèves. Menuiserie, serrurerie, tour, fonderie, ajustage, les plus importants des métiers, en un mot, y sont enseignés et pratiqués dans de vastes ateliers. Les arts y sont aussi cultivés. L'école cite avec orgueil, parmi ses élèves, le sculpteur Maindron et le professeur de cor, Meifreid.

Musées — Collections. — Sociétés savantes.

La bibliothèque et les musées d'Angers sont réunis aujourd'hui dans un bâtiment qui est par lui-même une des curiosités de la ville au point de vue de l'art. Ce bâtiment, c'est le **Logis Barrault**. On l'appelle ainsi, parce qu'il fut construit par Olivier Barrault, trésorier de Bretagne

nommé trois fois maire d'Angers, en 1497, 1504 et 1505. Quelques-unes des portes sont en ogive surbaissée et plusieurs fenêtres portent déjà des encadrements conservés par la Renaissance. L'escalier, renfermé dans une tourelle que décore une saillie angulaire et sculptée en encorbellement, a sa spirale terminée par un de ces *palmiers* à nervures et à écussons dont le château de Baugé, antérieur de peu d'années, offre un beau modèle. Près de la partie la plus élevée, s'ouvre une salle servant d'annexe au musée d'antiquités et contenant une cheminée décorée de six compartiments en ogives flamboyantes. Une élégante galerie orne la cour et achève de donner à l'édifice un caractère tout particulier.

Le logis Barrault fut occupé par des Carmélites vers 1628; en 1695, il devint le grand séminaire; en octobre 1797, il s'ouvrit à l'école Centrale, installée d'abord dans l'ancien collége de l'Oratoire. Il a été restauré en 1854. Une inscription en lettres d'or, placée près de la porte d'entrée, rappelle les principales dates de son histoire.

La **bibliothèque** d'Angers, inaugurée le 31 mai 1798, à l'évêché, et formée en grande partie avec les dépouilles des monastères de l'Anjou, compte actuellement plus de 40 000 vol., parmi lesquels une belle et rare collection de livres sur les langues de l'Asie, donnée par M. Théodore Pavie, et tous les livres et portefeuilles du botaniste Guépin. Parmi les manuscrits, on remarque : 1° le manuscrit autographe des *Méditations* de Lamartine; 2° le manuscrit d'une partie de *Paul et Virginie*; 3° le manuscrit des *fables* de M. Viennet; 4° les *minutes* nombreuses de pièces de théâtre avec annotations et corrections autographes des auteurs, provenant du cabinet de Fr. Grille, ancien directeur des lettres et des arts au ministère de l'instruction publique. Depuis 1849, cette bibliothèque a été installée dans une belle, commode et vaste salle, devenue déjà trop petite pour ses collections. Des fenêtres de cette salle on aperçoit le *Jardin fruitier* créé par la Société d'agriculture, sciences et arts, sur un terrain dont la ville lui a concédé la jouissance pour un temps déterminé. Il est question de vendre ce terrain en y traçant une large rue déjà dénommée *avenue David*, qui aboutirait à une façade monumentale de la bibliothèque et du musée.

La bibliothèque est ouverte tous les jours pour les étrangers, et, pour le public, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine, de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

Une *bibliothèque populaire*, récemment fondée, est installée rue Baudrière, dans l'ancien *palais des Marchands*. Ouverte tous les soirs, elle est dirigée avec un véritable dévouement par M. Cosnier, ancien libraire.

Le **musée de peinture et de sculpture**, créé à peu près à la même époque que la bibliothèque, c'est-à-dire pendant la Révolution, n'a été ouvert au public que le 15 avril 1807. Il se forma, dans l'origine, de tableaux et de statues provenant des églises, et de 337 tableaux que les héritiers de M. de Livois, mort en 1790, consentirent à céder à la ville. Le catalogue, qui n'est pas complet, car il date de 1847, contient l'explication de 540 objets :

Tableaux..............	298
Gravures..............	113
Sculptures............	129

Nous suivrons l'ordre qu'il a adopté, en indiquant les tableaux ou les statues qui nous ont paru les plus dignes, à quelque titre que ce soit, de l'attention des étrangers.

Le musée d'Angers est ouvert tous les jours pour les étrangers, et pour le public les dimanche et jeudi de

chaque semaine, de midi à 4 h. Les tableaux, que nous visiterons d'abord, sont exposés dans de belles salles au premier étage, éclairées par le haut, et dans l'escalier qui monte à ces salles. Le conservateur actuel est M. Dauban, médaillé en 1862.

ÉCOLE FRANÇAISE.

1. *Bachelier.* Un canard pendu à un clou. — 7. *Bodinier* (d'Angers). La demande en mariage (costumes romains). — 8. *Boucher.* La réunion des arts. Ce tableau, haut et large de 3 mèt. 20 cent., passe pour l'un des meilleurs de ce maître; malheureusement le gris y domine. — 13 et 14. *Casanova.* Attaque d'un fort. Un convoi harcelé par des hussards. — 15, 16, 17. *Chardin.* Fruits. — 21. *Corneille* (Michel). La Vierge entre l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. — 22. *Coypel* (Noël). Flore et Zéphyre. — 23. *Le même.* Esquisse du plafond de la salle des gardes du Palais-Royal. — 30. *Desportes* (François). Chasse aux renards. — 31. *Le même.* Animaux, fleurs et fruits. — 34. *Devéria* (Eugène). La mort de Jeanne d'Arc. Ce tableau est placé dans le grand escalier. — 41. *Gérard* (François). Joseph reconnu par ses frères. Ce tableau mérite d'attirer l'attention des artistes. C'est l'un des premiers ouvrages de Gérard. Il remporta, en effet, le second prix de peinture en 1782. — 42. *Girodet Trioson.* Romulus faisant tuer Tatius. Même observation que pour le numéro précédent. Ce tableau a remporté le second prix de peinture en 1789. — 43. *Greuse.* Portrait de jeune fille. Un de ses plus charmants ouvrages. — 57. *Lagrenée.* Alexandre visitant la famille de Darius. — 58. *Le même.* Mercure confiant Bacchus aux nymphes de l'île de Naxos. — 61 et 62. *Lancret.* Le repas de noces. La danse de noces. — 72. *Mme Lebrun.* L'Innocence se réfugiant dans les bras de la Justice (pastel). — 83. *Mauzaisse.* L'Arabe pleurant son coursier. — 87. *Mignard.* La Vierge et l'Enfant Jésus. Ce tableau, peint en Italie, est plus exempt de mignardise que beaucoup d'autres toiles de ce maître. — 91. *Pater* (Jean-Baptiste, 1695, 1726). Les Baigneuses. On a offert, dit-on, 25 000 fr. de ce tableau à la ville d'Angers. — *Robert* (Hubert). La fontaine de Minerve à Rome. — 112. *Vanloo* (Jean-Baptiste). Renaud et Armide. — 118. *Vernet* (Claude-Joseph). Orage et marine. — 119. *Vien.* Le corps d'Hector ramené à Troie. — 120. *Watteau.* Une halte dans un paysage. — 285. *Aligny.* Paysage. — 287. *Gérard.* Portrait de Laréveillère-Lepeaux, président du Directoire. Les fleurs sont de *Ghérard Van Spaendonck.* — 294. *Lehmann* (Henri). Jérémie dictant ses prophéties. — 296. *Vernet* (Horace). La prise de Constantine (copie).

ÉCOLES ITALIENNES.

134. *Le Dominiquin.* Saint Charles ayant les bras croisés sur la poitrine. Belle étude dont l'authenticité est douteuse. — 138. *Le Guerchin.* Le Temps amenant la Vérité. Même observation quant à l'authenticité. — 141. *Maratta* (Carlo). Madone.

ÉCOLES FLAMANDE, HOLLANDAISE ET ALLEMANDE.

161. *Philippe de Champaigne.* Les disciples d'Emmaüs. — 162. *Le même.* Jésus parmi les docteurs. Un de ses bons ouvrages. — 163. *Le même.* Un petit portrait de forme ovale représentant un homme en grande perruque et en rabat. — 172. *Jordaens.* Saint Sébastien. Esquisse. — 173. *Le même.* Portrait de François, sculpteur flamand. — 182. *Neefs* (Pierre). Intérieur d'une église gothique. — 183. *Poëlenburg.* Les Baigneuses. — 186. *Rottenhammer.* Le Banquet des dieux. — 187. *Rubens.* Silène ivre. Esquisse. — 190. *Ruysdael.* Paysage très-éclatant de couleur. — 191. *Sneyders.* Un chien écrasé. Très-belle peinture. — 193, 194. *Teniers* (le jeune). Le tête-à-tête. La mère difficile à persuader. — 208. *Van Thulden.* L'Assomption.

ÉCOLE ESPAGNOLE.

145. *Murillo.* Portrait d'enfant. Ce beau portrait est attribué à Murillo, mais son authenticité n'a jamais été démontrée. — 282. *Ribera.* Portrait d'homme. Même observation.

SCULPTURES.

12. *Canova.* Buste de Napoléon, en marbre blanc. — 13. *Chaudet.* Buste de Bonaparte, consul. — 14. *Cortot.* Narcisse, en marbre. — 16. *Falconet le jeune.* Falconet aîné, en marbre blanc. — 17, 18, 19. *Houdon.* Mirabeau, Franklin, Dumouriez; ce dernier est en terre cuite. — 20. *Lange.* Ménage, en marbre blanc. — 24. *Inconnu.* Pierre de Donadieu, sénéchal de la province d'Anjou. Statue en marbre blanc, à

genoux devant un prie-Dieu. — *Inconnu.* Mme de la Forest d'Armaillé. Buste en marbre blanc provenant des Carmes d'Angers.

Le **musée David,** inauguré le 7 novembre 1839, agrandi depuis, occupe une partie du rez-de-chaussée. Il se compose de la majeure partie des œuvres de ce grand artiste, que la France a eu le malheur de perdre en 1856. La plupart de ces ouvrages (les propres maquettes de l'artiste, en plâtre) ont été donnés par David à sa ville natale, qui lui avait accordé, en 1809, une subvention de 600 fr. jusqu'à la fin de ses études; car il avait obtenu cette année-là une médaille de l'Académie : il avait alors vingt ans. Deux ans après, le vaillant artiste, dont toute la jeunesse avait été une lutte opiniâtre et courageuse contre les difficultés de sa position, remportait le grand prix de Rome.

La ville d'Angers, qui n'a pas eu le courage, tandis que David vivait encore, de laisser son nom à la rue qui le portait depuis 1848, et qui, lorsqu'elle a appris sa mort, n'a voté qu'un buste au lieu d'une statue pour honorer sa mémoire, la ville d'Angers s'empressera, nous n'en doutons pas, de compléter le plus tôt possible cette intéressante collection, qui deviendra l'une des principales curiosités de nos départements de l'ouest.

1. *Otryades blessé à mort, écrivant sur un bouclier des vaincus.* Deuxième prix de sculpture, decerné par la classe des beaux-arts de l'Institut de France, le 6 octobre 1810. — 2. *Tête d'expression représentant la Douleur.* Prix décerné par la classe des beaux-arts de l'Institut de France. — 3. *Mort d'Épaminondas* (bas-relief). Premier grand prix décerné à David, en 1811. — 4. *Tête d'Ulysse* (marbre blanc). Cette tête, faite à Rome, est le premier ouvrage en marbre qui soit sorti de la main de l'artiste — 5. *Le jeune Berger* (statue de marbre blanc). — 6. *Le grand Condé* (statue en pied, modèle en plâtre) Cette figure est l'une des douze qui avaient été élevées sur le pont Louis XVI (aujourd'hui pont de la Concorde), et qui ont été transportées au palais de Versailles. — 7. *Larévellière-Lepeaux* (buste en bronze). — 8. *Louis Proust*, d'Angers (buste en bronze). — 9. *Béclard* (buste en marbre blanc). — 10. *Fenimore Cooper* (buste). — 11. *Casimir Delavigne* (buste). — 12. *François Ier* (buste en bronze). — 13. *Jérémie Bentham* (buste). — 14. *Le général Lefebvre, duc de Dantzick* (bas-relief coulé en fonte). — 15. *Fénelon* (buste en bronze). — 16. *Volney* (buste en bronze). — 17. *Le général Foy* statue en pied, modèle en plâtre). — 18. *Le génie de l'Éloquence.* — 19. *Le génie de la Guerre.* — 20. *Une séance à la chambre.* — 21. *Bataille en Espagne.* — 22. *Le convoi du général.* — 23. *Louis XVI* (buste). — 24. *Corneille* (buste en bronze). — 25. *Condorcet* (médaillon, terre cuite). — 26. *Chateaubriand* (buste). — 27. *Cuvier* (buste). — 28. *Gourion Saint-Cyr* (statue en pied). — 29. *La bataille de Fleurus* (bas-relief). — 30. *Bataille d'Héliopolis* (bas-relief). — 31. *La Patrie appelant ses enfants à son secours.* Ces trois bas reliefs décorent l'arc de triomphe de Marseille. — 32. *Nicolas Paganini* (buste en bronze). — 33. *Jean-François Bodin, historien de l'Anjou.* — 34. *René, duc d'Anjou, comte de Provence et roi des Deux-Siciles* (buste en marbre). — 35. *Lamennais* (buste, terre cuite). — 36. *Adam Billaud, poëte de Nevers, plus connu sous le nom de maître Adam.* — 37. *Billard, d'Angers* (buste en marbre). — 38. *Gœthe* (buste). — 39. *Le baron Antoine Portal* (buste). — 40. *Le roi René* (statue en pied). — 41. *C. R. Ricquet* (buste colossal). — 42. *Philopœmen* (statue en pied). — 43. *Victor Hugo* (buste terre cuite). — 44. *Arago* (buste terre cuite). — 45. *Saint Louis* (statue en pied provenant de l'église Saint-Denis, près de Paris). Donnée par David. — 46. *Bonaparte, premier consul* (buste par Chaudet). Donné par David. — 47. *Armand Carrel* (statue en pied). — 48. *Esquisse du fronton du Panthéon* (terre cuite). — 49. *Georges Cuvier* (statue en pied). — 50. *H. Langlois*, du Pont-de-l'Arche (buste terre cuite). — 51. *Destutt de Tracy* (buste terre cuite). — 52. *Annibal enfant* (buste). — 53. *Table iliaque* (donnée par David). — 54. *Le comte de Frotté et six de ses compagnons au moment où ils vont être fusillés* (bas relief). — 55. *A. Grégoire, ancien évêque de Blois.* — 56. *Lady Morgan* (buste). — 57. *Boulay de la Meurthe* (buste) — 58. *L. Tieck* (statuette). — 59. *Jean-Baptiste Lechevalier, auteur du voyage de la Troade* (buste terre cuite). — 60. *Le maréchal Suchet* (buste). — 61.

De Jussieu (buste terre cuite). — 62. *Monge* (médaillon terre cuite). — 63. *Dumouriez* (buste terre cuite, par Houdon, donné par David). — 64. *André Chénier* (buste terre cuite). — 65. *Buste d'une jeune fille.* — 66. *Le général la Fayette* (buste). — 67. *Armand Carrel* (buste terre cuite). — 68. *Bellart, procureur général sous la Restauration* (buste). — 69. *Le baron François Gerard, peintre* (buste). — 70. *Profil du général Bonaparte qui est sur le fronton du Panthéon* (bronze). — 71. *La Marine* (bas-relief terre cuite). — 72. *Le Commerce* (bas-relief). — 73. *Mlle Hélène David, âgée de dix-neuf mois* (bas-relief terre cuite). — 74. *L'Innocence et la Justice.* — 75. *Gutenberg, l'inventeur de l'imprimerie.* Le moment est celui où il vient de tirer une épreuve. Sur le papier on lit ces mots : *Et la lumière fut.* — 76. *Le général Travot* (buste colossal terre cuite). — 77. *Tieck* (buste). — 78. *A. Lakanal* (buste terre cuite). — 79. *Le baron Percy, médecin en chef* (buste). — 80. *Le baron Desgenettes, médecin des armées d'Égypte.* — 81. *Pouqueville, membre de l'Institut* (médaillon). — 82. *Cadre contenant des fleurs et des ornements en bois* (sculpté par le père de David). — 83. *L'autel de la Patrie, qui fut placé dans le temple décadaire* (sculpté par le père de David). — 84. *Joseph Barra, jeune tambour, tué dans les premières guerres de la Vendée : il meurt en pressant sur son cœur la cocarde tricolore.* — 85. *La Liberté* (statuette en bronze). — 86. *Ambroise Paré* (statue en pied). — 87. *Le maréchal Grouchy* (buste terre cuite). — 88. *P. J. F. Turpin, naturaliste* (buste terre cuite). — 89. *Parent-Real.* — 90. *Bourenne, ancien doyen de la faculté de Poitiers* (buste terre cuite). — 91. *Espercieux, statuaire* (médaillon en bronze). — 92. *Jeune dame romaine* (médaillon en bronze). — 93. *P. C. F. Daunou* (médaillon terre cuite) — 94. *Goyer* (médaillon en plâtre). — 95. *Alexandre Lameth* (médaillon en plâtre). — 96. *Profil de Voltaire, qui est sur le fronton du Panthéon* (bronze). — 97. *Épreuve du précieux camée de la Sainte-Chapelle, représentant l'apothéose d'Auguste.* — 98. *Empreinte prise sur une terre cuite, trouvée dans la maison du roi René à Aix.* — 99. *Hahnemann, auteur du système de la médecine homœopathique* (buste en plâtre). — 100. *Victor Hugo* (buste terre cuite). — 101. *Daunou* (buste terre cuite). — 102. *Couthon* (buste terre cuite). — 103. *Racine* (buste en bronze). — 104. *Balzac* (buste terre cuite). — 105. *Marie-Joseph Chénier* (buste terre cuite). — 106. *Fresnel, physicien* (buste terre cuite). — 107. *Alexandre de Humboldt* (buste terre cuite). — 108. *Ludwig-Bœrne* (buste terre cuite). — 109. *Jacques Vanière* (buste terre cuite). — 110. *Visconti* (buste en bronze). — 111. *Étude de vieillard, par Roland, statuaire de l'Institut, maître de M. David* (terre cuite). — 112. *Fénelon* (*statue couchée de*, à Cambrai. — 113. *Le cardinal de Cheverus* (modèle en plâtre), à Mayenne. — 114. *Jean Bart* (modèle en plâtre), à Dunkerque. — 115. *Bas-relief faisant partie du monument du cardinal de Cheverus.* — 116. *Bichat* (groupe en pied ; modèle en plâtre qui a servi pour couler le bronze). Le moment choisi est celui où le célèbre anatomiste travaille à son ouvrage intitulé : *Recherches sur la vie et la mort.* — 117. *Médaillon à la mémoire des frères Bandiera* (bronze). — 118. *Les quatre sergents de la Rochelle* (médaillon en bronze). — 119. *Carnot* (médaillon en plâtre, de forme ronde). — 120. *Bas-reliefs qui décorent le piédestal de la statue de Gutenberg.* — 121. N° 1. *l'Europe.* — 122. N° 2. *Amérique.* — 123. N° 3. *Afrique.* — 124. N° 4. *Asie.* — 125. *Union de l'Allemagne et de la France par la liberté* (bas-relief en bronze). — 126. *Talma* (statuette en terre cuite). La figure en marbre, de grande proportion, est au Théâtre-Français, à Paris. — 127. *Charles Nodier* (buste terre cuite). — 128. *Charles-Prosper Ollivier*, d'Angers (buste en bronze). — 129. *Le baron Larrey, chirurgien en chef* (statue, modèle en plâtre).

29 *cadres*, exposés dans le musée David, contiennent 420 médaillons en bronze faits d'après nature. — David a donné aussi au musée deux dessins (études de draperies) du célèbre peintre Louis David. — Enfin, Mme David (d'Angers) a fait don au musée des objets suivants, qui se trouvaient dans l'atelier de son mari à l'époque de sa mort :

BUSTES.

Washington, président des États-Unis. — Maréchal *Lefebvre.* — *Rauch.* — L'abbé *Siéyès.* — *Raoul Rochette* — *A. Lethiere.* — *Caumartin.* — Maréchal *Gouvion Saint-Cyr.* — *Berzélius.* — *Béranger.* — *M. Urbin Chartier.* — *Dr Carus* (de Dresde). —

Canaris, amiral grec. — *Merlin de Douai* — *Comte d'Andigné*. — *Mme Opie*. — *Adam Miscieivicz*. — Général *Hulin*. — *Camille Jourdan*. — *Ambroise Paré*. — *Jollivet*. — *Mlle Mars*. — L'abbé *Maureau* (Maine-et-Loire). — Maréchal *Moncey*. — *Charles Nodier*. — *Lamartine*. — *Dumont* (de Genève).

GRANDS MÉDAILLONS.

Rouget de l'Isle, auteur de la *Marseillaise*. — *Keratry*. — *Casimir Périer*. — *Les massacres de Gallicie* (bronze). — Esquisse du *groupe équestre du général Gobert*. — Modèle de *la petite Grecque*. — Modèle de *l'enfant à la Grappe*. — Modèle du *Bichat*.

BAS-RELIEFS ET MONUMENTS.

Trois bas-reliefs du *monument de Gobert*. — Trois du *monument du général Drouot*. — Une *Néréide apportant un casque à Achille*. — Deux *bas-reliefs du théâtre de Béziers*. — Un bas-relief : *l'abbé Montgazon distribuant des prix*.

Dans la galerie David d'Angers, s'ouvre le **musée des Antiquités**, fondé en 1841, restauré et réouvert en 1855. Ce musée a pour directeur-fondateur M. Godard-Faultrier, l'auteur de *l'Anjou et ses monuments*. Les divers objets qui y sont exposés portent une étiquette contenant les renseignements nécessaires. On remarquera surtout, dans la première salle, un *autel romain* du IIIe s., un *bahut* du château de Landifer (XVe s.), etc. La seconde salle, consacrée aux antiquités de l'Anjou, contient les *tombeaux romains* découverts, à la gare du chemin de fer, dans les fouilles qu'ont nécessitées les travaux d'établissement.

Le Logis Barrault renferme aussi le *musée d'antiquités*, légué à la ville en 1859 par M. Turpin de Crissé, et le **muséum : d'histoire naturelle**. Les étrangers trouveront dans ce dernier muséum : une collection des roches et espèces minérales propres au département de Maine-et-Loire ; une collection des coquilles terrestres et fluviatiles de ce département, ainsi que des diverses espèces d'animaux ; des oiseaux conservés par M. Deloche, etc.

Les **Archives** du département, confiées à l'habile direction de M. Célestin Port, occupent la sacristie (boiseries admirables) et la salle capitulaire de l'abbaye Saint-Aubin, c'est-à-dire tout un côté du rez-de-chaussée de l'hôtel de la Préfecture. Ces archives sont riches en collections monastiques, en chartes des Xe, XIe, XIIe s. et en documents révolutionnaires, détruits à Nantes, à Poitiers, à Rennes, dans toute la Vendée, et ici recueillis par masses.

Le **Jardin botanique**, situé au delà du champ de Mars, au N. E. de la ville, dans la vallée Saint-Samson, a été fondé, en 1777, par une société de naturalistes, au nombre desquels se trouvait Laréveillère-Lepeaux. Jusqu'en 1859, il resta dans le faubourg Bressigny, où il avait été établi à son origine. Depuis sa translation dans la vallée Saint-Samson, il s'est constamment agrandi et embelli. C'est aujourd'hui une promenade charmante : un ruisseau d'eau vive augmente sa fraîcheur et varie ses aspects. Sa richesse en végétaux classés est remarquable. Deux fort belles serres lui conservent le trésor de nombreuses plantes exotiques. Une salle, qui renferme les collections, sert aux cours donnés par le directeur. Derrière cette salle, la vieille *chapelle Saint-Samson* se cache sous le lierre et la glycine.

Angers possède plusieurs **Sociétés savantes** : — une *Société d'agriculture, sciences et arts*, à laquelle se rattache une *commission archéologique*; une *Société académique ;* — une *Société d'horticulture ;* — une *Société linnéenne* et une *Société de médecine*; — une *Société d'encouragement* pour l'enseignement mutuel; — enfin une *Société industrielle* fondée en 1830 et ayant pour but « le développement, l'amélioration et la propagation des industries agricole et manufacturière, ainsi que le progrès des arts divers. »

Maisons curieuses.

Il existe encore, dans les vieilles rues d'Angers, au-dessous du château et de la cathédrale, un grand nombre de **maisons** particulières, qui ont conservé leur aspect du XV^{e}, du XVI^{e} et du XVII^{e} s. Nous citerons particulièrement la *maison Adam* (place Neuve) et la *maison Abraham* (angle des rues Saint-Laud et Saint-Georges).

Parmi les anciens hôtels, le plus curieux et le plus visité, après le Logis Barrault (*V.* ci-dessus, p. 191) est l'**hôtel d'Anjou** ou **Pincé** (rue Basse-du-Figuier). Cette charmante construction de la Renaissance a été appelée l'*hôtel d'Anjou*, parce que Pierre de Pincé qui la fit bâtir et l'occupa (1523-1530) était lieutenant criminel du sénéchal d'Anjou. Acquise, il y a quelques années, par le peintre Bodinier, au prix de 35 000 fr., elle a été donnée à la ville, à la seule condition qu'elle serait consacrée aux beaux-arts. On doit la restaurer et en dégager les abords, mais sa destination est encore incertaine. — L'auteur du *Guide de l'étranger à Angers* signale aussi à l'extrémité de la ville, près de Saint-Serge, un *hôtel* d'une rare distinction, que M. Boreau de la Besnardière a fait construire en 1782, sur les dessins de l'architecte Bardoul, à qui est dû aussi l'*hôtel Lantivy*, formant l'angle de la rue de l'Hôpital et du boulevard de la Mairie. — Le *principal cercle* d'Angers, achevé en 1856 (boulevard de la Mairie), rappelle, par sa façade avec colonnade, celle du ministère de la marine, à Paris. Le fronton est couronné par un groupe de Maindron (*les Arts, le Commerce et l'Agriculture*). La salle de concert est très-belle et d'une sonorité vraiment remarquable.

Institutions de bienfaisance.

L'**hôtel-Dieu** d'Angers (mon. hist.) ou *hôpital Saint-Jean*, fondé par Henri II, roi d'Angleterre, en 1153, non loin du tertre Saint-Laurent, sur la rive dr. de la Maine, mérite la visite de tous les étrangers, car il est une des curiosités architecturales d'Angers. On y remarque surtout : la *grande salle*, que divisent en trois parties deux rangs de colonnes supportant de belles voûtes ogivales; la *chapelle*, le *grenier*, et les *caves* taillées dans le rocher. — L'auteur d'un *Voyage dans l'Ouest*, combattant l'opinion de Bodin, pense que la grande salle de l'hôtel-Dieu est du XIII^{e} s. « C'est, dit-il, un type très-complet du gothique primitif, et je n'y trouve pas le caractère de l'architecture toute romane du XII^{e} s. » La chapelle semble avoir été construite en même temps. « Un *cloître*, ajoute M. Mérimée, sert de passage entre la salle des malades et la chapelle. Une portion de ce cloître est romane; l'autre, mieux ornée, a été commencée à l'époque de la Renaissance. La porte principale de la salle des malades donne sur un autre *cloître*, dont les arcades, en plein cintre, fort basses, sont portées sur des groupes de quatre petites colonnes à chapiteaux évasés, d'ailleurs, sans ornement : il n'a point de voûtes : je le crois très-ancien. Ces deux cloîtres romans, sur le caractère desquels il est impossible de se méprendre, me confirment dans l'opinion que j'ai exprimée sur la date de la salle des malades. Si Henri II a effectivement fait bâtir une salle commune pour les malades, je crois que c'est plutôt celle qui sert aujourd'hui de grenier à blé, en face des ruines de Saint-Laurent. Il est constant qu'autrefois elle faisait partie de l'hôpital, et depuis peu d'années seulement, on lui a donné une autre destination. » — L'hôtel-Dieu, aujourd'hui abandonné (tous les services sont réunis à Sainte-Marie), a été acquis par la ville en 1866. Il est question de l'entourer d'un square et d'y transporter le musée David.

A peu de distance de l'hôpital Saint-

Jean, au N., s'élève l'**hospice Sainte-Marie**, qui est en même temps un hôpital et dont la première pierre fut posée en 1849. Il peut contenir 1500 lits (malades, infirmes, vieillards et enfants). Les dispositions intérieures, habilement conçues, répondent à tous les besoins du service comme a ceux de l'hygiène et de l'aération. Des peintures murales fort belles, composées par MM. Appert, Dauban et Lenepveu, aux frais du peintre Bodinier, décorent la *chapelle* de cet établissement. Cet édifice, que des voûtes en briques et des charpentes en fer rendent incombustible, a été élevé sur les projets de M. E. Moll.

Industrie et commerce.

La ville d'Angers fait un commerce considérable d'ardoises, de chanvres et de lins; elle a une fonderie de cloches, de belles filatures (surtout pour les toiles à voiles) et de magnifiques pépinières, parmi lesquelles nous recommanderons à tous les étrangers celles de M. André Leroy, dont les produits sont justement remarqués.

Promenades.

Nous avons déjà parlé des boulevards, du jardin botanique, du jardin de la Préfecture. Angers a encore une autre promenade : le **Mail**, allée d'arbres plantés en 1796 ; il est précédé, depuis 1859, d'un jardin entouré d'une grille, dont l'emplacement a été pris sur une partie du champ de Mars, entre le boulevard et l'entrée de l'avenue du Mail. Au centre jaillit une fort gracieuse *fontaine* en fonte qui, pendant l'Exposition universelle de 1855, ornait le milieu de la grande nef du palais de l'industrie. Plus loin, de chaque côté, deux pavillons, en forme de chalets, sont occupés, l'un, par un café glacier, l'autre, par le garde. Entre ces deux chalets s'élève à demeure un orchestre couvert où, pendant la saison d'été, les différentes musiques de la ville donnent des concerts et des fêtes qui attirent trois fois par semaine la société angevine.

Excursions.

Les principales excursions que l'on puisse faire dans les environs d'Angers, sont celles des Ponts-de-Cé, de Brissac et de Trélazé.

La ville des **Ponts-de-Cé** (5 kil. d'Angers; omnibus toutes les demi-heures, partant de l'angle de la rue Saint-Aubin et du boulevard; prix 25 cent.) n'est en réalité qu'un faubourg d'Angers, son port sur la Loire ; mais administrativement parlant, c'est un ch.-l. de c. de 3557 hab. Elle se compose d'une rue de plus de 3 kil. de longueur, traversant, sur un magnifique pont, reconstruit il y a quelques années, le canal de l'Authion et trois larges bras de la Loire.

Ce **pont** est d'une très-haute antiquité. Les Romains eurent, en effet, près de là, dans l'angle formé par le confluent de la Maine et de la Loire, un camp très-connu des savants sous le nom de *camp de Frémur*. Certains écrivains ont cru pouvoir affirmer qu'aux origines de l'histoire de France il n'y avait que deux communications sur la Loire entre le midi et le nord, le pont de Blois et le pont de Cé. Il a été considéré longtemps comme une merveille, en raison de son développement. Il se composait, en effet, de quatre sections formant 109 arches, et ayant, les îles qu'il traverse comprises, une longueur de 3 kil. Il a souvent été ruiné ou endommagé par la Loire, puis rebâti ou réparé.

La population des Ponts-de-Cé est éparse dans une demi-douzaine d'îles. Sur l'île la plus voisine de la rive dr. s'élève un vieux *château*, dont René, le dernier des ducs d'Anjou, aimait particulièrement le séjour. Il est occupé aujourd'hui par la gendarmerie.

D'innombrables souvenirs se rattachent aux Ponts-de-Cé. Les Gaulois et les Romains, les Francs et les Nor-

mands, les Anglais et du Guesclin, les protestants, les catholiques et la Ligue, Louis XIII et Marie de Médicis, la Fronde, la Révolution, toutes les races et tous les partis s'y sont rencontrés et heurtés. Le 15 juillet 1793, les Vendéens au nombre de 10000 ou 12000, y exterminèrent deux bataillons des troupes de la République et quelques détachements de la garde nationale.

Les dimanches et les jours de fête, une partie de la population d'Angers se transporte aux Ponts-de-Cé, pour se divertir à sa manière et manger des *boulletures* renommées. Les étrangers iront surtout y admirer les belles vues que l'on découvre du pont.

A 12 kil. au delà des Ponts-de-Cé, se trouve Brissac, dont le château, l'un des plus imposants de l'Anjou, est aussi l'un des plus dignes d'être visités (*V. La Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE.)

Trélazé (omnibus à Angers, à l'angle de la rue Saint-Aubin et du boulevard; 30 cent.; départ d'Angers aux heures paires et de Trélazé aux heures impaires) où le chemin de fer de Saumur à Angers a établi une station, est un b. de 4707 hab., situé à 7 kil. d'Angers, près de la rive dr. de l'Authion et sur la lisière des ardoisières. L'omnibus qui y conduit suit la longue rue du faubourg Bressigny, habité presque entièrement par des ouvriers, et, à la *pyramide*, obélisque grossier élevé par la ville d'Angers en souvenir de l'achèvement de la route de Tours, il laisse cette route à dr. pour prendre celle de Longué. Les ardoisières sont à 2 kil. de ce carrefour. De tous côtés se dressent et fument les cheminées, à la base et autour desquelles les débris des ardoises exploitées forment des monticules noirâtres de diverses hauteurs.

A mesure que l'on approche, on distingue, sur ces noirs monticules, les *tue-vents* des *ouvriers d'à haut*. Ce sont des abris mobiles en paille qui protégent l'ouvrier pendant qu'il refend la pierre ardoisière. C'est chose curieuse que ce travail; il faut, pour l'accomplir avec succès, que l'ardoise soit fraîchement montée; dès qu'elle est restée quelques jours à l'air, ce travail délicat de l'effeuillement ne réussit que difficilement. Après avoir divisé le bloc en l'appuyant le long de ses jambes protégées par des matelas de chiffons, l'ouvrier y introduit un ciseau graissé qui n'est autre chose qu'une longue lame d'acier aussi mince que du papier. Puis, ces feuilles divisées par épaisseur sont réduites à des dimensions qui varient depuis 60 cent. sur 40 (mesure de la grande ardoise dite anglaise) jusqu'à 15 cent. sur 12 (petite ardoise employée surtout à la réparation des toits). Les petites ardoises sont celles qui offrent le plus de résistance, et les Angevins les emploient de préférence pour leurs toitures.

Mais, pour avoir une idée de ce que sont les ardoisières d'Angers, il ne suffit pas d'examiner de loin ou de près leurs cheminées et les tue-vents, il faut descendre jusqu'au fond de celles qui sont exploitées par galeries, au lieu de l'être à ciel ouvert.

N. B. Si l'on veut visiter en détail une ardoisière, on doit en demander la permission au directeur de l'exploitation, qui ne la refuse jamais. Deux ardoisières seulement sont exploitées par galeries, celle des Grands-Carreaux et celle des Fresais. C'est l'ardoisière des Grands-Carreaux que j'ai visitée et que je décrirai, après avoir donné quelques renseignements sur les ardoisières en général.

Les ardoisières sont ouvertes sur un banc de schiste tégulaire qui se manifeste vers la butte d'Érigné, passe sous la Loire, traverse l'arrondissement de Ségré et forme une zone qui se prolonge dans la Bretagne, jusqu'au département du Finistère. Toutefois la fissilité du schiste n'est pas la même partout. C'est dans les communes d'Angers, de Trélazé et de Saint-Barthélemy, qu'elle offre

les meilleures conditions d'exploitation; encore ces conditions varient-elles sans cesse.

L'exploitation de ces ardoisières, inconnues des Romains, n'a commencé qu'au moyen âge. Elle a fourni d'abord ces pierres noires dont les anciennes maisons étaient construites; elle fournit aujourd'hui et depuis longtemps les feuilles légères d'ardoises dont on couvre les toits des maisons. Elle occupe environ 4000 ouvriers qui gagnent en moyenne, les ouvriers, 3 fr. 50 c. à 5 fr., les journaliers, 2 fr. à 2 fr. 25 c. Les ouvriers se divisent en 2 catégories, les *ouvriers d'à bas*, c'est-à-dire les mineurs ou extracteurs, et les *ouvriers d'à haut*, dont nous avons déjà parlé, c'est-à-dire les fendeurs ou tailleurs.

On descend dans les galeries des *Grands-Carreaux* au moyen du bassicot ou des échelles. Le *bassicot* est une caisse en bois rectangulaire suspendue à un câble et dans laquelle se montent, à l'aide d'un manége ou de la vapeur, du fond de l'ardoisière jusqu'à l'orifice du puits principal d'extraction, les blocs ou les débris d'ardoises, qui, chargés immédiatement sur des tombereaux, sont conduits près des tue-vents où ils doivent être fendus et taillés. Toutes les fois qu'un bassicot plein monte, un bassicot vide descend; on peut se placer sans crainte avec son guide dans ce dernier au moment de son départ; il est *assez solide* pour transporter ce qu'il peut contenir de touristes, beaucoup plus légers, quel que soit leur poids, que des blocs d'ardoises. On descend alors doucement jusqu'à l'endroit de la mine où travaillent les ouvriers, car un câble vous guide auprès d'eux.

Près de l'ouverture du puits d'extraction, à l'orifice duquel arrivent et se déchargent les bassicots pleins, s'ouvre une ancienne ardoisière exploitée jadis à ciel ouvert, aujourd'hui en partie comblée par un éboulement. Son aspect est des plus saisissants. Un étroit sentier, garni çà et là d'un garde-fou, et en certains endroits supporté sur le vide par des pièces de bois et des barres de fer plantées solidement dans une muraille de pierre taillée à pic, descend rapidement au fond de cette ardoisière; il aboutit à l'entrée d'une galerie creusée à la base de la principale paroi. Si l'on pénètre sans lampe dans cette galerie, un curieux spectacle frappe les regards.

On est, en effet, arrivé sur une sorte de terrasse établie à 2 mèt. de la voûte d'une vaste excavation qui n'a pas moins de 40 mèt. de profondeur; au-dessous de soi on a le vide, car les planches de cette terrasse n'ont pour point d'appui, comme celles du sentier que l'on vient de descendre, que des pièces de bois plantées de distance en distance, par une de leurs extrémités, dans la muraille. A une projection qu'il est impossible d'apprécier, étincellent de nombreux becs de gaz; d'autres lumières, des lampes portatives, se déplacent incessamment; une épaisse fumée, produite par les explosions des mines, donne à toutes ces lueurs des teintes rougeâtres. En vain les yeux essayent de percer les vapeurs brillamment éclairées qui tourbillonnent de tous côtés; on n'aperçoit que le bassicot qui entre dans le puits d'extraction ou qui en sort; car de faibles rayons de jour pénètrent par cette étroite ouverture jusqu'au milieu de l'abîme sombre et éclatant que l'on domine. Mais, si l'on ne voit presque rien, on entend des voix nombreuses poussant des clameurs confuses; le fer des pioches, des pelles, des leviers, retentit de tous côtés contre la pierre; des blocs énormes se brisent avec fracas en tombant des parois d'où de longs et pénibles travaux les ont détachés, pendant que la poudre en fait sauter d'autres en morceaux: tous ces bruits se mêlent ensemble, et ne trouvant pas d'issues suffisantes pour s'échapper, impriment un ébranlement con-

tinuel à la frêle planche qui supporte le visiteur.

Si l'on veut pénétrer plus avant, il faut, arrivé à l'endroit où cesse la balustrade de la galerie ou terrasse que l'on a suivie, s'avancer sur une simple planche, et, tournant le dos au précipice ouvert au-dessous de soi, descendre une échelle solidement attachée à une muraille verticale. De distance en distance, on peut se reposer sur de petits paliers où les ouvriers s'attendent mutuellement, qu'ils montent ou qu'ils descendent; car ces échelles ne peuvent servir qu'à une seule personne à la fois.

Parvenu au fond de la mine, au milieu des ouvriers d'à bas, on assiste à leurs travaux. Ici ils creusent une mine, là ils s'efforcent de détacher un bloc; plus loin ils remplissent le bassicot; ailleurs ils commencent une galerie nouvelle. Dans toutes les ardoisières, la roche s'attaque par *foncées* successives ou *gradins droits*, auxquels on donne 3 mèt. de hauteur environ. Pour connaître la profondeur exacte d'une ardoisière, il suffit de compter ses foncées et de multiplier par trois le chiffre obtenu. Quelques ardoisières ont 125 à 140 mèt. de profondeur. — De cette première mine, on peut descendre dans une seconde qui n'est pas moins profonde, et remonter, soit par les échelles soit par le bassicot. Les échelles sont plus pénibles à monter qu'à descendre.

Quand on a suffisamment exploré les mines des Grands-Carreaux, on ne doit pas manquer de jeter un coup d'œil sur l'ardoisière voisine de *l'Ermitage*. Cette ardoisière s'exploite, à ciel ouvert : d'un seul regard on embrasse toutes les opérations diverses dont se compose l'exploitation. Ce spectacle est moins émouvant, mais il n'est guère moins curieux.

Une levée, dite *levée Napoléon*, protége les ardoisières sur une longueur de 4 kil., entre la levée du chemin de fer et la route d'Angers à Tours. En effet les ardoisières avaient été inondées le 7 juin 1856 par la crue de la Loire, qui a causé tant et de si grands désastres, et il a fallu plus de six mois pour les vider.

D'Angers à Laval, R. 29; — à Rennes, R. 37; — à la Flèche, R. 89; — à Paris par Tours, à Niort, à la Rochelle, à Napoléon-Vendée, à Nantes par Montrevault, *V.: la Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE.

D'ANGERS A NANTES.

88 kil. — Trajet en 1 h. 50 min. par trains express; en 2 h. 21 min., 3 h. 8 min. et 3 h. 32 min. par trains omnibus. — 1re cl. 9 fr. 85 c.; 2e cl. 7 fr. 35 c.; 3e cl. 5 fr. 40 c.

En s'éloignant d'Angers, on suit d'abord, à des distances variables, la rive g. de la Maine. Une tranchée profonde, succédant à de nombreux remblais, traverse le camp romain de Frémur (*V.* ci-dessus, p. 198) et dérobe à la vue (rive g.) *la Baumette*, antique monastère fondé au xve s. sur un rocher, par le roi René. Près de la Baumette, se trouve le beau domaine de *Châteaubriant* (2 kil. 1/2 d'Angers), dont le château a été construit par l'architecte Bardoul. Sur la rive dr. de la rivière se montre, sur un coteau, au milieu d'excellents vignobles, l'église de *Pruniers*. Après avoir traversé la Maine sur le beau *viaduc de Bouchemaine* (fondations de 13 mèt. de profondeur), on laisse à g. le v. de *Bouchemaine* (1166 hab.), qui lui a donné son nom, et l'on aperçoit un instant l'embouchure de la Maine dans la Loire.

316 kil. *La Pointe* (240 hab.), dépendance de la commune de Bouchemaine, est située à la pointe de la prairie qui sépare la Maine de la Loire, dont le chemin de fer va suivre désormais la rive dr. jusqu'à Nantes. La Pointe possède de jolies maisons de campagne et offre de beaux points de vue. — Au delà d'*Épiré*, on remarque deux rochers à pic qui s'avancent dans la Loire.

320 kil. — *Les Forges*, ham. de

Savennières, possèdent un petit château moderne, qui a remplacé l'ancienne forteresse de *la Roche-aux Moines*, appelée au XIVe s. *la Roche-au-Duc*, puis à la fin du XVe s., *la Roche-Serrant*. Le *château* actuel *de Serrant*, est un édifice remarquable des trois derniers siècles, qui appartient, depuis 1730, à la famille Walsh. La *chapelle* renferme le *tombeau* du marquis de Vaubrun par Coysevox. Louis XIV, en 1661, et Napoléon Ier, en 1808, ont reçu l'hospitalité dans ce château. Le vignoble voisin, dit de la coulée de *Serrant*, produit le vin blanc le plus estimé du bas Anjou.

En face de la station des Forges, l'*île Béhuard* (237 hab.) offre une *chapelle* curieuse, composée de deux salles bâties l'une au-dessus de l'autre, sur une pointe de schiste. Cette chapelle, honorée d'une dévotion particulière par Louis XI, renferme un portrait authentique de ce roi, donné par Charles VIII, une inscription du XVe s., un tronc antique et des chaînes de prisonniers, offertes en *ex-voto*. — A 2 kil. de la station, *Savennières* (1317 hab.) possède l'*église* la plus ancienne de l'Anjou et peut-être de la France. Quelques parties des murs du S. et de l'E. sont en petit appareil romain du IVe au VIe s.; le chœur et la porte de l'O. datent du XIe s.; le reste de l'édifice appartient aux XIIe, XIIIe et XIVe s. Par une singularité unique, on remarque dans le pignon un triangle formé de trois briques, symbole de la Trinité. De nombreux tombeaux antiques en pierre coquillière de Doué se rencontrent aux environs.

Sur la rive g. de la Loire se trouvent : *Denée*, c. de 1387 hab., *Mantelon* (115 hab.), dont le château possède des terrasses magnifiques, près de la Loire; *les Lambardières* (51 hab.) et *Rochefort*, c. de 2289 hab., près de laquelle s'élevaient jadis la ville fortifiée de *Saint-Symphorien*, aujourd'hui détruite, et les ruines du *château de Dieusie*.

323 kil. **La Poissonnière**, ou plutôt *la Possonnière*, c. de 1366 hab., jouit d'une vue magnifique sur la Loire et sur l'*île Tanneray*. Près des vestiges d'un ancien château fort, s'élève la *chapelle Saint-René* (XVe s.).

De la Poissonnière à Niort, *V. la Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE.

On aperçoit à g. le village de *Laleu*, près duquel se détache le chemin de fer d'Angers à Niort.

329 kil. *Saint-Georges-sur-Loire*, ch.-l. de c. de 2698 hab., situé à 3 ou 4 kil. au N. de la station, doit son origine à une abbaye fondée au XIIe s. et dont les bâtiments reconstruits au XVIIe s. subsistent encore. La station de Saint-Georges desservait naguère Chalonnes, qui a maintenant une station particulière sur la ligne d'Angers à Niort. Près de Chalonnes et de Saint-Georges commence, sur les deux rives de la Loire, un gisement d'anthracite qui s'étend jusqu'à Châteaubriant (R. 37), et dont l'exploitation prend chaque jour de plus grandes proportions.

337 kil. *Chantocé*, c. de 2116 hab., sur la rive dr. de la Loire, est dominée par les ruines d'un *château* du XIIIe s., qui appartint au fameux Gilles de Raiz (Retz, suivant l'orthographe moderne). L'*église* possède six statues en bois sculpté représentant les quatre Évangélistes et deux docteurs.

[Corresp. pour (3 kil.) *Montjean*, b. de 3541 hab., au sommet d'un coteau escarpé, sur la rive g. de la Loire, qu'un pont suspendu relie à la rive dr. Au S. O. du bourg se voient, au milieu de hauts peupliers, les belles ruines du prieuré-cure de *Châteaupanne*, dont la chapelle date du XIIe s. (vestiges de peintures murales).]

Côtoyant un cours d'eau, dont on aperçoit bientôt l'embouchure, le chemin de fer décrit une forte courbe.

342 kil. *Ingrandes*, c. de 1328 hab., sur la rive dr. de la Loire, qui ressemble en cet endroit à un vaste lac, marque la limite entre l'Anjou et la

Bretagne, et appartenait autrefois par moitié à ces deux provinces. 400 médailles romaines en argent y ont été découvertes en 1813. — Sur la route de Nantes un petit monument commémoratif de Napoléon III a été érigé à l'endroit où il s'arrêta pour déjeuner sur un tas de pierres lors de sa visite aux inondés du val de la Loire, en 1856.

Au sortir de la station, on s'enfonce dans une longue tranchée rocheuse, au milieu de laquelle on quitte le département de Maine-et-Loire pour entrer dans celui de la Loire-Inférieure. Plus loin, après avoir franchi la Revillais, on passe, sans s'arrêter, devant *Montrelais*, c. de 1976 hab., dont le château fort fut pris par Richard-Cœur de Lion, en 1187. *L'église* de Montrelais renferme de curieux vitraux. Depuis 1765, d'importantes mines de houille s'exploitent dans les environs. — On franchit un bras de la Loire.

351 kil. *Varades*, ch.-l. de c. de 3503 hab., situé à 1500 mèt. au N. de la station, renferme les ruines du *château de la Madeleine* et les belles propriétés du *Coteau* et de la *Lande*. — Entre la station et la Loire se trouve le petit v. de *la Meilleraie*, dont le port est très-fréquenté, et où l'armée vendéenne, poursuivie par Beaupuy et Westermann, le 18 octobre 1793, franchit la Loire pour se disperser sur la rive g. C'est dans l'une des maisons de la Meilleraie, que Bonchamps rendit le dernier soupir.

[Excursion à (1 kil.) Saint-Florent-le-Vieil (*V. la Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE).

Corresp. pour : — (20 kil.) Candé (R. 33); — (20 kil.) Beaupréau (*V. la Loire et le centre de la France*).]

De Varades à Candé, R. 33; — à Bressuire, par Beaupréau, *V. la Loire et le centre de la France.*

357 kil. *Anetz*, c. de 1157 hab., où se voient des restes de constructions romaines. Sur son territoire, près de la route de terre, se trouve le *château de Vair* (belle vue). — Au-dessous d'Anetz, de nombreuses îles divisent le lit de la Loire en un grand nombre de bras. Le chemin de fer, après être sorti de *l'île de la Meilleraie*, sur laquelle il avait pénétré en deçà de Varades, franchit la Grée.

363 kil. **Ancenis**, ch.-l. d'arr. de 4148 hab., bâtie en amphithéâtre sur la rive dr. de la Loire, est environnée de collines d'où l'on découvre de jolis points de vue. Cette ville fait un commerce important en grains, vins, eaux-de-vie, bois, fruits, houille, bestiaux, etc. Le château fort d'Ancenis, souvent assiégé et occupé par les souverains étrangers qui ont voulu conquérir la Bretagne, fut démantelé par Henri IV, en 1598. Il fut reconstruit en 1700, mais sans être fortifié. — Dans la prairie qui avoisine Ancenis, on voit une pierre levée, appelée *la pierre Courretière*. — Un beau *pont* suspendu relie Ancenis à la rive g. de la Loire.

D'Ancenis à Saint-Mars-la-Jaille, R. 34; — à Clisson, *V. la Loire et le centre de la France.*

La vallée de la Loire se resserre, le fleuve, que les arbres dérobent d'abord à la vue, apparaît bientôt comme un lac, parsemé d'îles verdoyantes et sillonné par de nombreux bateaux. A dr. se dressent des rochers schisteux, taillés à pic; à g., une épaisse et solide muraille soutient la terrasse qui porte le chemin de fer; plus loin, à dr., se montre un *château* en partie moderne.

372 kil. *Oudon*, c. de 1683 hab., à l'embouchure du Havre dans la Loire, n'a conservé de son ancien château qu'une *tour* octogone de cinq ou six étages (XVe s.). *L'église* d'Oudon est moderne. Du coteau de la Durandière, on découvre : à l'O., la cathédrale de Nantes; à l'E., les environs d'Ancenis; en face de soi, sur la rive g. de la Loire, Champtoceaux (*V. La Loire et le centre de la France*).

Au-dessous d'Oudon, la Loire, ses îles, ses coteaux rocheux et boisés, les châteaux qui les couronnent, le chemin de fer qui les traverse, forment de beaux et grands paysages. A dr. se dresse le *château de Clairmont;* sur la g. l'attention est surtout attirée par le *château moderne de la Varenne*, qui appartient à la famille de la Bourdonnaye. Le chemin de fer, qu'une épaisse et solide muraille élève à plus de 6 mèt. au-dessus du niveau ordinaire du fleuve, a dû se creuser plusieurs tunnels dans les rochers. Le premier (21 mèt. de long) avoisine les *Folies Siffaït*, bizarres constructions élevées par un propriétaire de Nantes, pour donner de l'ouvrage aux ouvriers dans une crise alimentaire; le second (81 mèt.) porte le nom du ham. de *la Saulsaie*.

376 kil. *Clairmont* (autrefois *Montclair)*, ham. du *Cellier*, c. de 2266 hab. (église de la fin du x^e s.; ruines du château de *Châteauguy*, démantelé en 1387), que l'on aperçoit au sortir du *tunnel de Clairmont* (100 mèt.), près de la forêt du même nom.

381 kil. *Mauves*, c. de 1370 hab., dont l'*église* est surmontée d'un haut clocher moderne. Les *rochers* de Mauves qui, en certains endroits, présentent une muraille à pic de plus de 30 mèt. de hauteur, passent pour une des curiosités naturelles de la Loire-Inférieure. La *grotte* que l'on y remarque fut, selon la tradition, habitée par un faux-monnoyeur.

A 1 kil. au N. de Mauves, se trouve le **château de la Sailleraye**, reconstruit au XVII^e s. et dépendant de Carquefou. Ce château doit son nom au petit ruisseau, le Sail, qui en arrose les dépendances; 92 métairies sont situées dans sa circonscription. Mme de Sévigné y passa quelques jours en 1675. Le jardin, dessiné, dit-on, par le Nôtre, a été converti en partie en jardin anglais. Dans la galerie de tableaux, ouverte complaisamment aux étrangers, comme le reste du château, on remarque un portrait de Mme de Sévigné en Diane chasseresse, par Mignard.

386 kil. *Thouaré*, c. de 987 hab., entre le chemin de fer et la Loire.

389 kil. *Sainte-Luce*, c. de 1087 hab., s'appelait autrefois *Chefsail*, parce que le Sail y prend sa source. Le *château de Chassay* est l'ancienne maison de campagne des évêques de Nantes.

A 2 kil. de Sainte-Luce, on laisse à dr. *Doulon*, c. de 1740 hab., dont les nombreux jardins maraîchers approvisionnent Nantes de légumes; on passe ensuite devant le *Grand-Blottereau*, puis, dépassant l'hippodrome de Nantes, établi dans les prairies de Mauves, on voit se raccorder, à g., le chemin de fer de Napoléon-Vendée. La rive g. de la Loire est couverte d'arbres et de maisons de campagne.

396 kil. (88 kil. d'Angers). **Nantes**.

Renseignements généraux et Direction.

OMNIBUS de la gare aux hôtels : 60 c.

OMNIBUS dans la ville. — Ces voitures inventées, assure le *Conducteur des étrangers à Nantes*, par un Nantais nommé Baudry, parcourent un certain nombre de lignes. Chaque course se paye 20 c.

VOITURES DE PLACE ET DE REMISE. — Ces voitures se payent comme partout, à l'heure et à la course. Les prix sont ainsi fixés :

VOITURES DE PLACE.	*De 6 h. du matin à minuit.*		*De minuit à 6 h. du matin.*	
	Course.	Heure.	Course.	Heure.
Voitures à 4 roues et à 2 chevaux.	1 fr. 50 c.	1 fr. 75 c.	2 fr. 25 c.	2 fr. 25 c.
La 2^e heure et les suivantes....	» »	1 50	» »	2 25
Voitures à 4 roues et à 1 cheval.	1 25	1 50	1 75	1 75
La 2^e heure et les suivantes...	» »	1 25	» »	1 75
Voitures à 2 roues et à 1 cheval.	1 »	1 25	1 50	1 50
La 2^e heure et les suivantes....	» »	1 »	» »	1 50

NA

Gravé par A. H. Dufour

Digitized by Google

TES.

L. Hachette et Cie Editeurs, Pa

Gravé par Reynaud. Écrit par Langevi

Digitized by Google

VOITURES DE REMISE.	*De 6 h. du matin à minuit.*		*De minuit à 6 h. du matin.*	
	Course.	Heure.	Course.	Heure.
Voitures à 4 roues et à 2 chevaux.	1 fr. 75 c.	2 fr. » c.	2 fr. 50 c.	2 fr. 50 c.
La 2e heure et les suivantes....	» »	1 75	2 50 [1]	2 50
Voitures à 4 roues et à 1 cheval.	1 50	1 75	2 »	2 »
La 2e heure et les suivantes....	» »	1 50	» »	2 »
Voitures à 2 roues et à 1 cheval.	1 25	1 50	1 75	1 75
La 2e heure et les suivantes....	» »	1 25	» »	1 75

HÔTELS : — *de France*, place Graslin ; — *de Bretagne*, place du port Communeau ; — *du Commerce et des Colonies*, 12, rue Santeuil ; — *de Nantes*, rue Piron ; — *de Paris*, rue Boileau ; — *de l'Europe*, rue Bon-Secours, à l'entrée des ponts, etc.

CAFÉS : — *de France*, place Graslin ; — *de la Comédie*, même place.

RESTAURANTS : — *Hôtel de France*, place Graslin ; — du *Grand-Restaurant*, place Graslin, — *Martin*, passage Pommeraye, 13 ; — au *Rocher de Cancale*, place Graslin.

BAINS PUBLICS : — à l'*hôtel de France*, place Graslin ; — à la *Petite-Hollande*, nº 4 ; — rue du Calvaire ; — dans les bateaux de bains, etc. — Des *Écoles de Natation* sont établies, en été, dans les bassins du quai de l'île Gloriette.

POSTE AUX LETTRES. — Passage Pommeraye.

LOUEURS DE VOITURES. — M. Grégoire aîné, rue de la Chalotais.

BATEAUX A VAPEUR pour Angers, pour Saint-Nazaire, pour Bordeaux, pour Lorient, pour Niort, pour Paimbœuf, etc.

CANOTS DE L'ERDRE. — On trouve à l'extrémité de la chaussée de Barbin de petits canots et de jolies barques couvertes pour la promenade, à des prix très-modérés.

VOITURES PUBLIQUES. — On trouvera dans l'*Almanach de la Loire-Inférieure* (10 c.) une liste de toutes les *voitures publiques* qui partent tous les jours de Nantes, l'adresse des bureaux et l'indication des heures de départ.

LIBRAIRES : — M. *André*, rue J. J. Rousseau ; — M. *Chauvin*, Basse-Grande-Rue ; — MM. *Douillard*, successeurs de M. A. Guéraud, quai Cassard ; — M. *J. Forest*, aîné, rue J.-J.-Rousseau ; — Mlle *E. Forest*, quai de la Fosse ; — Mme *Gallard*, Haute-Grande-Rue ; — M. *Macé*, Haute-Grande-Rue ; — M. *Mazeau*, rue de l'Évêché ; — Mlle *S. Meuret*, rue de l'Évêché ; —M. *Petitpas*, éditeur du *Guide à Nantes*, par H. Étiennez, rue Crébillon ; — M. *Poirier Legros*, rue d'Orléans ; — M. *Rondet*, place du Bon-Pasteur ; — M. *Vier*, passage Pommeraye.

DIRECTION. — Au sortir de la gare du chemin de fer, on se trouve sur le *quai de Richebourg*, qui aboutit à la *place de la duchesse Anne*. En traversant cette place, à dr., on gagne le *cours Saint-Pierre*, d'où l'on peut se rendre, en quelques minutes, à la cathédrale et à la préfecture. Si l'on continue de suivre le quai appelé *quai du port Maillard*, on passe devant le château. Au delà de la *place du Bouffay*, le *pont d'Aiguillon* conduit, à g., dans l'*île Feydeau*. Après avoir franchi l'Erdre, on atteint le *quai Brancas*, la *place du Commerce*, la *Bourse*, et enfin le *quai de la Fosse*. La *rue Jean-Jacques-Rousseau*, qui s'ouvre à l'entrée du quai de la Fosse, monte à la *place Graslin*, c'est-à-dire au cœur des nouveaux quartiers de Nantes. C'est là et dans la rue voisine que se trouvent les principaux hôtels, cafés et restaurants (*V.*, du reste, le plan).

Situation. — Aspect général. — Rues. Places. — Ponts. — Quais.

Nantes est située par le 3° 52′ 59″ de longitude O. et par le 47° 13′ 6″ de latitude, au confluent des rivières de la Loire, de la Sèvre, de l'Erdre, de la Chézine et du Sail, le long desquelles elle s'est bâtie et constamment développée. Elle occupe une superficie de 4278 hect. 23 ares 90 cent. ; elle a un périmètre de 20 kil. Sa population, qui s'accroît sans cesse, s'élève à 111 956 hab. d'après le recensement de 1866 ; le nombre de ses rues est de 1640 ; ses revenus atteignent presque 3 millions. C'est assurément une des plus belles villes de France. Son étendue, son fleuve, ses rivières, ses quais, ses ponts, ses quartiers neufs, ses imposantes maisons du XVIIIe s., son activité, son animation,

son luxe lui donnent l'appareuce d'une capitale.

Les principaux **quais** de Nantes ont un aspect tout particulier. Les maisons qui les bordent se distinguent, pour la plupart, par la richesse de leur architecture et surtout par leurs balcons que supportent des cariatides. Elles furent bâties au XVIII^e^ s., alors que le commerce nantais était à l'apogée de sa prospérité. Il faut ajouter malheureusement que la traite des noirs fut pour les armateurs de cette époque la principale source de leurs richesses. De 1750 à 1790, ils transportèrent, chaque année, 10 000 à 12 000 esclaves aux Antilles.

Aucune des *rues* de Nantes (les plus belles portent les noms de littérateurs célèbres), ne mérite une mention particulière. Les places sont décrites à la page 218.

Le **passage Pommeraye**, qui passe pour une des curiosités de Nantes, unit, depuis 1843, les rues de la Fosse et de Crébillon par trois galeries. La première (la plus haute) est ornée de médaillons représentant les Bretons illustres; elle est suivie de la galerie des statues, où commence l'escalier monumental qui descend dans la galerie de la Fosse.

Nantes, dont le corps est ramassé sur un petit espace, mais dont les bras s'étendent au loin par ses faubourgs, a été souvent comparée à une grosse araignée, aux pattes longues et nombreuses. Quoique triviale, la comparaison est assez juste, disent MM. Talbot et Guéraud (*Géographie de la Loire-Inférieure*).

« De tous ces bras, le plus remarquable, sans contredit, est la chaîne de **ponts** qui se développe depuis la rue de la Poissonnerie et le quai Flesselles, jusqu'à l'entrée de la rue Dos-d'Ane. » Ces ponts, jetés sur la Loire depuis près de dix siècles, mais d'abord en bois, puis successivement reconstruits ou réparés, sont : le pont de *la Poissonnerie* ou d'*Aiguillon*, construit en 1670 et réparé en 1757 (une arche hardie); — celui de *la Belle-Croix* (1862); — celui de *la Madeleine* (1580), considérablement élargi en 1841 (beau point de vue); — le *pont de Toussaint* et celui *des Récollets;* — enfin le *pont de Pirmil*, en 1563, plusieurs fois réparé, puis reconstruit en 1861.

Outre ces ponts en ligne continue, d'autres sont établis sur la Loire, sur l'Erdre et sur la Sèvre : le *pont de la Bourse* (1726), qui réunit l'île Feydeau à la place du Commerce; — le *pont Maudit*, reconstruit en 1843; il joint l'île Feydeau à l'île Gloriette; — le nouveau pont suspendu ou *pont Saint-Félix*, de l'île Gloriette au Port-Maillard s'est écroulé le 21 juillet 1866 et n'est pas encore rétabli; — le *pont de l'Erdre* (système Polonceau), à l'embouchure de cette rivière, dans la Loire; — le *pont d'Orléans* ou *du Peuple* (1828); — le *pont d'Arcole*, ou *passerelle de la Casserie*, premier pont suspendu construit à Nantes (1831); — le *pont de l'Écluse*, qui fait communiquer le quartier de la Mairie avec le quartier Graslin; — le *pont* nouveau *de l'Hôtel-de-Ville;* — le *pont Morand*, du Port-Communeau à la route de Rennes, sur la Sèvre; — le *pont Rousseau*, reconstruit en 1841 (belle vue); — enfin, dans l'intérieur de la ville, les *ponts de l'Arche-Sèche* et *de Sauvetout* (1605), qui unissent deux collines dont le ravin est l'ancien fossé de la ville.

Histoire.

Avant la conquête romaine, Nantes était la ville principale des *Nannètes*, petit peuple de l'Armorique; les Romains en firent un centre actif d'administration et de commerce. Mais l'Armorique subissait le joug sans l'accepter, et elle le secoua définitivement au milieu du V^e^ siècle, en chassant les magistrats romains. Depuis longtemps déjà le christianisme s'était propagé à Nantes, où la religion nouvelle avait été prêchée par saint Clair dès le milieu du III^e^ siècle.

Au V^e^ s., l'Armorique eut fort à souffrir des invasions barbares. Clotaire I^er^ s'em-

para de Nantes en 560, et la fit administrer, sous son nom, par l'évêque saint Félix, qui exécuta des travaux gigantesques pour détourner la Loire et l'amener dans le lit du Sail, sous les murs du château. Vaincue trois fois par Charlemagne, la Bretagne se releva sous ses successeurs. Nominoë se fit proclamer roi en 842, et, pour assurer sa domination, rasa les fortifications des villes de Rennes et de Nantes, qui paraissaient favorables à Charles le Chauve.

Subdivisé en plusieurs comtés à la mort de Salomon, roi des Bretons, assassiné en 874 par les comtes Pasquiten et Gurvand qui se partagèrent ses États, le royaume ou plutôt le duché de Bretagne (car ses chefs avaient dépouillé volontairement leur titre prétentieux) fut rétabli en 936, par Alain-Barbe-Torte qui chassa les Normands de Nantes et des îles de la Loire. A sa mort, arrivée en 952, l'anarchie recommence et la souveraineté de la Bretagne est disputée les armes à la main, par les comtes de Nantes et de Rennes. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la rivalité qui règne encore entre Nantes et Rennes, les deux principales villes du pays breton. Dans le cours du XIII^e s., l'Angleterre et la France se disputèrent la possession de cette importante province. Après l'assassinat d'Arthur de Bretagne par Jean sans Terre, Philippe Auguste confisqua toutes les possessions continentales du roi d'Angleterre. Il n'osa cependant prendre la Bretagne et se contenta de lui donner pour duc Pierre de Dreux, prince de sa famille, auquel il fit épouser la princesse Alix, sœur d'Arthur. Pierre de Dreux fit de Nantes sa capitale; il l'agrandit, l'entoura de fortifications, et la défendit vaillamment contre Jean sans Terre en 1214.

Pendant la lutte de Jean de Montfort contre Charles de Blois, au XIV^e s., Nantes prit parti d'abord pour Montfort, mais en 1342, le duc de Normandie, fils aîné du roi de France, s'empara de la ville et y fit prisonnier Jean de Montfort. En 1345, Édouard III d'Angleterre assiégea sans succès Nantes, défendue par Charles de Blois. Enfin, lorsque le fils de Montfort eut triomphé et que, proclamé duc de Bretagne sous le nom de Jean IV, il se fut allié aux Anglais, Nantes refusa d'ouvrir ses portes à l'étranger : « le duc, oui; mais non les Anglais! » répondit-elle; et, après un siége inutile, ceux-ci furent contraints de s'éloigner, pour permettre au duc de rentrer dans sa capitale.

Louis XI essaya vainement de soumettre définitivement la Bretagne à la couronne; il rencontra dans le duc François II un adversaire digne de lui. Mais, en 1488, l'indépendance de la Bretagne reçut un coup mortel à la bataille de Saint-Aubin du Cormier, et, un peu plus tard, Anne de Bretagne, se laissant marier à Charles VIII, lui apporta son duché en dot (1491). En 1560, François II accorda à la ville de Nantes une constitution communale.

Au XV^e et au XVI^e s., Nantes fut désolée par des pestes, des épidémies ou des maladies contagieuses, qui se succédèrent sans interruption. Le calvinisme essaya, sans succès, d'y pénétrer. Sous Henri III, la ville s'engagea dans la Ligue, à la suite du duc de Mercœur, alors gouverneur de Bretagne. Mercœur, qui rêvait la restauration d'une Bretagne indépendante et qui se prétendait l'héritier des Penthièvre, du chef de sa femme, résista neuf ans à Henri IV et n'ouvrit Nantes au roi qu'en 1598.

En 1626, la conspiration de Chalais vint se dénouer à Nantes par la mort tragique du comte, ennemi de Richelieu. En 1661, Louis XIV y fit arrêter le surintendant Fouquet. En 1719, la conspiration de Cellamare, ourdie par la duchesse du Maine au profit de l'Espagne, contre le gouvernement du régent, éclata aussi en Bretagne, et les principaux meneurs furent jugés, condamnés et suppliciés à Nantes.

En 1789, aucune ville n'embrassa plus vivement que Nantes la cause de la Révolution. Elle résista avec une énergie indomptable aux attaques des Vendéens. Mais, en 1793, elle fut une des victimes les plus maltraitées de cette Révolution qu'elle avait acclamée. Carrier, envoyé en mission par le Comité du salut public, vint y faire régner la guillotine. La mort aveugle et furieuse plana sur la population; elle frappa sans distinguer, sans compter, sans juger, sans mesurer. Après la guillotine, trop lente au gré du monstre, ce furent les fusillades en masse, puis les noyades. On noya, à l'aide de bateaux à soupapes, comme celui dont Néron s'était servi pour noyer sa mère; on noya en précipitant par-dessus bord; on noya en coulant des bateaux dont les cales étaient pleines de prisonniers; on noya en liant les victimes deux à deux, et en faisant des couples de sexe différent, que Carrier appelait des *mariages républicains*. Les navires ne pouvaient plus jeter l'ancre dans la Loire sans soulever des cadavres. Ces infamies durèrent quatre mois, pendant lesquels

Carrier, comme une bête immonde, vécut dans la crapule et dans l'orgie, avec des actrices, des filles et d'abjects séides. Enfin, le secrétaire de Robespierre, Julien (de Paris), vint à passer à Nantes et fut témoin de toutes ces horreurs. Il eut le courage de dénoncer Carrier à la Convention et de le faire révoquer deux jours avant la chute de Robespierre!

En 1799, Nantes fut un moment envahie par les Vendéens, qui ne purent s'y maintenir. L'Empire ruina son commerce, et ce fut en quelque sorte à titre de consolation que Napoléon décida l'établissement du canal de Bretagne. Il apprit à Nantes la capitulation de Baylen. En 1830, Nantes fut une des premières villes à se prononcer contre Charles X. Un engagement y eut lieu, le 30 juillet, entre les soldats du 10e léger et les jeunes gens de la ville, dont dix furent tués sur la place Louis XVI. En 1832, la duchesse de Berry fut arrêtée à Nantes, après avoir vainement essayé de soulever la Vendée.

Nantes est aujourd'hui le chef-lieu de départ. de la Loire-Inférieure, le siége de toutes les administrations départementales, d'un évêché, d'une division militaire, etc. Elle possède un tribunal de première instance, un tribunal et une chambre de commerce, une banque, une bourse, de nombreux consulats et vice-consulats, etc.

Nantes a vu naître Anne de Bretagne, le marin Cassard, le théologien Nicolas Travers, Ogée, l'auteur du *Dictionnaire historique de Bretagne*, les frères Cacault, les architectes Ceineray et Mathurin Crucy, Élisa Mercœur, le général Cambronne, Camille Mellinet, le jurisconsulte Lucas-Championnière, Édouard Richer, etc.

Édifices religieux.

La cathédrale de Nantes (mon. hist.), consacrée à saint Pierre, est encore inachevée. Sa longueur, qui sera, d'après les plans, de 102 mèt., n'est actuellement que de 40 mèt. sur 26 mèt. 15 de largeur à l'intérieur, et 37 mèt. 30 de hauteur sous voûte. Les tours ont 63 mèt. d'élévation; on découvre de leur sommet un beau panorama de la ville et des environs (s'adresser au concierge).

Commencée, dit-on, par les druides pour servir à leur culte, la cathédrale de Nantes fut achevée et consacrée en 559; mais, au XVe s., elle fut démolie à l'exception du chœur, et le duc Jean V commença, en 1434, le nouvel édifice, que les Nantais espèrent toujours voir bientôt terminer.

A l'extérieur, on remarque surtout les sculptures des trois portails de la façade, malheureusement endommagés par le temps et par les hommes. La statue de *saint Pierre*, placée sous le portail du milieu, est de M. Grootaers. L'intérieur ne se compose encore que d'une nef et de deux bas côtés. Le chœur, du style roman (Xe ou XIe s.) et trop petit, doit être entièrement reconstruit dans le style ogival, avec d'autres proportions. A son entrée, se dresse un jubé (XVIIe s.), qui contraste aussi avec le reste de l'édifice. — Les bas-reliefs des piliers destinés à soutenir la voûte du buffet d'orgues (XVe s.) ont été restaurés avec goût, il y a quelques années, par M. Thomas Louis, artiste nantais. Des dais de dentelles de pierre surmontent des tableaux naïvement composés, qui représentent *Adam*, *Noé*, *Jacob*, *Laban*, etc. A dr. et à g. de l'orgue, sont quatre statues (trois évêques et un duc de Bretagne, par M. Thomas Louis). — La galerie du triforium se fait remarquer par sa richesse et son élégance. — Quelques *chapelles* des bas côtés méritent une attention particulière, surtout : la deuxième à g. en entrant (sculptures de M. Thomas Louis), consacrée à saint Donatien et à saint Rogatien, patrons de la ville de Nantes; la troisième chapelle du même côté ou *chapelle du Saint-Sacrement* (belle verrière, peinture de M. Coutan); la dernière, du côté dr. (boiserie sculptée par M. Thomas Louis; tableau d'H. Flandrin, *saint Clair guérissant des aveugles;* vitrail reproduisant la même scène); — Les deux bras du transsept sont d'un effet grandiose; celui du N. est décoré de verrières modernes.

Dans le transsept situé à dr. du chœur, et où se voient encore des por-

tions de murs d'une haute antiquité, se trouve le **tombeau de François II**, duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, sa seconde femme. Ce chef-d'œuvre de la Renaissance, sculpté en 1507 par Michel-Golomb, se compose d'un massif rectangulaire de marbre blanc (3 mèt. de longueur, sur 1 mèt. 41 de largeur et 1 mèt. 62 de hauteur), établi sur un socle de marbre blanc, et recouvert d'une table de marbre noir, sur laquelle reposent les statues en marbre blanc du duc et de la duchesse. Aux angles sont placées les quatre statues, debout, de la *Justice* (portrait de la duchesse Anne), de la *Force*, de la *Prudence*, de la *Sagesse* (tête double : visage de jeune femme et visage de vieillard). Les niches des côtés latéraux contiennent 16 statuettes (69 cent.) : les *Apôtres*, *saint François d'Assise*, *sainte Marguerite*, *Charlemagne* et *saint Louis*. Au dessous 16 autres niches sont occupées par des *pleureuses* en marbre vert, dont les mains et les pieds sont en marbre blanc. Ce tombeau, érigé primitivement dans l'église des Carmes, violé et mutilé pendant la Révolution, n'a été restauré qu'en 1817 et placé alors dans la cathédrale. Les cendres d'Arthur III, duc de Bretagne et connétable de France, y ont été renfermées à cette époque.

L'**église Saint-Nicolas** (près de la place Royale), commencée en 1844, sur l'emplacement d'une église du XV[e] s., a été construite dans le style ogival du XIII[e] s., d'après les plans de Lassus. La façade devait avoir deux tours, mais elle n'en a qu'une placée au centre et encore inachevée. La plupart des sculptures sont de M. Grootaers. L'intérieur, dont la décoration n'est pas terminée, mais qui offre un bel aspect, comprend une nef avec quatre bas côtés, deux transsepts, peu profonds, un chœur avec collatéral et cinq chapelles absidales.

L'**église Sainte-Croix** (derrière la place du Bouffay), élevée dans l'origine sur les ruines d'un temple païen, a été reconstruite en 1685; mais le chœur date seulement de 1840. On y remarque une fort belle verrière et un autel de M. Thomas Louis. Cette église a été récemment l'objet d'importantes restaurations. L'ancien beffroi du palais de Bouffay y a été replacé dans une tour que surmonte un campanile richement ouvragé.

L'**église Saint-Jacques** (près de l'hôpital du même nom), rebâtie en 1484, est un charmant échantillon de l'achitecture du XV[e] s. (mon. hist.). La façade a été réédifiée en 1851, dans le style roman, d'après les dessins de M. Nau.

La *chapelle de l'Immaculée-Conception* (place des Minimes), était autrefois l'église des Minimes. Le 6 août 1626, le mariage de Gaston d'Orléans, frère unique de Louis XIII, avec mademoiselle de Montpensier y fut célébré. Le portail, qui date du XVII[e] s., est surmonté depuis quelques années, d'une statue de la *Vierge*, œuvre de M. Suc. L'archiconfrérie de l'Immaculée Conception a pris, depuis 1850, possession de cette chapelle, restaurée par M. Nau, qui a construit à côté la maison des missionnaires diocésains.

L'*église Saint-Similien*, la première qui ait été érigée à Nantes, si l'on en croit la tradition, fut reconstruite en 959; mais les constructions ajoutées depuis 1826, empêchent de distinguer les parties anciennes de cet édifice.

L'*église de Notre-Dame de Bon-Port*, commencée en 1846, d'après les dessins de M. Chenantais, n'est pas encore entièrement terminée. La coupole est très-hardie. Le fronton du portail est décoré de belles sculptures. A l'intérieur, nous signalerons: de riches peintures, particulièrement dans la chapelle de la Vierge, ornée aussi de vitraux; le parquet en marqueterie et la balustrade en pierre sculptée du sanctuaire, etc.

Les *églises Saint-Donatien* (1805), *Saint-Clément*, *Sainte-Anne*, *de la Madeleine* (haut clocher), et la *cha-*

pelle Saint-François, sont des constructions modernes.

Le *Temple protestant* (place Gigant) est l'œuvre de M. Driollet.

Édifices civils.

Le **château** de Nantes (mon. hist.), dont la fondation remonte, dit-on, au IXe ou au Xe s., a été rebâti à la fin du XVe s., par le duc François II, qui flanqua la façade de quatre grosses tours, dont trois seulement subsistent aujourd'hui. Une cinquième tour, que l'on remarque du côté du quai, a été *découverte* en 1852, lors de la démolition d'un bastion élevé par le duc de Mercœur et qui l'entourait complétement. Le château de Nantes est plus intéressant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le *grand logis* (à dr. de la cour), dont la restauration a été récemment confiée à M. Ménard, offre un riche spécimen du style qui a précédé la Renaissance.

Outre ce bâtiment, on peut visiter dans le château : les salles d'armes, qu'y a établies la direction d'artillerie, le grand puits de la cour surmonté d'une fermeture remarquable, etc. Anne de Bretagne fut mariée à Louis XII dans la chapelle du château de Nantes. Cette chapelle a été détruite par l'explosion de la poudrière, en 1800.

Le château de Nantes a été souvent la résidence des ducs de Bretagne. Il a reçu la visite de presque tous les rois de France, depuis Louis XI ; Mme de Sévigné y séjourna en 1675. Il a aussi servi de prison d'État, et, parmi les prisonniers qui y ont été enfermés, quatre méritent une mention spéciale : Gilles de Retz (*V. Champtocé*) ; le cardinal de Retz, qui s'en échappa en descendant, à l'aide d'une corde, du haut du bastion Mercœur ; Fouquet, qui y passa peu de temps ; et Mme la duchesse de Berry, qui y entra seulement pour quelques heures à la suite de son arrestation.

A peu de distance du château, sur le quai, s'élevait, il y a peu d'années encore, le *palais du Bouffay*, bâti vers la fin du Xe s., par Conan, comte de Rennes qui s'était emparé de Nantes en 990 ; les derniers débris de ce palais ont été récemment démolis. — La *place du Bouffay*, a été, jusqu'en 1830, le théâtre des exécutions capitales ; pendant le moyen âge, elle servait de champ-clos pour les tournois et les duels judiciaires.

La **préfecture** (place de ce nom), bâtie en 1763 par l'architecte Ceineray, est l'ancien palais de la chambre des comptes. On y remarque un bel escalier à deux rampes qui conduit aux appartements.

L'**hôtel de ville** (entre les rues des Carmes et Saint-Léonard), ancien hôtel Bizard, dont le portique (statues de la *Loire* et de la *Sèvre* par Debay), a été construit en 1808, est un édifice indigne de Nantes. On y conserve un bijou en or et en émail véritable curiosité qui renfermait le cœur d'Anne de Bretagne. Dans les murs des galeries sont incrustées des inscriptions latines découvertes en 1580 et en 1805.

Le **palais de justice** (à l'extrémité de la rue La Fayette), achevé en 1853, sur les dessins de MM. Scheult et Chenantais, a 55 mèt. de largeur sur 66 mèt. de longueur. Une belle grille sépare la cour d'honneur de la place du palais. Un escalier monumental précède le portique et une riche colonnade supporte la frise, au-dessus de laquelle se trouve un remarquable groupe de Suc, artiste Nantais (*la Justice protégeant l'Innocence contre le Crime*). Les deux statues de la *Force* et de la *Loi*, placées dans les niches des pieds-droits de l'arcade, sont dues à M. Ménard. — Près du palais de justice sont la *gendarmerie* et les *prisons*. — Sur la place du Palais-de-Justice a été érigé (1867) le piédestal destiné à supporter la *statue* élevée par la ville de Nantes à M. Billault.

La **Bourse** (quai de la Fosse), date des premières années de ce

siècle. L'intérieur laisse tout à désirer; la façade de l'E. est médiocre; seule, la façade de l'O., a quelque caractère. Elle se compose de dix colonnes ioniques surmontées de dix statues emblématiques représentant les quatre parties du monde, la ville de Nantes, la Loire, l'Abondance, etc. Ce bâtiment renferme, outre la Bourse, le *tribunal* et la *chambre de commerce*.

Le théâtre, qui passe pour le chef-d'œuvre de Mathurin Crucy, et qui est, en effet, l'un des plus beaux théâtres de France, a été achevé en 1787. Sa façade monumentale, d'ordre corinthien, est surmontée de huit statues, représentant huit des Muses. La neuvième, n'ayant pu trouver place à côté de ses sœurs, à dû se réfugier à la Bourse! L'intérieur du théâtre, incendié le 7 fructidor an IV (24 août 1796), pendant une représentation de *Zémyre et Azor*, a été reconstruit en 1811, restauré en 1844, puis plus complétement en 1865-66.

Nous ne ferons que mentionner : — La *Poissonnerie*, joli bâtiment circulaire qui orne, depuis 1851, la place Neptune (statues allégoriques de la *Loire*, par M. Grootaers, de l'*Erdre* et de la *Sèvre*, par M. Ménard); — l'*abattoir* (rue Talensac), bâti en 1829 ; — la *halle aux grains* (1786), dont le premier étage renferme la bibliothèque publique; — la *halle aux toiles* (1825), qui contient, au rez-de-chaussée, le marché aux toiles, et, au premier étage, le musée des tableaux et des sculptures; — les *Salorges*, vastes magasins de granit (100 mèt. de longueur, sur 74 mèt. de largeur et 10 mèt. de hauteur), construits en 1778 et servant d'entrepôt réel pour les marchandises coloniales; — la *caserne de la Douane* (rue du Roi-Baco, à l'extrémité de la Fosse), construite en 1843; — et la *caserne de la Visitation* (rue Traversière), qui a remplacé l'ancien couvent de la Visitation, immortalisé par Gresset dans son poëme de Vert-Vert.

Établissements d'instruction publique. Sociétés savantes et littéraires.

Le *lycée* occupe les bâtiments de l'ancien couvent des Ursulines et du séminaire. Nantes possède, en outre, un *grand séminaire* de construction récente, un *petit séminaire*, une *école d'hydrographie*, une *école professionnelle communale*, une *école publique et gratuite de dessin*, une *école des sourds-muets*, à l'hôpital Saint-Jacques, et un grand nombre d'écoles, de salles-d'asile, etc.

Les diverses sociétés savantes de Nantes, sont : la *Société académique de la Loire-Inférieure* (4 sections, 150 membres); la *Société archéologique de la Loire-Inférieure;* les *Sociétés des Pharmaciens*, *des Beaux-Arts*, *Industrielle*, *des courses*, *des régates*, le *Cercle du Sport*, le *Comice agricole central*, etc.

La **bibliothèque publique**, fondée en 1753, inaugurée en 1809 (quai Brancas, au-dessus de la halle aux grains), se compose de 48000 vol. imprimés, de 197 vol. manuscrits, de 3 à 400 médailles et de près de 10000 estampes. Les volumes manuscrits sont presque tous relatifs à l'histoire de la ville ou de la province. La bibliothèque possède une *Cité de Dieu* de saint Augustin, admirable manuscrit sur vélin, orné d'enluminures et de dessins qui sont le chef-d'œuvre du genre. Parmi les livres imprimés, on compte environ 120 *incunables*, dont la plupart sont très-rares et très-précieux, et une magnifique collection d'Aldes, de Juntes, d'Estiennes, d'Elzevirs et autres imprimeurs renommés. — La *porte* de la rue de Langle a été restaurée d'après un monolithe apporté d'Égypte par M. Caillaud.

La bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les lundis et jours de fête et le premier mardi de chaque mois, de 11 h. du matin à 4 h. du soir. Elle n'est pas fermée le dimanche. Les vacances durent du 15 septembre au 15 octobre.

Le **Musée de tableaux et de sculptures** est situé rue de Feltre, dans les bâtiments de la halle aux toiles. En 1810, la ville de Nantes acquit la collection Cacault, à laquelle elle joignit plus tard celle de M. Fournier, ancien architecte-voyer de la ville. Le musée ainsi formé s'est enrichi successivement par divers envois du gouvernement, par des dons particuliers, par les acquisitions de l'administration municipale, par le don de M. Urvoy de Saint-Bédan, et enfin par le legs de la collection Clarke de Feltre.

Le musée de Nantes a été inauguré le 1er avril 1830. Jusqu'à cette époque, les tableaux possédés par la ville avaient été disséminés dans les établissements communaux : le musée a été restauré en 1861, mais si bien diminué que presque toutes les statues et un grand nombre de toiles ont dû être reléguées dans les greniers. Il se compose de cinq salles éclairées par le haut, et dans lesquelles les tableaux privilégiés reçoivent maintenant un jour excellent. Au fond, dans une sorte de niche théâtrale, apparaît la *Cléopâtre* de M. Ducommun.

Le musée de Nantes est ouvert au public les mardis, jeudis et dimanches, de midi à 4 h. Les étrangers y sont admis tous les jours aux mêmes heures. Le catalogue, daté de 1859, se vend 1 fr. et se loue 25 c.; il contient l'explication de plus de 1000 tableaux et de plus de 300 statues, bustes, plâtres ou bas-reliefs, etc. Nous signalerons, à des titres divers, les œuvres suivantes :

ÉCOLE FRANÇAISE.

6. *Barrias.* La Floraja (marchande de fleurs). — 12. *Blanchard* fils. Portraits des révérends Leseur et Jacquier, mathématiciens et astronomes à Rome (1772). — 17. *Boulanger* (*Clément*). La procession des Ardents. — 20. *Bourdon* (*Sébastien*). Martyre de saint Jean. — 22. *Le même.* Portrait de Christine, reine de Suède. — 24 et suivants. *Brascassat.* Animaux. — 36. *Brion.* Récolte des pommes de terre pendant l'inondation. — 39. *Cabat* (*Louis*). Paysage. — 42. *Carême* (*Jacques-Louis*). Sainte famille. — 43. *Le même.* Jupiter et Antiope. — 52. *Corot.* Paysage. — 54. *Courtois* (*Jacques*), dit *le Bourguignon.* Champ de bataille après le combat. — 56. *Daubigny.* Vue prise sur les bords de la Seine (en 1851). — 59. *Debay.* Épisode de 1793, à Nantes (1838). — 60. *Eugène Delacroix.* Chef arabe acceptant l'hospitalité que lui offrent des pasteurs. — 78. *Destouches.* L'attente du bal masqué. — 91. *Fortin* (*Charles*). Intérieur breton. — 93. *Fromentin* (*Eugène*). Chasse à la gazelle dans le Bodna (Algérie). — 96. *Géricault.* Officier de chasseurs à cheval de la garde impériale. — 97. *Gérôme.* Tête d'étude. — 98. *Le même.* Vue de la plaine de Thèbes (haute Égypte). — 99. *Giraud.* Enrôlements volontaires au XVIIIe s. — 103. *Gros.* Combat de Nazareth. — 114. *Ingres.* Portrait de femme vêtue en velours rouge. Signé sur une carte de visite accrochée à la glace : Ing. Roma. On voit dans la glace le dos et le derrière de la tête. Les mains se distinguent par leur forme bizarre. Les doigts, aplatis au milieu, se terminent en pointe. Les parties les plus remarquables de ce portrait, que certains amateurs regardent comme l'un des plus beaux du grand artiste, sont la robe et les ajustements. — 119. *Lafosse.* Déification d'Énée. — 122. *La Hire.* Sainte Famille se reposant sur des ruines. Ce tableau a été gravé plusieurs fois. — 125. *Lancret.* Bal costumé. Un de ses plus jolis tableaux. — 126. *Le même.* Une jeune dame arrive dans une voiture traînée par des chiens. C'est le pendant du n° 489. — 127. *Le même.* Portrait de la Camargo. — 128. *Largillière.* — Portrait de Joseph Delaselle, ancien négociant de Nantes, peint vers 1705. — 133. *Rodolphe Lehmann.* Mona Belcolor. — 145 et suivants. *Lucas* (*Auger*). L'Été, l'Automne, l'Hiver et le Printemps. — 149. *Luminais.* Déroute des Germains après la bataille de Tolbiac. — 157. *Michel* (*Emile-François*). Bords de l'Orne. — 166. *Oudry* (*J. B.*). Paysage avec animaux (1740). — 167. *Le même.* — Chasse au loup. — 168. *Le même.* Chien caniche saisissant un canard. — 174, 175, 176. *Pater* (*Jean-Baptiste*). Musiciens, dames, cavaliers, promeneurs. — 177. *Pérignon.* Portrait du contre-amiral Leray. — 200. *Théodore Rousseau.* Un paysage. — 217. *Schaal.* Danseuse de l'epoque de Louis XVI. — 218. *Ary Scheffer.* L'enfant charitable. — 220. *Sigalon* (*Xavier*). Athalie faisant mas-

sacrer les princes de la maison de David (salon de 1827.)—221, 222. *Snave* (XVIII^e s.) Marchés. — 223. *Steinheil*. La jeune mère. — 224. *Stella* (*Jacques*). Assomption (1625, 1627). — 226. *Steuben*. La Esmeralda. Toile qui a vieilli. — 234. *Toulmouche*. La leçon de lecture. — 235 et suivants. *Tournières* (*Robert*). Portraits de famille du XVIII^e s., dans des paysages. — 241. *Valentin*. Souper des pèlerins d'Emmaüs. — 242. *Joseph Vernet*. Marine, coup de vent. — 243. *Le même*. Marine, vue entre deux rochers. — 252. *Ziegler*. Daniel dans la fosse aux lions. — 254. *Watteau*. Arlequin dans une carriole rencontre Pantalon, Pierrot et Colombine. — 260. *Inconnu*. Portrait d'un jeune prince. — 273. *Inconnu*. Henri IV et sa famille, entourés de courtisans, sont à table sous un baldaquin dans la forêt de Fontainebleau.

ÉCOLES ITALIENNES.

332. *Albane*. Baptême de Jésus-Christ. Ce tableau vient de Modène. — 346. *Barbarelli* (dit *le Giorgion*). Portrait d'un noble vénitien. — 360. *Bronzino*. Portrait d'homme. — 367 et 369. De l'école de *Paul Véronèse*. Portrait de femme rousse et portrait de Marguerite de Bourbon, duchesse de Nevers. — 370. *Canaletti*. Le grand canal de Venise. — 371. *Le même*. Place Navone à Rome. — 372. *Canova* (le sculpteur). Chevalier croisé vu à mi-corps. On lit sur ce tableau : « A Mon^r Cacault, ministro di Francia presso la S^ta Sede in segno de la piu sincera stima. *Antonio Canova* : Roma, 30 H^re 1803. » — 376. Attribué à *Louis Carrache*. Le Christ mort et descendu de croix. — 391. *Cerquozzi* (*Michel-Ange des batailles*). Le chat emmailloté. — 394. *Crespi*, dit *l'Espagnol*). Deux femmes âgées apprennent à lire à deux enfants et montrent à plusieurs jeunes filles à faire de la dentelle. — 397 et 398. Attribués à *Poussin*. Paysages. — 405. *Luca Giordano*. Saint Dominique s'élevant au-dessus des passions humaines (allégorie). — 406. *Guardi* (*Francesco*). Assemblée générale des nobles vénitiens dans la salle du collége, au palais ducal. — 407. *Le même*. Carnaval de Venise. Grand repas présidé par le doge. — 408. *Le même*. Vue de Fiatamorre ; un des quais à l'extrémité de la ville de Naples. — 409. *Lotto* (*Lorenzo*). La femme adultère amenée devant Jésus. — 410. *Luciano* (*Sebastiano di*), dit *Fra Bastiano del Piombo*. Le Christ portant sa croix (un des plus beaux tableaux du musée). — 411. *Le même*. Portrait d'un jeune homme. — 431. *Panini* (*Giovanni-Paolo*). Ruines d'architecture. — 433. *Ponte* (*Leandro da*), dit *il Bassano*. Moïse frappant le rocher. — 443. *Reni* (*Guido*). Saint Jean-Baptiste caressant l'agneau sans tache. — 457. *Romanelli* (*Giov. Francesco*). Sainte Famille. — 468. *Andrea Sacchi*. Convoi funèbre d'un évêque. — 492, 493. *Strozzi* (*Bernardo*). Guérison du paralytique. Conversion de Zachée le publicain. Ces deux tableaux, qui font pendant, ont été gravés. — 500. *Andrea del Sarto*. La Charité. Belle répétition ou copie du tableau que possède le musée du Louvre. — 503, 504. *Pérugin*. Les prophètes Isaïe et Jérémie. — 510. *Léonard de Vinci*. La Vierge aux rochers. Répétition ou copie du tableau du Louvre. — 520. *Inconnu*. Sainte Catherine. — 534. *Inconnu*. Tableau de l'école Florentine au XV^e s., que l'on croit représenter différents traits de la vie de saint Benoît. — 539. *Inconnu*. La Vierge, saint Jean l'évangéliste et le donateur du tableau. — 540. *Inconnu*. Saint Jean-Baptiste et saint Antoine. — 721. Mosaïque représentant les ruines du Colisée, à Rome, et donnée par le pape Pie VI à Cacault, le chargé d'affaires de la République près du saint-siége.

ÉCOLE ESPAGNOLE.

722. *Cano* (*Alonzo*), Sainte Famille. Très-beau. — 723. *Murillo*. Le joueur de vielle. — 728. *Ribera*. Jésus discutant avec les docteurs. Belles couleurs mais figures étranges. — 731. *Velasquez*. Portrait d'une jeune fille. — 732. *Le même*. Portrait d'un jeune prince. — 736. *Zurbaran*. Saint François d'Assises en extase.

ÉCOLES HOLLANDAISE, FLAMANDE ET ALLEMANDE.

763, 764. *Bakhuysen*. Marines. — 766. *Bloemaert*. Madeleine repentante. — 769. *Boeyermans*. Les vœux de saint Louis de Gonzague. — 770, 771, 772. Paysages attribués à *Jean Both*. — 774. *Brakemburg*. Fête flamande. — 775. *Brauwer* (*Adrien*). Un buveur. — 780. *Breughel* (*Pierre*), dit le Vieux. Paysage avec fond de montagne. — 783. *Breughel* (*Jean*), dit de Velours. Vue d'un canal. — 784. *Le même*. Paysages. Ces deux tableaux se font pendant. — 785, 786. Attribués à *Breughel* (*Abraham*), dit le Napolitain. Africain et Africaine. — 787, 788. *Philippe de Champaigne*. Souper à Emmaüs. Les pèlerins d'Emmaüs

voyageant avec Jésus-Christ. — 792. De l'école de Philippe de Champaigne, portrait de femme. — 795. *Crayer* (*Gaspard de*). Éducation de la Vierge ; très-remarquable tableau de ce grand maître. — 797. *Decker* (*Conrad*). Chaumière ombragée par de grands arbres. — 802. *Dyck* (*Anton Van*). Portrait de femme. — 805. *Foucher* (*Bertrand*). Portrait de femme. — 810, 811, 812. *Fyt* (*Jean*). Animaux. Ces trois tableaux ont été gravés. — 823. Attribué à Holbein. Portrait de l'empereur Maximilien. — 825, 826, 827. *Huysmans* (*Cornélis*). Paysages. — 828. Esquisse attribuée à *Jordaens*. Tête de vieillard. — 831. *Maryn* (*Krytz-Schmitz*). Un banquier et sa femme. Ce tableau, qu'au premier aspect, fait justement remarquer le catalogue, on serait tenté d'attribuer à Quentin Matsys, est signé *Krytz*, *Schmitz*, *Maryn*, *In. et fecit*, 1538. — 833. *Van der Meulen*. Investissement de Luxembourg ; très-beau et très-bien conservé. — 834. *Le même*. Chasse au taureau, dans la forêt de Fontainebleau, par Louis XIV et sa cour. — 842. *Michau* (*Théobald*). Paysage. — 845, 846. *Momper* (*Josse*). Paysages Marines. — 849. Attribué à *Isaac Van Ostade*. Une halte devant un cabaret de village. — 850. *Ovens* (*Jurien*). Départ de Tobie pour retourner chez son père. — 859. *Rembrandt*. Portrait de femme admirablement bien conservé. On croit que c'est la femme du peintre. — 867. *Rubens* (*Pierre-Paul*). Triomphe d'un guerrier. — 877. *Ruysdael*. Paysage. — 901, 902. *Vos* (*Simon de*). Portraits d'une famille (les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Au revers de ces deux remarquables volets sont peintes en grisaille les figures en pied de saint Pierre et de saint Paul. — 906. *Wouwerman* (*Philips*). Une halte, tableau de chevalet. — 907. *Wouwerman* (*Pierre*). Un cavalier en observation sur une petite île. — 922. *Inconnu*. La demande en mariage. — 923. *Inconnu*. Paysage au bord d'un lac. — 964. *Inconnu*. Repas d'une famille flamande. — 973. *Inconnu*. Le dentiste. — 980. *Inconnu*. Portrait que l'on croit être celui de Jansénius.

SCULPTURES.

983. *Ducommun du Locle* (*Daniel*), né à Nantes. Cléopâtre, statue en marbre de Carrare, plus grande que nature. Cette belle statue, donnée par l'artiste à sa ville natale, est placée au fond du musée, au delà de la salle Feltre. — 1011. *Debay fils*, de Nantes. Hyacinthe mourant, statue en plâtre. Cette statue a valu à son auteur le premier grand prix de sculpture. — 1024. *David d'Angers*. La Liberté, plâtre. — 1030. Tête de l'empereur Adrien, rapportée d'Éphèse et donnée au Musée par M. de Cornulier (Victor), officier de marine. — 1074. *D'Este*. Portrait de Canova. Plâtre fait d'après nature. — 1075. *Debay père*. Portrait de Talma dans le rôle de Néron (Britannicus), plâtre fait en 1813, d'après nature. — 1097. *Suc*, artiste nantais. Buste en plâtre du général Cambronne. — Sous le n° 1098 est exposée l'épée du général Cambronne, donnée au musée, ainsi que le buste, par M. le directeur des domaines.

N. B. La plupart des statues ou des bustes en marbre ou en plâtre que possède le musée de Nantes, étant des imitations ou des copies ne méritent pas d'être signalés à l'attention particulière des visiteurs.

COLLECTION CLARKE DE FELTRE.

9. *Bilcoq*. Jeune femme assise regardant une miniature. — 14. *Boissieu* (*Jean-Jacques de*). 1736-1810. Paysage. — 15. Attribué à *Boissieu*. Paysage. — 35. *Brascassat*. Vache dans un pâturage. — 41. *Canella*. Paysage. — 61. *Paul Delaroche*. Enfance de Pic de la Mirandole, tableau gravé. — 62. *Le même*. La balanceuse. — 63. *Le même*. Première pensée de l'hémicycle du palais des Beaux-Arts à Paris. Esquisse sur papier en toile signée : A son ami Alph. de Feltre, Paul Delaroche, 1836. — 64 et 65. *Le même*. L'art gothique et la Renaissance. Charmantes études. Il est curieux de voir comment la pensée première de l'artiste s'est perfectionnée en se modifiant. — 66. *Le même*. Tête de Léonard de Vinci. Esquisse pour l'hémicycle. — 67 à 71. *Le même*. Têtes de moines Camaldules et un apôtre. Toutes ces études signées (deux sont datées 1834 et 1335) ont été faites sur bois (l'apôtre est seul sur toile), d'après nature, en Italie, pour les peintures de la Madeleine, dont M. Paul de la Roche aurait dû être chargé. — 72. *Le même*. Premier projet du Mazarin mourant, sur papier. — 73. *Le même*. Portrait du comte Alphonse de Feltre, frère du donateur. Dessin aux trois crayons. — 74, 75. *Delaroche* (*Jules-Hippolyte*). Paysages. — 79. *Diaz*. Déroute de cavaliers turcs, esquisse. — 798. *Dietrich*. Paysage dans la manière de Salvator Rosa. Imitation très-bien réussie. — 799. *Le même*. Solitaire à genoux en prières. — 800. *Le même*. Un moine as-

sis, lisant. — 81. *Dubufe*. Portrait de la maréchale duchesse de Feltre. — 82. *Duval*. Paysanne faisant des crêpes (1831). — 83. *Fabre* (*François-Xavier*). Portrait du maréchal duc de Feltre, en costume de ministre de l'Empire (1810). — 84. *Flandrin* (*Hippolyte*). La rêverie. — 85. *Le même*. Tête d'étude de jeune fille (1840). — 86. *Flandrin* (*Paul*). Portrait d'Hippolyte et Paul Flandrin. Hippolyte, vu de face, tient en album dans sa main (1842). — 87. *Le même*. Portrait du duc de Feltre (dessin, 1852). — 88. *Le même*. Vue d'un golfe de la Méditerranée. Étude peinte sur papier en 1851. — 101. *Greuze*. Portrait du comte de Saint-Morys, enfant. — 102. *Le même*. Portrait de M. de Saint-Morys, père du précédent. — 104. *Gudin* (*Théodore*). Paysage, étude. — 817. *Hagen* (*Jean Van*). Paysage. — 37. *Helmsdorf*. Ruines de Herstein, esquisse. — 821. *Helst*. (*B. Vander*). Portrait en buste d'un magistrat hollandais. — 106. *Hesse* (*Alexandre*). Jeune fille portant des fruits sur un plateau (1838). — 107. *Le même*. Moissonneuse (1837). — 108. *Le même*. Concert vénitien. — 109. *Le même*. Portrait du duc de Feltre. Dessin au crayon rouge (1852). — 112, 113. *Huet* (*Jean-Baptiste*). Animaux. — 115. *Jacquand* (*Claudius*). Un cardinal vient chercher Ribera dans son atelier à Naples (1839). — 116. *Le même*. Marie de Médicis visitant l'atelier de Rubens. — 117. *Koekkoek*, Paysage. — 129. *Largillière*. Portrait d'homme. — 137. *Le Poittevin* (*Eugène*). Marine (1833). — 162. *Nanteuil* (*Robert*). Portrait d'homme. — 164. *Nattier*. Portrait de la Camargo. — 170. *Papety* (*Dominique*). Prière à la Madone. — 853, 854. *Pitloo* (artiste hollandais contemporain). Le lac de Cumes, le château de Capri, esquisses. — 855. *Poel* (*Egberd Van der*). Incendie nocturne. Ce tableau provient du cabinet de Casimir Perrier. — 186. *Nicolas Poussin*. Ravissement d'un saint. Très-petite étude de raccourci. — 191. *Renoux*. Étude de rochers. — 192. *Léopold Robert*. L'ermite du mont Epomeo (île d'Ischia) recevant des fruits que lui apporte une jeune fille. Ce tableau, fait en 1827 par Léopold Robert pour M. Marcotte d'Argenteuil, son protecteur et son ami, a appartenu à MM. de Wailly, Baudin, et enfin au comte Alph. de Feltre. — 193. *Le même*. Les baigneuses de l'Isola di Sora. C'est la seule fois que Léopold Robert ait peint le nu que son rigorisme ne lui permet jamais d'aborder. Aussi écrivait-il le 12 septembre 1827 à M. Marcotte d'Argenteuil, comme s'il eût eu besoin de se justifier :

« Quelques personnes ont trouvé dans ce tableau, destiné à M. Marcotte aîné, un peu de liberté. Ce n'a été nullement mon intention. Cependant, pour ne pas faire toujours des figures vêtues de la tête aux pieds, j'ai peint deux jeunes filles qui se déshabillent pour se baigner. Je les ai supposées dans un endroit entièrement retiré, où elles ne doivent craindre aucun regard curieux. »

194. *Le même*. Les petits pêcheurs de grenouilles dans les marais Pontins. Ce tableau, peint en 1828, fut exposé au salon de 1831. On le regarda comme une allégorie douloureuse où l'artiste avait retracé le souvenir de la vie brisée de son frère Alfred, qui s'était tué comme Léopold Robert devait se tuer à son tour quatre ans après. En effet, le plus âgé des pêcheurs tient en main sa ligne intacte encore, et cherche à consoler son jeune frère qui, penché vers la terre, gémit sur la perte de sa ligne qui vient de se rompre. Ce tableau, acheté, ainsi que le précédent, par le comte Alph. de Feltre à la vente après décès de M. Marcotte aîné, est malheureusement devenu trop noir. — 195. *Le même*. Une religieuse. Étude d'après nature. — 197. *Robert Fleury*. Portraits en pieds de MM. Edgard, Arthur et Alphonse de Feltre (1825). — 472. *Salvi da Sassoferrato*. Tête de Vierge en adoration. — 879. *Daniel Seghers* et *Corneille Schut*. Guirlande de fleurs entourant l'enfant Jésus. — 489. *Solimena* (*Francesco*). La Vierge et l'enfant Jésus. — 489. *Le même*. Sainte Geneviève. — 227, 228. *Steuben*. Une odalisque (1836) Une liseuse (1829). — 229. *Subleyras* (*Pierre*). L'Ermite, répétition exacte, quant à la composition, d'un tableau du même maître que possède le musée du Louvre. — 231. *Tanneur*. Marine. — 238. *Tournières* (*Robert*). Portraits de la famille de Maupertuis (1715). — 239. *Trimolet*. Portrait d'homme (1835). — 897. *Verbœckhoven*. Moutons dans une prairie (1839). — 244. *Horace Vernet*. Abraham renvoyant Agar et Ismaël. Ce tableau peint en 1837 pour le comte Alphonse de Feltre, a été gravé par Jazet à la manière noire. — 900. *Vliet* (*Guillaume Van*). Tête d'homme chauve. — 971. *Inconnu*. Portrait de Frédéric II, roi de Prusse (Pastel). — 329. *Inconnu*. Dame de la cour de Louis XV. *Inconnu*. Portrait de Christine, reine de Suède. — *Inconnu*. Portrait d'une jeune fille. — 330. *Inconnu*.

Paysannes suisses. — 831. *Inconnu*. Intérieur d'une chaumière. — 1027. *Rutxhiel* (*Henri-Joseph*). Buste en marbre d'Elfride Clarke de Feltre. — 1028. *Jaley*. Buste en marbre d'Edgar Clarke, duc de Feltre, donateur. — 1029. *Le même*. Buste en marbre d'Alphonse, duc de Feltre, frère du donateur.

SUPPLÉMENT.

Parmi les tableaux indiqués dans le supplément au catalogue du musée, nous citerons les suivants : — 1172. Attribué à *Denner* (*Balthazar*). Sainte Famille.— 1180. *Lenain* (les frères), peintres du XVIIᵉ s. Intérieur rustique. — 1182. Attribué à tort à *Quentin Matsys*. Saint Jérôme méditant sur la fin dernière de l'homme. — 1185. *Pillement* (*Jean*). Paysage, effet du soir. — 1190. Attribué à *Teniers le jeune* (*David*). Jeune homme écrivant sur une table recouverte d'un tapis de Turquie. — 1202. *Baudry*. Madeleine pénitente. — 1203. *Le même*. Charlotte Corday. Tableau mélodramatique. — 1204. Attribué à *Chardin*. Tête de femme. — 1205. *Courbet*. Les Cribleuses. — 1208. — *Gérôme*. Le Prisonnier. Un des plus beaux tableaux de ce peintre. — 1209. *Hamon*. L'Escamoteur. — 1210. *Luminais*. Rendez-vous de chasse. Effet du matin. — 1211. *Madame la princesse Mathilde*. Une fellah. Aquarelle vernie.

Depuis la publication du dernier catalogue le musée s'est encore enrichi de plusieurs tableaux importants, parmi lesquels nous mentionnerons : — *Français*. Un joli paysage. — *Hamon*. La mère endormie (1863). — *Curzon*. Une femme italienne. — Attribué à *Andrea del Sarto*. Une Sainte famille (musée Campana). — *Inconnu*. Une Adoration des Mages (musée Campana).

Le **Muséum d'histoire naturelle** (rue du Port-Communeau) fut inauguré en 1813. La petite cour qui le précède est bordée de lauriers et de débris de monuments antiques, trouvés dans le département. On y voit aussi un sarcophage découvert à Jublains (Mayenne), en 1834. Le muséum proprement dit renferme un grand nombre d'objets intéressants, une collection complète de la minéralogie du département de la Loire-Inférieure, une des plus belles momies égyptiennes qui aient été apportées en France, et une peau d'homme très-bien conservée. Cette peau est celle d'un soldat républicain tué en 1793 par les Vendéens, au siége de Nantes.

Le muséum d'histoire naturelle est ouvert les mardis, jeudis et dimanches, de 11 h. à 3 h. pendant les six mois d'été. Les vacances commencent le 1ᵉʳ septembre pour finir le 1ᵉʳ octobre. Les étrangers y sont admis tous les jours sur la présentation de leurs passe-ports. — Le catalogue de cette collection, dressé par Dubuisson, l'ancien conservateur, forme un volume in-8. Il contient une carte géognostique du département.

Le **Musée archéologique**, fondé par la Société archéologique de Nantes, a été transféré, il y a quelques années, dans l'église de l'*Oratoire*, sur le cours Saint-Pierre. Cette église, rebâtie en 1651, a été restaurée. L'Oratoire est l'ancien collége Saint-Clément; Fouché y fut professeur avant la Révolution. — Pour visiter le musée archéologique, il faut s'adresser au concierge.

Le musée archéologique renferme, entre autres curiosités : les belles *antiquités romaines* trouvées dans les fondations de l'ancien château du Bouffay (IIIᵉ ou IVᵉ s.); — un *cippe* ou autel funéraire antique, qui naguère servait d'auge dans une rue de la ville : — des fragments de *poutres* ornées, du XVᵉ s.; — une magnifique *clef de voûte* de l'ancienne église de Saint-Nicolas; — deux belles *statues* du XVᵉ s.; — Une *Compassion de la Vierge*; — d'anciens *ornements d'église*, et un *dais* en tapisserie; — une collection de 45 *vases péruviens*, trouvés dans les tombeaux des Incas; — une collection d'*antiquités égyptiennes* comprenant, entre autres objets curieux, une momie enveloppée de ses bandelettes, des sarcophages couverts d'hiéroglyphes, des idoles, des scarabées, etc., etc.

Institutions de bienfaisance.

L'**hôpital Saint-Jacques**, situé à l'extrémité des ponts, a été construit en 1833, sur les dessins de MM. Douillard frères. Il contient 1600 lits destinés aux vieillards, aux femmes,

aux aliénés et aux orphelins. Du clocher de sa jolie chapelle on découvre une fort belle vue. Le quartier des aliénés, un des mieux organisés et des mieux tenus de France, intéressera les médecins qui font une étude spéciale des maladies mentales. Les étrangers n'y sont point admis. Une permission de la mairie est nécessaire pour visiter les autres quartiers (de midi à 4 h.).

L'*hôtel-Dieu* est un établissement modèle, récemment rebâti dans l'île Gloriette, prairie de l'hôpital. — L'*École des sourds-muets* a été transférée rue de Vertou, à la Persagotière, sur la Sèvre. — Les *Incurables* et le *Dépôt de mendicité* sont situés rue des Orphelins.

Maisons particulières.

Bien que la plupart de ses maisons anciennes soient tombées, depuis quelques années, sous le marteau des démolisseurs, Nantes en conserve encore quelques-unes dignes d'intérêt. Nous signalerons surtout la *maison des sœurs de Saint-Vincent de Paul*, rue Saint-Jean, près de l'hôtel de ville. Cette maison date probablement du xv^e s. Elle a été restaurée par M. Liberge, qui a reconstruit le portail. Une belle statue de saint Vincent de Paul due, comme les autres sculptures modernes, à l'habile ciseau de M. Thomas Louis, orne, depuis 1842, l'un des angles extérieurs de la cour.

Nous mentionnerons, en outre : — la *Psallette* (près de la cathédrale), ornée de belles sculptures gothiques; — l'*hôtel Charbonneau* (rue du Calvaire), occupé par le cercle du Sport; — l'*hôtel Rosmadec* (rue de la Commune), où Louis XIV descendit en 1661, et qui appartient aux frères des écoles chrétiennes; — la *maison des Tourelles* (quai de la Fosse), où logèrent Henri III et Henri IV; — la *maison de Carrier* (rue de Gigant, n^o 30). Elle était primitivement située à l'extrémité du boulevard Delorme où Carrier la fit construire pour sa maîtresse, Mme Prasle; mai elle a été démolie lors de la construction du boulevard et transportée pierre par pierre à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui; — la *maison du Guigny* (rue Haute-du-Château, 3), où fut arrêtée Mme la duchesse de Berry, le 7 novembre 1832. Au troisième étage, dans une petite chambre sur la cour, se trouve une cachette pratiquée dans l'intérieur. La plaque de la cheminée s'ouvre, et la place qu'elle découvre, large à peine de 55 cent. sur 1 mèt. 30 cent., est le lieu où s'étaient retirées la duchesse et trois autres personnes lorsque la maison fut cernée. Les gendarmes n'ayant rien trouvé dans la maison où ils savaient que la duchesse devait être, prirent le parti de l'occuper militairement. Comme il faisait froid, ils allumèrent du feu dans la cheminée que nous venons de décrire. Bientôt on vit la plaque tourner sur elle-même, et la duchesse de Berry se précipiter au milieu de la chambre les cheveux brûlés et les vêtements en désordre.

Commerce.

Le *port de Nantes* fait partie, comme sous-arrondissement, de l'arrondissement maritime de Lorient : il a sous sa dépendance administrative les quartiers de Paimbœuf et du Croisic. Il est le quatrième port de France pour la navigation maritime et le mouvement des entrepôts, le troisième pour les recettes des douanes. Nantes est devenu le grand marché du commerce d'importation des sucres en France (plus de 60 millions de kilogr. par an). La houille, la fonte brute, le café, le poivre, le riz, le cacao, l'huile d'olive, les fers en barres, les bois du Nord pour les constructions navales, les bois d'ébénisterie, les produits chimiques, les métaux, les boissons, les drogues tinctoriales et les engrais sont les autres objets principaux d'importation. Les engrais surtout forment une branche importante du commerce de Nantes. On évalue à plus de 20 millions de francs la valeur des engrais rendus chaque année sur cette place. Pour résumer en un seul chiffre l'importance du commerce de

Nantes, disons que le poids total des marchandises importées directement de l'étranger ou des Colonies, s'élève annuellement à 300 millions de kilogr. environ.

Le commerce d'exportation a aussi une très-grande importance à Nantes; il porte surtout sur les mules et mulets, les vins, les sels, les viandes salées, les poissons marinés, les céréales, les farines, le riz, la mélasse, les tourteaux de graines oléagineuses, le sucre raffiné, le fer ouvré, les machines, etc.

Les recettes de la Douane de Nantes s'élèvent à 28 millions de fr. environ, pour les droits de douane proprement dits, et à 2 millions pour les droits sur les sels. La production des marais salins s'élève, en effet, à 37 ou 38 millions de kilogr. par an.

L'industrie de la raffinerie des sucres a acquis une grande importance à Nantes. Six raffineries y emploient annuellement plus de 63 millions de kilogr. de sucres, dont les trois quarts proviennent des colonies françaises et un quart des colonies anglaises.

La pêche de la morue, autrefois importante, n'est plus guère représentée à Nantes que par deux ou trois navires. En revanche, l'industrie des conserves alimentaires a pris une grande extension dans la ville et dans ses environs. Les principales fabriques : Philippe et Canaud, Levesque, Rondenet, Deffes jeune, Pineau, Dinant et Huette, ont à Nantes leur principal siége industriel et commercial; mais elles possèdent en outre, pour la pêche et la préparation de la sardine et du thon, des établissements au Port-Louis, à Concarneau, à la Turballe, au Croisic et à Belle-Isle. Nantes renferme aussi de très-importantes fabriques de machines agricoles, de noir animal, etc. Enfin la construction des navires est l'une des principales industries de Nantes. Les plus beaux chantiers se trouvent à l'extrémité O. de la *Prairie-au-Duc*. Ils méritent la visite des étrangers.

Places et promenades.

Le **cours Saint-Pierre** et le **cours Saint-André**, qui lui fait suite, au delà de la place Louis XVI, séparent, entre la Loire et l'Erdre, le faubourg Saint-Clément de la ville. Cette promenade fut établie en 1763; mais les arbres ont été renouvelés depuis. A l'extrémité de chaque cours sont placées d'assez médiocres statues : en face de la Loire, Anne de Bretagne et Arthur III; vis-à-vis de l'Erdre, du Guesclin et Olivier de Clisson.

La **place Louis XVI**, qui s'est appelée souvent la *place de la Liberté*, est ornée, en son milieu, d'une *colonne* de 28 mèt. de hauteur, portant une *statue de Louis XVI*, par Molchuet. A dr., en regardant la Loire, on remarque sur cette place deux beaux hôtels, élevés sur les plans des architectes Ceineray et Crucy. L'un est occupé par la Division militaire; l'autre est une propriété privée. C'est sur cette place qu'eut lieu, le 30 juillet 1830, un engagement entre la garnison et les jeunes gens de Nantes.

La *place Royale*, située à peu près au centre de la ville et à laquelle aboutissent les rues les plus commerçantes et les plus fréquentées, et construite en 1790, sur les plans de M. Crucy, a été décorée, il y a quelques années, d'une belle **fontaine** monumentale, en granit bleu de Rennes. Cette fontaine se compose, au-dessus de son bassin inférieur, d'un stylobate, à tablier, surmonté de quatre piédestaux portant quatre statues de bronze couchées qui figurent les quatre affluents de la Loire : la *Sèvre*, l'*Erdre*, le *Cher* et le *Loir*. Huit génies, personnifiant les principales branches de l'industrie et du commerce local, sont assis sur des dauphins, au dessus d'un second stylobate, au centre duquel s'élève un piédestal supportant une grande vasque monolithe. Un dernier piédestal, richement orné de guirlandes de plantes marines et de huit urnes de bronze, s'élève au centre même de la vasque. Ce piédestal porte la statue, debout, en marbre blanc, de la ville de *Nantes*. Au-dessous et en avant, du côté de l'E., la figure en bronze de la *Loire* est assise sur un trône, les pieds dans une conque marine et deux urnes dans les mains.

« Cette fontaine monumentale, dit M. Hipp. Etiennez (*Guide du voya-*

geur à Nantes et aux environs), est remarquable par le choix et la beauté des matériaux. La vasque monolithe, qui cube environ 15 mèt. et les quatre grandes figures couchées sont particulièrement dignes d'attention. La statuaire a été confiée à l'habile ciseau de M. Daniel Ducommun, l'auteur de la *Cléopâtre* du musée de Nantes; le coulage en bronze a été exécuté par les fonderies de M. Voruz. Le monument tout entier est l'œuvre de M. Driollet, l'architecte de la mairie.

La *chaussée Barbin*, qui fait suite au cours Saint-André, s'étend le long de l'Erdre.

Le **cours Napoléon**, autrefois *cours du Peuple* et *cours Henri IV*, s'ouvre près la place Graslin, entre deux lignes parallèles de constructions uniformes élevées sur les plans de Crucy en 1789. Planté d'arbres en 1812, il a été transformé en jardin en 1850. Au milieu s'élève la *statue*, en bronze, *de Cambronne*, par Debay, sur un piédestal formé d'un seul bloc de granit. Le général est représenté frappé de balles à Waterloo et serrant son drapeau contre son cœur. Sur le piédestal se lisent ces inscriptions : « La garde meurt et ne se rend pas. » — « A Cambronne, Nantes et l'armée, 1848. »

Nantes possède aussi quelques allées d'arbres, à l'ombre desquels ses habitants peuvent aller prendre le frais, mais qui n'ont absolument rien d'intéressant pour un étranger : l'*avenue de Launay*, quartier neuf commencé en 1826 et peuplé d'hôtels; — le *boulevard Delorme*, à l'extrémité de la rue du Calvaire; — le *boulevard Lelasseur*, qui met en communication les routes de Vannes et de Rennes, etc.

Le **Jardin des plantes**, situé près de la gare du chemin de fer et du Lycée, a été planté en 1805 et en 1825; ouvert au public en 1829, il a été remanié de fond en comble en 1852, dans une partie du moins, par son directeur, M. le professeur Écorchard, qui lui a, plus récemment encore, fait subir une métamorphose complète au moyen d'un crédit de 500 mille fr. alloué par la ville. Ce jardin, qui s'étend maintenant jusqu'au boulevard Sébastopol, en face de la gare, se divise en deux parties : le jardin des plantes, proprement dit, et le jardin *paysagiste* avec lacs, cascades, rochers pittoresquement groupés, grottes, ponts rustiques, labyrinthes, belles pelouses, etc. Son aspect, grandiose et élégant à la fois, en fait sans contredit un des plus beaux jardins publics de France.

La véritable, la seule promenade de Nantes pour les étrangers est le **quai de la Fosse**, qui s'étend sur une longueur de près de 2 kilomètres, depuis la Bourse jusqu'à l'extrémité de la ville, et qui offre un spectacle toujours varié, toujours intéressant. D'un côté s'élèvent de belles maisons, parmi lesquelles on remarque l'hôtel des Douanes; de l'autre côté s'étend le port, peuplé de navires et sur la rive opposée duquel se montrent des chantiers de construction. Sur le quai même sont établies, à niveau, les voies du chemin de fer de Nantes à Saint-Nazaire. Enfin à l'extrémité du quai, se dresse une haute colline, dont il ne faut pas manquer de gravir le sommet. Elle s'appelle l'*Ermitage*, parce qu'il s'y trouvait autrefois un ermitage consacré à saint François. Sur l'emplacement du couvent des Capucins qui avoisinait cet ermitage, a été bâtie, il y a quelques années, l'église Sainte-Anne. Un *escalier monumental*, construit d'après les dessins de M. Driollet, et bordé d'arbres verts, relie cette église à la Fosse. A l'extrémité supérieure s'élève, sur un grand piédestal, la *statue de sainte Anne*, fondue par M. Voruz, d'après un modèle de M. Ménard. Du haut de ce belvédère naturel, on découvre un magnifique panorama sur la ville, sur les nombreux bras de la Loire, et sur les campagnes environnantes.

Cimetières.

Nantes possède trois cimetières. Le plus important, celui de *Miséricorde*, renferme, outre le *tombeau des victimes* de Juillet, sur lequel sont gravées des inscriptions patriotiques, les *tombeaux de Cambronne* et du *général de Bréa*.

[De Nantes, on peut faire une intéressante excursion à (28 kil.) Clisson (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le centre*, par AD. JOANNE.]

De Nantes à Brest, R. 6 ; — à Laval, R. 30 ; — à Vitré, R. 31 ; — à Rennes, R. 38 ; — à Paris, par Tours, R. 82 ; — à Vannes, par la Roche-Bernard, R. 83 ; — au Croisic, R. 84 ; — à Saumur, par Beaupréau, à Angers, par Montrevault, à Poitiers, à Niort, à Napoléon-Vendée, à la Rochelle, aux Sables-d'Olonne, à Noirmoutiers, à Pornic, *V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le centre*, par AD. JOANNE.

DE NANTES A SAINT-NAZAIRE.

64 kil. — Trajet en 1 h. 45 min., 2 h., 2 h. 30 min., 2 h. 42 min. — 1re cl. 5 fr.; 2e cl. 4 fr.; 3e cl. 2 fr. 50 c.

N. B. Les voyageurs avec ou sans bagages, en destination de la ligne de Saint-Nazaire, peuvent prendre le chemin de fer à la station de la Bourse, établie au centre de la ville,

La voie ferrée longe les quais de la Loire et traverse l'Erdre, en laissant à g. le château de Nantes, la Bibliothèque et *la Bourse*. Vis-à-vis de ce dernier édifice (2 kil. de la gare principale), le convoi s'arrête sous un élégant pavillon en fer et en verre, qui forme la première station des lignes de Nantes à Brest et à Saint-Nazaire. De l'autre côté du port, s'étendent l'île Gloriette et la prairie au Duc, couverte d'ateliers, d'usines et de chantiers. Après avoir dépassé la douane, la raffinerie Cézard, des entrepôts et des gares de marchandises, on s'éloigne du fleuve pour s'engager dans une profonde tranchée, bordée de maisons pittoresques.

400 kil. *Chantenay*, c. de 9066 hab., rattachée à Nantes par une ligne de maisons non interrompues, est située en grande partie, au point de départ et sur la crête du *sillon de Bretagne*. On appelle ainsi un soulèvement granitique qui, de Nantes, se prolonge sans discontinuer jusqu'à l'embouchure de la Vilaine. L'*église* de Chantenay, récemment restaurée, est surmontée d'un clocher élégant, qui date de 1839. Le *château du Bois de la Musse* (XVe s.) est une ancienne maison seigneuriale. Chantenay possède un autre *château*, de construction moderne, des fabriques de noir animal, des fabriques de conserves alimentaires, des chantiers pour la construction et le radoub des navires, des carrières de granit. Les nombreux jardins de cette commune approvisionnent Nantes de fruits et de légumes.

Vers la rive g. de *la Loire*, l'île de *Trentemoult* renferme le village du même nom (1311 hab.), dont les maisons sont munies d'un escalier extérieur qui permet aux habitants de gagner l'étage supérieur, lors des débordements du fleuve. C'est à Trentemoult que commencent les digues submersibles surnommées *digues Lemierre*, du nom de l'ingénieur qui en conçut le projet.

Le chemin de fer se rapproche de la Loire, puis, au delà de l'*île Cheviré*, il s'en éloigne de nouveau pour traverser de belles prairies. A dr., sur un renflement du sol, on aperçoit *Saint-Herblain*, c. de 2607 hab. (église du XVe ou du XVIe s.), qui possède plusieurs établissements industriels, briqueterie, minoterie à vapeur, fabrique d'engrais artificiels, etc. A g., le village de la *Haute-Indre* (450 hab.) occupe un monticule qui, vers la fin du XVIIIe s., était encore une île environnée par les eaux de la Loire.

406 kil. *Basse-Indre*, c. de 3660 hab., située à g., dans une position pittoresque, à 1 kil. environ au-dessous de Haute-Indre, est la première escale

des bateaux à vapeur qui font le service de Nantes à Paimbœuf et à Saint-Nazaire. Les terrains d'alluvion qui entourent le coteau sur lequel s'étagent les maisons du bourg indiquent suffisamment que ce coteau fut autrefois une île. Il n'y reste aucun vestige d'une abbaye, fondée au VIIIe s. par saint Hermeland ou Herblain, ni d'un château du XIe s. Du calvaire, érigé au sommet de la colline, on jouit d'une belle vue. — A l'O. du bourg, fut créée en 1821 une vaste **usine** à laminer le fer. Abandonnée pendant quelques années, elle a repris, depuis 1836, sous la direction d'une compagnie anglaise, une activité qui va toujours croissant. Fabriqués exclusivement à la fonte affinée au charbon de bois, ses fers laminés passent pour les meilleurs de France.

En face de la Basse-Indre, près de la rive g. de la Loire, se trouve l'île d'Indret, qui renferme l'une des usines les plus complètes pour la construction des machines à vapeur de l'État (*V. la Loire et le centre de la France*, par AD. JOANNE). On pénètre dans une tranchée rocheuse où est établie la station de Couëron.

411 kil. *Couëron*, c. de 4508 hab., située à 1500 mèt. environ au S. O. de la station, près de la Loire, était autrefois l'avant-port de Nantes. Dès le XIVe s. les gros navires ne pouvaient remonter au delà et s'y arrêtaient. Les sables de la Loire ont rendu ce port à peu près impraticable. Les ducs de Bretagne avaient à Couëron un château, qui a été détruit, et dans lequel, après la bataille de Saint-Aubin du Cormier, se retira le duc François II, qui y mourut d'une chute de cheval.

Le calvaire occupe l'emplacement de ce château. Le *château de Beaulieu*, entouré de grands marronniers, dépend aussi de Couëron. — Dans l'*église* de cette commune, on remarque des *stalles* en bois de chêne sculpté (Renaissance), provenant de l'abbaye de Buzay (rive g. de la Loire). L'importante verrerie de Couëron a été fondée en 1785.

A partir de la station de Couëron, le chemin de fer s'éloigne complétement des bords de la Loire pour s'enfoncer dans les terres, en suivant jusqu'à Savenay, la direction du N. O. On laisse ainsi à g., la maison grisâtre de *Bougon*, jadis résidence princière. Du même côté, à une certaine distance, une vaste plaine de prairies marécageuses s'étend de Couëron à Cordemais. A dr. se prolonge en renflements uniformes, le Sillon de Bretagne, dont les pentes n'offrent que des bruyères et des bouquets de chênes.

419 kil. *Saint-Étienne de Montluc*, ch.-l. de c. de 4874 hab., est situé au milieu de prairies fertiles, arrosées par l'Étier de Ver et plusieurs autres ruisseaux. Saint-Étienne possède un dépôt d'étalons du haras d'Angers et une fabrique de noir animal. Au N. du bourg, sur une colline, se trouve la charmante villa de *Bellevue*, entourée d'arbres. De la promenade du Tertre des Bonnes-Dames, ainsi nommée d'un couvent de religieuses, aujourd'hui détruit, on découvre une belle vue jusqu'à l'embouchure de la Loire.

[Corresp. pour (23 kil. N.) **Blain**, ch.-l. de c., V. de 6865 hab., près du canal de Nantes à Brest. La découverte d'importantes substructions, de briques, de tuiles à rebord et d'autres antiquités, montre quelle était, à l'époque gallo-romaine, l'importance de Blain, d'où partaient sept voies. Le **château**, fondé en 1108 par le duc Alain Fergent, n'a rien conservé de cette époque. Des fortifications rasées en partie par ordre de Richelieu, en 1628, il a conservé une porte à pont-levis, et deux tours sur neuf qui protégeaient son enceinte. La *tour du Pont-Levis*, garnie de mâchicoulis et surmontée d'un toit conique, paraît dater du XIIIe s.; la *tour du Connétable*, chef-d'œuvre de l'art militaire au

XIVe s., a été élevée en 1380 par le connétable Olivier de Clisson et sa seconde femme Marguerite de Rohan. De la famille de Clisson, le château de Blain passa, en 1407, à la maison de Rohan, qui le posséda jusqu'en 1802, époque où il fut acquis par la famille Janzé. C'est à René de Rohan et à Catherine de Parthenay, dame de Soubise, son épouse, qu'est attribuée la reconstruction de la *chapelle* et du *corps de logis* de la Renaissance où naquit, en 1579, Henri, premier duc de Rohan, gendre de Sully et l'un des chefs du parti calviniste en Bretagne. Le château de Blain, pris et repris par les ligueurs et les royaux de 1585 à 1595, fut occupé tour à tour aussi par les Vendéens et les républicains en 1793. Le *parc*, où les Rohan entretenaient un troupeau de 200 à 300 daims, est traversé par la rivière d'Isac, devenue le canal de Nantes à Brest. Le château de Blain et son parc, qui est ouvert au public, occupent ensemble une superficie de 40 hectares.

La commune de Blain confine, au N., à celle du *Gâvre* (1570 hab.), qui renferme la *forêt* du même nom, la plus considérable des forêts domaniales de la Bretagne (4479 hectares). Un joli rendez-vous de chasse a été construit au rond-point de *l'Étoile* où se croisent les dix routes principales de la forêt. Le *chêne au Duc* est âgé, dit-on, de plus de douze siècles. Gâvre possède quelques vieilles *maisons* et un *château* assez remarquable, où ont été découvertes quelques antiquités.]

On laisse à g. le *château de la Haie-Mahéas*, dépendant de Saint-Étienne de Montluc.

424 kil. *Cordemais*, v. de 2684 hab., est bâti à 3 kil. environ au S. O. de la station, sur un renflement granitique de la rive dr. de la Loire. La plaine voisine, peu à peu desséchée, est fertile et boisée. L'*église*, du style roman de transition, s'élève en partie sur une crypte fort ancienne; les chapelles latérales datent du XVIe s. Le bénitier extérieur de l'église est fait d'un cercueil antique de granit, découvert dans le cimetière. Près de la station est la belle propriété de *la Forgerie*, qui lui donne aussi quelquefois son nom.

A dr. l'attention est attirée par les bois de chênes qui couvrent le Sillon de Bretagne. On laisse, à g., dans la plaine, le *château de la Cour de Bouée*, propriété de M. le marquis de Monti, près des ruines de l'ancien couvent de *Saint-Hilaire*. Plus loin, du même côté, mais à 1 kil. de la voie, *Bouée*, c. de 887 hab., est reliée à la Loire par une chaussée aboutissant à la *Ville-de-Rohars*, petit port où les bateaux à vapeur font escale.

435 kil. **Savenay** (buffet à la gare; — hôt. : *Bonjour*, — *de Bretagne*), ch.-l. d'arr., V. de 2879 hab., est bâtie en amphithéâtre, à dr. de la station, sur la pente d'une colline du Sillon de Bretagne. Ses rues sont étroites et escarpées. On y remarque : — l'*église*, bâtie en 1840 sur le sommet du coteau, — le *nouvel hôpital* élevé à l'E. de la ville; — l'*ancien hôpital*, situé plus bas dans la plaine; — la *sous-préfecture*, le *tribunal*, la *prison* et la *gendarmerie*, qui occupent l'emplacement d'un ancien couvent de Cordeliers. — De la *promenade*, plantée d'arbres, qui couronne le coteau, on jouit d'une vue magnifique sur la mer et le large estuaire de la Loire. Au S. O., près du hameau de *la Touche*, jaillit une source ferrugineuse.

Savenay a été le théâtre de l'un des principaux incidents de la grande insurrection vendéenne. Après leurs défaites du Mans et de Chollet, les Vendéens arrivèrent le 22 decembre 1793 à Savenay, d'où ils espéraient se jeter dans la basse Bretagne De 80 000 hommes qui naguère avaient passé la Loire, il n'en restait plus que 7000 à 8000. Les troupes républicaines, poursuivant l'ennemi sans relâche, arrivèrent devant Savenay quelques heures après les bandes vendéennes. Kleber lança

son avant-garde sur les royalistes, qui occupaient un bois situé dans la plaine, « et lui-même, dit M. Thiers (*Histoire de la Révolution*), saisissant le moment où les Vendéens débouchaient du bois pour repousser cette avant-garde, s'y jeta hardiment avec un corps d'infanterie et les en débusqua tout à fait. Alors ils s'enfuirent dans Savenay et s'y enfermèrent sans cesser néanmoins de faire un feu soutenu pendant toute la nuit. Le lendemain, 23 décembre, avant le jour, Kleber était à cheval avec Marceau et parcourait sa ligne, lorsque les Vendéens, désespérés et ne voulant pas croire à cette journée, se précipitèrent les premiers sur les républicains. Marceau marcha avec le centre, Canuel avec la droite, Kléber avec la gauche. Tous se précipitent et reploient les Vendéens sur eux-mêmes. Marceau et Kléber se réunissent dans la ville, prennent tout ce qu'ils rencontrent de cavalerie, et s'élancent à la poursuite des Vendéens. La Loire et les marais interdisaient toute retraite à ces infortunés. Un grand grand nombre fut immolé à coups de baïonnettes; d'autres furent faits prisonniers, et à peine quelques-uns trouvèrent-ils le moyen de se sauver. Ce jour, la colonne fut entièrement détruite, et la grande guerre de la Vendée véritablement finie. »

En 1816 et 1817, les ossements des Vendéens, morts à la bataille de Savenay, furent exhumés avec soin et transférés, partie dans le cimetière de Prinquiau, partie dans le cimetière de Savenay, où un petit monument funéraire leur fut élevé en 1825. Ce monument a été détruit en 1830.

Une route de voitures relie Savenay au village de (6 kil.) Lavau (1014 hab.) qui forme son port sur la Loire.

De Savenay à Brest, R. 6; — à Nantes, R. 38; — au Croisic, R. 84.

Au sortir de la belle et vaste gare de Savenay, on laisse à dr. la ligne de Nantes à Brest, pour longer, à g., la route de terre de Nantes à Saint-Nazaire. Au delà de cette route, on aperçoit l'avenue et les toits de l'ancienne *abbaye de Blanche-Couronne*, de l'ordre de Saint-Benoît, fondée au XIIe s. par les seigneurs de Donges et aujourd'hui propriété particulière. Après avoir croisé la route de terre, on se rapproche peu à peu de la Loire, au bord de laquelle s'étendent des landes, des tourbières, de vastes prairies marécageuses, traversées par de nombreux canaux. Le fleuve, sur la rive g. duquel se montre Paimbœuf, offre l'aspect d'un bras de mer, sillonné de navires (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, la *Loire et le Centre*, par AD. JOANNE). On longe de près la rive dr., après avoir dépassé (à g. de la voie) un *menhir* de 4 mèt. de hauteur, appelé la *pierre de la Vacherie.*

446 kil. *Donges*, ch.-l. d'une commune de 3055 hab., est situé au S. des marais auxquels il a donné son nom, entre le chemin de fer et la Loire. Les bateaux à vapeur de la basse Loire y font escale et le mettent en communication journalière avec Paimbœuf (*V. La Loire et le centre de la France*). Son petit *port* est abrité par la *chaussée Halgan*, construite en 1822. L'*église* de Donges offre quelques parties qui remontent à l'époque romane. — Dans le bourg, se voit aussi un monument curieux du moyen âge; c'est l'ancien *auditoire*, où se rendait la haute justice de la vicomté de Donges. — Près du chemin de fer, à dr., sont les ruines de l'église du *prieuré de Notre-Dame*, qui, fondé au XIe s., dépendait de l'abbaye de Marmoutiers. Ces ruines consistent dans le mur N. de la nef, percé de fenêtres en meurtrières, et dans quatre arcades à plein cintre, qui devaient soutenir le carré central de l'église, et que surmonte une flèche en ardoises, beaucoup plus moderne, servant de point de repère aux marins qui entrent en Loire. — Le château fort de Donges a été rasé dès le XIIe s. — Deux *ponts* bâtis sur pilotis, l'un dans les marais, l'autre sur la petite rivière du Bas-Brivet, sont attribués aux Romains.

Donges est la patrie du poëte Bou-

lay-Paty, dont le père, jurisconsulte distingué, y est enterré, et du vice-amiral Halgan.

Ce bourg fait un commerce assez important de vins, de bestiaux, de froment, et surtout de sangsues, qui s'exportent jusqu'en Angleterre. Ces sangsues sont nourries dans les *marais de Donges*, que les eaux de la Loire recouvrent chaque hiver. Tapissés d'une éclatante verdure au printemps, ces marais se convertissent l'été en une croûte aride, toute brûlée et gercée par le soleil. De nombreux canaux les sillonnent. Çà et là se dressent des buttes à base granitique, qui forment sur l'étendue de la plaine comme autant d'îles fertiles où se sont groupées des maisons. Ces buttes sont reliées entre elles par des chaussées pavées dont des croix de fer indiquent la direction.

C'est dans ce pays à demi-sauvage que la veuve de Lescure, devenue plus tard Mme de la Rochejacquelein, erra longtemps, déguisée en paysanne, après la destruction de l'armée vendéenne à Savenay.

De Donges, on aperçoit déjà Saint-Nazaire, qui se montre de nouveau, à la sortie d'une tranchée rocheuse, où le chemin de fer s'engage en quittant la station, près du prieuré de Notre-Dame. On traverse ensuite un des principaux canaux d'écoulement des marais, en décrivant une courbe vers le N. O.

454 kil. *Montoir de Bretagne*, ch.-l. d'une commune de 4527 hab., possédant une *église* du XVIII^e s., est situé sur un monticule environné de prairies tourbeuses appelées *brières* dans le pays. Les parties les plus assainies des brières nourrissent de nombreux troupeaux de moutons, dont la chair est très-estimée. A l'époque de la fenaison, chaque propriétaire reconnaît sa portion de prairie; mais, quand les foins sont coupés, la prairie est remise en commun et livrée aux troupeaux.

Toute la partie des brières qui s'étend du N. O. de Montoir, dans la direction de la Roche-Bernard, sur une longueur de 15 kil. environ et une largeur de 10 kil. est une immense tourbière, appelée la **Grande Brière.** Jadis cet emplacement aurait été occupé, dit-on, par une vaste forêt qu'aurait renversée un ouragan terrible en l'an 700 ou en 1177. Les habitants du pays retirent sans cesse, de ce sol marécageux, un grand nombre de troncs d'arbre, de chênes surtout, dont le bois est devenu aussi noir, aussi dur que l'ébène; tous ces troncs d'arbre ont leurs racines au S. O. et leurs tiges dirigées vers le N. E., sans doute parce que le courant venu de la mer les a tous renversés dans ce sens. Les *briérons* taillent chaque année dans ces marécages d'énormes fossés d'où ils extraient plusieurs milliers de tonnes de tourbe, qu'on brûle dans le pays et qu'on expédie à Nantes, à Vannes, à la Rochelle. Les habitants du ham. de *Rozet*, situé dans une île de la Brière, fabriquent avec de la poussière de tourbe un noir végétal qui sert à étendre les engrais artificiels. 200 *blains* ou petites embarcations à fond plat qui peuvent facilement naviguer sur les canaux d'assèchement transportent ces engrais à Méan (voir ci-dessous), de là une centaine de chaloupes les remontent jusqu'à Nantes.

Au centre même de la Grande Brière ou *Brière Mottière* se trouve la commune de *Saint-Joachim* (4587 hab.), dont le village principal forme un ovale allongé, autour de l'église paroissiale, sur un marais desséché dit l'*île de Pandille*. Les autres groupes d'habitations sont les *îles de Fedrun, de Ménac, de Mazin, de Bais*, etc. Les gens du pays joignent en général, au métier de briéron celui de charpentiers, de marins, de voiliers ou de cordiers.

Au delà de Montoir, on se rapproche de nouveau de la Loire, en laissant à g. le ham. de *Gron*, puis on traverse le Bas-Brivet ou Etier de

Méan, immédiatement en amont d'un vieux pont de pierre bâti en 1745. Sur la rive dr. de ce ruisseau marécageux, se groupent les nombreuses maisons du v. de *Méan* (385 hab.), où se construit chaque année un grand nombre de chaloupes et de blains employés au transport de la tourbe.

460 kil. **Saint-Nazaire** (hôt. : *Bély*, rue de la Villez-Martin; *de la Marine*, près de l'église; *hôtel et café du Commerce*, bien situés sur le port; — CAFÉS : *de France*, *Leroy*, *Després* (restaurant); — RESTAURANT *Perrot*), ch.-l. de c., V. de 18 896 hab., est située à l'extrémité d'un promontoire de gneiss qui s'avance au S. entre la Loire et l'Océan. Elle se compose en réalité de deux villes. L'ancienne ville groupe ses maisons noires autour de l'*église*, édifice sans intérêt archéologique adossé à de vieux pans de mur qui passent pour des débris de l'ancien château. La nouvelle ville s'étend au N. et à l'E., le long des docks et des entrepôts. De hautes et belles maisons, décorées de balcons et de sculptures, s'y élèvent dans un désordre apparent, sur un immense espace, qui semble attendre d'autres constructions élégantes. « Saint-Nazaire ressemble à San Francisco, dit M. Amaury. C'est une petite Californie bretonne. La plus mince parcelle de terre vaut un lingot d'or; le moindre champ, la plus triste falaise devient pour son heureux propriétaire un vaste domaine seigneurial, avec féaux et fidèles. Ici tout se passe comme dans un conte de fée; rien n'y manque, pas même l'invraisemblance. »

Saint-Nazaire est d'origine très-ancienne. En 577, Varoch, comte de Vannes, y possédait un château de guerre, qui résista aux soldats du roi franc Chilpéric. En 1587, le village fut pris par le capitaine de la Tremblaye sur les troupes du duc de Mercœur. Depuis cette époque, Saint-Nazaire, pauvre localité dont le pillage ne pouvait tenter aucune armée, n'a plus eu à subir de siéges. C'était un petit port de relâche, habité par des marins et des pilotes lamaneurs, lorsque fut conçu le projet d'y creuser un vaste bassin flottant pour servir d'avant-port à Nantes et à tout le centre de la France par la vallée de la Loire. Nantes, en effet, est inaccessible aux navires d'un tonnage important, Couëron est abandonné, Paimbœuf n'a que des marées insuffisantes et n'offre qu'un précaire abri : il fallait donc chercher le port à l'embouchure même de la Loire, là où les navires trouvent à toutes les marées une profondeur d'eau considérable. La côte de Saint-Nazaire étant exposée à tous les vents et semée de récifs dangereux, on a dû creuser un port artificiel dans le sol même du rivage.

Le **bassin à flot** de Saint-Nazaire, commencé en 1842, livré à la navigation en 1857, s'ouvre immédiatement au N. de l'ancienne ville, dans l'*anse de Penhouët*. Il occupe une surface irrégulière de 106 000 mèt. carrés; le périmètre de ses quais atteint 1650 mèt. de développement. La partie du bassin la plus rapprochée de la ville est creusée à 6 met. 18 cent. et peut recevoir tous les bâtiments de commerce presque sans exception; la partie septentrionale du bassin n'a pas moins de 7 mèt. 50 cent. de profondeur; les grands bateaux à vapeur transatlantiques et les frégates peuvent y entrer facilement. En certains endroits, il a fallu chercher le fond solide à 12 ou 15 mèt. de profondeur pour y établir les quais. Deux écluses parallèles font communiquer le bassin avec la mer; l'une, à sas, a 13 mèt. de largeur; l'autre, simple, a 25 mèt. et ne s'ouvre que pour laisser passer les plus grands navires. La gare des marchandises et la grande machine à mâter sont situées près de l'extrémité N. du bassin : presque tous les autres quais sont bordés d'entrepôts. et sillonnés, dans tous les sens, par

des lignes de rails. Tel est ce bassin à flot, le plus considérable des ports de la France, car il peut facilement renfermer 200 grands navires. Un môle d'abri, enraciné aux rochers de Saint-Nazaire, s'avance dans la mer à 200 mèt. de distance, et sur 1200 mèt. de développement, afin de protéger l'entrée du bassin, et former un port d'échouage pour les bateaux à vapeur de la Loire, les lougres, les chasse-marée, et toutes les embarcations d'un faible tirant d'eau, qui peuvent sans danger s'échouer sur la rive.

Au N. du bassin actuel, dont l'insuffisance est reconnue, un second bassin à flot, de 20 hectares actuellement en construction (1867), sera particulièrement affecté à la marine de l'État et à la formation des cales sèches pour la réparation des navires. Enfin, une compagnie propose de conquérir sur la mer, par une digue de 2 kil. de longueur, toute l'*anse de la Villez-Martin*, qui s'arrondit à l'O. de Saint-Nazaire : cette digue séparerait de la mer une centaine d'hectares où l'on pourrait fonder des bassins à flot, des docks-entrepôts, des établissements industriels et toute une nouvelle ville. Les devis de ces grands travaux s'élèvent à 13 millions de fr.

Dès la première année de l'ouverture du bassin, en 1858, le mouvement du port de Saint-Nazaire, à l'entrée et à la sortie, a donné un chiffre de 1080 navires, et la progression est telle qu'en 1861, le total des entrées et des sorties s'est élevé à 1421 navires, représentant 132 526 tonneaux. Saint-Nazaire est aujourd'hui le point de départ des paquebots transatlantiques de la grande ligne des Antilles (départs, deux fois par mois), avec annexes à la Martinique, sur la Guadeloupe, Cuba, la Vera-Cruz et Cayenne. Un service spécial relie aussi, trois fois par mois Saint-Nazaire avec Bordeaux, Lisbonne, Portovigo et Cadix. Enfin, un bateau à vapeur part tous les jours pairs, après l'arrivée du premier train de Nantes, pour Belle-Isle et Lorient.

A toutes les marées, un navire calant plus de 7 mèt. peut arriver à Saint-Nazaire. La profondeur de la passe, à son point le plus élevé, est de 7 mèt. 80 c. à 8 mèt., lors de la pleine mer de morte eau, et de 9 mèt. à 9 mèt. 60 c. aux pleines mers de vives eaux. Dans les plus basses mers possibles, il reste au moins 4 mèt. d'eau sur la traverse. Cinq feux, sans compter ceux de Belle-Isle, indiquent exactement l'entrée de la Loire et du chenal. Ce sont les phares de 2e ordre, à feu tournant, du Four et du Pilier, les feux fixes d'*Aiguillon* et de la *Pointe d'Ève* qui dominent le promontoire de *Chemoulin* entre Saint-Nazaire et Escoublac, enfin le *phare* à éclats *du Commerce*, situé à 4 kil. de Saint-Nazaire près de la pointe de Villez-Martin. A Saint-Nazaire, un *phare* lenticulaire de 4e ordre, à feu fixe, brille à l'extrémité du môle. Il est aussi question d'élever un sixième phare sur le rocher *le Turc*, entre les deux chenaux du N. et du S., en face de l'embouchure du fleuve.

Saint-Nazaire n'a d'importance que par son commerce ; cependant, depuis quelques années, les habitants de Nantes et des villes voisines viennent y prendre des bains de mer sur la charmante plage de Villez-Martin.

A une petite distance au N. de Saint-Nazaire, à 200 mèt. environ du chemin de fer, on visite un énorme **dolmen** de granit, le monument druidique le plus considérable du département. Il se compose d'une pierre horizontale, longue de 3 mèt. 26 cent., large de 1 mèt. 64 cent., épaisse de 40 cent., supportée par deux autres pierres, enfoncées en terre et élevées de 2 mèt. environ au dessus du sol. La dalle supérieure doit peser au moins 5 à 6 tonnes. Au dessous de ce monument ont été trouvées des urnes, et une certaine quantité de pièces d'or, d'argent et de bronze.

[Corresp. pour (19 kil.) Guérande et (25 kil.) le Croisic (R. 84).]

De Saint-Nazaire à Paris, par Orléans et Tours, R. 32; — à Guérande et au Croisic, R. 84.

ROUTE 6.

DE NANTES A BREST.

284 kil. Chemin de fer en exploitation de Nantes à Châteaulin. Trajet en 8 h. 40 min. 1re cl. 29 fr. 40 c.; 2e cl. 21 fr. 30 c.; 3e cl. 15 fr. 65 c. — Chemin de fer en construction (53 kil.) et route de poste (36 kil.) de Châteaulin à Landerneau. Voitures de corresp., 5 fr. 50 c. et 5 fr. — Chemin de fer en exploitation de Landerneau à Brest (19 kil.). Trajet en 40 min. 1re cl. 2 fr. 15 c.; 2e cl. 1 fr. 60 c.; 3e cl. 1 fr. 10 c. — Route de poste et voitures de correspondance de Châteaulin à Brest (66 kil.); 8 fr. et 7 fr. — Bateaux à vapeur de Châteaulin à Brest; trajet en 4 h.; 1re cl. 5 fr.; 2e cl. 4 fr., omnibus compris.

39 kil. de Nantes à Savenay (R. 5). Le chemin de fer après avoir croisé la route de Guérande se divise en deux voies, dont l'une se dirige sur Saint-Nazaire et l'autre sur Brest, parallèlement à la route de terre qu'elle laisse à environ 2 kil. au N.— La contrée plate et marécageuse que l'on traverse n'offre aucun intérêt.

53 kil. **Pontchâteau**, ch.-l. de cant. de 4151 hab., baigné par le Brivet qui y devient navigable, et situé à l'extrémité du *sillon de Bretagne*, est une ancienne baronnie que possédèrent successivement les maisons de Pontchâteau, de Clisson, de Rohan, de Maillé, de Laval, de Coislin et de Menou. L'*église* a été un prieuré de l'abbaye de Marmoutiers. A deux kil. du bourg, au N. O., s'élève un *calvaire* relevé en 1822 et construit en 1707 sous la direction du P. Grignon de Montfort, missionnaire. Le calvaire primitif fut démoli par ordre de Louis XIV, qui le croyait l'œuvre des Jansénistes. De ce calvaire on découvre un vaste panorama.

[Corresp. pour: — (16 kil.) *la Chapelle-des-Marais*, v. dont le territoire est si bas et si marécageux qu'en hiver on n'y peut voyager qu'en bateau. — (24 kil.) Herbignac (R. 85); — (8 kil.) *Missillac* (3453 hab.; beau dolmen appelé *Roche-au-Loup*; beaux vitraux et pierre tombale du XVIe s., dans l'église; *château de la Bretèche*, restauré dans le style du XVe s.); — (18 kil.) la Roche-Bernard (R. 83).

A Vannes, par la Roche Bernard, R. 83.

En sortant de la station de Pontchâteau, on franchit le Brivet, puis on passe dans un tunnel long de 122 mèt. et l'on traverse de nouveau le Brivet, au delà duquel la voie ferrée a été établie sur d'anciens marais tourbeux où les habitations sont fort rares.

59 kil. *Drefféac*, v. de 703 hab. dont les maisons sont généralement couvertes de roseaux. Le Brivet, des canaux et quelques petits ruisseaux arrosent le territoire de la commune, qui renferme le *château de Beaubois*, (1 kil. à g.) appartenant au dernier siècle à la famille de Kerhoënt.

Une *ferme-école*, avec une chapelle surmontée d'une flèche élancée, y a été récemment construite.

63 kil. **Saint-Gildas-des-Bois**, ch.-l. de c. de 2132 hab., était, avant la Révolution, le siége d'une abbaye de Bénédictins dont l'église sert présentement d'église paroissiale. Fondée en 1026 par Simon de la Roche-Bernard, cette *église* offre tous les caractères du XIIIe s., peut-être même d'une époque plus ancienne, quoique postérieure à celle de la fondation primitive de l'abbaye. Longue de 48 mèt. et large de 18 dans œuvre, elle présente dans son plan une croix latine à chevet arrondi, six travées depuis le portail occidental jusqu'au carré du transsept, trois au delà. Deux bas côtés, terminés aux transsepts, sont reliés à la nef principale par des arcades ogivales ayant pour supports, alternativement, des colonnes monocylindriques et des piliers arrondis flanqués de colonnettes engagées, une

sur chaque face. De ces colonnes, surmontées de chapiteaux romans à feuillages ou à figures d'hommes et d'animaux, partent dans le chœur des nervures de bois en forme de gros tores soutenant un lambris fort élevé et qui paraissent devoir être rapportées au XVIe siècle. La façade O. date de 1533. A l'intérieur, on remarque deux autels de 1711, un chancel en fer et des stalles de la même époque. Une litre laisse apercevoir sur le côté N. de la nef les armes de la famille de Cambout, duc de Coislin et baron de Pontchâteau.

Les bâtiments de l'abbaye sont occupés aujourd'hui par les *sœurs de l'Instruction chrétienne*. Les moines entretenaient dans le cimetière contigu à l'église un petit hôpital où ils traitaient des fous. Ce bâtiment est aujourd'hui détruit, mais on y vient toujours en pèlerinage.

A 9 kil. à l'E. de Saint-Gildas, s'élève, au-delà de *Guenrouet*, sur les bords du canal de Nantes à Brest le **château de Carheil**, que Mme Adélaïde avait acheté de la famille de Coislin et qu'elle avait légué au prince de Joinville. C'est un des plus beaux châteaux modernes du département. Il est entouré d'un beau parc et de bois plantés en futaie, où ont été tracées de belles avenues. Deux étangs se voient à dr. et à g. de la grille extérieure. Le propriétaire actuel, M. le baron de Lamotte, a restauré le château avec goût et lui a soigneusement conservé son caractère primitif (style Louis XIII). Le prince de Joinville avait orné la chapelle de plusieurs bons tableaux et de vitraux exécutés à Sèvres (deux d'entre eux d'après les cartons de M. Ingres). Nous signalerons en outre l'escalier de Coislin dont la rampe est un curieux travail de serrurerie.

La voie ferrée traverse le bois de Restin et côtoie à dr. le *château de la Cour*.

68 kil. *Séverac*, v. de 1371 hab., arrosé par l'Isac et par l'étier de Coispéan. — A 3 kil. de Séverac, la voie traverse l'Isac ou canal de Nantes à Brest, qui est bordé de belles prairies et qu'elle côtoie jusqu'au v. de *Saint-Nicolas de Redon* (1919 hab.) ch.-l. de c. où l'on remarque une jolie église moderne bâtie dans le style du XIIIe s. sur les plans de M. Faucheux. Le canal de Nantes se jette dans la Vilaine au-dessus de Saint-Nicolas pour se grossir ensuite des eaux de l'Oust. Entre Saint-Nicolas et Redon, s'embranche sur la dr. au delà de la Vilaine que l'on franchit sur un pont métallique et qui sépare le départ. de la Loire-Inférieure de celui d'Ille-et-Vilaine, la ligne de Redon à Saint-Malo. On passe à niveau sur la promenade et sur la place Saint-Sauveur, avant d'atteindre la station.

81 kil. **Redon** (buffet à la station; — hôt. : *de Bretagne*; *du Lion-d'Or*; *de France*; — libraire, *Dubois*), ch.-l. d'arrond. du départ. d'Ille-et-Vilaine, V. de 6064 hab., est agréablement située au confluent de la Vilaine et de l'Oust, au pied de la *montagne de Beaumont* (vue étendue).

Redon a dû ses commencements et son importance à l'abbaye de Saint-Sauveur, fondée en 832 par Nominoë, lieutenant de Louis le Débonnaire, puis roi des Bretons. L'histoire rapporte que saint Convoïon, archidiacre de l'église de Vannes, se retira avec quelques prêtres dans une épaisse forêt qui couvrait l'endroit où s'élève aujourd'hui Redon et y bâtit un monastère de l'ordre de saint Benoît; telle fut l'origine de l'abbaye de Saint-Sauveur, qui a donné naissance à la ville.

En 869, les Normands pillèrent et ruinèrent l'abbaye de Saint-Sauveur. Elle se releva bientôt de ses ruines, et le duc Alain Fergent, qui voulut y terminer ses jours sous le froc de moine, y fut inhumé en 1119. En 1144, la duchesse Hermengarde fut enterrée à côté de son époux. Un précieux cartulaire, rédigé vers cette époque, vient d'être publié aux frais de l'État, par les soins de M. de Courson. Au XIVe s., l'abbé Jean de Tréal entoura la ville de murailles; mais cette précaution n'empêcha pas les routiers anglais, à la solde de Jean de Montfort, conduits par Hue de Caverley, de s'emparer, en

N

OUDÉ.

jourd'hui de fenêtres, ainsi que les bas côtés (le bas côté du N. est seul

à une admirable légèreté.

La première chapelle absidale, en

e ion nau., | à la solde de Jean de Montfort, conduits
stier de Cois- | par Hue de Caverley, de s'emparer, en

1364 de la ville, de l'abbaye et de l'abbé Jean de Tréal, qui ne recouvra la liberté que moyennant une grosse rançon.

L'an 1422, le duc Jean V établit à Redon un hôtel des monnaies. En 1462, le roi Louis XI vint en pèlerinage à Redon, et fit don à l'église Saint-Sauveur d'un énorme crucifix d'argent qui décora longtemps le maître-autel.

Au mois de mars 1588, le duc de Mercœur entra dans Redon sans aucune résistance de la part de la garnison, gagnée par les moines, qui étaient seigneurs de la majeure partie de la ville, où se tinrent, en 1612, les Etats de la province. Redon fut attaqué en 1799 par une troupe de chouans sous les ordres de Sol de Grisolles, qui se présenta pendant les Cent-Jours devant la même ville, à la tête de 3000 hommes. La garnison, retranchée derrière les vieilles murailles, opposa une vive résistance dont les royalistes ne purent triompher.

L'ancienne **église** abbatiale, aujourd'hui paroissiale de **Saint-Sauveur**, reconstruite à des époques très-éloignées, « offre, dit M. le chanoine Brune, un curieux rapprochement des styles d'architecture les plus divers. » A l'O. et en avant de l'édifice, dont elle est séparée depuis l'incendie de 1780, s'élève la *tour* principale du XIII^e s., carrée à sa base et surmontée d'une flèche octogonale, 56 mèt. 85 c. de hauteur totale. « La pureté et la sévérité des lignes donnent à cette tour une grande beauté, dit M. l'abbé *** (*Description de la ville de Redon et de ses principaux monuments*); néanmoins la pointe de la flèche, reconstruite il y a cinquante ans, se termine un peu trop brusquement. Mais le bel appareil de la construction, et les tons chauds de la vieille pierre de granit dont cette tour est bâtie depuis les fondements jusqu'au sommet, concourent à la rendre tout à fait remarquable. » La *nef* de l'église, autrefois tout entière du style roman, a été complétement défigurée par des réparations maladroites, à la suite de l'incendie de 1780. Privée aujourd'hui de fenêtres, ainsi que les bas côtés (le bas côté du N. est seul percé de deux fenêtres semi-circulaires), elle est obscure et paraît manquer de hauteur, bien qu'elle mesure encore 16 mèt. 50 sous voûte. Cette hauteur était autrefois plus considérable et la nef égalait les croisillons du transsept, qui la surpassent aujourd'hui de 2 à 3 mèt.

La croisée du transsept fut élevée au XII^e s. à l'aide des libéralités du duc Alain Fergent. Elle est surmontée d'une tour carrée à trois étages, formant, à l'intérieur de église, une sorte de coupole byzantine à huit pans sphériques inégaux. A l'extérieur, les trois étages de la tour, en retraite l'un sur l'autre, sont ornés d'arcades cintrées, ouvertes seulement au deuxième et au troisième étage. Les angles du second étage s'arrondissent en forme de tourelles, remplacées, au troisième étage, par des pans coupés percés d'arcades à jour. Le toit, qui paraît dater de la fin du XVI^e s. affecte une forme pyramidale surbaissée.

Le chœur, « la partie la plus remarquable de l'église au point de vue architectural, est en même temps d'une simplicité de décoration déjà rare à l'époque où il semble avoir été bâti (vers le milieu du XIII^e s.). » Les arcades inférieures, lancéolées, sont surmontées d'un *triforium* (3 arcades trilobées, par travée) au-dessus duquel s'ouvrent de grandes baies ogivales, dont les vitraux de couleur ont été remplacés par des vitres blanches dans la seconde moitié du XVIII^e s. « Tous les chapiteaux des colonnes inférieures et des colonnettes décorant les fenêtres du pourtour sont d'une extrême simplicité... En outre, plusieurs fenêtres sont remplies par des meneaux se croisant au sommet de l'ogive à la manière du style perpendiculaire. » Un double collatéral borde le chœur à dr. et à g.; à l'abside il est remplacé par cinq chapelles semi-circulaires. Les voûtes du chœur, du déambulatoire et des chapelles sont d'une admirable légèreté.

La première chapelle absidale, en

commençant à dr. du chœur, renferme un *tombeau* du XVe s., souvent désigné comme étant celui du duc de Bretagne François Ier, et une pierre tumulaire dont l'inscription est en partie effacée. — Dans la deuxième chapelle, se voit la sépulture de l'abbé Jean de Guipry (1307). — La *chapelle de l'Immaculée-Conception*, au centre, offre un autel en marbre blanc et trois verrières modernes. Une arcade surbaissée et ornée dans le style du XVe s. recouvre le *tombeau de l'abbé Raoul de Pontbriand* (1423). Une niche servant de crédence a conservé des restes d'une ancienne peinture décorative.

Le *maître-autel* est une masse gigantesque, « une sorte d'édifice construit à l'intérieur de l'église » et donné par Richelieu, qui fut abbé commendataire de Saint-Sauveur. « Malgré son ordonnance majestueuse et l'ampleur de ses formes, qui le feraient sans doute admirer dans une église du XVIIe s., on ne peut s'empêcher de voir combien il est déplacé dans l'élégante abside de Redon. » Ce maître-autel est décoré d'un Christ sculpté par un artiste redonnais et de trois grandes statues allégoriques antérieures à la Révolution. — Nous signalerons, en outre : les *grilles* basses du sanctuaire (XVIIIe s.); — la *chaire*, le *banc d'œuvre* et les *confessionnaux*, œuvres modernes en bois sculpté dans le style ogival, par M. Hérault, de Rennes, — deux *autels* du XVIIe s. dans les bas côtés du chœur; — enfin deux tableaux modernes placés dans le transsept et représentant, l'un *le Bon Samaritain*, l'autre *la Donation du territoire de Redon par Ratuili à saint Conroïon et à ses religieux* (ces moines bénédictins sont à tort représentés vêtus de blanc).

Les collatéraux du chœur, au N., sont flanqués extérieurement d'une *chapelle* dite *de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* ou *de Bon-Secours*. Cette chapelle, bâtie au XVe s. par l'abbé Yves le Sénéchal, qui y fut inhumé, se compose de trois travées. Elle est éclairée au N. par trois fenêtres du style ogival flamboyant et communiquait autrefois au S. avec l'église, par trois arcades qui ont été bouchées. A l'extérieur, elle offre un curieux exemple d'église fortifiée. « Les fenêtres, dit encore l'auteur anonyme de la *Description de Redon*, sont protégées par des mâchicoulis, les murs sont percés de meurtrières; et l'on voit que cette partie de l'édifice, construite aux dépens du rempart de Jean de Tréal, devait entrer autant que possible dans le système général de défense organisé tout autour de la ville... »

L'extérieur de l'abside de l'église Saint-Sauveur, décoré d'une balustrade en quatre feuilles, à la base du grand comble, offre un aspect moins satisfaisant que l'intérieur; toutefois, « vue d'un coup d'œil général au milieu des arbres de la promenade et de ceux des cours du collége, cette abside laisse une impression assez favorable. »

Le **collége** ou *institution Saint-Sauveur* occupe les bâtiments de l'ancienne abbaye. Il est dirigé, depuis 1838, par la congrégation des prêtres de Jésus et Marie, appelés plus communément Eudistes, du nom de leur fondateur le P. Jean Eudes, frère de l'historien Mézeray (XVIIe s.). Les Eudistes ont soigneusement réparé les anciens bâtiments, dont les parties les plus remarquables sont : le *grand cloître*, l'un des plus beaux modèles de l'architecture monastique du XVIIe s.; le *petit cloître*, occupé aujourd'hui par les classes; et surtout l'ancienne sacristie, transformée en *chapelle de congrégation*. « Les quatre voûtes surbaissées de cette chapelle, ornées chacune d'un large écusson, viennent se reposer sur une colonne de marbre placée au centre et qui supporte ainsi tout le poids de l'édifice. L'autel est en bois, d'un assez bon travail; on y remarque un

tableau représentant une apparition de la sainte Vierge au P. Eudes. » Un corps de logis, présentant plus de 62 mèt. de façade, a été ajouté en prolongement de l'aile située à l'O. du cloître. En outre, les Eudistes ont fait construire (1856-1857) une belle *chapelle* du style ogival pur, qui renferme d'assez bons vitraux coloriés, un autel en marbre blanc d'un travail très-remarquable, et deux petites chapelles latérales décorées avec beaucoup de goût. Dans l'une de ces chapelles sont déposées les reliques de saint Vincent, martyr, trouvées dans les catacombes de Rome.

Une partie des bâtiments de l'abbaye, après avoir été dévastée par l'incendie de 1780, a été démolie ou séparée des autres constructions pour le passage de la rue Neuve. L'enclos du monastère est divisé en cours de récréation, plantées d'arbres. Enfin, la *terrasse* du collége (à l'E. de la chapelle neuve) « est un des plus beaux restes du **rempart** construit au XIV^e s. par l'abbé Jean de Tréal. Le mur a été maintenu dans toute sa hauteur et l'on y voit encore le couronnement supérieur et les mâchicoulis bien conservés. »

La *place du Champ-du-Foire* ou *de Saint-Sauveur*, sur laquelle s'élève la tour de l'abbatiale, est entourée de maisons du XVIII^e s., dont l'une est un des anciens corps de bâtiment de l'abbaye. La principale porte d'entrée du monastère forme aujourd'hui dans cette maison la devanture d'un magasin. Sur la place se voit aussi une *fontaine* (1824), alimentée par la source du Tuet, situé à 1 kil. de Redon.

Nous ne ferons que mentionner :— la *chapelle de la Congrégation*, dans le faubourg Saint-Michel ; — la *sous-préfecture*, construction moderne sans caractère : — le *tribunal*, précédé d'un petit péristyle grec ; — l'*hôpital* (XVIII^e s.) ; — la *maison de la Retraite*, ancien couvent des Calvairiennes (XVII^e s.) ; — le couvent des *Ursulines* (XVIII^e s.) ; — la nouvelle *halle* en pierre (1857-1866) ; — la *Grand'-Rue*, qui renferme un certain nombre d'anciennes maisons à pignons sur rue ; — la *place d'arbres* ou *promenade*, au S. de la sous-préfecture ; — le *quai* et surtout la partie qui porte le nom, maintenant sans signification, de *port* (maisons en granit avec balcons en fer, reconstruites dans la seconde moitié du XVIII^e s.) ; — enfin, dans les jardins particuliers qui bordent le chemin des Douves, des *terrasses* formées des murs d'enceinte de la ville.

Redon est traversée par le canal de Nantes à Brest qui coupe la ville en deux parties, reliées par un *pont* terminé en 1848. Un **bassin à flot**, creusé de 1836 à 1855, sur l'emplacement de la promenade du Mail, communique, par deux écluses, d'un côté avec le canal, de l'autre avec la Vilaine. Il est, en outre, relié à la gare du chemin de fer par des voies de service. A l'une des extrémités de ce bassin s'élève une belle et grande croix de granit, dite *croix-signal*, parce qu'elle indique l'entrée du port aux bateaux qui remontent la Vilaine.

Les chantiers de Redon construisent des bâtiments de 50, 60, 80 et même de 300 et de 400 tonneaux, destinés au grand et au petit cabotage.

Les principaux articles de son commerce d'importation et d'exportation sont : les bois communs, les graines et farines de seigle, d'orge, de maïs, les matériaux de construction, la poterie, la verrerie, les cristaux, etc.

Excursion à Rieux.

A 5 kil. au S. de Redon, sur la rive dr. de la Vilaine, se trouve **Rieux** (1663 hab.), l'ancienne *Duretie* de la carte de Peutinger et l'une des stations de la voie romaine qui conduisait de Nantes à Vannes. Le *château* de Rieux fut démantelé, en 1496, par ordre de la reine Anne ; en 1629, le cardinal de Richelieu en prescrivit la démolition. Le donjon fut ébranlé par la mine ; il perdit son aplomb, mais il ne tomba pas, et il était resté ainsi

penché jusqu'au tremblement de terre de 1799, qui en a déterminé l'écroulement. Les dépendances du château de Rieux ont été converties, dans ces derniers temps, en un élégant jardin anglais ; ses ruines ne consistent plus guère aujourd'hui qu'en un grand portail flanqué d'une tour carrée, dont la largeur et la construction soignée indiquent une époque relativement moderne.

Sur la rive opposée de la rivière, on découvre une telle quantité de débris romains, qu'il est permis de croire, avec certains archéologues, que l'établissement nommé *Duretie* par Peutinger se trouvait sur cette rive, et non du côté de Rieux.

De Redon à Rennes, R. 64.

Après avoir franchi le canal de Nantes à Brest, l'Oust, l'Arz et l'un de ses affluents, le ruisseau de la Gras, la voie ferrée prend la direction de l'O. En deçà de ce dernier cours d'eau, on croise la route d'Allaire à *Peillac* (5 kil. à dr. de la voie). Dans le cimetière de Peillac (1903 hab.) se dressent deux *lechs*, l'un isolé, l'autre encastré dans un mur, et une élégante *croix de pierre* à bras pattés. Trois autres lechs se trouvent près de la métairie de Cranhac et aux villages de l'Épinette et de Maubran. — Le bois de la Chauvaille renferme une enceinte dite *le Camp Romain* (200 mèt. de longueur sur 70 de largeur environ). Des hauteurs de Cranhac, on découvre un vaste horizon.

91 kil. *Saint-Jacut*, c. de 1280 hab., est borné au N. par la rivière d'Arz. L'*église*, restaurée au XVII^e^ s., renferme un écusson aux armes de la famille Grignart de la Ville-Guibart. Le *château de Rédillac* (2 kil. au S.) fut transmis en 1536, par la famille du Cleuz aux Huchet de la Bédoyère.

La contrée que l'on traverse, tantôt cultivée, tantôt inculte, et légèrement ondulée, n'offre aucun paysage étendu. La vue est toujours limitée par les haies d'arbres qui bordent chaque champ ou chaque lande et par des accidents de terrain.

97 kil. *Malansac*, c. de 2165 hab., est situé à moins d'un kil. de la gare. On peut visiter, à 2 kil. au N., les ruines du *couvent de Bodélio*, devenu au XVIII^e^ s. une maison de force où l'on recevait les personnes présentées avec des lettres de petit cachet. Le beau *parc de Bodélio* (367 hect.) est entouré de murs que l'on remarque près de la voie, à dr., en deçà de la station. Bodélio appartient aujourd'hui à M. Simon.

Sur le territoire de la même commune se trouvent le *château de la Grationnaye*, ancienne propriété de la famille de Talhouët, et de belles *ardoisières* situées au sommet d'une chaîne de collines schisteuses dont l'une des extrémités, — celle qui porte **Rochefort-en-Terre**, ch.-l. de c. de 692 hab. (5 kil. au N. O.) — a été séparée du groupe principal par un profond déchirement.

« Du haut de la pente escarpée qui termine brusquement cette chaîne, on domine, dit M. Cayot-Delandre, une gorge étroite, au fond de laquelle se trouvent les seules issues de Rochefort du côté du S. E., et l'on a devant soi, au-dessus d'un groupe d'une centaine de maisons, une haute colline rocheuse, couronnée par les ruines de la *forteresse* qui donna son nom à la petite ville. »

Jean de Rieux, maréchal de Bretagne, institua en collégiale, en 1498, l'*église de Notre-Dame de la Tronchaye*, devenue l'église paroissiale de Rochefort. C'est un édifice irrégulier, dont la construction peut remonter au XV^e^ s. A l'extérieur sa façade N. produirait un assez bel effet, avec ses grandes fenêtres ogivales ornées de sculptures bizarres, si l'exhaussement du sol du cimetière ne l'avait pas enfouie bien au-dessus du pavé de la nef. Les statues en marbre blanc de Claude de Rieux, mort en 1532, et de Suzanne de Bourbon, seigneur et dame de Rochefort, pro-

venant de leurs tombeaux spoliés et détruits pendant la Révolution, ont été convertis depuis en un saint Joseph et en une sainte Vierge que l'on voit dans l'église. M. A. Fouquet signale, en face de la porte N., une *croix* de granit et il ajoute « les *maisons* de Rochefort, pour la plupart fort anciennes, font les délices des antiquaires. »

Le *château* de Rochefort, bâti au XIIIe s., ruiné en 1594 par les Ligueurs, rebâti par le président de Larlan, a été une seconde fois ruiné dans les guerres de la chouannerie (1793), par un incendie. De son enceinte extérieure, il reste cinq tours ou débris de tours, dont la base est baignée par un étang; l'une a servi de chapelle, une autre est encore habitée.

Au delà du château, dans une position qui domine toute la contrée, a été élevée, en 1854, une charmante *chapelle* dans le style ogival du XIVe s.

A 3 kil. au N. de Rochefort, entre la rivière d'Arz et le cours de la Claie, s'étend une plaine immense, déserte, triste et sauvage : c'est la **lande de Lanvaux**, qui touche à une autre *lande* dite *du Haut-Brambien*, et qui est toute parsemée, comme la plaine de Carnac, d'énormes blocs de pierre, au nombre d'environ 200; mais au lieu d'être comme celles de Carnac, debout, alignées et séparées par des intervalles égaux pour former des lignes parallèles, ces pierres gisent pêle-mêle dans le plus grand désordre. La majeure partie porte l'empreinte de la main de l'homme, et l'on distingue encore sur quelques-unes des étoiles à rayons obliques.

De Rochefort-en-Terre, on peut faire l'excursion suivante, signalée par M. Fouquet.

On prend, au N., la route qui mène à *Saint-Gravé* (874 hab.; *château* du Brossay) et on la suit pendant environ 4 kil. jusqu'à sa rencontre avec un chemin qui s'en détache à g., dans la direction du N. O. Tournant alors à dr., on pénètre dans la taille de Cancouët pour visiter le dolmen de la *Maison des Follets*, à demi enfoui et qui se dresse au milieu de la taille. Revenant alors sur ses pas, on prend le chemin que l'on avait laissé à g. et qui, après avoir côtoyé la forêt de Brambien, traverse les landes de Lanvaux et va rejoindre la route de Brest à Angers, au village de (7 kil.) *Carhon*. Près du point de jonction, à dr., se dresse le *Mont Hersé* (82 mèt.) qui porte un dolmen ruiné et d'où l'on jouit d'une vue charmante sur la vallée de l'Oust. A g. s'ouvrent de jolis vallons boisés; en face, dans la direction du N. E., par delà le joli village de *Rieux*, baigné par l'Oust, l'élégant *château de Castellan* se dresse sur une pente couronnée de hauts sapins.

De Carhon, on peut, en suivant la route de Brest à Angers, aller rejoindre, dans la vallée de l'Oust, à (10 kil.) Malestroit, la route de Rennes à Vannes (R. 65, *B*), en passant à *Saint-Congard* (730 hab.), bâti entre la route et l'Oust. Sur les bords de cette rivière se voient, au hameau de *Roga*, les cellules désertes d'un ancien couvent de Camaldules.

On peut aussi, de Carhon, si l'on veut revenir à Rochefort, se rendre au hameau voisin (1 kil.) de *Bignac*, où l'on remarque une très-belle *grotte* de 14 mèt. de longueur. De cette grotte, si l'on se dirige au S. O., en traversant les vastes landes de Lanvaux, on va visiter, à l'angle N. E. du bois de Misny, le beau *menhir de la Roche-Bégué*, haut de 5 mèt. Sur tous les points de la lande et en particulier sur les sommets, entre le bois de Misny, la forêt voisine de Couëtzo et celle de Brambien, on découvre un étrange amas de monuments détruits, de pierres levées ou renversées, de *dolmens* brisés, de blocs énormes dispersés.

Une autre route mène directement de Rochefort-en-Terre à Malestroit. Elle se détache, au pont d'Arz, de la route de Saint-Gravé (*V.* ci-dessus),

qu'elle laisse à dr., à 1500 mèt. au N. de Rochefort; passe près du village de *Saint-Jean-de-la-Bande* (ancienne chapelle) à dr., puis à g., près d'un beau *menhir* appelé le *Chapeau-Rouge*, traverse les landes de Lanvaux à une altitude de 84 mèt. et descend à (8 kil.) Pleucadeuc, après avoir laissé, à dr. et à g., deux buttes naturelles de 91 et 90 mèt. de hauteur, couronnées et parsemées d'énormes blocs de granit. Malgré le pêle-mêle de ces menhirs brisés, on peut encore reconnaître qu'ils étaient autrefois disposés en cercles concentriques et en rayons s'écartant du sommet à la base. Le sommet était occupé par un autel, mutilé aussi, mais encore debout. Le plus remarquable de ces autels, celui de la butte de dr. ou *butte de Bretin*, offre une table creusée au centre pour recevoir, croit-on, un corps humain, et percée vers les bords de plus petits bassins.

Pleucadeuc est une c. de 1305 hab., qui renferme plusieurs curiosités : — l'*église Saint-Pierre*, où l'on remarque le gros animal fantastique du pignon, au transsept N., les sculptures des entraits et sablières et une croix de pierre à personnages; — l'*ancien presbytère*, avec une porte ornée de deux anges sculptés; — la *chapelle Saint-Marc*, grossièrement restaurée et près de laquelle est un calvaire chargé de sculptures, dont le fût a été brisé; — enfin la *chapelle Saint-Barthélemy*, qui renferme des restes de vitraux.

Les monuments druidiques abondent à Pleucadeuc (un guide est nécessaire pour les visiter). Nous citerons surtout, d'après M. Fouquet, le *Chapeau de Roche*, singulier entassement qui s'élève au bord et au-dessous de l'étang de Couëdelo, et le rocher de la *Pierre à Bassins*. Tous les sommets qui s'élèvent au bord de l'étang à l'E. portent de même une infinité de blocs creusés de bassins de toutes formes, mais tous mutilés.

Après avoir franchi la Claie, à environ 2 kil. de Pleucadeuc, on se dirige en ligne droite, vers (13 kil.) Malestroit (*V.* R. 65, *B*).

[Corresp. à Malansac pour (5 kil.) Rochefort-en-Terre (*V.* ci-dessus).]

---

110 kil. *Questembert*, ch.-l. de c. de 4049 hab. (2500 mèt. au S. de la station, à 116 mèt. d'altitude), occupait jadis, suivant la tradition, une butte dite le *bourg rouge*, située entre le bourg actuel et le v. du *Petit-Molac*. C'est aussi en ces lieux qu'Alain le Grand défit les Normands en 880.

L'*église* de Saint-Pierre, du XVI^e s., mais souvent restaurée, n'a aucune valeur architecturale. La *chapelle Saint-Michel* (dans le cimetière), passe pour avoir été bâtie par les Anglais. Le *calvaire* du cimetière, restauré il y a quelques années, est richement sculpté à la base et au sommet. A la base sont figurées des scènes de la *Vie de Jésus-Christ*. Au sommet, supporté par une torsade, se voient, d'un côté *Jésus crucifié*, de l'autre une *Pitié*. — La *chapelle Saint-Jean-Baptiste*, bâtie par les Templiers, a été défigurée par des restaurations au XVIII^e s. — Le trésor de la *chapelle Notre-Dame*, fondée par les Templiers, renferme un calice en vermeil d'un riche travail et une belle croix du XV^e s. en bois sculpté, plaquée de cuivre. — Une *motte* féodale assez importante est le seul reste de l'ancien château fort de Coëtbihan. — On trouve encore à Questembert plusieurs *maisons* du XVI^e et du XVII^e s., ornées de curieuses sculptures. — Derrière une maison particulière, une *tourelle* cylindrique est couronnée par deux bustes en pierre, l'un d'homme, l'autre de femme.

Sur divers points du territoire de la commune de Questembert s'élèvent des *croix* anciennes, ornées de sculptures en relief ou en creux, érigées suivant la tradition, en mémoire de la victoire des Bretons sur les Normands, au IX^e s.

[Corresp. pour: (18 kil.) Muzillac (R. 83).]

A 8 kil. de la station de Questembert, la voie ferrée longe sur la g. le hameau de la *Vraie-Croix*, composé d'une quinzaine de maisons et de deux *chapelles* dont la tradition raconte ainsi l'histoire: Un pèlerin croisé, rapportant un fragment de la vraie croix, s'arrêta en ce lieu et y perdit cette précieuse relique. Il partit après avoir fait de vaines recherches, et il était sans doute loin, quand on vit au haut d'une aubépine un nid de pie qui jetait pendant la nuit une vive lueur. La pie avait dérobé le fragment de la vraie croix. On fit construire une chapelle pour le recevoir; mais toujours la relique retournait au nid de la pie, et l'on finit par comprendre qu'elle voulait y rester. Alors on éleva une seconde chapelle sur l'emplacement de l'arbre, et l'on y déposa le fragment de la vraie croix à la hauteur précise où se trouvait le nid. Ce fragment y est encore; il a été renfermé dans un reliquaire en cuivre doré, en forme de croix à double branche ou patriarcale, ornée d'une guirlande d'aubépine gravée en creux et courant sur le fût et sur les branches. A l'extrémité des mains et des pieds du Christ, sont des pierres incrustées. Cette croix-reliquaire, de 20 cent. de hauteur, est semblable à une autre conservée au musée de Cluny et attribuée au XIIIe s. La *chapelle de la Vraie-Croix* n'a gardé de cette époque qu'un portail; le surplus a été relevé au XVIe s. au-dessus d'une voûte sous laquelle passe la voie publique. Quant à l'autre chapelle, elle porte le nom de *Chapelle du Temple*: un hôpital, tenu au XVe s., par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui avaient succédé aux Templiers, y était attaché. La chapelle du Temple, édifice du XVe s., à l'exception de son clocher, qui porte la date de 1691, avait un double transsept, reproduction de la forme du reliquaire de la vraie croix. Un de ces transsepts a été maladroitement supprimé. Un bénitier cylindrique, orné de cordons en dents de scie, doit remonter à l'époque des Templiers et provenir de la chapelle primitive que celle-ci a remplacée.

124 kil. **Elven** (omnibus 50 c.), ch.-l. de c. de 3515 hab., est situé à 5 kil. au N. de la station, près de la rive dr. de l'Arz. « Le village d'Elven, dit M. Octave Feuillet, dans son *Roman d'un jeune homme pauvre*, donne une représentation vraiment saisissante de ce que pouvait être un bourg du moyen âge. La forme des maisons basses et sombres n'a pas changé depuis des siècles. On croit rêver quand on voit, à travers les baies incrustées et sans châssis qui tiennent lieu de fenêtres, ces groupes de femmes à l'œil sauvage, au costume sculptural, qui filent leur quenouille dans l'ombre, et s'entretiennent à voix basse dans une langue inconnue. Il semble que tous ces spectres grisâtres viennent de quitter leurs dalles tumulaires pour exécuter entre eux quelque scène d'un autre âge dont vous êtes le seul témoin vivant. Cela cause une sorte d'oppression. Le peu de vie qui se communique autour de vous dans l'unique rue du bourg porte le même caractère d'archaïsme et d'étrangeté fidèlement retenu d'un monde évanoui. »

Elven a été deux fois attaqué en 1795; la première fois par le chevalier de Tinténiac et une autre fois par Georges Cadoudal. Le premier à la tête d'une colonne d'émigrés surprit les républicains et en fit fusiller un certain nombre; le second, suivi de ses chouans, y soutint une lutte acharnée contre une compagnie de grenadiers de l'Ain.

Le clocher pyramidal de l'*église* d'Elven ne remonte qu'à 1642; les transsepts sont du même temps. La nef rappelle l'époque de la transition du plein cintre à l'ogive, c'est-à-dire le XIIe s. Le chœur plus élevé, entouré à la naissance du comble d'une

galerie festonnée à jour est percé de belles fenêtres à meneaux flamboyants, séparées par des contre-forts sur lesquels se dressent des figures d'animaux fantastiques. Ces parties de l'église sont de 1526, ainsi que le constate l'inscription d'une sablière à g. du chœur. Une pierre tombale, qui sert d'échalier au cimetière, porte le nom d'un membre de la famille Descartes, qui possédait le manoir de Kerléau, dans cette paroisse.

A 2 kil. au S. E. d'Elven se trouvent les imposantes ruines de la forteresse de Largouët, ou **tour d'Elven**, consistant principalement en deux tours, dont la plus haute, le donjon, intacte pour ainsi dire à l'extérieur, est de forme octogonale, avec une largeur de 9 mèt. sur chaque pan, et une hauteur de 40 mèt. Au-dessus de la plate-forme, entourée de mâchicoulis, s'élève un petit châtelet auquel on parvient par un escalier intérieur, d'où l'on découvre une grande étendue de pays.

« Rien de plus imposant, de plus fier et de plus sombre, dit M. Octave Feuillet, que ce vieux donjon impassible au milieu des temps et isolé dans l'épaisseur des bois. Des arbres ont poussé de toute leur taille dans les douves profondes qui l'environnent, et leur faîte touche à peine l'ouverture des fenêtres les plus basses. Cette végétation gigantesque, dans laquelle se perd confusément la base de l'édifice, achève de lui prêter une couleur de fantastique mystère. Dans cette solitude, au milieu de ces forêts, en face de cette masse d'architecture bizarre qui surgit tout à coup, en suivant pour se rendre à la forteresse cette étroite chaussée dont le pavé disjoint et raboteux a dû résonner sous le pied des chevaux bardés de fer, il est impossible de ne pas songer à ces tours enchantées où de belles princesses dorment un sommeil séculaire. »

La seigneurie de Largouët, dont la forteresse d'Elven était le chef-lieu, existait dès le XIIe s. et appartenait à cette époque à la maison de Malestroit, qui la transmit par alliance à la maison de Rieux. C'est à François de Rieux, mort en 1448, et dont on voit les armes sur une des cheminées du rez-de-chaussée, ou à Jean son fils, maréchal de Bretagne et tuteur de la reine Anne, qu'il faut faire remonter la construction actuelle de cette demeure féodale, à laquelle le bel appareil des pierres, la forme des mâchicoulis et la largeur des fenêtres ne permettent pas d'assigner une époque antérieure au XVe s. Le château d'Elven servit de prison en 1474 au comte de Richemont, plus tard roi d'Angleterre sous le nom d'Henri VII, et fut démantelé en 1496 par ordre d'Anne de Bretagne. Le duc d'Elbeuf, héritier de la maison de Rieux, le vendit en 1659 au surintendant Fouquet; il passa ensuite par acquêt à la famille de Trémerreuc en 1686, puis par alliance à la famille de Cornulier, qui l'a possédé jusqu'à la Révolution.

La tour d'Elven, fréquemment visitée par les archéologues qui n'ont pas encore su se mettre d'accord sur son âge, a aussi inspiré les romanciers; c'est à Elven que M. de Keratry dans le *Dernier des Beaumanoir*, et M. Octave Feuillet, dans *le Roman d'un jeune homme pauvre*, ont placé les scènes les plus dramatiques de leurs ingénieux récits.

Une *villa gallo-romaine* a été découverte en 1842 au hameau de *Saint-Christophe*, situé à 4 kil. à l'E. du bourg. Plusieurs objets antiques, aujourd'hui conservés au musée archéologique de Vannes, ont été extraits des ruines de cette villa, près de laquelle existe encore une *colonne* avec une inscription en l'honneur de l'empereur Aurélien, colonne que l'on a surmontée d'une croix pour en assurer la conservation.

D'Elven à Rennes, R. 65, *B*.

Le chemin de fer traverse *Saint-Nolf* (1311 hab.), où l'on remarque la *chapelle Sainte-Anne*, fondée en 1493

et ornée d'un vitrail qui représente avec leurs attributs, sainte Marguerite, sainte Barbe, sainte Catherine, saint Louis en habit de guerre, saint Bernard et saint Christophe. On longe ensuite à g. le vallon du ruisseau de Conlo. Sur la dr. quelques maisons de campagne annoncent l'approche d'une grande ville.

135 kil. **Vannes**, en breton *Gwened* (hôt. : *du Dauphin* (le plus propre); *du Commerce*; *de France*; *de la Croix-Verte*; — LOUEUR DE CHEVAUX ET DE VOITURES : *E. le Calvé*, place Napoléon-le-Grand ; — POSTE AUX LETTRES, place Napoléon-le-Grand ; — LIBRAIRES, *Cauderan*, *Galles*, *Lafolye* : — IMPRIMEURS, *Cauderan*, *Galles*, *Lamar*, *Zelle*), ville de 14 560 hab., ch.-l. du départ. du Morbihan, siége d'un évêché, est située à 16 kil. de l'Océan, à l'embouchure du Conlo dans le golfe du Morbihan (en français, petite mer). Du côté de la mer et des hauteurs de Kerino, elle s'étage en amphithéâtre sur une colline exposée au S., prolongeant vers l'E. ses quartiers de *Calmont haut* et de *Calmont bas*, au-dessus de la terre seigneuriale de Limoges; mais de tous les autres côtés elle n'offre que l'aspect insignifiant d'un grand village. L'intérieur en est fort laid et généralement malpropre; les rues sont étroites, sombres, tortueuses, escarpées; les maisons, pour la plupart construites en bois, n'attirent pas même les regards par l'originalité de leur architecture. Il n'y a aucun quartier central. La ville, resserrée dans des limites trop étroites, a débordé au-delà de ses anciens remparts qui sont çà et là enfouis sous des constructions parasites, çà et là encore visibles, surtout dans la partie basse. Elle s'est si bien confondue avec ses faubourgs que le palais de justice et la préfecture nouvelle, dont nous parlerons plus loin, se trouvent en dehors de l'ancienne enceinte. De tous les chefs-lieux de département, Vannes est peut-être (Châteauroux excepté) celui qui ressemble le moins à une ville. Il est vraiment difficile de diriger les étrangers dans ce pêle-mêle désagréable de ruelles qui s'enchevêtrent sans plan et sans méthode. La route partant du chemin de fer conduit à la *rue du Mené*, où se trouve l'hôtel peu recommandable du Commerce (les autres, du reste, ne lui sont pas supérieurs). En prenant à dr. on gagne la *place Napoléon-le-Grand*, d'où l'on peut descendre au port; si l'on tourne à g., on gagne l'hôtel de la préfecture d'où l'on descend aussi au *port*, en longeant la partie intéressante des anciens *remparts* et la *promenade de la Garenne*. La ville proprement dite, au milieu de laquelle s'élève la cathédrale, se trouve comprise entre ces deux directions.

Histoire.

Vannes revendique l'honneur non-seulement d'avoir colonisé l'Adriatique, mais d'avoir donné son nom aux Vénitiens, et cette prétention s'appuie sur l'autorité de Strabon qui écrivait au Ier s. de notre ère. Elle eut la gloire moins contestable, après s'être mise à la tête de la confération Armoricaine, de résister à César en personne, et quand, après neuf ans de combats, il croyait avoir achevé la conquête des Gaules. Les Armoricains, qui en occupaient l'extrémité, avaient été les derniers à se rendre. César n'arriva pas lui-même jusqu'à eux, et Publius Crassus son lieutenant crut les avoir soumis; mais ils ne tardèrent pas à se révolter dès que le conquérant eut repris la route de l'Italie. Il revint donc en personne pour les combattre et défit la flotte des Vénètes dans un combat livré sur le *Mare conclusum* (on appelle ainsi soit le golfe du Morbihan proprement dit, soit la baie formée par les presqu'îles de Rhuis et de Quiberon). La flotte armoricaine était, d'après les *Commentaires*, composée de 220 navires qui furent démâtés et qui eurent leurs agrès coupés par la faux tranchante dont étaient armés les navires romains. Cette bataille, dont on lit la relation dans César (*De Bello gallico*, lib. III, § 14-16) eut lieu l'an 696 de la fondation de Rome, ou 57 ans avant J. C. « Elle mit fin à la

guerre des Venètes, qui se rendirent au vainqueur avec tout ce qu'ils possédaient, et celui-ci se crut obligé de sévir d'autant plus contre eux qu'il fallait apprendre par un exemple terrible à respecter à l'avenir le caractère sacré des envoyés. Tous les sénateurs furent donc mis à mort et les autres prisonniers furent vendus militairement. »

César fit ouvrir à travers le pays six voies parfaitement reconnues. Plusieurs parties des anciennes murailles de Vannes, surtout vers les douves du *Mené* et le *marché au seigle*, avec leurs pierres appareillées et leurs cordons de briques, remontent aussi à l'occupation romaine, et les nombreuses médailles du haut et du bas-empire, les statuettes et les autres objets antiques déposés au musée archéologique rappellent encore la splendeur de la cité celto-romaine.

On ignore l'époque à laquelle l'Évangile fut prêché aux Vannetais; qui étaient déjà chrétiens, lorsque saint Perpetuus, métropolitain de Tours, se rendit à Vannes, en 465, accompagné de plusieurs prélats, pour y sacrer saint Patern, premier évêque de Vannes, et y organiser un diocèse. Ces prélats y tinrent un concile dont les canons nous ont été conservés.

En 409, les Armoriques se soulevèrent contre les Romains impuissants à les maintenir sous le joug. Vannes eut alors des comtes indépendants, dont l'un, Canao, vit en 559 arriver dans ses États un prince fugitif; c'était Chramme, fils de Clotaire Ier, roi des Francs. Canao embrassa chaleureusement sa cause et se jeta avec ses guerriers sur le territoire franc qu'il ravagea. Clotaire accourut, grinçant de rage, dit Grégoire de Tours, et suivi de troupes nombreuses. Il rencontra les Bretons à l'O. de la ville de Vannes; Canao périt dans la mêlée; Chramme, pris vivant avec sa femme et ses filles, et lié ainsi qu'elles sur un banc, fut étouffé avec sa famille au milieu des flammes, dans une chaumière à laquelle on mit le feu après les y avoir enfermés.

Les Vannetais passèrent bientôt sous le joug des Francs, et les rois Mérovingiens puis les Carlovingiens frappèrent monnaie à Vannes. A la mort de Louis le Débonnaire, Nominoë, son lieutenant en Bretagne, prit le titre de roi, en 843, et étendit son spectre sur toute la Bretagne; mais ce pays fut de nouveau démembré après lui, et le comté de Vannes ne fut réuni au domaine ducal que sous le règne de Geoffroi, mort en 1008.

Lors de la guerre de la succession de Bretagne, Vannes fut assiégée quatre fois dans la même année (1342). La bataille d'Auray, en 1364, mit fin à une guerre qui durait depuis vingt-quatre ans, et la Bretagne reconnut pour duc, sous le nom de Jean IV, le fils du comte et de la comtesse de Montfort.

Jean IV avait établi sa résidence habituelle à Vannes, où continua de demeurer avec sa cour, son fils et successeur, Jean V.

Ce prince fut jaloux d'attirer dans ses États Vincent Ferrier, dominicain espagnol et le plus célèbre prédicateur de son temps. Le saint religieux vint se fixer à Vannes, en 1417, et y mourut en 1419, après avoir évangélisé la plupart des villes de Bretagne. Il fut enterré dans la cathédrale de Vannes, et la duchesse de Bretagne fut, dans la suite, inhumée à ses pieds. Les princes, les prélats, les villes et les universités qui avaient entendu les prédications du moine espagnol, demandèrent au pape sa canonisation, qui fut proclamée en 1456, à Vannes, par Alain de Coëtivy, cardinal et légat du saint-siége apostolique. Cette canonisation, qui coûta des sommes considérables, obligea le duc à mettre sur ses sujets un fouage extraordinaire de cinq deniers par feu; le peuple s'y soumit de grand cœur, et jamais impôt ne fut payé avec autant d'exactitude et d'empressement.

La chambre où le saint était mort (rue des Orfèvres, n° 13), a été transformée en chapelle, et la porte de ville par où il était entré dans Vannes, a gardé son nom. Pour remercier le ciel d'avoir conservé les reliques de saint Vincent Ferrier que Philippe II d'Espagne avait voulu dérober en 1592, les fidèles de Vannes et des campagnes voisines assistent en grand nombre à la procession solennelle qui se fait annuellement (le dimanche le plus rapproché du 6 septembre); la châsse du saint est alors portée autour de la ville.

Le mariage de Marguerite de Bretagne, fille du duc François Ier, avec François de Bretagne, comte d'Étampes, son oncle, approuvé par l'assemblée des États réunis à Vannes en 1455, fut célébré en cette ville dans la chapelle Notre-Dame des Lices.

« C'est ce comte d'Étampes, devenu duc sous le nom de François II, dit M. Lallemand, qui fut père d'Anne de Bretagne, et qui eut à défendre contre Charles VIII son duché, à la possession duquel ce prince prétendait par suite de la cession que les héritiers de Charles de Blois en avaient faite à Louis XI. Pour ap-

puyer ses droits imaginaires, le roi fit entrer en Bretagne trois corps de troupes, en 1487. L'un se dirigea sur Vannes, où se trouvait François, avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII; mais, à l'approche des Français, ils en sortirent pour se jeter dans Nantes, et la ville de Vannes, abandonnée à elle-même, ne fit aucune résistance. Elle fut reprise l'année suivante par les troupes du duc; mais la perte de la bataille de Saint-Aubin du Cormier, qui eut lieu le 28 juillet 1488, mit François II, son duché, sa famille à la discrétion du roi de France, qui poursuivit la guerre jusqu'à son mariage avec Anne, héritière du duché. »

L'union définitive de la Bretagne à la monarchie française n'eut lieu toutefois qu'aux États tenus à Vannes en 1532, en présence du roi François Ier. De cette époque commence la décadence de la ville de Vannes.

Pendant les XVIIe et XVIIIe s., les tenues d'États fréquemment assignées à Vannes et l'intronisation des évêques donnaient momentanément quelque animation à cette ville, bien déchue du rôle qu'elle avait joué jadis.

La guerre civile ne cessa de régner dans le Morbihan durant la période révolutionnaire, et les communes voisines de Vannes se firent constamment remarquer par leur dévouement royaliste; mais, grâce au bon esprit des habitants de cette ville, on n'eut à leur reprocher aucun de ces regrettables excès auxquels se livrent trop souvent les passions politiques. Après la fatale expédition de Quiberon, le 28 juillet 1795, la commission militaire créée à Auray sous la présidence du brave Laprade, chef de bataillon à la 72e demi-brigade, s'étant déclarée incompétente, fut cassée. Une partie des prisonniers furent alors conduits à Vannes, et la nouvelle commission qui y fut formée les condamna immédiatement à mort. Les chasseurs de la 19e demi-brigade furent commandés pour les fusiller; officiers et soldats refusèrent d'obéir. Le bataillon des volontaires de Paris, d'autres disent belges, se chargea de l'exécution. MM. de Sombreuil, de Broglie, de la Landelle, de Herce, évêque de Dol, en tout vingt-deux personnes furent fusillées sur la *Garenne*. Le reste des prisonniers, au nombre de 150 environ, furent conduits sur la rive dr. de la baie de l'Armor; et le lieu où ils tombèrent a conservé le nom de *Pointe des Émigrés*.

Vannes a donné naissance au lieutenant général baron Favre et à l'avocat Billault, ancien député de l'opposition, puis orateur socialiste, devenu ministre d'État après sa conversion.

Édifices religieux.

La **cathédrale** de Vannes, dédiée à saint Pierre, brûlée par les Normands au Xe s., reconstruite au XIIIe et au XVe s., terminée au XVIIIe, se compose d'une nef unique jusqu'aux transsepts, avec cinq chapelles latérales de chaque côté du transsept et du chœur, à l'extrémité duquel se trouve la chapelle Saint-Vincent. C'est un édifice d'un aspect nu, triste et froid, et, sauf la tour, sans intérêt architectural. La tour et le pignon O. jusqu'à la partie dr. appartiennent à la première période ogivale (XIIIe s.), ainsi que l'accuse suffisamment l'emploi des moulures toriques avec mélange d'arcatures plein-cintre et ogivales. Cette *tour* était terminée par une belle flèche de la même époque, que la foudre a abattue en 1824 et qu'un clocheton informe a remplacée depuis. La nef, commencée vers 1450, ne fut terminée que dans les premières années du XVIe s. Elle a 44 mèt. de longueur sur 25 de largeur, y compris les chapelles latérales. La voûte d'arêtes en tuffeau est moderne (1768) et masque une belle charpente du XVIIe s. Sa hauteur primitive était de 30 mèt. 50. Le portail septentrional, construit en 1514, auquel aboutissait le cloître des chanoines, est la partie la plus remarquable de Saint-Pierre de Vannes, au point de vue de l'art. La porte latérale S. E., que l'on appelait la *porte des Ducs*, et qui donnait dans la rue des Trois-Duchesses (aujourd'hui rue de la Bienfaisance), est moins riche, mais construite néanmoins dans le même style. Ces deux portes ont été condamnées et masquées par des autels en 1769.

Le grand *porche* ou narthex appartient, comme le transsept, à la dernière période du style ogival. Mais

cette entrée principale, si remarquable par ses riches détails, ses pinacles, ses niches découpées à jour, ses arcades festonnées et ses moulures prismatiques, a été indignement mutilée au XVIIIe s.

Vers le milieu du XVIe s. fut construite la *chapelle du Saint-Sacrement*, appelée aussi *chapelle du Pardon*. Cette chapelle (à g. du côté de l'ancien cloître), de forme circulaire, se compose de deux ordres ioniques superposés; elle était couronnée par une balustrade à fuseaux et un dôme qu'a remplacé en 1829 une couverture conique de l'effet le plus disgracieux. Dans l'intérieur de la chapelle, aujourd'hui nue et sans ornement, avait été enterré en 1540, devant la table de communion, Jean Danielo le fondateur, archidiacre de Vannes.

La *chapelle Saint-Vincent-Ferrier*, commencée en 1630, fut terminée en 1637. De chaque côté de cette chapelle, derrière le chœur, se trouvent les *tombeaux* mutilés des évêques Sébastien de Rosmadec, mort en 1646, et François d'Argouges, mort en 1716. La première pierre de la voûte fut posée en 1768 par Mgr Bertin, frère du ministre d'État.

Dans la *chapelle des fonts*, on remarque un beau bas-relief de la Renaissance, en pierre, de 1 mèt. sur 1 mèt. 50 cent., représentant la Cène.

Les *marbres précieux* qui enrichissent l'église y furent placés en 1777. Le maître autel avec les anges adorateurs, les deux petits autels latéraux surmontés des statues modernes de saint Pierre et de saint Paul, le tombeau de saint Vincent, le mausolée de Mgr Bertin sont l'œuvre du sculpteur marseillais Christophe Fossati.

Le *trésor* renferme, entre autres reliques, des fragments de la vraie croix et les ossements presque complets de saint Vincent Ferrier.

Le *cloître*, partie accessoire de la cathédrale, digne d'être signalé aux archéologues, occupait tout l'espace compris entre l'église et la rue des Chanoines, et se prolongeait jusqu'à l'angle N. E. du transsept. Ses arceaux, en anse de panier, appartiennent à la Renaissance, comme on peut en juger par les parties bordant la rue qui ont échappé à la démolition.

La cathédrale a été récemment débarrassé des masures qui l'entouraient; malheureusement ces constructions parasites sont remplacées par des immondices.

En face de la cathédrale, se voit encore l'ancienne *chapelle du Présidial*.

L'*église de Saint-Patern* s'écroula en 1726. L'année suivante on procéda à la réédification de l'église actuelle dont la tour, commencée en 1770, a été achevée en 1828. Dans le cimetière de cette paroisse a été enterré, en 1849, le P. Leleu, jésuite, qui voulut mourir à genoux et qui est ainsi représenté sur son tombeau et dans les nombreuses images qui tapissent les murs des maisons du peuple. La terre qui recouvre sa dépouille mortelle, recueillie dans de petits sacs suspendus autour de sa tombe, est emportée par les dévots comme préservative de certaines maladies.

La congrégation des *Dames de la Retraite* occupe aujourd'hui les bâtiments de l'ancien séminarie fondé en 1669 par M. Eudo de Kerlivio, grand vicaire de Vannes, établissement auquel fut annexée l'église paroissiale de *Notre-Dame-du-Méné*, reconstruite en 1720 par Mgr Fagon, fils du fameux médecin de Louis XIV. Le séminaire est aujourd'hui transféré à 1 kil. de la ville, au manoir du Grador, près de la gare.

Il ne reste aucun vestige du couvent des Cordeliers (rue Saint-François), fondé en 1260 par le duc Jean le Roux. L'église de ce couvent, démolie en 1808, renfermait les tombes d'Arthur II, duc de Bretagne, mort en 1312, et d'Yolande d'Anjou, première femme du duc François Ier, morte au château de Plaisance en 1440. Les débris des statues qui recouvraient

ces tombes sont conservés au musée d'archéologie.

Les Ursulines s'établirent en 1627 dans le quartier du port; la chapelle élevée en 1690 et les vastes bâtiments agrandis de cette communauté sont occupés par le *collége de Saint-François-Xavier*, que dirigent les Jésuites.

Les *Ursulines* occupent aujourd'hui le couvent des Capucins fondé en 1613.

Le couvent des Carmes déchaussés, fondé en 1629, est devenu le *palais épiscopal*.

Le *collége Saint-Yves*, fondé en 1577 à la demande du corps politique de Vannes, passa en 1631 sous la direction des Jésuites. La *chapelle*, commencée en 1662, fut achevée avec les largesses de Catherine de Francheville; le cœur de la donatrice y est déposé. « Les PP. jésuites, dit M. Lallemand (*Origines de la ville de Vannes*), voulaient faire mettre ses armes sur le fronton du porche élevé en 1678; elle s'y refusa, et l'on y inscrivit à sa demande ces mots tirés d'un psaume : *Fundavit eam altissimus.* » Le maître-autel et son retable en marbre d'ordre corinthien furent exécutés en 1684 aux frais de Claude de Lannion, gouverneur de Vannes. Cette église, l'une des plus élégantes de la ville, est affectée au collége communal.

Édifices civils. — Curiosités.

Les anciens **murs** de la ville sont de quatre époques distinctes. Les parties les plus anciennes, remontant à l'occupation romaine, sont situées dans la partie haute de la ville et se distinguent aux cordons de briques qui alternent avec des assises en pierres de petit appareil. Les constructions de la seconde époque sont de la fin du XIIIe s. (*tours Pouldrière* et *Joliette*). Les réédifications de la troisième époque vont de la *porte Saint-Vincent*, rebâtie en 1704, à la *porte Poterne*. Elles comprennent, entre autres parties, les restes de la *porte de Calmont* qui était flanquée de deux tours avec consoles de mâchicoulis dénotant le XIVe s., et la **tour** dite **du Connétable**, construite en 1387 et ainsi nommée parce que Clisson y subit une sévère détention pendant ses démêlés avec Jean IV. Cette tour faisait l'angle N. E. du *château de l'Hermine*.

La **porte Saint-Patern**, dite aussi *Porte-Prison*, parce que telle fut longtemps la destination des deux tours qui la défendent, offre un aspect pittoresque et imposant. Son ouverture ogivale était surmontée d'un lion léopardé portant au cou une targe aux armes de Bretagne. Les mâchicoulis de la muraille, très-élevée dans cette partie, indiquent encore une construction du XIVe s.

La *Porte-Neuve* fut ouverte en 1429, à l'extrémité de la rue Notre-Dame-du-Méné, à l'angle de l'ancien *château de la Motte*, dont il ne reste que quelques voûtes sous les terrasses du jardin de l'ancienne préfecture.

On trouve plusieurs quittances de sommes dépensées sous le règne du dernier duc pour les réparations des murailles de Vannes (1462-1487), dont les fortifications furent augmentées et réparées de 1576 à 1593. De cette dernière époque datent les murs et fossés en remontant des douves du port vers le marché, jusqu'à la tour à l'angle du jardin des Cordeliers.

La **Préfecture**, qui occupait l'ancien château ducal de la Motte devenu palais épiscopal jusqu'à la Révolution et démoli en 1866, vient, comme nous l'avons dit, d'être reconstruite sur l'emplacement des Jacobins, en dehors de la ville. C'est une énorme masse assez disgracieuse et très-mal aménagée à l'intérieur. Elle renferme les archives départementales confiées à l'habile et savante direction de M. Rosenzweig, auteur d'intéressants travaux sur le Morbihan, parmi lesquels nous citerons sa *Statistique archéologique*.

L'*hôtel de ville* a perdu en 1860 son beffroi élevé en 1686.

La *salle de spectacle* est l'ancienne grande salle des halles où le Présidial tenait ses séances.

La *Bibliothèque* (place des Lices) contient 10 000 volumes.

Le **musée archéologique**, installé dans la tour du Connétable, propriété particulière qui devrait être acquise par le département, est un des plus riches musées de France et d'Europe en antiquités celtiques, produit des fouilles pratiquées dans les tumuli du Mont-Saint-Michel à Carnac, de Tumiac ou du Grand-Mont dans la presqu'île de Rhuis, de l'île de Gavrinis en Baden, du Resto en Moustoirac, de Locmariaquer, etc.

L'examen et l'étude attentive des armes, bijoux, colliers ou torques et bracelets, rouelles et monnaies celtiques armoricaines, exhumés de ces caveaux funèbres, permettent d'établir un classement chronologique entre ces débris des premiers âges, par la comparaison de la matière première, du travail et des formes plus ou moins barbares d'objets divers enfouis depuis deux mille ans et plus, sous des montagnes élevées par la main des hommes.

A côté de ces monuments primitifs sont classées une suite de monnaies romaines trouvées dans le pays, depuis les consulaires jusqu'aux monnaies byzantines et jusqu'à celles de Justinien, qui servirent de type pour les premières monnaies mérovingiennes frappées en Bretagne au v^e et au vi^e s. Puis viennent des statuettes ou figurines en bronze, des vases funéraires, des mosaïques, des poteries de toutes formes et de toutes dimensions, provenant des fouilles des nombreuses villas gallo-romaines établies sur le littoral du Morbihan, enfin des bornes milliaires avec inscriptions votives et un *menhir* ou *lec'h*, avec croix et inscription chrétienne.

Pour la période du moyen âge, on remarque des monnaies ducales, françaises, anglaises et espagnoles, des sceaux d'abbayes et de juridictions, les fragments des statues tumulaires du duc Arthur II, mort en 1312, d'Yolande d'Anjou, première femme du duc François Ier, morte en 1440, et de Jean de Malestroit, sieur de Keraër, mort en 1478, provenant des Cordeliers de Vannes; des armures, de curieuses dalmatiques brodées au xvie s., et une ancienne tapisserie d'Aubusson, faite spécialement pour la tenue des États de Bretagne dans la ville de Vannes.

Trois grands établissements sont placés sous la direction de la commission des hospices de Vannes :

1° L'*hôtel-Dieu*. De temps immémorial, il y eut près de Saint-Patern, à Vannes, un hôtel-Dieu où la duchesse Françoise d'Amboise, devenue veuve en 1457, se voua tout entière aux soins des pauvres malades. Cette maison, dite l'hôpital Saint-Nicolas, a été tranférée en 1803 au *Petit-Couvent*.

2° L'*hôpital général*, fut établi par la communauté de ville de Vannes, en vertu de lettres patentes du roi de 1684.

3° L'*hospice Saint-Yves* ou *des Incurables*, sur la Garenne. Il eut pour fondatrice, en 1684, Mme Hello de Bérulles. La chapelle a été bâtie en 1699, par Mme la présidente d'Argouges, mère d'un évêque de Vannes[1].

Nous ajouterons à cette liste l'établissement des *Petites Sœurs des pauvres*, que la charité privée entretient seule pour recueillir les pauvres et les vieillards infirmes.

La maison de *Nazareth*, ancien couvent de Carmélites, a été convertie en une maison centrale de détention pour femmes. — L'ancien couvent des Visitandines (1671) est aujourd'hui une *caserne d'infanterie*.

1. La réunion de l'hôtel-Dieu et de l'hospice Saint-Yves vient d'être décidée par mesure d'économie. De nouveaux bâtiments seront édifiés sur les dépendances du petit couvent pour recevoir les incurables. Ces travaux seront exécutés avec le produit de la vente de Saint-Yves.

La *maison* dite *de Saint-Vincent-Ferrier*, rue des Orfèvres, 13, renferme une chapelle dans une salle que l'on croit avoir été la chambre du saint. On y voit une vieille toile figurant son portrait, une lampe en paille artistement travaillée qui passe pour être son ouvrage, la pierre qui lui servait d'oreiller, la pale qui couvrait son calice, et une jolie statuette de la sainte Vierge en ivoire.

La *maison du Parlement* ou le *Château-Gaillard* (rue Saint-François) est une maison fort ancienne dans laquelle, dit M. Lallemand, on entre par une lourde tourelle et un escalier en pierre de taille. On remarque, à l'intérieur de cet édifice, de vastes salles, de larges cheminées, des sculptures en bois fort remarquables et 57 panneaux de boiserie sur lesquels un peintre du XVI[e] s., chargé sans doute de la décoration du cabinet de *Louis des Déserts*, premier président en 1528, faisant un jeu de mots fort à la mode alors, a représenté la *Vie des Pères du Désert*.

Nous signalerons aussi (rue du Port) : une maison formant encoignure et qui porte cette inscription : AU NO DE DIEV DIEV SOYCT EN MES AFFAIRES YVES LE KME ET PERRINE LEBAR SA COPAIGNE ONT FAICT FAIRE CE LOGIS EN IVGNI 1565. Parmi les sculptures dont elle est ornée, on voit des animaux bizarres, des figures humaines et la statue de saint Yves dans une niche.

Nous indiquerons enfin : — deux *maisons* en bois, du XVI[e] s. (rue Saint-Salomon) ; — une *maison* en pierres, avec pilastres de la Renaissance (rue du Drézen); — une *maison* de 1604, à lucarnes en pierre (rue du Pot-d'Étain) ; — rue de l'Ouest, une *maison* de 1560 avec inscription moitié latine, moitié française, ornée de colonnettes et de figures grimaçantes ; — rue de la Monnaie, une *maison* en pierre, de 1573; — rue de l'Étang, une *maison* dont une sculpture représente un personnage dans une posture indécente ; — rue des Chanoines, deux *maisons* situées en face l'une de l'autre et offrant chacune un personnage, l'un coiffé d'une barrette, l'autre qui tient sa tête dans ses mains.

A 2 kil. environ de la ville, se trouve le *moulin* à eau *de Camsquel* (1510). On y voit des animaux sculptés dont l'un porte un enfant accroupi, et au sommet d'un des pignons, un *sonneur* jouant du biniou.

Une charmante *jetée*, plantée de peupliers, sert de communication entre le port et le faubourg Saint-Patern. C'est le seul côté de la ville d'où l'on découvre, sur une certaine étendue, les anciens murs, la tour du Connétable, et, en perspective, la cathédrale. A dr., s'élèvent en amphithéâtre les allées nombreuses de la promenade mal entretenue de *la Garenne*, sur laquelle ont été fusillés, en 1795, un certain nombre d'émigrés de Quiberon (*V.* ci-dessous, p. 251, la Chartreuse de Brech, près d'Auray).

La *promenade de la Rabine*, créée en 1761, s'étend maintenant jusqu'à la butte de Kerino. Elle a été replantée en 1842. Une troisième *promenade*, plantée en 1847, sur l'emplacement des anciens chantiers, embellit le côté g. du **port**, dont la hauteur d'eau (du chenal à la basse mer) est de 2 mèt. 20 cent. et de 3 mèt. 70 cent. dans les plus hautes marées; aussi n'est-il accessible qu'aux navires de 150 tonneaux. Les navires de 800 tonneaux peuvent jeter l'ancre au port de Conleau ou Conlo (4 kil.).

Le chemin de halage va être prolongé du *Pont-Vert* jusqu'à la pointe des Émigrés. Ce travail a été déclaré d'utilité publique par un décret récent (1866). Il facilitera singulièrement l'accès du port aux navires chargés qui étaient sans cesse exposés à échouer sur les vases amassées à dr. et à g. du chenal.

Il se construit à Vannes des navires de 400 tonneaux au plus.

Sociétés savantes.

La *Société polymatique du Morbihan*, fondée en 1826, possède un *musée archéologique*.

La *Société archéologique du Morbihan*, fondée en 1846, a été renouvelée en 1853, comme section spéciale de la Société polymatique. Elle se propose pour but 1° d'étudier, de décrire et de conserver les monuments anciens; 2° de recueillir et de réunir les objets d'antiquités intéressant le département; 3° de se livrer à des recherches de tout genre sur l'histoire, les idiomes, les mœurs et les institutions du pays. Elle publie, depuis 1857, un bulletin de ses travaux.

La *Société d'agriculture et d'horticulture* a été fondée en 1819.

Excursions.

Vannes peut être le point de départ de nombreuses et intéressantes promenades. Nous indiquons les principales, d'après M. le Dr Alfred Fouquet.

De Vannes à Séné et à l'île de Conlo (4 à 5 h.). — Au delà du *château de Limoges*, qu'on laisse à g., on suit un étroit chemin qui mène à (5 kil). **Séné**, commune de 2815 hab., où se conserve, dans le trésor de l'*église Saint-Patern*, un très-beau calice du XVIe s., en vermeil, et une plaque du XVIe s. en cuivre repoussé, offrant la scène de la *Présentation au Temple*.

De Séné, on peut gagner, au S. E., le village de *Gornévez* et la *chapelle d'Ozan*, puis, remontant au N. O. par *Cadouarn* et *Langle*, atteindre (4 kil.) la pointe de terre située en face de Moréac et de l'île de Conlo. On jouit de là d'une vue étendue sur la plus grande partie du Morbihan et sur tout le bassin de Vannes. Un curieux escalier, creusé dans la colline, descend à la côte où l'on trouve, à l'extrémité d'une jetée, un petit bateau qui transporte le touriste, soit dans l'île, soit à la côte du Grand-Conlo. — Au N. de l'île, un sillon de grosses pierres permet de gagner la terre ferme à pied sec; des deux côtés du sillon on remarque les traces d'une ancienne chaussée de 4 mèt. de largeur. La côte du Grand-Conlo est à 3 kil. de Vannes.

De Vannes au camp de la Villeneuve (4 h. env.). — On suit, pendant 3 kil. env., la route de Vannes à Josselin, puis, la laissant à dr., on se dirige vers (4 kil.) *Saint-Avé*, commune de 1544 hab., divisée en deux parties. Le *château* moderne *de Beauregard*, appartenant à M. Aubert et situé à Saint-Avé-d'en-Bas, est entouré d'un beau parc. L'*église* de Saint-Avé renferme de curieuses boiseries et un beau retable.

Au sortir de Saint-Avé, on prend un chemin qui se dirige vers le N. et que l'on suit pendant env. une demi-heure, jusqu'à l'entrée d'un vallon au N. duquel se dresse une colline abrupte, aux flancs hérissés de rochers, et couronnée par une triple enceinte de fortifications. C'est le **camp de la Villeneuve**, élevé, soit par les Celtes, soit par les Romains, soit par les seigneurs du moyen âge, et dominant l'étang du moulin. Pour s'y rendre, il faut passer au village de *Mango-Lerian*, où ont été découverts de nombreux débris de poteries et de constructions romaines. Du camp de la Villeneuve (131 mèt.), on jouit d'une vue très-étendue et très-variée, surtout vers le S.

De Vannes au vallon de Poignan. — On suit jusqu'à (1 kil.) *Saint-Guen* la route de Vannes à Napoléonville. Prenant alors à dr., à l'E., un chemin d'abord assez large, puis de plus en plus étroit, on rencontre un *rocher-autel* très-mutilé, mais bien caractérisé, et, au delà d'un autre rocher qui se montre à dr. dans une pâture, on rejoint la route de Josselin, près du moulin à vent de *Bilair*. Un sentier qui traverse le champ sur lequel est bâti ce moulin mène, à l'E., au village de *Poignan*. A l'extrémité d'une grande allée de chênes

qui se dirige au S., on trouve un moulin et l'on entre dans un vallon rempli de rochers de granit de toutes formes et de toutes dimensions, creusés de coupes et de rigoles.

De Vannes à Mériadec (4 h. à pied, aller et retour; route de voitures). — On laisse à g., à 1 kil. de Vannes, la route d'Auray, et suivant la route qui s'ouvre à dr., au N. O., on croise (3 kil.) le chemin de fer, au delà duquel on laisse à dr. la route de Grand-Champ; 2 kil. plus loin, on passe devant une petite *chapelle* du XVe s. (1407), dédiée à Notre-Dame-de-Béthléem (chapelle de Béléan). On y remarque un joli tableau moderne rappelant la délivrance miraculeuse d'un seigneur du Garo, prisonnier des Sarrasins. Un peu au delà de Béléan, dans un vallon, à g. de la route, on voit encore les ruines pittoresques du château du Garo. Après avoir franchi (5 kil. de Béléan) un ruisseau, on gravit la côte rapide de Coëtsal, qui porte à son sommet quatre ou cinq autels druidiques L'un d'eux (près du fossé d'un jardin, en face de la chapelle du manoir de Coëtsal) est couronné par un débris rocheux, creusé d'une coupe énorme où se couchent les paysans atteints de coliques ou de lombago. Pour être guéris, ils invoquent *sant Stévan* (saint Étienne), après s'être frotté rudement soit le ventre, soit le dos contre la pierre. Enfin, on atteint (10 kil. de Vannes) *Mériadec*, hameau dont le territoire est couvert de rochers entiers ou brisés. Sa vieille *église* offre un aspect triste. M. Fouquet y a remarqué, sur l'autel latéral S., trois cailloux de quartz roulés avec lesquels les paysans se frottent le front pour guérir la migraine.

De Mériadec, on peut gagner directement Sainte-Anne-d'Auray (5 kil.; *V.* ci-dessous) par l'ancienne voie romaine de Vannes à Quimper, encore visible près du moulin de Coëtsal et en deçà de Mériadec.

De Vannes à Bohalgo et au Vallon de la Grotte de Jean II. — On suit la route de Rennes jusqu'à la Bascule, où l'on prend, à dr., un chemin qui conduit, à l'E., à (2 kil.) *Bohalgo*, village situé sur un ruisseau que l'on franchit. Suivant ensuite, à g., un sentier, on atteint la *chapelle du Rohic*, où l'on voit une jolie croix du XVIe s. et des débris antiques dans tous les fossés et tous les murs des maisons; puis, revenant sur ses pas jusqu'à la lande située au-dessus de la grande prairie de Bohalgo, on prend le premier petit chemin qui s'ouvre à g. et que l'on suit jusqu'à la fontaine du Rohic. On traverse alors une grande lande, coupée en deux par la route que l'on a quittée à Bohalgo, et couverte de débris d'autels celtiques. Enfin, on descend au S., vers un ruisseau que l'on franchit (2 kil.) sur un petit pont pittoresque, et l'on voit, à g., d'énormes rochers formant une grotte à ciel ouvert, connue sous le nom de *Grotte de Jean II* et de *Capitole*.

« Le vallon où se trouve cette grotte, dit M. Fouquet, est délicieux de fraîcheur en été; le ruisseau qui y serpente en murmurant, les beaux chênes qui y répandent leur ombre sauvage, aussi bien que les nombreux rochers qui s'y groupent de la façon la plus pittoresque, tout fait de ce vallon retiré et silencieux un lieu charmant. »

Pour l'excursion très-recommandée de l'archipel du Morbihan, de Locmariaquer, de Carnac, etc., *V.* R. 92; — pour la presqu'île de Rhuis, Sarzeau, Saint-Gildas, etc., *V.* R. 91; — pour Sainte-Anne-d'Auray et Auray, *V.* ci-dessous.

[Corresp. pour — (28 kil.) Locminé, R. 90; — et pour (24 kil.) Sarzeau R. 91.]

De Vannes à Ploërmel, à Josselin et à Napoléonville, R. 90; — à Sarzeau, à Arzon et à Saint-Gildas de Rhuis, R. 91; — à Auray par Locmariaquer et Carnac, R. 92.

DE VANNES A BREST.

Le chemin de fer, continuant de se diriger à l'O., parallèlement à la route de terre qu'il laisse au S. à 1 ou 2 kil., traverse une contrée insignifiante où les cultures alternent avec les landes. et franchit deux petits cours d'eau avant d'atteindre

151 kil. *Sainte-Anne* [1], station établie à 3 kil. au S. du village de ce nom (hôt. : *de France*, *du Lion-d'Or*; —nombreuses auberges) et à 500 mèt. au N. de Plunéret.

Le bâtiment central de la gare, terminé en pinacle quadrangulaire, est couronné à son sommet par la statue vénérée de sainte Anne.

La **chapelle Sainte-Anne** (3 kil.; omnibus, 50 c.) doit son importance au pèlerinage célèbre qui s'y établit vers le milieu du XVII[e] s., à la suite de faits que nous allons rapporter brièvement.

En 1623, un paysan, Yves Nicolazic, eut une vision. Une femme lui apparut :

« Yves Nicolazic, lui dit-elle, ne crains pas, c'est moi qui suis Anne, la mère de Marie : va dire à ton pasteur qu'au milieu du champ qu'on appelle le *Bocenno*, il y avait autrefois, avant même qu'il existât de village, une chapelle célèbre, la première qui ait été élevée en Bretagne en mon honneur. Voilà aujourd'hui 924 ans et 6 mois qu'elle a été détruite, et je désire qu'elle soit rebâtie par tes soins; Dieu veut que mon nom y soit vénéré encore. » Elle dit et disparut avec la lumière resplendissante au milieu de laquelle elle était apparue. Le P. Arthur Martin a raconté dans le plus grand détail les prodiges qui précédèrent, accompagnèrent et suivirent la découverte de la statue miraculeuse. Nous renvoyons le lecteur au *Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray* (5e édition, Vannes, Galles, 1860) pour tout ce qui concerne les apparitions de sainte Anne, ses conversations avec Nicolazic et autres miracles qui ne sont point de notre sujet, pour passer à la découverte de l'image et à l'établissement de la chapelle et de son culte.

« Le 7 mars 1625, dit Ogée, deux ans après l'apparition, Nicolazic, repoussé par son recteur, contrarié par les capucins d'Auray qu'il avait consultés, et traité de fou et de visionnaire par tous ceux auxquels il s'était adressé pour la construction de la chapelle qu'il lui était ordonné d'édifier, prit enfin la résolution de céder à ses impulsions intérieures, et se rendit, accompagné de quatre voisins et précédé d'une lumière miraculeuse, au champ nommé le *Bocenno*. Quand ils y furent arrivés, la lumière s'arrêta, *fit trois sauts* et disparut. Nicolazic ayant dit à l'un de ses compagnons de sonder le terrain, celui-ci n'eut pas plutôt donné quatre ou cinq coups de pelle, qu'il sentit de la résistance. On alla chercher un cierge bénit, à la lueur duquel on découvrit une statue à demi pourrie et défigurée. Cette statue fut appuyée sur le fossé voisin, et le bruit de cette découverte se répandit bientôt. Dès le lendemain, la foule dévote et curieuse, vint y faire ses prières et y déposer ses offrandes. Une semaine ne s'était point écoulée et l'on vit des pèlerins accourir en si grand nombre à *Keranna* (c'était le nom de l'ancienne chapelle donné aussi à la nouvelle église), que l'un des aides de Nicolazic crut devoir mettre aux pieds de la statue un grand plat d'étain pour recueillir les oblations. Tel fut le lieu où l'image de la sainte fut longtemps exposée au culte et à la vénération des fidèles. Le recteur de Plunéret, toujours incrédule, instruit de ce qui se passait, envoya son vicaire pour s'opposer à cette novalité. Le vicaire renversa l'image, jeta au loin le plat et les offrandes, maltraita Nicolazic et gourmanda les pèlerins sur leur dévotion superstitieuse. Nicolazic, sans se troubler releva l'image et recueillit l'argent qu'il garda avec fidélité. Les choses restèrent en cet état jusqu'au 3 mai; ce jour-là les paysans de Keranna, voyant l'affluence des pèlerins qui augmentait de jour en jour, dressèrent une cabane couverte en genêts pour y déposer la statue. Cependant Sébastien de Rosmadec, évêque de Vannes, fit interroger par des prêtres, des religieux et des magistrats, et interrogea lui-même Yves Nicolazic, dont la franchise, les réponses constamment uniformes et sages surprirent et convainquirent ses interrogateurs.

Cette enquête terminée, il obtint enfin la permission de bâtir une chapelle; en attendant, il fit un oratoire en planches,

1. Généralement les touristes vont à Auray d'où ils viennent, soit à pied, soit en voiture, visiter la Chartreuse et Sainte-Anne.

dans lequel on célébra la messe le jour même où l'on posait la première pierre de la nouvelle chapelle, c'est-à-dire le jour (26 juillet) où l'on célèbre la fête de sainte Anne. »

La somme des offrandes ne tarda pas à suffire pour édifier le nouveau temple, dont la garde fut confiée à des religieux carmes, par lettres patentes de Louis XIII, datées du camp devant la Rochelle en 1628. C'est aussi un religieux carme, le P. Benjamin de Saint-Pierre, qui fut l'architecte des édifices composant l'église, le couvent et leurs dépendances. Toutes ces constructions étaient terminées à la mort de Nicolazic, en 1645. Il fut enterré au pied d'un pilier qui sépare la chapelle de la Vierge de celle dite de Sainte-Anne, à l'endroit même où il découvrit la statue.

Après la suppression des communautés en 1790 et la vente de l'église et du monastère, l'image miraculeuse, qui avait été cachée à Auray, finit par y être découverte, brisée et brûlée. Un seul morceau de la figure échappa à la destruction et se voit maintenant dans le piédestal de la nouvelle statue.

Le pèlerinage de Sainte-Anne attire encore aujourd'hui un grand nombre de pèlerins. Ils s'y rendent de préférence aux fêtes de la Pentecôte et de sainte Anne. Les uns viennent seuls, pour que rien ne les trouble en leurs prières; d'autres se réunissent pour chanter de longs cantiques.

« Ici, dit le P. Martin, c'est une famille qui accourt tout entière, portant le nouveau-né et soutenant le vieillard; plus loin, ce sont de pauvres matelots marchant en corps de chemise, la tête et les pieds nus; ils vous raconteront comment, surpris par la tempête, jetés sur des récifs, tombés dans les flots et sans espoir en ce monde, l'invocation de sainte Anne les a soutenus sur l'abîme. »

La semaine qui suit la Pentecôte a été choisie de préférence par un grand nombre de paroisses, pour se rendre à Sainte-Anne en procession solennelle. Les habitants de l'Ile-Dieu ne sont pas effrayés par soixante lieues de mer; ils les franchissent encore tous les ans. Les marins de la commune d'Arzon, dans la presqu'île de Rhuis, en mémoire d'un vœu fait par leurs pères dans un combat contre Ruyter, y viennent régulièrement le lundi de la Pentecôte. Ils s'embarquent avec leurs femmes et leurs enfants à Port-Navalo, sur des chasse-marées à voiles rouges. En tête de la flottille, porté sur un navire richement pavoisé, s'avance le clergé, avec la croix d'argent de la paroisse. De tous les points de l'horizon on voit arriver le même jour, sur la place des Châtaigniers de Keranna, les processions des paroisses de l'intérieur. Toutes sont précédées de la croix, de la bannière de leur patron et du drapeau de la commune. Ailleurs s'avancent péniblement, à pied, des personnes du plus haut rang, des femmes faibles et délicates suivies de leurs équipages, qui ne doivent servir qu'au retour.

« Du plus loin que les pèlerins aperçoivent la tour, ils se jettent à genoux saisis d'un saint respect, et ne marchent plus qu'en silence et le chapelet en main, comme si tout l'horizon, dominé par la chapelle, était un temple plein de la majesté divine. Tout à coup, de toutes les longues avenues qui rayonnent autour de Sainte-Anne, sortent comme des flots de pèlerins qui se croisent et se mêlent en s'approchant de la fontaine et de la chapelle. C'est un curieux spectacle à contempler que celui de tous ces divers costumes, particuliers pour les hommes à chaque canton, et pour les femmes à chaque paroisse. L'étranger peut y reconnaître un peuple qui, moins changeant que les Français, se plaît à conserver depuis la plus haute antiquité les vêtements aussi bien que la langue de ses ancêtres. Mais ce qui frappe aussi l'observateur, c'est la joie répandue sur tous les visages, le recueillement conservé dans l'agitation universelle, et le silence qui n'est interrompu que par les prières que murmurent tout bas les pèlerins et que récitent à haute voix des troupes de pauvres mendiants.

Ici on se presse autour de la fontaine; les uns se reposent assis sur les degrés de l'amphithéâtre; les autres s'approchent de l'eau des piscines pour y tremper leur visage, leurs pieds et leurs mains, et vont boire à la source principale. Plus loin, dans la grande cour, ce sont des files de pèlerins serpentant le long des murs de la chapelle et sous les galeries du cloître, la tête nue et le cierge en main. Plusieurs se traînent à genoux en signe de pénitence : ils montent ainsi lentement les nombreux degrés de la *Scala sancta* et vont embrasser les pieds du calvaire. On croirait revoir les pénitences canoniques des premiers siècles. »

« En arrivant à Sainte-Anne, ajoute le P. Martin, soit par la route d'Au-

ray, soit par celle de la Chartreuse, on rencontre d'abord une vaste place ombragée de châtaigniers à l'extrémité de laquelle se trouve la miraculeuse **fontaine** consacrée par la première apparition de sainte Anne. L'humble source, qui se perdait autrefois inaperçue sous les buissons, est devenue une magnifique piscine en pierres de taille qui forme un parallélogramme de 25 mèt. de longueur sur 15 mèt. de largeur. La partie inférieure en est coupée par un large cintre et les trois autres par des escaliers enclavés dans trois grands siéges formant amphithéâtre autour des bassins. Les bassins sont au nombre de trois. Les deux premiers octogones, de 2 mèt. de diamètre, sont alimentés par des sources vives. Le dernier reçoit l'excédant des autres. Celui-ci se prolonge dans l'hémicycle, sur 6 mèt. de longueur et 3 mèt. de largeur. Il entoure de ses eaux le piédestal qui porte la statue de la sainte.

« Sur la place de la fontaine s'ouvre la *rue des Merciers*, d'où l'on entre par trois portes dans la cour de la chapelle adossée au couvent. La cour est entourée de galeries couvertes, garnies de boutiques et construites pour offrir un abri aux pèlerins. Ces galeries se relient par des escaliers audessus des trois portes d'entrée. Là, sous une large arcade que recouvre une élégante coupole, s'élève un autel où la messe peut être entendue de 15 000 à 20 000 personnes. Ce monument a conservé le nom de *Scala sancta*, que sa première destination lui avait fait donner. On y voyait avant la Révolution un groupe de statues en pierre, représentant l'*Ecce homo*. Les nombreux degrés qui y conduisent rappellent ceux du prétoire, et le monument reproduit celui de Rome, où l'on monte à genoux les degrés de marbre que Constantin fit enlever du palais de Pilate. Les statues sont aujourd'hui remplacées par une sainte Famille, extraite d'un magnifique retable des Cordeliers d'Auray. »

A l'intérieur de l'église, on remarquait[1] les trois retables du fond, décorés de vingt-quatre colonnes de marbre noir et rouge, et les riches enroulements de la frise exécutés dans le goût de la Renaissance. Dans des encadrements faisant face aux deux autels latéraux, dix tableaux avec inscriptions, disposés cinq dans chaque chapelle, retraçaient les principaux événements dont ce célèbre sanctuaire a été le témoin au XVII[e] s.

AUTEL SAINTE-ANNE.

Premier tableau : Les carmes obtiennent du roi Louis XIII, au camp de la Rochelle, des lettres patentes qui confirment le pèlerinage de Sainte-Anne en 1628.

Deuxième tableau : Louis XIII accorde à l'évêque de Vannes la relique de sainte Anne.

Troisième tableau : Par ordre de Leurs Majestés, M. du Boislouët, enseigne des gardes, vient à Sainte-Anne y faire célébrer la messe pour obtenir un Dauphin.

Quatrième tableau : Par ordre d'Anne d'Autriche, la présidente de Mesme fait une neuvaine pour obtenir un fils; 1629.

Cinquième tableau : Translation solennelle de la relique de sainte Anne, donnée par Louis XIII et Anne d'Autriche, pour être un gage perpétuel de leur piété et de leur affection envers ce saint lieu; l'an 1640.

AUTEL DE GAUCHE.

Sixième tableau : Sans inscription.

Un grand nombre de magistrats, le premier en robe rouge, présentent à sainte Anne un enfant couronné et emmaillotté, couché dans un plat d'argent.

Est-ce une offrande à l'occasion de la naissance de Louis XIV en 1638? C'est l'interprétation qui nous paraît la plus probable.

Septième tableau : Les litanies de sainte Anne sont récitées par les Carmes tous les jours devant son image.

Huitième tableau : M. Clément le Breton et son épouse, de Guingamp, offrent une lampe d'argent en actions de grâces d'avoir obtenu un fils, 2 juillet 1637.

Neuvième tableau : Nicolazic raconte à

1. Une nouvelle église, du style de la Renaissance, était en construction en 1866 sur l'emplacement même de l'ancienne. Elle doit être terminée en 1869.

Henriette, reine d'Angleterre, fille de Henri IV, le miracle de l'invention de la statue de sainte Anne.

Dixième tableau : Anne d'Autriche ayant procuré l'institution d'une confrérie en l'honneur de sainte Anne, s'y inscrit avec M. le Dauphin, depuis Louis XIV, et le duc d'Anjou; 1640.

Ces peintures du XVII^e s. auraient un besoin urgent d'une restauration complète.

Outre les noms des princes nommés précédemment, on lit encore sur les registres ceux de la reine Marie Leczinska, des duchesses d'Angoulême et de Berry, et de l'Empereur et de l'Impératrice, qui ont passé à Saint-Anne la fête du 15 août 1858. Un nombre considérable d'autres tableaux *ex-voto* couvrent les murs de l'église; la plupart de ces peintures sont au-dessous de la médiocrité.

La *sacristie*, située derrière le maître-autel, est surmontée d'une voûte que soutiennent quatre colonnes en marbre. Cette voûte supporte le chœur, qui s'ouvre sur l'église par une large arcade; l'un et l'autre sont pris dans l'épaisseur de la *tour*, terminée en coupole et d'une hauteur de 50 mèt.

En 1816, les Jésuites établirent un collége dans l'ancien couvent des Carmes; ce collége sert aujourd'hui de *petit séminaire*.

Pendant les Cent-Jours, une chaude rencontre eut lieu au village de Sainte-Anne entre les fédérés de Lorient et les chouans commandés par Joseph Cadoudal; elle se termina à l'avantage de ces derniers.

On peut de Sainte-Anne gagner Auray, soit par la route de voitures qui passe à la station, traverse Plunéret (*V.* ci-dessous) et rejoint la route de Vannes à Quimper, à peu de distance du pont, soit par une route en construction qui descend dans un ravin rocheux et sauvage, franchit la rivière près de la machine destinée à alimenter la gare d'Auray, sur un barrage en deçà duquel s'arrête la marée montante, et passe à la chapelle expiatoire et à la Chartreuse (*V.* ci-dessous, p. 251), avant de rejoindre la route de Napoléonville près de la station d'Auray.

Le b. de **Plunéret** (2853 hab.), situé, comme nous l'avons dit plus haut, à 500 mèt. au S. de la station, possède des vestiges d'un pont romain et de nombreux débris antiques. L'*église Saint-Pierre*, en partie romane (nef), en partie moderne, est flanquée d'une tourelle carrée que termine une flèche polygonale. Dans le cimetière, se voient deux curieuses pierres tumulaires (XIII^e et XV^e s.).

Le chemin de fer traverse la rivière du Loch ou d'Auray sur un viaduc de 10 arches et de 206 mèt. de longueur totale, construit entièrement en moellons parementés en bossage.

154 kil. **Auray** (omnibus à la gare, 50 c.; — hôt.: *du Pavillon d'en-haut*; cet hôtel doit être reconstruit entièrement pour 1868; *de la Poste*. — Voitures à volonté pour Carnac, Quiberon, Sainte-Anne, la Chartreuse, etc.; bateaux à vapeur pour Belle-Isle: service quotidien, départ suivant la marée, trajet en 3 h. 1/2 pour 4 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c.), ch.-l. de c., V. de 4542 hab., est située à 1500 mèt. de la gare, sur une colline dominant le Loch, qui y forme un port profondément encaissé. Ce port divise la ville en deux paroisses, que relie un pont de pierres: Saint-Gildas, sur la rive dr., et Saint-Goustan, sur la rive g.

Auray n'a par elle-même rien d'intéressant pour un étranger, mais elle peut être le point de départ d'excursions très-curieuses, et sa position est charmante. Pour connaître et apprécier cette situation, dont on n'a nulle idée si l'on reste dans la ville proprement dite, il faut descendre sur le pont de pierre qui traverse le Loch, mais surtout monter du quai voisin, par des sentiers mal entretenus, à la belle **promenade**, presque aussi peu soignée, qui couvre les flancs et le sommet de la colline. Des ter-

rasses de cette promenade, et principalement du haut du belvédère en pierre qui la domine, on découvre un charmant paysage.

Auray (en breton *Alré*) a donné son nom à une famille dont des branches cadettes ont subsisté jusqu'au XVIe s. dans les paroisses de Pluneret et de Carnac; une autre branche à laquelle appartenait Jean d'Auray, grand-veneur de Bretagne en 1380, s'établit au XVe s. en Normandie; quant à la branche aînée, elle paraît s'être fondue dès le XIe s. dans la maison de Bretagne. Deux chartes de cette époque, données par le duc Hoël en faveur de Sainte-Croix de Quimperlé, sont datées du château d'Auray, reconstruit en 1201 par le duc Arthur, et dont la possession fut vivement disputée dans les guerres de la succession de Bretagne entre les maisons de Blois et de Montfort. Dès la première année de cette sanglante lutte, en 1341, Jean de Montfort assiége Auray, et, n'ayant pu vaincre par les armes Geoffroi de Malestroit et Yves de Trézîguidy qui défendaient cette place, il les entraine à son parti en les faisant séduire par Hervé de Léon.

L'année suivante Charles de Blois vint à son tour assiéger Auray, que Jean de Montfort voulut reprendre au mois de septembre 1364. L'armée de Charles de Blois se porta au secours des assiégés et vint camper à environ une lieue au-dessus de la ville, dans la vallee de Kerso, sur la rive g. du Loch, où Charles perdit, avec la bataille d'Auray, la couronne et la vie.

Pendant les guerres de la Ligue, les troupes royales, l'armée catholique et les Espagnols, alliés du duc de Mercœur, s'emparèrent tour à tour de cette petite ville, dont le château, depuis longtemps ruiné, avait été démoli par ordre de Henri II en 1558.

Après une longue période de paix et d'obscurité, Auray devint, dans les dernières années du XVIIIe s., le lieu de dépôt des prisonniers faits à Quiberon par l'armée républicaine et que les arrêts des commissions militaires instituées pour les juger ne tardèrent pas à envoyer à la mort.

L'*église de Saint-Gildas* porte la date de 1636. — L'*église de Saint-Goustan* est plus ancienne. — L'ancienne *église du Saint-Esprit*, située à l'entrée de la belle promenade du Loch, seul monument historique que possède aujourd'hui Auray, appartenait à l'ordre hospitalier du Saint-Esprit, fondé en 1180 par Guy de Montpellier. C'est un édifice du XIIIe s. composé, dit M. Rosenzweig, de trois nefs sans transsepts, de 40 mèt. de longueur sur 12 de largeur et divisé en cinq travées. La nef est séparée du chœur par de larges arcs supportés sur des faisceaux de colonnettes cylindriques. Les fenêtres sont de vastes baies en cintre brisé de 3 mèt. sur 8 environ. La maîtresse vitre au fond du chœur, de 6 mèt. sur 12 environ, présente à l'extérieur des retraits et des colonnettes, ainsi qu'une ligne de sculptures en oves sur le mur, des deux côtés de la retombée de l'arc. Il est à regretter que ce curieux monument ait été transformé en collége, puis en caserne.

Dans la *chapelle du Père Éternel* (anciens Cordeliers), on remarque de riches stalles sculptées qui décoraient autrefois le chœur de la Chartreuse de Brech.

Le couvent des Capucins établis à Auray au commencement du XVIIe s., est aujourd'hui converti en *hospice*.

L'*hôpital général* possède une chapelle du XVe s., avec tour carrée en pierre surmontée d'un clocheton. Sur le larmier qui couronne la tour, on déchiffre la date de 1465.

L'*hôtel de ville* est un édifice de la fin du XVIIIe s., surmonté d'un beffroi, avec un fronton aux armes de la ville. On remarque, en outre, à Auray quelques *maisons en bois* à pignons sur rue et à étages surplombants avec sculptures. Les plus ornées se voient dans les rues du *Petit-Port*, *Neuve*, du *Château*, du *Belzic*, du *Saint-Esprit*, de l'*Hôpital*, du *Lait*, et sur la place du *Marché*.

N. B. On ne doit pas quitter Auray sans avoir visité Carnac et Locmariaquer (R. 92), terre classique des monuments druidiques, et Quiberon, ce fatal promontoire sur lequel vint

se briser le dernier effort de l'émigration (R. 93). Le champ de bataille arrosé en 1364 du sang de Charles de Blois et en 1795 de celui des compagnons de Sombreuil, Sainte-Anne d'Auray (*V.* ci-dessous), les monuments de la Chartreuse et du Champ des Martyrs (*V.* ci-dessous) méritent aussi d'être signalés comme buts d'excursions intéressantes.

Excursion à la Chartreuse de Brech et au monument de Quiberon.

La **Chartreuse de Brech**, située à 600 mèt. environ de la station du chemin de fer, à dr. de la route de Napoléonville, a remplacé l'ancienne collégiale de Saint-Michel-du-Champ, élevée par Jean IV de Bretagne à l'endroit même où il avait vaincu Charles de Blois, en 1364. En 1480, à la demande du duc François II. le pape Sixte IV, par une bulle du 23 octobre, substitua une communauté de Chartreux à la collégiale. Ceux-ci agrandirent d'abord les anciennes constructions composées seulement, à l'origine, d'une simple chapelle et de quelques maisons destinées au doyen et à huit chapelains. Dans la seconde moitié du XVI[e] s., ils élevèrent des constructions nouvelles, en commençant par le cloître et quelques cellules. Ces premiers travaux ne furent achevés qu'en 1620. On agrandit ensuite l'église dont on restaura les peintures murales du XVI[e] s. et qui fut ornée de vitraux, d'un retable, de tableaux et d'un beau tabernacle.

En 1630, on éleva un nouveau chapitre, et l'on bâtit un réfectoire et un second cloître, qui prit le nom de *petit-cloître*. Le premier fut alors appelé *grand cloître*. « Situé au S. E. de la chapelle actuelle, le grand cloître, dit M. Rosenzweig, entourait un pré au milieu duquel avait été creusé un puits, et avec lequel il communiquait par de petites baies à arcs plein cintre reposant par pénétration sur des colonnettes cylindriques. Il était lui-même bordé extérieurement des cellules des religieux, au nombre de vingt-trois. Quatre de ces cellules existent encore aujourd'hui, ainsi qu'une portion du cloître.

« Au commencement du XVIII[e] s., les édifices de la Grande-Chartreuse étaient : l'église, le chapitre, deux cloîtres, le réfectoire, la cuisine, plusieurs bâtiments pour les hôtes, les étables et écuries, un grand jardin, cinq cours et une chapelle bâtie à la porte d'entrée, où se disait la messe pour les personnes du sexe. De la maison, partaient dans des directions différentes, plusieurs avenues de grands arbres destinées à l'agrément des Chartreux.

« Plusieurs années après, on dut reconstruire encore une fois une partie des bâtiments qui tombaient en ruine ; la chapelle, le réfectoire, la bibliothèque s'élevèrent tels qu'on les voit aujourd'hui, vastes et grandioses. La chapelle fut décorée d'un riche autel à colonnes de marbre, et de tableaux d'une assez bonne exécution représentant la vie de Notre-Seigneur ; le chapitre, de stalles habilement sculptées dont on attribue le travail aux Chartreux eux-mêmes et qui, enlevées au monument auquel elles étaient destinées, ornent aujourd'hui à Auray la chapelle du Père-Eternel. On montre également, comme souvenirs de cette époque, la chambre du prieur avec sa petite alcôve et son prie-Dieu, et, dans le verger, un magnifique charme dont les branches s'étendant en un large cercle abritent un délicieux rond-point.

« Mais ce que nous devons signaler surtout à l'attention du visiteur, ce sont les toiles qui tapissent le petit cloître et qui reproduisent, avec un certain mérite, la célèbre galérie d'Eustache le Sueur, aujourd'hui au Louvre, dans laquelle ce peintre a réuni les principaux traits de la vie de saint Bruno.

« Ces copies, qui ont malheureusement beaucoup souffert, ont été éga-

lement attribuées aux religieux; nous serions plus portés à croire qu'elles sont l'œuvre du peintre breton Lhermitais dont le nom, suivi d'une date en partie effacée, figure au bas d'un des tableaux. »

Ces tableaux sont au nombre de dix-sept, tandis que la galerie du du Louvre en compte vingt-deux. Chacun est accompagné d'une légende explicative assez étendue pour laquelle nous renvoyons à l'excellente monographie de M. Rosenzweig.

En 1791, les biens meubles et immeubles des Chartreux furent confisqués et vendus; leur bibliothèque, riche de plus de 3000 volumes, transportée à Auray où elle est encore et les archives mises en dépôt à Vannes. Les bâtiments et dépendances, y compris l'église, ses boiseries et son magnifique autel, furent achetés par un sieur Leconte, de Lorient, pour 94 000 livres. Rachetés en 1810 par M. le Gal, vicaire général du diocèse, et M. Deshayes, curé d'Auray, ils furent affectés à une institution de sourds-muets des deux sexes et à un pensionnat de demoiselles.

En 1844, les sourds-muets furent transférés à Nantes; le pensionnat a été fermé depuis peu et il n'y a plus à la Chartreuse que des sourdes-muettes élevées sous la direction des sœurs de la Sagesse, qui tiennent aussi un externat.

Tout près du couvent est le **monument** élevé pour consacrer le douloureux souvenir de la catastrophe de Quiberon. C'est, en effet, à quelques centaines de pas de la Chartreuse, près des bords du Loch, que furent passés par les armes, du 1er au 25 août 1795, les prisonniers faits sur l'armée royale par les troupes républicaines.

« De 1795 à 1814, dit M. Cayot-Délandre, les ossements des victimes restèrent enfouis dans le champ de leur supplice, nommé *Champ des Martyrs*. Sous la Restauration, ils furent transportés dans un caveau de la Chartreuse, et le duc d'Angoulême étant venu s'agenouiller sur le lieu où tombèrent ces champions de la royauté, on songea à leur élever deux monuments. En 1823, la première pierre en fut posée par la duchesse d'Angoulême, et, le 15 octobre 1829, l'inauguration en eut lieu avec une grande solennité. »

L'un de ces monuments est **la chapelle sépulcrale**, accolée au N. de l'église de la Chartreuse. « Longue de 40 pieds dans œuvre, dit encore M. Rosenzweig, à qui nous emprunterons toute cette description, large de 27, elle présente à l'extérieur un petit portique au-dessus duquel se détache cette inscription :

GALLIA MŒRENS POSUIT.

« La France en pleurs l'a élevé! »

« L'intérieur, dallé de marbres noirs et blancs, est revêtu sur ses faces latérales de marbres semblables primitivement destinés à recevoir les noms des souscripteurs du monument. La voûte est semée d'étoiles et de fleurs de lis, avec l'écusson de France au milieu. Au centre de la chapelle s'élève le mausolée en marbre blanc qui recouvre le caveau funéraire dans lequel on pénètre par une porte de bronze percée dans le stylobate même, et dont le beau travail est dû à MM. Cros et Guillotaux, de Lorient. Ce soubassement, orné aux quatre angles de génies en bas-relief, tenant d'une main la palme du martyre, de l'autre un flambeau renversé, offre, sur les trois côtés restés libres, les noms des victimes (au nombre de 952) encadrés dans des guirlandes de cyprès. On y lit aussi les inscriptions suivantes :

PRO DEO, PRO REGE, NEFARIE TRUCIDATI.

« Pour Dieu, pour le Roi, indignement immolés. »

PRETIOSA IN CONSPECTU DEI MORS SANCTORUM EJUS.

« Précieuse est devant Dieu la mort de ses saints. »

PRO ANIMABUS ET LEGIBUS NOSTRIS.

« Pour nos vies et nos lois. »

ACCIPIETIS GLORIAM MAGNAM ET NOMEN ÆTERNUM.

« Vous recevrez une grande gloire et un nom éternel. »

« Au-dessus, le sarcophage exhaussé par un triple gradin, est couvert de superbes sculptures. Sur la face antérieure ressortent les bustes de Sombreuil et de Soulanges, deux des principaux chefs de l'expédition, surmontés de la Religion qui dépose une couronne sur un tombeau, avec la date .

QUIBERON XXI JULII MDCCXCV.

« A l'extrémité opposée, deux autres chefs, Talhouët et d'Hervilly, et au-dessus, Mgr de Hercé. Au côté dr., le débarquement avec la date :

XXVII JUIN MDCCXCV.

et ces mots :

PERIERUNT FRATRES MEI OMNES PROPTER ISRAEL.

« Tous mes frères sont morts pour Israël. »

« A gauche, le trait sublime du jeune Gesril du Papeu qui, après avoir été à la nage, et au péril de sa vie, faire cesser le feu des Anglais, à la suite de l'entrevue de Hoche et de Sombreuil, retourna de même se constituer prisonnier, quelque effort que fissent les officiers anglais pour le retenir. On lit, au-dessus :

IN DEO SPERAVI NON TIMEBO.

« J'ai espéré en Dieu, je ne craindrai pas. »

Et au-dessous :

XXI JUIL. MDCCXCV.

« Aux angles du mausolée, les deux lettres symboliques A et Ω.

« Deux autres bas-reliefs, encastrés dans le mur même de la chapelle, de chaque côté de l'arcade bouchée qui donnait autrefois accès dans la Chartreuse, et dans l'encadrement de laquelle a été depuis peu placé un autel, représentent, d'une part :

S. A. R.
MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGOULÊME
PRIANT SUR LES OSSEMENTS DES VICTIMES
LE I JUILLET MDCCCXIV.

de l'autre :

S. A. R.
MADAME LA DUCHESSE D'ANGOULÊME
POSANT LA PREMIÈRE PIERRE DU MAUSOLÉE
LE XX SEPTEMBRE MDCCCXXIII.

« Ces diverses sculptures sont dues, au moins en partie, au ciseau de Louis Petitot.

« Les dépenses de la chapelle dont nous venons de donner une rapide description s'élevèrent à plus de 122 000 fr.; les sculptures seules sont évaluées à près de 79 000, mais elles sont écrasées par la chapelle beaucoup trop petite pour le mausolée.

« Après avoir quitté la Chartreuse et pris le chemin du Champ des Martyrs, que croise la nouvelle route d'Auray à Pluvigner, on atteint en quelques minutes la **chapelle expiatoire**. Une colonne de granit, surmontée d'une croix, symbole de pardon, en annonce le voisinage; une avenue de sapins y conduit. Construite sur un terrain mouvant, à l'extrémité d'un plateau qui domine le vaste marais de Kerso, à jamais célèbre [1], cette chapelle, de 45 pieds de longueur sur 20 de largeur, rectangulaire comme la chapelle sépulcrale, et bâtie comme elle dans le style grec, est précédée d'un portique auquel on accède par de nombreux degrés, et dont l'unique destination a été d'abriter au besoin les visiteurs, vu l'éloignement de toute habitation. La charpente est en fer et la couverture en plaques de cuivre. Le fronton, supporté par quatre colonnes monolithes, extraites des

1. Cette vallée a été le théatre non-seulement de la bataille d'Auray et du drame de 1795, mais du combat qui s'engagea sur les collines environnantes, le 21 juin 1815, entre les royalistes bretons et les fédérés.

carrières de Saint-Malo, présente cette inscription :

IN MEMORIA ÆTERNA ERUNT JUSTI.

« La mémoire des justes sera éternelle. »

« Au-dessus de la porte d'entrée, on lit ces simples mots :

HIC CECIDERUNT.

« C'est ici qu'ils tombèrent. »

« L'intérieur n'offre rien de remarquable. »

Non loin du Champ des Martyrs, sur l'ancienne route d'Auray qui le longe à dr., on voit à g. une *croix* de pierre, qui en a remplacé une autre plus ancienne. A la base, on lit :

EN MÉMOIRE
DE LA BATAILLE DE JEAN DE MONTFORT
ET CHARLES DE BLOIS,
EN 1364.
RENOUVELÉE
PAR JEAN LE BOULCH, MAIRE DE BRECH,
EN 1842.

Excursion d'Auray à Baden.

Franchissant la rivière d'Auray, on se dirige au S. E., au sortir du faubourg de Saint-Goustan, et l'on passe à (4 kil.) *Kerisper*. — A 1500 mèt. environ au N. E. de Kerisper, le petit village de *Sainte-Avoye* (la route n'y passe pas) renferme une charmante *chapelle* du XVI^e^ s., surmontée à l'O. d'une tour carrée avec tourelle ronde en accolade. A l'intérieur de cette chapelle, on remarque : un *jubé* en bois, de 1554, délicatement sculpté; un *prie-Dieu* en bois sculpté; une jolie *piscine* de la Renaissance, et une pierre creusée qui passe pour avoir servi d'esquif à sainte Avoye lorsqu'elle vint de Cambrie en Bretagne.

Kerisper et Sainte-Avoye dépendent de la commune de Pluneret (V. ci-dessus, p. 249).

Un estuaire de la rivière de Pont-Sal les sépare de (5 kil. d'Auray) *Bono*, où l'on peut visiter un *dolmen* et, non loin de la maison de campagne du Rocher, une *grotte* à allée coudée, enfouie sous un tumulus. Enfin on atteint (9 kil.) **Baden** (2633 hab.), où « l'on doit, dit M. A. Fouquet, s'arrêter au moins deux heures, pour visiter d'abord le *dolmen de Craffel*, puis celui *de Toulvern*, situé à plus de 2 kil. du bourg, vers le S., sur une pointe entre deux lais de mer.

Excursion à Belz.

A 14 kil. à l'O. d'Auray, se trouve **Belz**, ch.-l. de c. de 2103 hab., qui domine la rive g. de la baie d'Étel, au N. de la commune d'Erdeven, dont nous signalerons les nombreux monuments druidiques en parlant de Carnac (R. 92). La route de Belz se détache (à dr.) de la route de Quiberon, à 1500 mèt. d'Auray. A 1 kil. environ en deçà de Belz et à g. de la route, au v. de *Crubelz*, se voit un *tumulus* bien conservé. Plus au S., à 300 mèt. du hameau d'*Er-Velionec*, se dresse un *menhir* de 4 mèt. de hauteur.

Le hameau de *Kerlutu* ou *Kerludu* (1 kil. S. O. de Belz) offre un *dolmen*, composé d'une pierre de 4 mèt. de longueur reposant sur quatre supports. « Ce dolmen, dit M. Cayot-Délandre (*le Morbihan, son histoire et ses monuments*), est le plus remarquable de la commune, qui en présente encore, outre ceux de Kerhuen et de Kerlourde, quelques autres qui sont dans un état de ruine à peu près complète.

De Kerlutu, un chemin, qui croise la route de Belz à Port-Louis, conduit (1 kil. N.) au v. de *Saint-Cado*, bâti à la pointe d'une petite presqu'île de la rivière d'Étel. Une petite *île*, reliée au village par une chaussée de 100 mèt. de longueur, formée d'énormes pierres, porte la *chapelle* romane *de Saint-Cado*. Le village, l'île et la chapelle ont pris le nom d'un saint moine, fils d'un roi de Glamorgan, qui vint s'établir dans l'île au V^e^ ou au VI^e^ s., et qui mourut plus tard évêque de Bénévent. Suivant une légende, la chaussée qui rattache l'île à la terre ferme aurait été construite par Satan,

en une seule nuit, et à la demande de saint Cado, qui en revanche aurait promis au diable l'âme du premier individu qui passerait sur ce pont. Le jour venu, saint Cado lança un chat sur la chaussée. Furieux d'avoir été trompé, Satan voulut détruire son œuvre ; le saint se précipita sur lui pour l'en empêcher ; mais le pied lui manqua, et, en glissant, il laissa sur le rocher une marque ineffaçable. Cette empreinte nommée la *glissade de saint Cado*, est recouverte d'une grille de fer, au-dessus de laquelle s'élève un *calvaire* en granit. »

Près du v. de Saint-Cado, au hameau de *Kerlourde*, sur la côte, est un *dolmen* renversé. *Kerhuen*, situé 1 kil. plus à l'E., possède aussi un *dolmen*. En face, dans l'*île de Riec*, se voient des ruines où a été découverte une curieuse figurine du moyen âge, en terre cuite, aujourd'hui au musée archéologique de Vannes.

Contournant la baie d'Étel, au S. E., on peut, en passant (3 kil. de Kerhuen) à *Kernoure* (vestiges d'une grotte aux fées), gagner la rivière de Saint-Jean, l'une des trois branches de la rivière d'Étel, et la traverser (5 kil.) à *Pen-er-Pont*, pour entrer de l'*île* dans *Locoal*, qu'une chaussée analogue à celle de Saint-Cado relie à la terre ferme, du côté de l'E. A Pen-er-Pont se trouve, dit M. Fouquet, « une petite *colonne* de granit, couronnée d'un hémisphère en calotte, et sur laquelle une croix de Malte et des caractères illisibles ont été gravés. Cette pierre (2 mèt. 20 de hauteur), nommée *le Moine* (Er-Menac'h), est, comme la *chapelle de Saint-Jean*, élevée en 1621 au même endroit, un souvenir des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui, après les Templiers, ont été propriétaires de l'île de Locoal. » Une pyramide quadrangulaire (1 mèt. 30 de hauteur), ornée aussi d'une croix de Malte, se voit au S. de Locoal, sur le chemin de *la Forest*. M. Cayot-Délandre pense que ces espèces de bornes marquaient les limites des propriétés territoriales des religieux. Le bourg de Locoal dépend de la c. de *Locoal-Mendon* (2085 hab.), dont le chef-lieu est situé à 3 kil. environ à l'E., sur la terre ferme.

Si de Pen-er-Pont, on revient vers le S., en longeant la rivière de Saint-Jean, jusqu'au (2 kil.) *Clef* (*Er-loc'h* ou la Cloche, en breton), on remarque, près de ce hameau, sur la crête de la lande de *Mané-er-Loc'h*, trois points élevés couronnés par des *roches aux fées*, dont l'une, bicoudée, présente un développement de 20 mèt.

A 2 kil. au S. de Clef, au delà du v. de *Locqueltas*, est une autre *grotte aux fées* (7 mèt. 20 de longueur), « qui a la forme extraordinaire d'une croix dont les branches ne sont pas de même largeur et ne sont pas perpendiculaires à la galerie principale. » Ce monument druidique n'est éloigné que de quelques centaines de mètres du *Pont-Langlo*, situé sur la route et à 9 kil. d'Auray.

Au lieu de retourner à Auray, on peut, si l'on veut, regagner Belz et de là se rendre à (16 kil.) Port-Louis. A 2 kil. de Belz, au *Pont-Lorois*, la la route de Port-Louis franchit la rivière d'Etel. Elle traverse ensuite (7 kil.) Plouhinec et (12 kil.) Riantec (*V.* ci-dessous, p 265).

D'Auray à Napoléonville et à Saint-Brieuc, R. 71 ; — à Vannes, par Carnac et Locmariaquer, R. 93 ; — à Quiberon, R. 93 ; — à Belle-Ile-en-Mer, R. 94.

Après avoir laissé à dr., à 4 kil. au delà d'Auray, l'embranchement du chemin de fer de Napoléonville (R. 71), on traverse les landes si souvent ensanglantées que parcourent aujourd'hui les paisibles caravanes des pèlerins de Sainte-Anne.

167 kil. *Landévant* est un triste b. de 1624 hab., que la lagune ou marais d'Étel entoure au S. Entre la station et le bourg même, sont les débris d'un dolmen. L'*église*, sous l'invocation de saint Martin, reconstruite de 1834 à 1857, a une façade en gra-

nit et une flèche dont les différents étages offrent une imitation des ordres dorique, ionique et corinthien.

On franchit le Blavet sur un *viaduc* monumental (222 mèt. de longueur; 5 arches de 22 mèt. d'ouverture, 2 arches de 10 mèt. d'ouverture; 25 mèt. de hauteur).

181 kil. **Hennebont** (hôt. : *de Bretagne; du Commerce*), ch.-l. de c. de 5112 hab., jolie ville très-agréablement située à dr. du chemin de fer, sur deux coteaux, dont le Blavet baigne la base, se divise en trois parties : *Vieille ville*, *Ville close* et *Ville neuve*; ces deux dernières sont séparées de la première par le Blavet.

Hennebont (en breton *vieux pont*) a eu des seigneurs particuliers; le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est Huélin d'Hennebont, témoin en 1037 à la fondation du prieuré de Locoal, dans la lagune d'Étel. On ignore l'époque à laquelle le vieil Hennebont avec son château passèrent aux mains des ducs, qui possédaient déjà la ville close. Quant à la ville neuve, on n'y voit aucune construction antérieure à 1600, et l'église de Notre-Dame de Paradis se trouvait alors dans la campagne.

L'histoire de la ville d'Hennebont est tout entière dans les guerres de la Succession et de la Ligue. La première eut pour cause les prétentions de Jeanne la Boiteuse, comtesse de Penthièvre, épouse de Charles de Blois, d'une part, et de Jean de Montfort, époux de Jeanne de Flandre, d'autre part, à la succession du duc Jean III, mort en 1341 sans postérité, oncle de Jeanne de Penthièvre et frère de Jean de Montfort. Dès le commencement de cette interminable guerre, le comte de Montfort fut fait prisonnier à Nantes par l'armée française venue au secours de Charles de Blois. Conduit à Paris et enfermé dans une des tours du Louvre, il s'en échappa en 1344, passa en Angleterre pour réclamer le secours que lui promettait le roi Édouard III et revint mourir à Hennebont en 1345. Dans des circonstances ordinaires, ces divers événements eussent décidé du sort de la Bretagne; mais Montfort laissait à la tête de son parti son épouse Jeanne de Flandre, héroïne sublime, grand et inébranlable caractère qu'aucun revers ne pouvait abattre. A la nouvelle de la mort de son mari, la comtesse de Montfort conduisit son fils à Hennebont et le présenta aux seigneurs bretons dont elle reçut le serment de fidélité.

Au commencement de 1342, Charles de Blois était venu mettre le siége devant cette place. Il fit attaquer sans succès les ouvrages extérieurs, ses soldats furent repoussés. La comtesse, armée de pied en cap et montée sur un *puissant* cheval de bataille, allait de rue en rue pour animer ses troupes. Encouragées par son exemple, les femmes elles-mêmes, honteuses de leur inaction, se mêlèrent parmi les défenseurs; les unes démolissant les bâtiments inutiles et en transportant les matériaux sur les murs, les autres portant des pots de chaux vive, qu'elles jetaient sur les ennemis. Une autre fois, Jeanne de Montfort fit une sortie à la tête de trois cents cavaliers et pénétra jusque dans le camp des assiégeants où elle mit le feu.

Cependant les renforts attendus d'Angleterre n'arrivant pas, la ville était exposée à être enlevée d'assaut, quand la comtesse, regardant par une fenêtre du château, aperçut la flotte anglaise qui entrait à pleines voiles dans le Blavet, sous le commandement de Gauthier de Mauny. Dès lors il ne fut plus question de capituler ni de se rendre. Les troupes anglaises furent accueillies avec les plus vifs transports d'allégresse, celles de Charles de Blois, battues dans une nouvelle sortie, se virent enfin forcées de lever le siége.

Le prince de Dombes s'empara d'Hennebont sur les Ligueurs en 1590; le duc de Mercœur la reprit sur les Royaux au mois de novembre de la même année, après un siége de six semaines, et en resta possesseur jusqu'à la paix conclue avec Henri IV.

L'église Notre-Dame de Paradis est un charmant édifice du commencement du XVI[e] s., dont la construction fut entreprise vers 1513 et terminée vers 1530, à l'aide des aumônes de nombreux pèlerins. La façade occidentale est ornée d'une porte ogivale avec intrados polylobé, inscrite dans un gable aigu, faisant l'un des côtés de la tour. Au fond, deux portes géminées donnent accès dans l'église, composée de trois nefs sans transsepts, de 45 mèt. dans œuvre. La nef principale est terminée par un chevet à cinq pans qu'éclairent deux étages de

fenêtres, dont le second est à meneaux fleurdelisés. Les collatéraux, plus courts, sont fermés à leur extrémité par un mur droit percé aussi d'une fenêtre. Les nervures de la voûte, où l'on remarque des clefs pendantes, retombent sur des consoles. On compte quatre travées jusqu'au chœur; les arcades sont en cintre brisé à plusieurs retraits; les piliers sont prismatiques. Deux porches latéraux, au N. et au S., offrent des portes jumelles, encadrées dans un arc ogival dont l'amortissement est une fenêtre flamboyante. Le *clocher* (50 mèt. de hauteur) est surmonté d'une flèche polygonale, qui décore la façade O. Des flèches plus petites, mais du même style, sont reliées à la tour principale par deux arcs-boutants en forme de ponts légers, s'élevant bien au-dessus du toit de la nef. La restauration de l'église Notre-Dame, commencée depuis plusieurs années, vient enfin d'être terminée.

Les fortifications d'Hennebont sont presque entièrement détruites. Du *château*, qui fut le témoin de l'héroïsme de Jeanne de Montfort, il ne reste qu'un mur d'enceinte à peu près circulaire, construit en mauvais petits moellons, et de 1 mèt. 50 cent. environ d'épaisseur. Ces ruines se voient sur une hauteur de la rive dr. du Blavet. Non loin du château, sous la maison de la veuve Pichon, rue de la Vieille-Ville, existe un *caveau* rectangulaire, de 4 mèt. sur 6 mèt., et dont la voûte en pierre est soutenue par huit arcs en plein cintre, portés au milieu sur une courte colonne cylindrique. On descend par une trappe dans cette crypte d'où, suivant la tradition, un souterrain faisait communiquer le château avec la ville close.

L'*enceinte* de la ville close offre, sur le quai, des restes de courtines, avec parapets, mâchicoulis et maigres corbelets à trois retraits. Au S. les murs sont masqués par des maisons; du côté de l'E., une porte en cintre brisé, offrant les traces d'un pont-levis et d'une herse, est flanquée d'une poterne et de deux grosses tours qui ont jusqu'à ces derniers temps servi de prison. Le pied de ces tours était autrefois baigné par la mer; elles sont couronnées de corbeaux et de mâchicoulis. Non loin de cette porte, l'enceinte offre encore à g. une tourelle, et à dr. une très-grosse tour talutée.

Plusieurs *maisons* des XVIe et XVIIe s., en bois, à pignons et étages surplombants, et en pierre, avec fenêtres à pilastres, frontons triangulaires et modillons, se voient encore place de l'Église, rue Porte-en-Bas, rue des Lombards et rue de la Prison. Dans la rue Neuve, une maison portant l'inscription: *Le Livec* 1600, est peut-être la plus ancienne qui ait été construite en dehors de la ville close.

Hennebont possède un *port de commerce*, où des navires de 200 à 300 tonneaux remontent à l'aide des marées. Il s'y fait de grandes exportations de grains et des principales denrées que fournit le centre de la Bretagne. Hennebont est aussi la tête de la navigation du Blavet, et le point de départ des touristes qui veulent remonter par le chemin de halage cette jolie rivière.

A 1 kil. d'Hennebont, sur les bords du Blavet (rive g.), se voient les restes de l'*abbaye de la Joie*, de l'ordre de Cîteaux, fondée à la fin du XIIIe s., par Blanche de Champagne, femme du duc Jean le Roux, morte au château de Hédé, mais inhumée à la Joie en 1283. On remarque, dans l'une des salles de l'abbaye, la statue tumulaire de la fondatrice, en bois plaqué de bronze, longue de 2 mèt. Elle a les mains jointes, la tête posée sur un coussin et les pieds sur un chien en pierre.

La chapelle est détruite; les bâtiments conventuels sont modernes et occupés par un *dépôt d'étalons* appartenant à l'État.

A 3 kil. au N. d'Hennebont, sur le territoire de la commune d'*Inzinzac*, 2438 hab.), près du Blavet, MM. Trot-

tier et des industriels d'Angers ont créé, en 1860, une usine importante (tôle, fers-blancs, tuyaux en bois) qui occupe 200 ouvriers.

A 6 kil. au S., sur le territoire de la commune de *Kervignac* (2560 hab.), M. A. Fouquet signale aux archéologues un *dolmen* bien conservé, sans allée, formant une chambre ronde dans laquelle on pénètre aisément, la tête presque droite.

[Une route de voitures relie Hennebont à (14 kil.) Port-Louis (*V.* ci-dessous, p. 264).]

En sortant de la station d'Hennebont, la voie ferrée entre sur le territoire de la commune de *Caudan* (5167 hab.), renfermée entre les rivières du Blavet et du Scorff, et présentant une contenance de 6000 hect.

C'est sur le versant S. O. de Caudan, dont le bourg est situé à 4 kil. au N. du chemin de fer, que sont établis les chantiers de constructions navales du port de Lorient.

Le chemin de fer traverse le Scorff, au-dessus de Lorient, sur un *pont* d'une longueur de 328 mèt., composé successivement d'une arche en maçonnerie de 10 mèt. d'ouverture, de 3 travées en tôle de 53, 67 et 53 mèt. de portée, reposant sur des piles en maçonnerie de 2 mèt. 50 cent. d'épaisseur, fondées dans des caissons métalliques appuyés sur le rocher, à 11 mèt. en contre-bas du niveau moyen de la mer; de 7 arches en maçonnerie de 10 mèt. chacune, et de deux travées métalliques de même ouverture. On y découvre une belle vue sur la vallée du Scorff, la ville et le port. On traverse ensuite le cours Chazelles, avant de s'arrêter dans une belle gare couverte.

Le pont suspendu de Kerantrec'h, qui a remplacé un pont de bois à l'extrémité de la route impériale d'Hennebont à Lorient, avec une longueur de tablier de 180 mèt., est aujourd'hui bien dépassé par le gigantesque viaduc du chemin de fer.

188 kil. **Lorient** (buffet à la gare; — hôt. : *de France*, *des Étrangers*; libraires : *Charles*, *Corfmat*, *Grouhel*, Mmes *Tirel*, *Tallandeau*, *Tessier*), V. de 37 655 hab., ch.-l. d'arr. du départ. du Morbihan, ch.-l. d'une préfecture maritime, port militaire, et place de guerre de 3ᵉ cl., située sur la rive dr. du Scorff à son confluent avec le Blavet, se compose de Lorient proprement dit, ville fortifiée, et du faubourg de *Kerantrech*.

La *gare*, qui occupe une superficie d'environ 9 hect., est établie sur la rive dr. du Scorff, à dr. du cours Chazelles, entre la ville et le faubourg de Kerantrech. Elle est éloignée de 500 mèt. de la *porte du Morbihan*, principale entrée de la ville.

Histoire.

Lorient a été fondée en 1719 sur une lande inculte, qui dépendait du manoir du Faouëdic. Au commencement du XVIIᵉ s., une association de commerçants bretons qui exploitaient l'Inde avait établi des hangars à Blavet (Port-Louis), de l'autre côté de la baie qui forme aujourd'hui la rade de Lorient. C'était pour eux un lieu de relâche où ils déposaient momentanément leurs cargaisons. Ces magasins étant devenus insuffisants, ils en élevèrent d'autres en 1628 pour suppléer à ceux de Blavet, mais sur la rive opposée, où ils se trouvaient plus à l'abri. Ce ne fut toutefois qu'en 1664 qu'une nouvelle compagnie des Indes, constituée par lettres patentes de Louis XIV, s'établit définitivement sur cette côte, dont elle prit possession.

Un chantier de constructions navales fut établi dans ce port naissant, qui reçut le nom de *l'Orient*, emprunté au pays d'Orient avec lequel il avait ouvert de vastes opérations commerciales.

Trente ans après, on comptait déjà dans Lorient 700 familles. Cette population demanda l'érection d'une paroisse au centre de ses habitations, et l'église fut consacrée en 1709 sous le nom de Saint-Louis.

En 1745, la Compagnie était arrivée au plus haut degré de prospérité; c'était une véritable puissance maritime, possédant dans sa rade de Lorient 35 vaisseaux ou frégates et beaucoup d'autres navires de

LOR

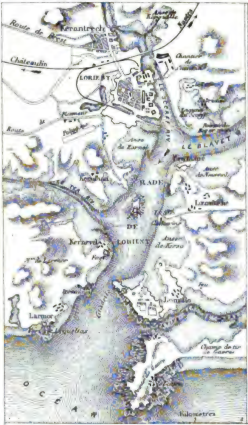

LÉGENDE

EDIFICES CIVILS	ETABLISSEMENTS DE LA MARINE
1 Eglise St Louis	6 Préfecture maritime
2 Mairie	7 Direction du port
3 Lycée	8 id des constructions navales
4 Théâtre	9 id d'Artillerie
5 Hôpital	10 Magasins et Ateliers des constructions navales.
	11 Subsistances
	12 Cale couverte
	13 Casernes

Dessiné par Aug.te Thiollet.

0 100 200 300 400

Digitized by Google

NT

Paris HACHETTE & Cie

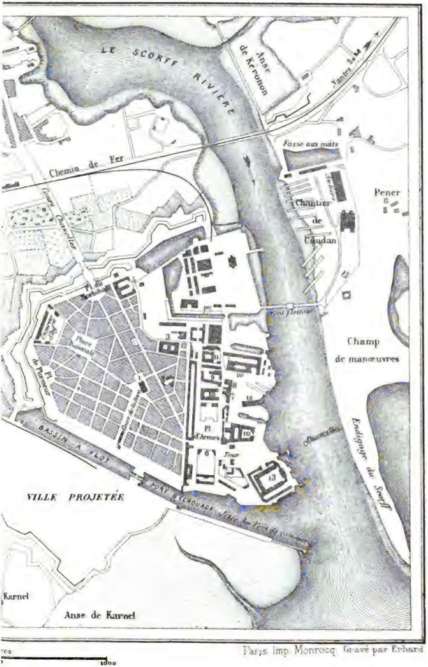

Paris Imp Monrocq. Gravé par Erhard

fort tonnage. Elle avait un corps nombreux d'officiers recommandables, parmi lesquels la marine royale vint souvent se recruter; elle avait ses lois, son pavillon, son sceau à ses armes (*un globe d'azur chargé d'une fleur de lys d'or*, avec cette devise : *Florebo quocumque ferar*). Elle constituait, pour ainsi dire, une sorte d'État dans l'État.

L'importance acquise par la Compagnie bretonne des Indes inquiétait sérieusement l'Angleterre, qui passa même bientôt de cet état d'ombrage à des projets de destruction. Une flotte anglaise, commandée par l'amiral Lestock, opéra, le 1er octobre 1746, un débarquement de 6000 à 7000 hommes, sous les ordres du général Synclair, dans la baie du Pouldu, à 12 kil. à l'O. de Lorient.

L'ennemi n'amenait avec lui que quatre pièces de canon et un mortier; le général Synclair n'en poursuivit pas moins son projet : en arrivant en vue de la ville, le 4 octobre, il la fit sommer de se rendre, et, sur son refus, il commença, le 6, à faire canonner la place. Le feu des Anglais ne fut cependant pas très-meurtrier : 5 hommes et une femme tués, le double de blessés, telle fut la perte des assiégés. Le dommage causé aux Anglais fut beaucoup plus considérable; on l'a porté jusqu'à 900 hommes tués ou blessés, mais il y a probablement une grande exagération dans ce chiffre.

Le 7, les capitaines gardes-côtes firent battre la charge et exécutèrent une sortie qui fut repoussée; mais l'ennemi, trompé par cette résistance et sur de faux bruits de renforts semés par quelques prisonniers, redoutant d'être cerné et isolé de sa flotte, se retira la nuit suivante sans être inquiété, après avoir encloué ses canons, ramenant quatre chariots de blessés et se repliant sur le point de la côte devant lequel l'amiral Lestock était mouillé.

La municipalité de Lorient, pour perpétuer le souvenir de la protection spéciale de la sainte Vierge pendant le siége que les Anglais avaient été *obligés* de lever, sollicita de l'évêque l'institution d'une procession annuelle en l'honneur de *Notre-Dame de la Victoire*. Cette procession se célèbre toujours solennellement le premier dimanche d'octobre, jour de la grande *assemblée* des Lorientais. Ils montrent encore avec orgueil, incrusté dans le pignon de la chapelle de la Congrégation, chapelle restaurée en 1747, après le siége, un boulet anglais que l'on noircit tous les ans pour le faire mieux ressortir sur la muraille, reblanchie elle-même à pareille fin.

La prise de Bengale par les Anglais, en 1753, porta un coup terrible à la Compagnie française des Indes, qui, à partir de cette époque, ne fit plus que languir. Elle fut supprimée par un arrêt du conseil, en 1769. Une liquidation eut lieu, et l'estimation du matériel et des édifices du port de Lorient fut fixée à 12 755 117 livres. Peu de temps après, en 1770, la cession de tous les vaisseaux, comptoirs, magasins et esclaves de la Compagnie, tant en Bretagne que dans ses établissements indiens, fut faite au roi en échange d'une rente annuelle de 1 200 000 livres au profit des actionnaires. La valeur de toutes ces propriétés avait été réglée, dit M. Cayot-Délandre, à 30 millions de livres, dans lesquelles l'arsenal de Lorient figurait pour plus de la moitié.

En 1782, la ville de Lorient appartenait aux Rohan-Guéméné. Après la fameuse faillite de cette famille (32 millions de passif), Louis XVI lui acheta ses droits sur Lorient et la somme que paya le roi (1 400 000 fr.) servit à désintéresser une partie des créanciers.

Édifices publics.

Lorient, ville nouvelle et toute militaire, a peu de monuments. L'*église Saint-Louis*, édifice de mauvais goût, a été consacrée en 1709. — La *chapelle des Dames de la Retraite* est un joli pastiche du style ogival. — La *sous-préfecture*, l'*hôtel de ville* (*bibliothèque publique* de 5000 vol.), le *tribunal*, le *lycée* et l'*hospice civil* méritent à peine une mention. — Sur la *place Bisson*, une colonne corinthienne, en granit, porte une *statue* en bronze, exécutée par Gatteaux, et représentant l'enseigne de vaisseau Bisson, au moment où il met le feu aux poudres et se fait sauter avec son brick et les pirates grecs qui en avaient envahi le pont. — Dans le cimetière, se voit la *tombe de Brizeux*, le poëte national des Bretons, sculptée par Étex. Cette tombe est taillée dans un bloc de granit; sur la table funèbre est posée une couronne d'immortelles traversée par un *style*. Une croix tréflée, imitée des croix byzantines, se dresse à la

tête du sarcophage avec cette simple inscription : « A BRIZEUX. » Sur le fût de la croix, un médaillon en marbre blanc, portrait du poëte, est surmonté de deux palmes en sautoir, formées de branches de chêne et de bruyère. Au revers, une inscription relate le titre de ses œuvres principales. Conformément au désir du poëte, un chêne a été planté derrière la croix, qu'il abrite de ses rameaux.

Ports et établissements militaires.

Le **port militaire** de Lorient, que forme l'embouchure du Scorff, s'étend à l'E. de la ville, qui en est séparée par les établissements de l'arsenal. Cet **arsenal** est divisé lui-même en deux enceintes, dont la première reste toujours ouverte au public et dont la seconde ne peut être visitée qu'avec une permission délivrée dans les bureaux de la Majorité générale.

On pénètre dans la première enceinte par une *porte* ouverte en face de la rue du Port. Cette porte, construite en granit, est surmontée d'un aigle aux ailes éployées. A dr. et à g. se dressent, sur des piédestaux, deux canons de 60, coulés à Ruelle en 1847. La *place d'Armes*, sur laquelle on se trouve alors, est un vaste rectangle, planté de tilleuls magnifiques et servant tout à la fois de champ de manœuvre aux troupes de la marine, de voie de passage aux ouvriers de l'arsenal et de lieu de promenade à la population de Lorient. Elle est circonscrite, à l'E. par le magasin général, au N. par le mur des Quinconces, surmonté d'une balustrade, à l'O. par la corderie, et au S. par deux pavillons du style Louis XV, que relie une grille. Ces pavillons, construits en 1733, par la Compagnie des Indes, devaient former les deux ailes de l'hôtel des directeurs, dont le bâtiment central ne fut jamais commencé. Celui de l'E. est devenu l'*hôtel du préfet maritime*; celui de l'O. est occupé, au rez-de-chaussée, par les bureaux de la préfecture et le *tribunal maritime*, et au premier étage par la *majorité générale*, les *archives* et la *bibliothèque de la marine* (5000 vol. environ) qui a fait des pertes considérables dans un incendie, en 1842. La grille qui unit les deux pavillons donne entrée dans un *square* précédant le *jardin* particulier de la préfecture maritime. D'une terrasse située dans ce jardin, à 7 mèt. au-dessus du niveau de la mer, on découvre une belle vue sur la rade, l'île Saint-Michel, Kernével, Port-Louis, et, dans le lointain, les rivages de l'île de Groix (*V.* ci-dessous).

Trois grilles appelées, d'après leur situation, *grilles de la Tour*, *de la Chapelle* et *de la Corderie*, donnent entrée dans la deuxième enceinte. En passant par la grille de la Tour, la plus rapprochée de la préfecture maritime, on trouve d'abord, à g., le *magasin général* (1733), derrière lequel s'étendent, au fond de deux cours intérieures, les ateliers de la *tonnellerie* et de l'*avironnerie*, de la *peinture* et de la *pavillonnerie*, ainsi que l'*école des apprentis* (100 élèves). A la suite du magasin général et faisant partie du même corps de logis, viennent les *ateliers de la direction du port* (garniture, voilerie et cordages).

En face de la porte principale du magasin général, sur un mamelon planté d'arbres dessinant un labyrinthe, se dresse la tour des signaux ou *tour de la Découverte*, bâtie de 1737 à 1744. Destinée d'abord à recevoir un phare, cette tour fut détruite en partie par la foudre en 1751, réédifiée et foudroyée de nouveau en 1782 et 1784, enfin reconstruite et terminée en 1786. Elle a 38 mèt. 33 cent. de hauteur sur 8 mèt. 33 cent. de diamètre à la base. La plate-forme (8 mèt. 66 cent. de circonférence) est surmontée d'un mât de signaux. — A côté de la tour de la Découverte, s'élève l'*observatoire de la marine*, fondé en 1822, et au pied duquel se trouve l'*atelier des mécanismes*, chargé de la confection

et du montage des mécanismes destinés aux projectiles creux de toute espèce. Cet atelier, d'une grande importance, est le seul que possède la marine en France. «Vis-à-vis, dit M. J. Hébert, à qui nous empruntons la plupart des détails qui précèdent et qui suivent (*Le port militaire de Lorient*, dans la *Revue maritime et coloniale*, numéros de septembre et d'octobre 1866), sont les bureaux du *commissariat général*, ceux des hôpitaux et des fonds, la *direction des travaux hydrauliques*, bâtie en équerre, entre deux cours avec grilles (1857). Une rampe rapide conduit à la compagnie de discipline, aux bureaux de la majorité de la flotte, de l'artillerie, des revues et des armements. A l'extrémité de ces établissements, la *grille* dite *des Armements* donne accès sur le *quai du Péristyle*, ainsi nommé parce qu'il longeait le péristyle grandiose qui conduisait à la cour des ventes de la compagnie des Indes.»

Les beaux et vastes bâtiments de la *cour des ventes*, remarquables par leurs escaliers dont les voûtes sont en forme de trompes, ont été convertis en *casernes de la marine* (infanterie, fusiliers, artillerie, compagnies d'ouvriers et de discipline). Au S. des casernes, où il ne faut pas manquer de visiter la *salle d'armes* (80 mèt. de longueur sur 9 mèt. de largeur; nombreux trophées; 12 000 armes à feu et autant d'armes blanches), s'étendent l'*ancien bagne*, occupé aussi par l'artillerie de marine, puis les cantines, les prisons et les écuries, jusqu'à la *batterie de la Tourmente*, affectée à l'exercice des canonniers. Près de la salle d'armes se voit le *parc d'artillerie*, qui peut contenir 2000 bouches à feu de tout calibre et 150 000 boulets. Trois canons en bronze, placés sur des piédestaux à l'entrée du parc et à son extrémité, rappellent les victoires d'Alger, de Saint-Jean-d'Ulloa et d'Obligado, où ils ont été enlevés à l'ennemi.

En face des casernes sont mouillées trois frégates, *la Némésis*, *la Pénélope* et *la Vengeance*, qui logent dans leurs batteries 1900 marins et dont les deux premières servent, en outre, d'écoles spéciales pour le canonnage et le gréement. Près de ces frégates, sont l'*Avant-garde* ou vaisseau amiral, et le *Sésostris*, atelier central des bâtiments de la réserve.

En remontant le quai, sur la rive dr. du port, on arrive, près des ateliers de la direction du port, au bassin de radoub nº 1, dit *bassin de Clermont-Tonnerre*, parce que la première pierre en fut posée, le 10 octobre 1822, par M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la marine. Ce bassin, long de 86 mèt. 23 cent. sur une largeur moyenne de 22 mèt. 74 cent., n'étant plus en rapport avec les dimensions des navires cuirassés, des travaux ont été entrepris pour porter sa longueur à 116 mèt. — Au N. de ce bassin, la *cale couverte* (1817-1820) se fait remarquer par la forme élégante de sa toiture que soutiennent seize beaux piliers en granit (9 mèt. 45 cent. de hauteur) recevant les arcades ogivales des côtés. La cale couverte a 70 mèt. 80 cent. de longueur, et 24 mèt. 85 cent. de largeur. Trois autres *cales*, non couvertes, lui font suite.

A l'O. des cales et bassin dont nous venons de parler, s'étend une place bornée au S. par l'aile N. du magasin général, à l'O. par les bureaux de l'*inspection des travaux*, la *direction des mouvements du port*, la *direction des constructions navales* et la *chapelle*; au N. par les ateliers des métaux, forges et fonderies. — Derrière le groupe des bâtiments de l'O. sont les ateliers consacrés uniquement au travail du bois, savoir : la *poulierie*, l'*école de dessin* et l'*atelier de sculpture*, l'*atelier des modèles*, la *petite scierie* et la *menuiserie*. Toutes les machines-outils de ces ateliers sont mises en mouvement par deux machines à vapeur, de 20 chevaux chacune. — Plus loin encore, du même côté, le long du mur O. de l'arsenal,

dont elle n'est séparée que par le chemin de ronde, la *corderie* (1676-1678) forme un parallélogramme de 333 mèt. de longueur sur 32 mèt. de largeur, entourant une cour intérieure plantée de chênes et de marronniers presque deux fois séculaires. Dans les ateliers de la corderie, nous signalerons spécialement la curieuse machine à confectionner les drisses de pavillon, inventée en 1834 par M. Reech, aujourd'hui directeur des constructions navales, et une *pirogue* du Sénégal formée d'un seul morceau de bois (8 mèt. de longueur sur 1 mèt. 50 cent. de largeur). Deux chemins de fer règnent dans toute la longueur de l'atelier pour le transport des cordages. — Entre la corderie et la direction des constructions navales, se trouvent les bureaux et les principaux magasins de la *direction d'artillerie*, auxquels font face, au N. et de l'autre côté d'une rue qui aboutit à la grille de la Corderie, les bâtiments des *subsistances*.

Un vaste groupe de constructions, dont la façade régulière borde au N. la place de la Chapelle, renferme les **ateliers à métaux** ou ateliers des machines, savoir : au centre, l'*atelier d'ajustage*; à l'O. la *fonderie* (6 cubilots, un grand four à réverbère, six grues dont deux pouvant soulever des poids de 20000 kilog.); à l'E., un pavillon dont le premier étage est occupé par la *serrurerie*; enfin, derrière ces premiers ateliers, les *forges*, dont le bâtiment principal mesure 150 mèt. de longueur sur 17 mèt. de largeur (marteau-pilon de 3200 kilog.) L'atelier des forges, dont dépendent aussi trois annexes établies près de la machine à mâter, près de l'atelier de zingage et du côté de Caudan, comprend en tout 84 feux grands ou petits. — Sur le quai, à l'E. des forges, s'élève la *machine à mâter*. En la dépassant, on arrive à la forme ou *bassin n° 2*, commencé en 1857 et achevé en 1861, sous la direction et d'après les plans de MM. Chatonnet et le Bouédec, ingénieurs. Ce bassin a 155 mèt. de longueur au couronnement, 29 mèt. 60 de largeur maxima et 8 mèt. 15 de profondeur relativement au niveau des hautes mers de morte eau. — A l'O. du bassin, on remarque la façade des *ateliers de chaudronnerie*.

Plus au N. s'étend le terrain de *la Prée aux Vases* (160000 mèt. carrés), conquis sur la mer dans l'arrière-port, et sur lequel ont été établis la *mâture*, l'*atelier des chaloupes et canots* et la *grande scierie* à vapeur. L'atelier de la mâture est couvert d'une toiture (40 mèt. de longueur sur 20 mèt. de largeur) soutenue, comme un pont suspendu, par des chaînes et des tirants en fer. La scierie, construite en bois, avec portes à coulisses sur toute la longueur des façades, renferme neuf machines à débiter, mises en mouvement par deux machines à vapeur locomobiles (système Calla), de la force de 25 chevaux chacune. Les pièces de bois à débiter, amenées dans des fosses au pied du plateau qui porte l'atelier, sont montées à l'entrée de la scierie par quatre grues roulant sur de petits chemins de fer; puis elles sont amenées sous les scies au moyen de cabestans mécaniques, en fonte de fer. A la scierie sont annexés des hangars pour la conservation des bois exotiques et des bordages.

La Prée aux Vases est reliée par une voie ferrée à la gare de Lorient. De l'angle N. E. de ce terrain, part une chaîne qui ferme le port jusqu'à l'*arrière-garde*, établie près du pont-viaduc du chemin de fer. A l'angle S. E., une *passerelle* ou pont flottant, de 277 mèt. 31 cent. de longueur, relie les établissements de la rive dr. du port avec ceux de la rive g. ou de Caudan, situés sur la presqu'île formée par le confluent du Scorff et du Blavet.

Les *chantiers de Caudan* embrassent une surface de 157000 mèt. carrés et comptent neuf cales de construction pour vaisseaux et frégates, et deux autres cales pour les bâtiments de rang inférieur. « Caudan offre, comme port de construction,

dit M. J. Hébert (*Le port militaire de Lorient*), de précieux avantages : les nombreuses cales naturelles de ce chantier, placées à fleur du sol et à peu près normalement à la rive, avec de larges intervalles et de vastes terre-pleins en arrière, donnent à cet égard toutes les facilités désirables. Le terrain, peu accidenté sur les deux rives du Scorff, y facilite l'établissement d'ateliers, et l'arsenal, du côté de Caudan, est susceptible d'une extension indéfinie. » Aux chantiers de Caudan sont joints des *forges* (28 feux) et des *ateliers* pour la construction des *bâtiments en fer*. Ces ateliers, parfaitement outillés, occupent provisoirement trois grands hangars employés autrefois à la conservation des bois ; un atelier neuf, composé de trois nefs contiguës (160 mèt. de longueur sur 15 mèt. de largeur chacune), est en voie de construction. C'est à Caudan qu'a été exécutée (1859-1861) la coque de *la Couronne*, la première frégate française en fer cuirassée.

« La marine possède, en outre, à Caudan, trois *fosses d'immersion* : l'une dans l'intérieur du chantier, les deux autres dans les *anses de Keronou*, *de Kerguilé* et *de Saint-Isidore*, sur la même rive du Scorff. »

Du port militaire de Lorient dépendent plusieurs établissements situés en dehors de la ville. Ce sont d'abord : le *polygone* (800 mèt. de longueur, 140 mèt. de largeur), à 1 kil. au S. O. ; — le château de Tréfaven (*V.* ci-dessous, p. 264), la poudrière et les magasins de l'île Saint-Michel, l'hôpital de Port-Louis, le polygone et les batteries de Gâvre (*V.* ci-dessous).

Au S. O. de la ville s'étend le **port du commerce**, qui comprend un vaste *bassin à flot* (550 mèt. de longueur sur 60 à 70 mèt. de largeur) et un *port d'échouage*, défendu du côté du large par une *jetée* longue de 600 mèt. environ. Un embranchement relie le port marchand à la gare.

La **rade** de Lorient, formée par la baie qui reçoit les eaux du Blavet, du Scorff et de quelques ruisseaux, est accessible aux navires du plus fort tonnage et leur offre un sûr abri. Les vents violents du S. O. et de l'O. S. O. y sont cependant à craindre. La rade, dont l'entrée se trouve à plus de 6 kil. au S. de Lorient et à plus de 2 kil. au delà de Port-Louis, est divisée en deux parties par l'*île Saint-Michel*, rocher de granit qui en occupe à peu près le milieu et qui porte un fort, une poudrière, des ateliers d'artifices et divers magasins. La partie de la rade située au N. de l'île s'appelle plus spécialement *rade de Lorient* ou *de Penmané* ; la partie comprise au S., *rade de Kerso* ou *de Port-Louis*. Les deux rades communiquent par deux passes, l'une à l'E., l'autre à l'O. de l'île ; la passe de l'O. est seule suivie par les navires. La batterie de Saint-Michel commande les deux passes et toute la rade de Port-Louis, qui est défendue, en outre, à l'O., par la *batterie de Kernével* et le *fort de Loqueltas*, à l'E. par la citadelle du Port-Louis et la batterie de Gâvre. La largeur de la passe, à l'entrée de la rade, entre Loqueltas et Gâvre, est de 2100 mèt., et de 600 mèt. seulement entre Port-Louis et Kernével.

La rade de Lorient est signalée par quatre **phares**, feux fixes de 4e ordre, établis sur le clocher de Saint-Louis, le coteau de *la Perrière* (au S. O. de la ville), au pied du bastion S. de Port-Louis et un peu au N. du précédent.

Promenades. — Kerantrech.

Les promenades de Lorient sont : *intra muros*, la *Bove*, la *place d'Armes* et la *Plaine*, aujourd'hui *place Napoléon* ; *extra muros*, les *quais*, le *tour des Portes* (du Morbihan et de Plœmeur), l'avenue de *Merville*, les allées de *Carnel*, menant au cimetière et au polygone, le *cours Chazelles*, conduisant à la gare et au faubourg de Kerantrech, enfin le *bois* et le *pointe de Kéroman* (au S. E. des allées de Carnel) l'une des prome-

nades les plus fréquentées pendant l'été, à cause de sa situation à l'embouchure de la rivière du Ter et en face de l'entrée de la rade. On y trouve le seul établissement complet d'ostréiculture et de pisciculture qui existe dans le Morbihan. De vastes parcs à huîtres et deux grands viviers créés par M. Charles, négociant à Lorient, y attirent les étrangers désireux de connaître et d'étudier toutes les espèces de poissons du littoral.

Kerantrech est un village propre et coquet, entouré de nombreuses bastides. Au centre s'élève une belle *église* en pierre blanche, construite avec sa flèche aérienne, de 1849 à 1854, dans le style ogival fleuri du xv^e^ s. Cette église, érigée en succursale de Lorient, est le chef-lieu d'une paroisse qui renferme dans sa circonscription l'ancienne *chapelle de Saint-Christophe*, bâtie au xvi^e^ s. sur les bords du Scorff, seul édifice du culte que possédassent les Lorientais avant l'érection de la paroisse de Saint-Louis, en 1709. — Au-dessus de Saint-Christophe est le *pont suspendu de Kerantrech* (une seule travée de 180 mèt. de longueur), par lequel on arrivait à Lorient avant l'établissement du chemin de fer. A 500 mèt. environ en amont de ce pont, se trouve le *château de Tréfaven*, construit au xv^e^ s. par Jean de Rostrenen, possédé plus tard par la famille de Rohan-Guéméné, acheté par la marine en 1700 et converti en poudrière depuis 1805. Il ne reste des constructions primitives qu'une tour cylindrique, large et peu élevée.

Industrie et commerce.

Lorient tient le premier rang en France pour les constructions navales, et possède, en outre, un atelier de construction de machines à vapeur, des fonderies, forges, presses hydrauliques, etc. Il s'y fait de grands armements pour la pêche. Les importations de son port consistent principalement en matériaux de constructions navales. Le commerce du poisson frais et des sardines à l'huile donne lieu à un mouvement d'affaires de 35 millions de fr. dans l'arrondissement de Lorient. Les céréales, les farines, les bestiaux et la mercerie forment aussi les principales branches du commerce d'exportation.

Excursion à Port-Louis.

Port-Louis (bateau à vapeur toutes les deux heures de Lorient à Port-Louis), ch.-l. de c., V. de 3188 hab., à 8 kil. au-dessous de Lorient, mais de l'autre côté de la rade, place forte et citadelle élevée sur l'emplacement du village de *Locpezran*, s'appelait anciennement *Blavet*.

Fondé un siècle environ avant Lorient, Port-Louis a été absorbé, pour ainsi dire, par cette dernière ville, et le nombre de ses habitants a diminué d'un tiers depuis l'époque où la Compagnie des Indes transféra ses établissements sur la rive dr. du Blavet. En parcourant les promenades silencieuses de ses remparts, ses rues désertes dont une herbe épaisse recouvre les pavés, on reconnaît que Port-Louis est mort, que Lorient l'a tué.

Jusqu'au xvi^e^ s., Locpezran n'était qu'un hameau dépendant de la paroisse de Riantec, avec une chapelle qui existe encore et qui porte la date de 1553. Cette chapelle est la construction la plus ancienne du Port-Louis.

Pendant les guerres de la Ligue, les Royaux, pour défendre l'entrée du port et de la rivière du Blavet, élevèrent un fort dont le duc de Mercœur s'empara en 1590 et qu'il donna comme place de sûreté aux Espagnols, ses auxiliaires. Les Espagnols occupèrent cette place jusqu'en 1598, époque à laquelle Mercœur ayant fait sa soumission, et le traité de Vervins ayant mis fin à la guerre, le fort du Blavet fut remis à la France; les Espagnols exigèrent toutefois une somme de 200 000 écus pour les travaux de fortifications qu'ils avaient exécutés durant leur occupation.

Richelieu voulant créer à Blavet un port de commerce, le duc de Brissac fut chargé, en 1616, de la construction d'une citadelle et d'une ville nouvelle dont il fut le premier gouverneur. Cette ville fut nommée Port-Louis en l'honneur de Louis XIII,

et, en 1652, furent commencées les murailles d'enceinte. On travaillait encore à cette enceinte lorsque Armand-Charles de la Porte, duc de la Meilleraye et duc de Mazarin, par son mariage avec Hortense Mancini, succéda à son père dans le gouvernement du Port-Louis, en 1664. Il fit achever les ouvrages commencés pour la clôture de la ville, appela les PP. Récollets, qui s'établirent au Port-Louis sous ses auspices, et contribua généreusement à la construction de l'*église de Notre-Dame*, où la messe fut célébrée pour la première fois en 1665. Le Port-Louis fut érigé en communauté de ville par édit de 1763, avec droit de députer aux États de la province, et la compagnie des Indes eut un moment la pensée d'en faire le siége de ses opérations; mais Lorient fut préféré, Port-Louis fut dès lors abandonné; toute son importance actuelle consiste dans sa *citadelle*, qui a servi quelques jours de prison au prince Louis-Napoléon après l'affaire de Strasbourg, en 1836.

On remarque, en outre, à Port-Louis : — des débris de constructions romaines; — l'*hôpital de la marine*, ancien couvent des Récollets (XVII^e s.), converti en hôpital en 1794, fermé en 1806, réouvert comme ambulance en 1859 et comme hôpital en 1861; — enfin, une *maison* de 1599, portant une inscription qui rappelle la prise de Blavet par Mercœur, en 1590.

Port-Louis et la presqu'île de Gâvre sont, depuis quelques années, le siége d'une industrie extrêmement active, la conserve des sardines.

Au S. de Port-Louis, dont le sépare une baie nommée la *Petite mer de Gâvre* (on la traverse sur un bac), se trouve la *presqu'île de Gâvre*. Sur l'isthme qui rattache cette presqu'île au continent, ont été établis des batteries, des magasins, des parcs d'artillerie et un champ de tir de 10 000 à 10 500 mèt. de longueur. C'est là, en effet, qu'ont lieu les expériences permanentes de la commission spéciale instituée pour étudier les progrès constants de l'artillerie à longue portée. Un embarcadère y a été installé et un petit chemin de fer fait les transports de matériel. Une caserne doit, en outre, y être construite pour une demi-batterie d'artillerie, logée aujourd'hui au *fort de Gâvre*, dans la presqu'île. Près de la *chapelle Saint-Gildas de Gâvre*, édifice roman, se voit la *fontaine* du même nom, voûtée en pierre et dans laquelle on descend par un escalier de 17 marches. De nombreuses monnaies romaines ont été trouvées dans la presqu'île de Gâvre.

Cette presqu'île dépend de la commune de *Riantec* (5092 hab.), dont le bourg principal est situé à 4 kil. environ à l'E. de Port-Louis. Sur le territoire de Riantec, au hameau de *Kerpréhet*, est un *dolmen* dont la table repose sur deux supports. A 3 kil. E. du bourg de Riantec, dans la commune de *Plouhinec* (3254 hab.), commence une série de *monuments druidiques*, qui s'étendent, à des distances variables, sur un espace de 6 kil. de longueur, depuis le moulin de *Kerousine* jusqu'à l'embouchure de l'Étel, parallèlement à la côte de l'Océan. Ce sont principalement : à Kerousine, de beaux alignements de menhirs; à *Kersine*, un petit menhir et quatre dolmens renversés ou enfouis en partie ; au moulin de *Gueldro*, de nouveaux alignements de menhirs; à *Kervelhué*, cinq ou six menhirs et un tumulus tronqué au sommet, etc. Au ham. du *Vieux-Passage*, près de l'Étel, subsistent des vestiges de fortifications romaines.

L'île de Groix.

En face de l'embouchure du Blavet, à 15 kil. de Port-Louis et à 23 kil. de Lorient, se trouve **l'île de Groix** (4043 hab., séparée de la terre ferme par un bras de mer nommé le *Coureau de Groix*.

L'île de Groix s'appelait primitivement *Enez-er-groach* (île des Sorcières), d'où l'on a conclu qu'elle fut habitée par des Druidesses. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a dû être couverte autrefois de mo-

numents druidiques, à en juger par ceux qui se sont conservés jusqu'à nos jours. Bordée d'une haute falaise qui la rend d'un difficile abord pour les barques des nombreux pêcheurs qui en forment presque toute la population, elle présente des curiosités naturelles très-remarquables; ce sont des grottes profondes que la mer a creusées dans des roches schisteuses. Les plus intéressantes à visiter sont le *Trou de l'Enfer*, le *Trou du Tonnerre*, la *Chaussée*, la *grotte aux Moutons*, la *grotte de Madame-Barizy* et un grand nombre d'autres que l'on ne peut visiter qu'en canot, à mer basse.

Parmi les *monuments antiques*, nous signalerons : — sur la côte N., le tumulus de *Moustéro*, le menhir de *Quelhuit*, et les dolmens plus ou moins ruinés de *Saint-Tudy* et de *Port-Mélite* ou *Milit*; — sur la côte E., le menhir du *fort de la Croix*; — sur la côte S., les dolmens de *Locmaria* et de *Saint-Nicolas*, le tumulus de *Kervédan*, surmonté d'un menhir, et, enfin, au S. de Kervédan, sur le rivage même, les vestiges d'une enceinte désignée sous les noms de *fort de Kervédan* et de *camp des Romains*, mais dont l'origine est inconnue.

L'île de Groix est signalée par deux *phares* : l'un, situé à la pointe N. O. de l'île, porte un feu fixe de 1[er] ordre, de 59 mèt. d'altit. et de 18 milles de portée; l'autre, établi sur le fort de la Croix, à l'E., est un feu fixe de 4[e] ordre, à éclats rouges, ayant 52 mèt. d'altit. et 10 milles de portée.

C'est dans le Coureau de Groix qu'a lieu la pêche de la sardine et que se fait la *bénédiction du Coureau* pour obtenir du ciel que la pêche soit abondante. Cette cérémonie est célébrée le jour de la Saint-Jean, au milieu du chenal, par les clergés réunis de Plœmeur, de Riantec, du Port-Louis et de Groix, escortés d'une flottille de pêcheurs, auxquels se joignent comme curieux un grand nombre d'habitants de Lorient et des villes voisines.

Excursion à Plœmeur (6 kil.)

En sortant de Lorient, par la porte de Plœmeur, pour prendre l'avenue de Merville, on traverse l'embranchement du chemin de fer qui, contournant la ville à l'O. et au S., dessert le port de commerce. A 6 kil. de Lorient, se trouve le bourg de **Plœmeur**, ch.-l. d'une commune de 9997 hab., remarquable par sa propreté. L'*église* de Plœmeur est romane; la nef se compose de huit travées, formées par des arcades en plein-cintre reposant sur des piliers carrés surmontés d'un simple tailloir sans ornements. L'arc triomphal, en cintre brisé, retombe sur des colonnettes engagées, à chapiteaux ornés de fleurs et d'animaux chimériques. La tour qui surmonte le portail occidental porte la date de 1686.

A 1 kil. au S. de Plœmeur s'élève un *tumulus* dit *butte à Madame* et fouillé en 1829. — 3 kil. plus loin, au S. O., à *Kerbistoret*, est un *menhir* de 5 mèt. de hauteur. Entre Kerbistoret et *Penher*, un *tumulus* porte les débris d'un dolmen. — On voit aussi d'autres dolmens et des menhirs à *Ker-Roc'h* (2 kil. à l'E. de Kerbistoret), deux menhirs près du *fort du Tallut* (1 kil. S. de Ker-Roc'h), et un dolmen à *Kerpape* (3 kil. E. du Tallut, 4 kil. S. de Plœmeur).

Au hameau de *Lannénec* (1 kil. 1/2 à l'O. de Plœmeur), où s'élevait autrefois le monastère de Sainte-Nennoch, est conservée une auge en pierre appelée par les habitants le *bateau de sainte Nennoch* et sur laquelle, suivant la tradition, la sainte serait passée d'Angleterre en Bretagne.

A l'extrémité de la commune de Plœmeur, à 6 kil. au S. de Lorient et à 5 kil. au S. E. de Plœmeur, sur les bords de la rade de Lorient, se trouve la **chapelle de Notre-Dame de Larmor**, édifice de plusieurs époques, précédé d'un porche septentrional carré du XVI[e] s. (statues des

douze Apôtres), accosté d'une tour (1615) que termine une flèche polygonale. On remarque, à l'intérieur, le retable du maître-autel, le tableau du fond du chœur (XVII^e s.) et le retable flamand d'un autel latéral, représentant, en une multitude de petits personnages, la *Passion* et le *Crucifiement*.

Notre-Dame de Larmor est encore l'objet d'une si grande vénération que les bâtiments de guerre, à l'entrée et à la sortie de la rade de Lorient, saluent cette chapelle, en passant, de trois coups de canon.

La route directe de Lorient à la chapelle de Larmor franchit le bras de mer du Ter sur le *pont* suspendu *de Kermelo*.

De Lorient à Carhaix, R. 76; — à Belle-Ile-en-Mer, R. 94.

La voie ferrée, croisant à 4 kil. de Lorient la route de Brest, traverse un pays plat, planté de pommiers à cidre. Après avoir aperçu, au loin, sur la g., le clocher de Plœmeur (*V.* ci-dessus), on laisse sur la dr. *Quéven*, c. de 2204 hab., dont l'*église* moderne est entourée d'un cimetière renfermant une belle croix sculptée (16 personnages). La *chapelle Saint-Éloi* est un édifice du moyen âge, plusieurs fois restauré. La *chapelle Saint-Nicodème*, restaurée au XVIII^e s., et celle de *la Trinité*, dont on aperçoit le petit clocher (XVIII^e s.), à g. du chemin de fer, dépendent aussi de Quéven. Sur le territoire de cette commune se voient, en outre, un *menhir*, un *dolmen*, et des débris de plusieurs monuments celtiques.

198 kil. *Gestel*, v. de 469 hab., dont la station dessert (6 kil. N.) Pontscorff et (4 kil. S.) Guidel.

Sur la route de Gestel à Pontscorff, à 1500 mèt., se trouve la *chapelle Notre-Dame de Kergornet*, bâtie en 1464, but de pèlerinage pour les nourrices. Plus loin, au delà de l'étang du Verger, près du ham. du *Temple*, on laisse à dr. le *château de Kermorvan*, avant de rejoindre la route de Quimperlé (g.) à Pontscorff (dr.).

Pontscorff (1677 hab.), ch.-l. de c., est situé sur la route d'Hennebont à Quimperlé et, comme l'indique son nom, sur la rivière du Scorff; cette rivière divise la ville en deux parties : le haut et le bas Pontscorff, reliées entre elles par deux ponts. L'ancienne *église* paroissiale, en partie de 1610, et sous le vocable de saint Albin, existe encore au village de *Lesbin*, contraction de Lesalbin (la cour d'Albin); mais le plus ancien édifice de Pontscorff est la *chapelle Saint-Jean*, rue du Temple, dépendant, comme le village du Temple, de la commanderie de Saint-Jean du Faouët. Cette chapelle, de forme rectangulaire, se compose d'une nef et de deux bas côtés, séparés par des arcades en plein cintre soutenues sur des colonnes cylindriques. Elle sert de brasserie. Il en a été exhumé une fort belle statue tumulaire déposée dans la *chapelle Bonne-Nouvelle* au bas Pontscorff. Cette *statue* offre l'effigie d'une riche châtelaine qui, par les détails de sa coiffure, par ses bandeaux et par l'aumônière pendue à sa ceinture, accuse le costume du XIII^e s.

Une maison de la Renaissance, sur la place de Pontscorff, dite *maison des princes*, et portant la date de 1566, est décorée de pilastres en tuffeau, portant les *macles* de Rohan, et de riches lucarnes surmontées de frontons triangulaires ou arrondis.

La principale industrie de Pontscorff est la fabrication de petits pains de seigle, estimés à Lorient où ils sont vendus sous la désignation de *miches* de Pontscorff.

La route qui conduit de la station de Gestel à Guidel laisse à dr. le *château de Kerdudo* et à g. celui de *Trovern*, avant de croiser la route de Lorient à Quimperlé. **Guidel** (4112 hab.) est une vaste commune bornée à l'O. par la rivière de Quimperlé, qui sert de limite commune aux départ.

du Morbihan et du Finistère. Avant d'arriver au bourg, on aperçoit dans un champ, près de la route, un *menhir* de 4 mèt. 50 de hauteur. *L'église* de Guidel, surmontée d'une belle tour, est moderne et renferme des boiseries remarquables. A un peu plus d'un kil. à l'E. du bourg, à *Kerouar'h*, on peut visiter un *dolmen*. 500 mèt. plus au S., près du ruisseau du *Palméro*, est un autre *dolmen* qui passe, parmi les habitants du pays, pour être le lieu de réunion des farfadets ; plus au S. encore (500 mèt. environ), près du moulin de *la Sauldraye*, s'élève un large *menhir*. Enfin, à 1500 mèt. au S. O. de Guidel, près de la *chapelle Saint-Fiacre*, se voit un autre *menhir*, haut de 5 mèt. et presque entièrement enveloppé de lierre.

A la même distance environ au N. O. de Guidel, se trouve le *château de Kerbastic*, près d'un chemin qui conduit au hameau de *Saint-Michel* (2 kil. de Guidel). A l'O. de Saint-Michel, s'élève une colline couronnée par une butte féodale d'où l'on découvre un beau point de vue sur le cours sinueux de l'Ellé, jusqu'à son embouchure. De l'autre côté de cette rivière se montre, dans la direction du N. E. la forêt domaniale de Carnoët, qui renferme les ruines du château de Comorre, comte de Poher, le Barbe-Bleue de la Basse-Bretagne. Plus près et presque en face de Saint-Michel, le regard se repose sur les vastes bâtiments, les jardins et les bois de l'ancienne abbaye de Saint-Maurice (*V.* ci-dessous). Une route, longue de 3 kil. 1/2, conduit directement de Guidel à Saint-Maurice, en traversant l'Ellé. — A l'extrémité N. O. de la commune de Guidel (6 kil. environ du bourg), on peut visiter le *château* moderne *de Talhouët*, bâti dans un beau site, près de la rive g. de l'Ellé.

Au delà de Gestel, la voie ferrée, serpentant à travers de vertes campagnes, des bois touffus et des landes où pâturent des troupeaux, laisse à dr. le *château de Kerhorlay*, dépendant de Guidel. Passant ensuite du départ. du Morbihan dans celui du Finistère, elle croise, à 7 kil. de Gestel, la route de Brest, d'où l'on découvre Quimperlé et sa jolie rivière, que l'on traverse sur un *viaduc* de 157 mèt. de longueur totale, composé de 7 arches de 15 mèt. d'ouverture et de 33 mèt. de hauteur.

208 kil. **Quimperlé** (hôt. *Racine* ; — libraire, *Clairet*), ch.-l. d'arr. du Finistère, est une ville de 6863 hab., si bien située dans une jolie vallée au confluent de l'Ellé et de l'Isole (la Laita après leur jonction) que sa position lui a valu le surnom d'*Arcadie de la Basse-Bretagne*. De quelque côté que l'on y arrive, elle présente de charmants tableaux, mais c'est surtout de la hauteur de Péneryen, dominant le faubourg du Bourgneuf, à l'entrée de la route de Lorient, qu'elle mérite d'être contemplée.

La ville haute, au S. O., dominée par le clocher de Saint-Michel, est couverte de couvents, de maisons, de jardins et de vergers étagés. Après avoir franchi la Laita au pont des Jacobins et avoir laissé sur la dr. l'abbaye de Sainte-Croix, on se trouve au centre de la ville-close, divisée dans sa longueur par la rue du Château, quartier aristocratique, comme le quai et la ville haute étaient celui du commerce. La langue de terre resserrée entre les deux rivières, qui se réunissent au haut de la place Royale, avait servi d'assiette à la ville-close dont le périmètre n'était que de 6 hect., suivant M. de Blois, auteur d'une savante *Notice sur Quimperlé*. Les murs de Quimperlé, détruits en 1680, traçaient un parallélogramme irrégulier dont chaque grande face avait pour douve une des rivières. Trois portes y donnaient accès : la porte du Gorréguer, au N. ; celle de Rosmadec, sur le pont Salé ; et une troisième conduisant au faubourg du Bourgneuf, dit aussi *Terre de Vannes*, à

cause de sa position sur la rive g. de l'Ellé, qui séparait l'évêché de Cornouaille de celui de Vannes. Il ne reste des anciens murs que la vieille *tour* baignée par les eaux de l'Ellé, à l'extrémité de la *rue du Château*. Chacune des maisons de cette rue, la plus considérable de la ville, a l'agrément de posséder de jolis jardins soutenus par des terrasses donnant les unes sur l'Ellé, les autres sur l'Isole.

Le quartier de Sainte-Croix forme le centre de la ville, dont il est aussi la partie la plus ancienne.

L'emplacement de Sainte-Croix, appelé au VIe s. *Anaurot*, fut occupé à cette époque par Gunthiern, l'un des rois bretons de la Cambrie, qui, après avoir abdiqué la couronne pour se retirer dans la solitude, vint chercher un asile en Armorique et s'établit d'abord à l'île de Groix, puis au confluent de l'Isole et de l'Ellé, où il se bâtit un ermitage. En 1029, Alain Canhiart, comte de Cornouaille, convertit ce monastère en une abbaye de Bénédictins.

Quelques habitations se groupèrent successivement autour de l'abbaye, d'autres s'établirent sur le port, mais elles furent détruites, en 1240, par Guyomarc'h, comte de Léon, en guerre avec le duc Jean Ier. La ville naissante (de *Kymper*, confluent, et *Ellé*) sortit bientôt de ses ruines, et de nouvelles habitations s'échelonnant dans la direction de la route d'Hennebont, de l'autre côté de l'Ellé, formèrent le quartier nommé, en 1271, le Bourgneuf ou terre de Vannes.

Quimperlé prit parti pour Jean de Montfort, allié des Anglais. A la mort de ce prince, Édouard III, tuteur du jeune comte de Montfort, mit garnison anglaise à Quimperlé et y fit ouvrir un atelier monétaire qui frappa des *gros* en billon au nom de son pupille et au type des monnaies anglaises.

Quimperlé se rendit à du Guesclin en 1373 et se laissa surprendre en 1590 par les Royaux du prince de Dombes, qui livrèrent la ville au pillage. Les habitants, peu soucieux de se voir exposés à de semblables infortunes, signèrent alors un traité de neutralité avec les Ligueurs et les Royaux qui continuaient la guerre, et s'épargnèrent ainsi la peine de garder leurs murailles, abattues en 1680.

Quimperlé a vu naître le bénédictin Dom Morice, auteur de la grande *Histoire de Bretagne*, mort en 1750, le général Hervo, lieutenant du maréchal Davoust, tué à la bataille d'Eckmülh en 1809, et le savant éditeur des *Chants populaires de la Bretagne*, M. de la Villemarqué, membre de l'Institut.

La basilique de **Sainte-Croix**, ancienne église de l'abbaye des Bénédictins, fondée en 1029 par Alain, comte de Cornouaille, s'est écroulée en 1862. Elle vient d'être reconstruite, par M. Bigot, architecte diocésain, d'après son plan primitif, grâce aux libéralités du gouvernement et aux allocations de la ville de Quimperlé. Élevée en imitation de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem[1], Sainte-Croix a la forme d'une rotonde ouverte sur les quatre bras d'une croix grecque, formant la nef, les transsepts et le chœur. Le chœur et les transsepts sont terminés par des absides demi-circulaires.

Sous le chœur subsiste une *crypte* du XIe s., qui a pu être conservée. Elle est divisée en trois nefs parallèles par une double rangée de colonnes trapues qui soutiennent les retombées de ses voûtes d'arête. Leurs chapiteaux sont richement ornés de volutes, d'enroulements, de feuillages fantastiques, qui accusent l'art byzantin. Cette chapelle souterraine renferme la tombe de saint Gurloës, premier abbé de Quimperlé, mort en 1057. Le tombeau de saint Gurloës le représente la crosse en main, les pieds appuyés sur un dragon. Les Bretons le nomment saint Urlou et l'invoquent principalement pour la goutte, qu'ils nomment le mal de saint Urlou. Sa pierre tumulaire repose sur un massif haut d'un mèt., et dont la partie inférieure est percée d'une ouverture. Les fidèles passent par cette ouverture près de laquelle un crampon de fer est fixé à un pilier. Ils attachent à ce crampon une mèche de

1. *V.* une note de M. A. de Blois, inspecteur des monuments du Finistère, publiée en 1862 dans le *Bulletin monumental*, t. XXVIII, p. 515.

leurs cheveux, qu'ils arrachent ensuite avec violence, espérant toucher le saint par cette mortification.

A l'autre extrémité de la crypte, une seconde pierre tumulaire est décorée de la statue et des armes de l'abbé Henri de Lespervez (1434).

La crypte renferme, en outre, un groupe en tuffeau, de grandeur naturelle, représentant *le Christ au tombeau*, entouré de huit personnages en costumes du XVI[e] s.

L'*église Saint-Michel* est un édifice de deux époques distinctes : la nef, longue, haute et sans bas côtés, annonce le XIV[e] s.; le chœur et la tour carrée qui le surmonte étalent la riche ornementation du XV[e] s. Cette tour, soutenue par deux grosses colonnes monocylindriques et par deux piliers formés de colonnettes fasciculées, est terminée par un triple rang de galeries flamboyantes avec un clocheton en forme de pyramide à crochets à chaque angle de la plate-forme. Une flèche couverte en plomb la couronnait naguère; la Révolution l'a fait fondre. Le porche N., malgré les mutilations qu'il a souffertes et surtout la perte de ses statues, se recommande encore par une foule de jolis détails; son intrados est découpé en trilobes à jour.

Les ruines de l'*église Saint-Colomban* présentent, au-dessus d'une porte romane en plein cintre, une fenêtre flamboyante flanquée de deux niches couronnées de dais gothiques et soutenues sur des consoles. Le côté g. de l'abside appartient à la période romane ; on y remarque plusieurs colonnes engagées, retombant sur des modillons grimaçants. Saint-Colomban était la paroisse du château, que le nom d'une rue rappelle seule aujourd'hui et où les ducs séjournaient quelquefois lorsqu'ils venaient chasser dans la forêt de Carnoët.

Le *couvent des Dominicains*, appelés depuis Jacobins, qu'occupent les Dames de la Retraite, fut fondé en 1255 par Blanche de Champagne, épouse du duc Jean I[er]. On désignait ce monastère sous le nom d'*abbaye blanche* à cause de la couleur de l'habit des religieux et par opposition à l'habit des Bénédictins, qui faisait appeler l'abbaye de Sainte-Croix l'*abbaye noire*.

Le comte de Montfort, échappé à grand' peine aux dangers de sa malheureuse entreprise sur Quimper en 1345, étant mort peu de jours après à Hennebont, fut inhumé dans le chœur de l'église des Jacobins, aujourd'hui démolie à l'exception de la porte principale. Cette porte et le portail qui donne entrée dans l'enclos des Dames de la Retraite sont les seules parties du couvent actuel qui aient un caractère d'antiquité.

Saint-David, à 500 mèt. au S. E. de Quimperlé, est une chapelle du XVI[e] s., située sur la *terre de Vannes*. Les meneaux de ses fenêtres dessinent des fleurs de lis et la chapelle est entourée d'un cimetière.

Nous n'avons plus à signaler à Quimperlé que les vastes bâtiments des *Ursulines*, établies depuis 1652, au S. de la place Saint-Michel, et, sur le plateau qui regarde l'Isole, le couvent des Capucins, devenu *collége communal*.

Environs de Quimperlé.

Les environs de Quimperlé offrent des paysages variés. A 4 kil. au S. de la ville, à l'entrée de la *forêt domaniale de Carnoët* (750 hect.), au milieu d'un massif de beaux arbres, s'élève l'*église de Lothéa*, visitée par de nombreux pèlerins, le lundi de la Pentecôte, jour du pardon de Toulfoën, nommé aussi *pardon des oiseaux*, parce qu'il s'y vend une grande quantité d'oiseaux de toute espèce.

La forêt de Carnoët appartenait anciennement aux ducs de Bretagne qui y possédaient un *château* entouré d'un parc de plus de deux lieues de circonférence. Il ne reste du château que quelques pans de murailles couverts de grands arbres, de pervenches

et de pariétaires. — A l'extrémité S. de la forêt, on trouve les restes, très-dignes d'une visite, de l'*abbaye de Saint-Maurice*, fondée en 1170 par le duc Conan IV, et où Maurice, moine de Langonnet, honoré depuis comme saint, fut inhumé en 1191. On lui attribue plusieurs miracles, et entre autres celui d'avoir rempli surnaturellement de vin son calice, au moment où il en manquait pour la célébration de la messe. Les reliques de saint Maurice sont conservées dans la chapelle, pratiquée dans les ruines de l'église abbatiale, que la Révolution a détruite. La construction du chœur de cette église était due à l'abbé Guillaume de Kerespertz, qui la gouvernait en 1407, et celle des stalles à l'abbé Henri de Coëtrieux, en 1472. Dans la sacristie se voit un très-beau *Christ* en bronze, seul débris d'un trésor autrefois fort riche. — La pierre tombale d'un abbé, exhumée de l'église, gît aujourd'hui dans les jardins, baignés par la Laita.— Dans les bâtiments claustraux convertis en maison d'habitation, on distingue une *salle capitulaire* du XIV[e] ou du XV[e] s., voûtée en pierre.

A 3 kil. au N. E. de Quimperlé, sur la rive g. de l'Ellé, la *chapelle de Rosgrand* renferme un élégant jubé en bois, de l'époque de la Renaissance, dont les panneaux inférieurs sont chargés de bas-reliefs représentant des sujets alternativement sacrés et mythologiques. Des statuettes, parmi lesquelles on remarque la *Foi*, l'*Espérance*, la *Justice*, etc., décorent la galerie supérieure.

De Quimperlé à Carhaix, R. 77; — à Concarneau, R. 95.

Le chemin de fer, laissant à g. le *château de Kernaul* et (2 kil.) le v. du *Tréroux* (1247 hab.), s'élève par une succession de rampes et parallèlement à la route de terre de Brest, à travers une région ondulée où les landes alternent avec les champs entourés de haies d'arbres.

223 kil. *Bannalec* (4611 hab.), ch.-l. de c., situé à 1 kil. au N. E. de la station établie au hameau du *Quinquis*, n'a pas de monuments, mais ses environs offrent de jolis sites, parmi lesquels nous indiquerons, à 12 kil. au S., le port de Pontaven (R. 95).

[Le territoire de Bannalec est limité au N. par celui de **Scaër**, ch.-l. de cant. de 4471 hab. Scaër est la plus grande commune du Finistère, car elle présente une superficie de près de 12 000 hectares, dont la moitié sous landes. L'Aven et l'Isole traversent cette commune, où l'État possède deux petites forêts: Coatloc'h, sur les bords de l'Aven, et Cascadec, près de l'Isole.

Le bourg de Scaër, à 12 kil. de Bannalec, est bâti sur une hauteur et sur la rive dr. de l'Isole, à 182 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Son *église* principale, en partie romane, est dédiée à sainte Candide, abbesse inconnue aux hagiographes. Selon la tradition du pays, en frappant la terre de sa crosse, sainte Candide fit jaillir la *fontaine* qui porte son nom, et cette fontaine est encore l'objet d'une certaine vénération pour les vertus médicinales qui lui sont attribuées. Les eaux de la fontaine viennent, par un aqueduc de 250 mèt. environ, remplir une cuve de granit qui alimente le bourg, puis elles se perdent dans l'Isole. On vide facilement le bassin de cette fontaine; alors une cinquantaine de sources jaillissent en bouillonnant de son fond schisteux, mais vingt-quatre heures suffisent pour la remplir de nouveau.

Le canton de Scaër a conservé une foule de vieux usages et de superstitions, rapportés par Brizeux dans son poëme des *Bretons*, et qui font de la Basse-Bretagne un pays éminemment original.

On trouve sur les bords de l'Isole, et particulièrement dans le ruisseau de Coatdry, un des affluents de l'Aven, une assez grande quantité de staurotides ou *pierres de croix*. Ces pierres,

sortes de silicates alumineux doubles, se rencontrent également sur quelques points du Morbihan, mais les paysans de Scaër leur attribuent une origine surnaturelle. Suivant la tradition, un chef païen, ayant dans son délire impie renversé la croix de la chapelle de Coatdry, Dieu mit son signe aux pierres de Coatdry, que l'on fait aujourd'hui porter aux enfants comme talismans contre certaines maladies, dans un petit sachet attaché au cou.

La *chapelle de Coatdry*, sous le vocable de Saint-Sauveur, renferme un *Ecce homo* en bois, dont les pieds sont complétement usés par les baisers des fidèles.]

La voie ferrée, franchissant la route de terre à 1 kil. de Bannalec, descend au moulin de *Roshuel*, sur le ruisseau du Ster-Goz, et remonte ce ruisseau jusqu'à la hauteur du b. de *Kernével* (2047 hab.), dont on aperçoit le clocher à 400 mèt. à dr. Elle croise ensuite la route de Scaër, puis traverse, sur une chaussée, l'*étang de Rosporden* (45 hectares).

234 kil. *Rosporden*, ch.-l. de c., est une petite V. de 1284 hab., bâtie sur la route impériale de Brest, à 130 mèt. au-dessus du niveau de la mer. C'était au moyen âge le siége d'une châtellenie donnée en 1334 par le duc Jean II à Jean de Bretagne, comte de Montfort l'Amaury, son frère puîné, puis transmise en 1382 à Jeanne de Retz. Les Espagnols, auxiliaires de la Ligue, conduits par Don Juan d'Aquila, occupèrent Rosporden au mois d'août 1594, attendant l'occasion de tenter un coup de main contre Concarneau. Cette occasion ne s'offrant pas, ils se replièrent sur Quimperlé et de là sur Blavet qu'ils conservèrent jusque en 1598 : mais, en quittant Rosporden, ils mirent le feu dans la ville, qui fut en grande partie brûlée, et n'épargnèrent que l'église. Cette *église* couronne une pointe de terre au milieu de l'étang qui en baigne les murs. Les motifs rayonnants de la flèche en granit, élevée sur le carré central, annoncent le XIVe s., de même que les piliers octogones, les chapiteaux et les arcades de la nef. Au S., un porche en plein cintre encadre deux lancettes légères correspondant aux portes géminées du portail. L'abside plus moderne appartient au style flamboyant et les meneaux de ses fenêtres dessinent des fleurs de lis.

La rivière d'Aven, qui sépare l'arrondissement de Quimperlé de celui de Quimper, vient grossir les belles eaux de l'étang de Rosporden et en ressort assez forte pour pouvoir, un peu plus loin, porter, au-dessous de Pontaven, des barques de 50 à 60 tonneaux.

[Corresp. pour (14 kil.) Concarneau (R. 95).]

On entre dans la vallée du Jet, dont on côtoie le ruisseau jusqu'à son confluent avec l'Odet.

254 kil. **Quimper** ou **Quimper-Corentin** (omnibus 50 c.; avec 30 kil. de bagages, 60 c.; avec plus de 100 kil., 1 fr. 50 c.; — hôt : *de l'Épée*, *de Provence*, *du Lion-d'Or*; — loueur de voitures, *Léonard*, rue de la Préfecture (calèches à 2 chevaux, 20 à 25 fr. la journée, selon la course) — libraires : *Jacob*, *Salaün*, *Lafage*), V. de 12 532 hab., ancienne capitale du comté de Cornouaille, ch.-l. du départ. du Finistère, siége d'un évêché, suffragant de Rennes, est située dans un charmant bassin bordé de hautes collines, au confluent du Steir et de l'Odet, dont les eaux réunies forment, à 17 kil. de l'Océan, un port qui peut recevoir des navires de 150 tonneaux.

La gare, dominée par de jolis coteaux boisés, est bâtie sur les bords de l'Odet, en amont de Quimper. Du côté de l'O. se montre la ville, dominée par sa cathédrale, dont on aperçoit distinctement toute l'élévation au chevet, avec les tours et flèches qui la couronnent. On s'y rend, de la

gare, en suivant le nouveau quai construit le long des anciens remparts.

Les origines de Quimper sont fort obscures. A en croire les anciens annalistes bretons, cette ville fut fondée par un certain *Corineus*, fugitif de Troie. Le premier établissement, au temps de l'occupation romaine, semble avoir été le faubourg de Locmaria, situé à 500 mèt. en aval de la rive g. de l'Odet. Ce qui donnerait une valeur particulière à cette supposition, c'est que ce faubourg, qui porte dans des actes du XIe s. le nom de *Civitas aquilonia*, est parsemé de briques et de substructions antiques.

Après l'expulsion des Romains, Quimper devint la capitale de la Cornouaille et la résidence de ses rois ou comtes héréditaires. On attribue à l'un d'eux, Grallon-Meur (le Grand), chef d'une émigration sortie de la Grande-Bretagne, et sur lequel l'imagination des romanciers du moyen âge s'est longuement exercée, les appellations de *Corisopitum* et de *Cornouaille* (en breton *Kerné*) empruntées à une ville et à un comté de la Bretagne Insulaire.

La fondation de l'évêché de Cornouaille serait due au même prince, et cet évêché eut pour premier pasteur, vers 495, saint Corentin, dont la ville de Quimper a gardé le nom.

Le royaume, puis comté de Cornouaille, fut réuni au domaine ducal en 1066, par le mariage de Hoël, comte de Cornouaille, avec Havoise, sœur et héritière du duc Conan II.

Alain Fergent, leur fils, succéda à son père dans le comté de Cornouaille et à sa mère dans le duché de Bretagne; il mourut en 1119. L'histoire ne parle plus de Quimper jusqu'au règne de la duchesse Constance, qui avait épousé Guy de Thouars. Ce prince voulut, en 1209, élever un château à Quimper, mais l'évêque Guillaume s'opposa à cette construction comme portant atteinte aux prérogatives du fief de son église. La ville fut toutefois enclose de murailles dans le courant du XIIIe s. Les clefs en étaient remises au prélat ou au chapitre; mais, pendant les guerres de la succession de Bretagne, les capitaines nommés par le duc firent prévaloir ses droits de souveraineté dans la ville et en eurent la garde. En 1344, Quimper fut assiégée par Charles de Blois, en guerre contre Jean de Montfort, et livrée à un affreux pillage.

Quinze mois après ce siège, Montfort essaya de reprendre Quimper. Il tenta l'assaut le 11 août 1345; la marée, très-forte ce jour-là, mit obstacle au succès de son entreprise. Montfort tomba malade en s'éloignant de Quimper et succomba, peu de jours après, à Hennebont. Jean IV, son fils et successeur, continua, pendant vingt ans encore, la lutte qui se termina par la mort de Charles de Blois, tué à Auray en 1364. Le vainqueur se présenta devant Quimper, dont les habitants lui ouvrirent les portes.

Toute la Cornouaille s'étant soumise à la Ligue, les Quimpérois repoussèrent, en septembre 1594, le sieur de Lezonnet, commandant pour le roi à Concarneau; mais, au mois d'octobre, suivant ils furent contraints d'ouvrir leurs portes au maréchal d'Aumont.

Quimper partage, avec Carpentras et Brive-la-Gaillarde, la réputation de ville burlesque. Serait-ce à cause de ces vers de La Fontaine :

C'était à la campagne,
Près d'un certain canton de la basse Bretagne
Appelé Quimper-Corentin.
On sait assez que le Destin
Adresse là les gens quand il veut qu'on enrage.
Dieu nous préserve du voyage!

Quimper a vu naître les PP. Bougeant et Hardouin, jésuites; le critique Freron, le fondateur de *l'Année littéraire* et l'antagoniste de Voltaire; l'abbé Royou, autre journaliste, fondateur de *l'Ami du roi*; le navigateur Kerguelen, connu par ses découvertes aux terres australes; le docteur Laënnec, inventeur de l'*auscultation*; enfin M. de Carné, de l'Académie française.

La cathédrale Saint-Corentin occupe l'emplacement de deux temples du XIe s., dont l'un contenait la chaire épiscopale et dont l'autre était érigé en l'honneur de la Vierge. La basilique actuelle fut commencée, suivant M. de Blois, en 1239, par l'évêque Rainaud; il ne reste des constructions de cette époque que la chapelle absidale de Notre-Dame de la Victoire.

Continuée par Alain Morel, l'un des successeurs de Rainaud, puis par l'évêque Thébaut de Malestroit, par Gatien de Monceaux, par Bertrand de Rosmadec, etc., l'église actuelle n'a été complétement terminée que depuis quelques années. Le chœur fut achevé vers 1410. Le grand portail et

les deux tours qui forment la façade occidentale furent commencés le 26 juillet 1424.

Les murs de la nef, les transsepts et les collatéraux furent élevés vers le même temps. Le transsept N. est dû au cardinal Alain de Coëtivy, mort à Rome en 1477. La construction des flèches (75 mèt.) a été terminée il y a quelques années, sous l'habile direction de M. Bigot, architecte du département, à l'aide d'une souscription d'un sou par an et par tête pendant cinq ans, dite le *sou de saint Corentin*, souscription qui a produit 154437 fr.

L'église de Saint-Corentin a 92 mèt. de longueur, 15 mèt. 70 cent. de largeur, 20 mèt. 20 cent. de hauteur sous voûte.

Le principal portail s'ouvre entre les deux tours, dans un massif percé de deux fenêtres flamboyantes superposées. L'ogive de son archivolte offre un triple rang de figures d'anges, sculptées avec art. Au-dessus du portail se détachent, sur des cartouches, des devises héraldiques : en supériorité celle du duc Jean V : *Malo au riche duc* ; à g., celles des maisons de Plœuc : *En l'âme*, et du Quélennec : *En Dieu m'attends;* à dr., celle de la maison de Névet : *Pérag?* (Pourquoi ?) L'amortissement du gable est surmonté d'une *statue* équestre *du roi Grallon*, dans tout l'appareil de la souveraineté, couronne en tête, sceptre en main, manteau royal sur les épaules.

Parmi les riches détails du portail S., à l'entrée de l'évêché, on remarque, sur le tympan, l'image sculptée de Notre-Dame encensée par des anges, et, sur des cartouches, les devises : *A ma vie*, appartenant à la maison de Bretagne ; *A l'aventure*, portée par les seigneurs de Botigneau ; et *En Dieu m'attends*, adoptée par les seigneurs du Quélennec. La cour de l'évêché masque à la vue le reste de la façade latérale S. ; pour bien juger de l'ensemble de la cathédrale, il faut se placer à l'angle du haut de la place Saint-Corentin, d'où l'on embrasse à la fois les façades occidentale et septentrionale.

L'intérieur, bien restauré par M. Bigot, un peu trop gratté, et remeublé dans le style de l'architecture, se compose d'une nef et de deux collatéraux d'inégale grandeur.

La nef principale, avec ses colonnes cylindriques sans chapiteaux (les deux premières seulement de chaque côté), ses larges travées, son triforium à contre-courbure et ses fenêtres flamboyantes, présente le caractère du XVe s. Sa belle ordonnance est un peu gâtée par la déviation symbolique de son axe. Les transsepts et le carré central, dont la clef de voûte porte les armes d'Anne de Bretagne, entourées de la *cordelière*, datent de la même époque. Le chœur, plus ancien, est entouré d'arcades ogivales reposant sur des piliers cantonnés de faisceaux de colonnettes. Les corbeilles des chapiteaux, chargées de ceps de vigne, de guirlandes légères et de fleurs variées ; le triforium se déroulant au-dessus d'une frise en une double galerie superposée ; les meneaux des fenêtres, à trèfles et à quatre-feuilles, annoncent une œuvre du XIVe s. Les chapelles du pourtour sont de différentes époques ; plusieurs étaient privatives à des familles puissantes du pays, qui y avaient des enfeux. L'un de ces enfeux renferme le monument funéraire de Mgr Graveran, mort en 1855.

Les seules fenêtres qui aient conservé des vitraux offrent, dans les panneaux inférieurs, des personnages de grande dimension, agenouillés, présentés par leurs patrons : ce sont des évêques, des chanoines, des chevaliers et des dames. Les armoiries peintes sur la cotte d'armes des hommes et sur les robes des femmes font connaître les donateurs.

Parmi les statues que contient l'église Saint-Corentin, nous en signalerons deux en marbre blanc, *la Vierge*

à la chaise et *Sainte Anne*, œuvres remarquables d'un sculpteur breton, Buors de Lesneven. Une autre statue fort ancienne, qui provient du couvent de Saint-François, représente le bienheureux *Jean Discalceat* (le déchaussé), qui était Cordelier à Quimper au XIVe s., et que les fidèles invoquent dans les épidémies et pour retrouver les objets perdus. Albert le Grand rapporte de ce saint « qu'il ne vouloit purger et nettoyer ses habits de la vermine qui s'y engendroit, et ne se trouvoit jamais avec les autres frères à la *secotte*; voire si quelque bestion domestique, gris ou noir, se promenoit en son habit, il le remettoit en sa manche ou en son capuchon. »

Une autre image ancienne, conservée au haut du chœur, est le *crucifix des trois gouttes de sang*. Un pèlerin de Quimper, partant pour la Terre sainte, avait confié de l'argent à *son compère*, raconte une ancienne légende. A son retour, il réclame le dépôt, mais le compère nie avoir jamais rien reçu et offre d'en témoigner par serment devant le crucifix de l'église Saint-Corentin. Au moment de lever la main, il donne son bâton à tenir à son créancier et jure qu'il n'a rien à lui. Le bâton était creux et renfermait l'argent. Mais à peine le malheureux avait-il juré, que le bâton se rompt et l'argent se répand sur le pavé. En même temps, les pieds du crucifix, attachés par un seul clou, se séparent et il en tombe sur l'autel trois gouttes de sang. Ces gouttes furent précieusement recueillies. On célèbre, sous le vocable d'*Effusio sanguinis ex imagine crucifixi*, une fête religieuse en souvenir de ce miracle.

Le *tombeau* de Mgr Graveran, mort en 1855, est de M. Amédée Ménard. — Derrière le chœur, deux obélisques en marbre noir indiquent les sépultures de deux autres évêques, MM. de Coëtlogon, mort en 1706, et de Plœuc du Timeur, mort en 1739.

Un magnifique **autel**, exécuté d'après les dessins et sous la direction de M. Bœswillwald, et qui a figuré à l'Exposition universelle de 1867, doit être placé prochainement dans le chœur. Cet autel, entièrement en bronze doré, a 3 mèt. 15 de longueur sur 1 mèt. 35 de largeur. Il se compose du tombeau et de l'autel proprement dit qui le surmonte. Le tombeau est formé d'une série d'arcades trilobées reposant sur des colonnettes jumelles. Les tympans compris dans les angles des arcades sont ornés d'émaux et de branches de rosiers. Le fond de ces arcades est occupé par un pied de vigne qui, partant du milieu de chacune des faces du tombeau, étend ses sarments, chargés de feuilles et de raisins, d'une extrémité à l'autre de la face. Partant du même sol, des épis de blé, qui passent derrière la vigne, montent dans les lobes des arcades.

La table d'autel, en saillie sur le tombeau qu'elle recouvre, est soutenue par des traverses ornées d'émaux et de pierreries. Vingt supports, reliés entre eux par une frise formée d'un double rang de petites voussures et tous ornés d'émaux, soutiennent ces traverses et s'appuient sur autant de colonnes octogonales décorées de feuilles et couronnées de chapiteaux.

Le tabernacle placé sur la table d'autel est flanqué de douze arcades, dont six à droite, six à gauche, contenant les figures en relief des douze *Apôtres*, qui tiennent en leurs mains les instruments de leur martyre. Tous se tournent vers le centre du tabernacle occupé par le *Christ* assis et bénissant. Le nimbe du Christ se détache sur un fond d'émaux rayonnants. Une croix à doubles branches, de plus de 2 mèt. de hauteur, couronne le tabernacle. Sur le pied de cette croix les quatre *Évangélistes* assis écrivent leurs évangiles. Ils tournent leurs têtes vers les figures symboliques, le lion, le taureau, l'aigle et l'ange, qui, placés au sommet du pied, semblent leur dicter les Évangiles. Les bras inférieurs de la croix se relient à la base

au moyen d'une végétation en bronze doré repoussé, et portent les statuettes de la Vierge et de saint Jean, pleurant aux pieds du crucifié.

Le retable de l'autel sert de gradin pour six chandeliers.

Cet autel est abrité sous un ciborium en bois, peint et doré, dont les quatre piliers, établis aux quatre angles du marche-pied de l'autel et reliés entre eux par quatre grandes arcades, servent de supports à quatre anges, aux ailes déployées, montrant les instruments de la Passion.

L'orfévrerie a été exécutée dans les ateliers de M. Poussielgue-Rusand, et la sculpture sur bois du ciborium, dans ceux de M. Corbon. M. Geoffroy Dechaume, statuaire de la Sainte-Chapelle, a fait les modèles des figurines du tabernacle, du retable et des anges du ciborium, ainsi que ceux de la croix et des chandeliers.

L'*église Saint-Matthieu*, mentionnée dans un acte de 1209, a été reconstruite de 1498 à 1515. La tour carrée, surmontée d'une flèche élégante, est moderne. La maîtresse vitre, à meneaux flamboyants, a conservé une riche verrière représentant les principales scènes de la *Passion*.

L'*église de Locmaria*, à l'extrémité du faubourg de ce nom, sur la rive g. de l'Odet, fut construite vers 1030 par Alain Canhiart, comte de Cornouaille. La nef présente, dans ses gros piliers, ses arcades cintrées, ses fenêtres en entonnoir et son petit appareil, les caractères du XIe s. Le porche a été refait au XVe et le chœur au XVIIe s., ainsi que le cloître et les bâtiments conventuels.

Le *couvent des Cordeliers* fut fondé en 1232 par Hervé, baron de Pont-l'Abbé. L'élégante église et le cloître du XIIIe s., que l'on admirait naguère, ont disparu depuis 1847 pour faire place à des halles sans intérêt.

Les Jésuites traitèrent, en 1619, avec la communauté de ville pour la construction et la dotation du beau collége qu'ils fondèrent ensuite. Cet établissement, devenu *collége communal*, est tout ce que le XVIIe s. a laissé de remarquable à Quimper. La chapelle, commencée en 1640 et terminée en 1747 seulement, offre un assez riche échantillon du style que la famille Borromée mit en vogue en Italie et que les Jésuites ont imité dans toutes leurs constructions. La façade en est simple : elle est formée de quatre pilastres toscans, surmontés de pilastres ioniques. Une coupole voûtée en pierre occupe le centre de l'église, et ses arcs doubleaux sont décorés des armes de la ville.

Les *Ursulines*, dont les vastes bâtiments sont transformés en *caserne*, eurent pour fondateur, en 1621, Sébastien de Rosmadec, marquis de Molac, gouverneur de Quimper. Cette communauté est rétablie, depuis 1804, sur l'emplacement d'une ancienne maison prébendale, rue Verderet.

Les Bénédictines ou Calvairiennes s'établirent, en 1634, au manoir de la Palue, récemment reconstruit pour servir de *séminaire*.

L'*abbaye de Kerlot*, sur la rive dr. de l'Odet, fut fondée en 1652 par Pierre Jégado, sieur de Kerolain, pour Élisabeth, sa sœur, qui en fut la première abbesse. La chapelle, qui date de 1668, a été rachetée dans ces dernières années par le département pour recevoir un *musée archéologique* resté à l'état rudimentaire.

La *préfecture*, ancien hôpital Sainte-Catherine, construit en 1645, l'*hôtel de ville*, le *palais de justice*, exécutés en 1828 et 1829 sur les plans de M. Le Marié, ne méritent pas une mention. Une partie de l'hôtel de ville est occupée par la *bibliothèque* publique, qui possède 15 000 vol., entre autres un exemplaire du premier dictionnaire breton qui ait été publié (Tréguier, 1499). Les manuscrits les plus remarquables sont le *Cartulaire* de l'abbaye de Landévennec, et des collections de pièces, de lettres et de mémoires relatifs à diverses colonies françaises.

Quant aux constructions privées, à peine trouve-t-on quelques fragments d'anciennes façades ornées sur la place Maubert, dans la rue Keréon et dans celle du Guéodet. Cette dernière rue communique avec la place Saint-Corentin par une vieille arcade ogivale faisant partie de l'enceinte primitive de la cité, qui s'appelait le *tour du Chastel*.

L'administration municipale a détruit successivement les six portes et les vieux remparts de Quimper, qui avaient un périmètre de 15 hectares. Il ne reste de cette couronne murale que la terrasse du jardin de l'évêché et une longue courtine qui s'étend derrière le collége, au N., et le long de la rue de Douves, à l'E.

L'*hospice*, qui a remplacé quatre hôpitaux fondés au XVe s. par l'évêque Bertrand de Rosmadec, est établi dans les bâtiments de l'ancien séminaire créé en 1680 sur l'emplacement du manoir de Crec'heuzen par l'évêque de Coëtlogon. Son successeur, Mgr de Plœuc, éleva la chapelle vers 1710.

Derrière cet établissement, le département a fait construire, en 1820, l'*asile Saint-Athanase*, destiné à recevoir les hommes atteints d'aliénation mentale.

Trois manufactures de poteries et une fabrique de chandelles, au faubourg de Locmaria, une tannerie mue par la vapeur et une papeterie mécanique sur la rivière de l'Odet, à 4 kil. en amont de la ville, sont les seuls établissements industriels de quelque importance que l'on trouve à Quimper.

Quimper possède une charmante promenade. La colline du *Mont-Frugy*, haute de 71 mèt., qui domine un beau *mail*, est boisée jusqu'au sommet où montent des allées bien ombragées, mais mal entretenues. On y découvre de jolis points de vue. Les environs de la ville sont, du reste, des promenades naturelles.

Quimper peut être le point de départ d'excursions intéressantes, très-recommandées aux touristes. Nous signalerons surtout Concarneau (R. 96), Pont-l'Abbé et les rochers de Penmarch (R. 97), Douarnenez (R. 101), Audierne, Pontcroix et la pointe du Raz (R. 99), Crozon (R. 103).

[Corresp. pour : — (82 kil.) Morlaix, par (34 kil.) Pleyben et (45 kil.) Brasparts (R. 81) ; — (18 kil.) Pont-l'Abbé (R. 97).]

De Quimper à Carhaix, R. 78 ; — à Morlaix, R. 81 ; — à Concarneau, R. 96 ; — à Penmarch, par Pont-l'Abbé, R. 97 ; — à la Pointe du Raz par Audierne, R. 99 ; — à l'Ile de Sein, R. 100 ; — à Douarnenez, R. 101 ; — à Crozon, R. 103.

Après avoir franchi l'Odet et avoir traversé un *tunnel* de 310 mèt. de longueur, la voie ferrée s'engage dans la vallée, tour à tour riante ou sauvage, étroite ou large, mais toujours pittoresque, du Steir, charmante rivière que l'on croise vingt fois, en deçà et au delà d'un *tunnel* de 230 mèt.

272 kil. *Quéménéven*, v. insignifiant de 1356 hab., est situé à 3 kil. à l'O. de la station, qui dessert également (8 kil. E.) *Briec*, ch.-l. de c. de 5493 hab., et (10 kil. O.) *Locronan*, v. de 700 hab., sur la route de Quimper à Crozon.

Dans la commune de Quéménéven, sur la lisière de la *forêt du Duc*, s'élève la *chapelle de Kergoat*, lieu de pèlerinage où l'on se rend pour les hémorragies. Cette vaste construction est flanquée d'une tour du XVIIe s. terminée en dôme ; mais ce qu'elle offre de plus remarquable, c'est la hauteur des arcades ogivales de la nef, ainsi que les dimensions des fenêtres des transsepts et de l'abside. Plusieurs de ces fenêtres ont des meneaux fleurdelisés, et huit d'entre elles sont encore décorées de splendides vitraux parfaitement conservés, représentant la *Vie de Jésus-Christ*, l'*Histoire de Joseph*, le *Paradis* et l'*Enfer*. Les tympans de ces fenêtres portent les écussons de plusieurs fa-

milles seigneuriales. On voit aussi, dans la chapelle de Kergoat, deux *tableaux* justement estimés de Valentin. Dans le cimetière, ombragé par des chênes séculaires, se dresse une *croix* en granit, entourée de pinacles gothiques. Plusieurs saints personnages de grandeur naturelle sont agenouillés sur les degrés, et trois anges recueillent dans des calices le sang qui coule des plaies du Christ.

L'**église** paroissiale de Locronan (mon. hist.) appartient au XVe s., à l'exception de deux arcades en plein cintre, à retraits épannelés, situées au bas des collatéraux. Du côté de l'O., un porche en arc surbaissé précède deux portes géminées à plein cintre, qui donnent entrée dans la nef et sont percées à la base d'une grosse tour, dont la plate-forme est garnie d'une balustrade quadrilobée. Cette plate-forme était autrefois surmontée d'une flèche octogonale, qui a été foudroyée en 1808 et remplacée depuis par une hideuse lanterne. Un second clocher s'élève sur le grand comble du chœur, orné, comme tous les combles de l'église, d'une galerie à jour dessinée en cœurs. A l'intérieur, l'église se compose de trois nefs séparées par des piliers cylindriques accostés de colonnettes et soutenant des voûtes en pierre, à nervures. On remarque, dans la nef principale, la *chaire* du XVIIe s., dont les sculptures représentent la *légende de saint Ronan* (les personnages portent les mêmes costumes que les contemporains de Louis XIV). Dans la sacristie (XVe ou XVIe s.), on peut voir un grand calice doré, aux armes de Navarre et de Foix, don de Marguerite de Foix, deuxième femme du duc de Bretagne, François II, et un ostensoir de la Renaissance, que l'on croit avoir été donné à l'église par la reine Anne de Bretagne.

Contre les dernières travées du collatéral du S., s'élève la *chapelle du Peniti* (maison de pénitence), construite en 1530 aux frais de Renée de France, duchesse de Ferrare, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Cette chapelle renferme le **tombeau** de saint Ronan, consistant en une table massive où repose la statue couchée du saint, la tête soutenue sur un coussin par deux anges. Six autres anges, adossés à des pilastres, supportent la table funèbre sous laquelle les infirmes passent en rampant pour se guérir de leurs maladies.

« Le culte de saint Ronan, que la tradition nous montre pratiquant dans ce même lieu les austérités de la vie érémitique (VIe s.), est solennisé tous les ans par une assemblée nombreuse ; mais, dit M. de Courcy, chaque pardon septennal, appelé la *Grande-Troménie*, dure huit jours et attire une affluence encore plus considérable. Ce nom de Troménie, altération de *Trominic'hi* (tour de l'Asile), est donné au parcours de plusieurs lieues que décrit ce jour-là la procession, en faisant, suivant une ligne conservée par la tradition, le tour de l'asile de saint Ronan, « qu'il souloit faire tous les jours à jeun. » Les légendaires ont rapporté toutes les tribulations que Ronan eut à souffrir par suite de la haine d'une méchante femme nommée Kéban, dont la demeure était voisine de son ermitage, situé dans la forêt de Névet. On ajoute à ce récit qu'à la mort de saint Ronan, arrivée dans une autre forêt qu'il avait définitivement choisie pour retraite, sur les confins de l'évêché de Vannes, les trois évêques de Vannes, de Cornouaille et de Léon, se disputant la possession de son corps, convinrent de le mettre dans une charrette attelée de deux bœufs farouches à la discrétion desquels on le laissa. Ces bœufs s'arrêtèrent sur l'emplacement du tombeau actuel, après avoir fait le tour de la montagne, usage suivi depuis pour la procession des reliques. Cette procession, qui a lieu le deuxième dimanche de juillet, se met en marche à midi et se dirige d'abord vers Plonevez-Porzay (3 kil. N. de Locronan), puis vers Quéménéven. A 4 heures, elle fait halte au sommet de la montagne de Saint-Ronan, au lieu dit *plas ar c'horn*, parce que l'un des bœufs qui transportait le corps du saint y fut écorné par Kéban d'un coup de battoir. De plus, les roues de la charrette, gênées par un passage étroit, laissèrent sur des rochers certaines empreintes

devant lesquelles les femmes stériles qui désirent des enfants se livrent à des pratiques ridicules.

« De ce point, dominant la baie de Douarnenez, un prêtre adresse une instruction aux fidèles : mais il n'est écouté qu'à condition de parler le plus souvent possible de saint Ronan. La procession reprend ensuite sa marche par le territoire de *Plogonnec* (3 kil. S. de Locronan) et rentre à Locronan vers sept heures du soir.

« Les habitants des villages échelonnés sur la route exposent, dans une multitude d'oratoires, les images ou les reliques de leurs saints. Chacun de ces oratoires est commis à la garde d'un homme qui, nuit et jour, agite une clochette et fait ressortir les vertus du saint pour attirer l'attention des pèlerins et provoquer leurs offrandes. Le proverbe : « Chacun prêche pour son saint, » n'a jamais été plus vrai qu'à Locronan.

« Le cérémonial de la *Grande Troménie* est conservé dans un manuscrit latin du XVe s., contenant les hymnes, oraisons, psaumes et évangiles qui se chantent à douze stations différentes de la procession. On estime que, du second au troisième dimanche de juillet, le tombeau de saint Ronan est visité nuit et jour, et le Trominic'hi parcouru par 40 000 pèlerins de la basse Cornouaille. »

Sur le territoire de Plonévez-Porzay, à 4 kil. du bourg de ce nom et à 7 kil. de Locronan, se trouve la chapelle de Sainte-Anne-la-Palue, but d'un pèlerinage non moins célèbre que celui de Locronan (*V.* R. 103).

Au delà de la station de Quéménéven, le chemin de fer, continuant de remonter la vallée du Steir, se rapproche de la route de terre qu'il croise en deçà de l'*étang au Duc* (à dr.). Il s'élève jusqu'au faîte de *Tréroallec* (120 mèt. d'altit.), point de partage des eaux entre le Steir et l'Aulne, pour redescendre immédiatement en s'infléchissant à g. Le pays change alors d'aspect : au granit succède le terrain ardoisier ; les failles sont plus grandes, plus ouvertes : les accidents du sol, moins multipliés, ont exigé des terrassements considérables dont les plus importants sont le *remblai de Lindour*, de 250 000 mèt. cubes, et les deux *remblais* élevés aux abords du viaduc de Kerlobert (290 000 mèt. cubes). Ce dernier ouvrage d'art, appelé aussi *viaduc de Châteaulin*, d'une longueur de 117 mèt., se compose de sept arches de 12 mèt. d'ouverture et a une hauteur de 24 mèt. 60 cent. La voie ferrée, ne pouvant descendre que de 2 millim. par mèt., est obligée de se développer à mi-côte et à une assez grande élévation. Dans cette descente courbe sur Châteaulin, on découvre un vaste paysage, où l'on distingue les clochers de Pleyben sur la dr., la ville de Châteaulin à ses pieds, Port-Launay dans un des circuits de l'Aulne, et, à l'horizon, le bourg de Quimerch et les sommets des montagnes d'Aré, au N.

284 kil. **Châteaulin** (hôt. *Grand-maison;* libraire, *Lefebvre*), ch.-l. d'arrond., V. de 3259 hab., est située à 2 kil. de la station, sur la rive dr. de l'Aulne, rivière qui forme la partie N. du canal de Nantes à Brest, long de 374 kil., commencé en 1806 et terminé en 1834.

A l'entrée de la ville, la voie ferrée, côtoyant la route de terre qui longe la rive g. de la rivière, laisse voir sur l'autre rive, l'église Saint-Idunet et les groupes de maisons dont se compose Châteaulin. Elle s'infléchit ensuite, pour passer à l'O. de la chapelle Notre-Dame et de la butte sur laquelle s'élevait le château. La station, établie sur le cap Saint-Jean à 1100 mèt. au N. du pont de l'Aulne, sur la rive g., domine de plus de 40 mèt. la ville, dont la position est charmante. Des prairies, quelques montagnes schisteuses bizarrement découpées ; les restes du vieux château au-dessus de la rivière; une multitude d'arbres, peupliers et chênes, heureusement mêlés à de beaux tapis verts, à des rochers saillants, à des antres profonds, donnent à Châteaulin une physionomie particulière ; mais l'intérieur de la ville, horriblement malpropre, ne répond pas aux promesses de l'extérieur.

Le cartulaire de Landévennec, écrit au XIe s., nous apprend dans la *Vie de saint*

Guénolé, composée deux siècles plus tôt, que ce saint abbé venait de Landévennec, visiter le frère Idunet, qui résidait dans un endroit montagneux appelé *Nin*, sur les bords du fleuve Aon (Aulne), où il consacrait à Dieu ses jours et ses nuits.

Nin est donc, suivant le savant M. de Blois (*Notice sur Châteaulin*), la première appellation du lieu devenu Castel Nin, et, par une mutation conforme au génie de la langue bretonne, Castellin, ou, en français, Châteaulin.

A l'ancien ermitage de saint Idunet, situé sur la rive g. de l'Aulne, succéda, sur la rive dr., le prieuré de Locquidunet, devenu église paroissiale de Châteaulin, ville qui a, suivant d'autres étymologistes, emprunté son nom à un château bâti sur la rive g. de l'Aulne, à la fin du x^e s., par Budic, comte de Cornouaille, surnommé Castellin.

Lorsque Hoël, comte de Cornouaille, monta, au siècle suivant, sur le trône de Bretagne, par son mariage avec Havoise, héritière du duché, Châteaulin, suivant le sort des autres possessions du comté, fut incorporé au domaine ducal.

En 1163, Ruélin, vicomte du Faou, en guerre avec Hervé, comte de Léon, se sentant trop faible pour tenir tête à ce puissant seigneur, lui offrit une entrevue, et, étant parvenu à se rendre maître par une odieuse surprise du comte et de son fils Guiomarc'h, il les enferma dans la forteresse de Châteaulin. Hamon, évêque de Léon, l'un des fils d'Hervé, n'eut pas plutôt appris le traitement infligé à son père et à son frère, qu'il appela aux armes la noblesse et le peuple de Léon, et réclama de plus l'assistance du duc. Conan IV vint en personne prendre part à l'investissement de Châteaulin. Le comte de Léon fut délivré, et le vicomte du Faou, fait prisonnier à son tour, fut détenu dans le château de Daoulas, où il périt de faim et de misère. C'est le seul siége que Châteaulin paraisse avoir jamais soutenu, et cette ville est à peine citée dans l'histoire jusqu'à l'époque de la Ligue.

Au mois de décembre 1595, le comte de la Maignane, chef de bande, attaché au parti du duc de Mercœur, ravagea les environs de Châteaulin, pilla les paysans, et se retira chargé de butin, après avoir passé quinze jours dans ces quartiers.

La Révolution fit perdre à Châteaulin sa juridiction royale, mais elle l'éleva au rang de chef-lieu de district, avant la création des chefs-lieux d'arrondissements, ou sous-préfectures, et changea son nom en celui de Cité-sur-Aulne, que la ville ne conserva pas longtemps.

L'*église de Saint-Idunet* a subi des remaniements qui l'ont complétement transformée. Les fenêtres du transsept et la porte occidentale, qui appartiennent au XVI^e s., en sont les seules parties un peu anciennes. La tour est de 1664.

La *chapelle Notre-Dame*, ancienne chapelle du château, a été édifiée à plusieurs reprises. A l'intérieur, les quatres premiers piliers de la nef et des bas côtés sont cylindriques et flanqués de colonnettes dont les chapiteaux accusent le XIII^e s. Quelques ornements dans la décoration d'un chapiteau et d'un pilier de la croisée méridionale offrent même une réminiscence de l'époque romane. Les meneaux flamboyants des fenêtres et les cintres surbaissés de l'ossuaire adossé à la façade S. doivent faire attribuer ses murs extérieurs au XVI^e s., tandis que la tour est du siècle suivant ainsi que le porche méridional portant la date de 1722.

Le **château** est construit sur une montagne rocheuse, taillée en escarpement abrupt sur toutes ses faces. Ses ruines, au milieu desquelles ont poussé quelques sapins, consistent principalement aujourd'hui en une tour ronde couronnée de lierre, élevée à l'angle de deux pans de mur ou de courtines qu'entourent des fossés et les traces d'une seconde enceinte.

La célébrité de Châteaulin consistait dans sa pêcherie de saumons et dans ses ardoisières. Le saumon était si abondant que les domestiques avaient soin, dit-on, d'imposer à leurs maîtres futurs la condition qu'on ne les obligerait pas à en manger plus de trois fois par semaine. La pêcherie, afféagée par le roi en 1790 pour la somme de 4500 livres par an, a été sacrifiée à un plus grand intérêt, celui de la canalisation de la rivière, travail rendu à son tour inutile par l'établissement du chemin de fer.

Quant aux ardoisières qui bordent le canal, elles continuent à être exploitées avec avantage, et 400 ouvriers environ vivent et font vivre leurs familles de cette industrie.

Port-Launay (hôt. *des Paquebots*), en breton *Milin-Vern*, v. de 944 hab., à 3 kil. au-dessous de Châteaulin et son véritable port, présente un aspect animé; des bricks de 100 à 120 tonneaux peuvent y remonter jusqu'au quai, où se construisent des barques de 40 à 50 tonneaux. Le commerce de cabotage y est florissant et s'élève annuellement à 25 ou 30000 tonneaux, consistant principalement en ardoises et en bois. C'est à Port-Launay que se trouve l'embarcadère des bateaux à vapeur pour Brest, auquel des omnibus conduisent de la ville et de la gare de Châteaulin (*V.* ci-dessous).

[Excursion à (10 kil.) Pleyben et à (25 kil.) Châteauneuf-du-Faou (R. 79).]

De Châteaulin à Carhaix, R. 79; — à Crozon, à Lanvéoc et à Camaret, R. 104.

DE CHATEAULIN A BREST.

A. Par le chemin de fer.

72 kil. — Chemin de fer en construction.

Une tranchée d'environ 100000 mèt. cubes conduit de la station à la rivière d'Aulne, que le chemin de fer franchit à 4 kil. en aval de Châteaulin (1 kil. de la station), sur un viaduc monumental, construit près du moulin de *Guily-Glas*. Le *viaduc de Guily-Glas* ou *de Port-Launay*, long de 357 mèt., et haut de 49 mèt. 50 cent. du rail à l'étiage, se compose de 12 arches de 22 mèt. d'ouverture. La voie traverse alors le vallon de Lanvaïdic, au moyen d'un remblai de 150000 mèt. cubes, et les faîtes de Penarstang et de Perros, en déblais mesurant ensemble 200000 mèt. cubes; elle croise la route impériale dans sa descente au Pont-de-Buis, côtoie la Doufine et la traverse au hameau de *Meil-ar-Guidy*, sur un *viaduc* mesurant 222 mèt. de longueur et 40 mèt. de hauteur, depuis le rail jusqu'au niveau des berges de la rivière.

Le hameau du *Pont-de-Buis* (à g. de la voie) renferme une *poudrerie* impériale, qui fabrique annuellement 200000 kilog. de poudre, tant pour la marine que pour le commerce. Au mois de juin 1795, deux chefs de chouans, Leissègues et Lantivy, s'en emparèrent par un coup de main des plus audacieux.

Les environs du Pont-de-Buis sont peut-être les plus accidentés de toute la Bretagne; aussi le tracé du chemin de fer décrit des courbes nombreuses pour éviter les remblais et les tranchées que nécessiterait un alignement droit à travers cette multitude de vallons et de collines. La limite des pentes et des rampes s'élève à 12 millim. par mèt., la limite inférieure du rayon des courbes descend à 500 mèt. « Rien ne peut peindre, dit M. Pol de Courcy, l'aspect varié de ces collines couvertes au printemps d'autant de fleurs que de verdure. Chaque métairie est comme enveloppée dans un petit bois de cerisiers émaillé de fleurs blanches et rosées, qui font de cette riante campagne un véritable jardin anglais. Aux mois de juin et de juillet, les routes semblent un marché à fruits. Des centaines de paysans à pied, à cheval ou en charrette, portent leur récolte au Faou, débouché principal des cerises et entrepôt de Brest. »

De l'autre côté de la Doufine, la voie s'infléchit à dr., passe à plus d'un kil. du bourg de *Lopérec* (2062 hab., à dr.) et croise de nouveau la route de terre près du village de *Garzargoff*, où se trouve la station de Quimerch.

297 kil. *Quimerch*, v. de 1777 hab., situé à 3 kil. à l'E., possède une *église* du XVIe s., entourée d'ifs séculaires.

La voie ferrée s'élève jusqu'à un faîte de 160 mèt. d'altit., qu'elle traverse dans un *tunnel* de 430 mèt. de longueur et de 40 mèt. sous faîte, entre les villages de *Coatiscoul* et de *Neiz-Vrann*. Sur le versant N., la nature prend un aspect sauvage

et triste : de la crête des montagnes, on découvre une étendue considérable de bruyères parsemées de rochers arides et pelés, de bouquets de houx, et, à l'O., la rade de Brest, avec ses côtes dentelées et l'embouchure des rivières qui y versent leurs eaux. Çà et là s'élèvent de vieux ifs, dont les troncs inébranlables ne fléchissent pas sous les vents les plus furieux. On entre alors, par le S. E., dans la sombre *forêt de Crannou*, qui étend au loin, sur la rive dr. de la rivière du Faou, ses chênes et ses hêtres séculaires.

309 kil. *Hanvec-le-Faou*. — La station est établie à 2 kil. au N. E. du ch.-l. de la commune d'*Hanvec* (3350 hab.), sur le bord de la route du Faou à Morlaix, à proximité du v. de *Roudouhir*. Le bourg d'Hanvec, que l'on traverse pour se rendre au Faou, a une *église* en partie du XVIe s. Le clocher porte la date de 1625 et la *croix* du cimetière est décorée des armes des Kerliver.

Le Faou (ville du hêtre), ch.-l. de cant. de 1271 hab., est assis dans une position riante, à 7 kil. de la station d'Hanvec, sur un bras de mer, au fond de la rade de Brest. Le Faou portait autrefois le titre de vicomté et avait donné son nom à une famille puissante, connue depuis Morvan du Faou, mentionné en 1031, dans les guerres intestines entre Alain Canhiart et d'autres barons de Bretagne.

Tiphaine, vicomtesse du Faou, épousa, en 1371, Jean du Quélennec, et leur dernier descendant, Charles, ayant embrassé le calvinisme, fut tué à la Saint-Barthélemy, en 1572, sans laisser de postérité. La maison de Beaumanoir hérita collatéralement de la seigneurie du Faou, qu'elle transmit par les Guémadeuc aux Richelieu, l'an 1626. Aliénée au XVIIIe s., cette seigneurie fut érigée en marquisat, en 1768, en faveur du lieutenant-général Magon de la Gervaisais. En 1595, le comte de la Maignane, capitaine du duc de Mercœur, entra de nuit au Faou, pilla la ville et mit à rançon les habitants aisés.

L'*église* est pittoresquement située sur le bord de la grève. L'abside porte la date de 1567 ; le portail fut achevé, d'après une inscription, en 1593 ; le clocher est de 1628. On remarque dans cette église une litre peinte aux armes mi-parti de Magon et de la Bourdonnaye-Montluc.

La *chapelle de Saint-Joseph*, bâtie à la tête du pont jeté sur la rivière du Faou, est un édifice de 1541.

La rivière du Faou sépare l'arrondissement de Châteaulin de celui de Brest, dans lequel se trouvent, à 2 kil. à l'E. du Faou, le bourg de *Rumengol*, ch.-l. d'une commune de 503 hab., et son église, but d'un célèbre pèlerinage.

L'église de Rumengol date de 1536, ainsi que le constate une inscription en lettres gothiques fleuronnées, tracée sur la façade du clocher. Elle est dédiée à Notre-Dame-de-Tout-Remède (*Remed oll*, d'où, par altération, Rumengol). « Bâtie à mi-côte et environnée d'ifs séculaires, dit M. Levot (*Excursions dans la rade de Brest et ses environs*, Annuaire de Brest, 1866), cette église est petite, mais élégante de forme et de proportions ; son clocher élancé a de la grâce. L'intérieur de l'église est d'une richesse d'ornementation qui aurait gagné à ce que l'or n'y eût pas été employé avec tant de profusion. Les sculptures des autels sont soignées, d'un dessin presque toujours pur et correct ; on y voit même des bas-reliefs qu'envierait plus d'une grande église, et qui représentent les *Vertus théologales*. Des milliers de cierges brûlent sur ces autels. » La maîtresse vitre de l'église contient les armes des du Quélennec, écartelées du Faou, et celles des Rosmadec, écartelées de Pontcroix.

Près de l'église, se trouve l'antique *fontaine* sacrée, accessoire obligé

de tout lieu de pélerinage, en Bretagne. Les jours de pardon, le peuple ne manque pas de venir boire de son eau et d'y faire des ablutions, car il attribue toujours à cette eau des vertus miraculeuses. Les fêtes patronales ou pardons de Rumengol se célèbrent le 25 mars (Annonciation), le dimanche de la Trinité, le 15 août (Assomption) et le 8 septembre (Nativité de la Vierge). Le pardon de la Trinité est le plus important. Il attire, outre les dévots, un nombre considérable de mendiants, dont on loue souvent les services pour accomplir des vœux et gagner des indulgences par procuration. On voit, les jours de pardon, à Rumengol, tous les costumes du Finistère, et leur variété imprime un aspect tout particulier à la procession qui termine chacune de ces fêtes.

« La procession, dit Émile Souvestre, sort de l'église avec les bannières, les croix d'argent et les reliques portées sur des brancards par ceux qui en ont acheté le droit. Tous sont vêtus d'aubes ou de chemises blanches, ceints d'un ruban de couleur vive et portent sur la tête un bonnet de coton blanc. La foule des fidèles se précipite pour toucher ces précieux talismans, que les porteurs tiennent, à cet effet, le plus bas possible ; ils sont escortés de gardes, costumes comme eux, et qui frappent du *pen-bas* ceux qui ne s'inclinent pas assez vite. A la suite des reliques on porte assez ordinairement des saints sculptés, placés au bout de bâtons coloriés ; enfin une multitude d'enfants précèdent et accompagnent la procession avec de petites clochettes, qu'ils agitent de toutes leurs forces.

« Le soir, quand les tentes sont repliées, que les *sonneurs* sont partis ; lorsque le silence et la nuit ont repris possession de la plaine que foulait peu auparavant une multitude bruyante, les mendiants se réunissent par groupes auprès des feux d'ajonc qu'ils allument. Alors c'est un spectacle dont aucune parole ne peut rendre la fantastique magie que celui de ces trois cents déguenillés assis autour de leur foyer en plein vent. On dirait un campement de Bohêmes du moyen âge. Ils sont là, accroupis sur leurs longs bâtons, leurs besaces à leurs pieds, comme des âmes en peine qui seraient venues s'asseoir autour de brasiers délaissés. Par instants, un jet de flammes éclaire ces visages grimaçants, hagards ou stupides, marqués au coin du vice ou des misères humaines ; puis une rafale éteint les feux qui rampent en tournoyant, et l'on n'aperçoit plus que des ombres qui s'agitent dans des ténèbres visibles. Alors tout bruit meurt ; les trois cents mendiants, couchés sur la terre, ont oublié leurs peines aussi profondément que s'ils dormaient dans un cercueil. La plaine apparaît de nouveau unie, solitaire et silencieuse, et l'on entrevoit seulement le clocher de Rumengol, qui se dresse au milieu des arbres comme un fantôme, et la grande croix du cimetière qui projette son ombre sur les pierres blanches des tombeaux. »

A 5 ou 6 kil. de la station d'Hanvec-le-Faou, près du petit village de *Kerdadic*, le chemin de fer, décrivant une grande courbe sur la g., atteint l'un des affluents de la rivière de Daoulas, qu'il côtoie jusqu'à *Guernhémery*, où se trouve la station de Daoulas.

319 kil. **Daoulas**, ch.-l. de cant. de 1315 hab., à 1 kil. de la station et à l'embouchure d'une rivière où peuvent aborder les barques de 40 à 50 tonneaux, est une ancienne châtellenie successivement possédée par les maisons de Léon et de Rohan.

L'origine de Daoulas n'est connue que par des légendes, suivant lesquelles un seigneur du Faou ayant, vers 510, massacré à l'autel deux moines qui célébraient la messe, fut tout à coup saisi du malin esprit, dont saint Pol, évêque de Léon, le délivra. En expiation de son crime, il fonda ensuite, au lieu même où les meurtres avaient été commis, un monastère, nommé en breton *Mouster-Daou laz* (le monastère des deux meurtres). Le souvenir de ce double meurtre est encore présent, et chaque fois qu'un démêlé s'élève entre les habitants de Daoulas et leurs voisins, ceux-ci ne manquent pas de leur jeter cette injure qui amène de fré-

quentes rixes: *gric*, *Daou laziz* (silence, doubles assassins).

Le monastère du VIe s. fut remplacé par une abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin, que fondèrent, en 1167-1173, Guyomarc'h, comte de Léon, et Nobile, sa femme.

L'**église** de l'abbaye, bien qu'elle ait perdu le chœur et le clocher en plomb qui le surmontait, offre, ainsi que les ruines du cloître, un curieux sujet d'études. Le gable occidental de cette église présente, à l'étage inférieur, trois arcades en plein cintre. L'arcade du milieu, dans laquelle s'ouvre la porte, offre une double archivolte, dont la retombée a lieu sur quatre colonnes à chapiteaux ornés. Trois arcades simulées en plein cintre forment l'ornementation du premier étage; l'arcade centrale est séparée des autres par un contre-fort peu saillant et surmontée d'une fenêtre en entonnoir. La nef a sept arcades en plein cintre portées par des pilastres surmontées d'un simple tailloir. Le collatéral N. est percé de fenêtres en entonnoir. Le collatéral S. a des fenêtres plus modernes; deux grosses colonnes cylindriques au bas de la nef annoncent une reprise du XIVe s.; les entraits sont ornés d'hermines; les sablières portent les armes écartelées de Kervern et de Tréanna ; un joli porche de la Renaissance a été ajouté le long du collatéral S. Son arcade, en anse de panier, est surmontée des armes timbrées d'une crosse de l'abbé Jean le Prédour, mort en 1573. La *Vierge*, *saint Augustin* et deux *anges* agenouillés sur des consoles ornent l'extérieur de ce porche, dont les parois intérieures sont garnies de niches contenant les statues des *Apôtres*, avec la date de 1566. Les voussures des portes du fond sont remplies de feuilles de vigne; les colonnes, au lieu d'être cylindriques, sont cannelées en spirales, et la scène de la *Nativité* remplit le tympan de l'ogive. Tous ces charmants détails sont exécutés en pierre de Kersanton. Les ruines du chœur et de la chapelle du Faou, à l'E. de la nef, renferment un enfeu aux armes de la famille du Lec'h et la pierre tombale d'un abbé (1535).

Les bâtiments monastiques sont sans intérêt, à l'exception du **cloître**, le plus riche monument d'architecture romane que possède le Finistère. Il appartient à l'époque de la fondation de l'abbaye, c'est-à-dire au XIIe s., et forme un carré présentant 44 arcades sur chaque côté. Ces arcades, en plein cintre retombant sur l'épais tailloir d'un chapiteau, sont portées par de petites colonnes de 2 mèt. 33 cent. de hauteur disposées de la manière suivante : un groupe de quatre colonnes à chacun des angles du cloître, puis, sur chaque côté, une colonne simple alternant avec deux colonnes accouplées. Les colonnes reposent sur un stylobate continu formant soubassement et sont couronnées de chapiteaux empruntés presqu'entièrement au règne végétal. Leurs corbeilles, variées à l'infini, offrent tous les ornements du roman fleuri, tels que rinceaux, enroulements, feuillages enlacés et palmettes, damiers, frettes et zigzags ou chevrons brisés. Quelques pierres sculptées, provenant des démolitions du chœur, ont été recueillies dans le cloître soigneusement conservé par le propriétaire actuel. L'une d'elles porte les armes de Ch. Maurice le Tellier, fils du chancelier Louvois, qui fut pourvu de l'abbaye de Daoulas en 1651, à l'âge de neuf ans, et mourut archevêque de Reims, en 1710.

Au centre du préau est une vasque de *fontaine* dans laquelle les moines venaient faire leurs ablutions. Elle est du même temps et peut-être de la même main que les chapiteaux du cloître. Au côté N. du cloître, deux petites arcades en plein cintre, séparées par une colonne, donnent entrée dans les *jardins*, à l'extrémité desquels se voit un petit

monument consacré à la Vierge et d'un style très-simple (1550).

La *chapelle de Sainte-Anne*, construction de 1667, offre un joli portail décoré de quatre colonnes composites et d'une niche d'ordre ionique (statue de la patronne), surmontée d'un fronton brisé.

Daoulas était autrefois le siége d'une juridiction importante, dont les usages particuliers étaient insérés à la suite de la coutume de Bretagne. L'importance de la commune actuelle, dont la moitié de la population à peine est agglomérée, consiste uniquement dans les foires de bestiaux qui s'y tiennent. Une fabrique de porcelaine est le principal établissement industriel que l'on y trouve.

La décadence de Daoulas date de longues années, ainsi que le témoignent les traces de constructions que la pioche du laboureur rencontre fréquement sur un vaste terrain dit le *Marc'hallac'h* (la place du marché). Parmi ces décombres est une *mazière*, nommée *mazière des sept saints*, saints dont la tradition locale raconte ainsi l'histoire : Une femme, très-pauvre de biens et déjà pourvue d'une lignée fort nombreuse, occupait cette masure, lorsqu'elle mit au monde sept enfants à la fois. Les habitants de Daoulas, effrayés d'une semblable fécondité qui leur promettait sept bouches de plus à nourrir, chassèrent les enfants et leur mère, qui ne dit que ces mots en prenant la route de Brest :

Brest var cresq, Daoulas var discar;
Pa saofot eun ti, é couézo tri.

« Brest croîtra, Daoulas décherra; quand vous bâtirez une maison, il en tombera trois. »

Depuis ce temps, l'ancienne belle ville de Daoulas disparaît peu à peu, et Brest, qui accueillit les proscrits et qui les honora ensuite comme saints, étend journellement son enceinte.

Les courbes ne sont pas moins fréquentes au delà qu'en deçà de Daoulas, et la distance entre Châteaulin et Landerneau, de 36 kil. par l'ancienne route, est de 53 kil. par la voie ferrée ouverte à travers un terrain tourmenté qui a exigé des tranchées et des remblais nombreux.

Le déblai le plus important, à la sortie de la station, se trouve au village de *Guerniech* et cube 130 000 mèt. Il précède un *viaduc* de 400 mèt. de longueur et de 37 mèt. de hauteur, sur lequel on franchit le vallon et la rivière de Daoulas. On laisse ensuite à g. la *chapelle de Trévarn*. Une seconde tranchée, presqu'aussi considérable que celle de Guerniech, est ouverte à 1500 mèt. au delà, point où la voie s'infléchit à dr., puis à g., et traverse les vallons de Trévarn et de Kergallay sur deux remblais cubant ensemble environ 250 000 mèt. Le remblai de Kergallay passe au-dessus de la route impériale, qui suit le fond de la vallée, et le chemin de fer, laissant à 100 mèt. à g. la chapelle de Saint-Divy, contourne le bourg de Dirinon, à 1500 mèt. à dr. de la station de ce nom, établie sur le chemin de Dirinon à Plougastel.

326 kil. 1/2. ***Dirinon*** (la terre de Nonne) est une commune de 1638 hab., dont l'*église*, située à 141 mèt. d'altit., est surmontée d'une belle flèche portant la date de 1588-1593.

La vie de sainte Nonne, qui a donné son nom à Dirinon, a été racontée par Ricemarc'h, légendaire du XII[e] s., cité par les Bollandistes. Le récit de cet écrivain a été amplifié dans un *mystère* en langue bretonne, écrit au XV[e] s., et le plus ancien qui soit parvenu jusqu'à nous en cette langue. Mélarie, surnommée Nonnita (nonne) à cause de la profession qu'elle avait embrassée, était fille de Brécan, prince souverain du pays de Galles, et d'une princesse irlandaise, nommée Dinam (sans tache). Un jour qu'elle traversait une forêt pour se rendre à un pélerinage, elle rencontra le roi Kérétic qui, épris de sa beauté merveilleuse, se porta envers elle aux der-

nières violences. Passée plus tard en Armorique pour fuir un autre persécuteur, elle y mit au monde un fils nommé saint Divy, sur un rocher qui s'amollit comme de la cire pour former un berceau au nouveau-né. Les paysans des environs montrent encore, sur un rocher conique, près du chemin de Daoulas, des empreintes que la tradition dit être celles des genoux de sainte Nonne et une rigole qui passe pour le berceau de saint Divy. Ils y portent les enfants nouveau-nés qui ont une certaine ligne bleue dessinée entre les sourcils. Ceux qui sont marqués de ce signe, dit *mal de saint Divy*, passent pour être voués à une mort prématurée, si le saint ne leur vient en aide.

La *fontaine de Sainte-Nonne*, qui jaillit miraculeusement du rocher pour permettre à la sainte de faire baptiser son fils, occupe le centre d'un rectangle de 8 à 9 mèt. de longueur sur 5 mèt. de largeur, entouré de murs en pierres de taille et garni de bancs à l'usage des pèlerins ou des voyageurs fatigués. La source sacrée est abritée par une voûte en plein cintre, que recouvre un toit en pierres, dont le pignon porte la date de 1623 et les armes des seigneurs de Lezuzan, du nom de Maufuric. Une niche contient, au fond de la grotte, la statue de la sainte, et l'eau, en s'écoulant de la fontaine, remplit successivement trois bassins ovales qui vont en s'agrandissant. A 500 mèt. de distance, se trouve la *fontaine de Saint-Divy*. Elle paraît plus ancienne que la précédente; son fronton porte les mêmes armes; sa niche renferme la statue de saint Divy revêtu d'habits pontificaux, et une multitude de petites croix de bois faites sur les lieux mêmes sont fichées, par les pèlerins, dans les interstices des pierres.

Sainte Nonne mourut à Dirinon, au commencement du VIe s., et sur sa tombe fut élevée une chapelle qui servit primitivement d'église paroissiale. Les travaux de onstruction avaient été commencés d'abord à *Gorré-Lan-Urran*, mais le maître de l'œuvre, voyant qu'une puissance invisible renversait les murs à mesure qu'il les construisait, plaça une des pierres destinées à l'édifice sur une charrette attelée de bœufs qui se rendirent d'eux-mêmes à l'endroit qu'avait choisi la sainte. Cette pierre se montre encore dans la *chapelle Sainte-Nonne*, ainsi que le *tombeau* de la sainte, sur lequel les débiteurs étaient autrefois appelés à jurer en justice. Sainte Nonne est représentée couchée; la tête, couronnée par un dais, repose sur un coussin que soutiennent deux anges; les mains tiennent un livre à fermoirs, et les pieds foulent un dragon vomissant des flammes. Les statues des apôtres, séparées par un ange tenant un écusson, sont sculptées sur les deux grandes faces du sarcophage. Ce monument en granit ne porte pas de date, mais il a les caractères du XVIe s., et paraît contemporain de la chapelle bâtie en 1577. Les reliques de sainte Nonne sont conservées dans un reliquaire en vermeil ayant la forme d'une chapelle ogivale.

Des hauteurs de Dirinon, la vue s'étend à l'E. sur les montagnes d'Aré et au S. sur la rivière du Faou.

Le chemin de fer descend au petit *étang* du manoir de *Lesquivit*, puis s'ouvre un passage entre le *bois du Rouazle*, à dr., et l'*étang* du même nom, à g. Les bords pittoresques de cette belle pièce d'eau, derrière laquelle on entrevoit la rivière de Landerneau, sont dominés par les rochers à pic de *Quillien* et de *Touloulern*, et embellis par les ruines de la *chapelle Saint-Albin*, élevée en 1865, et par un moulin féodal que fit construire ainsi que le témoigne une inscription, Olivier de Coëtnempren, seigneur du Rouazle, l'an 1622. La voie s'infléchit alors à g. et se rapproche de la rivière de Landerneau, dont elle remonte la rive g. Dans ce parcours, on aperçoit, sur la rive opposée, la li-

gne de Landerneau à Brest. On franchit, près du manoir de *Kerliézec*, (à g.), le vallon étranglé du Stang-sonn, puis la nouvelle route impériale de Quimper, en laissant à g. le couvent du Calvaire. La voie ferrée croise, à l'entrée de Landerneau, l'ancienne route de Quimper, entre le *château de Penanruc*, à g., et la *chapelle des Anges*, à dr.; décrivant ensuite une nouvelle courbe de 500 mèt. de rayon, elle contourne par l'E. Landerneau, au moyen de plusieurs ponts et passages à niveau, croise l'ancienne et la nouvelle route de Carhaix, traverse l'Élorn sur un pont d'une seule arche (20 mèt. d'ouverture), puis la route impériale de Paris, et vient se raccorder au chemin de fer de Rennes, à 100 mèt. seulement en amont de la ville.

337 kil. Landerneau (R. 3).

356 kil. Brest (R. 3).

DE CHATEAULIN A BREST,

B. par la rivière.

80 kil. — Bateau à vapeur. Deux départs chaque jour correspondant avec l'arrivée des trains de Nantes. Trajet en 4 h. à la descente, en 5 h. à la remonte. — 1re chambre, 4 fr. 50 c.; 2e chambre, 3 fr. 50 c., y compris l'omnibus (1 fr.) qui conduit de la gare de Châteaulin au bateau à vapeur. — *N. B.* L'embarquement a lieu soit à Port-Launay, soit en aval de ce petit port, suivant l'état de la marée.

Descendant de la gare vers l'Aulne, qui porte en aval, jusqu'à son embouchure, le nom de rivière de Châteaulin, on traverse la rivière pour en suivre la rive dr. jusqu'à (3 kil.) Port-Launay (*V.* ci-dessus, p. 280), où l'on s'embarque quand la marée est haute. A marée basse, il faut aller s'embarquer un ou deux kil. plus bas, encore le bateau trouve-t-il à peine assez d'eau au milieu du lit de la rivière. On passe sous le beau viaduc de Port-Launay et on laisse à dr. les ardoisières qu'exploite ce bourg. L'Aulne, bordée des deux côtés de collines couvertes, les unes de bois taillis, les autres de landes sauvages, décrit de grandes et nombreuses courbes.

Après avoir dépassé le *bois de Rolzach* (rive g.), qui descend d'un coteau de 144 mèt. d'altitude jusque sur la berge, on aperçoit, sur la rive dr., dans un repli de la rivière, l'embouchure de la Doufine qui fait tourner le moulin de la poudrerie du Pont-de-Buis (*V.* ci-dessus), puis le clocher de *Logonna-Quimerch*, c. de 279 hab. Bientôt la rivière s'élargissant prend l'apparence d'un fleuve. A g., la chaîne dentelée des *Montagnes-Noires*, s'abaissant graduellement de montagnes en collines, vient mourir sur la rive même que couvrent les *bois de Roscanou*. Au delà, le petit bourg de ***Trégarvan*** (532 hab.) se cache (rive g.) derrière un promontoire, en face du bourg de ***Rosnoën*** (1768 hab.) dont le clocher se dresse sur un tertre aride (rive dr.), à 180 mèt. d'altitude. Les barques des pêcheurs trouvent un refuge au fond de l'*anse de Roscoat* sur la rive opposée, dont le versant se couvre de bois touffus, — le *bois de Lampigou* ou *du Folgoat*, qui se prolonge jusque vis-à-vis de l'île et du passage de *Térénez*, situés sur la rive dr. Ce bois est nommé Folgoat ou *fou du bois* à cause d'une *chapelle* érigée en 1645 sur le bord du ruisseau qui le divise en deux parties, en mémoire de *Salaun ar foll* (Salomon le fou), qui vécut dans un bois aux environs de Lesneven, où il mourut saintement vers 1350. Au Folgoat, près de Lesneven, une magnifique église a été construite de 1393 à 1423, en mémoire du même personnage (*V.* R. 59).

Au bois du Folgoat succède le *bois des Moines*. En cet endroit, la rivière, se repliant en une courbe fortement prononcée de l'O. à l'E., forme, vers la rive g., une rade fermée par la pointe N. E. de la presqu'île de Crozon. Cette rade, parfaitement à l'abri des vents et d'un coup de main, sert de mouillage, depuis

1836, aux vaisseaux désarmés du port de Brest. Doublant ensuite la *pointe de Penforn*, on découvre à dr. la *poudrière de la presqu'île d'Arun*, à g. les restes de l'abbaye de Landévennec.

L'**abbaye de Landévennec**, le plus ancien établissement monastique de la Bretagne, fut fondée au v^{e} s. par saint Guénolé, fils d'un guerrier de l'île de Bretagne qui, voulant fuir l'invasion Saxonne, s'était réfugié en Armorique. Saint Guénolé s'établit d'abord, avec quelques moines, dans l'île de Tibidy (maison de prière), à l'embouchure de la rivière du Faou, mais la stérilité de ce rocher battu des vents le força à passer sur le continent, au fond d'une anse abritée du terrible vent d'ouest et où la mer vient mourir au pied de jardins délicieux. Le roi Grallon, qui combla de dons l'abbaye de Landévennec, y fut inhumé au commencement du vi^{e} s.

La construction de l'*église abbatiale* remonte au xi^{e} s. Le plan primitif de l'édifice forme un parallélogramme divisé en trois nefs et terminé à l'E. par trois absides semi-circulaires. La façade occidentale est percée d'une porte sans décoration extérieure, accostée de deux arcades bouchées correspondant à la largeur des bas-côtés. On pénètre, par une porte en plein cintre ornée d'un tore retombant sur deux petites colonnes à chapiteaux, dans une chapelle souterraine pratiquée sous le collatéral S. Cette crypte, voûtée en arête, et dont les parois sont parsemées de larmes, de fleurs de lis et d'hermines, contient un autel massif en pierre et une voûte d'enfeu qui renfermait la tombe du roi Grallon, consistant en un simple sarcophage ou coffre de pierre. Une chapelle, sous le vocable de Notre-Dame, formant une espèce de transsept au N., avait été ajoutée à la nef et renfermait la tombe de saint Guénolé. Ce tombeau, de même que celui de Grallon, n'était qu'une auge de pierre, supportée par des pilastres. Plusieurs autres abbés étaient inhumés dans la même chapelle élevée par Jean du Vieux-Châtel, dernier abbé régulier de Landévennec, mort en 1522.

La *statue* tumulaire de cet abbé, œuvre d'art remarquable, est aujourd'hui déposée, ainsi qu'un fragment de meneau décoré de ses armes, dans la cour du manoir abbatial. Une autre statue, en pierre de Kersanton, gisant sur le sol, au fond de l'abside principale, représente *saint Corentin* tenant sa crosse d'une main et un livre de l'autre. Sa chape est ornée de riches pierreries, trois anneaux se remarquent à ses doigts, et ses pieds reposent sur un écusson aux armes de l'abbé Jean du Vieux-Châtel, qui fit probablement exécuter cette belle statue. Dans l'abside du S., une sorte de petit fronton qui gît à terre porte les armes de Pierre de Rohan, comte de Crozon (xv^{e} s.).

Il reste bien peu de débris du cloître et des bâtiments monastiques de Landévennec; « mais la nature a eu pitié de ces ruines, elle a voilé leur nudité en les enveloppant, comme d'un linceul, de l'immortelle parure de son lierre et de ses églantiers, de ses herbes grimpantes et de ses fleurs agrestes. » Le *logis abbatial*, nommé anciennement le manoir du *Penity*, est seul entretenu; ses plus anciennes parties remontent à l'abbé Jean Briant mort en 1630. Les armes de Jean Briant se voient sur l'un des piliers de la grille d'entrée et sur trois reliquaires lamés de feuilles d'or et d'argent, aujourd'hui possédés par l'*église paroissiale* de Landévennec, dont le clocher se mire dans la rivière de Châteaulin.

« Rien de plus romantique, dit M. Levot (*Excursions dans la rade de Brest et ses environs*), que Landévennec et ses abords. Des hauteurs qui dominent l'anse de Penforn, on voit à ses pieds, rangés en demi-cercle, les vaisseaux que l'encombrement du port de Brest oblige la marine à y tenir en réserve. Un autre spectacle s'offre à celui qui se transporte sur le

versant abrupt opposé au monastère, du côté de la rivière de Châteaulin. Là, à mi-côte, est une très-haute pierre, plantée verticalement, et qui, vue de profil, présente la silhouette d'un moine à longue barbe, dont la tête est encapuchonnée. Tous les marins qui fréquentent la rivière l'appellent *le Moine*. D'après la tradition du pays, un moine très-dissolu fut relégué, en expiation de ses désordres, dans une grotte voisine, et pétrifié jusqu'au jugement dernier; cette pierre est le moine lui-même.

[De Landévennec, on peut aller visiter Lanvéoc, Crozon et ses monuments druidiques, Camaret, Roscanvel, etc. (R. 103).]

La rivière de Châteaulin, qui n'a pas 100 mèt. de largeur à Trégarvan, mesure 500 à 600 mèt. devant Landévennec, au confluent de la rivière du Faou. Décrivant une nouvelle courbe sur la g., on laisse à dr. l'*île de Tibidy*, l'antique *Thopaja*, où les archéologues visitent, sur l'emplacement du premier monastère de saint Guénolé, un devant d'autel en pierre sculptée contenant, dans deux niches de la Renaissance, décorées de pilastres ioniques, la scène de l'*Annonciation*, et, au centre, deux anges servant de tenants à un écusson carré, timbré d'une crosse abbatiale. Un jour, dit la légende, quelqu'un ayant voulu enlever cette pierre, y fit attacher 24 paires de bœufs qui ne purent la transporter qu'à quelques pas. — L'île de Tibidy est située au confluent de la rivière du Faou et de la rivière de Perros. Plus loin, du même côté, débouche la rivière de l'*Hôpital-Camfront*, ainsi nommée d'un bourg de 790 hab. (église d'une ancienne commanderie de Malte), situé à 3 kil. plus avant dans les terres. Entre la rivière de l'Hôpital et celle de Daoulas, au N., s'étend la *presqu'île de Logonna*, large de 3 à 4 kil. Le bourg de *Logonna-Daoulas*, ch.-l. d'une commune de 1588 hab., situé à 1 kil. de la rive S. de la presqu'île, possède une *église* (1710) décorée de sculptures et surmontée d'un élégant clocher. Près de la rivière, une minoterie, dite le *moulin à mer*, s'élève au débouché d'un petit étang qui reçoit et retient, à chaque marée, les eaux de la mer en quantité suffisante pour l'exploitation de l'usine. Dans la commune de Logonna, comme dans toutes les anses de la rade de Brest, depuis la rivière du Faou jusqu'à la rivière de Landerneau, s'exploitent des carrières d'un porphyre jaune et tendre, et d'une roche feldspathique extrêmement dure, couleur gris de fer, dite pierre de Kersanton et très-employée au moyen âge dans la construction des églises et des calvaires de Bretagne.

A la pointe S. O. de la presqu'île de Logonna, toute plantée d'arbres fruitiers, se montrent les *îlots du Bind* ou *du Bendy*, au delà desquels on voit, à dr., l'embouchure de la rivière de Daoulas et l'*anse de Penfoul*. Sur la rive dr. de la rivière de Daoulas, à 4 kil. de l'embouchure, se trouve le hameau de **Kersanton**, qui a donné son nom au granit dont les gisements sont particuliers à cette partie de la Bretagne. — On remarque à g. les falaises qui bordent la côte septentrionale de la presqu'île de Crozon, dominées par les bois taillis du *Loc*, d'*Hirgars* et de *Poulmic*; puis, on dépasse du même côté la pointe de *Pen-ar-vir* et celle de Lanvéoc (R. 103), dont le fort commande une partie de la rade de Brest. A dr., au delà de la *pointe de Doubidy*, s'ouvre l'*anse de Lauberlach*, où la marine de l'État avait établi, en 1823, un dépôt de bois pour les constructions navales, aujourd'hui supprimé. L'anse de Lauberlach est bordée de coteaux où s'étagent de nombreux petits champs de fraisiers, de framboisiers et de cerisiers (pendant la saison, il s'expédie de là, vers Paris, environ 30 000 kilog. de fruits par jour). En été, des promenades à l'anse de Lauberlach sont

très-souvent faites par les habitants de Brest, qui ont donné à ces excursions le nom de *parties de fraises.* L'anse est divisée en deux parties par une digue naturelle de galets : l'anse de Lauberlach proprement dite, et l'*anse de Saint-Adrien* ou *étang de Pennrcreff*, près duquel se voit, sur la rive dr., la petite *chapelle de Saint-Adrien* (1549), encadrée dans un bouquet d'arbres qui lui donne un aspect tout à la fois agreste et poétique. Cette chapelle renferme plusieurs statues grossièrement sculptées, entre autres celle du saint patron, qui est représenté tenant ses entrailles entre les mains, parce que les paysans l'invoquent contre les maux de ventre.

La *pointe* et le *fort de l'Armorique* terminent, au S. O., la grande presqu'île de Plougastel-Daoulas (à dr.). En amont de cette pointe, se dresse l'*île Ronde*, autrefois plus considérable, aujourd'hui simple tertre de 100 mèt. environ de diamètre, dont les carrières de pierre calcaire ont été abandonnées. En face de l'île Ronde, s'étend, de la pointe de Lanvéoc à l'île Longue (à g.), la courbe gracieuse de l'*anse du Fret*, bon mouillage abrité des vents du S. O. C'est dans cette anse que s'embarqua Jeanne de Navarre, veuve du duc de Bretagne Jean IV, lorsqu'elle se rendit en Angleterre (1403) pour y épouser Henri IV de Lancastre. L'*île Longue*, sorte de promontoire boisé, renferme un *fort* et des carrières d'un porphyre quartzifère, fournissant un excellent pavé.

Dans la baie qui sépare cette île de la presqu'île de Roscanvel (R. 103), limite de la rade de Brest à l'O., se trouvent l'*anse de Rostellec*, ancien dépôt de bois de la marine, l'*île des Morts*, où a été établie en 1807 une importante poudrière, agrandie en 1831, et l'*île de Trébéron*, rocher granitique de 400 mèt. de longueur sur 100 mèt. de largeur. Sur cette île, aux bords généralement escarpés, a été construit, en 1850-1858, un *lazaret* pouvant contenir près de 200 lits.

En doublant la pointe de l'Armorique, le bateau à vapeur entre dans la rade de Brest proprement dite, dont l'aspect offre un magnifique spectacle. « A dr., dit Émile Souvestre, vers la rivière de Landerneau, tout est calme, bleu, riant ; les flots apaisés se déroulent dans des golfes sinueux et vont se perdre dans la coulée ombreuse de l'Élorn, tandis que les barques de Kerhor, mollement bercées au roulis, dorment au pied des promontoires ou glissent sur les ondes scintillantes; à g. au contraire, tout est austère, immense, menaçant; c'est la mer avec sa couleur glauque, ses grandes vagues montueuses et son retentissement solennel. A l'horizon s'ouvre le *goulet*, semblable de loin à une porte gigantesque dont le seuil est formé par l'Océan et la hauteur par le ciel. Çà et là les vaisseaux de guerre dansent à la lame, tout festonnés de leurs voiles; du reste l'aspect que présente la rade change à l'infini, selon l'heure du jour, la pureté plus ou moins grande de l'atmosphère, le calme ou l'agitation des flots. » Enfin, on atteint (50 kil.) Brest, étagé en amphithéâtre, avec sa ceinture de remparts et les tours de son vieux château, au pied duquel s'arrête le bateau à vapeur.

ROUTE 7.

DE RAMBOUILLET A DOURDAN.

22 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Prix unique, 1 fr.

On sort de Rambouillet par le faubourg de Pierrefite, et, après avoir croisé le chemin de fer de Paris au Mans (R. 1), on laisse à dr., au delà du bois et du ruisseau de la Droue, la route d'Ablis (R. 8). On côtoie ensuite la lisière S. O. de la forêt de Rambouillet, près du hameau du *Greffier* (à dr.), puis on traverse le hameau de *la Hunière* (donjon du XI^e s.).

9 kil. **Sonchamp**, v. de 1073 hab.

(abbaye de Clairefontaine; découverte de médailles romaines). — On descend la vallée de la Remarde.

14 kil. *Saint-Arnoult*, v. de 1374 hab., près de la forêt des Yvelines, était défendu jadis par une enceinte fortifiée dont il subsiste des vestiges. L'*église* renferme de beaux vitraux du XVI^e s. et une curieuse inscription de la même époque reproduisant une charte de 1301. — On traverse la forêt de Dourdan et on laisse à g. le *château Sémont*, avant de descendre à

22 kil. Dourdan (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).

ROUTE 8.

DE RAMBOUILLET A ABLIS.

15 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Coupé, 1 fr. 25 c.; intérieur et banquette, 1 fr.

A 2 kil. 1/2 de Rambouillet, la route se sépare à g. de celle de Dourdan (R. 7) et continue de se diriger en ligne droite au S. sur un plateau nu. A 6 kil. de Rambouillet, on laisse à dr. (2 kil.) le v. d'*Orcemont* (306 hab.), situé dans une vallée qu'arrose le ruisseau de la Droue.

9 kil. *L'Abbé*, ham. de 69 hab. — On aperçoit à dr. (1 kil.) *Craches* (154 hab.) et, plus loin, le *château des Faures*, à g. *Menainville*, puis on traverse un bois et l'on franchit le ruisseau du Perray.

15 kil. Ablis (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).

ROUTE 9.

DE CHARTRES A VOVES.

25 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 1 fr. 75 c.

La route remonte la vallée de l'Eure.

2 kil. *Le Coudray*, v. de 661 hab. — On laisse à dr. *Ver-lès-Chartres* (565 hab.; pierre druidique) et l'ancien chemin de Blois.

5 kil. *Morancez*, v. de 490 hab. On voyait autrefois sur le territoire de Morancez un grand nombre de monuments druidiques, dont les pierres ont été employées, pour la plupart, à l'entretien des routes. L'*église*, sans bas côtés ni chapelles latérales, date du IX^e ou du X^e s. — A *Gourdez*, hameau de Morancez, se trouvent deux *châteaux* dont l'un a servi pendant quelque temps de résidence au prince Jérôme Bonaparte.

10 kil. *Corancez*, v. de 308 hab. (pierres druidiques). — Au delà de *Voreilles* (à dr.), la route laisse à g. *Pézy* (175 hab.), *Nicorbin*, le château de *Louasville* et *Villarceau*, à g. *Villeneuve-Saint-Nicolas* (296 hab.).

22 kil. *L'Hôpiteau*, hameau.

23 kil. *Sazeray*, hameau.

25 kil. Voves (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).

ROUTE 10.

DE CHARTRES A CHATEAUNEUF.

25 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Coupé, 2 fr.; intérieur et banquette, 1 fr.

Après avoir croisé le chemin de fer de Paris au Mans (R. 1), la route monte vers le N. O.

9 kil. *Bailleau-l'Évêque*, v. de 712 hab., au delà duquel on traverse le bois de Bailleau.

13 kil. *Dangers*, v. de 276 hab. — On franchit le ruisseau du Tronchet.

15 kil. *Vérigny*, v. de 314 hab. (beau château). — On aperçoit à g. les hameaux d'*Affonville*, de *Morteville* et le v. de *Gatelles* (378 hab.). Au hameau de *la Bourse*, la route atteint 230 mèt. d'altitude. A 2 kil. de Gatelles, près de la *ferme de Belluet*, se voient les ruines d'une ancienne *forteresse*, entourée de fossés.

24 kil. *Thimert*, v. de 826 hab., ancienne capitale du Thimerais, possède une belle *église* du XIIe s., très-bien conservée, et les restes d'un prieuré convertis en une jolie *maison de campagne* où se conserve religieusement intacte la chambre du dernier prieur avec son antique ameublement et quelques portraits d'abbés. Le château de Thimert, très-ancien, fut détruit en 1059 par Henri Ier; ses débris servirent à la construction de la forteresse de Châteauneuf.

25 kil. Châteauneuf-en-Thimerais (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE, Paris, Hachette et Cie).

ROUTE 11.

DE CHARTRES A DREUX.

34 kil. — Route de poste.

On croise, à la sortie de Chartres, le chemin de fer de Paris au Mans; puis on traverse Levès et Mousseaux (R. 1), avant de laisser à dr. la route de Paris.

7 kil. *Poisvilliers*, v. de 240 hab. (monuments druidiques). — La route croise l'aqueduc de Maintenon. (*V.* ci-dessus, R. 1, p. 18)

10 kil. *Saint-Germain la Gâtine*, v. de 111 hab. — On laisse à dr. et g. plusieurs villages sans importance.

23 kil. *Le Boullay-Miroye* (345 hab.).

27 kil. *Marville-Moûtiers-Brûlé*, v. de 680 hab., dans les environs duquel se livra, en 1562, la bataille de Dreux, entre les catholiques et les protestants (église du Xe s., assez bien conservée).

34 kil. **Dreux** (hôt. : *du Paradis, de l'Écritoire*), ch.-l. d'arrond., V. de 7237 hab., dans la vallée de la Blaise. —**Église Saint-Pierre**, mon. hist. de diverses époques. — **Château et chapelle royale** (sépultures des membres de la famille d'Orléans). — *Collège, sous-préfecture*, etc., — (Pour la description détaillée de cette route et de Dreux, *V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE.)

ROUTE 12.

DE CHARTRES A CHATEAUDUN,

PAR BONNEVAL.

45 kil. — Route de poste de Chartres à Bonneval (31 kil.). — Voit. de corresp. — Coupé, 5 fr.; intérieur et banquette, 4 fr. 50 c. — Chemin de fer de Bonneval à Châteaudun (14 kil.). —Trajet en 20 ou 35 min. — 1re cl. 1 fr. 55 c.; 2e cl. 1 fr. 15 c.; 3e cl. 85 c.

On traverse l'Eure à 7 kil. environ de Chartres, au v. de *Thivars* (713 hab.), 3 kil. plus loin, se montre sur la dr. *Mignières* (578 hab.; *château de Spoir*, ancienne seigneurie), vis-à-vis du *Bois Miroye*. Au delà de *Chenonville* (à dr.), on traverse (13 kil.) *le Temple* et (14 kil.) *la Bourdinière*, hameau de *Saint-Loup* (451 hab.), v. situé à 1 kil. sur la dr. Du même côté et à la même distance, on voit ensuite *Luplanté* (522 hab.; pierre celtique).

19 kil. *Vitray en Beauce* (434 hab.).

[A 3 kil. sur la g., derrière Vitray, *Meslay-le-Vidame* (590 hab.) possède un beau *château* du XVIIe s., très-bien conservé, renfermant un meuble dans lequel la marquise de Brinvilliers serrait, dit-on, ses poisons.]

21 kil. *Bois-de-Feugère*, ham. de 207 hab., dépendant de la c. de (3 kil. à dr.) *Bouville* (740 hab.).—Au delà d'*Augonville* (à g.), on laisse à dr. *Montboissier*, v. de 515 hab., sur la rive g. du Loir (pierres druidiques aux environs de la ferme de l'Armorice, au N. du bois de l'Isle, près de la source de Barboton).

31 kil. *Bonneval*, ch.-l. de c. de 3486 hab., au confluent du Loir et de l'Ozanne, station du chemin de fer de Paris à Tours par Vendôme.

45 kil. Châteaudun (*V.*, pour la description de la route depuis Bonneval, l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie).

ROUTE 13.

DE CHARTRES A BROU.

38 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Coupé, 4 fr.; intérieur et banquette, 3 fr. 50 c.

A sa sortie de Chartres, la route laisse à dr. celle de Nogent-le-Rotrou, à g. *Vansevin* et *Vauparfond*, puis à dr. *Maindreville*, avant de descendre dans la vallée de l'Eure, qu'elle traverse (9 kil.) au *Pont-Tranche-Fétu*.

11 kil. *Nogent-sur-Eure*, v. de 382 hab., au delà duquel on franchit le petit ravin d'Oisemont.

14 kil. *Bailleau-le-Pin*, v. de 932 hab. — La route atteint 180 mèt. d'altit. au hameau de *Montançon*, et laisse à g. *Boisseau* et *Harville*.

25 kil. **Illiers**, ch.-l. de cant. de 3005 hab., situé dans la vallée du Loir, qui prend sa source à 7 kil. au N., possède des fabriques de draps et d'étoffes de laine. — L'*église Saint-Jacques*, la seule qui subsiste aujourd'hui, date en partie du XIVe s.; la tour est plus moderne. — Il ne reste que des décombres et des vestiges informes du *château*, qui a joué un grand rôle au XVe s., pendant l'occupation anglaise, et au XVIe s., pendant les guerres de religion.

A 2 kil. d'Illiers on franchit la Thironne, affluent du Loir.

30 kil. *Vieuvicq*, v. de 596 hab., au delà duquel on traverse le Foussard.

38 kil. **Brou**, ch.-l. de cant. de 2392 hab., situé sur l'Ozanne, était autrefois, dit M. Lefèvre (*Annuaire d'Eure-et-Loir*), la capitale de l'une des cinq hautes baronnies du Perche et l'une des meilleures places de guerre de la contrée. La citadelle a été détruite; il n'en reste plus que la motte de terre sur laquelle elle était construite; mais il subsiste encore des débris des anciennes fortifications. Brou possède une *église* du XIIIe s. (Saint-Lubin), bien conservée, un *hospice*, et une *maison* en bois, classée parmi les monuments historiques. Le marché du mercredi est fort important (grains, bestiaux, volailles, toiles, etc).

De Brou à Nogent-le-Rotrou et à Châteaudun, R. 16.

ROUTE 14.

DE LA LOUPE A LA FERTÉ-VIDAME.

24 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Prix unique, 2 fr.

Croisant d'abord le chemin de fer de Paris au Mans (R. 1), la route traverse l'Eure au hameau de (5 kil.) *la Maison-Neuve*.

6 kil. *Belhomert*, v. de 637 hab., doit son nom à un monastère fondé au VIe s. dans les bois voisins de la forêt de Senonches.

On croise la route de Châteauneuf à Alençon et l'on traverse du S. E. au N. O. la *forêt de Senonches*. « Cette forêt, d'une contenance de 5839 hect. et celle de la Ferté-Vidame (3715 hect.), — qui lui fait suite à l'O., — présentent, dit M. E. Lefèvre, un plateau étendu, légèrement incliné, partie au N., partie au S. Elles ont un sol peu profond, assis en général sur du poudingue ferrugineux, recouvert d'argile. Les essences dominantes sont le chêne et le hêtre, mêlés de quelques bois blancs. Elles fournissent des bois propres à la marine, des bois de charpente et de chauffage, et renferment les sources qui alimentent la rivière de la Blaise, et dans l'autre revers une partie de l'Eure. »

12 kil. **Senonches**, ch.-l. de c. de 2081 hab., est situé à 250 mèt. d'altit., près de la source de la Blaise. Le *château*, dont il ne reste plus que des ruines, avait remplacé une forteresse détruite au milieu du XIIe s. Le *donjon*, de forme carrée et construit en grison, paraît bien conservé. Près du château, jaillit la *fontaine* ferrugineuse *des Évées*, qui donne naissance au ruisseau de Saint-Cyr.

Au milieu des marais qui environnaient le château, s'élève une éminence autrefois plus considérable, qui porte le nom de *Butte aux Sarrasins*, et qui remonterait, selon la tradition, à l'époque de la défaite des Sarrasins par Charles Martel, en 733.

L'*église*, bâtie en grison, comme le château, appartenait vers le milieu du Xe s. aux religieux de l'abbaye de Saint-Père, de Chartres.

15 kil. *Tardais*, v. de 112 hab., entouré par la forêt de Senonches, avait autrefois un château fort qui fut remplacé, vers le XIe ou le XIIe s., par un manoir flanqué de deux tourelles et appelé encore le *château de Tardais*, au lieu dit la *ferme de la Tour*. — L'*église* était mentionnée au XIIe s. — L'*étang* de Tardais, que la route longe à g., a 7 hect. 22 ares de superficie.

Continuant de traverser des bois, on laisse à dr. *Prébront*, hameau dont l'étang s'étend à g.; à g., *les Bessuintes* (313 hab.; église surmontée d'une tour carrée très ancienne ; ruines d'un château fort) et à dr. *la Puisaye* (583 hab.), où se voient les ruines d'un château très-ancien, détruit en 1793. Une partie des murs d'enceinte est encore debout.

24 kil. La Ferté-Vidame (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE. Paris, L. Hachette et Cie).

ROUTE 15.

DE LA LOUPE A MORTAGNE,

PAR LONGNI.

43 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp., 2 départs chaque jour.

La route de Mortagne, passant sous le chemin de fer de Paris au Mans, décrit une courbe sur la dr. près d'un chêne magnifique dont nous avons parlé à la page 42 (R. 1). Elle traverse d'abord un plateau fertile qui fait partie de la Beauce. On aperçoit, à g., une partie des travaux de la gigantesque tranchée de la Loupe, notamment les dépôts ou cavaliers, hauts de 6 à 8 mèt., placés à dr. et à g., près de la crête du talus. Une vaste et belle maison, élevée pendant la construction du chemin de fer, par MM. Hubenelles entrepreneurs, près de la tranchée, au milieu des cabanes alors occupées par leurs 1200 ouvriers, est aujourd'hui inhabitée.

A 6 kil. environ de la Loupe, après avoir rejoint la route de Dreux à Alençon, on passe de la Beauce dans le Perche. Le pays, changeant complétement d'aspect, offre partout des bois, des ruisseaux, des accidents de terrain et des points de vue variés. Une descente fort roide aboutit à

9 kil. *La Madeleine-Bouvet*, v. de 810 hab., situé dans une petite vallée que des bois dominent de tous côtés.

A 1500 mèt. environ de la Madeleine, on laisse à g. la route de la Loupe à Remalard pour remonter la rive g. d'un petit ruisseau dans la vallée duquel se trouve

14 kil. *Moûtiers-au-Perche* (1502 hab.). L'*église*, bâtie au XVIIIe s. sur un coteau, à dr. de la route, a conservé quelques parties d'une chapelle plus ancienne. A g. de la route, sur le bord du ruisseau, un bâtiment servant de ferme est le seul reste de l'antique abbaye que saint Lomer fonda à Moûtiers vers l'an 575 et qui a donné son nom au village.

La route contourne à dr. le signal de Moûtiers (236 mèt., belle vue), couvert de bruyères, et laisse au loin sur la g. le bois de Voré. Sur la dr., se montre la forêt de la Villedieu, qui renferme de nombreux étangs. On longe du même côté les murs du petit *château Feillet*.

20 kil. *Le Mage*, v. de 752 hab.

22 kil. *La Barbinière*, hameau.

24 kil. Longni (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE).

La route, se dirigeant vers l'O., descend, à 4 kil. de Longni, dans une

petite vallée, remonte dans le bois du Valdieu, puis atteint 239 mèt. d'alt. à l'*Hôtel Véron*.

36 kil. *Saint-Mard de Réno*, v. de 1353 hab. — On laisse à dr. le *château de la Goyère*.

42 kil. *Loisé*, dans la vallée de la Chippe, à 102 mèt. d'altitude.

43 kil. Mortagne (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie).

ROUTE 16.

DE NOGENT-LE-ROTROU A CHATEAUDUN,

PAR BROU.

53 kil.— Route de poste.

La route, après avoir laissé à g. celle de (13 kil.) Thiron-Gardais (*V.* ci-dessous), décrit de grandes courbes à dr. et à g. et descend dans une jolie vallée arrosée par un affluent du Runs. Cette dernière rivière baigne à dr. (1500 mèt.) *Saint-Jean-Pierre-Fixte* (260 hab.), *Petra fixa* au XIIe s., qui possède un *monument druidique* malheureusement couvert de décombres. Au pied de l'église, jaillit une *fontaine* dont les eaux se font remarquer par leur extrême limpidité. Le 23 juin de chaque année, cette fontaine est visitée par un grand nombre de mères ou de nourrices qui viennent y plonger leurs enfants. Elle est protégée par une construction informe, espèce de grotte dans laquelle se voit la statue de saint Jean. L'*église* n'a aucune valeur architecturale (nef du XIIe s.; clocher de la dernière époque ogivale).

Sur la g. de la route, se trouve le v. de *Trizay* (587 hab.), où l'on remarque une *maison* du XVIe s., le *château* moderne *de Trémont*, près des ruines de l'ancien *château de Coutretot*, et le manoir du *Petit-Plessis*.

Laissant à dr., sur une hauteur (240 mèt.), le *château de Montgraham*, la route atteint 220 mèt. d'altit., au hameau de *Montaigut*. A dr. se détache la route d'Authon. A g. se trouve (1 kil.) *Vichères* (817 hab.), dont l'*église*, reconstruite en 1541, et remarquable par sa grosse tour, renferme de beaux vitraux du XVIe s.

16 kil. *Beaumont-les-Autels*, v. de 903 hab., bâti sur un des plus hauts points du département (172 mèt. d'altit.), était autrefois une ville importante gouvernée par un seigneur qui y possédait un château fort, au lieu dit de *la Panse*. De cette forteresse, il ne subsiste qu'un puits, sur une éminence appelée la *Butte du Vieux-Château*. Au N. E., on remarque un mamelon entouré de larges fossés, emplacement d'un autre vieux manoir, dit le *château de France*. Beaumont possède encore deux châteaux : l'un du XVe s., réparé en 1820, au hameau des *Cailleaux;* l'autre, propriété de M. le comte de Bezenval, qui l'a restauré en 1820, date du XVIe s. Flanqué de cinq tours, il offre une très-belle façade principale portant le millésime de 1580.

[Une route, qui passe par (1 kil.) *Argenvilliers* (728 hab.), dessert au N. E. (8 kil.) *Thiron-Gardais*, ch.-l. de c. de 630 hab., sur la Thironne. Il ne reste plus rien de l'abbaye, du collége et de l'école militaire de Thiron, célèbres avant 1789.]

Quand on a quitté la direction de l'E. pour prendre celle du S. E., on laisse à g. *Miermaigne* (439 hab.; petit château du Pavillon).

22 kil. *Luigny*, v. de 727 hab. — On descend à Brou, en laissant à g. *Dampierre* (579 hab.).

32 kil. Brou (R. 13).

34 kil. *Yèvres*, v. de 1891 hab., sur l'Ozanne. — On passe entre de nombreux hameaux avant de laisser à dr. (40 kil.) *Gohory*, v. de 418 hab., dont l'église a été reconstruite au XVIIIe s.

43 kil. *Logron*, v. de 785 hab. — Au delà du hameau du *Tronchet*, on traverse le bois du Plessis, et l'on en-

tre dans Châteaudun par le faubourg Saint-Jean.

53 kil. Châteaudun (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).

ROUTE 17.

DE NOGENT-LE-ROTROU A MORTAGNE,

PAR BELLÊME.

39 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. jusqu'à (21 kil.) Bellême. — Coupé, 2 fr. 10 c.; intérieur et banquette, 1 fr. 85 c.

Au delà de la butte de Croizilles (208 mèt. d'altitude), qu'on laisse à dr., on passe du départ. d'Eure-et-Loir dans celui de l'Orne, avant de descendre dans la vallée de la Chèvre.

6 kil. *Berd'huis*, v. de 869 hab. (115 mèt.). — Après avoir remonté dans la direction du N. O., la route incline au S. pour traverser la vallée de l'Eure (127 mèt.). Plus loin, elle laisse à g., dans deux petites vallées, *Saint-Aubin-des-Grois* (228 hab.) et *Dame-Marie* (670 hab.; ruines d'un ancien prieuré, église du XIe s., reconstruite en partie au XVe s.).

20 kil. *Sérigni*, v. de 714 hab.

21 kil. Bellême.

39 kil. Mortagne (*V.*, pour la description de Bellême, de Mortagne et de la route qui relie ces deux villes, l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE).

ROUTE 18.

DE NOGENT-LE-ROTROU A ALENÇON,

PAR BELLÊME ET MAMERS.

61 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. jusqu'à (21 kil.) Bellême. — Coupé, 2 fr. 10 c.; intérieur et banquette, 1 fr. 85 c.

21 kil. Bellême (R. 17).

A dr., derrière (22 kil.) *Saint-Martin du Vieux-Bellême* (2750 hab.), s'étend la forêt de Bellême. On laisse ensuite du même côté : *Origni-le-Butin* (445 hab.; carrières de pierres à bâtir), *Chemilly* (693 hab.); et, à g., *Vaunoise* (428 hab.), puis, au delà du ruisseau de Clinchamp, *Origni-le-Roux* (666 hab.). Une belle avenue conduit, près de ce dernier village, au *château de Chèreperrine* (1200 mèt.). — On franchit l'Orne Saosnoise, avant de quitter le départ. de l'Orne pour entrer dans celui de la Sarthe.

36 kil. **Mamers** (hôt. : *de la Tête-Noire, d'Espagne*), ch.-l. d'arrond. du départ. de la Sarthe, V. de 5832 hab., « se concentre, pour ainsi dire, tout entière, suivant M. Léon de la Sicotière (*Le Maine et l'Anjou*), autour de deux places, l'une grande, l'autre trop grande. Sur la première, sont les *halles* neuves, l'église Saint-Nicolas, la *salle de spectacle*, les hôtels principaux. Autour de l'autre, vaste et déserte comme les places de certains villages de la Flandre ou de la Lombardie, s'élèvent des maisons élégantes et commodes. » L'ancien couvent de la Visitation, où ont été réunis les *tribunaux* civil et de commerce, la *mairie*, la *bibliothèque* (4000 vol.), une *collection géologique*, le *collége*, la *prison*, la *justice de paix*, la *sous-préfecture* et la caserne de *gendarmerie*, longe en partie cette place. Une petite *promenade*, plantée de tilleuls, s'étend devant la gendarmerie.

Ville forte au moyen âge, Mamers tomba au pouvoir de Robert de Bellême vers la fin du XIe s.; mais les Normands en chassèrent peu après les Percherons; et, pour la défendre contre les entreprises d'Hélie de la Flèche, ils bâtirent des forts à l'entour et de puissantes murailles, dont il ne reste qu'une petite partie. Des fossés de circonvallation, dits fossés de Robert le Diable, aujourd'hui entièrement comblés, furent aussi creusés à 8 kil. O. de la ville, près de *Saosnes* (577 hab.).

Mamers fut prise par le connétable de Saint-Pol, en 1404; puis, en

1417, par les Anglais, qui s'en étaient déjà emparés en 1359. Le comte de Salisbury en rasa les fortifications en 1428, et les Ligueurs livrèrent une partie de la ville aux flammes en 1590.

L'église Saint-Nicolas, ancienne collégiale, se compose d'une nef romane et d'un seul collatéral, du style ogival; le portail appartient à la Renaissance (1556). La tour est surmontée d'une lourde flèche.

L'**église Notre-Dame** (dans la partie inférieure de la ville), restaurée en 1831, date du XVIe s. Elle se compose d'une nef avec collatéraux, d'un chœur agrandi en 1861, et de cinq chapelles absidales, construites en 1864. Trois anciennes chapelles, au S., ont eté converties en sacristie. Quelques fenêtres cintrées, au N., indiquent le style de la première église, qui devait être terminée par une abside orientale.

« Un portique, très-élevé et voûté en plein cintre sans arêtiers, précède le portail, dont l'ouverture est divisée par un meneau ou colonne d'ordre dorique. Au-dessus, dit M. l'abbé Tournesac (*Bulletin monumental*), s'élève une élégante petite flèche en bois, terminée en 1776.

« L'intérieur, dépourvu de sculptures, satisfait néanmoins par l'harmonie des lignes et la distribution des travees de la nef, qui reçoit la lumière par des fenêtres à meneaux et tympans flamboyants. Les collatéraux et les chapelles offrent des voûtes en tuffeau appareillé; mais, au lambris qui couronnait la nef principale, a succédé, en 1831, un lattis en plâtre avec nervures prismatiques qui imitent parfaitement une voûte en pierre. »

Mamers est renommée pour ses fabriques de toiles.

[A 12 kil. au N. de Mamers, sur la lisière N. de la forêt de Perseigne et dans la c. de *Louzes* (375 hab.), se trouve le *château de la Tournerie*, qui date de la seconde moitié du XVIe s. (salle richement décorée de peintures).

Une route de poste, longue de 43 kil., relie Mamers au Mans. Cette route traverse: — (10 kil.) *Courgains* (1257 hab.); — (16 kil.) *Dangeul* (1020 hab.); — (24 kil.) Ballon (R. 23); — (34 kil.) Souligné-sous-Ballon (R. 23); — et (40 kil.) *Coulaines* (640 hab.; église romane).]

De Mamers à la Ferté-Bernard, R. 21; — à Mortagne (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE).

Après avoir laissé à dr. le village de *Saint-Longis* (418 hab.), on franchit le ruisseau de Rutin et l'on voit se détacher à g. le chemin de Fresnay-sur-Sarthe. 4 kil. plus loin, la route décrit un crochet pour descendre dans la vallée de la Bienne où se trouve (à g.) *le Val* (99 hab.; château).

A 2 kil. au S. du Val, sur la rive dr. de la rivière, le v. de *Saint-Remy-du Plain* (883 hab.) possède une *église* ogivale et une élégante *chapelle* du même style, dédiée à *Notre-Dame de Toute-Aide*. Sur une hauteur escarpée se dressent les ruines délabrées, mais encore majestueuses, de l'ancien *château de Saint-Remy*. Sur la rive g. de la Bienne, se voient les petits *châteaux de Moulins* et de *Clinchemor*.

47 kil. *Neufchâtel*, v. de 1494 hab., pour la plupart sabotiers, est agréablement situé sur la lisière S. E. de la forêt de Perseigne. A 2 kil. au N. dans la vallée, se trouvent les débris insignifiants de l'*abbaye de Perseigne*, fondée en 1145 par Guillaume Talvas, comte d'Alençon.

La route traverse la forêt de Perseigne, qui offre des coteaux escarpés et de belles futaies. Après être redescendu dans la plaine, on croise le chemin de fer du Mans à Caen.

59 kil. *Saint-Paterne*, ch.-l. de c. de 536 hab., où ont été découverts des débris d'antiquités celtiques et des vestiges d'une voie romaine. Ce village possède une *église* romane et trois *châteaux* dits *de la Regrattière*, *du Bois-Margot* et *de Saint-*

Paterne. Ce dernier est célèbre par le séjour qu'Henri IV y fit à plusieurs reprises pour y voir Mme de Courtemanche, dont il était vivement épris. — On passe du départ. de la Sarthe dans celui de l'Orne.

61 kil. Alençon (R. 23).

ROUTE 19.

DE LA FERTÉ-BERNARD A VENDOME ET A SAINT-CALAIS,

PAR MONDOUBLEAU.

DE LA FERTÉ - BERNARD A MONDOUBLEAU.

32 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 2 fr. 25 c.

Laissant à dr. la route du Mans et le village de *Cherré* (1642 hab.; tour très-ancienne d'une église aujourd'hui détruite; château), au delà d'un petit affluent de la Sarthe, on franchit un autre affluent de cette rivière, puis on laisse à g. *Saint-Jean des Échelles* (484 hab.), où ont été récemment découverts des marbres, des poteries et les vestiges d'une villa gallo-romaine.

9 kil. *Lamnay*, v. de 1329 hab. Le *château de l'Étang* date en partie du xv^e s. L'*église* du village est du xvi^e s.

Après s'être séparée sur la dr. de la route de Saint-Calais par Vibraye (R. 20), la route de Mondoubleau traverse la Braye et monte à

16 kil. **Montmirail**, ch.-l. de cant. de 883 hab., bâti près de la source de la Cave, sur une colline (185 mèt. d'altit.) qui est l'un des points culminants du départ. de la Sarthe, et d'où l'on découvre une vue étendue. «A l'E., dit M. L. de la Sicotière (*Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*), la forêt de Montmirail ferme l'horizon; mais partout ailleurs l'œil s'égare sur une immense étendue de pays, dont les dernières lignes, parfaitement horizontales, ont l'aspect d'une mer lointaine. La butte de Chaumont, au delà d'Alençon et à plus de 60 kil., se détache comme un nuage sur les fonds bleuâtres.»

Montmirail était jadis la résidence ordinaire des seigneurs du Bas-Perche, qui comprenait l'extrémité E. de la province de ce nom. Le premier seigneur connu de Montmirail est Guillaume Goet ou Gouet, qui donna son nom au Bas-Perche (Perche-Gouët). Cette seigneurie passa ensuite, tant par alliance que par acquêt, aux familles de Nevers, de Châtillon, de Bourgogne, d'Anjou, de Flandre, de Bar, de Luxembourg, de Melun, de Bruges, de la Baume, de Bourbon-Conti, Havet de Neuilly (1719).

Le 9 janvier 1165, Louis le Jeune reçut, à Montmirail, l'hommage d'Henri II d'Angleterre pour la Normandie, et de ses fils Henri au Court-Mantel et Richard Cœur de Lion, pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne. Dans la même entrevue, le roi de France essaya, mais en vain, de reconcilier avec le roi d'Angleterre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, alors réfugié en France. Pendant les guerres de Philippe Auguste contre Richard Cœur de Lion, le château de Montmirail fut rasé par les Angevins (1194); mais il fut reconstruit presque immédiatement. Pris en 1421, par le Dauphin, assisté de Jean II, duc d'Alençon, il fut de nouveau détruit.

Le **château** actuel (xv^e s.) fut bâti, suivant l'opinion générale, par Charles IV, comte d'Anjou et du Maine; quelques historiens en attribuent cependant la construction à Louis de Luxembourg. « La façade principale, au S., dit M. de la Sicotière, est surmontée, au centre, d'une haute tour octogonale, en pierres de taille, dont la plate-forme a été restaurée et entourée d'une galerie élégante, qui porte sur des consoles et forme mâchicoulis. Une autre tour, ronde, coiffée d'un toit conique (à l'angle S. O.), de hautes cheminées et un soubassement fort élevé, percé de distance en distance d'étroites meurtrières, donnent au château, vu de ce côté, un aspect imposant. L'autre façade, sur les jardins, ne remonte pas au delà des dernières années du xv^e s. Mais ce que le château offre de plus remarquable, ce sont de vastes

souterrains, construits avec un luxe rare de solidité et même d'architecture. Six piliers, soutenant deux rangs de belles arcades ogivales de 10 mèt. d'élévation, qui s'appuient aux murs latéraux sur des consoles à têtes de monstres et à feuilles de choux, soutenaient une immense salle de près de 50 mèt. de long sur 13 de large. C'était sans doute une salle d'armes. Un mur de refend l'a divisée en deux parties inégales. Dans le glacis ou mur extérieur, qui a plus de 7 mèt. d'épaisseur, sont pratiquées des meurtrières et un escalier tournant qui descend à un second étage de souterrains. Ceux-ci paraissent avoir servi de cachots. Ils ont 8 mèt. d'élévation, et la voûte en est soutenue par des arcades réunies en cul-de-lampe. Enfin, sous la tour principale, au S., existe un troisième étage souterrain, où l'on pénètre par un escalier étroit. Les murs et les voûtes en sont blancs et lisses comme s'il n'eût jamais été occupé. On prétend aussi qu'une galerie souterraine conduisait du château de Montmirail à Melleray, qui en est éloigné de quelques centaines de pas du côté S.

« L'intérieur du château, entièrement modernisé, renferme une précieuse collection de portraits de famille. De beaux jardins, des bosquets, des charmilles, entourés de murailles avec de petits bastions aux angles, complètent cette belle demeure. »

L'*église* de Montmirail date en grande partie du XIIe s. Les bas côtés du N., l'abside à trois pans et les vitraux sont du XVIe s. Dans le chœur, on remarque le *monument funéraire* de Madeleine Françoise Leboucher, dame de Guillebon (1761). C'est une pyramide tronquée, supportant le buste de la défunte.

Les *châteaux* modernes *du Boille* et *de la Marque* dépendent aussi de Montmirail. — Dans cette commune s'exploite une importante verrerie, appartenant à M. le comte de Torsay-Malherbe.

17 kil. *Melleray*, b. de 1226 hab., dans lequel on laisse à g. la route de Montmirail à Brou, fabrique des toiles et de grosses étoffes. — 3 kil. plus loin, on passe du départ. de la Sarthe dans celui de Loir-et-Cher, avant de croiser le chemin de Vibraye à Courtalain. On franchit ensuite le Coitron, près de *Glatigny* (à g.), hameau de Souday, qui renferme un beau *château* du XVIe s., construit par Martin du Bellay, frère du cardinal du même nom. Ce château a été restauré, il y a une trentaine d'années, par son propriétaire M. d'Arsigny.

25 kil. *Souday*, c. de 1347 hab. Sa belle **église** a été reconstruite au XVIe s., en partie aux frais de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans, dont dépendait le prieuré qui était joint à cette église, en partie par les soins de Nicolas de Marescot, seigneur de Souday. Ce seigneur et sa femme, Alix de Mésange, sont représentés sur l'un des riches vitraux de l'église, ainsi que deux religieux de Saint-Vincent, dont l'un passe à tort pour Rabelais. Le chœur de l'église de Souday est élevé de 3 mèt. au-dessus de la nef. On y monte par deux escaliers de 16 marches, formant un fer à cheval et entre lesquels s'ouvre une arcade donnant entrée dans une chapelle souterraine où de nombreux pèlerins venaient autrefois vénérer une Vierge très-renommée. L'église de Souday, dont le clocher avait été détruit par un incendie en 1833, a été complétement restaurée, il y a quelques années. — La route traverse la Grenne, en arrivant à

32 kil. **Mondoubleau**, ch.-l. de c. de 1585 hab., bâti sur un coteau qui domine la rive g. de la Grenne, à la limite commune du Dunois et du Maine. Cette petite ville s'est formée autour d'un château fort, construit vers la fin du Xe s. par le seigneur Hugues Doubleau (*Dublellus*), qui lui donna son nom. A la fin du XVe s., Mondoubleau n'était encore qu'une annexe de Choue (*V.* ci-dessous).

Le château de Mondoubleau (mon. hist.) était entouré d'une double enceinte, dont la première ou l'enceinte extérieure protégeait en même temps la bourgade groupée au pied de la forteresse. Cette enceinte formait un carré d'environ 500 mèt. La ligne des remparts subsiste tout entière du côté de la vallée, au sommet de la colline; à l'E. il ne reste que quelques débris de murs et de fossés, près d'une dépression de terrain, au delà de laquelle le plateau se relève pour former un second mamelon où est située la ville actuelle. Le château, séparé de la ville par un fossé, occupait l'extrémité S. O. du carré et le point culminant du plateau. L'une des deux tours de la porte d'entrée servait naguère encore de prison. D'autres tours ruinées et des pans de murs indiquent le périmètre de la seconde enceinte, protégée au S. par un fossé où passe maintenant la route de Mondoubleau à Montoire. Dans les murs de l'O., on reconnaît deux fenêtres cintrées de l'église collégiale de Notre-Dame, fondée au XI^e s., à l'intérieur de la forteresse.

Le débris le plus important du château de Mondoubleau est le *donjon*, grosse tour ronde dont une moitié s'est écroulée en 1818, à la suite d'excavations exécutées au-dessous pour l'extraction de la marne. La partie qui est restée debout offre l'aspect d'une tour penchée et a reçu des habitants du pays le nom de *Pot-à-Beurre*. Les murs de cette tour ont 4 mèt. d'épaisseur. Elle se composait de trois étages, qui paraissent n'avoir jamais été séparés que par des planchers. Les deux premiers étages étaient éclairés par des fenêtres très-étroites au dehors, très-évasées au dedans. On y remarque des cheminées à dômes coniques, qui sont restées suspendues le long des murs. Le troisième étage n'était qu'une galerie crénelée servant à la défense. L'unique porte d'entrée du donjon s'ouvrait à la hauteur du premier étage, d'où l'on descendait au rez-de-chaussée par une sorte de trappe. Enfin, autour de ce donjon régnait, jusqu'au tiers environ de la hauteur, une chemise ou rempart, d'un mètre d'épaisseur.

Une digue, dont la levée en terre subsiste encore, fermait la vallée au-dessous du château et permettait de la convertir en un étang qui défendait de ce côté l'approche de la colline. Cette partie du vallon porte encore le nom de *Pré Barré*. On y voit une pierre droite, de forme conique et haute d'environ 2 mèt., que M. de Pétigny (*Histoire archéologique du Vendômois*), à qui nous empruntons la plupart de ces détails, pense être un *peulven* celtique.

Mondoubleau renferme quatre fabriques importantes de serges et de cotonnades, des tanneries, un four à chaux et une tuilerie. Il s'y fait un assez grand commerce de fruits secs et de graines de trèfle. Enfin il existe, sur le territoire de la commune, un gisement de minerai de fer.

[Excursion à (7 kil. N.) Saint-Agil. — La route de Mondoubleau à Saint-Agil franchit la Grenne, pour en remonter la rive dr. jusque près de (3 kil.) *Choué*, c. de 1000 hab., dont on aperçoit l'église à dr. Un peu plus loin, on laisse aussi du même côté, près de la route, les ruines de la chapelle et du prieuré de *Guériteau*, fondés en 1238 (style roman de transition). — A 1500 mèt. environ avant d'atteindre Saint-Agil, se montrent, sur la g. et à 500 ou 600 mèt. de la route, les débris du *château d'Alleray*, fondé au XII^e ou au XIII^e s.

Saint-Agil, c. de 675 hab., a conservé un beau **château** de la Renaissance, entouré de fossés. Le donjon, qui date de 1510, est flanqué aux angles, du côté de la façade, de deux tours rondes à mâchicoulis et à toits coniques. Le toit central, percé d'une fenêtre ornementée, se termine par une lanterne à jour. Le château de Saint-Agil appartient à M. de Saint-

Maixent, qui l'entretient avec goût. — Entre Saint-Agil et *Arville*, c. de 347 hab., il existe des débris importants d'une *voie* romaine. Arville renferme, en outre, les restes d'une *église* de transition et d'un *prieuré* roman, encore muni de tours de défense.]

DE MONDOUBLEAU A VENDOME.

A. Par Fontaine-Raoul et Cloyes.

63 kil. — Route de voitures et serv. de corresp. de Mondoubleau à Cloyes (32 kil.); prix unique, 1 fr. 50 c. — Chemin de fer de Cloyes à Vendôme (31 kil.). Trajet en 50 min. 1re cl. 3 fr. 45 c.; 2e cl. 2 fr. 60 c.; 3e cl. 1 fr. 90 c.

La route de Mondoubleau à Cloyes laisse à dr. (5 kil. de Mondoubleau) *Saint-Marc* ou *Saint-Mars-du-Cor* (442 hab.), sur le territoire duquel se trouvent les ruines d'un fort très-ancien, au sommet d'un monticule appelé la *Motte de Fer* ou le *Champ du Trésor.*

13 kil. *La Chapelle-Vicomtesse*, c. de 523 hab., à g. de la route, sur la Grenne, qui y prend sa source.

22 kil. *Fontaine-Raoul*, v. de 753 hab., situé au milieu de bois qui forment le prolongement septentrional de la grande forêt de Fréteval. — On descend dans la vallée de la rivière de Droué, que l'on traverse (24 kil.), avant de croiser (25 kil.) une ancienne voie romaine de Cloyes à Droué, dite *chemin de César*. Près de cette voie, on passe du départ. de Loir-et-Cher dans celui d'Eure-et-Loir. La route franchit le Loir, en arrivant à

32 kil. Cloyes. — De Cloyes à Vendôme, 31 kil. (*V.* l'*Itinéraire général de la France. la Loire et le Centre*, par Ad. Joanne).

B. par Épuisay.

29 kil. — Route de poste et serv. de corresp. d'Épuisay à Vendôme (17 kil.).

7 kil. *Le Temple*, c. de 380 hab., où se voient quelques vestiges d'une commanderie de Templiers (XIIe s.) dans le pignon du presbytère. Sur l'emplacement de l'ancien château de *la Fredonnière*, où furent ourdies les premières trames de la conjuration d'Amboise, M. de Salvert a fait construire un beau *château* moderne, dans le style de la fin du XVe s. Le bois de la Fredonnière s'étend au N. O. du château et du village.

11 kil. Épuisay et d'Épuisay à (18 kil.) Vendôme (R. 24).

DE MONDOUBLEAU A SAINT-CALAIS.

17 kil. — Route de poste.

La route suit jusqu'à Sargé la rive g. de la Grenne.

2 kil. *Cormenon*, c. de 446 hab., possède une belle *église*, dont le clocher et le transsept sont surtout remarquables. De Cormenon dépend l'ancien *château de Rhodières*. — En arrivant près de Sargé, on remarque, à dr. de la route, une petite chaîne de grès ferrugineux, dont quelques blocs isolés offrent des formes bizarres. Sur une colline dominant le confluent des vallées de la Grenne et de la Braye, se montrent les *châteaux de Beaufray* et *des Radrets*.

8 kil. *Sargé*, c. de 1150 hab., au confluent de la Grenne et de la Braye. — On côtoie la rive g. de cette dernière rivière jusqu'à (9 kil. 1/2) la rencontre de la route du Mans à Vendôme. Prenant alors cette route à dr., on franchit la Braye, près du beau *château de Montmarin* (à dr.).

14 kil. Marolles et de Marolles à (3 kil.) Saint-Calais (R. 24).

ROUTE 20.

DE LA FERTÉ-BERNARD A SAINT-CALAIS,

PAR VIBRAYE.

33 kil. — Route de poste. — Voitures de corresp. — Coupé, 3 fr.; intérieur et banquette, 2 fr. 75 c.

La route de Vibraye se sépare de

celle de Montmirail (R. 19), à 11 kil. de la Ferté-Bernard.

16 kil. *Vibraye*, ch.-l. de cant. de 2987 hab., possède une belle *église* moderne. — On traverse la *forêt de Vibraye*, peuplée de cerfs, de sangliers et de chevreuils.

25 kil. *Berfay*, v. de 740 hab., sur le ruisseau de Boutry (château; minerai de fer).

30 kil. On passe devant le *château de la Barre* (à dr.) et on laisse du même côté le v. de *Conflans* (936 hab.) bâti au confluent du Roule-Crotte et de l'Anille, dont la route descend la rive g.

33 kil. **Saint-Calais** (hôt. : *de Saint-Calais, d'Angleterre, de France, du Commerce*), V. de 3648 hab., ch.-l. d'arr. du départ. de la Sarthe, située sur l'Anille.

Saint-Calais occupe l'emplacement d'une bourgade gallo-romaine appelée *Casa Gaiani* et détruite lors des invasions des Barbares. Au VIe s., le moine saint Calais ou Kalesius, né en Auvergne, y fonda, au milieu de terrains concédés par le roi Childebert II, une abbaye qui suivit la règle de saint Benoit. Ce monastère porta d'abord le nom de la rivière près de laquelle il était bâti. Les vertus du fondateur et les miracles qu'il opéra après sa mort y attirant une foule de pèlerins, une ille se forma peu à peu autour de l'abbaye, qui prit bientôt le nom de Saint-Calais. Les Normands la ravagèrent au XIe s., et les Anglais la ruinèrent de fond en comble, en 1425.

La châtellenie de Saint-Calais, annexée dès le XIIe s. à la baronnie de Mondoubleau, passa successivement aux familles de Châteaudun, de Dreux, de Clermont-Nesle, de Flandre, d'Amboise, de Trie-Dammartin et de Bueil. François de Bourbon-Vendôme l'acheta en 1491 et dès lors Saint-Calais suivit le sort du duché de Vendôme. Henri IV l'en détacha néanmoins, en 1593, en faveur de Jeanne de Montmorency; mais César de Vendôme la racheta en 1601. Le dernier seigneur de Saint-Calais fut Monsieur, comte de Provence, depuis Louis XVIII.

L'abbaye de Saint-Calais, reconstruite au XVIe s., par Jean Ronsard, oncle du célèbre poëte de ce nom, a été entièrement détruite pendant la Révolution. Sur l'emplacement de l'enclos qui en dépendait, des rues ont été tracées; le jardin a été converti en une place publique; l'*hôtel de ville*, *la bibliothèque* (1800 vol.) et la *salle de spectacle* occupent l'ancienne maison abbatiale. — L'église avait été convertie en *halle*, mais elle a été démolie en 1864 pour être remplacée par une belle construction ayant la même destination. — La *prison*, autrefois installée à la base du clocher de l'abbaye, occupe, ainsi que la *gendarmerie*, des bâtiments neufs sur les hauteurs opposées aux ruines du château. — Le *tribunal* est une construction toute moderne.

L'*église paroissiale* de Saint-Calais appartient à différentes époques: le chœur, les deux premières travées de la nef (colonnes octogonales) et la base de la tour datent de la deuxième moitié du XIVe s.; les trois dernières travées de la nef et des bas côtés sont du XVIe s. (colonnes rondes; clefs de voûte terminées en pendentifs) ainsi que le portail de l'O., richement décoré dans le style de la Renaissance et précédé d'un perron avec balustrade découpée en quatre-feuilles. Le clocher, terminé seulement de 1619 à 1623, offre une belle flèche octogonale en pierre (58 mèt. de hauteur totale), dont les arêtes sont décorées de crosses végétales.

Du *château*, fondé au XIe s. sur la colline qui domine Saint-Calais, il ne reste que des ruines, entre autres un donjon, paraissant remonter à la construction primitive. Ce donjon est précédé, du côté du plateau, d'une tranchée profonde et d'une terrasse ceinte de fossés sur laquelle s'élevaient les bâtiments de service.

Saint-Calais possède deux *dolmens*; des haches celtiques en pierre y ont été découvertes.

La principale industrie de Saint-Calais consiste dans la fabrication d'étoffes de laine, de serges, etc.

[Une route de poste, longue de 30 kil., relie Saint-Calais à la Chartre-sur-Loir. Cette route, qui suit la vallée de l'Anille jusqu'au confluent de cette rivière avec le Loir, passe de la rive g. sur la rive dr. à (4 kil.) *Saint-Gervais-de-Vic* (585 hab.; *église* du XIIe et du XVIe s.; *châteaux de Béchuère* et *des Messangères*). Elle laisse ensuite à dr. (8 kil. de Saint-Calais) *la Chapelle-Huon* (836 hab.) et traverse (11 kil.) *Bessé*, appelé à tort *Bessé-sur-Braye* (2356 hab.).

Sur le territoire de Bessé, à 1500 mèt. au N. du bourg, se trouve le **château de Courtanvaux**, adossé à une colline couverte de vieux chênes, et restauré en 1815. « Il offre, dit M. le comte Anatole de Montesquiou (*Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*), une masse imposante et sévère de bâtiments accumulés par différents siècles et bizarrement réunis. Les plus remarquables sont des tours fort élevées et de formes très-diverses, des tourelles légères, une chapelle gothique (XVe s.) isolée dans la seconde cour, et de hautes terrasses superposées qui desservent de plain-pied plusieurs étages du château... La porte méridionale de la première enceinte, flanquée de deux tours, est une charmante construction de la Renaissance. Elle est ornée de chiffres, d'emblèmes et d'armoiries, mutilés pendant la Révolution. » L'analogie de style qui existe entre cette porte et l'église de la Ferté-Bernard ont fait attribuer ces deux monuments au même sculpteur, Mathurin de la Borde.

La seigneurie de Courtanvaux appartenait au XVe s. à Jacques de Berziau, qui fit construire la chapelle du château et la partie des bâtiments à laquelle est adossée la tour du beffroi. Françoise de Berziau épousa, en 1510, Antoine de Souvré. Un peu plus tard, Courtanvaux fut érigé en marquisat, en faveur de Gilles de Souvré, maréchal de France et ami d'Henri IV. Ce roi séjourna quelque temps à Courtanvaux. En 1662, le marquisat fut porté dans la famille Le Tellier, par le mariage d'Anne de Souvré avec le célèbre Louvois. Il passa ensuite, par alliance, et pour partie seulement, à la famille de Montesquiou, qui possède encore le château de Courtanvaux.

L'*église* paroissiale de Bessé, qui n'offre rien de remarquable, renfermait, avant la Révolution, les tombeaux de plusieurs membres de la famille de Berziau.

Bessé possède plusieurs papeteries, ainsi que des fabriques de bougies, de siamoises et de cotonnades.

La route de la Chartre, continuant de descendre la vallée de l'Anille, laisse à g., de l'autre côté de la rivière, *Bonneveau*, v. de 675 hab., du départ. de Loir-et-Cher. Ce village s'est formé autour d'une ancienne maison de chasse des rois des deux premières races, nommée *Matovall* ou *Madwall*. Le fief de Bonneveau, aujourd'hui représenté par une simple métairie, dépendait autrefois de Courtanvaux.

Traversant un coin du départ. de Loir-et-Cher, on franchit le Tusson, près duquel se montre, à dr., *Lavenay* (481 hab.; voie romaine bien conservée). On longe ensuite, du même côté, le hameau de *la Grande-Voie;* puis, on rejoint, au (18 kil. de Saint-Calais) Pont-de-Braye, dans la vallée du Loir, la route de Vendôme à Château-du-Loir par la Chartre.

Dans les environs du Pont-de-Braye, on peut visiter avec intérêt le camp romain de Sougé, les grottes druidiques et l'église de Trôo, les antiquités romaines d'Artins et le manoir de la Poissonnière (V., pour les détails sur ces différentes localités et pour la partie de la route comprise entre le Pont-de-Braye et la Chartre, l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).]

De Saint-Calais au Mans, par Bouloire, et à Vendôme, R. 42.

ROUTE 21.

DE LA FERTÉ-BERNARD A ALENÇON,

PAR MAMERS.

56 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. jusqu'à (31 kil.) Mamers.— Coupé, 2 fr. 50 c.; intérieur, 2 fr. 25 c.; banquette, 2 fr.

Après avoir franchi la Même près de son confluent avec l'Huisne, la route traverse le v. de Saint-Antoine de Rochefort (R. 1, p. 48), croise le chemin de fer de Paris au Mans et monte à 155 mèt. d'altit. près de

7 kil. *La Chapelle-du-Bois*, v. de 1036 hab.—Inclinant de plus en plus à l'O., on atteint une altitude de 191 mèt., près de *la Bignonnière*, et l'on traverse un affluent de l'Orne.

20 kil. *Saint-Cosme*, v. de 1770 hab., où l'on rejoint la route de Bellême (à dr.) et à la sortie duquel on laisse à g. celle de Bonnétable.

21 kil. *Champaissant* (692 hab.) — On franchit la rivière des Ormes.

26 kil. *Saint-Remy-des-Monts*, v. de 1031 hab. (*église* romano-ogivale, en partie du XVIe s.).

La route remonte la rive g. de la Dive, qu'elle franchit à 1 kil. de Mamers, après avoir laissé à g. le *château des Planches* (restauré) et le *château* moderne *de la Cour-du-Bois*.

31 kil. Mamers, et de Mamers à (25 kil.) Alençon (R. 18).

56 kil. Alençon (R. 23).

ROUTE 22.

DE CONNERRÉ A SAINT-CALAIS.

28 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 1 fr.

On remonte la rive g. du Dué.

4 kil. *Thorigné*, v. de 1866 hab., au delà duquel la route côtoie à dr. e *château* moderne *de Saint-Paul* et à g. le *château de Lassay*, dont quelques parties sont anciennes.

8 kil. *Saint-Michel-de-Chavaignes*, v. de 1452 hab., possède une *église* de plusieurs époques et l'ancien *château de la Couture*.

14 kil. *Coudrecieux*, v. de 1401 hab. (église en partie romane; ancien *château des Loges*; à 2 kil. au S. O., *château* moderne et *verrerie de la Pierre*). — On traverse le bois des Loges, qui renferme plusieurs étangs, avant de rejoindre la route du Mans à Vendôme (R. 24).

28 kil. Saint-Calais (R. 20).

ROUTE 23.

DU MANS A CAEN.

167 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 4 h. 50 min., 5 h. 35 min. et 6 h. 30 min. — 1re cl. 18 fr. 70 c.; 2e cl. 14 fr. 05 c.; 3e cl. 10 fr. 30 c.

La ligne de Caen, se détachant à dr. de celle de Rennes (4 kil. du Mans), au milieu d'une tranchée assez profonde, décrit une longue courbe, et, au delà de la route de terre, se rapproche de la Sarthe qu'elle côtoie avant de la franchir.

10 kil. *Neuville*, v. de 1348 hab., sur la rive g. de la Sarthe, à 1 kil. environ de la station, possède une *église* ogivale (beau maître-autel d'ordre corinthien) et plusieurs *châteaux* parmi lesquels on remarque celui de *Monthéard*.

La voie ferrée, qui s'était éloignée de la Sarthe, s'en rapproche près de *Montreuil*, ham. de la c. de *Joué-l'Abbé* (673 hab.), sur le territoire de laquelle se trouve la ferme-école de *la Chauvinière*.

16 kil. *La Guierche*, v. de 664 hab., sur la rive g. de la Sarthe, portait autrefois le titre de baronnie.

On laisse à dr. (4 kil.) *Souligné-sous-Ballon* (1294 hab.), où l'on remarque le beau *château de la Freslonnière* (XVIIIe s.), puis on franchit

l'Orne Sonnoise près de son confluent avec la Sarthe.

20 kil. *Montbizot*, v. de 940 hab., s'élève sur une colline entre la Sarthe et l'Orne Saosnoise.

[Corresp. pour (5 kil.) **Ballon**, ch.-l. de c. de 1818 hab., bâti en amphithéâtre sur une colline de la rive g. de l'Orne. Au sommet de la colline se dressent les ruines pittoresques, d'un *château fort*, consistant principalement en un gros donjon du xv° s., à mâchicoulis, flanqué de deux tourelles et entouré d'un parc boisé.

Ceinte de murs au xi° s., la petite ville de Ballon fut, à cette époque, un sujet de lutte entre les seigneurs de Bellême et les comtes du Maine. Elle eut aussi beaucoup à souffrir lors des tentatives de Guillaume le Bâtard sur le Maine. Philippe Auguste s'en empara en 1199 et rasa la forteresse. Les Anglais prirent la ville en 1417 et la conservèrent jusqu'en 1484.

La démolition du château de Ballon fut commencée en 1764, par le propriétaire, M. Le Vayer, qui voulait le remplacer par une habitation moderne ; mais les travaux furent interrompus à la suite de l'écroulement de la grosse tour d'entrée, accident qui mit la vie des ouvriers en danger. En 1794, la comtesse de Sourches, voulant donner du travail aux ouvriers de Ballon, fit démolir deux autres tours, combler les fossés et abaisser les murs d'enceinte.

Ballon est la patrie du général Coutard. Les principales industries de cette petite ville sont l'élève des bestiaux, la fabrication des toiles et la blanchisserie des fils.

A 1 kil. à l'E. de Ballon, *Saint-Mars-sous-Ballon* (1448 hab.) conserve une belle *église* romane de la fin du xi° s. (mon. hist.), ancien prieuré de la Couture du Mans. — Le *château de Thouars* (2 kil. au N.) renferme aussi une chapelle de la même époque, convertie en écurie.]

A 3 kil. de Montbizot, le chemin de fer traverse le v. de *Teillé* (864 hab.), où ont été découvertes de nombreuses antiquités romaines et où l'on remarque, outre une *église* du xiii° s., plusieurs *châteaux* ou maisons de campagne.

25 kil. *Mareschê*, v. de 1261 hab. (*château de la Bussonnière*, entouré de belles prairies).

30 kil. **Vivoin**, v. de 1259 hab., est situé à 10 min. à dr. de la station. La charmante avenue de peupliers qui y conduit traverse une vaste prairie. Après avoir franchi deux fois la Sarthe, d'abord sur un pont de pierre, puis sur un élégant pont suspendu (péage 5 c., aller et retour), on entre dans le village et l'on aperçoit, sur une assez grande place, la belle *église Saint-Hippolyte*, ancien prieuré de Bénédictins, donné au xi° s. par les vicomtes de Beaumont l'abbaye de Marmoutiers.

Les débris des bâtiments claustraux, occupés aujourd'hui par un corps de ferme, sont assez considérables et fort intéressants. On y pénètre par une grande porte ouverte près du portail de l'église, et l'on peut juger de leur ensemble en se plaçant sur une esplanade plantée d'arbres, qui sert de promenade publique.

L'église, grande et élevée, date du xiii° s. La nef, longue et étroite, est simplement lambrissée ; la plupart des fenêtres sont aveugles. Le chœur (xv° s.), éclairé par une large fenêtre, est orné de sculptures, œuvre de Lebrun, et de quelques fragments de beaux vitraux. Nous signalerons aussi, à l'intérieur, une statue tumulaire (xiii° s.) et une belle pierre tombale (xiii° ou xiv° s.), maintenant encastrée dans le mur. Ces deux monuments représentent des prieurs de Vivoin. « Ce qui a donné, aux yeux des archéologues et des céramistes, une certaine illustration à l'église de Vivoin, dit M Hucher dans une note manuscrite qu'il veut bien nous communiquer, c'est que l'on y voit, dans le chœur et dans la chapelle de la

Vierge, les restes assez bien conservés d'un dallage incrusté, du XIII^e ou du XIV^e s. Le gouvernement a chargé un habile architecte, M. Darcy, de faire une étude approfondie de ce curieux monument, dont la restauration est vivement désirée. »

Une *maison* qui servait autrefois d'hôpital offre une porte romane du XII^e s. — Des haches celtiques, des médailles et d'autres antiquités ont été découvertes dans les environs de Vivoin.

[Corresp. pour (1 kil.) **Beaumont le Vicomte** ou *sur Sarthe*, ch.-l. de c. de 2234 hab. Cette petite ville, qui occupe une situation pittoresque, doit son origine aux anciens vicomtes de Beaumont, qui lui ont donné leur nom. En 1135, Geoffroi d'Anjou poursuivit son gendre, le vicomte Rosselin, jusque dans les murs de Beaumont, prit la ville et la brûla. Philippe Auguste l'assiégea et s'en empara en 1189. Le comte Arthur de Richemont, marchant au secours des Armagnacs, l'emporta d'assaut en 1412; les Anglais la prirent en 1417; Ambroise de Loré la leur enleva la même année, mais ils s'en rendirent maîtres de nouveau quelques années plus tard. Enfin, en 1562, après avoir évacué le Mans, les Calvinistes y entrèrent et s'y livrèrent à toutes sortes d'excès, rompant le pont à coups de canon, brûlant les églises et les maisons des catholiques, dont ils pillèrent tous les biens. La ville se soumit à Henri IV, en 1589, après la prise du Mans.

Pour bien apprécier la position pittoresque de Beaumont, il faut se placer sur le beau *pont* suspendu jeté sur la Sarthe et servant de passage à la route impériale. De là on voit la ville groupée sur la colline, avec ses vieilles ruines et la modeste flèche de son église. La rivière, fort large en cet endroit, est parsemée de petites îles couvertes de verdure. Ses eaux, battues par les roues des machines hydrauliques, bouillonnent, grondent, franchissent en écumant l'écluse qui les retient captives, et vont se briser de nouveau contre les piliers de l'ancien pont de pierre.

Beaumont n'a conservé de son ancienne splendeur que les ruines peu considérables de son *château*, dont l'origine remonte vraisemblablement à la fin du X^e s.; ses débris font voir qu'il était de forme carrée, flanqué de tours et de bastions. Les angles de ses murailles et leurs épais contreforts étaient solidement construits de belles assises de grès roussard. Quelques parties de ce vieux château s'élèvent encore à près de 30 mèt. au-dessus du niveau de la rivière; l'intérieur a été converti en *prison*.

Les vicomtes de Beaumont avaient leurs tombeaux dons l'abbaye d'Étival en Charnie. Ces tombeaux, au nombre de quatre (XI^e, XII^e et XIII^e s.), sont maintenant au musée archéologique du Mans.

L'*église*, qui pourrait bien remonter au XI^e s., a été défigurée par des remaniements et des replâtrages modernes. On remarque, sur le flanc méridional, une porte qui s'ouvre sous un arc en plein cintre décoré d'un quadruple rang de têtes grimaçantes, de feuillages, de zigzags et de fleurs. A l'intérieur, la nef est séparée du collatéral par une série d'arcades surbaissées, retombant sur de massives colonnes à chapiteaux romans.

Vers le S. O. et tout près de la ville, la promenade publique est établie sur la *Motte à Madame*, petite éminence factice, en forme de cône tronqué, dont la plate-forme supérieure et l'esplanade de la base sont plantées en quinconces de tilleuls, et dont les flancs gazonnés sont sillonnés d'allées en spirales bordées de charmilles, d'où l'on découvre au loin la délicieuse vallée de la Sarthe.]

Le chemin de fer, descendant la rive g. de la Sarthe, croise encore une fois la route de terre près de *Juillé* (482 hab.), dont les maisons

s'étagent sur un coteau qui domine la rivière et aux environs duquel ont été découvertes des poteries et des tuiles romaines. On laisse ensuite à dr. *Piacé*, v. de 1106 hab., bâti sur la pente d'un coteau dont le pied est baigné par la Brionne, qui va se jeter à 200 mèt. de là dans la Sarthe. Le chemin de fer franchit bientôt cette rivière, avant de dépasser (à dr.) *Saint-Germain-de-la-Coudre*, v. de 966 hab., où l'on remarque une *église* romane des Xe et XIe s., et les *châteaux* de *Saint-Thibault* et *du Haut-Breil*.

41 kil. *La Hutte*, hameau de la c. de *Coulombiers* (970 hab.), où se fabriquent des toiles dites d'Alençon.

[Corresp. pour (7 kil.) Fresnay-le-Vicomte.]

Excursion à Fresnay-le-Vicomte.

Une route, que le chemin de fer croise tout près de la station de la Hutte, conduit directement, à g., à (7 kil.) Fresnay-le-Vicomte, en passant près de (4 kil. 1/2) *Saint-Ouen-de-Mimbré*, v. de 1073 hab., qui possède un *château* construit au XVIIe s.

Fresnay-le-Vicomte, ch.-l. de c. de 3336 hab., bâti sur un coteau de la rive g. de la Sarthe, était autrefois une place importante.

Du pont qui relie cette ville à son faubourg, on découvre un charmant paysage. La Sarthe, large et limpide, mine incessamment la base de la colline qui s'élève sur sa rive g., hérissée d'énormes rochers calcaires, que des filons schisteux traversent dans tous les sens. Au delà de ces blocs confusément entassés, se dresse, à plus de 30 mèt. au-dessus de la rivière, une enceinte de vieilles murailles tapissées de lierre, derrière lesquelles se cachent les ruines du château. De l'autre côté, sur la rive dr., les collines, couvertes en été de riches moissons, de vignes et de verdure, présentent un ravissant contraste avec ces ruines pittoresques et imposantes.

Fresnay-le-Vicomte faisait partie de la seigneurie de Beaumont. Cette ville était déjà fortifiée au XIe s. Elle fut prise deux fois par Guillaume le Conquérant (en 1073 et en 1085). Les troupes de Guillaume le Roux y essuyèrent un échec peu important. Pendant la guerre de Cent ans, les Anglais s'en emparèrent en 1356, 1417 et 1420, et y repoussèrent les attaques du connétable de Richemont, en 1429. Fresnay était alors possédée par le capitaine anglais Mathieu Got ou Matagot, qui en jouit jusqu'en 1448, année où elle fut recouvrée par le duc d'Alençon. Les guerres de religion causèrent de grands désordres à Fresnay. Les habitants embrassèrent le calvinisme; l'église fut pillée en 1563; la ville fut de nouveau saccagée par les huguenots de Normandie, en 1568. En 1589, René de Saint-Denis de Heurtré s'en empara pour Henri IV, qui lui en donna la seigneurie. Louis XIV, voulant, en 1701, agrandir ses domaines de Versailles et de Marly, où René de Froulay possédait des fiefs, lui donna en échange Beaumont et Fresnay. Cette dernière ville eut encore à souffrir pendant les guerres de la Vendée, en 1798.

L'**église Notre-Dame**, entourée de rues étroites et masquée par de vieilles maisons, est un curieux spécimen de l'architecture romane du XIIe s. et de l'époque de transition du plein cintre à l'ogive. Son unique portail s'ouvre à l'O. dans un arc en plein cintre, décoré de dents de scie, de tores arrondis et d'étoiles. Il offre deux vantaux en bois de chêne, divisés en vingt-quatre panneaux pour les deux côtés; c'est un échantillon intéressant de la menuiserie de la première partie du XVIe s. Sur le vantail de dr., on remarque : *Jésus en croix* entre les deux larrons, *Jésus apparaissant* à *Madeleine* après sa résurrection, les douze *Apôtres*, et enfin un abrégé du *Credo* écrit en lettres gothiques. Le vantail de g. présente l'*arbre de Jessé* sortant du sein du patriarche, et étendant ses rameaux entre les douze panneaux, que remplissent les portraits des douze rois de Juda. Ces sculptures sont bien conservées, mais recouvertes d'une couche épaisse de peinture qui les empâte. Au-dessus de la porte sont

trois fenêtres accolées (une seule est ouverte), également en plein cintre et surmontées d'une autre plus petite. Tout près du toit, à l'extrémité du gable, on voit, sur une pierre, une figure de guerrier sculptée en ronde bosse. Les fenêtres, cintrées comme le portail, sont ornées comme lui d'étoiles et de dents de scie, autour desquelles se groupent des figures de monstres, d'animaux et de saints personnages. Au milieu de la nef, s'élève une grosse *tour* d'une construction fort remarquable, percée de fenêtres accolées deux à deux et flanquée de quatre clochetons. Cette tour n'a pas été achevée du premier jet ; les deux fenêtres de l'E. sont en plein cintre, les quatre autres sont légèrement ogivales, et les ouvertures des clochetons sont purement gothiques. Une flèche octogonale, couverte en ardoises, termine, sans aucune grâce, cette curieuse partie du clocher. La nef et l'abside appartiennent tout entières à l'architecture romane. A l'intérieur, le plan de l'église est celui d'une basilique, avec abside, sans collatéraux ni transsept. Les arceaux des arcades retombent, les uns sur des colonnettes et des pilastres, les autres sur des colonnes aux chapiteaux diversement décorés. Sous le badigeon qui recouvre les murailles subsistent d'anciennes peintures à fresque, antérieures au XIIIe s., et dont les dernières ont été recouvertes en 1825.

Suivant une tradition locale, l'église Notre-Dame en aurait remplacé une autre, fondée au commencement du XIe s., ainsi que plusieurs églises des environs, par la reine Berthe, en expiation de la faute qu'elle avait commise en épousant, contre les lois de l'Église, le roi Robert à qui elle était unie par des liens de parenté spirituelle. Lorsque les deux époux se furent séparés, cédant enfin à l'excommunication dont ils avaient été frappés, Berthe fixa son séjour sur le territoire de ***Montreuil-le-Chétif*** (1091 hab.), à 6 kil. au S. O. de Fresnay. On voit encore, en effet, dans ce village, un petit *château* rebâti au XVe s., et qui a conservé le nom de *la Bertherie*. Sur le territoire de Montreuil, de ***Moitron*** (810 hab.; restes d'une commanderie de Templiers), de *Saint-Christophe du Jambet* (753 hab.; église de l'époque de transition, sur l'un des points les plus élevés du départ. de la Sarthe), et de *Saint-Aubin de Locquenay* (1134 hab.), s'étendent de vastes terrains communaux connus sous le nom de *Berthons* ou *grands* et *petits Berçons*. Ces terrains passent pour avoir été donnés à chacun de ces villages par Berthe elle-même. Jusqu'à la Révolution de 1789, des prières furent récitées chaque dimanche, au prône de la messe paroissiale de Fresnay pour le repos de l'âme de cette bienfaitrice, dont le souvenir se transmet de génération en génération parmi les habitants de la contrée.

Du *château fort* de Fresnay, il ne reste plus guère, sur la place d'Armes, que l'entrée principale, composée de deux tours rondes (9 à 10 mèt. de hauteur sur 5 à 6 mèt. de diamètre), entre lesquelles s'ouvre une porte étroite. L'intérieur des tours renferme un escalier et des cachots, dont quelques-uns servent encore de *prison*. Les cachots supérieurs sont éclairés par d'étroites meurtrières; ceux d'en bas sont tout à fait obscurs. Les tours ont malheureusement perdu leur ancien aspect, l'administration municipale les ayant, sous le règne de Louis-Philippe, fait badigeonner et recouvrir d'un toit disgracieux. En franchissant la porte, on entre dans une petite cour carrée, réservée pour le service de quelques administrations ; dans les murailles qui l'entourent, on retrouve des assises de maçonnerie alternée. Des jardins disposés en terrasses superposées, qui occupent le reste de l'emplacement du château, on découvre un vaste panorama.

La *chapelle* du château, entièrement souterraine, subsiste encore à

l'extrémité S. de la place d'Armes. « Elle se composait, dit D. Piolin (*Le Maine et l'Anjou historiques, archéologiques et pittoresques*), de deux nefs égales, chacune de six travées, et elle mesurait environ 60 pieds (18 à 20 mèt.) dans sa longueur, et 20 pieds (6 à 7 mèt.) dans sa largeur. Les voûtes sont ornées d'arceaux en ogive, d'une grande pureté, et qui portent évidemment le caractère de la première moitié du XIIIe s. Elles reposent, au milieu de l'édifice, sur cinq piliers octogones, avec des chapiteaux ornés de feuillage et grossièrement sculptés. De l'autre côté, ces arceaux s'appuient sur le milieu des murs latéraux et sur une corniche fort simple. D'étroites fenêtres carrées, pratiquées au niveau du sol, ne laissent pénétrer dans cette crypte qu'une faible lumière. Nous avons constaté l'existence d'un souterrain qui semble se diriger vers l'ancien prieuré de Saint-Léonard; malheureusement, des égouts ayant fait invasion jusque dans cette voie, il est impossible de constater sa direction précise. On ne peut non plus connaître l'élévation qu'avait cet édifice, parce que des terres amoncelées le remplissent à la hauteur de plusieurs pieds. Il est aujourd'hui divisé en trois et sert de caves à trois maisons contiguës. Une partie des voûtes s'est effondrée depuis un petit nombre d'années. Il est néanmoins facile de constater encore deux époques distinctes dans la construction de ce monument; la dernière est du XIIIe s., et ce sont les voûtes; tout le reste se rapporte à une époque bien antérieure. » Des autels en pierre ont été enlevés, il y a quelques années, de cette crypte, dont ils indiquaient la destination aujourd'hui inconnue de la plupart des habitants de Fresnay.

On voit, en outre, dans cette ville, deux *maisons* du XIIIe s. et une partie des bâtiments de l'ancien *prieuré de Saint-Léonard*, qui peuvent remonter au XVe s.

Dans la rue des Fossés, se trouvent de nombreux vestiges de l'*enceinte murale* dont la ville était close. Ces murs n'avaient pas moins de 2 ou 3 mèt. d'épaisseur; ils s'élevaient de 8 mèt. au-dessus du chemin de ronde.

C'est à Fresnay et dans les villages voisins que la fabrication des toiles de la Sarthe a pris le plus d'importance.

---

47 kil. **Bourg-le-Roi**, v. de 557 hab., a conservé des ruines importantes d'une *forteresse* construite vers 1100 par Guillaume le Roux. Une ceinture de *murailles* fort élevées, dans lesquelles s'ouvrent deux belles *portes* ogivales, entoure le bourg. A côté s'élève une éminence factice, de 30 à 40 mèt. de hauteur, sur laquelle fut construit un fort qui paraît avoir été entouré d'une double et même d'une triple enceinte de fossés.

Après avoir longé à dr. le v. de *Champfleur* (620 hab.), on passe du départ. de la Sarthe dans celui de l'Orne, et, laissant à dr. Saint-Paterne (R. 18), on traverse une dernière fois la Sarthe, qu'annoncent de loin les longues files de peupliers plantés sur ses bords.

56 kil. **Alençon** (hôt.: *du Grand Cerf, de la Gare, de la Poste;* — beaux et nombreux *cafés*), ch.-l. du départ. de l'Orne, V. de 16 115 hab., est située au confluent de la Sarthe et de la Briante, dans une vaste plaine entourée de forêts. — L'*église Notre-Dame* (mon. hist.) paraît remonter au XVe s. (chœur et clocher rebâtis en 1744; porche richement orné). La chaire à prêcher, œuvre d'un condamné à mort, est un admirable morceau de sculpture. — L'*église Saint-Léonard* (XVe s.) renferme un bel autel en chêne sculpté et un joli vitrail moderne. — L'*hôtel de ville* (1783) occupe l'emplacement du château (mon. hist.), dont il reste deux tours crénelées (XVe s.), servant de *prison* et adossées à une autre tour (XIVe s.) qui offre deux tourelles superposées d'un bel

effet. — Le *musée* renferme des tableaux de Philippe de Champaigne, de Jouvenet, de Restout, de Boucher, de Géricault, d'Ary Scheffer, de Watteau, de Charlet, etc. — La *bibliothèque* (14 ou 15 000 volumes) est ornée de belles boiseries. — On remarque, en outre, à Alençon, un petit *pavillon* du style d'Henri II, enclavé dans des constructions modernes, et de belles *promenades* plantées en 1783. — La fabrication des dentelles dites *point d'Alençon* emploie plus de 1500 métiers[1].

D'Alençon à Nogent-le-Rotrou, R. 18; — à la Ferté-Bernard, R. 21; — à Mayenne et à Fougères, R. 27.

67 kil. Vingt-Hanaps. — 77 kil. Séez (hôt. *du Cheval-Blanc*). Belle cathédrale des XIIIe et XIVe s., ornée de jolis vitraux.

89 kil. Almenèches. — 99 kil. Argentan (hôt.: *des Trois-Maries*, *de Normandie*). — On passe du départ. de l'Orne dans celui du Calvados.

110 kil. Montabard. — 120 kil. Fresnay la-Mère. — 124 kil. Couliboeuf. — 130 kil. Vendœuvre-Jort. — 136 kil. Saint-Pierre-sur-Dives.

144 kil. Mézidon, où l'on rejoint la ligne de Paris à Cherbourg.

167 kil. Caen (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE).

ROUTE 24.

DU MANS A VENDOME.

76 kil. — Route de poste. — Service de correspondance de Saint-Calais à Vendôme (38 kil.). Prix unique: 3 fr.

La route descend dans la vallée pittoresque de l'Huisne, qu'elle franchit près d'Yvré-l'Évêque (8 kil.). A la station de ce nom (R. 1), elle croise le chemin de fer de Paris à Brest, puis laisse à g. la route de Chartres. On traverse ensuite de grands bois.

14 kil. *La Coquillière*, hameau de Saint-Mars-la-Bruyère (R. 1).

Quand on a franchi (16 kil.) le ruisseau de Narais, on laisse à dr. (1 kil.) *Ardenay* (423 hab.), dont le *château*, rebâti vers 1750, est précédé de belles avenues et entouré de vastes jardins. A g. se dresse le signal du Breil (129 mèt.).

21 kil. On croise une route qui dessert à dr. (2 kil.) *Surfond* (château de la Chaussée), et à g. (2 kil.) *le Breil* (château de Pescherai, près de la fontaine intermittente de la Cavellerie).

28 kil. **Bouloire**, ch.-l. de c. de 2290 hab., est dominé par les ruines d'un *château*, autrefois considérable, et détruit en grande partie par un incendie en 1681.

33 kil. La route côtoie à g. le bois des Loges et franchit le Tusson avant de laisser à dr. (800 mèt.) *Écorpain* (628 hab.) et à g. *Montaillé* (1040 hab.), bâti au confluent de deux ruisseaux (découverte de nombreux souterrains; châteaux).

44 kil. Saint-Calais (R. 20).

47 kil. *Marolles*, v. de 372 hab., possède une *église* du XIIe et du XVIe s. — On passe du départ. de la Sarthe dans celui de Loir-et-Cher; puis, au delà du château de Montmarin (R. 19), on franchit la Braye et l'on croise une route qui conduit sur la g. à Sargé (R. 19), sur la dr. à (5 kil.) *Savigny-sur-Braye*, ch.-l. de c. de 2985 hab., du département de Loir-et-Cher.

Savigny était jadis entouré de murailles, dont il reste des débris. — L'*église paroissiale*, surmontée d'un haut clocher, date du XIIe s. — On remarque aussi à Savigny: les ruines d'un *château fort* du XIIe s.; — l'ancien prieuré de *Saint-Sauveur*; — et les vestiges d'un *fortin* triangulaire, à l'angle formé par la vallée de la Braye et la gorge de Vallian.

58 kil. *Épuisay*, v. de 1024 hab.

1. Pour la description d'Alençon et celle de la route d'Alençon à Caen, *V.* l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE, Paris, L. Hachette et Cie.

D'Épuisay à la Ferté-Bernard, par Mondoubleau, R. 19.

Laissant à g. la route de Fréteval, celle de Vendôme se dirige en ligne dr. vers le S. E.

66 kil. On descend, par une pente rapide décrivant plusieurs lacets, dans un vallon qu'arrose le Boulou. A 1200 ou 1500 mèt. environ sur la g., en amont du v. d'*Azé* ou *Azay* (1035 hab.), le Boulou disparaît dans un gouffre pour reparaître en aval du bourg et aller se jeter dans le Loir (5 kil. à dr.), au Gué-du-Loir. — La route remonte sur un plateau où s'étend à g. la forêt de Vendôme, en face de laquelle on commence à descendre vers la vallée du Loir.

76 kil. Vendôme (*V.* l'*Itinéraire général de la France*, *la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie).

ROUTE 25.

DU MANS A TOURS.

99 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 2 h. 45 min. et 3 h. 10 min. — 1re cl. 11 fr. 10 c.; 2e cl. 8 fr. 30 c.; 3e cl. 6 fr. 10 c.

Après s'être séparée, sur la dr., de la ligne du Mans à Paris (R. 1), la voie ferrée franchit l'Huisne sur un pont de 50 mèt., près de Pontlieue (R. 1), se rapproche de la Sarthe et croise la route de terre.

8 kil. *Arnage*, v. de 994 hab. Les bateaux à voiles venant d'Angers débarquaient, il y a quelques années, leurs marchandises à Arnage; ils remontent maintenant jusqu'au Mans.

On franchit le ruisseau appelé Rhône. Sur la rive dr., à l'E. et tout près de la station de Laigné, se trouve *Moncé-en-Belin* (1043 hab.), dans les environs duquel se remarquent des gisements de fer.

15 kil. *Laigné et Saint-Gervais*. Cette station doit son nom à deux villages situés à l'E. du chemin de fer (2 kil. de la station). — L'*église* gothique de Laigné possède un assez beau chœur. — L'*église* de Saint-Gervais-en-Belin est moderne et du style roman. — Le *château du Plessis* (à dr. de la voie) a été bâti en partie par le cardinal de Richelieu.

A g. se montre le *château* ruiné *de Belin*, qui a donné son nom au Belinois; il n'en subsiste qu'une muraille et deux tours éventrées.

22 kil. **Écommoy**, ch.-l. de c. de 3684 hab., situé sur un plateau sablonneux. L'*église*, moderne, est ogivale. — Laissant à dr. le *château de Bézonnais*, la voie ferrée côtoie du même côté un bois de sapins et à g. le *château de Fontenaille*, puis elle franchit l'Aune et plus loin le ruisseau de Bruant.

29 kil. **Mayet**, ch.-l. de cant. de 3820 hab., était autrefois une place importante, que Guillaume le Roux disputa à Hélie de la Flèche.

L'ancienne église Saint-Martin (nef et tour du XIIe s., abside du XIVe, chapelles du XVIe s.), mutilée à la Révolution, doit être incessamment convertie en *hôtel de ville* et en *halle;* la chapelle Saint-Nicolas sert aujourd'hui d'écurie.

L'*église paroissiale* moderne a été construite par M. Delarue.

On remarque à Mayet une butte élevée, où ont été découverts des haches celtiques, des monnaies gauloises et romaines, des cercueils en grès coquillier, et des substructions antiques.

Le *château fort des Salles*, assiégé en 1095 par Guillaume Le Roux, appartient au marquis de La Roche Tulon. Des anciennes constructions, il ne reste qu'un pavillon carré et quelques murs. Près du pavillon est un appartement qui conduit à un petit souterrain divisé en deux compartiments. — Le *château de la Roche* a été remplacé par une maison moderne; mais on y voit encore une tourelle hexagonale servant de cage à un escalier. — Le *château de Vezins* est une construction ordinaire, à laquelle on arrive par une belle avenue

bordée d'ormeaux, de vignes et de prairies. — A 6 kil. à l'E. de Mayet, sont les débris du *château de Haute-Perche*, bâti dans la forêt de Bersay. La chapelle a été convertie en une maison d'habitation. — Vers le S. O., à 5 kil. env., se trouvent les ruines du *château de Sarceau*, consistant en un pavillon carré dont les murs, épais de 2 mèt., offrent des restes de créneaux. Une tourelle hexagonale s'élève à l'angle opposé du pavillon.

[A l'O. de Mayet (4 kil.) s'étend la *lande de Rigalet* dans laquelle, dit M. Legeay, le connétable Bertrand du Guesclin, pourchassant les Anglais, leur livra une sanglante bataille. Du Guesclin, avant de poursuivre les fuyards anglais qui s'étaient retirés dans le château de Vaas, fit élever une cabane sous un ormeau pour y déposer les blessés; ensuite il fit inhumer ses morts et placer une croix en bois qui porta depuis cette époque le nom de *Croix Brette*. Renouvelée de siècle en siècle, elle a été remplacée, en 1828, par un obélisque en pierre, avec inscription commémorative.

La Croix Brette est située sur le territoire de *Pontvallain*, ch.-l. de c. de 1807 hab., bâti sur la rive dr. de l'Aune et qu'une route de 6 kil. 1/2 relie à Mayet. De Pontvallain dépend aussi le *château des Touches* (3 kil. S.), Des cercueils gallo-romains ont été découverts près de ce bourg.

Une route, longue de 23 kil., relie Mayet au Grand-Lucé, en traversant la vaste forêt de Bersay le v. de (12 kil.), *Jupilles* (1265 hab.) et (18 kil.) *Pruillé-l'Éguillé* (1371 hab.; église romane; château de la Salvert). — Le *Grand-Lucé* est un ch.-l. de c. de 2186 hab., sur un coteau qui domine la rive dr. de la Veuve. On y remarque un *château* du XVIII^e s., précédé d'une cour qu'entoure un portique à colonnes. Un beau parc s'étend derrière ce château, qui a remplacé une forteresse du moyen âge.]

Le chemin de fer, traversant le plateau qui sépare le bassin du Loir de celui de la Sarthe, contourne une chaîne de collines boisées (à g.).

38 kil. *Aubigné*, v. de 2409 hab., à la source du ruisseau de Beaussonnière. L'*église* date du XII^e s., sauf l'abside à trois pans, qui a été bâtie au XVI^e s. Aubigné possède une remarquable *maison* de la Renaissance. Aux environs (2 kil. N.), près du *château de Bossé*, se voient deux *dolmens*, dont l'un a 2 mèt. 30 cent. de longueur.

[Corr. pour (11 kil.) le Lude (R. 87).]

Le chemin de fer entre dans la vallée du Loir, en arrivant à Vaas.

42 kil. **Vaas**, v. de 1867 hab., où ont été découverts de nombreux débris celtiques et gallo-romains, est situé au milieu de belles prairies, sur la rive dr. du Loir. C'était anciennement une place forte que du Guesclin prit aux Anglais. Il ne subsiste de cette époque que les débris d'une tour et les fossés convertis en douves.

L'*église* (XIII^e s.), du style gothique, a appartenu à une abbaye de Prémontrés. C'est un vaste édifice, flanqué d'une tour carrée que surmonte un très-beau clocher; mais elle aurait besoin d'être restaurée. On y remarque l'autel de Notre-Dame-de-Pitié, qui forme une petite chapelle provenant de l'abbaye primitive.

Les bâtiments de l'*abbaye*, reconstruits au XVII^e s. sur les bords du Loir, dans une situation délicieuse, sont aujourd'hui une propriété particulière. Ils recouvrent de magnifiques caves voûtées. Dans la cour est une construction du XIV^e s. appelée la *maison de la Goullardière*, et qui, à ce que l'on croit, faisait partie de l'ancienne abbaye.

Il y avait aussi à Vaas un *prieuré* aujourd'hui en ruine.

Le *château* de M. de Landemont, élevé sur les ruines de l'ancienne forteresse de la Roche (à g. du chemin de fer, sur la route de Vendôme), est une très-jolie habitation à deux pavil-

lons flanqués de tourelles, dominant d'un côté le vallon du Loir.

On remarque encore à Vaas : — le *château* moderne *du Petit-Perray*, appartenant à M. de Vallois, précédé d'avenues et renfermant plusieurs pièces d'eau ; — la jolie *maison* de campagne *de Mazouet;* — les bâtiments (XIVe-XVe s.) de l'ancien fief de *la Tuffière;* — les restes du fief de *la Raudière*, constructions de l'époque féodale. — Le *château du Grand-Perray*, voisin du Petit-Perray, est situé dans la commune de *la Bruère* (397 hab.; dans l'église, verrières classées parmi les mon. hist.). Le Grand-Perray conserve des débris de vieilles murailles parmi lesquelles on remarque une tour ronde à créneaux.

On remonte la rive dr. du Loir, bordé de saules et de peupliers, et, franchissant le Lyré près de son embouchure, on laisse à g. le v. de *Montabon* (474 hab.), situé sur le penchant d'un coteau pittoresque.

50 kil. **Château-du-Loir** (hôt. *du Pilier-Vert*), ch.-l. de cant., V. de 2945 hab., est située sur le penchant d'un coteau, à 1500 mèt. au N. du chemin de fer. Ses rues, à l'exception d'une seule qui est droite et bien percée, sont montueuses, étroites, sinueuses et mal bâties. — L'*église Saint-Guingalois*, ancien prieuré de Marmoutiers, date de plusieurs époques. Les fenêtres de la nef sont ogivales et garnies de vitraux de couleur ; la façade est surmontée d'un clocher moderne, et l'on remarque dans l'intérieur une *Pitié* ou groupe représentant le Christ mort, couché sur les genoux de sa mère. Le chœur, du style gothique, est assez remarquable. Au-dessous de l'église s'étend une crypte, qui paraît dater du XIe s.

L'ancien château fort, qui a donné son nom à la ville, était situé sur la colline boisée qui domine la place de la Mairie. Au commencement du XIe s., il soutint un siége de sept ans contre Geoffroi Martel, comte d'Anjou; en 1075, il fut pris par Foulques Réchin ; en 1181, Philippe Auguste s'en empara à son tour sur Henri II, roi d'Angleterre, et le rendit à Richard Cœur de Lion. Aujourd'hui, le château et même une partie du rocher sur lequel il était construit et qui fut possédé par Dangeau, ont disparu ; on les a fait sauter et de leurs debris on a comblé les fossés qui entouraient les murailles.

Nous signalerons, en outre, l'*hôtel de ville*, spacieux bâtiment occupant le côté d'une belle place plantée d'arbres, et les *halles* neuves, vaste construction en pierre.

La principale industrie de Château-du-Loir consiste dans la fabrication de toiles renommées, occupant dans la ville et dans les villages avoisinants environ 1000 métiers. Il se fait aussi à Château-du-Loir, un grand commerce de vins, dont une partie s'exporte en Normandie ; il s'y vend pour environ 200 000 fr. de châtaignes chaque année. Les carrières voisines sont tres-importantes. Depuis quelques années, l'agriculture a fait de grands progrès à Château-du-Loir ; l'usage des batteuses est devenu universel dans le pays, et le drainage de tous les vallons humides des environs a été entrepris.

[De Château-du-Loir, une route de 20 kil. conduit à Château-la-Vallière (R. 87), par (4 kil.) *Nogent-sur-le-Loir* (524 hab.; *église* en partie du XVIe s.), (8 kil.) *Saint-Aubin* (562 hab.) et (18 kil.) *Couesmes* (702 hab.).]

De Château-du-Loir à Vendôme, par la vallée du Loir, *V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE; Paris, Hachette et Cie.

On franchit le Loir sur un beau pont de pierre de 50 mèt. de longueur.

55 kil. *Dissay-sous-Courcillon*, v. de 1407 hab., situé au confluent de l'Escotais et du Grevot, doit son importance à ses carrières et son surnom à l'ancien *château de Courcillon*, dont il conserve encore les ruines impo-

santes, et qui fut le berceau du marquis de Dangeau, immortalisé par Boileau. L'*église* de Dissay date en partie du XII^e s.

Traversant deux fois l'Escotais, on passe du départ. de la Sarthe dans celui d'Indre-et-Loire, et on laisse à dr. *Saint-Christophe* (1234 hab.), sur un rocher, près des ruines d'un *château fort*, qui paraît dater du XII^e s.

62 kil. *Saint-Paterne* (hôt. *de la Gare*), v. de 1957 hab., possède d'importantes fabriques de laine et de toiles, de poteries fines, des tuileries, des carrières de pierres à bâtir, etc.

L'*église*, du XIV^e s., renferme un groupe en terre cuite justement estimé et représentant l'*Adoration des Mages*. Ce groupe provient sans doute de l'*abbaye de la Clarté-Dieu* (2 kil. à l'O.), bâtie en 1140.

La commune de Saint-Paterne renferme le *château de la Roche-Racan*, de l'époque de la Renaissance. C'est dans ce château, appartenant depuis 1845 à M. Huet, qui l'a restauré, que naquit, en 1589, Honorat de Bueil, marquis de Racan, l'ami et l'élève de Malherbe et l'un des quarante membres de la fondation de l'Académie française, en 1635.

[Corresp. pour (15 kil.) Château-la-Vallière (R. 87), par (9 kil.) *Bresches* ou *Brèches* (467 hab., restes d'une voie romaine) et (13 kil.) Couesmes (*V.* ci-dessus).]

Un vieux *château* à tourelles, avec fossés et pont-levis, se montre à g. de la voie, de chaque côté de laquelle se prolonge une paroi de rochers à demi cachés par la verdure.

71 kil. *Neuillé-Pont-Pierre*, v. de 1553 hab., situé à 121 mèt. d'altit., sur la ligne de faîte qui sépare les deux bassins du Loir et de la Loire. Du chemin de fer, on n'aperçoit pas le village lui-même (2 kil. à dr.), mais seulement le sommet du clocher au-dessus d'une large croupe qui s'arrondit à l'O. de la voie. — Dans la c. de Neuillé se trouve un *dolmen*.

[Corresp. pour (23 kil.) *Chemillé-sur-Dême* (506 hab.; église du XII^e s., avec chapelle du XV^e; vitraux des XII^e et XV^e s.; belles stalles en bois sculpté de la fin du XV^e s.), par (15 kil.) *Neuvy-le-Roi*, ch.-l. de c. de 1446 hab., et (20 kil.) *Louestault* (*château de Fontenailles*, ancienne habitation de Charles VII et d'Agnès Sorel, en partie rebâti).]

78 kil. *Saint-Antoine-du-Rocher*, v. de 715 hab., situé sur un plateau calcaire, peu fertile en apparence. Un grand nombre d'habitations sont creusées dans le rocher, à côté de la voie.

A l'E. du village, sur le bord de la Croisille, se trouve un dolmen appelé la *grotte aux fées* ; il se compose de douze pierres formant une espèce de réduit.

On descend une pente assez roide, par une succession de tranchées ouvertes dans un terrain argileux.

86 kil. **Mettray** (aub. *de la Colonie*, à côté de l'établissement pénitentiaire), est un bourg de 2517 hab., près duquel sont exploités des tourbes et des lignites. De la station on voit, sur la g., se dresser au-dessus d'un bois, la flèche élancée de la chapelle de la célèbre **colonie agricole et pénitentiaire** fondée en 1839 par MM. Demetz et Bretignères de Courteilles. Les fondateurs avaient pour but d'exercer une tutelle bienveillante sur les enfants acquittés par les tribunaux comme ayant agi *sans discernement* ; de procurer à ces enfants l'éducation morale et l'instruction primaire élémentaire; de leur faire apprendre un métier; de les accoutumer aux travaux de l'agriculture, et de les placer ensuite à la campagne, chez des artisans ou des cultivateurs; de surveiller après leur sortie la conduite de ces enfants et de les aider de leur patronage pendant tout le temps dont ils en ont besoin.

« Autour d'une vaste place, coupée de grandes lignes d'arbres, avec un bassin au centre, sont symétriquement rangées, dit M. Ch. Sauvestre

(*Une visite à Mettray*, Paris, Hachette et Cie), une vingtaine de maisons blanches, aux arêtes de briques avec de grands toits qui surplombent et qui garantissent les murs contre le soleil et contre la pluie. Ces maisons ont toutes deux étages et sont reliées entre elles par des hangars formant passage abrité de l'une à l'autre.

« Au fond de la place, s'élève l'église avec sa tour et son clocher en pagode qui domine au loin. L'école est à dr. de l'église.

« Les enfants sont là rangés par groupes de cinquante environ, divisés en deux sections, dont le directeur prend le nom de chef de famille. Chaque maison porte sur sa façade le nom du bienfaiteur aux frais duquel elle a été bâtie. »

Le rez-de-chaussée de chaque maison sert d'atelier. Au premier et au second étage se trouve une salle qui, par un ingénieux système, sert tour à tour de dortoir et de réfectoire, de salle de récréation pendant la pluie, et même de classe.

Les colons de Mettray sont aujourd'hui au nombre de 700 environ. Depuis sa fondation, Mettray a reçu 2075 jeunes détenus; 2043 enfants ont été rendus à la société. 1021 sont sortis pour se livrer à l'agriculture; 472 sont sortis ouvriers; 550 sont soldats; parmi ces derniers, 3 sont décorés de la Légion d'honneur et 20 de la médaille militaire; un très-grand nombre sont devenus sous-officiers.

M. Demetz vient de fonder, dans un domaine très-bien approprié à son but, une colonie distincte de Mettray, destinée à recevoir des enfants libres et sans mauvais antécédents. On cherchera surtout à leur donner le goût des occupations agricoles.

L'exploitation comprend 205 hectares dont 12 plantés en vignes.

Lorsqu'on a croisé la route de terre et rejoint (à g.) la ligne de Paris à Tours par Vendôme, on descend la vallée de la Croisille dont les fertiles prairies sont ombragées de peupliers et que domine une éminence connue sous le nom de *Camp de César*. La voie ferrée franchit la Loire sur un *pont* de 15 arches, et, dépassant le château récemment restauré de Plessis-lès-Tours, elle rejoint la ligne de Paris à Nantes, un peu au-dessous de Tours.

99 kil. Tours (*V.* R. 82 et l'*Itinéraire général de la France*, *la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE. Paris, L. Hachette).

ROUTE 26.

DE LAVAL A MAYENNE.

32 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 1 h. ou 1 h. 10 min. — 1re cl. 3 fr. 60 c.; 2e cl. 2 fr. 70 c.; 3e cl. 1 fr. 95 c. — *N. B.* Il est délivré des billets d'aller et retour, à prix réduits, de Laval à Mayenne, et *vice versâ*.

12 kil. La Chapelle-Anthenaise (R. 2, en sens inverse).

19 kil. *Martigné*, v. de 2161 hab., situé à 1 kil. de la station. Sur le territoire de ce village se trouve une *source d'eaux minérales* (14° Réaumur), contenant des carbonates de fer, de chaux, de magnésie et du sulfate de soude. Ces eaux pourraient être employées avec succès contre les fièvres intermittentes, l'anémie, etc.

24 kil. *Commer*, v. de 1581 hab., dont l'*église* renferme des bas-reliefs en pierre (*Vie de la Vierge*).

Après avoir franchi la vallée de l'Aron sur un *viaduc* de 7 arches de 14 mèt. d'ouverture (les arches centrales ont 24 mèt. 50 de hauteur), on laisse à g. *Moulay* (633 hab.), au confluent de l'Aron et de la Mayenne (restes d'un camp romain), et *Saint-Beaudelle* (924 hab.), véritable faubourg de Mayenne.

32 kil. **Mayenne** (hôt.: *de l'Europe*, *de la Belle-Étoile*, *du Petit-Pavillon*; — libraires: *Derenne*, *Levoir*), ch.-l. d'arr. du départ. de la Mayenne, V. de 10 894 hab., est irrégulièrement bâtie sur le penchant de deux

coteaux qui dominent la Mayenne. La partie qui occupe le coteau de la rive dr. forme la ville proprement dite. Le quartier de la rive g. n'est encore qu'un faubourg, mais le voisinage de la gare du chemin de fer y provoquera bientôt la naissance et le développement de quartiers neufs. En sortant du débarcadère, on accède par une voie sans perspective à la rue assez longue qui traverse toute la ville de l'E. à l'O. Les autres rues, généralement mal percées, sont bordées en partie de vieilles maisons. Les constructions modernes de la ville n'ont aucun intérêt architectural. On y remarque deux grandes places, les places Cheverus et de l'Hôtel-de-Ville, et une assez jolie *fontaine* publique.

Mayenne doit son origine à un château bâti, au commencement du XI[e] s., par Juhel, fils de Geoffroi du Maine, qui porta, ainsi que ses descendants, le titre de baron de Mayenne Ses successeurs résistèrent courageusement aux empiétements des ducs de Normandie. Geoffroi III fut assiégé, en 1064, par Guillaume le Conquérant, dans son château de Mayenne, réputé imprenable à cette époque, et dont le roi d'Angleterre ne put, en effet, s'emparer que par ruse. Les seigneurs et chevaliers du Maine se réunirent, en 1158, à Mayenne, avant leur départ pour la deuxième croisade.

La première branche des seigneurs de Mayenne se fondit, en 1256, dans celle d'Avaugour, ancienne maison des comtes de Penthièvre, que Pierre Mauclerc avait dépouillée de la plupart de ses fiefs. Par de nouvelles alliances, Mayenne passa à Jeanne de Penthièvre, femme du prétendant Charles de Blois, qui la transmit à Louis I[er], comte d'Anjou. Le roi René la donna à son frère puîné, Charles, comte du Maine, dont le fils institua Louis XI pour légataire universel. Toutefois, le roi Charles VIII rendit Mayenne à Jean d'Armagnac, neveu, par sa mère Louise d'Anjou, de Charles, comte du Maine. René II, duc de Lorraine, prétendit que cette terre devait lui appartenir du chef de sa mère Yolande d'Anjou, fille du roi René, et, en effet, elle lui fut adjugée par arrêt du parlement de Paris. Elle passa ensuite à Claude de Lorraine, duc de Guise, puis à François de Guise, pour qui elle fut érigée en marquisat (1544). Henri le Balafré, qui succéda à François, abandonna Mayenne à son frère Charles de Lorraine, chef de la Ligue. Charles IX érigea le marquisat en duché-pairie. Au duc de Mayenne succéda le duc d'Aiguillon, son fils. Charles de Gonzague hérita, de son oncle maternel, du duché de Mayenne, que Charles, duc de Mantoue, son fils, vendit en 1654 au cardinal Mazarin. Ce dernier en fit don à Armand-Charles de la Porte, duc de La Meilleraye, mari de sa nièce Hortense Mancini, substitué aux nom et armes de Mazarin. Charlotte Antoinette de la Porte-Mazarin, arrière-petite-fille des précédents, épousa, en 1733, le duc de Duras, et en eut une fille, mariée en 1757 au duc d'Aumont, devenu par ce mariage duc de Mazarin et de Mayenne.

Le plus célèbre des siéges soutenus par le château de Mayenne est celui de 1424, fait par l'armée anglaise, que commandait le comte de Salisbury. Le château ne se rendit qu'après quatre assauts consécutifs, et les Français n'y rentrèrent qu'en 1447. De 1590 à 1592, les Ligueurs, puis les Royaux s'emparèrent, à cinq reprises différentes, de la ville et du château de Mayenne, occupés tour à tour, en 1793, par les Vendéens, ayant à leur tête la Rochejaquelein, et par les généraux Hoche et Kellermann.

Mayenne a vu naître Ambroise de Loré, qui défendit vaillamment le Maine contre les Anglais, et fut prévôt de Paris sous Charles VII, et le cardinal de Cheverus, mort archevêque de Bordeaux en 1836.

L'église Notre-Dame, à laquelle on accède par de roides degrés, fut fondée en 1110 et a conservé de cette époque le chœur, dont les colonnes à chapiteaux barbares supportent des arcades très-surhaussées, en fer à cheval. Des déambulatoires font le tour de ce chœur, au chevet duquel s'ouvre une chapelle absidale en hémicycle, percée d'étroites fenêtres romanes; deux autres chapelles, également en cul-de-four, terminent les nefs latérales. Au-dessus du maître-autel, règne un triforium masqué par un lourd retable, imitation peu heureuse du style roman. Un clocher carré, amorti en dôme et couvert d'ardoises, s'élève entre le chœur

et la nef. Cette nef, dont la voûte date du XVII^e s., se compose de quatre travées appartenant à la transition du plein cintre à l'ogive. La nudité du gable occidental n'est dissimulée que par une porte du XIII^e s., flanquée de contre-forts peu saillants; enfin les murs et les ouvertures des collatéraux ne remontent qu'au XVI^e s. Dans la paroi du S. ont été encastrées, comme matériaux, un certain nombre de pierres tombales du XII^e s., posées de champ; elles sont marquées d'une croix entourée d'un cercle et accostée d'une épée en pal, ce qui fait supposer que ces tombes pourraient être celles des chevaliers manceaux qui revirent leur patrie après s'être croisés, en 1158, avec Geoffroi de Mayenne. Le chevet de Notre-Dame est aujourd'hui entouré de masures qui doivent être démolies pour l'agrandissement de l'église, du côté de l'E.

L'*église Saint-Martin* (faubourg de ce nom), ancien prieuré de l'abbaye de Marmoutiers, est un édifice roman, formant une croix latine, avec clocher au centre des transsepts, déambulatoires autour du chœur et trois chapelles absidales en cul-de-four. Cette église a été agrandie dans le style de transition. On y remarque deux autels avec retables en pierre, dans le même style. Elle possède un calice en vermeil qui a appartenu à Bossuet.

Le couvent des Capucins, fondé en 1606, est occupé par les religieuses de *la Visitation*. — Le couvent des Bénédictines (1654) est devenu l'*hôtel-Dieu*, et celui des Calvairiennes, datant de 1655, un *petit séminaire*.

Le **château**, dont les fondations sont établies, du côté de la rivière, sur un escarpement rocheux, était anciennement baigné à l'O. par l'étang de Beaudais, que Mazarin fit dessécher. Il présente, sur la Mayenne, cinq tours, dont une seule a conservé sa toiture conique, et trois autres tours sur la face N. Il sert aujourd'hui de prison. Dans ses salles voûtées, ainsi que dans sa chapelle, toujours entretenue, on retrouve l'ornementation usitée au XIII^e s. Une partie des tours a été comblée à l'intérieur. La terrasse nivelée et plantée, forme une jolie promenade qui domine la rivière.

L'*hôtel de ville*, qui sépare la place du même nom de la place Cheverus, est l'ancien auditoire de la barre on juridiction ducale. Un musée y est en voie de formation, grâce aux soins de MM. de Sarcus et Chédeau.— Le pourtour des deux places est habité par les notabilités de Mayenne et forme le quartier aristocratique. Sur la place supérieure ou *place Cheverus*, se dresse la **statue** en bronze, avec bas-reliefs, par David d'Angers, du cardinal Le Fébure de Cheverus, archevêque de Bordeaux, mort en 1836 et auquel ses compatriotes ont érigé ce monument en 1844.

Mayenne subit actuellement une transformation presque complète, qui la rendra bientôt méconnaissable. Un pont neuf a été construit en amont du *Vieux-Pont*, et ce dernier va être démoli pour être reporté plus haut dans l'axe d'une rue projetée, parallèlement au chemin qui descend au *Pont-Neuf*, et qui a mis en communication plus facile et plus directe les routes de Paris et celles de Normandie et de Bretagne. Les deux ponts seront reliés par deux larges *quais* déjà presque achevés et qui, en resserrant le lit de la rivière, ont entraîné la démolition des maisons malsaines qui en bordaient les rives.

Les fabriques de toiles de Mayenne occupent près de 8000 ouvriers dans la ville et dans la banlieue. Quelques usines fonctionnent sur le bord de la rivière, près de laquelle se voient les fours à chaux récemment construits par la Compagnie des mines de Sarthe et Mayenne.

[De Mayenne, on peut faire une intéressante excursion à (11 kil.) Jublains (*V.* R. 2, p. 71), en passant par

(5 kil.) *Aron*, v. de 1893 hab., situé sur la rivière du même nom. Aron possédait naguère des *forges* importantes, établies à la pointe septentrionale d'un vaste étang et alimentées par les forêts de Bourgon et d'Hermet. Cet établissement doit être prochainement transformé en une filature. Au milieu des constructions se voit une *tour* ronde, de 10 mèt. de hauteur sur autant de diamètre, et qui paraît remonter au XIVe s. Près de l'*étang des Forges* et de l'*étang de Beaucoudray*, plus vaste encore que le précédent, se trouve un bloc de granit d'une forme bizarre, appelé la *Chaise au Diable* et qui paraît détaché d'un monticule granitique traversé par la route de Jublains. Des archéologues le considèrent comme un autel druidique.

A 1200 ou 1500 mèt. environ au N. de Mayenne, au lieu dit le *Gué de Saint-Léonard*, à côté de la minoterie de *Brives*, et presque en face du hameau des *Châtelliers*, les travaux de canalisation de la Mayenne ont fait découvrir, en 1864, les débris d'un gué établi par les Romains. Les restes d'une charpente en bois ont été reconnus à 1 mèt. environ au-dessous du niveau moyen de la rivière. MM. de Sarcus et Chédeau ont recueilli en cet endroit près de 30000 médailles impériales, la plupart en bronze, quelques fragments de statuettes et d'autres menus objets. Enfin, une colonne milliaire, dont la partie supérieure a été brisée et dont la partie inférieure porte la trace d'une tentative faite pour la scier, a été aussi retirée de l'eau et déposée à l'hôtel de ville de Mayenne.

Ambrières, ch.-l. de cant. de 2615 hab., situé sur la route de Domfront, à 11 kil. de Mayenne, au confluent de la Mayenne et de la Varenne, renferme une belle *église* du XIIe s., dont les transsepts sont flanqués d'absidioles. — Le *château* d'Ambrières (nom. hist.), dont la fondation est attribuée à Henri Ier, roi d'Angleterre, a conservé la moitié verticale de son donjon carré, flanqué de contre-forts, qui domine la Varenne. — Au S. O. d'Ambrières, se trouvent les ruines du *château de Châteauneuf*, dont le donjon, également carré et flanqué de contre-forts, domine le Colmont, affluent de la Mayenne.

Les ruines de l'*abbaye de Fontaine-Daniel*, qui fut fondée au commencement du XIIIe s. par Juhel III, s'élèvent à 5 kil. à l'O. de Mayenne. Il reste des constructions primitives la *salle capitulaire*, divisée en deux nefs et éclairée par des fenêtres ogivales, les *cuisines* et une salle appelée *salle de la Cacaudière*, divisée aussi en deux nefs et dont la voûte, en arêtes, est dépourvue d'arcs doubleaux et de nervures. Les autres bâtiments claustraux datent des XVIIe et XVIIIe s. Une manufacture d'étoffes de coton a été établie à Fontaine-Daniel. A 1 kil. de l'abbaye, on peut visiter deux *fontaines-réservoirs* du XIVe s., voûtées en ogives, et figurées par M. de Caumont dans son *Abécédaire* (architecture civile et militaire).

A 12 kil. au S. E. de Mayenne, à la *ferme de Montguion*, se voient quelques débris d'un prieuré fondé en 1198 par Juhel III.]

De Mayenne à Alençon et à Fougères, R. 27; — à Domfront, *V.* l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE, Paris, Hachette et Cie.

ROUTE 27.

D'ALENÇON A MAYENNE ET A FOUGÈRES.

D'ALENÇON A MAYENNE.

A. Par Pré-en-Pail.

61 kil. — Route de poste. — Voitures de correspondance jusqu'à Pré-en-Pail (22 kil.). — Coupé, 3 fr.; intérieur et banquette, 2 fr. 50 c.

Après avoir franchi la Briante, la route se dirige vers l'O. en laissant à g. Congé-sur-Sarthe et la route de

Mayenne par Villaines, puis à dr. le joli *château de Vervaines*. On traverse, au *Pont-Percé*, le ruisseau de Cuissai, affluent de la Sarthe, dont une colline pittoresque, couverte de bois et appelée la *Bruyère d'Hellou*, domine au loin la rive g. Sur la dr. se dresse (3 kil. de la route) la *butte Chaumont* (378 mèt. d'altit.), colline isolée, de forme arrondie et couverte de bois qui font partie de la forêt d'Écouves. Le sommet de cette colline était autrefois le but d'un pèlerinage très-fréquenté, le premier dimanche de mai. A g. et à 300 ou 400 mèt. de la route, s'élève l'église de *Pacé*, c. de 420 hab. (carrière de kaolin).

12 kil. *Saint-Denis-sur-Sarthon*, v. de 1254 hab., situé sur la rive g. du Sarthon, que l'on y franchit, doit une certaine importance à ses hauts fourneaux et à ses fabriques de faïence. L'*église*, du style de transition, surmontée d'un clocher remarquable, renferme des chapiteaux ornés de têtes accolées et d'intéressants débris d'anciennes verrières.

On remonte la rive g. d'un petit affluent du Sarthon, au delà duquel la *forêt de Multonne* recouvre une longue croupe appelée le *Mont-Souprat* ou montagne de Sainte-Anne, parce que le sommet principal (385 mèt. d'altit.) porte une *chapelle* dédiée à sainte Anne, but d'un pèlerinage très-fréquenté le 25 juillet et les quinze jours suivants. — La route devient plus accidentée. Les champs qu'elle traverse sont entourés de terrassements plantés de haies vives et bordés de fossés profonds.

18 kil. On laisse à dr. une route conduisant à (29 kil. d'Alençon) Carrouges (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE).

19 kil. *La Lacelle*, v. de 767 hab. (château), où la Mayenne prend sa source. — Franchissant cette rivière, on passe du départ. de l'Orne dans celui de la Mayenne.

24 kil. *Pré-en-Pail*, ch.-l. de c. de 3309 hab., faisait autrefois partie d'un petit territoire ou *pagus* appelé le Pail et dont le nom se retrouve aussi dans les communes voisines de Villepail et de Saint-Cyr-en-Pail. Le *château* de Pré-en-Pail fut restauré vers la fin du règne de Louis XV; l'*église* paroissiale (XI^e s.) l'a été récemment. — A 3 kil. au S. du bourg, on voit une *chapelle* ancienne dédiée à saint Julien.— Les marchés de Pré-en-Pail sont très-fréquentés; il s'y vend toutes sortes de bestiaux.

Pré-en-Pail est traversé dans toute sa longueur par la route, qui se trifurque à la sortie du bourg. — L'embranchement de dr. va desservir Domfront et Bagnoles-les-Eaux (*V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*); — celui de g. conduit à Villaines-la-Juhel (*V.* ci-dessous, *B*), en suivant la crête des collines dont le versant E. porte la forêt de Pail, et à la base O. desquelles *Villepail* (1167 hab.) exploite d'importantes ardoisières. — Enfin, l'embranchement du milieu se dirige vers

28 kil. *Saint-Cyr-en-Pail*, v. de 1213 hab., situé à 311 mèt. d'altit. Saint-Cyr, dont dépend le *château* ruiné *de la Bouchardière*, doit son origine et son nom à un prieuré fondé en 1145 par Guillaume de Passavant, évêque du Mans.

35 kil. *Javron*, v. de 2576 hab., sur la rive dr. de l'Aisne, occupe une partie du vaste territoire qui fut autrefois la forêt de Nuz. Au VI^e s., un saint anachorète, nommé Constantien, vint l'habiter et reçut de l'évêque saint Innocent le caractère sacerdotal pour évangéliser les solitudes du *Passais*. Constantien vit un jour dans son ermitage le roi des Francs, Clotaire, qui allait poursuivre, jusque chez les Bretons, son fils Chramn révolté; il lui prédit la victoire. A son retour, le roi fonda un monastère à Javron. Plus tard, l'*église* actuelle (mon. hist.) fut bâtie au-dessus du tombeau du saint abbé. A — 4 kil. environ au S. E. de Javron, se trouve, au milieu de collines couvertes de

bruyères, le hameau de *Chattemoue*, renommé pour ses belles carrières d'ardoises.

On franchit l'Aisne une première fois au sortir de Javron, et on laisse à dr., au hameau de *Laisy*, une route qui conduit, par (4 kil. 1/2) *Charchigné* (740 hab.), à (12 kil.) *Lassay*, ch.-l. de c. de 2381 hab., situé sur un petit affluent de la Mayenne. Lassay conserve un *château fort* (mon. hist.), dont l'origine remonte au XIe s. et dont l'enceinte continue, en forme de polygone irrégulier, est défendue par cinq tours cylindriques. Les constructions actuelles, très-bien conservées, paraissent dater du XIVe s. Les remparts sont couronnés de mâchicoulis.—Dans la commune de Lassay, au N., s'élèvent les belles ruines du *château de Bois-Thibaut* (XVe s.), dont les tours découronnées offrent un aspect très-pittoresque. Le *château de Bois-Frou* (XVIe s.), situé près d'un ruisseau, à 1 kil. S. O. de Bois-Thibaut, offre d'assez beaux détails de la Renaissance. — 4 kil. plus loin, la route de Mayenne croise une seconde fois l'Aisne, près du *château du Val* (à g.).

42 kil. *Le Ribay*, dont les maisons en pierre de taille bordent la route, est la principale agglomération d'une commune qui compte 1047 hab.

[Un chemin de grande communication conduit du Ribay à (11 kil.) Lassay (*V.* ci-dessus), par (5 kil.) *le Horps*, ch.-l. de c. de 1634 hab., et (9 kil.) *Courberie* (330 hab.).]

A g. se dressent des collines couvertes de landes ou de bois et dont les plus hautes, les *signaux du Buleu*, atteignent 323 et 326 mèt. d'altit. La route s'élève à 287 mèt. d'altit. au lieu dit *les Cheminées*, d'où l'on découvre une vue très-étendue jusqu'au delà de l'étang d'Aron et de la ville de Mayenne, qui se montrent au S. O. Dans les bois du Buleu se trouve la *chapelle de Sainte-Anne-des-Bois*, but d'un pèlerinage et centre d'un hameau qui possède, en outre, une *église* paroissiale moderne.

On descend ensuite une longue côte et l'on croise une route qui relie Lassay (15 kil. sur la dr.) à Aron (4 kil. sur la g., *V.* ci-dessous, *B*), à Jublains (10 kil.) et à Évron (24 kil., R. 2). A dr. se montre la vallée de la Mayenne, dont on se rapproche peu à peu.

61 kil. Mayenne (R. 26).

B. Par Villaines-la-Juhel.

59 kil. — Route de voitures.

On laisse à dr., à 3 kil. 1/2 d'Alençon, la route de Mayenne par Pré-en-Pail (*V.* ci-dessus), pour descendre dans la vallée de la Sarthe.

4 kil. *Condé-sur-Sarthe*, v. de 942 hab. — Après avoir traversé le ruisseau de Cuissai, près de son confluent avec la Sarthe, la route s'éloigne de cette dernière rivière, que domine la lande d'Hellou à dr. A g. (200 mèt.) se montre l'*église* du v. de *la Ferrière-Bouchard* (720 hab.), construite au XIIe s. et souvent remaniée. Franchissant le Sarthon (11 kil.), on passe du départ. de l'Orne dans celui de la Mayenne.

15 kil. *La Pôoté*, v. de 3135 hab.

[A 4 kil. au S. de la Pôoté, se trouve *Saint-Cénery-le-Géré*, v. de 333 hab., du départ. de l'Orne. Du chemin qui y conduit et sur le bord duquel se montre un tertre féodal, on découvre de très-beaux points de vue. Saint-Cénery, bâti dans un site pittoresque, à l'extrémité N. E. de la chaîne des Coëvrons, au milieu d'une presqu'île formée par la Sarthe à son confluent avec le Sarthon, et resserrée entre deux collines abruptes, tire son origine d'un monastère qui fut fondé par saint Cénery vers le commencement du VIIe s. et qu'un château fort remplaça au IXe. Quand Rollon fut maître de la Normandie, le château de Saint-Cénery échut en partage à la famille des Giroie. Il soutint de nombreux siéges pendant tout le moyen âge. Après avoir résisté

à Guillaume le Conquérant, la forteresse de Saint-Cénery fut prise par les Anglais que commandait le comte d'Arundel (1434) et tous les ouvrages extérieurs en furent rasés. Saint-Cénery redevint français avec tout le duché d'Alençon, en 1449; mais ce ne fut plus qu'une baronnie réunie à la seigneurie et à la châtellenie d'Alençon. Les familles de Matignon et de Montmorency le possédèrent au XVII[e] et au XVIII[e] s.

Il ne reste aujourd'hui de la forteresse de Saint-Cénery que quelques blocs de maçonnerie assis sur les rochers ou perdus au milieu des maisons modernes du village.

L'église romane de Saint-Cénery (mon. hist.), construite sur un rocher qui domine tout le paysage, a été défigurée par de maladroites restaurations. Les fenêtres de la nef ont été converties en ogives; mais le chœur et les transsepts conservent trois petites absides rondes à baies étroites et cintrées. Le clocher, parfaitement intact, est un des spécimens les plus intéressants du style roman le plus pur. « A l'intérieur, dit M. de la Sicotière (*l'Orne archéologique et pittoresque*), le chœur et les transsepts, décorés de lierres grimpants, présentent des traces de fresques grossières. Sur la voûte, derrière l'autel, est peint un Christ aux formes byzantines, placé entre un ange et un oiseau symbolique, qu'enveloppent de confuses arabesques. A la porte de l'église, est une cuve en granit qui servait vraisemblablement à administrer le baptême par immersion.

« A quelque distance de l'église et en descendant vers la Sarthe, s'élève la *chapelle de Saint-Cénery*, qui fut autrefois l'oratoire du bienheureux; elle doit remonter au XV[e] s. On y remarque, à g. de l'autel, un bloc de granit que l'on dit être le lit du saint, et dans lequel M. Galeron a cru voir un menhir ou pierre-levée. Cette pierre est grattée par les pèlerins qui en font avaler la poussière à leurs enfants. » Une statue représente saint Cénery avec une barrette et la robe rouge des cardinaux. A côté est la statue de saint Mamert, qui tient ses entrailles dans ses mains. — Dans le lit de la Sarthe se voit encore une grosse pierre qui passe pour le tombeau de saint Cénery.

La Sarthe baigne, à 4 ou 5 kil. au S. O. de Saint-Cénery, **Saint-Léonard-des-Bois** (départ. de la Sarthe), v. de 1663 hab., bâti, comme Saint-Cénery, au milieu d'une presqu'île, et dominé par des mamelons boisés qui s'appellent *le Déluge* (135 mèt. au-dessus de la Sarthe), *Chamasson* (113 mèt.), *Narbonne* (119 mèt.) et *Haut-Fourché* (128 mèt.).

« Si Haut-Fourché était sur Narbonne,
On verrait Paris et Rome, »

assure un dicton local.

L'*église*, placée sous l'invocation de saint Léonard, qui avait fondé en ce lieu un oratoire où il mourut en 570, appartient au style ogival primitif. Elle renferme un autel orné de belles sculptures. Les habitants du pays invoquent saint Léonard contre la surdité et les maux d'oreilles.

Dans le lit de la Sarthe se trouve un dolmen (la table a 2 mèt. 33 cent. de longueur) connu sous le nom de *lit* ou *tombeau de saint Léonard*. « L'une des extrémités de cette pierre, dit M. du Peyroux (*les Alpes Mancelles*) est bombée et affecte la forme d'un oreiller; l'autre est creusée et l'on croit y voir des empreintes de pieds humains. » Les gens du pays attribuaient la vertu de guérir la fièvre à la mousse qu'ils parvenaient à gratter sur cette pierre. — Des traces de retranchements se voient encore sur les flancs de la *butte Narbonne*, dont le versant oriental donne naissance à une source dite la *Fontaine à Mauger*, autrefois réputée enchantée. — Dans les rochers s'ouvrent quelques grottes; l'une d'elles se nomme la *Maison-à-la-Belle*. — Le *puits* dit *des Sarrazins* passe

parmi les villageois crédules, pour renfermer un trésor.

De Saint-Léonard-des-Bois dépendent aussi les *châteaux de l'Inthe* et *de Chamasson*.]

Après avoir laissé à g. (20 kil. d'Alençon) le village de *Gesvres* (1516 hab.), la route traverse, sur une longueur de 3 kil. environ, la vaste *forêt de Pail*, riche en végétation, et offrant les sites les plus sauvages. « Tout s'y trouve merveilleusement disposé pour la grande vénerie, ajoute M. du Peyroux. Il y a peu d'années encore, les sangliers y vivaient en bandes et se plaisaient à établir leur bauge au sein des nombreux bourbiers dont la forêt est pleine. Non loin de là, la vaste forêt d'Écouve leur offrait un refuge qu'ils paraissent aujourd'hui avoir exclusivement adopté. »

En sortant de la forêt, on voit s'étendre au loin, en face, jusqu'au Ribay et au bois du Buleu, une longue suite de landes peu habitées, que Frédéric Soulié a décrites dans *Huit jours au château*.

30 kil. *Villaines-la-Juhel*, ch.-l. de c. de 2765 hab., doit son origine à un château fort construit au IXe s. par Juhel de Mayenne, et dont il ne reste pas de trace.

[Une route, longue de 25 kil., conduit de Villaines-la-Juhel à Sillé-le-Guillaume (R. 2), par (5 kil.) *Courcité* (1100 hab.) et (17 kil.) *Saint-Pierre-la-Cour* (1261 hab.; mines de houille). Entre ces deux villages, la route laisse à dr. *Saint-Thomas-de-Courceriers* (936 hab.) et son *château*.]

31 kil. *Saint-Georges*, hameau de 350 hab., dépend de Villaines et renferme l'église paroissiale.

[De Saint-Georges se détache à g. une route qui relie Villaines à (26 kil.) Evron (R. 2), par (9 kil.) *Champgéneteux* (1751 hab.), (14 kil.) *Bais*, ch.-l. de cant. de 2136 hab., et (21 kil.) *Sainte-Gemmes-le-Robert* (2196 hab.).]

36 kil. *Loupfougères*, v. de 1066 hab., au delà duquel on franchit plusieurs affluents de l'Aron.

43 kil. *La Chapelle-au-Riboul*, v. de 1101 hab.

49 kil. *Marcillé-la-Ville*, v. de 1269 hab., sur la rive dr. de l'Aron. — La route domine la vallée de l'Aron, où se montrent, à 5 kil. environ de Marcillé, le v. d'Aron, son étang et ses forges (R. 26). Après avoir croisé la route de Lassay à Évron par Aron et Jublains, on rejoint (57 kil.) la route d'Évron à Mayenne.

59 kil. Mayenne (R. 26).

DE MAYENNE A FOUGÈRES.

45 kil. — Route de poste.

On laisse à dr., à 2 kil. 1/2 de Mayenne, l'église presque isolée de *Parigné*, c. de 268 hab.

6 kil. *Saint-Georges-Buttavent*, v. de 2078 hab., renfermait autrefois la commanderie de Quittay, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et l'abbaye de Fontaine-Daniel (*V.* ci-dessus).

Après avoir traversé les forêts limitrophes de Fontaine-Daniel et de Mayenne (1889 hectares), et avoir franchi un affluent de l'Ernée, on laisse sur la g. (17 kil. de Mayenne) *Vautorte* (1549 hab.). On passe ensuite (23 kil.) au hameau de *Charnay* (*église* de l'époque de transition, considérablement remaniée au XVe s.).

24 kil. **Ernée**, ch.-l. de c., v. de 5476 hab., sur la rivière du même nom, qui y met en mouvement une trentaine de moulins à farine, à huile et à tan.

Ernée doit son origine à un château dont l'emplacement est occupé par l'*église* actuelle, consacrée en 1697. Le château d'Ernée, fondé par les seigneurs de Mayenne, appartenait au XVIe s. à la maison de Lorraine. Henri de Lorraine, blessé d'un coup de mousquet au siége de Montauban, y vint mourir en 1654. Quelques années plus tard, Ernée passa, avec la seigneurie de Mayenne, aux mains du cardinal Mazarin. Hortense Mancini,

sa nièce, en épousant le duc de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie de France, lui transmit la seigneurie d'Ernée, et donna le vieux château pour construire l'église. Ernée tomba au pouvoir des Vendéens en 1793.

Sur le coteau qui domine la rivière s'élève le beau *château de Panard* construit au XVI^e s. et, depuis longtemps, la propriété de la famille des Nos.

Ernée est le centre de la production du lin dans le département de la Mayenne. Il s'en fait un très grand commerce et il s'en exporte d'importantes quantités jusque dans les départements du Nord.

[Deux routes, desservies par des voitures de correspondance, relient Ernée à (24 kil. N.) Landivy (R. 32) et à (32 kil.) Laval (R. 2).

La route de Landivy passe par (11 kil.) *Montaudin*, v. de 1547 hab., (14 kil.) *la Tannière*, hameau, et (17 kil.) *Saint-Mars-sur-la-Futaie* (1508 hab.).

La route de Laval laisse sur la g. (1500 mèt. de la route), à 9 kil. d'Ernée, le bourg de *Chailland*, ch.-l. de cant. de 2548 hab., situé sur la rive g. de l'Ernée et dont dépendent plus de 40 moulins à farine, à huile et à tan, ainsi que de belles forges abandonnées depuis quelques années. — Plus loin, la route traverse : — (14 kil.) *la Baconnière*, c. de 2514 hab., où la Compagnie des mines de la Mayenne et de la Sarthe exploite des mines de houille et d'anthracite (200 à 250 ouvriers; 160 000 hectolitres de combustible par an); — (18 kil.) *Saint-Roch*, hameau; — (23 kil.) *les Chênes-Secs*, hameau où l'on rejoint la route de Fougères à Laval; — et (29 kil.) *Grenoux*, v. près duquel sont situées des carrières de marbre.]

33 kil. *La Pellerine*, v. de 412 hab., sur une hauteur d'où l'on découvre une vue étendue jusqu'au delà de Fougères. C'est à la Pellerine que mourut Lescure, le 4 novembre 1793, d'une blessure reçue à l'affaire de la Tremblaye. — Entre la Pellerine et le hameau de (34 kil.) *la Templerie*, on passe du départ. de la Mayenne dans celui d'Ille-et-Vilaine.

39 kil. *Fleurigné*, v. de 993 hab., sur une hauteur qui domine la rive dr. du Couesnon, que la route vient de franchir. De Fleurigné dépend le *château du Bois-Février*, de fondation ancienne, mais qui a été entièrement remanié.

42 kil. *Beaucé*, v. de 402 hab.

45 kil. **Fougères** (hôt. *Saint-Jacques*; — libraires : *Bréhier*, *Louvel*), ch.-l. d'arrond., V. de 9580 hab., est pittoresquement située (136 mèt. d'alt.), à l intersection de huit grandes routes, sur le bord de la rivière du Nançon, qui se jette dans le Couesnon 2 kil. plus bas. Des restes de fortifications, aujourd'hui couronnées de maisons, de jardins, de terrasses, entourent une partie de la ville et formaient, y compris le château, une enceinte de 3000 mèt. environ de développement. De la place aux Arbres, de la plate-forme du cimetière Saint-Léonard ou des hauteurs qui dominent la route de Rennes au S. O., on découvre la ville et ses environs sous leurs aspects les plus pittoresques. — M. Victor Hugo a fait de Fougères une description un peu romantique dans une lettre adressée, en 1836, au peintre Louis Boulanger.

« Je reviens de Fougères comme La Fontaine revenait de Baruch, et je demanderais volontiers à chacun : Avez-vous vu Fougères?... Figurez-vous une cuiller; grâce pour ce commencement absurde. La cuiller c'est le château; le manche c'est la ville. Sur le château, rouge de verdure, mettez treize tours, toutes diverses de forme, de hauteur et d'époque. Sur le manche de ma cuiller entassez une complication inextricable de tours, de tourelles, de vieux murs féodaux, chargés de vieilles chaumières, de pignons dentelés, de toits

aigus, de croisées de pierre, de balcons à jour, de mâchicoulis, de jardins en terrasse. Attachez ce château à cette ville et posez le tout en pente et de travers, dans une des plus vastes et des plus profondes vallées qu'il y ait (90 mèt. de profondeur). Coupez le tout avec les eaux vives et étroites de la rivière, sur laquelle jappent nuit et jour quatre à cinq moulins à eau. Faites fumer les toits, chanter les filles, crier les enfants, éclater les enclumes, vous avez Fougères. — Qu'en dites-vous? »

Grâce à l'intervention de M. de Dalmas, député de l'arrondissement de Fougères, et au concours des principaux commerçants de cette ville, Fougères sera prochainement reliée au chemin de fer de Paris à Brest, par un embranchement qui sera probablement prolongé plus tard vers Avranches.

Fougères, l'une des neuf grandes baronnies de Bretagne, doit son origine à un château que Méen, fils de Juhel Bérenger, comte de Rennes, fit construire au commencement du XIe s., non sur la hauteur où se trouve aujourd'hui la ville, mais sur un rocher entouré d'un marécage, au fond de la vallée. Meen mourut en 10.5, et l'un de ses successeurs, Raoul II, ne craignit pas de declarer la guerre au roi d'Angleterre Henri II, qui vint mettre le siége devant son château, l'an 1166. Malgré une vigoureuse résistance, Fougères, emportée d'assaut, fut livrée au pillage, et son château rasé. C'est Raoul II qui fit creuser, dans la forêt de Fougères, les celliers de Landéan (R. 32) pour mettre ses trésors à l'abri du vainqueur. Raoul, ayant attaché à son parti une foule de seigneurs bretons et anglais, se renferma dans Dol, où le roi le poursuivit et le força de se rendre à discretion (1173). Parti ensuite pour la croisade, en 1190, il mourut au retour de cette expédition, en 1194, laissant pour successeur Geoffroi, baron de Fougères, son fils, marié à Mathilde de Porhoet. Jeanne de Fougères, petite-fille des precédents, épousa, en 1222, Hugues de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, à qui elle porta la baronnie de Fougères. Cette baronnie fut confisquée sur Guy de Lusignan par Philippe le Bel, en 1307, pour le punir de s'être allié aux Anglais, et donnée aux comtes d'Alençon de la maison de Valois, par qui elle fut vendue au duc de Bretagne, Jean V, l'an 1428.

Réunie ainsi au duché, la baronnie de Fougères en resta un apanage jusqu'au mariage de Claude, fille de Louis XII et de la reine Anne, avec François d'Angoulême, depuis François Ier. René de Montéjean, Jehan de Laval, sire de Châteaubriant, et Diane de Poitiers reçurent successivement en don la baronnie de Fougères qui, en 1566, après la mort de Diane, revint à la Couronne. Louis XV l'aliéna une dernière fois en faveur du duc de Penthièvre, qui la posséda jusqu'à la Révolution.

Après le siége de 1166, Fougères s'était relevée de ses ruines; mais elle eut à soutenir de nouvelles attaques. Pierre de Dreux la prit en 1230; les Français, sous les ordres de du Guesclin, s'en emparèrent en 1372. En 1448, le château de Fougères fut surpris par François de Surienne, aventurier aragonais, au service de l'Angleterre, et repris par le duc François Ier, après un siége de cinq mois. En considération des pertes que les habitants avaient éprouvées, le duc les affranchit pendant 20 ans de tout subside ou impôt. Sous les règnes des ducs Pierre et Arthur, Fougères jouit d'une grande tranquillité; mais une guerre civile ayant éclaté en Bretagne sous François II, et ce prince ayant donné retraite dans ses États au duc d'Orléans, depuis roi sous le nom de Louis XII, Charles VIII fit entrer en Bretagne une armée sous le commandement du sire de la Trémoille, qui se présenta devant Fougères le 16 juillet 1488; le 25, la garnison dut capituler.

Le protestantisme fit peu de partisans à Fougères, que le duc de Mercœur occupa pendant toute la durée de la Ligue. En 1653, les États de la province se tinrent dans cette ville, dont six incendies détruisirent, au XVIIIe s., la plupart des maisons de bois situées dans les hauts quartiers. En 1792, la conspiration de la Rouerie, à laquelle étaient affiliés plusieurs habitants notables de Fougères, s'y termina par l'exécution de treize conjurés. Le 19 mars 1793, 8000 paysans insurgés attaquèrent Fougères et furent repoussés par la garde nationale; mais, le 4 novembre de la même année, la ville fut emportée par l'armée vendéenne, qui y resta une semaine avant de marcher sur Granville, et y rentra le 26, battant en retraite sur Laval et Angers. Après ces événements, la ville fut mise en état de siége, et cet état

se prolongea pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'à l'extinction de la chouannerie.

Fougères est la patrie du poëte Le Pays, assez maltraité par Boileau :

« Le Pays, sans mentir est un bouffon plaisant, »

de l'amiral de Guichen, du général d'artillerie baron de Pommereul et du général de division Baston de la Riboisière, mort à Kœnigsberg, en 1812.

L'église Saint-Léonard couronne le sommet d'un coteau où se terminait la ville fortifiée, et présente une régularité parfaite, bien que bâtie à différents intervalles, de 1407 à 1444, remaniée vers 1586 et terminée en 1637 par la construction de la tour. La partie inférieure de cette tour, ainsi que des fragments du chevet, paraissent appartenir à des constructions plus anciennes et dater au moins du XIVe s. L'ornementation de la façade N. assez soignée, se distingue par ses contre-forts à niches, terminés en pinacles, et par la galerie festonnée qui règne sur le pourtour du grand comble. L'intérieur se compose de trois nefs, dont les travées reposent sur des piliers octogones. Les collatéraux sont seuls voûtés et renferment plusieurs dalles funéraires avec effigies au trait. « De beaux débris de verrières, entre autres une *Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, garnissent quelques panneaux des fenêtres, sur l'un desquels se lit la date de 1540. Six tableaux peints par Devéria font l'ornement du chœur, où l'on remarque aussi des *stalles* assez élégamment sculptées. »

L'église Saint-Léonard a été récemment agrandie du côté de la place aux Arbres. Près de cette église subsistaient quelques anciens bâtiments de l'*hôpital Saint-Nicolas*, fondé en 1160. Ces bâtiments ont été démolis pour démasquer l'hôtel de ville et la rue Riboisière, en donnant passage à une rue nouvelle, la rue de Montéjean.

L'église Saint-Sulpice, située hors de l'enceinte, au fond de la vallée, ne fut jusqu'au XIe s. qu'une simple chapelle sous le vocable de Notre-Dame du Marais. Reconstruite à partir de 1410, la nef ne fut terminée qu'en 1490, ainsi que le clocher, surmonté d'une flèche aiguë en ardoises. Ces parties sont du style ogival flamboyant; quant au chœur, commencé au XVIe s. et achevé en 1763, sur un plan différent, il ne mérite aucune attention. Cette église est actuellement (1867) en voie de restauration. « On remarque (*la Bretagne contemporaine*), dans les deux chapelles de la première travée de l'église, deux curieux retables d'autel en granit. Celui de dr., restauré avec soin, porte en relief les instruments de la Passion, et, au-dessous, un encadrement formé par un cep de vigne admirablement fouillé. Celui de g. se composait de trois niches, dont les délicates et riches ciselures ont été affreusement mutilées au XVIIIe s. pour recevoir l'application d'une boiserie de mauvais goût.

« A la façade N. de l'église, sous un abri massif et sans harmonie avec le reste de l'édifice, est exposée l'antique statue de *Notre-Dame-du-Marais*, en granit. Suivant la tradition, cette image aurait été retirée du marais où s'est élevée, depuis, l'église Saint-Sulpice, à l'époque où le seigneur de Fougères jetait les fondements de la ville. »

De l'ancienne *abbaye de Rillé*, fondée au XIe s., il ne reste que des bâtiments modernes occupés par une congrégation de femmes consacrées au soin des incurables. — Le couvent des Récollets (1607) appartient aujourd'hui aux *Dames de la Retraite*; la chapelle date de 1622.— Le *collége* et la *bibliothèque publique* (3000 vol.) occupent l'ancien couvent des Ursulines (1609). — Le couvent des Urbanistes (1689) a été converti en *caserne d'artillerie*.

Le **château** décrit, comme le rocher sur lequel il est assis, un plan irrégulier se rapprochant de la forme

triangulaire. Ses remparts sont encore flanqués de treize tours, en y comprenant les deux tours de la porte Saint-Sulpice, qui lui font suite. Il se divise, dit l'abbé Tropée, en quatre parties distinctes : l'avant-corps ou entrée, l'aire ou enceinte principale, le donjon et la poterne.

L'*entrée*, formée de trois tours avec courtines portant le cachet du XII^{e} s. (le sommet de ces tours a subi des retouches considérables), communiquait avec la ville, à l'E., par un pont-levis jeté sur un premier canal, dit de la Couarde, qui empruntait ses eaux au Nançon, et avec l'aire du château, à l'O., par un autre pont-levis jeté sur un second canal.

L'*aire* ou place du château était défendue par deux tours, dont une seulement existe, celle dite *tour de Coigny*, du nom du gouverneur qui la fit réparer au XVIII^{e} s. Elle renferme l'ancienne chapelle. L'aire est, en outre, défendue d'un côté par le donjon et de l'autre par les trois tours qui sont vis-à-vis de l'église Saint-Sulpice. La première dite *tour du Cadran* est carrée et découronnée de ses créneaux ; les suivantes, dites *tour Raoul*, du nom de Raoul de Fougères, et *tour Surienne*, du nom de l'aventurier qui s'en empara en 1448, ont conservé leurs mâchicoulis en consoles découpées en trèfle, et furent réparées pendant l'occupation du duc de Mercœur (1588-1598).

Le *donjon*, rasé en 1630, s'élevait au centre d'une seconde enceinte triangulaire, flanquée aux angles de trois tours qui existent encore : 1° la *tour Guibé*, bâtie par Jacques Guibé, capitaine de Fougères et grand écuyer de la reine en 1513 ; ce n'est qu'un petit bastion du style de la Renaissance, sans valeur comme défense ; 2° la *tour Mélusine*, à quatre étages, construite vers 1242 par Hugues de Lusignan et ainsi nommée en l'honneur de la fée Mélusine, dont sa famille prétendait descendre ; 3° la *tour du Gobelin* (autre nom tiré de la féerie), plus élevée et plus ancienne, mais qui ne remonte pas au delà de la fin du XII^{e} s., comme le prouve une porte du style de transition. On sait, d'ailleurs, que le château, rasé en 1166, ne fut relevé qu'en 1173 par Raoul de Fougères. Ces deux tours, d'une hauteur considérable, à pans coupés à l'intérieur, ne paraissent pas avoir été munies de mâchicoulis en pierre, mais de *hourds* en charpente, surmontés d'un petit châtelet, encore debout à la tour du Gobelin, où l'on voit aussi de vastes cheminées.

La *poterne*, communiquant avec le donjon par un chemin couvert dont la voûte est détruite, s'ouvre dans un arc en anse de panier ; elle est protégée par deux sveltes tourelles à mâchicoulis, terminées en cul de lampe. Ces tourelles furent bâties en 1450 par le duc Pierre, époux de Françoise d'Amboise, et reçurent le nom de *tours d'Amboise*. Les deux *tours de Pléguen* et *du Hallay* complètent l'enceinte du château.

L'enceinte de la ville est conservée presque tout entière des côtés N. et O., parce que, la muraille, s'élevant sur un vallon à pic, n'a pas permis à la ville de s'étendre au delà ; les remparts ont, au contraire, presqu'entièrement disparu entre la porte Saint-Léonard et la porte Roger, où le terrain était moins acccidenté. Aucune partie de ces remparts ne paraît antérieure au XV^{e} s., et l'on y voit partout des meurtrières et des embrasures pour canons et arquebuses. Des documents originaux apprennent que l'on y travailla presque constamment de 1400 à 1444, époque à laquelle furent terminées les portes Roger, Saint-Léonard et de Rillé, détruites au XVIII^{e} s. ; la *porte Saint-Sulpice* existe seule aujourd'hui dans le vieux Fougères. Construite en pierres de grand appareil, elle est, comme la courtine qui la surmonte et les tours qui la flanquent, couronnée de mâchicoulis, avec consoles découpées en ogives trilobées à contre-courbure.

De la porte Saint-Sulpice, on gagne la ville par une rue très-escarpée, inaccessible aux voitures chargées, et bordée, sur la dr., de *maisons* de bois, à porches. Les autres abords de la ville ont été améliorés et les rampes fort adoucies.

L'*auditoire* fut construit vers 1492, pendant que Jacques Guibé, neveu, par sa mère Olive Landais, du fameux trésorier de Bretagne, était gouverneur de Fougères. Cet édifice renferme la *tour* octogonale *du Beffroi*, couronnée par une galerie flamboyante que surmonte une flèche à huit pans, où est le timbre de l'horloge, « fondu en 1304 par Rolland Chaussière.»

Le *tribunal* tient maintenant ses séances dans l'*hôtel de la Bélinaye*, construit en 1738.

L'*hôpital Saint-Louis*, fondé en 1688, est un très-beau bâtiment, augmenté récemment et desservi par les Dames de la Sagesse.

La principale industrie de Fougères est la cordonnerie, dont les produits font vivre près de 4500 personnes, dans la ville et ses environs. La taille des pierres de granit occupe aussi plusieurs milliers de bras dans l'arrondissement. Les moulins à tan et à farine y ont remplacé presque partout les moulins à papier, autrefois assez nombreux. La tannerie, la verrerie, la fabrication des toiles de chanvre, des flanelles rayées, la filature et la teinturerie forment les autres branches de l'industrie de Fougères, dont le commerce comprend, en outre, les chevaux, le bétail, les grains, les bois de construction, la chaux et le beurre, dont il se vend chaque année pour environ 50 millions de francs dans l'arrondissement.

Dans la forêt de Fougères, qui s'étend à quelques kilomètres au N. de la ville, on peut visiter plusieurs monuments druidiques et les celliers souterrains de Landéan (R. 32).

De Fougères à Vitré, à Mortain et à Avranches, R. 32; — à Saint-Malo, R. 35; à Rennes, R. 36.

ROUTE 28.

DE LAVAL A SABLÉ.

42 kil. — Route de poste.

On voit successivement se détacher à dr., au sortir de Laval, la route de Segré et celle d'Angers par Château-Gontier; puis, quand on a laissé à g. l'avenue du *château de Poligny* et franchi, à 6 kil. de Laval, la petite rivière de la Jouanne, affluent de la Mayenne, on traverse (6 kil. 1/2) le v. de *Forcé* (361 hab.).

10 kil. *Parné*, v. de 1100 hab., dont les maisons s'étagent sur des terrasses, à dr. de la route et au bord de la petite rivière d'Ouette. On y voit une vieille *église*, qui paraît remonter au XI^e^ s. L'abside est voûtée en cul de four. Une porte en plein cintre s'ouvre sous la tour, couronnée d'une belle flèche quadrangulaire en pierre.

Franchissant l'Ouette, la route laisse à dr. le *château du Plessis*, puis à g. celui de *Champ-Fleury* et longe à dr. le *bois de Bergault*, sur la lisière S. duquel s'élève le *château de la Jupellière*. A 5 kil. environ de Parné, on croise une route qui va rejoindre à dr., à 1500 mèt. de Villiers-Charlemagne, la route de Laval à Angers (R. 29), et qui dessert sur la g. (4 kil.) *Bazougers*, v. de 1366 hab., possédant une *église* où se voient des vestiges d'une haute antiquité. Il existe à Bazougers une mine de houille concédée mais encore inexploitée.

21 kil. **Meslay**, ch.-l. de cant. de 1762 hab., situé sur une colline qui domine la rive g. d'un affluent de la Vaige, consiste principalement dans une longue rue que la route suit dans toute son étendue. Geoffroi Plantagenet rasa, en 1129, le château de Meslay qui, relevé de ses ruines quelque temps après, fut détruit une seconde fois en 1434.

Après avoir dominé, pendant 3 kil. environ, la rive g. du ruisseau de Meslay, et laissé à g. un chemin con-

duisant à (10 kil. de Meslay) Chéméré-le-Roi et à (13 kil.) Saulges (*V.* ci-dessous), on franchit le ruisseau près du *château des Arcis* (700 à 800 mèt. sur la dr.). Le v. du *Buret* (623 hab.) se montre à dr., tandis que le ruisseau décrit de nombreux détours sur la g., où l'on aperçoit aussi (1 kil. de la route) le *château de Bois-Robert*. — On dépasse ensuite *Beaumont-Pied-de-Bœuf*, v. de 504 hab., situé plus loin à g., entre la route et la Vaige.

33 kil. *Saint-Loup*, v. de 500 hab.

[On rejoint à g., à l'entrée de Saint-Loup, la route stratégique de Mayenne à Sablé, qu'il faut prendre si l'on veut aller visiter Saulges et ses grottes. Franchissant la Vaige à 1500 mèt. de Saint-Loup, cette route gravit une colline de 82 mèt. d'altit., pour descendre bientôt dans la vallée de l'Erve, à (6 kil.) *Ballée*, v. de 1042 hab. (mine de houille de la Compagnie de Sarthe et Mayenne). Suivant alors la rive dr. de l'Erve, à des distances variables, on gagne (11 kil.) *Chéméré-le-Roi* (1220 hab.), où il faut quitter la route de Mayenne et prendre un chemin qui traverse l'Erve en amont du *château de Thévalles*.

14 kil. **Saulges**, v. de 836 hab., est situé à 100 mèt. d'altit., sur la rive g. de l'Erve et à l'extrémité S. de la chaîne de collines des Coëvrons. Saulges paraît avoir remplacé l'antique *Vagoritum*, cité des Arviens, dont Ptolémée a fait mention. L'emplacement de la ville ou plutôt de l'établissement gallo-romain est encore reconnaissable sur une sorte de petit promontoire nommé la lande de *la Cité*, à l'angle formé par le confluent de l'Erve et d'un ruisseau. Des fouilles, dont les plus récentes ont été exécutées par les soins des PP. Bénédictins de Solesmes, y ont fait découvrir les substructions de plusieurs rangs de maisons, des sarcophages en pierre, des médailles en argent, des vases et des débris de poteries.

L'église de Saulges renferme (dans une chapelle à g.) un charmant *bas-relief* du XVe s. représentant le Christ sur la croix, entre saint Julien, très-reconnaissable à la fontaine qu'il fait jaillir d'un coup de sa crosse, et saint Jean-Baptiste, vêtu d'une peau de bête. « De chaque côté de ces saints, dit M. Hucher dans un intéressant article du *Bulletin monumental* (t. XXI), et en s'éloignant du Christ vers lequel ils sont tournés, on voit une file de personnages à genoux, les mains jointes, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre, en commençant par les aînés. Toute cette *lignée* est charmante à voir; on ne peut trop admirer la savante naïveté des expressions et l'heureuse disposition des costumes, dont la physionomie étrange donne à ce bas-relief un véritable intérêt historique. » Autour du sujet règne une inscription, que M. Hucher a déchiffrée le premier et qui attribue la construction de la chapelle à deux seigneurs de Valetrot, qui la firent ériger en 1401.

Près de l'église paroissiale s'élève la *chapelle de Saint-Céneré*. Le *chapitreau de Saint-Céneré* est un autre oratoire, consacré au même saint, près d'une source qu'il fit jaillir, dit-on, miraculeusement. Cette seconde chapelle doit son nom à un dôme en avant-corps supporté sur deux pilastres qui ressemble à un immense chapiteau.

A 1 kil. environ au N. de Saulges, dans la vallée et sur la rive g. de l'Erve, qui coule profondément encaissée entre deux lignes de rochers calcaires, exploités pour la fabrication de la chaux, s'ouvrent les **caves à Margot**. Ce sont des galeries souterraines où l'on ne pénètre qu'en rampant d'abord sur les genoux et dont le sol est formé d'une argile molle et humide. « Ces caves, dit M. de la Sicotière, se composent de plusieurs galeries qui s'élèvent, s'abaissent, se rétrécissent, s'élargissent, montent et descendent avec quelques embran-

chements, quelques retraites sur le côté. Elles n'ont guère plus de 150 à 200 pas de long, mais leurs sinuosités et les divers accidents du sol les font paraître beaucoup plus étendues. Il est toutefois bien difficile de s'y égarer, les galeries se réunissant pour en former une seule, qui part de l'entrée et se prolonge, en obliquant sur la g., jusqu'à une crevasse étroite et assez profonde qui en marque la fin et où coule un petit ruisseau. On y voit l'entrée d'un couloir trop étroit pour que l'on puisse y pénétrer. » Du sol s'élèvent en quelques endroits des stalagmites, tandis que de la voûte pendent des stalactites. L'une de ces concrétions, de forme concave, rend le son d'une cloche, lorsque l'on en frappe les bords avec un bâton. »

Les paysans superstitieux des environs regardent les caves à Margot comme l'habitation d'une fée gardienne de trésors immenses que l'on ne peut acheter qu'au prix de son âme et par le sacrifice d'une poule noire. Au XVIII[e] s., les Chartreux du Parc d'Orques, alors propriétaires des grottes, durent en murer l'entrée, pour faire cesser les pratiques superstitieuses auxquelles donnait lieu cette folle croyance. Aujourd'hui les grottes sont simplement fermées par une porte, et chaque visiteur paye au propriétaire une contribution de 50 cent. En 1856, deux séminaristes du Mans, ayant pénétré dans une cellule des grottes depuis longtemps inexplorée, y découvrirent un assez grand nombre d'anciennes monnaies de Charles VI, de Charles VII, des ducs de Bretagne de la même époque et d'Henri VI d'Angleterre. « Il est très-probable, dit à ce sujet M. Hucher, que ces vastes excavations ont servi, à toutes les époques désastreuses de notre histoire, de refuge aux populations des environs, et que ces trésors enfouis et découverts plusieurs siècles après, sont des legs de ces temps malheureux où l'on confiait à la terre ce que l'on avait de plus précieux. »

Presque en face des caves à Margot, se trouvent deux autres grottes, dont la visite est plus facile, mais moins intéressante : la *grotte de Rochefort* et la *grotte aux Chèvres*, qui comprend deux petites chambres.

De Saulges, on peut gagner (16 ou 17 kil.) Sainte-Suzanne (R. 2, p. 72) et de là (24 kil.) la station d'Évron, par (3 kil. de Saulges) *Saint-Pierre-sur-Erve* (447 hab.) et (6 kil.) *Saint-Jean-sur-Erve* (1184 hab.).]

---

35 kil. 1/2. *Boissay*, c. de 728 hab., sur la rive dr. de la Vaige. A dr. se détache la route de (10 kil.) Grez-en-Bouère (R. 5, p. 177). — 1200 mèt. plus loin, au *pont Guéret*, on franchit la Vaige, qui sépare en cet endroit le départ. de la Mayenne de celui de la Sarthe. Laissant ensuite à g. *Gastines* (451 hab.; tombelle fort élevée), la route, tracée en ligne droite entre la vallée de la Vaige et celle de l'Erve, croise le chemin de fer du Mans à Angers, à l'entrée de

42 kil. Sablé (R. 5).

ROUTE 29.

DE LAVAL A ANGERS,

PAR CHÂTEAU-GONTIER.

74 kil. — Route de poste. — Serv. de voit.

Après avoir laissé, à 1 kil. de Laval, la route de Sablé (R. 28), on traverse (2 kil. 1/2 de Laval) le hameau de *Thévalles*, puis les *landes de la Croix-Bataille*, où les troupes vendéennes battirent celles de la République en 1793. A dr., près de la route, s'élève une *chapelle expiatoire*.

9 kil. *Entrammes*, bourg de 1500 hab., sur la rive g. de la Jouanne, que l'on traverse en y arrivant, et à 1200 mèt. de la Mayenne. A 1 kil. environ à l'O. du bourg, se trouve un ancien prieuré de moines Augustins, fondé en 1233, par Thibault de Mathefelon. Occupé, depuis 1816, par

des Trappistes qui observent la règle de saint Benoît et les statuts de l'ordre de Cîteaux, selon la réforme de l'abbé de Rancé, il a été érigé en abbaye en 1817, sous le nom de *Port-du-Salut*. Le monastère est situé sur les bords de la Mayenne, dans un des paysages les plus pittoresques des environs de Laval. Près de là se trouve une importante papeterie.

[De Laval, on peut se rendre à Port-du-Salut, soit en suivant constamment les rives de la Mayenne, soit en quittant la route d'Angers dans la lande de la Croix-Bataille pour prendre à dr. un petit chemin qui descend vers la rivière; le premier chemin est long de 10 kil. environ; le second, de 8 kil. seulement. La Mayenne coule dans de belles prairies, entre des collines pittoresques couvertes, les unes de genêts et de bruyères, les autres de bois et de châtaigneraies, où se montrent çà et là quelques rochers.]

Lorsqu'on a franchi l'Ouette (12 kil. 1/2) et dépassé le hameau de (16 kil.) *la Loge*, on croise une route qui, descendant à dr. vers la Mayenne, la franchit au port de la *Valette*, traverse (4 kil. de la croisée des routes) *Houssaye* (1040 hab.) et aboutit à (9 kil.) Quelaines (R. 39, *C*). A 1 kil. sur la g. se montre *Villiers-Charlemagne*, v. de 1455 hab., qui, suivant la tradition, doit son surnom à un château que Charlemagne aurait fait construire sur son territoire. — 4 kil. plus loin, entre la Mayenne et la route, se trouve à dr. *Saint-Germain de l'Hommel* (174 hab.). On passe ensuite entre le *château de Beaubigné* (à dr.) et le hameau du *Bourg-Neuf* (à g.), dépendant de la c. de *Fromentières* (1134 hab.). La route, se rapprochant de la Mayenne, franchit les ruisseaux insignifiants de Pont-Manceau et de Pont-Perdreau.

29 kil. **Château-Gontier** (hôt.: *de la Boule-d'Or*, *de l'Étoile*, *du Dauphin*, *de l'Europe*, de l'*Ouest*), ch.-l. d'arrond. du départ. de la Mayenne, V. de 7214 hab., bâtie en grande partie sur la rive dr. de la Mayenne, que l'on traverse sur un pont de pierre, est agréablement située dans une fraîche vallée et possède de belles promenades dites *le Bout-du-Monde*, d'où l'on découvre de jolis points de vue sur les bords de la rivière plantés de peupliers.

Château-Gontier tire son origine d'une forteresse bâtie au XIe s. par Foulques Nerra, comte d'Anjou. Foulques appela son château *Gonthier*, du nom de son premier gouverneur et ce surnom est resté à la ville.

En 1067, le duc de Bretagne, Conan II, prit la forteresse de Château-Gontier et y mourut du poison qu'un traître étendit sur ses gants et sur la bride de son cheval. Les Anglais, conduits par Ranulphe de Chester, brûlèrent cette ville en 1230. Pendant les guerres de religion, elle fut prise d'abord par Puygaillard au nom du roi, puis par Mercœur et Bois-Dauphin, au nom de la Ligue (1592). Marie de Médicis, brouillée avec son fils, fit, en 1620, une tentative inutile sur Château-Gontier. Enfin l'armée vendéenne l'occupa le 26 octobre 1793, et une division de chouans conduits par *Jambe d'Argent* l'attaqua au mois de juin 1795, mais fut repoussée par les républicains. — Cinq conciles provinciaux se sont tenus à Château-Gontier, de 1231 à 1448.

L'*église Saint-Jean* (mon. hist.) est un précieux édifice du XIe s., à trois nefs et en forme de croix. Une tour, surmontée d'une flèche, s'élève au-dessus du carré central; sous le chœur, terminé, ainsi que les deux nefs, par une abside romane, règne une crypte ou chapelle souterraine. Cette église a été décorée, il y a quelques années, de vitraux dans le style du XIIe s., représentant en pied les *Apôtres* et les *Évangélistes*.

L'ancienne *église Saint-Remi* possède une nef du XIe s., mais cet édifice sera prochainement démoli, après l'achèvement d'une nouvelle église, construite sous la direction de M. Lemesle, architecte à Angers.

La Trinité (XVII^e s.), restaurée en 1859 et garnie de vitraux modernes, sert à la fois de paroisse au faubourg d'Azé et de chapelle au *couvent des Ursulines*.

L'emplacement du château, dont il ne reste qu'un pan de mur enclavé dans une maison particulière, est devenu une place, sous laquelle s'étendent, dit-on, d'anciens souterrains.

A 60 mèt. de la Mayenne coulent des **sources minérales** qui ont donné naissance à un *établissement thermal* où les malades trouvent, outre des appartements meublés, les moyens de traitements usités dans les stations thermales les plus importantes : bains ordinaires et médicinaux, bains de vapeurs simples et médicamenteuses, bains sulfureux, fumigations sèches et humides, douches froides et chaudes. L'établissement possède une salle spéciale d'hydrothérapie.

Les eaux de Château-Gontier, connues dès le XIV^e s., et désignées naguère encore sous le nom d'eaux de *Pougues-Rouillées*, émergent d'un rocher schisteux, riche en fer. Elles s'emploient en boisson, bains, douches, injections. Elles sont limpides, incolores (fontaine de la *Voûte-Neuve*), ou jaunes et rougeâtres (fontaine de *Saint-Julien* ou de la *Vieille-Voûte*), inodores, à saveur styptique et atramentaire, dégageant de nombreuses petites bulles de gaz dans le verre, se couvrant, au contact prolongé de l'air, d'une pellicule irisée, et déposant un précipité ocracé. Elles sont toniques, stimulantes, apéritives, diurétiques, et agissent comme les eaux très-riches en fer.

Château-Gontier n'est pas une ville industrielle ; c'est plutôt la cité aristocratique du département. Les populations rurales y sont presque exclusivement occupées à la culture des terres, d'ailleurs très-fertiles. Les campagnes que la route traverse, en deçà et au delà de Château-Gontier, toutes boisées et verdoyantes, ou couvertes de champs de céréales, que séparent des haies et des arbres nombreux, charment les regards par leur luxuriante végétation. Les paysages y ont un tout autre aspect que dans le nord du département ; c'est la même profusion de fraîcheur et de verdure, mais on y voit de plus, en été, cette belle couleur dorée des céréales mûries par le soleil.

[Château-Gontier est le point de départ de plusieurs routes. L'une d'elles, à l'E., conduit à (28 kil.) Sablé (*V.* p. 177); une autre, au S. E., aboutit à (26 kil.) Châteauneuf (R. 5), par (2 kil.) *Azé* (1492 hab.), (7 kil.) *Coudray-Géniers* (557 hab.), (12 kil.) *Daon* (1078 hab.; beau château du XVI^e s.) et (19 kil.) *Cherré*, v. de 1642 hab., du départ. de la Sarthe (église ancienne; plusieurs châteaux).

Une troisième route conduit de Château-Gontier à (22 kil.) Segré (R. 30, *C*), par (7 kil.) *Chemazé*, v. de 1118 hab., où se voit, près de la forêt de Valles, le *château de Saint-Ouen*, charmant édifice du commencement du XVI^e s., attribué à la reine Anne (escalier dans une magnifique tour carrée; cheminées sculptées, etc.).

La route, entrant ensuite dans le départ. de Maine-et-Loire, traverse (11 kil.) *Saint-Sauveur-de-Flée* (577 hab.; dolmen brisé, près du château de Mortier-Crolle) et (16 kil.) *la Ferrière* (240 hab.; deux dolmens dans les bois de Putifais et de la Ferrière).

Une quatrième et belle route conduit à (27 kil.) Segré, par (9 kil.) Ampoigné, Mée et Saint-Quentin (R. 30, *C*).

Une cinquième route relie Château-Gontier à (20 kil.) Craon (R. 30, *D*), par (1 kil. 1/2) *Bazouges* (1889 hab.) et (9 kil.) *Laigné* (1092 hab.).

Enfin, nous signalerons les routes de Château-Gontier à Cossé-le-Vivien (R. 30, *D*) : l'une (22 kil.) par Bazouges (6 kil.), *Loigné* (944 hab.), (10 kil.) *Saint-Gault* (363 hab.) et (13 kil.) Quelaines (R. 30, *C*); l'autre (20 kil.) par Bazouges, (9 kil.)

Marigné (R. 30, *C*), (13 kil.) *Simplé* (524 hab.) et (17 kil.) *Cosmes* (592 hab.).

Au sortir de Château-Gontier, la route d'Angers, s'écartant sur la dr. de la Mayenne, s'élève sur le plateau, où elle laisse à dr. (4 kil. de Château-Gontier) *Saint-Fort*, v. de 754 hab. — 5 ou 6 kil. plus loin, on passe du départ. de la Mayenne dans celui de Maine-et-Loire. La contrée que l'on traverse est toujours également fertile et boisée. A 200 ou 300 mèt. à g. de la route se montre le *château du Percher*, ravissant manoir du commencement du XVIe s., qui possède une jolie chapelle avec une porte en accolade ayant pour pinacle une croix surmontée, en guise de clocher, d'une gracieuse lanterne à jour. Le château du Percher fut bâti et habité par la famille de Tinténiac. Il dépend de la c. de *Saint-Martin-du-Bois* (1115 hab.), dont le chef-lieu est situé de l'autre côté et à 3 kil. de la route. L'*église* de Saint-Martin renferme un bas-relief très-remarquable. Au S. du v., se trouve le *château de Daune*, restauré en 1826. Enfin, un *dolmen* existe sur le territoire de la même commune dans le bois des Deffrais.

Après avoir croisé le chemin de Saint-Martin-au-Bois à (2 kil. sur la g.) *Chambellay* (838 hab. ; vestiges de l'occupation romaine), la route se rapproche peu à peu de la Mayenne, qui décrit bientôt une nouvelle courbe sur la g., au delà de *Montreuil-sur-Maine* (896 hab.). A dr. coule l'Oudon, que l'on franchit en arrivant au Lion d'Angers.

52 kil. **Le Lion d'Angers,** ch.-l. de c. de 2752 hab., sur la rive dr. de l'Oudon, à 2 kil. de son confluent avec la Mayenne, est une ancienne baronnie successivement possédée par les maisons de Thouars, de Châteaubriant, de Dinan, de Laval, de Montmorency et de Bourbon-Condé.

L'église (mon. hist.) a quelques parties appartenant au style roman primordial. Le petit appareil régulier de ses murs latéraux et ses fenêtres en entonnoir annoncent une date reculée. L'archivolte de la porte O. se distingue par la coupe des pierres et par leur assemblage symétrique. Des peintures murales ont été retrouvées à l'intérieur, sous le badigeon.

Au confluent de l'Oudon et de la Mayenne, se voient les débris d'un *dolmen* dont la pierre supérieure a 4 mèt. de longueur sur 3 de largeur.

Nous signalerons aussi, dans les environs du Lion d'Angers, l'ancien *manoir de l'Ile-Briant* et les ruines du *château du Mas* (2 kil. à l'O.).

[Une route, longue de 14 kil., relie le Lion d'Angers à Segré (R. 30, *C*), par (7 kil.) *Andigné* (490 hab. ; traces de voie romaine ; châteaux d'Andigné, de Saint-Thénis et de Malidor) et (11 kil.) *la Chapelle-sur-Oudon* (729 hab.). L'*église* de la Chapelle, reconstruite en 1774, offre un clocher surmonté d'un dôme et d'une flèche. A l'intérieur, on remarque un tableau de Leyssner, représentant *saint Sébastien*. L'ancien et magnifique *château de la Lorie*, situé à g. de la route, est entouré d'un parc et de belles avenues.

Une autre route conduit du Lion d'Angers à (26 kil.) Candé (R. 30, *C*), par (10 kil.) *Vern* (2196 hab.) et (21 kil.) *Angrie* (1665 hab. ; église du XVIIe s., inachevée). Le joli *château* d'Angrie, défendu par des tours et entouré de fossés, possède une chapelle isolée et renferme une belle collection de portraits de famille, ainsi que des tableaux de Turpin de Crissé, fils du dernier seigneur (1788).

On peut aussi, du Lion d'Angers, se rendre à (18 kil.) Châteauneuf (R. 5), par (4 kil.) *Thorigné* (653 hab.) et (11 kil.) *Champigné* (1372 hab.). L'*église* de Champigné, près de laquelle ont été découverts plusieurs tombeaux antiques en ardoise, conserve de curieuses peintures à fresque. Au *manoir de Charnacé*, à 2 kil. N.

du bourg, existe une chambre lambrissée en manière de voûte d'église et dans laquelle les protestants tinrent leur prêche, au XVIe ou au XVIIe s.]

La route se dirige vers le S. E., parallèlement à la Mayenne, que l'on ne voit pas, et dont on franchit plusieurs petits affluents.

60 kil. *La Membrolle*, v. de 632 hab., situé à l'E. de la forêt de Longuenée.

2 kil. plus loin, on laisse à dr. (1200 mèt.) *le Plessis-Macé*, v. de 416 hab., bâti près d'un petit étang d'où sort le ruisseau de la Glonnière, affluent de la Maine. L'*église*, fort ancienne et intéressante, renferme une cheminée dans le bras g. du transsept. Le **château du Plessis-Macé**, dont on voit les imposantes ruines à côté du village, fut fondé vers le XIe s. par Macé (Mathieu) du Plessis, et reconstruit au XVe s. Les seigneurs du Plessis-Macé comptaient parmi les plus puissants de l'Anjou au moyen âge. Le château se compose d'une enceinte en forme de trapèze, défendue à trois de ses angles par des tours cylindriques, et au quatrième par un donjon très-fort, qui a conservé les traces d'une herse et d'un pont-levis. Des fossés profonds entouraient autrefois cette demeure seigneuriale, dont la chapelle et quelques balustrades ornant les principales salles sont de la plus grande beauté.

Sur la g. (1800 mèt. de la route), au bord de la Mayenne, se montre *Juigné-Bené* (560 hab.). Un peu plus loin, du même côté, s'embranche une route qui dessert (1 kil. au N.) *Montreuil-Belfroi* (294 hab.), bâti sur un coteau de la rive dr. de la Mayenne (*logis de la Déablère*, curieux manoir du XVIe s.).

69 kil. *Avrillé*, v. de 985 hab., possède une carrière d'ardoises, *la Désirée*, abandonnée aujourd'hui, après avoir fourni jusqu'à 7 millions d'ardoises par an. La chapelle (XIIe s.) de l'ancien prieuré de *la Haye-aux-Bons-Hommes* (3 kil. S. O. du bourg) sert d'écurie et de magasin à fourrages. Elle est entièrement peinte et l'on peut distinguer encore, parmi les sujets figurés, *la Vierge et l'Enfant Jésus*, le *Christ* entouré des quatre signes apocalyptiques, un zodiaque et un grand nombre de fleurs et d'animaux réels ou fantastiques. — Près de *la Plesse-Clérambault*, on voit des souterrains creusés dans le roc.

La route traverse les *bois de la Perrière* et *du Roi*, en face et à plus de 2 kil. du confluent de la Mayenne et de la Sarthe ; puis elle entre à Angers par le faubourg Saint-Lazare et le quartier de la Doutre.

74 kil. Angers (R. 5).

ROUTE 30.

DE LAVAL A NANTES.

A. Par Sablé.

179 kil. — 42 kil. de Laval à Sablé. Rouet de poste (R. 28). — 137 kil. de Sablé à Nantes. Chemin de fer. Trajet en 3 h. 20 min., 4 h. 37 min. ou 5 h. 55 min. 1re cl. 15 fr. 35 c.; 2e cl. 11 fr. 50 c.; 3e cl. 8 fr. 40 c.

42 kil. de Laval à Sablé (R. 28).

137 kil. de Sablé à Nantes (R. 5).

B. Par Rennes et Redon.

225 kil. — Chemin de fer. Trajet en 7 h. 2 min. ou 9 h. 45 min. — 1re cl. 22 fr. 70 c.; 2e cl. 16 fr. 35 c.; 3e cl. 12 fr.

73 kil. de Laval à Rennes (R. 2).

71 kil. de Rennes à Redon (R. 38, *A*). — 81 kil. de Redon à Nantes (R. 6, en sens inverse).

C. Par Segré.

134 kil. — Route de voitures.

On sort de Laval, soit par le quai de l'Impératrice, que l'on suit jusqu'à (1 kil.) Avenières (R. 2, p. 80), soit par la route de Sablé et d'Angers, qu'on laisse à g., à 1 kil. de Laval, pour traverser la Mayenne sur le pont suspendu d'Avenières et descendre la

rive dr. de cette rivière, à la base de coteaux boisés (joli coup d'œil). On monte ensuite sur le plateau.

7 kil. *L'Huisserie*, v. de 1173 hab., qui exploite une mine d'anthracite d'où s'extraient annuellement 45 180 hectolitres de combustible, employé spécialement pour les fours à chaux.

11 kil. *Nuillé-sur-Vicoin*, v. de 1590 hab., sur la rive dr. du Vicoin. L'*église*, dont les trois absides remontent à une haute antiquité, est surmontée d'une tour (XIe s.) percée de grossières fenêtres géminées et terminée par un toit peu élevé. Le transsept a été reconstruit et agrandi avec un goût douteux. — La route s'élève jusqu'à 107 mèt. d'altit.

19 kil. *Quelaines*, v. de 602 hab., fut témoin, en 843, d'une réunion d'évêques convoqués par Charles le Chauve au retour d'une expédition infructueuse contre la Bretagne.

[Quelaines est traversé, de l'E. à l'O., par la route de Cossé le Vivien à Évron, qui rejoint à l'E. (9 kil.) celle de Laval à Château-Gontier (R. 29) et à l'O. (8 kil.) celle de Laval à Châteaubriant (*V.* ci-dessous, *D*).]

24 kil. *Peuton*, v. de 503 hab., près de la source de l'Hière, que l'on traverse.

27 kil. *Marigné*, v. de 744 hab., (château de Bréon).

30 kil. *Laigné*, v. de 1092 hab., entouré de petits ruisseaux qui vont grossir les eaux de l'Hière, est traversé par la route de Château-Gontier à Craon. — 31 kil. On aperçoit à dr. le *château Fontenelle*.

34 kil. *Ampoigné*, c. de 887 hab., dont le territoire est limité à l'E. par la forêt de Valles, sur le bord de laquelle (4 kil. d'Ampoigné) s'élève le château de Saint-Ouen (R. 29, p. 331).

37 kil. *Mée*, v. de 504 hab.

40 kil. *Saint-Quentin*, v. de 87' h., où l'on rejoint la route de Craon à Segré. — A 1200 mèt. environ du village, on laisse à g. l'avenue du *château de Mortier-Crolle*, l'un des monuments les plus intéressants de la Mayenne, dont la fondation est attribuée à Pierre de Rohan, maréchal de France sous Louis XII. On y remarque le portail accompagné de deux tours, le corps de logis, éclairé par des fenêtres richement ornées et flanqué de tours aux angles, enfin une élégante chapelle où se voient des sculptures délicates. L'appareil de la construction consiste en assises alternatives de briques et de tuffeau.

On passe du départ. de la Mayenne dans celui de Maine-et-Loire.

43 kil. *L'Hôtellerie-de-Flée*, v. de 665 hab., à 2 kil. à l'E. de la rive g. de l'Oudon (belles ruines de la chapelle des Anges, du XVe s.) — Après avoir traversé le *bois de la Ferrière* et rejoint (47 kil.) la route de Château-Gontier, on se rapproche un instant de l'Oudon et on laisse à g. le *château de l'Auvrinière*.

51 kil. **Segré** (hôt. : *de Beaurepaire*; *de la Croix-Verte*; *de la Poste*), ch.-l. d'arrond. du départ. de Maine-et-Loire, V. de 2861 hab., est située au confluent de la Verzée et de l'Oudon, qui y devient navigable.

Les *fortifications* de Segré, ancienne baronnie que Bérangère de Castille, veuve de Richard Cœur de Lion, possédait en douaire en 1201, embrassaient autrefois la ville entière. Il n'en reste que deux chemins tortueux, quelques pans de murailles et la motte du château, sur la rive dr. de l'Oudon. Tout auprès, se voit un *puits* de 3 mèt. environ de diamètre. Sur les ruines de l'église Saint-Sauveur (XIe s.), qui en était voisine, a été construite une magnifique *chapelle* dédiée à saint Joseph. — La maison de la Guerche, qui possédait au XIIIe s. la baronnie de Segré, la transmit par alliance aux vicomtes de Beaumont; elle appartenait, au XVIIIe s., à Guillaume Bautru seigneur de Serrant, chancelier du Régent.

[A 8 kil. à l'O. de Segré, au *Bourg*

d'Iré, v. de 1315 hab., situé en grande partie sur la rive g. de la Verzée, se voient une *église* dont le clocher date du XIe s., et un magnifique **château** moderne, appartenant M. le comte de Falloux. Ce château a été construit à mi-côte d'une colline, dans le style Louis XIII et d'après un plan tracé par M. le duc de Valmy. L'autel de la chapelle, un des plus beaux morceaux de sculpture sur bois de la fin du XVe s., est orné de sept bas-reliefs (la *Passion*).

Une route, longue de 25 kil., relie Segré à Pouancé (*V.* ci-dessous, *D*), par (18 kil.) *Vergonnes*, v. de 451 hab., dont dépend en partie la vaste forêt d'Ombrée, que la route longe à dr.

Une autre route conduit de Segré à (44 kil.) la Guerche (R. 31), par (30 kil.) Saint-Aignan-sur-Roë (*V.* ci-dessous, *D*). A 6 kil. de Segré, cette route laisse à dr. le magnifique *château* moderne d'*Orreaux*, à g. une gorge rocheuse renfermant 4 beaux étangs. *Nyoiseau* (767 hab.), que l'on traverse ensuite conserve les ruines d'une célèbre abbaye de femmes, de l'ordre de Fontevrault, fondée au XIIe s.

Une troisième route conduit à (34 kil.) Saint-Georges-sur-Loire et à (35 kil.) Champtocé (R. 5), par : — (6 kil.) *Marans* (590 hab.) ; — (11 kil.) Vern (*V.* R. 29, p. 332) ; — (16 kil.) *la Pouëze* (1350 hab.; tumulus dit la *Motte de la Villenière; chapelle Sainte-Émérance* fondée par Louis XI et visitée par de nombreux pèlerins, le 23 janvier); — (22 kil.) Bécon (R. 37) ; — et (27 kil.) *Saint-Augustin des Bois* (904 hab.; ancien château du Jaunay; source ferrugineuse de la Ferrière). En arrivant à Saint-Georges, on laisse, à 1 kil. sur la g., le *château de Serrant*, magnifique construction de la Renaissance, flanquée de grosses tours.

Une quatrième route relie Segré au (14 kil.) Lion d'Angers (R. 29).]

Après avoir laissé sur la dr., à 1 kil. de Segré, la route de Pouancé, on traverse la Verzée, près de

53 kil. *Sainte-Gemme-d'Andigné*, v. de 1348 hab., situé dans l'angle que forme le confluent de la Verzée et de l'Argos. Sur le territoire de Sainte-Gemme-d'Andigné, s'élèvent les *châteaux de la Chétardière*, au N.O., *de la Blancheraye* au S. O., et *de Dieuzie* au S. E., près de l'Argos.

La route franchit un affluent de l'Argos, à 1 kil. de

63 kil. *Loiré*, v. de 1614 hab., entouré d'excellentes prairies et dont dépend le charmant petit *château* moderne *de la Rivière d'Orraux*. On remarque, en outre, sur le territoire de Loiré, les *châteaux de la Vallière, du Gué*, et les ruines de l'antique *manoir de la Roche-d'Isé*.

[A 7 kil. à l'E. de Loiré, se trouve *Chazé-sur-Argos*, v. de 1599 hab., situé sur la rive dr. de l'Argos, près de l'*étang de la Biscaye*. On remarque des traces de peintures anciennes dans les salles du *château de Raguin*, dont le donjon est assez bien conservé.

A 6 kil. à l'O. de Loiré, *la Potherie*, v. de 2035 hab., situé aussi sur l'Argos, renferme le splendide *château* moderne (1847-1854) *de la Rochefoucault*, construit par M. Hodé dans le style du milieu du XVIe s. A chaque angle s'élève une tour puissante; au milieu se dresse un élégant donjon. Le château a 60 mèt. de longueur sur 37 de largeur et 45 mèt. de hauteur. A l'intérieur, dont l'ornementation est de la plus grande magnificence, on remarque des sculptures charmantes, de riches boiseries et des plafonds en chêne d'un beau caractère. — Au ham. de *la Mauxionnaie*, se voit un *peulven*.]

Après avoir dépassé le *château de Bois-Joulain* et le ham. de *Préfouré*, on franchit un affluent de l'Erdre.

70 kil. **Candé**, ch.-l. de c. de 2075 hab., au confluent de l'Erdre et du Mandy, sur les confins de l'Anjou et de la Bretagne, au point de jonction de neuf routes, était autrefois une baronnie considérable. Le seul

édifice intéressant que renferme Candé est une maison dite *maison de Rabelais* (mon. hist.).

[Candé est relié au Lion d'Anger par une route de 26 kil. (R. 29).]

De Candé à Ingrandes et à Varades, R. 33; — à Rennes et à Angers, R. 37.

Près du *château de la Saulaie*, se détache à g. la route d'Ancenis. Celle de Nantes descend la rive g. de l'Erdre et longe à dr. les murs du beau *château de Bourmont*, entouré d'un parc, de jardins et de bois.

77 kil. *Freigné*, v. de 2945 hab. — On passe du départ. de Maine-et-Loire dans celui de la Loire-Inférieure, puis on franchit l'Erdre.

83 kil. **Saint-Mars-la-Jaille**, ch.-l. de c. de 1886 hab., traversé par une route stratégique exécutée en 1832, pour empêcher le renouvellement de tentatives analogues à celle de la duchesse de Berry. Ce lieu portait dans le principe le nom de *Saint-Mars-de-l'Olivier*, qu'il quitta à partir du mariage d'Yvon de la Jaille, tué au siége de la Roche-Derrien en 1347, avec Isabeau de Coësmes, dame de Saint-Mars. — Le château de Saint-Mars a été détruit à la Révolution. — La *forêt de Saint-Mars* n'est plus qu'un taillis d'environ 340 hect. — L'*église* paroissiale, moderne, n'a rien de remarquable.

De Saint-Mars-la-Jaille à Ancenis, R. 34.

[Une route, de 18 kil. de longueur, rejoint à l'O., à 2 kil. de Joué-sur-Erdre, la route de Châteaubriant à Nantes. Elle dessert (4 kil.) *Bonnœuvre* (892 hab.), qui possédait jadis un prieuré dédié à saint Martin, et (9 kil.) *Riaillé*, ch.-l. de cant. de 2182 hab., situé sur la rive dr. de l'Erdre. A 1 kil. 1/2 au S. du bourg de Riaillé, se voient les ruines du *château de Saint-Ouen*. A 2 kil. à l'O., au hameau du *Haut-Rocher*, une *source d'eau minérale* tombe d'un rocher calcaire de 13 à 14 mèt. d'élévation. Au N. (2 kil.), dans la forêt d'Ancenis, l'*étang de la Potelinière* (belle nappe d'eau), entouré de grands bois, alimente les forges du même nom. Ces forges et celles de *la Provotière*, qui existaient dès le XVI[e] s., ont perdu de leur ancienne importance.]

Le ruisseau de Morillon franchi, près du *château de la Chèze*, on descend dans la vallée du Donneau.

89 kil. *Pannecé*, v. de 1367 hab., dont l'*église* a été presqu'entièrement reconstruite, il y a quelques années, dans le style flamboyant. On voit, au hameau de *la Bourdinière*, les ruines de la *chapelle de Saint-Pierre-ès-Liens*. — Des substructions romaines ont été reconnues en 1842 au lieu dit *la Ville de la Bourgognière*; les fouilles ont amené la découverte de médailles d'or, d'argent et de bronze, et d'un petit bronze (un bouc).

La route suit la rive dr. du Donneau et traverse *la Thuellière*.

94 kil. *Teillé*, v. de 1669 hab., est situé dans une position pittoresque, sur une butte qui domine le vallon du Donneau. — La première pierre de l'*église* fut posée le 1[er] mai 1600 par la duchesse de Mercœur. — Le *château de la Guibourgère*, récemment restauré, date de la même époque.

[A l'O. de Teillé (8 kil.), le v. de *Trans* (1177 hab.) possède une *église* (1522) ornée de beaux vitraux.]

On croise, à 5 kil. de Teillé, la route d'Angers à Brest et on laisse sur la dr. (2 kil.) le v. de *Mouzeil* (1555 hab.), qui exploite des mines de houille, et près duquel s'élève la *chapelle Sainte-Émerance*, but d'un pèlerinage très-fréquenté.

104 kil. **Ligné**, ch.-l. de c. de 2607 hab., dans une situation agréable, où s'élevait autrefois le château de la Musse, détruit en 1622.

A 8 kil. de Ligné, dans la vallée du Donneau, le v. de *Couffé* (1985 hab.) possède un petit port qui sert de débouché aux mines de Mouzeil. De Couffé dépend le *château de la*

Contrie, où naquit, en 1763, le général Charette.]

La route passe entre les *châteaux du Ponceau* et *de la Rochefordière*.

110 kil. *Saint-Mars-du-Désert*, v. de 1788 hab. (*château de la Lézionnière*; belle vue du moulin de la Cerisaie.) — On rejoint, à 3 kil. de Carquefou, la route de Châteaubriant à Nantes.

123 kil. **Carquefou**, ch.-l. de c. de 2897 hab., sur le territoire duquel (à l'extrémité E. du bourg) se trouve le beau château de la Sailleraye (R. 5, p. 204.)

On rejoint la route de Nantes à Fougères, à 4 kil. en deçà de Nantes, où l'on arrive par un long faubourg qu'occupent en partie des communautés religieuses, en laissant sur la dr. l'Erdre et sur la g. le chemin de fer de Paris, la gare et la Loire.

134 kil. Nantes (R. 5).

D. Par Châteaubriant.

131 kil. — Route de voitures. — Chemin de fer en projet. — Voit. de corresp. de Laval à Châteaubriant (67 kil.). — Coupé, 7 fr. 25 c.; intérieur et banquette, 6 fr. 25 c.

La route, sortant de Laval par le faubourg du *Gué d'Orger*, laisse à g. le *bois de l'Huisserie* (jolies promenades), traverse le v. de *Saint-Berthevin* (2065 hab.) et franchit le Vicoin, au delà duquel se montre à dr. la *forêt de Concise*. Sur la g., on aperçoit *Montigné*, v. de 938 hab., qui a donné à tort son nom aux mines d'anthracite situées sur la commune de l'Huisserie (*V.* ci-dessus, *C*, p. 333); puis *Astillé* (954 hab., à 118 mèt. d'altit.). Sur la dr., un chemin de grande communication dessert (2 kil.) *Courbeville* (877 hab.).

18 kil. **Cossé-le-Vivien**, ch.-l. de c. de 3255 hab., sur un affluent de l'Oudon, tire son nom de Vivien, frère de Guyon, seigneur de Laval au IXe s. Pendant la Révolution, Cossé et les communes limitrophes d'Astillé et de Cosmes furent témoins d'une infinité de combats entre les républicains et les chouans, jusqu'à la mort d'un célèbre chef de ces derniers, Jean Tréton dit *Jambe-d'Argent*, ancien mendiant d'Astillé, frappé, le 26 octobre 1795, entre Cossé et Cosmes, de deux balles dans la poitrine.

[Une route, longue de 26 kil., relie Cossé-le-Vivien à la Guerche, en passant par (6 kil.) *Méral* (v. de 1356 hab.), (11 kil.) *Saint-Poix*, v. de 602 hab., et (17 kil.) *Cuillé*, v. de 1576 hab.]

Se dirigeant vers le S., la route de Nantes traverse le ruisseau du Bois-Ragot, puis laisse à g. (1 kil.) *la Chapelle-Craonnaise* (517 hab.) et à dr. (1 kil.) *Athée* (1009 hab.), sur la rive g. de l'Oudon.

30 kil. **Craon**, ch.-l. de cant. de 4401 hab., sur la rive g. de l'Oudon, existait déjà à l'époque romaine, mais il doit son importance au château que Lambert, comte de Nantes, révolté contre Charles le Chauve, y fonda en 846. Pendant les guerres de religion, Craon fut pris et repris plusieurs fois par les divers partis. Henri IV fit raser, en 1604, le château et les murailles de Craon. Le *château* actuel, qui appartient à Mme de Champagné, est un magnifique édifice du règne de Louis XVI, agrandi en 1850. Il se compose d'un corps de logis dont la façade est décorée, au centre, d'un fronton, et précédée sur les côtés, de deux avant-corps. — Craon a vu naître Volney, l'auteur des *Ruines*.

L'église Saint-Nicolas, bâtie au XIIe s., et qui renfermait les sépultures des barons de Craon, a été démolie et reconstruite en 1847. — *L'église Saint-Clément*, ancien prieuré de l'abbaye de Vendôme, est en voie de réparation.

Il existe sur le territoire de Craon 47 moulins à huile, à blé ou à tan.

[La route de Craon à la Guerche, longue de 27 kil., traverse (9 kil.) *Ballots*, v. de 1978 hab., situé au N de la *forêt de Craon*, et (14 kil.) *la Roë* (631 hab.), où se voient les restes d'une *abbaye* classés parmi les monuments historiques.

L'abbaye de la Roë fut fondée par Robert d'Arbrissel, qui la dirigea avant d'établir son ordre de Fontevrault. L'*église* offre un chœur du XVe s., richement décoré; la nef, reste de l'édifice primitif consacré en 1140, est précédée d'une façade dont l'ordonnance porte le caractère d'une majestueuse simplicité. La porte s'ouvre entre deux contre-forts qui, au premier étage, encadrent une belle fenêtre avec archivolte ornée de sculptures et reposant sur de gracieux faisceaux de colonnettes. Cette fenêtre est accompagnée de deux arcades aveugles et surmontée de quatre petites arcatures, aussi aveugles et portées par des colonnes qui occupent le sommet du gable. Aux deux étages inférieurs les contre-forts sont ornés, de colonnes superposées.

Craon est relié à (15 kil.) *Saint-Aignan-sur-Roë*, ch.-l. de c. de 951 hab., par une route qui traverse (4 kil.) le hameau de *Niaffes*, laisse à g. le *château de Saint-Amadour* et dessert (7 kil.) *la Selle-Craonnaise* (1460 hab.).

Enfin, une troisième route met Craon en communication avec (20 kil.) Château-Gontier (*V.* R. 29).]

Franchissant l'Oudon, on laisse à dr., près du *faubourg de Saint-Clément*, la route de la Guerche et le chemin de Saint-Aignan. A 4 kil. de Craon, on franchit le ruisseau de l'Usure, sur les bords duquel, près de son confluent avec l'Oudon, se trouveut (3 kil. à g.) quelques restes du *château de Bouche-d'Usure*, qui fut pris par l'armée de Mercœur en 1592. Ce château est aujourd'hui remplacé par une très-belle habitation moderne avec un parc remarquable.

La route s'élève à 101 mèt. d'altit. et laisse à g. (1 kil. 1/2) le v. de *Bouchamps* (760 hab.), près duquel se voient le *château de la Joubardière* et une carrière de pierre calcaire, aux couleurs variées de petit gris.

37 kil. *Saint-Martin-du-Limet*, v. de 536 hab. (*château de l'Ansaudière*, construction du XVIe s. remaniée, et renfermant une belle collection de tableaux : originaux du Guide, de Carrache, de Rembrandt, de Rubens, de Mignard, etc.).— Au delà du *bois du Limet*, que l'on traverse, et du *château de la Chesnaie* (à g.), on franchit un affluent de l'Oudon.

40 kil. *Renazé*, v. de 1521 hab., est renommé pour ses *ardoisières* (15 millions d'ardoises par an).

A la sortie de la *forêt de Lourzais*, la route, passant du département de la Mayenne dans celui de Maine-et-Loire, laisse à g. (3 kil.), au fond d'une vallée, *Chazé-Henry*, v. de 1064 hab., situé près d'un étang que forment deux affluents de l'Araize. L'ancien *château de Chanjust* était autrefois entouré de fossés, flanqué de tours et défendu par un pont-levis.

51 kil. **Pouancé**, ch.-l. de c., V. de 3266 hab., sur la Verzée qui y forme plusieurs étangs et va se perdre ensuite dans l'Oudon, est une ancienne baronnie possédée en 1066 par Sylvestre de la Guerche, chancelier de Bretagne, et successivement par les vicomtes de Beaumont, les Chamaillart, les ducs d'Alençon de la maison de Valois, les Montferrat, les princes de Mantoue et les ducs de Brissac et de Villeroi. L'ancien *château*, entouré d'une vaste enceinte de fortifications, d'où s'élèvent onze tours démantelées et couvertes d'une épaisse couche de lierre, domine les *étangs de Saint-Aubin*. Cette forteresse soutint plusieurs siéges au moyen âge.

M. Liberge, de Nantes, a bâti (1846-1848), pour M. le marquis de Préaulx, un beau *château moderne* (style Louis XIII) à 1 kil. de la ville, au milieu d'un vaste parc que borne le principal étang de Pouancé.

Pouancé possède des établissements métallurgiques et une source ferrugineuse dite *Fontaine de teinture*, à cause de l'excellence de ses eaux pour la teinture en noir.

De Pouancé à Segré. *V.* ci-dessus, C

Se dirigeant de l'E. à l'O., la route se sépare, à 1200 mèt. de Pouancé, de celle de Martigné-Ferchaud, et, après avoir laissé à g. *Carbay* (283 hab ; landes, vaste étan du Fourneau), elle sort du département de Maine-et-Loire pour entrer dans celui de la Loire-Inférieure. A dr. est le *château de Bellevue*.

61 kil. *Soudan*, c. de 2586 hab., dont dépendent les châteaux de *Bellevue* et de *la Garenne*.

67 kil. **Châteaubriant** (hôt. : *du Lion-d'Or*, *du Pot-d'Étain*, *du Pélican*), ch.-l. d'arrond., V. de 4834 hab., est située sur la Chère, l'un des affluents de la Vilaine.

« Nonchalamment couché au bord de sa petite rivière, dit M. de la Borderie, Châteaubriant montre encore au voyageur quelques pans de murs frangés et noircis, quelques *tours* tronquées et une dernière *porte* de ville, qui suffisent pour indiquer clairement la ligne d'enceinte de ses vieux remparts. En dehors de cette ligne, sur les anciens fossés, aujourd'hui comblés, verdoie une riante avenue d'ormeaux; en dedans, des rues étroites sont bordées de maisons pressées, enfumées, qui lèvent avec orgueil leurs pignons aigus sur la voie publique ; c'est la ville close du XVe s. Au-dessus, comme un guerrier debout encore, quoique mutilé, se dresse et domine le double château : le vieux d'abord, baignant dans l'étang de la Torche le pied de son donjon fier et ruiné ; puis l'élégant palais bâti par Jean de Laval, avec ses beaux escaliers, sa curieuse galerie, ses sveltes tourelles, tout empreint de cette grâce somptueuse et recherchée où se plaît l'art du XVIe s. : un brillant courtisan de François Ier à côté d'un rude baron de l'âge féodal. »

Châteaubriant, ancienne baronnie de Bretagne, doit son origine à un seigneur nommé Briant ou Brient et au château qu'il fit construire au XIe s. Un des descendants de Briant, Geoffroi IV, accompagna saint Louis à la croisade de 1248. Il fut blessé et fait prisonnier à la bataille de la Massoure, et le roi, à cette occasion, changea en fleurs de lis d'or sur champ de gueules les pommes de pin qui chargeaient jusqu'alors l'écu de ses armes, en lui concédant pour devise : *Mon sang teint les bannières de France*. Le retour inattendu du sire de Châteaubriant, racheté de sa captivité, causa une joie si vive à sa femme Sybille, qu'elle mourut en l'embrassant.

La branche aînée de cette illustre maison se fondit dans celle de Dinan au XIVe s.; depuis cette époque, la baronnie de Châteaubriant a été possédée par les Laval, les Montmorency et les Bourbon-Condé, et, en 1830, par le duc d'Aumale.

En 1222, Pierre de Dreux défit, près de Châteaubriant, les Normands et les seigneurs bretons coalisés contre lui. Cette ville fut assiégée et prise, en 1488, par une armée française que commandait le sire de la Trémoille. Henri II y signa, en 1551, un édit renouvelant tous ceux qui avaient été déjà rendus contre les protestants. Cet édit n'empêcha pas les calvinistes de Bretagne de se réunir dans cette ville en synode provincial (1561). Charles IX séjourna à deux reprises à Châteaubriant, que François Ier avait déjà visitée en 1531. Pendant les guerres de religion, la ville fut prise et reprise par les Ligueurs et les Royaux. Les Vendéens l'occupèrent en 1793 et les Chouans en 1800.

L'*église Saint-Sauveur* ou *Saint-Nicolas*, qui existait dès le XIe s., a été reconstruite au XVIe, et entretenue depuis avec goût.

L'*église de Saint-Jean de Béré*, ancien prieuré de Marmoutiers, fondée en 1114 par Brient II, sire de Châteaubriant, appartient à cette époque reculée. Une réparation intelligente a sauvé d'une ruine certaine cet édifice, remarquable par ses trois absides circulaires, sa voûte en berceau, les chapiteaux des colonnes du carré central et sa belle porte romane à l'O., avec archivolte en dents de scie. Un autel, surmonté d'un joli retable, a été donné à l'église, en 1678, par la confrérie de Saint-Blaize (peigneurs de laine). Les restes de l'ancien prieuré se voient derrière l'église.

L'*église de la Trinité* eut pour fondateur, en 1262, Geoffroi IV de Châ

teaubriant, qui y fut enterré, ainsi que plusieurs de ses descendants, et la belle Françoise de Foix, femme de Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant. La pierre sépulcrale de cette dame, portant une épitaphe élogieuse composée par Clément Marot, est, depuis 1818 au château de Monthorin; la statue en marbre blanc qui la surmontait n'existe plus.

La chapelle des Trinitaires a été démolie; les bâtiments du couvent sont aujourd'hui une propriété particulière.

Le prieuré de *Saint-Michel-des-Monts* fut fondé l'an 1204 par Geoffroi II de Châteaubriant. qui y fut inhumé. La chapelle renfermait une pierre tombale à l'effigie de Robert de Dinan, baron de Châteaubriant, mort en 1429. Cette pierre et celle de Mathieu Ronzeray, mort en 1535, retournées et mutilées, servent de bancs sur la *promenade des Terrasses*.

Le *vieux château* présente un quadrilatère irrégulier, terminé au N. E. par un donjon carré, partie la plus ancienne du château; ce donjon est relié par le bâtiment des archives à l'entrée principale ouverte au S. E., entre deux tours jumelles, fendues intérieurement du haut en bas. La façade S. est en partie masquée par la *sous-préfecture*, à la suite de laquelle existaient, à l'angle S. O., une troisième tour, puis, en remontant vers le N., une quatrième tour, qui protégeait la porte et le faubourg de la Torche. Ces deux dernières tours et la courtine qui les sépare eurent beaucoup à souffrir de l'artillerie française pendant le siége de 1488, et l'on distingue facilement, à l'appareil des murs, les brèches bouchées postérieurement. Les autres portes de l'enceinte continue etaient la porte Saint-Jean, conduisant au faubourg de Béré, la porte Neuve, la poterne et la porte Saint-Michel, à dr. de laquelle on voit encore une tour. Les archives de la ville apprennent que la voûte du portail et du pont de Couéré fut reconstruite en 1594 au moyen de corvées, et qu'une garnison, comprenant « un ingénieur et commis aux fortifications, » occupait encore la place en 1601; ce n'est donc qu'après cette époque qu'elle a été démantelée. On suppose que cette mesure fut ordonnée par Richelieu, lors de la révolte d'Henri de Montmorency, baron de Châteaubriant, décapité en 1632, et dont la sœur porta les biens de sa maison aux Bourbon-Condé.

Le *château neuf*, qu'une cour d'honneur sépare du vieux château, fut commencé en 1524 par Jean de Laval et terminé en quatorze ans suivant l'inscription qu'il avait fait graver sur la porte principale :

De mieulx en mieulx
Pour l'achever, je devins vieulx
1538.

L'entrée du château neuf s'ouvre au S. O., entre une tourelle (à g.) une belle tour très-haute et très-bien conservée (à dr.), qui sert aujourd'hui de *prison* (belle vue).

La façade principale, où siége aujourd'hui le *tribunal*, est un vaste corps de logis dont le mur extérieur, d'une grande élévation et bordé de douves, est flanqué à l'E. de quatre tourelles. L'une d'elles renferme un escalier en spirale conduisant aux appartements que la tradition dit avoir été habités par Françoise de Foix. On y remarque des restes de dorures, tant sur les plafonds à caissons que sur les chambranles en bois sculpté d'une cheminée. Ce corps de logis se rattache à un élégant pavillon de la Renaissance faisant face à l'entrée du vieux château, par une charmante galerie à colonnes, en pierre bleue. Des vestiges de fresques représentant l'*Histoire de l'Enfant prodigue* se distinguent encore sur le mur de fond de cette colonnade. — Il ne reste plus trace de la Chapelle-au-Duc, fondée en 1460 par François II, père de la duchesse Anne.

L'*hôpital* de Châteaubriant, créé en 1656, est dédié à l'Enfant Jésus.

Une jolie *promenade*, bien entretenue, s'étend à l'E. du vieux château, en dehors de la ville. — La plus grande partie des fossés des anciens remparts ont été convertis en jardins. On y admire de magnifiques spécimens du *magnolia grandiflora* (8 à 10 mèt. de hauteur).

Châteaubriant fait un grand commerce de serge, de peaux destinées à la ganterie, et a pour spécialité la confiserie d'angélique. — A 1 kil. au N. de la ville, sur le vaste *étang de Choiseul*, est une *île flottante* (32 mèt. de tour), garnie de fleurs, au milieu de laquelle s'élève un chêne.

[On peut aller de Châteaubriant à (68 kil.) Nantes en passant par (27 kil.) Nozay, où l'on rejoint la route de Rennes à Nantes. Cette route, plus longue de 4 kil. que la route directe par Nort, dessert (12 kil.) *Saint-Vincent-des Landes* (1704 hab.; ardoisières) et (17 kil.) *Treffieuc* (1037 hab.).

Châteaubriant communique, en outre avec (29 kil.) Fougeray, par une route de voitures qui traverse (9 kil.) *Saint-Aubin-des-Châteaux* (2213 hab.) sur la rive dr. de la Chèze, et (18 kil.), *Sion* (2819 hab.), où l'on remarque les forges de la Hunaudière, qui emploient le minerai de Rougé de Saint-Aubin-des-Châteaux et d'Erbray.]

Enfin, une route, desservie par des voitures de corresp., relie Châteaubriant à (47 kil.) Ancenis (R. 5), par (18 kil.) la Chapelle-Glain (R. 37) et (29 kil) Saint-Mars la Jaille (*V.* ci-dessus, *C*).]

De Châteaubriant à Vitré, R. 31; — à Rennes et à Angers, R. 37.

Sortant de Châteaubriant par le *faubourg de la Barre*, la route laisse à dr. (2 kil.) celle de Nozay, et, après avoir traversé la *forêt Pavé*, franchit le ruisseau de Gravotel.

77 kil. *Moisdon-la-Rivière*, ch.-l. de c. de 2504 hab., bâti à g. de la route, sur une hauteur, entre le Gravotel, au N., et le Don, au S. Ce bourg possède des *forges* mises en mouvement par plusieurs *étangs* et alimentées par les forêts Pavé et de la Haye-Chérel, qui ont appartenu aux princes de Condé, puis au duc d'Aumale.

L'*église* renferme un bel *autel* moderne (style du XIIIe s.), orné de sculptures Le bas-relief du retable représente la *Naissance du Sauveur* et l'*Adoration des Mages.*

Après avoir traversé le Don, au lit très-encaissé (à l'E.) et bordé de paysages pittoresques, on laisse à g. une route qui, remontant vers le N. E., dessert (6 kil.) *le Grand-Auverné* (1724 hab.; vaste étang de la Forge; *église* du XIe s.; *château de Launoy; Butte-du-Trésor*). Au *Petit-Auverné* (4 kil. au N. E. du Grand-Auverné), on remarque les ruines du *château de la Rivière.*

85 kil. **La Meilleraie,** v. de 1671 hab., bâti sur une colline d'où l'on découvre une belle vue et entouré de forêts, doit son origine à une abbaye cistercienne, fondée en 1145 et occupée depuis 1817 par des Trappistes.

L'**abbaye**, située à 2 kil. à l'E. du bourg, est un vaste et bel édifice reconstruit en 1761 par les soins de l'abbé Le Borgne de Kermorvan, sur le bord d'un étang entouré d'un bois de chênes. L'entrée du monastère est flanquée de deux contre-forts à ressauts, entre lesquels s'ouvre un portail ogival avec archivolte parsemée de perles. Les statues de la Vierge, de saint Benoît et de saint Bernard couronnent ce portail, décoré des armes de l'abbaye. La façade des bâtiments claustraux a un fronton timbré des armes de Bretagne; une statue de la Vierge surmonte la porte. — Les jardins potagers de l'abbaye sont magnifiques.

L'*église abbatiale*, consacrée en 1183, sous l'abbé Geoffroi de Beaumont, a conservé une nef romane de cette époque. Le chœur est flamboyant ainsi que la fenêtre du gable occidental, sous laquelle une porte d'ordre toscan a été ouverte au XVIIIe s. Elle est surmontée d'un fronton dé-

coré des armes de Bretagne, timbrées de la mitre et de la crosse, inscrites dans un cartouche rocaille.

La *crosse abbatiale*, splendide ivoire du XVI[e] s., qui appartint à Jacques Raoul de la Guibourgère, évêque de la Rochelle en 1646, présente, sur sa volute terminée extérieurement en console, un ange assis tenant, par des cordons passés dans un cartouche, un écusson portant trois tours, au chef chargé de trois étoiles, armes de la famille du Tuc en Guyenne; et, sur les côtés latéraux, une mître, une tête de mort, des coupes et des arabesques de la Renaissance. La Vierge et l'Enfant Jésus, les pieds sur un croissant, sont figurés à l'intérieur, dans une auréole de rayons flamboyants. La volute repose sur une hampe ou tige à six pans, formant autant de niches d'ordre toscan. Elles renferment les statuettes et les attributs des quatre évangélistes et des apôtres saint Pierre et saint Paul.

Les étrangers qui désirent visiter la Trappe de la Meilleraye ou y faire une retraite reçoivent l'hospitalité dans la partie du monastère dite l'*hôtellerie;* ils sont admis à assister aux offices de la communauté.

Les *forêts de Vioreau*, *d'Ancenis* et *de Larches* occupent une portion considérable de la commune de la Meilleraie, au delà de laquelle, la route traverse l'*étang de Vioreau* (8 millions de mèt. cubes, 212 hectares de surface), dont les eaux servent à alimenter le canal de Bretagne. — On franchit plus loin l'Erdre, sur un ancien pont très-curieux.

94 kil. *Joué*, v. de 2779 hab., en deçà duquel on rejoint la route de Saint-Mars-la-Jaille. L'*église* appartient au XVI[e] s., ainsi que la *chapelle Notre-Dame-des-Langueurs*, but d'un pèlerinage fréquenté par les malades, surtout la veille du dimanche des Rameaux.

Joué renferme deux châteaux importants, la Chauvelière et Lucinière. *La Chauvelière*, à l'E. du bourg (dans la chapelle, statue de femme paraissant remonter au XIV[e] s.), fut transmise, en 1745, par la famille Angier de Lohéac, aux Gouyon de Marcé qui ont fait reconstruire cette habitation sur le penchant d'une colline baignée par l'Erdre. Au S. du château se déroulent de vastes jardins en amphithéâtre; au N. sont la côte de la Malmaudière et le moulin de Mouzinière, d'où l'on découvre un très-beau point de vue. Le *château de Lucinière* (au S. O. du bourg), sur la rive g. de l'Erdre, possédé au XVI[e] s. par les évêques de Nantes, fut acquis en 1581 par Pierre Cornulier, receveur général des finances de Bretagne. C'était anciennement une place forte, démantelée, en 1589, par le conseil d'État de la Ligue, siégeant à Nantes, et en partie reconstruite au XVIII[e] s. Le corps de logis est flanqué de trois tourelles à toitures coniques, dont le pied est baigné par les eaux qui remplissent des douves profondes. Les magnifiques avenues qui aboutissent au château ont été plantées en 1690.

De Joué à Saint-Mars-la-Jaille, par Riaillé, *V.* ci-dessus, *C.*

Laissant à dr. le château de Lucinière, la route décrit une courbe vers l'O. et traverse une seconde fois l'Erdre, à l'entrée de

102 kil. **Nort**, ch.-l. de cant. de 5415 hab., agréablement situé sur la rive dr. de l'Erdre, à l'endroit où cette rivière devient navigable.

Nort est partagée en trois quartiers: *Saint-Georges*, *Nort* et *le Port-Mulon*. Saint-Georges communique avec Nort par des ponts en pierre, construits de 1753 à 1775; le Port-Mulon est le point d'où partent pour Nantes des approvisionnements de toute sorte. L'*église*, reconstruite en 1839 dans les styles dorique et ionique, et *décorée* de peintures ridicules, est surmontée d'un clocher de 42 mèt. de hauteur totale.

[Les voyageurs qui, pour se rendre

de Nort à Nantes, préfèrent à la voie de terre la navigation de l'Erdre (30 kil., bateaux à vapeur) laissent sur la rive dr. l'embranchement du canal de Nantes à Brest, et, à 10 kil. de Nort, le bourg de *Sucé* (2313 hab.), escale près de laquelle l'Erdre se développe en une grande nappe d'eau nommée la *plaine de Mazerolles*, dont le périmètre en hiver a plus de 16 kil. Les anfractuosités boisées de ce vaste bassin offrent d'agréables paysages et la pêche fluviale dite au *parellier* y attire tous les ans de nombreux curieux.

A 20 kil. de Nort se trouve *la Chapelle-sur-Erdre* (2614 hab.), ch.-l. de c., escale du bateau à vapeur. — Il faut visiter dans cette commune, à 1 kil. du bourg, le *château de la Gascherie*, siége du marquisat de Charette. Ce château, qui montre, au fond d'une des anses de la rivière, son beffroi féodal et les gracieuses sculptures de sa façade, fut construit au commencement du XVIe s. par Arthur l'Épervier, grand veneur de Bretagne, marié à la fille unique du trésorier Landais, ce favori du duc, qui, des fonctions infimes de *garde-robbier*, s'éleva à celles de ministre, et que ses ennemis firent pendre en 1485. François de la Noue et sa femme, Bonaventure l'Épervier, donnèrent, en 1537, à la Gascherie de brillantes fêtes à la sœur de François Ier, Marguerite de Valois, reine de Navarre.

A mesure que l'on approche de Nantes, l'Erdre offre des sites de plus en plus pittoresques. « C'est, avec des collines moins élevées, dit M. de la Gournerie, l'aspect du lac de Côme. Ainsi elle tourne devant la Lombarderie, elle tourne au pied du rocher de la Vierge, elle tourne encore après avoir passé le pont de Barbin et décrit un demi-cercle le long d'un quai ombragé de platanes. On aperçoit au fond les arbres des cours, la colonne de Louis XVI et les tours de la cathédrale. C'est une des vues les plus pittoresques de Nantes. La verdure s'y mêle aux monuments, et la lumière, surtout le matin, y produit les effets les plus heureux. »]

108 kil. *Petit-Mars* est un joli v. de 1422 hab. De l'éminence sur laquelle est bâti le *château de la Pommeraie*, on embrasse tout le bassin de l'Erdre. Le *château de Pont-Hus*, sur la rive g., était la maison seigneuriale; il fut reconstruit au XVIIIe s. par les Gouyon de Marcé. — On rejoint la route de Candé et de Saint-Mars-la-Jaille à Nantes, à 2 kil. environ de

120 kil. Carquefou (*V.* ci-dessus, *C*). — 131 kil. Nantes (R. 5).

ROUTE 31.

DE VITRÉ A NANTES.

117 kil. — Route de voitures.

Après avoir croisé le chemin de fer au sortir de Vitré et laissé sur la dr., au delà du château de la Baratière, la route de Redon par Janzé, on franchit, au *pont d'Étrelles* (5 kil. de Vitré), l'un des bras de la Vilaine qui vient de baigner (3 ou 4 kil. à g.) le château des Rochers (*V.* ci-dessus, p. 86). 2 kil. plus loin, on aperçoit à g. *Étrelles* (1638 hab., église du commencement du XVIe s.), dans l'angle formé par la route de Nantes et par un chemin vicinal conduisant à (4 kil.) Argentré (*V.* p. 88). A 6 ou 7 kil. au S. O. d'Étrelles, à *Vergeal* (740 hab.), le *manoir de Houzillé* a conservé des parties du XVe s., entre autres un portail décoré d'une galerie du style flamboyant.

La route, qui avait atteint 100 mèt. d'altit. près d'Étrelles, descend à (19 kil.) *Moûtiers*, v. de 1104 hab., au-dessous duquel elle traverse la Seiche, à l'entrée du vaste étang de Carcraon (à dr.). L'*église* de Moûtiers date en partie de la dernière époque du style ogival. Le long du coteau qui l'avoisine, ont été découverts un grand nombre de cercueils en calcaire

marin et en forme d'auges, qui indiquent sans doute l'emplacement d'un cimetière près d'un monastère dont la paroisse a pris le nom.

L'*étang de Carcraon* est situé en grande partie dans la commune de *Domalain* (2459 hab.); dont le bourg (4 kil. 1/2 au N. O. de Moûtiers) renferme une *église* ogivale (XVIe et XVIIe s.)

23 kil. **La Guerche**, ch.-l. de c., V. de 4603 hab., au point de rencontre de cinq grandes routes venant de Rennes, de Vitré, de Laval, de Château-Gontier et de Nantes, avait autrefois le titre de châtellenie, et était l'une des 42 villes de Bretagne qui députaient aux États de cette province. Cette ville, dont le nom breton (*Guerc'h*) signifie Vierge, s'est formée autour d'un château et d'une chapelle de la Vierge fondés au Xe s. Bertrand du Guesclin et son frère Olivier en furent les seigneurs au XIVe s.

Le château Guerche joua un rôle important pendant les guerres religieuses du XVIe s. En 1592, 4000 Espagnols occupaient la place au nom du duc de Mercœur. Le château, pris sur les Ligueurs par les Royaux en 1593, fut démoli en 1739 pour la construction d'un auditoire, auquel a été substitué un nouvel *hôtel de ville*. L'enceinte fortifiée de la ville et ses fossés ont longtemps subsisté en partie.

L'*église* paroissiale, ancienne collégiale fondée en 1206 par Guillaume, seigneur de la Guerche et de Pouancé, a conservé un chœur du XIIIe s., dont la forme est celle d'une abside à pans coupés. La nef, un collatéral au S. et des restes de vitraux qui garnissent plusieurs fenêtres de ce côté de l'église, appartiennent à la dernière période du style ogival du XVIe s. Le bas côté du N. a été construit il y a quelques années, en granit. Le côté S. est flanqué d'une tour carrée. Les *stalles* du chœur, maladroitement empâtées de couleurs, sont un curieux travail de menuiserie. Les accoudoirs, les miséricordes et les montants des extrémités sont couverts de ciselures et de figurines pleines d'originalité et de finesse; le dais qui se prolonge au-dessus des stalles est une découpure d'un dessin très-heureux et d'une exécution plus délicate encore que tout le reste. Cet ouvrage date de la Renaissance.

Une commanderie de l'ordre de Malte, et primitivement de l'ordre du Temple, existait au lieu dit *le Temple*. Les derniers débris en ont été employés depuis 25 ans à une construction voisine. La chapelle renferme encore quelques dalles funéraires sur l'une desquelles on lit le nom de « frère Guy de Domaigné, humble hospitalier, serf (serviteur) des paoures (pauvres)..., qui trespassa en MCCCLII.»

[Un chemin de grande communication, se détachant à (6 kil.) Visseiche de la route de Rennes, relie la Guerche à (22 kil.) Janzé (R. 38, *C*). *Visseiche*, c. de 1445 hab., où ont été découverts des débris d'antiquités romaines et des tombeaux en calcaire coquillier, occupe, dit-on, l'emplacement de l'ancienne station romaine de *Sipia* et possède une *église* du XIe s., restaurée au XVIIIe s. et en 1828.

On passe ensuite à (11 kil.) *Marcillé-Robert*, v. de 1728 hab., situé au N. d'un grand étang, sur la rive dr. duquel les barons de Vitré avaient élevé un château fort, détruit par le maréchal d'Aumont, en 1595, mais dont il subsiste des ruines encore très-apparentes, entre autres de hautes tours.

Franchissant la Seiche, à sa sortie de l'étang de Marcillé, le chemin de Janzé traverse encore (17 kil.) *Essé*, c. de 1489 hab., où se voit, près de la métairie du *Rouvrai*, une allée couverte dite la *Roche aux Fées* (mon. hist.) et composée de 42 blocs de pierre schisteuse de 4 mèt. environ de hauteur; 32 de ces pierres forment les parois de l'allée et les 10 autres la toiture. Dans le lit d'un ruisseau voisin, appelé le ruisseau du Sang, se trouvent

des pierres de même nature que celles du monument druidique.]

25 kil. *Ramée*, v. de 1750 hab., dépendant de la c. de la Guerche, possède une belle *église* en grande partie du XVIe s., mais dont l'abside et le portail remontent au XIIe s.

[De Ramée se détache, à dr., un chemin conduisant aussi à (23 kil.) Janzé. Ce chemin traverse d'abord (2 kil. 1/2) *Moussé* (260 hab.; du moulin de Garmont, beau point de vue) et (5 kil.) *Arbrissel*, c. de 347 hab., appelée à tort *Arbressec*. Ce village a vu naître Robert d'Arbrissel, archidiacre de la cathédrale de Rennes et fondateur de l'abbaye de Fontevrault. L'*église* d'Arbrissel, en grande partie romane, offre un très-beau portail du même style et renferme un autel élégant de la Renaissance. — 4 kil. plus loin, la route, laissant à dr. et à g. les maisons éparses de *Drouges* (892 hab.), traverse, sur une longueur de 3 kil., la vaste *forêt de la Guerche* (2800 hectares environ).

12 kil. *Retiers*, ch.-l. de cant. de 3214 hab., fut, au IXe s., une des résidences des rois de Bretagne, puis, au XIIe et au XIIIe s., le siége d'une seigneurie importante.

16 kil. *Le Teil* ou *le Theil*, v. de 1557 hab., au S. duquel s'étend la forêt du même nom. A l'entrée de cette forêt, au bord d'un étang, il reste, de l'ancien *château de la Motte*, une motte considérable, des douves et plusieurs monticules formés des débris de l'enceinte. Dans la forêt, près du hameau de *la Bûcherie*, se voient une autre motte féodale et un menhir. Enfin, sur une ligne qui se dirige vers la commune d'Essé, se dressent des blocs de schiste, débris d'un alignement celtique. A côté du bourg principal jaillit une source d'eau minérale.— Au delà du Teil, on laisse à dr. le beau *château de la Rigaudière*, près d'un étang et à 5 kil. 1/2 environ de Janzé.]

33 kil. *Forges*, c. de 607 hab., paraît avoir emprunté son nom aux forges qui existaient en ce lieu, avant l'établissement de l'usine de Martigné-Ferchaud. Les champs qui environnent le bourg sont encore pleins de scories, et la terre y est d'une couleur presque noire. L'*église*, dont le clocher roman s'élève entre la nef et le chœur, a été augmentée en 1559 et en 1606.—On descend vers la vallée du Semnon, sur le versant méridional de laquelle se trouve Martigné-Ferchaud. Avant de franchir le Semnon près de l'étang de la Forge, on rejoint, à 1 kil. de Martigné, une route venant de Retiers (*V.* ci-dessus)

39 kil. **Martigné-Ferchaud**, v. de 3807 hab., est situé sur le bord de l'étang qui porte son nom et dont les eaux alimentaient une *usine métallurgique* (haut fourneau et forge) fondée au XVIIe s. et ruinée par le traité de commerce avec l'Angleterre. L'*église* a été reconstruite dans le style ogival, il y a quelques années.

Le château de Martigné, dont les fondations ont été reconnues récemment, était bâti à l'entrée et à l'E. du bourg. En remontant la rive N. de l'étang, on trouve les restes d'un autre château, sur un roc nommé *Taillepied*. Des *grottes* creusées de main d'homme et des débris de constructions au niveau de l'eau marquent l'emplacement d'une enceinte fortifiée.

Après avoir laissé à g. la route de Pouancé, on passe, à 4 kil. de Martigné, près de la *forêt d'Araize* (à g.), ancienne propriété du prince de Condé et dont la contenance actuelle est d'environ 840 hectares. Au loin, sur la dr., se montre la *forêt de Javardon*.

On sort du départ. d'Ille-et-Vilaine pour entrer dans celui de la Loire-Inférieure. Sur les bords du ruisseau de Brutz que l'on franchit ensuite, s'exploitent, depuis le XVIIe s., des carrières d'ardoises situées sur le territoire de *Noyal* (452 hab.), petit village qu'on laisse sur la g.

53 kil. Châteaubriant et de Châteaubriant à (64 kil.) Nantes (R. 30).

117 kil. Nantes (R. 5).

ROUTE 32.

DE VITRÉ A MORTAIN ET A AVRANCHES,

PAR FOUGÈRES.

DE VITRÉ A MORTAIN.

74 kil. — Route de voitures. — Service de correspond. jusqu'à Fougères (31 kil.). — Coupé, 2 fr.; intérieur et banquette, 1 fr. 50 c.

On laisse à g., au sortir de Vitré, la route de Saint-Aubin du Cormier, puis on franchit, 3 kil. plus loin, le ruisseau de Pérouse, qui coule dans un vallon pittoresque et encaissé. A 1 kil. environ sur la g., près du ruisseau, se trouve l'église de *Montreuil-sous-Pérouse* (628 hab.). Après avoir franchi aussi la Calanche, dans laquelle se jette le ruisseau de Pérouse, on traverse une plaine monotone plantée de pommiers.

9 kil. *Taillis*, v. de 671 hab. (*château des Cours* ou *de la Cour de Taillis*, élégamment restauré). — On longe à dr. le *bois de Beaufeu*.

13 kil. *Saint-Christophe-des-Bois*, v. de 555 hab., sur la rive S. d'un étang que la route traverse.

[De Saint-Christophe se détache, à dr., un chemin conduisant à (5 kil.) *Châtillon-en-Vendelais*, v. de 1510 hab., bâti dans une situation charmante, au S. de l'un des plus grands étangs de la Bretagne, qu'entourent des coteaux boisés. « Tout près de l'étang, dit M. Arthur de la Borderie, (*la Bretagne contemporaine*), se dresse une haute colline, abrupte et rocheuse, au sommet de laquelle un long pan de mur, coiffé de lierre, se découpant sur le ciel, semble la gigantesque silhouette d'une vigie féodale qui surveille, immobile, le lac immense, la vallée profonde, et domine tout le pays d'alentour. C'est un débris du donjon du *château de Châtillon*, démoli en 1623, par Richelieu, sur la demande des États de Bretagne. Il en reste encore quelques tours tronquées et une salle souterraine, dont la voûte en pierre repose sur une seule colonne placée au centre. A en juger par ces minces débris, il y a lieu de croire que la construction détruite en 1623 datait en majeure partie du XIV^e s. » En face des ruines, sur la rive de l'étang, se trouve, au milieu des arbres, le manoir des *Roussières*, restauré avec goût par le propriétaire actuel.]

A g. se montre (15 kil.) le *château de Malnoé*. Au loin (2 kil.) sur la dr., *Montreuil des Landes* (365 hab.) possède, depuis quelques années, une belle *église* ogivale construite dans le style du XIII^e s. et ornée de vitraux.

19 kil. *La Messaye*, hameau de (20 kil.) *Combourtillé*, c. de 611 hab., au delà de laquelle on traverse le ruisseau de Billé.

22 kil. *Billé*, v. de 1147 hab. (étang peuplé d'excellent poisson).

[De Billé, un chemin conduit, à dr., à (4 kil.) *Parcé* (1005 hab.) dont dépend le *château de Mué* (2 kil. au N.). L'ancien château du même nom s'élevait à l'E. du précédent, près du *bois de Montbelleux*. Suivant une tradition locale, il fut rasé au XVII^e s., après le jugement et la condamnation d'un certain baron de Guémadeuc qui s'y était rendu coupable d'un grand nombre de crimes secrets. — A 5 kil. à l'E. de Parcé, sur le territoire de *Dompierre-du-Chemin* (671 hab.), on peut visiter le groupe de rochers dit le *Saut-Roland*, auquel se rattache une légende chevaleresque.

« Deux énormes masses de quartzite pendent l'une vis-à-vis de l'autre, dit M. Arthur de la Borderie, aux flancs d'une profonde vallée où murmure la Cantache, encore humble ruisseau voisin de sa source. Un intervalle de 100 mèt. sépare ces blocs gigantesques. Un jour, suivant la légende, arrive sur la crête de cet escarpement le comte des Marches bretonnes, le paladin Roland, monté sur son destrier. Trois fois, méprisant les defis de l'Esprit malin, le lieutenant de Charlemagne, transformé en héros fabuleux

franchit à cheval le précipice béant devant ses pas; la première fois, au nom de Dieu; la seconde fois, au nom de la Vierge; au troisième élan, il invoqua la dame de ses pensées, mais son coursier glissa sur le roc, où l'on montre encore les traces d'un fer à cheval, et tous deux roulèrent au fond de l'abime. Leur chute fut saluée par un éclat de rire satanique.

« Dans la même chaine de rochers et à peu de distance du Saut-Roland, qui doit son nom à cette tragique histoire, la *pierre dégouttante* distille incessamment les perles liquides d'une eau cristalline, qui tombent une à une dans le bassin inferieur qu'elles ont creusé à la paroi du rocher; ce sont les larmes d'une fée sur la mort de Roland. A ce bloc surplombant sur la roche qui le supporte, la superstition populaire attache le dicton suivant : Quand la pierre dégouttante tombera, le jugement viendra. »]

A 2 kil. 1/2 de Billé, la route franchit le Muet, l'un des affluents du Couesnon; puis, laissant à dr. (26 kil.) *Javené* (991 hab.), elle descend vers le Couesnon, qu'elle traverse à son tour ainsi que son affluent le Nançon.

31 kil. Fougères (R. 27).

[La route de poste de Vitré à Fougères, aujourd'hui abandonnée, et plus longue de 7 kil., sort de Vitré par l'extrémité E., croise la Vilaine et en remonte la rive dr. pendant 3 ou 4 kil. Elle s'en éloigne pour s'élever à g., en laissant sur la rive opposée le *château des Nétumières*. Ce château, belle construction du XVI^e s. récemment restaurée, est la propriété de la famille Hay des Nétumières, à qui appartient aussi, depuis plus de cent cinquante ans, le château des Rochers (*V.* p. 86).

Les seuls villages que traverse la route de poste sont : — (10 kil. de Vitré) *Saint-M'hervé* (1909 hab.), qui possède une église neuve du style roman (belles colonnes monolithes, autels en bois sculpté) et le *château de la Bougâtrière* (à dr. de la route). A 4 kil. au N. de Saint-M'hervé, sur une colline isolée, de 189 mèt. d'altit., se montre le v. de *Montautour* (408 hab.), d'où l'on découvre une belle vue; — (16 kil.) *la Croixille*, v. de 1461 hab., du départ. de la Mayenne (on y rejoint la route de Laval à Fougères); — (19 kil.) *Princé* (1009 hab.), où l'on rentre dans le départ. d'Ille-et-Vilaine (étangs de l'Épronnière et de la Cordière, qui alimentent en partie la Vilaine); — et enfin (26 kil.) Dompierre-du-Chemin (*V.* p. 346).]

A 2 kil. de Fougères, on s'engage dans la forêt domaniale du même nom, à l'entrée de laquelle, à dr., se trouve une *verrerie* importante. Vers le milieu de la forêt, la route atteint 183 mèt. d'altitude.

La *forêt de Fougères* contient 1660 hectares. Dans la partie orientale de cette forêt, entre la route de Mortain et l'allée des Hauts-Vents, est un dolmen dit la *Pierre du Trésor*, aujourd'hui à demi-renversé. Du même côté, près des ruines d'un *couvent de Cordeliers*, subsiste, sur plus de 300 mèt. de longueur, un alignement de pierres de quartzite, au nombre de 80 et dont la plus haute ne dépasse pas 2 mèt.; c'est ce que les habitants du pays appellent le *Cordon des Druides*. A l'extrémité S. O. sont les débris de deux cromlechs. Le hameau voisin du couvent a conservé le nom de *Saint-François*; il est entouré de magnifiques futaies. — Dans la partie occidentale de la forêt, à 1 kil. au S. de Landéan et à 7 kil. N. de Fougères, on peut visiter, au bord de l'avenue de Clairdouet, à 45 mèt. environ de la route, les **celliers de Landéan**, construits, dit-on, en 1173 par Raoul II de Fougères, pour soustraire ses richesses et celles de ses vassaux à la rapacité des troupes brabançonnes d'Henri II d'Angleterre, son ennemi. Les celliers de Landéan, auxquels on accédait par deux rampes à angle droit, se composaient d'un souterrain voûté en plein cintre (4 mèt. 22 de hauteur, 8 mèt. 15 de longueur, 6 mèt. 31 de largeur), dont le sol, recouvert d'un plancher, était, en outre, préservé de

l'humidité par un puits creusé au point le plus bas pour recevoir les eaux qui suintaient des murs. Près des celliers et de l'avenue de Clairdouet est un dolmen désigné sous le nom du *Monument*. Sur les bords du Nançon, qui délimite la forêt à l'O., existent deux mottes féodales, la *butte Maheu* et la *butte aux Renards*. De l'autre côté de la rivière est situé le beau *château* moderne *de la Villegontier*, dépendant de la c. de *Parigné* (1255 hab.), dont le chef-lieu se trouve à 3 kil. plus au N. Le territoire de Parigné renferme, en outre, les manoirs du *Bois-Guy* et de *la Tendrais*, et l'*étang de Lande-Morel*, où se voient plusieurs *îles flottantes*.]

39 kil. *Landéan*, v. de 500 hab., sur la lisière N. de la forêt de Fougères. — La route traverse une contrée boisée et accidentée. A 1 kil. environ en deçà de Louvigné-du-Désert, on aperçoit à g. le *château de Monthorin*, construit en briques et granit dans le style Louis XIII et restauré, il y a quelques années, par le propriétaire, M. le comte de la Riboisière, sénateur. La riche chapelle moderne de ce château renferme le cœur du général de la Riboisière, mort à Kœnigsberg, en 1812, et celui de son fils tué à la bataille de la Moskowa. Entre autres curiosités archéologiques conservées au château de Monthorin, on remarque la tombe de Raoul II de Fougères, mort en 1194, extraite de l'abbaye de Savigny, et celle de Françoise de Foix, provenant des Trinitaires de Châteaubriant (p. 340).

47 kil. **Louvigné-du-Désert**, ch.-l. de cant. de 3675 hab., possède une *église* du XV^e s., dont le clocher date seulement de 1702, et plusieurs manoirs offrant des détails du XV^e et du XVI^e s. Au hameau de *Villavran*, se voient des vestiges (motte et débris d'une double enceinte) d'un château féodal fondé au XI^e ou au XII^e s. Enfin, sur le territoire de Louvigné, ont été découvertes de nombreuses antiquités celtiques et gallo-romaines (haches de pierres, tombeaux, urnes cinéraires, etc.).

[Un chemin, long de 7 kil., conduit de Louvigné-du-Désert à *Landivy*, ch.-l. de cant. de 2107 hab., situé à l'O., dans le départ. de la Mayenne].

On passe du départ. d'Ille-et-Vilaine dans celui de la Manche, en franchissant (51 kil.) le ruisseau Français, près d'une route qui se détache à dr. dans la direction de Landivy.

55 kil. Les Loges-Marchis. — 59 kil. Saint-Hilaire-du-Harcouet. — 61 kil. 1/2. Parigny.

74 kil. Mortain (hôt. *de la Poste*). ch.-l. d'arr., V. de 2490 hab. (Pour la description de Mortain et celle de la route depuis son entrée dans le départ. de la Manche, *V.* l'*Itinéraire général de la France, Normandie*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et C^{ie}).

DE VITRÉ A AVRANCHES.

72 kil. — Route de voitures. Serv. de corresp. jusqu'à Fougères (*V.* ci-dessus).

31 kil. Fougères (*V.* ci-dessus).

Après avoir laissé à g. (1 kil. de Fougères) la route de Saint-Malo, on aperçoit à dr., au delà du Nançon, la forêt de Fougères (*V.* ci-dessus), puis à g. *Lécousse*, v. de 947 hab. — 7 kil. plus loin l'attention est attirée, sur la g., par une colline de 180 mèt. d'altit., portant à son sommet l'église moderne du *Châtellier* (995 hab.). De cette colline, on peut découvrir, dit-on, 37 clochers, et la vue s'étend à l'E. jusqu'à Mortain, à l'O. jusqu'à Dinan.

41 kil. *La Bataillère*, hameau du Châtellier, fut le théâtre d'une victoire remportée, au XII^e s., par Raoul II de Fougères contre les troupes d'Henri II, roi d'Angleterre.

43 kil. *La Violette*, hameau de Poilley.

45 kil. *Poilley*, v. de 1016 hab., à dr. de la route, possède une *église*

du XVIe s., composée de trois nefs séparées par des piliers prismatiques.

49 kil. *Le Ferré*, v. de 1619 hab. — On sort du départ. d'Ille-et-Vilaine pour entrer dans celui de la Manche.

53 kil. Saint-James-de-Beuvron.

66 kil. Pontaubost.

72 kil. Avranches (hôt. : *de Bretagne*, *d'Angleterre*), ch.-l. d'arr., V. de 8592 hab. Pour la description d'Avranches, du Mont-Saint-Michel, et celle de la route depuis son entrée dans le départ. de la Manche, *V.* l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie.)

ROUTE 33.

DE CANDÉ A INGRANDES ET A VARADES.

DE CANDÉ A INGRANDES.

23 kil. — Route de voitures.

La route, laissant à dr. le *château de la Saulaie* et la route de Varades, remonte la rive g. du Mandy pendant 5 kil. environ; puis elle franchit le ruisseau du Croissel.

8 kil. *La Cornuaille*, v. de 1621 hab., dans une vallée où se déversent de nombreux affluents de l'Erdre.

A dr. s'étend la *forêt des Charmeraies*, à g. se montre un étang; toute cette contrée est sillonnée de cours d'eau. De la forêt des Charmeraies à Ingrandes la route forme, pour ainsi dire, la limite des départ. de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Après avoir traversé l'Auxence, on laisse à g. (800 mèt.) *Saint-Sigismond* (601 hab.), et à dr. (3 kil.) *la Chapelle Saint-Sauveur* (1144 hab., château du Haut-Mole).

On croise au hameau de *Saint-Julien*, la route d'Angers à Nantes, puis le chemin de fer de Paris à Saint-Nazaire (R. 5), en arrivant à

23 kil. Ingrandes (R. 5).

DE CANDÉ A VARADES.

21 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 1 fr. 25 c.

Se séparant sur la dr. de la route d'Ingrandes, à 1 kil. de Candé, la route de Varades franchit le ruisseau du Croissel, passe du départ. de Maine-et-Loire dans celui de la Loire-Inférieure et longe à dr. les murs du *château de la Verrie* (9 kil.)

11 kil. *Belligné* (2227 hab.; église ancienne; manoir de la Plesse).

[Une route, qui va rejoindre, à (12 kil.) Anetz, celle d'Angers à Nantes, relie Belligné à (4 kil.) *la Rouxière* (1209 hab.; manoir de Fremont) et à (9 kil.) *Saint-Herblon* (2684 hab.), village bâti au sommet d'une colline (67 mèt. d'altit.) qui domine la rive dr. de la Loire.]

21 kil. Varades (R. 5).

ROUTE 34.

DE SAINT-MARS-LA-JAILLE A ANCENIS.

18 kil. — Route de poste

On laisse à g. la route de Nantes, et, après avoir franchi les ruisseaux de Morillon et du Donneau, on rejoint, à (6 kil.) *la Regueuserie*, la route de Candé à Ancenis. Sur la g. se montrent à peu de distance de la bifurcation (1500 mèt.) le *château de la Bernardière* et le v. de *Pouillé* (749 hab.), bâti sur une hauteur (72 mèt. d'altitude) qui domine la rive dr. du ruisseau de la Motte.

9 kil. *Loirière*, ham. de Pouillé. — 2 kil. plus loin, se détache à g. une route qui dessert (4 kil.) *Mésangé* v. de 2790 hab., dont dépend le *château de l'Hactraie*.

12 kil. *La Mondaire*, ham. de la c. de *Mésanger* (2863 hab.). — On découvre une belle vue sur la vallée de la Loire, en descendant vers

18 kil. Ancenis (R. 5).

ROUTE 35.

DE FOUGÈRES A SAINT-MALO.

75 kil. — Route de poste de Fougères à Dol (50 kil.). — Chemin de fer de Dol à Saint-Malo (25 kil.).—Trajet en 45 min. — 1re cl. 2 fr. 70 c.; 2e cl. 2 fr.; 3e cl. 1 fr. 50 c.

La route d'Avranches se détache à dr. près de Lécousse (R. 32). On traverse la Minette au gué de ce nom, et l'on entre dans le territoire ou *pagus* de Coglès, dont le nom est annexé à celui de plusieurs communes.

11 kil. *Saint-Étienne-en-Coglès*, v. de 1960 hab., à 105 mèt. d'altit. (église romane, avec flèche en pierre).

14 kil. *Saint-Brice-en-Coglès*, ch.-l. de c. de 1882 hab., siége d'une ancienne châtellenie, est entouré de bois et de cours d'eau. On y remarque deux *châteaux*, l'un du moyen âge, l'autre du XVIIe s. Ce dernier est une construction importante, qui offre de belles galeries soutenues par des pilastres, et des cheminées en granit délicatement sculptées.

On laisse à dr. le *bois de Gâtine* et le *château du Trouençon*, et, se rapprochant un peu de la rivière de l'Oysance, on croise la route d'Avranches à Rennes par Saint-Aubin d'Aubigné. De gracieux paysages encadrent les bords de l'Oysance, qui se jette dans le Couesnon un peu au-dessous d'Antrain, et dont les eaux, vives et claires, nourrissent de nombreuses truites saumonées.

26 kil. **Antrain**, ch.-l. de cant. de 1642 hab., doit son nom (*inter amnes*, entre les fleuves) à sa situation entre le Couesnon et l'Oysance. Le Couesnon, dans la dernière partie de son cours capricieux, qui a souvent varié, sépare la Bretagne de la Normandie.

L'*église* d'Antrain appartient au style de transition. L'intertranssept, avec ses faisceaux de colonnes ornées de chapiteaux romans, avec ses nervures toriques à la voûte et son archivolte en filets croisés sur la face extérieure des arcades en ogives naissantes, date du XIIe s. Deux portes cintrées, à l'O. et au S., ont leurs voussures ornées d'un rang de dents de scie. Quelques fenêtres en meurtrières et une abside, à l'extrémité du transsept N., remontent à la construction primitive, de même que l'étage inférieur de la tour élevée sur le carré central. Le chœur et la nef ont été refaits en 1542; le transsept S. est moderne, ainsi que l'amortissement du clocher. La voûte surbaissée d'une abside pratiquée dans le mur du transsept N. offre quelques traces d'une fresque bien détériorée. La fenêtre du chevet a conservé des débris d'une verrière représentant le Christ en croix et d'autres scènes de la Passion.

Antrain possède près de 200 hect. de prairies, qui s'étendent sur les bords si riches et si pittoresques du Couesnon, renommé, ainsi que l'Oysance, son affluent, pour ses truites saumonnées.

Le *château de Bonne-Fontaine* (1 kil. au S. d'Antrain), construit au XVIe s. par Pierre de la Marzelière, est un bel édifice flanqué de tours et entouré de charmantes promenades.

[A 5 kil. au N. E. d'Antrain sur le territoire de *Saint-Ouen de la Rouërie* (2020 hab.), le *château* moderne *de la Rouërie* a remplacé une forteresse du Xe s. Ce château a donné son nom à une famille, dont l'un des membres, Armand Tuffin de la Rouërie, fut, en 1792, l'âme et le chef d'une conspiration ourdie en Bretagne contre la Convention nationale.

A 5 kil. au S. d'Antrain, se trouve le v. du *Tremblay* (2508 hab.), dont l'*église* offre un beau spécimen de l'architecture romane des XIe et XIIe s. (abside en hémicycle voûtée en pierre, arcades en plein cintre, fenêtres étroites à l'extérieur et larges à l'intérieur).

Une route, qui remonte la rive g.

du Couesnon jusqu'en face du *Pontavice* dessert (9 kil.) *Bazouges-la-Pérouse*, v. de 4252 hab., bâti sur un coteau d'où la vue s'étend au N. jusqu'à la forêt de Villequartier, à l'O. et au S. jusqu'aux buttes de Bécherel et aux coteaux qui bordent la Rance.

L'*église* de Bazouges, récemment reconstruite en grande partie, offre encore quelques restes du XIVe s., entre autres une chapelle. On y voit aussi un bénitier de la même époque, dont les quatre faces sont ornées des figures symboliques des Évangélistes, et une belle verrière représentant les principales scènes de la *Vie* et de la *Passion de Jésus-Christ*. Plusieurs *maisons* de Bazouges ont conservé des traces du moyen âge.

Le *château de la Balue*, situé sur le territoire de Bazouges et relié à la forêt de Villequartier par une belle allée d'arbres verts, a perdu presque tout caractère architectural et a été transformé en verrerie.

A *Noyal-sous-Bazouges* (6 kil. de Bazouges), v. de 1119 hab., se voit un *menhir* en granit, de 6 mèt. 50 cent. de hauteur sur 7 mèt. 60 cent. de circonférence à la base.]

Franchissant le Couesnon et laissant à dr. le v. de *la Fontenelle* (1086 hab.), la route traverse, sur une longueur de 3 kil., la *forêt de Villequartier* (980 hect., beaux arbres, bel étang, délicieuses promenades).

35 kil. *Trans*, v. de 1588 hab. — Après avoir franchi un petit cours d'eau, on passe (à dr.) à côté du *château de la Haute-Villarmois*, près duquel on croise le ruisseau de Guioult.

42 kil. *La Boussac*, c. de 3144 hab., possède une *église* en partie romane. Le 21 novembre 1793, l'armée de Kléber, qui avait bivouaqué la nuit précédente à l'entrée de la forêt de Villequartier, se porta, en avant de la Boussac, à la rencontre des colonnes vendéennes, mais elle fut mise en déroute complète par La Rochejaquelein et Stofflet.

[A 4 kil. au S. de la Boussac, au milieu de bois et sur le bord d'un étang, se voient les ruines pittoresques du **château de Landal**. « De nombreuses traces d'incendie, disent les auteurs de *la Bretagne contemporaine*, témoignent que le corps de logis principal, qui reliait entre elles les deux grandes tours croulantes, a été détruit par le feu. Auprès de ces débris, le propriétaire actuel, le comte du Breil de Landal, a fait reconstruire, il y a peu d'années, un manoir flanqué de quatre tours à toits coniques et percé de fenêtres et de lucarnes gothiques dans le goût du XVe s. C'est aussi la date que l'on pourrait assigner à ce qui reste de l'ancien château.

« En face du château, l'étang qui baigne le pied des vieilles tours, retenu par une haute chaussée, laisse échapper le trop plein de ses eaux en faisant tourner un ancien moulin, dans une fraîche et pittoresque vallée, encadrée de coteaux couverts de bois. Du haut de ces collines, l'œil embrasse des vues charmantes et en certains endroits de vastes horizons.

« La **chapelle de Broualan**, que l'on trouve à peu de distance du château de Landal, assise sur une éminence, à l'extrémité de la commune de la Boussac, a été fondée en 1483 par une dame de Landal (Louise de Rieux, femme de Louis de Rohan-Guéméné) qui, dit la tradition, acquittait ainsi un vœu formé pour le retour de son époux parti par dévotion pour la Terre-Sainte. Elle la consacra à Notre-Dame de Toutes-Joies, dans un lieu où s'élevait autrefois un monument druidique. On tient pour constant, dans le pays, que la pierre destinée à la construction de la chapelle fut amenée par deux bœufs qui allaient à la carrière sans guide et en revenaient de même, et qu'une seule vache nourrissait les ouvriers de son lait et de son beurre.

« L'édifice, bâti en grand appareil et en beau granit du pays, se compose d'une abside à pans, décorée de

pinacles fleuris, et d'une nef divisée en deux parties par une large arcade qui porte un fronton couronné d'un charmant campanile à trois baies, orné de colonnettes et d'aiguilles fleuronnées. Une petite tourelle octogone contenant un escalier, appliquée extérieurement au flanc méridional de la nef, donnait accès au campanile. La partie orientale de la nef, qui comprend le chœur, est d'un style plus pur et plus soigné que l'autre, dont les détails accusent le XVI[e] s. Les autels, au nombre de trois, avec leurs contre-retables délicatement sculptés, sont tous en granit et du même temps que la chapelle. Une crypte assez profonde existe sous le maître-autel adossé au chevet. »

Après avoir franchi une seconde fois le ruisseau de Guioult, on rejoint, à 1 kil. de Dol, la route d'Avranches à Saint-Malo (R. 41).

50 kil. Dol de Bretagne (R. 39).

75 kil. Saint-Malo (R. 39).

ROUTE 36.

DE RENNES A FOUGÈRES.

48 kil. — Route de poste.

On laisse sur la dr., à 8 kil. de Rennes et avant d'entrer dans la forêt de ce nom, le v. de *Thorigné* (575 hab.), près duquel se voient les ruines du *château de Tizé* (XVI[e] s.), qui a été converti en ferme et où l'on admire surtout un bel escalier du style de la Renaissance. La *forêt de Rennes*, que la route traverse du S. O. au N. E., sur une longueur de 5 kil., appartient à l'État et couvre une superficie de 3900 hectares. Elle est coupée de plusieurs chemins aboutissant à une étoile dite *Mi-Forêt*. Les taillis y sont abondants et d'une belle venue; les principales essences sont le chêne, le hêtre, le châtaignier, le tremble et le bouleau. Une motte et des fossés qui se remarquent dans la forêt, sur le bord de l'*étang du Vernier*, indiquent l'emplacement d'un ancien château.

18 kil. *Liffré*, ch.-l. de c. de 3128 hab., situé entre la forêt de Rennes et la forêt de Sevailles, communique avec le hameau de (4 kil.) *Chevré*, par une route qui longe à g. la belle usine de *Cérigné* (haut fourneau qu'alimentent de vastes étangs). A Chevré, jadis siége d'une puissante châtellenie, on remarque quelques *maisons* des XVI[e] et XVII[e] s., une *chapelle* en partie romane (peintures du XVI[e] s.; statues en bois paraissant remonter au XIV[e] s.), la *motte* de l'ancien donjon seigneurial et un *pont* de 7 arches, qui passe pour dater du XIII[e] s. La *forêt de Chevré*, qui s'étend au S., a 1291 hectares de superficie.

Traversant l'extrémité O. de la *forêt de Sevailles* et franchissant l'Islet, on laisse à g. (23 kil. de Rennes) le v. de *Gosné* (1257 hab.), près duquel une rectification de rampe fait maintenant passer la route.

28 kil. **Saint-Aubin du Cormier**, ch.-l. de cant. de 2143 hab., bâti à 111 mèt. d'altit. (belle vue), près de la forêt qui porte son nom.

Saint-Aubin doit son origine à un château construit en 1223 par Pierre de Dreux, duc de Bretagne, pour défendre l'entrée de son duché du côté de la Normandie et du Maine. Considérablement augmenté en 1449 et en 1486, le château de Saint-Aubin qui, en 1341, avait résisté à Charles de Blois, fut pris en 1487 par l'armée française. C'est l'année suivante que fut livrée, sur la *lande* dite *de la Rencontre*, la bataille qui porta le dernier coup à l'indépendance de la Bretagne et à laquelle a été donné le nom de bataille de Saint-Aubin. Le duc d'Orléans, depuis Louis XII, y fut fait prisonnier par les troupes du roi, et l'on montre encore dans une maison de Saint-Aubin une cave dans laquelle il fut, dit-on, enfermé.

Les Français, vainqueurs, procédèrent sans délai à la démolition des fortifications du château; « mais la

structure en est telle, écrivait en 1582 Bertrand d'Argentré, que nul ouvrier ne sçauroit encore aujourd'huy à force de marteaux rompre ny en tirer plus que son faix de pierres, tant il est bien cimenté et la muraille bonne et telle qu'il ne s'en faict plus; et y voit-on encore une demi tour debout de grande hauteur, laquelle tient par le haut une moitié de son ancienne circonférence, et par le bas ne tient pas un quart, là où elle fut sappée; chose qui témoigne la force du ciment qui a duré depuis l'an 1223. »

Les restes de ce **château** sont dans l'état où d'Argentré les a vus il y a trois siècles : la moitié d'un donjon formidable, sapé par la base, reste encore debout; les murs d'enceinte existent en partie, ainsi qu'un souterrain qui devait avoir une issue dans la campagne, et de nouveaux ouvrages de défense ajoutés au XVe s., par les ordres du duc François II. Outre ses solides murailles, le château était défendu par un *étang*, qui le baigne d'un côté, et par une profonde vallée qui, de l'autre, en rendait l'accès assez difficile.

L'*église* paroissiale ne se compose que d'une nef du XIVe s., à laquelle un clocher, deux petites chapelles latérales et un chœur ont été ajoutés au XVIe s. La fenêtre du chevet, à meneaux flamboyants, contient les restes d'une verrière représentant le *Jugement dernier*.

[Saint-Aubin est relié à (33 kil.) Combourg par une belle route qui traverse la forêt de Haute-Sève et la *lande de la Rencontre*. Les fragments d'armures et les monnaies d'or et d'argent du XVe s., ramenées sur le sol par la charrue dans les champs dépendant de la ferme de *Moronval*, ne laissent aucun doute sur l'emplacement où se livra la bataille de Saint-Aubin du Cormier, entre le bourg de Mézières au N. et la forêt de Haute-Sève au S. Indépendamment des souvenirs historiques qu'offrent ces lieux, la *forêt de Haute-Sève* (700 hectares) mérite d'être visitée pour ses chênes magnifiques, dont quelques-uns, qui n'ont pas moins de 12 ou 15 mèt. sous branches, s'élancent droits et légers comme de vigoureux sapins. Çà et là de jolis vallons ou des collines couvertes de rochers embellissent l'aspect de la forêt, qui renferme, en outre, 5 menhirs d'au moins 3 mèt. de hauteur.

Entre Combourg et Saint-Aubin, la route dessert : — (13 kil.) *Sens-de-Bretagne* (2087 hab.; *château de Bouessay*, orné de sculptures délicates et flanqué d'une élégante tourelle); — (17 kil.) *Saint-Remy-du-Plain*, v. de 990 hab.; — (21 kil.) *Marcillé-Raoul*, v. de 1728 hab., où se voient, près d'un étang, les restes d'un *château fort* démoli en 1595; — et (24 kil.) *Saint-Léger* (436 hab.; pierre druidique dite autel de Saint-Léger).

Une autre route fait communiquer Saint-Aubin avec (17 kil.) Vitré, en passant par (7 kil.) *Livré* (1704 hab.), dont l'*église* date du XIe s. et (10 kil.) *Izé* (2341 hab.; *château du Bois-Cornillé*).]

32 kil. *Saint-Jean-sur-Couesnon*, v. de 1362 hab. (église romane), sur le territoire duquel, près d'un bouquet de bois, se voit le *château de la Dobiais* (XVIe s.; portail orné de belles sculptures).

On laisse à 700 mèt., sur la g., *Saint-Marc-sur-Couesnon* (808 hab.; dans l'église, calice en argent de la fin du XVe s., donné, dit-on, par Anne de Bretagne), et, à 4 kil. sur la dr., *Vandel*, où ont été découverts, sur le bord d'un sentier dit *rue des Tombeaux*, de nombreux cercueils en calcaire coquillier.

36 kil. *La Chaîne*, hameau. — A dr. (700 mèt. environ) se montre *la Chapelle-Saint-Aubert* (706 hab.).

41 kil. *Romagné*, v. de 1705 hab. L'*église* (XVe et XVIe s.) est ornée, à l'extérieur, de belles gargouilles et renferme trois curieux bas-reliefs du

XIIIe s. A l'E. de Romagné (4 kil.) se trouve *Saint-Sauveur des Landes*, dont l'église est un beau spécimen du style roman.

48 kil. Fougères (R. 27).

ROUTE 37.

DE RENNES A ANGERS.

A. Par Redon et Nantes.

240 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 10 h et en 10 h. 1/2. — 1re cl. 24 fr. 35 c.; 2e cl. 17 fr. 50 c.; 3e cl. 12 fr. 85 c.

71 kil. de Rennes à Redon (R. 38).
42 kil. de Redon à Savenay (R. 6).
127 kil. de Savenay à Angers (R. 5).

B. Par Châteaubriant.

125 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. de Rennes à Châteaubriant (54 kil.). Prix unique, 4 fr. 50 c.

On croise le chemin de fer de Paris à Rennes, dans Saint-Hélier, l'un des faubourgs de Rennes, où se dressaient les fourches patibulaires du parlement dites *la Quarrée*, puis on laisse à g. la route de la Guerche, et, après avoir franchi un affluent de la Vilaine, le *château du Plessis* (XVIIIe s.), appartenant à M. Magon de la Vieuville.

9 kil. 1/2. *Vern*, v. de 1610 hab., deux fois saccagé par les Ligueurs et les Espagnols en 1589.

[Vern communique à l'O. avec (5 kil.) *Noyal-sur-Seiche* (1184 hab.), dont le cimetière renferme une *croix* gothique en granit, posée sur un socle chargé de bas-reliefs frustes, et avec (6 kil.) *Châtillon-sur-Seiche* (930 hab.), situé sur un petit tertre qui domine la rive dr. de la rivière. Sous l'abside romane de l'*église*, s'ouvre une *crypte* dans laquelle est conservée une chaîne miraculeuse de saint Léonard, martyr, que l'on fait toucher aux malades. La statue du saint, placée sur l'autel de cette crypte, attire, pendant le mois de septembre, un grand nombre de pèlerins.]

Au S. de Vern, on découvre un charmant paysage sur les bords de la Seiche, que la route franchit, au pont de Vaugon, près du *château de Chambière.* Sur la g. (800 mèt.) se montre *Saint-Armel*, v. de 644 hab. L'*église*, de 1666, renferme une auge de pierre calcaire qui passe pour avoir été le tombeau de Saint-Armel. Ce saint s'établit, en effet, au VIe s., sur les bords de la Seiche, dans un ermitage qui a gardé son nom. D'après la légende, saint Armel fit jaillir une fontaine en *fischant son baston en terre.* Cette fontaine est encore le but d'un pèlerinage; une niche renferme la statue du saint, mutilée pendant la Révolution.

18 kil. *Corps-Nuds* (appellation singulière que rien n'explique), c. de 2174 hab., renferme une *église* de 1571 et une *chapelle* plus ancienne, dite *des Trois-Maries* et but d'un pèlerinage. — Le *château du Châtellier* (2 kil. au S. de Corps-Nuds), brûlé pendant la Ligue (1593), et rétabli en 1632, consiste en un grand pavillon double, entouré de quatre terrasses flanquées de quatre tours à créneaux et à mâchicoulis, avec des fossés à fond de cuve taillés dans le roc. — Des médailles romaines et des tombeaux en calcaire coquillier, ont plusieurs fois été découverts près de Corps-Nuds.

[Les voitures de correspondance quittent à Corps-Nuds la route directe de Rennes à Châteaubriant pour desservir sur la g. (25 kil. de Rennes), **Janzé**, ch.-l. de c. de 4540 hab.

Janzé possède une *église* dont quelques parties remontent au XIIe s. Cette ville est un centre de commerce important. La fabrication des toiles à voiles et les blanchisseries de fil y occupent beaucoup de bras. Les poulardes de Janzé jouissent d'une réputation méritée.

De Janzé, on rejoint la route de Châteaubriant par un chemin, long de 8 kil., qui s'y rattache près du

village de la Couyère (*V.* ci-dessous, même colonne).

La route de Janzé à Bain-de-Bretagne croise aussi la route de Châteaubriant, à 5 kil. 1/2 de Janzé. Elle laisse ensuite à dr. (9 kil. de Janzé) *Saulnières* (572 hab.) et (12 kil.) *le Sel*, ch.-l. de cant. de 720 hab., dont l'ancienne église romane a été récemment démolie et remplacée par une *église* ogivale. Sur le territoire du Sel, se voient les *châteaux des Monts* et *de la Fillochaye*, et deux *menhirs*, l'un d'un seul bloc de quartz blanc, de 2 mèt. 50 cent. de hauteur, l'autre de près de 3 mèt. de hauteur, sur 2 mèt. de largeur et 1 mèt. d'épaisseur, en schiste rougeâtre. La route du Sel à Bain offre de jolis aspects.]

La route directe de Rennes à Châteaubriant, traversant quelques hameaux sans importance, s'élève sur un petit plateau, d'où elle redescend bientôt, en laissant à dr. le *château du Plessis*. Ce château moderne est sans valeur architecturale, mais le parc renferme 52 hectares de bois (magnifiques chênes séculaires). Deux *étangs*, qui occupent le fond d'une charmante vallée, se voient à l'O. du château, dans le bois du Plessis. A g. se raccorde le chemin de Janzé.

31 kil. *La Couyère*, v. de 717 hab., situé à dr. de la route. — On traverse le pittoresque vallon de la Couyère (jolis paysages), à 2 kil. 1/2 en deçà de

36 kil. *Thourie*, v. de 1282 hab., au delà duquel on passe, en franchissant le Semnon, du départ. d'Ille-et-Vilaine dans celui de la Loire-Inférieure.

40 kil. *Soulvache*, v. de 516 hab., à g. de la route, qui longe à dr. le ruisseau de la Brutz, possédait au moyen âge un *château fort*, dont il reste des fossés profonds et une tour en ruine assise sur un monticule de 10 mèt. d'élévation. — La *forêt de Teillé* attire l'attention de l'autre côté de la Brutz, que l'on franchit au hameau de *la Guillorie*.

46 kil. *Rougé*, ch.-l. de c. de 2780 hab., ancienne châtellenie, a donné son nom à une famille célèbre.

La seigneurie de Rougé avait pour siége principal le *château des Salles*, dont les ruines se voient encore dans le bois de la Garenne; cette seigneurie, qui passa en 1400 aux Châteaugiron, appartenait au XVIII^e s. aux princes de Condé. L'*église* a conservé un autel et une fresque du XV^e s. Le territoire de Rougé possède des mines de fer qui alimentent le haut fourneau de Martigné.

La route s'élève à 107 mèt. d'altit., en deçà du hameau du *Grand-Rigné*, puis elle descend vers Châteaubriant, où elle entre par le faubourg de Saint-Jean de Béré.

54 kil. Châteaubriant (R. 30).

On sort de Châteaubriant par le faubourg Saint-Michel, d'où se détache à g. la route de Laval (R. 30).

59 kil. 1/2. *La Touche*, hameau où l'on croise le chemin de (6 kil. 1/2 à g.) Soudan (R. 30) à (4 kil. à dr.) *Erbray* (2970 hab.). — On franchit le Don près de

68 kil. *Saint-Julien-de-Vouvantes*, ch.-l. de c. de 1990 hab., bâti sur un coteau au pied duquel se trouve un étang, dans une situation pittoresque. L'*église*, en partie du XV^e s., mérite d'être visitée; les armes des sires de Penhoët se remarquent à l'une des clefs de voûte du chœur. Les fenêtres ont conservé des vitraux décorés des armes de Bretagne, de Laval, de Dinan et de Châteaubriant. Un autre écusson, dans la nef, est chargé des armes de Robert Guibé, curé de Saint-Julien, puis évêque de Nantes et cardinal, mort à Rome en 1513. Auprès de l'église sont trois *fontaines*, dont l'une porte l'empreinte d'un fer à cheval que la tradition dit avoir été marquée par le cheval de saint Julien. Ces fontaines attirent tous les ans un grand nombre de pèlerins, particulièrement du Morbihan.

On franchit le ruisseau de Vou-

vantes, puis celui des Barettes, au delà du château de la Chalonge.

72 kil *La Chapelle-Glain*, v. de 1284 hab., au S. duquel (2 kil.), sur la rive g. du Don, s'élève le beau **château de la Motte-Glain**, reconstruit en 1496, par Pierre de Rohan, maréchal de France, et précédé d'une magnifique avenue de chênes. En 1497, Charles VIII et Anne de Bretagne y passèrent la nuit avec leur suite; en 1565, Charles IX vint y coucher également et la chambre qu'il occupait a gardé le nom de *chambre du Roi*. Les fleurs de lis répandues à profusion sur les murs du château témoignent de l'attachement de ses maîtres pour la maison de France; les bourdons de pèlerins et les coquilles de Saint-Jacques, qui couvrent le fronton des lucarnes, rappellent sans doute quelque pèlerinage. Dévastée en 1793, cette belle demeure a été réparée par son possesseur actuel, M. Robineau de la Rochequairie.

« Le château de la Motte-Glain, après quatre siècles, est sombre et sévère, (*la Bretagne contemporaine*). L'irrégularité des bâtiments jette aussi un peu d'incertitude sur l'effet qu'il produit lorsqu'on entre dans la grande cour; mais, de loin, ses hautes tours se détachant de massifs de verdure, et, quand on approche, le pavillon flanqué de tourelles avec mâchicoulis qui lui servent d'entrée, produisent, comme art et comme paysage, une vive impression. Dans la cour s'élèvent deux autres pavillons carrés avec tourelles en encorbellement, et, entre eux, sans remplir l'espace entier qui les sépare, un bâtiment percé de quatre rangs de croisées s'encadrant du haut en bas, suivant l'usage du XVe s., dans une ornementation formée de moulures, de bourdons de pèlerins, et terminée par un léger feston de pierre. Indépendamment des bourdons que nous venons de signaler, des coquilles de Saint-Jacques sont sculptées dans les pignons des lucarnes. La Motte-Glain a perdu, en 1793 et en 1815, ses vieilles tentures et ses vieux meubles. Ses grandes salles, du moins, lui restent avec leurs splendides cheminées du XVe s., sur le manteau desquelles se retrouvent encore les bourdons de pèlerins. La Motte-Glain a une jolie *chapelle* ogivale, dont la base semble plonger dans un étang. Cet étang, et, par delà, les bois et les prairies, vus du préau de la cour, forment, avec les murs noircis du vieux château, un riant et agréable contraste. »

Quand on a laissé à dr. la route d'Ancenis, on longe l'*étang du Pin*, au S. duquel se montre le v. de ce nom (1313 hab.). Sur la g., on passe tout près de *Vritz* (1695 hab.). La route s'élève ensuite jusqu'au point de partage des bassins de la Vilaine et de la Loire, puis elle descend dans la vallée de l'Erdre, qui sépare le départ. de la Loire-Inférieure de celui de Maine-et-Loire.

86 kil. Candé (R. 30).

On laisse à g., à 1200 mèt. de Candé, la route du Lion-d'Angers et, après avoir franchi l'Erdre, on traverse un plateau monotone.

98 kil. *Le Louroux-Béconnais*, ch.-l. de c. de 3022 hab., entouré de bois et de nombreux ruisseaux qui forment de vastes étangs. Cette commune est traversée par la voie romaine de Rennes à Angers, que l'on peut suivre encore sur une longueur de 145 mèt. Sur le bord de ce tronçon de voie, se distingue une enceinte carrée, dite *les Châteaux*, formée d'un fossé et d'une levée de terre de 3 mèt. de hauteur sur 5 mèt. de largeur.

Le Louroux renferme d'autres ruines moins anciennes, celles de l'*abbaye de Pontron*, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1134 par Foulques d'Anjou.

105 kil. *Bécon*, v. de 2132 hab., exploite du granit dit *grison*. On y voit le *château de Lande-Ronde*, du XVe et du XVIIe s.

[On croise à Bécon une route qui

relie (22 kil.) Segré à (16 kil. S.) Saint-Georges-sur-Loire et à (13 kil.) Champtocé (V. R. 30, C.)]

On rejoint, près de *Saint-Jean-de-Linières* (425 hab.; vestiges d'antiquités romaines; ruines d'un petit manoir jadis possédé par Anne de Bretagne), à 13 kil. de Bécon, la route de Nantes à Angers, après avoir laissé à dr. (2 kil.) *Saint-Léger-des-Bois* (717 hab.) et à g. (2 kil.), dans un pays de landes, au N. d'un bois et d'un étang considérable, *Saint-Lambert-la-Potherie*, v. de 505 hab. Le dolmen dit la *Maison des Fées*, s'élève près du *château de la Colleterie*, dont la chapelle, quoique moderne, est ornée de magnifiques vitraux du XVIe s., provenant de l'ancienne église de Saint-Mathurin.

125 kil. Angers (R. 5).

ROUTE 38.

DE RENNES A NANTES.

A. Par Redon.

152 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 5 h. 15 min. et en 6 h. 40 min. — 1re cl. 14 fr. 50 c.; 2e cl. 10 fr. 15 c.; 3e cl. 7 fr. 45 c.

Après avoir laissé à g. les lignes de Rennes à Saint-Malo et à Brest, le chemin de fer de Rennes à Nantes, tracé entre les routes de terre de Rennes à Redon et de Rennes à Nantes, parcourt d'abord une plaine monotone, sur laquelle alternent ou se confondent des champs, des prairies, des pommiers alignés et des chênes rugueux. Sur la g. (1 kil.) se trouve le *château de Bréquigny*, reconstruit au XVIIIe s. A dr. se montre *Saint-Jacques-de-la-Lande* (900 hab.). La station de Bruz est établie au hameau de *la Bihardaye*, où s'élève un joli *château* récemment construit dans le style Louis XIII.

10 kil. *Bruz*, c. de 3006 hab., située en grande partie à g. de la station. Les évêques de Rennes y possédaient le *manoir de Saint-Armel*, habité ensuite par le jurisconsulte Toullier. Sur le territoire de Bruz se trouve, en outre, le *château de Cicé*, berceau d'une famille célèbre dans la magistrature et dans l'église. Ce qui reste des tours et des pavillons de ce château porte sculpté sur ses corniches l'écusson des Champion. — A l'O. de Bruz (2 kil.), près du confluent de la Vilaine et du Meu, se voit le **château de Blossac**, belle habitation du XVIIIe s., entourée d'eaux vives, de jardins, de prés, de massifs de verdure et de bois séculaires. La *chapelle* renferme le tombeau du général marquis de la Bourdonnaye, fondateur du château actuel, et ceux de plusieurs membres de sa famille. Quelques débris de l'ancien château se remarquent encore sur le bord de la Vilaine.

[Bruz est relié par une route de voitures à (9 kil.) *Goven* (2167 hab.) et à (16 kil.) *Baulon*, c. de 1525 hab., sur le territoire de laquelle s'élève, au milieu des bois et entre deux étangs, le *château de la Musse*, qui a perdu ses tours et ses remparts. Une habitation moderne a été construite à côté de l'antique manoir dont elle a pris le nom. La commune de Goven renferme plusieurs autres châteaux, parmi lesquels nous signalerons le *château des Étangs*, flanqué de tours cylindriques et orné de sculptures, le *château de la Hayrie*, bâti sur une éminence d'où l'on découvre un immense panorama, et le *manoir de la Feuillée*, caché dans un vallon, au milieu d'arbres de haute futaie.]

La voie ferrée franchit la Seiche, sur le viaduc de Pierrefitte, puis la Vilaine, en aval du confluent de la Seiche et un peu au-dessus du moulin et de l'écluse de *Bouëlle*, dans un site ravissant. « La Vilaine, que côtoie le chemin de fer (*Bretagne contemporaine*), traverse une suite de collines couvertes de bruyères roses et de riants vallons tapissés de vertes

prairies. A g., au delà de la rivière, les bois de *Laillé* descendent le long des croupes du coteau, remontent en couronnant les rochers escarpés des bords de la Vilaine, enveloppant de leurs taillis et de leurs grandes futaies aux magnifiques sapins, le *château* seigneurial, bâtiment splendide que la Révolution trouva inachevé et dont elle pilla les richesses. Le château de Laillé est l'honneur du pays; aux alentours, tout habitant que vous interpellerez vous dira qu'il a autant de fenêtres qu'il y a de jours dans l'an. Tout déchu qu'il se présente aux regards, Laillé conserve encore, de sa spacieuse esplanade, un aspect imposant. Les bois qui l'avoisinent s'appellent dans le pays la *forêt de Laillé*.

« Dans les landes qui s'étendent au N. du château, on trouve un *menhir* qui peut avoir 3 à 4 mèt. de hauteur et qui est connu sous le nom de la *pierre qui chôme*. »

Un peu plus loin, sur la rive g. de la Vilaine, un groupe d'arbres entoure le manoir de *la Réauté*, maison forte au temps de la Ligue, menacée par le duc de Mercœur, en 1593, et que M. de Montbarot, gouverneur de Rennes, faisait garder par un détachement d'arquebusiers.

Des escarpements abrupts, des rochers à pic, de 80 mèt. de hauteur, couverts les uns de mousse, les autres de verdure, bordent le lit de la rivière.

21 kil. *Bourg-des-Comptes*, v. de 1665 hab., agréablement situé sur la rive g. de la Vilaine, à plus d'un kil. au S. E. de la station, établie au hameau de *Glanret*, sur le territoire de Guichen. Les escarpements de rochers qui s'y dressent, au-dessus du lit de la rivière, sont dominés par l'élégante flèche du clocher de Bourg-des-Comptes dont l'*église* a été reconstruite il y a quelques années dans le style ogival du XIV^e s. Le *château du Boschet* (XVII^e s.), bâti à 2 kil. au S. du bourg, est entouré de ravissants paysages et de vastes jardins dessinés, dit-on, par le Nôtre. Il appartient aujourd'hui à la famille de Mgr Brossais-Saint-Marc, archevêque de Rennes.

[Des voitures de correspondance desservent (5 kil., prix unique, 50 c.) **Guichen**, ch.-l. de c. de 3873 hab., ancienne châtellenie. L'église de Guichen n'a aucune valeur architecturale, mais on vient d'en construire une très-élégante dans le style ogival, au hameau de *Pont-Réan* (4 kil. au N.).

« Le territoire de Guichen (*Bretagne contemporaine*) s'étend vers le N. jusqu'aux bords de la Vilaine qui offrent, depuis les environs de Pont-Réan, une délicieuse variété d'aspects. Ce sont en général des collines schisteuses où s'exploitent de larges carrières de ce moellon connu sous le nom de pierres de *Cahot*. Sur leurs crêtes et leurs pentes inclinées vers la rivière croissent, tantôt la bruyère et les genêts, tantôt de petites futaies ou d'épais taillis. Bientôt les vallées s'ouvrent latéralement au fleuve, les coteaux s'entrelacent, se rapprochent ou s'éloignent tour à tour en fuyantes perspectives ; les eaux de la Vilaine coulent entre de vertes prairies et des rochers grisâtres. Rien n'est riche de couleurs comme les bois qui tapissent les versants des deux rives. Sur ces beaux rivages, s'élèvent de charmantes maisons de campagne, des châteaux modernes et d'anciens manoirs. » Parmi ces châteaux, nous signalerons : le *château* moderne *de la Massais*, qui a remplacé un ancien château fort; le *manoir de Bagatz* (XV^e s.), flanqué de tourelles; et le *château de Gay-Lieu*, charmante habitation bâtie au XVIII^e s. sur la rive dr. de la Vilaine, par la famille de Marbœuf.]

Excursion à Guignen et à la Chapelle-Bouëxic.

Une route, qui franchit la Vilaine près du château de Gay-Lieu, et qui

laisse à g. le *château des Métairies*, relie Bourg-des-Comptes à (9 kil.) Guignen et à (16 kil.) la Chapelle-Bouëxic.

Guignen, c. de 3010 hab., possède une *église* romane qui mérite de fixer l'attention des archéologues. L'abside est décorée extérieurement d'arcades pleines, dont les cintres reposent sur les chapiteaux de colonnes engagées, en granit rougeâtre. Les murs du chœur sont simplement garnis de contre-forts droits et peu saillants. L'abside et le chœur, qui paraissent remonter au commencement du XIIe s., sont surmontés d'une voûte en pierre garnie d'arcs doubleaux qui retombent, ici sur des consoles, là sur des colonnes. L'ornementation des chapiteaux et des consoles se compose de tiges qui s'entre-croisent et vont s'enrouler sous les angles de l'abaque, puis de volutes, d'entrelacs et de fers de lance ou demi-fleurs de lis. Le transsept N., plus moderne que les parties dont nous venons de parler, offre deux fenêtres en ogives assez élégantes. Sous le chœur, une crypte voûtée en berceau, traversée par les eaux d'une fontaine qui servit probablement au culte druidique, et quelques arcades cintrées portées sur des supports prismatiques à l'E. de la nef paraissent plus anciens encore que l'abside et le chœur. L'intérieur de l'église offre un autre sujet de curiosité, c'est le *tombeau de Jean de Saint-Amadour*, vicomte de Guignen, grand veneur et grand maître des eaux et forêts de Bretagne, qui servit quatre rois de France, fut fait chevalier par le roi Charles VIII à la bataille de Fornoue, en 1495, assista à treize batailles rangées et fut inhumé dans le chancel de Guignen, en 1538. Ce tombeau occupe un enfeu pratiqué dans le mur N. du chœur. La face antérieure est ornée de niches remplies de statuettes et séparées par de petits pilastres. Une statue de grandeur naturelle représente le noble seigneur revêtu de son armure et d'une espèce de dalmatique armoriée de ses armes (trois têtes de loup), agenouillé, les mains jointes, devant un prie-Dieu.

Au village de *la Chapelle-Bouëxic* (1086 hab.), on visitera avec intérêt un magnifique *parc*, l'*église*, ornée de bons tableaux, et, dans le cimetière, le *tombeau* armorié *du vicomte de Menou*, dont la famille possède le *château du Bouëxic*.

Après avoir aperçu, au loin sur la g., l'église de Bourg-des-Comptes, on franchit la petite rivière de Canut à la sortie d'une tranchée qui dérobe à la vue le château de Gay-Lieu (*V.* ci-dessus). Les tranchées qui suivent le *tunnel de la Trotinais* (170 mèt.) empêchent d'apercevoir : à dr., le *château de la Molière*, bâti au XVIIIe s., sur une colline couverte de bois (belle vue de la terrasse), et *Saint-Senoux* (1060 hab.); sur la rive g. de la Vilaine, *Pléchâtel*, c. de 2653 hab., qui possède une *église*, dont quelques parties remontent au XIIe s., un calvaire (XVe s.) monolithe (dans le cimetière) ; des vestiges des *châteaux forts du Pairin* et *du Coudray*. Sur le territoire de Pléchâtel, se trouvent aussi la villa et le haut fourneau du *Plessis-Bardoul*, établis sur les ruines d'un ancien château fort, le *château de Mainténiac*, de belles promenades à *Trélan*, un *menhir* et les vestiges d'un *pont* construit par les Romains.

Franchissant la Vilaine sur le *viaduc du Cambrée* (60 mèt. de longueur), on laisse à dr., sans le voir, *Saint-Malo-de-Phily* (915 hab.; *chapelle du Mont-Serrat*, construite entre deux rochers et but d'un pèlerinage ; *château de la Driennais*, érigé en vicomté en 1654). La vallée prend un aspect plus sauvage. On y remarque de beaux rochers sur la g.

30 kil. *Bain-Lohéac*. Cette station porte le nom de deux bourgs situés,

le premier à l'E. (10 kil.), et le second à l'O. (9 kil.).

Bain, ch.-l. de c. de 4353 hab., est une ancienne baronnie qui appartenait en 1618 au duc de Retz, et qui passa ensuite aux familles de la Marzelière, de Duras et de la Bourdonnaye-Montluc. Cette petite ville fut attaquée et prise par les Royalistes en 1793 et en 1800. Elle est la patrie du lieutenant général baron Chasseraux, mort en 1840. — L'*église*, moderne, renferme un maître-autel et une chaire en pierre blanche sculptée. — Les restes de l'ancien château fort ont été convertis en ferme.— L'étang voisin, de plus de 30 hectares de superficie, alimente un ruisseau qui fait mouvoir plusieurs moulins à tan et à tripoli.

Lohéac, v. de 600 hab., était jadis défendu par un château fort. Dans la motte qui le portait, ont été découverts des fragments de pierres calcaires coquillières, des os et des charbons, débris qui annoncent une haute antiquité. Il existe d'ailleurs au *port Neuf*, sur la Vilaine, des débris d'un pont d'appareil romain, aujourd'hui remplacé par un bac. Lors de la démolition d'une des piles de ce pont pour l'élargissement de la rivière, des médailles du haut Empire y ont été trouvées.

On laisse à dr. le *château de la Gaudinclais*, charmante habitation gracieusement assise au fond d'une belle prairie qui la sépare de la Vilaine. A g. se trouvent le Plessis-Bardoul (*V.* ci dessus) et le *château* moderne *de la Pommerais*. Le chemin de fer décrit une grande courbe sur la dr., en même temps que la Vilaine, qui reçoit le ruisseau de Tréfinen, sorti de l'étang de ce nom.

37 kil. **Messac**, c. de 2312 hab. La station est établie sur la Vilaine (1 kil. à l'O. du bourg), au *port de Messac*, où se fait un commerce assez important d'entrepôt. Un beau *pont*, qui a remplacé l'ancien bac de passage, fait communiquer Messac avec le *port de Guipry* et (3 kil.) *Guipry* (hôt. *de Paris*), c. de 3381 hab., dont l'église et quelques maisons s'élèvent à 35 mèt. d'altit., sur une colline de la rive dr. Le port de Guipry est aussi important que celui de Messac.

[Corresp. pour (11 kil.) *Pipriac*, ch.-l. de c. de 3425 hab., situé au milieu de vastes landes où se dressent de nombreux moulins à vent. Du pied du *fouteau de Mouraine*, vieux hêtre qui borde la route de Rennes, le regard embrasse une immense étendue de landes.

On trouve aussi à la station de Messac, une voiture qui fait le service des dépêches, à travers les terres, entre Rennes et Nantes, en passant par (15 kil.) Fougeray, (24 kil.) Derval, (36 kil., Nozay (école de Grand-Jouan) et (53 kil.) Nort (*V.* ci-dessous, *B* et *C*), d'où l'on peut gagner Nantes sur le bateau à vapeur de l'Erdre.]

On aperçoit au loin Guipry, sur un coteau, au delà de la Vilaine. Le chemin de fer, s'éloignant pour quelquelque temps de la rivière, traverse les vastes landes de *Cormerée*, qui s'étendent sans interruption jusqu'aux bois de pin entourant le *château de Bœuvre* (à dr.), ancienne châtellenie possédée au XVIII^e s. par la famille Camus de Pontcarré. Au delà de ce château, bien déchu de son ancienne splendeur, on passe de la rive g. sur la rive dr. de la Vilaine, dont la vallée offre un aspect sauvage. Le **viaduc de Corbinières**, pont biais de 22 mèt. de hauteur au-dessus de l'étiage, et travail d'art remarquable, s'appuie sur deux culées creuses formées de compartiments contre-voûtés, d'une solidité à toute épreuve. Les piles, parallèles à la rivière jusqu'au parapet, laissent les voûtes seules prendre l'axe du chemin de fer. Le biais de celles-ci semble alors se tordre au-dessus des piles et cette disposition peu commune étonne singulièrement. L'appareil général du viaduc est simple: un granit

gris avec bossages frustes forme les arêtes ; les parements sont en schiste d'un rose violacé. — Le chemin de fer pénètre ensuite dans la colline de Corbinières, à 54 mèt. au-dessous de son sommet, et la traverse dans un *tunnel* de 700 mèt. de longueur, percé dans le roc vif. La voûte repose sur le roc même quand celui-ci a paru fournir la base la plus solide ; parfois elle descend jusqu'au sol, parfois aussi elle a pour soutiens de petites voûtes en briques parallèles à la voie et favorisant l'écoulement des eaux d'infiltration. — Au delà du tunnel et d'une tranchée, la vallée de la Vilaine reparaît plus large et tapissée de prairies.

48 kil. *Fougeray-Langon*. Cette station, établie près du *Pont-de-la-Fosse*, sur la rive dr. de la Vilaine, a emprunté son nom au bourg de Fougeray, situé à 12 kil. à l'E. (*V.* ci-dessous), et à celui de Langon situé à dr., près de la voie.

Langon est une commune de 1698 hab., dont l'*église* paroissiale a conservé deux absides romanes. La **chapelle Sainte-Agathe**, ombragée par un if séculaire, est probablement la plus ancienne construction qui soit restée debout sur le sol breton. C'est, en outre, un but de pèlerinage où se rendent surtout les nourrices atteintes de maladies au sein, pour lesquelles elles invoquent sainte Agathe qui, suivant les actes de son martyre, eut les mamelles coupées et miraculeusement guéries.

La majeure partie des murs de la chapelle est bâtie en petit appareil romain ; chaque pierre, composant les diverses assises, est consolidée et en même temps séparée des autres par une couche de ciment de 2 cent. d'épaisseur. Ces pierres, de grès rouge et de forme cubique, présentent une surface d'environ 8 cent. ; elles sont soutenues de distance en distance par un double cordon de briques. Une porte en plein cintre, pratiquée dans le mur S., doit être plus récente que le reste ; il n'entre point de briques dans son cintre, mais des claveaux dont plusieurs sont en pierre calcaire. La forme générale de la chapelle est celle des anciennes basiliques. La nef, longue de 8 mèt., se termine par une abside demi-circulaire et peu élevée. Les fenêtres, en meurtrières, sont au nombre de quatre, une au fond de l'abside, deux dans le mur N. et une dans la façade opposée. La partie la plus remarquable à l'intérieur est la voûte en cul-de-four de l'abside, sur laquelle un enduit assez épais a été décoré à diverses époques, de peintures bien mutilées, à la vérité, mais dont il reste encore assez pour faire juger à peu près ce qu'elles durent être. M. Charles Langlois, architecte à Rennes, découvrit d'abord une fresque grossière de la période romane représentant le *Père éternel* bénissant, puis, sous cette première fresque, une autre peinture plus ancienne et bien plus intéressante, mais qui s'efface malheureusement. Cette peinture, d'une bonne exécution comme dessin, représente une femme nue coiffée à la romaine, sortant de la mer, où se jouent des poissons, et s'élevant dans les airs, où ses mains laissent flotter une banderole. A la vue de ce tableau, il est naturel de songer à Vénus, et, quoiqu'il faille se garder de cet entraînement systématique avec lequel certains archéologues ont prétendu que la plupart de nos vieilles églises ont été édifiées sur les ruines de temples païens, on s'accorde à penser que la chapelle de Langon a été primitivement un temple gallo-romain dédié à Vénus.

Cet édifice se trouve mentionné dans un acte du cartulaire de Redon, rédigé au XII[e] s. ; il y est appelé *ecclesia sancti Veneris* (Saint-Véner), ancien vocable de la chapelle, avant qu'elle fût mise sous celui de Sainte-Agathe. En rapprochant le vocable Saint-Véner ou Vigner (patron de Pluvigner, près d'Auray) de la

fresque représentant une Vénus (en breton Véner), on peut admettre, sans trop de témérité, que le monument de Langon fut d'abord un temple païen et que les premiers apôtres de l'Armorique, pour faire oublier cette origine, en ont fait une chapelle sous l'invocation d'un saint portant le même nom que la déesse dont il venait détrôner le culte.

A l'E. de Langon, se voit l'*étier de Langon*, sorte de canal de 2 kil. de longueur. Là s'élevait autrefois, dit la légende, une ville qui fut abîmée sous les eaux en punition des crimes de ses habitants.

[Une route conduit de Langon à (12 kil.) *Fougeray*, ch.-l. de c. de 6264 hab., dit aussi le *Grand-Fougeray*, en passant au (1 kil. 1/2) *Port-de-Roche*, port formé par la Vilaine, que bordent des rochers pittoresques. Près du Port-de-Roche, se voit la colline de l'*Ermitage*, couronnée par un roc taillé à pic d'où l'on découvre un admirable paysage sur les bords de la rivière. Du *château de Fougeray*, dont du Guesclin s'empara par ruse en 1354, il ne reste qu'une belle *tour* couronnée de créneaux et de mâchicoulis en consoles, séparés par des arcs trilobés.]

Au-dessous de Langon, la Chère et la Vilaine séparent le départ. d'Ille-et-Vilaine de celui de la Loire-Inférieure où l'on entre, après avoir franchi de nouveau la Vilaine.

52 kil. *Beslé*, v. de 175 hab., n'est qu'un hameau de (9 kil.) *Guéméné-Penfao*, ch.-l. de cant. de 5637 hab., ancienne châtellenie qui appartenait, au XVIII^e s., au prince de Condé. Guéméné-Penfao est la plus grande commune du départ. de la Loire-Inférieure, car elle présente une superficie de 10 548 hectares, dont la moitié est inculte. Sur ce territoire se trouve le *château de Bruc*, qui, depuis le XII^e s., n'a pas cessé d'appartenir à la famille de ce nom. La maison de Bruc, qui avait emprunté sa devise : *Flos florum, eques equitum*, au blason de ses armes (une rose), est connue depuis Guéthénoc, sire de Bruc, qui se croisa en 1190.

Vis-à-vis de la station de Beslé, sur la rive dr. de la Vilaine et dans le départ. d'Ille-et-Vilaine, se trouve le v. de *Brain* (1940 hab.), près duquel naquit, au ham. de *Placet*, saint Melaine, évêque de Rennes au VI^e s. On attribue à ce saint personnage la fondation à Brain d'un monastère, prieuré des Bénédictins de Redon. L'*église* actuelle, en partie romane et placée sous l'invocation de saint Melaine, n'est pas toutefois celle de la fondation primitive.

[Corresp. pour (9 kil.) Guéméné-Penfao (*V.* ci-dessus).]

Les marais sur lesquels la voie est établie, dans les c. de *Massérac* (872 hab.) et d'Avessac, que l'on traverse en sortant de Beslé, sont couverts d'eau pendant l'hiver et deviennent en été de vastes prairies qui cachent des tourbières et où paissent les troupeaux. Au printemps, les cultivateurs riverains, montés sur de petits bateaux plats, et armés de faux, coupent les grandes herbes qui se sont développées sous les eaux pendant la saison des pluies. Dans cette dernière saison, le lac ou *mer de Murin*, à moitié desséché pendant l'été et à l'extrémité orientale duquel passe le chemin de fer, se grossissant des eaux du Don, l'un des affluents de la Vilaine, présente une nappe d'eau de 164 hectares, couverte de bandes nombreuses d'oies, de canards sauvages et d'autres oiseaux voyageurs.

63 kil. *Avessac* est une c. de 3210 hab., dont le bourg est situé à 1 kil. à g. de la station, sur une hauteur entourée de landes, d'où l'œil découvre une partie des départ. d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et de la Loire-Inferieure.

Avessac est cité dans le cartulaire de Redon comme ayant servi d'emplacement au camp où le roi Salomon de Bretagne se retrancha, en 869 avec

son armée, pour se porter de là contre les Normands, soit sur la Loire, soit sur la Vilaine. Ce *camp* forme un carré long entouré de fossés; des fragments d'armes en ont été extraits. Des deux côtés de la voie s'étendent de vastes marécages.

On laisse à g. le *château du Pordo*, avant de rejoindre la ligne de Nantes à Brest, près du village de Saint-Nicolas de Redon. Traversant ensuite à niveau la promenade de Redon et longeant la ville à g. et le pied des collines de Beaumont à dr., on dépasse le bassin à flot et l'on s'arrête dans la gare de

71 kil. Redon (R. 6).
42 kil. de Redon à Savenay (R. 6).
39 kil. de Savenay à Nantes (R. 5).
152 kil. Nantes (R. 5).

B. Par Derval.

107 kil. — Route de poste.

Après avoir croisé le chemin de fer, à la sortie de Rennes, la route se dirige vers le S., et, traversant les hameaux de *la Madeleine* et de *la Croix-Robert*, laisse à g. le château de Bréquigny (*V.* ci-dessus, *A*), avant de franchir le ruisseau de Blosne.

8 kil. *La Chausserie*, ham. de *Chartres* (791 hab.), v. situé à 1 kil. sur la g.

10 kil. *Pont-Péan*, ham. de 100 hab., c. de *Saint-Erblon* (1487 hab., *château de Château-Létard*), exploite des mines de plomb argentifère.

On aperçoit à g. (2 kil.) le *château d'Orgères* et le village de ce nom (1262 hab.), puis à dr. (2 kil.) Laillé (*V.* ci-dessus, *A*).

16 kil. *Le Bout-de-Lande*, ham. de Laillé. — La route franchit plusieurs ruisseaux et s'élève insensiblement.

26 kil. *Poligné*, v. de 1318 hab. Le *château du Bois-Glaume* (1 kil. au N. du village) et sa chapelle sont entourés de beaux bois et de magnifiques charmilles.

27 kil. 1/2. *Rondun*, hameau à 1 kil. 1/2 duquel, sur la g., se trouve le v. de *Pancé* (1337 hab.), bâti sur un coteau « dont la crête étroite se prolonge vers Poligné, où elle s'arrondit en élargissant sa base, et forme la colline du *Tertre-Gris*, haute de 96 mèt. « Suivant M. de la Bigne (*La Bretagne contemporaine*), c'est un très-remarquable gisement d'ampélites, de figures et de couleurs variées; ces pierres grises, roses ou noires, ici entassées comme des scories, là offrant une masse compacte, avaient accrédité l'opinion vulgaire qu'elles étaient le produit d'une ancienne éruption volcanique. La science a constaté que ce qu'on observe à Poligné fait supposer l'existence d'une houillère. »

On rejoint, à 4 kil. de Poligné, la route de Janzé.

33 kil. Bain (*V.* ci-dessus, *A*). — La route longe à g. l'étang de Bain et laisse du même côté le chemin de (10 kil.) *Saint-Sulpice des Landes* (327 hab.; *château de la Roche-Giffard*). On traverse ensuite une contrée parsemée de landes.

44 kil. *La Breharais*, hameau de Fougeray, que l'on aperçoit plus loin de la route, à 2 kil. sur la dr. Après avoir croisé le chemin de Fougeray à Châteaubriant, la route passe du départ. d'Ille-et-Vilaine dans celui de la Loire-Inférieure; puis elle franchit la Chère.

53 kil. *Derval*, ch.-l. de cant. de 2851 hab., bâti à la croisée des routes de Rennes à Nantes et de Guéméné-Penfao à Châteaubriant. L'*église*, de construction récente, renferme un monument élevé à la mémoire de l'abbé Orain. Il ne reste du *château* de Derval (3 kil. au N. E. du bourg) que des ruines très-délabrées. La moitié du *donjon* (28 mèt.) coupé verticalement existe encore; des arbres ont poussé au milieu de ces ruines qu'ils abritent et soutiennent.

A 5 kil. de Derval, on laisse à dr. (4 kil.) le *château de Fouais des Bois*, à g. (2 kil. 1/2) le v. de *Jans* (1410 hab.; *châteaux de la Muce et du Plessis*), et l'on descend vers le Don,

que l'on franchit près du hameau de *la Galotière* et du *château de Rosabonnet* (à dr.). On rejoint ensuite (à g.) la route de Châteaubriant à Nozay et l'on voit du même côté le *château de la Touche* et son parc.

65 kil. *Nozay*, ch.-l. de cant. de 3805 hab. C'est sur le territoire de la commune de Nozay, près de la route de Châteaubriant et à 1 kil. environ du raccordement que nous venons de signaler, que se trouve l'**École d'agriculture du Grand-Jouan**, fondée en 1830, sur une lande déserte d'une contenance de 500 hect. Cette école a déjà rendu de grands services à l'agriculture en Bretagne. Depuis sa création, le canton de Nozay, à lui seul, a défriché et mis en valeur 10 000 hect. de landes. Tous les cantons voisins ont suivi la même impulsion. Le personnel de l'école se compose d'un directeur, d'un sous-directeur, d'un aumônier et de sept professeurs qui enseignent : 1° l'économie rurale, 2° l'agriculture, 3° la zootechnie, 4° le génie rural, 5° la chimie, 6° la botanique et la sylviculture, 7° la comptabilité. Des répétiteurs sont adjoints, en outre, aux professeurs. Sur le même domaine se trouve une *ferme-école* (la première qui ait été fondée en France), destinée à former de bons laboureurs, des jardiniers, des vachers, des contre-maîtres intelligents. Des animaux de choix peuplent les étables du domaine; le troupeau de moutons surtout est fort beau.

A 2 kil. environ au S. E. de Nozay, sont situés les *châteaux du Petit-Perret* et *de Beaulieu*.

On laisse à dr., à 2 kil. de Nozay, en face du *château de Créviac* (à g.), une route qui conduit à (15 kil.) Blain (*V.* R. 5, p. 221). 11 kil. plus loin, on franchit le canal de Nantes à Brest, au delà duquel on croise, près du hameau du (79 kil.) *Bout du Bois*, la route de Nort à Blain.

82 kil. *Héric*, c. de 4595 hab. (*château de la Couroucerie*), à 1 kil. environ à dr. de la route. De ce côté s'étend une lande immense. A g., on aperçoit (2 kil.) le *château de Rougeul* et le v. de *Grand-Champ* (1942 hab.), bâti sur une colline (*château de la Noë-Guy et de Davray*). Sur la dr. se montrent le *château de Launay*, puis *Treillières* (1919 hab.; ruines du *château de Gilles de Raiz;* peulven appelé *Galoche de Gargantua*).

93 kil. On franchit un affluent de l'Erdre au hameau de *Gesvres*. Le *château de Gesvres* (à dr.), bâti en 1653 par César Regnouard, sieur de Drouges, trésorier général des États de Bretagne, est un édifice fort remarquable, réparé il y a un petit nombre d'années. Au S. du hameau, se voient les ruines de la *chapelle des Dons*, où la duchesse Marguerite de Bretagne vint en pèlerinage en 1466. Il s'y tient une assemblée le lundi de Pâques.

[Sur la g. (5 kil.), près de l'Erdre, se trouve la *Chapelle-sur-Erdre*, ch.-l. de c. de 2614 hab., où l'on remarque un *châtaignier* de 12 mèt. de circonférence, un *viaduc* de 18 arches, de nombreuses maisons de campagne et le château de la Gâcherie, chef-lieu du marquisat de Charette, où logea, en 1537, Marguerite de Valois. « L'architecture du **château de la Gâcherie**, dit M. Eugène de la Gournerie dans *la Bretagne contemporaine*, rappelle le XVe s. : longues fenêtres dessinant leurs pinacles aigus sur la toiture, tour octogone surmontée d'un élégant clocheton, ogives en forme d'accolade, cheminées ouvragées, riches sculptures ; c'est tout le luxe et l'art de la féodalité à son déclin. Le plan général du château est celui de toutes les demeures de la même époque : deux bâtiments en équerre avec la tour dans l'angle pour l'escalier. — La position de la Gâcherie, à l'extrémité d'une des sinuosités de l'Erdre, ajoute à l'impression qu'elle produit. »]

Au delà de *la Ménardais*, on laisse

sur la dr. le bourg d'*Orvault*, ch.-l. d'une c. de 2196 hab., qui a, dit-on, emprunté son nom (*Aurea vallis*) à sa luxuriante végétation. Si cette étymologie n'est pas certaine, elle serait du moins parfaitement justifiée par la fraîcheur des prairies qu'y arrose le Cens, dont le cours resserré forme de nombreuses sinuosités, et par la beauté des châtaigners qui ajoutent à la richesse et au charme pittoresque du pays.

L'*église* d'Orvault (1837) est surmontée d'un clocheton qui s'harmonise très-bien avec le paysage. La *chapelle des Anges* (1 kil.), reconstruite en 1854 et ornée de beaux vitraux, est un charmant édifice du style ogival.

102 kil. *Pont du Cens*, hameau.

107 kil. Nantes (R. 5).

C. **Par Châteaubriant.**

118 kil. — Route de poste.

54 kil. Châteaubriant (R. 37).

64 kil. de Châteaubriant à Nantes (R. 30, *D*).

118 kil. Nantes (R. 5).

ROUTE 39.

DE RENNES A SAINT-MALO ET A CANCALE.

81 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 2h. 25 min. — 1re cl. 9 fr. 20 c.; 2e cl. 6 fr. 90 c.; 3e cl. 5 fr. 05 c.

Après avoir laissé à g., à 2 kil. de la gare de Rennes, la ligne de Brest (R. 3), l'embranchement de Saint-Malo entre presque aussitôt dans une tranchée ouverte à travers la butte de Saint-Cyr, croise la route impériale de Brest sous un pont biais en maçonnerie, et la route impériale de Saint-Malo, que supporte un pont en tôle, traverse, à 7 kil. de Rennes, sur un viaduc de 18 mèt. d'ouverture, la rivière d'Ille canalisée, et se maintient sur la rive g., jusqu'à Saint Germain.

A 2 kil., sur la g., de l'autre côté du canal, qui décrit de grandes courbes, se trouve *Saint-Grégoire* (1216 hab.); sur la dr. s'étend au loin la forêt de Rennes. A l'exception de la vallée de l'Ille, le pays que l'on traverse est constamment plat et planté d'un grand nombre d'arbres.

13 kil. **Betton**, c. de 2037 hab., dont l'église et le principal groupe d'habitations sont situés sur la rive dr. de l'Ille, en face de la station établie sur la rive g.

Betton fut pillé et incendié à trois reprises pendant les guerres de la Ligue : en mai 1591, par le royaliste Corboson et sa compagnie; en 1592, par les soldats de Mercœur; et en 1597, par une troupe de ligueurs auxquels s'étaient joints des Espagnols, qui brûlèrent toutes les maisons.

L'*église*, récemment reconstruite, a remplacé un édifice du XIVe et du XVe s. Elle est ornée d'un vitrail figurant des donateurs avec leur blason.— La *forêt de Rennes*, qui borne à l'E. la commune de Betton, appartient à l'État et contient 4000 hectares. A l'entrée de cette forêt, désignée dans les chartes du XIIe s. sous le nom du *Nid-de-Merle*, se trouvent les ruines de l'**abbaye de Saint Sulpice**, fondée en 1115 par Raoul de la Fustaie, disciple et imitateur de Robert d'Arbrissel. Comme toutes les maisons du même institut, Saint-Sulpice se divisait en deux couvents : celui des hommes et celui des femmes. Le premier n'exista pas au delà du XIVe s., la Révolution a détruit l'autre. Les moines obéissaient à l'abbesse, que tous les religieux, en mémoire du respect que saint Jean portait à la Vierge, devaient regarder comme leur mère.

Les ruines de l'*église*, très-délabrées, annoncent une construction du XIIe s.; une abside profonde sert de sanctuaire, deux absides plus petites terminent les transsepts. La nef est sans collatéraux; les arcades de l'inter-transsept sont en plein cintre et à archivoltes doubles. Les colonnes, isolées, sont surmontées

de chapiteaux très-simples ou décorés de têtes du travail le plus barbare; sur quelques tailloirs se voient des essais de billettes.

Le bâtiment, d'une date récente, qui servait d'infirmerie, est seul entretenu. — Une chapelle, élevée au commencement du XV^e s. par l'abbesse Gillette de Talie, sert aujourd'hui de maison de ferme et d'étable. — On remarque, en outre, parmi les dépendances du monastère, une autre construction du XV^e s. dont la porte est ornée de l'écusson de Jeanne Milon, abbesse, morte en 1407.

Le chemin de fer traverse le ruisseau de l'Illet, la route d'Antrain, le bourg de *Cheraigné* (719 hab.) et se rapproche du canal qu'il côtoie. A dr. la vue s'étend au loin sur une contrée boisée; à g. le canal est bordé de belles prairies. L'*église* de Chevaigné a une fenêtre orientale garnie de vitraux peints en 1550, et représentant l'*Ensevelissement du Sauveur*. Les personnages principaux, tels que le Christ, la Vierge, saint Pierre et Joseph d'Arimathie, sont bien conservés. Aux pieds du Christ, le donateur, Julien Thierry, sieur de la Renaudière, en costume de chevalier, est présenté par son patron. Ces diverses figures, de grande dimension, sont d'un bon dessin et d'un riche coloris.

[Une route, longue de 5 kil., fait communiquer Chevaigné avec *Mélesse* (2600 hab.), village situé sur la rive dr. du canal et dont l'*église* offre quelques fragments du XV^e s., entre autres un porche en bois sculpté, très-curieux mais très-délabré. De Mélesse dépend le *château de Beaucé* (XVII^e s.)]

20 kil. *Saint-Germain-sur-Ille*, v. de 614 hab., se trouve sur une hauteur (belle vue), à 1 kil. au N. E.

Saint-Germain ne renfermait, il y a une cinquantaine d'années, que quelques maisons construites en terre battue; mais le voisinage du canal, en facilitant l'exploitation et le transport de la pierre à bâtir dite *pierre de Saint-Germain*, a imprimé à cette petite localité un développement considérable. Aujourd'hui Saint-Germain est un des jolis bourgs de la Bretagne; les maisons, toutes construites en pierre, couronnent de charmants jardins groupés en amphithéâtre. — A 1 kil. au S. E. se trouve le beau *château du Verger-au-Coq*.

[A 5 kil. de Saint-Germain-sur-Ille (route de voitures) se trouve *Saint-Aubin-d'Aubigné*, ch.-l. de c. de 1684 hab., près duquel se voient une motte et des douves profondes, seuls restes de l'ancien château fort des sires d'Aubigné.]

Des sites pittoresques et de gracieux paysages se succèdent presque sans interruption entre Saint-Germain et Montreuil. « Nulle partie de l'arrondissement de Rennes (*la Bretagne contemporaine*) n'est plus accidentée de frais vallons, de croupes boisées, de coteaux abrupts que tout ce territoire où surgissent, du sein de la verdure, des prés ou des guérets, de petites collines étagées en amphithéâtre; çà et là des flèches aiguës s'élancent de ces humbles sommets. »

Après avoir traversé le coteau de Saint-Germain dans une tranchée de 20 mèt. de profondeur, le chemin de fer franchit quatre fois le canal et l'ancienne rivière d'Ille, sur des viaducs biais en maçonnerie, et laisse à dr. *Saint-Médard-sur-Ille* (1115 hab.), dont l'*église*, sans valeur architecturale, possède un calice et un ciboire de la Renaissance ornés des armoiries des Barrin, seigneurs du Boisgeffroy, *château* reconstruit au XVII^e s. — Entre Saint-Médard et Andouillé, à 5 kil. du chemin de fer, le *château de la Magnanne* (XVII^e s.) est bâti dans un frais vallon, au milieu de charmantes prairies. Vu de loin, ce château offre un bel aspect avec ses magnifiques avenues, son perron à double rampe, sa façade monumentale, et ses pavillons en saillie, flanqués de tours cylindriques.

28 kil. ***Montreuil-sur-Ille***, v. de 942 hab., sur le territoire et au N. E. duquel la rivière d'Ille prend sa source dans l'étang du Boulet. Cette rivière côtoie pendant un assez long espace le canal d'Ille-et-Rance, dans lequel elle verse pour la première fois ses eaux à Montreuil.

[Corresp. pour : — (4 kil.) Guipel; (11 kil.) Hédé (*V.* ci-dessous) et (15 kil.) *Tinténiac*, ch.-l. de c. de 2176 hab., dont l'*église* conserve quelques parties du XIVe s., entre autres un petit porche à arcades ogivales retombant sur des colonnes cylindriques. Un bénitier à double vasque date de la même époque.]

Excursion à Hédé et aux Iffs.

Des voitures de correspondance desservent Hédé situé, ainsi que les Iffs, sur la rive dr. du canal d'Ille-et-Rance. La route, franchissant la rivière et le canal, traverse (4 kil.) *Guipel*, v. de 1607 hab., bâti sur une hauteur (*manoir du Chesnay*, environné d'étangs; pierres levées).

11 kil. **Hédé**, ch.-l. de c. de 946 hab., ne consiste guère qu'en une seule rue, formant l'ancienne route de Rennes à Saint-Malo et aboutissant à une place où s'élèvent l'*hôtel de ville* et la *halle*. Il est bâti au sommet d'une colline (point de vue très-étendu et très-varié) dominant au N. une vallée profonde où coule le canal d'Ille-et-Rance, et au S. un bel étang. Des jardins, suspendus aux flancs de cette colline et rattachés à presque toutes les maisons, donnent, du côté O., un charmant aspect à cette partie du bourg. Du même côté, un mamelon rocheux est recouvert par les ruines du vieux *château*, dont il ne subsiste plus qu'un mur d'enceinte et l'une des faces d'une tour carrée. Ce château, qui faisait partie du domaine ducal, fut assiégé, en 1154, par Conan IV, et, en 1168, par le roi Henri II d'Angleterre. C'est dans ses murs que mourut, en 1283, Blanche de Champagne, femme du duc Jean le Roux.

L'*église* de Hédé, bâtie à la fin du XIe ou au commencement du XIIe s., est très-bien conservée. Il est peu d'églises construites entièrement à l'époque romane qui présentent un pareil caractère d'unité. La façade est éclairée de fenêtres cintrées, ainsi que la nef qui communique avec les collatéraux au moyen d'arcades en plein cintre soutenues sur des piliers carrés. Seulement le chœur actuel a été reporté en avant, sous la voûte de l'inter-transsept, et l'ancienne abside, qui servait de sanctuaire, est devenue la sacristie. Les fonts baptismaux, en granit, décorés de sculptures, sont dignes d'attention.

[Deux chemins de grande communication relient Hédé à (5 kil. au N. O.) *Saint-Gondran*, v. de 358 hab. (dans l'*église* : vitraux du XVIe s., admirables de dessin et de couleur, figurant la *Passion* de Jésus-Christ; borne milliaire servant de support au bénitier) et à (3 kil. au N. E.) *Bazouges-sous-Hédé*, v. de 895 hab., dont l'*église* a conservé quelques fragments d'architecture du XIe s. et renferme de curieux débris de vitraux et un tombeau dans le style du XVe s. La dalle supérieure de ce tombeau porte la statue couchée d'un chevalier tout armé, les pieds posés sur un lion et montrant sur son écu les armes des Bintin, anciens seigneurs de Bazouges. Le village de Bazouges est situé à l'O. du grand *étang de la Bézardière*, dont les eaux sont employées à l'alimentation du canal.

Le **canal d'Ille et Rance**, destiné à ouvrir une voie de communication entre l'Océan et la Manche et à relier les ports de Nantes et de Saint-Malo, est alimenté, en outre, par l'*étang de Hédé*, au-dessous duquel est le point de partage des eaux entre le bassin de l'Ille et le bassin de la Rance. Sa longueur totale de Rennes à Dinan est de 85 kil. Commencé en 1804, il

a été terminé en 1839 et a coûté 14 millions de fr.]

Sur la chaîne de collines qui s'étend de l'E. à l'O. entre Hédé et Bécherel et à 6 kil. de Hédé, le v. des *Iffs* (443 hab.), possède une petite **église** (mon. hist.), gracieux édifice du XVe et du XVIe s., qui se distingue par neuf verrières d'une richesse et d'une beauté exceptionnelles. Voici l'indication sommaire des sujets de ces beaux vitraux.

CHEVET, 1re vitre : — Histoire de la *Passion* (20 panneaux), depuis l'agonie au jardin des Oliviers jusqu'à la sépulture du Christ; dans le tympan, *le Christ ressuscité*, juge souverain des vivants et des morts.

CHAPELLE DE DR., 2e vitre : — Un *combat* sous les murs d'une ville assiégée; un cavalier tourne ses regards vers le Christ qui apparaît au-dessus des combattants.

3e vitre : — *Saint Yves*, official de Tréguier et de Rennes, *rendant la justice* aux puissants et aux faibles.

4e vitre : — *Histoire de la chaste Suzanne*, en 12 médaillons d'un fini, d'une délicatesse et d'une couleur admirables.

CHAPELLE DE MONTMURAN, à g. du chœur, 5e vitre : — *Naissance de Jésus-Christ*, adoré par sa mère, saint Joseph et des anges; *Circoncision*; *Présentation au temple*; dans le tympan, *Assomption de la Vierge*.

6e vitre : — dans le haut, l'*Annonciation*, au bas, l'*Adoration des Mages*, en deux tableaux de moyenne dimension.

Les verrières du transsept inférieur (l'église, en forme de croix archiépiscopale, renferme deux transsepts), quoique bien endommagées, offrent aussi de l'intérêt.

Au N. de l'église, les deux flancs d'une colline s'abaissent pour former un grand vallon qui se creuse profondément à mesure qu'il s'éloigne. Au fond est une vaste pièce d'eau entourée de rochers à pic et dominée (1 kil. de l'église) par le **château de Montmuran**. Ce château, chef-lieu de la châtellenie de Tinténiac, fut élevé en 1036, par Donoal, sire de Tinténiac. Conan IV s'en empara ainsi que de Hédé, en 1154, à l'aide d'un secours que lui avait envoyé Henri II d'Angleterre, et ce prince, après en avoir lui-même fait le siége en 1168, le fit raser de fond en comble. Il appartenait alors à Guillaume de Tinténiac, fils de Donoal, et à Éremburge sa femme. Leurs descendants, qui rebâtirent Montmuran, se distinguèrent dans les guerres de la succession de Bretagne.

A l'issue d'un combat qu'il avait livré devant Montmuran, en 1354, aux routiers de Hue de Caverley, du Guesclin fut fait chevalier par un chevalier normand, qui lui ceignit l'épée dans la chapelle de Montmuran, où il épousa dans la suite Jeanne de Laval, petite-fille de la dame de Montmuran dont il avait défendu le château.

De la maison de Laval, la seigneurie de Montmuran passa par alliance à l'amiral de Coligny, tué à la Saint-Barthélemy, et elle fut acquise au XVIIe s. par la famille de la Motte de Lesnage. Montmuran appartient aujourd'hui à la famille Bizien du Lézart.

Des anciennes constructions du château, il reste deux tours imposantes reliées par des logements modernes, et une chapelle du style flamboyant qui a remplacé celle où du Guesclin fut armé chevalier. On montre aussi dans une des tours la chambre qui, d'après la tradition, aurait été habitée par le connétable. De magnifiques jardins anglais, se déroulant autour de cette splendide résidence, sont reliés aux grands bois qui la protégent du côté de l'O.

Au delà de la rigole de Boulet, le chemin de fer laisse à dr. le *château du Plessis-au-Chat* et à g. *Dingé* (2032 hab.), puis il passe entre l'*étang de Lanrigan*, à g., et le village de ce nom (213 hab.), à dr., où s'élève un beau *château* du XVe s. flanqué de gracieuses tourelles, orné de fenêtres à moulures et d'une élégante galerie extérieure.

41 kil. **Combourg**, ch.-l. de c. de

5130 hab., situé sur le bord de l'étang du même nom, à 1500 mèt. de la station (on ne le voit pas du chemin de fer), offre un aspect pittoresque, car la plupart des *maisons* y conservent le cachet du XVIe s.

Ce que Combourg possède de plus intéressant c'est son **château** qui a succédé à celui qui fut bâti vers l'an 1030 par Junkeneus, archevêque de Dol. La forteresse actuelle, qui annonce une reconstruction du XVe s., paraît avoir été relevée par Geoffroi de Châteaugiron, capitaine de Rennes (1420-1442). Cette forteresse, composée d'un grand pavillon carré avec cour intérieure, est flanquée de quatre grosses tours à mâchicoulis recouvertes de toitures coniques. La tour située à l'angle N. E., appelée par Châteaubriand *tour du Maure*, plus élevée que les autres, paraît aussi la plus ancienne, sans être antérieure au XIVe s., malgré la date de 1100, que lui assigne Châteaubriand. A l'extérieur, le pont-levis a été remplacé par un perron appliqué à la courtine qui donne sur la grande cour d'entrée. A l'intérieur, quelques appartements, dans le corps de logis principal, sont décorés de boiseries sculptées qui ne doivent guère remonter qu'au XVIIe s. Vu de la route de Rennes, au delà de l'étang qui le précède, au milieu des grands arbres dont il est environné et des maisons antiques à pignons sur rue de la petite ville qu'il domine, ce château présente un charmant tableau aux artistes et un but de pèlerinage aux nombreux admirateurs de Châteaubriand. C'est en effet dans ses murs que s'écoulèrent les plus belles années de son enfance.

Dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, Châteaubriand revient souvent, avec une austère mélancolie, au souvenir de la demeure qui l'a vu grandir.

« Si mes ouvrages me survivent, si je dois laisser un nom, peut-être un jour, guidé par ces *mémoires*, quelque voyageur viendra visiter les lieux que j'ai peints. Il pourra reconnaître le château, mais il cherchera vainement le grand mail ou le grand bois : le berceau de mes songes a disparu comme ces songes. Demeuré seul debout sur son rocher, l'antique donjon pleure les chênes qui l'environnaient et le protégeaient contre la tempête. Isolé comme lui, j'ai vu comme lui tomber autour de moi la famille qui embellissait mes jours et me prêtait son abri : heureusement ma vie n'est pas bâtie sur la terre aussi solidement que les tours où j'ai passé ma jeunesse, et l'homme résiste moins aux orages que les monuments élevés par ses mains. »

On connaît la charmante romance que Combourg inspira à l'illustre écrivain dans son exil et qui commence ainsi :

Combien j'ai douce souvenance
Du joli lieu de ma naissance.

La famille de Châteaubriand possède encore le château de Combourg et une partie des terres qui en dépendaient.

L'église de Combourg a été récemment reconstruite.

[Corresp. pour : — (22 kil.) Antrain, par (13 kil.) Bazouges-la-Pérouse (R. 35) ; — (9 kil.) *Cuguen* (1747 hab.), où se voit un monument celtique en pierres brutes de 7 mèt. de hauteur.

Une route, longue de 29 kil., relie Combourg à Pontorson (R. 41), en passant par (9 kil.) Cuguen (*V.* ci-dessus), (17 kil.) Trans (R. 35), et (22 kil.) Pleine-Fougères (R. 41).

Une autre route conduit de Combourg à (33 kil. Saint-Aubin-du-Cormier (R. 36).]

Après avoir franchi le ruisseau de Bourlidou, sur un remblai dont la plus grande hauteur est de 17 mèt., on traverse le *col de la Fromière* et l'on côtoie les *étangs de Trémigon*, en laissant à dr. *Lourmais* (392 hab.).

49 kil. *Bonnemain*, v. de 1832 hab., à 1 kil. à l'O. de la station, possède une belle **église** presque tout entière du

XIIe s., et qui doit malheureusement être démolie pour être remplacée par une église neuve. L'église actuelle, décrite par M. L. le Cordier dans le *Bulletin monumental* (t. XXXIII, 1867), « se compose d'une nef sans collatéraux, d'un transsept dont la travée centrale est seule voûtée en pierre, et d'un chœur composé de deux travées couvertes par de belles voûtes. A l'O. un porche précède la nef; mais, à cause de la déclivité du terrain, le côté S. de ce porche est seul ouvert. Au centre du transsept, s'élève une belle flèche octogonale en charpente. La nef, plusieurs fois remaniée, date peut-être du XIIIe s. dans ses parties principales... Le chœur, parfaitement homogène et d'un bon style de transition, est un des plus beaux de la contrée. Les voûtes sont élevées, hardies; leurs arcs retombent sur de beaux chapiteaux couronnés par de puissants tailloirs, dont quelques-uns sont ornés de dents de scie. Les fenêtres sont simples et belles. Un gros meneau à section carrée sépare chacune d'elles en deux lancettes fort élevées, d'un bon effet et bien construites. » La fenêtre ouverte au S. du maître-autel a seule conservé quelques vitraux qui paraissent dater du XIVe s., époque à laquelle la fenêtre fut agrandie. A l'extérieur, le chœur est orné d'une corniche à modillons sculptés figurant des têtes grimaçantes; les fenêtres sont encadrées d'archivoltes que soutiennent de longues colonnettes de granit; une porte latérale au S., aujourd'hui condamnée, est remarquable par sa décoration romano-ogivale.— On entre dans le cimetière par une *porte* du XIIe s., richement ornementée sur sa face extérieure. Cette porte, en ogive avec tympan plein, est surmontée d'un fronton aigu.

Traversant la vallée des Ormes (*château* sur la dr., à 4 kil.), on croise une route qui va rejoindre, à (10 kil.) la Boussac, la route de Fougères à Saint-Malo, et qui dessert sur la dr. (7 kil.) *Épiniac* (2093 hab.) dont l'*église* (façade et nef en partie romanes) est ornée de belles boiseries du XVIIe s. et d'un curieux bas-relief en bois peint et doré, du XVIe s., représentant la *Mort de la Vierge*.

La voie ferrée gravit le faîte du *Bois-Gautier* et pénètre dans la vallée de la Hirlais jusqu'à *Baguer-Morvan* (2115 hab.), commune sur le territoire de laquelle s'élève, au versant d'un coteau, entre Baguer et Plerguer, le *château de Beaufort*, entouré de belles eaux et de beaux bois. Ce château appartint jusqu'au XVIIe s. à une branche de la famille de Châteaubriand; il est possédé depuis 1675 par la famille de Gouyon. On visite avec intérêt, au S. de Beaufort, les ruines de l'*abbaye du Tronchet*, monastère de l'ordre de Saint-Benoît, dont la chapelle est toujours desservie, et les futaies de la *forêt du Mesnil* (300 hectares).

On laisse à dr. (2 kil. au S. E. de Dol), sur la rive g. du Cardequin, la jolie *église de Carfantain*, surmontée d'une flèche qui vient d'être habilement restaurée. A côté de ce petit édifice se trouve la *pierre du Champ-Dolent* menhir de 10 mèt. d'élévation, surmonté d'un calvaire. La voie ferrée traverse le Bief ou ruisseau de Guioult, qui se jette dans la mer.

58 kil. **Dol ou Dol-de-Bretagne** (hôt. : *de France, de la Grande-Maison*), ch.-l. de c., V. de 4191 hab., à g. de la station et à 7 kil. au S. de la baie du Mont-Saint-Michel, a conservé en partie l'aspect que lui avait imprimé le moyen âge. La *Grande-Rue* est un curieux échantillon des constructions de toutes les époques depuis le XIIe s. Ses *maisons* à pignons sur rue, dont le premier étage forme, au-dessus du rez-de-chaussée, une saillie de plus de 2 mèt., soutenue par des colonnes avec chapiteaux variés, depuis le roman fleuri jusqu'aux derniers caprices de la Renaissance, offrent des nombreux sujets d'étude aux artis-

tes. On a commencé tout récemment à détruire ces porches pour les remplacer par des maisons sans caractère et sans style ; les portes de la vieille enceinte ont aussi disparu ; une partie des anciennes murailles a été détruite il y a plus de vingt ans. Dol a du moins conservé sa cathédrale, bel édifice que pourraient lui envier les villes de Rennes, de Vannes, de Saint-Brieuc et de Saint-Malo.

Il paraît certain que le pays de Dol faisait partie au VIe s. du petit royaume de Domnonee, ainsi appelé d'une province du même nom dans la Grande-Bretagne, qu'avait abandonnée, en 513, un prince nommé Riwal, suivi d'une vaste troupe d'émigrés fuyant le fer des Saxons. Cette colonie nouvelle, débarquée à l'embouchure du Couësnon, après en avoir expulsé des pirates germains, se partagea les parties inoccupées du territoire environnant et donna à la région tout entière le nom de Domnonée, en souvenir de sa patrie insulaire.

Riwal s'empressa de reconnaître la suzeraineté des rois mérovingiens; mais, après sa mort, ses États furent envahis par un tyran nommé Comorre et surnommé le Maudit. Judual, enfant et héritier de la couronne de Domnonée, se réfugia à la cour de Childebert.

Un pauvre moine du nom de Samson, revêtu dans l'île de Bretagne de la dignité épiscopale, était venu vers le même temps (548) débarquer en Armorique, avec une autre troupe d'émigrés. Il prit terre à l'embouchure de la petite rivière de Guioult, au lieu où se trouve aujourd'hui le bourg du Vivier. Saint Samson et ses compagnons, après avoir erré quelque temps sur ce sol aride, s'arrêtèrent près d'un puits et y bâtirent un monastère autour duquel se groupèrent de nombreuses habitations; telle fut l'origine de Dol.

En 845, les Bretons élurent pour roi Nominoë, qui se fit couronner à Dol en 848 et érigea le siége épiscopal de cette ville en archevêché. Dans le cours du IXe et du Xe s., les Normands firent de fréquentes incursions dans le pays de Dol et cette ville fut pillée plusieurs fois. Au siècle suivant, Dol avait des seigneurs particuliers, issus de la maison de Dinan, et qui portaient le titre de comtes.

En 1075, Guillaume le Conquérant mit le siége devant Dol, mais il dut se retirer au bout de quarante jours devant les troupes de Philippe Ier, roi de France. Henri II d'Angleterre s'empara de Dol en 1164. Jean sans Terre se fortifia dans la tour de cette ville, en 1203, et Guy de Thouars la reprit sur les Anglais, en 1204.

Le nom de Dol reparaît dans l'histoire pendant la guerre de la Bretagne contre la France, terminée par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII.

Au XVIe s., Dol embrassa le parti du duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne.

La Révolution porta un coup mortel à la petite ville de Dol en supprimant son évêché, ses prébendes et ses juridictions. Les armées de la République y furent battues par les Vendéens, le 19 et le 20 novembre 1793.

La **cathédrale** (mon. hist.), dédiée à saint Samson, est un édifice dont les plus anciennes parties remontent au XIIIe s., les plus récentes au XVIe s.; mais les documents historiques ne donnent pas de dates précises. On peut induire seulement d'une lettre de l'archevêque de Rouen au chapitre de Dol, datée de l'an 1222, — pour lui annoncer le renvoi des reliques des saints Samson et Magloire, enlevées lors du sac et de l'incendie de l'église de Dol par les troupes de Jean sans Terre, en 1203, — que cette première cathédrale fut complétement détruite à cette époque (*in subversione et combustione Dolensis ecclesiæ*), et que dès les années suivantes on s'occupa de la relever, puisque l'évêque Jean de la Mouche y replaçait les reliques des saints patrons du diocèse.

Jean du Bosc, sacré évêque de Dol en 1312, mort en 1324, fut enterré dans le sanctuaire de son église, ainsi que le prouve son épitaphe que l'on y lit encore. Ce fait prouve que la cathédrale existait au commencement du XIVe s.; par conséquent l'époque de sa reconstruction doit être placée dans le cours du XIIIe s. Les caractères architectoniques du monument concordent, d'ailleurs, avec ces appréciations.

Saint-Samson se compose d'une nef

avec bas côtés, d'un transsept partageant le vaisseau en deux parties presque égales, d'un chœur terminé par un mur droit percé d'une grande fenêtre, et de neuf chapelles autour du chœur ; celle du chevet, plus ornée, est dédiée à saint Samson.

La longueur intérieure de l'église est de 100 mèt.; les transsepts n'ont pas moins de 39 mèt.; et la hauteur sous-voûte est de 21 mèt. Deux tours s'élèvent de chaque côté du portail, à la façade O., et une autre tour sur le carré central. Celle du S. plus élevée, avec ses arcatures simulées où l'on remarque un mélange sensible du plein cintre et de l'ogive, paraît la plus ancienne partie de l'édifice, à l'exception de la balustrade flamboyante qui couronne sa plate-forme. La tour du N. n'a jamais été achevée ; elle est à pans coupés et chacune de ses faces est ornée de moulures dans le style gothique fleuri et d'ouvertures en accolades, qui annoncent les premières années du XVIe s. Cette façade, la partie la plus négligée du monument, ne mérite pas, d'ailleurs, une grande attention. Il n'en est pas de même du corps principal de l'église, dont nous ferons d'abord le tour extérieur.

Le côté N. de l'église présente une grande unité ; son aspect grave, sévère et antique s'harmonise bien avec le paysage qui l'avoisine et les restes de fortifications qui s'y relient. Aucun édifice ne l'entoure, le vallon solitaire qu'il domine et les vastes marais qui s'étendent devant lui, le laissent dans un isolement complet qui ajoute à sa grandeur.

Ses fenêtres sont à lancettes géminées, que surmonte une rosace polylobée. Tout le grand comble est bordé d'une galerie trilobée. Les chapelles du chœur sont environnées, au sommet du mur extérieur, d'un parapet qui a pu servir de défense, et derrière lequel on peut circuler comme dans les galeries de la grande nef. La tour carrée au centre des transsepts, terminée par un toit pyramidal, est bordée d'une balustrade en quatre feuilles.

Le côté S., plus varié et plus riche, présente, avec ses deux porches en saillie sur le corps de l'église, un ensemble plus élégant et des effets de contraste plus heurtés.

Le grand porche, dit *porte épiscopale*, à l'extrémité du transsept S., montre sur chaque côté une large arcade divisée par des meneaux comme les grandes fenêtres du XIVe s., et ornée de voussures autrefois remplies de statuettes et de rinceaux, que la Révolution a détruits.

Le petit porche, vers le S. O., est plus moderne ; la colonne octogonale qui sépare ses deux portes est semée de *cœurs* empruntés aux armes parlantes d'Étienne Cœuret, évêque de Dol de 1405 à 1429, à qui en est due la construction.

L'intérieur de la cathédrale de Dol offre une régularité et des proportions heureuses. Comme dans toutes les grandes églises du même temps, les arcades séparant la nef des collatéraux sont surmontées d'un *triforium*, puis d'un *clerestory*, ou étage des grandes fenêtres. La fenêtre du chevet a 9 mèt. 50 cent. de hauteur sur 6 mèt. 50 cent. de largeur, et conserve presque intacte sa riche verrière du XIIIe s. Sept meneaux la divisent en huit compartimentsr enfermant huit séries de médaillons polylobés. Dans le réseau se déroule la scène du *Jugement dernier* : le Christ apparaît au milieu de la grande rosace, des anges embouchant la trompette sont étagés autour de lui ; la Vierge, à ses pieds, implore sa miséricorde. A sa g., on reconnaît les flammes de l'enfer, dans lesquelles une multitude de damnés s'entassent pêle-mêle ; à sa dr., la cité sainte s'ouvre devant deux files d'élus portant leurs couronnes et leurs palmes. Au-dessous on voit les morts sortant de leurs tombeaux à la résurrection générale.

Les médaillons représentent, à g., des sujets de l'Ancien Testament : le *Sacrifice d'Abraham*, l'*Incendie de Sodome*, etc.; plus au centre, c'est l'*Annonciation*, la *Visitation*, la *Naissance du Sauveur*, puis un grand nombre des scènes de la *Passion ;* vers la dr., la *légende de saint Samson*, patron et fondateur de l'évêché de Dol; enfin des *scènes de martyres*.

Les autres fenêtres n'ont conservé de leurs vitraux que quelques fragments mutilés; on distingue toutefois, à la fenêtre principale du transsept S., trois grandes figures d'évêques; un autre évêque présentant le donateur agenouillé à l'Enfant-Jésus dans les bras de sa mère, puis deux personnages élevant des vases allongés, sujet dont l'explication est difficile. Les armes (2 léopards d'or en champ de gueules) de Thibaut de la Guerche, fils du seigneur de Pouëncé, évêque de Dol de 1280 à 1301, se remarquent au haut de cette vitre.

Une particularité intéressante dans les piliers de la nef, qui sont cylindriques et garnis de colonnes cantonnées en croix, c'est que les colonnes qui font face à la nef et aux collatéraux, se détachent complétement du pilier depuis la base jusqu'à la voûte et n'y sont assujetties que par intervalles au moyen de barres de fer. Ces colonnes sont divisées dans leur hauteur par des renflements ou anneaux qui ajoutent à l'élégance de leur fût, qui serait sans cela trop maigre pour sa hauteur. Les quatre gros piliers soutenant les arcades des transsepts et portant la tour carrée qui s'élève au centre de la croisée dissimulent leur grosseur au moyen des faisceaux de colonnettes dont ils sont revêtus. Le chœur est formé de cinq travées semblables à celles de la nef, si ce n'est que les chapiteaux sont plus ornés. Malheureusement, ils ont reçu, comme tout l'intérieur de l'église, un épais badigeon qui nuit à leur relief.

Les *stalles* et le *trône épiscopal*, quoique très-mutilés, présentent encore des panneaux de menuiserie avec moulures annonçant le XVe s.

Le *maître-autel* a remplacé en 1744 celui qui avait été exécuté en 1410, aux frais de l'évêque Étienne Cœuret, le même qui fit élever le petit porche S. de l'église. Ce nouvel autel a conservé, comme souvenir des anciennes traditions liturgiques, au milieu de formes toutes modernes, une énorme crosse en bois sculpté et doré qui s'élève derrière l'autel, et supportait autrefois une custode renfermant le saint-sacrement. Des neuf chapelles correspondantes aux travées du chœur, la plus remarquable est la *chapelle absidale* sous le vocable de saint Samson. Construite à pans coupés et percée de trois fenêtres, elle a été dans ces derniers temps l'objet d'une restauration complète, et son autel de pierre, ses vitraux et ses peintures polychromes sont une imitation heureuse des autels, des vitraux et des peintures du XIVe s. On remarque, dans cette chapelle, une arcade prise dans l'épaisseur du mur N. et fermée d'une grille derrière laquelle se placent les aliénés amenés en pèlerinage à saint Samson. Des inscriptions tumulaires rappellent les noms de quatre évêques de Dol, enterrés dans la chapelle. Ce sont : Antoine Révol, mort en 1629; Mathieu Thoreau, mort en 1691; Jean-Louis du Bouchet de Sourches, mort en 1748 et Jean-François Dondel, mort en 1767, prédécesseur de Mgr de Hercé, dernier évêque de Dol, tué à Quiberon.

Un seul *tombeau* monumental se trouve dans la cathédrale de Dol, au transsept N., c'est celui de l'évêque Thomas James, mort en 1503. Ce monument exécuté en 1507, a été signé par l'un des plus grands artistes de la Renaissance, Jean, surnommé *Justus* et *Florentinus*, immortalisé par le tombeau de Louis XII, à Saint-Denis, et l'un des élèves de

Michel Colombe, auquel est dû le tombeau du duc François II, à Nantes. Le sarcophage carré, qui portait autrefois la statue de l'évêque, est surmonté d'un dais soutenu par quatre pilastres, enrichis de rinceaux et d'arabesques délicatement sculptés. Les statues de la *Force* et de la *Justice* sont brisées à mi-corps; mais deux anges en bas-relief ont échappé au marteau. Les faces latérales du monument offrent, dans des médaillons, les bustes des deux frères de l'évêque, Joseph et François James, chanoines de Dol.

L'église de Notre-Dame-sous-Dol, située hors de l'enceinte murale de Dol, sert aujourd'hui de halle au blé. C'est un édifice à trois nefs, terminé à l'E. par un chevet rectangulaire. Les quatre premières travées au-dessous des transsepts, les transsepts eux-mêmes, voûtés en pierre, et le carré central, appartiennent au XIe et au XIIe s. Le carré central, surmonté d'une tour du XIVe s., présente quatre arcades cintrées en fer à cheval. Les deux dernières travées du bas de l'église, à piliers cylindriques, et la façade O. offrent tous les caractères du XVe s.

On remarque, près de la porte O. du collatéral N., un massif carré cantonné de quatre colonnettes engagées, le tout surmonté d'un chapiteau historié présentant les figures d'une femme endormie, d'un âne montrant la langue et d'un personnage assis, appuyé sur un bâton.

Un grand nombre d'anciennes *maisons* se voient encore à Dol, notamment dans la Grande-Rue, comme nous l'avons dit plus haut. La *maison des Palais* ou des *Plaids*, entre autres, présente une façade en granit très-ornée, du style roman, percée au premier étage de trois baies par lesquelles on signifiait autrefois au peuple les arrêts de la justice. On remarque aussi, dans le haut de la rue, une façade composée de deux arcades ogivales épannelées, retombant sur de grosses colonnes à chapiteaux revêtus de larges feuilles en volutes.

Près de la cathédrale se voit l'ancien palais épiscopal, occupé aujourd'hui par le *collége* et reconstruit au commencement du XVIIIe s. — De l'ancien *château* de Dol, il ne reste que des débris de fortifications et des pans de murailles.

Au S. de la ville se voient l'ancien *séminaire* dirigé par des Eudistes (il a été transformé en *hospice*) et quelques débris de *la Vieuville* abbaye fondée au XIIe s. — Près de la Trésorerie, se dressent les ruines d'une *tour* du XIVe s., à trois étages, le premier carré, le second octogonal, le troisième cylindrique. — Les remparts de Dol ont été transformés en *promenade*.

Une *digue* de 36 kil. de longueur, et dont l'origine remonte au XIIe s., préserve des inondations de la mer tout le pays désigné sous le nom de **marais de Dol** et comprenant 23 communes (15 000 hectares). — Les marais de Dol sont remplis d'arbres renversés, qui se trouvent assez souvent à une petite profondeur. Ces arbres, nommés par les habitants *bourbans*, *canaillons* et *couërons*, la plupart d'essence de chênes, ont conservé leur forme et souvent même leur écorce. Le long séjour qu'ils ont fait dans la bourbe a changé leur substance. Lorsqu'on les retire, leur bois est noir et mou ; mais, dès qu'il est exposé à l'air, il devient compacte et acquiert, avec une très-grande pesanteur spécifique, la plus extrême dureté. Les chroniqueurs font remonter à l'année 709 la première inondation qui, en renversant la forêt de Scisey, a été l'origine des marais de Dol ; une seconde inondation est encore signalée en 1165 et se serait étendue jusqu'aux murailles de la ville. Ce ne sont pas seulement des débris de végétaux, tels que des arbres avec leurs fruits bien conservés, glands, faînes, noisettes, que l'on extrait des marais de Dol ; des

débris d'animaux y ont aussi été trouvés, entre autres un bois de cerf avec ses andouillers et une tête d'*urus*, bœuf sauvage qui peuplait originairement toutes les grandes forêts de l'Europe, mais qui ne se rencontre plus que dans le N. L'industrie des hommes a fini par enlever cette plaine à la mer, qui l'envahirait encore sans les digues qui lui ont été opposées.

Depuis un siècle, plus de 2000 hectares, où l'on ne récoltait guère que des roseaux, sont devenus des terres fertiles ; le desséchement se poursuit au moyen d'un grand nombre de *biefs* ou canaux ouverts pour assécher les parties basses du terrain et conduire à la mer les eaux du bassin de Dol. Chaque année, les co-propriétaires se réunissent à Dol pour élire une commission chargée de surveiller et de diriger les travaux d'entretien de la digue et du desséchement de nouveaux terrains, travaux entrepris au moyen d'une contribution votée et répartie par la commission entre les 23 communes riveraines. Grâce à cette sage mesure, les marais de Dol, représentant un capital d'environ 24 millions, rapportent annuellement 800 000 à 900 000 fr., et forment une plaine très-fertile.

Le **Mont-Dol**, qui domine au N. cette vaste plaine, est une éminence granitique haute de 65 mèt. et de 2 kil. de tour. Le village du même nom (1750 hab.) se trouve situé sur le versant O. Le Mont-Dol avait été consacré par les druides. On voit, au sommet, une *fontaine* qui ne tarit jamais et l'empreinte que l'un des pieds de l'archange saint Michel y laissa, dit-on, lorsqu'il s'élança d'un bond de ce rocher sur celui qui porte aujourd'hui son nom. La vue dont on jouit de ce bel étère naturel est immense : on découvre la mer, le Mont-Saint-Michel, la Normandie et quelques villages des environs de Rennes, notamment Hédé.

L'église du Mont-Dol mérite la visite de l'archéologue. « La tour en granit (*Bretagne contemporaine*), avec ses petites baies trilobées et son portail en ogive, est une reconstruction du XVe s. Mais, à l'intérieur, la nef, romane de transition, divisée en travées dont les ogives primitives reposent sur des supports carrés munis de simples chanfreins, a conservé des traces de curieuses peintures murales. Au-dessus des arcades avait été figurée, au XVe s., une série de sujets représentant, avec les costumes contemporains, les scènes de la *Passion* et de la *Résurrection* de Notre-Seigneur. Ces fresques, malheureusement à demi-effacées par le temps, recouvrent une autre couche plus ancienne de peintures décoratives d'une simplicité qui ne manque pas d'élégance et qui peuvent être rapportées au XIIe s. »

[Corresp. pour (9 kil.) la Boussac (R. 35) et (17 kil.) Pleine-Fougères (R. 41).]

De Dol à Fougères, R. 35 ; — à Avranches, R. 41 ; — à Dinan, R. 46.

La voie ferrée, bordée de beaux massifs d'arbres qui empêchent de voir la mer à dr., décrit une courbe pour prendre la direction de l'O. A dr. se montre le Mont-Dol. Après avoir croisé la levée ou *chaussée du Vivier*, qui sert de grande route entre Dol et Saint-Malo, on entre dans le fertile marais de Dol que l'on traverse en ligne droite, en franchissant successivement plusieurs biefs ou canaux de desséchement.

67 kil. *La Fresnais*, c. de 2086 hab., dont le territoire forme une plaine soigneusement cultivée, bornée au N. par la mer et au S. par les marais.

On traverse le bief Jean, puis le bief des Hayes, en s'avançant toujours en ligne droite, sur un terrain uni, jusqu'à la rencontre du chemin de Cancale à Châteauneuf.

72 kil. *La Gouesnière* (hôt. *de la Gare*), v. de 922 hab., situé à g., au

S. E. de la station (1 kil. 1/2) et à 3 kil. 1/2 de la mer, que les arbres empêchent de voir. La Gouesnière renferme le beau *château moderne de Bonaban*, bâti dans une admirable situation et appartenant à M. de Kergariou. Des terrasses, la vue plonge au N. sur la baie de Cancale et au S. sur les riches plaines de Châteauneuf. Ce château, de forme rectangulaire et flanqué de tourelles aux quatre angles, est précédé d'une belle avenue. L'intérieur est richement décoré de marbres. Cette jolie habitation a remplacé, à la fin du XVIII^e s., un château plus important dont l'origine remontait au XIII^e s. On peut visiter, en outre, dans les environs de la Gouesnière, le *bois Renoux*, joli bouquet d'arbres, et un *moulin* situé au bord de la route de Châteauneuf et du pied duquel on découvre un magnifique point de vue.

[Une bonne route relie la station de la Gouesnière à (9 kil., service de voitures) Cancale (*V.* ci-dessous) et à (6 kil.) Châteauneuf (R. 44).]

En approchant de Saint-Malo, on découvre, à dr. et à g., des villas et des maisons de campagne, au milieu des arbres qui continuent d'intercepter la vue de la mer, jusqu'à ce que l'on ait dépassé (à dr.) la petite colline rocheuse et isolée dite *montagne Saint-Joseph*. Saint-Servan se montre alors sur la g.

La gare de Saint-Malo est établie sur le côté droit de la route impériale de Dinan, au lieu dit *le Talard* (une succursale de l'église paroissiale de Saint-Malo doit être élevée dans ce faubourg, sous le nom de Notre-Dame des Grèves), à 1200 mèt. environ de la porte de ville de Saint-Malo et à pareille distance de Saint-Servan. Des omnibus y attendent les voyageurs pour les conduire aux principaux hôtels de la ville. Un embranchement se détache de la ligne principale, au moyen d'une courbe décrite à dr., et, après avoir traversé la promenade du chemin pavé, vient se raccorder avec l'alignement du quai Napoléon sur le port.

81 kil. **Saint-Malo.**

Renseignements généraux.

OMNIBUS, à tous les trains.

HÔTELS : — *de France* (place Châteaubriand), qu'habita Châteaubriand (*V.* ci-dessous, p. 382), le meilleur, quoique peu digne de recommandation, mais le plus *cher* : les prix varient chaque jour selon l'affluence et l'apparence des voyageurs ; — *Franklin* ; — de *Saint-Malo* ; — *de l'Univers* ; — *de la Paix* (rue Saint-Thomas); — *du Chêne-Vert* ; — *du Commerce*.

CAFÉS : *de l'Ouest*, chez Monnier, dit Frisé ; — *de la Bourse*.

POSTE AUX LETTRES : place de l'Hôtel-de-Ville. — TÉLÉGRAPHE ÉLECTRIQUE : rue Jacques-Cartier.

LIBRAIRES : — *Coni* fils ; — *Mme Tanguy* ; — *Mme Lorre* ; — *Mme Lecomte*.

VOITURES DE PLACE : l'heure, dans toute l'étendue des communes de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé : 1 fr. 50 c. La course à Saint-Servan et Paramé : Une seule personne exigeant le départ immédiat : 1° d'une voiture de plus de six places, 90 c.; 2° d'une voiture de cinq ou de six places, 75 c.; 3° d'une voiture de quatre places et au-dessous, 50 c.

BATEAUX A VAPEUR pour : — *Dinard* ; toutes les demi-heures ; 1re cl. 25 c., 2^e cl. 15 c.; — *Dinan*, 1re cl. 1 fr. 50 c., 2^e cl. 1 fr. 25 c; aller et retour : 1re cl. 2 fr. 35 c., 2^e cl. 1 fr. 75 c.; — *Guernesey*, par le bateau de Darmouth ; 1re cl. 13 fr. 10 c., 2^e cl. 8 fr. 75 c.; aller et retour : 1re cl. 20 fr., 2^e cl. 13 fr. 75 c.; — *Jersey*, par le bateau de Darmouth ; 1re cl. 8 fr. 10 c., 2^e cl. 5 fr. 60 c.; aller et retour : 1re cl. 11 fr. 85 c., 2^e cl. 8 fr. 75 c.; — *Jersey*, par le bateau de Southampton (3 fois chaque semaine) : 1re cl. 8 fr. 75 c., 2^e cl. 6 fr. 25 c.; aller et retour (billets valables pendant 1 mois) : 1re cl. 12 fr. 50 c., 2^e cl 9 fr. 50 c.; — *Southampton* (trois fois chaque semaine); voyage simple, avec billet valable pendant quatre jours : 1re cl. 22 fr. 50 c.; 2^e cl., 15 fr.; aller et retour, billets valables pendant un mois : 1re cl., 37 fr. 50 c.; 2^e cl., 25 fr.; honoraires du Steward : 1re cl., 2 fr. 50 c.; 2^e cl., 1 fr. 25 c.; les enfants de deux à douze ans payent demi-place ; au-dessous de deux ans, ils ne payent pas (pour les jours et heures des départs, *V.* les affiches); — *Darmouth* (*V.* les affiches).

Situation. — Aspect général.

« Sur le rivage de la Manche, qui forme la limite septentrionale du département, s'avance en mer, dit M. Paul de la Bigne-Villeneuve (*Bretagne contemporaine*), un rocher de granit presque isolé de la côte, entouré d'écueils où viennent se briser les lames. Sur ce rocher, commandant l'embouchure de la Rance, une citadelle et une ville murée, c'est-à-dire un château gothique flanqué de tours et sommé d'un vieux donjon, le tout relié à une ceinture de remparts d'aspect monumental mais sévère, décrivant une sorte de pentagone irrégulier; dans cette enceinte rétrécie, un fouillis, un pêle-mêle de rues et de petites places entassées, où l'espace et la lumière sont mesurés avec parcimonie, que bordent de hauts bâtiments variés d'aspect et de forme; là, hôtels somptueux, régulièrement alignés le long des remparts; ici, groupes bizarres et pittoresques de vieilles maisons, étagées sur un sol accidenté; par dessus toutes ces toitures inégales, amoncelées, un svelte clocher, semblable à un mât de navire, dominant de sa blanche et élégante flèche ajourée les grands combles de l'ancienne cathédrale; en dehors des murailles, un port magnifique et commode, avec bassin à flot, quais et cales de construction; voilà Saint-Malo. »

Saint-Malo, place de guerre de 2e cl., ch.-l. d'arrond. du départ. d'Ille-et-Vilaine, V. de 10693 hab., située à l'embouchure de la Rance et au fond d'un golfe que forment les côtes de Bretagne et de Normandie, sur la presqu'île d'Aaron (c'était autrefois une île), est reliée au continent par une digue de 200 mèt. appelée le *sillon* et considérablement élargie dans ces derniers temps. Sa belle plage, son aspect pittoresque, les sites variés et grandioses de ses environs, y attirent chaque année un grand nombre de touristes.

« De la butte de la Hoguette, dit encore M. de la Bigne, et des dunes de sable dites *les Miels*, que côtoie la route de Paramé à Saint-Malo, on embrasse d'un coup d'œil une des plus saisissantes perspectives. En face, la mer à perte de vue; çà et là des écueils émergeant leurs crêtes noires du sein des vagues tour à tour calmes, bleues ou unies comme un miroir réfléchissant l'azur céleste, ou bien fremissant sous la brise et aspergeant les pointes des rochers de leur blanche écume; quelquefois agitées, bouillonnantes, soulevant leurs masses irritées et rugissantes sous le souffle de la tempête. Parmi les rocs dispersés à la surface de ce cadre immense, apparaissent quelques îlots plus considérables portant des forts détachés qui protégent les abords de Saint-Malo. Ainsi on voit, à 8 kil. au large, *la Conchee*, dont les fortifications furent construites sur les plans de Vauban, en 1689; à l'O., presqu'en face de l'embouchure de la Rance, le *fort de l'île Harbourg*; à l'extrémité E. de la grande grève, le *fort de la Varde*; devant Saint-Malo même et à 200 mèt. au N. des remparts, le *fort Royal*, complétant les avant-postes de la place. En dedans de la ligne des forts se dressent l'îlot du Petit-Bey et celui du Grand-Bey, où repose Châteaubriand.

« En faisant le tour des remparts de Saint-Malo, on jouit d'une variété d'aspects qui se trouvent rarement réunis dans un espace aussi restreint. Vers le N., c'est la mer se confondant au loin avec le ciel et décrivant un arc allongé par delà les rochers et les forts que nous venons d'indiquer, entre les falaises du cap Fréhel et les côtes de Normandie. Le flux et le reflux produisent sur toute cette baie des effets prodigieux. Dans les grandes marées, aux heures du jusant, les flots se retirent à d'immenses distances, découvrant de vastes plages de sable fin et blanc qui éblouissent l'œil; puis, en remontant, ils atteignent quelquefois, au temps de l'équinoxe, par exemple, une élévation de près de 50 pieds (15 mèt.); et si le vent pousse la lame du large, elle accourt, en déferlant, rejaillit jusqu'au chemin de ronde du sommet des murailles et arrose les toits des maisons voisines.

« Au couchant et au midi, le tableau change : en face de la rade de Saint-Malo, la côte de Saint Énogat et de Dinard se hérisse de rochers, de caps dentelés, de promontoires entre-mêlés de criques, d'anses et de petites grèves sablonneuses. Depuis la pointe du Décollé jusqu'à la pointe de la Vicomté, l'anse de Dinard s'arrondit et se creuse dans sa couronne de verdure abritant, avec les ruines de son prieuré du XIVe s., le mystérieux réduit de Port-Nican; tandis que, en revenant au Bec de la Vallée, l'œil se repose, parmi les rochers, sur les maisons, les

villas du nouveau bourg qui grandit chaque année et que domine le clocher de l'église nouvellement construite.

« Dans un rayon plus rapproché, toujours dans la direction du S., le regard rencontre le mamelon granitique qui porte le *fort de la Cité*, et qui, avec le briselame hardiment jeté en avant du bastion de Saint-Louis, protége l'entrée du port. A l'arrière plan, Saint-Servan groupe ses habitations et ses larges rues, mêlées de jardins, qui s'étendent depuis le port de Solidor, sur la Rance, jusqu'au bassin à flot. Ce bassin occupe la grève spacieuse qui sépare les deux villes. Le touriste placé sur les quais ou les remparts de Saint-Malo a devant lui, vers l'orient, l'arsenal maritime, et, sur le Talard, les nombreuses usines nécessaires à la construction et à l'armement des navires, enfin les bâtiments, nouvellement édifiés, de la gare du chemin de fer. En avançant vers l'E., le terrain s'élève graduellement dans la direction de Paramé, les bouquets d'arbres, les villages et les hameaux se succèdent, s'étagent ; et le tout est dominé par le tertre de la Montagne Saint-Joseph, aux pieds de laquelle passe la voie ferrée. »

Histoire.

Sur cet îlot de granit qu'enceignent des murs noircis, vivait au VIe s., vis-à-vis de la cité d'Aleth (aujourd'hui Saint-Servan), un cénobite nommé Aaron, abbé d'un monastère dans lequel il accueillit Malo ou Maclou, évêque Cambrien, fuyant par humilité les fonctions épiscopales auxquelles il venait d'être élevé dans la Grande-Bretagne. En 543, Malo succéda à Aaron dans le gouvernement de son monastère, puis, ayant annoncé la parole de Dieu aux Alethiens et les ayant conquis à l'Évangile, il en devint le premier évêque, malgré sa résistance.

Les successeurs de saint Malo résidèrent à Aleth jusqu'au XIIe s.; alors l'évêque Jean, surnommé de la Grille, transféra en 1144, à l'île d'Aaron, qui prit le nom de Saint-Malo de l'Ile, le siége épiscopal fondé depuis plus de cinq siècles à Aleth.

Les évêques de Saint-Malo, qui prétendaient à la souveraineté de leur ville, gardèrent, à ce qu'il semble, la neutralité pendant les longues querelles de Charles de Blois et de Jean de Montfort, mais ils se révoltèrent contre le duc Jean IV, en 1384 et 1387, et remirent la ville au roi de France Charles VI, qui la retint jusqu'en 1415. En 1488, l'armée de Charles VIII s'en rendit de nouveau maîtresse ; Anne de Bretagne en augmenta les fortifications en 1498, et sa fille Claude de France y fit son entrée solennelle en 1518, accompagnée du roi François Ier. Charles IX et sa cour séjournèrent quelques jours à Saint-Malo en 1570. A la mort d'Henri III, le gouverneur Honorat de Bueil, comte de Fontaines, ayant voulu faire reconnaître Henri IV des Malouins, fut obligé de consentir avec eux à un accommodement portant que la ville de Saint-Malo ne prendrait aucun parti, mais qu'elle se conserverait indépendante et neutre, sous l'autorité du gouverneur, jusqu'à ce que la France eût un roi catholique, reconnu par les États généraux du royaume légitimement assemblés. Sur ces entrefaites, le roi de Navarre s'étant avancé jusqu'à Laval, le gouverneur, convaincu qu'il entrerait en Bretagne, déclara que s'il se présentait devant Saint-Malo, il ne pourrait se dispenser de lui en ouvrir les portes. Les Malouins alarmés songèrent à éviter ce péril; ils jurèrent la perte du comte de Fontaines. Leur courage, éprouvé par les combats de mer et les voyages de long cours, leur amour de la liberté aiguisé par le fanatisme religieux, leur firent concevoir l'espérance de pouvoir secouer le joug de l'autorité royale et se gouverner à l'avenir en République. Pour obtenir ce résultat, ils conçurent le hardi projet d'escalader le château et d'exterminer la garnison, projet qu'ils exécutèrent dans la nuit du 11 mars 1590.

Les Malouins ne s'en tinrent pas là ; ils emprisonnèrent leur évêque à son retour de Rome, dans la crainte qu'il ne voulût faire valoir l'autorité temporelle qu'il exerçait sur la ville, conjointement avec le chapitre; et, pendant six ans, ils gardèrent eux-mêmes leur ville et leur château, suivant les lois qu'ils avaient établies, refusant constamment de recevoir un gouverneur des mains du duc de Mercœur. Toute la part qu'ils prirent à la guerre fut de ruiner et de faire raser quelques châteaux du voisinage, dont les garnisons les incommodaient. Enfin, voyant la décadence de la Ligue, ils se donnèrent, en 1594, à Henri IV, qui leur accorda des lettres d'abolition pour tout ce qu'ils avaient fait pendant la Ligue.

Avec le XVIIe s., les expéditions maritimes de Saint-Malo prirent une grande extension. Les armateurs malouins équipèrent une flotte pour renforcer celle du roi, lors du siége de la Rochelle, en 1622, et se rendirent surtout redoutables dans

St MALO, St SE

Dessiné par Augte Thuillet

RVAN ET DINARD

Paris HACHETTE & Cie

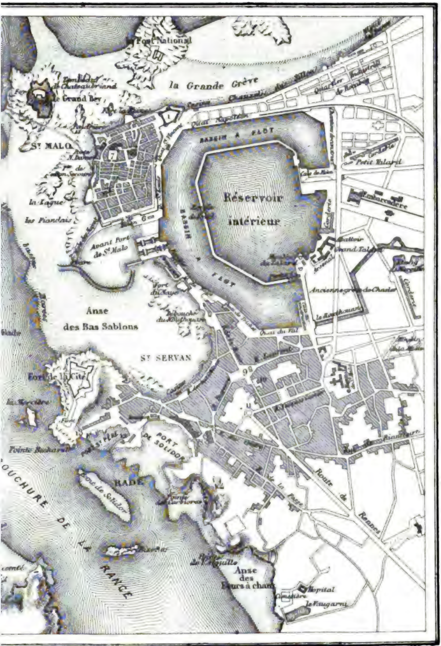

Paris. Imp. Monrocq   Gravé par Erhard

es

1000

Digitized by Google

la guerre allumée par la ligue d'Augsbourg, où toutes les puissances de l'Europe se coalisèrent pour abaisser la France.

Les Anglais surtout eurent beaucoup à souffrir des Malouins; aussi formèrent-ils le projet de détruire une ville qui osait méconnaître leur empire prétendu sur la mer. Le 26 novembre 1693, une flotte de dix vaisseaux de ligne et de cinq galiotes à bombes vint mouiller à la Fosse-aux-Normands, d'où elle bombarda la place pendant quatre jours consécutifs, mais sans lui causer grand dommage. Le 30, l'amiral tira un coup de canon et appareilla, avec la honte de n'avoir pu réussir dans son dessein. Ce dessein fut repris en 1695, et le 14 juillet de cette année, les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande, formant un effectif de 70 bâtiments de guerre, parurent à la hauteur de Saint-Malo. La ville et les forts furent encore bombardés pendant quatre jours; ils répondirent aux ennemis avec la même vivacité. Les 8 à 900 bombes qui tombèrent sur la ville, tuèrent dix personnes, brûlèrent sept maisons et en endommagèrent un très-grand nombre. Le bon ordre empêcha les progrès du feu, et le 18, l'ennemi mit à la voile et disparut.

Ces deux attaques ne ralentirent pas l'ardeur des Malouins à poursuivre partout leurs fiers ennemis, dont les dépouilles les enrichirent. Dans une seule guerre, ils prirent plus de 1500 navires, dont plusieurs étaient chargés d'or, d'argent, de pierreries et d'autres effets précieux, sans compter un nombre considérable de bâtiments qu'ils brûlèrent.

Lors de la guerre de la succession d'Espagne, Saint-Malo recommença ses armements avec le même succès et fit en même temps un commerce considérable qui la rendit pendant quelques années la plus opulente ville du royaume. C'est du Pérou que les navires de Saint-Malo tiraient ces richesses qui mirent les habitants de cette ville en état de prêter au roi, en 1711, une somme de 30 millions, somme qui servit à maintenir son petit-fils sur le trône d'Espagne et à défendre nos propres frontières. La Compagnie des Indes, dont le siége était à Lorient, avait alors un établissement à Saint-Malo. Les richesses qu'elle apportait dans cette ville furent employées au service de l'État, dans la fameuse expédition de Rio-Janeiro. Les Malouins eurent la gloire de l'entreprise, en firent les dépenses et en partagèrent les périls, sous la conduite de Duguay-Trouin, leur concitoyen.

Le 5 juin 1758, une nouvelle attaque des Anglais fut dirigée contre Saint-Malo. Une flotte de cent voiles mouilla à Cancale et mit à terre 15 000 hommes commandés par le célèbre Marlborough.

Le général se rendit par terre à Saint-Servan, brûla les chantiers et les magasins qui s'y trouvaient, deux vaisseaux de ligne, plusieurs corsaires, 80 bâtiments de différentes grandeurs qui étaient à l'ancre dans le port, somma inutilement Saint-Malo de se rendre et repartit dans la nuit du 12 au 13, après avoir causé à la marine française une perte de 12 millions. Le résultat de cette expédition détermina l'Angleterre à en tenter une nouvelle au mois de septembre suivant; mais cette fois les troupes anglaises furent complétement battues à Saint-Cast, et, depuis, leurs flottes n'ont plus reparu sur nos côtes.

Dans la guerre de 1778, les Malouins armèrent un grand nombre de corsaires qu'ils lancèrent contre les Anglais.

A la fin de 1789, le faubourg de Saint-Servan se détacha de Saint-Malo pour se créer une municipalité et une milice distinctes.

En 1790, l'évêché de Saint-Malo fut supprimé. L'administration paternelle de Mgr de Pressigny fut remplacée en 1793 par celle du représentant du peuple Lecarpentier, l'un des plus farouches proconsuls de la Convention. Pendant les huit mois qu'il résida à *PortMalo*, il fit jeter dans les fers 500 des plus notables habitants, sur lesquels 120 furent envoyés à la mort; la chute de Robespierre sauva seule les autres. Le commerce maritime, entièrement anéanti, ne reprit d'activité qu'avec le Consulat et les guerres de l'Empire, pendant lesquelles les corsaires malouins rappelèrent, par leurs coups hardis et leurs brillants combats, les beaux jours de Duguay-Trouin.

Les habitants de Saint-Malo ne se disent ni Français ni Bretons, mais Malouins. Ils sont très-fiers de leur patrie et ils ont raison. Peu de villes, en effet, ont vu naître autant d'hommes célèbres, et cela dans tous les genres d'illustrations. Nous citerons seulement : Jacques Cartier, qui découvrit le Canada en 1534; Duguay-Trouin, le corsaire Robert Surcouf, Châteaubriand, Lamennais et le médecin Broussais.

Monuments.

La **cathédrale** de Saint-Malo, bâtie à peu près au milieu de la ville, sur

le point le plus abrupt du rocher, a remplacé au XII^e s., lorsque l'évêché d'Aleth fut transporté dans la presqu'île d'Aaron, l'église de Saint-Vincent, élevée au IX^e s. par l'évêque Hélocar, sur les fondations de celle que les troupes de Charlemagne avaient incendiée en 811. C'est en 1144 que Jean, surnommé de la Grille, jeta les fondations de l'édifice actuel, dont le carré central et une partie de la nef appartiennent seuls à l'époque romane. L'arc triomphal, l'arcade donnant sur le sanctuaire, ainsi que celles qui s'ouvrent sur les deux bras du transsept, sont en ogive primitive. Les massifs du carré central sont prismatiques et flanqués de colonnes engagées. L'ornementation des chapiteaux est d'un travail grossier, mais les motifs en sont extrêmement variés.

Le chœur, élevé par Jean de la Grille, et dans lequel il fut inhumé en 1163, a été remplacé, environ un siècle et demi plus tard par le chœur actuel. Il appartient au style ogival en lancette, et doit être attribué en grande partie à Jean Rouxelot, de la maison de Limoëlan, sacré évêque de Saint-Malo en 1310. Il se compose de quatre travées, dont trois en avant de l'autel et une en arrière. Le chevet, droit, sans chapelle absidale, est percé d'une grande fenêtre garnie en 1855 d'une verrière dans le style du XIV^e s.

Les bases des piliers et des colonnes sont enfouies en terre depuis qu'a été exhaussée, en 1676, l'aire des collatéraux, qui primitivement se trouvait beaucoup au-dessous de celle du chœur. Ce remblai opéré dans les collatéraux, où l'on descendait autrefois par 17 marches, a enlevé au chœur beaucoup de son élévation qui est encore de 20 mèt. sous voûte.

Les chapelles du pourtour du chœur furent fondées à diverses époques. La plus ancienne est celle qu'éleva, en 1360, Philippe de Rennes, premier doyen séculier; elle est située du côté de l'épître, ainsi que la chapelle Sainte-Geneviève, due à la libéralité de la famille de la Choue; les ornements flamboyants des fenêtres de cette dernière chapelle accusent le XV^e s.

L'intérieur de l'église est disgracieux à cause de la diversité des styles et du peu d'élévation des transsepts.

Sur la tour carrée, romane à sa base, qui s'élève au centre des transsepts, a été construite, en 1859, une élégante flèche ajourée, du style ogival fleuri, qui attire de loin les regards.

Le collatéral S. est de 1530; le collatéral N. (1593-1607) est dorique de la Renaissance; le gable O. avec ses pilastres ne date que de 1713; la chapelle du Saint-Sacrement fut bâtie en 1718 pour servir de paroisse.

La hauteur de la nef sous voûte est de 15 mèt. 30 cent.; mais, de ces constructions hétérogènes, il n'y a de remarquable que le chœur où fut inhumé, en 1388, l'évêque Josselin de Rohan, sous un tombeau qui subsiste encore.

Nous signalerons encore, à l'intérieur de la cathédrale de Saint-Malo : trois belles statues en marbre blanc (la *Foi*, *saint Benoît* et *saint Maure*), provenant de l'ancien couvent des Bénédictins anglais; — un *Christ* en ivoire, placé en face de la chaire; — quelques bons tableaux, notamment une *Descente de croix*, de Santerre (à dr. près du transsept; l'habillement de la Vierge manque de goût); *Saint Malo prêchant les Druides*, par M. Duveau; *le Christ tombant sous la croix*, par M. Doutreleau, et un tableau du XVII^e s. figurant la *Bataille de Lépante*. Derrière le maître autel se conservent les reliques de saint Célestin.

Les fenêtres du chevet sont ornées de vitraux modernes représentant les patrons de l'église et de la ville.

L'église succursale de Notre-Dame des Anges a disparu; celle de *Saint-Sauveur*, attenante à l'*hôtel-Dieu* (rue Saint-Sauveur) est encore des-

servie. Cet hôpital doit son existence à Geoffroi, évêque de Saint-Malo en 1252. — Outre l'Hôtel-Dieu, qui sert tout à la fois d'hôpital civil et d'hôpital militaire; Saint-Malo possède un *hôpital général*, situé sur le territoire de Saint-Servan. Ces deux établissements, richement dotés, sont tenus avec un soin remarquable.

La *maison de la Providence*, fondée en 1681 par Mlle Gardin des Prez, et la *maison des Sœurs de la Charité*, fondée en la même année par la marquise de la Marzelière, ont survécu à la Révolution.

Le château (on ne le visite pas sans permission), qui commande la partie N. de la ville, est aujourd'hui transformé en caserne. Il est situé à la tête du Sillon, par lequel il faut nécessairement passer pour se rendre à la ville, à moins de prendre la voie de mer, puisque la mer environne toute la place. Cette forteresse n'offre aujourd'hui rien d'antérieur au règne du duc François II et à celui de sa fille Anne, qui la firent reconstruire, à l'exception du Grand donjon. Le plan du château de Saint-Malo figure un carré flanqué de quatre tours principales avec plates-formes.

En dehors de la courtine formant l'un des côtés du carré, vis-à-vis du Sillon, ce château est renforcé par une double muraille s'avançant en pointe et appelée la *Galère*.

Au milieu de l'enceinte, une grosse tour en fer à cheval, beaucoup plus élevée que toutes les autres, servait à défendre l'entrée de la ville, avant que le château actuel fût bâti; on voit à côté une vieille porte communiquant avec l'ancienne enceinte. Cette tour, appelée le *Grand donjon*, pour la distinguer d'une plus petite nommée le *Petit donjon*, qui est dans la courtine regardant la grande mer, existait avant 1378, année où elle fut battue en brèche par le duc de Lancastre; sa force fut augmentée de 1387 à 1415, pendant l'occupation française.

Les deux tours d'angles qui flanquent l'entrée du château du côté de la ville, d'un plus grand diamètre que les précédentes, furent bâties vers 1498 par la reine Anne. Cette princesse, ayant eu quelques démêlés avec l'évêque Guillaume Briçonnet, touchant le droit de régale, fit élever cet ouvrage, nonobstant les oppositions de l'évêque, et, pour montrer qu'elle était et voulait rester souveraine de Saint-Malo, elle fit graver en bosse sur l'une de ces tours (celle qui touche la porte Saint-Thomas, du côté de la grande mer) ces mots significatifs : *Qui qu'en grogne, ainsi sera, c'est mon bon plaisir*.

Le nom de *Quiquengrogne* est demeuré à cette tour; l'autre fut appelée la *Générale*. C'est dans cette forteresse que furent renfermés, en 1765, MM. Caradeuc de la Chalotais, père et fils, et cinq autres membres du parlement de Bretagne, par suite de la poursuite criminelle intentée contre eux à la réquisition du duc d'Aiguillon. Le mémoire justificatif de la Chalotais, écrit sur des enveloppes de chocolat, avec un cure-dent trempé dans une décoction de suie, de sucre et d'eau, est présent à tous les souvenirs.

La ville de Saint-Malo est entourée de remparts flanqués de grosses tours qui encadrent les portes principales. Ces portes sont : la *porte Notre-Dame ou Grande-Porte*, la *porte Saint-Vincent*, la *porte de Dinan*, la *porte de Saint-Thomas*, et la *poterne de Bon-Secours*. Du côté de la pleine mer, l'appareil des remparts annonce une construction du XVI^e s.; toutefois la partie comprise entre Notre-Dame et la poudrière est du XIII^e s.; le reste de l'enceinte et la *batterie de Hollande*, qui donne sur la rade, furent élevés en 1700 sur les plans de Vauban, par les soins et aux frais des Malouins, qui avaient la garde de leurs murailles.

Au centre de la *place Duguay-Trouin*, plantée de tilleuls, s'élève, depuis 1829, la *statue* du héros qui

a donné son nom à cette place; c'est une œuvre assez médiocre du sculpteur Molchnecht. Un des côtés de la place est bordé par la sous-préfecture, dont la façade est ornée d'un péristyle à quatre colonnes doriques.— L'*hôtel de ville* renferme une salle de concerts décorée des *portraits* de Lamennais, de Châteaubriand, par Girodet, de l'abbé Trublet, de Maupertuis, de Duguay-Trouin, de la Bourdonnais, de Jacques-Cartier, d'André des Iles, etc.

Dans la salle des délibérations municipales se voient quelques tableaux (*épisodes de l'histoire de la ville*), un beau relief en marbre blanc de Tenerani, représentant le *Martyre d'Eudore et de Cymodocée*, etc.

Le *musée*, fondé par M. A. Vattemare, et provisoirement installé dans la rue André des Iles, présente déjà, dit M. Robidou, 9000 échantillons typiques ainsi classés : — Archéologie, 125; — Numismatique, 2618; — Souvenirs et objets historiques, 53; — Ethnographie, 253; — Objets de curiosité, 43; — Science et beaux-arts, 271; — Autographes, 27; — Histoire naturelle, 5375. L'attention y est surtout attirée par les débris du navire *la Petite-Hermine* sur lequel Jacques Cartier partit pour aller découvrir le Canada.

Le musée est ouvert le jeudi et le dimanche, de 1 h. à 3 h.

La *bibliothèque*, installée sur la place de la Mairie, au-dessus du bureau de la poste, est ouverte tous les jours, excepté le dimanche et le jeudi de 6 h. à 9 h. du soir en hiver, et de 1 h. à 4 h. en été.

Les rues étroites et tortueuses de Saint-Malo renferment un certain nombre de *maisons* des XVIe et XVIIe s., dont les façades en bois sculpté « encadrent à chaque étage, dit M. Paul de la Bigne, une série de baies contiguës garnies d'une vitrerie à petits compartiments plombés qui leur donnent un aspect original et très-intéressant. Telle est, par exemple, la *maison où est né Duguay-Trouin* (rue Jean de Châtillon et qui porte son nom écrit à l'extérieur. » La rue de l'Épine offre un bel *hôtel* en granit (XVIIe s.) orné de moulures; c'est là qu'est né André des Iles, surnommé le *héros de Nancy*. Dans les rues qui avoisinent le rempart du S. se voient plusieurs hôtels d'une architecture sévère et monumentale. Nous signalerons aussi, rue Saint-Vincent, n° 3, la *maison* en pierre noire de la famille Lamennais.

L'*hôtel de France* offre une belle façade sur la place. Il se compose de deux maisons : la maison du Gouverneur, d'où provient un très-joli tableau qui se voit aujourd'hui dans la salle à manger de l'hôtel (ce tableau, représentant *Diane*, est peut-être de Coypel), et la maison de la famille Châteaubriand. L'une des chambres (n° 5) passe, à tort, pour être celle où est né l'auteur du *Génie du christianisme*; Châteaubriand naquit rue des Juifs; mais il était encore enfant lorsque ses parents vinrent habiter l'hôtel dont nous parlons. D'un caractère ardent, il avait de fréquentes querelles avec ses compagnons de jeu et rentrait souvent à la maison paternelle les habits déchirés et en désordre. Pour le punir, ses parents l'enfermaient alors dans la chambre qui contient aujourd'hui un certain nombre d'objets ayant appartenu au grand écrivain. On y remarque notamment : un portrait de Châteaubriand, un crucifix dont le Christ est en ivoire, une gravure représentant *Atala et Chactas*, d'après le tableau de Schopin, les armes de Châteaubriand avec la devise : « Mon sang teint les bannières de France, » une table avec un album, divers meubles en damas ou en tapisserie, etc.

« Cette chambre, dit M. G. Robert de Salles, s'ouvre sur une terrasse de verdure attenant à un belvédère. De là on aperçoit au loin l'île de Cézembre, dont les lignes se profilent vi-

goureusement sur les falaises bleuâtres des Côtes-du-Nord; à dr. est le fort Impérial où se trouvaient jadis les fourches patibulaires de la juridiction ecclésiastique, et à g. le Grand-Bey où repose l'illustre écrivain.

« Il y a longtemps, écrivait en 1828 Châteaubriand au maire de Saint-Malo, que j'ai le projet de demander à ma ville natale de me concéder à la pointe occidentale du Grand-Bey, la plus avancée vers la pleine mer, un petit coin de terre, tout juste suffisant pour contenir mon cercueil. Je le ferai bénir et entourer d'une grille de fer. Là, quand il plaira à Dieu, je reposerai sous la protection de mes concitoyens. »

Selon le vœu de Châteaubriand, son **tombeau**, d'une extrême simplicité, consiste dans une pierre sans inscription entourée d'une grille en fer du style gothique et surmontée d'une croix de granit. Cette tombe, placée au sommet d'un roc dont la base est battue par les vagues, attire, à mer basse (on ne peut pas aborder le Grand-Bey à marée haute), un grand nombre de pèlerins.

L'établissement des bains de mer de Saint-Malo est très-fréquenté. — Le *Casino*, situé à l'entrée du Sillon, près de l'une des tours du château, était devenu très-insuffisant; aussi la construction d'un nouveau bâtiment a-t-elle été entreprise en 1867. Des terrasses, la vue domine la grève, le fort Impérial, le tombeau de Châteaubriand, la mer, le bassin à flot, la gare, etc. La *plage*, qui commence au pied de la forteresse et s'abaisse en pente douce, est couverte d'un sable très-fin. Pendant la saison des bains, des concerts, des bals, des fêtes, des régates, des courses de chevaux ont lieu à Saint-Malo, où des trains de plaisir amènent chaque année de nombreux visiteurs.

Port. — Commerce. — Industrie.

Le **port** de Saint-Malo, près duquel s'élève la *bourse*, occupe le douzième rang parmi les ports français pour l'importance commerciale et le premier rang au point de vue de l'inscription maritime.

Un décret du 24 mars 1860 a affecté une somme de 5 millions à l'achèvement du *bassin à flot* construit dans l'anse qui sépare Saint-Malo de Saint-Servan.

« Le nouveau travail est admirable, dit M. Robidou, et en quelque sorte indestructible; mais les portes sont moins bien abritées que dans le premier plan, malgré la belle étendue des quais qui rapprochent le territoire malouin de cette partie du port.

« Avant d'opérer la fermeture du bassin, on a voulu réduire la masse intérieure des eaux, qui présentait une surface de 100 hectares et fortifier l'ancien *Sillon*, entre le bassin et la pleine mer. De là deux grandes opérations conduites avec célérité, la *digue intérieure de réduction*, qui présente une courbe de plus de 1 kil., et le boulevard ou *quai Napoléon*, qui s'étend extérieurement de la porte Saint-Vincent à l'ancienne grève de Rocabey, et sur la rive duquel est installée la voie de raccordement avec la gare des marchandises.

« Une autre modification se rapporte au régime des eaux. On a récemment établi dans la digue de jonction, du côté de Saint-Servan, des passes voûtées ou *pertuis d'introduction*, pour aider à l'écoulement ou à l'introduction des eaux.

« L'ensemble de ces travaux, y compris le *môle des Noires* qui protége l'avant-port, la seule partie intégralement conservée des anciens ouvrages, a coûté, jusqu'à ce jour, environ 19 millions. Ce bassin à flot est vraiment l'un des plus vastes et des plus beaux qui aient été exécutés sur le littoral de la Manche et de l'Océan. »

Le port de Saint-Malo reçoit 9 mèt. d'eau aux grandes marées. La profondeur du bassin est de 6 mèt. 50 cent. à 7 mèt. 50 cent. Ce bassin

est fermé par deux écluses à sas, l'une de 18 mèt., l'autre de 13 mèt. d'ouverture. Les quais ont un développement de 1805 mèt. dans Saint-Malo et de 1090 mèt. à Saint-Servan. L'établissement de la marée a lieu à 5 h. 45 min.

Sur la tête du Môle des Noires est établi un feu fixe de quatrième ordre, de 10 milles de portée. Les feux du cap Fréhel et des îles Chausey servent également à indiquer l'entrée de la passe de Saint-Malo.

L'importance maritime et commerciale de Saint-Malo est loin d'être ce qu'elle a été sous Louis XIV; cependant l'état des mouvements des douanes constate une moyenne annuelle de 100 millions de kilogrammes de marchandises importées et exportées par le port de Saint-Malo. La moyenne des constructions de navires s'élève chaque année à 3000 tonneaux de jauge; les principales expéditions sont pour Terre-Neuve et la pêche de la morue; les exportations consistent en céréales, colzas, cidres, beurres et tabacs, indépendamment du commerce d'objets de toute nature avec les îles anglaises. Enfin, les navires appartenant au port de Saint-Malo présentent une contenance totale de 30 000 tonneaux.

Outre les excursions à Saint-Servan et à Cancale, que nous allons décrire ci-dessous, les étrangers feront avec plaisir une promenade (bateau de louage) à l'*île de Cézembre* (5 kil. environ de Saint-Malo; magnifique vue de mer et de rochers). C'est aussi un curieux spectacle que de voir la mer sauter par-dessus le Sillon, lors des grandes marées.

Excursion à Saint-Servan.

Saint-Servan (hôt. : *de l'Union* rue Dauphine ; *du Pélican*, Grande-Rue ; *de Paris*, rue Ville-Pépin), ch.-l. de c., V. de 12 327 hab., sur la rive g. de la Rance, à 1 kil. de Saint-Malo dont elle était autrefois un faubourg, n'est séparée de cette dernière ville que par le bras de mer qui a été transformé en bassin à flot. « La ville de Saint-Servan, dit M. Billiard (*Villes de France*), a un aspect tout différent de celui de Saint-Malo; elle n'a point de murailles; elle s'étend librement sur une colline à pentes douces, mais escarpée du côté de la mer. On n'y trouve aucune construction antérieure à Louis XIV. Ses rues sont droites et larges; de nombreux jardins s'entremêlent à ses maisons blanches. Saint-Malo est la ville de travail, Saint-Servan celle du repos. Cependant Saint-Servan a un port et même deux : le premier, situé en dedans de la passe, est destiné aux bâtiments du commerce ; le second, en dehors, à l'embouchure de la Rance, près des tours de Solidor : c'est le port militaire de Saint-Servan, où se construisent des frégates de premier ordre. »

Saint-Servan est agréablement située entre la mer et la campagne. Ses maisons ont généralement des jardins, à la différence de celles de Saint-Malo. Cette commune ne date que de la Révolution; jusqu'à cette époque, les prétentions qu'elle manifestait à se séparer de Saint-Malo furent constamment rejetées par les États de Bretagne. La population agglomérée occupe un espace de 6 kil. de tour ; la partie rurale a une superficie de 1500 hectares et une succursale à *Château-Malo*.

« Au N. de la ville actuelle de Saint-Servan, dit M. de la Borderie, s'étend un terrain inculte, inhabité, au delà duquel surgissent les murailles d'un fort et s'élève un promontoire formant la séparation entre l'embouchure de la Rance et le havre de Saint-Malo. Cette pointe s'appelle encore aujourd'hui *pointe de la Cité;* ce fort, *fort de la Cité;* et le terrain vague qui l'entoure, quartier de la *Cité;* enfin, parmi les dernières maisons de la ville qui bordent ce terrain vague, on montre une étroite chapelle, débris d'une antique église romane, connue de tout temps sous le vocable de *Saint-Pierre de la Cité.* Là s'élevait jadis la ville gallo-

romaine d'Aleth, qui, grâce à son excellente situation commerciale et maritime, finit, dans les derniers temps de l'Empire, par devenir la véritable capitale des Curiosolites, au détriment de la cité de Corseul. »

Après que les cités armoricaines se furent séparées de l'Empire pour former une sorte de ligue ou de republique fédérative, il semble qu'Aleth resta un des derniers boulevards du druidisme, puisque ses habitants étaient encore païens quand saint Malo vint les évangeliser, au VIe siècle. C'est à cette époque qu'Aleth devint le siege d'un évêché (*V.* p. 378).

Au XIIe s., cet évêché fut transferé à Saint-Malo, dont l'importance augmenta à mesure que celle d'Aleth diminuait. Quelques habitations, demeurées debout près de l'ancienne cité, donnèrent naissance à un nouveau groupe de population; et le bourg de Saint-Servan, ainsi formé, se mit sous la protection d'un saint apôtre des iles Orcades. Plus tard, les riches Malouins construisirent sur ce territoire des maisons de campagne, des villages se bâtirent, des couvents, gênes par le peu d'etendue de l'île d'Aaron, trouvèrent pour s'établir un vaste espace dans la paroisse de Saint-Servan.

Ville ouverte, Saint-Servan fut occupée en 1758 par une armée anglaise sous les ordres de Marlborough. Ce général se porta à cheval sur une pointe qui commande la ville de Saint-Malo; mais, pendant qu'il examinait la place avec une lunette d'approche, plusieurs coups de canon, qui atteignirent les dragons de son escorte, lui témoignèrent des dispositions des Malouins. Les ayant sommés en vain de lui rendre la place, il se rembarqua à Cancale après avoir incendié tous les navires qui étaient dans le port de Solidor, mais sans maltraiter les habitants.

Les ruines de l'ancienne *cathédrale de Saint-Pierre d'Aleth* se remarquent à l'entrée des glacis du fort de la Cité. La partie la mieux conservée consiste dans une abside romane en hémicycle, percée de deux petites fenêtres cintrées dont les claveaux en pierre sont entremêlés de briques. Aucun appareil régulier ne règne dans cette construction où l'on retrouve seulement beaucoup de débris de briques et de morceaux de granit rouge et noirâtre fréquemment employés dans les plus anciens édifices de l'époque romane. « A l'intérieur, des pilastres peu saillants correspondent aux contre-forts extérieurs, d'une saillie également peu prononcée. Un banc de granit ou large soubassement, qui règne autour de l'hemicycle, rappelle le siége du clergé qui entourait autrefois l'autel, situé au centre de cette partie de la basilique. Au bas de cette abside et communiquant avec elle par une large arcade est un transsept de date plus récente. »

Tout auprès de ces ruines se voit un puits, creusé, dit-on, par les Sarrasins échappés à Charles-Martel, et nommé le *puits des Sarrasins.*

L'*église* paroissiale de Saint-Servan, commencée en 1742, n'a été achevée qu'en 1842. Elle a la forme d'une basilique sans transsepts, terminée en hémicycle et divisée par une colonnade dorique qui supporte des arcades décorées de fresques par M. Duveau. La *tour*, en granit bleu, a trois étages d'ordre dorique, et 40 mèt. d'élevation; elle est terminée par un dôme d'où l'on découvre un magnifique panorama. Nous signalerons, à l'intérieur de l'édifice: l'autel en marbre blanc, la balustrade qui entoure le chœur, la chaire sculptée, don de l'Empereur, de nombreuses statues, les beaux vitraux des fenêtres latérales, etc.

L'ancien couvent des Capucins, fondé en 1640, est occupé aujourd'hui par l'*hôtel de ville* et le *collége communal.*

L'*hôpital du Rosais*, fondé en 1712, par Jean Provost et Julienne Danycan, se fait remarquer par sa situation, sur les bords de la Rance, au milieu de grands arbres et à peu de distance d'une fontaine minérale. Les étraners y sont reçus comme pensionnaires dans la saison des bains.

La *tour de Solidor,* bâtie sur un rocher à l'embouchure de la Rance, est le monument le plus intéressant de Saint-Servan. Elle fut élevée à la fin du XIVe s., par le duc Jean IV, à

l'époque où il combattait les prétentions de Josselin de Rohan, évêque de Saint-Malo, à la souveraineté temporelle de cette ville. Son excellente construction a résisté au temps sans en porter l'empreinte. Elle se compose de trois tours réunies par trois courtines percées de meurtrières et couronnées de mâchicoulis en encorbellements très-saillants. La tour de Solidor sert à la défense de l'anse du même nom et de l'anse de Saint-Père.

Le *sémaphore* est entouré d'une jolie promenade, d'où l'on découvre une vue magnifique.

Le *port de Saint-Servan* est séparé de celui de Saint-Malo par une grève qui assèche à marée basse et que la haute marée couvre de 10 à 12 mèt. d'eau; il peut recevoir des navires de haut bord. Ce port est entouré d'une ligne d'édifices et de chantiers de construction, aujourd'hui déserts. L'*anse de Solidor*, consacrée à la marine de guerre, n'est plus visitée que par les navires de la station de Granville. L'*anse de Saint-Père* est abandonnée au commerce; mais le véritable port de Saint-Servan se trouve de l'autre côté de la ville, dans le bassin de Saint-Malo et porte le nom de *port de Trichet*.

L'industrie de Saint-Servan consiste surtout en armements pour la pêche de la morue. 70 navires, jaugeant ensemble 11000 tonneaux, sont attachés au port.

Saint-Servan possède deux établissements de bains de mer, l'un sur la *plage des Bas-Sablons* (casino), l'autre sur l'*anse des Fours-à-Chaux*, admirablement situé à 500 mèt. de la ville, au pied de rochers pittoresques.

Quelques maisons de campagne ont été construites à Saint-Servan, où l'on peut visiter aussi le beau *château de la Ballue* (M. Hovins, armateur).

Excursion à Cancale.

(Serv. de voitures, 3 départs par jour : bureau sur le port à côte de la douane.)

La route se dirige vers l'E., entre la mer et des usines à g., le port de Saint-Malo et le chemin de fer à dr.

3 kil. *Paramé*, v. comprenant avec ses nombreux hameaux une population de 3532 hab., est situé sur une colline. Le dimanche, pendant la belle saison, c'est le rendez-vous des Malouins qui y ont fait bâtir de nombreuses maisons de campagne et qui viennent y prendre des bains de mer. L'*église* n'a aucune valeur architecturale. Des hauteurs de Paramé, la vue domine Saint-Servan, Saint-Malo et une immense étendue de mer.

Après avoir laissé sur la dr., à 1 kil. de Paramé, la route de Pontorson, on aperçoit un instant sur la g. la mer dont on s'est éloigné et l'on traverse un pays bien cultivé, où abondent les vergers et les pommiers. On franchit un petit cours d'eau qui se jette dans le havre de Roteneuf. A dr. se montre une maison de campagne au milieu de grands arbres.

10 kil. *Saint-Coulomb*, c. de 2173 hab. A 1200 mèt. au S. du bourg principal, se voient les ruines du *château du Plessis-Bertrand*, bâti au XIII^e s. par la famille du Guesclin, passé par alliance, en 1386, dans la maison de Châteaubriant-Beaufort, et vendu en 1589 à Guy de Rieux, seigneur de Châteauneuf. En 1597, les Ligueurs entretenaient au Plessis-Bertrand une garnison qui incommodait fort les Malouins. La Tremblaye, chef royaliste, l'ayant attaqué, fut tué dans cette tentative. En 1598, Henri IV ordonna que ce château fût entièrement mis hors d'état de défense. Il présente encore un portail et un groupe de tours en ruine.

Les sires du Plessis-Bertrand possédaient un enfeu dans l'*église* de Saint-Coulomb. On y voyait un sarcophage sur lequel étaient couchées les statues d'un chevalier et d'une dame. Le sarcophage est détruit; les statues existent seules et sont placées à l'entrée de l'église, sous le clocher. Les armoiries de leurs écus permettent de reconnaître, dans ces personnages,

Jean de Châteaubriant, sieur de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Orange, et sa femme Jeanne d'Espinay, fille de Béatrix de Montauban et petite-fille de Bonne Visconti, dite de Milan.

On remarque, en outre, sur le territoire de Saint-Coulomb, le *fort du Guesclin*, rebâti en 1757, sur l'emplacement du château qui a donné son nom à la famille du connétable, et le *château de la Fosse-Hingant*, où est né le jeune Desilles, qui périt à Nancy, en 1790, victime de son dévouement. Pour éviter l'effusion du sang, dans une émeute populaire, il se jeta au devant de la bouche des canons et fut tué en arrachant les mèches des mains des canonniers. C'est aussi dans le château de la Fosse-Hingant que fut organisée et qu'échoua en 1793 la conspiration de la Rouërie.

En approchant de Cancale, on découvre à dr. la pointe de la Houle.

14 kil. **Cancale** (hôt. : *de l'Europe, des Voyageurs*; café *du Rocher*), ch.-l. de c., V. de 6400 hab., célèbre par ses rochers et par ses huîtres, occupe une admirable situation à l'E. de la baie du même nom, sur une côte élevée d'où l'on découvre un magnifique panorama.

Au Xe s., Cancale, connu sous le nom de *Cancaven*, recueillit l'héritage de *Porspican* ville voisine, qui fut ensevelie sous les flots. En 1032, elle devint une dépendance de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. En 1758, elle fut pillée; par les Anglais qui avaient établi leur camp sur la falaise et qui bombardèrent de nouveau la ville en 1779. Un des boulets qu'ils lancèrent à cette dernière époque se voit encore incrusté dans les murs du presbytère.

L'*église* paroissiale renferme (à dr. en entrant, en face du collatéral) le mausolée (colonnes de marbre blanc) de William Hamon Vaujoyeux, fondateur de l'hospice de Cancale, né dans cette ville en 1749, mort à Philadelphie en 1816.

Le port de Cancale est situé au S. du bourg (1 kil.), à *la Houle*, qui forme, au bord de la grève, un village important (2000 hab. environ), habité presque exclusivement par des pêcheurs (bon hôtel propre, cuisine renommée, prix modérés). C'est, en effet, de la Houle, blottie au fond de la magnifique baie de Cancale, et où aboutit de Cancale une descente fort roide, que partent les innombrables bateaux qui vont draguer les huîtres et pêcher les soles si renommées.

« La Houle, dit M. Charles Lecoq, forme un arc de cercle autour d'une chaussée qui la garantit des lames. Des règlements très-sévères maintiennent la pêche, qui, abandonnée à elle-même, serait bientôt ruinée (il y a, en effet, peu d'huîtres sur cette côte et on ne les prend qu'aux jours de grande marée). Dans certains jours, il n'est permis qu'à quelques bateaux de sortir. Rien n'est admirable comme le magnifique spectacle que présente la baie quand, aux premiers rayons du soleil, mille voiles la sillonnent en tout sens. La marée qui se retire les emmène vers la pleine mer. La mer montante ramène toutes les barques. A mesure que les bateaux approchent de la terre, on les voit s'arrêter les uns à 200 les autres à 300 mètres du bord, puis jeter à la mer leur cargaison d'huîtres. C'est que chacun d'eux sait juger, par des points de repère, qu'il est parvenu au-dessus de son parc, et que les huîtres qu'il jette ainsi vont s'entasser sur celles qu'il a déjà réunies. En effet, la mer se retire de nouveau, et l'on voit une population de femmes et d'enfants sortir pour ainsi dire des anfractuosités des rochers et se précipiter dans les parcs clayonnés (il y en a 600) qui se dessinent sur cette vaste plage. »

Du port de la Houle, on découvre non-seulement toute la baie de Cancale, mais encore, au loin, le Mont-Saint-Michel et le Mont-Dol. En suivant le pied des falaises, au N., dans la direction de la Houle, on voit ap-

paraître, à l'un des détours de la côte, les célèbres **rochers de Cancale**, masse noire, à pic, exploitée comme une carrière de pierres et qui se dresse au milieu des flots, à peu de distance de la terre ferme, mais que l'on ne peut jamais gagner à pied sec.

C'est du haut de la falaise, près de Cancale, et surtout de la *pointe de la Chaîne*, qui s'avance à l'E. de la ville en face de ces rochers (une maison de campagne y a été bâtie récemment), qu'on les découvre le mieux. De ce point, ils se présentent sous l'aspect d'un îlot rocheux, rattaché par de grosses roches noires, en partie éboulées, à un îlot plus grand, couvert de verdure. Derrière se montre l'*île des Rimains*, qui porte un fort. Au S., on aperçoit, à 5 kil. de distance, le *fort Richeux*, bâti sur l'emplacement d'un ancien château. A dr. et à g. s'étend l'immense baie de Cancale au-dessus de laquelle se détachent le Mont-Saint-Michel, le rocher de Tombelaine, le Mont-Dol, les clochers d'Avranches, le phare de Granville, les îles Chausey, etc.

La presqu'île de Cancale est terminée au N. par la *pointe du Grouin* (5 kil. env. de la ville), gigantesque amas de rochers (45 mèt. d'élévation) dont la base est presque sans cesse battue par les vagues. De la cime de ce cap, d'une forme étrange, où se voient des quartiers de granit revêtus de lichens ou de gazons ras, on jouit d'un admirable point de vue. Le Grouin est séparé, par un petit bras de mer, de l'*île des Landes*, autour de laquelle se dressent de nombreux et noirs récifs.

De Cancale, on peut se rendre à Granville par mer. Quand le temps est beau, cette traversée dure 3 heures.

Routes partant de Saint-Malo.

De Saint-Malo à Dinard et à Saint-Énogat, R. 40; — à Avranches, R. 41; — à Brest, R. 42; — à Dinan, R. 44.

ROUTE 40.

DE SAINT-MALO A DINARD ET A SAINT-ÉNOGAT.

4 kil. — Bateau à vapeur à toutes les demi-heures, retour de Dinard à toutes les heures. — Trajet en 10 min. environ. — 1re cl. 25 c.; 2e cl. 15 c. — Carte d'aller et retour dans la même journée, excepté les dimanches et jours fériés: 2e cl. 25 c. (il n'y pas de cartes d'aller et retour pour la 1re classe).

Se dirigeant au S. O. vers l'anse semi-elliptique de Dinard, comprise entre la pointe de ce nom, au N., et la pointe de la Vicomté, au S., on traverse la Rance et l'on aperçoit le *Bec-de-la-Vallée*, crête de rochers qui s'avance dans la mer et qui est peu éloignée d'une suite de falaises connues sous le nom de *côte d'Afrique*.

4 kil. **Dinard**. (En arrivant à la cale de Dinard, on trouve des voitures à âne pour le transport des bagages: 50 c. par colis). — HÔTELS: (*Grand-Hôtel de Dinard*: chambre et nourriture, 7 fr. 50 c. par jour; voitures et omnibus à volonté, bateaux de plaisance; *hôtel de France*: chambre et nourriture 6 à 7 fr. par jour, petite terrasse donnant sur la mer: *hôtel des Bains*). — Les dames, seules, peuvent se loger à des prix modérés dans le couvent de Dinard. Les familles peuvent aussi s'installer dans des maisons grandes ou petites, la plupart confortables. — Les fruits et les légumes abondent à Dinard, mais, pour la viande, le poisson, etc., il faut s'approvisionner à Saint-Malo. — *Voitures, chevaux de selle* et *ânes* à louer.

Dinard est un charmant village de 619 hab., situé à 4 kil. de Saint-Malo, à 3 kil. de Saint-Servan, et que sépare de ces deux villes une baie formée à l'O. de l'embouchure de la Rance.

Dinard a été, depuis quelques années, l'objet d'une transformation

complète. Une *église* a été bâtie sur une hauteur escarpée (25 min. environ de la cale de débarquement). Sur les hauteurs voisines et sur les falaises autrefois complétement nues, qui dominent l'embouchure de la rivière, la rade et la mer se sont groupées d'élégantes maisons et de villas entourées de jardins.

« Ces constructions, dit M. Bertrand Robidou (*Saint-Malo*, *Saint-Servan et ses environs*), suivent deux directions principales. Il y a le Dinard maritime, industriel et marchand, qui se presse aux alentours de la grève et sur la route circulaire, élevée et pittoresque, qui la contourne. Sur ce point, la montagne de dur granit qui obstruait la route est chaque jour échancrée par la mine et par la pioche pour faire place aux maisons, et les précipices ouverts disparaissent derrière les nouveaux éditices, dont la base descend jusque dans les flots. Toutes ces constructions, s'élançant de la mer, des rochers ou de la montagne, font à la baie un encadrement de coquettes auberges, d'élégantes boutiques, de magasins et d'hôtels, et, comme chacun bâtit à son gré, que le terrain est très-accidenté, le coup d'œil est sans cesse varié par le site ou par le caprice du constructeur.. .

« Au-dessus de cette anse maritime, il y a, sur le haut plateau d'où la vue embrasse la mer, les deux villes et tout le pays, le nouveau Dinard, qui n'a pas encore atteint ses proportions normales, mais qui se développe rapidement. Les constructions charmantes, quoique d'un style un peu fantaisiste, qui couronnent le sommet de la montagne, produisent un bel effet. Elles se relient au quartier inférieur, ou à l'ancien Dinard, par des escaliers taillés dans le roc, et dont les volées sont graduellement conduites, par des courbes, jusqu'au niveau de la rue qui descend à la mer. Ce plateau rejoint, par son extrémité opposée, l'anse admirable, où sont établis les bains de mer.... »

Les femmes de Dinard portent une coiffure singulière qui rappelle assez la forme d'un casque et qui a souvent tenté le crayon des artistes.

Dinard a deux plages : l'une en face de Saint-Servan, où les riverains se baignent et où le couvent possède des cabines de bains, sous les grands arbres de son jardin ; l'autre, sur la *grève de l'Écluse*, située au N. O., du côté de la pleine mer. Les hommes et les femmes s'y baignent ensemble. Le sable y est d'une grande finesse.

Comme monument, Dinard n'a que les ruines d'un *prieuré*, fondé en 1324 par les frères Olivier et Geoffroy de Montfort. Ce prieuré, transformé en habitation particulière, est occupé aujourd'hui par le consul d'Angleterre, qui l'ouvre complaisamment aux visiteurs. La *chapelle*, en partie détruite, renferme les *tombeaux* bien conservés des deux fondateurs.

De nombreux chemins ombragés permettent de faire, autour de Dinard, de longues promenades à l'abri du soleil. On peut aller ainsi à la *pointe de la Vicomté*, qui occupe un site charmant sur le bord de la Rance.

La promenade des falaises est belle, surtout au delà de **Saint-Énogat** (1500 mèt. de Dinard), v. de 2780 hab., qui fait suite à Dinard et où les étrangers trouvent quelques installations agréables. Ces falaises, d'un accès facile, offrent des points de vue pittoresques et variés.

Si l'on continue de les suivre dans la direction de l'O., on trouve, à 3 kil. de Saint-Énogat, le v. de *Saint-Lunaire* (1250 hab.), assis sur le bord de la mer. La nef et le carré central de l'*église* peuvent remonter au XIᵉ s., le reste n'offre rien d'antérieur à la fin du XVᵉ s. Cette petite église renferme les pierres tumulaires et les armoiries sculptées (XVᵉ s.) de plusieurs seigneurs de Pontual et le *tombeau de saint Lunaire*, dont le travail annonce le XIIIᵉ ou le XIVᵉ s. C'est un cercueil de granit, en forme d'auge, dont le couvercle porte l'effigie en bosse du

saint patron, que le sculpteur a représenté revêtu de ses ornements pontificaux, les mains croisées sur la poitrine et tenant une crosse dont le bâton s'enfonce dans la gueule d'un monstre.

A 3 kil. au S. O. de Saint-Lunaire se trouve **Saint-Briac**, v. de 2071 hab., agréablement situé à l'embouchure et sur la rive dr. du Frémur, qui, après avoir baigné les murs du *château* ruiné *de Pontbriant*, se jette dans la mer sous la tour des Ébihens, en face des récifs de l'*île d'Ago*.

« La baie de Saint-Briac, dit M. Robidou, est un échouage sûr, fréquenté de bâtiments moyens, mais tel encore que la nature l'a fait, c'est-à-dire hérissé d'écueils qui en gênent l'entrée. Ses belles grèves attirent, en été, un assez grand nombre de baigneurs étrangers. »

La tour de l'*église* est surmontée d'une élégante pyramide dominant la mer et entourée d'une balustrade de granit. L'église a été rebâtie au XVII^e s. Des maquereaux, sculptés sur les bénitiers, sur les murailles et sur les pignons des chapelles, rappellent que l'édifice a été élevé avec les offrandes des pêcheurs de la côte.

On peut visiter, à 4 kil. à l'O. de Saint-Briac, l'île des Ébihens (R. 48).

De Dinard à Lamballe, R. 48.

ROUTE 41.

DE SAINT-MALO A AVRANCHES.

65 kil. — Chemin de fer de Saint-Malo à Dol (24 kil.). Trajet en 45 min. ou 1 h. 1re cl. 2 fr. 70 c.; 2e cl. 2 fr.; 3e cl. 1 fr. 50 c. Route de voitures de Dol à Avranches (41 kil.). Serv. de corresp. Coupé, 6 fr.; les autres places, 5 fr.

24 kil. Dol (R. 39).

La route de Dol à Avranches, se dirigeant vers l'E., laisse à dr. celle de Fougères (R. 35) et à g. un chemin de grande communication qui dessert (8 kil. au N. E.) le v. de *Saint-Broladre* (1719 hab.), près duquel se dresse le *tertre des Hommeaux*, couvert de moulins à vent et offrant de beaux points de vue.

27 kil. *Baguer-Pican*, v. de 1766 hab. — On longe, à g., les murs du *château de l'Angevinière*.

37 kil. *Saints*, v. de 864 hab., possède une belle *église* moderne, du style ogival. — Après avoir traversé le joli *val aux Bretons*, on laisse sur la rive dr. une route conduisant à (3 kil. 1/2) *Pleine-Fougères*, ch.-l. de c. de 3184 hab.

42 kil. *Cendres*, ham. situé sur la rive g. du Couesnon, que la route franchit et qui sépare le départ. d'Ille-et-Vilaine de celui de la Manche.

42 kil. 1/2 Pontorson.

64 kil. Avranches (*V.*, pour la description d'Avranches et pour celle de la route depuis son entrée dans le départ. de la Manche, l'*Itinéraire général de la France*, *Normandie*, par AD. JOANNE. Paris, Hachette et Cie).

ROUTE 42.

DE SAINT-MALO A BREST.

A. Par Rennes et Saint-Brieuc.

332 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 11 h. 40 min. et en 13 h. 35 min. — 1re cl. 37 fr. 20 c.; 2e cl. 27 fr. 90 c.; 3e cl. 20 fr. 45 c.

82 kil. Rennes (R. 39, en sens inverse). — 332 kil. Brest (R. 3).

B. Par Dinan et Saint-Brieuc.

257 kil. — Route de poste de Saint-Malo à la station de Caulnes-Dinan (54 kil.). — Chemin de fer de Caulnes-Dinan à Brest (203 kil.). Trajet en 6 h. 30 min. et en 7 h. 15 min. 1re cl. 22 fr. 75 c.; 2e cl. 17 fr. 05 c.; 3e cl. 12 fr. 50 c.

N. B. — On peut aussi se rendre de Saint-Malo à Dinan par un bateau à vapeur qui remonte la Rance tous les jours à la marée haute (*V.* R. 44, *B*).

32 kil. de Saint-Malo à Dinan (R. 44,

en sens inverse). — 54 kil. Caulnes-Dinan, et de Caulnes à (257 kil.) Brest (R. 3).

ROUTE 43.

DE CAULNES A DINAN.

22 kil. — Route de voitures. — Diligences à tous les trains. — 2 fr. et 1 fr. 50 c.

La route de Caulnes à Dinan, — véritable allée de parc — parcourt un pays très-boisé. A 9 kil. de Caulnes, se détache, sur la dr., la route de (4 kil. 1/2) *Saint-Juvat* (1465 hab.; curieux gisements coquilliers); 1 kil. plus loin, s'embranche, sur la g., celle de (2 kil.) *Plumaudan* (1258 hab.). Les récents travaux de construction de l'*église* de Plumaudan ont mis à jour trois statues grossièrement sculptées et paraissant remonter à l'enfance de l'art; elles sont déposées aujourd'hui au musée de Dinan. Sur le territoire de la commune de Plumaudan, à g., près de la route, s'élève le *château* moderne *de la Vallée*, qui a remplacé l'ancienne maison seigneuriale de ce nom et près duquel se voit une curieuse *croix* de granit, ornée des armes des seigneurs de la Vallée ou de la Roche.

On franchit le ruisseau de Guine, affluent de la Rance, qui arrose une vallée étroite et boisée.

13 kil. *Le Hinglé*, v. de 265 hab., est situé à dr. près de la route, à 1 kil. à l'O. de *Trévron* (911 hab.), où se voient les restes du *château du Chalonge*, les débris d'un couvent et une vieille *église* digne d'intérêt. — On laisse à dr. (1 kil.) le village de *Saint-Carné* (775 hab.), dont l'*église* date de la fin du XVI^e^ s.; à l'exception du transsept et du chœur, reconstruits en 1845. Le *château du Chêne-Ferron*, fondé au temps des croisades, a perdu ses fortifications et son appareil de guerre, mais il est pittoresquement perché sur un des versants de la vallée de la Rance, au milieu de sapins et de châtaigniers gigantesques qui lui forment de magnifiques avenues. — A 2 kil. sur la g. se trouve *Bobital* (301 hab.).

Après avoir atteint 131 mèt d'altit., près du hameau de *la Marotais*, on rejoint la route de Dinan à Lamballe (R. 47)., et, prenant la direction de l'E., on laisse à dr. l'établissement des aliénés des *Bas-Foins*. On découvre une vue étendue en descendant à

22 kil. **Dinan** (hôt. : *du Commerce, de la Poste, de Bretagne, des Voyageurs, des Messageries, Du Guesclin;* ânes à louer chez Joséphine Santien — libraires : *Bazouge, Huart*).

Situation. — Aspect général.

Dinan, V. de 8510 hab., ch.-l. d'arr. des Côtes-du-Nord, est bâtie sur le sommet et le versant d'un promontoire escarpé qui domine la rive g. de la Rance. De quelque côté que l'on y arrive, elle se présente sous un aspect pittoresque, avec ses vieilles murailles féodales et ses riantes villas bordées de jolis jardins. Sa position est vraiment admirable, et ses environs offrent un grand nombre d'excursions intéressantes. Aussi est-elle visitée chaque année par de nombreux touristes, et compte-t-elle, dans ses murs et dans sa banlieue, une véritable colonie d'Anglais.

« De cette immense corbeille de granit, aux parois déchirées, qui entoure la ville, sortent, dit M. Gaultier du Mottay (*Bretagne contemporaine*), des édifices de toute nature, les uns en pierre blanche délicatement sculptée, les autres en pierre dure, dont les surfaces noircies dessinent des lignes architecturales plus sévères, puis de vastes établissements que surmontent les hautes flèches des édifices religieux.

« Il faut entrer dans cette vieille cité ducale par le faubourg, nous devrions dire par le ravin de *Jerzual*, qui a été, pendant plusieurs siècles, la seule arrivée de Dinan du côté de l'E. Lorsque l'on en a gravi la moitié, on s'arrête sous un gros bastion,

au pied duquel s'ouvre une baie ogivale, placée là tout à la fois pour barrer le passage aux ennemis et pour donner accès à ceux qui voulaient pénétrer dans la ville. Cette *porte de Jerzual* est le plus ancien débris des remparts de Dinan, dont les fortifications ont été en majeure partie détruites depuis le commencement de ce siècle. L'enceinte présentait un polygone allongé et irrégulier à sept pans, dont le plus grand axe a 800 mèt. de diamètre, et le plus petit 475 mèt. seulement. Les murs étaient, sur leurs faces et sur leurs angles, revêtus de tours cylindriques plus ou moins saillantes, au nombre de 54; mais on n'en compte plus que 16 y compris le château. Les courtines, extérieurement construites en grand appareil, paraissent pour la plupart être du XIV^e s., sauf quelques pans qui peuvent remonter au XIII^e s., ainsi que la porte de Jerzual. Leur sommet était, et est encore sur beaucoup de points, pourvu de larges mâchicoulis formés de triples consoles placées en saillie les unes au-dessus des autres et surmontées d'un parapet ou d'un hourd, à l'abri duquel on pouvait se défendre contre les assaillants. »

La *rue de Jerzual*, avec ses vieilles maisons du XVI^e s., offre des aspects pittoresques. On peut la prendre pour descendre de la haute ville au port et à l'embarcadère des bateaux à vapeur.

Des boulevards qui entourent la vieille enceinte de Dinan, le regard plonge dans des vallées profondes et boisées, où de coquettes villas se cachent à demi dans des bosquets de verdure; mais du côté de la vallée de la Rance les regards sont surtout attirés par le gigantesque **viaduc** qui relie la ville au bourg de Lanvallay, et qui épargne aux voitures, aux bestiaux et aux piétons, une descente ou une montée aussi longues que pénibles. Ce monument grandiose en granit, qui fait honneur à M. Fessard, ingénieur, a une longueur de 250 mèt., y compris les culées; sa hauteur est de 40 mèt. au-dessus du chemin de halage et de 50 mèt. en comprenant les fondations. Il est formé de 10 arches de 16 mèt. d'ouverture, séparées par des pieds droits de 4 mèt. d'épaisseur; la largeur de la voie charretière est de 5 mèt.; elle est bordée de trottoirs de 1 mèt. de largeur.

Histoire.

La fondation de Dinan ne paraît pas antérieure au XI^e s. et à un château autour duquel vinrent se grouper quelques habitations. Ce château fut bâti par un puissant vicomte nommé Hamon, qui prit le nom de Dinan, et qui vivait du temps du duc Geoffroi I^{er} et de son successeur Alain (1000-1040). Dinan ouvrit ses portes, en 1065, à Harold, lieutenant de Guillaume le Conquérant. Geoffroi, vicomte de Dinan, sire de Lehon et de Montafilant, prit part à la première croisade, en 1096, et s'embarqua pour l'Orient, sous la conduite du duc Alain Fergent. A l'exemple de ses prédécesseurs, Olivier de Dinan se croisa en 1190; il mourut sans postérité en 1199, et sa succession fut recueillie par Gervaise de Vitré, dite de Dinan, sa cousine, épouse de Juhel, baron de Mayenne. Marguerite, fille des précédents, porta par mariage à Henry d'Avaugour, comte de Goëllo, la vicomté de Dinan, et Alain d'Avaugour, leur fils, la vendit, en 1265, au duc Jean le Roux, qui en avait brûlé le château dans une guerre contre ses barons en 1255.

Une autre branche de la maison de Dinan, qui possédait la seigneurie de Montafilant, s'est perpétuée jusqu'à la fin du XV^e s. et s'est fondue dans la maison de Laval.

Lors des guerres de la succession, la ville de Dinan, l'une des places les plus importantes de la province, se déclara pour Charles de Blois contre Jean de Montfort. En 1344, les Anglais, conduits par Thomas d'Ageworth, s'en emparèrent et la brûlèrent de nouveau; mais ce désastre ne fit qu'augmenter la colère des Dinannais, qui restèrent fidèles à Charles de Blois jusqu'à sa mort.

Le duc de Lancastre, à la tête des auxiliaires anglais appelés par Jean de Montfort, étant débarqué en Bretagne au commencement de l'année 1359, vint mettre le siége devant Dinan. Les habitants, prévoyant cet événement, avaient sollicité des renforts de Charles de Blois,

qui leur avait envoyé 500 ou 600 hommes, commandés par Bertrand du Guesclin. Pendant une suspension d'armes, du Guesclin provoqua en combat singulier un chevalier anglais nommé Thomas de Cantorbéry, qu'il vainquit sur la place du Champ, où se dresse aujourd'hui la statue du connétable. A la suite de ce duel, les Anglais levèrent le siége de Dinan, qui dut ouvrir ses portes au duc Jean IV en 1364 et aux Français en 1488. En 1598, la ville et le château furent enlevés par les troupes du marquis de Coëtquen, gouverneur de Saint-Malo pour Henri IV, à la suite d'un complot contre les Ligueurs, qui, depuis 1585, s'en étaient mis en possession. La garnison eut la faculté de sortir, le mousquet au bras, mais la mèche éteinte.

Comme l'on savait l'importance qu'attachait le roi à recouvrer Dinan, ce fut à qui lui annoncerait le premier la reddition de cette place. Le sieur Pepin, l'un des principaux conjurés, partit sur-le-champ pour Paris, en faisant autant de diligence que le permettait le même cheval. Présenté au roi au débotté, il lui dit, tout hors d'haleine, avec son accent de terroir :

« Sire, j'avons prins Dinan.

— Cela ne se peut, dit le maréchal de Biron.

— Vay, répondit Pepin, d'un ton railleur et en regardant le roi d'un air familier, y le sara mieux que mai, qui y étas; mais, ajouta-t-il ensuite, est-on ici dans la maison du bon Dieu, qu'on ne boit ni ne mange? »

Le roi le fit régaler par ses officiers et rit beaucoup de son langage. Le lendemain Pepin étant venu prendre congé du roi, Henri IV lui demanda s'il voulait qu'il le fit noble.

« Nenny, sire, je les chassons de notre ville à coups de bâton; mais faites-moi donner un cheval de votre écurie, car le mien a crevé comme un porc. »

Le roi lui fit donner un de ses bons coureurs, et Pepin partit très-content.

Le sénéchal Marot des Alleux se mit aussi en chemin dès le lendemain de la reddition du château pour en porter la nouvelle au roi; mais, s'il arriva après Pepin, il ne partagea pas son mépris pour les distinctions nobiliaires. Aussi fut-il récompensé par des lettres d'anoblissement, portant que le roi ne devait Dinan qu'à ses soins et à sa valeur. A ces lettres était joint le brevet d'une charge de maître des requêtes, que Marot vendit quelque temps après un fort grand prix. Depuis cette époque, il ne s'est passé aucun événement notable à Dinan, et cette ville ne reçut un peu d'animation que par la tenue des États de Bretagne qui y siégèrent huit fois de 1634 à 1717.

Dinan a donné naissance à Duclos-Pinot, historiographe de France, membre de l'Académie française et maire de Dinan, mort en 1772.

Monuments publics.

L'église Saint-Sauveur (mon. hist.) l'édifice le plus remarquable de Dinan, offre un mélange des styles roman (à dr.) et ogival (à g.). Au centre de la façade occidentale (XII^e s.) s'ouvre la porte principale en plein cintre, dont l'archivolte est couverte, dans ses diverses parties, de figurines, de rinceaux et de galons perlés. Parmi les statuettes qui la décorent, on reconnaît, aux instruments dont ils jouent, les *Vieillards de l'Apocalypse*. Le groupe du tympan figure le *Christ bénissant* entre deux anges thuriféraires. Cette porte centrale est accompagnée de chaque côté d'une arcature géminée, aveugle, dont les belles archivoltes en plein-cintre sont supportées par des colonnes torses. Sous ces arcatures s'encadrent de longues statues, dont les pieds reposent sur des lions, et dont la tête est surmontée d'un dais. Les chapiteaux présentent, pour la plupart, des scènes empruntées à la vie des saints; d'autres offrent la représentation symbolique des péchés capitaux. Sur l'un de ceux-ci est figurée une femme nue, à la mamelle droite de laquelle est suspendu un crapaud, tandis qu'un serpent s'attache à sa mamelle gauche. Un dragon placé à dr. de la figure principale et un personnage ailé, debout, à sa g., paraissent s'en disputer la possession. Il faut voir dans cette scène, d'une part, la représentation de la luxure, et de l'autre, l'esprit de lumière et l'esprit de ténèbres, luttant pour la conquête d'une âme. Un autre chapiteau offre la représentation de l'or-

gueil, symbolisé par un personnage dont un animal fantastique dévore la tête. Ailleurs, un pèlerin, chargé du sac et appuyé sur son bourdon, se voit en butte aux attaques d'un dragon, qui s'élance à sa rencontre. Sur d'autres chapiteaux sont sculptés, ici une sirène, là des dragons, dont les queues sont enlacées; au-dessus des arcades du premier ordre, se détachent en relief le lion de saint Marc et le bœuf ailé de saint Luc.

Un fronton plus moderne, ajouté à la façade de Saint-Sauveur, est percé d'une grande fenêtre flamboyante annonçant le XVI^e s. Le mur méridional de la nef (XII^e s.), orné de curieuses sculptures, présente une disposition extrêmement rare. Les six travées dont il est formé sont séparées, dans toute la hauteur du mur, par des colonnes à chapiteaux richement sculptés. La partie inferieure de chaque travée offre une belle arcature; la partie supérieure est occupée par trois arcades, dont l'une percée d'une fenêtre en plein cintre, et les deux autres formant niches. Le tout est couronné d'une corniche à modillons. L'une des travées, percée au XV^e s., donne entrée dans une charmante chapelle. Le chevet (1507), autour duquel règne une galerie habilement travaillée, offre extérieurement de belles colonnes aux chapiteaux délicatement fouillés. Les piliers qui supportent la tour sont de 1557 et 1558. Cette tour était primitivement surmontée d'un dôme terminé en 1617, abattu par la foudre en 1749, et remplacé vers 1779 par la flèche actuelle.

L'intérieur de Saint-Sauveur se compose d'une nef, de deux bas côtés, d'un transsept (voûte en bois, conservant les entraits et les poinçons apparents de la charpente), d'un chœur et de nombreuses chapelles. On y remarque, à g. en entrant, un curieux *bénitier* à cariatides; les sculptures et les nervures des voûtes; une belle crédence voûtée, dans la chapelle St-Jean; quelques vitraux modernes, et surtout le **cénotaphe**, en marbre blanc, qui renferme le cœur de du Guesclin.

Le connétable, mort en 1380, au siége de Châteauneuf-Randon, avait recommandé, par ses dispositions testamentaires, d'inhumer son cœur dans l'église des Dominicains (Jacobins) de Dinan, à côté du tombeau de Tiphaine Raguénel, sa première femme. Cette dernière volonté fut religieusement accomplie, et, depuis la suppression des communautés, le cœur du connétable et la pierre qui le recouvrait ont été transportés dans l'église de Saint-Sauveur.

Au-dessous du blason grossièrement gravé en creux de du Guesclin (*une aigle éployée chargée d'une cotice*), est une inscription commémorative, en caractères gothiques carrés, mal formés et mal alignés.

Depuis plusieurs années l'église de Saint-Sauveur, principalement sa façade romane si précieuse, a été l'objet d'importants travaux de consolidation et de restauration.

L'*église Saint-Malo*, reconstruite en 1490, a été terminée il y a quelques années. Le chœur et les transsepts offrent un beau spécimen de la dernière période ogivale. On remarque, à l'intérieur: la *tombe* de Mgr de Lesquen, évêque de Rennes, mort en 1855; la *chaire*, beau morceau de sculpture, provenant de l'église des Dominicains; le *Christ* qui domine le chœur; le tabernacle et le retable du *maître-autel;* enfin les vitraux modernes des fenêtres du pourtour.

Un petit square a été établi récemment devant le côté droit de l'église.

L'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains ou Jacobins est occupé par la *salle de spectacle* (fronton triangulaire que supportent deux colonnes d'ordre toscan, en granit).— L'ancienne chapelle des Bénédictines (beau clocher) est affectée au *collége*, qui compta Châteaubriand parmi ses élèves. — Le *petit séminaire* occupe l'ancien couvent des Cordeliers. — Le monastère des Capucins est de-

venu un *asile de vieillards*, dirigé par les Petites-Sœurs des Pauvres.

Le **château**, construit par les ducs de Bretagne vers la fin du XIVe s., sert aujourd'hui de *prison*. « C'est dans ses murs, dit M. Gaultier du Mottay, que le farouche Olivier de Clisson se reposa, en 1372, des ravages qu'il exerçait au nom du roi de France dans la ville et dans le pays voisin ; que l'infortuné Gilles de Bretagne vint inutilement, en 1446, implorer la clémence de son frère irrité; que, au mois d'août 1488, le vicomte de Rohan, commandant une partie de l'armée de Charles VIII, s'installa après avoir soumis la place; qu'habita, en 1507, la duchesse Anne de Bretagne; que fut incarcéré, en 1516, le courageux Laurent Hamon, receveur et *miseur* de la place de Dinan; que le duc de Mercœur vint, pendant les guerres de la Ligue, se renfermer à diverses reprises et mûrir ses projets. C'est dans cet édifice que, en 1778, furent entassés plus de 2000 prisonniers anglais, et que se déclara une peste blanche qui décima la ville; là enfin que fut enfermé, en 1797, un individu prenant le nom de comte d'Egmont et se disant le fils de Louis XVI. »

Le château de Dinan (s'adresser au gardien, pourboire), forme une énorme masse isolée de la ville par un ravelin et deux fossés profonds. Un pont de trois arches conduit au portail et à la première cour, à dr. de laquelle s'élève un corps de bâtiment qui servait autrefois de caserne et d'infirmerie. Sur la g. se trouvent le corps de garde et la courtine conduisant à la *tour de Coëtquen*, une des plus fortes de l'enceinte féodale de la ville. Cette belle tour encore bien conservée contient une salle remarquable par son architecture. Pour pénétrer dans le château proprement dit il faut franchir un nouveau pont d'une seule arche. Avant d'y entrer on descend d'ordinaire dans une cour basse sur laquelle s'ouvrait l'entrée principale, du style ogival, et d'où le regard l'embrasse dans toute sa hauteur. On monte au sommet du donjon ou *tour de la reine Anne* (34 mèt. de hauteur, quatre étages), par un escalier (148 marches) en spirale et d'un beau travail. A l'étage inférieur se trouvent quelques pièces obscures et humides servant actuellement de cachot. Au premier étage sont les *cuisines* et la *salle à manger* des anciens châtelains. Le deuxième étage est occupé par une vaste pièce dite *salle au Duc* (7 mèt. de hauteur, foyer de 4 mèt. de largeur, murs très-épais), la *salle des gardes*, contiguë à la précédente, et la *chapelle*, renfermant un siége en pierre dit *fauteuil de la duchesse Anne*. Au troisième étage, se trouve la *chambre du Connétable*, qui sert de dortoir pour les prisonniers. Le quatrième étage est occupé par le *poste du Guet* et la *salle d'armes* (belle voûte), transformée aussi en dortoir. Un petit escalier en spirale fait communiquer cette dernière salle avec la plate-forme du donjon, d'où l'on découvre : à l'O., l'asile des aliénés ; au S., le château de Lehon ; tout près, en face, les châteaux du Chêne-Ferron, de Beauvais, les villas du Parnasse, de la Nourraie, de la Forestrie, de l'Échapt ; au loin, le Mont-Dol, la mer et le Mont-Saint-Michel (avec une longue-vue).

L'*hôtel de ville* occupe les bâtiments de l'ancien hôtel-Dieu, dont le beau portail a été démoli en 1839. La salle des fêtes, dite *salle de l'Odéon*, est ornée des portraits de du Guesclin, de Charles Duclos-Pinot, de Claude Marot de la Garaye, de Jean de Beaumanoir et de Broussais.

La *bibliothèque* (à l'hôtel de ville), inaugurée le 3 novembre 1864, se compose d'environ 4000 vol. d'histoire et de voyages, de quelques atlas, de quelques albums et d'un manuscrit sur *les chevaliers de la Table-Ronde*.

Le **musée**, installé à l'hôtel de ville, dans la salle qui se trouve au-dessous

de celle des fêtes ou de l'Odéon, a été fondé en 1842. On évalue à 8000 ou 10000 le nombre d'objets qu'il renferme.

Nous signalerons : — une collection de *médailles romaines*; — les *pierres tumulaires* de Jean de Beaumanoir, compagnon d'armes de du Guesclin, de Berthelot d'Angoulvent (1387), d'une châtelaine de Beaumanoir, d'un prieur de l'abbaye de Lehon, d'un seigneur de la Coninnais (la Vallée), d'un seigneur de Launay (Gouëon); — des *tombes* de chevaliers et d'abbés dont les noms ne sont pas connus; — une mèche de *cheveux* de Napoléon Ier; — au fond de la salle, la *giberne* de Malo Corret de Latour d'Auvergne, premier grenadier de France; — les *masques* en plâtre de du Guesclin, d'Henri IV et de Napoléon Ier; — les modèles réduits des *cathédrales* de Coutances et de Dol, de l'église abbatiale de Saint-Jacut, finement exécutés; — un *calice* en pierre, tres-ancien; — une *clef* en fer, œuvre de Louis XVI; — un spécimen de l'écriture du même roi; — l'ancien mouvement de l'horloge de Dinan (1498); — un *médaillon* frappé en 1759, pour perpétuer le souvenir de la bataille de Saint-Cast; — un échantillon du cable transatlantique, — de riches *collections minéralogique, géologique, ornithologique*, etc.

Le *palais de justice* (place du Guesclin), terminé en 1827, offre un péristyle formé de deux colonnes monolithes de 4 mèt. de hauteur et de 1 mèt. 75 cent. de circonférence.

La *tour de l'Horloge* (rue du même nom), qui s'élève à peu près au centre de la ville, est une tour massive et carrée (sur les faces, baies en anse de panier), que surmonte une flèche élancée. Elle contenait jadis l'horloge dont le mouvement se voit aujourd'hui au musée, et renferme une cloche fondue en 1507 et à laquelle on donna le nom de la reine Anne, ainsi que l'attestent des vers gravés sur le timbre de la cloche même.

L'*hôpital général*, établi en 1685 dans les bâtiments qu'occupe aujourd'hui la mairie, a été transféré, en 1816, au couvent des religieuses de Sainte-Catherine.

La communauté des *Dames de la Sagesse* a été fondée en 1733; la dernière sœur de Châteaubriand, Mme de Marigny, y est morte, il y a quelques années, plus que centenaire.

L'asile des *Petites-Sœurs des pauvres* a été fondé de nos jours par sœur Jeanne Jugan, dans l'enclos des Capucins.

Rues et places.

On trouve, en parcourant l'intérieur de la ville, plusieurs rues qui ont conservé leur physionomie du moyen âge, et dont les maisons, élevées sur des piliers, forment une série de *porches* ou passages couverts. Les plus curieuses de ces maisons se voient sur la *place de la Croix-aux-Cordeliers*, dans la *rue* rapide et tortueuse *de Jerzual* et dans celles *de la Larderie, de l'Horloge* et *de l'Apport*. Au n° 9 de la *rue de la Ferronnerie* est né l'académicien Duclos. Quelques figures de saints, des sujets mythologiques ou grotesques ornent ces maisons à porches.

La *place du Guesclin*, de forme rectangulaire, plantée de tilleuls et bordée d'un parapet, fut en 1359 le théâtre d'un combat singulier entre du Guesclin et un chevalier anglais nommé Thomas de Cantorbéry (*V.* ci-dessus, p. 393). Cette place est ornée depuis 1823 de la *statue de du Guesclin* (1314-1380), en style troubadour. L'illustre capitaine est représenté debout sur un socle de granit, appuyé sur un trophée d'armes.

La *place du Champ-Jacquet* ou de *Saint-Sauveur*, que borde l'église du même nom, n'offre aucun intérêt. Elle communique avec l'ancien cimetière, situé derrière l'église Saint-Sauveur et transformé en un jardin anglais dit *place de la Duchesse-Anne*. Au centre de ce jardin se dresse une colonne toscane, surmontée du *buste*, en marbre blanc, *de Ch. Néel*, maire de Dinan, mort en 1851.

De la place de la Duchesse-Anne, on découvre une magnifique vue sur

le viaduc, les anciens remparts et la vallée de la Rance. Des rampes et des escaliers descendent au viaduc.

La *place de l'Apport* est très-fréquentée chaque matin par les marchands de lait doux, de beurre frais, de fruits et de légumes.

Commerce et industrie.

La principale industrie de Dinan est la fabrication des toiles à voiles et la préparation des cuirs. Les matières d'importation auxquelles cette ville sert d'entrepôt sont: le sel, la résine, le goudron, la graine de lin, les salaisons et des denrées coloniales. Elle exporte les céréales, des farines, du cidre, des toiles à voiles, des planches, des bois de construction, des cuirs, etc. Il s'y tient, tous les ans, une *foire* importante dite *du Liége*, qui commence le deuxième jeudi de carême et dure 15 jours.

Les Petits et les Grands-Fossés.
La fontaine minérale.

Si l'on sort de la ville par la *porte Saint-Louis*, on aperçoit à g., au milieu d'arbres et de jardins, les ruines de la *tour des Sillons*; à dr. se dresse la *tour de Coëtquen*, au pied de laquelle commence la promenade des **Petits** et des **Grands-Fossés**. Cette belle promenade, créée en 1745 par Duclos-Pinot, et embellie depuis à diverses reprises, est bordée de charmilles et d'ormes. Une colonne de granit, qui s'élève vers le milieu des Petits-Fossés, est surmontée du *buste* en marbre de Duclos. A l'O. de la promenade, s'étend le *val Cocherel*, bordé de jardins et de peupliers (bains publics); à l'E., se montrent des kiosques, des pavillons, des jardins en terrasses et la *tour du Connétable*, couronnée de verdure. La *porte de Brest* ou *de l'Hôtellerie* et la *place Duclos-Pinot* séparent la promenade des Petits-Fossés de celle des Grands-Fossés, à g. desquels est l'*usine des Grands-Jardins* où de nombreux ouvriers travaillent à la préparation des bois et des cuirs forts. A dr. des Grands-Fossés, s'étend le préau de *Pall-Mall*, vaste nappe de gazon sur laquelle viennent s'ébattre les enfants. Des Grands-Fossés, on aperçoit, en outre, les ruines de la *tour Saint-Julien*, la *tour de Lesquen*, la salle d'asile, le couvent des Dames de la Sagesse et la *tour de l'Alloué*. Au pied d'un escalier de granit, à l'extrémité de la promenade des Grands-Fossés, on trouve à g. la *porte* et la rue *Saint-Malo*, le faubourg du même nom et la route de Dinard, bordée de magnifiques tilleuls. Cette route côtoie les murs du château de la Coninnais, près duquel se détache à g. une avenue carrossable due à l'initiative de M. Flaud, maire de Dinan et conduisant à la **fontaine minérale**.

Cette fontaine jaillit au fond d'un vallon pittoresque. « Ses eaux, dit M. Bazouge, sont salines, légèrement gazeuses, d'un jaune irisé, fondantes, apéritives, stomachiques et conviennent particulièrement aux personnes affaiblies, aux estomacs fatigués; elles débarrassent les organes de la digestion, activent la circulation, chassent la bile, les sérosités, les glaires, rendent l'appétit, etc. » M. Malagutti, de la faculté de Rennes, y a constaté la présence de la lithine, de l'arsenic, de l'acide phosphorique et de carbonates alcalins. L'association dans ces eaux du fer avec le sel arsenical paraît à M. le docteur Frémy une circonstance des plus favorables et des plus rares. La température moyenne des eaux est de 15 à 20° centigrades.

Le joli vallon de la fontaine, encadré de collines granitiques, de magnifiques arbres et de vertes prairies, est dominé par le *château de Saint-Valais*, bâti dans une curieuse situation.

EXCURSIONS.

Lehon.

Sortant de Dinan par la porte Saint-Louis, on suit le chemin dit du

Haut-Bourgneuf, bordé d'un côté par de jolies maisons de campagne et de l'autre par un mur. Deux sentiers se présentent au bout de ce chemin; celui de g. conduit à la colline qui porte le nom de Mont-Parnasse (*V.* ci-dessous), l'autre, autrefois difficile pour les piétons et maintenant coupé d'escaliers en pierre, mène au village de (1 kil.) **Lehon** (1336 hab.), qui forme, sur la rive g. de la Rance, comme un faubourg de Dinan. Lehon est dominé par les ruines pittoresques de son antique *château fort*, qui peut remonter au XIe s. Cette forteresse, bâtie au sommet d'une éminence naturelle, de forme conique, rendue plus abrupte par des travaux de main d'homme, passa au XIIIe s. dans la maison de Bretagne. Charles de Blois, à son retour de sa captivité d'Angleterre, y séjourna en 1356. Raoul de Coëtquen en était capitaine en 1402. Depuis lors, le nom de Lehon n'est plus cité dans les annales de Bretagne. En 1644, les moines de Lehon obtinrent la permission de prendre des matériaux dans le château, pour la reconstruction de leur cloître, et la place d'armes a été mise en culture.

Le château de Lehon formait un quadrilatère régulier, flanqué de huit tours rondes, dont il reste encore quelques ruines couronnées de lierre. De la plate-forme, on aperçoit la Rance, dominée en certains endroits par des rochers escarpés, le village de Lehon, les ruines de l'église et du monastère.

Le **prieuré** de Lehon (mon. hist.), dépendance de l'abbaye de Marmoutiers, fut fondé vers l'an 850 par Nominoë, roi de Bretagne, en l'honneur de saint Magloire, dont les reliques venaient d'être transportées de l'île Jersey à Dinan. Mais l'église et les bâtiments du monastère ne remontent pas dans leur état actuel à une époque aussi reculée. La plus ancienne partie de l'église (façade O.), annonce le XIIe s. La porte principale, avec archivolte en plein cintre et à dents de scie, est accompapagnée d'arcatures en ogive et surmontée d'une fenêtre ogivale à deux baies. Le plan de l'église est un rectangle parfait, sauf l'addition, au S. E., d'une chapelle offrant les caractères du XIVe s. et désignée actuellement sous le nom de *chapelle des Beaumanoir*. La nef, sans bas côtés, est divisée en quatre travées. La voûte, détruite en grande partie, était d'une hauteur et d'une légèreté remarquables. Les chapiteaux, tant de l'intérieur de l'église que du portail principal, empruntent tous leurs motifs à l'ornementation végétale. Ce sont des palmettes en forme de crosses, sur les angles de la corbeille, et les grandes feuilles polylobées qui caractérisent la première moitié du XIIIe s. Les fenêtres qui s'ouvrent dans chacune des travées, se composent de deux simples lancettes ogivales, encadrées du côté de l'intérieur dans une ogive, et du côté extérieur du mur, dans un cintre surbaissé. Au-dessous des fenêtres, du côté N., sont des enfeux, dans l'un desquels gît encore la statue tumulaire d'une femme, la tête enveloppée d'un voile. Dans le mur du chevet s'ouvre une grande fenêtre en plein cintre. Une petite porte ogivale donne accès à la chapelle sépulcrale des Beaumanoir, dont les tombes ornent aujourd'hui le musée de Dinan.

Du côté du N., l'église a des arcs-boutants d'une grande légèreté, se reliant à de massifs contre-forts qui reçoivent les arcades du *cloître*, conservé dans son intégrité, à l'exception de la voûte; mais ce cloître ne date que du XVIIe s. Le *réfectoire*, plus ancien, au N. du cloître, a des fenêtres ogivales trilobées; la porte d'entrée du monastère, au S., annonce le XVe s. Les bâtiments habités autrefois par les religieux ont été convertis en filature. Les ruines sont dans un état navrant d'abandon et de malpropreté.

La porte principale de *l'église paroissiale* de Lehon, en plein cintre roman, donne entrée dans une nef également romane, percée au N. de fenêtres en entonnoir, et élargie au S. au moyen d'un collatéral à colonnes prismatiques, qu'éclairent des fenêtres en lancettes. La maîtresse vitre, à meneaux flamboyants, a conservé quelques panneaux de verre de couleur, retouchés au XVII^e s. De cette dernière époque date un écusson placé en supériorité, aux armes de Charles Brulart de Sillery, prieur de Lehon, fils du chancelier de France sous Henri IV, en 1607. Cet écusson est accolé d'un autre écusson aux armes de Derval ou de Châteaugiron, et ils sont, l'un et l'autre, timbrés d'une croix tréflée, posée en pal et surmontée d'une mitre. Dans les soufflets du tympan, des anges balancent des encensoirs; au-dessous sont six panneaux entourés d'une bordure composée de fleurs de lis et de châteaux.

1er *panneau, à g.* — Un personnage nu, auquel apparait un ange. Nous croyons retrouver dans cette scène, soit le lépreux que saint Magloire guérit par le toucher, soit le serviteur de son monastère, qu'il ressuscita.

2^e *panneau, à dr.* — Saint Pierre et saint Paul avec leurs attributs.

3^e *panneau, à g.* — n'en reste que la bordure, alternativement d'azur à la fleur de lis d'or et de gueules au château d'or.

4^e *panneau, à dr.* — Un crucifiement, entre la Vierge et saint Jean.

5^e *panneau.* — Saint Magloire et le donateur agenouillé, portant sur sa cotte d'armes les armes du seigneur de l'Echapt, en Lehon, du nom de Guiton; derrière lui, la donatrice sa femme, avec une jupe armoriée mi-parti des mêmes armes et de celles des Labbé de la Commerière.

6^e *panneau.* — La Vierge portant l'Enfant Jésus; un moine en adoration.

La conservation de ces fragiles monuments du XV^e s. devrait être assurée par une remise en plomb neuf et par un grillage extérieur.

Hors de l'église de Lehon a été reléguée une ancienne *cuve baptismale* cylindrique, dont les parois sont sculptées au dedans, et qui doit être, comme la façade et la nef de l'église elle-même, du XI^e ou du XII^e s.

On peut, après avoir franchi la Rance sur un pont pittoresque (3 arches), revenir de Lehon à Dinan en descendant la rive dr. de la rivière, bordée d'arbres et de jolis rochers. C'est une charmante promenade qui demande environ 20 minutes et qui ne saurait être trop recommandée.

Le Mont-Parnasse.

Sur le chemin du Haut-Bourgneuf qui aboutit à la porte Saint-Louis et que l'on suit pour aller à Lehon, s'embranche à g. un sentier pierreux qui descend vers la Rance et conduit au **Mont-Parnasse**, petit promontoire faisant saillie, au milieu d'une vallée profonde. Du sommet du Mont-Parnasse, couronné par une élégante *villa* que surmonte la statue d'Apollon, on découvre d'admirables points de vue. Au N., se dressent les tours de Dinan, au milieu de pelouses en amphithéâtre et de massifs de feuillage; au S., se montrent le bourg de Lehon, les ruines de son château fort et de son prieuré, les bords pittoresques de la Rance, sillonnée de bateaux, et, au loin, le pic de Bécherel; à l'E., le clocher de Lanvallay domine la rive dr. de la Rance.

L'asile des aliénés. — La croix du Saint-Esprit.

L'**asile des aliénés** ou hospice des frères de Saint-Jean-de-Dieu, appelé anciennement les *Bas-Foins*, est situé à g. de la route de Brest, à 1 kil. de Dinan. On peut le visiter tous les jours de 2 à 4 h., les dimanches et fêtes exceptés. Cet important établissement, fondé en 1835, est desservi par 60 frères. Les bâtiments, élevés sur le versant d'une colline, en face de Dinan, « consistent, dit M. Bazouge, en un corps de logement principal de 100 mèt. de longueur sur

12 de largeur, étendant de chaque côté ses ailes sur un espace presque aussi considérable. Dans l'aile dr., deux salles de 50 mèt. de longueur, parfaitement aérées, servant l'une de réfectoire, l'autre de salle de récréation, ont été aménagées, en 1856, pour les pensionnaires recommandés; la salle de récréation est pourvue d'un billard. » Une remarquable chapelle dont les clochers attirent de loin les regards, a été récemment construite sur les plans de M. Hawke.

L'enclos de l'asile (50 hectares environ) comprend des jardins, de parterres, des prairies, des cours, des plantations et des promenades. Les pensionnaires de l'établissement y sont occupés aux travaux de l'agriculture.

En longeant les murs de l'hospice et en remontant vers la route de Brest, on arrive au pied de la **Croix-du-Saint-Esprit**, œuvre curieuse du XIV^{e} s. Cette croix en granit, supportée par un piédestal triangulaire, est ornée de belles sculptures représentant l'*Annonciation*, le *Couronnement de la Vierge*, la *Nativité*, la *Vierge et l'Enfant Jésus*, enfin la *Sainte Trinité*.

Châteaux de la Coninnais et de la Garaye.

A 1 kil. de Dinan, près de la route de Saint-Malo, s'élève le **château de la Coninnais** (XV^{e} s.), bâti dans un site pittoresque, sur l'un des versants d'un vallon, au milieu de massifs de verdure. Cette charmante habitation, flanquée d'élégantes tourelles, est entourée de jardins en amphithéâtre. L'entrée principale est décorée de cariatides. Près de la porte de la cour, s'élève un joli pavillon de la Renaissance. On remarque, à l'intérieur du château, des salles lambrissées, des meubles antiques et plusieurs tableaux historiques de diverses époques. Dans les jardins se voit une *grotte*, ornée d'une statue de saint Pierre, et au fond de laquelle jaillit une fontaine.

Une belle avenue de 200 mèt. de longueur, bordée de hêtres, précède ce qui reste du **château de la Garaye** (XVI^{e} s.), situé sur le territoire de la commune de *Taden* (1498 hab.), à 2 kil. de Dinan et à 1 kil. du château de la Coninnais. « Ces ruines disparaissent d'année en année (*Bretagne contemporaine*), et l'on n'y remarque plus que quelques pans de murailles en granit de grand appareil. Ceux-ci sont soutenus par une tourelle octogonale à trois étages, dont les fenêtres, encadrées de colonnettes, ont des linteaux en anse de panier, au-dessus desquels s'épanouissent d'élégantes accolades à crosses et à panaches. » L'un des derniers propriétaires du château de la Garaye, le comte Claude Marot et sa femme Mlle de la Motte-Picquet, se sont rendus célèbres dans toute la contrée par leur inépuisable charité. Leurs restes reposent dans le petit cimetière de Taden. — A 3 kil. N. de la Garaye, sur le territoire de *Saint-Samson* (684 hab., château de Carheil), se voit un *menhir* de 10 mèt.

Corseul. — Montafilant.

Le bourg important de **Corseul**, (c. de 3266 hab.), situé à 11 kil. de Dinan, sur la route de Plancoët, exerce depuis longtemps la sagacité des antiquaires. A l'inspection des voies romaines qui convergent vers ce point et des innombrables débris antiques que recèle, sur une grande étendue, le sol de Corseul, les bénédictins D. Lobineau, en 1707, et D. Bernard de Montfaucon, en 1724, n'ont pas hésité à y reconnaître l'ancienne capitale des *Curiosolites*, l'un des peuples de l'Armorique cités par César et par l'*Itinéraire* d'Antonin. D'autres érudits ont placé à Corseul le *Fanum Martis* de la table Théodosienne. On ne peut nier tout au moins que Corseul n'ait été longtemps occupé par les Romains. Des fouilles plusieurs fois renouvelées ont mis à jour des fragments de marbre, des mosaïques, des statuettes, des armes, des anneaux, des poteries, qui rap-

pellent la plus belle époque de l'art romain, enfin une suite de médailles tant consulaires qu'impériales, depuis le premier siècle de notre ère jusqu'à l'avénement de Marcien (450-457). Les musées de Dinan et de Saint-Brieuc contiennent plusieurs de ces objets précieux.

Dans l'*église* paroissiale est encastré un *cippe* dont l'épitaphe, commençant par les lettres D. M. S. (*Diis manibus sacrum*), est consacrée à une femme *Silicia* à la mémoire de laquelle son fils *Januarius* a érigé ce monument.

Au village du *Haut-Bécherel*, (1 kil. 1/2 au S. de Corseul), on remarque les ruines d'une *tour* octogonale, construite en moyen appareil très-régulier, et couverte en grande partie par un lierre énorme. Au pied de cette tour, que l'on croit le *Fanum Martis* ou temple de Mars de la table Théodosienne, il a été trouvé à diverses reprises, des médailles romaines, des fragments de tuiles imbriquées, des placages en marbre, poli d'un côté et portant de l'autre des traces de scellement, et une élégante console dont la destination était de supporter une statue.

De Corseul à Plancoët, on compte 6 à 7 kil. A g. de la route (2 kil. au N. O. de Corseul), se voient, sur une colline escarpée, entre le ruisseau de Cambœuf et l'un de ses affluents, les ruines du **château de Montafilant** (XII^e s.), successivement possédé par les maisons de Dinan, de Laval et de Tournemine, et qui paraît avoir succédé à un camp romain. Son enceinte murale, à peu près intacte, est triangulaire. A l'angle S., se trouvait l'entrée de la forteresse, défendue par deux tours jumelles et par un pont-levis jeté sur un fossé profond, creusé dans l'isthme très étroit de la presqu'île. Deux tours croulantes flanquent les courtines aux angles N. E. et N. O., et chacune de ces courtines est, en outre, protégée par une autre tour placée à peu près au milieu de la muraille. Il existe encore dans l'une d'elles une petite chambre voûtée en ogive, avec nervures retombant sur des consoles grimaçantes (Pour Plancoët, *V.* R. 48).

Routes partant de Dinan.

De Dinan à Saint-Malo, R. 44; — à Combourg, R. 45; — à Dol, R. 46; — à Lamballe, R. 47.

ROUTE 44.

DE DINAN A SAINT-MALO.

A. Par la route de terre.

32 kil. — Route de poste. — Service d'omnibus de Châteauneuf à Saint-Malo (14 kil.).

On franchit la Rance pour monter à

2 kil. *Lanvallay*, v. de 1205 hab., où la route se sépare de celle de Dinan à Combourg (R. 45).

4 kil. 1/2. *Saint-Piat*, ham. de Lanvallay, possède une ancienne *chapelle*, restaurée il y a une quarantaine d'années et quelques restes d'un *manoir* seigneurial qui fut le berceau de la famille Hubert de la Massue. — On traverse un affluent de la Rance.

6 kil. *La Croix du Frêne*, petit hameau, où se détache à dr. la route de Dol (R. 46). — On aperçoit à dr., sur le bord d'un étang à moitié desséché, le *château de la Bellière*, qui paraît remonter au milieu du XV^e s. et que couronnent sept magnifiques cheminées de forme octogonale, surmontées de chapiteaux comme des colonnes. Ce château, qui appartient aujourd'hui à M. Collin du Boishamon, a vu mourir Tiphaine Raguenel, première femme de du Guesclin, de laquelle d'Argentré a dit : « C'estoit une jeune damoiselle de bonne maison, fort sage, bien apprise et davantage instruite aux lettres de philosophie et mathématiques; elle

avoit la réputation de se connoistre fort en astronomie judiciaire. » La chambre où Tiphaine rendit le dernier soupir est ornée d'une tapisserie de haute-lice représentant des scènes de l'histoire sacrée, d'un prie-Dieu et d'un crucifix qui passent pour lui avoir appartenu.

11 kil. *Pleudihen*, c. de 4840 hab., à 1 kil. 1/2 de la Rance, possède une *église* du XVIe s., agrandie depuis et renfermant plusieurs pierres tombales curieuses. Sur le territoire de Pleudihen se voient aussi le *dolmen du Bois-du-Rocher* et deux *tumuli*, situés à 20 mèt. de distance l'un de l'autre.

[Une route, longue de 4 kil., relie Pleudihen à *Miniac-Morvan*, c. de 3264 hab. (Ille-et-Vilaine), où subsistent des restes de trois châteaux du moyen âge en grande partie modernisés. Ce sont les *châteaux de Gouillon*, *de Launay* et *de Miniac*. Ce dernier est une élégante reconstruction du XVIIe s. Des hauteurs qui dominent Miniac, on découvre de beaux points de vue.]

La route, après avoir franchi deux petites baies formées par la Rance, passe, à *Dolet*, du départ. des Côtes-du-Nord dans celui d'Ille-et-Vilaine.

18 kil. *Châteauneuf de Bretagne* (*Lerquemain*, maître d'hôtel et loueur de voitures), ch.-l. de c. de 716 hab., a tiré son nom d'un château fort qui appartenait au XVIe s. à une branche cadette de la maison de Rieux. Cette forteresse, prise et reprise par les Royaux et les Ligueurs en 1592, fut entièrement démolie en 1594. Rebâtie depuis, elle devint le siége d'un marquisat qui appartenait, lors de la Révolution, au maréchal de camp Baude de la Vieuville, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI. Les ruines de l'antique forteresse se voient encore au milieu d'un beau parc; du belvédère qui les couronne, on aperçoit à l'O. la belle vallée de la Rance, et au N. E., la plaine de Rozières jusqu'à Dol.

A 500 mèt. au N. de Châteauneuf, sur le territoire de la commune de *Saint-Père* (1838 hab.), a été construit, en 1777 un fort casematé, de forme hexagonale, destiné à protéger les bords de la Rance. Ce fort, qui a perdu beaucoup de son ancienne importance, peut recevoir 600 à 700 hommes.

[La *mare de Saint-Coulman* (1 kil. à l'E. de Châteauneuf), forme une espèce de lac pendant l'hiver, époque de l'année où elle reçoit les eaux des terrains et des marais adjacents. Dans son état primitif, cette mare était, comme tous les marais de Dol, couverte de futaies.

Sur la rive dr. de la Rance, à 4 kil. de Châteauneuf, se trouve le v. de *Saint-Suliac* (1023 hab.) habité presque uniquement par des pêcheurs et des marins. L'église, intéressant édifice du XIIIe s., a la forme d'une croix latine. Le portail du N., aujourd'hui l'entrée principale, est divisé par un trumeau portant la statue de saint Suliac. Quatre autres statues (il y en avait six autrefois) ornent les jambages des portes. Ce portail s'abrite sous un porche dont l'arcade antérieure, portée sur deux colonnettes, est encadrée dans le pignon. L'un des bras du transsept est surmonté d'une tour carrée à fenêtres géminées et de quatre-feuilles disposés en forme de frise. La flèche, en pierre, est entourée d'une galerie. A l'intérieur de l'église, les arcades sont soutenues par des faisceaux de colonnes dont les bases et les chapiteaux offrent de fines moulures. Dans la nef s'élève, au-dessus d'un autel dédié à saint Suliac, un tombeau que l'on croit être celui du saint abbé.

Le *banc du Néril*, situé à l'O. du village, au milieu de la Rance, produit des huîtres renommées. — Du *Mont Garrot* (72 mèt.), qui domine Saint-Suliac et la Rance, on découvre une belle vue].

La route côtoie à g. la Rance.

bordée de collines verdoyantes, d'où l'on découvre de beaux points de vue.

24 kil. *Saint-Jouan-des-Guérets*, joli village de 1577 hab., admirablement situé sur la rive dr. de la Rance possède de nombreuses villas, L'*église* vient d'être reconstruite dans le style roman. — On commence à apercevoir la mer.

29 kil. Saint-Servan (R. 39).

32 kil. Saint-Malo (R. 39).

B. Par la Rance.

Service de bateaux à vapeur (on s'embarque quai Lanvallay). Le bateau Ille-et-Rance fait tous les jours le service de Dinan à Saint-Malo. La traversée, qui dure environ deux heures, offre aux touristes de charmants paysages; aussi cette promenade ne saurait elle être trop recommandée. — 1re cl. 1 fr. 50 c.; 2e cl. 1 fr. 25 c. — Aller et retour, même journée : 1re cl. 2 fr. 25 c.; 2e cl. 1 fr. 75.

Quand on a laissé successivement derrière soi la colline qui porte le village de Lanvallay, le frais vallon de la fontaine minérale, le moulin de *Beaudouin* et le *château de Grillemont*, entouré de bosquets, on atteint les carrières de granit de *la Courbure*. Le fleuve canalisé coule entre deux rangées de magnifiques peupliers. Les coteaux qui le dominent sont agréablement boisés. Çà et là se dressent des rochers dont la plupart portent des noms particuliers. A dr. se trouve celui de *Landeboulou*, près des ruines insignifiantes de la *chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Reconfort*. A g., on remarque le rocher du *Petit-Lucas*, dont la masse grise domine une petite auberge fréquentée par les pêcheurs.

Au delà de la crique du *Petit-Josselin* et en deçà du rocher de *la Pétrolle*, sont les restes d'une voie romaine appelée la *Muraille de l'Œuvre*. On atteint, un peu plus loin (à 3 ou 4 kil. de Dinan), à peu de distance de *Moulin-Neuf* ou de *Chante-Oiseau*, la *plaine de Taden*, vaste nappe d'eau d'où les regards sont attirés à g. par le clocher du village de Taden.

Après avoir dépassé ensuite le rocher du *Gros-Lucas*, le village du *Petit-Châtelier*, la roche du *Fournoi* et une chaîne de rochers taillés à pic, que couronnent trois moulins à vent, le bateau entre dans l'*écluse du Livet* ou *du Châtelier*, que dominent le village de ce nom et un joli manoir du XVIIe s., surmonté d'une élégante tourelle. — A g., sur la colline de la *Hisse* s'élève une jolie villa, le *Val de Rance*. Sur la dr. se montrent la *pointe de l'Essart*, un bloc de rochers de 13 mèt. de hauteur connu sous le nom de *la Moiselle* ou *Potence des Dindammas*, le *havre de Morgrève*, que dominent le hameau de *la Vicomté* et le *moulin du Prat*. — Le hameau de *Lama* ou *la Matz* (à g.) se compose de cinq ou six maisons.

Le fleuve s'elargit de plus en plus, les bords s'abaissent et perdent tout à fait leur caractère pittoresque.

On traverse (10 kil.) la *plaine de Mordreuc*, belle nappe d'eau, bordée à g. par les collines boisées de *Plouer* (3932 hab.) et à dr. par les campagnes de Pleudihen, couvertes d'arbres fruitiers. A g. s'étendent les bosquets du *Chêne-Vert*, qui donnent leur nom à une fortification en ruine et au-dessus desquels on aperçoit le clocher, le château, les bois et les vergers de Plouer. Sur la dr. apparaît le hameau de *Bas-Champ*, où mourut Hippolyte de la Morvonnais, un des poëtes les plus connus de la Bretagne.

Le *port Saint-Hubert* (à g.) et le *port Saint-Jean* (à dr.) terminent (13 kil.) la nappe d'eau de Mordreuc, au delà de laquelle le bateau s'engage dans un défilé, dominé à dr. par le hameau de *la Ville-ès-Nonais*, à g. par la villa du *Petit-Gibraltar* (belle vue), la *tour de la Roche*, couronnée de lierre, et la *chapelle de la Souaitié*, but d'un pèlerinage. — On traverse ensuite le *lac de Saint-Suliac* (2 kil. dans sa plus grande largeur), bordé

d'une longue chaîne de rochers escarpés. Ce lac est sillonné par les barques des pêcheurs du village de Saint-Suliac, que l'on découvre à dr. (*V.* ci-dessus, *A*).— Sur la g. s'élèvent le v. de *Langrolay* (817 hab.) et le hameau de *Minihic*. Ce hameau, dépendant de la c. de Pleurtuit (R. 48), appartient au départ. d'Ille-et-Vilaine dans lequel la Rance est entrée au port de Saint-Hubert.

Près de la *pointe du Trigolay*, au N. de Saint-Suliac et en face du *Carol*, les roches de la *Houle*, de *la Chaudière*, du *Chaudron*, dressent leurs têtes noirâtres. — On passe entre les pointes du *Bec-du-Puits* (à dr.) et du *Thon* (à g.). Le roc qui s'élève un peu plus loin au milieu de la Rance porte le nom de l'*Ile-au-Moine* ou *Ile-Notre-Dame*. Au loin, sur la dr., on aperçoit Saint-Jouan-des-Guérets (*V.* ci-dessus, *A*).

Lorsque le bateau a dépassé le *Val-Riou* et l'*île Chevrel*, les regards sont attirés à g. par (21 kil.) *Jouvente*, dont parle M. Paul Féval dans une nouvelle intitulée *Jouvente de la Tour*. En face, sur la dr., la maison dite de *l'Égorgerie* (une famille entière y fut assassinée) sert d'habitation à un garde maritime. On dépasse à dr. la pointe du *Grouin*. Près de la *pointe de Cancaval* (à g.), se voit le beau domaine de *Mont-Marin*. A dr. une croix s'élève sur une construction en pierre pour signaler un écueil.

Au-dessus des anses de *Troctin*, de *la Brebis*, de l'*île Chalabert* et des rochers de *Bizeux*, apparaissent à dr. les belles maisons de campagne de *la Brillantais*, de *la Haute-Flourie*, de *la Basse-Flourie*, du *Vau-Garni*, de *la Corbière*, etc.

L'horizon s'élargit. A g. se montrent la pointe de la Vicomté, Dinard (R. 40), en regard de la rade et des îlots Malouins. On aperçoit à dr. la tour Solidor, le fort de la Cité, Saint Servan, Saint-Malo et le Grand-Bey portant la tombe de Châteaubriand.

28 kil. environ. Saint-Malo (R. 39).

ROUTE 45.

DE DINAN A COMBOURG.

24 kil. — Route de voitures.

2 kil. Lanvallay (R. 44).

[A la sortie de Lanvallay, se détache à dr. la route de (10 kil.) *Évran* ch.-l. de c. de 4402 hab., situé sur le canal d'Ille-et-Rance et sur la route de Rennes à Dinan. L'*église* d'Évran, récemment restaurée, est ornée de statues, de vitraux et de nombreuses sculptures. Le *château de Beaumanoir* (1 kil. au N. du bourg) proprieté de M. de Langle, date du XVII^e s.; c'est un vaste corps de bâtiment flanqué de deux ailes avec tourelles, et entouré de belles prairies, de lacs, de bois et de jardins.]

5 kil. *Saint-Solain*, v. de 490 hab. — La route traverse la *forêt de Coëtquen*, autrefois appelée *forêt blanche*, à cause des nombreux bouleaux dont elle était plantée. Les débris d'une antique forteresse (belle vue) y subsistent encore. Au delà de la forêt, on aperçoit sur la g., le **château de la Chesnaye**, bâti sur le bord d'un petit étang, ombragé de sapins et de hêtres. Ce château fut longtemps habité par l'abbé de la Mennais.

Après avoir croisé la route de Rennes à Saint-Malo, on passe du départ. des Côtes-du-Nord dans celui d'Ille-et-Vilaine et on laisse à g. *l'étang* et le *château du Rouvre*.

19 kil. *Meillac*, v. de 2242 hab. L'*église*, reconstruite dans le style ogival, est décorée de peintures polychrômes.

24 kil. Combourg (R. 39).

ROUTE 46.

DE DINAN A DOL.

27 kil. — Route de poste.

6 kil. La Croix-du-Frêne (R. 44, *A*.). — Quand on a laissé à g. la route de

Saint-Malo et franchi un affluent de la Rance, on sort du départ. des Côtes-du-Nord pour entrer dans celui d'Ille-et-Vilaine et l'on croise la route de Saint-Malo à Rennes au

14 kil. *Vieux-Bourg*, hameau de la c. de Miniac (R. 44). — On franchit deux cours d'eau avant d'apercevoir à g. *Plerguer* (3004 hab.), sur le territoire duquel (3 kil. à dr. de la route) se trouve le *château de Beaufort*, (V. ci-dessus, p. 370.)

21 kil. *Vildé-Bidon*, ham. de la c. de *Roz-Landrieux* (1750 hab.).

26 kil. *L'Abbaye*, ham. de 298 hab. dépendant de

27 kil. Dol (R. 39).

ROUTE 47.

DE DINAN A LAMBALLE.

39 kil. — Route de poste.

A 2 kil. de Dinan, la route de Lamballe laisse à g. celle de Caulnes (R. 43). Un peu plus loin (1500 mèt.) se détache sur la dr. la route de Corseul et de Plancoët. On atteint 126 mèt. d'altitude près du hameau de *Bel-Air*, d'où l'on descend à

9 kil. *Vildé-Guingalan*, v. de 606 hab. — Au hameau de (11 kil.) *la Tombe*, on croise un chemin qui relie (1 kil. à dr) *la Landec* (388 hab.) à (4 kil. sur la g.) *Trébédan*, v. de 480 hab., sur le territoire duquel est situé le *château du Chalonge*.— 3 kil. plus loin se détachent, sur la dr. la route de (1 kil.) *Plélan-le-Petit*, ch.-l. de c. de 1199 hab., sur la g. celle de (4 kil.) *Languédias* (489 kil.), où se voient, au S. d'un grand étang, dans une situation pittoresque, les ruines de l'*abbaye de Beaulieu*. Cette abbaye, fondée en 1168 par Rolland de Dinan, fut donnée, en 1628, à la demande du fameux P. Joseph, capucin, à son neveu Claude Le Clerc du Tremblay, encore enfant.

18 kil. *La Ville-Auffray*, hameau situé à dr. de la route.—Après avoir laissé à g. *Lescouët* (789 hab.), on descend dans la charmante vallée de l'Arguenon.

22 kil. **Jugon**, ch.-l. de c. de 565 hab., situé sur l'Arguenon, au N. de deux étangs, que sépare une colline pittoresque, de 75 mèt. de hauteur, plantée de châtaigniers, a été comparé par Émile Souvestre aux villages de la Suisse. Il s'est formé autour d'un château fort qui existait dès 1034. Cette forteresse, dont l'importance avait donné lieu à ce dicton : *Qui a Bretagne sans Jugon, a chape sans chaperon*, fut démantelée en 1420 par ordre du duc Jean V, et détruite complétement en 1616 par arrêt du Parlement.

L'*église* de Jugon, dont quelques parties seulement remontent au XIIe s., est surmontée d'un élégant clocher pyramidal, forme rare dans le département des Côtesdu-Nord. Elle renferme un *crucifix* en ivoire d'un travail remarquable. Jugon possède, en outre, quelques *maisons* curieuses, dont l'architecture rappelle les XIVe et XVe s.

Des deux *étangs* de Jugon, le plus petit, à l'O., est alimenté par l'Arguenon, le plus grand, à l'E., par la rivière de Beaulieu et plusieurs ruisseaux. « Ce dernier étang, dit M. Jollivet (*Histoire et géographie des communes des Côtes-du-Nord*), est l'un des plus considérables de la Bretagne. C'est un beau et vaste lac, sur lequel, l'hiver, viennent s'abattre les canards sauvages, les sarcelles, les courlieux et même les cygnes. Il domine le bourg et suspend sur la tête des Jugonnais une incessante menace. Ses eaux profondes nourrissent des carpes, des perches, des brêmes, des lamproies, des brochets d'une grosseur prodigieuse et des quantités considérables d'anguilles. »

[Une route, longue de 10 kil., relie Jugon à la station de Plénée-Jugon (R. 3). — Une autre route conduit de Jugon à (17 kil.) Plancoët (R. 48),

par (5 kil.) le hameau du *Temple*, (9 kil.) le *château du Bois-Adam*, (11 kil. *Saint-Meloir* (314 hab.) et (12 kil.) *Bourseul* (1496 hab.).]

A 2 kil. environ de Jugon, on laisse à dr. une route qui dessert (1 kil.) *Saint-Igneuc* (638 hab.) et (7 kil.) *Plédéliac* (2051 hab.), bourg bâti dans une clairière de la vaste forêt de la Hunaudaye ou de Saint-Aubin. *L'église* de Plédéliac, fort ancienne et bien conservée, a perdu ses magnifiques vitraux qui représentaient des sujets intéressants empruntés à l'histoire de la Bretagne.

Gravissant la colline qui domine à l'O. la vallée de l'Arguenon, on aperçoit successivement, à g. le petit *bois de Ranléon*, à dr. la *forêt de la Hunaudaye* (2000 hectares de superficie), qui renferme un assez grand nombre de chevreuils et de sangliers.

Le *château de la Hunaudaye*, dont les ruines couvrent une superficie de 60 ares, fut bâti en 1378 par Pierre de Tournemine. « Son plan, dit Fréminville (*Antiquités de la Bretagne*), a la figure d'un pentagone. Il est flanqué de cinq tours rondes qui, ainsi que les remparts, sont revêtues en pierres de taille etsurmontées d'un parapet saillant, muni de mâchicoulis. Les petits arceaux de ces mâchicoulis sont en ogives avec des découpures gothiques délicatement travaillées. Les tours, à plates-formes, étaient surmontées de tourelles qui ont été démolies en partie. » La tour du N. E., la plus grosse, la plus belle et la mieux conservée, est flanquée d'une tourelle renfermant l'escalier en granit, qui, dans chaque tour, conduit aux trois étages, anciennement séparés par des planchers; de nombreuses figurines, grossièrement sculptées en faible relief, décorent la porte ogivale de la tour du S. E.

Au N. de Plédéliac, dans la forêt de *Saint-Aubin*, se voient les ruines de l'*abbaye* de ce nom, rebâtie à diverses reprises. Le chœur de la chapelle, reconstruite à la fin du xv[e] s., et les restes du cloître (Renaissance) sont dignes d'attention.

La route se rapproche peu à peu du chemin de fer de Rennes à Brest, qu'elle croise au delà des *châteaux des Portes* (à dr.) et *de Créhu* (à g.).

36 kil. *Noyal*, v. de 508 hab., où l'on rejoint la route de Rennes à Lamballe. — On croise de nouveau le chemin de fer en entrant à

39 kil. Lamballe (R. 3).

ROUTE 48.

DE LAMBALLE A DINARD, A PLANCOET ET A PLÉNEUF.

DE LAMBALLE A DINARD,

PAR MATIGNON ET PLOUBALAY.

46 kil. — Route de voitures.

Sortant de Lamballe par le faubourg Saint-Sauveur, la route domine (à g.) les prairies qu'arrose le Chifrouet. Au delà de ce ruisseau (2 kil. de la route), le v. de *Saint-Aaron* (987 hab.), assis sur un coteau, possède une *église* fort ancienne, ornée de vitraux. Sur le territoire de Saint-Aaron se voit aussi un monument druidique dit la *Roche aux Fées* ou Lech de la lande du Bourne. C'est une grotte artificielle de 10 mèt. de longueur sur 1 mèt. 50 cent. de hauteur, composée de deux rangs de pierres verticalement posés et supportant des tables horizontales.

A dr. de la route se montrent le *château de la Sorais* et le v. de *Quintenic* (314 hab.), situé sur la lisière N. de la forêt de Saint-Aubin.

10 kil. *Saint-Gueltas*, hameau où l'on franchit le ruisseau du Frémur et d'où se détache sur la dr. la route de Plancoët (*V.* ci-dessous).

15 kil. *Hénan-Bihen*, v. de 1741 hab., sur un coteau dominant la rive dr. (15 mèt.) du Frémur, renferme

une *église* très-ancienne, maladroitement restaurée à plusieurs époques. On remarque surtout les sculptures du portail et celles d'un petit portique, dit *portique des Femmes.* Une crypte existe sous le chœur. Sur le territoire de Hénan-Bihen se voit un *tumulus*, près duquel ont été découvertes, en 1825, de nombreuses monnaies gauloises.

A 2 kil. d'Hénan-Bihen, on laisse à g. une route conduisant, par (5 kil.) **Pléboulle** (*V.* ci-dessous), au (14 kil.) **cap Fréhel** et l'on franchit deux affluents du Frémur avant de rejoindre la route de Pléneuf à Matignon.

22 kil. ***Matignon***, ch.-l. de c. de 1369 hab., a une grande place plantée d'arbres, au centre de laquelle s'élève un calvaire. *L'église* est un bel édifice moderne. Du château, construit au XIIe s. par la famille Gouyon de Matignon, famille célèbre qui a produit deux maréchaux de France, il ne reste qu'une motte très-élevée qui porte encore le nom de *château*.

A 4 kil. environ, au N. E. de Matignon, le v. de **Saint-Cast** (1400 hab.) est bâti à 1 kil. à l'O. de l'anse du même nom et à 2 kil. à l'E. de la baie de la Fresnaie, sur une hauteur qui domine la grève. *L'église*, sans valeur architecturale, renferme un curieux *bénitier* supporté par quatre cariatides et dont le fond est orné d'une belle rosace. Au milieu des arbres se cachent quelques ruines de l'ancien *château*.

« La commune de Saint-Cast (*Bretagne contemporaine*) a attaché son nom à la célèbre bataille livrée sur sa plage, le 11 septembre 1758. On se rappelle que la France était alors au milieu de la guerre de Sept ans, pendant laquelle ses armées avaient eu à souffrir de cruels revers. Au moment où ils crurent que la France était épuisée par la multiplicité des luttes engagées principalement dans l'Inde, au Sénégal et au Canada, les Anglais osèrent diriger leurs incursions sur le sol même de notre patrie. Après avoir, pendant les mois de juin et d'août 1758, fait d'inutiles descentes dans les environs de Saint-Malo et de Cherbourg, et avoir signalé leur passage par des cruautés de toute sorte, sans pouvoir tenir au delà de quelques jours, ils tentèrent une dernière fois de s'établir sur notre littoral. Le 3 septembre de cette dernière année, leur flotte venait mouiller dans la rade de Saint-Malo, et débarquait, sur la côte de Saint-Briac, des troupes qui y établirent leur camp. L'avant-garde, dirigée sur Lamballe, arrivait le 7 au Guildo, où l'arrêtaient, pendant vingt-quatre heures, des volontaires de Matignon. Pendant ce temps, quelques bataillons et compagnies de troupes françaises, les milices locales et d'autres volontaires, venus de toutes parts à l'appel du tocsin sonné le long de la côte, se rassemblaient en toute hâte et se préparaient activement aux plus foudroyantes représailles. En effet, quatre jours après, le 11, l'ennemi, auquel on avait laissé le temps de prendre position, ayant eu connaissance des forces qui se réunissaient contre lui, sous le commandement du duc d'Aiguillon, prenait le parti de quitter la place, lorsqu'il fut atteint par nos troupes au moment où il allait regagner ses vaisseaux. Notre petite armée, encore haletante de la route, se précipite du haut des falaises, et, au bout de deux heures et demie de combat et de prodiges de valeur, il ne reste plus de l'armée anglaise, composée de l'élite de la garde royale et de la jeunesse de la Grande-Bretagne, que quelques blessés ou prisonniers qui demandent grâce en rendant les armes. On compta environ 3000 hommes abandonnés sur la plage, dont 1400 étaient morts ou dangereusement blessés, et parmi ceux-ci 4 colonels, 3 lieutenants-colonels et 4 capitaines de vaisseau. De notre côté, la perte n'avait été, grâce à l'impétuosité de l'attaque, que de 7 officiers tués et 57 blessés, 148 soldats et sous-officiers tués et 283 blessés.

Une *colonne* de granit (18 mèt. de hauteur), surmontée d'un groupe en fonte représentant le léopard britannique terrassé par un lévrier, a été érigée, sur le lieu du combat, le 11 septembre 1858, jour du centième anniversaire de la bataille.

Le petit port de Saint-Cast possède quelques barques de canotage qui transportent du poisson frais, des huîtres, des grains et des pierres plates dites *pierres de Saint-Cast.*

Excursion au fort de la Latte et au cap Fréhel.

La route de Matignon au fort de la Latte et au cap Fréhel, dominant à dr. la *baie de la Fresnaie*, franchit le Frémur près de son embouchure (4 kil. 1/2), au *Port à la Duc*, où elle se sépare de la route de Pléneuf pour se diriger vers le N., en contournant la baie à l'O. Au delà du hameau du *Grand Trécelin*, on remarque à dr. le *château du Meurtel*, belle habitation entourée de bois et dépendant de *Plévenon*, v. de 1208 hab., situé à 1500 mèt. sur la g. On traverse ensuite (10 kil. 1/2) le hameau de *Roche-Lassoie*.

Le **fort de la Latte** (12 kil. de Matignon), désigné dans les anciennes chartes sous le nom de *Castrum de Rocd Goeon*, et qui paraît remonter en grande partie à la fin du xv^e s., est une redoutable forteresse bâtie sur un promontoire qui forme la pointe N. O. de la baie de la Fresnaie. Ce promontoire est séparé de la terre ferme par un précipice de 100 mèt. de profondeur sur lequel ont été jetés un pont de pierre et un pont-levis. Le fort comprend une série de batteries reliées les unes aux autres par des courtines. Au centre, se dresse un donjon circulaire à deux étages. A côté de l'une des tours du fort, se voit une statuette de *saint Hubert* près de laquelle se rendent instinctivement, s'il faut en croire les bonnes gens du pays, tous les chiens enragés du département.

La pointe de la Latte est éloignée de 4 kil. de la *pointe de Saint-Cast*, qui forme le promontoire oriental de la baie de la Fresnaie. Cette baie mesure 7 kil. environ dans sa plus grande longueur, du fort de la Latte au Port à la Duc.

Entre le fort de la Latte et le cap Fréhel (au N. O.) s'étend l'*Anse des Sévignés*, où s'ouvre le *Trou de l'Enfer* (*Toul-an-Ifern*), énorme fissure de 1 mèt. 50 cent. de largeur au ras du sol et d'une immense profondeur, produite par les eaux de la mer et s'avançant à 1 kil. dans les terres.

Un sentier conduit du fort de la Latte au cap Fréhel, en contournant l'anse des Sévignés et en traversant une lande où se tient, le 14 septembre et les sept jours suivants, la *foire de Monbran*, ainsi nommée d'une *tour* à demi ruinée (15 mèt. de hauteur) qui paraît être le dernier reste d'un château du xii^e s.

Le **cap Fréhel** (4 à 5 kil. du fort de la Latte, 17 kil. de Matignon) « est coupé brusquement à pic, et domine une immense étendue de mer parsemée d'une multitude de récifs et d'îlots (*Bretagne contemporaine*). A la base de ce promontoire, autour duquel souffle toujours une forte brise, s'élèvent çà et là des rochers inaccessibles, à pans rudement taillés, tantôt en prismes, tantôt en obélisques aux formes fantastiques et bizarres. Autour de ces rochers, sapés incessamment par une mer furieuse, voltigent par milliers des oiseaux aquatiques. Là, chaque jour, on peut assister aux efforts des flots déchaînés. La mer bouillonne, se gonfle, se hérisse de lames frémissantes et se précipite avec fracas contre la base du promontoire.

« Le *phare* du cap Fréhel se compose d'une tour de 20 mèt. de hauteur. Sa lanterne a été construite d'après le système dioptrique et se compose d'un quinquet unique, à trois mèches concentriques, dont la lumière se divise en faisceaux parallèles à l'horizon, en passant à travers de fortes lentilles d'environ 1 mèt. 50 cent. de diamètre. C'est un feu du premier ordre, dont les éclipses se succèdent de demi-minute en demi-minute. L'élévation de la lanterne au-dessus du niveau de la mer est de 79 mèt., et la portée du phare de 22 milles. » On monte au sommet par un escalier renfermé dans une petite tourelle qui flanque le bâtiment principal.

De la galerie qui entoure la lanterne, on découvre un immense horizon. Au loin, vers le N., se montrent, au milieu de la mer, les îlots des Minquiers, le groupe des îles Anglaises; à l'E., les îles Chausey et les côtes de la Normandie; à l'O., la baie de Saint-Brieuc, le littoral de Tréguier, et, du côté de la terre, les roches de Saint-Quay, le littoral de Paimpol et l'île Bréhat; enfin, au S., un nombre considérable de bourgs et de villages, depuis Saint-Brieuc jusqu'à Saint-Malo.

Laissant à dr. (1 kil. 1/2) le *château de la Galmée*, la route de Matignon à Dinard franchit l'Arguenon près de son embouchure. On aperçoit à g. le **château du Guildo**, bâti sur un rocher dont la base est baignée deux fois par jour par les flots de la mer. « Cette vieille forteresse (*Bretagne contemporaine*) a la forme d'un trapèze dont les deux côtés parallèles mesurent, l'un 80 mèt. de longueur environ, l'autre 70 mèt. La façade du S. présente à son centre deux tours cylindriques, commandant la porte et le pont-levis; dans l'angle de dr. et reliée aux deux premières par une courtine de 3 mèt. d'épaisseur, s'élève une troisième tour plus haute et plus forte que celle du centre. Quant à l'angle g., il est entièrement détruit ainsi que ses remparts; cependant on distingue encore les fondations circulaires de la quatrième tour qui fortifiait cette partie. Le côté N. du château domine la mer et présente aussi à ses angles deux fortes tours cylindriques jointes par des courtines, que soutient vers le milieu de leur développement, un énorme contre-fort carré. La tour du N. O. paraît plus forte que l'autre et pourrait bien avoir rempli l'office de donjon. Les courtines dont nous venons de parler contenaient un certain nombre de logements, destinés sans doute aux habitants du château; la construction en est plus soignée que celle des bâtiments de l'E. Quant à la quatrième partie du château regardant l'O., elle est dans un tel état de dégradation que l'on n'y distingue guère que les murs qui ferment de ce côté la cour centrale De larges fossés affectant, à partir de la porte, une double pente en sens inverse, protégeaient les édifices faisant face à la terre ferme. »

C'est dans le château de Guildo que fut arrêté, en 1446, l'infortuné prince Gilles de Bretagne, par ordre de son frère, le duc François Ier.

Sur la g. s'embranche la route de (3 kil.) *Saint-Jacut*, v. de 1032 hab., située sur la Manche, à l'extrémité d'une presqu'île environnée de sables, que baignent les eaux de la mer à chaque marée. « Ses dunes, dit M. Jollivet, sont couvertes d'un gramen désigné dans le pays sous le nom de *mire*, et par la science sous celui de *paspalum dactylon*. Les longues et nombreuses racines de cette plante enlacent ces terres assises sur un fond peu solide et les retiennent; aussi est-il défendu de l'arracher. Mais cette interdiction n'est pas toujours respectée. Le v. de Saint-Jacut se compose d'une longue et belle rue, peuplée en majeure partie de marins actifs et laborieux, constamment occupés à draguer des huîtres, à pêcher la raie et le maquereau. Les femmes portent une coiffure pittoresque qui rappelle les casques romains. » — Il ne subsiste aucun vestige de l'abbaye de Saint-Jacut, fondée à la fin du ve s., et dans laquelle mourut, en 1727, le savant historien de la Bretagne, D. Lobineau.

Au N. de Saint-Jacut (2 kil.) se trouve l'*île des Ébihens* (12 ou 13 hectares), occupée par une petite ferme et renfermant le *port de la Chapelle*, ainsi nommé d'une chapelle en ruine, et le *port Lançon* qui, suivant M. Jollivet, doit son nom à un petit poisson argenté qui se cache dans le sable.

Au milieu de l'île des Ébihens, s'élève une *tour* qui paraît avoir été

construite au XVII^e s. pour servir de phare. Cinq embrasures de canon ont été pratiquées à son sommet. Des meurtrières garnissent les murs de la cour qui en précède la porte. Cette tour, gardée par un poste de douaniers, renferme des chambres et des cachots voûtés.

On laisse à dr. *Trégon* (367 hab.) et une route qui dessert (8 kil. au S.) Plancoët (*V.* ci-dessous).

36 kil. *Ploubalay*, ch.-l. de c. de 2731 hab., presque tous marins, est un joli bourg situé au centre d'un pays fertile et bien cultivé. On y remarque le *château de la Crochais*, bâti près des ruines d'un manoir du XVI^e s., et les vestiges de l'ancien *château de Rays*.

Après avoir franchi le Frémur, la route traverse le *bois de la Ville-Rerault*, à la sortie duquel on commence à apercevoir les rochers de Dinard, Saint-Servan, Saint Malo, etc.

46 kil. Dinard (R. 40).

DE LAMBALLE A PLANCOET.

25 kil. — Route de voitures.

10 kil. St-Gueltas (*V.* ci-dessus).

11 kil. *Saint-Denoual*, v. de 544 hab., au delà duquel on côtoie à dr. le bois de Saint-Denoual, fraction de la forêt de la Hunaudaye. On laisse ensuite du même côté le chemin de (1 kil. 1/2) *Landébia*, v. de 256 hab., sur le ruisseau de Guébriant, que l'on franchit près du *château de Guébriant* et de l'étang du même nom, anciennement possédés par le comte Budes de Guébriant, maréchal de France, qui fut tué d'un coup de canon au siége de Rotweil, en 1643.

23 kil. On rejoint la route de Matignon (à g.), avant de descendre dans la vallée de l'Arguenon.

25 kil. **Plancoët**, ch.-l. de c. de 1900 hab., bâti sur les deux rives de l'Arguenon, offre un aspect pittoresque. — L'*église Saint-Sauveur* (bas-côtés modernes) renferme un bénitier rond, orné de cariatides très-frustes. — L'*église de Nazareth*, ancienne chapelle d'un couvent de Dominicains, possède une petite statue en pierre de la sainte Vierge, trouvée en 1621 dans une fontaine comblée depuis longtemps; cette image attire tous les ans un nombre considérable de pèlerins.

A 3 kil. à l'E. de Plancoët, au sommet d'une colline, se voit un *étang* circulaire de 20 ares de superficie, du milieu duquel se dressent les débris d'une tour carrée, seul reste de l'ancien *château de la Touche-à-la-Vache*, qui paraît remonter au XIII^e s.

A plus de 2 kil. au N., dans la c. de *Saint-Lormel* (365 hab.), se trouve le beau *château* moderne (1840) *de l'Argentaye*, à M. Rioust de l'Argentaye.

DE LAMBALLE A PLÉNEUF.

15 kil. — Route de voitures.

Après avoir franchi le Chifrouet, la route se dirige vers le N. O. et croise (10 kil. de Lamballe) un chemin qui dessert sur la dr. (1 kil.) *Saint-Alban* (1446 hab.), où l'on remarque la *chapelle de Saint-Jacques le Majeur* (portail orné de belles sculptures).

13 kil. *Dahouet* est un petit port situé à l'embouchure d'une riche vallée et abrité du côté de la mer par de hautes falaises. Les navires y pénètrent par trois passes : la *passe Gourio*, entre les deux *Muettes*, rochers abrupts et élevés; la *passe du Nord ou Grande passe*, entre la terre et la Grande Muette; enfin la *Vivraine*. Le port du Dahouet exporte des grains, des farines, du bois; il importe des vins et des eaux-de-vie.

15 kil. **Pléneuf**, ch.-l. de c. de 2200 hab., possède une place en forme de carré long, trois fontaines, quelques jolies maisons et une *église* moderne, ornée d'un bon tableau du peintre Guernion. Le cimetière renferme la tombe du général de Lourmel, tué devant Sébastopol.

A 2 kil. au N. E. de Pléneuf, sur

le bord de la falaise, à 68 mèt. d'altit., s'élève le *château de Nantois*, à la famille de ce nom, jolie habitation, admirablement située et précédée d'une belle avenue. — Au N. du bourg (3 kil.) et à 700 mèt. environ de la terre ferme, se dressent les *rochers du Verdelet*, qui portent, sur une plate-forme de 9 mèt. de diamètre, les ruines d'un petit édifice. — Au hameau de *la Ville-Berneuf* on trouve une *grotte* qui passe pour avoir servi d'habitation à des fées. — Dans le bourg même, est une motte ou *tumulus* d'une certaine importance.

Du *tertre de la Motte-Meurdel* (10 mèt. d'élévation) situé aussi sur le territoire de Pléneuf, on découvre un beau point de vue.

[Une route, longue de 25 kil., relie Pléneuf à Matignon, par Erquy. Entre Pléneuf et Erquy, cette route qui se dirige vers l'E., puis vers le N. E., laisse à dr. le *château de Bienassis* (XVIe s.), entouré de hautes futaies et parfaitement conservé. Le principal corps de logis est flanqué de deux tourelles et entouré d'un large fossé. Ce château fut construit par la famille du Quélennec, et possédé ensuite par les Visdelou, les la Marck et les princes de Ligne-Aremberg.

9 kil. *Erquy*, v. de 2415 hab., bâti au fond d'une petite rade, est protégé au N. O. et au S. O. par de hautes falaises. « Les souvenirs d'une ville antique (*Bretagne contemporaine*), que les habitants de l'endroit appellent *Nazado* et que quelques archéologues croient être le *Rhéginea* de la table de Peutinger, subsistent encore dans cette localité. On désigne le ham. du *Passoir* comme ayant succédé à cette antique cité. Ce que l'on ne peut méconnaître, c'est le grand nombre de substructions, presque à fleur de terre sur une certaine étendue, dont le caractère gallo-romain est incontestable. Il n'est guère possible de déterminer d'une manière exacte l'étendue de ces substructions, et l'on est réduit pour le moment à en constater l'importance, preuve qu'à l'époque gallo-romaine l'agglomération à laquelle a succédé Erquy était considérable. »

L'*église* paroissiale remonte à une haute antiquité. Quelques-uns des matériaux avec lesquels elle a été bâtie proviennent même de constructions romaines. Sur une pierre maçonnée dans le mur de la porte est sculptée une louve allaitant Romulus et Rémus enfants. — Le *port d'Erquy*, situé au pied des rochers de *Tu-ès-Roc*, dont le point culminant (68 mèt. d'altit.) porte un *sémaphore*, est protégé par les *forts de la Bouche* et *du Petit-Port*. Il mesure environ 4 brasses à mer haute et assèche à mer basse.

Au N. E. du port, dans la *lande de la Garenne*, se voient deux lignes de fortifications encadrant une douve assez profonde et large de 80 mèt. environ. On nomme ces débris le *Camp de César* ou le *Fort*. Au pied de la Garenne, coule la fontaine de *Lourtous*; on y voit aussi la *Goule* ou *Grotte de Galimoux*, dans laquelle on ne pénètre qu'à mer basse.

La route de Matignon franchit les ruisseaux de l'Illet et du Kerpont.

14 kil. *Plurien*, v. de 1358 hab., possède une *église* du XIIIe s., le *château de Lehen*, ancien mais bien conservé, et les débris d'une *Grotte aux Fées* (1 kil. du bourg).

15 kil. *Petit-Saint-Malo*, hameau.

20 kil. On laisse sur la g. la route du cap Fréhel (*V.* ci-dessus, p. 408), en arrivant au Port-à-la-Duc.

25 kil. Matignon (*V.* ci-dessus).]

ROUTE 49.

DE SAINT-BRIEUC A PAIMPOL.

A. Par Binic, Étables et Plouha.

44 kil. — Route de voitures. — Service de corresp. — Prix unique, 4 fr.

Au sortir de Saint-Brieuc, la route franchit le Gouët dont elle remonte,

pendant plus d'un kil., la rive g.; puis, s'élevant en lacets dans un petit vallon latéral, elle se bifurque (4 kil.) avant d'atteindre le plateau qui sépare le Gouët de la rivière d'Ic. Le bras de g. conduit à Paimpol par Lanvollon (*V.* ci-dessous, *B*), celui de dr. se dirige vers Étables. Tous deux laissent à l'E. (4 kil.) *Plérin*, v. de 6178 hab., situé à 106 mèt. d'altit. et à 3 kil. environ de l'embouchure du Gouët. L'*église* de Plérin est moderne (1825), sauf la tour et le bas côté du S. (1651). Elle renferme un tombeau du XVIIe s., sur lequel est représenté un guerrier les mains jointes et que ses armoiries font reconnaître pour un seigneur de Couvran, de la famille de Tanouarn. — A l'entrée du bourg s'élève une belle *croix* en granit du XIVe s. — Au *fort du Roselier*, situé à l'extrémité de la pointe de ce nom, se voient les restes d'une guérite en pierre et des pans de murailles ayant appartenu à une ancienne guette de garde-côte. — La *chapelle Saint-Laurent*, située aussi sur le territoire de Plérin, renferme une grossière statue de la Vierge, d'une époque très-reculée; celle de *Bon-Repos* conserve des fragments de vitraux du XVIe s. — C'est de Plérin que dépend le hameau du Légué, où est établi le port de Saint-Brieuc (*V.* R. 3, p. 119). — De l'embouchure du Gouët à Paimpol, la côte est bordée de falaises dont les plus hautes atteignent 60 à 70 mèt.

6 kil. *Sainte-Croix*, hameau au delà duquel la route d'Étables franchit un ruisseau qui va se perdre, à dr. (3 kil. 1/2) dans la *grève des Rosaires*.

9 kil. *Pordic*, v. de 4917 hab., à 3 kil. de la mer, possède une *église* de construction récente (style ogival du XIVe s.), surmontée d'un hardi clocher à jour que couronne une élégante flèche à pans inégaux. Dans cette commune se voyait autrefois le dolmen la *Table à Margot*, renversé il y a quelques années. — Sur le bord de la route, à peu de distance de Pordic, se montre un joli *calvaire*. Au delà de la *butte Bernen*, qui portait jadis un camp romain (découverte de monnaies romaines et de fers de piques), on franchit, près du port de Binic, la rivière d'Ic sur un pont en bois de 14 travées, avec culées en pierre.

13 kil. **Binic**, v. de 2738 hab., presque tous marins, situé sur la Manche, à l'embouchure de l'Ic, qui y forme un petit port de cabotage, renferme plusieurs rues bien pavées et bordées de jolies maisons, une *place* et quatre *fontaines* publiques.

Le *port*, gracieusement assis au pied d'une falaise, expédiait, dès 1612, des navires au banc de Terre-Neuve, pour la pêche de la morue, et l'expression « benicasser la morue » est encore en usage parmi les pêcheurs pour indiquer une préparation inventée par les marins de Binic. — A l'extrémité du *quai*, bordé de jolis magasins et formant une agréable promenade, s'élève un môle qui fait la sûreté du mouillage. La profondeur du port de Binic le rend un des plus commodes de la Bretagne.

L'*église*, moderne, renferme un autel en marbre blanc, acheté avec le produit de quêtes faites à Terre-Neuve entre les marins du pays, à la pêche de la morue. On y voit, en outre un tableau (*Saint-Louis*) donné par le roi Louis-Philippe, une boiserie et des statues sculptées par Corlay. — Il existe à Binic, sur le bord de la mer, quelques débris de *forts* et les restes d'un établissement de bains connu sous le nom de *Bains de César*, et dont la fondation est attribuée aux Romains. — Près de la côte, dans un *îlot*, s'ouvre une *grotte* bordée de siéges naturels et remplie par le flot à marée haute.

Une route, longue de 12 kil., conduit de Binic à Plouha, par (1 kil. 1/2) le hameau de *Gicquel* (5 kil.) *Plourhan* (2252 hab.) et (8 kil.) *Beaugouyen*; mais les voitures de correspondance suivent, pour desser-

vir Étables, une route plus longue, éloignée de 5 ou 600 mèt. de la mer et qui traverse (2 kil. de Binic, 15 kil. de Saint-Brieuc) le hameau de *la Cour*.

16 kil. **Étables**, ch.-l. de c. de 2961 hab., est situé à 1 kil. environ au S. de l'embouchure d'un ruisseau. — L'*église*, bâtie sur une petite esplanade, renferme une belle chaire, un autel orné de nombreuses sculptures, etc. Le clocher est couronné par un dôme doré. — Des tombeaux antiques, renfermant des ossements gigantesques, ont été découverts dans un jardin particulier d'Étables. — Une vaste caverne, dite la *Houle Notre-Dame* et dont l'entrée est située à 8 mèt. environ au-dessus du niveau de la mer, s'ouvre dans les falaises, près d'Étables.

On franchit le cours d'eau qui sépare Étables de

18 kil. **Portrieux**, v. de 957 hab., dépendant de la commune de Saint-Quai. Ce village, bâti sûr le bord de la Manche, en face de la *rade* qui porte son nom (4 à 5 kil. de longueur sur 2 kil. environ de largeur), se compose de trois ou quatre petites rues et d'un joli quai. Son *port*, qui a 11 mèt. d'eau à la marée haute et 5 ou 6 mèt. dans les plus basses eaux, est défendu par une jetée servant de promenade.

« C'est dans la rade de Portrieux (*Bretagne contemporaine*) que se donnent rendez-vous, chaque année, les navires de la baie de Saint-Brieuc, au moment de leur départ pour la pêche de Terre-Neuve. Rien de plus animé que le spectacle qu'offrent, en ce moment, tous ces navires reunis, autour desquels circule une foule de barques et de bateaux de toute espèce, conduisant à bord la majeure partie des équipages composés de 50 à 60 hommes par navire; joignez à cela le bruit des porte-voix, les cris des marins qui s'interpellent d'une barque à l'autre, le va-et-vient organisé sur plusieurs lignes entre la petite flotte et la terre. Arrive le dimanche le plus rapproché de la première grande marée du mois de mai; dans l'après-midi de ce jour, tous les marins, au nombre de 4000 environ, doivent être à bord. Alors vient un moment où tous les pavillons font un signal, les ancres se lèvent, puis les navires opèrent un mouvement vers l'O., et tous les marins, debout sur le pont, entonnent, la tête découverte, au bruit des canonnades, l'hymne pieuse du départ, l'*Ave Maris stella*. Cependant chaque bâtiment, après quelques évolutions, étale ses voiles au vent, s'éloigne peu à peu, avec une allure régulière, et bientôt toute la flotte disparaît aux regards des familles des marins, accourues de tous côtés pour leur envoyer un dernier adieu, et groupées de la manière la plus pittoresque sur les hauteurs dominant la rade. »

19 kil. **Saint-Quay**, c. de 2976 hab., doit son nom à un saint moine qui y débarqua au commencement du VIe s. Ce bourg est une station de *bains de mer*, très fréquentée pendant la belle saison.

Les grèves de Saint-Quay sont célèbres sous les noms de Grande-Grève, grève Noire, grève des Fontaines, grève des Châtelets, grève Saint-Marc et grève du Grand-Isnin. — La *Grande-Grève*, d'une surface parfaitement plane, est séparée de la Grève-Noire par un groupe de rochers pittoresques. — La *Grève-Noire*, ainsi nommée à cause de la couleur de son sable, forme, dans les terres, une échancrure fermée à l'O. par une falaise à pic dans les cavités de laquelle se déshabillent les baigneurs. — La *Grève des Fontaines* doit son nom aux sources qui y sortent de la falaise et dont les eaux ont été utilisées pour un lavoir. Les eaux de la mer, en se mêlant à celles de ces fontaines, ne peuvent ni en détourner le cours ni en altérer la pureté. — La *Grève des Châtelets* est située entre le corps de garde et la Grande-Grève. « Au fond de cette grève, dit M. Jollivet, la mer, en se retirant, laisse

à découvert d'immenses blocs de granit, divisés en plusieurs groupes. » — La *grève Saint-Marc* renferme les plus jolis coquillages de la baie de Saint-Brieuc. — La *grève du Grand-Isnin* est une agglomération d'énormes rochers recouverts de terre végétale et s'avançant dans la mer qui les ronge et les excave.

Sur la petite *île Harbour*, à 2 kil. à l'E. de Saint-Quay, s'élève un petit *phare* à feu fixe, renfermant un bel escalier en pierre de taille.

A 5 ou 6 kil., dans la mer, se dresse une chaîne de rochers nommés les *îles* ou *roches de Saint-Quay*. Ces rochers pittoresques, commencent près de Saint-Quay, au N., et s'étendent au S. dans la direction de Binic, sur une longueur de 5 à 6 kil. Ils se découvrent en partie à mer basse.

20 kil. 1/2. *Kertugalle*, ham. de 604 hab., dépendant de Saint-Quay.

22 kil. *Tréveneuc*, v. de 933 hab., possède une *église* ornée avec goût et un joli *calvaire* entouré d'arbres. — A 1 kil. au N. O. du village, à g. de la route, s'élève le joli *château* moderne *de Pomorio*, précédé de belles avenues plantées d'arbres séculaires, entouré de magnifiques jardins. Le *parc*, vaste et bien entretenu, renferme des bosquets, des prairies, des champs, un tunnel, un étang, des grottes de toute espèce, un pont rustique, un ermitage, etc. La terre de Pommorio, qui avait le titre de vicomté, est possédée et habitée, depuis le XIII^e^ s., par la famille Chrétien de Tréveneuc.

La route, décrivant de nombreuses courbes sur les collines, dans la direction de l'O., traverse les hameaux de *Kérégal*, de *Tréfaouen* et de *Saint-Yves*, avant de rejoindre le chemin direct de Binic à Plouha par Plourhan.

28 kil. **Plouha**, ch.-l. de c. de 5531 hab., situé à 3 kil. de la mer, au point d'intersection de sept chemins qui y forment autant de rues, est un des plus jolis bourgs des Côtes-du-Nord. L'*église*, moderne, renferme une chaire et un maître-autel d'un bon travail.

La chapelle Kermaria-an-Isquit (4 kil. à l'O. du bourg), dont il est fait mention dans des actes du XIII^e^ s., était à cette époque l'un des buts de pèlerinage les plus fréquentés de la Bretagne. Elle se compose d'une nef de sept travées, de deux bas côtés et d'un transsept. Au collatéral S. est accolé un joli porche (XIV^e^ s.), au-dessus duquel s'ouvre une salle dans laquelle se tenait l'*auditoire de justice*. Autour de cette salle règne une plate-forme entourée d'une élégante balustrade en granit. On remarque, à l'intérieur de la chapelle, les statues des douze apôtres et celle de Notre-Dame de Kermaria, le caveau qui servait de sépulture aux fondateurs de la chapelle, et surtout une curieuse peinture murale représentant une *danse macabre*, découverte en 1856. On y compte environ 40 personnages de tous les rangs de la société, depuis le pape et le roi jusqu'aux plus simples artisans, alternant avec des squelettes décharnés qui les entraînent dans une ronde fantastique. Une inscription en vers, sous forme de dialogue entre le mort et le vif, est tracée sous chaque groupe et rappelle en termes d'une naïveté saisissante le néant des choses d'ici-bas.

Voici la strophe qui se trouve sous la figure du roi :

Venés, noble roy couronné,
Renommé de force et prouesce;
Jadis fustes environné
De grans pomppes, de grant noblesse;
Mais, maintenant toute haultesse
Laisserés; vous n'estes pas seul!
Peu aurez de vostre richesse,
Le plus riche n'a que ung linceul!

33 kil. *Lanloup*, v. de 527 hab., dont l'église et le château se montrent à dr.—L'*église*, du style ogival (XV^e^ s.), est précédée d'un porche sous lequel des niches en pierre renferment les statues des douze Apôtres grossièrement sculptées. — Le *château de*

Lanloup (XVIIIe s.) n'a aucune valeur architecturale. — Le *manoir de la Noé-Verte* (XVIe s.), bâti au milieu d'une campagne déserte, à 1 kil. à g. de la route, offre un aspect imposant, avec ses tours, ses tourelles aux flèches élancées, ses girouettes et ses hautes cheminées hexagonales. — La famille Pinart le transmit par alliance, au XVIe s., aux comtes de Lannion. La *chapelle de Saint-Roch* est en grande vénération, parmi les paysans du voisinage.

A 1500 mèt. à l'E. de Lanloup, se trouve le petit *port de Bréhec en Plouha*, sur l'anse du même nom, dont les schistes présentent les aspects les plus variés. Ce port reçoit de nombreux bateaux chargés de sables calcaires. L'anse de Bréhec est formée au S. par la *pointe de la Tour*, au N., par la *pointe de Bréhec*. C'est à Bréhec que prirent terre saint Brieuc et les premiers émigrants de la Grande-Bretagne qui l'accompagnaient.

La route traverse un vallon dont les eaux vont se déverser dans l'anse de Bréhec.

38 kil. *Plouézec*, c. de 4645 hab., à 4 kil. à l'O. de la pointe du même nom, qui forme un promontoire étroit et allongé de plus d'un kil. de longueur et de 60 mèt. d'altit. Le *clocher* de l'église de Plouézec, récemment reconstruite, est très-élevé et sert d'amer aux navires.

A 2 kil. du bourg, près du *port Lazo*, se dresse le *rocher de Craka* (800 mèt. de longueur), dont la pierre schisteuse est propre à la fabrication du crayon. Au N. E. du port Lazo, se voient les *Mâts-de-Goëllo*, petites îles (bon mouillage) où s'élèvent des moutons dont la chair est renommée pour sa délicatesse.

40 kil. *Kerity*, v. de 2094 hab., est situé en grande partie à g. de la route, qui se rapproche de la mer sur la dr. La *chapelle Sainte-Barbe* (à dr. contre la route), date du XVIIe s. Du cimetière qui l'entoure, on découvre une belle vue sur la baie de Paimpol.

De Kerity dépendent aussi les belles ruines de l'**abbaye de Beauport**, près desquelles on passe, 1 kil. plus loin. Cette abbaye était bâtie au fond d'une petite anse qui découpe le rivage de la Manche, à peu près au milieu de la courbe décrite par la baie de Paimpol. Aucune description ne saurait rendre le magnifique panorama qui se déroule autour de ses murs : tout auprès, une colline boisée dominant les pignons aigus de la vieille église ; plus loin, des vallons et un étang d'une fraîcheur délicieuse; puis les vastes jardins des moines où prospèrent des arbres du midi de la France. Ce coin de terre semble exceptionnel. Des myrtes, des mûriers, des figuiers gigantesques couvrent la plage, laissant presque pendre leurs fruits dans les flots. Sur la dr. s'élèvent les Mâts de Goëllo, rochers aux têtes verdâtres et aux formes fantastiques.

L'abbaye de Beauport fut fondée en 1202 par Alain, comte de Penthièvre et de Goëllo. Elle fut gouvernée au XVIIe s. par un petit-fils du grand Colbert. Le dernier abbé fut M. de Pontèves, aumônier de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. L'*église* est en ruine. « Elle dessinait, dit M. Mérimée, une croix latine et avait trois nefs. Le collatéral S. et le transsept du même côté ont disparu. On entre dans la nef principale par une grande porte ogivale, dont les archivoltes ornées de tores retombent sur des colonnes du premier style gothique. La porte qui s'ouvre à l'entrée du collatéral N. est en plein-cintre.

« A l'entrée de la nef, deux arcades, plus larges que les autres, indiquent une espèce de division dans cette partie de l'église. Le transsept est partagé dans le sens de sa longueur par une rangée d'arcades, qui lui forment, à l'E., une espèce de collatéral, aussi peu élevé que les bas côtés de la nef, tandis que la voûte du reste

du transsept égale en hauteur celle de la nef principale. Cette disposition, qui n'est pas très-ordinaire en France, s'observe dans plusieurs églises anglaises du XIIIe s. Un autre rapport avec le style anglais se fait remarquer dans l'arrangement des meneaux des fenêtres les plus larges, telles que celle de la première travée, la fenêtre occidentale de la nef, et la fenêtre occidentale du transsept N. A Beauport, ainsi que dans plusieurs églises anglaises, l'ogive inscrite au milieu de l'ogive maîtresse s'élève jusqu'au sommet de celle-ci et la touche par la pointe. » Le chœur, qui renfermait une riche boiserie, est complétement détruit. « Dans une direction parallèle à celle de ce chœur, ajoute M. Mérimée, on voit une *salle* divisée dans le sens de sa longueur par une ligne de piliers cylindriques sur lesquels viennent retomber les nervures de la voûte. Les riches feuillages des chapiteaux et l'agencement gracieux des nervures rondes de cette salle, remarquable par son élégance, me la font considérer comme postérieure à l'église. Je la crois de la fin du XIIIe s. ou du commencement du siècle suivant. Cette salle, dont il est difficile de deviner la destination, communiquait par son extrémité O. avec un grand *cloître* carré, attenant à l'église, et qui a conservé des vestiges de plusieurs époques distinctes. Au N. s'élève un grand bâtiment en ruine, opposé et parallèle à l'église ; l'étage inférieur, voûté, est divisé par une rangée de gros piliers cylindriques, trapus, presque dépourvus d'ornements. Les fenêtres, véritables meurtrières, admettent à peine une faible clarté. Je ne comprends pas quel a pu être l'usage de cette salle, si ce n'était un *cellier*. Vers le milieu, on aperçoit les restes d'une espèce de chaire ou d'une petite tribune élevée.

« A l'orient de cette salle, on trouve une autre salle basse, voûtée en ogive, d'un gothique simple et de bon goût ; c'est le grand *réfectoire* ; il fut bâti en 1269 par l'abbé Hervé. A chaque extrémité de la salle est une grande cheminée, surmontée d'un énorme manteau à pans et se terminant en pointe. D'ailleurs, nulle trace d'ornementation, si ce n'est les consoles, où l'on voit quelques feuillages ou des masques sculptés. »

L'église de Beauport renfermait autrefois un grand nombre de sépultures ; mais les tombes violées pendant la Révolution ont été déplacées ou brisées. Cinq pierres sépulcrales sans épitaphes ont seules échappé à la destruction.

La route domine à dr. l'anse de Beauport, comprise dans la grande anse de Paimpol, et traverse les hameaux du (42 kil.) *Terron* et de (43 kil.) *Kerpuns*.

44 kil. Paimpol (*V.* ci-dessous, *B*).

B. Par Lanvollon.

44 kil. — Route de voitures.

4 kil. de Saint-Brieuc à la bifurcation (*V.* ci-dessus, *A*).

8 kil. *Le Sépulcre*, ham. de 124 hab., de la commune de Plérin.

11 kil. *Trémeloir*, v. de 650 hab., où se tient un pardon fréquenté, domine la rive dr. d'une petite rivière que la route franchit.

13 kil. *Trégomeur*, v. de 1277 hab., dont le territoire forme une ellipse circonscrite par un vallon qui fait le tour de la commune; le bourg, qui occupe à peu près le centre de cette ellipse, a été pendant plusieurs siècles le siége de la haute justice de la Roche-Suhart, transférée à Binic en 1641. L'*église* renferme une statue de saint Fiacre en grande vénération dans le pays.

Après avoir franchi l'Ic, on croise, à (16 kil.) *la Pinte blanche*, la route de Châtelaudren à (4 kil.) *Lantic* (1438 hab)., qui longe, sur la dr., les murs de l'église de **Notre-Dame de**

la Cour, dont la flèche, qui a 35 mèt. de hauteur, attire de loin les regards. Cet édifice, aux contre-forts ornés de niches, et au porche délicatement sculpté, fut commencé sous le règne du duc Jean V, de 1420 à 1442. Il se compose d'une nef de 30 mèt. de longueur sur 7 mèt. de largeur, et d'une chapelle latérale, perpendiculaire à cette nef, de 10 mèt. de profondeur et d'une largeur égale à celle du vaisseau principal. Cette chapelle fut ajoutée vers 1464, ainsi qu'il résulte d'un mandement du duc François II, extrait des registres de la chancellerie de Bretagne. Les armes de Jean Prégent, évêque de Saint-Brieuc à cette époque, se distinguent encore à l'extérieur du pignon. Le maître-autel est éclairé par une magnifique fenêtre à meneaux flamboyants de 7 mèt. 50 c. de hauteur, sur 4 mèt. 20 cent. de largeur, représentant en 18 tableaux la *Vie de la Vierge*. Ces tableaux sont divisés en trois rangs de six panneaux chacun, dont les personnages ont 60 cent. de hauteur. Une inscription en partie fruste, qui se lit au bas du vitrail, fait connaître les noms des verriers, les mêmes qui peignirent, en 1468, la maîtresse vitre de la cathédrale de Tréguier. Les costumes donnés aux nombreux personnages de cette splendide verrière sont ceux du XV^e s.; elle a dû être exécutée postérieurement au mariage de Marguerite de Bretagne avec le comte d'Étampes, c'est-à-dire depuis 1455, puisqu'elle renferme les armes de ces nobles époux.

En avant du chœur est étendue, sur un sarcophage en pierre nommée dans le pays tuffeau vert (roche stéatiteuse), la *statue* couchée de Guillaume de Rosmadec, seigneur de Buhen, revêtu de l'armure du temps de Louis XIII. Sa tête nue repose sur un coussin; il porte des moustaches retroussées et la *royale* au menton; ses cheveux sont longs et bouclés sur les épaules; ses mains jointes, selon l'usage, et ses pieds posés sur un lion. A son côté est une longue épée sur le pommeau de laquelle est l'écusson de ses armes (*trois jumelles*). Ce chevalier mourut en 1640 et sa postérité s'est fondue dans la famille de Boisgeslin.

La principale fête de Notre-Dame de la Cour a lieu le 15 août. Là affluent des pèlerins de toutes les paroisses voisines et surtout des marins, qui accomplissent pieds nus et en chemise les vœux qu'ils ont faits pendant les tempêtes. Plusieurs ceintures de bougies entourent l'église à l'extérieur; l'ensemble de chacune est un *ex voto* offert par un pèlerin. D'ordinaire l'équipage qui a fait à la mer un vœu collectif ne parle à personne à son arrivée au port, et, sans donner aucune attention aux parents et amis, entonne en débarquant les litanies de la Vierge et se rend ainsi en procession à Notre-Dame.

Le 16 août, lendemain de la fête patronale, et les jours suivants, il se tient à Notre-Dame de la Cour une des plus grandes foires du département.

La route de Paimpol laisse ensuite à g. (1 kil.) le *château de Beauchamp*, puis à dr. (1 kil.) *Tréguidel* (889 hab.), dont dépend la *chapelle Saint-Pabu* (XV^e s.), qui mérite une visite.

25 kil. **Lanvollon**, ch.-l. de c. de 1719 hab., situé à 94 mèt. d'altit., à 1200 ou 1500 mèt. à l'E. de la rive dr. du Leff, doit, dit-on, son origine à saint Vollon, premier abbé d'un monastère fondé au commencement du VII^e s. Cette petite ville se compose en grande partie de deux vastes places séparées par une rue.

Dans l'*église*, dédiée à saint Brandan, évêque d'Irlande, qui fut, au VI^e s., le maître de saint Malo, on remarque plusieurs piliers cylindriques surmontés de chapiteaux qui accusent l'époque romane. La maîtresse vitre

du chevet, dont plusieurs panneaux sont bien conservés, est surmontée des armes des premiers barons d'Avaugour. — Une maison en bois, décorée de jolies sculptures de la Renaissance (1559), s'élève à l'angle de l'une des places; elle porte le nom d'*hôtel Keratry*.

La tradition fait naître à Lanvollon saint Turiaff, archevêque de Dol au VIII^e s., et l'on montre au *Trécoët* une modeste chaumière qui a remplacé la maison ou l'ermitage de ce saint personnage, d'abord gardeur de moutons. Un puits porte encore le nom de *puits de Saint-Turiaff*.

[Une route, de 13 kil. de longueur, relie Lanvollon à Portrieux (*V.* ci-dessus, *A*), par (5 kil.) *Pléguien* (2006 hab.). L'*église* de Pléguien, reconstruite en 1833, renferme un remarquable bas-relief, fragment d'un retable, de l'ancienne église, dont deux fenêtres seulement, l'une du XIV^e, l'autre du XVI^e s., ont été conservées. A 2 kil. au S. du bourg, s'élève le *château du Bois-de-la-Salle*, belle construction du XVIII^e s., entourée de magnifiques futaies. Les appartements sont décorés de nombreux portraits de la famille Méhérenc de Saint-Pierre qui possède cette belle demeure. Dans le bois qui avoisine le château, se trouve un *labyrinthe*, sur un îlot qui semble avoir été autrefois un camp ou une motte féodale.]

Dominant la rive dr. du Leff, on laisse à dr., à 4 kil. de Lanvollon, le v. de *Lannebert* (882 hab.).

30 kil. *La Tournée*, petit hameau d'où se détache, à g., la route de Lanvollon à Pontrieux (R. 50), près de laquelle se montrent les ruines du *château de Coëtmen*, assises sur la crête d'une colline aride (86 mèt. d'altit.), dans une position très-forte dominant le Leff.

Une grosse tour croulante, ronde à l'extérieur et pentagonale à l'intérieur, percée au rez-de-chaussée d'une poterne et aux étages supérieurs d'ouvertures cintrées, est, avec les débris d'une tour carrée qui commandait l'entrée principale, tout ce qui reste de cette noble demeure élevée au XII^e s. par Geslin, vicomte de Coëtmen.

A 1 kil. 1/2 des ruines de Coëtmen s'élève la *chapelle Saint-Jacques* (XVI^e s.), éclairée par de belles fenêtres flamboyantes et près de laquelle coule une fontaine surmontée de la *statue* colossale de saint Jacques. Le château de Coëtmen et la chapelle de Saint-Jacques sont situés sur le territoire de *Tréméven*, v. de 717 hab., situé entre la route de Portrieux et celle de Paimpol.

Après avoir franchi un petit affluent du Leff, on laisse à g. le *château de Boisgelin*, possédé depuis le XIII^e s. par la famille de ce nom, puis, à 1 kil. 1/2 de la route, le v. de *Lanleff* (400 hab.), qui doit sa célébrité à un édifice connu sous le nom de **temple de Lanleff** (mon. hist.). Cet édifice, que certains archéologues ont pris à tort pour un temple romain, n'est qu'une église du XI^e ou du XII^e s. « Il se compose, écrivait en 1836 M. Mérimée, de deux enceintes circulaires, concentriques, dont l'extérieure, beaucoup plus basse, est détruite en partie. L'autre est percée de douze arcades en plein cintre reposant sur des piliers carrés avec une colonne engagée sur chaque face. Probablement autrefois l'arcade à l'O. se trouvait vis-à-vis d'une porte pratiquée dans l'enceinte extérieure; mais aujourd'hui elle est détruite ou du moins complétement défigurée. Les onze autres arcades répondaient chacune à deux arcades en plein cintre figurées sur la muraille de l'enceinte extérieure, surmontées d'un œil de bœuf et encadrées dans une grande arcade. Celle-ci était flanquée de deux colonnes engagées; une colonne semblable recevait les retombées des deux moindres arcades comprises dans la première. Dans l'intérieur de chacune de ces arcades s'ouvrait une fenêtre

en plein cintre, s'élargissant en dedans, mais étroite comme une meurtrière en dehors. Une voûte unissait les deux enceintes. Telle devait être autrefois la disposition du monument, et il est encore facile de la retrouver, malgré son état de dégradation et les nombreuses altérations qu'il a subies.

« Aujourd'hui, toute la partie N. du mur extérieur est détruite; et à l'E. de l'édifice a été construite une petite chapelle gothique. Dans le même temps sans doute qu'on l'a bâtie, on faisait une espèce de transsept avec une portion de l'intervalle entre la première enceinte et la seconde. Là seulement s'est conservée une partie de la voûte qui liait autrefois les deux enceintes. Elle est en plein cintre, d'arêtes, renforcée d'arcs doubleaux, d'ailleurs très-grossièrement exécutée, tandis que les arcades intérieures se font remarquer par l'assemblage soigné de leurs claveaux très-régulièrement taillés.

« Maintenant, l'enceinte intérieure est à ciel ouvert, et l'on ne voit pas même les amorces des voûtes. La muraille, haute encore d'une trentaine de pieds (10 mèt.), bien que son couronnement n'existe plus, n'a pas une seule fenêtre, mais seulement quelques trous comme ceux qu'on pratique pour les échafaudages. Impossible aujourd'hui de dire comment le jour pénétrait dans cette espèce de tour. Depuis nombre d'années cette enceinte sert à la fois de vestibule à la chapelle gothique et de cimetière pour les habitants du village, du moins pour quelques-uns particulièrement favorisés; car je n'y ai vu que des *tombes à épitaphes*; le vulgaire est enterré au dehors.

« Dans l'enceinte intérieure, les colonnes engagées sur la face des piliers qui regarde le centre du monument s'élevaient aussi haut que les murailles; leurs chapiteaux ont disparu avec le couronnement de l'édifice. Les autres colonnes, de moindre dimension, engagées dans les deux enceintes, sont pour la plupart très-endommagées. On reconnaît cependant la forme générale de leurs chapiteaux en pyramide tronquée et renversée avec quatre têtes saillantes sous les angles du tailloir.

« La disposition du monument de Lanleff est celle que l'on donnait aux églises dès les premiers temps du christianisme. »

On laisse à dr. (1200 mèt.) *Pléhédel* (1706 hab.) et à g. (2 kil.) *Yvias* (1584 hab.; *tumulus* nommé *Dosten-an-Rann*); puis on rejoint, près de Paimpol, la route de Guingamp (R. 50).

44 kil. **Paimpol**, ch.-l. de c., V. de 2166 hab., est agréablement située sur le versant d'une colline schisteuse, au milieu de belles prairies et au fond de la baie qui porte son nom. Elle n'a qu'une rue, dite *rue de l'Église*, une place, la *place du Martray* et de larges *quais*, bordés de maisons d'un aspect élégant. Les Anglais, l'occupèrent en 1591, du consentement d'Henri IV, comme place de sûreté.

L'*église* n'a conservé du XIII^e^ s., époque de sa construction primitive, que les piliers et les arcades ogivales de la nef; le clocher et une rosace du XIV^e^ s. méritent de fixer l'attention. On remarque, à l'intérieur de l'édifice, un beau *chandelier pascal*, sculpté par Corlay, un triptyque représentant des scènes de la Passion (XVI^e^ s.), et quelques bons tableaux provenant de l'abbaye de Beauport, entre autres un *Christ au tombeau*, attribué à Valentin. — L'*hôtel de la Grand'Maison*, qui passe pour être du XV^e^ s., offre, à chacun de ses étages, des corniches en saillie avec moulures et cariatides grotesques.

« Le *port*, ou plutôt les ports de Paimpol, dit Ogée (*Dictionnaire de Bretagne*), sont formés par un bras de mer où les eaux de la Manche font sentir chaque jour le flux et le reflux, et où les navires de toute

grandeur abordent le long d'un beau quai. L'un de ces ports est extérieur; il s'étend de la pointe de Guilben à celle de Gren; l'autre est intérieur; il s'étend de cette dernière pointe au quai proprement dit. Paimpol est, grâce à cette favorable situation, l'un des points les plus avantageux aux relâches, entre Cherbourg et Morlaix; c'est aussi le port qui, pendant la guerre continentale, a reçu le plus de prises anglaises. »

Paimpol fait un important commerce de chanvre, de cire, de miel, de cidre, de charbon de terre, de sel, de draperie, de mercerie, de quincaillerie, de pelleterie, de chapellerie, etc. L'industrie y est représentée par des brasseries, des tanneries, des raffineries de sel, des fabriques de cordages.

La pêche du maquereau, qui ne dure guère plus d'un mois, est très-productive à Paimpol et rapporte en moyenne 60 000 à 80 000 fr. par an.

De Paimpol à Guingamp, R. 50; — à Tréguier, R. 51.

Excursion à l'île Bréhat.

Une route de 6 kil. relie Paimpol à la pointe de l'Arcouet, où l'on trouve des bateaux pour Bréhat. Cette route, qui côtoie à dr. l'anse de Paimpol, laisse du même côté le *château des Salles*, et à g. celui de *Kersa*, avant d'atteindre (3 kil.) *Ploubazlanec*, v. de 3480 hab. Quelques pans de murailles (traces de meurtrières) sont tout ce qui reste de l'ancien *manoir de Kertanouarn*, qu'a remplacé une belle habitation moderne.

La commune de Ploubazlanec occupe une sorte de presqu'île entre l'anse de Paimpol au S. E., le Trieux à l'O., et un bras de mer de 1700 mèt. de largeur qui la sépare de l'île Bréhat au N.

L'île Bréhat (1202 hab.) se divise en deux parties que relie une étroite chaussée sur laquelle les piétons seulement peuvent passer. Elle comprend dans sa circonscription communale huit autres îles ou îlots d'une contenance totale de 309 hectares, dont 212 cultivés et le reste en falaises. L'île Bréhat a été habitée dès une époque très-reculée, et sa population maritime s'est toujours distinguée par son intrépidité. C'est une place de guerre de 3e classe, défendue par plusieurs batteries et dont les Anglais, les Ligueurs et les Royaux se sont vivement disputé la possession pendant les guerres du XVe et du XVIe s. Depuis quelques années un *phare* a été établi sur les *héaux* de Bréhat, roche située à 12 kil. au N. de l'île.

ROUTE 50.

DE GUINGAMP A PAIMPOL.

A. Par Pontrieux.

33 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Coupé, 3 fr. 25 c.; intérieur et banquette, 3 fr.

La route monte à 131 mèt. d'altit., p[illegible] descend à 90 mèt. près de [illegible] kil. *Pabu*, v. de 1087 hab., dont l'*é*[illegible]*e* est célèbre par les pèlerinages qu'y [illegible]ont les épileptiques.

4 k[illegible]. A dr. se détache la route de Paimpol par Pommerit-le-Vicomte (*V.* ci-dessous, *B*). Celle de Pontrieux, franchissant un affluent du Trieux, dont elle longe la rive dr. pendant 2 kil., laisse sur la rive g. de cette rivière les v. de *Trégonneau* (625 hab.) et de *Squiffiec* (1033 hab.). Squiffiec, situé dans une contrée très-boisée et très-accidentée, possède une *église* dont quelques parties (collatéral N.) remontent au XIVe s. — A dr. se montre le *château du Restmeur*. Les *châteaux de Kernavalet* et *de Beauregard*, situés, le premier à dr., le second à g. de la route, près de Saint-Clet, ne sont plus que des ruines.

15 kil. *Saint-Clet*, v. de 1833 hab. La *chapelle de Notre-Dame de Clérin* (XVIe s.) est fréquentée par de nombreux pèlerins.

20 kil. **Pontrieux**, ch.-l. de c. de

2300 hab., est encaissé dans la vallée du Trieux qui le divise en deux quartiers reliées par un pont. Incendié une première fois par les Anglais, dans la première moitié du XIV^e s., et une deuxième fois par les Français en 1490, Pontrieux fut dévasté en 1573 et en 1778 par des crues subites du Trieux. Des places plantées d'arbres, des fontaines publiques, des rues alignées et bordées de jolies maisons donnent à ce bourg l'aspect d'une petite ville.

Le *port* de Pontrieux peut recevoir des navires de 250 tonneaux; il exporte du froment, de l'orge, de l'avoine, du lin, du fil, du beurre, etc.; ses importations consistent en épices, vins, alcools, houille, sel, fer, bois du Nord, etc. C'est à Pontrieux que le Trieux devient navigable et commence à éprouver les effets de la marée.

[Une route, qui relie Pontrieux à (16 kil.) Lanvollon, dessert (7 kil.) *le Faouët* (824 hab.), dont l'*église* renferme un bel autel en bois sculpté. La *chapelle de Notre-Dame de Kergrist* date du XV^e s. L'eau de la *fontaine Saint-Hervé*, qui coule dans le village, empêche, dit-on, de jamais tarir les puits dans lesquels on en verse.]

De Pontrieux à Tréguier, R. 52.

Quand on a laissé à dr. la route de Lanvollon, on décrit de nombreuses courbes sur les hauteurs, avant de descendre dans la vallée du Leff, rivière que l'on franchit près de son confluent (à g.) avec le Trieux. Ce confluent est dominé par les ruines d'une forteresse nommée *Frinaudour*, ou mieux *Frinandour* (nez dans l'eau), à cause de sa position sur une pointe de terre entre les deux rivières. Cette place fut assiégée en 1393 par Olivier de Clisson. Après avoir successivement appartenu aux maisons d'Avaugour, de Kergorlay, de Montfort et de Laval, elle fut acquise par la famille de Coëtrieux.

Sur la rive g. du Trieux, au N. O. des ruines de Frinandour, se voit le château de la Roche-Jagu, qui protégeait l'entrée de la rivière (*V.* R. 52).

Au delà du hameau de *Saint-Jean*, la route, s'éloignant du Trieux, s'élève à 100 mèt. d'alt. et laisse à g. une lande immense et à dr. (1 kil.) *Plourivo*, v. de 2627 hab. Le *château du Bourblanc* (XVI^e s.) est précédé d'une cour qu'entoure un mur crénelé. Deux tourelles rondes flanquent la façade qui donne sur cette cour; à l'une d'elles est adossé un pavillon carré. L'autre façade, sur le jardin, offre trois tours rondes surmontées de toits pointus.

Laissant à g. le *manoir de Penlan*, on rejoint la route de Saint-Brieuc à Paimpol par Lanvollon (R. 49, *B*).

33 kil. Paimpol (R. 49, *B*).

B. Par Pommerit-le-Vicomte.

32 kil. — Route de voitures.

4 kil. de Guingamp à la bifurcation (*V.* ci-dessus, *A*). — On franchit un affluent du Trieux, et, traversant le *bois de Pommerit*, où la route atteint 103 mèt. d'altit., on passe près du *château du Rumeur* (à g.).

10 kil. *Pommerit-le-Vicomte*, v. de 3209 hab., était le siége d'une vicomté, successivement possédée par les maisons du Châtellier, du Chastel, de Gouyon-la-Moussaye et, acquise au XVII^e siècle par le maréchal duc de Lorges. Le bourg renferme, outre un bel édifice, commencé par une riche huguenote, qui y fut, dit-on, exilée sous Louis XIV, plusieurs maisons dont l'origine est assez singulière (*Bretagne contemporaine*). « Un curé, grand amateur de procès, en bâtissait une à chaque cause qu'il perdait, montrant par là et par des inscriptions qu'il mettait sur les nouveaux édifices, qu'il avait encore suffisamment de ressources pour attrister le triomphe de ses adversaires. » — L'*église* principale, en partie du XIV^e s., est surmontée d'une flèche en granit de 34 mèt.

de hauteur, datant de 1712. — La *chapelle du Paradis* est un bel édifice du XVI[e] s.; celle du *Folgoat*, plus ancienne, est un but de pèlerinage très-fréquenté. — Près du *château de Kerbic*, au milieu de belles plantations, se voit un *dolmen*. — On traverse le ruisseau du Ros.

14 kil. *Gommenech* (1205 hab.). — Après avoir franchi le Leff, on rejoint, au lieu dit la Tournée, la route de Saint-Brieuc à Paimpol par Lanvollon (R. 49, *A*).

14 kil. de la Tournée à Paimpol (R. 49, *A*).

32 kil. Paimpol (R. 49).

ROUTE 51.

DE PAIMPOL A TRÉGUIER.

15 kil. — Route de voitures.

A 3 kil. 1/2 de Paimpol, la route descend dans la large vallée du Trieux qu'elle traverse près du *château de Kermarquer*, sur un magnifique *pont* suspendu sous lequel les navires de 200 tonneaux peuvent passer à pleines voiles. Ce pont, construit en 1840, mesure 254 mèt. d'une rive à l'autre. Ses câbles, en fil de fer, reposent sur quatre pyramides en granit, établies sur des piles énormes. Du milieu du pont, on découvre un admirable point de vue sur le cours du Trieux, dont le lit forme jusqu'à la mer, à dr., un large estuaire où remonte le flot.

5 kil. **Lezardrieux**, ch.-l. de c. de 2269 hab., est un joli bourg, situé sur la rive g. du Trieux, et dont les maisons entourent une vaste place rectangulaire. Le *port* de Lézardrieux peut recevoir des navires de 300 tonneaux. Au lieu dit *Ar-C'hastel* se trouvent des vestiges du *château de Lézardré*.

On croise, à 3 kil. de Lezardrieux, une route qui dessert sur la g. (2 kil.) *Pleudaniel*, v. de 2536 hab., près du Trieux (ruines du *château fort de Botloy*, démoli en 1692), et, sur la dr. (3 kil.) *Pleumeur-Gautier* (2467 hab.) et (9 kil.) *Pleubian* (3797 hab.).

L'*église* de Pleumeur (XIV[e] s.), défigurée au XVIII[e] s., renferme une *chaire* remarquable et un *Christ* dont l'expression de tristesse, suivant M. Aurélien de Courson, est proverbiale dans le pays.

Pleubian possède un petit *port* naturel fréquenté par des caboteurs. Dans le *cimetière*, se voit une *chaire* à prêcher, en granit (2 mèt. 30 cent. de hauteur), dont les faces sculptées représentent des scènes de la *Passion*; cette chaire paraît remonter au XV[e] s. Le territoire de Pleubian est protégé au N. par une chaussée naturelle (le *Sillon Talbert*), formée de galets et s'avançant de plusieurs kilomètres en mer.

Après avoir franchi un affluent du Trieux, on laisse à dr. (1 kil.) *Trédarzec* (1578 hab.), où s'élève le *manoir de Kerhir*, puis on descend, par de nombreux lacets, dans la vallée du Jaudy et l'on traverse la rivière de ce nom à l'entrée de

15 kil. Tréguier (R. 52).

ROUTE 52.

DE GUINGAMP A TRÉGUIER.

35 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Coupé, 3 fr., intérieur et banquette, 2 fr. 50 c.

20 kil. Pontrieux (R. 50). — A 2 kil. de Pontrieux, on laisse à dr. le hameau de *Kerbistolet*, et à g., derrière *Kerestériou*, le *château de Kericuff*.

24 kil. *Ploëzal*, v. de 3157 hab., sur le territoire duquel se trouve, à 4 kil. au N. E. du bourg, le **château de la Roche-Jagu**, bâti sur la rive g. du Trieux, un peu en aval du confluent du Leff. Ce château, bien conservé malgré son ancienneté, fut assiégé et pris par Clisson, en même temps que la forteresse de Frinandour (R. 50). Relevé au XV[e] s., il consiste en un corps de bâtiments

dont la façade, au lieu d'être en ligne droite, forme un angle très-obtus et donne sur la rivière qu'elle domine. On entre dans le château, du côté opposé, par une porte basse, voûtée, décorée d'ornements gothiques et que ferme une énorme grille de fer à barreaux épais et très-serrés. L'étage supérieur se compose d'une suite de vastes pièces hautes et sombres, dont quelques-unes sont encore garnies de meubles et de tapisseries de haute lice datant du XVII[e] s. A l'angle S. du château est une tourelle avec parapet et mâchicoulis, surmontée d'un toit en flèche, sous lequel est suspendu un beffroi. Une porte communique de la tourelle avec la galerie couverte, à créneaux et à mâchicoulis, qui surmonte la façade donnant sur la rivière. C'est dans l'épaisseur du mur de cette façade qu'est pratiquée la chapelle, éclairée par une seule fenêtre en ogive.

Ce qui donne au château de la Roche-Jagu un aspect original, ce sont ses nombreux tuyaux de cheminée, de forme cylindrique et surchargés d'ornements, qui, s'élevant beaucoup au-dessus des combles, ont l'apparence d'autant de tourelles élancées dont la couleur grise contraste avec la teinte sombre de la toiture et la verdure des arbres environnants. La Roche-Jagu fut vendue en 1773 par le maréchal duc de Richelieu à la famille le Gonidec de Traissan et a passé par alliance à la famille du Plessis-d'Argentré.

27 kil. *Pommerit-Jaudy*, c. de 2652 hab. Les bords du Jaudy, qui coule à 2 kil. à l'O. du bourg, abondent en sites pittoresques. Une habitation dans le style du XVII[e] s. a remplacé l'ancien *château de Kermézen*, possédé et habité depuis plus de trois siècles par la famille de Kermel. On remarque, en outre, sur le territoire de Pommerit, les ruines du *château du Plessix* et un *tumulus* entouré de douves, près de l'ancien château de *Coat-Nevenez*. — La route laisse à dr. le *château de Chef-du-Bois*.

29 kil. **La Roche-Derrien**, ch.-l. de c. de 1760 hab., petite ville bâtie à 30 mèt. d'altit. environ, sur la rive dr. du Jaudy qui la met en communication avec la mer, doit son nom à sa situation topographique et à son fondateur Derrien, fils puîné d'Eudon, comte de Penthièvre, qui y fit bâtir un château en 1070. Au XIV[e] s., pendant la guerre de la succession de Bretagne, la ville et le château furent pris et pillés à diverses reprises par les parties belligérantes. Le comte de Northampton s'en empara en 1345. La Roche-Derrien est surtout célèbre par la bataille que perdit sous ses murs, en 1347, Charles de Blois. Après avoir reçu 18 blessures, ce prince s'y rendit prisonnier à Tanneguy du Chastel, commandant les troupes du comte de Montfort.

Du *château* de la Roche, il ne reste plus que la motte, au S. O. de la ville; elle est surmontée d'un *calvaire*. Au pied de cette butte, ont été trouvées, il y a quelques années, des monnaies du roi Jean, de Charles de Blois et de Louis, comte de Flandre.

L'*église*, sous l'invocation de sainte Catherine de Suède, a une flèche élevée. La nef est romane, et le transsept S., appelé la *chapelle du château*, appartient au XIV[e] s. Le maître-autel, en chêne sculpté, offre un beau retable de la Renaissance.

A 2 kil. de la Roche-Derrien, sur l'autre rive du Jaudy, se trouve le petit bourg de *Langoat* (2368 hab.), dont l'*église* moderne renferme le *tombeau* de sainte Pompée, mère de saint Tugdual. Ce mausolée, en granit, est surmonté d'une statue en marbre blanc d'un beau travail, portant le caractère du XIV[e] s. La tête est soutenue par des anges, les pieds reposent sur un lion, et l'histoire de la sainte est représentée en bas-reliefs dans des niches gothiques.

Quand on a franchi le Jaudy, on

laisse à g. la route de Langoat, pour se diriger vers le N. A 1 kil. en deçà de Tréguier, on aperçoit sur la dr. *le Minihy-Tréguier* (1561 hab.). *L'église* du Minihy, ancienne chapelle du manoir de Kermartin, est un élégant édifice du XVe s.; le portail principal et la tour ont été reconstruits en 1818. Le manoir de Kermartin a vu naître, en 1255, saint Yves, patron des hommes de loi, *Advocatus et non latro, Res miranda populo*, dit une hymne composée en l'honneur de ce saint. Le 19 mai de chaque année, jour de sa fête, une procession solennelle, sortant de la cathédrale de Tréguier, se rend en grande pompe à l'église du Minihy.

Le testament de saint Yves est écrit sur un tableau placé dans l'église et l'on conserve, dans la sacristie, les restes de son bréviaire, magnifique manuscrit sur vélin. Le *manoir de Kermartin*, acheté par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, au général la Fayette, a été reconstruit en 1834; une plaque en marbre placée au-dessus de la porte, en 1827, par les soins de l'archevêque, rappelle qu'en ce lieu naquit saint Yves. Les fermiers de Kermartin prétendent posséder toujours le lit en chêne du saint, dans lequel couche de génération en génération le doyen de la famille.

33 kil. **Tréguier** (hôt. *de France*), ch.-l. de c., V. de 3643 hab., s'élève en amphithéâtre sur la langue de terre formée par la jonction du Jaudy et du Guindy.

« C'est un aimable pays, ce Tréguier, dit M. L. Veuillot (*Çà et là*); une jolie petite ville, bien assise sur sa colline, les pieds dans sa rivière salée qui lui fait un petit port au milieu des terres et qui lui apporte le bon air marin, sans l'empêcher d'avoir de beaux arbres. Il y a des endroits où l'on peut prendre des bains de mer sous l'ombrage des châtaigniers et même assis dans les branches. D'un côté, la campagne verte, de l'autre la mer; les côtes déchirées ne sont pas loin, les vallons joyeux sont tout près. Pays de chasse, pays de légendes, pays de braves gens. Il y a une belle vieille cathédrale, un beau vieux cloître assez bien conservé. Le peuple se souvient de *saint Yves de Vérité*, avocat des pauvres, qui naquit ici et fit plusieurs miracles. On se souvient aussi de l'apôtre saint Tugdual. Yves et Tugdual sont des noms qu'on donne de préférence aux garçons. »

Tréguier ne se composa à l'origine que de quelques cabanes groupées autour du monastère de Trécor, fondé par saint Tugdual au VIe s., ruiné par les Normands au IXe s. et rétabli en 855 par Nominoé qui en fit le siége d'un évêché. En 1346, les Anglais pillèrent la cathédrale de Tréguier, et, trente-neuf ans plus tard, le connétable de Clisson s'y embarqua pour l'Angleterre, avec un château de bois qui se démontait et qui devait servir à camper dans le pays ennemi.

Les paroisses des environs de Tréguier se soulevèrent au commencement de la Ligue, et vinrent investir cette ville le 15 novembre 1589. Les habitants se barricadèrent dans la cathédrale, ainsi que les gens de guerre que Guy de Rieux, sieur de Châteauneuf, lieutenant général pour le roi en Bretagne, y avait laissés en garnison. Mais ils entrèrent bientôt en composition avec les paysans, auxquels ils remirent la ville, à condition qu'ils se retireraient avec l'épée et chacun un *courtault* (cheval).

Les États de Bretagne se tinrent en 1607 à Tréguier, l'une des quarante-deux villes de Bretagne qui députaient à ces assemblées. En 1788, lors de la tenue des derniers États à Rennes, la municipalité de Tréguier s'associa d'abord à la résistance du clergé et de la noblesse contre les atteintes portées aux franchises de la Bretagne. Elle envoya aux États généraux un chanoine et un recteur comme députés du Tiers, puis elle se sépara des deux ordres privilégiés pour se rallier aux idées nouvelles. Mais, après des décrets qui supprimaient l'évêché, le chapitre et les juridictions qui s'exerçaient à Tréguier, en un mot tout ce qui donnait de l'aisance à la ville, les Trégorois acceptèrent froidement la déclaration des *droits de l'homme*. C'est l'abbé Siéyès, ancien chanoine de Tréguier et député du chapitre aux États

de 1786, puis vicaire général de Chartres et membre de l'Assemblée nationale, qui avait préparé ce manifeste et qui fit mander à la barre de l'Assemblée, en février 1791, Mgr le Mintier, évêque de Tréguier. Le prélat ne crut pas devoir obtempérer à cet ordre; il émigra à Jersey, mais il conserva toujours des relations dans son diocèse.

Lors de la première *levée* pour le recrutement de l'armée, les conscrits assaillirent à coups de bâton les autorités réunies dans l'église de Coatcolvézou, lieu désigné pour le tirage; aussi Tréguier acquit une réputation très-prononcée d'*incivisme*, et fut même mise en état de siége en 1798.

L'**église** de Tréguier (mon. hist.), autrefois cathédrale, offre malgré son extrême irrégularité a dit M. Mérimée, un aspect noble et imposant. Ce que l'on sait de son histoire, c'est que, fondée vers le commencement du IXe s., elle fut dévastée ou détruite à plusieurs reprises. On mentionne une grande restauration qui aurait eu lieu en 1296, restauration à peu près inutile, ou du moins suspendue bientôt, puisqu'en 1339 il fallut reconstruire l'église presque entièrement. »

Le plan de la cathédrale de Tréguier est une croix latine de 75 mèt. de longueur sur une largeur de 17 mèt. 45 cent., en comprenant les trois nefs. La longueur des transsepts est de 39 mèt. 50 cent.; et la hauteur sous voûte, de 18 mèt. Ce monument a été depuis vingt ans l'objet d'une restauration presque complète.

Le porche muré qui s'avance à l'extérieur le long du collatéral S., au-dessous du transsept, et qui sert aujourd'hui de chapelle des fonts, devait être l'entrée principale de l'église au XIVe s., c'est-à-dire avant que le porche flamboyant de ce transsept fût élevé. Au-dessus de cette construction, terminée en pignon, règne une terrasse garnie d'une balustrade où l'on accède par une ouverture surmontée d'un dais, sorte de chaire à prêcher extérieure, percée au milieu du pignon.

La façade occidentale, que termine un gable garni de crochets sur ses rampants, est flanquée de deux contreforts. Du portail, dans lequel s'ouvrent deux portes géminées en trilobe, on descend par douze marches dans l'église. Ce portail est précédé d'un porche dont les parois sont garnies de faisceaux de colonnettes engagées, et dont l'entrée est divisée par deux ogives trilobées, que sépare un trumeau et que surmonte un quintefeuille à jour. La voûte de ce porche est recouverte d'une terrasse au-dessus de laquelle une grande fenêtre rayonnante occupe toute la largeur du pignon.

A l'extrémité du transsept N. se voient deux arcades en plein ceintre, avec des piliers et des colonnes engagées, dont le style roman annonce le XIIe s. Derrière ces arcades, s'élève une *tour* carrée à deux étages, à laquelle on monte par un escalier pratiqué dans une tourelle cylindrique, engagée à l'un des angles. Cette tour à baies en plein ceintre, qui porte le nom de *tour d'Hasting*, et dont la construction a été attribuée à ce chef de pirates Normands au IXe s., ne paraît pas antérieure au XIIe s.

Une seconde *tour* carrée, dite *du Sanctus*, et percée de fenêtres ogivales, s'élève au point d'intersection des transsepts, de la nef et du chœur; elle est terminée par une balustrade en quatre-feuilles et par les premières assises d'une pyramide de pierre, que remplace aujourd'hui un toit à huit pans.

Une troisième tour s'élève à l'extrémité du transsept S.; elle paraît dater du commencement du XVe s. A sa flèche en plomb a été substituée, de 1785 à 1787, une belle flèche en pierre de plus de 30 mèt., ce qui donne au clocher tout entier une hauteur totale de 63 mèt. environ. Au-dessus du portail S. s'ouvre, sur la largeur entière de la façade de la tour, une immense fenêtre à meneaux flamboyants, encadrée par des contre-forts ornés de consoles et de dais.

« En entrant dans la nef, dit M. Mérimée, on est d'abord surpris de son extrême irrégularité. Non-seulement ses arcades n'ont point toutes la même largeur, mais, ses piliers mêmes ne se correspondent nullement.... Toutes les arcades ont pourtant ce rapport commun qu'elles se composent de deux ogives en retraite l'une sur l'autre. La dernière travée, celle qui touche au transsept, beaucoup plus étroite que les autres, est si bizarrement construite, que la pointe de l'ogive ne répond pas au milieu de l'arcade. »

Au-dessus des arcades règne un *triforium* ou galerie, et sur le nu du mur, entre la clef des arcades et le sol du *triforium*, s'étend une frise ornée de trèfles et de quatre-feuilles alternativement sculptés en creux et en relief.

Parallèlement au collatéral N. se voit la grande chapelle nommée *chapelle du Duc*, construite des libéralités de Jean V, en 1420. Le corps de ce prince y fut inhumé en 1451. Elle comprend la longueur des trois dernières travées de la nef, du côté du transsept N. auquel elle se rattache. Les trois fenêtres de cette chapelle ont des meneaux flamboyants.

On remarque dans le chœur 46 belles *stalles* de chêne (1512), artistement sculptées et dont les deux premières en entrant représentent: l'une saint Tugdual, liant avec son étole un dragon qui désolait le val Trécor, et le précipitant dans la mer: l'autre saint Yves, se préparant à traverser un ruisseau à la voix d'un ange qui divise les eaux pour lui donner passage.

Les nombreux vitraux qui ornaient les 68 fenêtres de la cathédrale, ont été détruits; les trois fenêtres du chevet et celles de la chapelle absidale sont garnies de vitraux neufs à sujets. Dans le chœur, la vitre du milieu représente *saint Tugdual* et *saint Yves*; les deux autres, quatre *Apôtres*. Les sujets de la chapelle absidale sont empruntés à la *Vie de la Vierge*.

La cathédrale de Tréguier a conservé son **cloître**, élevé au N. entre le transsept et le chœur, l'an 1461. Ce cloître, de forme quadrilatérale, se compose, sur trois de ses côtés, d'un stylobate continu, supportant une arcature ogivale, offrant pour chaque ogive un faisceau de quatre colonnettes encadrées dans une moulure rectangulaire. Chaque arc principal est, en outre, divisé par une colonnette isolée, qui reçoit la retombée de deux trèfles surmontés d'un quatre-feuilles occupant le tympan. De trois en trois arcades, des contre-forts élégants, dont l'amortissement est en forme de pyramide à crochets, s'élèvent dans le préau et se relient par un petit arc-boutant à l'arcature principale recouverte par un toit en appentis. Le quatrième côté est formé par les fenêtres des chapelles du pourtour de l'église, et les trois autres renferment 42 arcades, soit 14 sur chaque face. Par les comptes du chapitre, on voit que le cloître fut béni en 1468.

On remarque, en outre, à Tréguier: quatre *couvents* de femmes, l'ancien *évêché*, un *petit séminaire*, la *promenade des Buttes*, plantée d'ormeaux, une usine importante pour la fabrication de l'huile, etc.

Le *port* de Tréguier présente un mouvement annuel et moyen : à l'entrée, de 232 navires, jaugeant 9362 tonneaux et montés par 986 hommes; à la sortie de 239 navires, jaugeant 10307 tonneaux et montés par 1110 hommes. La situation de ce port à 7 kil. seulement de la haute mer est très-appréciée par le commerce maritime, dont les navires trouvent en face de cette ville un mouillage sûr.

Il se drague annuellement 7 à 8 millions d'huîtres sur les bancs de la rivière de Tréguier.

Les deux rives du Jaudy sont reliées par un pont suspendu qui met Tréguier en communication avec la presqu'île de Lezardrieux. — La principale foire de Tréguier commence le samedi de la Fête-Dieu et dure plusieurs jours.

Tréguier possédait une imprimerie un siècle avant la plupart des villes de Bretagne; il existe un dictionnaire breton-français-latin imprimé à la cité de Lantréguier, par Jéhan Calvez, en 1499.

[Une route, longue de 7 kil., relie Tréguier à Plougrescant et dessert (2 kil.) le v. de *Plouguiel* (2580 hab.) qui communique avec Tréguier au moyen d'un pont suspendu. L'*église* de Plouguiel, de différentes époques, renferme le *tombeau* d'un des membres de la famille de Kerousy, dont le manoir existe en partie.

Laissant à g. les *châteaux de Keralio* (XVe et XVIe s.) et de *Lezildry*, la route franchit un ruisseau qui va se jeter dans la *baie d'Enfer*, l'une des échancrures de l'estuaire de Tréguier.

7 kil. *Plougrescant*, c. de 2376 hab., dont le territoire forme une presqu'île entourée de trois côtés par la Manche, possède la *chapelle Saint-Gonery* (au hameau du même nom), édifice du XVIe s., objet de nombreux pèlerinages. On remarque à l'intérieur les jolies peintures des lambris, le beau *mausolée* de Guillaume du Halgoët, évêque de Tréguier, mort en 1602, une statue en albâtre de la *Vierge*, une bière en pierre qui passe pour le tombeau de saint Gonery, mort au VIe s., et une chasuble en satin brun de forme antique, qui, suivant la tradition, lui avait appartenu, mais qui n'est pas antérieure au XVIe s. « Une flèche d'environ 25 mèt. de hauteur surmonte la chapelle Saint-Gonery (Ogée, *Dictionnaire de Bretagne*); elle est octogone, recouverte en plomb et garnie à l'extérieur de crampons de fer, à l'aide desquels on parvient jusqu'au coq qui la termine. Un grand nombre de pèlerins affluent au pardon de Saint-Gonery. Ce jour-là, un hardi gars monte attacher des rubans multicolores à la queue du coq, aux applaudissements de la foule; quand il redescend, on lui sert pompeusement une tasse pleine de vin.»

Les *îles d'Évinec*, *d'Itron-Maria* (à l'O.), *de Loaren* (à l'E.) et l'*île Der* ou d'*Er* (au N. E.), dépendent de la commune de Plougrescant.]

De Tréguier à Paimpol, R. 51; — à Lannion, R. 53.

ROUTE 53.

DE TRÉGUIER A LANNION.

18 kil. — Route de voitures.

A la sortie de Tréguier, on laisse à g. la *chapelle* en ruine de *Saint-Michel*, construite en 1474.

5 kil. *Pont-Losquet*, hameau de Langoat (R. 52), sur la rive dr. du Guindy, que l'on y franchit. — A dr. se détache presque immédiatement un chemin conduisant à (2 kil.) *Camlez* (1262 hab.), dont dépendent la *chapelle Saint-Nicolas* (1824) et le *château de Kerham*, belle construction du XVIIe s.

Après avoir dépassé (1 kil. à g.) *Lanmérin* (556 hab.), on voit se détacher de nouveau à dr. une route desservant: — (1 kil. 1/2) *Trézeny* (442 hab.; ruines de l'ancien *château de Kerguenalegan*; *chapelle Saint-Jean-Baptiste*, restaurée dans le style ogival); — (3 kil.) *Kermaria-Sulard* (983 hab.; *église* du XIIe ou du XIIIe s.; dans le cimetière, croix en pierre de 1654); — (9 kil.) *Trélévern* (1030 hab.; restes du manoir de Kergouanton, XVIe s.); — et (10 kil.) *Trévou-Tréguinec* (929 hab.) où se voient plusieurs *menhirs*, notamment à l'*île Balannec*, à *Coatmez*, à *Ruricolie* et près du port *le Goff*.

3 kil. plus loin, on laisse encore à dr. la route de (7 kil.) *Louannec* (1656 hab.), village où l'on remarque une *croix* de 1634 (cimetière), les villas de la *Ville-neuve*, de *Rosmaphamon* et de *Kerespert*, situées au bord de la mer dans des sites pittoresques (belle vue), et les manoirs de

Barach, de *Guernabacon* et de *Coatgourhant*, convertis en fermes.

La route de Lannion, qui s'était élevée jusqu'à 77 mèt. d'altit., descend doucement vers le Léguer.

18 kil. Lannion (R. 55).

ROUTE 54.

DE GUINGAMP A LANNION.

32 kil. — Route de poste.

Sortant de Guingamp par le faubourg Saint-Michel, on traverse le hameau (2 kil.) de *Saint-Jean*, avant de croiser une première fois le chemin de fer de Brest, près du château de Carnabat (*V.* R. 3, p. 128).

La route de terre de Brest se détache ensuite à g. (3 kil. 1/2 de Guingamp) ; celle de Lannion, se dirigeant vers le N. O., croise encore le chemin de fer et monte à 143 mèt. en laissant à dr. Plouisy (R. 3.). — On franchit deux petits cours d'eau.

10 kil. *Pédernec*, v. de 3307 hab., est dominé au S. O. par la montagne de Bré, que couronne la chapelle de saint Hervé (*V.* R. 3, p. 128). On remarque en outre, sur le territoire de Pédernec la *chapelle de Lorette*, fondée, en 1514, par les seigneurs de Kermathaman, le *château de Kermathaman* (XVI^e s.), dont les portes et les fenêtres sont ornées de sculptures, et un *menhir* de 8 mèt. de hauteur sur 4 mèt. de largeur.

12 kil. *Guénézan*, hameau bâti sur la rive g. d'un ruisseau que l'on y traverse, conserve un *menhir* assez élevé situé près d'une importante carrière de granit, et une *chapelle* dépendant aujourd'hui de Bégard.

14 kil. **Bégard**, ch.-l. de c. de 4553 hab., situé en grande partie à 500 ou 600 mèt. à dr. de la route, doit son origine à une *abbaye* de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1130, par Étienne, comte de Penthièvre, et Havoise, son épouse, comtesse de Guingamp. Cette abbaye, achetée par la congrégation des dames du Bon-Sauveur de Caen, est aujourd'hui convertie en un asile privé pour les femmes aliénées.

Une partie (notamment les transsepts) de l'ancienne *église* abbatiale, maintenant paroissiale, date de l'époque de la fondation. Les chapiteaux des colonnes de la nef sont d'un travail barbare ; quelques-uns sont ornés à leur base d'un cordon grossièrement sculpté. Aux quatre angles supérieurs de la corbeille s'attachent des têtes d'hommes ou d'animaux. Les arcades de la nef sont en ogive primitive lancéolée avec double archivolte. La chaire et quelques boiseries sont dignes d'attention. Une *statue*, couchée dans un enfeu au fond du chœur, derrière une boiserie, provient, dit-on, de la tombe d'Alain, comte de Penthièvre (1146), ou de celle de Conan IV, duc de Bretagne, (1171) qui furent inhumés dans cette église.

Une *pierre tumulaire* du XIII^e s., portant une croix fleuronnée et une épitaphe, recouvre la sépulture d'Eudon de la Roche-Derrien, qui se croisa en 1218.

La façade E. du monastère et le cloître intérieur sont attribués à Alexandre de Cossé-Brissac, abbé de Bégard en 1614. La maison abbatiale, servant de presbytère, et la belle façade O. ont été élevées au commencement du XVIII^e s. par le cardinal de Polignac, abbé commendataire de Bégard, en 1707.

On laisse à g., à 106 mèt. d'altit., le *château du Bois-Riou*, à 1 kil. de

21 kil. *Cavan*, v. de 2010 hab. La tour de l'*église* (1684) est surmontée d'une élégante flèche, que flanquent deux tourelles terminées en dôme. Le chœur et la nef sont du XVI^e s., avec des reprises de 1834. Il existe sur le territoire de Cavan quatre *tumulus* et deux *menhirs*.

25 kil. *Caouennec*, v. de 662 hab., dont l'*église*, en partie romane, possède un joli retable de la Renaissance, un vitrail de la même époque, où le

donateur agenouillé et armé de toutes pièces est présenté par son patron, et une flèche de 1760, qui attire de loin les regards. — On franchit le Guindy.

28 kil. *Buhulien*, v. de 1114 hab., possède un *calvaire* de 1673 et le *château* moderne *de Keryvon*, entouré d'étangs, de jardins et de bois. La famille le Gualès transmit ce château, par alliance, en 1620, à la famille Rogon de Carcaradec, qui le possède encore.

La route se rapproche du Léguer, dont elle domine la rive dr. jusqu'à

32 kil. Lannion (R. 55).

ROUTE 55.

DE PLOUARET A LANNION.

15 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Coupé, 2 fr.; intérieur et banquette, 1 fr. 50 c.

On traverse, en se dirigeant vers le N., une contrée légèrement accidentée, entre la vallée du Léguer, à dr., et celle d'un affluent de ce petit fleuve, à g. Ces deux vallées, que plusieurs kil. séparent d'abord de la route, s'en rapprochent peu à peu pour se réunir à Lannion.

7 kil. On laisse à dr. le château de Kergrist (*V.* ci-dessous, p. 431) et à g. le *château de Kerosern;* puis l'on passe devant les *Cinq-Croix*, à dr., érigées, dit-on, en mémoire d'une victoire que les habitants de Ploubezre remportèrent sur les Anglais.

12 kil. *Ploubezre*, c. de 3394 hab., possède une *église* de 1577, qui a conservé quelques chapiteaux romans, représentant des têtes de béliers. La *chapelle* de *Kerfons*, à 2 kil. à l'E. du bourg, sur la rive g. du Léguer, et les ruines du château de Coëtfrec (*V.* ci-dessous, p. 431), dépendent de la c. de Ploubezre.

Le *château de Coatilliau*, que l'on aperçoit à dr. de la route, à 1200 mèt. au delà de Ploubezre, est un bel édifice moderne, dont le parc a été dessiné avec goût.

La terre de Coatilliau appartient depuis 1596 à la famille de Kergariou, par suite d'une alliance avec la famille de Kergrist.

On descend dans la vallée du Léguer, et l'on aperçoit depuis quelque temps déjà Lannion. « Cette ville, disent les auteurs de la *Géographie des Côtes-du-Nord*, assise au fond du délicieux vallon du Léguer, tapissé de prairies, de jardins et de plantureux vergers, étend en amphithéâtre ses faubourgs sur les coteaux boisés qui, de toutes parts, encadrent le paysage. » On franchit le Léguer, en aval du moulin de *Kerarel*, sur un vieux *pont* en pierre, à éperons et en dos d'âne, d'un effet très-pittoresque.

15 kil. **Lannion** (hôt. *de l'Europe*, chez Piriou, bon et propre, *le Tulle*), ch.-l. d'arrond. du départ. des Côtes-du-Nord, V. de 6882 hab., a de jolis quais plantés d'arbres et une agréable promenade dite l'*Allée Verte*, mais ne possède aucun monument intéressant, et ses rues, tortueuses et rapides, sont aussi mal pavées que mal bâties.

Le nom de Lannion apparaît pour la première fois, au XII^{e} s., dans la charte de fondation du prieuré de Kermaria, dépendant de l'abbaye de Saint-Jagu. La seigneurie de Lannion, après avoir fait partie des domaines de la maison de Penthièvre, était réunie au domaine ducal dès 1199, année où la duchesse Constance confirma la donation de Kermaria à l'abbaye de Saint-Jagu.

En 1346, Richard Toussaint, capitaine anglais, qui commandait à la Roche-Derrien, après avoir fait plusieurs tentatives inutiles pour surprendre Lannion, gagna enfin deux soldats de la garnison, qui lui ouvrirent une poterne, un dimanche à la pointe du jour. Les Anglais entrèrent dans la ville où ils commencèrent à tuer et à piller. Réveillé par le bruit, un chevalier nommé Geoffroi de Pontblanc, qui était encore au lit, se leva et, saisissant une lance et une épée, descendit dans la rue, où il se défendit longtemps contre tous ceux qui se présentèrent. Enfin un archer lui décocha un trait qui le blessa au genou et le fit tomber. Les Anglais se

précipitèrent sur lui, lui arrachèrent les dents avec fureur et finirent par l'achever. Le souvenir de la mort héroïque de Geoffroi de Pontblanc est conservé par une *croix* que les Lannionais ont érigée à sa mémoire. Cette croix est scellée contre une des maisons de la rue de Tréguier, à l'endroit où ce vaillant défenseur de la ville reçut la mort.

Le château de Lannion fut démantelé à cette époque, et il ne paraît pas qu'il ait jamais depuis été remis en défense. Dès la fin du xv^e s., il était complètement ruiné, ainsi que le constate une charte datée de 1489.

L'église Saint-Jean du Baly, qui a remplacé la chapelle du château, est un vaisseau à cinq nefs sans transsept, avec un chevet polygonal et une grosse tour carrée à la base de laquelle on lit la date de 1519.

De l'*église de Kermaria-an-Traon*, bâtie en 1178, sur la rive g. du Léguer, il ne reste qu'une porte en plein cintre et quelques pierres enclavées dans des constructions privées.

La *chapelle Sainte-Anne* (à l'entrée du nouveau pont, rive g.) dépendant du couvent des Dames de Saint-Augustin, est un édifice de 1650, qui n'est pas sans valeur.

Les bâtiments du *monastère des Ursulines*, fondé en 1670, ont été convertis en collége et en prison. La *chapelle*, récemment rendue au culte, offre une jolie façade sur la rue des Capucins.

Parmi les édifices civils, nous ne pouvons signaler que l'*hôtel de ville* récemment élevé (sur la place du Marché) en remplacement de l'*Auditoire*. Au-dessous du campanile qui contient le beffroi communal, on voit, surmontées d'une couronne murale, les armes de Lannion. L'Hôtel de ville est entouré de quelques *maisons* anciennes, bâties en encorbellement et à pignons sur rue.

L'*hôtel de l'Europe* occupe l'ancien hôtel de la famille du Cleuziou. On y remarque la salle à manger tendue de vieilles tapisseries bien conservées (sujets allégoriques), qui sont encadrées dans des boiseries de chêne.

Le commerce de Lannion est exclusivement maritime ; les quais furent construits en 1762, et la première pierre en fut posée en présence du duc d'Aiguillon, comme l'atteste une inscription. — Indépendamment du commerce des sables calcaires, les exportations de céréales, de graines oléagineuses aussi bien que les importations de bois du Nord, de houille, de fers et de produits du Midi, emploient annuellement, en moyenne, 250 navires à l'entrée et 280 à la sortie.

Environs de Lannion.

Au N. de Lannion, dont la sépare un frais vallon, s'étend la c. de *Brélévenez* (1762 hab.). L'**église** de Brélévenez couronne une hauteur escarpée, au sommet de laquelle on arrive par un long escalier pavé de grandes dalles schisteuses. Cette église se recommande par sa flèche élevée et par le caractère byzantin de sa chapelle absidale, de ses arcades, de son portail et de sa crypte. Une porte romane ouverte au S. donne accès dans la nef. Au-dessus du tympan s'élèvent, jusqu'à la hauteur du faîtage de l'église, trois piliers symboliques en l'honneur de la Trinité, disent certains auteurs. A l'intérieur, les colonnes sont basses et monocylindriques ; plusieurs de leurs chapiteaux sont historiés. Un triforium règne au-dessus des collatéraux dans tout leur pourtour. La crypte doit être du xi^e s., mais des restaurations successives lui ont fait perdre son caractère primitif. Elle renferme un *sépulcre* composé de plusieurs personnages de grandeur naturelle. Les voûtes de la nef (xv^e s.) portent à leurs clefs les armes des Coëtmen et celles des Cresolles. On remarque, en outre, dans l'église, un *bénitier*, en forme d'auge, qui était dans le principe le *prebendarium* ou jauge du blé de rente de l'église, et plusieurs dalles funéraires ayant à

leur partie supérieure une croix pattée. montée sur une longue hampe, accostée d'une épée.

On ne saurait trop engager le touriste à remonter la vallée du Léguer pour gagner la station de Plouaret (18 à 20 kil.). Les bords de cette rivière, parallèle à la route décrite ci-dessus, offrent des sites pittoresques. des chapelles intéressantes et d'importantes ruines féodales : Coëtfrec, Kerfons, Kergrist, Runfao et Tonquédec.

Le premier château que l'on rencontre en remontant la vallée, est celui de **Coëtfrec**, bâti sur une colline couverte d'arbres de haute futaie, qui domine la rive g. de la rivière, à 4 kil. en amont de Lannion. Le plan de ce château paraît avoir été un carré, flanqué à chaque angle d'une tour ronde. Une de ces tours (au S. O.), à quatre étages, solidement construite en pierres de taille, conserve encore ses créneaux et ses màchicoulis. Les autres tours ont été détruites en tout ou en partie.

L'entrée principale, qui regardait la rivière, ne présente pour ainsi dire qu'un monceau de décombres parmi lesquels on aperçoit, au milieu des guirlandes d'un lierre séculaire, des arcades de portes et de fenêtres décorées d'ornements gothiques du XVe s. Une grande cour intérieure, dont le sol est beaucoup plus élevé que celui qui environne la place au dehors, est entourée des logements du châtelain, éclairés du côté de la cour par de grandes fenêtres à croisées de pierre, dont les embrasures ont près de 3 mèt. d'épaisseur.

Le corps de logis principal se compose, à chaque étage, de trois grandes salles dont les vastes cheminées existent encore ; les courtines des côtés O. et S., les seules conservées, n'ont d'autres ouvertures extérieures, à la base, qu'une petite poterne conduisant, par un escalier de 10 à 12 marches, à la cour intérieure, et un certain nombre de meurtrières pour lancer des traits, et d'embrasures pour placer de petites pièces d'artillerie. A l'un des angles de la cour, on voit encore une tourelle hexagonale renfermant les débris d'un escalier, au pied duquel est une ouverture carrée d'environ 10 mèt. de profondeur, dont les parois sont parfaitement murail-lées en pierre de taille. En regardant dans cette espèce de puits, on aperçoit au fond les voûtes obstruées de décombres d'une galerie souterraine. Aucun document ne fait connaître l'époque de la construction du château actuel de Coëtfrec, mais les détails d'ornementation de ses portes intérieures et le grand appareil des pierres annoncent le XVe s.

La **chapelle de Kerfons**, que l'on rencontre ensuite (7 à 8 kil. de Lannion), est un charmant édifice de 1559, avec une fenêtre flamboyante au chevet; quelques bons débris de vitraux y retracent des scènes de la *Vie de la Vierge*. Un jubé de la Renaissance contient dans quinze niches un pareil nombre de statuettes de saints portant leurs attributs. On remarque aussi, de chaque côté de l'autel, deux tombes à inscriptions, recouvrant la dépouille mortelle des seigneurs de Coëtfrec du nom de la Touche.

On trouve encore du même côté de la rivière le *château de Kergrist* (3 kil. de Kerfons), dont les constructions de divers styles forment cependant un ensemble agréable. Ce château est entretenu : sa forme est carrée avec une tour à chaque angle, comme celles de Coëtfrec; mais ces tours paraissent avoir été élevées plutôt comme décoration que comme défense. La façade principale, au N., présente deux tourelles à pans coupés, flanquées chacune d'une poivrière; les combles sont surmontés de lucarnes à pignons aigus, garnis de crochets et de gargouilles.

Un château aussi important était celui de **Runfao**, situé à moins d'un kil. en amont de Kergrist. Il ne reste plus que la motte du château, mais sa chapelle lui a survécu. C'est un

édifice du XVe s., dont la maîtresse vitre, à l'E., et la porte principale, au S., se distinguent par de jolis détails. Un lambris, mais bien délabré, est aussi décoré de curieuses légendes, peintes au XVe s. — On descend par des pentes abruptes et des sentiers tracés dans des bois taillis jusqu'à la rivière, que l'on franchit au *pont du Châtel*, et l'on arrive aux belles ruines du **château de Tonquédec** (3 kil. de Kergrist), surnommé avec raison le Pierrefonds de la Bretagne.

Ces ruines imposantes s'élèvent sur la croupe d'un côteau, au milieu d'un paysage sauvage et romantique. Les épaisses murailles crénelées de cette noble demeure féodale, ses grosses tours, dont les sommets sont chargés de lierre et d'autres plantes grimpantes, semblent encore commander la contrée et y témoigner de la puissance de ses anciens seigneurs.

Le Léguer coule, d'un côté, dans une vallée profonde encadrée de rochers boisés, et poursuit son cours vers le N.; du côté opposé, se creuse une autre vallée latérale, arrosée par un petit ruisseau sortant d'un étang. Un cap étroit forme donc l'assiette du château, qui présente la configuration d'un polygone irrégulier divisé en trois parties. On entre dans la première cour par une porte en ogive, anciennement fermée par une herse et un pont-levis, dont on voit encore les coulisses.

Cette première enceinte, flanquée extérieurement de quatre tours, communique à une seconde cour par une porte et une poterne que défendent deux tours d'un plus petit diamètre. Les logements du seigneur et de sa suite, et la chapelle, occupaient trois côtés de cette seconde cour; la grande salle d'honneur regardait la rivière. Les angles S. et N. des courtines de la seconde enceinte sont flanquées d'une autre tour, ainsi que le milieu de la courtine N. A l'extrémité opposée au portail, on voit le *réduit* ou *donjon*, séparé du corps de la place et occupant le sommet d'un triangle, à la pointe du promontoire qui domine la vallée. On y accédait uniquement par un pont-levis qui venait reposer sur une culée en maçonnerie, haute encore de plus de 5 mèt., lequel pont s'abattait d'une poterne cintrée, percée dans la paroi du donjon au niveau de la galerie de la courtine. L'étage inférieur du donjon n'avait pas d'ouvertures; l'épaisseur de ses murailles est de 3 mèt. 60 cent. à la base et de 3 mèt. 50 à l'étage supérieur, c'est-à-dire à la hauteur des consoles des mâchicoulis. Ainsi, en cas de siége, si le château était pris, sa garnison, réfugiée dans le donjon, pouvait prolonger la résistance jusqu'à ce que la famine ou le défaut de munitions la réduisît à se rendre.

Les remparts de Tonquédec, bâtis en grandes pierres de taille, ont partout 3 à 4 mèt. d'épaisseur, ainsi que la maçonnerie des tours, rondes à l'extérieur et hexagonales à l'intérieur. Le couronnement de ces tours a été rasé, mais on monte encore dans deux d'entre elles jusqu'aux mâchicoulis, par des escaliers pratiqués dans l'épaisseur des murs. Des souterrains et des cachots, voûtés en arêtes avec des culs de lampe à la retombée des voûtes, règnent au-dessous de ces diverses constructions.

Le château de Tonquédec appartenait de temps immémorial aux vicomtes de Coëtmen; mais l'un d'eux, Rolland, ayant pris parti pour Clisson dans ses guerres contre le duc Jean IV, vit sa terre saisie et son château de Tonquédec occupé d'abord par Henri du Juch, au nom du duc, puis démoli en 1395.

Le duc étant mort en 1399, Rolland de Coëtmen reconstruisit sa demeure telle qu'on la voit encore. Elle avait le titre de vicomté et appartenait, en 1495, à Jeanne de Coëtmen, qui l'apporta en mariage à Jean d'Acigné. De cette famille, la vicomté de Tonquédec passa successivement aux du Chas-

tel et aux Gouyon, puis elle fut acquise en 1640, par un sieur du Quengo, dont les descendants la possèdent encore.

En continuant de remonter la rivière, on arrive au *Vieux-Marché*, à 1 kil. en deçà de la station de Plouaret. (*V.* ci-dessus, p. 129.)

Lannion est relié à (10 kil.) Perros-Guirec par une bonne route de voitures. On laisse, à dr., en sortant de Lannion, le v. de Brélevenez (*V.* ci-dessus) et, à g., le chemin de (2 kil.) *Servel* (1838 hab.), village situé à 116 mèt. d'altit. et d'où l'on découvre un panorama très-étendu. Dans cette commune se voit la *chapelle des Cinq-Plaies* (XVIe s.), ornée de peintures à fresque et de vitraux bien conservés. — On aperçoit successivement, à g. de la route, le *château de la Villeneuve-Cresolles*, à dr. celui de *Kerhingant*. Au point où se touchent les limites des communes de Servel, de *Pleumeur-Bodou* (2737 hab., à 3 kil. à g.; *château de Kerduel* appartenant à M. de Champaguy, belle habitation entourée de bois), de Saint-Quay et de Perros, on franchit le ruisseau de Kerduel sur un *pont* dit *des Quatre-Recteurs*. Traversant ensuite le v. de *Saint-Quay* (606 hab.; *église* de 1632), on descend, en décrivant une grande courbe, vers l'anse de Perros où se jettent plusieurs ruisseaux.

10 kil. *Perros-Guirec*, ch.-l. de c. de 2800 hab. est bâti sur un petit promontoire d'où l'on découvre un magnifique point de vue. L'*église*, en granit poudingue rose, date en grande partie du commencement du XIIe s. C'est l'une des plus curieuses du pays pour les chapiteaux historiés de ses colonnes romanes retraçant des scènes légendaires ou symbolisant les vertus et les vices. On remarque, en outre, sur le tympan du portail S., un bas-relief figurant le Christ entre le lion de saint Marc et l'aigle de saint Jean, et, au bas du collatéral N., un bénitier en granit orné extérieurement de 3 cariatides.

Le port de Perros est un centre d'exportation de bestiaux pour l'Angleterre; la rade, sûre et fréquentée, est défendue par deux batteries; l'entrée est indiquée par des feux variés.

A 5 kil. au N. O. de Perros se trouve le *havre de Ploumanac'h*. Le chemin qui y conduit longe, à g., les murs de la *chapelle de Notre-Dame de la Clarté* (1545), surmontée d'un flèche en granit élevée à l'angle N. du pignon O. Cette chapelle a un seul bras de croix, au S., et du même côté un porche flamboyant au-dessus duquel sont sculptées en relief une *Annonciation* et une *Pitié*. Dans les compartiments de la maîtresse vitre, on distingue les armes des Tournemine de Barac'h, et, dans la vitre du transsept, les armes des Kerimel. On invoque Notre-Dame de la Clarté pour les maux d'yeux.

Le havre de Ploumanac'h, fréquenté presque exclusivement par des bâteaux pêcheurs, est dominé par le village de ce nom, bâti presque dans la mer, au milieu de rochers à l'aspect le plus pittoresque et le plus bizarre. « Le sol de Ploumanac'h (*Géographie des Côtes-du-Nord*) est couvert par endroits d'énormes pierres erratiques et arrondies; quelques-unes sont posées de manière à être mues sous la plus faible impulsion. On en cite une de 14 mèt. de longueur sur 6 de largeur, que sans efforts un homme seul met en mouvement. » Un autre rocher, que le flot entoure à chaque marée, est surmonté d'un petit oratoire soutenu sur quatre colonnes romanes et dédié à saint Quirec, patron de Perros, qui, suivant la tradition, prit terre sur cette roche, en arrivant au VIe s. de la Grande-Bretagne. Sa statue en bois est piquée d'epingles par les jeunes filles qui veulent se marier dans l'année.

Au N. de Ploumanac'h se voit le groupe des *Sept-Iles :* l'île Plate, du Cerf, Rouzic, Melban, Bonneau, la

Pierre et l'Ile aux Moines; cette dernière, la plus importante, est gardée par une garnison.

Le village de *Trégastel* (1077 hab.), à 4 ou 5 kil. à l'O. de Perros-Guirec et à 10 kil. de Lannion, possède une *église* du XIIe et du XIIIe s. On y voit aussi les ruines du manoir de *Kerlaroz*, plusieurs *menhirs*, et, sur les falaises de la côte, la pierre branlante de *Coz-Castel*.

De Lannion à Tréguier, R. 53; — à Guingamp, R. 54; — à Morlaix, R. 56.

ROUTE 56.

DE LANNION A MORLAIX.

36 kil. — Route de poste. — Service de voitures.

N. B. — Le courrier fait actuellement le trajet en 4 h., car les pentes de cette route pittoresque, jadis très-roides, sont presque toutes rectifiées.

Après avoir franchi le Léguer, la route monte en zigzags vers l'O.; puis, se dirigeant vers le S. O., atteint 103 mèt. d'altit. et laisse à dr. (1 kil.) *Ploulech* (1174 hab.). L'abside de l'*église* de ce village date du XVIe s. Les nombreux vestiges d'antiquités découvertes au ham. du *Yaudet*, près de l'embouchure du Léguer, font supposer que ce hameau occupe l'emplacement d'un établissement gallo-romain.

On croise, à 8 kil. de Lannion et à 124 mèt. d'altit., une route qui se dirige à dr. vers (5 à 6 kil.) la *pointe de Sehar*, et qui dessert à g. (2 kil. 1/2) *Ploumilliau* (3763 hab., intéressante *église* de 1608). — Descendant ensuite une longue côte au sommet de laquelle se dresse, à dr., un *menhir* de 5 mèt. environ de hauteur, on jouit d'un magnifique panorama sur la baie de Saint-Michel-en-Grève.

11 kil. *Saint-Michel-en-Grève*, v. de 628 hab., offre un territoire peu étendu incliné vers la mer, sur les bords de laquelle on trouve des pentes rapides couvertes de rochers. « L'*église*, dit la *Géographie départementale des Côtes-du-Nord*, décorée d'une jolie flèche de 1614, est, contrairement aux oratoires dédiés à l'archange saint Michel, lesquels sont toujours érigés sur des hauteurs, située dans un bas-fonds, sur le bord de la grève (5 mèt. d'altit.), et les flots viennent battre les murs du cimetière qui l'entoure. » On remarque, à l'entrée de la nef, du côté g., deux arcades en plein cintre, retombant sur des colonnes monocylindriques d'une haute antiquité.

[A 2 kil. au N. O. de Saint-Michel, se trouve *Trédrez* (1224 hab.), dont saint Yves fut recteur au XIIIe s. Dans l'*église* (XVIe s.), habilement restaurée, on remarque des frises élégantes, un beau triptyque sculpté, un baptistère surmonté d'un baldaquin, des restes de verrières, etc.]

La route, descendant à 2 mèt. d'altit., près de l'embouchure d'un ruisseau, côtoie, à dr., pendant plus de 4 kil., la *lieue de grève*, vaste échancrure de la côte en forme de fer à cheval. Cette grève contient environ 600 hectares de sable calcaire, formé de débris de coquillages, que les cultivateurs viennent y chercher de plusieurs lieues pour fertiliser leurs champs. L'emploi de cet engrais est ainsi que celui de la *tangue*, argile compacte, très-répandu en Bretagne. La grève de Saint-Michel était jadis couverte d'une vaste forêt, détruite, dit-on, en 709 par les envahissements de la mer. Quelquefois, dans les grandes marées ou après de fortes tempêtes, la mer, en balayant le sable, laisse apercevoir des débris de gros arbres, dont on peut encore reconnaître l'essence, en majeure partie de chêne et de bouleau.

Au delà du promontoire rocheux de *Roc'hellas* que l'on contourne sur la g., et qui est célèbre dans les légendes locales, la route commence à remonter. La *chapelle Saint-Efflam*,

que l'on remarque à dr., à l'extrémité O. de la grève, a été bâtie, sur l'emplacement de l'ermitage du saint de ce nom qui, en arrivant d'Irlande, aurait abordé précisément au point signalé par une croix que la mer recouvre à toutes les marées.

17 kil. **Plestin**, ch.-l. de c. de 4548 hab., situé à g. de la route, offre une longue rue bordée de maisons récentes et bien bâties. L'*église*, de la seconde partie du XVIe s. (1576), récemment agrandie dans son style primitif, renferme le ***tombeau de saint Efflam***, également du XVIe s.; la statue du saint, revêtu des habits et des insignes de la royauté, est couchée sur un sarcophage décoré d'arcades gothiques.

Plestin est à 4 kil. au S. du petit port de *Toul-an-Héry*, que forme le Douron à son embouchure dans la Manche. Ce port exporte des grains, des farines et des matériaux divers.

On franchit le Douron (19 kil. 1/2) entre les hameaux de *Rosant* et de *Pont-Menou*, en laissant sur la g. le *château de Lesmais*. Le Douron sépare, en cet endroit, le département des Côtes-du-Nord de celui du Finistère.

24 kil. **Lanmeur**, ch.-l. de c. V. de 2772 hab., dont le nom breton signifie la *Grande-Lande*, occupe, dit-on, l'emplacement d'une très-ancienne cité, appelée *Kerfeunteun*. L'*église* du doyenné de *Saint-Mélar* a remplacé, au commencement du XIe s., celle de Kerfeunteun dont la **crypte** existe encore. Cette crypte, au milieu de laquelle coule une *fontaine* qui a servi, dit-on, aux baptêmes par immersion, et plus anciennement sans doute au culte druidique, est dédiée à saint Mélar, prince breton, mis à mort vers 538. Elle renferme sa *statue*, qui le représente avec la main droite et le pied gauche coupés, mutilations qu'avant de se décider à le faire égorger, Rivod, comte de Cornouaille, lui avait fait subir pour le rendre impropre, dit la légende, à manier l'épée et à monter à cheval, et pour s'emparer plus facilement de ses États.

Dans cette chapelle souterraine, de courtes colonnes trapues, sur le fût desquelles sont sculptés des serpents entrelacés, soutiennent des voûtes très-surbaissées au-dessous du pavé du chœur de l'église supérieure; mais ce chœur n'a rien conservé de sa première construction, pas même le cercueil de pierre que l'on voyait derrière le maître-autel et qui renferma le corps de saint Mélar jusqu'aux invasions des Normands, au Xe s. Il est donc probable que l'église supérieure, nommée, dans une charte de 936, Lanmeur-Mélar, fut détruite par les Normands, puisque les hagiographes rapportent que les reliques de saint Mélar furent transportées à Paris, afin d'empêcher qu'elles ne tombassent aux mains des barbares; mais la crypte pourrait bien dater de la fondation première, et sa fontaine rappelle toujours l'ancien nom de Kerfeunteun (en breton, le village de la fontaine), qu'elle portait avant d'être dédiée à saint Mélar. D'après une croyance bizarre les eaux de la fontaine de Saint-Mélar déborderont un dimanche de la Trinité et détruiront l'église; mais, pour préserver les habitants de ce déluge, c'est à la chapelle de Kernitron que se célèbre annuellement la grand'messe le jour de la Trinité.

De la réédification de Saint-Mélar au XIe s., il ne reste que quelques arcades de la nef et le portail S. Ce portail a des colonnes et des chapiteaux romans supportant une arcade en mitre, circonscrite par une arcature simulée en cintre; il est précédé d'un petit porche aussi en cintre. La flèche et le reste de l'église sont modernes.

L'***église du prieuré de Kernitron***, élevée sur l'emplacement d'un monastère de saint Samson et réuni par lui à l'évêché de Dol lorsqu'il monta sur ce siége au VIe s., dépendait, au XIIe s., époque de sa recon-

struction, de l'abbaye de Saint-Jacut. La nef, éclairée par d'étroites fenêtres en meurtrières, le portail S., dont l'archivolte est ornée de zigzags et d'étoiles, l'abside en hémicycle et la tour carrée qui s'élève au centre des transsepts, datent de la fondation primitive. Le surplus de l'église appartient au XV^e s.

Une ancienne maladrerie est devenue l'*hôpital* actuel de Lanmeur.

Excursion à Saint-Jean-du-Doigt.

La petite ville de Lanmeur est bâtie dans une plaine d'un aspect assez triste, mais, lorsque l'on se rapproche de la mer du côté du N. O., le paysage devient intéressant : on découvre, en effet la *pointe* élancée *de Beg-an-Fri* (le bout du Nez) en Guimaëc, les rochers de *Primel*, au N. de Plougaznou, les manoirs dont les toits aigus s'élèvent au-dessus des arbres, enfin des vallons couverts de verdure, entre autres celui de *Tromelin*, qui mérite d'être visité, ainsi que les rochers de Primel. L'un de ces vallons, nommé *Traon-Mériadec*, conduit à (8 kil. de Lanmeur) **Saint-Jean-du-Doigt**, gracieux v. de 1487 hab., resserré, à l'E. et à l'O., entre deux montagnes abruptes et borné au N. par la mer, dont les flots viennent y mourir sur un lit de sable fin. Le site en est riant et agréable. Le ruisseau de Dounant, aux eaux vives et rapides, arrose, avant de se perdre dans la baie de Saint-Jean, de vertes prairies entourées d'ormes. Çà et là des haies d'épines blanches, d'églantiers et de vignes sauvages (à *Traonviniec*) entourent quelques vergers ou soutiennent des toits de chaume.

Le bourg de Saint-Jean-du-Doigt est ainsi appelé parce que son **église** conserve précieusement l'*index* de la main droite de saint Jean-Baptiste. Cette église, commencée en 1440, fut achevée en 1513. La tour, dont les divers étages sont décorés de riches balustrades, est percée sur chaque face de deux longues fenêtres et terminée par une plate-forme ceinte d'une rampe flamboyante, qui repose sur une corniche à triple rang de crochets. De cette plate-forme s'élance, entre quatre clochetons en plomb, une flèche octogonale du même métal.

L'édifice, sans transsept, se compose de trois nefs sous une seule toiture. Le gable O. a été tronqué au bas du collatéral S. pour élever la tour, tandis que, dans le collatéral N., une porte ogivale, aujourd'hui bouchée, mais dont les claveaux annoncent une époque plus reculée que les autres parties du monument, doit avoir appartenu à la chapelle primitive dédiée à Saint-Mériadec. Du reste, la majeure partie de l'édifice actuel remonte au XV^e s. Le chevet se termine par un mur droit. Les trois nefs sont séparées, au-dessous du chœur, par des piliers prismatiques, soutenant des arcades légères et hardies. Les sablières offrent un cordon de pampres entremêlés de pommes de pin et de grappes de raisin. La maîtresse vitre, remarquable par les nombreux compartiments de ses meneaux rayonnants, est en partie masquée par un *retable* en marbre, ouvrage du XVII^e s. Dans le trésor de l'église, enrichi en 1505 des dons de la reine Anne, sont conservés une *croix* processionnelle, en argent doré et repoussé, et un petit *calice* orné de huit médaillons émaillés, représentant autant d'Apôtres. Un second *calice* en vermeil, de 35 cent. de hauteur et du travail le plus curieux, avec l'effigie de François I^{er} relevée en bosse sur la patène et des figures de dauphins reproduites tant sur la coupe que sur le pied, paraît remonter à Claude de France, fille d'Anne de Bretagne et femme de François I^{er}, et à l'époque de la naissance du Dauphin (1517). Le *doigt* de saint Jean-Baptiste est renfermé dans un etui de cristal monté en or.

Le *cimetière* possède deux monuments intéressants. L'un est une *cha-*

pelle funéraire en forme de reposoir, ouverte de trois côtés, avec un autel en pierre adossé au fond. L'autre monument est une **fontaine** ou *château d'eau*, objet journalier de la dévotion des pèlerins. Cette charmante construction de la Renaissance, dont la majeure partie est en plomb, se compose de trois vasques superposées, qu'une colonne réunit et soutient ; la base plonge dans un vaste réservoir en forme de coupe, reposant sur un socle et ayant des gueules de lion pour déversoirs. Le trop-plein des eaux des bassins supérieurs s'écoule dans les bassins inférieurs par un cordon de têtes d'anges de l'effet le plus gracieux. La statuette du Père Éternel couronne la colonne centrale, à laquelle sont adossés d'autres anges qui se tiennent par la main, tandis qu'entre les deux bassins du haut un second groupe de statuettes offre la scène du baptême de Jésus-Christ. On attribue cette fontaine à la munificence de la reine Anne et à un artiste venu d'Italie.

« Le **Pardon** de Saint-Jean-du-Doigt, dit M. Pol de Courcy, offre une physionomie à part. Il n'est pas très facile de bien voir la procession annuelle du 23 juin sans être incommodé par la foule compacte qui encombre les pierres tombales à la sortie de l'église ; mais il est surtout impossible de n'être point assourdi par les glapissements de la plus affreuse réunion de mendiants et d'estropiés que la Bretagne renferme, étalant toute l'horreur de leurs plaies et nasillant leurs interminables complaintes. Beaucoup assurément descendent en ligne directe des malandrins fameux qui reçurent Pierre Gringoire dans la Cour des Miracles, et se sont transmis le secret de ces plaies hideuses et souvent factices, de ces contorsions de membres, de ces voix lamentables. Quant à leurs costumes, le crayon de Callot pourrait seul les rendre dans leur décousu pittoresque et le luxe de leurs haillons sordides.

« Pour embrasser dans leur ensemble toutes les parties de la fête, il faut monter jusqu'à la plate-forme de la tour, d'où part le *dragon* ou pièce d'artifice qui va allumer sur la montagne voisine le *tantad* ou feu de joie. De ce poste élevé, on domine la foule bigarrée gravissant lentement, au chant des hymnes sacrées, le coteau qui conduit au bûcher, pendant que les pèlerins se distribuent l'eau de la *Fontaine du doigt* pour la boire et pour s'en baigner les yeux. Au moment où le *dragon* communique son feu au bûcher, une décharge générale de mousqueterie se fait entendre, les tambours battent aux champs, la fumée de l'encens s'élève vers le ciel mêlée à celle de la poudre, à celle du petillant feu de lande et de la couronne de fleurs qui le domine, et la voix des prêtres entonne l'hymne du Saint-Doigt.

« La procession redescend ensuite la montagne pour rentrer dans l'église, ayant, en tête, des porteurs de lourdes bannières herminées, qui se disputent l'honneur de les faire passer sous l'arc de triomphe du cimetière ; des clameurs s'élèvent de la foule en faveur du Trégorois, du Léonard ou du Cornouaillais qui réussira dans ce tour de force, auquel peu de bras et de reins peuvent aspirer. A la suite des bannières et au milieu d'une flottille de navires pavoisés, portés sur des brancards par des marins, se distingue le vaisseau *la Cordelière*, dont le nom rappelle la plus grande des *nefs* du XVIe s., que la reine Anne avait fait construire au Dourduff, port voisin de Saint-Jean, et qui eut une fin si glorieuse en abordant *la Régente* d'Angleterre, au combat de Saint-Mathieu, en 1512. De jeunes mousses impriment avec des rubans un mouvement alternatif de roulis et de tangage aux navires, et à chaque arrêt de la procession, un maître d'équipage donne, par un coup de sifflet, le signal de charger les pièces ; au second coup de sifflet, les bâtiments font feu de tribord et de bâbord, et l'on se remet en marche. La vue se porte ensuite sur le défilé des *Miraclou*. C'est ainsi qu'on désigne les gens guéris dans l'année par l'attouchement du doigt et par l'eau de la fontaine. Pieds nus, en manches de chemise et un cierge à la main, ils sont tenus de venir remercier saint Jean, le jour de sa fête. Une multitude d'enfants, de tout âge, aussi guéris de maux d'yeux, par l'intercession du saint, font partie du cortège ; les plus petits, coiffés de bonnets dorés et enrubannés, sont sur les bras de leur mère ; d'autres ont adopté le costume que les peintres donnent à saint Jean, enfant, et conduisent un agneau en laisse. Vient enfin, derrière des porteurs et porteuses de

croix, d'oriflammes et de statues de la Vierge, restes des trésors de Saint-Jean et de Plougaznou, un nombreux clergé en dalmatiques, portant sur des brancards, dans des reliquaires d'argent, le chef de saint Mériadec, le bras de saint Maudetz ou Mandé, et enfin le *bis sant Ian*, posé sous un petit temple, dans son étui de cristal monté en or. Une mêlée générale s'engage devant la balustrade de l'autel pour se faire *donner le doigt*, c'est-à-dire se le faire appliquer sur l'œil par la main du prêtre. Il faut renoncer à décrire le désordre qui règne en ce moment dans l'église, désordre qui contraste avec le calme et la décence de la procession. »

Près de l'église s'élève un *hospice* bâti au XVIe s. pour recevoir les pèlerins infirmes qui venaient demander leur guérison au doigt miraculeux.

Au sommet du coteau qui sépare à l'O. Saint-Jean de *Plougaznou* (3651 hab.), on trouve (1 kil. environ de Saint-Jean) un *oratoire* où les jeunes filles qui désirent se marier dans l'année viennent offrir leurs cheveux à la Vierge.

La route de Morlaix, après avoir traversé au delà de Lanmeur le plateau de Boiséon (122 mèt. d'altit.) puis laissé sur la g. le *château* de ce nom, entouré de hautes futaies, et appartenant à M. du Dresnay, a été rectifiée dans le reste de son parcours. L'ancienne route, plus courte mais plus accidentée, descend dans la vallée du Dourduff, qu'elle franchit au-dessous du hameau et du château du *Bois de la Roche* appartenant à M. de Cillart, en face des ruines de la *chapelle de Saint-Hubert*, dont la date (1475) est sculptée sur une console. On passe ensuite devant le *manoir de Kerrézec* (à g.), aujourd'hui converti en ferme. Ce manoir élevé en 1568, avec son portail en arc Tudor, surmonté de corbelets, flanqué de pilastres de la Renaissance et défendu par des barbacanes; avec son pavillon carré à comble aigu, ses lucarnes en pierre, ses tourelles à toiture conique couronnées d'épis en plomb, et sans autres ouvertures à la base que des archères, offre extérieurement le spécimen d'une de ces anciennes gentilshommières « bâties de moyenne force, dit un auteur du XVIe s., pour faire teste aux voleurs et coureurs. » On laisse au delà, à dr., le *château de Kervolongar*, propriété de M. de Forsanz; à g., le *château de Kerozar*, possédé par M. Le Bris, et l'on rejoint à *Saint-Nicolas* l'ancienne route de Paris.

La nouvelle route de Lanmeur, se détachant de l'ancienne vis-à-vis du Boiséon, descend comme celle-ci dans la vallée du Dourduff qu'elle franchit au moulin de Poullec'h. Elle remonte ensuite un des affluents du Dourduff, laisse à dr. le *château de Trofeunteniou;* appartenant à M. de Saint-Prix, et, après croisé la route de Saint-Jean, elle débouche sur les quais en aval de

38 kil. Morlaix (R. 3).

ROUTE 57.

DE LANDIVISIAU A PLOUESCAT, A LESNEVEN ET A SAINT-POL-DE-LÉON.

DE LANDIVISIAU A PLOUESCAT.

23 kil. — Route de voitures.

Après avoir laissé sur la g. (2 kil. de Landivisiau), à *Pen-ar-Parc*, les routes de Plounéventer et de Lesneven (*V.* ci-dessous, *B*), on traverse un petit affluent de l'Élorn.

4 kil. *Tréguée*, hameau.

5 kil. *Bodilis*, v. de 1811 hab. (à g. de la route), possède une *église* du XVIe s., ornée de nombreuses sculptures. Le portail latéral (1601) est décoré de cartouches et d'entrelacs de la Renaissance.

On laisse à 1 kil. sur la dr. le ham. de *Langéoguer*, dépendant de la c. de *Plougourvest* (1201 hab.), puis à 1 kil. sur la g. *Plougar* (1220 hab.) et près de la route, le v. du *Créac'h*, dépen-

dant de Plougar. A g. encore se montre (12 kil. de Landivisiau) le **château de Kerjean**, vaste édifice construit en 1560. Cette fière et redoutable forteresse attira plus tard l'attention de Louis XIII, qui disait : « Que le château de Kerjean estoit de si belle et si magnifique structure, qu'il estoit digne de son recueil et séjour si ses affaires l'appeloient en Bretagne, estant une des plus belles maisons de son royaume. » En 1618, Louis XIII érigea la terre de Kerjean en marquisat, en faveur de René Barbier, seigneur de Kerjean, chevalier de l'ordre et gentilhomme de la chambre du roi.

Le château de Kerjean, avec ses pilastres cannelés, ses colonnes corinthiennes, ses combles aigus, ses lucarnes à frontons triangulaires ou en hémicycle et les épis de plomb surmontés d'un croissant qui couronnent ses toitures, présente, aussi bien que les arabesques de ses manteaux de cheminée, les cariatides qui les soutiennent et les enroulements de ses écussons en cartouches, tout le style d'ornementation du Louvre d'Henri II. Rien dans sa construction ne rappelle l'architecture ogivale, à l'exception de sa *chapelle*, qui fut cependant élevée en même temps que le reste de l'édifice.

Tout autour de Kerjean règne un rempart élevé, de 12 à 15 mèt. de largeur, et sous son revêtement de pierres de taille sont pratiquées plusieurs casemates. A chaque angle du parallélogramme formé par le rempart, s'élève une tour carrée garnie de meurtrières et de mâchicoulis. Le portail et le guichet qui l'accompagnent sont ouverts dans une autre tour carrée; le tout est environné d'un fossé à fond de cuve que l'on franchissait sur un pont-levis, aux côtés N. et S. de la place. Tel est, ou plutôt tel était ce château, avant qu'un incendie en eût détruit une aile au XVIIIe s. Il appartient aujourd'hui à Mme de Coatgoureden.

En face de Kerjean, de l'autre côté de la route, est le ham. de *Pen-ar-Valy*, dépendant de

14 kil. *Saint-Vougay*, c. de 1202 hab. *L'église*, du XVIe s., sauf le pignon qui est moderne et laid, possède un curieux *missel* du XIe s., qui passe à tort pour avoir appartenu à saint Vougay. Les armoiries des Barbier, seigneurs de Kerjean, sont sculptées sur les sablières de l'église. La *croix* du cimetière date de 1677.

[A 2 kil. à l'E. de Saint-Vougay se trouve *Plouzévédé*, ch.-l. de c. de 1925 hab., au N. duquel (1 kil.) la jolie *chapelle de Berven* est entourée d'un cimetière dans lequel on entre par une belle *porte* de la Renaissance, en forme d'arc triomphal. Le clocher de la chapelle (1575) se compose de plusieurs dômes superposés, remarquables par leur hardiesse et leur légèreté. A l'intérieur, les sablières sculptées, plusieurs tableaux à volets et la clôture du chœur (1601) attirent l'attention. La *croix* du cimetière, fort curieuse, porte sur ses branches des sculptures figurant des scènes de la Passion.]

Après avoir croisé la route de Lesneven à Saint-Pol-de-Léon, route qui dessert sur la dr. (2 kil.) Berven et (3 kil.) *Trézilidé* (372 hab.; grotte de Saint-Péran), on franchit un ruisseau. Plus loin, près de la route, à g. s'élève le *château de Maillé*, reconstruit en 1550 et précédé de belles avenues. « L'aile g., la partie la plus intéressante de l'édifice, se compose, dit M. Pol de Courcy, d'un très-beau pavillon carré, divisé en trois étages par trois rangs superposés de colonnes appartenant aux ordres toscan, ionique et corinthien. A ce pavillon est adossée une tourelle ronde terminée par une plate-forme d'où l'on découvre un beau panorama. »

Le château de Maillé est situé sur le territoire de la c. de *Plounévez-Lochrist* (4359 hab). *L'église* paroissiale de Plounévez (4 kil. à l'O.) ren-

ferme la tombe de Jean de Kermavan, évêque de Léon, mort en 1514.

A 2 kil. 1/2 au N. de Plounévez, se trouve le v. de *Lochrist*, où l'on remarque deux *menhirs* et une *chapelle* dont la tour et le porche datent du XIIe s. Dans le chœur, se voit une pierre tumulaire portant une inscription de 1253 et la figure, gravée en creux, d'un chevalier, coiffé d'un heaume plat, revêtu d'une cotte de mailles et les pieds munis de longs éperons. La chapelle de Lochrist renferme aussi un *bénitier* très-ancien orné d'arcades grossières. — Des sarcophages en pierre, datant d'une époque très-reculée, ont été extraits du cimetière; l'un d'eux, taillé en forme d'auge, se voit adossé à un mur. — On remarque, en outre, à Lochrist, les ruines d'une *chapelle* érigée au-dessus d'une *fontaine* dont les eaux passent pour avoir la vertu de guérir un grand nombre de maux.

23 kil. **Plouescat**, ch.-l. de c. de 3176 hab., à 2 kil. de la Manche et de la *baie de Kernic* qui lui sert de port, possède une vaste *église* neuve, en style gothique de fantaisie, et plusieurs *menhirs* dont le plus important a 7 mèt. de hauteur. — Les roches granitiques de Plouescat renferment du mica et des grenats cristallisés.

[Une route conduit de Plouescat à (15 kil. à l'E.) Saint-Pol-de-Léon, par (5 kil. 1/2) *Cléder*, v. de 4689 hab., dans les environs duquel se voient le *château de Kermenguy* possédé et habité depuis 1400 par la famille de ce nom, et les ruines du *château de Kergournadec'h*, bâti vers 1630 et entouré de grands bois. Le plan de ce château dessinait un carré dont chaque angle est encore flanqué d'une tourelle. Les tours et les murailles sont garnies de mâchicoulis.

Au delà de Cléder, cette route traverse (3 kil. 1/2) *Sibiril*, c. de 1425 hab., dont l'*église* renferme la tombe, relevée en bosse, de Jean de Kerouséré, qui fut échanson du duc Jean V et qui mourut en 1460. Au N. E. de Sibiril, près d'un petit estuaire, se voit le *château de Kerouzéré* (XVe et XVIe s.), place forte au moyen âge. Ce château, construit en 1458, pris par les ligueurs en 1590, après un siége opiniâtre et restauré en 1602, est entretenu par son propriétaire actuel M. du Rusquec. « Il se compose (*Bretagne contemporaine*) d'un corps de logis rectangulaire flanqué de trois grosses tours cylindriques. A deux de ces tours sont liées deux tourelles en nid d'hirondelles : l'une destinée à la *gaite* ou sentinelle, l'autre à recevoir un beffroi. Entièrement bâtis en pierres de taille, les murs, dont on fait le tour à la naissance du comble par un chemin couvert crénelé et à mâchicoulis comme les tours, ont plus de 4 mèt. d'épaisseur et renferment au premier étage une chapelle pratiquée partie dans leur largeur, partie dans un massif de maçonnerie élevé en encorbellement du côté du S. Cette façade a été restaurée après le siége de 1590; une quatrième tour, à l'O., n'a point été relevée depuis; les toitures ont été modernisées; mais les faces N. et E. paraissent appartenir à la construction primitive. »]

DE LANDIVISIAU A LESNEVEN.

22 kil. — Route de voitures.

Laissant à g. à (2 kil. 1/2) Pen-ar-Parc, la route de (9 kil.) *Plounéventer* (2877 hab.) et à dr. celle de Plouescat (*V.* ci-dessus), on monte, à travers un pays de landes jusqu'à 112 mèt. d'altit., pour redescendre dans le vallon de Traonien-Kerné, où l'on croise la route de (2 kil. à dr.) *Lanhouarneau* (1237 hab.). Au delà de ce vallon, de nombreuses substructions antiques ont été reconnues en 1829, des deux côtés de la route établie dans cette partie, sur un tronçon de voie romaine encore parfaitement visible. La prodigieuse quantité de briques à

crochets, les urnes cinéraires, les vases de verre et de terre à dessins en relief, de forme et de couleur différentes, les médailles d'or, d'argent et de bronze, de Jules-César à Honorius, recueillis aux abords des fermes de *Kerilien*, de *Kergroas* et de *Kerporziou*, marquent l'emplacement d'un *oppidum* ou au moins d'une *mansio* importante. — On franchit ensuite un affluent de la Flèche, qui va se perdre au N. dans la grève de Goulven.

16 kil. *Saint-Méen*, v. de 723 hab.

20 kil. On rejoint la route de Landerneau à Lesneven (R. 59).

22 kil. Lesneven (R. 59).

DE LANDIVISIAU A SAINT-POL-DE-LÉON.

24 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 2 fr.

La route atteint 121 mèt. au-dessus du niveau de la mer près de

4 kil. *La Villeneuve*, hameau de Plougourvest.

8 kil. **Lambader**, hameau dépendant de Plouvorn, avec une **chapelle** que couronnait autrefois une des plus élégantes flèches du départ. du Finistère, bâtie au XIVe s. et démolie en 1837. « Cette chapelle a été, dit M. Pol de Courcy, l'objet de mutilations très-regrettables, car sa maîtresse vitre, garnie d'une brillante verrière du XVIe s., a été maçonnée, les vitraux en ont été dispersés, et plusieurs statues en pierre ont été renversées ou mutilées. Mais la chapelle possède encore un magnifique *jubé* en bois, travaillé à jour ainsi que la rampe de son escalier tournant. Ce jubé, digne d'admiration pour l'élégance et la variété de ses motifs flamboyants, est dû à la munificence de Marc de Troërin (1481). Les armes du donateur sont soutenues par un ange formant l'un des pendentifs du jubé du côté du chœur. »

La tradition attribue la fondation de Lambader aux hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; elle ajoute que les fers d'esclaves suspendus dans le chœur auraient été portés par des chevaliers et ensuite déposés dans la chapelle de leur aumônerie, en souvenir de leur captivité chez les infidèles.

Au S. de la chapelle de Lambader, coule une *fontaine* que visitent de nombreux pèlerins. — Vis-à-vis du hameau, se dresse une *croix* gothique, dont les branches sont chargées des principaux personnages de la Passion.

On laisse à dr. le *château de Troërin*, appartenant à M. de Réals, la route de (1 kil.) *Plouvorn* (3065 hab.; *église* naguère reconstruite dans le style flamboyant, avec une flèche élancée de 1709), et on longe le parc du *château de Keruzoret*, riche résidence en partie reconstruite en 1669, possédée, depuis 1602, par la famille le Borgne de Keruzoret, et où se conserve un splendide *cabinet* du XVIIe s., à panneaux et à volets sculptés, en ébène (sujets tirés de l'*Ariane* de Desmarets).

13 kil. *Sainte-Catherine*, hameau de *Mespaul* (1194 hab.).

16 kil. On rejoint la route de Lesneven à Saint-Pol-de-Léon, puis on laisse à g. celle de (2 kil.) *Plougoulm*, c. de 2428 hab., dont le territoire s'étend au N. jusqu'à la mer.

Quand on a franchi la rivière de l'Horne, près du moulin du *Stang*, usine à serancer le lin (13 mèt. d'altit.), on décrit de grandes courbes pour remonter à 40 mèt. et redescendre à

24 kil. Saint-Pol-de-Léon (R. 58).

ROUTE 58.

DE MORLAIX A SAINT-POL-DE-LÉON ET A ROSCOFF.

21 kil. de Morlaix à Saint-Pol. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 2 fr. — 5 kil. de Saint-Pol-de-Léon à Roscoff.

Après avoir croisé le chemin de fer de Rennes à Brest (R. 3) et laissé

à g. la route de Saint-Thégonnec par Sainte-Sève, on descend vers le ruisseau de Pennelé, que l'on franchit à côté de la chapelle de la Madeleine. Le ruisseau de Pennelé baigne à dr., près de son embouchure dans la rivière de Morlaix (2 kil.) les bois du *château de Pennelé*, possédé de temps immémorial par la famille de ce nom. — Remontant rapidement à 89 mèt., la route descend de nouveau vers la rivière de Penzé.

[Une seconde route plus longue, mais plus pittoresque, sortant de Morlaix par la rive g. de la rivière, qu'elle suit pendant 4 kil. (*V.* p. 137), franchit à son embouchure le ruisseau de Pennelé, puis tourne à g. presque à angle droit et atteint 88 mèt. d'altit. en face de *Taulé*, ch.-l. de c. de 2817 hab. (à 500 mèt. à dr.), avant de se relier à la route précédente, à 2 kil. en deçà de Penzé.]

8 kil. *Penzé*, ham. de la c. de Taulé, a plus d'importance, grâce à son port et à sa rivière navigable jusqu'à son embouchure (8 kil.), que le bourg même dont il dépend. Il se tient à Penzé des foires importantes, dont la plus curieuse est la *foire des mariages*, qui a lieu le jour de la Saint-Michel. Ce jour-là, les *pennérez* (filles à marier ayant une dot) des paroisses voisines viennent, dans leurs plus beaux habits, s'asseoir sur les parapets du pont. Les jeunes gens arrivent ensuite et passent gravement au milieu de cette double haie de jeunes filles riantes et parées. S'il en est une qui ait touché le cœur d'un galant, il lui tend la main pour l'aider à descendre du parapet et entre en pourparlers avec elle. Les parents s'approchent alors et, lorsque les parties sont d'accord, on se frappe dans la main pour cimenter des fiançailles qui sont rarement rompues. Il est juste d'ajouter que le pont de Penzé n'est le plus souvent que le lieu de ratification de conventions préparées de longue date.

A 2 kil. en amont de Penzé, sur la rivière de ce nom, dans un site très-pittoresque, se voient les ruines du *château de Penhoët*, consistant principalement en deux tours du XIIIe s. et en quelques souterrains fort curieux, mais à moitié comblés.

Après avoir franchi la Penzé et un de ses affluents à *Pontéon*, la route laisse à g. *Plouénan* (2940 hab.), et, se dirigeant presque en ligne droite vers le N., domine à dr. le beau *château de Kerlaudy* (XVIIIe s.), l'estuaire de Penzé et la baie de Penpoul. En face se montre de loin Saint-Pol-de-Léon. On longe à dr., à l'entrée de la ville, le parc du *château de Kernévez*, splendide habitation bâtie dans le style Louis XIII, pour M. le comte de Guébriant, sur les plans de M. Frolicher, architecte.

21 kil. **Saint-Pol-de-Léon** (hôt. *de France*), ch.-l. de c., V. de 6771 hab., est située à 1 kil. de la mer et du port de Penpoul, sur la Manche.

Cette ville, dite aux *clochers à jour*, ressemble de loin à une immense église; on l'aperçoit de plusieurs lieues sur une légère éminence, encadrée entre les parcs des châteaux de Kernévez et de Kerrom, dominant d'un côté une vaste étendue de mer, et de l'autre une plaine fertile.

« La charmante et silencieuse cité de Saint-Pol, dit M. Henri Martin, semble endormie depuis le XIVe s., aux bords de sa baie, abritée et tranquille, avec ses vieilles maisons de grand style et ses belles et mélancoliques églises, la cathédrale et Creizker, pleines d'ossuaires qui étalent, aussi bien que la chapelle même de l'imposant cimetière, les restes bien récents encore des trépassés. C'est là qu'on voit se manifester dans toute sa force cette *familiarité avec la mort*, dont Jean Reynaud a si grandement parlé dans son *Esprit de la Gaule*. On vit là non-seulement en présence de la tombe, mais en face de ces tristes dépouilles qu'on ensevelit partout ailleurs dans les profondeurs de la

terre comme un objet de désolation et d'effroi. »

« L'animation et l'activité de Morlaix, dont les habitants disent dédaigneusement qu'ils sont à trois cents lieues et à trois cents ans de Saint-Pol, contrastent singulièrement, dit à son tour M. Pol de Courcy, avec le calme de cette dernière ville silencieuse, où l'herbe se fauche dans les rues, et où les promenades et les places publiques sont aussi désertes que les halles nouvellement construites. Saint-Pol se concentre entre ses nombreuses églises, les murs de clôture de ses couvents ou de ses jardins et ses places, petites, grandes ou même trop grandes, glaciales l'hiver, torrides l'été, et où nul arbre ne vient tempérer soit la violence du vent, soit les rayons du soleil. »

La ville de Saint Pol, désignée dans les actes du x^e s., ainsi que son territoire, sous le nom de *Castellum Leonense* et de *Leonensis pagus*, et en breton sous celui de *Castel-Pol*, ne consista d'abord qu'en un château occupé par les *Osismii Leonenses*, puis par les Romains, ainsi que le prouvent de nombreuses médailles de Valérien à Maximien (254 310), recueillies dans la ville et ses environs parmi des substructions antiques. Le château de Léon était abandonné lorsque Pol Aurélien, débarqué vers l'an 530, de la Grande-Bretagne dans l'Armorique, vint s'y établir, suivi d'une grosse troupe de clercs et de laïques. Élu dans la suite évêque de Léon, il mourut vers 570 et laissa son nom à la ville dont il avait été le premier pasteur. Guyomarc'h, comte de Léon, releva le château de Saint-Pol, qui fut rasé par Henri II d'Angleterre, en 1170; depuis, la ville est restée sans défense. Au XIV^e s., du Guesclin la fit occuper, au nom de Charles V, par une garnison française, que le duc Jean IV passa au fil de l'épée en 1374. Les habitants se rangèrent du parti de la Ligue, en 1590, et les paroisses limitrophes s'insurgèrent au mois de mars 1793, à l'occasion de la levée de 300 000 hommes ordonnée par la Convention. Le général Canclaux, commandant en chef de l'armée de l'Ouest, n'obtint la soumission des rebelles qu'après deux combats sanglants, livrés l'un le 19 mars, au centre même de la ville que les paysans avaient envahie, l'autre le 23 mars, au pont de Kerguiduff, sur la route de Lesneven.

Saint-Pol-de-Léon est la patrie de Michel Colombe, mort en 1512, fondateur de l'école de Tours et dont le nom a été donné à une salle du musée de sculpture de la Renaissance au Louvre.

L'ancienne **cathédrale** remonte en grande partie au XIII^e s. Sa longueur totale est de 80 mèt.; la hauteur sous voûte, de 16 mèt.; la longueur des transsepts, de 44 mèt. La façade occidentale se compose de deux tours jumelles couronnées de flèches d'une hauteur totale de 50 mèt., séparées par un porche que surmonte une terrasse destinée aux bénédictions épiscopales. La forme de la *porte des Lépreux*, la fenêtre en plein cintre brisé encadrant deux lancettes à la base de la tour S. O. et l'archivolte en dents de scie des lucarnes de cette tour rappellent encore l'architecture romane.

La nef et le porche latéral, réservé aux catéchumènes dans la primitive église, furent achevés par l'évêque Guillaume de Kersauzon, inhumé en 1327 dans la chapelle Saint-Martin, le long du collatéral S. On attribue à Guillaume de Rochefort, sacré en 1349, les voûtes de la nef et celles des collatéraux. Le chœur et les transsepts appartenaient encore alors à une basilique romane plus courte que le vaisseau actuel et dont on retrouve des vestiges dans les transsepts et dans quelques chapiteaux. Le nouveau chœur, commencé en 1431 par l'évêque Jean Validire, confesseur du duc Jean V, qui obtint de ce prince la somme de 12 000 livres pour l'aider dans cette entreprise, fut achevé par l'évêque Jean Prégent, chancelier de Bretagne, transféré à Saint-Brieuc en 1450. Les armes de ce dernier prélat se voient aux clefs de voûte du rond point et de l'arc triomphal. Les armes du duc Jean V et de la duchesse, fille du roi Charles VI, sont sculptées en avant du chœur. De la même époque

datent les modifications apportées aux deux croisillons, c'est-à-dire la suppression et l'ouverture dans leurs murs latéraux de plusieurs fenêtres, le remplacement du lambris dans le croisillon N. par une voûte en cintre plus basse, la construction de la magnifique rosace rayonnante qui occupe toute la largeur du croisillon S. et celle de la *fenêtre de l'excommunication*, au dessus de la rosace à l'extérieur.

Les portes géminées du portail S., exécutées en Kersanton, avec voussures garnies de feuilles grasses et archivolte en talon, annoncent, ainsi qu'un bénitier flamboyant aux armes des sieurs de Louméral, juveigneurs de la maison de Poulmic, une reprise du XVe s. dans un porche du XIIIe; quelques colonnes sans chapiteaux qui soutiennent la voûte de deux chapelles latérales sont encore plus modernes.

L'exhaussement du sol dans le chœur a enfoui les bases des colonnes qui l'entourent; mais ce chœur avait conservé jusqu'à ces derniers temps des *stalles* du XVIe s., hautes et basses, au nombre de 68, remarquables par la délicatesse des sculptures en chêne qui ornent les accoudoirs, les miséricordes, et les dossiers des stalles hautes. On vient d'en supprimer huit en retour d'équerre et le sanctuaire est aujourd'hui entièrement ouvert par le bas, sans respect pour le symbolisme liturgique. Le lutrin, datant, comme les stalles, de l'année 1512, a été remplacé par un meuble de salon en *palissandre*. Derrière le maître-autel, en marbre, datant de 1770, s'élève une grande crosse en bois doré, en forme de palmier, au haut de laquelle est suspendu le saint ciboire sous une *pyxide* ou pavillon. Cette pyxide est une imitation des suspensions en usage avant l'invention moderne des tabernacles. Un second autel, au fond du sanctuaire a conservé son retable en pierre décoré d'une arcature trilobée, sa crédence et une custode pour les saintes huiles aux armes de la famille de Keraëret. Une autre riche crédence, encastrée dans les piliers du côté de l'épître, est formée de deux niches trilobées que surmonte un fronton aigu à crochets. Enfin les arcades du rond-point sont décorées d'une balustrade de pierre découpée à jour, avec couronnement flamboyant. Le chancel est cerné extérieurement d'une suite d'enfeux avec autels commémoratifs; mais la plupart des tombes qu'ils contenaient ont disparu. La plus ancienne des tombes conservées sert aujourd'hui de bénitier; c'est une grande auge de pierre en forme de trapèze, dont les parois présentent une moulure romane. Suivant la tradition, ce sarcophage aurait contenu la dépouille de Conan-Mériadec, premier roi des Bretons, mort au commencement du IVe s.; mais l'existence de ce prince est fortement révoquée en doute, quoique appuyée sur le témoignage de Nennius, écrivain du IXe s., témoignage reproduit au XIIe s. par Geoffroi de Montmouth. Dans tous les cas, ce tombeau serait de beaucoup postérieur à l'époque où Conan aurait vécu, car il offre tous les caractères du XIIe s. ou au plus tard du siècle précédent. Un autre monument funéraire, adossé à l'une des travées du chœur, est orné de la *statue* en marbre blanc de François Visdelou, prédicateur d'Anne d'Autriche et évêque de Léon de 1661 à 1671. Un monument analogue va être érigé, dans la travée correspondante, à Mgr de la Marche, dernier évêque de Léon, mort à Londres en 1806 dont les restes ont été transférés dans la cathédrale de Saint-Pol en 1866. Les statues tumulaires des évêques Rolland de Neufville, mort en 1613, et René de Rieux, mort en 1651, ont échappé à la destruction, mais elles sont bien mutilées. On remarque aussi, dans la chapelle absidale, un enfeu de la Renaissance renfermant la tombe d'un chanoine mort en 1539.

D'autres fragments de tombes fort riches, aux armes de la famille de Traonélorn, avec supports, timbre et

cimier représentant une sirène peignant ses cheveux et tenant un miroir de l'autre main, sont déposés dans les dépendances de l'église. Il serait à souhaiter que ces fragments réunis fussent replacés dans la chapelle de Kerautret, d'où ils ont été extraits et qui renferme encore la tombe, gravée au trait, de Christophe de Traonélorn, seigneur de Kerautret et chanoine de Léon, mort en 1500.

Nous mentionnons en outre, devant l'autel de Bon-Secours, la tombe d'Amice Picard, née en 1599 et morte en 1652. On y brûle des cierges et l'on y conduit les enfants *noués*, pour leur apprendre à marcher. L'auteur de la vie de cette sainte fille lui accorde le don des miracles, et prétend qu'elle a vécu dix-huit ans sans autre nourriture que l'Eucharistie.

L'ignoble badigeon qui salit encore une partie de la cathédrale a épargné une figure emblématique de la *Trinité*, peinte sur la voûte d'une chapelle dans le collatéral S. On y voit trois faces humaines réunies par le front, ayant trois nez, trois bouches, trois mentons, et seulement trois yeux On prend à volonté ces yeux deux à deux pour former chaque face isolément. Cette peinture, du XVI[e] s., est entourée d'un cartouche sur lequel on lit, en caractères gothiques : *Ma Douez* (mon Dieu). — On ne peut citer, parmi les tableaux que possède l'église, qu'une *Adoration des Mages* (peinture sur bois du XVI[e] s., *restaurée* par un barbouilleur) et une copie de Rubens, provenant des Minimes de Saint-Pol et représentant l'institution de cet ordre par saint François de Paule. Le fondateur, debout, tient d'une main un livre ouvert où on lit; *hæc regula mitis et sancta;* un ange descend du ciel pour le couronner : des rois, des princes, des évêques, des femmes de haut parage le contemplent dans une attitude de respect et d'amour : ils sont à genoux près du saint, qui foule aux pieds des sceptres, des crosses et des couronnes. Les personnages sont richement vêtus en costumes du règne de Louis XIII. — Il se conserve encore dans l'église une petite *cloche* battue au marteau, en forme de cône tronqué, ayant une anse adaptée à sa partie supérieure. Elle passe pour avoir appartenu à saint Pol et on la fait sonner le jour du pardon sur la tête des fidèles pour les préserver des maux de tête et d'oreilles.

La cathédrale de Saint-Pol a été, dans ces dernières années, l'objet de travaux de consolidation et de restauration parfaitement entendus, à l'exception des *novalités* fantaisistes, qui ont fait disparaître la partie la plus curieuse des stalles. L'enlèvement du badigeon dans le chœur et dans la nef a rendu à ces parties toute leur valeur architecturale. La nef, construite en pierre blanche et tout entière du XIII[e] s., se fait particulièrement remarquer par la pureté de ses lignes et la riche variété de ses chapiteaux, de ses clefs de voûte et des sculptures d'une frise régnant sous le triforium. L'opération du grattage, commencée pour le reste de l'église, a fait retrouver sous le badigeon des voûtes, des peintures à la détrempe assez originales, présentant des rinceaux, des torsades et des devises héraldiques, bretonnes et françaises qu'on a le bon goût de conserver.

La chapelle de Creizker fut fondée, suivant la tradition, par une jeune fille de Léon que saint Kirec, archidiacre de Léon au VI[e] s., avait guérie miraculeusement d'une paralysie dont elle avait été frappée pour avoir profané par des œuvres serviles un jour de fête de la Vierge. Son repentir lui ayant mérité la guérison de son infirmité, elle donna par reconnaissance sa maison à saint Kirec pour la convertir en chapelle. Cette chapelle, dans son état actuel, appartient pour la majeure partie au XIV[e] s. Albert le Grand en fixe la date au temps du duc Jean IV (1345-1399); et le chœur, la tour et la nef principale doivent être, en effet, contemporains de ce

prince. La construction de Creizker a été attribuée à un architecte anglais appelé par Marie d'Angleterre, première femme du duc Jean IV. Quelques meneaux dans les plus anciennes fenêtres et quelques moulures dans les *panneaux* de la tour y rappellent effectivement le style perpendiculaire anglais; quant aux collatéraux et aux deux porches N. et S., ils ne sont pas antérieurs à la seconde moitié du XV^{e} s.

L'intérieur de l'église n'offre de remarquable que sa maîtresse vitre et l'inclinaison symbolique de l'axe de la nef, mais le **clocher** de Creizker est une merveille en son genre. « Ce clocher, tant célébré par les dictons et les poésies populaires, dit M. Henri Martin, est le roi des campagnes du Léonais et l'orgueil de la Bretagne. » — Il s'élève entre la nef et le chœur sur quatre arcades soutenues par quatre piliers quadrangulaires de 3 mèt. 20 cent. de côté, composés d'une masse de colonnettes fasciculées. Les armes de Jean Prégent, chancelier de Bretagne et évêque de Léon en 1436, se voient à la clef de voûte.

Lorsque l'on compare la légèreté des piliers avec la hauteur du clocher qu'ils supportent, on a peine à comprendre qu'il puisse reposer sur des fondements aussi faibles en apparence. Ce clocher, carré jusqu'à sa flèche, présente sur chaque face, en sortant du toit, un panneau composé de deux petites arcatures superposées; le second étage, comme celui des tours de la cathédrale, est percé de baies étroites, accostées de deux fausses baies. La corniche, qui règne au-dessus d'une moulure en quatre-feuilles gravée en creux, est formée de deux rangs de feuilles entablées. Vient ensuite la plate-forme garnie d'une rampe en quatre-feuilles avec des gargouilles disposées autour pour l'écoulement des eaux. De la plate-forme, s'élève une longue *flèche* découpée à jour, en rosaces, quinte-feuilles, quatre-feuilles et trèfles, et flanquée de quatre clochetons. Le premier étage des clochetons a huit colonnettes disposées en carré, soutenant un massif conique surmonté d'un second étage octogonal. L'amortissement est formé par une pyramide aiguë. Enfin les quatre pans de l'octogone qui correspondent dans la grande pyramide aux quatre faces de la tour carrée sont percés de fenêtres du même style que les clochetons. La hauteur totale de ce clocher est de 77 mèt., et, si quelques autres clochers en France ont une hauteur supérieure, aucun ne l'égale en beauté. Vauban disait que c'était le monument le plus hardi qu'il eût vu; le savant Ozanam ajoutait que, « si un ange descendait du ciel, il poserait le pied sur le clocher de Creizker avant de s'arrêter sur la terre d'Armorique. »

L'*église de Saint-Pierre*, anciennement paroissiale, est un édifice du XV^{e} s., à l'exception de la façade et du collatéral N. Cette église sert maintenant de chapelle au *cimetière*, entouré d'ossuaires gothiques élevés en 1500, et orné au centre d'un *chemin de croix* monumental en granit de Kersanton, se développant sur les parois d'un vaste hémicycle d'ordre toscan. Les *ossuaires* sont de petits monuments en granit (3 mèt. 50 à 3 mèt. 80 de longueur sur 80 cent. de largeur), composés d'un soubassement portant une triple baie avec pieds-droits renforcés de consoles et une couverture en forme de toit. Dans les baies sont déposées des boîtes renfermant les crânes ou *chefs* des personnes défuntes. Une inscription laconique indique la date de la mort et le nom de chaque défunt : *ci-gît le chef de....* Ces crânes dénudés s'aperçoivent par une petite ouverture en forme de cœur.

La *chapelle Saint-Joseph* est surmontée d'une jolie flèche de 32 mèt., reconstruite en 1847 et provenant d'un couvent d'Ursulines, fondé en 1630.

L'ancien *palais épiscopal* (1712-1750) est une propriété de la ville qui y a établi tous ses services, et en a converti le jardin, dessiné en square,

en une *promenade* publique d'un hectare de surface, mais peu fréquentée, parce que l'horizon y est circonscrit par quatre murs. Il serait facile de corriger cette absence de perspective en exhaussant d'un mètre ou deux la butte boisée qui termine la promenade au N. E. On aurait ainsi la vue de la mer, de la presqu'île de Carantec, de l'embouchure de la rivière de Morlaix et de la côte de Plougaznou, vue qu'il faut aller chercher à 1 kil. à l'E. de la ville, au sommet d'une vaste lande dite *le Champ de la Rive*. — Le *collége*, bâti en 1787 aux frais de l'évêque, Mgr de la Marche, a compté parmi ses élèves M. Billault, l'une des illustrations parlementaires contemporaines. — Deux anciennes *maisons* prébendales, appartenant aux premières années du XVI[e] s., offrent d'assez jolis détails.

A 5 ou 6 kil. à l'O. de Saint-Pol, on peut aller visiter les *dunes de Santec*, aujourd'hui ensemencées en pins maritimes, et la magnifique *baie* qui les borne à l'O. et dans laquelle les cultivateurs viennent de plusieurs lieues prendre, à marée basse, du sable calcaire, amendement qui agit sur les terres en proportion de leur éloignement de la mer. A l'extrémité O. de la baie de Santec se trouve l'*île de Siec*, sur laquelle a été fondé, il y a quelques années, un important établissement pour la préparation des sardines à l'huile.

De Saint-Pol à Landivisiau, R. 57.

La route de Roscoff se dirige presque en ligne droite vers le N. en traversant une longue presqu'île.

A 1 kil. sur la dr., se cache, à l'extrémité d'une courte avenue, l'ancien *manoir de Kersaliou*, construction du XV[e] s., qui a conservé extérieurement son cachet. — 1 kil. au delà, on trouve sur la g. (à 500 mèt. de la route), dans un champ dépendant du *manoir de Kerarel*, un vaste *dolmen* dont la plate-forme est composée de quatre pierres très-massives.

26 kil. **Roscoff** (hôt.: *de Bretagne* et *du Pigeon-Blanc*; bains de mer pendant la belle saison) est une petite ville maritime de 4070 hab., d'où partit, en 1404, Jean de Penhoët, amiral de Bretagne, pour aller combattre une flotte anglaise qu'il atteignit et battit à la pointe de Saint-Mathieu. Le 10 octobre 1746, Charles-Édouard, recueilli à la suite de la bataille de Culloden par un corsaire de Saint-Malo, aborda à Roscoff, après avoir heureusement évité la poursuite de deux vaisseaux anglais.

Les terres de Roscoff sont d'une incroyable fertilité; elles se louent jusqu'à 300 fr. l'hectare et produisent en légumes (oignons, artichauts, choux-fleurs et asperges), grâce à un climat exceptionnellement égal et à l'influence des vents de mer, des primeurs qui s'expédient tant à Paris que dans les ports de Hollande et d'Angleterre, et surtout sur la côte anglaise de Cornouaille, dont les habitants parlent presque la même langue que les Bretons.

Le plus ancien monument de Roscoff est la *chapelle de Saint-Ninien*, fondée en 1548 par Marie Stuart, à l'endroit même de son débarquement, lorsqu'elle vint en France pour y être fiancée au Dauphin. Afin de conserver la mémoire de l'emplacement où elle avait pris terre, on traça sur un rocher, au-dessous de la chapelle, l'empreinte du pied qu'elle y avait posé. Cette chapelle forme un rectangle de 14 mèt. de longueur, sur 6 mèt. 33 cent. de largeur. Le pignon O. est percé d'une porte ogivale à voussures, et le pignon E., d'une fenêtre à meneaux flamboyants, dont l'amortissement offre des quatre-feuilles lancéolés. Deux autres fenêtres et une porte, plus petites, sont ouvertes dans les murs latéraux; enfin l'autel en pierre est flanqué de crédences trilobées en forme de niches. « Cet édifice, aujourd'hui abandonné, dit M. Pol de Courcy, est la propriété du département, qui ne fait rien pour en

arrêter la ruine, déjà presque entièrement consommée. Ses dimensions restreintes permettraient de le rendre au culte moyennant une somme bien modique, prise sur le crédit alloué annuellement pour la conservation des monuments historiques.»

L'*église de Notre-Dame de Croaz-Baz*, surmontée d'un clocher de 1550, formé de plusieurs dômes superposés, renferme de curieux bas-reliefs en albâtre, du XIV^e s., figurant l'*Annonciation*, l'*Adoration des Mages*, la *Flagellation*, le *Crucifiement*, etc.

L'*hôpital* date de 1573, et le *couvent des Capucins*, aujourd'hui propriété particulière, de 1621. On remarque, dans l'enclos des Capucins, un *figuier* centenaire dont le feuillage couvre un espace d'environ 100 mèt. de circonférence; il est cité à juste titre comme une des curiosités du pays.

Le *fort de Bloscon*, à l'extrémité N. E. de la presqu'île Roscovite, domine la baie de Morlaix; du sommet de ses rochers de granit, convertis en remparts, la vue s'étend au loin sur une splendide étendue de mer, sillonnée de récifs et d'écueils. Il est armé et croise son tir avec celui du château du Taureau, au S., dans la rivière de Morlaix, et avec celui des forts de l'île de Batz. Il défend l'entrée des passes de l'île et celle de la baie de Penpoul,

4 kil. séparent Roscoff de l'**île de Batz** (1210 hab.). Cette île (en breton, *Enez-Baz*, île du bâton), lorsque saint Pol y aborda, était en proie, dit la légende, aux ravages d'un épouvantable dragon dont le saint la délivra en passant son étole au cou du monstre et en lui commandant de se précipiter dans la mer, ce qu'il fit au lieu dit depuis *Toul ar sarpant* (le trou du serpent.) L'*étole de saint Pol*, précieusement conservée dans l'église de l'île, est un tissu byzantin en soie, présentant, sur un fond bleu broché de blanc et de jaune, une suite de cavaliers affrontés, coiffés d'une sorte de turban, tenant un faucon sur le poing, avec un chien entre les jambes de chaque cheval.

Au premier monastère de Saint-Pol, succéda une *église* romane, aujourd'hui ruinée et à demi ensablée. Ses lourds piliers carrés et ses arcades en cintre annoncent une construction du XI^e s.; elle a été remplacée par une église sans intérêt.

L'île de Batz ne possède pas un arbre de futaie, mais les tamarix y sont abondants. Les *Iliens* et les cultivateurs de Roscoff suppléent à l'absence du combustible par du goëmon sec et des galettes composées de fiente de vache et de paille hachée qu'ils font sécher au soleil contre les murs extérieurs de leurs maisons.

Dans cette île, tous les hommes sont marins et ne viennent à terre que pour se reposer; le sol est cultivé exclusivement par les femmes. Par la même raison, l'île n'a jamais fourni un seul soldat à l'armée de terre.

Au S. de l'île a été créé un *port* de relâche au moyen d'un môle; à l'extrémité O., s'élève un *phare* du premier ordre, dont l'altitude est de 68 mèt., et la portée de 24 milles.

ROUTE 59.

DE LANDERNEAU A LESNEVEN.

15 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 2 fr.

La route, après avoir croisé le chemin de fer, atteint 114 mèt. d'altit. sur le plateau de Saint-Éloi (4 kil. de Landerneau), où se trouve une *chapelle* du XVI^e s. dédiée à saint Éloi, orfèvre, monétaire, puis trésorier du roi Dagobert, enfin évêque de Noyon. Ce saint personnage est représenté dans toutes les églises du Finistère avec les attributs d'évêque et ceux de maréchal ferrant. Les chevaux sont placés sous sa protection spéciale; on leur fait suivre la procession au pardon de Saint-Éloi, solennisé dans les campagnes, comme la Saint-Jean,

par d'innombrables feux de joie. En arrivant à la chapelle, chacun conduit sa monture devant la statue du saint, et là, lui levant le sabot d'une main, lui tirant la bride de l'autre, la contraint à faire une espèce de salut. Les plus habiles cavaliers accomplissent cette formalité sans mettre pied à terre, et tous, après avoir fait trois fois, à cheval, le tour extérieur de la chapelle, vont déposer devant l'autel un paquet de crin arraché tant à la crinière qu'à la queue des chevaux. Le produit de cette singulière offrande revient à la chapelle.

On traverse, au *Pont-Neuf* (8 kil.), un vaste marais au N. duquel se trouve le *château de Trébodennic* (à dr.).

11 kil. *Ploudaniel*, c. de 3274 hab., a reçu le nom d'un saint personnage appelé Daniel, dont le culte est remplacé par celui de saint Guinien, que l'on dit frère de saint Judicaël, roi de la Domnonée au VII^e s. L'*église*, qui datait de 1618, vient d'être reconstruite dans le style du XV^e s.

Quand on a laissé à dr. (1 kil. de la route) *Trégarantec* (584 hab.), et à g. le *château de Kerno*, on rejoint la route de Landivisiau à Lesneven (R. 57), qui se prolonge sur la g. jusqu'au Folgoët.

15 kil. **Lesneven**, ch.-l. de c. de 2759 hab., était autrefois le siége d'une juridiction royale. Cette petite ville, jadis florissante, est aujourd'hui bien déchue et sans monuments. Le château d'Even, comte de Léon, au IX^e s., auquel elle doit sa fondation et son nom de Lesneven (cour d'Even) est rasé; l'église prieurale de Notre-Dame, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Sulpice de Rennes, a eu le même sort, et l'*église* paroissiale, dédiée à saint Michel, n'a aucune valeur architecturale.

Excursion au Folgoët.

A 2 kil. environ au S. O. de Lesneven, sur la route de Brest, s'élève la célèbre collégiale de **Notre-Dame du Folgoët** (mon. hist.).

Vers le milieu du XIV^e s., au plus fort des guerres civiles qui ensanglantèrent la Bretagne, vivait dans une forêt, aux environs de Lesneven, un pauvre idiot nommé *Salaun*, plus connu sous le nom du *fou du bois* (Folgoët).

« Là, comme un passereau solitaire (écrivait, en 1634, l'un de ses panegyristes, dans un langage digne de saint François de Sales), il solfioit à sa mode les louanges de la Vierge adorable à laquelle, après Dieu, il avoit consacré son cœur; et de nuit, comme le gracieux rossignol, perché sur l'épine de l'austerité, il chantoit *Ave Maria*.

« Il étoit misérablement vêtu, toujours nu-pieds; n'avoit pour lit en ce bois que la terre, pour chevet qu'une pierre, pour toit qu'un arbre tortu près d'une fontaine bordée d'un très-beau vert naissant. Il alloit tous les jours mendier son pauvre pain par la ville de Lesneven ou ès environs, n'importunant personne aux portes que de deux ou trois petits mots; car il disoit *Ave Maria*, et puis, en son langage breton : *Salaun a zébré bara* (Salomon mangerait du pain). Il prenoit tout ce qu'on lui donnoit, revenoit bellement en son petit ermitage auprès de la fontaine, en laquelle il trempoit ses croûtes, sans autre assaisonnement que le saint nom de Marie.

« Au cœur de l'hiver, il se plongeoit dans cette fontaine jusqu'au menton, comme un beau cygne en un étang, et repétoit toujours et mille fois *Ave Maria*, ou bien chantoit quelque rhythme breton en l'honneur de Marie. On rapporte que lorsqu'il grouoit à pierre fendre, il montoit en son arbre, et prenant deux branches de chaque main, il se berçoit et voltigeoit en l'air en chantant : *O Maria!* En cette façon, et non autrement, il réchauffoit son pauvre corps. C'est pourquoi, à cause de cette sienne façon de faire, l'appeloit-on le *Fol;* et pourtant est-il l'un des plus beaux mignons de la Reine des cieux. Une fois il fut rencontré par une bande de soldats qui couroient l'estrade, lesquels lui demandèrent : «qui vive? » auxquels il répondit : « Je ne suis ni Blois ni Montfort; je suis le serviteur de madame Marie, et vive Marie! » A ces paroles les soldats se prirent à rire et le laissèrent aller.

« Il mena cette manière de vivre trente-neuf ou quarante ans sans avoir jamais offensé personne. Enfin il tomba malade, et ne voulut pour cela changer de demeure. L'on tient que la sainte Vierge, qui

ne manque jamais à ceux qui lui sont fidèles, le consola et récréa merveilleusement de ses aimables visites, s'apparoissant devant lui environnée d'une grande clarté et accompagnée d'une troupe d'anges. Notre pauvre simplique, sentant bien que sa fin approchoit, comme une tourterelle fit raisonner l'écho de sa voix, pour marquer que l'hiver de sa vie étoit passé. Mourant, il répétoit encore dévotement le doux nom de Marie. Après cela, il rendit heureusement son âme pure et innocente à Dieu. Son visage qui, en sa vie, étoit tout defait par la pauvreté, parut si beau et si lumineux, qu'il le disputoit à la candeur du lys et au vermeil de la rose. Il fut trouvé mort non loin de sa fontaine, près du trenc d'arbre qui avoit été sa retraite: et l'enterrèrent les voisins sans bruit et sans parade. »

Déjà on ne parlait plus de Salaun, dont la mémoire semblait ensevelie dans l'oubli, aussi bien que son corps dans la terre, lorsque « Dieu fit naistre sur sa fosse un lys blanc, beau par excellence, lequel répandoit de toutes parts une fort agréable odeur; et ce qui est plus admirable, c'est que dans les feuilles de ce lys étoient écrites en caractères d'or ces paroles : *Ave Maria!* Le bruit de cette merveille courut en moins de rien dans toute la Bretagne, de sorte qu'il s'y transporta une infinité de monde pour voir cette fleur miraculeuse, laquelle dura en son entier plus de six semaines, puis commença à se flétrir. Et lors fut advisé par les ecclésiastiques, nobles et officiers du duc, qu'on fouiroit tout à l'entour de sa tige, pour sçavoir d'où elle prenoit racine, et trouva-t on qu'elle procédoit de la bouche du corps mort de Salaun; ce qui redoubla l'etonnement de tous les assistants, voyant un temoignage si grand de la sainteté et innocence de celui que, quelque temps auparavant, ils estimoient fol. »

Dom Jean de Langouëznou, abbé de Landévennec, l'un des témoins du miracle, en ecrivit une relation latine où ont puisé tous les auteurs qui ont parlé du Folgoët. La foule ne cessant de se renouveler autour du *tombeau fleurdelysé*, comme dit la chronique, on resolut d'ériger une église à Notre-Dame sur la fontaine du pauvre mendiant dont la foi avait été récompensée, et telle est l'origine d'un des plus beaux monuments du Finistère.

Commencée en 1365 et consacrée en 1419, l'église du Folgoët fut érigée en collégiale par Jean V en 1422. La façade O. se compose de deux tours séparées par un porche, aujourd'hui détruit. Le premier étage des deux tours est semblable. La tour du N. O. (53 mèt.) a un second étage séparé du premier par une moulure en quatre-feuilles et une corniche de feuilles de vigne précédant une arcature découpée à jour et surmontée elle-même d'une galerie flamboyante d'où s'élève, entre quatre clochetons, une flèche en pierre avec arêtes garnies de crochets.

L'autre tour, beaucoup moins haute que la précédente, est terminée par un dôme d'ordre composite, élevé par la reine Anne vers 1505. Tous les contre-forts sont creusés à leur base de niches que surmontent des dais terminés par des pinacles, avec des consoles pour recevoir des statues. Le portail S. est dû à Alain de la Rue, évêque de Léon, qui consacra l'église en 1419. Sa statue existe encore sur le trumeau entre les deux portes. Devant ce portail sont les restes de la *croix* érigée par Alain, cardinal de Coëtivy, l'un des plus généreux bienfaiteurs du Folgoët. Sa *statue*, curieuse pour l'histoire de l'iconographie au XV^{e} s., le représente agenouillé sur le piédestal de la croix, les mains jointes, tenant un bourdon de pèlerin et son chapeau de cardinal renversé sur les épaules. Un évêque, crossé et mitré, probablement saint Alain, patron du donateur, se tient debout derrière lui et le présente à Notre-Dame. On attribue cet ouvrage à Michel Colombe.

L'église, sans transsept, se replie en équerre du côté du S., pour former la *chapelle* dite *de Croix* et la *chambre du trésor*. A l'angle de cette dernière construction et du collatéral, s'ouvre, à l'O., le *portique des douze Apôtres*, dont tous les détails sont admirables. La sculpture n'a reculé devant aucune difficulté, et les feuillages délicats qu'elle a copiés peuvent

soutenir la comparaison avec la nature Cette ornementation fleurie est entremêlée de figures grimaçantes, d'anges, de dragons, d'oiseaux et même d'insectes. Sur le linteau des deux portes, au fond du porche, sont représentées des *hermines passantes* avec la devise de Bretagne : *A ma vie*. Une des clefs de voûte porte les armes mi-parties de Bretagne et de France, en l'honneur du duc Jean V et de Jeanne de France, sa compagne, fille du roi Charles VI.

La *statue* du duc, de grandeur naturelle, dressée sur un pinacle, à dr. du porche, le représente avec son armure défensive, la couronne en tête, tenant le sceptre d'une main et le livret de fondateur de l'autre.

Le pignon qui surmonte ce porche et celui de la chambre du trésor ont leurs extrados découpés en quatre-feuilles du côté de l'O. Du côté du S. règnent une corniche en *hermines passantes* et une galerie en arcs trilobés, mais en partie détruite.

Les nombreuses fenêtres de l'église ont des meneaux flamboyants; celles qui ont été percées, à l'E., dans le mur du sanctuaire et dans celui de la chapelle de Croix, qui en est le prolongement, sont particulièrement remarquables. La rosace en plein cintre (vitraux modernes) qui termine le chevet passe à juste titre pour une merveille en son genre; elle repose sur une arcature composée d'ogives trilobées avec un trèfle au-dessus; l'arcature entière est encadrée par une moulure rectangulaire, et les meneaux de la rose figurent également des ogives trilobées, des trèfles et des quatre-feuilles.

Au-dessous est la *fontaine* du bienheureux Salaun, dont la source, cachée sous le maître-autel, écoule lentement ses eaux à l'extérieur, dans un bassin préservé par une sorte de porche-auvent de forme ogivale, au fond duquel une statue de la Vierge repose sur une console fort délicatement sculptée.

Toute la partie E. de l'église est décorée d'une corniche en feuilles de mauve et d'une galerie en quatre-feuilles; l'extrados du gable du sanctuaire est aussi découpé à jour.

L'intérieur de la basilique se recommande par des beautés de premier ordre. Les arcades de la nef retombent sur des faisceaux de colonnes dont le fût est en général garni d'une arête mousse, et dont les chapiteaux offrent quelques-unes de ces larges feuilles grasses et frisées que l'on rencontre particulièrement dans les édifices gothiques du XV^{e} s. La voûte, remplacée en majeure partie par un lambris, subsiste encore dans le collatéral S.; l'une des clefs porte l'écusson de Jeanne de Navarre, mariée en 1386 au duc Jean IV de Bretagne.

Le Folgoët a conservé son **jubé**, qui est à lui seul un monument. Trois arcades en plein cintre, dont les intrados sont découpés en trilobes à jour, sont surmontées d'une corniche couronnée elle-même par une galerie de deux rangs superposés de quatre-feuilles, véritable dentelle de pierre. Cette galerie, voûtée en arêtes, est soutenue du côté de la nef par quatre colonnes et s'appuie en arrière sur les piliers du chœur. On entre dans celui-ci par l'arcade du milieu; les deux autres arcades sont remplies par des autels en pierre; dont les retables se détachent sur des fenêtres flamboyantes, de la plus exquise légèreté. Il faut renoncer à décrire le luxe d'ornementation de toutes les parties de ce jubé dont les sculptures sont exécutées en granit de Kersanton, ainsi que le chancel du chœur, le long duquel sont pratiqués plusieurs enfeux.

Nous mentionnerons encore les cinq *autels* en pierre de Kersanton, qui datent de la construction de l'église et dont les retables sont malheureusement détruits. Le collatéral N. renferme, à son extrémité E., l'*autel du Rosaire*, fondé par les seigneurs de Guicquelleau. Sur la même

ligne, au fond du chœur, se trouve le maître-autel, auprès duquel, du côté de l'épître, est une crédence de granit, surmontée d'un dais. On y a déposé l'antique statue de la Vierge en pierre dure, à laquelle s'adressaient autrefois les hommages des pèlerins, pour asseoir à sa place, sur un trône néo-grec, une mauvaise statue de bois, adossée à la superbe maîtresse vitre du sanctuaire. Un autre autel, qui est le plus remarquable, se compose d'une arcature ogivale, figurée en accolade; chaque arcade, avec une archivolte garnie de crochets, renferme une statuette d'ange. Ces anges, au nombre de seize, tiennent les uns des cartouches, les autres des écussons. Des feuilles et des têtes de chardon s'enlacent en guirlandes sur la corniche, où une tige coupée laisse apercevoir des gouttes de sève.

Nous signalerons en outre, quelques *statues* du XVe s., dans le chœur et dans la chapelle de Croix, et une *chaire* moderne dont les sculptures retracent la légende du Fou du bois.

Le *Doyenné* est un charmant manoir à tourelles et à lucarnes garnies de crochets, sur les murs duquel apparaissent les armes de Bretagne et celles des dignitaires ecclésiastiques qui l'habitèrent. On devrait bien y établir soit le presbytère, soit une maison de sœurs de charité, pour en assurer la conservation, gravement compromise. — Les bâtiments de la *collégiale*, reconstruits à la fin du XVIIe s., sont occupés par la mairie et par l'école des frères.

Excursion à Goulven et à Plounéour-Trez.

Les communes du littoral, au N. de Lesneven, telles que Goulven, Plounéour, Kerlouan, etc., sont aussi curieuses par leurs aspects pittoresques que par les mœurs de leurs habitants. Il n'est point de pays plus battu des orages; la Manche, resserrée entre la grande et la petite Bretagne, y est peut-être plus agitée que l'Océan. Ses vagues pressées, battant le rivage avec violence, l'ont découpé, comme le ciseleur taille l'ivoire, en mille dessins variés. C'est une suite non interrompue de rochers, de criques, d'anses, de caps et de petites îles que le flot entoure d'une écume argentée.

Tous les thaumaturges paraissent s'être donné rendez-vous dans ce coin de terre; une foule de villages conservent les noms de ces saints personnages; une foule de monuments druidiques rappellent le culte antérieur qu'ils eurent tant de peine à détruire dans ce canton et justifient le nom de *Lan ar Paganis* (la terre des païens) qui lui est resté.

Une route, longue de 7 kil., relie Lesneven à Goulven, en passant par (4 kil.) *Plouider*, c. de 3188 hab.

Goulven (779 hab.), situé au fond de l'anse du même nom, possède une *église* du XVIe s., qui se compose de trois nefs terminées par un pignon droit. La tour (1593) est surmontée d'une flèche élancée que l'on aperçoit de plusieurs lieues en mer. Le porche est décoré de niches renfermant les statues des douze Apôtres. Un bel autel en pierre de Kersanton a été relégué dans la sacristie. — Entre Goulven et Plounéour-Trez, au hameau de *Tréguelc'hier* (la *Grève de l'Enchanteur*), se voit un *dolmen* dont la table (3 mèt. de diamètre) est supportée par dix pierres verticales de plus de 2 mèt. de hauteur.

A 3 kil. au N. de Goulven, se trouve *Plounéour-Trez*, v. de 2915 hab., bâti sur une colline d'où l'on découvre une vaste étendue de mer. Sur le territoire de Plounéour, se voient les magnifiques *rochers de Brignaugan*, le *port de Pontusval*, d'un accès dangereux, plusieurs *dolmens* et deux *menhirs*, dont le plus grand nommé le *Men Marz* (la *pierre du Miracle*), est l'un des plus remarquables monuments de ce genre que possède le Finistère. « C'est, dit M. Édouard Vallin (*Voyage dans le*

Finistère), une pyramide de granit de 10 mèt. de hauteur, qui devait être le symbole d'une des grandes divinités celtiques ou le monument commémoratif de quelque chef puissant, car les premiers missionnaires placèrent, dès le principe, une croix au sommet de ce menhir, en gravèrent une autre à sa base, et firent tourner ainsi, au profit de la religion chrétienne, la vénération dont ce monument était l'objet. »

De Lesneven à Landivisiau, R. 57; — à Brest, R. 60.

ROUTE 60.

DE LESNEVEN A BREST,

PAR PLABENNEC.

27 kil. — Route de voitures.

On laisse sur la dr., à (1 kil. 1/2) *la Croix-Rouge*, la route de Lannilis.

2 kil. Le Folgoët (R. 59, p. 449).— On traverse les rivières d'Aber-Vrach et d'Aber-Béniguet.

6 kil. *Le Drennec*, v. de 679 hab., possède les manoirs de *Landouzan* (à dr.) et de *Coat-Élez* (à g.).

12 kil. *Plabennec*, ch.-l. de c. de 3571 hab. renferme une *église* de 1762. De l'ancien *château de Lesquélen*, assis sur une motte de 12 mèt. de hauteur et entouré d'un fossé de 170 mèt. de circonférence, il subsiste quelques restes de maçonnerie, un puits et l'entrée d'un souterrain. Dans une vaste lande dépendant de Plabennec, se voient environ 400 pierres disséminées et indiquant un *carneillou* ou cimetière celtique. On remarque, en outre, sur la limite des communes de Plabennec, du Drennec et de Kersaint, un *rocher* de près de 3 mèt. de longueur sur 2 mèt. de largeur, portant à l'une de ses extrémités une inscription en caractères inconnus.

19 kil. *Gouesnou*, v. de 1425 hab., agréablement situé sur une colline, était jadis défendu par un château fort dont il ne reste même plus de trace. L'*église* date de 1552; elle est surmontée d'une charmante flèche en pierre; les gargouilles, en granit de Kersanton, sont délicatement sculptées. Le porche S. porte la date de 1642. Saint Gouesnou, à qui les habitants du pays refusaient un asile, passa, dit-on, la nuit sur une pierre que l'on montre encore dans le bourg et qui est devenue un objet de vénération. Le pardon de Gouesnou est très-fréquenté.

Sur le bord de la route de Brest se voit la petite *chapelle de Saint-Mémor*, renfermant une *pierre* presque ronde (1 mèt. 80 cent. de diamètre) et percée en son milieu d'un trou de 15 cent. environ. « Les uns, dit Ogée (*Dictionnaire de Bretagne*), la regardent comme un monument du culte druidique, les autres comme provenant de saint Gouesnou, qui aurait fait pénitence en s'imposant d'y laisser chaque jour son bras, immobile, pendant plusieurs heures. »

De Gouesnou à Lannilis, R. 61.

A 1500 mèt. environ de Gouesnou, sur la g., au milieu d'un bouquet d'arbres, se montre le *château de Mesléan*, flanqué de deux tours à créneaux, aujourd'hui en ruine.

23 kil. Pontanézen, hameau de la commune de Lambézellec qu'on laisse sur la dr. (R. 62), renferme un ancien hôpital converti en caserne supplémentaire pour les troupes de Brest. — On rejoint, à 2 kil. de Brest, la route de Landerneau.

27 kil. Brest (R. 3).

ROUTE 61.

DE BREST A LANNILIS.

25 kil. — Route de voitures.

8 kil. de Brest à Gouesnou (R. 60, en sens inverse). La route côtoie à g. les murs du *château de Penna-*

neach et traverse plusieurs petits vallons.

15 kil. ***Bourg-Blanc***, v. de 1848 hab., sur un affluent de l'Aber-Benoît, que l'on y franchit.

On laisse à 3 kil. sur la g. *Coat-Méal* (église des XIIIe et XIVe s.; sous le porche, statues des douze Apôtres, dans des niches à pignons aigus) et, à 3 kil. 1/2 sur la dr., *Plouvien* (2607 hab.), dont le cimetière renferme un *calvaire* de 1685.

A 1 kil. au S. O. de Plouvien, s'élève la *chapelle de Saint-Jaoua*, petit édifice du XVe s., dans lequel a été transporté le *tombeau de François Richard*, chanoine de Léon, mort en 1555. « C'est, dit Fréminville, un sarcophage dont l'entablement, orné de sculptures imitant un feuillage, est supporté par des pilastres engagés, entre lesquels sont plusieurs petites figures de moines grotesquement sculptées, dans l'attitude de la prière et de la douleur. Au milieu d'elles un ange soutient un écusson aux armes des Richard. Sur le dessus du tombeau est couchée la statue du chanoine en habits sacerdotaux. Ses pieds sont appuyés sur un cerf couché. » Cette chapelle renferme, en outre, le *tombeau de saint Jaoua*, en pierre de Kersanton, orné dans son pourtour d'arcades gothiques.

On franchit deux affluents de l'Aber-Benoît, estuaire qui se développe sur la g. jusqu'au delà de (7 kil. de la route) *Saint-Pabu* (1217 hab.).

25 kil. **Lannilis**, ch.-l. de c. de 3318 hab., est bâti sur une hauteur, dans une situation pittoresque. L'*église* (1774) est surmontée d'une flèche élégante. Dans le cimetière se voit le *tombeau de François du Coum* (XVIe s.). « La statue du mort, dit encore Fréminville, est couchée sur le tombeau, les mains jointes. Il est armé de toutes pièces. Au-dessous des tassettes qui sont au bas de la cuirasse, paraît le haubergeon ou cotte de mailles. A sa g. est posée son épée; sa dague est à dr.; ses pieds sont appuyés sur un lion qui tient un os dans ses pattes de devant. La tête de François du Coum est nue; elle paraît reposer sur une sorte de suaire que tiennent deux anges étendu. »

A 2 kil. N. E. du bourg, au milieu de grands bois et sur la rive g. de l'Aber-Vrac'h, s'élève le *château de Kerouartz* (XVIIe s.), dont on admire les cheminées en pierre. Il appartient depuis les croisades à la famille de ce nom.

A 4 kil. au N. de Lannilis (la route qui y conduit offre des sites pittoresques), après avoir traversé l'Aber-Vrac'h, on trouve *Plouguerneau*, c. de 6033 hab., à l'O. de laquelle les antiquaires mettent l'emplacement de *Tolente*, ville maritime qui aurait été, dit-on, pillée et saccagée par les Normands en 875.

ROUTE 62.

DE BREST A PLOUDALMÉZEAU.

26 kil. — Route de voitures.

Sortant de Brest par les glacis, en laissant sur la dr. la place du roi de Rome, on côtoie les remparts à g. pour descendre à

2 kil. *Kerinou*, hameau où l'on compte autant de guinguettes que de maisons. — A dr. se détache un chemin conduisant à **Lambézellec**, c. de 12 216 hab., *église* neuve très-remarquable, avec une flèche élancée, construite dans le style du XVe s.), sur le territoire de laquelle se cultivent de vastes jardins potagers et s'exploitent de nombreuses usines: poudrerie, fabriques de papier, de tissus vernis, corroieries, tanneries, briqueteries, fours à chaux, etc. — On franchit la rivière de Penfeld, au point où s'arrête le flux de la mer. Le fond de la rivière découvre assez à marée basse, pour permettre l'emménagement et l'enlèvement des bois de construction de la marine, qui y possède un *parc au bois*, où les pièces de charpente sont rangées sur la vase.

Sur la g. se montrent les belles avenues du *château de Keroual*, où naquit, en 1649, Louise Renée de Penancoët de Keroual, dame du palais de la reine d'Angleterre et l'une des favorites du roi Charles II, qui la créa duchesse de Portsmouth. A la mort de son royal amant, elle revint habiter son berceau, qu'elle fit décorer de peintures mythologiques dont quelques-unes se voient encore. On remarque notamment sur un plafond le sujet d'*Andromède et Persée*, où la fille de Céphée, nue et enchaînée sur un rocher, est représentée sous les traits de la courtisane.

8 kil. *Guilers*, v. de 1751 hab., situé à 95 mèt. au-dessus du niveau de la mer, au point le plus élevé de la route entre Brest et Saint-Renan.

On rejoint à 3 kil. de Guilers la route de Gouesnou à Saint-Renan, puis on franchit l'Aber-Ildut, petit fleuve sur la rive dr. duquel s'élèvent les ruines du *château du Curru*, construit vers 1526.

13 kil. *Saint-Renan*, ch.-l. de c. de 1277 hab., bâti en amphithéâtre sur le flanc d'un coteau qui domine la rive g. de l'Aber-Ildut, est une ancienne ville fondée autour du premier ermitage de saint Renan, anachorète irlandais.

[Une route, longue de 9 kil., relie Saint-Renan à Plouarzel. Cette route, après avoir franchi un affluent de l'Aber-Ildut, laisse à dr. le beau *château de Kervéatoux* et longe à g. les murs de la *ferme de Kerloas*, près de laquelle se dresse, au sommet d'une colline de 145 mèt., le plus haut *menhir* du Finistère. Quoique brut, comme tous les monuments de ce genre, ce menhir présente une forme à peu près quadrangulaire, et une particularité qui n'a pas été observée sur d'autres. A la hauteur d'un mèt. environ, se détache en saillie, sur deux faces opposées, une bosse ronde de 33 cent. de diamètre, objet d'une superstition bizarre de la part des paysans des environs. « Parfois, à l'approche de la nuit, dit M. de Fréminville, on voit deux nouveaux mariés se rendre dévotement au pied de ce menhir, se dépouiller de leurs vêtements et se frotter contre ces bosses, la femme d'un côté, le mari de l'autre. Après cette cérémonie accomplie fort sérieusement, les deux époux s'en retournent joyeux au logis, l'homme sûr d'obtenir des enfants mâles, la femme heureuse de pouvoir toute sa vie gouverner son mari à sa guise. »

Sur le territoire de *Plouarzel*, c. de 2373 hab., se trouve la *chapelle de Trézien*, but d'un pèlerinage. Cette chapelle (à 3 kil. à l'O.), dont les deux nefs jumelles sont séparées par de grandes arcades, offre un porche décoré des armes des du Chastel.

Une autre route, longue de 15 kil., relie Saint-Renan au Conquet (p. 168).]

Quand on a atteint 106 mèt. d'altitude, on laisse à g. la route de (9 kil.) Lanildut, par (6 kil. de la bifurcation) *Brélès* (844 hab.). — *Lanildut*, v. de 367 hab., pittoresquement situé sur la rive dr. de l'Aber-Ildut, est dominé par des rochers dans lesquels a été taillé le piédestal de l'obélisque de Luxor.

18 kil. *Lanrivoaré*, v. de 690 hab., doit son nom à saint Rivoaré, l'un des apôtres de l'Armorique, et sa célébrité à un *cimetière* dans lequel la tradition rapporte qu'une peuplade tout entière de la terre de Rivoaré reçut la sépulture après avoir été massacrée par une peuplade encore païenne d'un *pagus* voisin. Ce cimetière, dans lequel personne n'a été enterré depuis, est distinct du cimetière commun de la paroisse et entouré du côté de l'O. d'arcades grossières au centre desquelles s'élève un porche abritant une statue de la Vierge. Le jour du pardon, les fidèles font sur les genoux le tour de ce sanctuaire funèbre dans lequel ils ne doivent entrer que déchaussés. A l'autre extrémité du cimetière, sept

pierres rondes, rangées sur les degrés de la croix, sont, au dire des habitants, autant de pains changés en pierre par saint Hervé, neveu de saint Rivoaré, pour punir un fournier de lui avoir dûrement refusé l'aumône. Contre la même croix est une vieille souche d'arbre dont les fidèles détachent des parcelles qui ont la vertu de préserver d'incendie la maison qui les recèle.

On laisse à 1 kil. à dr. de la route le *château de Penandreff*, possédé depuis l'an 1500 par la famille de Kersauzon. Les jardins renferment des arocarias d'une grosseur exceptionnelle. Du côté opposé et sur la g. de la route d'Argenton s'élèvent les ruines pittoresques du *château de Kergroadez*, reconstruit en 1613. La façade de la cour d'honneur présente une galerie à meurtrières et à mâchicoulis, flanquée de deux pavillons carrés à combles aigus. Le corps de logis est terminé par deux tours rondes, l'une surmontée d'une toiture en coupole, l'autre d'une plate-forme avec parapet et mâchicoulis; cette seconde tour est, en outre, flanquée d'une tourelle dont l'amortissement est en coupole. La seigneurie de Kergroadez était possédée, au XVIII^e s., par le duc de Roquelaure.

Au delà d'un petit ruisseau qui se jette au N. dans l'anse de Porzal, on laisse à 2 kil. à g. le b. de *Plourin* (1511 hab.).

La nef de l'*église* de Plourin date du XII^e s.; les transsepts, l'arc triomphal et le chœur sont du XIV^e s. Le bras de saint Budoc, mort vers 585, s'y conserve précieusement enchâssé dans un bras d'argent de grandeur naturelle; sous le poignet de ce reliquaire est une statuette du saint crossé et mitré, que l'on fait baiser aux fidèles. — Deux riches tombes du XV^e s., qui recouvraient la dépouille des seigneurs de Kergroadez, ont été récemment exhumées de l'église et déposées dans le cimetière.

A 1 kil. environ en deçà de Ploudalmézeau, on remarque à dr., près de la route, la *chapelle Saint-Roch*.

26 kil. **Ploudalmézeau**, ch.-l. de c. de 3253 hab., est l'un des bourgs les plus importants du Bas-Léon. L'*église*, reconstruite en 1857, n'a conservé de l'édifice antérieur qu'une belle flèche de 1775 et une inscription de 1504, replacée au chevet.

Au fond de l'anse de Porzal, au N. O. de Ploudalmézeau (4 kil.), s'élève l'*église de Kersaint*, ancienne collégiale relevée à la fin du XV^e s. par Tanguy Chastel et Louise de Pont-l'Abbé, sa première femme. Les armes écartelées du Chastel et de Pont-l'Abbé se voient sur les poutres sculptées et sur les vitraux de cette église, où le blason des du Chastel est aussi reproduit, mi-parti avec ceux de Marie de Poulmic et de Jeanne de Carman, l'une mère et l'autre aïeule du fondateur.

Les ruines du *château de Trémazan* dominent à l'O. l'entrée de l'anse de Porzal. Le portail de ce château était jadis flanqué de deux tours rondes. Une seule subsiste aujourd'hui; une tourelle à pans coupés qui s'y relie a conservé pour toute décoration à l'intérieur un enduit de chaux semé de mouchetures d'hermines. Du côté opposé au portail s'élève, sur une motte artificielle, un *donjon* carré de 30 mèt. d'élévation, divisé en quatre étages qui communiquent ensemble par un escalier pratiqué dans l'épaisseur des murs. De la cour intérieure, on pénètre dans le rez-de-chaussée du donjon par une petite porte ogivale. Malgré l'état de dégradation du couronnement du donjon, les trous carrés que l'on remarque au-dessous de sa partie saillante permettent de croire qu'il a été protégé par des *hourds*, ouvrage de charpente abritant les assiégés derrière des parapets de bois percés d'archères, à l'aide desquels ils faisaient pleuvoir sur l'ennemi des projectiles de toute nature pour l'empêcher de battre les

murs de la place. Devant le portail de la première entrée, à laquelle il sert de défense, est un ouvrage avancé, d'une époque plus récente, consistant dans une vaste enceinte carrée, flanquée d'une tour ronde à deux de ses angles. Ces tours et leurs courtines sont couronnées d'un chemin de ronde garni d'un parapet saillant et de mâchicoulis en pierre, qui remplacèrent avantageusement, à partir du XIV^e s., les hourds, dont l'usage fut abandonné à cause des fréquents incendies auxquels les exposaient les matières inflammables lancées par les catapultes et les trébuchets des assiégeants.

ROUTE 63.

DE BREST A OUESSANT.

50 kil. — Route de voitures de Brest au Conquet (22 kil.). — Bateau à vapeur du Conquet à Ouessant (28 kil.). Durée du trajet très-variable.

18 kil. de Brest à la bifurcation de la route directe du Conquet et de la route de Saint-Mathieu (*V.* R. 3, p. 166 et suiv.). Au delà de la bifurcation, la route directe du Conquet traverse (19 kil.) le hameau de *Saint-Haouen* et rejoint (20 kil. 1/2) la route de Saint-Renan au Conquet.

22 kil. Le Conquet (*V.* p. 168).

Un bateau, faisant le service de la poste, part deux fois par semaine, *quand le temps le permet*, du Conquet pour l'**Ile d'Ouessant** (28 kil.), ch.-l. de c. de 2368 hab., l'ancienne *Uxantos* de Pline, nommée en breton *Enez heussa* (île de l'épouvante). « L'île d'Ouessant, dit M. Levot (*Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Brest*, 1866), a environ 16 kil. de circuit. Les hommes, d'une vigueur musculaire peu commune, y sont bons marins, et la flotte n'en compte pas de meilleurs. Rentrés dans leur île, ils se livrent à la pêche et abandonnent le travail de la terre à leurs femmes. Mais un sinistre est-il signalé, ils volent sur de frêles esquifs au secours des navires que la tempête menace de briser sur les récifs qui forment la ceinture de l'île.

« Que n'a-t-on pas dit d'Ouessant? Les uns en ont fait un paradis terrestre où l'on vivrait comme au temps de l'âge d'or; d'autres en ont représenté les habitants comme de vrais sauvages. Les Ouessantins ne méritent

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

« La vérité est que leurs rapports de plus en plus fréquents avec le continent les ont initiés aux bienfaits comme aux inconvénients de la civilisation et que leurs mœurs actuelles diffèrent peu de celles des autres Bretons. »

« Les querelles des partis, dit à son tour M. Pol de Courcy, paraissent vaines comme des rêves, quand on a mis le pied sur ce terrain tranquille et ignoré, où l'on ne voit d'autre agitation que celle des flots. Il faut bien que l'on s'habitue à se passer du reste du monde, puisque souvent l'état de la mer interdit pendant des semaines entières toute communication avec la *grande terre*. Le plus grand inconvénient de cet isolement serait quelque malentendu tel que celui que Gresset a si plaisamment raconté dans son *Carême impromptu*.

« L'hospitalité pour les naufragés est un culte à Ouessant, et le vol y est chose inconnue. Un marin d'Ouessant vient-il à mourir en mer, ses parents et ses amis portent dans sa maison une petite croix de bois figurant la dépouille du défunt, et lui rendent avec l'assistance du clergé tous les honneurs funèbres qu'on eût rendus au corps s'il eût été retrouvé. Pendant ce convoi, nommé *proella*, la petite croix occupe la place du cercueil, et l'office du *proella* terminé, le porteur, qui est, autant que possible, le parrain du naufragé, va, suivi de la foule entière, déposer dans un coffret, aux pieds d'une statue de saint Pol, ce triste et glorieux

symbole de la douleur et aussi de l'espérance. »

Les femmes d'Ouessant portent un costume original dont la partie principale est une coiffe plate, rappelant les coiffes italiennes, d'où les cheveux s'échappent et pendent de toute leur longueur sur les épaules.

L'île d'Ouessant fut évangélisée au VIe s. par saint Pol Aurélien, qui y bâtit une chapelle au fond de l'anse appelée, de son nom, *Portz-Pol*, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par *Lambol*, principale agglomération d'habitants et port de débarquement de l'île.

En 1388, les Anglais ravagèrent Ouessant, dont la seigneurie fut érigée en marquisat en 1597, en faveur du gouverneur de Brest, René de Rieux, sieur de Sourdéac. Ses descendants la vendirent au roi, en 1764, pour une somme de 30 000 livres et une rente viagère de 800 livres. C'est dans les eaux d'Ouessant que fut livrée, en 1778, la glorieuse bataille que la flotte française, commandée par le comte d'Orvilliers, ayant sous ses ordres le duc de Chartres (Philippe-Égalité), gagna sur la flotte anglaise aux ordres de l'amiral Keppel.

Au XVIIIe s., l'île d'Ouessant renfermait une église principale (à Lambol) et sept chapelles. L'*église* de Lambol a été récemment reconstruite par M. Tritschler.

La pointe N. E. de l'île est signalée par un *phare* du premier ordre (83 mèt. d'altit.; 18 milles de portée), construit en 1774.

Sur la pointe O., s'élève depuis 1863 un autre *phare* du premier ordre, tour cylindrique de 45 mèt. de hauteur. « L'appareil lenticulaire, dit M. Levot, est peut-être le plus beau qui ait encore été construit; il est à éclipses; les éclats se produisent de 20 en 20 secondes; un éclat rouge alterne avec deux éclats blancs. La portée de ce feu est de 24 milles.

« A l'occasion de l'établissement de ce phare, l'administration des ponts et chaussées a exécuté dans l'île diverses améliorations, motivées d'abord par le service des travaux, mais qui profitent en réalité d'une manière directe à toute la population. Le port de Portz-Pol a été élargi, bordé de quais et relié au nouveau phare par une excellente route, qui traverse la moitié de l'île. Des tourelles-balises, des débarcadères de mer basse ont été construits sur divers points. Des projets de môles d'abri à établir dans les baies du Stiff, d'Arland et de Portz-Pol ont été rédigés et fournis à l'administration supérieure. Toutes ces améliorations projetées ou réalisées tendent à faire cesser, dans un avenir sans doute assez prochain, l'isolement auquel la population d'Ouessant est aujourd'hui condamnée pendant une grande partie de la mauvaise saison.»

L'île d'Ouessant nourrit plus de 6000 moutons et une race de petits chevaux à demi-sauvages.

Ouessant est la plus grande île du groupe auquel elle a donné son nom, mais elle est la plus éloignée du continent. Parmi les autres îles de l'archipel, nous mentionnerons seulement celles de Béniguet, de Molène et de Quémenez. — L'*île de Béniguet* (*île Bénie*), la plus rapprochée du continent, est une propriété particulière, en partie cultivée, en partie consacrée à l'incinération du varech servant à la fabrication de la soude. Elle est peuplée de lapins dont la chair a un goût délicat. — *Molène* fait une exportation considérable de terre végétale employée comme engrais sous le nom de cendre de Molène. — L'*îlot de Quémenez* est divisé en deux parties (Quémenez et *Lédenez-Quémenez*) reliées par une jetée qui assèche à marée basse. Chaque année les envahissements de la mer rongent une partie de la surface de cet îlot.

La grande île d'Ouessant est séparée du groupe par le *passage du Fromveur*; le *chenal du Four* sépare l'archipel du continent, à l'E., et le *canal de l'Iroise*, vers le S. Dans ce

canal, tout semé d'écueils, appelés la *chaussée des Pierres-Noires*, « la mer, dit Châteaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*), boursoufle ses flots comme des monts; tantôt ils s'épanouissent en écume et en étincelles; tantôt ils n'offrent qu'une surface huileuse et vitreuse, marbrée de taches noires, cuivrées, verdâtres, selon la couleur des bas-fonds sur lesquels ils mugissent. Parfois les vagissements de l'abîme et ceux du vent se confondent; l'instant d'après, on distingue le détaler des courants, le sifflement des récifs, la voix de la lame lointaine. Au milieu de ce fracas, des bruits sourds, pareils à ceux d'un vase qui se remplit, sortent de la concavité des gouffres, puis la masse épaisse des vagues vient avec un froissement affreux se briser contre les roches, et des torrents d'eau s'écoulent en tourbillonnant comme à l'échappée d'une écluse. Les matelots bretons ont ce proverbe : « Celui qui voit Belle-Ile voit son ile; celui qui voit Groix voit sa joie; celui qui voit Ouessant voit son sang. »

ROUTE 64.

DE RENNES A REDON.

71 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 2 h., 2 h. 20 min. et 3 h 10 min. — 1re cl. 7 fr. 95 c.; 2e cl 6 fr.; 3e cl. 4 fr. 35 c.

71 kil. De Rennes à Redon (*V.* pour la description la R. 38, *A*).

ROUTE 65.

DE RENNES A VANNES.

A. Par Redon.

126 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 3 h 55 min. et 4 h. 27 min. — 1re cl. 14 fr. 10 c.; 2e cl. 10 fr. 60 c.; 3e cl. 7 fr. 75 c.

71 kil. de Rennes à Redon (R. 38, *A*). — 55 kil. de Redon à Vannes (R. 6).

126 kil. Vannes (R. 6).

B. Par Ploërmel.

DE RENNES A PLOERMEL.

1° PAR MONTFORT-SUR-MEU ET PLÉLAN-LE-GRAND.

67 kil. — Chemin de fer de Rennes à Montfort-sur-Meu (22 kil.). Trajet en 35 min. 1re cl. 2 fr. 45 c.; 2e cl. 1 fr. 85 c.; 3e cl. 1 fr. 35 c. — Route de voitures de Montfort-sur-Meu à Ploërmel (45 kil.). Serv. de corresp. Prix unique, 3 fr. 50 c.

22 kil. Montfort-sur-Meu (R. 3).

Après avoir croisé le Meu à la sortie de Montfort, la route, se dirigeant vers le S. O., traverse, jusqu'à Plélan, un pays boisé où l'on jouit souvent de beaux points de vue. Sur la lisière S. E. de la *forêt de Montfort*, se trouve, à 4 kil. de la route, le v. de *Talensac* (1357 hab.). Du tertre qui porte l'église de Talensac, on découvre le cours sinueux du Meu, bordé jusqu'à Montfort de jolis coteaux couverts de bois.

8 kil. de Montfort. On croise, près de la *lande Briant*, une route qui dessert à g. (3 kil.) *Monterfil* (800 hab.) et à dr. (5 kil.) *Iffendic* (4406 hab.), où se voient le beau *château de la Chasse*, bâti sur le bord du Meu, et une *église* du XVIe s., ornée d'une verrière de la même époque.

15 kil. *Saint-Péran*, v. de 370 hab. bâti sur la lisière E. de la forêt de Paimpont, qui attire l'attention. — A dr., après avoir traversé la *lande de Halgros*, on rejoint, à 1 kil. de Plélan, la route de Rennes à Ploërmel par Mordelles (*V.* ci-dessous).

22 kil. **Plélan-le-Grand**, ch.-l. de c. de 3908 hab., est un gros bourg assez bien bâti, sur la lisière S. E. de la forêt de Paimpont, dont le sépare un ruisseau qui forme plusieurs étangs.

Au IXe s., Plélan fut l'une des résidences du roi de Bretagne, Salomon, qui fonda à (6 kil. E.) *Maxent* (2030 hab.) un monastère dont l'*église*, remaniée au XVIe s., a conservé des parties romanes très-anciennes, dans l'abside.

En 1843, un camp de manœuvres fut établi à Plélan, sur une lande connue dans le pays sous le nom de *République de Thélin*. On ne sait rien de précis sur l'origine de cette petite république. Selon la tradition, un seigneur des Brieux, de la maison de Maure, fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525, fut racheté par ses vassaux des Brieux. De retour dans ses foyers, le seigneur, reconnaissant, donna en toute propriété à ses tenanciers la lande de *Thélin*, qui fut transformée en république et administrée par deux préfets, élus chaque année à la fontaine de Bodine. Les citoyens Thélandais avaient leur chapelle, leur cimetière, où seuls ils pouvaient recevoir la sépulture ; mais, depuis quelques années, la République a demandé le partage et se ruine en procès. Encore un peu de temps, il ne restera d'autre souvenir de cette curieuse communauté qu'une croix de pierre élevée, d'après l'inscription qu'elle porte, « l'an mil V^c LX et six (1566) au Pont-Garin par les Thélandays. »

Plélan-le-Grand est relié par une route de 6 kil. à *Paimpont*, v. de 3357 hab., situé dans la forêt du même nom. Cette *forêt* (6070 hect.), une des plus belles de la Bretagne, offre, outre les taillis, de remarquables futaies et plusieurs *étangs* ayant ensemble plus de 200 hectares superficiels, y compris le grand *étang de Comper*. Le point culminant de la forêt (3 kil. O. de Paimpont) atteint 255 mèt d'altit.

Dès le XII^e s., les poëmes des trouvères et les romans de chevalerie ont célébré, sous le nom de *Brocéliande*, cette forêt toute mystérieuse. C'est là que, après avoir quitté la cour du roi Artur, le devin Merlin, issu d'un *démon incube* et d'une religieuse, vécut avec Viviane, *sa mie*, sous l'empire d'un charme invisible.

C'est aussi à Brocéliande que se trouve la *fontaine de Baranton*, dont quelques gouttes d'eau, répandues sur le perron de Merlin, opéraient d'incroyables prodiges. Cette fontaine est située à l'O. de la forêt et sur sa lisière, près du Lambrun ou lande de Concoret. Quand on l'entend mugir, c'est, dit-on, un signe d'orage prochain, et dans les temps de sécheresse, on s'y rend processionnellement pour demander de la pluie au ciel.

Au XII^e s., la fontaine de Baranton était le point de réunion des sectateurs d'un visionnaire nommé Éon de l'Étoile, qui s'était construit un ermitage près du *château du Roz*, dans la c. de *Concoret* (1085 hab.), à l'O. de la forêt. S'appuyant ridiculement sur ces paroles du Symbole des Apôtres : « Per *eum* (per Eon) qui venturus est judicare vivos et mortuos, » il se faisait passer pour le Messie. Arrêté en Champagne, et traduit, en 1148, devant un concile présidé à Reims par le pape Eugène III, il fut condamné à une prison perpétuelle; plusieurs de ses disciples furent brûlés vifs.

D'autres souvenirs historiques se rattachent à la forêt de Paimpont. Une abbaye de chanoines réguliers y avait remplacé, au XII^e s., un prieuré dépendant de Saint-Méen. L'*église*, aujourd'hui paroissiale, appartient pour la majeure partie au XV^e s. Dans son plan général, elle présente la forme d'une croix latine sans collatéraux ; seulement une espèce de cloître peu élevé règne de chaque côté de la nef. Le portail occidental (XIII^e s.), fort simple, mais élégant, porte sur son trumeau central une statue de la Vierge foulant aux pieds le dragon. La rose qui éclaire le transsept S., aussi du XIII^e s., est formée de douze rayons supportant des arcs trilobés.

Les voûtes des transsepts sont en pierre; celles du chœur et de la nef, en bois; l'ornementation générale des autels se compose de riches sculptures en chêne du XVII^e s.

Les dépendances modernes du couvent sont affectées au presbytère et à

l'école primaire. Leur aspect délabré a quelque chose de triste et de solennel à la fois. L'étang qui baigne ces murailles croulantes, environnées par la forêt de Brocéliande, dont les immenses contours leur servent de ceinture ; cette vieille église isolée au milieu d'un paysage de pierres, de landes, d'étangs et de bois, tout excite l'intérêt et la curiosité.

Nous devons mentionner les belles **forges** de Paimpont (sur la lisière S. de la forêt, à 3 kil. 1/2 de Plélan), qui existaient il y a déjà deux siècles, mais auxquelles le dernier propriétaire, M. Formon, a apporté tous les perfectionnements de la science moderne. Il faut annuellement plus de 40 000 stères de bois pour alimenter cet établissement qui occupe 400 ouvriers. Les forges de Paimpont offrent un coup d'œil vraiment saisissant, lorsque l'on arrive sur l'étroite langue de terre servant de chaussée à l'étang près duquel elles sont bâties. Cette fournaise immense, le bruit des énormes marteaux, le bruissement des laminoirs, forment un contraste frappant avec le calme de ce bel étang qu'ombragent des arbres séculaires.

D'autres établissements industriels dépendent de Paimpont ; ce sont, entre autres : la cirerie de *Beaurais*, au S. O. de la forêt, et les papeteries de *la Ville-Danet*, à l'O.

Vers le N. O. de la forêt, et à 6 kil. de Paimpont, s'élève le **château de Comper**, bâti sur un roc et bordé par un étang profond dont les eaux alimentent ses fossés. Démantelé en 1598 par ordre d'Henri IV, le château de Comper fut brûlé en partie pendant la Révolution. Outre les restes d'une belle chapelle du XVe s., on y remarque la salle où d'Andelot avait établi un prêche en 1558. Les quatre angles du château sont flanqués de tours, reliées entre elles par des courtines très-élevées. La porte d'entrée, en cintre brisé, flanquée de meurtrières, offre les traces d'une herse. Le propriétaire actuel, M. de Charette, fait exécuter en ce moment (mai 1867), au château de Comper, d'importants travaux de restauration.

[A 3 kil. de Paimpont et de Comper, on peut aller visiter les débris de la chapelle (en partie du XIIIe s.) et de la maison priorale du *couvent de Tellouet*, fondé en 1124.]

A 3 kil. de Plélan, on franchit le ruisseau de l'Aff, qui sépare le département d'Ille-et-Vilaine de celui du Morbihan, où les landes commencent à se montrer. On laisse à g. une route desservant (9 kil.) *Guer*, ch.-l. de c. de 3327 hab.

28 kil. *Beignon*, v. de 1432 hab., ancienne baronnie dépendant de l'évêché de Saint-Malo, possède une *église* de 1539, ornée de jolis vitraux dont les principaux représentent la *Vie de saint Pierre* et l'*Arbre de Jessé*. Ces vitraux sont décorés des armes de François Bohier, aumônier du roi François Ier, évêque de Saint-Malo et seigneur de Beignon, mort en 1569. Les sablières du chœur sont chargées de sculptures (personnages et animaux). De belles boiseries ornent les quatre angles de l'intertransept.

31 kil. *La Ville-Quinio*, hameau de Beignon. — La route descend en zigzags d'abord, puis en ligne droite, vers la vallée de l'Oyon, que l'on franchit au *Pont-Garnier*.

38 kil. *Campénéac*, v. de 2279 hab. — Le *château de Trécesson*, à 3 kil. au N. du bourg, a conservé son aspect féodal, bien qu'il ait été converti en ferme-école. Sa porte à pont-levis est défendue par deux tourelles rondes en encorbellement et par une troisième tourelle polygonale, garnies de mâchicoulis. A l'intérieur, la *chambre* dite *du châtelain*, voûtée sur croisée d'ogives, est décorée de peintures. La teinte sombre des murailles schisteuses de cette forteresse baignée par un étang, sa position isolée, son antiquité, en font un monument très-curieux. — A moins d'un kil. au N. s'étend une chaîne de collines

dont les sommets atteignent 175 199 mèt. d'altit

43 kil. *Gourhel*, v. de 190 hab.

45 kil. (67 kil. de Vannes). Ploërmel (*V.* ci-dessous).

2° PAR MORDELLES ET PLÉLAN-LE-GRAND.

59 kil. — Route de poste.

Se détachant sur la g. de la route de Brest (1 kil. de Rennes), la route de Ploërmel croise le chemin de fer, laisse à dr. l'avenue du *château de Montigné*, puis celle qui conduit au *château de la Freslonnière*, et franchit la Flume, près de son confluent avec la Vilaine dont on s'éloigne.

14 kil. *Mordelles*, ch.-l. de c. de 2507 hab., sur la rive g. du Meu, existait dès le xe s. et a donné son nom à l'une des portes de Rennes, la porte Mordelaise. Ce village fut pris et repris plusieurs fois pendant les guerres de la Ligue, tantôt par les Anglais au service du roi, en 1592, et tantôt par les Espagnols, en 1593. L'*église* a été récemment reconstruite dans le style ogival. — A 3 kil. à l'O. du bourg, dans une île formée par le Meu, s'élève le *château d'Artois*, fief érigé en vicomté en 1679 pour la famille de la Porte, et qui fut transmis par alliance au marquis de Châteaurenault, maréchal de France, en 1703.

Quand on a franchi le Meu, on croise (17 kil.) une route qui conduit, à g., à (1500 mèt.), *Bréal* (2186 hab., beau *château* gothique moderne), et, à dr., à (11 kil.) Montfort-sur-Meu (R. 3) par (4 kil.) le *château de la Bédoyère* et (7 kil.) Talensac (*V.* ci-dessus). On franchit le ruisseau de la Chaise, qui baigne à g. les murs du *château des Longrais*; et, traversant plus loin le ruisseau du Rohuet, on laisse à dr. (1500 mèt.) *Treffendel*, v. de 958 hab. — A 1 kil. en deçà de Plélan, on rejoint la route directe de Montfort-sur-Meu à

36 kil. Plélan-le-Grand (*V.* ci-dessus). — De Plélan-le-Grand à (23 kil.) Ploërmel (*V.* ci-dessus).

59 kil. **Ploërmel** (hôt.: *des Voyageurs, du Lion-d'Or*), ch.-l. d'arrond., V. de 5697 hab., doit son nom (*Plou-Armel*, peuplade d'Armel) à un anachorète du vie s., qui se retira dans ce pays et autour de l'ermitage duquel se groupa le premier noyau de population. Les souvenirs les plus populaires dans cette ville sont la légende de saint Armel et le combat des Trente, livré dans les environs, à mi-chemin de Josselin (*V.* R. 66).

Ploërmel fut prise et reprise plusieurs fois aux xiie et xiiie s. C'est dans ses murs que fut publié, en 1240, l'arrêt qui chassait les juifs de la Bretagne. En 1273, le comte de Richemont, à son retour de la Palestine, fonda à Ploërmel l'un des premiers couvents de Carmes qu'ait eus la France; dans cette ville enfin, se réunirent, en 1294, les principaux seigneurs de Bretagne pour y rédiger les *Osts du duc Jean II*, c'est-à-dire la déclaration du nombre d'hommes qu'ils devaient fournir à son armée, suivant l'importance de leur fief.

Ploërmel eut beaucoup à souffrir des guerres du xive et du xve s. Édouard III s'en empara en 1346 et y laissa pour capitaine Richard Bembro, tué au combat des Trente en 1351. Les Français l'enlevèrent d'assaut, en 1487, et brûlèrent entièrement la ville, où il ne reste ni une église ni une maison antérieure à cette époque. Le couvent des Carmes, situé hors des murs, échappa seul à ce désastre; mais ce célèbre monastère, visité, en 1564, par Charles IX et sa cour, fut brûlé, en 1592, par les auxiliaires Anglais, du parti d'Henri IV, et ne fut relevé qu'en l'année 1622.

Les calvinistes se répandirent dans Ploërmel, y construisirent un temple et y tinrent deux synodes. Les Ligueurs firent contre la ville une tentative inutile en 1594, et, en mémoire de leur victoire, les habitants instituèrent une procession annuelle que la Révolution a supprimée.

Ploërmel est la patrie du lieutenant-général Dubreton, célèbre par la défense de Burgos et par la retraite du Hanovre, sous l'Empire.

L'église de Saint-Armel (mon. hist.), reconstruite de 1511 à 1602, se compose de trois nefs sans transsept. Les fenêtres qui l'éclairent sont ornées de riches meneaux flamboyants

et quelques-unes sont encadrées par d'élégants pignons. La façade latérale, de la plus grande beauté, se compose d'une grande arcade en plein cintre qui enveloppe, au rez-de-chaussée, deux portes en arc Tudor, et, au-dessus, deux fenêtres flamboyantes. L'espace laissé entre les ogives de ces fenêtres et l'arcade principale est occupé par deux bas-reliefs et par le dais d'une niche établie entre les deux fenêtres. Deux contre-forts élégants, terminés en clochetons, séparent cette partie centrale de deux fenêtres latérales à meneaux. Les sculptures de cette façade sont d'une grande finesse. Plusieurs sujets sont empruntés à l'Évangile et à la vie de Jésus-Christ; d'autres images bizarres rappellent les plaisanteries d'Érasme et de Rabelais. Dans le genre grotesque nous signalerons *la truie jouant de la cornemuse*, *le savetier cousant la bouche de sa femme*, et *la femme arrachant le bonnet de son mari*.

Ce que Saint-Armel offre d'exceptionnellement beau, ce sont, à l'intérieur, ses riches **verrières**, récemment restaurées par M. Lusson, du Mans, disposées dans huit fenêtres, et représentant : l'*image de Jean l'Épervier*, évêque de Saint-Malo, mort en 1486 (trois panneaux); la *Pentecôte* (1533) ; la *légende de saint Armel* (huit panneaux, au-dessous de l'orgue); des scènes de la *Passion; l'arbre de Jessé;* la *Mort de la Vierge; l'Assomption;* la *Cène*, etc. Toutes ces vitres furent peintes de 1533 à 1602. On remarque, en outre, dans l'église, les statues, en marbre blanc, des ducs *Jean II*, mort en 1305, et *Jean III*, mort en 1341, provenant de l'église des Carmes, détruite en 1793. Les statues de *Philippe de Montauban*, sieur du Bois de la Roche, chancelier d'Anne de Bretagne, mort en 1514, *Anne du Chastellier*, sa femme, et deux autres statues que l'on croit celles d'un seigneur et d'une dame du Crévy, gisent dans le cloître de cet ancien monastère.

La *chapelle des Ursulines* (anciennement aux Carmélites) renferme un retable en bois, du XVII^e^ s., richement sculpté, à trois étages. — Les *frères de l'Instruction chrétienne*, ou *frères la Mennais*, ont à Ploërmel leur établissement principal et un noviciat, créés en 1817.

L'*enceinte* de la ville a perdu ses trois portes, mais elle a conservé en grande partie ses murs couronnés de mâchicoulis, ses douves et trois de ses tours. La façade O. de l'église Saint-Armel touche aux remparts et à une tour au delà de laquelle les murs d'enceinte suivent la place Royale, en se dirigeant vers la prison. C'est dans le front orienté à l'E. que se trouvent les fossés les plus profonds. Une tour bien conservée garnit l'angle N. E. Dans une autre partie de l'enceinte se voient les traces d'une herse.

A 1500 mèt. au N. O. de Ploërmel, à g. de la route de Saint-Méen, se trouve l'*étang au Duc* ou *des Grands-Moulins*. « C'est, dit Ogée (*Dictionnaire de Bretagne*), un petit lac qui n'a pas moins de 12 kil. de tour; ses eaux limpides et profondes sont alimentées par une petite rivière qui le traverse et qui est riche en truites. Ces eaux font mouvoir plusieurs moulins et forment une cascade qui n'a pas moins de 7 mèt. de chute. Au-dessus des moulins est un tertre surmonté de grands arbres et couvert de ruines qui passent pour être celles d'un vieux château préposé jadis à la garde de la chaussée. L'étang menace, en effet, en cas de rupture du barrage, tout le pays qu'il domine, et la tradition porte qu'autrefois il y avait toujours dans les moulins un cheval bridé et sellé, prêt à servir au cavalier qui devait, en cas d'accident, en porter la nouvelle à la ville de Malestroit. » Du monticule qui domine l'étang, on découvre un beau panorama.

De Ploërmel à Napoléonville, R. 66; — à Saint Méen, R. 67.

DE PLOERMEL A VANNES.

1° PAR MALESTROIT ET QUESTEMBERT.

58 kil. — Route de voitures de Ploermel à Questembert (33 kil.). Service de corresp. Coupé, 3 fr. 50 c.; intérieur, rotonde et banquette, 3 fr. — Chemin de fer de Questembert à Vannes (25 kil.). Trajet en 50 min. — 1re cl. 2 fr. 90 c.; 2e cl. 2 fr. 15 c.; 3e cl. 1 fr. 60 c.

6 kil *Montertelot*, v. de 240 hab., à dr. de la route, sur le bord de l'Oust. — Du même côté, se montre le *château du Crévy*, place forte au temps de la Ligue, qui a conservé une grosse tour à mâchicoulis reliée à une habitation moderne, et une autre tour isolée, sur le bord de la rivière.

8 kil. *La Chapelle-sous-Ploërmel*, v. de 882 hab., situé à 1 kil. de l'Oust, dont le sépare une colline de 86 mèt. d'altit. Un des plus beaux monuments druidiques de la Bretagne se voit sur le territoire de cette commune, au hameau de *la Ville-au-Voyer* (4 kil. N. E. de l'église) : c'est une pierre schisteuse connue sous le nom de la *maison trouée*, longue de 6 mèt. environ, sur 2 mèt. 66 cent. de largeur et 50 cent. d'épaisseur, supportée par d'autres pierres assez régulièrement taillées, ayant 1 mèt. 30 cent. de hauteur au-dessus du sol. Entouré d'une enceinte circulaire de menhirs, ce monument druidique est situé sur un tertre élevé. Plusieurs peulvens se voient, en outre, sur la lande de *Saint-Méen*.

Laissant à dr. la route de Vannes par Elven (*V.* ci-dessous) et à g. (1 kil.) *Saint-Abraham* (404 hab.; grotte aux fées, tumulus), la route franchit le ruisseau de Raimond, puis domine à dr. la rivière d'Oust et le canal de Nantes à Brest.

17 kil. **Malestroit**, ch.-l. de c. de 1633 hab., autrefois ville fortifiée, trois fois prise et démantelée par le duc de Mercœur. Cette petite ville, bâtie sur l'Oust, que l'on y franchit, a donné son nom à une famille célèbre en Bretagne et qui portait pour devise héraldique : *Quæ numerat nummos, non male stricta domus*, jeu de mots emprunté aux armes (neuf besants) et au nom de Malestroit.

L'église Saint-Gilles est un édifice en partie roman, en partie du XVe s., qui a conservé quelques vitraux. Dans la sculpture du portail, on distingue les symboles des *quatre Évangélistes*. L'ange de saint Mathieu, le lion de saint Marc et l'aigle de saint Jean passent inaperçus pour les habitants de Malestroit; le bœuf de saint Luc a seul l'avantage de fixer leur attention. Ils expliquent ainsi sa présence au porche de leur église : Un pauvre cultivateur, qui était allé prendre des pierres pour la construction de cet édifice, vit tout à coup une des roues de sa charrette se rompre et un de ses bœufs tomber mort dans le trajet; mais, ayant invoqué saint Hervé, son lourd chariot se releva avec sa seule roue et son unique bœuf, et conduisit ses matériaux à pied d'œuvre. Voilà, disent-ils, l'origine du bœuf de Malestroit et celle de la rose percée au pignon opposé au portail.

L'église de la Madeleine, en partie romane et en partie du XVe s., renferme une belle verrière figurant en huit panneaux la vie de la Madeleine. On y conserve une curieuse *croix* byzantine en cuivre.

Malestroit a gardé quelques *maisons* de bois, des XVe et XVIe s., à pignons et à étages surplombants; plusieurs sont décorées de sculptures. Les légendes locales n'expliquent pas l'origine de la *Truie qui file*, sculptée sur une maison en bois en face de la halle, où au milieu de sujets grivois, on croit reconnaître *Malestroit et sa femme* sous la figure d'un bourgeois en costume de nuit, corrigeant du bâton sa moitié qu'il saisit aux cheveux.

De Malestroit à Rochefort-en-Terre, R. 6.

Après avoir laissé à dr. (1 kil.) *Saint-Marcel-Bohal* (432 hab.) et franchi la Claie, la route se détache à g., un peu en deçà de *Bohal* (321 hab.),

de celle de Malestroit à Elven. A g. se montre le *château du Bas-Bohal;* on longe à dr. celui de *Villeneuve* et l'on traverse la *lande de Lanvaux*.

27 kil. *Molac*, v. de 1450 hab., possède une *église* romano-ogivale dédiée à saint Cyr. Le cimetière renferme un cercueil en pierre antérieur au XIIe s. — On franchit l'Arz, et, laissant à dr. le *château des Roches*, on croise la route de Redon à Vannes.

33 kil. Questembert (station) (R. 6).

58 kil. Vannes (R. 6).

2° PAR ELVEN.

45 kil. — Route de poste de Ploërmel à la station d'Elven (34 kil.). — Chemin de fer de la station d'Elven à Vannes (11 kil.). Trajet en 25 min. 1re cl. 1 fr. 20 c.; 2e cl. 90 c.; 3e cl. 70 c.

8 kil. La Chapelle-sous-Ploërmel (V. ci-dessus). — Laissant à g. la route de Malestroit, on franchit l'Oust sur un beau *pont* de 13 arches (1760), en arrivant à

10 kil. *Roc-Saint-André*, v. de 805 hab. L'*église*, bâtie au sommet d'un roc élevé et décorée de nombreux écussons mutilés, possède trois tableaux du peintre breton Lhermitais (XVIIIe s.). On remarque, sur le territoire de Roc-Saint-André, une *tour* crénelée du XIVe s., reste de l'ancienne châtellenie de la *Touche-Carné*, une pierre druidique (champ du Terra), et les traces d'un retranchement romain au S. du moulin de *Villeder* ou *de la Ville d'Air*, dont les environs sont remplis de fragments de briques ayant appartenu à des constructions antiques.

La route traverse le val Trémeur et son ruisseau, qui débouche à g. dans la vallée de l'Oust.

17 kil. *Sérent*, c. de 3066 hab., sur le territoire de laquelle se voient : une *église* du XVe s.; la *chapelle Sainte-Suzanne*, remarquable par ses fresques, par un beau retable du style flamboyant, sculpté, à panneaux grossièrement peints, et par quelques beaux vitraux coloriés; un *calvaire* de la fin de la Renaissance; les ruines des *châteaux de Rohéan et de Tromeur*; un *cromlech*, voisin du *château de la Rivière*; des débris romains dans la lande de Trégaro; les enceintes fortifiées du *Crouezio*, de *Sainte-Geneviève* et de la lande *Pinieuc*; 24 tombelles druidiques dans la lande du *Faréro*; 20 autres tombelles réunies en groupes de trois et formant des triangles semblables dans la lande du *Guerno*, etc.

Après avoir aperçu à dr. le *château de la Salle* et franchi la Claie, on monte en zigzag sur la lande de Lanvaux.

20 kil. *Saint-Guyomard*, v. de 759 hab. (vaste quadrilatère couvert de pierres druidiques), dont dépend le *château de Brignac* (2 kil. au N. O.), flanqué d'une grosse tour à mâchicoulis et d'une tourelle renfermant un bel escalier en pierre.

On traverse le *bois de Couëby* ou *forêt de Molac*, à la sortie duquel on rejoint la route de Malestroit, avant de franchir l'Arz au (26 kil. 1/2) *Pont-Guilmet*.

29 kil. Elven (R. 6).

34 kil. Station d'Elven (R. 6).

45 kil. Vannes (R. 6).

ROUTE 66.

DE RENNES A NAPOLÉONVILLE,

PAR PLOËRMEL ET JOSSELIN

59 kil. ou 67 kil. de Rennes à Ploërmel (R. 65).

DE PLOERMEL A NAPOLÉONVILLE.

46 kil. — Route de poste.

Au delà de l'Étang-au-Duc, à dr., la route franchit le ruisseau d'Ivet, à peu de distance de

2 kil. *Taupont*, v. de 2357 hab. L'*église*, en grande partie romane, a été remaniée aux XVe et XVIe s.; les vantaux et les ferrures du portail occidental datent de cette dernière époque. A l'intérieur, on remarque

des chapiteaux curieusement sculptés. Dans le cimetière, se trouve un *calvaire* à personnages.

Au delà du ruisseau de Niniant et du hameau de *l'Abbaye-aux-Oies* (à g.), à mi-chemin de Ploërmel à Josselin, on aperçoit à g., au centre d'une étoile formée par des allées de pins et de cyprès, une vieille *croix* de pierre et une *pyramide* de granit, élevées en remplacement du *chêne de mi-voie* près duquel eut lieu le célèbre **combat des Trente** (27 mars 1351). Ce combat, l'un des plus brillants exploits chevaleresques de notre histoire, rappelle les combats de l'Iliade; la victoire y fut disputée avec un tel acharnement que Froissard, pour décrire un combat opiniâtre ne manque pas d'ajouter : « On s'y battit comme au combat des Trente. »

C'est à ce chroniqueur et à un trouvère, son contemporain, que nous empruntons, en l'abrégeant, le récit de cet événement glorieux.

La guerre civile qui s'était élevée en Bretagne, en 1341, à la mort du duc Jean III, entre les deux compétiteurs au duché, Charles de Blois, appuyé par les Français, et Jean de Montfort, soutenu par les Anglais, n'avait rien perdu de sa force dix ans après, c'est-à-dire en 1351. Cependant les rois de France et d'Angleterre étant convenus d'une trêve en 1348, il ne se livrait pas depuis lors de batailles rangées, mais chaque jour était témoin de quelque engagement particulier. Seulement, il avait été stipulé entre les deux partis que les gens qui ne portaient point les armes, c'est-à-dire les marchands et les cultivateurs inoffensifs, seraient respectés de tous. Au mépris de cette convention, Richard Bembro, capitaine anglais, qui tenait la place de Ploërmel pour la veuve et le fils de Jean de Montfort, se mit à ravager le pays qu'il remplit de deuil et de misère. Non content de piller les métairies, il en enlevait les habitants que ses soudards chassaient enchaînés devant eux dans les prisons de Ploërmel, d'où ils ne sortaient qu'après avoir été rançonnés sans pitié. Indigné, Jean de Beaumanoir, capitaine du château de Josselin pour la comtesse de Penthièvre, se rendit à Ploërmel, et, reprochant ces excès à Bembro, lui proposa un défi. « Mais, lui dit-il, pour épargner le sang de nos guerriers, vidons notre querelle dans un combat de trente contre trente : c'est assez pour couvrir d'une gloire impérissable la bannière qui triomphera. »

En apprenant l'*emprise* projetée, tous les chevaliers ou écuyers de Josselin briguèrent l'honneur de faire partie des trente champions de Beaumanoir, qui n'eut ainsi que l'embarras du choix. Bembro éprouva, pour former son contigent, un embarras tout différent. Il ne put rencontrer dans la garnison de Ploërmel assez d'Anglais pour compléter le chiffre trente, et il fut obligé pour y atteindre, de prendre des routiers flamands ou brabançons, et même des Bretons du parti de Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort.

Au jour fixé pour la rencontre (27 mars 1351), les soixante-deux champions se rencontrèrent autour du chêne de mi-voie. Bembro proposa de rompre la partie sous prétexte qu'ils s'y étaient engagés sans le consentement de leurs souverains, et qu'ils feraient périr beaucoup de braves sans utilité. Beaumanoir répondit que « c'estoit trop tard pensé, et que, puisqu'il avoit pris la poine de venir, il ne s'en retourneroit sans mener les mains et sçavoir *qui avoit plus belle amie*. »

Aussitôt les juges du camp firent sortir de la lice tous les gentilshommes des environs venus, sous sauf-conduit, pour être témoins du combat; les adversaires se rangèrent à chaque bout, sur une seule ligne de front, et au signal des hérauts, « tantôt se coururent sus et se combattirent fortement tout en un tas. » Le premier choc fut funeste aux Bretons, dont plusieurs furent tués ou gravement blessés; néanmoins le combat continua avec un acharnement sans exemple jusqu'à ce qu'enfin, épuisés de fatigue, les combattants conviennent d'une suspension d'armes pour se désaltérer et reprendre haleine.

Pendant cette trêve, Beaumanoir arme chevalier, sur le théâtre même du combat, Geoffroi de la Roche, l'un de ses écuyers, qui, se relevant aussitôt, appelle ses compagnons et provoque les Anglais. Le combat recommence immédiatement, plus terrible que jamais. Bembro cherche Beaumanoir pour se mesurer corps à corps avec lui, mais en ce moment-là même, deux Bretons, Alain de Keranrais et Geoffroi du Bois, atteignent le chef anglais et le blessent à mort. L'aventurier allemand Croquart prend sur-le-champ le commande-

ment des Anglais. La mêlée devient plus épaisse et Beaumanoir est blessé à son tour. La perte de son sang, le jeûne, car le baron breton a jeûné, rendent sa soif ardente. Geoffroi du Bois lui crie ces mots sublimes :

« Bois ton sang, Beaumanoir, la soif te passera. »

Beaumanoir oublie sa soif et se jette de nouveau dans la lutte. Du côté des Anglais, tous se tiennent serrés et résistent comme un faisceau au choc des Bretons. Alors, l'un de ces derniers, Guillaume de Montauban, s'avise d'un stratagème qui doit avoir un plein succès. Se tirant à l'écart, il chausse vite ses éperons, monte à cheval et feint de fuir. Beaumanoir l'invective sur sa lâcheté qu'on reprochera à lui et à sa race; mais Montauban reprend :

« Besoignez, Beaumanoir, car bien besoigneray. »

Il prend en même temps du champ, fait volte-face et se précipite sur les Anglais avec une telle force, qu'il rompt leurs lignes et renverse sept ennemis par terre. Une fois entamés, leur défaite est bientôt achevée, et chaque chevalier ou ecuyer breton fait son prisonnier. Robert Knolles et Hue de Caverley, qui firent depuis de belles armes ailleurs, Thomelin Henefort, Croquart, Jean Plaisanton, Raoul et Helcoq, son frère, Repefort et Richard de la Lande, sont, les uns conduits au château de Josselin, les autres relâchés sur parole.

« Ainsi finit, dit M. Pol de Courcy, la bataille des Trente, qui eut lieu dans le comté de Porhoët, le samedi avant *Lætare Jerusalem*. Le trouvère contemporain dont nous avons suivi le poëme ne manque pas de réclamer des prières pour tous les combattants, soit Anglais, soit Bretons, qui ont trouvé la mort dans cette journée; puis il annonce, en terminant, qu'on en connaîtra tous les détails, soit par récit, soit par écrit, soit par représentation en tapisserie, dans tous les royaumes que borne la mer. Maint gentil chevalier s'en voudra récréer et aussi mainte noble dame renommée par sa beauté, comme ils l'ont fait des gestes d'Arthur et de Charlemagne, de Guillaume *au court nez*, de Rolland et d'Olivier, et dans trois cents ans on racontera encore l'histoire de la bataille des Trente.

« Les prévisions du poëte se sont trouvées dépassées. Plus de cinq siècles nous séparent de ce fait mémorable, qui n'eut, il est vrai, aucun résultat politique et ne fut, en définitive, qu'un duel, comme il s'en livrait fréquemment au moyen âge; cependant le souvenir de ce duel patriotique n'a rien perdu de sa force, et l'on montre encore, non loin de l'arène, une pièce de terre appelée le *Champ aux Anglais*, où la tradition rapporte que furent enterrés les morts du parti de Bembro. »

L'obélisque de Mi-Voie, monument informe construit en granit par assises de 60 cent., a 13 mèt. de hauteur totale. Il a été inauguré en 1823 ; mais la première pierre avait été posée en 1819, ainsi que le rappelle une inscription mentionnant les noms des trente Bretons, compagnons de Jean de Beaumanoir (l'inscription dit à tort : *Robert* de Beaumanoir). Cette pyramide n'indique pas l'endroit précis du combat, qui eut lieu à 150 mèt. environ plus loin dans l'intérieur des terres, près d'un moulin. — La croix avait remplacé, au commencement du XVII^e s., le chêne de mi-voie tombé de vétusté. Restaurée en 1776, elle fut brisée en 1793; mais, de ses débris, on en a reconstruit une autre, dans laquelle on a fait entrer ce qui a pu être retrouvé de la première, et, en particulier, la pierre portant cette inscription commémorative :

A la mémoire perpétvelle
de la bataille des Trante
qve Mgr le mareschal de Beavmanoir
a gaignee en ce liev l'an 1350.

12 kil. **Josselin** (hôt. : *de la Grande-Maison, de la Croix-d'Or*), ch.-l. de c., V. de 2766 hab., ancienne capitale du comté de Porhoët, est bâtie dans une situation agréable sur la rive dr. de l'Oust.

Dès le XII^e s., cette petite cité, ceinte de remparts, était assez importante pour arrêter Henri II d'Angleterre et le forcer, en 1168, à un siége en règle qui se termina par la destruction de la citadelle assise au bord de l'Oust, au lieu même où s'élève le château actuel.

« Or, longtemps avant que Josselin fût une ville, dit M. Fouquet (*Légendes du Morbihan*), un pauvre laboureur avait remarqué (là même où s'élève l'église Notre-Dame) une ronce que les neiges et les verglas des plus rudes hivers ne pouvaient dépouiller de ses feuilles toujours

fraiches et toujours vertes. Surpris de ce phénomène étrange et guidé par un pressentiment religieux, il fouilla le sol sous cette ronce et découvrit une statue de bois représentant la mère du Sauveur Une merveilleuse lumière, qui rayonnait autour de la tête de l'image, effraya d'abord le pauvre homme, qui, remis de sa première terreur, l'emporta chez lui; mais sa surprise fut extrême en la retrouvant le lendemain sous le même buisson qui l'ombrageait la veille.

« A la nouvelle de ce prodige, qui se renouvela plusieurs fois, des flots de fidèles accoururent les mains pleines d'offrandes, pour obtenir les grâces et la protection de Notre-Dame du Roncier, qui, dans ce lieu d'élection, faisait ainsi éclater sa gloire et sa puissance. Alors une sainte chapelle fut édifiée pour y déposer la statue vénérée, et bientôt des maisons, d'abord isolées, puis groupées, vinrent s'asseoir autour de ce lieu béni, et former avec le temps une petite cité que le comte de Porhoët, Guéthénoc, entoura de fortes murailles en 1008, et que Josselin, son fils, dota de son nom en 1030. »

Si les seigneurs de Porhoët ne se qualifièrent pas rois, comme ceux d'Yvetot, et s'ils se contentèrent du titre de comte, ils n'en exerçaient pas moins des droits souverains dans leur comté. Ils donnèrent même de vrais rois à des contrées plus célèbres; en effet, Porhoët passa, au XIII[e] s., de la maison de Fougères dans celle de Lusignan, dont plusieurs membres occupèrent, comme l'on sait, les trônes d'Arménie, de Chypre et de Jérusalem. Au XIV[e] s., Philippe le Bel confisqua le comté de Porhoët sur Guy de Lusignan, comte de la Marche et d'Angoulême, et, en 1370, Pierre de Valois, comte d'Alençon, le vendit au connétable de Clisson, dont la fille l'apporta en mariage aux Rohan, qui en jouissent encore en partie.

L'origine de la dévotion à Notre-Dame du Roncier est rapportée à l'année 808 environ, dans un petit livret, imprimé en 1666 et intitulé : *le Lys fleurissant parmi les épines, ou Notre-Dame du Roncier triomphante dans la ville de Josselin*, par le père I. de I. M., carme et prédicateur de cette ville. L'auteur y énumère les nombreux miracles opérés au célèbre pèlerinage qui existait et existe encore à Josselin le mardi de la Pentecôte, où reparaissent chaque année plusieurs familles d'*aboyeuses*, atteintes de convulsions héréditaires. La légende populaire explique la cause de cette sorte d'épilepsie en rapportant que d'impitoyables lavandières ayant refusé durement un verre d'eau à la Vierge du Roncier, cachée sous la figure et les haillons d'une mendiante, et ayant excité leurs chiens contre elle, s'attirèrent par cette cruauté une malédiction méritée, qui, comme le péché d'Adam, a continué de peser sur leurs filles de génération en génération. Ce mal bizarre, qui accable tout à la fois ses victimes de souffrances et d'humiliations, se reproduit périodiquement chez les malades vers la fête de la Pentecôte, et ne cesse que lorsque, portées de force au sanctuaire de Notre-Dame, elles ont touché de leurs lèvres écumantes les saintes reliques exposées à la vénération des fidèles. Ces reliques sont les restes précieusement conservés de l'ancienne statue miraculeuse, brûlée sur la place publique en 1793.

Les plus anciennes parties de l'**église de Notre-Dame** consistent aujourd'hui dans la *chapelle Sainte-Catherine*, à g. du chœur. Cette chapelle a ses arcades supportées par de lourds piliers romans, au-dessus desquels une chaire en pierre, pratiquée dans l'épaisseur du mur, s'ouvre sur le chœur même. Un caveau sépulcral, enfeu des premiers seigneurs de Porhoët, existe sous cette chapelle. Une autre *chapelle*, dite *de Sainte-Marguerite*, du côté opposé du chœur, servait d'oratoire au connétable de Clisson et à sa seconde femme, Marguerite de Rohan. Toute l'ornementation de cet oratoire, de même que le choix du vocable, fait allusion au nom de la dame de Clisson. Une des scènes représentées en détrempe sur les murailles rappelle la victoire de sainte Marguerite, sa patronne, sur le dragon; une *litre* chargée de *M* couronnés, et de la devise des Clisson : *Pour ce qu'il me plaist*, entoure les panneaux. Outre la légende de sainte Marguerite on reconnaît encore sur ces peintures murales : l'*Entrée des rois mages à Bethléem*, une *Flagellation* presque effacée, et un *château*, probablement celui de Josselin, assis sur le bord d'une rivière, devant laquelle se promènent des personnages richement vêtus. Cette partie de l'édifice, le

chœur et le carré central furent reconstruits vers 1400 par ordre du connétable, qui, à titre de fondateur, avait sa tombe au milieu du chœur. On voit, par trois inscriptions gravées sur les contre-forts extérieurs de l'église, que la nef et les bas côtés furent élevés de 1461 à 1491. Au-dessus de la date de 1461, les armes de Jean de la Bouère, abbé de Saint-Jean des Prés en 1452, prouvent que cette partie était due à cet abbé, mort en 1461. Les armes de Jean l'Épervier, évêque de Saint-Malo, mort en 1486, se voient sur le vitrail d'une fenêtre voisine.

Le tombeau (mon. hist.) **d'Olivier de Clisson** et de Marguerite de Rohan, sa compagne, mutilé et gravement endommagé pendant la Révolution, a été restauré en 1858 seulement et replacé dans une chapelle latérale, sur le mur de laquelle se voient en peinture les restes bien effacés d'une *danse macabre*.

Les deux statues du connétable et de sa femme, exécutées en marbre blanc, sont couchées sur une table de marbre noir. Le connétable est représenté la tête nue, et son armure rappelle les statues des ducs à Ploërmel. Marguerite de Rohan a les cheveux tressés et retenus sur les tempes dans un réseau orné de perles. Sa coiffure carrée, nommée *escoffion*, sa longue robe flottante ou *cotte-hardie*, et le *surcot* fourré d'hermines qu'elle porte par-dessus, fournissent le modèle complet du costume des dames de la plus haute condition, à la fin du XIV^e s. Des statuettes, représentant des moines en diverses attitudes, ont repris leur place dans les arcades découpées qui décorent le massif du tombeau, où ces personnages en marbre blanc se détachent sur un fond de marbre noir.

Des restaurations maladroites ont dénaturé l'ancienne église du *prieuré de Saint-Martin*, édifice du XII^e s., qui a servi de temple aux protestants pendant le XVI^e s. Le bâtiment voisin a conservé le nom de *la Huguenoterie*.

A g., en montant la rue, au delà de la façade O. de Notre-Dame, on trouve une *maison en bois*, du XVI^e s., parfaitemement conservée. Sur la frise, on distingue une chasse au lièvre, et sur les côtés du pignon, à corbeaux saillants, des écussons chargés d'un chevron accompagné de trois roses et la date de 1538.

Le **château** de Josselin (mon. hist.), construit sur un roc escarpé au bord de l'Oust, présente encore malgré les mutilations qu'il a subies, une masse imposante quand on le découvre en débouchant du faubourg de Sainte-Croix. Sa façade du côté de la rivière, qui baignait le pied de ses murailles avant l'établissement du chemin de halage, est flanquée de trois fortes tours rondes à toitures coniques, dont la base est taillée dans le roc vif arrondi comme ces tours elles-mêmes. Les courtines qui séparent les tours sont surmontées de mâchicoulis dont les intervalles sont remplis par des arcs trilobés avec archivolte en talon. Les linteaux des lucarnes reproduisent la même courbe en talon. Les autres tours, qui ont été successivement détruites, étaient également assises sur le roc, en sorte que la fortification extérieure du château présentait une ligne tortueuse et irrégulière comme le rocher lui-même, dont elle suivait exactement les sinuosités. Cette façade offre le type de l'architecture militaire du moyen âge dans sa sévérité, tandis que la façade donnant sur la cour d'honneur, présente le type de l'architecture civile de la dernière période ogivale dans tout son luxe d'ornementation.

L'entrée du côté de la ville est protégée par des fossés et les restes de deux tours qui flanquaient le pont-levis et que le duc de Rohan fit raser en 1760. Il ne reste plus de ce côté qu'une seule tour à toiture conique, détachée du château; elle est située au N. E. près du pont.

Le corps de logis intérieur n'a qu'un étage, car on ne peut appeler de ce nom les combles dont les dix splendides lucarnes, à deux étages avec pinacles et dentelures à jour disposées en arcs-boutants, s'élèvent jusqu'au faîte du toit. Les intervalles de ces chambranles sont remplis, à la naissance du comble, par une galerie à jour, dont les détails infiniment variés sont traités avec une délicatesse et une patience incroyables. Le motif change entre chaque fenêtre, mais c'est ordinairement la devise *à plus* qui en fait le fond : il s'y trouve des travées flamboyantes à fleurs de lis florencées ; une autre travée présente des mouchetures d'hermines ayant pour crête des hermines affrontées ; une troisième, composée des lettres A et V entrelacées, a pour crête des couronnes ducales ; les mêmes couronnes sont reproduites au-dessus de la devise *à plus*, formée de serpents entrelacés.

Les fenêtres de l'étage principal sont régulièrement ouvertes au-dessous de chacun des chambranles des combles, mais les ouvertures du rez-de-chaussée, percées à des intervalles inégaux, présentent un certain désordre. «Toutefois ce défaut d'ensemble et de régularité disparaît, comme le fait remarquer M. Cayot Delandre, sous la richesse des détails de sculpture qui couvrent cette magnifique façade, où le ciseau du sculpteur s'est exercé avec tant de hardiesse, où la richesse et le caprice de l'imagination se décèlent à chaque découpure dans les élégants festons des fenêtres et le long de la riche balustrade découpée comme une dentelle de pierre.»

Dix gargouilles immenses font saillie sur le fût d'un pareil nombre de colonnes creusées en spirale et terminées en déversoirs pour les eaux pluviales. La quatrième fenêtre du côté g. de la façade porte un écusson en losange aux armes mi-parties de Rohan et de Bretagne ; la sixième fenêtre, un écu de Rohan plein ; et la première des quatre portes du rez-de-chaussée, un écu mi-parti dont le premier parti est fruste et le second porte les armes de Rohan (7 macles posées 3, 2 et 1) au côté réservé aux femmes. Ces données héraldiques ne sont pas sans utilité pour retrouver la date du château de Josselin et le nom du puissant personnage qui le fit élever. L'édifice actuel n'est point, en effet, celui dont Jean de Beaumanoir était capitaine en 1351, lorsqu'il en partit avec ses trente compagnons pour aller combattre les Anglais de Bembro, et dans lequel mourut Clisson en 1407. Les fortifications nouvelles et surtout le donjon formidable ajouté par le connétable, après avoir servi de place d'armes aux Ligueurs depuis 1589, furent démolis par ordre du roi en 1629, et rien, si ce n'est peut-être la base des tours du côté de la rivière, n'annonce plus le XIVe s. Le connétable laissait de son premier mariage avec Catherine de Laval deux filles ; l'aînée fut mariée à Alain VIII, vicomte de Rohan, dont hérita Alain IX, aussi vicomte de Rohan et comte de Porhoët, qui épousa en 1407 Marguerite de Bretagne, fille du duc Jean IV. C'est évidemment à ce seigneur, mort en 1461, qu'on doit le corps de logis où les initiales A et V, plusieurs fois reproduites sur la pierre, doivent s'interpréter par les mots *Alain, vicomte ;* les armes mi-parties de Rohan et de Bretagne qui décorent les lucarnes viennent à l'appui de cette interprétation, confirmée de plus par le style général du château où rien n'annonce encore la Renaissance.

Le château de Josselin appartient aujourd'hui au prince de Léon. Il est actuellement (1867) l'objet d'importantes restaurations. L'intérieur n'offre de remarquable que la grande cheminée du salon, dans le style du château et surmontée de la devise *à plus*.

On peut faire, dans les environs de Josselin, d'agréables promenades sur les bords de la rivière d'Oust.

[Une route de poste, longue de 24 kil., relie Josselin à Locminé. Après avoir franchi l'Oust, cette route monte pendant 6 kil. environ jusqu'à la *lande de Vache-Gare*. Le pays est triste et désert. On aperçoit à peine quelques habitations à dr. et à g. de la route, et l'on ne traverse aucun village avant d'atteindre Locminé (pour ce bourg, V. R. 90).

Une autre route, longue de 23 kil., conduit de Josselin à Rohan (V. ci-dessous).]

De Josselin à Vannes, R. 90.

Laissant à dr., au sortir de Josselin, la route de Loudéac, on remonte la vallée de l'Oust, qui décrit de nombreuses courbes sur la g. La route de Locminé se détache de ce côté. Celle de Napoléonville franchit la rivière à

18 kil. (6 kil. de Josselin) *Boneuf-la-Rivière*, hameau situé à 45 mèt. d'altit. — La contrée que l'on traverse au delà de l'Oust est une des plus stériles de la Bretagne; à dr. et à g. s'étendent de vastes landes. Sur la dr., à 1500 mèt. environ, se trouve *Pleugriffet* (1629 hab.). L'*église* de ce village, édifice moderne du style roman, possède deux beaux calices ciselés. A 2 kil. au S. E. du bourg, non loin de la route, au hameau de *la Haie*, s'élève un *tumulus* de 4 mèt. de hauteur. Au N. O., apparaissent des vestiges de retranchements romains enfin, au N., à 2 kil. du centre de la commune, dans la vallée de l'Oust, subsistent encore quelques débris du *château de Griffet*.

A 2 kil. sur la g. *Radenac* (957 hab.) possède une *chapelle* du XVe s., dont les vitraux, en partie conservés, présentent les écussons des Rohan, des Lantivy et des Kermeno. A 1200 mèt. au S. du village, près du hameau des *Rivières*, est un vaste système de fortifications à double enceinte dont les fossés n'ont pas moins de 9 mèt. de profondeur en certains endroits. Les paysans du voisinage prétendent qu'il y eut jadis une ville en ce lieu.

A g. encore de la route et un peu au delà de Pleugriffet et de Radenac, se trouve *Réguiny* (1210 hab.), où se voit la *chapelle Saint-Clair* (ornements de la Renaissance) renfermant le tombeau de saint Clair, sur lequel est couchée la statue du saint, en costume d'évêque.

30 kil. *Locmalo*, village dépendant de Réguiny et situé à g. de la route, en face de l'auberge du *Bois de Vincennes*, bâtie à dr. — Après avoir franchi le Runio, on croise une route conduisant de (4 kil. sur la g.) *Naizin* (2080 hab.; anciens retranchements) à (7 kil. sur la dr.) **Rohan**, ch.-l. de c. de 578 hab., sur le canal de Nantes à Brest, ancienne Vicomté, érigée en duché-pairie en 1603 et qui a donné son nom à une illustre famille. Rohan comptait, au moyen âge, parmi les fortes places de la Bretagne. Il n'y reste que des vestiges insignifiants de l'ancien château abandonné par ses possesseurs pour d'autres résidences, dès le XVe s.

46 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 67.

DE SAINT-MÉEN A PLOERMEL.

34 kil. — Route de voitures.

Quand on a franchi, près de sa source, un affluent du Meu, on laisse successivement à g. les *châteaux des Gravelles* et *du Bois-Basset*, puis à dr., celui de *la Chênaie-Ribart*.

7 kil. *Gaël*, c. de 2432 hab., dont la principale agglomération est située sur une colline dominant la rive g. du Meu et couronnée par l'*église* qui a conservé des vestiges du style roman. Au lieu dit *la Motte*, se voit l'emplacement d'un château des anciens seigneurs de Gaël (V. ci-dessus p. 104). Les eaux bénites d'une manière spéciale dans l'église de Gaël passent pour posséder la vertu de guérir de la rage.

Franchissant le Meu, la route passe,

3 kil. plus loin, du départ. d'Ille-et-Vilaine dans celui du Morbihan et côtoie, à dr., les bois et les prairies du *château de Ferron*. On aperçoit à g. le *château du Lou*, près de *Saint-Léry* (284 hab.), dont l'*église* renferme le *tombeau* du saint qui a donné son nom au village. Un mausolée du XVI[e] s. porte la statue couchée de saint Léry, en costume d'abbé, les pieds sur un chien. Sur le devant du socle sont sculptés quatre anges en prières. On remarque, en outre, dans l'église de Saint-Léry, de beaux restes de *vitraux* à devises gothiques et un petit *bas-relief* en bois (XVI[e] s.), représentant la mort de saint Léry, la translation de ses reliques et son exaltation.

14 kil. *Mauron*, ch.-l. de c. de 4210 hab., situé sur une hauteur qui domine la rive g. d'un affluent du Duc, possède quelques *maisons* de la Renaissance. Les vantaux sculptés (XVI[e] s.) du portail S. de l'*église* représentent la *Création de la femme*, la *Tentation*, *Adam et Eve chassés du Paradis*, le *Meurtre d'Abel*, l'*Annonciation*, la *Nativité*, l'*Adoration des Mages*, etc. Les poutres et les sablières de la nef (XVI[e] s.), sont remarquables.

Mauron fut témoin, en 1352, d'une sanglante bataille gagnée par les Bretons de la comtesse de Montfort sur les Français alliés de Charles de Blois, et dans laquelle Guy de Nesle, sire d'Offemont, maréchal de France, qui commandait les Français, fut tué de la main de Tanguy du Chastel.

On ne sait trop où était situé le château de Mauron célèbre dans l'histoire de du Guesclin. Le *château du Plessis*, ruines du XVIII[e] s., est situé à dr. de la route, ainsi que le *château* moderne *du Fresne*. — De Mauron à Néant, on aperçoit au loin sur la g. les hauteurs pittoresques de la forêt de Paimpont (R. 65), et les rochers plus pittoresques encore, de *Tréhoranteuc*, village célèbre par le tombeau et le culte de la princesse Onenne (VIII[e] s.).

23 kil. *Néant*, v. de 1696 hab., entre deux petits affluents du Livet. L'*église*, flanquée d'une tour carrée du XVIII[e] s., renferme deux pierres tumulaires de 2 mèt. sur 60 cent. environ, le portrait et le tombeau d'Anne-Toussainte de Volvire, morte en odeur de sainteté en 1694. Le *château du Bois-de-la-Roche*, pittoresquement situé sur une hauteur de la rive dr. du Livet (à 3 kil. 1/2 au N. du village), a été rasé en grande partie. Il n'en reste qu'une tour ronde à mâchicoulis, bâtie au XVI[e] s. par Philippe de Montauban chancelier de Bretagne, et s'élevant à côté d'une maison du XVIII[e] s.

La route franchit successivement plusieurs affluents du Livet et laisse à dr. l'étang au Duc.

34 kil. Ploërmel (R. 65).

ROUTE 68.

DE LAMBALLE A NAPOLÉONVILLE,

PAR LOUDÉAC.

62 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. jusqu'à Loudéac (40 kil.). — Prix unique, 5 fr.

La route croise, à sa sortie de Lamballe, le chemin de fer de Paris à Brest, et, remontant un petit affluent du Gouëssant jusqu'à sa source, laisse à g. le *château de la Guévière*, près duquel se trouve une source d'eau ferrugineuse, puis le village de *Maroué* (2344 hab.). A dr. (1 kil.), sur le versant d'une petite vallée, se trouve *Meslin* (1016 hab.), près d'une vaste lande dans laquelle le général Hoche fit établir un camp et d'où la vue s'étend sur Lamballe, Maroué, Yffiniac, Coëtmieux, Andel, Meslin, Pommeret, et au S. E., jusqu'aux montagnes du Mené (340 mèt. d'altit.) qui donnent naissance au Lié, à la Rance, au Ninian, au Livet, à l'Arguenon, etc.

On franchit un nouvel affluent du Gouëssant près du *château de Mauny*, qui s'élève à g., sur le territoire de la commune de *Landéhen* (1156 hab.), dont l'*église* a été récemment recon-

struite dans le style ogival du XIIIe s. On traverse ensuite le territoire de *Bréhand* (2094 hab.), où l'on remarque une *église* qui a conservé des piliers et des arcades du XIVe s., et une *chapelle* dédiée à *saint Malo* (XVe s.). La route croise encore plusieurs ruisseaux avant d'atteindre

15 kil. **Moncontour**, ch.-l. de c. de 1387 hab., situé sur le penchant d'une colline, au point de rencontre de deux vallées étroites et profondes. C'était autrefois l'une des places les plus fortes de la Bretagne.

On pénétrait jadis dans Moncontour par trois portes, dont on reconnaît encore l'emplacement, et son enceinte était de distance en distance protégée par des tours dont une partie est debout. Un donjon ou château complétait ce système de défense, qui rendait la ville presque inexpugnable; aussi ne put-elle être prise aux divers siéges qu'elle eut à soutenir en 1394, 1487 et 1590. La paix fut plus fatale à ses murailles que la guerre, car le roi Louis XIII ordonna leur démolition en 1624, pour punir le duc de Vendôme, son frère naturel, marié à la fille de Mercœur, des troubles qu'il avait excités en Bretagne.

Les environs de Moncontour furent, en 1793, le théâtre des exploits de Boishardy, célèbre chef de chouans, qui, entouré d'un grand nombre de réfractaires divisés par détachements de 25 à 50 hommes et dont il avait fait des tirailleurs insaisissables, interceptait les routes, rançonnait les campagnes, enlevait les convois, pillait les courriers et harcelait les détachements républicains de la manière la plus meurtrière, disparaissant après chaque coup de main avec la rapidité de la foudre, sans se laisser jamais atteindre. Cet intrépide partisan se soutint de la sorte pendant plus de deux ans, et il eut peut-être réussi longtemps encore à déjouer les efforts du général le Moine, qui commandait le camp formé par Hoche sur la lande de Meslin, s'il n'eût été trahi et surpris par un détachement de grenadiers, près de la métairie de la Ville-Hémé, en 1795.

L'**église Saint-Mathurin**, dont les parties les plus anciennes ne remontent pas au delà du XVIe s., se compose d'une nef et d'un seul collatéral au S. A l'extrémité de la nef, au N. et à g. du chœur, s'élève un clocher de la Renaissance, entouré de quatre clochetons (belle vue de la plate-forme). A l'intérieur, l'église est ornée de splendides **verrières** de la Renaissance (une au chevet, trois dans les fenêtres du N., deux dans les fenêtres du S.), remarquables par leurs teintes vives et brillantes, leur dessin pur et hardi et leur délicieuse ornementation de médaillons, d'amours se jouant dans les rinceaux, de fonds de paysages, etc. Quoique riche à profusion, ce cadre n'ôte rien de leur éclat aux tableaux qu'il renferme.

La fenêtre du chevet représente, en huit médaillons, les *Mystères de la Naissance et de la Vie du Sauveur*; au bas, les donateurs agenouillés. — Les fenêtres du collatéral N. représentent : 1° la *Vie de saint Jean-Baptiste* (1538), en dix médaillons, et, dans les panneaux inférieurs, le donateur et sa femme, présentés par leurs patrons; 2° la *Vie de sainte Barbe* (1538), en six panneaux; 3° la *Légende de saint Yves*, en sept tableaux composés chacun de deux scènes. — Les vitraux du collatéral S. représentent : 1° l'*Arbre de Jessé* (cette vitre est aujourd'hui très-mutilée); 2° la *Légende de saint Mathurin*, en neuf médaillons. Cette verrière est la plus avariée, mais elle serait susceptible d'être réparée, et il serait urgent de la remettre en plomb neuf. Le donateur à genoux est présenté par saint Jacques.

L'église de Moncontour possède, en outre, un buste en argent contenant les reliques de saint Mathurin. Le nom de saint Mathurin de Moncontour, dit M. Pol de Courcy, est célèbre dans toute la Bretagne. Interrogez les habitants, ils vous diront sérieusement que, si le saint l'avait voulu, il eût été le bon Dieu, mais « il trouva que c'eût été trop d'embarras. » Le lundi de la Pentecôte, jour de la translation des reliques de ce patron du pays, il y a un pardon fameux, d'où chaque pèlerin, après avoir baisé le buste-reliquaire de saint Mathurin, s'en retourne en parant sa boutonnière d'une petite image en plomb, décorée de rubans et

de fleurs. On vient de bien loin pour invoquer la protection du saint contre la folie.

Du sommet de la colline de Moncontour (218 mèt. d'altit.), dont les pentes sont couvertes, à l'O., par les bosquets du *château des Granges*, la vue se porte au loin sur les contours onduleux des montagnes du Méné, au S. En remontant à l'E. et au N., on découvre les tours de Lamballe et tout le bassin de l'Arguenon; plus loin les côtes de Saint-Malo et le phare de Fréhel; plus loin encore, le Mont Saint-Michel et la côte de Normandie; tandis que sous les pieds, pour ainsi dire, se dresse le clocher de Saint-Mathurin.

La fête du pardon de Saint-Mathurin est aussi l'occasion de danses justement célèbres et qui ont lieu pendant trois jours sur l'esplanade du château des Granges. Complétement isolée dans le paysage, cette esplanade, d'où l'on découvre à l'horizon la ville de Moncontour et les montagnes du Méné, est la plus belle salle de bal qui se puisse imaginer.

[Moncontour est relié à (12 kil. au S. E.) Collinée, par une route qui atteint 340 mèt. d'altit. au pied de l'observatoire de *Bel-Air*, but de promenade (6 kil. de Moncontour), d'où l'on découvre un immense horizon, et où une belle chapelle, dédiée à *Notre-Dame de Bretagne*, a été récemment élevée. *Collinée*, ch.-l. de c. de 772 hab., situé au pied des montagnes du Méné, à la source de l'Arguenon et de la Rance, offre plusieurs *maisons* en pierre, du commencement du XVII^e s. Ce village a donné naissance à Simon dit de Collinée, célèbre imprimeur qui épousa la veuve du dernier des Estienne, fut l'inventeur des caractères italiques, et mourut à Paris, en 1537.

Des hauteurs de Collinée, on aperçoit : au S., les vastes landes de Saint-Gilles-du-Méné, l'*église* de *Saint-Gouéno* (1486 hab.), récemment reconstruite dans le style du XIV^e s.; à l'E., la forêt de Boquen et le bois du Parc, où s'élèvent un château et une chapelle près de laquelle on remarque un sapin de 35 mèt. d'élévation et d'une grosseur prodigieuse, et un chêne gigantesque (10 mèt. de circonférence), dit la *Quenouille de Madame*.

Une autre route relie Moncontour à (16 kil.) la station d'Yffiniac (*V.* R. 3, p. 112).]

A 5 kil. environ de Moncontour, on laisse à g. (2 kil. de la route) *Plémy* (2946 hab.), où se voient les ruines des *châteaux de Launay-Cotiot* et de *Vauclair*, deux *tumuli*, un *menhir* de 7 mèt. de circonférence à la base, une *enceinte* fortifiée et une fontaine curieuse. La route traverse ensuite les landes de Phantòn, où elle atteint 255 mèt. d'altit., au signal de *Belle-Fontaine*, avant de descendre dans la vallée du Lié.

26 kil. *Le Pont-Gamp*, ancien hameau de 208 hab., devenu le centre communal de *Plouguenast*, ch.-l. de c. de 3619 hab., situé sur la g. et à 2 kil. de la route. L'*église* de Plouguenast, aujourd'hui simple chapelle de secours, a conservé deux fenêtres du XVI^e s., ornées de verrières.

Franchissant le Lié, on monte de nouveau, en décrivant de nombreux lacets, à travers des landes.

29 kil. *Saint-Théo*, hameau.

32 kil. *La Croix-Jartel*, hameau situé à 231 mèt. d'altit. et dépendant de *la Motte* (3362 hab.), village qui se montre à dr. (1 kil.). L'*église* de la Motte (1748) renferme un beau maître-autel en marbre. A 200 mèt. du bourg se voit une *motte* (12 mèt. de haut sur 100 mèt. de circuit à la base), entourée de fossés profonds. Au delà de la Croix-Jartel, la route descend en pente douce jusqu'à la vallée de l'Oust. Au loin, sur la g., s'étend la forêt de Loudéac.

40 kil. **Loudéac**, ch.-l. d'arrond. du départ. des Côtes-du-Nord, ancien

membre du duché de Rohan, V. de 6072 hab., située à 160 mèt. d'altit., au point d'intersection de plusieurs routes qui y forment des rues bordées de jolies maisons modernes. Loudéac n'était, au x^e s., qu'un simple rendez-vous de chasse, appelé *Loudiat*. Son histoire n'offre d'autre événement digne d'être mentionné que le combat que les Royaux et les Ligueurs se livrèrent devant ses murs en 1591. Suivant la tradition, le plus fort de la mêlée eut lieu aux Trois-Croix, à moins d'un kil. de la ville.

L'*église Saint-Nicolas*, de construction moderne (1728-1759), est surmontée d'un clocher inachevé d'où l'on découvre un vaste horizon. Le maître-autel est orné de quatre colonnes et de deux anges adorateurs attribués au sculpteur Corlay.

Loudéac est avec Uzel et Quintin, le centre d'une importante fabrication de toiles, dites toiles de Bretagne. — Cette ville a donné le jour à Eon de l'Étoile, célèbre sectaire du XII^e s. (*V*. p. 460).

Sur le territoire de la commune se voient : les *chapelles de Notre-Dame des Vertus* (1693) et *de Saint-Maurice* (tableau sur bois de 1678, représentant la *sainte Famille*) ; les restes du *château de la Feuillée* et ceux du manoir de la *Ville-Audrain*, flanqué d'une tour percée de meurtrières ; des *retranchements* attribués à l'époque gallo-romaine et la *butte Cojean*, qui porte une enceinte fortifiée, entourée de fossés.

La *forêt de Loudéac*, d'une contenance de 2700 hectares environ, est peuplée de chevreuils, de cerfs, de loups, de blaireaux et de renards.

[Une route, longue de 60 kil., relie Loudéac à Montauban de Bretagne, station du chemin de fer de Rennes à Brest, en passant par (30 kil.) Merdrignac et (47 kil.) Saint-Méen (*V*. R. 3, p. 107).

Une deuxième route, longue de 9 kil., fait communiquer Loudéac avec *la Chèze*, ch.-l. de c. de 397 hab., situé dans la vallée du Lié. La Chèze doit son origine à un *château* du XIII^e s., dont il ne reste que des ruines. L'*église* de ce village date du XVIII^e s.

A 2 kil. au N. de la Chèze, dans un site charmant de la vallée du Lié, se voient les restes de l'*abbaye de Lantenac*, fondée en 1149 par Eudes de Porhoët. Il ne subsiste que quelques piliers de l'ancienne maison abbatiale et des débris d'un cloître construit au XVII^e s.

L'*église de la Ferrière*, v. de 691 hab. (4 kil. à l'E. de la Chèze), est ornée d'admirables verrières du XVI^e s., restaurées aux frais du département et représentant la *Vie de la Vierge*. De la Ferrière dépend la *lande de la Verga* (1 kil. S. de la Chèze), où se voient les vestiges d'un camp attribué aux Romains.]

De Loudéac à Carhaix, R. 74.

La route franchit l'Oust à 6 kil. de Loudéac, et, quittant le départ. des Côtes-du-Nord pour entrer dans celui du Morbihan, elle croise la rigole qui porte au canal de Nantes à Brest les eaux du réservoir de Bosméléac.

48 kil. *Saint-Gonnery*, v. de 579 hab., situé au N. du canal de Nantes à Brest, près de la rigole, doit son nom à un solitaire de la Grande-Bretagne, qui se bâtit un ermitage dans la forêt de Brenguilly (au S., au delà du canal) et qui mourut au VI^e s., près de Tréguier. Le *château de Carcado*, à 2 kil. à dr. de la route, sur le territoire de Saint-Gonnery, a vu naître Jean le Sénéchal, baron de Carcado, tué à la bataille de Pavie en 1525, en couvrant de son corps François I^er.

Après avoir longé à g. le canal de Nantes à Brest, on le croise près de

54 kil. *Saint-Géran*, v. de 954 hab. (à dr.). — Sur la dr., se raccordent ensuite successivement les routes de Saint-Brieuc et de Guingamp à Napoléonville.

62 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 69.

DE SAINT-BRIEUC A NAPOLÉON-VILLE.

68 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. jusqu'à (20 kil.) Quintin. — Prix unique, 2 fr. — Chemin de fer en construction.

Croisant le chemin de fer de Paris à Brest (R. 3) près de la gare de Saint-Brieuc, la route se dirige vers le S. et traverse, au *Petit-Pont*, un affluent du Gouët, avant de laisser à dr. (1 kil.) *Ploufragan* (2604 hab.), puis le *château des Châtelets*, qui a été reconstruit vers 1780, après avoir servi pendant plusieurs siècles de maisons de campagne aux évêques de Saint-Brieuc.

8 kil. *Saint-Julien-de-la-Côte*, v. de 759 hab., doit son surnom à un *château* du XVIe s., bâti à l'O. du village et dans lequel on remarque un magnifique escalier. — A 3 kil. de Saint-Julien se détache, à g., la route qui conduit directement à (11 kil. de la bifurcation) l'Hermitage, par (2 kil.) *Plaintel* (2981 hab.; *château de Saint-Quihouet*, converti en hôpital; restes du manoir de Crapado). En suivant cette route, on gagnerait 6 kil.; mais les voitures de correspondance desservant Quintin, dont le chemin de fer en construction doit aussi se rapprocher, suivent une autre route qui descend dans la vallée du Gouët et franchit plusieurs affluents de cette rivière.

19 kil. **Quintin**, ch.-l. de c. de 3690 hab., est agréablement situé sur les bords du Gouët. Vue des hauteurs qui la dominent, cette petite ville présente un coup d'œil pittoresque. Tous ses édifices, parmi lesquels on distingue le château et son antique collégiale, s'étagent en amphithéâtre et dominent un bel étang, l'une des sources d'alimentation du Gouët; de nombreux bosquets d'arbres forestiers encadrent des prairies protégées par une ceinture de montagnes. L'intérieur de la ville n'est pas aussi agréable : les rues en sont tortueuses et mal pavées.

La fondation de Quintin est attribuée à Geoffroi, dit Botherel, fils puîné d'Alain, comte de Penthièvre, qui se croisa en 1248. Prise en 1592 par les Ligueurs que commandait le duc de Mercœur, cette petite ville rentra peu de temps après sous l'obéissance de son seigneur, grâce au hardi coup de main d'un gentilhomme nommé la Giffardière.

Le comté de Quintin, après avoir appartenu aux Rohan, aux Montfort-Laval et aux la Trémoille, fut vendu, en 1638, par Henry de la Trémoille, moyennant la somme de 480 000 livres, à Amaury Gouyon, marquis de la Moussaye, époux d'Henriette-Catherine de la Tour d'Auvergne, sœur de Turenne. Ce comté fut revendu, en 1681, à Guy-Aldonce du Durfort, sieur de Lorges, en Blaisois, maréchal de France, en faveur duquel Quintin fut érigé en duché-pairie en 1691, continué en 1706 sous le nom de Lorges, et possédé depuis 1775 par la maison de Choiseul.

Le 19 juillet 1795, une troupe de 1200 ou 1500 chouans, détachés de Quiberon, déboucha de la forêt de Lorges et se présenta au point du jour devant Quintin, dont elle réussit à faire sortir la garnison républicaine, composée uniquement de deux compagnies d'infanterie et d'un détachement de cavalerie.

L'**église Notre-Dame** ou de *Saint-Thuriau*, ancienne collégiale, fondée en 1405 par Geoffroi, comte de Quintin, et Béatrix de Thouars, son épouse, se compose de trois nefs sans transsept. On remarque le porche, pratiqué au-dessous de la tour de l'O., et la maîtresse vitre rayonnante, masquée à l'E. par une sacristie.

Les reliques de saint Thuriau sont conservées dans cette église, dans un buste en argent, de grandeur naturelle, coiffé d'une mitre; mais la relique la plus précieuse est un morceau de la *ceinture de la Vierge*, apporté de Jérusalem, après la croisade de 1248, par Geoffroi, premier seigneur de Quintin.

Cette ceinture est un réseau de fil blanc dont les mailles sont inégales. On la faisait porter par un prêtre

aux femmes enceintes pour en « estre ceintes avec révérance et obtenir un facile et heureux accouchement. Or, il advint, en l'an 1600, dit l'*Historial de la bienheureuse Vierge*, que le sacriste de l'église collégiale de Notre-Dame de Quintin, qui dormoit au lieu où se gardoit ce trésor sacré, se mit à reposer sans esteindre sa chandelle, laquelle se prit au lit, y brusla le pauvre homme tout net; et le feu gagnant toujours, consuma tous les meubles de la sacristie, jusqu'à fondre les calices, patènes, croix et reliquaires d'or et d'argent. Mais voici un cas bien étrange. Dieu, d'un mal tira un grand bien; car, comme trois ou quatre jours après l'embrasement, on se mit à remuer les cendres, on y trouva tout au beau milieu, ceste précieuse ceinture de la benoiste Vierge, tout entière, sans avoir esté aucunement endommagée, sauf qu'en témoignage du feu, elle en retient quelques vestiges sur les bords qui sont jaunâtres. Et le fait est d'autant plus admirable, qu'estant ceste ceinture gardée dans un coffret de bois, garni de fer, et couverte de trois enveloppes de riches étoffes, le coffret et ses enveloppes furent bruslés sans qu'il en demeura rien. Mais le feu n'osa toucher le dépost sacré. »

La relique est aujourd'hui renfermée dans un reliquaire d'or, fermée sur une de ses faces par une glace à travers laquelle elle peut être vue facilement.

Sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Thuriau est établi un cimetière qui contient un curieux *ossuaire* du XVII^e s.

Le *château*, démoli après les guerres de la Ligue, fut reconstruit en 1662 par Amaury de Gouyon et Henriette de la Tour d'Auvergne, qui y établirent un prêche. L'évêque de Saint-Brieuc obtint une ordonnance du roi pour interdire ces réunions. Nous ne savons si le château neuf fut achevé, mais il n'en subsiste aujourd'hui qu'un pavillon dont l'architecture rappelle le palais du Luxembourg, à Paris. Il s'élève à l'entrée de la ville du côté de Saint-Brieuc, sur une partie des voûtes souterraines très-fortes et très-vastes, dont le terre-plein devait porter une façade et un pavillon semblable au premier.

Les autres bâtiments du château, au N. de la cour, ont été construits vers 1775 par le vicomte de Choiseul. Ils n'ont aucun caractère architectural, mais on y trouve quelques meubles du XVII^e s., le lit ducal et la chaise armoriée du maréchal de Lorges, et de belles tapisseries des Gobelins, aux armes de France et de Navarre, représentant les *Jardins d'Armide*, l'*Enlèvement de Proserpine*, *Phœbus conduisant le char du Soleil*, *Neptune sortant des eaux*.

On doit visiter aussi, au château de Quintin, une galerie de *portraits* de la famille de Lorges, portraits que nous classerons chronologiquement.

1° Marguerite de Gramont, femme, en 1580, de Jean de Durfort; — 2° Marie de Montgommery, dame de Lorges, mariée en 1603, à Jacques de Durfort, marquis de Duras, capitaine des gardes d'Henri IV; — 3° Le maréchal de Turenne, frère d'Élisabeth de la Tour d'Auvergne, marquise de Duras; — 4° Marguerite de Lévis-Ventadour mariée en 1668 au maréchal de Duras; — 5° Le maréchal duc de Lorges et de Quintin, frère du précédent; — 6° Louis de Durfort, comte de Faversham, capitaine des gardes de Jacques II d'Angleterre, frère du précédent; — 7° Henriette, sœur des précédents, mariée en 1653 au marquis de Bourbon-Malause; — 8° Julie de Durfort, petite-fille du maréchal de Duras, mariée en 1717 à Procope Pignatelli, comte d'Egmont; — 9° Guy-Nicolas, duc de Quintin-Lorges, fils du maréchal de ce nom; — 10° Marie-Henriette de Mesmes mariée en 1720 au précédent, veuf de Geneviève Chamillart; — 11° Élisabeth-Philippine de Poitiers, mariée, en 1728, à Guy-Michel de Durfort de Lorges, duc de Randan, maréchal de France, fils du précédent et de Geneviève Chamillart, sa première femme; — 12° Marie-Geneviève, leur fille, duchesse de la Trémoille; — 13° Charlotte Mazarin épouse en 1733 d'Emmanuel-Félicité, duc de Duras,

de Jean-Baptiste, maréchal de France en 1741; — 14° Louise-Jeanne de Durfort, fille des précédents, duchesse de Mazarin, de la Meilleraye et de Mayenne, princesse de Château-Portien, mariée en 1747 au duc d'Aumont.

Nous n'ajouterons pas à cette énumération les portraits d'ancêtres du XIVe s., parce que, peints au XVIIe s., ils n'ont aucune valeur historique; mais nous signalerons, indépendamment du portrait du ministre Choiseul, les quatre toiles consacrées à la *gloire* de Mme de Pompadour, dont ce ministre avait su se concilier la faveur. Louis XV avait fait espérer sa visite au duc de Lorges, lequel, en adroit courtisan, s'empressa de faire peindre la favorite avec les allégories de mode à son époque. La célèbre marquise est d'abord représentée assise sur un monstre marin, entourée des divinités de la mer, nymphes et tritons; puis, sous la figure d'Amphitrite, la fille de l'Océan, peut-être par allusion au nom de la marquise, née Antoinette *Poisson*; un Cyclope, appuyé sur un arbre et tenant un chalumeau, la contemple de son œil ardent. On la retrouve ensuite nonchalamment couchée dans un splendide jardin, où les Amours lui font un lit de roses; enfin enlevée au ciel, au milieu d'un cortége d'Amours portant des flambeaux et suivant le char du Soleil.

Cette curieuse galerie provient en partie d'un second château récemment aliéné par les Choiseul, et qu'un duc de Lorges avait fait bâtir en 1730 dans la forêt de Quintin, aujourd'hui de Lorges (*V.* ci-dessous).

La ville close de Quintin formait un quadrilatère, dans lequel on pénétrait par quatre portes. La *porte Neuve*, à l'entrée de la route de Saint-Brieuc, est le seul débris de ces fortifications.

« Parler de Quintin, dit M. Gaultier du Mottay dans sa *Géographie des Côtes-du-Nord*, c'est rappeler l'industrie des toiles, dont cette ville a été le centre principal pendant plusieurs siècles. Bien qu'elle ne soit plus que l'ombre de ce qu'elle a été, cette industrie est encore vivante et occupe en ce moment plus de 300 tisserands qui luttent avec courage contre le travail des machines, et entretiennent notamment une fabrique de linge œuvré, créée il y a vingt ans, et qui donne des produits dignes de rivaliser avec tout ce qui se fait de plus beau et de plus élégant en ce genre, même dans les pays étrangers. »

[A 4 kil. au N. O. de Quintin, à g. de la route de Châtelaudren, dans la c. du *Leslay* (283 hab.), s'élève le *château de Beaumanoir*, dont quelques parties datent du XVIe s. On remarque à l'intérieur, dans une vaste salle, une haute cheminée décorée de belles sculptures.

Le *château de Crénan* (3 kil. au N. E. de Quintin), dépendant de la c. du *Fœil* (1765 hab.), est bâti sur le bord d'un bel étang, au milieu d'un parc de plus de 20 hectares. Ce château est flanqué d'une charmante tourelle du XVe s.

La route de Quintin à (14 kil.) Corlay, longe à dr., à 2 kil. de Quintin, les murs du *château de Robien*, beau spécimen du style du XVIIIe s. Robien appartenait dans les commencements de la féodalité à la maison d'Avaugour. Jeanne d'Avaugour l'apporta en mariage en 1214 à Jacques Boschier, chevalier anglais qui prit le nom de Robien et leurs descendants possèdent encore cette terre. — Pour Corlay, *V.* R. 70.]

La route de Quintin à Napoléonville se détache de celle de Saint-Brieuc, à 1 kil. de Quintin. Après avoir laissé sur la g. (2 kil.) le v. de *Saint-Brandan* (2661 hab.), elle atteint 264 mèt. d'altit. et traverse la forêt de Lorges, sur une longueur de plus de 5 kil., du N. O. au S. E. Sur la dr. (1 kil.), à l'entrée de la forêt, se trouve le *haut fourneau du Pas*, « qui emploie, dit la *Géographie des*

Côtes-du-Nord, des minerais (22 à 25 000 quintaux par an) pris au lieu dit le Pas et le Bas-Vallon, commune de l'Hermitage. » Il met en œuvre une partie de la fonte qu'il produit pour la fabrication de poteries très-recherchées en Bretagne.

Vers l'extrémité S. de la *forêt de Lorges* (2676 hectares), que coupent un grand nombre de larges allées, s'élève, à g. de la route, le beau *château de Lorges*, précédé de magnifiques avenues. La façade E offre un péristyle à quatre colonnes, supportant un large balcon et flanqué de deux hauts pavillons. L'intérieur est orné de curieuses tapisseries des Gobelins, encadrées dans des boiseries.

On rejoint la route directe de Saint-Julien-de-la-Côte à l'Hermitage, à 1 kil. environ en deçà de ce village.

30 kil. *L'Hermitage* (1175 hab.).

[Une route, longue de 6 kil., relie l'Hermitage à *Plœuc*, ch.-l. de cant. de 5114 hab., qui possède plusieurs monuments celtiques, entre autres le beau *menhir de la Roche-Bayo*.]

33 kil. *Les Forges*, hameau.

37 kil. *Uzel*, ch.-l. de c. de 1653 hab., situé à 220 mèt. d'altit. et à 1 kil. 1/2 à l'E. de l'Oust, sur une colline d'où l'on découvre un charmant panorama. Du champ de foire, la vue s'étend à plus de 40 kil. Au centre du bourg se voient les restes d'un *château* fondé au XII^e s. et reconstruit depuis.

[Sur la route d'Uzel à (19 kil.) Corlay, qui traverse la vallée de l'Oust, se trouve (3 kil. d'Uzel) le v. de *Merléac* (1739 hab.), dont dépend, au hameau de *Saint-Léon*, la *chapelle Saint-Jacques* (XV^e s.), ornée de vitraux représentant des scènes de la vie de la Vierge et du patron de la chapelle. Les peintures des lambris (XV^e s.) figurent des épisodes de l'Ancien Testament, la légende de saint Jacques le Majeur et des Anges tenant des instruments de musique.]

A moins d'un kil. à l'E. d'Uzel, se montre *Saint-Hervé* (939 hab., *château de Beauregard*, entouré de belles futaies). La route, décrivant de nombreuses courbes, descend, à partir de la *lande du Loup* (207 mèt.), vers la vallée de l'Oust, où l'on aperçoit à dr. (2 kil.) *Saint-Thélo* (1408 hab.), et que l'on traverse près de

49 kil. *Saint-Caradec*, v. de 1838 hab., agréablement situé. L'*église*, reconstruite en 1664, renferme un beau maître-autel orné de dix colonnes en marbre, des statues, des fonts baptismaux remarquables et le tombeau de la famille de Carcado.

De Saint-Caradec à Laudéac et à Carhaix, par Mur-de-Bretagne, R. 74.

Après avoir croisé deux fois une rigole d'alimentation du canal de Nantes à Brest, la route passe du départ. des Côtes-du-Nord dans celui du Morbihan, franchit le canal et se raccorde (63 kil.) à la route de Loudéac.

68 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 70.

DE GUINGAMP A NAPOLÉONVILLE.

61 kil. — Route de voitures.

La route de Guingamp à Napoléonville traverse une contrée très-accidentée et très-boisée, surtout dans la première partie de son parcours. Après avoir croisé le chemin de fer de Paris à Brest (R. 3), elle domine d'abord la rive dr. du Trieux, près duquel se montre à dr. *Sainte-Croix*. Sur la g., on aperçoit *Ploumagoar*, ch.-l. d'une c. de 2268 hab. Le Trieux décrit bientôt de grandes courbes à l'O., entre *Saint-Hernin* et le *château du Bois de la Roche*, entouré de bois. La route, qui avait atteint 140 mèt. d'altit., descend vers la rivière pour la franchir au (6 kil.) *Moulin-Neuf*, à 81 mèt. d'altit. et remonter à 211 mèt., en deçà de

9 kil. *Saint-Adrien*, v. de 665 hab., bâti dans une situation pittoresque, sur la rive dr. du Trieux, entre les bois de Keraufiret au N., de Coat-Liou, à l'O., et d'Avaugour, à l'E.

Le *château d'Avaugour*, près du bois de ce nom, sur la rive dr. du Trieux, fut démantelé en 1420 pour punir les Penthièvre, ses possesseurs, de leur révolte contre le duc de Bretagne. La *chapelle d'Avaugour* (une nef et un transsept) s'élève dans un site sauvage, au bord d'une vallée, à peu de distance. C'est un joli monument de 1576, renfermant un charmant retable d'autel, en marbre, d'une époque un peu antérieure.

A 2 kil. de Saint-Adrien, se détache sur la dr. le chemin de (5 kil.) **Bourbriac**, ch.-l. de c. de 4421 hab., pittoresquement situé à 200 mèt. d'altit. et à la base S. d'une colline de 270 mèt., couverte par le *bois de Coat-Liou*. Les maisons de Bourbriac sont rangées autour d'une grande place, au milieu de laquelle s'élève une église monumentale. Saint Briac, ayant quitté l'Angleterre vers la fin du v^e s., s'établit au lieu où est le bourg qui a gardé son nom. Sa fête se célèbre le troisième dimanche de juillet, et de nombreux pelerins viennent invoquer le saint contre la folie et l'épilepsie. Bourbriac acquit promptement de l'importance et fut ravagé par les Normands, en 878.

L'*église*, une des plus remarquables de la contrée, présente quelques parties romanes qui dépassent les dimensions ordinaires des édifices de cette époque. La *crypte* qui règne sous le chœur renfermait le cercueil en granit dans lequel le corps de saint Briac avait été déposé. L'emplacement de la tête y est indiqué par un rétrécissement de la cavité intérieure. Cette espèce d'auge est aujourd'hui placée dans l'église supérieure, au bas du collatéral N., à côté du tombeau plus moderne de saint Briac, surmonté de sa statue. Deux autres chapelles basses, en guise de collatéraux, flanquent la crypte principale. Leurs portes, suivant Albert le Grand, étaient fermées de grilles en fer, et l'on y renfermait les fous furieux pendant que la messe était dite à leur intention. Le transsept est éclairé par de vastes verrières du xv^e s.; enfin le clocher, du style de la Renaissance, est une imposante masse carrée de 27 mèt. d'élévation, divisé en trois étages et bâti en 1535.

Saint Briac avait, dit-on, coutume de faire tous les ans, le jour de l'Ascension, une procession solennelle autour des terres qu'il avait reçues du roi Déroch, et la procession de *Léo-Dro* (d'une lieue de tour) se continue depuis 1200 ans, à pareil jour.

Après avoir franchi un affluent du Trieux et longé le ham. de *Keransquer*, à dr., la route monte à

14 kil. *Plésidy*, v. de 1602 hab., dont l'*église* offre un fragment de verrière du xvi^e s. Sur le territoire de cette commune se trouvent les ruines du *château du Médic* (2 kil. 1/2 au S. O.), un *menhir* au hameau de *Caëlouan* (3 kil. 1/2), et des vestiges d'un *camp romain*.

17 kil. On traverse le Trieux près de l'*Étang-Neuf*, qui se déverse en cascades pittoresques. Un peu plus loin, à g., près de la route, les ruines de l'*abbaye de Coëtmalouen* se dressent au fond d'une gorge déserte dominée par des mamelons et des bois touffus. Cette abbaye, fondée en 1142 par Alain le Noir, comte de Penthièvre, a compté parmi ses abbés quatre princes de la maison de Lorraine. En 1709, elle était gouvernée par Languet, archevêque de Sens, de l'Académie française, prélat célèbre par sa lutte contre les Jansénistes, et à qui est due la reconstruction des bâtiments claustraux et de la chapelle.

La route atteint 260 mèt. d'altit. près de la *chapelle de Notre-Dame de la Clarté* (à g.), autour de laquelle se sont groupées les maisons d'un

hameau dépendant de *Saint-Gilles-Pligeaux* (c. de 1124 hab.), village situé à dr., sur une hauteur. L'*église* de Saint-Gilles est surmontée d'une tour en granit (1644), très-élevée et qui s'aperçoit de fort loin. La *chapelle Saint-Laurent*, dans le cimetière, renferme un groupe de statues figurant l'*Ensevelissement du Christ*. On remarque, en outre, sur le territoire de Saint Gilles, une *fontaine* monumentale, au S. de l'église ; deux *menhirs*, dont l'un de 7 mèt. de hauteur, au hameau de *Kergornec* (2 kil. S. E. du village, de l'autre côté de la route); enfin les *manoirs de Kerrilio* (1 kil. au S.) et *de Kergornec*, convertis en fermes.

Parvenu à 262 mèt. d'altit., on descend vers un affluent de la rivière de Corlay, que l'on franchit pour gravir une colline et descendre à

30 kil. **Corlay**, ch.-l. de cant. de 1495 hab., qui doit son origine à un *château* possédé pendant six siècles par la maison de Rohan et dont les ruines dominent un bel étang. « Cette forteresse, dit la *Bretagne contemporaine*, très-solidement construite en maçonnerie revêtue de pierres de taille, ne paraît pas remonter au delà de la fin du XIVe s. Son plan affecte la forme d'un trapèze ayant à chacun de ses angles une grosse tour cylindrique; une cinquième tour placée en avant du portail, percée d'une voûte ogivale et appelée *tour du Pont-Levis*, défendait l'entrée du château. On peut considérer comme le donjon ou habitation principale, le bastion encore couronné de màchicoulis qui baigne sa base dans l'étang. La *tour* dite *de Miséricorde* domine la place du Château et offre ceci de particulier, que ses parois intérieures, divisées en deux étages, affectent une forme rectangulaire.

« Le donjon, dont nous venons de parler, se nomme *tour des Amours*; le quatrième bastion porte le nom de *tour de M. de Fontenelle*, et le cinquième se nomme tout simplement la *Prison*.» Des inscriptions gravées à la pointe du couteau indiquent, en effet, que cette tour servit de prison pendant les troubles de la Ligue.

« Les courses de Corlay sont les plus intéressantes de celles qui, en Bretagne, ont pour objet principal la production et l'essai des chevaux du pays. Ceux-ci, désignés sous le nom de doubles bidets, sont très-recherchés dans les foires; d'heureux croisements opérés dans cette race, au moyen d'étalons anglais pur sang, ont augmenté la taille et allégé l'allure des produits, tout en leur conservant leurs qualités natives. Ils rivalisent maintenant d'agilité avec les meilleurs coursiers et, ainsi améliorés, présentent de très-grands avantages aux cultivateurs, en offrant à la cavalerie légère et aux amateurs d'excellentes montures, d'un prix généralement peu élevé.»

Sur le territoire de Corlay s'élève un *dolmen* appelé le *tombeau de Gargantua*. Au v. de (1 kil. au N.) *Haut-Corlay* (1061 hab.; mine de fer) se trouvent : la *chapelle de la Croix* (1715), renfermant les sépultures des Bocozel ; les ruines du *château* de ce nom et un *camp romain* de forme quadrangulaire (100 mèt. de côté), dans le bois de la Hue-au-Gal.

[Une route de voitures relie Corlay à (17 kil.) Quintin (*V.* R. 69, p. 476).

Après avoir traversé la petite rivière du Daoulas, on voit se dresser à dr. le signal de Bourdousson (316 mèt. d'altit.), au S. de *Rohanno* et presque en face du v. de *Saint-Mayeux* (1633 hab.), situé à g. et à 500 ou 600 mèt. de la route. L'*église* de Saint-Mayeux (1835) n'a aucune valeur architecturale; sa tour est celle de l'ancienne abbaye de Bon-Repos, transportée pierre par pierre. Dans le cimetière, s'élève une belle *croix* en granit. — On croise la route de Carhaix à Loudéac (R. 74) à 1 kil. environ en deçà de

45 kil. **Mur-de-Bretagne**, ch.-l. de cant. de 2534 hab., situé sur une hauteur, à peu près au centre de la commune dont il est le chef-lieu et dont le territoire, très-accidenté, est limité au S. O. par le Blavet, qui prête presque constamment son lit jusqu'à Napoléonville au canal de Nantes à Brest. — L'*église*, décorée des armes de Rohan, est sans valeur. — Du *château de Launay-Mur*, il ne reste plus que des douves.

La tradition rapporte qu'un seigneur de Launay-Mur, du nom de Kerguézangor, ayant surpris quelque signe d'intelligence entre son épouse et l'un de ses écuyers, fit murer l'un dans une cheminée et enfermer l'autre dans une barrique garnie de clous à l'intérieur; après quoi il la fit jeter dans l'étang. En démolissant en 1845 une cheminée murée, au château de Launay, on a retrouvé les ossements de l'écuyer encore recouverts de son armure.

La *chapelle Sainte-Suzanne* (XVII^e s.), à l'entrée du bourg en venant de Guingamp, s'élève au milieu de chênes séculaires. Elle est surmontée d'un élégant clocher et ornée à l'intérieur de peintures représentant l'histoire de sa patronne.

L'extraction de l'ardoise constitue la principale industrie de Mur-de-Bretagne.

De Mur-de-Bretagne à Carhaix et à Loudeac, R 74.

On croise deux ou trois affluents du Blavet et l'on passe du départ. des Côtes-du-Nord dans celui du Morbihan, entre Mur et Neuillac.

54 kil. *Neuillac*, v. de 1920 hab., dont dépendent la *chapelle Saint-Drédeno*, qui renferme des restes de vitraux à devises gothiques, et la *chapelle Notre-Dame-de-Carmès*, flanquée d'une tour carrée que surmonte une flèche. — Décrivant de nombreuses courbes, la route se tient à 1 kil. environ du canal, jusqu'à ce qu'elle s'en rapproche pour le franchir et se raccorder à la route de Lamballe (R. 68), près de

61 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 71.

D'AURAY A NAPOLÉONVILLE.

55 kil. — Chemin de fer. — Trajet en 1 h. 50 min. — 1^re^ cl. 6 fr. 15 c.; 2^e^ cl. 4 fr. 65 c.; 3^e^ cl. 3 fr. 40 c.

Le chemin de fer de Napoléonville se sépare sur la dr., au hameau de *Kervalh* (4 kil. de la station d'Auray), de la ligne de Nantes à Brest, et, se dirigeant vers le N., à travers un pays plat, couvert de landes sauvages, laisse à dr. la route de terre de Napoléonville.

12 kil. *Pluvigner*, ch.-l. de c. de 4872 hab., situé à plus d'un kil. au delà de la station, possède des débris de l'époque romane et du moyen âge. L'*église* (1546) communique par la sacristie avec la *chapelle de Notre-Dame-des-Orties*, dont la nef a été démolie pour l'élargissement de la route. Le chœur de cette chapelle, en partie roman, a été modifié en 1426, et l'on y remarque, tant sur les arcades qu'au chevet, des écussons aux armes des Peillac de Botéven, des Jégado et des d'Acigné, familles possessionnées au XV^e s. à Pluvigner et à Grandchamp. Saint Guigner, patron de l'église de Pluvigner, qui conserve ses reliques, était un prince irlandais martyrisé au V^e s.; la tradition le fait vivre à Pluvigner, où il aurait fait surgir la fontaine qui a gardé son nom.

Le *château de Keronic*, à 2 kil. au N. O. de Pluvigner, possédé au XV^e s. par la famille de Launay, et au XVII^e par la famille Eudo, appartient aujourd'hui à M. Harscouët de Saint-George.

La commune de Pluvigner est bornée à l'E. par la rivière du Pont du Loc'h ou de Tréauray, qui sort de l'*étang de Lanvaux* (9 kil. du bourg de

Pluvigner), entouré d'une *forêt* domaniale de 252 hectares, ancienne propriété des barons de Lanvaux. Le château a été démoli, ainsi que l'abbaye du même nom, remplacée par un haut fourneau.

Charles de Blois campa dans ces lieux avec son armée au mois de septembre 1364 et y rejeta les propositions de Jean de Montfort. Traversant ensuite les vastes landes de Grand-champ et de Plumergat, il alla prendre position dans la vallée de Kerso, sur la rive g. du Loc'h, où se livra la fameuse bataille d'Auray qui mit fin à la guerre civile (*V.* p. 250).

La voie ferrée, s'éloignant de la route de terre, traverse un pays coupé de bois et de landes qu'entourent des haies ou des ajoncs, puis s'engage dans la *forêt* domaniale *de Camors* (1138 hectares), sur la lisière E. de laquelle se trouve le v. de *Camors* (2196 hab.), qui fut, ainsi que tout le pays voisin, le théâtre de la guerre civile pendant la Révolution. Dans la sacristie de l'église de Camors, se conserve une table de marbre qui recouvrait la tombe de Claude de Lannion, mort en 1695.

Sur le territoire de la commune se voient plusieurs *menhirs*, notamment dans la forêt de Camors et dans un bois de pins dépendant de la forêt de Floranges.

A 1 kil. au N. O. de Camors, sur une langue de terre qui s'avance dans l'étang du moulin de *la Motte*, exista jadis un château fort dont il reste encore quelques substructions nommées *Porh-houët-er-Saleu* (la cour du Bois des Salles). La tradition fait de ces débris l'emplacement d'un des châteaux de Comorre, dit le Tyran et le Maudit, comte de Poher, au VI^e^ s.

Le pays devient plus accidenté; à dr., se découvre le petit vallon de l'Ével, bordé de beaux rochers; sur la g., cette rivière va se jeter dans le Blavet, dont la vallée est plus large.

26 kil. **Baud**, ch.-l. de c. de 5599 hab., occupe une position pittoresque à 4 kil. à l'E. de la station et au point d'intersection des routes de Ploërmel à Lorient et d'Auray à Napoleonville.

« Les eaux de l'Ével et du Blavet coulant au fond des ravins; la forêt de Camors se massant au loin, et présentant un immense rideau de sombre verdure; des mamelons arides et rocheux s'élevant de toute part sur ce sol tourmenté et formant entre eux de profondes et fraîches vallées; tout cela, dit M. Cayot-Délandre, offre à chaque pas au voyageur les sites les plus variés et les plus curieux. » Mais la ville elle-même n'a aucun intérêt. — L'*église* paroissiale est moderne. — La *chapelle de Notre-Dame-de-la-Clarté*, dominée au S. par une flèche, est un édifice du XVI^e^ s., où l'on se rend en pèlerinage, ainsi qu'à la *fontaine de la Clarté*, pour obtenir la guérison des maux d'yeux.

A 1 kil. au S. de Baud, sur la rive dr. de l'Ével, les ruines du *château de Quinipily* renferment, au-dessus d'une fontaine, une **statue**, barbare échantillon de l'art antique sur lequel bien des systèmes ont été hasardés, bien des dissertations ont été écrites; figure gauloise suivant certains érudits, romaine ou égyptienne d'après quelques autres. Tout ce que l'on peut affirmer, c'est qu'au hameau de la Garde, où elle s'élevait d'abord, au sommet de la montagne de Castennec, que contourne le Blavet, près du pont de Saint-Nicolas (15 kil. au N.; *V.* ci-dessous), cette statue portait le nom de *Groac'h er Gouard* (la sorcière de la Garde) et qu'elle y fut, jusqu'à la fin du XVII^e^ s., l'objet d'un culte grossier que lui rendaient les paysans. On lui apportait des offrandes, les malades allaient la toucher pour se guérir les femmes relevant de couches se baignaient dans une vaste cuve placée à ses pieds; enfin, les jeunes gens et les jeunes filles qui désiraient se marier se permettaient devant la *déesse* certains actes répréhensibles.

Transportée en 1696 avec son auge au château de Quinipily, par les soins

de M. de Lannion, cette figure, de 2 mèt. de hauteur, ne trahit aujourd'hui en aucune manière le culte lubrique dont elle a été l'objet; on ne peut être plus modeste sans vêtements que cette Vénus hottentote. On ne sait s'il faut attribuer à M. de Lannion, auteur des inscriptions en l'honneur de Vénus victorieuse et de Jules César gravées sur le piédestal de la statue, les trois lettres I I T (ou LIT pour ceux qui prétendent que le crochet de l'L a été cassé) inscrites sur la bandelette qui lui ceint le front. L'interprétation de ces trois lettres a mis aux abois les archéologues et a donné lieu à des discussions très-vives et sans résultat.

De Quinipily, on peut revenir à Baud par un sentier ombreux tracé dans les bois.

La *chapelle Saint-Adrien*, à 6 kil. au N. O. de Baud, sur la rive g. du Blavet, jadis ornée de beaux vitraux dont il reste quelques débris, passe pour avoir appartenu aux Templiers. Elle est un but de pèlerinage pour les malades atteints de tranchées ou maladies intestinales.

Deux *fontaines* jaillissent dans l'intérieur de la chapelle; une troisième, au dehors, est ornée de la statue de saint Adrien et surmontée d'un calvaire curieusement sculpté. Si l'eau de ces sources n'agit pas suffisamment, le malade se frictionne avec une pierre arrondie placée sur le bord de la fontaine, et, lorsqu'il ne peut s'y transporter, il fait du moins plonger sa chemise dans le bassin. Si le col et les manches surnagent, il recouvrera la santé; dans le cas contraire, il doit mourir.

Dans les environs de la chapelle, près du moulin de *Kernars*, s'élèvent deux *menhirs*, dont l'un a 5 mèt. de hauteur, et l'autre 3 mèt. 50.

[Une route, longue de 17 kil., relie Baud à Locminé (R. 90). Se dirigeant vers l'E., cette route franchit l'Èvel près de (3 kil. 1/2) la *chapelle Saint-Julien*, d'où elle monte, par de nombreux lacets, à 132 mèt. d'altit., avant de laisser sur la g. le chemin de (6 kil. de la bifurcation) *Remungol* (1261 hab.; dans le cimetière, croix en pierre à personnages sculptés; fontaine très-ornée).]

Avant de se réunir, au *Pont-Augan*, le Blavet et l'Èvel courent parallèlement et enclavent une petite langue de terre très-élevée et très-étroite entre le v. de *Botchosse* (débris de fortifications) et l'écluse de *Trémorin*. Le chemin de fer, en quittant la station de Baud, franchit l'Èvel, traverse cette langue de terre dans un tunnel de 130 mèt. de longueur, enfin croise le Blavet qu'il côtoie sur la rive dr. pendant 3 kil.; il passe ensuite sur la rive g., en face de la chapelle Saint-Adrien (*V.* ci-dessus). La vallée du Blavet, d'abord étroite et encaissée entre des rives boisées, s'élargit et offre de charmants paysages. On franchit deux fois encore cette rivière dans un repli étroit qui a nécessité le percement d'un petit tunnel de 95 mèt. de longueur. La route de Locminé à Guéméné contourne le faite traversé par le tunnel, que dominent la *ferme de la Garde* et le hameau de *Castennec*. C'est à la ferme de la Garde que se trouvait primitivement l'idole de Quinipily. C'est aussi dans ces lieux que les antiquaires, s'appuyant sur les distances marquées dans la table Théodosienne, placent la station romaine de *Sulim* sur la route de Vannes (*Dariorigum*) à Carhaix (*Vorganium*). Tout autour de Castennec, on trouve une foule de débris romains, et il y a été découvert, outre des monnaies et des fers de lance, une borne milliaire portant le nom de Trébonien-Galles, proclamé empereur en 252. La moitié de cette borne sert aujourd'hui de linteau à une porte de la métairie de la Garde. Aux Romains succédèrent deux apôtres de l'Armorique, saint Gildas et saint Bieuzy, son disciple,

qui s'établirent, au VIe s., sur la rive dr. du Blavet, dans une *grotte* naturelle, creusée dans un amas de rochers. Ils la convertirent en un oratoire, où se conserve une pierre qui, suivant la tradition, servait aux deux ermites pour appeler les fidèles aux offices. Cette pierre, frappée sur une autre, rend, en effet, un son d'airain dont la cause est restée inexpliquée. La station romaine de Castennec devint plus tard, sous la féodalité, un château faisant partie des domaines de la maison de Porhoët. En 1124, Alain de Porhoët, vicomte de Castennec, concéda aux moines de Redon, sur sa terre de Castennec en Bieuzy, l'emplacement du prieuré dit de la Garde ou de la Couarde, où saint Gildas partagea pendant des siècles, avec l'idole que nous avons décrite, la vénération des habitants.

40 kil. *Saint-Nicolas-des-Eaux*, ham. de 200 hab., sur la route de Locminé à Guémené, et sur les bords du Blavet, fait partie de la c. de *Pluméliau* (4286 hab.), dont le chef-lieu est à 6 kil. à l'E. Saint-Nicolas est un pauvre village qui s'était formé autour d'un prieuré de Saint-Gildas de Rhuis, dont la *chapelle*, élevée en 1524, existe encore, mais n'offre pas l'intérêt d'une chapelle voisine consacrée à saint Nicodème.

La chapelle Saint-Nicodème ne remonte, dans ses plus anciennes parties, qu'au XVIe s. et l'on a peine à s'expliquer que son architecte ait pu établir dans une espèce de fondrière des fondations assez solides pour supporter la masse d'une tour carrée, surmontée d'une flèche en pierre, d'une hauteur totale de 46 mèt. A la base de cet élégant clocher, divisé par deux plates-formes garnies de balustrades flamboyantes, s'ouvre un riche porche dont l'intrados est festonné en trilobes à jour. Au fond, deux portes jumelles avec tympan à jour figurant une grande fleur de lis donnent entrée dans la nef, séparée d'un bas côté au N. par deux arcades en cintre brisé reposant sur des piliers prismatiques.

Le côté N. du transsept renferme une tribune en pierre avec ornements de la Renaissance et un autel de la même époque surmonté d'un retable aussi en pierre, représentant la *Résurrection* et décoré des armes des Prévost de Kerascouët. Le retable du maître-autel, plus moderne, porte en supériorité les armes des Guengat, sieurs de Talvern, écartelées de Rimaison, et, au-dessous, les armes de Toussaint Cormier, recteur de Pluméliau en 1666.

La chapelle Saint-Nicodème, achevée en 1539, est accompagnée de deux *fontaines*, dont l'une, construite en 1608, s'écoule du milieu d'une enceinte garnie de bancs de pierre.

Trois *piscines* sont abritées chacune par un petit porche à fronton aigu, chargé d'ornements flamboyants. Des niches, à l'intérieur de chaque compartiment que séparent des pilastres de la Renaissance, renferment de grossières statues en pierre. Ce sont : saint Nicodème auquel on conduit un bœuf; saint Gamaliel entre deux personnages, l'un en prières, l'autre qui lui présente un porc ; saint Abibon, accosté de deux autres personnages, l'un à cheval, l'autre invoquant à genoux sa protection.

Les habitants du pays viennent faire des ablutions à cette fontaine pour se préserver des maladies épidémiques. Plusieurs semaines avant la fête patronale, ils laissent croître leur barbe, et, le matin même de cette fête, ils se font raser sur le banc de pierre qui borde la fontaine.

Le jour du pardon, qui se tient le premier samedi du mois d'août, tous les bœufs des environs, ornés de rubans, sont conduits processionnellement à Saint-Nicodème, au son du fifre, tambour battant et bannière déployée. Il est d'usage d'offrir au saint quelque jeune tête de bétail, en échange de laquelle les marguilliers présentent au donateur un petit pain,

du beurre et une mesure de cidre. Les bestiaux donnés à Saint-Nicodème sont ensuite mis aux enchères et achetés à des prix élevés, dans la conviction que leur présence dans une étable est un gage de prospérité pour le reste du troupeau. Le produit de cette vente est employé en aumônes et particulièrement en prêts aux cultivateurs de la paroisse atteints dans leur aisance par un incendie, par la conscription qui leur enlève des bras pour travailler leurs champs, ou par une épizootie. Le pardon de Saint-Nicodème se termine par un feu de joie. Un *ange* allume le bûcher au moyen d'un *va-et-vient* partant de la galerie du clocher dans lequel il remonte ensuite, lançant une pluie d'étincelles, aux acclamations des pèlerins.

La *chapelle Saint-Anne*, au S. de celle de Saint-Nicodème, sur la route de Pluméliau, est un édifice du XVI^e s.

Au delà de Saint-Nicolas, le chemin de fer repasse sur la rive dr. du Blavet, dont les bords sinueux continuent d'être très-pittoresques; il longe ensuite les ruines du *château de Rimaison* et son moulin élevé en 1550; puis il arrive à la gare de Napoléonville par la rive g., en traversant la rivière à l'entrée de la ville.

55 kil. **Napoléonville** (hôt. : *Grosset*, propre et recommandé; *des Voyageurs;* — libraires : *Le Buzulier; Le Gall; Le Maître*), ch.-l. d'arr. du départ. du Morbihan, V. de 8146 hab., est située sur le Blavet, au point où cette rivière se bifurque avec le canal de Nantes à Brest. Elle forme pour ainsi dire deux villes distinctes : Pontivy, au N., avec ses rues étroites, bordées de maisons anciennes; Napoléonville, au S., avec ses rues larges, tirées au cordeau. Napoléonville ne consiste guère qu'en casernes, sur la rive dr. du canal, et en édifices de l'administration civile, sur la rive g. « De loin en loin, dit M. Pol de Courcy, on voit errer un soldat sur l'herbe qui verdit la place Napoléon; pour animer cette place, on devrait y mener paître les chevaux de la garnison. Ils trouveraient même des fourrages dans les rues. En 1864, le *quai d'Arcole* était cultivé en trèfle, la *rue de Lunéville*, ensemencée de pommes de terre, et la *rue de Marengo*, de haricots et de petits pois. Pontivy se transforme bien un peu, mais il a encore beaucoup à faire pour justifier le nom de Napoléonville. » Cette innocente plaisanterie a vivement froissé l'amour propre des Pontiviens.

Pontivy doit son origine à un monastère bâti au VII^e s. par saint Ivy, moine de Landisfarne dans la Grande-Bretagne, qui, comme tant d'autres saints personnages, vint à cette époque s'établir dans l'Armorique. Ce monastère, situé sur le territoire de la paroisse du Cohazé, aujourd'hui simple chapelle, dut précéder le château des Salles sur le Blavet, possédé de temps immémorial par la maison de Rohan, et brûlé, en 1342, par le comte de Northampton, général anglais, auxiliaire du comte de Montfort. L'emplacement de ce château fut donné, en 1457, par Alain IX, vicomte de Rohan, pour y bâtir un monastère, à des frères mineurs observantins, à la charge de lui fournir, tant à lui qu'à ses successeurs, cent anguilles par an. Alain de Rohan mourut en 1461, laissant, de son second mariage avec Marie de Lorraine, Jean, vicomte de Rohan, marié la même année à Marie de Bretagne, fille du duc François I^er. C'est à Jean de Rohan qu'est due la construction, en 1485, du château actuel de Pontivy, qui n'a marqué par aucun événement militaire consigné dans l'histoire. A la création du duché-pairie de Rohan en 1603, Pontivy devint le premier siége de cette juridiction dont relevaient cinq membres particuliers, Loudéac, la Chèze, Rohan, la Trinité-Porhoët et Goarec.

La ville de Pontivy avait pris assez de développements au XVII^e s. pour être comprise dans les quarante-deux villes de Bretagne qui députaient aux États de la Province. Elle envoya pour représentant à la dernière de ces assemblées en 1789, l'avocat Boullé, qui siégea ensuite à l'Assemblée constituante. La ville acquit bientôt une certaine importance politique, sa position centrale l'ayant fait choisir, en

janvier 1790, comme lieu de réunion des députés des *jeunes citoyens actifs*, appartenant aux provinces de Bretagne et d'Anjou. Ils se réunirent à Pontivy au nombre de 140, sous la présidence du jeune Moreau, alors prévôt à l'École de droit à Rennes, jurèrent solennellement un pacte fédératif et envoyèrent de nombreuses adresses au roi, aux ministres, à l'Assemblée nationale, au général la Fayette et jusqu'à la garde nationale de Montélimart. Un décret de l'Assemblée nationale prescrivit l'envoi à toutes les communes de France du pacte fédératif de Pontivy, origine de la grande fédération du Champ de Mars.

Une nouvelle assemblée générale des députés de 168 villes ou bourgs de Bretagne et d'Anjou se réunit à Pontivy au mois de février 1790, pour aviser au moyen de calmer l'agitation que l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale avait fait naître dans les campagnes. A l'occasion de la levée de 300 000 hommes, ordonnée par la Convention en mars 1793, la commune de Pluméliau donna la première, dans le district de Pontivy, le signal de la résistance. Dix-sept gardes nationaux furent tués sur place, et les autres, mis en fuite, ne parvinrent qu'à la nuit à Pontivy, après avoir couru mille dangers.

Le lendemain 16 mars, la ville fut investie de trois côtés à la fois et ses autres issues fermées par plusieurs milliers de paysans. Ils avaient même pris soin de distribuer, de distance en distance, des corps de réserve pour les soutenir en cas d'échec. Les insurgés voulurent d'abord parlementer, et, s'étant saisis de deux voyageurs, ils en envoyèrent un à Pontivy demander que les habitants livrassent leurs armes. Cette proposition ayant été rejetée, l'attaque commença aussitôt et dura près de cinq heures. Pontivy, outre sa garde nationale, renfermait un détachement du 109e régiment de ligne. Les assaillants revenaient à la charge avec une sorte de rage, sans s'étonner des pertes qu'ils éprouvaient, et la ville eût infailliblement succombé, malgré la résistance de ses habitants, si elle n'avait été secourue par les gardes nationales survenues à la hâte de Loudéac et de Guémené et par des gendarmes à cheval accourus de Josselin. Ces renforts mirent les paysans entre deux feux et les dispersèrent.

La position de Pontivy au milieu des paroisses insurgées de la Bretagne et la nécessité d'y centraliser des forces considérables qui pussent se porter rapidement sur un point quelconque de la côte pour empêcher le renouvellement de tentatives comme celle de Quiberon, inspirèrent, en 1802, l'arrêté des Consuls prescrivant la construction de casernes à Pontivy, puis la canalisation du Blavet jusqu'à la mer. Devenu empereur, Bonaparte étendit les projets qu'il avait conçus sur Pontivy, en décrétant de Milan, en 1805, la création d'une ville nouvelle au S. de Pontivy, dont il changea le nom en celui de Napoléonville. Des fonds considérables furent affectés à tous ces grands travaux; mille ouvriers furent employés à la canalisation du Blavet; les monuments publics furent entrepris, mais suspendus par les revers des dernières années de l'Empire, ils n'ont été achevés que depuis 1830.

L'**église Notre-Dame-de-la-Joie** (vieille ville) est un édifice du style ogival de la dernière époque. La nef se termine à l'O. par une large tour carrée bordée d'une galerie flamboyante, flanquée de clochetons et surmontée d'un second étage dont l'amortissement est en ardoises. Une tourelle, à g., renferme la cage d'escalier. A la base de la tour, s'ouvre un portail divisé par un trumeau en deux baies à anses de panier, avec archivoltes en talon. Ces baies sont accostées de pilastres ornés de sculptures réticulées et de torsades. On distingue sur les pinacles les *macles* de la maison de Rohan, qui se voyaient, en outre, sur deux écus en bannière aujourd'hui martelés. A l'intérieur, le carré central est seul voûté en pierre; ses arcades et celles de la nef retombent sur des colonnes cylindriques sans chapiteaux. Une plaque de marbre, à dr. du maître-autel, marque la place où repose le cœur du général de Lourmel, né à Napoléonville et tué devant Sébastopol.

Près de la gare, s'achève la construction d'une nouvelle *église* ogivale, très-simple, composée d'une nef, de deux bas côtés, d'un transsept, et surmontée d'une tour. Devant la façade s'étend un porche.

La *chapelle de l'hospice* conserve une relique de saint Germain d'Auxerre,

enchâssée dans un ancien reliquaire d'argent en forme de clochette à quatre pans, dont le sommet est cerné d'une bordure en oves.

Le **château**, construit en 1485, est situé sur le flanc d'une colline séparée du Blavet par le champ de foire. Des quatre tours dont il se composait, deux sont entières (une troisième tour est à demi ruinée); leurs murs de 3 mèt. à 3 mèt. 50 d'épaisseur sont couronnés de mâchicoulis, ainsi que les courtines, qui ont 18 à 20 mèt. de hauteur. Des lucarnes avec frontons aigus à crochets sont disposées le long des courtines; l'un de ces frontons, dans la cour intérieure, est décoré des armes de Rohan, inscrites dans un collier de l'ordre de Saint-Michel. On distingue encore les traces d'un pont-levis et d'une poterne au-dessus des douves à demi comblées et transformées en prairies et en promenades. Ce château sert aujourd'hui de couvent aux religieuses de la Charité de Saint-Louis, ordre fondé à Vannes en 1802, par Mme de Malesherbes, veuve du défenseur de Louis XVI, et par Mme Molé, sa fille.

Le *lycée* occupe l'ancien couvent des Ursulines (XVII^e s.).

Pontivy avait anciennement quatre *portes*; une seule subsiste, dans l'enclos des Récollets; elle appartient au XVII^e s. et sert de communication actuelle entre l'hôpital et le Blavet. — Quelques *maisons* du XVI^e et du XVII^e s., à tourelles et à pignons sur rue, méritent, dans la vieille ville, la visite de l'archéologue et de l'artiste; mais elles tombent en ruine à mesure que leurs derniers propriétairea meurent. Napoléonville, avec ses maisons uniformes et sans caractère, ressemble à toutes les villes modernes, moins le mouvement; on la voit d'un coup d'œil et elle n'est pas plus gaie que sa sœur aînée Pontivy.

Au-dessus de la gare, s'étend une *promenade* plantée d'arbres et formant trois terrasses superposées.

La *place d'Armes* est ornée de la *statue* du général de Lourmel, par le comte de Nogent, érigée en 1861. Dans une rue qui a pris le nom du général, une plaque de marbre indique la maison où il est né.

La canalisation du Blavet sur une longueur de 60 kil., entre Hennebont et Napoléonville, a coûté 6 millions, soit 100 000 fr. par kil., et n'a pas imprimé au commerce de Napoléonville l'essor espéré. Ce canal est d'ailleurs rendu inutile par la création du chemin de fer dont on attend un meilleur résultat, surtout lorsqu'il sera prolongé jusqu'à Saint-Brieuc. Jusqu'à ce jour les importations sont nulles et les exportations ne consistent qu'en céréales, miels et cuirs produits par la partie rurale de la commune qui comprend 2787 hectares, habités par une tiers de la population totale de Napoléonville.

Excursion à Guéméné.

(22 kil.)

La route de Guéméné (voit. de corresp.; prix unique, 3 fr.), que l'on prend au faubourg de *Tréleau*, traverse, à 3 kil. de Napoléonville, le hameau de *Stival*, qui possède deux chapelles : l'une, *Saint-Pierre*, récemment reconstruite et sans intérêt; l'autre, Saint-Mériadec, qui a remplacé un ermitage bâti au VII^e s. par le solitaire de ce nom, mais d'où le clergé et les habitants de Vannes vinrent l'arracher pour l'investir malgré lui de la dignité épiscopale.

La chapelle de *Saint-Mériadec*, surmontée d'une flèche, est un édifice du XVI^e s., à l'édification duquel les seigneurs du Bauzo en Malguénac, du nom de Coëthual, durent contribuer, car leurs armes sont sculptées sur les entraits.

Une vitre au fond du chœur renfermant la généalogie des *rois de Juda*, paraît de la même main que celle du transept S. Cette dernière contient en douze panneaux l'histoire de la *Passion*, depuis le jardin

des Oliviers jusqu'à la descente de croix, et au bas cette incription : « En l'an 1552 fut faict cette vitre : et fut l'ouvrier Jean le Flaman. »

Les deux fenêtres S. de la nef ont aussi des verrières à sujets, où les donateurs, appartenant à la maison de Rohan, sont reconnaissables à leurs armoiries. La chapelle de la Vierge, au N., renferme en quatre panneaux : l'*Annonciation*, la *Nativité*, la *Circoncision* et l'*Adoration des mages*. Le grand prêtre, coiffé de sa mitre, préside à la Circoncision, debout derrière une table sur laquelle il a posé ses lunettes, et reçoit l'enfant Jésus des bras de sa mère; saint Joseph, un cierge à la main, éclaire la scène. Les deux côtés du chœur sont tapissés de fresques représentant, d'après les légendes, la *Vie de saint Mériadec*. Une des mortifications de ce bienheureux était de fléchir les genoux mille fois le jour et autant de fois la nuit pour adorer Dieu, ce qui donne 83 à 84 génuflexions par heure. Sa chapelle est un lieu de pèlerinage assez fréquenté; le *chef* de saint Mériadec y est conservé, et l'on y montre une cloche en cuivre battu nommée *bonnet de saint Mériadec*, qui passe pour lui avoir appartenu; on la sonne sur la tête des personnes affligées de surdité. La cloche de Saint-Mériadec, surmontée d'une poignée ou anse, a, comme les campanes qu'on suspend, au cou des mules quatre côtés ou faces. Sur l'une de ces faces, sont écrits de haut en bas les mots : *Pir turfic isti*, qui appartiendraient, suivant M. de La Villemarqué, au premier âge de la langue bretonne et se traduiraient par *suaviter sonans es tu* (tu sonnes agréablement).

Laissant ensuite à dr. le *château de Beauregard* et la route de Carhaix (R. 75), la route de Guéméné traverse (21 kil.) *Locmalo*, v. de 1326 hab.

22 kil. **Guéméné-sur-Scorff**, ch.-l. de c. de 1672 hab., n'était d'abord qu'un simple château, sur le territoire de la paroisse de Locmalo. Ce château, désigné dans les plus anciens titres sous le nom de Guéméné-Guégant, devait son origine à un seigneur nommé Guégant, qui le fit bâtir vers l'an 1022.

Le **château** de Guéméné, reconstruit à la fin du XV^e s. par Louis de Rohan, l'un des seigneurs qui s'unirent en 1484 contre Pierre Landais, favori du duc, appartenait au moment de la Ligue à Louis de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, lorsqu'il fut attaqué par un fort parti de Ligueurs. Les Royaux qui défendaient la place purent toutefois s'y maintenir, et les tentatives faites pour s'en emparer se constatent par le grand nombre de boulets en pierres que l'on retire des terrains environnants.

Le 9 pluviôse an III (29 janv. 1795), les avenues et les hauteurs de Guéméné se trouvèrent avant le jour envahies par les Chouans. La ville était gardée par une compagnie de grenadiers, dont le poste, puis la caserne, furent successivement forcés. — Julien Guillemot, frère de l'intrépide *roi de Bignan*, fit une nouvelle tentative sur Guéméné pendant les Cent-Jours et s'empara du château.

La forteresse de Guéméné, démantelée sous Louis XIII, restaurée au XVIII^e s., est aujourd'hui en ruine. Elle présente encore les traces de neuf tours, dont trois carrées, construites en pierres de grand et moyen appareil.

On arrive à l'entrée du pont par un portail en plein cintre, accosté de pilastres à pinacles et surmonté d'une archivolte en talon. A l'autre extrémité du pont, s'ouvrent la porte principale et sa poterne.

Des couloirs et des escaliers à vis sont pratiqués dans l'épaisseur des murs, qui varie entre 2 et 4 mèt. Une petite salle, dans un pavillon, a conservé sa voûte à nervures dont la retombée repose sur des mascarons disposés dans les angles. L'intérieur des

pièces dont se compose le château est d'ailleurs dépourvu d'ornements, à l'exception des cheminées. Les pieds-droits qui soutiennent leurs chambranles sont cannelés avec frise sculptée en palmettes. La cour intérieure, transformée en jardin, est entourée d'une galerie en pierre en partie renversée, ainsi que les murs de la chapelle, qu'un devant d'autel rappelle seul aujourd'hui. A la base d'une des tours, on remarque l'entrée d'un souterrain obstrué, qui paraît se diriger vers l'*église de Notre-Dame de la Fosse.* Cette église, à laquelle les seigneurs de Guéméné avaient attaché un chapitre de chanoines approuvé par une bulle de 1529, n'offre aucun intérêt, et, à l'exception du château, on ne peut signaler, à Guéméné, que la *colonne* élevée à l'une des illustrations ds cette ville, l'enseigne de vaisseau Bisson, qui se fit sauter avec son navire en 1827, plutôt que de se rendre à des pirates grecs (*V.* p. 259). Cette mort héroïque est rappelée par une inscription sur l'une des faces du dé qui porte la colonne et on lit sur une autre face :

« Mort en héros pour son roi et pour la patrie, ses amis le pleurent; la France le regrette et ses frères d'armes envient son sort. »

Une seconde route, longue de 25 kil. environ, conduit à Guéméné par (7 kil.) le hameau de *Kerluluc* et (14 kil.) le v. de *Guern* (3229 hab.), renfermant la *chapelle de Notre-Dame de Quelven.* Cette chapelle (à g. avant d'arriver à Guern) est surmontée d'une élégante flèche en pierre, reconstruite depuis 1837 dans le style flamboyant. Le chœur est orné de galeries en pierre, et les fenêtres, à tympans fleurdelisés, ont conservé leurs verrières du XVI^{e} s.

De Napoléonville à Rennes, R. 66; — à Lamballe, par Loudéac, R. 68; — à Saint-Brieuc, R. 69; — à Guingamp, R. 70; — à Carhaix, R. 75; — à Vannes, par Locminé, R. 90.

ROUTE 72.

DE GUINGAMP A CARHAIX.

50 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Prix unique, 5 fr.

Après avoir croisé le chemin de fer de Paris à Brest (R. 3), la route, se dirigeant vers le S. O., s'élève par de nombreux lacets et atteint 216 mèt. d'altit. au hameau de ***Kerlongard***, à 1 kil. en deçà de

9 kil. ***Mousterus***, v. de 1186 hab. L'*église* paroissiale était jadis la chapelle du *château de l'Isle*, dont il ne reste que des ruines.

On remonte la rive g. du ruisseau du Bois-de-la-Roche, affluent du Trieux.

15 kil. *Kernon*, ham. situé à 262 mèt. d'altit. et d'où se détache, sur la g., une route qui dessert (3 kil.) ***Pont-Melrez*** (1503 hab.; *cimetière* entouré de frênes remarquables par leur grosseur et leur élévation; *chapelle* d'une ancienne commanderie de Malte) et (6 kil.) ***Pestivien*** (1450 hab.). « La *chapelle de Notre-Dame-de-Bulat*, devenue l'église paroissiale de Pestivien (*Bretagne contemporaine*), offre un mélange du style ogival et de la Renaissance. Sur les murs extérieurs de la sacristie, se voient d'admirables sculptures en granit, qui représentent des squelettes accomplissant diverses fonctions de la vie. On reste stupéfait devant ces figures hideuses et l'on ne sait si c'est la mort ressuscitée ou la vie qui se retire. Une inscription conserve la date de ce chef-d'œuvre et le nom de son auteur: « Le troisième jour d'avril, l'an 1552, fut commancée faire ce segreterie par Fouquet Jehannou, maistre de l'œuvre. » Dans le cimetière s'élève un beau *calvaire* en granit. — On franchit le ruisseau de Pontmur.

23 kil. Sur la dr., à 283 mèt. d'altit., se détache la route de (5 kil.) ***Plougonver*** (4131 hab.), où l'on remarque un beau *clocher* de 1668, une

chapelle dite la *chapelle Neuve* (XVe et XVIe s.), d'un caractère tout à fait original, en raison de sa forme circulaire, les ruines des *châteaux du Cludon* et *de Kerméno*, et trois *étangs*, dont l'un, celui de *Kernerez*, est en hiver le rendez-vous de nombreux oiseaux de passage.

On laisse à dr. le *château de Launay*, près de la source de l'Hière, qui coule parallèlement à la route, à 1 kil. de distance. Sur la g., un autre cours d'eau décrit de nombreux méandres. Au delà de la (27 kil.) *chapelle Sainte-Tréfine*, on descend vers l'Hière, que l'on franchit ainsi qu'un de ses affluents, en arrivant à

30 kil. *Callac*, ch.-l. de c. de 3361 hab. Ce bourg doit son origine à un château fort, démoli en 1593. Les foires de Callac sont très-importantes; il s'y vend un grand nombre de bœufs gras.

[Callac est relié à Morlaix par une route d'environ 38 kil., qui dessert (23 kil.) *Lannéanou* (1039 hab.) et (28 kil.) *Plougonven* (4276 hab.).

Une autre route, d'environ 13 kil. de longueur, relie Callac à *Maël-Pestivien* (1432 hab.), dont les environs sont couverts de pierres erratiques affectant le plus souvent une forme arrondie. « Au-dessus d'une vallée marécageuse, dit M. Henri Martin, et d'une lande où sont épars les débris d'un double et peut-être d'un triple cromlech, ou cercle druidique, d'une grande étendue, un spectacle majestueux frappa mes yeux. Un groupe d'énormes blocs, dessinant une espèce d'enceinte, couronnait une colline. Ces masses ne portaient aucune trace de la main de l'homme, mais elles étaient dominées par une autre masse qui ne saurait être l'ouvrage de la seule nature : c'étaient deux piles colossales, formées chacune de trois rochers superposés, vraies colonnes de Titans, qui attestent l'audacieux génie des Celtes primitifs et la sauvage grandeur des croyances exprimées par de telles œuvres, car on ne saurait douter que ce ne fût un monument religieux.

« A 1 kil. de là, près du *manoir de Kerrohou*, un bois couvre les pentes d'une colline couronnée, comme la précédente, d'un groupe de grands blocs arrondis. Il y a là encore deux imposants piliers bruts commandant un vaste paysage; mais ils ne se composent chacun que de deux roches, au lieu de trois. Un autre bloc, tout à côté, montre une saillie, une sorte de bosse travaillée de main d'homme. J'en avais vu deux pareilles sur le grand menhir de Plouarzel, et la même superstition s'y rattache. Les femmes stériles viennent encore les toucher pour faire cesser leur stérilité. »]

La route franchit deux fois l'Hière, qui coule dans une étroite et pittoresque vallée; puis, croisant plusieurs affluents de cette rivière, laisse à 1 kil. sur la dr. *Carnoët* (2125 hab.; *chapelle de Saint-Gildas*, dont les rampants grotesques et les restes de verrières attirent l'attention).

On passe du départ. des Côtes-du-Nord dans celui du Finistère, avant de franchir de nouveau l'Hière au hameau de *Sainte-Catherine*, à 3 kil. de Carhaix.

50 kil. **Carhaix** (hôt. *de la Tour-d'Auvergne*), ch.-l. de c. de 2365 hab., situé à 141 mèt. d'altit., sur une hauteur de la rive g. de l'Hière (beau point de vue), et à 3 kil. au N. du canal de Nantes à Brest, est une petite ville aujourd'hui bien déchue de son ancienne importance.

Carhaix passe, en effet, pour avoir été, sous le nom de *Vorganium*, la capitale des *Osismii*, l'un des peuples de l'Armorique qui prirent part à la guerre des Venètes contre César. La masse de débris antiques qui couvrent, pour ainsi dire, le sol de Carhaix; sept voies romaines, parfaitement reconnues, qui, rayonnant de cette ville, la mettaient en communication avec les localités les plus importantes du littoral Osismien, les médailles du Haut et du Bas-Empire, extraites des jardins bordant

les murs de l'ancien château, prouveraient que les Romains s'étaient établis à Carhaix dès le commencement de notre ère.

Lors de leur expulsion, au v^e s., *Vorganium* perdit son rang de cité, rappelé toutefois par le nom de la paroisse de Plouguer (*Plebs Villæ*). Carhaix fit alors partie du royaume de Cornouaille, fondé par Grallon, et devint la résidence d'Ahès, fille de Grallon, qui lui imposa son nom actuel de *Ker-Ahès* (ville d'Ahès), dont le nom français n'est que la contraction. C'est à la même princesse que sont attribuées les voies romaines partant de Carhaix, nommées *Hent-Ahès* (chemin d'Ahès).

Carhaix devint ensuite la capitale du comté de Poher, démembré de la Cornouaille, vers 520, par Comorre, et fut réunie, au x^e s., au domaine ducal par Alain Barbe-Torte.

Carhaix fut prise et reprise par les troupes de Jean de Montfort et celles de Charles de Blois, de 1341 à 1347, et par du Guesclin en personne, en 1363. Les Royaux et les Ligueurs la saccagèrent successivement en 1590 et 1592. — Cette ville est la patrie de la Tour d'Auvergne-Corret, *premier grenadier de France*.

La *collégiale de Saint-Trémeur*, commencée en 1529 et terminée en 1535, est surmontée d'une belle tour carrée de 45 mèt. de hauteur, qui s'élève au-dessus d'un riche portail délicatement décoré dans le style flamboyant. Sur les vantaux de la porte O. sont représentées *la vie et la mort de saint Trémeur*, décapité par son père, le tyran Comorre (ces sculptures sont aujourd'hui vermoulues). A l'intérieur, les stalles des anciens chanoines, avec leurs accoudoirs et leurs miséricordes sculptées, ont été malheureusement mutilées.—L'*église des Augustins* (1416) sert de magasin à fourrages. — L'*église de Plouguer*, faubourg de Carhaix, est romane, à l'exception du clocher rebâti en 1746.

L'*hôtel de ville*, ancien *Auditoire*, renferme dans la salle des délibérations, qui sert aussi de salle de spectacle et de bal, le portrait de la Tour d'Auvergne, en uniforme d'officier au régiment d'Angoumois. On y montre aussi un écrin qui renferme une dent, des cheveux, une épingle à cheveux et des boutons de guêtre provenant de l'exhumation du corps de la Tour d'Auvergne, ordonnée par le roi de Bavière en 1837.

Carhaix renferme plusieurs *maisons* anciennes, chargées d'ornements bizarres; mais la maison qui rappelle le plus de souvenirs est celle où naquit, en 1743, Théophile-Malo Corret de la Tour d'Auvergne.

La **statue** de ce héros, inaugurée en 1841, orne la *place du Champ-de-Bataille* et domine un magnifique amphithéâtre limité par les montagnes de la Cornouaille. Cette statue en bronze, œuvre de Marochetti, représente le soldat-écrivain en uniforme de simple grenadier de la République, pressant sur son cœur le sabre d'honneur qu'il vient de recevoir du premier Consul. La statue est placée sur un piédestal en granit, orné de bas-reliefs en bronze dont voici les sujets: — au S., la Tour d'Auvergne sauve un soldat blessé (1776); — à l'O., il enfonce les portes de Chambéry (1792); — au N., il prend congé des époux le Brigant, dont il va remplacer le fils à l'armée (1796); — à l'E. il est tué à Oberhausen, en Bavière, d'un coup de lance au cœur (1800).

Le premier et le troisième bas-reliefs, très-inférieurs aux autres, ne sont pas l'œuvre de Marochetti.

Le seul commerce de Carhaix est celui des bestiaux; la foire de bœufs, qui y commence le 2 novembre et dure plusieurs jours, a conservé de l'importance.

De Carhaix à Morlaix, R. 73; — à Loudéac, R. 74; — à Napoléonville, R. 75; — à Lorient, R. 76; — à Quimperlé, R. 77; — à Quimper, R. 78; — à Châteaulin, R. 79; — à Landerneau, R. 80.

ROUTE 73.

DE MORLAIX A CARHAIX.

43 kil. — Route de voitures.

La route, se dirigeant vers le S., à travers un pays aride, laisse à g., à

125 mèt. d'altit., le v. de *Plourin* (3218 hab.), puis atteint 256 mèt. d'altit. en face du *Cloître* (1359 hab.), situé sur la dr. (1 kil.). Le sommet de la longue côte de *Coatanscours*, l'un des versants des montagnes d'Aré, que l'on gravit généralement à pied, est à 266 mèt. d'altit. De ce sommet (16 kil. de Morlaix) couvert de landes, on descend dans des marais tourbeux au-dessus desquels s'élèvent, à g., les *rochers de Cragou* (268 mèt.), parfaitement découpés et attirant les regards de fort loin. Ces marais donnent naissance à la petite rivière du Squiriou, qui se jette dans l'Aune entre les *bois de Lestrézec* et *de Beurchoat*. — Plus loin, sur la dr. (2 kil.), se montre *Berrien* (2100 hab.).

23 kil. *Le Squiriou*, hameau de la cne de Berrien. — Après avoir traversé les *bois de la Lande* et *de Hellas*, la route descend dans la vallée de l'Aune, qu'elle franchit au moulin de *Pontargorrec*. A 1 kil. en aval (sur la dr.) l'Aune reçoit les eaux du ruisseau de Pont-Pierre, descendu d'Huelgoat (*V.* R. 80). Remontant ensuite jusqu'à 156 mèt. d'altit., on longe à dr. les établissements de la mine de plomb de (33 kil.) **Poullaouen** (3380 hab.). « Poullaouen (*la Bretagne contemporaine*) offre un aspect triste et désolé par l'accumulation des cendres, des scories, des charbons et des bois pelés prêts à alimenter les fourneaux. Cet aspect s'assombrit encore par l'entourage des collines arides et nues qui forment comme une ceinture à la mine; tout y est solitude et abandon. Vers le soir seulement, on voit passer un à un, sur la route de Carhaix, des hommes à figure cadavéreuse, une ceinture de cuir autour du corps et une lampe de fer suspendue à cette ceinture. Ce sont les mineurs qui rentrent chez eux après avoir passé la journée à 200 mèt. sous terre. »

L'objet principal de l'exploitation de la mine de Poullaouen est la galène ou sulfure de plomb argentifère, mêlé de zinc sulfuré, qui s'y trouve dans une gangue de grauwack schisteuse. L'exploitation de la mine de Pallaouen, commencée dès le xve s., a été suspendue en 1866. Il y a quatre puits principaux, dont le plus profond a 160 mèt. La galerie d'écoulement des eaux mesure 1624 mèt. de longueur.

Traversant un affluent de l'Hière et dépassant à dr. (500 mèt.) *Plounévezel* (1030 hab.), on franchit au (4 kil.) *Petit-Carhaix*, l'Hière elle-même, qui alimente le canal de Nantes à Brest, puis on gravit la côte de Carhaix (141 mèt. d'altit.).

43 kil. Carhaix (R. 72).

ROUTE 74.

DE CARHAIX A LOUDÉAC.

69 kil. — Route de voitures.

A 4 kil. de Carhaix, après avoir laissé à dr. le *château de Kerampuil*, possédé depuis 1433 par la famille de Saisy, la route sort du départ. du Finistère pour entrer dans celui des Côtes-du-Nord, dont elle traverse une partie accidentée.

6 kil. *Le Moustoir*, v. de 874 hab., sur un ruisseau que l'on franchit, a pris le nom d'un monastère de moines augustins, dont les ruines existent encore. La maîtresse vitre de l'*église* (xvie s.) représente diverses scènes de la *Vie de Jésus-Christ*. Au hameau de *Pors-en-Place*, se voient un *tumulus* et les traces d'un *aqueduc* romain qui conduisait ses eaux à Carhaix.

La route côtoie, jusqu'au delà de (11 kil.) *Quehélan*, le canal de Nantes à Brest, dont elle traverse plusieurs petits affluents, puis elle atteint 216 mèt. d'altit. au hameau de (15 kil.) *Landélazec*.

21 kil. **Rostrenen**, ch.-l. de cant. de 1626 hab., situé à 200 mèt. environ d'altit., sur une colline, offre un certain nombre de *maisons* anciennes et était le siége d'une im-

portante baronnie, appartenant au XVIII^e s. au prince de Lorraine-Elbeuf.

L'*église*, ancienne collégiale, fondée en 1295 par Pierre de Rostrenen, présente une masse assez importante. Elle est sous le vocable de Notre-Dame du Roncier, vocable qu'expliquent le nom breton de la commune qui signifie le *tertre épineux* et la tradition d'après laquelle une statue miraculeuse de la Vierge y aurait été découverte sous des ronces. Le porche S. de cette église offre de jolis détails du XVI^e s.; la nef et le carré central appartiennent au XIII^e s. L'intérieur est orné d'une *Assomption* d'Olivier Perrin, peintre, natif de Rostrenen, et d'un tableau donné en 1846 par le roi Louis-Philippe. On remarque, dans la petite *chapelle* qui s'élève à l'entrée du cimetière, un bas-relief représentant la *Passion*.

La forteresse de Rostrenen, renversée pendant les guerres de la Ligue, a fait place à une maison moderne occupée par la mairie et par les filles du Saint-Esprit.

Rostrenen a vu naître le P. Grégoire de Rostrenen, capucin, auteur d'un dictionnaire français-breton, imprimé pour la première fois en 1732.

Le *bois de Saint-Hélène*, où coule une fontaine consacrée à cette sainte, est un joli but de promenade.

[A 7 kil. à l'O. de Rostrenen dans la c. de *Glomel* (3450 hab.) est établi le bief de partage des bassins de l'Hière et du Blavet pour l'alimentation du canal de Nantes à Brest. La tranchée reçoit les eaux de l'*étang de Coron*, situé à 228 mèt. d'altit., au S. E. de Glomel. Cet étang, d'une surface de 76 hect., forme une réserve de 2 770 000 mèt. cubes d'eau. Au v. du *Menhir* (au N. de l'étang), on voit une pierre druidique d'une hauteur de 8 mèt. 60 cent., dont le poids est évalué à 83 000 kilogr.]

De Rostrenen à Napoléonville, R. 75.

26 kil. *Plouguernével*, c. de 3534 hab., possède un *petit séminaire* fondé en 1669 par le recteur Picot de Coethual, dont le tombeau armorié se voit dans le cimetière. Des vestiges d'une antique forteresse existent encore à 1 kil. 1/2 au N. E. du bourg, près du *château* moderne de Coethual. — La route, se rapprochant du canal de Nantes à Brest, descend à

31 kil. *Gouarec*, ch.-l. de cant. de 871 hab., situé dans une vallée fertile, au confluent du canal et du Blavet, que l'on y franchit. Sur la place qui occupe le centre du bourg, s'élève une *halle* en bois de grande dimension, construite, dit-on, à la fin du XVII^e s., par les princes de Rohan. Du *pont* jeté sur le Blavet, on découvre de jolis points de vue.

A g., au sortir de Gouarec, se détache une route conduisant, par (1 kil.) *Rosquelfin* (149 hab.), à (5 kil.) *Laniscat*, v. de 1533 hab., qui possède une *église* de 1691, ornée de peintures de la même époque (*Vie de saint Gildas*).

Descendant dans la vallée du Blavet et du canal de Nantes à Brest, on en suit la rive g. jusqu'au hameau de Bonrepos. Jusqu'aux environs de Mur-de-Bretagne, le canal coule dans une vallée étroite, sinueuse et encaissée, qui offre des sites pittoresques. A g. de la route se montre le *château de Liseuts*, bâti au pied d'une colline de 249 mèt. d'altit. Les hauteurs de la rive opposée portent les *bois de Gouarec*, *de l'Abbaye*, *du Fao*, et la *forêt de Quénécan*. Cette dernière, d'une contenance de 3600 hectares, s'étend sur les communes de Cléguérec, Saint-Aignan, Sainte-Brigitte, Perret et Plélauff (R. 75).

Dans la partie N. de la forêt, le long du Blavet, règnent deux chaînons de collines très-abruptes, atteignant 256 mèt. d'altit. Elles sont traversées par des gorges étroites presque impénétrables et parsemées d'âpres rochers grisâtres, tellement minés à la base qu'ils semblent sur le point de crouler. Sur la rive

g. du Blavet, d'autres gorges profondes et sauvages s'enfoncent dans la direction du N.; c'est la vallée agreste du Daoulas et la gorge de Caurel. Il s'y exploite de nombreuses carrières de schiste ardoisier, fournissant des dalles de dimensions exceptionnelles.

A l'E. du Daoulas, que franchit (36 kil.) la route de Carhaix à Loudéac, s'élevait, près du confluent de ce ruisseau avec le Blavet, l'*abbaye de Bonrepos* fondée, en 1184, par Alain vicomte de Rohan, du consentement de Constance de Bretagne, son épouse; ils y furent inhumés ainsi que plusieurs de leurs descendants. Les bâtiments de cette abbaye, qu'un frère du cardinal Mazarin tenait en commende en 1647, sont aujourd'hui dans un état non pas de ruine, mais d'affligeante dévastation. Les débris de l'église annoncent le XIII[e] s.; le cloître et les bâtiments conventuels, privés de toiture, sont du XVIII[e] s. Un écusson aux armes de François Allaire, abbé de Bonrepos en 1761, précepteur du duc d'Orléans (Égalité), est encastré dans la façade d'une maison d'éclusier, de l'autre côté du pont de l'abbaye.

Au delà de Bonrepos, la route, remontant sur les collines à g., s'éloigne du canal, qui atteint entre Bonrepos et Saint-Aignan l'un de ses points culminants (sur un très-petit espace, on compte 14 écluses). Pendant plusieurs kil., le Blavet coule dans son lit naturel parallèlement au canal; à l'angle que font ces deux cours d'eau pour passer de la direction O. E. à celle N. S., se dresse sur la rive dr., vis-à-vis de l'écluse de *Guerlédan*, un mamelon aride, dont la base gigantesque, à demi rongée par les eaux, les a toutefois forcées de se replier sur elles-mêmes pour l'étreindre brusquement. Le sommet du mamelon est formé d'un vaste cirque pierreux où ne poussent que des bruyères, dont les teintes chaudes contrastent avec le vert feuillage des arbres se reflétant au pied, dans les eaux tranquilles du Blavet. On appelle ce promontoire *Castel-Finans.*

[La forêt de Quénécan offre des sites non moins curieux dans sa partie S. Les cantons nommés *le Breil du Chesne* et *le Breil de la Madeleine* sont couronnés de rochers gigantesques, formés d'énormes blocs superposés presque régulièrement. Ces blocs, [de grauwacke, de schiste talqueux et de phyllade tégulaire, surplombent les uns sur les autres de manière à faire craindre que des quartiers ne s'en détachent inopinément. L'aspect lugubre d'une gorge profonde, traversant la forêt du S. au N., lui a fait donner le nom de *Stang-en-ihuern* (le vallon de l'Enfer). Ces lieux écartés devaient convenir aux mystérieuses cérémonies des Druides, aussi y reste-t-il des traces de leur culte. Sur le territoire de Cléguérec (*V.* p. 496), un vaste *dolmen*, désigné sous le nom de *ti-er-corriganet* (la maison des Nains), se remarque dans un champ bordant le chemin qui mène du v. de *Boterbartz* au v. de *Gourello.* Les noms de *parc-er-bé* (le champ du Tombeau) et de *hent-er-bé* (le chemin du Tombeau) que portent le champ et le chemin voisins de ce monument, indiquent sa destination première.

Au XII[e] s., Alain, vicomte de Rohan, peupla la forêt de Quénécan de chevaux arabes, au retour de la croisade de 1180. Olivier de Rohan, son fils, donna, par charte de 1226, aux moines de Bonrepos la moitié de ces chevaux indomptés *(dimidictatem jumentorum indomitorum)*.

Une enquête de 1479, sur les droits des vicomtes de Rohan, nous apprend aussi que le nombre de « bestes sauvages chevalines, en celle forest, qui par chacun an sont de grand revenu au dit vicomte par leurs poulains, » était alors de 500 à 600. Cette race s'est perpétuée dans les chevaux dits de Corlay (*V.* R. 70).]

40 kil. On laisse à g. une route

conduisant à (1 kil.) *Saint-Gelven* (764 hab.), puis on dépasse la *chapelle Saint-Golven* (à dr.).

44 kil. *Caurel*, v. de 763 hab., exploite des ardoisières importantes.

48 kil. On croise la route de Guingamp à Napoléonville, à 1 kil. environ au N. de Mur-de-Bretagne (R. 70). 1800 mèt. plus loin, on traverse un affluent du Blavet.

51 kil. *Carlan*, hameau de Mur-de-Bretagne. — Sur la g. se montre (1 kil.) *Saint-Guen* (1028 hab.). A 1 kil. en deçà de Saint-Caradec, on franchit la rigole (62 kil. de longueur) qui porte au canal de Nantes à Brest les deux millions de mètres cubes d'eau que le réservoir de *Bara* ou *Bosméléac* reçoit de la rivière d'Oust, barrée près de sa source.

60 kil. Saint-Caradec (R. 69). — La route franchit l'Oust, à 1200 mèt. de Saint-Caradec et monte en lacets vers

69 kil. Loudéac (R. 68).

ROUTE 75.

DE CARHAIX A NAPOLÉONVILLE.

58 kil. — Route de voitures.

21 kil. Rostrenen (R. 74).

La route, s'élevant par une pente rapide, atteint 264 mèt. d'altit., en face du hameau de *Locmaria* (à dr.). De là elle descend vers le S. E. jusqu'au hameau de (29 kil.) *Kerlan*, où elle franchit le canal de Nantes à Brest, à 130 mèt. environ d'altit.

Sur la g., à 2 kil. de la route et sur le bord du canal, se trouve, dans une agréable situation, le v. de *Plélauff* (1290 hab.), limité à l'E. par le *bois de Gouarec* (385 hectares), où se voient les restes d'un monument désigné dans le pays sous le nom de *Bonnet-Rouge* et dont l'origine n'a pas été expliquée.

Franchissant un des affluents du canal, on remonte à 261 mèt. d'altit., au (34 kil.) *signal de Saint-Roch*, puis à 268 mèt., près de (35 kil.) la *chapelle de Guerhmané*, qui attire de loin les regards. Cette chapelle dépend de *Perret*, v. de 704 hab., bâti à g. de la route et à l'E. duquel se trouvent l'*étang des Salles* et le *château* ruiné du même nom.

Au loin, derrière Perret et le château des Salles, s'étend la vaste forêt de Quénécan (R. 74), dont la route contourne l'extrémité S., en descendant vers Napoléonville.

A 2 kil. de la chapelle de Guerhmané, la route passe du département des Côtes-du-Nord dans celui du Morbihan.

39 kil. *Silfiac*, v. de 959 hab., situé à g. de la route. — A 3 kil. au N. E., sur la lisière de la forêt de Quénécan, qui occupe une grande partie de son territoire, se trouve *Sainte-Brigitte* (700 hab.).

41 kil. *Saint-Laurent*, hameau de la c. de Silfiac. La *chapelle Saint-Laurent* (XVI^e s.) renferme une *fontaine* où les pèlerins viennent se laver les pieds; cette fontaine est sous l'invocation de saint Nodez qui remplace les pédicures pour la guérison des durillons et des nodus. La maîtresse vitre de Saint-Laurent est ornée des armes de Jean de Rohan, sieur de Landal, grand maître de Bretagne, mort en 1535, et de celles d'Isabeau de la Chapelle, sa seconde femme. Ces armes sont plusieurs fois répétées sur les sablières, ainsi que les armes des seigneurs de Crénihuel, du nom de Fraval.

Après avoir longé à g. le *bois de Squel*, qui forme l'extrémité méridionale de la forêt de Quénécan, on croise la route de (4 kil. sur la g.) Cléguérec à (10 kil. sur la g.) Guémené-sur-Scorff (R. 69), par (5 kil.) Séglien.

[*Cléguérec*, ch.-l. de c. de 3470 hab., est situé au centre d'un vaste bassin « borné, dit M. Cayot-Délandre, par la chaîne des montagnes de Malguénac et par celles de la forêt de Quénécan. Ce bassin se subdivise en trois autres, donnant passage à autant de petites

rivières qui, vont se jeter dans le Blavet. — La nef de l'*église* de Cléguérec est ancienne. On remarque dans cette église les colonnes torses, d'ordre composite, qui entourent le maître-autel. La *chapelle Saint-Jean* est ornée d'anciens vitraux bien conservés; dans la *chapelle Saint-Morran*, se voit le curieux tombeau du saint de ce nom, consistant en une auge de pierre de forme ovoïde.

Séglien, v. de 1957 hab., est bâti sur une colline qui domine la rive g. de la Sarre. De cette commune dépendent les ruines du château de Coëtenfao et la chapelle de Locmaria. Le *château de Coetenfao*, reconstruit à la fin du XVIII[e] s. sur le plan du petit Trianon, passait pour le plus beau de Bretagne. Il a été presque entièrement démoli et ses belles pierres ont servi à la construction de la caserne de Napoléonville.

Les armoiries des sieurs de Coëtenfao et de Locmaria, peintes sur les vitres ou sculptées sur les entraits de la *chapelle de Locmaria-Coëtenfao*, font connaître les fondateurs de cet édifice. La plus ancienne vitre, celle du transsept S., offre un écusson écartelé de Rimaison et de Kerriec, sur le tout du Quélennec.

L'*église* paroissiale de Séglien, dédiée à Notre-Dame de Lorette, est un édifice du XIII[e] s., avec additions de la Renaissance. — Aux hameaux de *Toulahou-Brohet* et de *Roscadet*, se voient des traces de retranchements attribués aux Romains.]

On laisse à dr. la route de Napoléonville à Guéméné-sur-Scorff par Locmalo, puis celle de (2 kil. 1/2) *Malguénac* (1836 hab.; belle statue de saint Gildas dans la chapelle de ce nom; *hêtre de Quelfin*, sur une éminence d'où l'on découvre une belle vue). Descendant alors une pente rapide, on suit la rive g. d'un affluent du Blavet, que l'on franchit à

55 kil. Stival (R. 71).

58 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 76.

DE CARHAIX A LORIENT.

76 kil. — Route de voitures.

Après avoir franchi le canal de Nantes à Brest, à 3 kil. 1/2 au S. de Carhaix, puis un de ses affluents, on laisse à dr. l'ancienne route, près du moulin de *Saint-Sauveur* (6 kil. 1/2), pour prendre à g. la route nouvelle tracée le long d'un charmant vallon baigné par un petit ruisseau, qui coule tantôt à g., tantôt à dr.

« Voulez-vous jouir, dit M. Jehan (*Esquisses pittoresques et archéologiques de la Bretagne*), d'un de ces magnifiques aspects dans lequel vous pourrez embrasser du regard la moitié de la Basse-Bretagne, gravissez la montagne dite *Roc'h goarem-ar-boul'ch* (l'un des sommets des Montagnes-Noires, à l'O. de la nouvelle route), de 300 mèt. d'altit., qui sépare les trois départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Ne cherchez pas à saisir de détails dans ce tableau grandiose; le cours des rivières, le contour des vallées, les bourgs, les villes se laissent à peine deviner. Ne vous attachez qu'à l'immensité sublime de l'ensemble, à cette variété de plans successifs, à ce relief des montagnes, qui déploient sur leurs croupes de longs tapis de verdure et de moissons, et les sombres futaies de Toulaëron (à l'O.) et de Conveau (à l'E.), tandis que leurs cimes chauves n'offrent que des rocs décharnés. L'œil plane sur un horizon sans bornes et l'on peut prendre une idée complète du terrain ondulé de la Cornouaille et de la multitude de vallons qui la coupent dans toutes les directions, désigner la place des villes de trois départements, montrer du doigt les lieux où les grands événements se sont passés.... »

Passant du départ. du Finistère dans celui du Morbihan, au *moulin*

Blanc (11 kil.), la route s'éloigne peu à peu, sur la g., du ruisseau qu'elle côtoyait, et, gravissant la crête des Montagnes-Noires, passe à la lisière O. de la *forêt de Conveau*. On descend rapidement vers Gourin, en laissant à g. le v. de *Saint-Hervé* et sa *chapelle*, construite à la fin du xv^e s. et surmontée d'une tour à baies flamboyantes. Trois fenêtres de cette chapelle ont conservé des vitraux portant la date de 1530. La vitre du fond du chœur, divisée en trois tableaux dont les personnages ont 80 cent. de hauteur, représente : au milieu le *Crucifiement; à g. saint Hervé aveugle conduisant un loup en laisse* et, à dr., le donateur *Yves de Bouteville*, abbé de Langonnet. Suivant la légende de saint Hervé, un loup ayant dévoré l'âne avec lequel il travaillait la terre, le saint ordonna au loup de remplacer la bête de somme pour cet usage et le mit dans la même étable que ses moutons. Depuis cette époque, saint Hervé est invoqué pour préserver les troupeaux des loups, et les paysans viennent en pèlerinage à sa chapelle lui porter des moutons en offrande. Au grand pardon du dernier dimanche de septembre, il se fait à cette chapelle une procession à cheval.

18 kil. **Gourin**, ch.-l. de cant. de 4184 hab., est situé à 158 mèt. d'altit., sur le versant S. des Montagnes-Noires, entre le ruisseau de Sterlaër-Inam, à l'O., et l'un de ses affluents, à l'E. De plusieurs points élevés qui dominent le bourg, on découvre une belle vue. — L'*église*, en grande partie reconstruite au XVII^e et XVIII^e s., n'a aucune valeur architecturale. — La *chapelle Notre-Dame-des-Victoires* (XVI^e s.), restaurée en 1830, est couronnée d'un clocheton que surmonte un lièvre sculpté. — Dans la *chapelle Saint-Nicolas* (XV^e s.), on remarque des fragments de vitraux, une piscine en anse de panier, des bénitiers pratiqués dans le mur et supportés par une petite colonnette engagée. — Le *château de Kerbiguet*, en ruine, a été converti en ferme. Les murs d'une salle qui sert aujourd'hui de grenier sont chargés de fresques et d'inscriptions. Dans la cour, se voit un *puits* de 3 mèt. de largeur, dont la margelle, faite d'une seule pierre, est ornée de sculptures.

A l'E. de Gourin s'étendent des gisements de minerai de fer, exploités ainsi que des carrières voisines de pierre à bâtir.

[De Gourin, une route, qui traverse presque constamment des landes désertes, conduit à (44 kil.) Quimper, par (9 kil. 1/2) *Roudouallec*, v. de 1081 hab., bâti sur la rive dr. de l'Isole (retranchements attribués aux Romains; tour de l'église, ornée de curieuses sculptures; au hameau du Moustoir, pierre druidique et dolmen), (15 kil. 1/2) *Saint-Jean*, hameau de *Leuhan* (1461 hab.) et (21 kil.) *Coray*, v. de 1992 hab., sur le territoire duquel, près de l'Isole, se trouvent des pierres de croix ou staurotides (*V.* p. 271).

Une autre route conduit à (29 kil.) Bannalec et à (32 kil.) Rosporden, par (17 kil.) Scaër, où elle se bifurque (*V.* R. 6, p. 271).]

La route de Lorient s'élève à 208 mèt. d'altit., puis descend en zigzags, le long d'une petite vallée qui porte ses eaux au ruisseau du Moulin-au-Duc.

25 kil. *Le Saint*, v. de 1646 hab. L'*église Saint-Samuel*, du moyen âge, offre, à l'intérieur, de curieux chapiteaux, des tableaux anciens et un groupe en bois représentant sainte Anne, la sainte Vierge et l'Enfant-Jésus. Dans le cimetière, s'élève une *croix* de pierre dont la partie inférieure est assez remarquable. La *chapelle Saint-Adrien* est un but de pèlerinage où l'on porte les enfants atteints de coliques.

[A 7 kil. à l'E. du Saint, se trouve le v. de *Langonnet* (4024 hab.), agréablement situé sur le versant

d'une petite colline dont le pied était autrefois baigné par un vaste étang qui a été desséché. L'*abbaye de Langonnet*, fondée en 1136 par le duc Conan III, après avoir servi pendant longtemps de haras, a été transformée en collége, puis en colonie pénitentiaire (200 enfants), sous la direction des PP. du Saint-Esprit. Il reste des anciennes constructions, plusieurs salles assez belles, restaurées en 1867. — L'*église Saint-Pierre et Saint-Paul*, souvent remaniée, remonte, dit-on, au XI^e s. — L'*église de la Trinité* (XVI^e s.) est ornée de très-beaux vitraux de la même époque. — On remarque, en outre, à Langonnet : un beau *tumulus* près du manoir de Carven ; trois *menhirs* et de nombreux débris de monuments.

Après avoir franchi le ruisseau du Moulin-au-Duc, on remonte rapidement à 196 mèt. d'altit.

35 kil. **Le Faouet**, (hôt. : *du Lion-d'Or, de la Croix-d'Or*), ch.-l. de cant. de 2977 hab., est situé à 133 mèt., entre les rivières de Ster-laër-Inam (à l'O.) et d'Ellé (à l'E.). Le château du Faouet, dont le nom d'une rue rappelle seule l'existence, fut assiégé et pris en 1342 par le roi Édouard III d'Angleterre. La ville fut pillée par Fontenelle, en 1595, et attaquée sans succès par les Chouans en 1795.

L'*église* offre quelques parties du XIII^e s. dans la nef et un chœur polygonal du XVI^e s.

A 1 kil. 1/2 au N. du Faouet, sur une colline très-escarpée (178 mèt.), qui domine l'Ellé de 100 mèt., s'élève la **chapelle Sainte-Barbe**, bâtie en 1489, dans une situation extraordinaire. « Il est impossible, dit M. Cayot-Délandre, de rendre par la description la singularité de la construction de cette église, à laquelle on parvient, une fois arrivé sur le plateau de la montagne, par de larges et beaux escaliers en granit dont les degrés gravissent le roc, puis redescendent la rampe opposée et conduisent à la porte de la chapelle posée entre les rochers. L'emplacement est si étroit qu'il a été impossible d'orienter la chapelle de l'O. à l'E., comme le sont les autres églises ; elle l'est du S. E. au N. O., et, par une autre singularité, la porte principale étant au S. O., le maître-autel a été placé vis-à-vis, c'est-à-dire au N. E., et se trouve ainsi adossé, contre tout usage, à l'un des grands côtés de l'édifice. » La tradition rapporte de la manière suivante l'origine de la chapelle Sainte-Barbe : le sieur de Toulbodou, en Locmalo, chassait un jour dans la vallée de l'Ellé, lorsque éclata un orage épouvantable. La foudre, qui tomba plusieurs fois à ses pieds, brisait les rochers, et l'un de ces blocs allait broyer dans sa chute l'infortuné chasseur, lorsqu'il fit vœu à sainte Barbe de lui élever une chapelle au même endroit si, par son intercession, il était préservé de la mort. Le rocher s'arrêta court à la place qu'il conserve encore à mi-côte, et, dès le lendemain, les maçons travaillaient à l'accomplissement du vœu.

Deux porches donnent entrée dans la chapelle, au S. L'angle S. O. est flanqué d'une petite tourelle polygonale. L'édifice est voûté en pierre et les extrémités de la toiture sont surmontées d'épis en plomb.

La plupart des statues qui ornaient autrefois la chapelle ont été brisées ; il ne reste que celles de la Vierge, de saint Corentin, de sainte Ursule et de sainte Barbe. Sainte Barbe est aussi représentée, au milieu des foudres, sur le vitrail d'une riche fenêtre à meneaux fleurdelisés, à l'extrémité du transsept E. Six autres fenêtres ont conservé des débris de vitraux à personnages.

Près de la chapelle Sainte-Barbe, s'élève un *frêne* séculaire, mesurant 6 mèt. de circonférence à sa base et dont les rameaux touffus se projettent sur l'édifice religieux. Au sommet d'un des escaliers qui conduit au sanctuaire, un beffroi a été érigé sur

quatre piliers qui soutiennent une toiture abritant la cloche, que chaque pèlerin tient à faire sonner le jour du pardon. Un autre palier d'escalier, voûté en pierre, donne accès, à la *chapelle Saint-Bernard*, suspendue, comme celle de Sainte-Barbe, sur une pointe de rocher. Les dévots en font le tour en se cramponnant à des anneaux de fer scellés dans les murs.

Du Faouet dépend aussi le v. de Saint-Fiacre, qui renferme une intéressante chapelle du XVe s. (V. R. 77).

[L'ancienne route du Faouet à (24 kil.) Guéméné-sur-Scorff franchit l'Ellé et laisse à dr. (1 kil.) la *chapelle Saint-Nicolas* (XVIe s.), renfermant un beau jubé. Du côté du chœur, des niches que séparent des cariatides, contiennent les statuettes des *Apôtres*. Du côté de la nef, se déroule, en neuf panneaux de la Renaissance, la *légende de saint Nicolas*, où l'on distingue le miracle des trois clercs ressuscités, après avoir été dépecés par un boucher, salés comme de la viande de porc, pressés dans un baquet et en partie mangés.

A 7 kil. du Faouet, la route traverse *Priziac*, v. de 2213 hab., situé sur le bord de l'*étang* de ce nom. L'*église* de Priziac, sous l'invocation de saint Bého, évêque originaire d'Irlande, appartient en majeure partie au XVIe s. Toutefois, le clocher qui s'élève sur le carré central est porté sur des arcades en plein cintre roman reposant sur des colonnes cylindriques dont les chapiteaux sont du XIIe s. — Entre l'étang de Priziac et les ruines du *château de Belair*, ont été trouvées, en 1860, environ 2000 monnaies carlovingiennes.

Au delà de Priziac, la route franchit la rivière du Pont-Rouge, passe au (10 kil. 1/2 du Faouet) *Croisty* et laisse à dr., à 258 mèt. d'altit., la *chapelle de Lochrist*, édifice du moyen âge, restauré et agrandi vers la fin du XVIIe s. (à côté de la chapelle, croix de pierre à personnages). Cette chapelle dépend de la c. de *Ploërdut* (3672 hab.), dont on traverse ensuite (17 kil.) le bourg principal. L'*église* de Ploërdut date de plusieurs époques. La *chapelle Notre-Dame-de-Crénénan* (à 5 kil. au delà du bourg, à dr. de la route), qui appartint aux Templiers, offre à l'extérieur une litre funèbre, de curieuses sculptures d'ornementation, et, à l'intérieur, un lambris entièrement couvert de peintures du XVIIe s., représentant l'*Histoire de la Vierge*. Sur le territoire de Ploërdut existent encore des traces de voie romaine, d'anciens retranchements, deux tumuli, une motte féodale et une pierre druidique, à 1 kil. du bourg, près de la route de Guéméné.

La nouvelle route du Faouet à Guéméné, longue de 27 kil., se détache de la route de Lorient près du château de Stanghingant (5 kil. du Faouet) et laisse à g., 4 kil. plus loin, le ham. de *Zinzec*, qui dépend de *Berné* (1766 hab.), situé à 2 kil. à dr. de la route. Près de Zinzec, se voit un retranchement circulaire de 320 mèt. de circonférence, entouré de douves et de parapets de 4 à 5 mèt. de hauteur. Ces vestiges de castramétation annoncent une haute antiquité et pourraient être l'ouvrage soit des Bretons de Morvan, soit des Francs de Louis le Débonnaire, qui vainquirent les Bretons en ce lieu l'an 818. Le camp de Zinzec n'est qu'à 1 kil. au N. de la route neuve du Faouet à Guéméné, sur le bord de laquelle s'élève (15 kil. du Faouet), au delà de l'*étang du Pontcallec*, la chapelle de **Notre-Dame-de-Kernascleden**.

Le plan général de cet édifice figure une croix latine de 37 à 38 mèt. de longueur sur 12 mèt. de largeur. La tour élevée à l'O., au-dessus d'une rose rayonnante, est surmontée d'une flèche avec galerie flamboyante faisant saillie à l'aide de consoles, ainsi qu'à Saint-Fiacre du Faouet.

Selon la tradition ces deux chapelles furent construites ensemble et,

les outils étant venus à manquer, des anges transportaient, pendant le repos des ouvriers de Kernascléden, leurs outils aux ouvriers de Saint-Fiacre et réciproquement.

Les quatre faces de la tour, à la naissance de la flèche, sont reliées entre elles par des frontons triangulaires à ornements flamboyants. Deux porches se détachent sur le flanc S. de la chapelle. Le granit n'a jamais été mieux découpé, fouillé, ciselé, dentelé et festonné que dans ces deux porches et particulièrement dans le grand, qui offre les statues des Apôtres dans des niches à culs-de-lampe, surmontées de dais pyramidaux. Le transsept S. est percé d'une grande rose rayonnante; les tympans de la maîtresse vitre et des autres fenêtres sont flamboyants.

Les voûtes du chœur et celles du transsept N. sont tapissées de *fresques* représentant diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur et de la Vierge et un concert d'anges. Malgré l'état de dégradation où sont ces peintures, il en est peu de la même date qui puissent offrir autant de correction dans le dessin et d'élégance dans les draperies.

Nous signalerons, en outre, trois *autels* en pierre, l'un entier, dans le transsept N., les deux autres, c'est-à-dire le maître-autel et l'autel du transsept S., mutilés et abandonnés dans la nef.

La route franchit, en deçà et au delà de Kernascléden, plusieurs affluents du Scorff et passe à l'extrémité S. de (20 kil.) *Lignol*, v. de 1844 hab., que 7 kil. séparent de Guéméné.]

Du Faouet à Quimperlé, R. 77.

A 2 kil. 1/2 du Faouet, la route de Lorient franchit l'Ellé près de son confluent avec la rivière du Pont-Rouge, puis, remontant la rive g. d'un autre affluent de l'Ellé, laisse à g. la route de Napoléonville et le *château de Stanghingant*.

41 kil. *Meslan*, v. de 1814 hab., possède une *église* de 1577, suivant une inscription qui se lit au portail S. Le pignon E. est décoré des armes, entourées du collier de Saint-Michel, de René du Fresnay, baron du Faouet en 1627. De l'ancienne église, il reste deux arcades romanes à l'entrée du chœur (à 3 kil. à dr., *château de Boblay*, appartenant depuis deux siècles à la famille le Puillon de Boblay).

On traverse un angle du départ. du Finistère en descendant en zigzag vers le Scorff, que l'on franchit et au delà duquel on rentre dans le départ. du Morbihan. Le Scorff forme au S. et à l'E. la limite de la *forêt de Pontcallec* (500 hectares) qui attire l'attention sur la g. et au N. de laquelle se voient les ruines du *château de Pontcallec*.

Ce château, ancienne place forte, appartenait pendant la Ligue à Anne de Malestroit. C'est dans ses murs que fut arrêté, en 1720, le jeune marquis de Pont-Callec, accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Cellamare. Ce jeune gentilhomme fut condamné à mort et exécuté sur la place du Bouffay à Nantes.

55 kil. *Plouay*, ch.-l. de c. de 4281 hab., avec une *église* du XII^{e} ou du XIII^{e} s. à l'intérieur, dont les colonnes et les arcades sont bariolées des couleurs les plus disparates. (Sur la g., se trouvent le *château de Kerdréhо*, appartenant depuis le XVI^{e} s. à la famille du Botdéru, et le *château de Ménéhouarn*, appartenant depuis 1460 à la famille de Pluvié. Près de la *chapelle Sainte-Anne*, se voit un retranchement romain (150 mèt. de circonférence) avec douves et parapets.

[Une route de 9 kil., qui traverse le Scorff à *Coët-Neblech*, relie Plouay à *Arzano* (à dr.), ch.-l. de c. de 1877 hab.]

Quand elle a laissé à g. *Calan* (617 hab.), la route se sépare sur la dr., à 104 mèt. d'altit., de celle d'Hennebont, puis croise, à 10 kil. de

Plouay, la route d'Hennebont à Pont-Scorff. Sur la dr. s'élève la *chapelle Notre-Dame-des-Neiges* ou de *Trescoët*, en forme de *tau*, ayant au chevet une belle fenêtre à meneaux rayonnants, dont le tympan est en losange. Sur les contre-forts du transsept S., se distinguent les armes de la famille du Pou.

67 kil. Caudan (*V.* R. 6, p. 258.)

On rejoint, à 3 kil. de Lorient, la route d'Hennebont à Lorient, et, franchissant le Scorff sur un magnifique pont suspendu, on entre dans Lorient par le faubourg de Kerantrech.

76 kil. Lorient (R. 6).

ROUTE 77.

DE CARHAIX A QUIMPERLÉ.

56 kil. — Route de voitures.

35 kil. Le Faouet (R. 76). — A 1 kil. du Faouet, se détache, sur la dr., la route de Scaer.

38 kil. *Saint-Fiacre*, ham. de 135 hab., dépendant de la c. du Faouet, domine le confluent de l'Ellé et du Ster-Laer-Inam. La **chapelle Saint-Fiacre** est un édifice du XV^e s., dont la flèche principale, avec sa galerie flamboyante, élevée en encorbellement sur la façade O., se relie par deux arcs-boutants légers à deux flèches plus petites. Un porche méridional, voûté en pierre, avec intrados découpé en trilobes, a ses parois garnies de niches à consoles et à dais sculptés qui renfermaient des statues aujourd'hui mutilées et éparses dans le cimetière, à l'exception de la statue colossale de saint Christophe qui a seule échappé à la destruction.

La chapelle Saint-Fiacre est divisée en cinq travées et terminée par un chevet carré, décoré extérieurement d'un léopard portant une bannière chargée de cinq fusées. Ces armes sont celles de Jean de Bouteville, baron du Faouet, capitaine de l'arrière-ban de Cornouaille en 1481.

Huit fenêtres sont encore garnies de vitraux, dont voici les principaux sujets :

Première vitre (au chevet). — La *Passion* et la *Résurrection du Sauveur*.

Deuxième vitre (transsept N.). — Les *Couches de la Vierge*, puis l'*enfant Jésus* lavé dans un bassin ; la *Circoncision*, le *Sermon sur la montagne*, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, le *Festin d'Hérode*.

Troisième vitre (transsept S., fenêtre E.). — Le *crucifiement*, les *prophètes*, les *apôtres*, avec leurs attributs, et divers personnages de l'Écriture sainte, dont les noms : *Jacob*, *Salomon*, *Aminadab*, *Moïz*, *Zorobabel*, etc., sont indiqués sur des phylactères qu'ils tiennent à la main.

Quatrième vitre (transsept S., fenêtre S.). — La *Légende de saint Fiacre*.

Cinquième vitre (collatéral N.). — *Concert d'anges*, et au-dessous, en huit panneaux, Jésus enfant sur les genoux de sa mère, portant une petite chapelle ; puis sainte Anne, Joseph le Juste, Maria Salomé, Cléophas, l'un des disciples d'Emmaüs, Dalpheus et les apôtres.

Sixième vitre (au bas de la nef, au S.). — Le sujet de cette vitre n'est plus reconnaissable. Une figure de chevalier, la tête couverte d'un casque, doit représenter le donateur au pied duquel on lit : « Jean Fitre, gouverneur, pour cette chapelle me fit faire, 1557. »

Septième et huitième vitres. — Elles sont trop mutilées pour que les sujets puissent être compris.

Le principal ornement de la chapelle Saint-Fiacre est un magnifique **jubé** en bois, du style ogival fleuri (1480), qui occupe toute la largeur de la nef et la sépare du chœur. Sa galerie est supportée par une claire-voie composée de sept panneaux flamboyants. Dans les panneaux du milieu s'ouvrent deux portes dont la menuiserie annonce la Renaissance.

Les jambages de la porte principale à deux vantaux sont ornés de statuettes représentant saint Fiacre dans divers actes de sa vie. La frise qui surmonte la claire-voie offre des sujets variés. Ceux de g. sont trop cyniques pour être mentionnés ; parmi ceux de dr., on remarque un loup

vêtu en moine et prêchant dans une chaire au pied de laquelle se tient un renard qui engage des poules à venir écouter le loup. Plus loin le renard prend la fuite, poursuivi par les poules qui le piquent du bec. Le renard mort, les poules en font curée. Au-dessus de la frise, règne la galerie ou jubé proprement dit, dominé par un calvaire où le Christ expire entre le bon et le mauvais larron. Cette galerie supérieure se compose de dix panneaux à accolades découpés en sculptures flamboyantes. D'innombrables rinceaux ornent l'intrados de ces arcs; les panneaux du milieu offrent le monogramme du Christ au-dessus de trois fleurs de lis; les suivants sont remplis de mouchetures d'hermines suspendues à des lacs d'amour.

Cinq voûtes d'ogive à pendentifs terminés par des anges renversés soutiennent cette composition, ouvrage d'une hardiesse et d'une élégance extrême. Au centre, des consoles portent les statues de la Vierge et de saint Jean; à g., celles de la Vierge et de l'ange Gabriel; à dr., celles d'Adam et d'Ève au pied de l'arbre du bien et du mal, puis chassés du paradis terrestre.

Du côté du chœur, l'aspect du jubé est différent sans être moins remarquable. Ici les pendentifs ne sont plus des séraphins, mais des animaux à formes étranges, des hommes à postures bizarres, servant de supports à des sujets que M. Cayot Délandre a cru allégoriques :

« Le premier sujet à g., dit-il, présente un homme un panier au bras, grimpé dans un arbre chargé de fruits qu'il cueille en regardant autour de lui d'un air inquiet, c'est le *vol.* »

Au deuxième tableau, « un gros homme repu, dont l'estomac rejette les aliments, est la personnification de la *gourmandise.* » Il est assis, les poings sur les genoux, et fait d'affreuses contorsions pour rendre un porc tout entier dont la queue lui reste seule dans la bouche.

Sur le troisième et le quatrième pendentifs, des anges tiennent des écussons malheureurement martelés.

Sur le cinquième : « Un jeune homme et une jeune femme, vêtus de riches habits, se promènent langoureusement, c'est la *mollesse*, ou peut-être la *luxure.* »

Le sixième et dernier sujet, tout à fait local, « est un joueur de cornemuse, ou *sonneur* breton, accompagnement obligé de tous nos pardons, et il personnifie la *danse.* »

Il serait impossible de rappeler mille autres détails qui couvrent cet admirable jubé.

La route descend rapidement vers le Ster-Laer-Inam, qu'elle franchit près de la *chapelle Saint-Meslan.* Elle domine ensuite la rive dr. de l'Ellé pendant 3 kil. environ, puis s'en éloigne à dr., après avoir croisé un des affluents de cette rivière qui sépare le départ. du Morbihan de celui du Finistère.

45 kil. *Caros-Combout*, ham. dépendant de la c. de *Querrien* (2561 hab.), dont le bourg est situé à 3 kil. de la route, sur la dr. — On laisse successivement du même côté le hameau du *Méné* et le *château de Penquélen.*

50 kil. *Kerlavarec*, ham. et château dépendants de *Tréméven* (841 hab.), dont l'église se montre 2 kil. plus loin à dr. La route traverse une langue de terre resserrée entre l'Isole et l'Ellé (beau point de vue sur Quimperlé), en arrivant à

56 kil. Quimperlé (R. 6).

ROUTE 78.

DE CARHAIX A QUIMPER.

61 kil. — Route de voitures.

Après avoir franchi la rivière d'Aven ou d'Hière, au *Moulin-du-Roi* (2 kil. de Carhaix), puis un autre cours

d'eau, 1 kil. plus loin, la route s'élève jusqu'à 154 mèt. d'altit., avant de traverser (7 kil.) *Kerhervé*, ham. de (9 kil.) *Cléden-Poher*, v. de 1569 hab., où se voient une *église* du XVI[e] s. (verrières, lambris peints) et un *calvaire* (dans le cimetière), taillé dans un seul bloc de granit de Kersanton (7 mèt. de hauteur). — On descend dans la vallée de l'Aulne, que l'on croise au (13 kil.) *Pont-Trifen*, près de son confluent avec le canal de Nantes à Brest. Dans un repli de l'Aulne, qui coule dans une vallée profonde de 70 mèt., on aperçoit sur la dr. le *château de Pratulo*, à Mme Jégou du Laz, et le *moulin du Glatz*. Traversant ensuite une presqu'île formée par l'Aulne, on monte à 120 mèt. d'altit.

15 kil. *Landeleau*, v. de 1084 hab., doit son nom à saint Téleau ou Téliau, évêque de Landaff au VI[e] s. — L'*église*, dont le portail S. est de 1540 et le clocher de 1727, renfermait autrefois la tombe de François du Chastel, marquis de Mesle et seigneur de Châteaugal, mort en 1612. Sa *statue* funéraire, modèle curieux du costume militaire, sous Henri IV, existe encore. — Les restes du *manoir de Châteaugal*, qui s'élèvent au sommet d'un coteau, ont été transformés en ferme.

La vallée de l'Aulne, dont la route s'éloigne pour ne s'en rapprocher qu'à Châteauneuf, décrit de grandes courbes vers le S.

24 kil. **Châteauneuf-du-Faou**, ch.-l. de c. de 3008 hab., admirablement situé sur le versant d'une colline de la rive dr. de l'Aulne, est dominé par les vestiges d'un ancien *château fort*, d'où l'on aperçoit au S. la croupe des Montagnes-Noires que couronne la forêt de Laz. — L'abside de l'*église* paroissiale date du XVI[e] s.; le clocher est du XVII[e] s.

La *chapelle Notre-Dame-des-Portes* marque l'emplacement d'un chêne dans le tronc duquel fut trouvée une *statue* de la Vierge. Le porche forme une grande arcade très-évasée dont les détails, délicatement sculptés, accusent le XV[e] s. Un groupe de la Trinité, telle qu'on la figurait au moyen âge, représente le Père éternel, assis, coiffé d'une tiare, et tenant dans ses bras ouverts Jésus crucifié, tandis que le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, posée sur le haut de la croix, ombrage de ses ailes la figure du Christ.

[Châteauneuf est relié à (9 kil.) *Spézet*,, c. de 2990 hab., située aux bords de l'Aube et de l'Aven, par une route qui, se séparant de celle de Carhaix, se dirige vers l'E. et franchit l'Aulne, puis le ruisseau du Cran, qui, coulant à 500 mèt. au S. de Spézet, baigne les murs de la **chapelle du Cran**.

Cette chapelle mérite la visite des touristes; non que son architecture la distingue des autres chapelles élevées à la même époque, mais ses vitraux sont d'une richesse exceptionnelle. La date de ce petit monument (1532) se lit sur un contre-fort, et les armes des seigneurs du Cranhuel, du nom de Vieuxchâtel, qui y possédaient des droits honorifiques, sont gravées au chevet.

Le plan forme un *tau* ou croix de saint Antoine; le maître-autel est accosté de niches, à volets sculptés, contenant les figures de la Trinité et de la Vierge, et la maîtresse vitre, à meneaux flamboyants, renferme, en douze panneaux, les principales scènes de la *Passion*, de la fête des Rameaux à la Résurrection.

Au tympan de l'ogive, se développent le *Jugement dernier* et le *Triomphe du Christ*, entre la Vierge et saint Joseph qui assistent à la gloire du Dieu fait homme, au milieu d'une troupe d'anges jouant de divers instruments. Cette vaste composition, portant la date de 1548, est décorée des armes pleines de Bretagne, quoique l'union de cette province à la France fût consommée depuis seize ans.

Les sujets peints dans les six autres fenêtres sont :

1re vitre : l'*Annonciation*, la *Nativité*, l'*Adoration des Bergers*, l'*Adoration des Mages*.

2e vitre : le *Baptême de Jésus-Christ* en trois panneaux à personnages de grandeur naturelle.

3e vitre : le *Martyre de saint Laurent*, en deux panneaux occupant toute la largeur de la fenêtre.

4e vitre : la *Mort de la Vierge*.

5e vitre : la *Légende de saint Éloi*.

6e vitre : la *Légende de saint Jacques le Majeur*, en quatre panneaux fort remarquables.

Dans le c. de Spézet se voient aussi plusieurs monuments druidiques et des restes de fortifications attribuées aux Romains.]

De Châteauneuf à Châteaulin, R. 79.

La route descend, de 125 mèt. d'altit., dans un petit vallon où elle franchit un affluent de l'Aulne. Contournant alors une sorte de promontoire, elle traverse l'Aulne à (29 kil. 1/2) *Pont-Pol-ty-Glas* et s'éloigne définitivement de la rivière pour se diriger en zigzags vers les Montagnes-Noires qui attirent depuis longtemps l'attention du côté du S. Dominant à g. une petite vallée, on laisse à dr. (1 kil.) *Saint-Thois* (1000 hab.). Plus loin, du même côté, se montre le *château de la Roche*, que Troilus du Mescouëz, page et favori de Catherine de Médicis, puis vice-roi de Terre-Neuve, fit ériger en marquisat en 1576. Ce château, bâti sur un roc escarpé de 189 mèt. d'altit., fut incendié pendant les guerres de la Ligue. Il n'en reste que quelques pans de murailles et une tour au S. dominant un vallon solitaire où coule un ruisseau. Des fouilles, exécutées dans son enceinte, ont amené la découverte d'ossements humains, de cendres et d'ustensiles en fer. La chapelle du château a survécu à sa ruine. Le support d'une statue de la Vierge porte la date de 1561; et une porte au N., celle de 1781. Tout auprès, un beau fût d'une croix brisée, est décoré des armes des maisons de Rostrenen et du Quélennec, possesseurs de la seigneurie de la Roche avant les Mescouëz, c'est-à-dire au XVe s.

Les sites boisés qu'offraient les mille sinuosités de l'Aulne font place, à mesure que l'on s'éloigne de ses bords, à de vastes landes incultes où l'on ne rencontre aucune habitation et où la route atteint environ 220 mèt. d'altit., avant de descendre le versant S. des Montagnes-Noires.

42 kil. *Edern*, v. de 1880 hab., doit son nom à saint Édern, ermite originaire de la Grande-Bretagne, qui s'établit au VIIIe s. dans la forêt de Quistinit, où il se bâtit une chapelle devenue l'église paroissiale d'Édern. Cette *église*, reconstruite au XVIe s., renferme d'assez beaux vitraux et la statue de saint Édern, représenté sur un cerf qu'il avait apprivoisé et habitué à lui servir de monture. Dans le cimetière est un *menhir* renversé.

44 kil. Briec, ch.-l. de cant. desservi par la station de Quéménéven (chemin de fer de Nantes à Brest, R. 6, p. 277). — On rejoint, à Briec, la route de Morlaix à Quimper, puis, 10 kil. plus loin, à *Kerancloarec*, celle de Châteaulin à Quimper.

56 kil. *Coat-Bily*, hameau situé à g. de la route, près d'un ruisseau. Le joli *manoir de Coatbily* est un édifice de 1517, dont les tourelles, dominant un vallon bien boisé, se dessinent d'une façon pittoresque au milieu d'un riche paysage. — A 1500 mèt. en deçà de Quimper, s'élève, sur la dr. de la route, près du *manoir de Tréqueffellec*, un *chêne* centenaire dont le tronc a 7 mèt. de circonférence à 1 mèt. 25 de terre et dont plusieurs branches très-grosses étendent en tous sens l'ombre de leur feuillage, jusqu'à 12 ou 13 mèt. du pied de l'arbre. On suit jusqu'à Quimper la rive dr. d'un ruisseau qui va s'y jeter dans l'Odet et l'on croise le chemin de

fer de Nantes à Brest, en entrant dans la ville.

61 kil. Quimper (R. 6).

ROUTE 79.

DE CARHAIX A CHATEAULIN.

49 kil. — Route de voitures.

24 kil. Châteauneuf-du-Faou (R. 78). Se dirigeant vers le N. O., la route de Châteaulin monte à 134 mèt. d'altit. et franchit deux ruisseaux, dont le principal est celui du Ster-Goanez, à 6 kil. de Châteauneuf.

38 kil. **Pleyben**, ch.-l. de cant., de 5289 hab., est situé sur un plateau, au point d'intersection des routes de Morlaix à Quimper et de Carhaix à Châteaulin.

«L'*église* de Pleyben (*Bretagne contemporaine*) est un édifice remarquable, tant par ses dimensions que par son style hybride, singulier mélange d'architecture ogivale et de celle de la Renaissance, architectures qui, malgré leur dissemblance, se trouvent réunies avec assez d'art pour offrir dans leur ensemble un effet pittoresque.

Trois clochers surmontent cette église. Le principal est une haute tour carrée élevée sur la façade S., dont de longues baies cintrées dissimulent la masse. Elle est terminée par une galerie à jour que couronne un dôme en pierre, accompagné de quatre clochetons hexagones. Chacun de ces clochetons a son amortissement en dôme comme le motif principal. A l'un des angles de ce clocher, tout entier de la Renaissance, est adossée une tourelle à six pans renfermant l'escalier. Un porche d'une rare élégance, ouvert à la base de la tour et portant la date de 1588-1591, contient à l'intérieur les statues des douze *Apôtres*. La façade est complétée par deux autres clochers, du style flamboyant, terminés en flèche. Ils sont séparés par une galerie que soutient un pilier formant deux arcades très-élancées. Le chœur, un peu plus ancien que le clocher principal, est percé de fenêtres ogivales qui se distinguent par la légèreté de leurs meneaux flamboyants. La sacristie forme au chevet un charmant appendice avec son toit en dôme et ses pilastres de la Renaissance, reproduisant les principaux motifs de l'abside.»

Un *ossuaire* du xv^e s. orne le côté O. du cimetière, mais son arcature à jour, figurée en talon, a été aveuglée, et une destination toute profane a été donnée à ce monument funèbre. — Un autre monument que renferme le cimetière c'est un *calvaire* (1650), — le plus important du Finistère après celui de Plougastel, — où de nombreuses statues représentent l'histoire de Notre-Seigneur.

A Morlaix et à Quimper, R. 81.

La route descend vers l'Aulne, qui, décrivant sur la g. de longs et nombreux contours, forme, à l'E. de Châteaulin, une sorte de presqu'île qu'il faut traverser dans sa plus grande longueur, avant d'atteindre

49 kil. Châteaulin (R. 6).

ROUTE 80.

DE CARHAIX A LANDERNEAU.

60 kil. — Route de voitures.

Après avoir traversé l'Hière, à 2 kil. de Carhaix, la route se développe en zigzags dans une contrée accidentée, laisse à dr. la *chapelle Saint-Sébastien* et le *bois du Tymeur*, puis franchit l'Aulne au (11 kil.) *Pont-Pierre*. Au delà du hameau de (6 kil. de Carhaix) *Camblan*, s'étendent à dr. de la route les mines de plomb argentifère d'Huelgoat.

17 kil. 1/2. *La Grande-Halte*, hameau où l'on croise, au milieu d'une campagne aride, une route conduisant à (2 kil. sur la dr.) Huelgoat et à (5 kil. sur la g.) Saint-Herbot.

Huelgoat (auberge assez bonne), ch.-l. de c. de 1277 hab., situé à l'E. d'un *étang* de 40 hectares, comprend une ruelle bordée de chaumières, laides et sales, puis une petite place carrée, entourée de maisons d'une architecture ancienne et de meilleure apparence, avec des halles au centre et une église à l'E. L'abside de cette *église*, à pignons aigus avec crochets, porte à sa base la date de 1591. A l'extrémité opposée du bourg (S. O.), sur un tertre ombragé de chênes séculaires, s'élève la *chapelle de Notre-Dame-des-Cieux* (XVIe s.), dans laquelle on remarque les restes d'un vitrail et un curieux retable retraçant des scènes de la *Vie de la Vierge.*

A quelques pas de la chaussée de l'étang de Huelgoat, qu'entourent des collines pittoresques : « On voit (*Bretagne contemporaine*) la plus belle *pierre branlante* de la Bretagne. Cette pierre, posée en équilibre sur le sommet d'une autre pierre adhérente au sol, a une longueur d'environ 7 mèt. sur une largeur de 5 mèt. 33 cent. et une épaisseur de 4 mèt. 33 cent. Son poids est évalué à plus de 100 000 kil., et cependant un homme seul lui imprime, sans beaucoup d'efforts, des oscillations sensibles. Dans le ravin, au-dessous de la chaussée, les eaux de l'étang coulent sourdement au travers d'une espèce de grotte nommée le *Ménage de la Vierge.* » Du même côté, au N. de l'étang, le sol est couvert, en certains endroits, de grosses pierres arrondies comme des cailloux roulés, puis de rochers énormes, dont une partie sont placés dans des positions si étranges, qu'ils semblent prêts à se détacher de leur base. A l'E. du bourg, on peut descendre (un chemin y conduit depuis la place) dans une charmante et profonde vallée, où coule le ruisseau de Pont-Pierre et qu'embellissent des rochers et des arbres nombreux.

Un canal de 2 kil. de longueur, tracé sur les hauteurs et à travers un joli bois, porte les eaux de l'étang aux machines hydrauliques des **mines** qu'il alimente. « On serait tenté, dit M. Ed. Vallin, de regretter la brièveté du chemin qui conduit du bourg à la mine, tant la splendeur du paysage fait éprouver de douces émotions et de surprises inattendues. » Cette mine de plomb argentifère comprend 6 puits, dont 2 d'exploitation (125 à 275 mèt. de profondeur). Le filon a été reconnu sur une longueur de 1500 mèt. Deux machines hydrauliques de la force totale de 200 chevaux épuisent l'eau de la mine à 230 mèt. Les mines du Huelgoat et celles de Poullaouën, éloignées de 3 à 4 kil. à l'E. (R. 73), appartiennent à la même Compagnie. Elles employaient naguère ensemble 650 ouvriers environ, et produisaient par année 800 000 kilogr. de plomb et 1500 kilogr. d'argent; mais en 1866, l'exploitation de ces mines était suspendue.

Pour aller du Huelgoat à la chapelle Saint-Herbot, il faut revenir sur la route de Carhaix et prendre, à la Grande-Halte, la route qui se détache sur la g. La **chapelle Saint-Herbot** (7 kil. du Huelgoat) date du commencement du XVIe s. « Sa position écartée (*Bretagne contemporaine*), au-dessous d'une cascade coulant sur des blocs de granit roulés et entassés les uns sur les autres et couronnés de bois, la recommande aux touristes autant que son caractère architectural. Elle se distingue par une haute tour carrée, que termine une balustrade flamboyante et qui est percée de baies ogivales, entourées de gros tores. Le porche occidental, surmonté d'une galerie flamboyante, est un placage assez riche. Le porche méridional renferme, dans ses voussures profondément fouillées, des figurines et de gracieux rinceaux; les statues des douze *Apôtres*, peintes et dorées, en garnissent les parois.

La maîtresse vitre porte la date de 1556, et c'est à cette époque qu'il faut attribuer un *jubé* en bois, merveille d'élégance et de bon goût, travaillé

dans le style de la Renaissance. Quoique cette délicieuse boiserie ait beaucoup souffert, elle offre encore plusieurs parties intactes où l'on peut étudier un système d'ornementation riche et gracieux. Dans le chœur est le *tombeau* du pieux anachorète Herbot. Il consiste en un sarcophage en granit, sur lequel est couchée la *statue* du saint placée sous une arcade gothique. Cette tombe, qui ne porte ni date ni inscription, paraît contemporaine de l'église.

« Le *pardon* de Saint-Herbot (pendant le mois de mai) a une physionomie particulière. C'est par des sentiers qui serpentent dans les bruyères des montagnes, qu'arrive la masse de pèlerins qui affluent à cette fête. Ils forment autour de la chapelle une continuelle et mouvante ceinture. Mais, ce qui frappe davantage l'étranger, c'est la vue des innombrables queues de vaches et de bœufs, bizarres offrandes qu'on fait pleuvoir sur les autels de saint Herbot, en sa qualité de patron des bêtes à cornes. Les trois jours que durent la foire et le pardon, tous les bœufs de la Cornouaille se reposent. Jadis on leur faisait faire, comme aux pèlerins, le tour de la chapelle, et lorsqu'on ne les y menait pas, disent les vieillards, ils y venaient tout seuls. Saint Herbot les en dispense aujourd'hui, moyennant l'hommage d'une poignée de crin de leurs queues. Le produit de ce crin, vendu au profit de l'église, s'élève annuellement à 1500 ou 1800 fr. et au double de cette somme après une épizootie.

« Sur le penchant d'une des collines nues qui dominent Saint-Herbot, on voit un *dolmen* en schiste noir (12 mèt. de longueur, 1 mèt. 50 cent. de largeur), appelé dans le pays le *tombeau de Guéorel*, géant d'une grandeur peu commune, puisqu'il fallut, dit-on, le plier sept fois sur lui-même pour qu'il tînt dans cette enceinte. Sa force égalait sa taille et il en donna des preuves frappantes en débarrassant les terres d'un druide des rochers qui s'opposaient à leur culture et en roulant dans le lit de l'Elez, l'un des points les plus romantiques de la Bretagne, les blocs énormes qui forment la *cascade de Saint-Herbot*. Cette cascade (elle est surtout très-belle après les fortes pluies) se précipite d'une hauteur de 70 mèt. sur une longueur de 200 mèt., le long d'une montagne de granit couverte de chênes, de hêtres et de sorbiers. Au milieu de ces sauvages aspects, on peut se croire à mille lieues de la civilisation, et se demander si d'autres hommes ont jamais passé dans le lit de ce petit torrent, dans les anfractuosités de ces rochers et dans ces bois sauvages. »

Le *moulin du Rusquec*, situé à une centaine de pas de la cascade, précède le *château* de ce nom, bâti sur la pente d'un coteau. Le château est un édifice du XVI^e^ s., fort délabré et aujourd'hui converti en ferme. « Les bosquets des jardins, laissés à l'abandon, ont atteint les dimensions d'arbres forestiers. Un bassin circulaire en granit est à moitié caché sous ces massifs. »

En traversant la ferme du Rusquec, on arrive à un bois très-élevé, à l'E. duquel coule l'Élez, descendue des marais de Saint-Michel, sur le versant oriental des montagnes d'Aré. On traverse la rivière sur les blocs de pierres arrondis qui en encombrent le lit et l'on arrive ainsi à un point d'où l'on domine la cascade.

Au delà de la Grande-Halte, la route de Carhaix à Landerneau gravit des rampes très-roides.

27 kil. *La Feuillée* (281 mèt. d'altitude), ch.-l. d'une c. de 2063 hab., s'élève sur des pentes arides ou couvertes de bruyères. Au S. O. de la commune s'étendent les *marais de Saint-Michel*, dominés par le sommet du même nom (R. 81), et plus près, sur la g., le bois et le manoir de *Kerbérou*, ancienne commanderie de l'ordre de Malte.

29 kil. *Litiez*, hameau.

32 kil. On croise, sur la crête des

montagnes d'Aré, près de *Roc'h Trévézel* (354 mèt. d'altitude), la route de Morlaix à Quimper (R. 81). — « Toute la chaîne des monts d'Aré, dit Cambry (*Voyage dans le Finistère*), se compose de couches schisteuses dont les crêtes aiguës, déchirées et incultes, encadrent d'une manière romantique le paysage solitaire qu'elles entourent. » Le point où la route franchit le faîte des monts d'Aré est un des plus pittoresques de cette chaîne de montagnes et l'on découvre de là un immense horizon.

A dr., près de la route, l'*église de Commana*, v. de 2660 hab., renferme un autel du style le plus fleuri de la Renaissance. Au N. du bourg (2 kil.), près du *château du Bois-de-la-Roche*, se voit un autel druidique très-bien conservé, composé de quatre *dolmens* rangés sur la même ligne.

On descend vers l'Elorn par une pente très-sensible et l'on croise une route qui dessert à g. (2 kil. 1/2) *Sizun*, ch.-l. de c. de 3875 hab., sur la rive dr. de l'Elorn. Le portail ogival de *l'église* est du XVI^e s.; la nef, de 1646; et la flèche de 1722. — *La chapelle Saint-Cadou* occupe une position pittoresque au pied des montagnes d'Aré.

Après avoir franchi l'Élorn, la route laisse à dr. (2 kil.) la Martyre (R. 3, p. 143). — A 1500 mèt., à l'E. de ce village, se trouve *Ploudiry*, ch.-l. de c. de 1487 hab.

En approchant de Landerneau, on aperçoit (1 kil) sur la g. le joli clocher à jour de *Pencran* (603 hab.).

60 kil. Landerneau (R. 3).

ROUTE 81.

DE MORLAIX A QUIMPER.

82 kil. — Route de poste. — Voit. de corresp. — Coupé, 10 fr. 30 c.; intérieur et banquette, 8 fr. 30 c.

La route remonte, parallèlement au chemin de fer de Brest, la rive g. du Queffleut ou Relecq et laisse à g. la maison de campagne de Trédoual et le château de Lesquiffiou (*V.* p. 137), avant de croiser la voie ferrée et de se séparer de la route de Morlaix à Brest. On croise une seconde fois le chemin de fer, à 2 kil. en deçà de

10 kil. Pleyber-Christ (R. 3).

Décrivant de nombreux détours en gravissant le versant septentrional des montagnes d'Aré, on laisse à g. le *château du Coatlosquet*, appartenant à M. Ferré de Peyroux, et l'on atteint 276 mèt. d'altit. près de *Plounéour-Ménez* (376 hab.), situé sur la dr. (500 mèt.). Ce bourg occupe le centre d'un vaste amphithéâtre de montagnes schisteuses échancrées de toutes parts. Les principales, au S. sont : *Roc'h ar feuntum* (371 mèt.), *Ro'ch Trédudon* (368 mèt.) *Roc'h Trévézel* (R. 80). On trouve un peu d'abri dans les vallons boisés qui coupent ces montagnes; mais partout ailleurs le vent se fait sentir avec violence de quelque côté qu'il souffle, et la température est des plus âpres. Des bruyères épaisses, mais courtes, sont la seule végétation de ces crêtes pierreuses et déchirées, où l'élève des bestiaux, qui paissent en commun dans la montagne, supplée pour les habitants à la pauvreté du sol.

L'*église* paroissiale de Plounéour-Ménez, sous le vocable de saint Énéour, est un édifice du XVII^e s., composé de trois nefs sans transsept et surmonté d'une flèche. — A 4 kil. à l'E. du bourg, sont les ruines de l'**abbaye du Relecq**, fondée en 1132 et dont la *chapelle*, en grande partie de l'époque de la fondation, est encore entretenue. Elle s'élève près d'un étang, l'une des sources de la rivière de Morlaix, au fond d'un vallon dont la fraîcheur contraste avec la sévérité des collines environnantes. Une des galeries du *cloître*, encore debout, appartient au XIII^e s.

Dans le chœur de la chapelle se voient les statues de saint Benoît et de saint Bernard. Les nombreux pè-

lerins qui se rendent à la chapelle du Relecq ont l'habitude de porter à l'offrande des poules blanches et une mesure d'avoine dans un bonnet.

23 kil. On atteint à Roc'h Trévézel le faîte des montagnes d'Aré et l'on y croise la route de Carhaix à Landerneau (R. 80). Descendant alors vers le S., on passe à la base du signal de *Toussaines* (384 mèt. d'altit.), en laissant à g., sur le versant, *Botmeur*, v. de 750 hab., et l'on entre sur le territoire de la c. de Brasparts. Ce territoire est composé d'une suite de mamelons coniques, dont la direction générale est de l'E. à l'O. Le plus élevé de ces mamelons, détaché au S. E. de la chaîne principale des montagnes d'Aré (391 mèt.), porte le nom de **Saint-Michel,** comme la chapelle qui couronne son sommet.

« Aux environs de cette chapelle (*Bretagne contemporaine*), la terre se dépouille d'arbres et de buissons; elle n'est plus couverte que de bruyères et de rochers brisés par les orages ou décomposés par le temps. Tout prend un caractère sauvage, un air de mort; c'est l'aspect d'un vaste désert dont rien n'égaye ou ne varie la longue et fatigante uniformité. Les derniers villages, les derniers champs forment des îlots séparés, entourés de rochers, d'une espèce de tourbe, d'une terre noirâtre et marécageuse, résultat de bruyères corrompues, accumulées pendant des siècles.

« Du sommet du mont Saint-Michel, on découvre un amphithéâtre de 60 kil. de rayon formé par les montagnes d'Aré et les Montagnes-Noires. La vue s'étend, au N., jusqu'aux clochers de Saint-Pol de Léon, avec quelques échappées sur la Manche; elle est arrêtée, au S., par la forêt de Laz et les montagnes de Gourin, perdues dans les nuages. A l'E., apparaît à l'horizon le clocher de Carhaix, et, au delà, en remontant vers le N. E., la forêt de Beffou et les terres des environs de Lannion. Enfin, par les beaux jours, on distingue, du côté du couchant, la presqu'île de Crozon, la rade de Brest et le Bas-Léon, jusqu'à la pointe Saint-Mathieu. L'œil, fatigué du noir des rochers, de l'incertitude des lointains vaporeux, de la ceinture uniforme des montagnes, se repose avec une sorte de plaisir sur le vallon du Botmeur, où quelques langues de terres cultivées, quelques cabanes entourées de bouquets de bois se détachent, comme les oasis d'Égypte, du milieu des bruyères empourprées et des tapis de mousse jaunâtres que broutent de maigres troupeaux de vaches et de moutons. Sous les pieds, sont les *marais* très-dangereux de *Ieun-Elez* ou de *Saint-Michel*, remplis de fondrières; une croûte, verdoyante à la surface, recouvre leur fond bourbeux, nommé *ioudic* (petite bouillie), où disparaissent parfois bestiaux et bergers. »

On descend en zigzags à

38 kil. **Brasparts**, ch.-l. de c. de 2958 hab., entouré de verdure.

L'*église*, sous l'invocation de saint Jaoua, est moderne, à l'exception de la flèche, qui remonte au XVI^e s.

On franchit, au-dessous de Brasparts, le vallon de la Doufine, où se trouve, à g., le *château de Quillien*, nouvellement reconstruit, possédé depuis 1600 par la famille de Kerret, et au delà duquel le pays change tout à coup d'aspect. Des cultures, des vergers remplis de cerisiers et entremêlés de jolies fermes, forment un contraste complet avec l'âpreté agreste des marais de Saint-Michel.

48 kil. Pleyben (R. 79).

Après avoir franchi l'Aulne au (53 kil.) *Pont-Coblant*, la route, décrivant encore de nombreuses courbes, remonte la rive dr. d'un affluent de cette rivière, affluent qu'elle traverse (60 kil.) au *pont de Ty-ar-Pont*, près de la *chapelle des Fontaines*, bâtie sur le territoire de *Gouézec* (2075 hab.; galerie celtique classée parmi les monuments historiques).

64 kil. Briec (R. 6, p. 277).

82 kil. Quimper (R. 6).

ROUTE 82.

DE PARIS A NANTES ET A SAINT-NAZAIRE,

PAR ORLÉANS ET TOURS[1].

491 kil. de Paris à Saint-Nazaire. — Chemin de fer (embarcadère, quai d'Austerlitz).— Trajet en 11 h. 15 min. et 13 h. 5 min. — 1re cl. 52 fr. 80 c.; 2e cl. 39 fr. 85 c.; 3e cl. 28 fr. 80 c.

DE PARIS A ORLÉANS.

121 kil. — Trajet en 2 h. 30 min., 2 h. 40 min., 3 h. 25 min. et 4 h. 15 min. — 1re cl. 13 fr. 55 c.; 2e cl. 10 fr. 15 c.; 3e cl. 7 fr. 45 c.

Au delà des *ateliers d'Ivry* et du chemin de fer de ceinture, on sort de l'enceinte fortifiée et on laisse à dr. le *fort d'Ivry*.

6 kil. *Vitry-sur-Seine* (3748 hab.). — *Église* du XIIIe et du XVe s., surmontée d'un clocher neuf en 1848. — *Château*. — *Villas*.

10 kil. *Choisy-le-Roi* (5172 hab.), v. relié à la rive dr. de la Seine par un beau *pont* (1810). — Restes d'un château construit par Mansart pour Mlle de Montpensier. — *Château* moderne. — Dans le cimetière, sépulture de Rouget de l'Isle. — Fabriques de faïence et de produits chimiques. — On passe du départ. de la Seine dans celui de Seine-et-Oise.

15 kil. *Ablon* (446 hab.). — Villas.

17 kil. *Athis-Mons* (780 hab.), v. situé près de l'embouchure de l'Orge dans la Seine. — *Château* qui fut habité par Mlle de la Charolais. — *Église* des XIIIe et XVIIe s.; beau clocher.

20 kil. *Juvisy-sur-Orge* (506 hab.). — *Château*, entouré d'un *parc* dessiné par le Nôtre. — *Église du* XIIIe s. — A g. ligne de Corbeil.

On remonte la jolie vallée de l'Orge.

22 kil. *Savigny-sur-Orge* (1260 hab.). — On traverse l'avenue du *château* de la princesse d'Eckmühl (XVe et XVIIIe s.), entouré de fossés et flanqué de quatre tours, puis on longe le parc du *château de Grandvaux*, avant de franchir l'Yvette, sur un viaduc de 3 arches, haut de 14 mèt.

25 kil. *Épinay-sur-Orge*, 587 hab.; (château; *parc* dessiné par le Nôtre.)

[Corresp. pour (5 kil.) *Lonjumeau*, ch.-l. de c. de 2317 hab., et (5 kil.) *Balésy*.]

Au delà de l'Orge (viaduc de 5 arches), s'étend à g. la *forêt de Seguigny* ou *de Sainte-Geneviève*. Plus loin se montrent, sur l'autre rive, le *château de Villebousin* et le v. de *Longpont* (625 hab.; débris d'une *abbaye*, transformée en maison de campagne; *église* abbatiale du XIIIe s., mon. hist.; longue chaussée percée d'arcades).

29 kil. *Saint-Michel* (611 hab.).

[Corresp. pour : — (5 kil.) *Linas* (1183 hab.); — (6 kil.) *Marcoussis* (1785 hab.) par le *château de Lormoy*, et (3 kil.) *Montlhéry* (2020 hab., donjon ou *tour* de Montlhéry de 32 mèt. de hauteur, entourée de quelques autres débris d'un château fort; *porte Baudry* (1589), plusieurs fois restaurée; tumulus).]

31 kil. *Brétigny* (402 hab.). — A dr. se détache la ligne de Paris à Tours, par Vendôme.

37 kil. *Marolles* (608 hab.).

[Corresp. pour : (7 kil.) *Vert-le-Grand* (749 hab.); — (7 kil.) *Leudeville* (581 hab.).]

40 kil. *Bouray* (692 hab.). — Joli *château de Frémigny*. — La voie traverse le parc du *château du Mesnil-Voisin*.

43 kil. *Lardy* (669 hab.). — A g. *château de Chamarande*, bâti par Mansart.

49 kil. *Étréchy* (1201 hab.). — Carrière de grès. — Ruines d'un ancien château des Templiers. — A g., curieux *moulin de Pierre Brou*, dans

1. Pour plus de détails sur cette route, V. l'*Itinéraire général de la France la Loire et le Centre*, ou le Guide illustré *de Paris à Nantes, par Tours*, par AD. JOANNE; Paris, Hachette et Cie.

a vallée de la Juine; et *château de Jeurre.*

56 kil. **Étampes** (buffet à la gare; — hôt.: *du Grand-Courrier et du Bois-de-Vincennes, de la Ville-de-Rouen*), ch.-l. d'arr., V. de 8228 hab., située au confluent de la Juine, de la Chalouette et de la Louette, qui y font mouvoir plus de 50 moulins. — Du château des Quatre-Tours, où Philippe Auguste enferma Ingerburge de Danemark, il ne reste que l'énorme *tour Guinette* (mon. hist), remarquable donjon (27 mèt. environ de hauteur), qui domine la gare du chemin de fer. — Il a la forme de quatre tours rondes engagées, dont les murs, de 4 mèt. d'épaisseur, renferment intérieurement les escaliers qui font font communiquer les trois étages.— Suivant M. Viollet-le-Duc, on ne saurait assigner à ce donjon une date antérieure à 1150, ni postérieure à 1170. — *Église Saint-Basile,* (deux portails, l'un du style roman, récemment restauré, l'autre de la Renaissance). A l'intérieur (belles colonnettes, élégants chapiteaux), découverte d'une peinture du XI^e s., le *Jugement dernier.* — *Notre-Dame,* église aux murs crénelés (commencement du XI^e s.), surmontée d'un clocher très-remarquable du XII^e s., avec flèche octogonale en pierre (62 mèt. de hauteur totale); l'intérieur est un mélange de tous les styles. — La crypte, à trois nefs, paraît plus ancienne que le reste de l'édifice. — *Église Saint-Gilles,* en partie du X^e ou du XI^e s. — *Église Saint-Martin,* rebâtie au XII^e s. et flanquée d'une tour du XVI^e s., qui a fléchi ainsi que la façade.— *Maison de Diane de Poitiers* (remarquables sculptures). — Maison à tourelles, dite *hôtel d'Anne de Pisseleu* (1538), (au-dessus de la porte principale charmant bas-relief). — *Hôtel de ville,* construction à tourelles, de la Renaissance, récemment restaurée (buste de Rose Chéri). — Nous signalerons, en outre: le *tribunal;* — la *statue,* en marbre, *d'Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire,* par M. Élias Robert, sur l'une des places de la ville; — les *promenades des Prés, des Portereaux* (débris d'anciennes fortifications), *du Port d'Henri IV* et *du Chemin de fer* (belle vue).

[Corresp. pour: — (36 kil.) Pithiviers, par (18 kil.) Sermaises (*V. l'Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*).]

Après avoir franchi, sur deux beaux *viaducs,* la Louette et la Chalouette, on suit la vallée de l'Hémery, et, s'élevant, par une rampe de 8 millim. par mèt. et de 6300 mèt. de longueur, sur le plateau de la Beauce, on atteint le point culminant de la voie (145 mèt. 81 cent.).

70 kil. *Monnerville* (354 hab.).

[Corresp. pour: — (6 kil. S. E.) *Méréville* (1667 hab.) magnifique *château* du XVII^e s., entouré d'un beau parc et d'une forêt.]

75 kil. *Angerville* (1545 hab.; château ruiné).

[Corresp. pour: — (44 kil.) Chartres (R. 1), par (9 kil.) *Beaudreville* (420 hab.) et (19 kil.) *Ouarville* (829 hab.); — (5 kil.) *Arnouville* (603 hab.); — (28 kil.) *Voise* (432 hab.); — (13 kil.) *les Gouillons* (410 hab.); — (24 kil.) *Santeuil* (183 hab.); — (34 kil.) *Sours* (1310 hab.); — et (29 kil.) *Francourville* (713 hab.).

On entre dans le départ. d'Eure-et-Loir entre Angerville et Toury.

89 kil. *Toury* (1374 hab., dolmen; belle église).

[Corresp. pour (53 kil.) Chartres (R. 1), par (5 kil.) *Janville* (1346 hab.) et (7 kil.) *le Puiset* (599 hab.); — (27 kil.) Pithiviers, par (7 kil) *Outarville* (588 hab.); — (11 kil.) *Allaines* (563 hab.); — (11 kil.) *Allainville* (305 hab.); — (15 kil.) *Armeville* (177 hab.); — (9 kil.) *Bazoches-les-Gallerandes* (1245 hab.); — (14 kil.) *Charmont* (657 hab); — (14 kil.) *Châtillon-le-Roi* (364 hab); — (18 kil.) *Grigneville* (618 hab.); — (20 kil.) *Viabon* (346

hab.); — (5 kil.) *Villiers-le-Lez*; — (28 kil.) *Voves* (1670 hab.); — et (39 kil.) *Ymonville* (833 hab.).]

95 kil. *Château-Gaillard*, ham. — On passe du dép. d'Eure-et-Loir dans celui du Loiret.

102 kil. *Artenay*, ch.-l. de c. de 1041 hab. (antiquités gallo-romaines).

[Corresp. pour: — (15 kil.) *Neuville-aux-Bois* (2668 hab.); — (8 kil.) *Sougy* (952 hab.); — (16 kil.) *Patay*) ch.-l. de c. de 1334 hab.; — (15 kil.) *les Bordes* (690 hab.); — (28 kil.) *Cormainville* (653 hab.); — (20 kil.) *Loigny* (430 hab); — (17 kil.) *Lumeau* (508 hab.); (17 kil.) *Orgères* (545 hab); — (17 kil.) *Poupry* (263 hab.); — (12 kil.) *Rouvray-Saint-Cyr*; — (35 kil.) *Sancheville* (1054 hab.); — (15 kil.) *Trinay* (442 hab.) et (15 kil.) *Villereau* (402 hab.; église du XVI^e s. inachevée).]

108 kil. *Chevilly*, v. de 1424 hab., situé sur la lisière occidentale de la forêt d'Orléans.

113 kil. *Cercottes* (437 hab.).

120 kil. *Les Aubrais* (buffet), bifurcation où s'arrêtent les trains express pour Blois, Bordeaux, Nantes, Vierzon et Tours, sans entrer dans la gare d'Orléans.

121 kil. **Orléans** (buffet à la gare; — omnibus pour la ville, 30 c. sans bagages; avec un colis, 60 c.; avec deux colis, 90 c.; — fiacres, 1 fr. 50c. la course, 2 fr. l'heure; — hôt.: *d'Orléans*, 118, rue Bannier; *du Loiret et des Trois-Empereurs*, rue Bannier, 18 et 20; *de la Boule-d'Or*, rue d'Illiers), ch.-l. du départ. du Loiret, V. de 49 100 hab., bâtie à 116 mèt. d'altit., forme, sur la rive dr. de la Loire, un arc de cercle dont le fleuve est la corde. Un *pont* (1751-1761) de 9 arches inégales, dont la plus large a 33 mèt. et la plus petite 30 mèt. 50 cent., long de 333 mèt., large de 15 mèt. 50 cent., relie la ville au faubourg Saint-Marceau. A dr. et à g. du pont, du côté de la ville, s'étendent de beaux quais, qui aboutissent à des *promenades* plantées d'arbres. Plus commerçante qu'industrielle (fabriques de vinaigre et de couvertures de laine), Orléans manque habituellement d'animation. La plupart de ses rues sont larges, tirées au cordeau, mais elle a conservé des ruelles sombres, tortueuses et bordées de maisons anciennes.

La cathédrale ou **Sainte-Croix** (à l'extrémité de la rue Jeanne-d'Arc), maintes fois détruite en partie, surtout en 1568 par les calvinistes, mélange justement critiqué des styles gothique et de la Renaissance, n'a été réédifiée qu'à partir de 1601: en 1829 seulement eut lieu l'inauguration des grandes portes. Elle a 148 mèt. 30 cent. hors d'œuvre; sa plus grande largeur est de 73 mèt. 82 cent.; la hauteur des tours, y compris les anges, est de 87 mèt., la hauteur de la flèche centrale, reconstruite en 1859, dans le style du XIII^e s., est de 102 mèt. On remarque surtout, à l'extérieur, la façade, le chevet et la porte de l'Évêque. L'intérieur, divisé en cinq nefs, renferme une *Mater Dolorosa* de Michel Bourdin, un *Christ* de Tuby et deux bons tableaux, l'un de Jouvenet, l'autre attribué à Murillo. — L'*évêché* (XVII^e s.) n'a rien de remarquable. — La *chapelle du Séminaire* (mon. hist. de 1670) renferme de magnifiques boiseries exécutées par Dugoullon, sur les dessins de Lebrun. Au-dessous s'étend la *crypte de Saint-Avit* (mon. hist.), découverte en 1852, et que l'on fait remonter à Childebert. — L'*église Saint-Aignan*, jadis *Saint-Pierre-aux-Bœufs* (mon. hist.), rebâtie sous Charles VIII et sous Louis XII, n'a pas de façade; l'intérieur (belles clefs de voûte) est lourd et nu. La crypte a appartenu à une église plus ancienne. — *Saint-Euverte*, rendue au culte en 1857, après une restauration complète, est un édifice de plusieurs styles (porche remarquable; tour lourde, comparativement moderne). — *Notre-Dame de Recouvrance*, inaugurée en 1519, possède une belle

verrière dans le sanctuaire. — La façade de *Saint-Paul* a été refaite en 1854, dans le style du xv^e s. — On remarque, à *Saint-Pierre-le-Puellier*, la plus ancienne église d'Orléans, un bas-relief en bois, représentant la *Passion*. — La *chapelle* en briques *des Minimes* a été rendue au culte.

L'hôtel de ville, bâti en 1530, complétement remanié depuis, se compose d'un corps de logis principal, flanqué de deux ailes. Au-dessous du perron, entre les deux rampes, on remarque une *statue* en bronze *de Jeanne d'Arc*, reproduction du chef-d'œuvre en marbre de la princesse Marie d'Orléans (musée de Versailles). Sept statuettes, de Jouffroy, placées dans des niches, au milieu du tympan du fond, représentent les principales illustrations de la ville. Des cariatides, attribuées à Jean Goujon, et souvent peintes et vernies, supportent les balcons qui surmontent les deux portes latérales. Dans l'intérieur de l'hôtel de ville (pour le visiter, s'adresser au concierge; pourboire), on visite : l'*escalier d'honneur*, la *salle des mariages* (belle cheminée surmontée d'une fresque ; beau plafond) ; la *salle* où Marie Stuart recueillit le dernier soupir de François II; et le grand *salon de réception*, richement décoré dans le style du xvi^e s. (magnifique cheminée dans le style de la Renaissance ; copie de la *Jeanne d'Arc* de M. Ingres, statuette équestre de Jeanne d'Arc, par la princesse Marie) — L'*ancien hôtel de ville*, dont la façade est un des plus curieux monuments de la Renaissance, a été construit de 1422 à 1498 ; il renferme les musées (*V.* ci-dessous), ainsi que les écoles communales de dessin et d'architecture. — Le *lycée* présente une façade monumentale. — L'*hôpital général* est un des plus beaux de France. — La *préfecture* occupe les bâtiments d'un ancien couvent. — Le *palais de justice*, la *gendarmerie*, la *prison*, sont bâtis sur l'emplacement de la maison de l'Oratoire et de l'ancien couvent des Ursulines. — La *halle au blé* (1826) a été bâtie sur un cimetière, dont il reste un fronton décoré de sculptures intéressantes. — Dans la rue des Africains, la *tour Blanche* est un débris intéressant des tours qu'a illustrées le siége de 1429.

Parmi les hôtels particuliers, nous signalerons la *maison de Diane de Poitiers* (rue Neuve, à l'angle de la ruelle des Albanais), une des plus charmantes constructions de la Renaissance; récemment reconstruite, elle contient le musée historique (*V.* ci-dessous); — la *maison d'Agnès Sorel* (mon. hist.; belle galerie, escalier de pierre en spirale, dans la cour), rue du Tabourg, 15; — la *maison de Jeanne d'Arc* (mon. hist.(, rue du Tabourg, 35; — la *maison* dite *de François I^{er}* (mon. hist.; deux riches galeries superposées; puits à margelle sculptée), rue Recouvrance; — la *maison de Marie Touchet*, maîtresse de Charles IX, rue de la Vieille-Poterie; — les maisons de la *place du Vieux-Marché*, presque toutes d'architecture ancienne et ornées de sculptures; — l'*hôtel de la Vieille-Intendance*, ancienne maison royale; — le bel *hôtel de la rue de Gourville;* — la *maison Royale*, bâtie par Louis XI, près de Saint-Aignan; — la *maison de Pothier*, décorée du buste de ce jurisconsulte, etc.

La *statue équestre de Jeanne d'Arc* (16 bas-reliefs ornent le piédestal et le soubassement), en bronze, œuvre médiocre de Foyatier, a remplacé, sur la *place du Martroy*, une autre *statue*, également en bronze, de la même héroïne, par M. Gois. Cette dernière a été transportée à l'entrée du pont, sur la rive g. du fleuve. — Sur la même rive, un monument mesquin, la *croix des Tourelles*, indique l'emplacement qu'occupait le fort du même nom, dont la Pucelle dirigea l'assaut. — La *statue* en bronze *de Pothier*, par Dubray, a été érigée sur le mail Sainte-Croix, en 1859.

Le **musée** d'Orléans, fondé en 1825 et installé dans l'ancien hôtel de ville, est supérieur à la plupart des musées de province, non-seulement par le nombre, mais aussi par la valeur réelle ou l'intérêt historique des objets d'art qu'il renferme (592 tableaux, 192 dessins, 96 statues et 8000 estampes). Il est ouvert au public le dimanche et le jeudi, de midi à 4 h., excepté les jours de Pâques, de la Pentecôte, de la Toussaint, de Noël, et pendant les mois de septembre et d'octobre. Les étrangers y sont admis tous les jours, de 10 h. à 4 h., sur la présentation de leur passeport. Nous signalerons, parmi les tableaux:

12, 13, 14, 15. *Claude Deruet*, de Nancy. Quatre tableaux allégoriques (le Feu, l'Air, l'Eau et la Terre). — 17. Copie d'un portrait de Louis XI, conservé depuis longtemps à Cléry. — 18. *Fragonard.* Jeanne d'Arc faisant son entrée à Orléans. Salon de 1822. — 25, 26. *Kraus* (Georges-Melchior), 1727-1806. Deux jeunes filles.— 33. *Poëlenburg.* Loth et ses deux filles.— 35. *Drouais* (Hubert), 1699-1775. Mme de Pompadour. — 38. *Boullongne* (Louis). Loth et ses deux filles, copie d'après le Guide. — 44. *Santerre* (J. B.), 1651-1717. La Peinture. — 45 *Le même.* La Jardinière. — 51. *Romyn* (Jean Van). Paysage orné de figures et d'animaux. — 54, 55. *Patel*, 1654-1703. Paysages. — 58. *Rokes* (Henri-Martin), surnommé Zorg. La Consultation aux urines. — 73. *Goyen* (Jean Van) Des Patineurs.— 75. *Diest* (Jacques). Bivouac hollandais.—78. *Eykens* (Pierre). Diane et Apollon et des petits enfants que fait danser l'Amour. — 92. *Lacroix.* Marine. — 101, 102. *Donato Tempestino.* Le Passage de la mer Rouge; les Envoyés de Joseph retrouvent sa coupe dans le sac de Benjamin (deux tableaux peints sur agate). — 106. *Inconnu.* Anne d'Autriche. — 114. *Largillière* (Nicolas de). Son portrait. — 115. *Vanloo.* Marie Leczinska, femme de Louis XV. — 119, 120. *Roos* (Joseph-Henri). Deux lions, deux ours. — 127. *Inconnu.* Rabelais. — 138. *Corneille* (Michel). Esaü et Jacob. — 142. *Jean Van Haagen.* Entrée d'une forêt.— 144. *Sacchi* (Andrea). La Résurrection de Lazare, un des plus beaux tableaux du musée.—150. *Diepenbeck* (Abraham). Le Christ mort soutenu par la Vierge et par saint Jean. — 153. Attribué à *Peters Snayers.* Attaque d'une ville par les Impériaux.—160. *Huet* (Jean-Baptiste). Un berger et son chien. — 180. *Santerre* (Jean-Baptiste). La Curiosité (*V.* les nos 44 et 45). — 186, 187. *Aubry* (XVIIIe s.) Louis XV et la Régente. Ces deux portraits, qui ont été récemment retouchés, ont été attribués à Vanloo. — 195. Attribué à *Péruzze.* Une perspective. — 205. *Vernet* (Joseph). Cascatelles; environs de Tivoli. — 213. *Drolling.* Intérieur de cuisine. — 214. *Le même.* Scène d'intérieur. — 215. *De Lafosse* (Charles). Scène biblique. — 218. *Houet* (Gérard). Un Joueur de flûte. — 226. *Demaine* (Jean-Louis). Boutique de marchande de friture en plein vent.—227. *Bol* (Ferdinand). Portrait d'une femme âgée. Excellente peinture. — 238. *Inconnu* (École espagnole ou napolitaine). Saint François aux stigmates. — 240. *Inconnu* (École espagnole). Un Apôtre. — 244. Attribué à *Van der Plas.* Une tête de vieillard. — 273. *Champaigne* (Philippe de). Saint Charles Borromée à genoux devant un autel. — 274 du catalogue (ce tableau porte le no 272). *Téniers* (David) le jeune. L'Écureuse et le Jardinier. — 275 *Lucatelli* (Pietro). Cabaret italien. — 283. Attribué à *Devriendt*, dit Frank-Floris. La Prison de saint Pierre, au moment de sa délivrance par l'Ange. — 289. *Decker* (Conrad). Un paysage, d'un travail remarquable. — 307. *Clouet* (J.). Beau portrait d'homme. — 312. *Inconnu.* Un Rabbin dans son cabinet.—314. *Giordano* (Luca). La Charité romaine. — 438. *Inconnu.* Jeune homme cachant avec sa main une bougie allumée. — 475. *Cambiasi* (dit le Cangiagle). Les Israélites au pied du serpent d'airain; remarquable tableau. — 483. *Bassan.* L'Enlèvement des Sabines. — 498. *Pignerolles.* Pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Salon de 1848. — 499. Belle copie, plus grande que l'original (il est au Louvre), de la Fête de village, par *Rubens.* — 503. *Gérard* (le baron François). Jésus descendant sur la terre et dissipant les ténèbres. Ce tableau, commencé par Gérard, qui y a travaillé le 6 janvier 1837, cinq jours avant sa mort, a été achevé par Mlle Godefroy, son élève. — 504. *Antigna* (Alexandre), d'Orléans. Après le bain; études de femmes nues, retirées du musée depuis 1852.

La collection des dessins est beaucoup moins nombreuse, et surtout moins intéressante, que celle des tableaux. Elle se compose principalement d'œuvres mo-

dernes. Parmi les maîtres anciens qui y sont représentés, on peut mentionner : — 8 et 23. *Le Guerchin*. — 10. *J. Jordaens*. — 32. *Biscaïno*. — 54. *Van der Meulen*. — 65. *Carle Vanloo*. — 87. *Bronckhorst*. — 88. *Jean Quellinus*. — 108. *Géricault*. — 110. *Callot*. — 145. *Girodet-Trioson*. — 146. *Le Bourguignon*.

Parmi les statues, curiosités et antiquités, on remarque surtout : — *Saint François* portant les instruments de la Passion. — *Jésus* montant au Calvaire. — *Bas-relief* en marbre de Carrare, représentant la Vierge, l'enfant Jésus et saint Jean. — *Bacchante* portant sur son épaule un jeune faune qui mange du raisin. — Statuette en terre cuite, par *Clausion*. — *Vénus* surprise au bain, par Pradier. — *Statue* en bronze *de la République*, par Louis Roguet. — *Statue* en plâtre de *Philoctète*, quittant l'île de Lemnos, par le même. — *Statues* en marbre de Pradier, de Molchnech et de Villain. — Statuette en bronze.

Une très-belle collection d'estampes a été réunie au deuxième étage de la tour du Beffroi. La moitié de ces estampes provient de l'ancien dépôt de la bibliothèque de la ville; l'autre moitié, du cabinet de feu M. Leber. Ce dernier a classé sa collection de manière à presenter une histoire complète de l'art de la gravure, ce qui en double l'intérêt.

Le **musée historique**, établi dans la maison de Diane de Poitiers, renferme surtout des inscriptions romaines, des sculptures et des meubles du moyen âge. Parmi les objets les plus intéressants, nous signalerons :

Deux *colonnettes* en pierre de liais, provenant d'une ancienne cheminée. — *Calvaire*, dont toutes les figures sont en ambre jaune et en ivoire. — *Armoire* du temps d'Henri III. — *Buste* colossal, en plâtre, de Jeanne d'Arc, tel qu'il existe sur le monument de Domremy. — *Cheminée* en pierre, provenant de la rue Pierre-Percée, à Orléans : le plus bel ornement du musée. — Très-beau *meuble* du temps d'Henri IV. — Un *cabinet* à trois compartiments revêtus d'émaux. — *Statue* de la Vierge (XIVe s.), en marbre blanc, provenant de l'ancien monastère de la Cour-Dieu et restaurée par M. Dantan aîné. — L'Adoration des Mages, grand *bas-relief* en marbre de Carrare (XVIe s.). Toutes les têtes ont été mutilées. — *Meule* entière de moulin à bras, en usage chez les Romains. — *Inscription romaine* (sujet indéterminé). — *Bas-relief romain*. — *Meuble* du XVIe s.

Deux *burettes*, bien conservées, par Bernard de Palissy. — Deux *bahuts*, avec bas-reliefs sculptés. — L'un des *feuillets* d'un *diptyque* dont l'origine est inconnue. — *Bas-relief* en ivoire, du XVe s. — Jésus prêchant au milieu des docteurs, *relief en nacre de perle*, par Gaulette de Dieppe. — Admirable *bas-relief en bois* représentant une bataille, par Burgmayr d'Augsbourg. — *Statue en bois*, peinte et dorée, de la sainte Vierge, provenant de l'ancienne porte Bannier. — *Soucoupe* attribuée à Pierre Raymond, de Limoges. — *Cheminée en bois*, provenant de l'ancien couvent des Bénédictins. — *Bénitier* (ou brasero) du XIIIe s. — *Benitier*, en pierre, de l'abbaye de Saint-Mesmin.

(*Cabinet gothique* dans la tour.) Boiseries. — La *croisée*. — Grand *coffre* à hardes. — *Belle table* du XVIe s. — *Cheminée* en pierre, du temps de Louis XII. — Petit *monument à fronton*, en pierre, provenant de la sacristie de l'ancienne église de l'hôtel-Dieu. — *Porte en bois*. — Deux beaux *vitraux* du XVe s., représentant deux têtes d'empereurs romains, Vespasien et Titus (à la croisée du cabinet de la tour). — *Bustes* de Laurent de Médicis et d'une Médicis, d'après Michel-Ange — *Portes* extérieures, provenant de l'ancien hôtel-Dieu d'Orléans. — Miniature sur vélin : une descente de croix, tirée d'un *livre de chant* espagnol du XVe s.

Le musée d'Orléans s'est enrichi en outre, en 1859, d'une *tapisserie* découverte à Lucerne en 1858, et représentant l'arrivée de Jeanne d'Arc au château de Chinon (80 cent. de hauteur sur 1 mèt. 5 cent. de largeur). C'est un présent de M. le marquis d'Azeglio. Cette tapisserie, dont on fait remonter la date à 1430, est d'origine allemande.

Les salles du *musée d'histoire naturelle*, qui ne peut guère intéresser les étrangers, renferment quelques animaux bien conservés et de beaux échantillons de minéralogie.

La *bibliothèque publique* (rue Pavée) possède : 43 000 volumes; 486 manuscrits (VIIe au XVe s.), provenant pour la plupart de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire; plusieurs manu-

scrits précieux sur vélin, et un médaillier. — Le *jardin botanique*, créé vers 1640, est situé au delà du pont, dans le faubourg Saint-Marceau.

Excursions.

Les voyageurs qui pourront disposer d'une demi-journée ne devront pas manquer d'aller visiter la **source du Loiret** (8 kil.). On peut aller à pied ou en voiture jusqu'au *pont d'Olivet* (4 kil.) et de là louer un bateau pour remonter jusqu'à sa source cette charmante rivière. Le Loiret naît sur le territoire de Saint-Cyr-en-Val, dans le beau parc du *château de la Source*, reconstruit en 1632. Les deux sources, appelées la *Grande-Source* ou l'*Abîme* et la *Petite-Source* ou le *Bouillon* (cette dernière a la forme d'un entonnoir profond de 3 mèt.), sont réunies par un canal creusé en 1649. Le long des jardins potagers s'ouvre un bassin semi-circulaire (13 à 14 mèt. de profondeur), le *Gouffre* ou le *Givre*, qui absorbe la petite rivière du Dhuis tout entière et une partie des eaux du Loiret. Dues évidemment à des infiltrations de la Loire, les sources du Loiret débitent environ 43 mèt. cubes d'eau par min. Leur température ne s'élève pas au-dessus de 12° Réaumur, mais elles ne gèlent jamais : aussi de nombreuses usines sont-elles établies sur les bords de cette rivière, qui baigne, avant de se jeter dans la Loire à Saint-Mesmin, les parcs du *château du Rondon* et *de la Fontaine* (belles vues).

[Corresp. pour : (52 kil.) Beaune-la-Rollande ; — (47 kil.) Bellegarde-du-Loiret; — (65 kil.) Gien, par (49 kil.) Ouzouer-sur-Loire et (25 kil.) Châteauneuf-sur-Loire ; — (71 kil.) Montargis, par (48 kil.) Lorris ; — (43 kil.) Pithiviers, par (17 kil.) Loury et (28 kil.) Chilleurs-au-Bois ; — (48 kil.) Boiscommun, par (17 kil.) Donnery, (20 kil.) Fay-aux-Loges, (28 kil.) Vitry-aux-Loges et (38 kil.) Combreux ; — (44 kil.) Sully, par (20 kil.) Jargeau ; — (48 kil.) Châteaudun ; — (15 kil.) Cléry, par (8 kil.) Saint-Hilaire-St-Mesmin et (10 kil.) Mareau-aux-Prés (*V. La Loire et le Centre*).]

D'Orléans à Bordeaux, à Bourges, à Malesherbes, à Gien, à Chartres, à Châteaudun, *V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE ; Paris, Hachette et Cie.

D'ORLÉANS A TOURS.

113 kil. — Trajet en 2 h. 15 min., 2 h. 30 min., 3 h. 20 min. et 3 h. 45 min. — 1re cl. 12 fr. 65 c.; 2e cl. 9 fr. 50 c.; 3e cl. 6 fr. 95 c.

Les voies directes de Paris et d'Orléans à Tours se rejoignent à peu de distance de la gare des Aubrais.

127 kil. *La Chapelle-Saint-Mesmin* (1848 hab.). — *Église* (mon. hist.) de différentes époques ; crypte découverte en 1857. — Vaste *grotte* mérovingienne soutenue par des piliers ronds à chapiteaux. — Ruines d'une abbaye fondée sous Clovis, au confluent de la Loire et du Loiret. — *Petit séminaire* installé dans un ancien château. — Agréables villas. — Jolis moulins.

133 kil. *Saint-Ay* (1125 hab.) récolte les meilleurs vins de l'Orléannais.

139 kil. *Meung*, ch.-l. de c. de 3677 hab., patrie de Jean de Meung, l'un des auteurs du *Roman de la Rose*, est situé sur le ruisseau des Trois-Mauves et relié à la rive g. de la Loire par un *pont* suspendu. — Vieille *église* crénelée de *Saint-Liphard*, avec un beau portail. — De la terrasse du *château*, ancienne résidence d'été des évêques d'Orléans, on découvre une vue étendue.

147 kil. **Beaugency** (hôt. : *de l'Écu de Bretagne, de Saint-Étienne*), ch.-l. de c., V. de 5029 hab., a conservé sa physionomie du XVIe s. — *Donjon* de l'ancien château (XIe et XVIe s.) soutenu par d'énormes contre-forts et improprement appelé *tour de César*. — *Hôtel de ville* (mon. hist.) offrant une

charmante façade de la Renaissance (1526). — *Église Saint-Étienne* (XIe s.), remarquable par la longueur de son transsept et ses voûtes en berceau. — *Clocher de Saint-Firmin* (mon. hist.).—Dans l'*église* paroissiale, jadis abbatiale, beaux chapiteaux romans. — *Dépôt de mendicité.* — Vieilles *maisons* curieusement décorées. — *Pont* composé de 26 arches construites à diverses époques, en pierres et en bois ; l'arche marinière est un pont suspendu. — Beau point de vue du champ de foire.

[Corresp. pour : — (27 kil.) *Oucques* (1648 hab.), par (8 kil.) *Josnes* (1628 hab.) et (19 kil.) *Marchenoir*, ch.-l. de c. de 720 hab.; — (18 kil.) *Ouzouer-le-Marché*, ch.-l. de c. de 1514 hab., par (8 kil.) *Cravant* (1389 hab).]

Le chemin de fer traverse le ruisseau des Mauves sur un *viaduc* de 25 arches, long de 290 mèt. et haut de 17 mèt.; puis, passant sur le *viaduc de Travers* (165 mèt. de longueur, 12 arches), il entre dans le départ. de Loir-et-Cher et laisse à g. le *clos de Guignes* (bon vin ; dolmen de Ver ; fontaine de Boutue). On s'éloigne de la Loire.

159 kil. *Mer* (hôt. : *de la Croix-Verte*, *du Commerce*), ch.-l. de c. de 4259 hab., sur la Tronne, à 4 kil. de la Loire. — *Église* surmontée d'un clocher du style flamboyant (1512).

[Corresp. pour (12 kil.) Chambord (*V.* ci-dessous).]

Au delà du *viaduc* de Mer (3 arches, 60 mèt. de longueur), on découvre à g., de l'autre côté de la Loire, le parc de Chambord, et on laisse du même côté le *château* féodal *de Saint-Dizier* (deux *monuments celtiques* dans les environs).

164 kil. *Suèvres* (1919 hab.; *église Saint-Christophe* avec façade carlovingienne ; *église Saint-Lubin*, dont le curieux clocher date au moins du XIe s.). — On laisse à g. le *château des Forges* et *Cour-sur-Loire* (369 habit.; *église* offrant un clocher roman, une nef du XVe s. et de belles verrières).

169 kil. *Menars* (677 hab.). — *Château* bâti pour Mme de Pompadour et possédé actuellement par M. le prince de Chimay. Jardins descendant en terrasse jusqu'à la Loire (beaux points de vue). — Les villages et les maisons deviennent plus nombreux.

178 kil. **Blois** (buffet; — hôt. *de la Tête-Noire* sur le quai (voitures pour Chambord, Menars, Chaumont, Chenonceaux, etc.; guides et interprètes); hôt. *d'Angleterre;* hôt. *de Blois*, Grande-Rue), ch.-l. du départ. de Loir-et-Cher, siége d'un évêché, de V. 20 068 hab., est bâtie en amphithéâtre sur une colline de la rive dr. de la Loire, dans une situation pittoresque. Elle se divise en ville basse et ville haute. Ses rues étroites, tortueuses, escarpées, renferment encore de vieilles maisons sculptées et les fragments de quelques hôtels de la Renaissance. La gare est établie au-dessus de la partie haute de la ville, au milieu de la belle *promenade des Allées*.

Le **château** (mon. hist.), récemment restauré, occupe le haut de la ville. Il se compose de quatre parties bien distinctes. La plus ancienne, du XIIIe s., renferme la salle des États. La *chapelle de Saint-Calais* et le corps de bâtiment dans lequel s'ouvre la porte principale (statue équestre) ont été construits par Louis XII. La façade N. date de François Ier. La façade de l'O., élevée par Gaston d'Orléans, a eu Mansart pour architecte. — L'aile de François Ier est un des plus beaux chefs-d'œuvre de la Renaissance ; nous signalerons surtout la tourelle de l'*escalier* octogonal, à jour, restaurée avec goût par M. Duban. — L'aile de Gaston sert encore de caserne. — A l'intérieur du château (les étrangers peuvent le visiter tous les jours, moyennant un pourboire), on remarque surtout : la *salle des États* (40 mèt. de longueur

sur 20 mèt. de largeur), divisée en deux parties par une rangée de 8 colonnes (XIII^e s.), que surmonte un mur percé d'arcades en ogives et sur lequel repose la charpente (XI^e s.); l'arrière-cabinet à l'entrée duquel le duc de Guise fut assassiné (23 décembre 1588); la chambre à coucher du roi, dans laquelle le duc vint mourir; les salles des gardes du roi et des gardes de la reine; le grand salon de la reine; le cabinet de toilette de Catherine de Médicis; la chambre où elle est morte (charmant plafond), son oratoire et son cabinet de travail (ravissantes boiseries); la tour des Moulins et ses oubliettes, etc. — Un petit *musée* (ouvert tous les jours aux étrangers moyennant un second pourboire) de tableaux, de gravures, de plâtres et d'histoire naturelle, a été installé, en 1860, dans les combles de l'aile de François I^{er} (deux toiles de Breughel de Velours représentant des vues de Flandre; un portrait de femme par Mme Lebrun, etc.).

La *cathédrale*, construite en 1678 dans le style nommé faux gothique, renferme deux bas-reliefs en marbre blanc, *la Mémoire* et *la Méditation*, provenant du tombeau de la mère de Stanislas, roi de Pologne. — Le *palais épiscopal* (XVII^e s.) a eu pour architecte Gabriel; de la terrasse, plantée d'arbres et ouverte au public, on découvre un magnifique panorama. — L'*église Saint-Nicolas* ou *Saint-Laumer* est un spécimen de tous les styles d'architecture depuis le XII^e s. On vante, à l'intérieur, la profusion et la variété des ornements répandus sur les chapiteaux et les corniches. — Il ne reste que de rares débris de l'*abbaye de Saint-Laumer*. Le cloître actuel est occupé par l'*hôtel-Dieu*. — En face, sur l'autre rive de la Loire, se trouve l'*hôpital général*. — *Notre-Dame-Immaculée*, autrefois l'église des Jésuites, a été bâtie de 1626 à 1671, sur les dessins de Mansart. — *Halle au blé* en pierres et briques, dans le style du moyen âge, avec tourelles aux angles. — *Hôtel de ville*, renfermant une *bibliothèque* de 23000 vol. — *Grand séminaire*, possédant une jolie *chapelle* dans le style du XIII^e s. — *Fontaine Louis XII*, charmant monument du XV^e s., malheureusement endommagé. — *Magasin des subsistances militaires* occupant le pavillon des *Bains de la Reine*, qui fut bâti par Anne de Bretagne. — *Tour Beauvoir*, dernier débris du château fort de ce nom, qui dominait la ville.

Blois n'a presque rien conservé de ses vieilles *murailles* et de ses *portes* monumentales. — Les plus remarquables de ses anciens hôtels et de ses maisons particulières sont: l'*hôtel d'Alluye* (mon. hist. du XVI^e s.); — l'*hôtel Denis-du-Pont* (mon. hist. du XVI^e s.); — le *petit Louvre* ou *hôtel de Cheverny* (1477); — l'*hôtel d'Amboise* (XVI^e s.); — l'*hôtel d'Épernon* (XV^e s.); — l'*hôtel de Guise*; — l'*hôtel Sardini* (*oratoire* orné de fresques remarquables); — l'*hôte Gaillard*; — l'*hôtel de la Chancellerie* (nombreuses sculptures); — la *tour d'Argent*, ancien hôtel des monnaies (tour octogonale du XIII^e et du XV^e s.); — le *château Saint-Lazare*, ancienne léproserie, etc.

Huit *fontaines*, réparties sur divers points de la basse ville, tirent leur eau d'un réservoir souterrain appelé le *Gouffre* et alimenté par un *aqueduc* de 529 mèt., creusé dans le roc. Cet aqueduc, qui ne reçoit d'ailleurs aucune source appréciable, est attribué aux Romains. La partie haute de la ville est desservie par une machine à vapeur qui puise les eaux de la Loire. — Le *pont* qui relie Blois au *faubourg de Vienne* (*église Saint-Saturnin* fondée au IX^e s., remaniée au XVI^e s.) a été reconstruit de 1717 à 1724.

Le *mail*, les *Allées* et les bords de la Loire offrent d'agréables promenades. — Du haut de la *Butte des Capucins*, célébrée par M. Victor Hugo, on découvre un beau panorama.

[Excursion à Chambord (19 kil. par la levée de la Loire, 13 à 14 kil. par Vineuil, Huisseau et la Chaussée; cabriolets, 8 et 10 fr.; voiture à deux chevaux, 15 fr.)

Après avoir remonté la Loire, sur la levée, jusqu'à (14 kil.) *Saint-Dié-sur-Loire* (château), on s'éloigne brusquement du fleuve pour se diriger au S. à travers la Sologne.

Le domaine de **Chambord**, dans lequel on entre, à 4 kil. de Saint-Dié, par la porte de ce nom, est enclos par un mur de 35 kil. de tour, embrassant une contenance de 5500 hectares, dont 4500 hectares de bois, 5 fermes et 14 étangs. On y entre par six portes. Le **château** (hôtel *Saint-Michel* ou du *Tourne-Bride du château*, propre et recommandé), magnifique construction de la Renaissance, attribuée tour à tour et sans preuves certaines à Primatice, à Rosso ou à Pierre Nepveu, fut commencé en 1526, sur l'ordre de François Ier, et terminé seulement sous Henri II. Toutes les additions ou restaurations faites par Louis XIV, le maréchal de Saxe et le roi Stanislas n'ont eu pour résultat que d'altérer le caractère de l'architecture primitive. Résidence ordinaire de François Ier dans les dernières années de sa vie, ce château, qui avait reçu Charles-Quint en 1539, continua d'être visité par les rois de France, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. L'ancien roi de Pologne, Stanislas Leczinski, l'habita de 1725 à 1733. Donné, en 1748, au maréchal de Saxe, puis, en 1809, au prince de Wagram, il a été acheté en 1821, avec le produit d'une souscription nationale, pour être offert, « au nom de la France, à S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux. » Le comte de Chambord le possède depuis cette époque et y fait faire chaque année des restaurations importantes qui lui rendront peu à peu son aspect primitif.

Le château de Chambord forme un carré long de 156 mèt. sur 117 mèt., flanqué aux angles de 4 grosses tours de 19 mèt. 50 cent. de diamètre, et dont les constructions entourent en partie un second édifice moins grand, flanqué aussi de 4 tours, à toit aigu terminé par une lanterne. Tout autour s'étendent les anciens fossés, comblés par le roi Stanislas. Au-dessus des terrasses qui recouvrent les voûtes des salles, s'élève un couronnement en forme pyramidale, de 32 mèt. de hauteur et du plus grand effet, ainsi composé : colonnade formée par 8 arcades accompagnées de colonnes et de pilastres (8 mèt. de haut) et supportant une autre ordonnance plus élevée, décorée d'une balustrade et se composant de 8 contre-forts ; au-dessus, belvédère surmonté d'un campanile d'une extrême légèreté et d'une grande richesse de détails, que couronne une colossale fleur de lis en pierre, de 2 mèt. de hauteur. A l'intérieur, on remarque surtout un magnifique *escalier* en spirale, à doubles rampes superposées, dont la disposition est telle que deux personnes peuvent y monter ensemble sans se rencontrer ; il s'élève jusqu'au niveau des terrasses. A l'époque de sa construction, on embrassait d'un seul regard la double spirale de cet escalier, de la base au sommet ; malheureusement les 4 salles, aux voûtes ornées de sculptures, qui l'entourent en forme de croix grecque, ont été divisées depuis en trois étages. Dans l'une des salles du second étage, disposée en théâtre, eut lieu la première représentation du *Bourgeois Gentilhomme*. — Le nombre des pièces est de 440, toutes à cheminée, selon le luxe du temps, mais n'ayant rien conservé de leur ancien ameublement. Dans les angles formés au point de jonction de la façade et des ailes, du côté de la cour, s'élèvent deux beaux *escaliers* à jour. On compte en tout dans le château 13 grands escaliers. — Dans la tour de l'O., la *chapelle*, achevée par Henri II,

est bien conservée ; un bâtiment construit en hors-d'œuvre, à l'angle formé par la tour du N. et la façade, renferme un *oratoire* d'une ornementation très-curieuse. — Près du château, à dr. en regardant la façade, s'élève une petite *église*, achevée en 1855 (tableau de saint Louis tenant la couronne d'épines, par Alphonse Hénaff ; à dr. et à g. du chœur, peintures à fresque sur fond d'or, représentant les Apôtres ; vitraux représentant sainte Clotilde, saint Henri, la reine Blanche et Charlemagne ; plafond émaillé de nombreuses fleurs de lis). — Les parterres et le parc du château offrent une promenade aussi agréable que rare dans ces plaines désolées de la Sologne.

Au retour de Chambord, au lieu de revenir directement à Blois, on peut passer par Cheverny et Beauregard (excursion très-recommandée). La route, se dirigeant vers le S., passe d'abord à (7 kil. de Chambord) *Bracieux*, ch.-l. de c. de 1174 hab., au confluent du Beuvron et de la Bonne-Heure. Elle s'infléchit ensuite vers le S. O., laisse à dr. l'ancien *château de Villesavin*, et traverse *Tour-en-Sologne* (700 hab.), avant d'atteindre (15 kil.) *Cour-Cheverny* (2432 hab. ; belle situation ; jolies maisons ; *église du* XIe s.).

Cheverny (1221 hab.) est à 1 kil. de Cour-Cheverny. L'*église* conserve un portail du XIIe s.

Le **château de Cheverny**, construit en 1634, est un magnifique spécimen de l'architecture de la fin de la Renaissance. La façade se compose d'une suite de corps de logis et de pavillons. Les fenêtres du premier étage portent de riches frontons renfermant des bustes antiques en marbre, et des bustes modernes, en pierre, copiés sur l'antique. On remarque à l'intérieur : une *galerie* ornée de peintures ; une belle *salle à manger*, tendue de cuir (magnifique dressoir ; cheminée de l'époque d'Henri IV) ; l'*appartement du roi* (salle des gardes bien conservée, décorée d'amours ; peintures représentant l'histoire de Persée et celle de Théagène et de Chariclée ; tapisseries ; vieux meubles) ; un bel *escalier* ; une *bibliothèque* ; une *chapelle*. Le propriétaire actuel, M. le marquis de Vibraye, s'efforce de rendre au château sa physionomie primitive.

En sortant de Cour-Cheverny, où il faut revenir pour regagner Blois, on prend la direction du N. O. A 6 kil. de Cour, on trouve à g. l'avenue, longue d'un kil., qui conduit au **château de Beauregard**. On ouvre soi-même la grille du parc. Le château, bel édifice des XVIe et XVIIe s., appartient aujourd'hui à M. le comte Chollet, qui l'a fait restaurer. On y remarque une splendide *galerie de portraits* (363 figures historiques célèbres, de Philippe VI à Louis XIII). Le carrelage de cette galerie, morceau unique en France, représente une armée du temps en ordre de bataille. Près de la chapelle est une chambre décorée de boiseries (XVIIe s.). Un magnifique *parc* anglais, dans lequel a été creusée une rivière, entoure le château.

Entre Beauregard et Blois, on traverse (5 kil.) *Saint-Gervais* (549 hab., crême renommée) et la forêt de Russy.

—

[Corresp. à Blois pour : — (58 kil.) Valençay, par (20 kil.) Contres et Selles-sur-Cher ; — (37 kil.) Saint-Aignan ; — (32 kil.) Montrichard, par (24 kil.) Pontlevoy ; — (64 kil.) Saint-Calais (R. 19) par (32 kil.) Vendôme ; — (50 kil.) Montoire ; — (64 kil.) Mondoubleau ; — (17 kil.) Bracieux (V. l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*).]

De Blois à Vierzon, à Châteauroux, à Loches, au Mans, *V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre.*

En sortant de la tranchée des Granges, le chemin de fer, soutenu par d'énormes terrassements, domine la

Loire (magnifique point de vue, du côté de Blois) et descend dans la vallée du fleuve, que borde une levée en terre, haute de mèt. 7 et large de 8 mèt., datant de Louis le Débonnaire.

188 kil. *Chouzy* (1442 hab.), sur la Cisse, n'a conservé de son abbaye de la Guiche qu'une *église* souterraine, un débris du cloître et deux tombeaux.

193 kil. *Onzain*, v. de 2480 hab., d'où l'on aperçoit, sur l'autre rive de la Loire, le château de Chaumont, sous son plus bel aspect. — Un pont suspendu réunit Chaumont à *Escure*.

[Excursion à (2 kil.) **Chaumont-sur-Loire,** v. de 1000 hab., Le **château** de Chaumont (mon. hist.), fondé au xe s. au sommet d'une colline escarpée et reconstruit au xve s. par les seigneurs d'Amboise, principalement par le cardinal d'Amboise, dont on voit encore les armes sur les portes, se compose à l'extérieur, du côté du plateau, de deux corps de logis irréguliers, flanqués d'une tour à chaque angle et réunis au pavillon de la voûte d'entrée par deux autres tours pourvues de mâchicoulis. Un pont-levis donne accès au porche. La cour d'honneur, complétement ouverte sur la Loire, offre une vue admirable. A g. sont les bâtiments d'habitation ; au fond une charmante galerie bien restaurée, à dr. la *chapelle* ornée, à l'extérieur de plusieurs fenêtres du style flamboyant, et renfermant à l'intérieur un retable de bois sculpté très-curieux, de beaux vitraux, le siége en chêne sculpté et le chapeau du cardinal Georges d'Amboise. La *grande galerie*, les *salons*, les *appartements* sont décorés dans le style de la Renaissance. On visite surtout avec intérêt : la *chambre de Catherine de Médicis*, encore intacte, la *salle du conseil*, d'autres pièces historiques contenant des tableaux, des meubles curieux et de belles tapisseries. Chaumont a été possédé par Diane de Poitiers (1559), qui l'échangea avec Catherine de Médicis contre Chenonceaux; par la duchesse de Bouillon, par le père de Turenne, habité sous l'Empire par Mme de Staël et Benjamin Constant. Après diverses vicissitudes, il a été restauré sous la direction de M. la Morandière dans le style pur du xvie s. par ses derniers propriétaires, le comte d'Aramon et le vicomte Walsh. — Près de Chaumont, dans les sables de la Loire, a été découverte une statue antique d'*Ariane*, en marbre, aujourd'hui déposée au musée de Cluny.]

On passe du départ. de Loir-et-Cher dans celui d'Indre-et-Loir.

205 kil. *Limeray* (1177 hab.). — Sur la rive g. de la Loire se montre le *château de la Roche* (398 hab.).

211 kil. **Amboise** (hôt. *du Lion-d'Or*, où l'on trouve des voitures pour Chenonceaux, Chaumont, Loches et Tours), ch.-l. de c., V. de 4188 hab., est située sur la rive g. de la Loire, au pied d'un rocher, près de l'embouchure de l'Amasse. Pour s'y rendre de la station, il faut traverser un faubourg et les deux bras de la Loire, séparés par l'*île Saint-Jean*. En face du dernier pont, se dresse le château, au-dessous duquel s'étend une double et triple rangée de maisons qui ont, pour la plupart, conservé le caractère architectural de la Renaissance.

Le **château** (mon. hist.), construit, agrandi et embelli, depuis Charles VII, sous plusieurs rois de France auxquels il servit de résidence (Charles VIII y mourut), mérite encore la visite des étrangers, malgré les nombreuses mutilations qu'il a subies. On y remarque surtout : la *grosse tour* (40 mèt.), construction originale « si spacieuse et si artificiellement construite que charrettes, mulets et litières y montent aisément ; » une délicieuse *chapelle* admirablement restaurée sous Louis-Philippe, avec façade ornée d'un curieux bas-relief, et dont l'intérieur est une ravissante merveille de l'art gothique; de beaux chapiteaux

sculptés; les *salles* occupées, de 1847 à 1852, par Abd el-Kader, ses femmes et ses serviteurs; la *salle des gardes* (de la fenêtre, joli point de vue); le *cimetière arabe* dans le jardin, etc. — Des tours et des terrasses, on découvre de beaux points de vue sur les bords de la Loire. — Sous le château s'étendent d'immenses silos appelés *greniers de César;* ils forment quatre étages superposés, reliés par un escalier de 120 marches.

L'*église Saint-Denis* (XII^e et XIII^e s.), bien conservée (décoration intérieure remarquable), a donné son nom à une commune voisine et n'appartient plus à la ville. — On remarque, dans la *chapelle Saint-Florentin*, un curieux monument en terre cuite (XVI^e s.), composé de sept personnages groupés autour du Christ au tombeau. — A l'extrémité du Mail, un *obélisque* a été érigé, en 1835, à Chaptal. — Sur le quai, l'*hôtel de ville* occupe une maison bâtie vers 1500 ou 1502. — Une ancienne *porte* de la ville féodale a été conservée dans la rue principale. — Amboise fait un commerce assez important de vins, de cuirs et de draps; elle renferme des manufactures de laine et de limes.

[Excursion à Chenonceaux (prix des voitures de l'hôtel du Lion-d'Or, aller et retour : cabriolet, 8 fr.; américaine ou petite calèche, 10 fr.; calèche à deux chevaux, 15 fr.;) par la *Pagode de Chanteloup*, dernier débris du château de ce nom. C'est un édifice à sept étages, surmonté d'une boule dorée, et construit (1775-1778) avec les débris du château de la Bourdaisière, par le duc de Choiseul. Au delà, on traverse la forêt, pour descendre vers le Cher, dont on remonte la rive dr., à partir de *la Croix-de-Bléré*, v. de 1336 hab.

17 kil. **Chenonceaux**, v. de 368 hab., possède une *église* du XI^e et du XVI^e s., renfermant d'élégants fonts baptismaux de la Renaissance. — Le **château** (mon. hist.), bâti sur un pont qui traverse le Cher, fut commencé par Thomas Bohier, général des finances, mort en 1524, puis continué par Diane de Poitiers et achevé par Catherine de Médicis. Il appartient aujourd'hui à M. Pelouze, fils du célèbre chimiste de ce nom. C'est une œuvre charmante de la Renaissance, dans une situation délicieuse, au milieu d'un beau parc.

On visite à l'intérieur du château de Chenonceaux : — 1° le *vestibule*, ancienne salle des gardes, orné de vieilles armes et de bahuts; — 2° la *salle à manger* (portrait de Diane de Poitiers, attribué à Primatice; portrait de Louis XIII, habillé en Romain, par Charles Véronèse; tableau représentant un tournoi; beau plafond; vieux meubles); — 3° la *chapelle*, charmante construction du XVI^e s. (six beaux vitraux; belle voûte; belle tribune; confessionnal de François I^{er}; tête du Christ, attribuée à Michel-Ange); — 4° le *salon de Catherine de Médicis* (belle cheminée attribuée à Germain Pilon); — 5° le *boudoir* de Catherine de Médicis (portrait de la reine; buste d'Agnès Sorel, au-dessus de la cheminée); — 6° la *bibliothèque* de Louise de Lorraine : le plafond est le plus remarquable de tous ceux du château; — 7° le *salon de Diane de Poitiers;* — 8° la *salle du Trône*, ornée d'une curieuse collection de portraits, et d'une copie du François I^{er}, de Titien, par Gérard; — 9° le *théâtre* (au second étage de la galerie), dans lequel Jean-Jacques Rousseau fit représenter pour la première fois le *Devin du village;* — 10° la *galerie* construite par Catherine de Médicis sur le pont qui réunit le château à la rive g. du Cher (portraits; empreintes en plâtre des plus curieux monuments de l'ancien musée des Petits-Augustins, fondé par M. Alexandre Lenoir, à Paris, pendant la Révolution : beau tableau de Lesueur, représentant trois Muses).

Excursions à : — (16 kil.) Chaumont (*V.* ci-dessus); mêmes prix que pour

Chenonceaux; — (39 kil.) Loches (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*); — (2 kil.) la *fonderie de Pocé* (500 ouvriers), l'une des plus importantes de France, établie dans un ancien manoir seigneurial à mâchicoulis.

Corresp. à Amboise pour : — (27 kil.) Montrichard, par (9 kil.) la Croix-de-Bléré; — (15 kil.) Civray; — (17 kil.) Chenonceaux (*V.* ci-dessus); — (19 kil.) Chisseaux; — (23 kil.) Chissay; — (10 kil.) Bléré (*V.* l'*Iténéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).]

217 kil. *Noizay* (1120 hab.); château du XVIIIe s.).

220 kil. *Vernou*, v. de 1837 hab., situé à 3 kil. au N. de la station, sur la Bransle, affluent de la Cisse. — *Église* dont quelques parties sont antérieures au XIe s. — Orme planté par Sully. — Parc magnifique. — Maisons de campagne.

223 kil. *Vouvray*, ch.-l. de c. de 2267 hab. (vins excellents), bâti sur la rive dr. de la Loire, au pied d'un rocher qui porte le *château de Moncontour*, récemment restauré. — Le chemin de fer traverse la Loire sur le beau *pont de Montlouis* (383 mèt. de longueur; 25 mèt. de hauteur; 12 arches de 24 mèt.).

224 kil. *Montlouis*, v. de 2190 hab., sur les pentes d'un coteau calcaire, dans lequel sont creusées de nombreuses habitations. Du sommet, que couronne une *église* pittoresque, on jouit d'une belle vue sur les vallées de la Loire, du Cher et de la Cisse. — On traverse la partie du canal du Berry qui réunit la Loire au Cher; puis, laissant à g. la ligne de Bordeaux, à *Saint-Pierre des Corps* (arrêt des trains express de Paris à Bordeaux), on entre dans la *gare* monumentale de Tours, qui couvre 15 hectares et dont les quatre façades sont décorées par les statues allégoriques de Tours, de Paris, de Nantes et de Bordeaux.

234 kil. **Tours**.

Renseignements généraux.

BUFFET et OMNIBUS, à la gare.

HÔTELS. — *De l'Univers*, sur le boulevard Heurteloup, recommandé (salons de réception et cabinet de lecture; voitures à volonté pour la ville et pour la campagne; interprètes pour les familles anglaises, allemandes, espagnoles et italiennes), bon; — *du Croissant* (logements pour familles), bon; — *du Faisan*, bon; — *de Londres*; — *de la Boule-d'Or*; — *de Bordeaux*; — *de la Poste*, etc.

POSTE : Rue de la Scellerie.

BAINS : de la *Touraine*, boulevard Béranger; *de la Loire*, sur le quai.

LOUEURS DE VOITURES. — *Charles Saillet*, rue de la Scellerie, 45. — Une voiture pour la promenade se loue 3 fr. la 1re heure, 2 fr. les heures suivantes, 12 fr. la demi-journée, 20 fr. la journée. — Un cheval de selle se loue de 5 à 10 fr., suivant la longueur de la course. — *Normand*, boulevard Heurteloup; — *Renaud*, rue Chaude; — *Genets*, rue de la Guerche.

Situation. — Aspect général.

Tours, ch.-l. du départ. d'Indre-et-Loire, siége d'un archevêché et du grand commandement du 3e corps d'armée, V. de 42 450 hab., est située sur la rive g. de la Loire, entre ce fleuve et le Cher, à 55 mèt. d'altit. Pour embrasser d'un coup d'œil ses monuments, ses maisons, ses quais, les îles boisées de la Loire et les coteaux couverts de villas qui s'élèvent sur la rive dr., il faut monter sur les tours de la cathédrale, ou bien se promener sur le **pont** de pierre (1765-1777) long de 434 mèt. 18, large de 14 mèt. 60 et composé de 15 arches d'un diamètre de 24 mèt. 40, et d'une épaisseur de 4 mèt. 87. Un peu au-dessus de ce pont, se voient quelques débris d'un autre pont du XIe s.

Édifices religieux.

La cathédrale de Saint-Gatien (mon. hist.), reconstruite de 1170 à 1547, offre des spécimens de tous les styles du moyen âge (chœur du XIIIe s., transsept du XIVe, nef et portail principal du XVe, sommet des tours du XVIe). Le grand portail, décoré de 36 sta-

tuettes et récemment restauré, est surmonté d'une rosace flamboyante à vitraux du XVe s. Les deux tours, ciselées comme des joyaux d'orfévrerie, mesurent : celle du S., 69 mèt., celle du N., 70 mèt. Cette dernière renferme l'escalier royal (75 marches en pierre dure), bâti sur une clef de voûte dont les nervures seules subsistent. On admire surtout, à l'intérieur, les rosaces et les verrières du chœur. Dans une chapelle se trouve le *mausolée* des enfants de Charles VIII, œuvre de la Renaissance, restaurée en 1825. — Les *cloîtres*, attenants à la cathédrale, datent du XVe s. et renferment de jolies sculptures. — *Saint-Julien* (mon. hist.), église récemment rendue au culte appartient au XIIIe s. (tour du XIe s.), et renferme des restes de curieuses peintures murales. A côté une belle salle voûtée, du XIIIe s. paraît être la salle capitulaire de l'ancienne abbaye. — *Notre-Dame-la-Riche*, restaurée, date des XIe et XVIe s. (verrières du XVIe s.). — *Saint-Clément* est du XVIe s. (belle tribune en pierre de la Renaissance). — *Saint-Saturnin* date de 1463. — *Saint-Symphorien* offre un joli portail de 1567, une nef de la Renaissance et un chœur du XIIe s. — *Saint-François-de-Paule* a été bâtie en 1675, par les Jésuites. — L'*église Saint-Pierre des Corps* est du XVIe s. — L'*église des Jacobins* (XIIIe s.) sert de magasin à fourrages. — L'*église des Minimes* (XVIIe s.), aujourd'hui chapelle du collége, renferme de curieuses boiseries. — Deux *tours* (mon. hist.), sont les derniers restes de l'ancienne collégiale de Saint-Martin (XIIe et XIIIe s.). — *Sainte-Croix*, *Saint-Pierre-le-Puellier*, *Saint-Éloi*, aujourd'hui ruinées, offrent des fragments précieux du XIIe et du XIIIe s. — *Chapelle Saint-Libert*, sur le bord de la Loire (commencement du XIIe s.). — Chapelles modernes, dans les styles du XIIe et du XIIIe s., construites pour le *petit séminaire* (bibliothèque de 20000 vol.) et les communautés des *Lazaristes*, des *Carmélites* et des *dames Blanches*. — *Palais de l'archevêché* (chapelle du XIIe s.), rebâti au XVIIe s.

Édifices civils et maisons particulières.

Les édifices civils de Tours sont peu remarquables ; nous citerons seulement l'*hôtel de ville* (1777-1786) ; — la *préfecture*, fermée d'une belle grille en fer, sur l'emplacement d'un ancien couvent de Visitandines ; — le *palais de justice*, édifice assez lourd ; — la *gendarmerie* ; — le *pénitencier* ; — le *palais du commerce* ; — la *caserne de cavalerie*, au milieu de laquelle s'élève la *tour de Guise* (XIIe ou XIIIe s.), dernier reste d'un ancien château ; — le *lycée* ; — l'*hospice général*, reconstruit en 1834 (il peut recevoir 1200 malades) ; — l'*hôtel Gouin*, édifice de la Renaissance, bien restauré ; — la *maison de Tristan l'Hermite*, mon. hist. de la fin du XVe s. ; — les restes de l'*hôtel Semblançay*, charmant édifice de la Renaissance ; — plusieurs *maisons* (XIIIe, XIVe et XVe s.) ; — la belle *fontaine* (pyramide en marbre de Carrare, vasque en pierre de Volvic) de la place du Grand-Marché, érigée en 1510, d'après les dessins de Michel Columb ; — les *halles* en fer, par M. Guérin ; — la *caisse d'Épargne* ; — la *statue de René Descartes*, par M. de Nieuwerkerke, à l'extrémité inférieure de la rue Royale.

Musée. — Bibliothèque. — Collections.

Le **musée** (ouvert au public le dimanche, de midi à 4 h., et tous les jours aux étrangers, moyennant un pour-boire au concierge), en face de l'hôtel de ville, sur le quai, offre une façade décorée d'un bas-relief et de statues allégoriques. Il contient : au rez-dechaussée, des salles destinées à l'école de dessin, au conseil de guerre, etc. ; au premier étage, un musée d'histoire naturelle et un musée d'antiquités. Parmi les **tableaux**, nous signalerons :

9. *Boucher*. Apollon visitant Latone. —

10. *Le même*. Sylvia fuyant un loup qu'elle vient de blesser — 11. *Le même*. Aminte et Sylvia. — 12, 13, 14, 15. *Bon Boullongne*. Le Triomphe d'Amphitrite, la vache Io, l'Enlèvement de Proserpine, Galatée sur les eaux. — 16, 17, 18, 19. *Louis Boullongne*. La Chasse de Diane, le Repos de Diane, la Poésie, l'Architecture. — 20. *Busson*. Un gué à Montoire (Loir-et Cher). — 21. *Cathelineau*, élève de David, mort à Tours en 1859. Son portrait. — 22, 22 *bis*, 23, 24, 27, 28, etc. *Le même*. Études. — 29. *Le même*. Un concert. — 31. *Collin*. Bacchus confié aux nymphes de Naxos.— 34. *Michel Corneille*. Hercule enlevant Lichas pour le jeter dans la mer. — 37. *Coypel (Antoine)*. La colère d'Achille, les adieux d'Hector et d'Andromaque. — 40. *Eugène Delacroix*. Musiciens arabes.— 44. *Dumont le Romain*. Hercule et Omphale. — 45. *Édouard Ender*. Antiquités.— 48. Le *comte de Forbin*. Ruines de la Haute-Égypte, pendant l'inondation du Nil. — 49. *Le même*. Ruines de Palmyre.—52. *Fragonard*. Serment d'amour. — 53. *Français*. Sous les saules. — 57. *Giraud* (Charles). Souvenir d'atelier. — 57. *Giraud* (Pierre-Eugène). Femmes d'Alger.— 64. *Lionel*. Paysages.— 67. *Jouvenet*. Le Centenier aux pieds de Jésus. — 71. *Lebrun*. Louis XIII. — 76. *Lesueur*. Saint Sébastien. — 77. *Le même*. Saint Louis pansant des malades. — 83. *Marot* (1667-1719). Les fruits de la paix. — 89. *Mounoyes*. Groupe de fleurs. — 94. *Nattier*. Persée tenant la tête de Méduse. — 97, 98. *Parocel*. Bataille et Fête vénitienne. — 99. *Pernot* (1850). Vue du Plessis-lez-Tours en 1450 — 101. *Nicolas Poussin*. Triomphe de Silène. — 109. *Bertout (Jean-Bernard)*. Jupiter et Mercure chez Philémon et Baucis. — 110. *Rigaud (Hyacinthe)*. Portrait de Louis XIV. — 115. *Robert (Hubert)*. Une cascade sous un pont. — 130. *Joseph Vernet*. Une marine. — 134. *Wild (William)*. Une régate à Venise au XVIe s. — 137. *Philippe de Champaigne*. Le bon Pasteur. — 138. *Le même*. Saint Zozime et sainte Marie l'Égytienne. — 143. *David de Heem*. Sainte Famille. — 144. *Jean Holbein*. (?) Portrait d'homme. — 152. *P. Rubens*. La Victoire couronnant Mars. — 153. *Le même*. Moretus, gendre de l'imprimeur François Plantin, et sa femme devant la sainte Vierge. — 156. *Ruysdaël (Jacques)*. Paysage. — 162. *Van der Meulen*. Louis XIV dans la forêt de Vincennes. — 163. *Le même*. Prise d'Orsoy. — 172 *bis*. *Bellini (Giovanni)*. La Vierge, l'enfant Jésus saint Jean-Baptiste et saint Jérôme (musée Campana). — 175. *Canaletti*. Vue de Venise. — 184, 185. *Louis Carrache*. Saint François en méditation, saint François en extase. — 188. *Cerquozzi (Michel-Ange des Batailles)*. Nature morte. — 189 *ter*. *Giorgio*. Sainte-Famille (très-joli). — 190, 191, 192, 193. *Le Guerchin*. Céphale et Procris. Mort de Cléopatre. Esther et Assuérus. Agar dans le désert. — 202. *Léonard de Vinci* (?). Tête de femme représentant la Joconde. — 204. *Lucatelli*. Paysage. — 206, 207. *Mantegna*. Jésus au Jardin des Oliviers. La Résurrection du Christ. — 207 *ter*. *Le Pinturichio*. Un guerrier (musée Campana). — 210. *Salvator Rosa*. Une rencontre de cavalerie (en mauvais état) — 217. *Le Tintoret*. Judith entrant dans la tente d'Holopherne. — 218. *Le Titien*. Son portrait. — 220. *Le même*. Portrait d'Alphonse d'Avallos, marquis du Guast. — 223. *P. Véronèse*. Mort de sainte Ursule (sur marbre). — 224. *Daniel de Volterre* (?). Descente de croix — 243. *Claude Lorrain*. (?) Son portrait. — 246 à 256. Des portraits de rois de France, curieux comme costumes : Charles V, Louis XI, François Ier, Henri II, François II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII. — 268. *Inconnu*. La Passion, petit tableau mal exposé et mal éclairé, remarquable par la composition, la couleur et les physionomies expressivement variées de ses nombreuses figurines. — Une belle Descente de Croix. — *Berchère*. Un paysage. — *Valentin*. Une querelle de soldats (fort beau). — *Thirion*. Saint Sevin, martyr.

A côté de l'escalier se voient quelques antiquités provenant de Saint-Gatien. — Le musée renferme, en outre, des plâtres moulés sur l'antique et quelques marbres parmi lesquels nous signalerons seulement un bas-relief (no 299), représentant Mme de Vermandois, ancienne abbesse de Beaumont-lez-Tours, en Madeleine.

Le *musée d'histoire naturelle* possède une belle collection de minéraux qui a été donnée à la ville par M. Eugène Louyrette. — Le *musée d'antiquités* se compose en grande partie d'antiquités celtiques, gallo-romaines et du moyen âge, découvertes pour la plupart dans les fouilles faites lors de la construction du palais de justice, du chemin de fer et du canal du Cher et de la Loire.

La bibliothèque (ouverte de midi à 4 h., les mardis, mercredis, jeudis et vendredis), installée dans l'hôtel de la préfecture, renferme plus de 50 000 vol. Elle est riche surtout en ouvrages de théologie et possède une précieuse collection de manuscrits, entre autres : un *Évangile* sur vélin, en lettres onciales d'or, du VIIIe s.; — les *Heures de Charles V*, magnifique manuscrit sur vélin, avec enluminures; — les *Heures d'Anne de Bretagne;* — le *Formulaire du pape Benoît XII;* — un *Tite Live* manuscrit (XIVe s.) ; — un *Térence*, etc.

Les *archives départementales*, placées également dans l'hôtel de la Préfecture, sont encore fort riches, malgré les pertes qu'elles ont subies pendant la Révolution. — Le *jardin botanique* (à l'O. de la ville) n'a été fondé qu'en 1843.

Monuments gallo-romains.

Tours a conservé les débris considérables d'une *enceinte gallo-romaine* (mon. hist. du IVe ou du Ve s.), aux larges murs (3 mèt.) flanqués de tours. La base de ces murs est formée de gros blocs ornés de moulures et de bas-reliefs; des monuments funéraires, des chapiteaux, des corniches s'y trouvent entassés. Les restes les plus curieux de cette enceinte se voient derrière l'archevêché, en face du petit séminaire. — L'*amphithéâtre romain*, découvert par M. de Courtigis en 1853, offre des restes reconnaissables dans les caves des maisons qui s'élèvent sur son emplacement. Il surpassait en grandeur celui de Nîmes, car il avait, dans son grand axe, 135 mèt., et, dans son petit axe, 120 mèt. de longueur; les dimensions de l'arène étaient de 68 mèt. dans le grand axe, et de 50 mèt. dans le petit.

Industrie et commerce.

Tours possède des fabriques d'étoffes de soie pour meubles, de passementeries, de rubans, de draps, de serges, d'amidon, des lavoirs pour les laines, des tanneries. Elle fait un commerce considérable de soies, d'eaux-de-vie, de grains, de fruits secs (ses pruneaux jouissent d'une réputation européenne), de cire, de chanvre et de lin. — L'*imprimerie Mame* (imprimerie, librairie, reliure), fondée au commencement de ce siècle et l'une des plus importantes de la province (1200 ouvriers), peut imprimer 15 000 vol. par jour. — Tours possède aussi une manufacture de vitraux peints et des fabriques de poteries artistiques.

Promenades.

Les principales promenades de Tours sont : — le *Mail*, ancien rempart planté d'arbres, commencé sous François Ier et terminé sous Henri IV; — l'*avenue du Champ-de-Mars;* — quelques *places* plantées d'arbres; — les bords de la Loire, ses ponts, ses îles et l'*avenue de Grammont*.

Excursions.

On peut aller visiter aux environs de Tours : — (10 min. de l'hôpital général) le château, restauré par M. Jacquemin, de *Plessis-lèz-Tours*, résidence favorite de Louis XI, qui y mourut en 1483; — (2 kil. en amont, au delà de l'église romane de Sainte-Radegonde, sur la rive dr. de la Loire) la célèbre *abbaye de Marmoutier*, fondée par saint Martin, détruite en 1793, occupée aujourd'hui par un pensionnat des dames du Sacré-Cœur. Il en reste le pittoresque *portail de la Crosse* (XIIIe s.), le donjon et deux tourelles; — (5 kil. plus loin) *Rochecorbon* (église du XIIe s., avec quelques parties plus anciennes), v. de 1529 hab., qui montre au loin sa *lanterne*, tour carrée de 8 à 10 mèt. de hauteur, de destination inconnue. — A *Saint-Georges*, hameau de Rochecorbon, se voit une *église* ogivale du XIe et du XIIe s., précédée d'un escalier de 122 marches, taillé dans le roc et faisant communiquer le

fond de la vallée avec le sommet d'un coteau. — Le dimanche et le jeudi, on peut aller visiter la colonie agricole de Mettray (omnibus, rue Royale, 50 c.) que dessert le chemin de fer de Tours au Mans (R. 25).

Excursions à : — (40 kil.) Loches (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE); — et à (33 ou 34 kil.) Chenonceaux (*V.* ci-dessus, p. 523).

De Tours au Mans, R. 25; — à Sablé, par la Flèche, R. 87; — à Paris par Vendôme, à Châteauroux, au Mans, à Loudun par Chinon, etc., *V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE.

DE TOURS A ANGERS.

105 kil. — Trajet en 2 h. 50 min., 3 h. 15 min. et 3 h. 50 min. — 1re cl. 11 fr. 75 c.; 2e cl. 8 fr. 85 c; 3e cl. 6 fr. 50 fr.

245 kil. *Savonnières* (1332 hab.; église du XIIe s.; grottes). — Pont de 19 arches sur la Loire et l'*Ile César*.

252 kil. *Cinq-Mars-la-Pile.* (1999 hab.). — *Église* des XIe et XIIe s. — *Château* en ruine, du XVe s. — *Pyramide* ou *pile de Cinq-Mars* (29 mèt.), monument historique très-remarquable, antérieur au XIe s. et dont la destination est inconnue.

[Corresp. pour : — (12 kil.) *Cléré* (1338 hab.; église du XIIe s.), par (6 kil.) *Mazières* (851 hab.); — (28 kil.) *Channay* (1145 hab.); — (18 kil.) *Savigné* (1035 hab.); et (24 kil.) *Rillé* (963 hab.).]

257 kil. **Langeais**, ch.-l. de c. de 3604 hab. — *Château* très-intéressant (mon. hist.), du commencement du XVe s., bien conservé, près duquel se trouvent les débris d'un *donjon* quadrangulaire de la fin du Xe s., soutenus par des contre-forts. — *Clocher* (mon. hist.) du XIIe s.

[Corresp. pour (4 kil.) *Lignières* (1035 hab.) et (11 kil.) Azay-le-Rideau (*V.* l'*Itinéraire général de la France, la Loire et le Centre*, par AD. JOANNE).]

266 kil. *Saint-Patrice* (1186 hab.). — *Château de Rochecotte.*

273 kil. *La Chapelle-sur-Loire*, v. de 2823 hab.

278 kil. *Port-Boulet*, hameau.

[Corresp. pour : — (4 kil.) *Bourgueil*, ch.-l. de c. de 3381 hab. (*église* du XIIe s.; ruines d'une *abbaye* du Xe s.); — (13 kil.) Chinon, et (36 kil.) Loudun (*V. La Loire et le Centre*).]

On passe du départ. d'Indre-et-Loire dans celui de Maine-et-Loire.

286 kil. *Varennes-sur-Loire* ou *Varennes-Montsoreau* (2209 hab.), à 2 kil. de la station.

295 kil. **Saumur** (hôt. *Budan*), ch.-l. d'arr. de 13 663 hab., sur la rive g. de la Loire et la rive dr. du Thouet. — *Église Saint-Pierre* (mon. hist.), mélange de tous les styles depuis le XIe s., restaurée par M. Joly Leterme (tapisseries du XVe s.). — *Notre-Dame de Nantilly* (mon. hist.), des XIe, XIIe et XVe s. (tapisseries remarquables). — *Notre-Dame des Ardilliers*, du XVIe et du XVIIe s. (dôme de 20 mèt. 33 cent. de diamètre; belles sculptures et bons tableaux). — *Hospice de la Providence* (salles creusées dans le roc; belle vue des terrasses). — *Église Saint-Jean* (mon. hist. du XIIIe s.), restaurée. — *Château fort* (mon. hist.) du XIIIe s., restauré au XVIe, servant d'arsenal et de poudrière. — Bel *hôtel de ville* (XVIe s.). — *Maisons* richement sculptées du XVe et du XVIe s.; entre autres, *maison de la reine Cécile*. — *Théâtre* (1864), par M. Joly Leterme. — Vaste *caserne de cavalerie*. — *Musée* (antiquités gauloises et romaines; fossiles). — Deux beaux *ponts* (488 mèt.), sur la Loire. — Fabrique de chapelets (600 ouvriers) et commerce considérable de vins et d'eaux-de-vie. — *Ecole de vignes.*

303 kil. *Saint-Martin de la Place*, v. de 1154 hab. (église des XVIe et XVIIe s.).

311 kil. *Les Rosiers* (2725 hab.).

[Corresp. pour : — (4 kil.) Gennes

(*V. La Loire et le Centre*); — (12 kil.) Longué (R. 88); — (18 kil.) Saint-Philibert et (24 kil.) Vernantes (R. 88).]

316 kil. *La Ménitrée* (2279 hab.; restes d'un château), en face des ruines de la célèbre *abbaye* bénédictine *de Saint-Maur* (des XIIe et XVIIe s.).

[Corresp. pour : (7 kil.) Beaufort et (22 kil.) Baugé (R. 88).]

320 kil. *Saint-Mathurin* (2718 hab.). Dans l'*église*, moderne, anciennes stalles et boiseries de l'abbaye de Saint-Maur.

327 kil. *La Bohalle* (1109 hab.).

332 kil. Trélazé (R. 5, p. 199).

339 kil. Angers (R. 5).

88 kil. d'Angers à Nantes et 64 kil. de Nantes à Saint-Nazaire (R. 5).

ROUTE 83.

DE NANTES A VANNES,

PAR LA ROCHE-BERNARD.

112 kil. — Chemin de fer de Nantes à Pontchâteau (53 kil.). — Trajet en 1 h. 25 min., 1 h. 42 min. ou 2 h. 8 min. — 1re cl. 3 fr. 40 c.; 2e cl. 2 fr. 15 c.; 3e cl. 1 fr. 70 c. — Route de poste de Pontchâteau à Vannes (59 kil.). — Serv. de corresp. jusqu'à la Roche-Bernard. Coupé, 2 fr.; intérieur et banquette, 1 fr. 50 c.

53 kil. Pontchâteau (R. 6).

A 2 kil. de Pontchâteau, se détache, sur la g., une route conduisant à (6 kil.) *Sainte-Reine*, v. de 922 hab., situé au N. de la grande Brière (R. 5, p. 224). Cette route laisse à dr., au delà d'un *calvaire* (54 mèt. d'altit.), le *château du Deffais*. Près des ruines de l'ancien *manoir de Crévy* (1 kil. au N. de Sainte-Reine), on peut visiter deux vastes *dolmens* dont la table est renversée.

A 7 kil. de Pontchâteau, sur la dr., se voient le village et l'église de Missillac (*V.* p. 227, R. 6).

Avant d'atteindre la Roche-Bernard, on distingue, sur la lisière E. de la *forêt de la Bretesche* (400 hect.), qui s'étend à dr., le *château* du même nom, bâti en 1471 par Jean de Laval, baron de la Roche-Bernard. Ce château, assiégé en 1591 par les Ligueurs, qui en démolirent les fortifications, incendié en 1793 par les Républicains, a été restauré par un de ses derniers propriétaires.

72 kil. **La Roche-Bernard**, ch.-l. de c. de 1218 hab., sur une hauteur, au bord de la Vilaine, dont on franchit un petit affluent avant d'entrer dans la ville, possède un petit *port*, des *maisons* en bois des XVe et XVIe s., et un *pont* suspendu de 197 mèt. de longueur. Le tablier de ce pont, sur lequel la route franchit la Vilaine, est élevé de 33 mèt. au-dessus du niveau des hautes marées d'équinoxe.

De la Roche-Bernard au Croisic, R. 85.

On laisse à dr. (1 kil.) *Marzan* (1767 hab.), bâti sur une colline qui domine la Vilaine. Ce village renferme une *église* dont le chœur appartient au style de transition, et un *château*, propriété de M. du Breil de Marzan, (fenêtres à frontons et pignons à crochets de la Renaissance). — Sur le bord de la Vilaine (3 kil. au S. O. du bourg), se voient quelques débris du *château de l'Isle*, qui appartenait aux ducs de Bretagne et où moururent Jean Ier (1280) et Arthur II (1312). A 1 kil. à l'O. de ces ruines se trouve *Arzal*, v. de 1230 hab., dont dépend le *port* pittoresque de *Vieille-Roche*. Dans le cimetière existent d'anciens *tombeaux* en granit en forme d'auges.

La route laisse à g. le chemin qui conduit à (3 kil.) Arzal, puis celui de (1 kil.) *Lantiern* (*chapelle* de transition en forme de T ayant appartenu aux Templiers), hameau de Muzillac.

88 kil. **Muzillac**, ch.-l. de c. de 2402 hab. L'*église*, située au hameau de *Bourg-Péaule*, est en partie de transition. Au bord de l'étang de Penmur, se trouvait autrefois le bâtiment de la cour des Comptes de Bretagne,

qui, pendant trois siècles, fut établie à Muzillac. La *maison* des Frères, dans le bourg, renferme une cheminée polygonale provenant, dit-on, de l'abbaye de Prières.

[Une route conduit de Muzillac à (3 kil. sur la g.) *Billiers*, v. de 931 hab., dont l'*église* possède un Christ en ivoire provenant de l'abbaye de Prières. Cette *abbaye de Prières*, à 1 kil. au S. du village, fut fondée au XIIIe siècle, par Jean le Roux, duc de Bretagne. Son église, reconstruite en 1716 sur les dessins de Cole, premier architecte du roi, a été détruite il y a quelques années. Billiers est situé à 2 kil. de l'embouchure de la Vilaine et de la rivière de Saint-Éloi, qui vient de Muzillac.

Une autre route relie Muzillac à (5 kil. sur la dr.) *Noyal-Muzillac*, c. de 2420 hab. L'*église* de ce village, édifice de l'époque de transition, en forme de croix latine avec nefs latérales, renferme quelques tableaux de valeur. Le *château de Keralio*, qu'on laisse à g. en allant à Noyal, a conservé ses tourelles et ses fenêtres en accolade du XVe s.]

A peine a-t-on quitté Muzillac que, franchissant la rivière de Saint-Éloi, on traverse le ham. de *Penesclus* (200 hab.), qui possède une *chapelle* ayant appartenu aux Templiers. La chapelle a été reconstruite, mais deux statues de chevaliers, hautes de 1 mèt., y ont été conservées. — On laisse à g. un chemin conduisant à (4 kil.) *Ambon*, c. de 1739 hab., où se trouvent deux *dolmens* et trois *tombelles* celtiques. L'*église*, à trois nefs, appartient, comme celles des villages précédents, à l'époque de transition. Au S. E. d'Ambon, à 1 kil. de la mer, s'élèvent quelques tourelles, restes du *château de Trémelgon*. Ambon est situé sur la rive dr. de l'estuaire appelé la *rivière de Pénerf*, que forme la Dragne à son embouchure.

On franchit la Dragne, et on laisse à 4 kil. sur la g. *Surzur*, c. de 2151 hab., dont l'*église*, en croix latine, appartient au style de transition.

97 kil. *La Clarté*, hameau qui possède une église.

98 kil. *La Trinité*, c. de 293 hab. — On traverse le ruisseau du Plessis.

103 kil. *Theix*, c. de 2558 hab., sur le territoire de laquelle existent quelques monuments druidiques et un retranchement romain bien conservé. La *chapelle de Notre-Dame la Blanche* est couverte d'une voûte en bois, dont les sablières offrent des sculptures grotesques (la truie qui file, la truie qui joue du biniou, etc.).

A g. se détache la route de (4 kil.) *Noyalo*, c. de 421 hab. (monuments druidiques; débris romains derrière la chapelle de Notre-Dame de Miséricorde). Plus loin, du même côté, on aperçoit une profonde découpure formée par la baie du Morbihan, puis le *château de Limur*.

112 kil. Vannes (R. 6).

ROUTE 84.

DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC ET A GUÉRANDE.

DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC.

27 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Coupé, 4 fr.; intérieur, 3 fr. 50 c.; rotonde et banquette, 3 fr.

On laisse à g., presqu'au sortir de Saint-Nazaire, une route conduisant à (12 kil.) *Pornichet*, v. de 111 hab., petite station de bains de mer. Sur la dr. de la route du Croisic, se trouvent les *châteaux du Plessis, de Beauregard* et *de Lesnerac*. Ce dernier, entouré de verdure, est relié à la route par une magnifique avenue que terminent deux pavillons en briques. Il a remplacé un château du XVIe s. dont quelques fenêtres et une tour élégante ont été conservées dans la construction actuelle

13 kil. **Escoublac**, v. de 1157 hab., situé à 2 kil. de la mer, est célèbre

par ses sables mouvants qui ont peu à peu envahi et recouvert l'ancien bourg.

« Les dunes d'Escoublac, dit Émile Souvestre (*En Bretagne*), forment une terrasse naturelle, d'où l'on peut contempler un admirable panorama. Elles-mêmes n'en sont pas une des moindres merveilles. Le sable, apporté grain à grain par la brise de mer, les a lentement élevées à la hauteur que vous voyez aujourd'hui. Bâties par le vent, elles tournoient éternellement sous son aile. Le ruisseau qui les sépare du bourg forme une barrière impuissante; à chaque rafale, un nuage de sable s'élève, traverse l'eau et va se répandre sur les champs cultivés. Le laboureur d'Escoublac regarde avec inquiétude *cette cendre de la mer* qui, comme celle du Vésuve, avance toujours et semble devoir insensiblement tout engloutir. Déjà elle a recouvert une paroisse presque entière, et cette plaine aride a son Herculanum enseveli dans le sable. Quand l'ouragan la laboure, l'œil découvre tout à coup, au fond des mobiles sillons, des débris de muraille, des ossements entassés ou la pointe du clocher englouti. Un arbre seul a survécu au désastre : il marque la place de l'ancien bourg d'Escoublac et verdoie sur cette grande tombe !

Ce fut en 1779 que les habitants abandonnèrent définitivement leurs anciennes demeures. Ils dépecèrent leurs cabanes, déjà à demi enfouies, en transportèrent plus loin les débris des murailles et bâtirent le bourg que l'on voit aujourd'hui.

Le pays est plein de traditions sur l'ensevelissement du vieil Escoublac. L'imagination populaire ne pouvait admettre l'action lente et progressive qui l'a fait disparaître; elle a voulu un désastre dramatique, un jugement de Dieu ! L'histoire de Sodome et de Gomorrhe n'avait-elle pas déjà enfanté la fable de la ville d'Is (*V.* R. 99) et de tant d'autres sur lesquelles l'ange exterminateur *vida les seaux de la céleste colère !* Interrogez les vieilles fileuses du pays, elles vous raconteront qu'un soir deux étrangers se présentèrent au bourg et y demandèrent l'hospitalité : c'étaient un vieillard vénérable et une jeune femme d'honnête figure, mais si pauvres qu'auprès d'eux les Brièrons (les pauvres ouvriers qui exploitent la brière, *V.* R. 5, p. 224) auraient paru des *négociants !* Ils allèrent de porte en porte sans pouvoir obtenir ni un morceau de pain pour leur souper, ni une botte de paille pour la nuit. Quand ils eurent dépassé la dernière maison, tous deux s'arrêtèrent. Le vieillard semblait indigné, et la femme pleurait, non pas sur elle, mais sur ceux qui avaient été sans pitié. Alors elle joignit les mains comme pour demander grâce; mais son compagnon arracha trois brins de sa barbe, qu'il souffla vers la mer; puis la femme et lui s'envolèrent dans le ciel ! A peine avaient-ils disparu qu'il s'éleva un vent d'ouest tel qu'il n'en avait jamais soufflé depuis la création du monde. Il roulait dans l'air des nuées de sable si épaisses, qu'*un homme avait peine à y fourrer le bras*, et que le lendemain, au soleil levant, le bourg avait disparu. On n'apercevait plus que le coq du clocher, qui se trouvait au niveau du sol. Les gens comprirent alors que le vieillard et la pauvre femme repoussés la veille étaient Dieu le Père et la Vierge Marie, qui avaient voulu éprouver les gens d'Escoublac et qui les avaient punis de leur manque de charité ! »

L'*église* actuelle d'Escoublac date de 1782. — Au moyen âge, ce village s'appelait *Episcopi lacus* (le lac de l'Évêque) et il est probable que le lac ou étang auquel ce nom fait allusion occupait l'emplacement actuellement marqué par les marais salants (30 hectares, 500 œillets), à l'O. du bourg, près de la route du Pouliguen. L'extraction du sel est, en effet, la principale industrie des habitants d'Escoublac.

A Escoublac, les hommes portent le costume des métayers de Guérande, très-distinct de celui du paludier; la coiffe des femmes s'arrondit en diadème sur le sommet de leur tête, où leurs cheveux tressés sont entourés d'un ruban roulé en torsade, d'où retombent deux bandeaux semblables à ceux des sphinx et des statues égyptiennes.

D'Escoublac à Guérande, *V.* ci-dessous.

Pour aller d'Escoublac au Croisic, il fallait autrefois passer par Guérande; une nouvelle route, ouverte il y a quelques années, abrége le trajet de plus de 8 kil., en reliant directement Escoublac au Croisic,

par le Pouliguen et le bourg de Batz. Cette route, contournant à dr. la butte qui porte le moulin de *Tréméac*, longe ensuite, du même côté, les marais salants et à g. les dunes d'Escoublac pendant 5 kil. environ, jusqu'à l'étier du Pouliguen, que l'on franchit sur un pont de construction récente.

19 kil. **Le Pouliguen** (son nom signifie en français *petite baie blanche*), v. de 921 hab., détaché naguère de la commune de Batz, offre aux baigneurs une des plus belles plages de la côte. Aussi le Pouliguen est-il particulièrement fréquenté par les familles qu'effarouchent le luxe et l'agitation mondaine de l'établissement du Croisic; mais les auberges y sont rares, et il faut se loger chez les habitants. Depuis quelques années, de jolis *villas* à balcons couverts ont été construites le long de la plage.

On remarque au Pouliguen : — une *église* neuve, dans le style du XII[e] s.; — un petit *port* bordé de jolis quais;— la belle *villa* de M. d'Esgrigny; — et la promenade ombragée du *Mail*. — Une raffinerie de sel a été établie récemment au Pouliguen.

« La baie du Pouliguen, dit M. Hipp. Étiennez (*Guide du voyageur à Nantes et aux environs*), offre un magnifique coup d'œil. A dr. se dressent les rochers pyramidaux de *Painchâteau* (chapelle renfermant un curieux bas-relief en albâtre); à g. se déroule en demi-cercle, sur une longueur de 6 à 7 kil., la grève durcie qui borde à mer basse les dunes montueuses d'Escoublac; cette grève se termine par une nouvelle série de rochers, qui commence au village de Pornichet et se prolonge jusqu'à la *pointe de Chemoulin*. Devant vous s'élèvent les plus redoutables écueils de l'entrée de la Loire : ici, vis-à-vis de Painchâteau, ce sont les *Éven*, entourés de leur banc de sable; là, en face de Pornichet, est *Baguenau* (*Bach' naoz*, canal peu profond); à côté, se dresse le fameux rocher de *Pierre-Percée*, qui ressemble à une arche de pont jetée sur la mer; rien de plus majestueux que le bruit des lames s'engouffrant dans cette ouverture éternellement béante. Enfin, un peu plus loin, sont les *Grands* et les *Petits-Charpentiers*. Derrière tous ces écueils, à l'horizon, en aperçoit la Pointe-Saint-Gildas, limite extrême de la rive g. de la Loire, et, bien au delà encore, quand le temps est clair, le phare du Pilier et l'île de Noirmoutier. »

Au delà du Pouliguen, la route traverse des marais salants qui dépendent de cette commune, mais qui se rattachent, au N. et à l'O., aux immenses salines du bourg de Batz et de Guérande (*V.* ci-dessous). A dr. se montre le ham. de *Roffiat*.

21 kil. *Kermoisan*, hameau de 235 hab., dépendant de la c. de Batz.

22 kil. *Kerrallet*, ham. de 588 hab., où l'on rejoint la route du Croisic à Guérande (*V.* ci-dessous). — On laisse à g. *Beauregard* et *Kerdréan*, puis à dr. *Kerbouchard*, en face du Bourg de Batz.

23 kil. 1/2. **Le Bourg de Batz** (*hôt. des Voyageurs*; — on trouve aussi à se loger dans les maisons particulières), ch.-l. d'une c. de 2998 hab., est situé sur une dune qui domine la mer et dans une presqu'île qui formait autrefois une île renfermant seulement les bourgs de Batz, du Croisic et du Pouliguen. Peu à peu, l'espace compris entre l'île et la terre ferme s'est transformé en marais. A l'appui de cette opinion, on peut citer le cartulaire de Redon, écrit au XII[e] s. et qui, dans une donation de salines, s'exprime ainsi : *In insula quæ vocatur Batz*. « Il suffit d'ailleurs, dit encore M. Étiennez, d'examiner avec soin la configuration de cette bande de terre, pour se convaincre qu'à une époque plus ou moins reculée, avant l'accumulation des dépôts sablonneux qui remplissent le fond de la baie du Croisic, l'étier du Pouliguen devait communiquer avec le *Traict* (vaste baie à l'E. du Croisic).

Si l'on en croit Strabon, l'île de Batz était originairement habitée par des femmes samnites, espèces de prêtresses en délire qui venaient s'y livrer, loin du regard et du commerce des hommes, à toutes les pratiques d'une religion cruelle et insensée. « Ces femmes, dit-il, sont vouées au culte de Bacchus et ne permettent à aucun homme de s'introduire au milieu d'elles: une fois chaque année elles détruisent le toit de leur temple, qu'il leur faut rétablir le même jour. Si l'une d'elles, chargée des matériaux destinés à ce travail, a la maladresse de les laisser choir à terre, ses compagnes la saisissent, déchirent son corps et en promènent les lambeaux autour du temple, en poussant d'horribles cris de fureur. »

Certaines coutumes locales, conservées jusqu'à la Revolution, auraient pu être considérées comme un souvenir de la tradition rapportée par Strabon. « Chaque année, dit M. Caillo, dans ses *Notes sur le Croisic*, la veille de la mi-août, les femmes de cette petite ville, réunies en troupes nombreuses, se rendaient à une certaine pierre celtique appelée *Pierre-Longue*, et se livraient autour du monument à des danses animées et bruyantes. Malheur à la jeune fille qui, dans les brusques mouvements de ces danses symboliques, venait à toucher la pierre consacrée par les antiques superstitions : pour elle, pas de mariage dans l'année, et des hurlements de joie proclamaient sa mésaventure. — Le jour de la Quasimodo, les Croisicaises, rangées en cercle, étaient aussi dans l'usage de se jeter de main en main tous les ustensiles de poterie qu'elles avaient pu recueillir. Malheur encore à celle qui laissait choir le vase qu'on lui lançait; ses compagnes se précipitaient sur elle et lui infligeaient, au milieu des cris de joie, le châtiment dû à sa maladresse.

« Aujourd'hui encore, du reste, les danses caractéristiques du Croisic et du Bourg de Batz sont des rondes si effrénées, si vertigineuses, qu'il peut être permis d'attribuer leur allure entraînante à d'autres inspirations qu'à celles du plaisir. »

Quoi qu'il en puisse être de l'existence de ces femmes samnites, attestée aussi par Ptolémée d'Alexandrie qui place des Samnites au S. des Vénètes (*appropinquantes Ligeri fluvio*), il paraît plus certain que l'île de Batz était, au VI[e] s., habitée par des Saxons que saint Félix, évêque de Nantes, convertit au christianisme le jour de Pâques de l'année 557.

La population actuelle, par sa mine fière, son teint blanc et sa haute stature, paraît être la descendance pure et sans mélange de cette tribu saxonne. « Par un prodige historique dont on ne rencontre ailleurs aucun exemple, dit M. Hypolyte Étiennez, tandis que partout les races succédaient aux races et se fondaient entre elles, les paludiers ou sauniers du bourg de Batz, adossés du côté de la mer à des rochers inaccessibles, séparés de tous leurs voisins par des dunes ou des marais infranchissables, conservaient dans toute sa pureté primitive leur type originel, qui contraste si fort avec celui des paysans des environs.

« Aujourd'hui encore, en dépit des adoucissements nombreux introduits dans nos mœurs, ces hommes et ces femmes persistent orgueilleusement à ne se marier qu'entre eux; ils ne forment pour ainsi dire qu'une seule famille et la confusion des noms est devenue telle, qu'il leur a fallu, pour se distinguer, y substituer l'usage des sobriquets. »

Quant au costume, aucun autre ne présente à l'œil ni plus d'originalité ni plus de magnificence. Mais comment, sans le secours du pinceau, rendre l'effet de ce chapeau à larges bords garni de chenilles de couleur et si étrangement relevé sur le côté en pointe ou en corne, signe symbolique qui fait reconnaître les trois phases de la vie du paludier (le jeune homme porte cette corne sur l'oreille; dès qu'il est marié, il la tourne par derrière, et, s'il reste veuf, c'est la pointe en avant qu'il devra offrir aux regards); cette collerette de mousseline, qui se rabat sur les épaules comme dans les portraits de Raphaël; ces nombreux gilets, tous de longueur différente et superposés par étages, de manière à laisser paraître les bandes de couleurs variées qui en garnissent les bords inférieurs; ces vastes braies plissées en toile fine, serrées au genou par des jarretières flottantes retenant des bas de laine blanche; ces sandales d'un jaune pâle : tel est le costume de cérémonie d'un paludier. Ce n'est qu'après le mariage qu'il arbore pour veste de dessus la couleur écarlate. Pour le travail, il ne porte qu'une blouse blanche, des culottes bouffantes et des guêtres de toile, au lieu de bas.

« La jupe des femmes change aussi de couleur suivant leur état de jeune fille ou de femme mariée. Elles sont généralement jolies, blanches et fraîches, et annoncent une constitution d'autant plus robuste qu'elles dissimulent complétement leurs

formes sous une sorte de plastron, sacrifiant souvent dans leur toilette d'apparat la grâce à la richesse. Leur coiffe étroite, formant une pointe derrière la tête, est rattachée sous le menton. Un corset rouge, avec de larges manches à revers, et un plastron carré, vert, bleu ou broché en soie, recouvre la poitrine ; plusieurs jupes de drap à plis serrés ; une *livrée* ou ceinture, large ruban de soie souvent broché de fleurs d'or ou d'argent, comme la piécette et le revers des manches, relève la jupe de dessus et se noue sur les hanches : un ample tablier de soie, violet, vert émeraude ou orange ; d'élégants bas de laine, rouges ou violets, à fourchettes de couleur ; des espèces de mules de religieuse pour chaussures : voilà la toilette d'une paludière.

« C'est surtout aux processions du sacre, ou mieux encore les jours de noces, qu'il faut les voir déployer la pompe et l'originalité de leur costume. Le plus souvent, on se rend à l'église en cavalcade ; les bâts des chevaux ou des mules sont tous recouverts d'une magnifique draperie blanche ; chaque cavalier porte en croupe une jeune fille assise de côté derrière lui et qui se tient à son cavalier en lui passant un bras autour du corps. Le marié et la mariée ouvrent la marche sur la même mule. La mariée se reconnaît, indépendamment de sa couronne et de son bouquet avec une petite sainte vierge au milieu, aux dorures qui enrichissent à profusion sa toilette. Un plastron de drap d'or lui recouvre la poitrine ; une *livrée* brodée d'or retrousse son jupon ; des paillettes d'or étincellent aux fourchettes de ses bas.

« Quelquefois — funeste présage ! — ce cortége se croise avec un autre. Ici les femmes sont encapuchonnées dans une espèce de demi-mante en laine noire, revêtue extérieurement d'une toison très-longue et très-fournie ; près d'elles s'avancent gravement des hommes enveloppés dans de grands manteaux de drap noir coupés à l'espagnole et le bord relevé du chapeau tourné en avant. C'est le costume de deuil.... »

Les mœurs et les costumes des habitants de Trégaté, de Kermoisan, de Kervallet et de Roffiat, villages voisins dépendants du Bourg de Batz, — on peut y joindre Saillé, quoique plus éloigné, — offrent une grande ressemblance avec les mœurs et les costumes des habitants du Bourg de Batz. En outre, plusieurs de ces villages ont conservé l'usage de la langue bretonne, qui n'est plus parlée en aucun autre lieu au S. de l'embouchure de la Vilaine. Il ne faut pas, cependant, confondre la population de ces villages avec celle du bourg principal. « Gardez-vous, dit à son tour Émile Souvestre, de prendre une femme du Bourg de Batz pour une femme de Saillé ; votre erreur lui semblerait une offense. De mœurs plus sévères que leurs voisins, les habitants de Batz n'envoient point leurs filles trafiquer à la *grande ville* (Nantes) ; ils les gardent près d'eux, au milieu de la pure atmosphère du travail et de la famille, dans cette ignorance des tentations qui est la moitié de la vertu... »

On retrouve au Bourg de Batz les habitudes hospitalières du Léonais et de la Cornouaille. « Ici, l'étranger est reçu avec empressement, presque avec reconnaissance. Les soins qu'il accepte sont tenus à honneur ; s'il veut les récompenser, le paludier répond avec une fierté cordiale qui est la grâce du pauvre : « Le plaisir de vous voir nous a payés »

« L'ameublement des maisons du Bourg de Batz est plus riche que celui des fermes armoricaines ; il n'est point en chêne noir, mais en bois rouge et vernis. Les principaux meubles sont des armoires à portes sculptées, un buffet surmonté d'un vaisselier garni d'assiettes à fleurs coloriées ; une petite table basse et triangulaire sur laquelle on pose le plat destiné au repas de la famille, et des bancs à dossier placés près du lit. Ce dernier, très-élevé au-dessus du sol, est orné de quatre colonnes torses qui supportent un baldaquin orné de festons ; des rideaux de serge verte l'entourent. Deux longs sacs bourrés de sarment sont surmontés d'une paillasse, puis d'une cossette de plume, et le tout s'élève assez haut *pour qu'il y ait à peine la passée sous le baldaquin*. Ceci est le comble du bon goût et de l'opulence. On garnit le chevet de trois oreillers bordés de dentelles et quelquefois recouverts de velours.

« Contre l'ordinaire de ce qui se voit dans le reste de la Bretagne, les cheminées sont petites ; un des coins est occupé par un coffre dans lequel on renferme la poterie destinée aux usages familiers. »

L'*église* du Bourg de Batz, dédiée à saint Guénolé, était primitivement un prieuré de l'abbaye de Landévennec (*V.* R. 6, p. 287), fondé en 945 par Alain Barbe-Torte, comte de

Vannes et de Nantes. Cette église, plusieurs fois reconstruite, a conservé quelques travées du XIII^e s. et appartient presque entièrement au style ogival. Le clocher, renversé par la foudre en 1657, a été remplacé en 1677 par une tour carrée, haute de 60 mèt. et terminée en coupole. L'intérieur de l'édifice offre un aspect irrégulier. L'axe du chœur, dont la voûte est ornée de peintures, présente une déviation trop sensible sur l'axe de la nef. Une des clefs de voûte du collatéral N. figure un homme déchiré par sept monstres hideux, images des sept péchés capitaux. Les autels et les peintures se distinguent par leur mauvais goût.

L'église du Bourg de Batz était, en 1866, en voie de restauration.

Près de l'église, du côté de la mer, les ruines de la *chapelle de Notre-Dame du Mûrier* présentent encore de jolis détails des XV^e et XVI^e s. — Plus loin, près de la côte, se voit un *menhir* de plus de 2 mèt. de hauteur.

Des travaux ont été entrepris, il y a quelques années, au Bourg de Batz, pour l'établissement d'un *port*, mais la côte, trop ouverte et hérissée de rochers, sera toujours peu accessible aux navires, et ces travaux ont eu pour principal résultat d'améliorer la plage que fréquentent quelques baigneurs.

La principale ou plutôt la seule industrie du Bourg de Batz, et des villages environnants jusqu'à Guérande, c'est l'exploitation des marais salants.

« **Les marais salants**, dit Émile Souvestre, consistent en compartiments disposés de manière à faciliter l'évaporation de l'eau de mer et la cristallisation du sel qu'elle contient. Cette eau monte à chaque marée dans les *étiers*, espèces de canaux bordés de chaussées servant de chemins et qu'on nomme *bossis*; l'eau passe ensuite par un conduit souterrain, la *coëf*, dans la *vasière* où elle commence à s'évaporer, puis dans les *cobiers*, les *fares*, les *adernemètres*, et elle entre enfin dans les *œillets*, où le sel se forme définitivement (l'exhaussement du sol des vasières ne permet de les remplir ou d'en renouveler l'eau que pendant les *reverdies*, c'est-à-dire pendant les grandes marées de la nouvelle et de la pleine lune). Le nombre des compartiments successifs dans lesquels l'eau est ainsi promenée diffère selon les salines. Les unes sont plus simples, d'autres plus compliquées, mais toutes tendent au même but : faciliter l'évaporation du liquide. Le paludier y aide en venant l'agiter de temps en temps.

« Pendant l'hiver, on laisse les salines sous l'eau afin que la gelée ne puisse point détériorer les cloisons de terre glaise qui les composent; on les assèche vers la fin d'avril, on les répare, on corroie le fond de tous les réservoirs afin d'éviter les infiltrations; puis on fait une *prise* d'eau de mer. Dans les mois de juin et de juillet, cette *prise* se renouvelle tous les deux jours; dans les mois d'août et de septembre, tous les trois jours seulement. Le dépôt de sel, à chaque *prise*, est d'une ligne d'épaisseur dans les fortes *saunaisons*, ce qui donne cent vingt livres de sel par œillet. On le laisse égoutter sur de petits plateaux réservés entre les œillets et qu'on appelle *ladures*. Les femmes viennent alors le prendre dans des vases nommés *gèdes*, qu'elles posent sur leur tête, et, courant pieds nus le long des cloisons glissantes de la saline, elles transportent la récolte sur les *tremés*, où elle est mise en *mulon* et recouverte d'une enveloppe de terre glaise pour échapper à l'action de la pluie.

« Le sel qui se cristallise à la surface forme une espèce de crème blanche qui exhale une odeur de violette et qu'on abandonne aux *porteresses* pour leur salaire. »

Suivant M. Étiennez, la production annuelle de chaque œillet est, en moyenne, de 1500 kilog. de sel gris ou gros sel, qui se dépose au fond, et de 90 kilog. de *sel blanc* ou menu, qui surnage. Le revenu des paludiers devrait donc être assez considérable. Mais le fisc est là qui s'adjuge aussitôt, par les droits énormes dont le sel est grevé, la part du lion; le propriétaire prend pour fermage les trois quarts de la récolte, l'impôt foncier et les grosses réparations étant aussi à sa charge; et le pauvre paludier, à qui revient seulement un quart pour son travail, n'a qu'une existence souvent précaire, exposé comme il l'est à tous les caprices de la température. « Jamais, dit M. de Franche-

ville, il n'existe de bail entre le propriétaire et le paludier : les mêmes salines sont cultivées depuis des siècles par les mêmes familles. Les propriétaires changent, les paludiers restent, et les pères, regardant en quelque sorte les marais comme leur propriété, en font le partage entre leurs enfants. Les paludiers, riches sous les franchises bretonnes, sont tombés, depuis l'impôt du sel, dans une profonde misère; ils la supportent avec dignité et la cachent sous les apparences de l'aisance. L'intérieur de leurs maisons bien meublées est tenu avec une propreté hollandaise, propreté que l'on remarque sur leurs vêtements et sur leurs sarraux de travail, qui sont toujours de la plus grande blancheur. » Il n'est pas de ville de Bretagne, d'Anjou ou de basse Normandie où on ne les rencontrât il y a quelques années, conduisant une file de mules aux clochettes bruyantes, chargées de sel, qu'ils vendaient ou qu'ils échangeaient contre d'autres denrées, commerce qui porte le nom de *troque*. Les hommes qui se livrent à ce commerce ne sont pas à proprement parler des paludiers, c'est-à-dire les locataires des marais, mais des journaliers qui leur viennent en aide pendant la saison du travail, et qu'on nomme *sauniers*. L'établissement récent de la route de Guérande au Croisic et celui du chemin de fer de Saint-Nazaire ont modifié cette industrie, et le sel se transporte aujourd'hui en charrettes jusqu'au port ou à l'embarcadère voisin.

Du Bourg de Batz au Croisic, la route traverse une presqu'île baignée à g. par la mer, à dr. par le bassin du Grand Traict (*V.* ci-dessous). Toute la largeur de cette presqu'île (700 à 800 mèt.) est formée de dunes improprement appelées la *falaise de Batz*, et qui, pour être moins élevées que celles d'Escoublac, n'en sont pas plus fertiles. Comme dans les dunes d'Escoublac, quelques puits ou plutôt des citernes y ont été creusées dans le sable; c'est là que les femmes du pays viennent s'approvisionner d'eau douce. « Des jeunes filles, la jambe nue et le jupon à demi retroussé, suivant l'usage, s'y rendent ou en reviennent sans cesse, portant sur la tête leurs amphores de grès rouge, dont la forme rappelle les plus gracieuses poteries de l'antiquité. »

A 1 kil. environ en deçà du Croisic, on remarque, à g. de la route, la *chapelle du Crucifix*, fondée, si l'on en croit la tradition, sur le lieu même où saint Félix baptisa, en 557, les Saxons de l'île de Batz. — Avant d'entrer dans la ville, on longe à dr. la base du *Mont-Esprit*, butte artificielle, élevée pour donner du travail aux ouvriers nécessiteux pendant l'hiver rigoureux de 1816. Sur cette butte, de sable et de pierres provenant du lest des navires, se développe une promenade en forme de colimaçon, plantée d'arbres, et du sommet de laquelle on découvre une belle vue sur la mer et toute la presqu'île de Batz, les marais salants, Guérande, le Bourg de Batz, le Pouliguen, l'embouchure de la Loire, etc.

27 kil. **Le Croisic** (hôt. *Guilloré*; — pension *Jeanne Guilloux*; — logements à l'établissement des bains pendant l'été; on trouve aussi à louer, dans les maisons particulières, de nombreux logements avec cuisines), ch.-l. de c., V. de 2416 hab., est un port de mer situé vers l'extrémité occidentale de la presqu'île de Batz, à l'O. d'un vaste bassin appelé le *Traict* ou le *Grand Traict*. L'intérieur de la ville, dont les maisons ont, pour la plupart, leur façade blanchie à la chaux, offre un aspect agréable. Les maisons qui bordent les quais du port attirent particulièrement l'attention; presque toutes sont bâties en granit ou du moins offrent des arêtes et des encadrements de granit. L'une d'elles a pour gargouilles des canons taillés dans cette pierre. L'heureuse situation du Croisic à l'extrémité d'une péninsule dont les habitants, leurs mœurs et leur industrie offrent un vif intérêt, y attire chaque année un grand nombre de baigneurs et de touristes.

« Le Croisic, dit M. Étiennez (*Guide du*

voyageur à Nantes et dans ses environs) n'a pas d'histoire propre avant le XIVe s. A cette époque, forcé de prendre parti dans la querelle de Jean de Montfort et de Charles de Blois, il resta constamment fidèle à la fortune de Montfort. Louis d'Espagne, avant d'aller assiéger Guérande, en 1342, s'était emparé du Croisic, au nom de Charles de Blois; mais le Croisic avait bientôt recouvré son indépendance. Pour éviter une nouvelle surprise, Nicolas Bouchard, alors capitaine de Batz et du Croisic, et plus tard amiral de Bretagne, fit élever. en 1355, un château sur l'emplacement actuel de l'hôtel de ville et de la place de Dinan. » En outre, une muraille dite la Barrière, et dont il reste quelques vestiges près de la route du Bourg de Batz, separait dès lors le Croisic du reste de la presqu'île.

Le château du Croisic fut occupé, en 1590, par un corps d'Espagnols, auxiliaires du duc de Mercœur pendant la Ligue. En 1597, le capitaine la Tremblaye s'en empara, au nom d'Henri IV, qui le fit ensuite démolir. La Tremblaye imposa à la ville une rançon de 30 000 écus pour la sûreté de laquelle vingt-deux notables habitants s'offrirent en otage. Ce dévouement fut assez mal récompensé par les Croisicais, qui laissèrent en prison leurs otages, et ces derniers obtinrent à grand'-que la somme dont ils avaient répondu fût répartie sur toute la paroisse.

En 1759, le maréchal de Conflans éprouva sur mer, devant le Croisic, une défaite à la suite de laquelle les Anglais bombardèrent la ville pendant trois jours, sans aucun succès.

Au XVIIe s., la ville du Croisic était beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, on y comptait douze quartiers dont plusieurs sont aujourd'hui remplacés par des prés et des jardins : la population était de plus de 6000 âmes. La plupart des armateurs du Croisic se livraient alors à l'exportation du sel et à la pêche de la morue. Les guerres de la fin du règne de Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes portèrent un coup fatal à cette prospérité.

Aujourd'hui le port du Croisic possède 80 bateaux, qui se livrent particulièrement à la pêche de la sardine. L'exploitation des marais salants (21 hect.) produit annuellement 12 millions de kilogr. de sel pour le commerce d'exportation, en outre du sel employé sur place pour les conserves de poisson.

Le Croisic est la patrie d'Alain Bouchard, auteur des *Grandes chroniques de Bretagne*, publiées en 1514, et de Desforges-Maillard, poëte du XVIIIe s., qui publia, sous le pseudonyme de Mlle de la Malerais, des vers qui valurent à l'auteur un madrigal des plus galants de Voltaire, dupe, comme les autres, de la mystification.

L'*église Notre-Dame de Pitié*, fondée en 1494 et consacrée en 1507, est surmontée d'un clocher (56 mèt. de hauteur) de la fin du XVIIe s. ; le portail du N. date de 1528. L'intérieur, récemment restauré, se compose de trois nefs et d'un bas côté ; il est orné de vitraux modernes. Le chœur se termine par un mur plat. Jusqu'en 1764, l'église du Croisic fut une succursale de celle du Bourg de Batz, alors seule paroisse de toute la presqu'île.

La *chapelle Saint-Goustan* (1 kil. au N. O. de la ville), dédiée à un moine de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis (XIe s.), s'élève, sur le bord de la rade. Par une bizarrerie que la légende explique seule, son pignon occidental est bâti sur un petit rocher qu'il coupe en deux parties, dont l'une est en dehors et l'autre en dedans de la chapelle.

Saint Goustan, jeté sur la côte du Croisic par une affreuse tempête, ne tarda pas à s'endormir. Son lit était le rocher nu : dans sa sollicitude pour son élu, le ciel avait eu l'attention d'amollir la pierre, qui depuis conserva toujours l'empreinte miraculeuse de son corps. Lorsque, plus tard, les Croisicais voulurent élever à saint Goustan une chapelle commémorative de son passage sur la terre, ils eurent soin d'enfermer la pierre dans l'enceinte de l'édifice; mais tout le travail disparut dans la nuit.

L'expression de la volonté divine était manifeste; on se remit donc à l'œuvre, en prenant cette fois la précaution de laisser la pierre en dehors. Le lendemain même prodige. Alors on se décida pour la disposition actuelle, seule entreprise que le Ciel ait permis d'accomplir.

La chapelle Saint-Goustan n'est plus ouverte au culte ; de nombreux pèlerins viennent encore cependant

demander des guérisons à la *fontaine* voisine; le saint a notamment la confiance des femmes stériles. Les jeunes filles qui veulent savoir si elles se marieront dans l'année viennent aussi, assure-t-on, essayer de faire passer une épingle entre les rinceaux de la fenêtre septentrionale de la chapelle, sans toucher le mur.

Le Croisic possède une *école d'hydrographie*.

Au N. de la ville, au delà du port, s'étend le ***Mail***, ancien ***cours de Broc***, promenade plantée d'arbres et protégée à son extrémité septentrionale par le ***Mont-Lenigo***, butte en pente douce que couronnent deux petits phares à feu fixe signalant l'entrée du port. Du Mont-Lenigo, la vue est à peu près la même, à l'E. et au S., que du Mont-Esprit; mais, au N., on domine la baie du Croisic et l'on découvre l'anse de la Turballe, les rochers de la pointe de Piriac, l'île Dumet et, à l'horizon, l'embouchure de la Vilaine et la côte du Morbihan. A l'O. se montrent les îles Hœdic et Houat; enfin, plus près, l'*île du Four* et son *phare*, dont le feu tournant, à éclats de 30 en 30 secondes, a 18 milles de portée.

Au delà du Mont-Lenigo, près de la jetée du Croisic, s'élève l'**établissement des bains de mer**, renfermant un système complet d'appareils hydrothérapiques et précédé d'un petit jardin avec gymnase et chevaux de bois. Les baigneurs trouvent, dans cet établissement, des appartements et une table d'hôte; pendant la saison, il s'y donne, comme dans la plupart des villes de bains, des fêtes, des bals et des concerts.

Au-dessous de la terrasse de l'établissement des bains, s'étend la *baie du Port-Lain*, où des cabanes de bain sont installées sur la grève (une cabane seule se loue 20 c.; avec le costume de bain et le linge, 40 c.). Des omnibus conduisent de l'intérieur de la ville à l'établissement des bains.

A 1 kil. au S.-E. du Croisic, non loin de la route du Bourg de Batz, il existe une autre plage de bains, également très-fréquentée et desservie par des omnibus. Elle s'appelle ***plage Valentin***, du nom de l'industriel qui y a établi des cabanes. Cette plage est plus belle que celle de l'établissement, mais la mer y est plus dure.

Le **port** du Croisic, situé à l'O. du bassin du Traict, est défendu par une chaîne d'îlots nommés les ***Jonchères*** et se termine par un petit bassin appelé la ***chambre des Vases***. Il est bordé de beaux quais, que fit redresser et achever le duc d'Aiguillon au XVIII^e s.

Le bassin du ***Traict*** s'étend entre la mer et la ville à l'O., et les marais salants du Croisic, du Bourg de Batz et de Guérande au N., à l'E. et au S. Du côté de la mer, ce bassin est presque entièrement fermé par la ***chaussée de Pembron*** ou ***cap de la Mamelle***, promontoire artificiel (11 mèt. d'altit.) construit dans la direction du N. au S., au commencement du XVIII^e s. pour préserver les marais salants de l'envahissement des sables. Entre cette langue de terre et le Croisic, s'ouvre le ***canal du Traict*** (400 mèt. de largeur), au milieu duquel est un rocher dangereux appelé le ***rocher du Traict***.

A l'O. de la chaussée de Pembron, la ***chaussée du Tréhic*** ou ***jetée du Croisic*** s'avance dans la direction du S. au N., sur une longueur d'un kil. Élevée au XVIII^e s. par le duc d'Aiguillon pour protéger le bassin contre les tempêtes du large, elle a été reconstruite en granit, en 1840.

C'est près de la jetée du Croisic que se trouvent l'établissement des bains et la chapelle Saint-Goustan. Au delà de la chapelle s'élèvent une ***redoute*** et une ***batterie***; la côte est bordée de roches découvertes à marée basse. En suivant le bord de la mer à l'O., on arrive à la ***pointe du Croisic*** (2 kil. 1/2 de l'établissement

des bains). « De cette pointe au corps de garde que l'on rencontre en s'avançant vers le S., dit M. Étiennez, à qui nous avons déjà emprunté tant de renseignements utiles, la côte se redresse, les rochers entassés, fendus comme au lendemain d'un cataclysme, affectent les formes les plus étranges, les plus inattendues : là ce sont des murs droits, sur lesquels la vague s'épuise en attaques impuissantes ; ici, ce sont des aiguilles, autour desquelles tourbillonne une écume éternelle ; partout, entre eux, s'ouvrent de larges et profondes crevasses. Par moment, le sol tremble sous les pieds ; on sent que l'on marche sur le plafond d'une grotte ; la mer s'y engouffre avec le fracas du tonnerre.

« Le spectacle continue, en s'agrandissant encore, au delà du corps de garde, en remontant ce que l'on appelle la *Grande côte*. Bientôt on arrive au *grand autel*, sorte de promontoire renommé pour la pêche des homards ; un peu plus loin est le *trou du Kourican*, cavité profonde, dont la mer assiége incessamment l'entrée, et autrefois habitée, dit la chronique, par des pygmées. Enfin, la côte commence à s'affaisser ; les masses de rochers, plus divisées, laissent entre elles de petites anses sablonneuses, où l'œil et l'oreille se reposent avec délices. Ici, c'est l'anse du *sable menu*, particulièrement affectionnée par les baigneurs solitaires ; plus loin, c'est la *baie des Dames*, tristement célèbre par la mort d'une jeune fille qui s'y noya sous les yeux de sa mère, en 1845 ; une croix de granit y rappelle aux promeneurs ce funeste événement. Au delà on rejoint la falaise de Batz.

« Un chemin spécial, le *chemin des Moulins*, conduit directement du Croisic à la plage du sable menu ; entre ce chemin et le corps de garde, s'élève, dans les terres, une aiguille isolée qui attire inévitablement les regards. C'est *Pierre-Longue*, cette pierre druidique, autour de laquelle, le 14 août, ainsi que nous l'avons dit plus haut, les jeunes Croisicaises avaient coutume, autrefois, d'aller danser des rondes.

« Le vaste terrain compris entre le Croisic et la grande côte ne se compose presque partout que de champs cultivés, interrompus seulement, du côté de la ville, par un petit nombre de marais salants. Des murs à hauteur d'appui et en pierres sèches y remplacent les haies. Une seule habitation apparaît sur cette terre rase ; c'est l'unique ferme de toute la commune : la ferme de *Pélamer* (la carte de l'État-Major l'appelle *Près-la-mer*). »

[C'est du Croisic que la plupart des touristes et des baigneurs vont visiter Escoublac, le Pouliguen, le Bourg de Batz (*V*. ci-dessus) et Guérande.

Pour se rendre du Croisic à Guérande, il fallait autrefois (avant 1840) traverser en bateau le canal du Traict, suivre toute la chaussée de Pembron et prendre une route qui, au delà des marais salants, passe au hameau de *Touletan* et entre à Guérande par la porte Bizienne. La distance entre les deux villes n'est ainsi que de 9 à 10 kil., mais le mauvais temps rend souvent difficile ou dangereux le passage du canal du Traict.

La route actuelle, longue de 12 kil. environ, est plus sûre et plus agréable. Elle se détache, au hameau de (5 kil. du Croisic) Kervallet (*V*. ci-dessus, p. 532), de la route du Pouliguen et de Saint-Nazaire. — 1 kil. plus loin, elle atteint *Trégaté*, puis s'engage à travers les marais salants, où elle se raccorde au chemin direct du Pouliguen à Guérande.

8 kil. *Saillé*, v. de 1130 hab., où fut célébré, en 1386, le mariage de Jean IV avec Jeanne de Navarre. Ce fait historique est rappelé par un tableau sur bois qui décore l'*église Saint-Clair* de Saillé.

Saillé est relié à (7 kil.) Escoublac,

par un chemin qui traverse (3 kil.) *Careil* (160 hab.; *château* de la Renaissance possédé par M. du Martray et offrant quelques débris de fortifications plus anciennes) et (4 kil.) *Beslon* (130 hab.).

Au delà de Saillé, la route s'élève insensiblement à travers des vignes et des champs cultivés. Les fortifications de Guérande attirent de loin les regards. On entre (12 kil.) dans cette ville par le *faubourg Saint-Armel* et la porte de Saillé (pour la description de Guérande, *V.* ci-dessous).]

Du Croisic à la Roche-Bernard, R. 85.

DE SAINT-NAZAIRE A GUÉRANDE.

20 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. — Coupé, 2 fr. 50 c.; intérieur et banquette, 2 fr.

13 kil. Escoublac (*V.* p. 530).

La route, s'élevant sur des coteaux d'où l'on domine à g. la mer et les marais salants, atteint 53 mèt. d'altit. au sommet de la butte Saint-Servais, d'où l'on commence à apercevoir au loin Guérande et ses vieilles fortifications. On laisse à g. le *château de Mérionnec*, puis celui de *Kerfiu*, à M. de Sécillon, en face du hameau de *Villeneuve* (à dr.), avant d'entrer dans le *faubourg de Saint-Michel.*

20 kil. **Guérande** (hôt. : *du Commerce* (bon); *des Guérandaises*, dans la ville; *de la Croix-Verte*, dans le faubourg), ch.-l. de c., V. de 6749 hab., bâtie sur un coteau qui domine de loin l'Océan et l'embouchure de la Loire, a conservé longtemps sa physionomie du moyen âge. Ses remparts à mâchicoulis, flanqués de tours imposantes, ses manoirs, ombragés d'arbres, qui s'élèvent dans l'enceinte même des murs et qui ont conservé leur nom féodal, enfin les costumes pittoresques des habitants, la rendent encore une des villes les plus curieuses de l'ouest de la France; mais la reconstruction d'un certain nombre de maisons dans le style moderne tend chaque jour à lui faire prendre son caractère original.

L'ancienne ville de Guérande s'étendait, dit-on, jusqu'au plateau qui porte les *moulins de la Place* (1 kil. au S. E., entre les routes du Croisic et de Saint-Nazaire). Le périmètre de la ville actuelle n'est plus que de 1300 à 1400 mèt. Les belles et curieuses **murailles** de granit qui subsistent de nos jours furent bâties par le duc Jean V, en 1431, avec les deniers provenant des fouages et octrois de la cité. Elles étaient flanquées de onze tours; dix sont encore debout; la onzième, la tour Sainte-Catherine, a été démolie en 1816. Le château, qui occupait l'emplacement actuel du *marché au bois*, fut démoli en 1614, sur la demande des États de Bretagne. On entre dans la ville par quatre *portes* placées aux quatre points cardinaux. Les *portes Bizienne* (à l'O.) et *de Saillé* (au S.) ont la forme d'un arc de triomphe antique. La *porte Vannetaise* (au N.), plus ancienne, se compose de deux tours en ruine. La quatrième, la *porte Saint-Michel* (à l'E.), est plutôt à elle seule une forteresse qu'une simple porte; elle est défendue par deux tours élevées et imposantes, et contient les *archives*, la *prison* et l'*hôtel de ville.* Ces tours sont couronnées de mâchicoulis et de créneaux fermés, surmontés de toits en pointe couverts en ardoises; l'entrée est en cintre surbaissé. Au-dessus s'ouvrent d'étroites baies, traces de la herse, encadrant un large cartouche aux armes mutilées de Guérande (un écu en losange soutenu par des lions casqués et semé de mouchetures d'hermines). La porte Saint-Michel est de plus couverte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de signes lapidaires taillés en creux, que l'on pense avoir été des marques de tâcherons pour la facilité des appareils. L'enceinte entière de la cité forme, dans son ensemble, une sorte de cintre ovoïde, ou plutôt affecte la forme circulaire, sauf quel-

ques pans coupés à peine indiqués. Un manteau de lierre, de chèvrefeuille et d'autres plantes grimpantes recouvre la plus grande partie de ces murailles, au pied desquelles règnent des fossés dont l'eau croupissante n'a point d'écoulement. Des boulevards, plantés d'arbres, environnent, en outre, la ville d'un rideau de feuillage, et forment dans la partie E., nommée le *Mail* (entre la porte Saint-Michel et la porte de Saillé), une terrasse d'où l'on découvre toute la république des marais salants, les dunes envahissantes des sables d'Escoublac, l'oasis bas-bretonne du Bourg de Batz, le port du Croisic, et, par-dessus ces aspects variés, l'horizon sans bornes de la mer.

Quelle que soit l'origine de Guérande, dans laquelle certains historiens croient retrouver la cité gallo-romaine de *Grannona*, située selon d'autres à l'embouchure de la Seule, dans le Calvados, il est certain que le pays environnant fut évangélisé au IIIe s., par saint Clair, premier évêque de Nantes, qui est resté le patron de Saillé.

En 850, Actard, évêque de Nantes, favorable à la France, fut chassé de son siège par le roi de Bretagne Nominoë, qui le remplaça par Gislard; mais, à la mort de Nominoë, en 855, Erispoë, son successeu, rétablit Actard dans ses droits. Gislard, se trouvant sans siège, s'établit à Guérande, d'où il continua d'administrer une partie du diocèse que cet événement fit appeler la *Mée*, c'est-à-dire la moitié, et qui forme depuis l'archidiaconé du même nom.

Après le sac de Nantes par les Normands, vers 909, ces barbares se ruèrent sur Guérande et lui livrèrent des assauts si furieux et si fréquents que les pauvres assiégés furent bientôt réduits au désespoir. Toutefois, après avoir invoqué le secours de saint Aubin, leur patron, ils firent, sous la conduite de ce saint, dit la légende, une sortie qui fut pleinement couronnée de succès et mit en fuite les ennemis.

L'histoire de Guérande ne commence à prendre une importance réelle qu'à l'époque de la guerre de Charles de Blois contre Jean de Montfort. Pendant la captivité de ce dernier, les habitants se rallièrent à Jeanne de Flandre, sa femme. Il se frappait dans leur ville, au nom de ce prince, des monnaies qui portent au revers le lion de Montfort et la légende : *Moneta Guerant*. En 1342, Louis d'Espagne, du parti de Charles de Blois, vint assiéger cette place qui, après quelque résistance, fut prise d'assaut. Huit mille Guérandais furent, dit-on, massacrés par les Espagnols; les uns furent égorgés dans les rues, les autres brûlés dans leurs maisons ou dans l'église Saint-Aubin où ils s'étaient réfugiés. Guérande fut ainsi l'une des premières victimes de cette guerre civile qui désola la Bretagne pendant vingt-trois ans, mais elle eut la consolation de voir la paix se conclure dans son enceinte. Ce fut, en effet, devant le grand autel de Saint-Aubin que fut signé, le samedi saint 12 avril 1365, le traité qui mit fin à la querelle. Seize années plus tard (1381), de nouvelles conventions étaient jurées sur la vraie croix dans l'église de Notre-Dame de la Blanche. Ces conventions, connues sous le nom de ratification du traité de Guérande, achevèrent d'assurer à la maison de Montfort la possession exclusive de la couronne. Guérande ouvrit ses portes au connétable du Guesclin, en 1373, et soutint, en 1379, un nouveau siège contre Clisson, qui fut obligé d'abandonner son entreprise.

Pendant la Ligue, Guérande fut la seule ville du diocèse de Nantes qui s'attacha, avec le pays de Retz, au parti du roi de Navarre. Lorsque le duc de Mercœur eut établi un parlement à Nantes, en 1590, le présidial de cette ville se réfugia à Guérande.

Le 18 mars 1793, les royalistes de la rive g. de la Loire forcèrent la porte de Saillé et s'emparèrent de Guérande. L'approche du général Beysser, arrivant de Lorient avec des renforts, la leur fit évacuer. Le 7 juillet 1815, une division de l'armée royale de la rive dr., commandée par M. du Cambout de Coislin, tenta une nouvelle attaque qui dura tout un jour.

Guérande est la patrie du général Bedeau.

« Dotée, par les rois de France, dit Émile Souvestre (*En Bretagne*), d'un siége royal dont relevaient soixante-treize juridictions de hautes, moyennes et basses justices, elle enfermait dans son ressort quatorze paroisses. Le temps, ce ministre de Dieu, et le fisc, ce ministre du diable, ont fait de l'opulente cité ce que vous voyez aujourd'hui, c'est-à-dire un simple chef-lieu de canton. »

« Les jours de foire ou de marché, dit à son tour M. Étiennez, rien de plus attrayant que d'aller étudier successivement à chacune des portes de Guérande le contraste des diverses populations de la commune dans laquelle tout diffère, type, expression, habits, mœurs. Mais c'est surtout le dimanche, à la sortie de la grand'-messe, alors que les fidèles, rassemblés de tous les points du pays, se précipitent à flots pressés par toutes les issues de l'église et s'entre-croisent sur le parvis, qu'il est curieux d'observer cette foule bariolée. » Vers les portes occidentale et méridionale de la ville se dirigent les élégants paludiers de Saillé, vêtus, comme ceux du Bourg de Batz, d'un costume aussi riche et éclatant qu'original ; tandis que, par les deux portes opposées, se retirent les métayers, race toute différente, d'un type moins noble et moins beau, fidèle aussi cependant à son costume traditionnel, mais dont toutes les parties sont moins amples, les formes plus étriquées, les couleurs moins vives. Ces deux populations ne se trouvent mêlées qu'à l'église; elles vivent du reste étrangères l'une à l'autre, la première dans ses marais, la seconde dans ses champs, sans jamais s'allier entre elles par des mariages. Comme la mer et la terre, leurs nourrices respectives, elles semblent devoir se toucher éternellement sans se confondre.

Les parties les plus anciennes de l'**église Saint-Aubin** remontent au XIIe ou au XIIIe s. Les arcades des nefs, en lancettes, reposent sur des colonnes à chapiteaux romans d'une grande variété (oiseaux, monstres, chimères). Deux de ces chapiteaux offrent des sujets très-curieux : deux personnages en scient un troisième étendu sur une roue; un pauvre patient étendu sur un gril se débat dans d'affreuses contorsions au-dessus d'un feu ardent que deux bourreaux alimentent au moyen de forts soufflets. Le carré central est aujourd'hui surmonté d'un mauvais clocher couvert en ardoises, qui a vraisemblablement remplacé une tour romane. Le chœur, élevé de plusieurs degrés au-dessus de la nef, est prismatique, avec des amorces de voûtes non exécutées, terminées en consoles qui annoncent le XVIe s. Le transsept est aussi du XVIe, ainsi que la façade de l'O. et la tour, surmontée d'un affreux campanile moderne (1833) en encorbellement. Dans l'épaisseur du contre-fort, à g. du porche, se voit une *chaire* à prêcher, à laquelle on accède par une petite porte ouverte au dedans de l'église.

A l'intérieur, les trois nefs voûtées en bois (le chœur seul est voûté en pierre) offrent, à leur extrémité E., des fenêtres garnies d'anciens vitraux. Les panneaux de la fenêtre du côté de l'épître représentent la *Vie de saint Julien;* ceux de la chapelle absidale figurent le *Couronnement de la Vierge*, au milieu de la cour céleste. Dans la fenêtre du côté de l'évangile, les panneaux de couleur ont été mêlés de façon à rendre le sujet inintelligible. Le transsept de dr. renferme un vitrail neuf; mais les deux transsepts contiennent des autels de mauvais goût (XVIIe s.).

La *chapelle Notre-Dame de la Blanche*, construite en 1348, vendue en 1796, convertie en remise, puis rachetée et restaurée en 1853 par M. Sorin, curé, et enfin bénite de nouveau et rendue au culte en 1854, est un gracieux édifice de 24 mèt. de longueur sur 7 mèt. de largeur. Elle comprend une nef unique, de cinq travées, dont les arcades simulées retombent sur des colonnes engagées que couronnent d'élégants chapiteaux. Notre-Dame de la Blanche est ornée de jolis vitraux (*Vie de Jésus-Christ* et *Vie de la Vierge*), d'un autel et d'une chaire en pierre (style du XIVe s.), et d'un groupe (à g. de l'autel) représentant l'*Apparition de la Vierge aux deux bergers de la Salette* (la Vierge est habillée en bretonne).

A l'entrée du faubourg Bizienne, se voient les ruines de l'ancien *couvent des Dominicains* ou Jacobins, fondé au commencement du XVe s.

Le couvent des Ursulines (faubourg Saint-Michel) a été converti en un *petit séminaire.*

Guérande possédait autrefois deux hôpitaux : l'hôpital Saint-Jean, en ville, et l'hôpital Saint-Louis, dans le faubourg Saint-Michel. Un nouvel *hôpital*, construit en face de Saint-Louis, de l'autre côté de la route de Saint-Nazaire, les a remplacés tous les deux depuis 1856.

La commune de Guérande compte environ 35 600 œillets de marais salants, occupant une superficie de 2293 hectares et produisant, année moyenne, 80 000 000 kilogr. de gros sel, sans compter le sel blanc. Les droits de la douane sur cette production s'élèvent à 13 ou 14 millions de fr.

[A 12 kil. au N. O. de Guérande, se trouve le petit port de Piriac, visité chaque année par quelques baigneurs. La route qui y conduit, sortant de Guérande par le faubourg de Bizienne, traverse successivement les hameaux de (3 kil.) *Clis* (558 hab.), de (4 kil. 1/2) *Trescallan* (279 hab.) et du (5 kil.) *Grand-Chemin*.

1 kil. plus loin, se détache sur la g. le chemin de la Turballe, par *Trévéré* (218 hab.). — *La Turballe* est un petit port de pêcheurs de 300 hab., dépendant, comme les hameaux précédents, de la commune de Guérande.

Après avoir laissé à dr. le *château de Lauvergnac* et son parc, appartenant à M. de Mondoret, la route franchit un petit ruisseau près de *Saint-Sébastien* (220 hab.; *château de Kerrédoué*), dépendance de Piriac.

Piriac est une commune de 1200 hab., qui possède un petit *port* défendu par une jetée en pierre et pouvant recevoir des barques de 25 à 40 tonneaux. Suivant une tradition, le bourg était autrefois situé plus à l'O., sur un point de l'espace compris aujourd'hui entre la terre ferme et l'île Dumet. L'agitation extrême de la mer sur cette partie de la côte, où les tempêtes prennent un caractère particulier de fureur, rend assez vraisemblable cette tradition. Quoi qu'il en soit, le bourg actuel de Piriac fut un des premiers en Bretagne où s'établit le calvinisme. Pendant les guerres de la Ligue, en 1590, 4000 Espagnols occupèrent Piriac au nom du duc de Mercœur.

La côte de Piriac, qui forme, à 1 kil. au S. O. du bourg, la *pointe du Castelli*, est bordée de rochers élevés, d'un aspect pittoresque et sauvage, dans lesquelles s'ouvrent de nombreuses grottes. Les principales de ces grottes portent les noms de *Trou du Moine fou*, de *Grotte à Madame*, de *Grotte du Chat*. Cette dernière, dans laquelle on peut facilement s'avancer jusqu'à une profondeur de 30 mèt., se prolonge à plus de 2 kil. dans l'intérieur des terres, s'il faut en croire les habitants du pays. Un bloc de rocher, de 300 mèt. environ de circonférence, recouvert de gazon, s'appelle la *Couette*; deux autres plus petits sont désignés sous le nom d'*Oreillers*.

Au S. de la pointe du Castelli, près de la *pointe de Penhareng*, où a été découverte en 1813 une mine d'étain oxydé demeurée inexploitée, se voit un bloc de granit de 4 à 5 mèt. de longueur sur 1 mèt. 60 de hauteur et presqu'autant d'épaisseur dans sa partie supérieure. Excavé à l'E. en forme de grotte, ce bloc est profondément sillonné de raies longitudinales, qui, partant de 10 trous circulaires (8 cent. de profondeur), creusés au sommet, descendent sur toutes les faces. Ce monument s'appelle, on ne sait pourquoi, le *tombeau d'Almanzor*; quelques personnes pensent que ce n'est autre chose qu'un autel druidique.

De Piriac dépend l'*île Dumet*, située à plus de 6 kil. du continent. Cette île, couverte de pâturages consacrés à l'élève des chevaux et des bestiaux, renferme les restes d'une citadelle détruite par les Anglais.]

De Guérande à la Roche-Bernard, R. 85.

ROUTE 85.

DU CROISIC A LA ROCHE-BERNARD.

37 kil. — Route de poste.

11 kil. Du Croisic à Guérande (R. 84, p. 539).

Après avoir laissé à g., **à 2 kil.** de Guérande, la nouvelle route de la Roche-Bernard par Saint-Molf et Assérac, on dépasse (à dr.) *Crémeur*, (à g.) *Kerlavy* et le *château de Kerguennec*, appartenant à M. Le Chauff; puis on traverse les landes de Saint-Molf (25 mèt. d'altit. au point culminant). La route descend ensuite vers un cours d'eau, écoulement des marais de la Grande-Brière, qu'elle franchit (6 mèt. d'altit.) à (22 kil.) *Pompas*, hameau d'Herbignac.

[Un chemin relie Pompas à (4 kil. N. O.) Assérac (*V.* ci-dessous) et à (4 kil. E.) *Saint-Lyphard*, v. de 1629 hab., bâti près de la Grande-Brière, et sur le territoire duquel se trouvent plusieurs monuments druidiques et des vestiges d'une fortification romaine.]

Laissant à g. le hameau de *Sarre*, il faut gravir et descendre encore une colline couverte de landes, avant d'atteindre

28 kil. **Herbignac**, ch.-l. de cant. et d'une commune de 3784 hab., situé sur une hauteur qu'entourent des marécages et des landes, dont une partie a été livrée à la culture. A 1 kil. au S. E. du bourg, se voient les ruines du *château de Ranrouet*, qu'un aveu de 1680 décrit ainsi : « Un grand château composé de six tours, d'un corps de logis et son donjon avec dehors et boulevards, dix bastions et fossés autour. » Il n'en reste que des débris de tours, un bastion, une porte en plein cintre et des fossés pleins d'eau.

D'Herbignac à la Roche-Bernard, le pays est presque partout couvert de landes.

32 kil. *Brésenvé*, ham. d'Herbignac. — On passe, du départ. de la Loire-Inférieure, dans celui du Morbihan, et, dominant à g. la Vilaine, on franchit un petit affluent de cette rivière, au delà du hameau de *la Grée* (à g.), en arrivant à

37 kil. la Roche-Bernard (R. 83).

[Une nouvelle route, plus longue de 2 kil., relie aussi Guérande à la Roche-Bernard, par Saint-Molf. Cette route, se détachant (à g.) de la route de poste, **à 2 kil.** de Guérande, dessert (8 kil.) *Saint-Molf*, v. de 1369 hab. (presbytère installé dans un ancien manoir de la duchesse Anne; église romane renfermant des vitraux et une chaire sculptée).

On traverse ensuite de vastes marais salants qui dépendent en partie de Saint-Molf, en partie de la c. d'Assérac. — Au delà du (12 kil.) *Pont-d'Armes*, on laisse à dr. *Assérac*, v. de 1618 hab. (tumulus; dans l'église, vitraux très-anciens); puis, passant du départ. de la Loire-Inférieure dans celui du Morbihan, on atteint (21 kil.) *Férel* (1646 hab.; église offrant des vitraux et des fresques du XVI^e s.). Enfin, on rejoint la route de poste, à 1200 mèt. environ de (28 kil.) la Roche-Bernard.]

ROUTE 86.

DE PARIS A LA FLÈCHE.

264 kil. — Chemin de fer en exploitation de Paris à Noyen (240 kil.). — Trajet en 5 h. par trains express; en 5 h. 35 min. par trains semi-directs; en 8 h. 30 min. par trains omnibus. — 1re cl. 26 fr. 90 c.; 2^e cl. 20 fr. 15 c.; 3^e cl. 14 fr. 80 c. — Chemin de fer concédé et route de voitures de Noyen à la Flèche (24 kil.). — Serv. de corresp. Coupé, 1 fr. 50 c.; intérieur et banquette, 1 fr. 25 c.

240 kil. Noyen (R. 5). — La route de Noyen à la Flèche descend la rive dr. de la Sarthe qu'elle franchit à

8 kil. de Noyen, **Malicorne**, chef-lieu de canton de 1509 hab., agréablement situé sur la rive g. de

la Sarthe. Cette ville portait dans l'origine le nom de Condé. Elle fut possédée au moyen âge par de puissantes familles. L'un des seigneurs de Malicorne, Gui Ier, chambellan de Charles VII, contribua à chasser les Anglais de la Normandie, suivant ces vers d'un auteur contemporain :

Tous étoient venus luy aider
A conquester ce beau païs,
De Normandie, et en vuider
Les Anglois, qu'estoient envahis.
. . . .
Le feu seigneur de Malicorne
Et d'autres seigneurs un millier
Pour bailler aux Anglois sur corne....

Mme de Sévigné reçut souvent l'hospitalité au château de Malicorne, qui se trouvait sur la route de Paris aux Rochers.

L'*église* de Malicorne date en grande partie du XIIe s. — L'ancien château, qui fut pris par les Anglais au XIVe s., a été détruit; il n'en reste que les communs qui eux-mêmes ont été reconstruits au XVIIIe s. et qui forment le *château* actuel. Ce château, décoré avec goût, est entouré d'un beau parc; ses environs offrent de jolis sites.

A 4 kil. de Malicorne, on laisse à g. une route qui conduit au (29 kil.) Lude (R. 87), par: — (7 kil. de Malicorne) *Courcelles*, v. de 520 hab., siége autrefois d'un fief important (vaste château qui appartint, sous Louis XIV, à Chamillard, ministre des finances, qui s'y retira après sa disgrâce); — (9 kil. 1/2) *Ligron* (905 hab.; *châteaux de Saint-Lomer* et *de Vardé;* monument druidique dit le *Palet de Gargantua*) ; — (15 kil.) *Saint-Jean-de-la-Motte* (1774 hab. ; église du XIIIe s., restaurée); — et (20 kil.) Luché (*V.* R. 87, p. 550).

15 kil. *Bousse*, v. de 912 hab., situé à dr., près de la route. — On traverse un bois appelé la *Garenne des Cerfs.*

21 kil. *Saint-Germain-du-Val*, joli v. de 949 hab., pittoresquement situé sur les pentes qui bornent au N. la belle et riche vallée du Loir. Le *château d'Yrandeau*, qui dépend de Saint-Germain, possède une petite salle de spectacle creusée dans le roc.

Descendant vers le Loir, on longe à dr. le cimetière de Saint-Germain; à g. s'étendent des champs bien cultivés.

24 kil. 264 kil. de Paris. **La Flèche** (hôt. : *de l'Étoile, du Lion-d'Or, des Quatre-Vents*), V. de 9292 hab., ch.-l. d'arrond., est agréablement située sur le Loir, dont les deux rives y sont réunies par un pont en pierre récemment reconstruit.

Au XIe s., le premier seigneur de la Flèche, Jean de Beaugency, mari de Paule, petite-fille du fameux comte du Mans Herbert *Éveille-Chien*, éleva sur le Loir une forteresse toute différente des autres constructions de ce genre alors en usage. Portée par des arches bâties sur pilotis au milieu des eaux, cette forteresse présentait une lourde masse quadrangulaire, protégée en amont et en aval par le lit de la rivière, et sur les côtés par des îlots et des canaux profonds. La vie de Jean de Beaugency se passa presque entièremen à lutter contre son redoutable voisin Foulques le Réchin, comte d'Anjou, qui détruisit par le feu, en 1081, le château élevé sur le Loir. Six années après, en 1087, Jean mourait à Châteaugontier. Son fils aîné, Hélie, rétablit le fort.

« Ce seigneur, devenu comte du Maine par l'achat qu'il fit de ce fief à Hugues d'Est, son cousin, est, dit M. Clère (*l'Anjou*), une des plus belles et des plus poétiques figures féodales de la fin du XIe s. et du commencement du XIIe. On le voyait presque toujours bardé de fer, mais, sous cet extérieur redoutable, sa figure était douce, ses mœurs pures; docile dans sa jeunesse aux pieuses leçons de sa mère, il mérita, devenu homme, le surnom de Chevalier Candide. Orderic Vital, Smollet et Sismondi lui ont consacré d'honorables pages, le trouvère Benoît de Sainte-More l'a chanté dans sa chronique en vers des ducs de Normandie, et Robert Wace dans son fameux roman du *Brut d'Angleterre* :

Hélies fut de grant poeir :
Molt eut grant terre è grant avoeir
Cil del Mans à li se tencient....
È li barons de la contrée
Orent par li mainte meslée

Molt le prisoent è amoent
E à seignor le désiroent. »

Hélie fonda, à une portée d'arbalète de son château, le prieuré de Saint-Thomas. Autour de l'église se forma bientôt une ville qui s'entoura de murs et dont le comte fit sa capitale dans le Maine. Mais, quand il voulut partir pour la croisade, après avoir pris la croix à Clermont, il ne trouva aucun seigneur qui consentît à se charger de la garde de son domaine pendant son absence. Le roi d'Angleterre, Guillaume le Roux, auquel il s'était adressé, fit même valoir des droits sur le Maine et attaqua Hélie, qui fut obligé de faire hommage de son comté à l'ancien ennemi de son père. Foulques le Réchin le protégea, mais ne put l'empêcher d'être pris et emmené à Rouen. Hélie ne recouvra la liberté qu'en cédant ses possessions, moins la Flèche; la mort de Guillaume le Roux mit fin à leur querelle peu de temps après. Henri Ier rendit le Maine à Hélie, qui accompagna le roi, en 1106, à la bataille de Tinchebray, où il contribua beaucoup à la défaite de Robert, frère et compétiteur d'Henri, en mettant en fuite l'aile que commandait le comte de Bellême, et en tuant de sa main, dit la chronique, vingt-cinq fantassins ennemis. D'autres expéditions, moins importantes, occupèrent la vie du comte Hélie, qui mourut le 11 juillet 1110. Il fut inhumé au Mans, dans l'église Notre-Dame de la Couture, et son tombeau fut décoré d'une épitaphe en lettres d'or, qui a disparu. Éremburge, son unique enfant, ayant épousé Foulques le Jeune, comte d'Anjou, fit passer le Maine et la seigneurie de la Flèche en la possession des Plantagenets. Modèle de grâce et de piété, elle mérita d'être mise au nombre des beautés nationales célébrées par Villon :

La royne Blanche comme un lys
Qui chantoit à voix de sereine,
Berthe au grand pied, Béatrix, Allys,
Éremburge qui tint le Maine,
Et Jehanne la bonne Lorraine
Qu'Anglois bruslèrent à Rouen,
Où sont ils, Vierge souveraine....
Mais où sont les neiges d'antan!

L'éclat dont avait brillé la Flèche sous la domination de Jean, d'Hélie et de la comtesse Éremburge, cessa à la mort de celle-ci, en 1126. Dès ce jour l'histoire de cette ville n'offre rien qui n'appartienne à l'histoire générale du pays. Attribuée successivement aux maisons de Beaumont, de Brienne, de Chamaillart et d'Alençon, elle passa, par le second mariage de Françoise d'Alençon, à Charles de Bourbon, duc de Vendôme, mort en 1536. Sa veuve se retira à la Flèche, et y fit bâtir en 1537 une maison de plaisance nommée le *Châteauneuf*, où elle mourut en 1550. Dix-huit mois environ après la mort de sa mère, Antoine de Bourbon, vint avec Jeanne d'Albret, habiter le Châteauneuf. Ils y demeurèrent depuis le mois de février 1552 jusqu'à la mi-mai 1553, date qu'il faut remarquer. En le quittant, ils se rendirent à Pau, où leur fils Henri vint au monde le 13 décembre suivant, « *Fléchois avant d'avoir été Béarnais*, » observe avec raison M. J. Clère. Cette circonstance, la pensée que la Flèche était un fief de ses ancêtres; plus tard, le souvenir d'un séjour qu'il y fit à l'âge de vingt-trois ans; enfin la reconnaissance que lui inspiraient les services très-divers de son favori, Guillaume Fouquet, sieur de la Varenne, né à la Flèche, expliquent l'affection particulière d'Henri IV pour cette ville, à laquelle il légua son cœur.

A la demande de Fouquet, Henri IV donna son château de la Flèche pour y établir un collége : la direction en fut confiée aux Jésuites, qui venaient d'être appelés en France.

Au mois de décembre 1793, les débris de la grande armée vendéenne, poursuivie par les colonnes de Marceau, de Westermann, de Kléber, qui leur avaient fait lever le siége d'Angers, se portèrent par Beaugé sur la Flèche. Ils trouvèrent le pont coupé et 4000 hommes rangés en bataille sur la rive dr. du Loir. Les insurgés étaient à la fois en présence de deux ennemis : l'un qu'il fallait attaquer dans une position très-avantageuse, l'autre contre lequel il fallait se défendre. « Nous nous crûmes perdus, rapporte Mme de la Rochejaquelein, l'un des témoins oculaires, car dans ce moment même on attaquait M. de Piron à l'arrière-garde. M. de la Rochejaquelein ordonna de tenir ferme en avant et en arrière, et de continuer le feu : M. de Verteuil y fut tué. Henri prit trois cents braves cavaliers, qui mirent trois cents fantassins en croupe; il remonta la rivière à trois quarts de lieue, trouva un gué, arriva vers le soir aux portes de la ville, fit mettre pied à terre aux fantassins et se précipita dans les rues à la tête de sa troupe, en criant : Vive le roi! Les Bleus, surpris et effrayés, prirent la fuite par la route du Mans. Henri fit en hâte rétablir le pont, et con-

rut dégager l'arrière-garde, où il repoussa les hussards ennemis. Une partie de l'armée entra dans la ville; les canons et les bagages restèrent sur la route jusqu'au jour; je couchai dans ma voiture.... Le lendemain, quand les bagages furent rentrés, Henri fit de nouveau couper le pont et procura vingt-quatre heures de repos à l'armée, qui se dirigea sur le Mans. »

La Flèche est la patrie des deux Baïf, de l'astronome Picard et du physicien Sauveur.

L'édit de fondation du collége, aujourd'hui **Prytanée,** de la Flèche, fut publié en 1607; l'institution était déjà en plein exercice depuis 1604. Les lettres de fondation attribuent au collége de la Flèche une rente de 20000 livres à prendre sur les revenus de certaines abbayes et autres droits du roi en Bretagne.

Le collége de la Flèche fut d'abord installé dans le château royal et ne prit possession des nouveaux bâtiments qui lui étaient destinés que vers 1622. Cet établissement continua de prospérer jusqu'à l'expulsion des Jésuites de France, en 1762, et compta quelquefois plus de 2000 élèves. Parmi les professeurs qui se distinguèrent durant cette période, on doit citer: le P. Musson, auteur de plusieurs tragédies dignes de précéder celles de Corneille; le P. Ducerceau; le P. le Tellier, confesseur de Louis XIV; Gresset, qui avait été *exilé* à la Flèche par ses supérieurs, à cause de ses premiers poëmes, et qui ne tarda pas à quitter l'ordre des Jésuites où il était entré à l'âge de seize ans. Gresset a dépeint ainsi la Flèche:

Un climat assez agréable,
De petits bois assez mignons,
Un petit vin assez potable,
De petits concerts assez bons,
Un petit monde assez passable;
La Flèche pourroit être aimable,
S'il étoit de belles prisons.

Parmi les élèves les plus distingués, figurent le maréchal de Guébriant, le P. Mersenne et son ami René Descartes, Voysin, chancelier de France, le prince Eugène de Savoie, Séguier, etc.

Après l'expulsion des Jésuites, le collége végéta pendant deux ans: il fut remplacé, en 1764, par une École préparatoire à l'École militaire de Paris; mais cette école fut licenciée en 1776. Parmi les élèves de cette période, nous citerons la Tour d'Auvergne, le *premier grenadier* de France, et les deux frères Dupetit-Thouars. Le collége de la Flèche était à peine licencié que Louis XVI songea à le rétablir (1776). Destiné aux jeunes gens qui se croyaient appelés à l'état ecclésiastique ou à la magistrature, il fut confié à la congrégation de la Doctrine chrétienne. Ce nouveau collége compta parmi ses élèves le général Bertrand et le comte de Bourmont, qui commandait les troupes françaises à la prise d'Alger en 1830. Il fut fermé en 1793.

En 1808, Napoléon transféra à la Flèche, où les cours avaient été déjà rétablis, un prytanée militaire, auquel un décret du 8 novembre 1859 a donné son organisation actuelle.

Le maréchal Baraguay-d'Hilliers, les généraux Noël, Fririon, Bedeau, Damesme, etc., ont été dans ces derniers temps élèves de la Flèche.

Le prytanée de la Flèche est aujourd'hui destiné aux fils d'officiers morts sur le champ de bataille ou ayant bien mérité de la patrie par leurs longs et bons services. Les enfants y sont admis de 10 à 12 ans, à la suite d'un concours. Ils y reçoivent une excellente instruction scientifique et littéraire, qui leur ouvre les portes de Saint-Cyr ou des différentes écoles du gouvernement. Le prytanée admet 400 élèves, dont 300 boursiers et 100 demi-boursiers. Il a, en outre, des élèves entretenus aux frais des familles: ces derniers peuvent y entrer après 12 ans. Le prix de la pension est de 850 fr.

La chapelle du prytanée, la première des constructions promises par

Henri IV, fut commencée en 1607, terminée en 1622 et consacrée, sous le vocable de saint Louis, par Claude de Rueil, évêque d'Angers, le 2 septembre 1637. Sa longueur est de 51 mèt.; sa largeur, de 19, y compris l'espace occupé par les chapelles latérales. La porte principale présente une voûte élégante et hardie, que supportent deux belles cariatides, œuvre de Mathurin Jousse, de la Flèche. A l'intérieur, des tribunes circulaires règnent au-dessus des chapelles latérales et des deux côtés du sanctuaire.

A l'extrémité des collatéraux, se voyaient avant, la Révolution, deux cœurs en métal doré renfermant, l'un le cœur d'Henri IV, apporté à la Flèche, le 4 juin 1610, vingt jours après sa mort; l'autre le cœur de Marie de Médicis, apporté en 1643. Les statues de la *Force* et de la *Justice*, du côté de l'évangile, semblaient veiller sur ces restes du roi, comme les statues de la *Prudence* et de la *Douceur*, du côté de l'épître, gardaient le cœur de la reine. Ces dépouilles royales furent publiquement brûlées en l'an II; mais un habitant de la ville parvint à s'emparer de leur cendre, et cette cendre soigneusement conservée a été renfermée en 1814 dans une boîte de plomb doré en forme de cœur, et replacée dans la niche où on la voit aujourd'hui.

Le *maître-autel*, orné de huit colonnes de marbre rouge veiné de blanc, sculpté par Corbineau, de Laval, offre un beau retable (l'*Annonciation*) peint par Bertout. La *chaire*, très-remarquable, est l'œuvre d'un sculpteur fléchois.

De grands seigneurs, des religieux, de nobles dames reposaient autrefois dans les caveaux et sous les dalles de la chapelle. Parmi ces tombes, on trouvait celle de « messire Guillaume Fouquet, chevalier, seigneur de la Varenne, baron de Sainte-Suzanne..., qui, en naissant, trouva cette ville peu de chose, et, en mourant, la laissa en réputation; » la tombe du P. Michel le Tellier, confesseur de Louis XIV, mort en 1719; celle du P. Charlevoix, missionnaire célèbre par son *Histoire de la Nouvelle France*, mort en 1761.

Le prytanée se compose de cinq corps de bâtiments, construits dans leur ensemble de 1620 à 1653. Ces bâtiments, qui enferment plusieurs vastes cours, dont une belle cour d'honneur, sont limités au N. par un magnifique *parc* que traversent des douves. L'ancien réfectoire des Pères (1630), devenu la *Salle des visites*; le *grand portail*, dont le fronton offre le buste d'Henri IV; la *galerie* en arcades du vestibule d'entrée, supportant une seconde galerie devenue la *salle de la bibliothèque*; la *façade* monumentale (cour d'honneur) portant le *balcon* dit *du Général*, et la *salle des Actes* sont les parties les plus intéressantes de ce vaste édifice. La salle des Actes, éclairée par neuf grandes fenêtres, renferme une estrade qui sert aux distributions de prix et aux autres solennités de l'école. Le plafond forme une voûte surbaissée, ornée de caissons égaux, au centre desquels des H alternent avec des rosaces. Le fond de cette salle est orné d'une peinture allégorique et monumentale où l'on voit *Henri IV couronné par la Victoire*. Tout autour figurent, sur des écussons, les noms des élèves qui ont remporté les prix d'honneur du prytanée depuis leur fondation (1835). Le premier de ces noms est voilé d'un crêpe; c'est celui du colonel d'état-major Cassaigne, tué à l'assaut de Sébastopol, le 8 septembre 1855, à l'âge de 38 ans.

Dans la galerie voûtée qui fait communiquer la cour d'honneur avec le parc, s'élève une *statue* en pied d'Henri IV, inaugurée le 14 mars 1817, jour anniversaire de la bataille d'Ivry, par ordre du duc de Feltre, ministre de la guerre, ancien élève de la Flèche.

L'*église* paroissiale de la Flèche, autrefois église prieurale de *Saint-Thomas*, a été complétée par de récentes additions. Le pignon occidental est du XI^e s.; le chœur et le transsept, de la fin du XII^e; le bas côté N., du XVI^e.

L'ancienne *église Notre-Dame des Carmes* ne mérite qu'une mention, mais le cimetière qui y est attenant est rempli de monuments en marbre et ombragé d'arbres magnifiques. On y remarque aussi une *chapelle* dédiée à Notre-Dame des Vertus.

L'*hôtel de ville*, monument d'assez bon goût, a remplacé en 1836 un édifice du XVIII^e s. Il renferme, outre les bureaux de la mairie, la halle aux grains et une petite salle de spectacle.

En 1857, à la suite d'une souscription ouverte dans la ville et l'arrondissement, une *statue* en bronze a été élevée à Henri IV, sur la *place* dite alors *du Pilori* et aujourd'hui *place Henri IV*. Le socle qui porte cette œuvre remarquable de M. Bonassieux est composé d'un bloc de granit servant de réceptacle à des tuyaux de fontaine d'où l'eau jaillit par les mufles de quatre têtes de lion. Sur ce socle est gravée l'inscription suivante :

A HENRI IV
FONDATEUR DU COLLÉGE DE LA FLÈCHE
LA VILLE RECONNAISSANTE,
1857.

Nous signalerons aussi, à la Flèche : — le *quai*, planté d'arbres magnifiques, et d'où l'on jouit d'une belle vue sur les rives du Loir ; — la promenade du *Mail*, qui entoure une partie de la ville ; — le beau pont en pierre, dit *pont des Carmes*, qui relie les deux rives du Loir; — et le *monument* récemment élevé à la mémoire d'un maire de la Flèche, François-Théodore Latouche, mort en 1861.

De la Flèche à Sablé et à Tours, R. 87 ; — à Saumur, par Baugé, R. 88 ; — à Angers, R. 89.

ROUTE 87.

DE SABLÉ A TOURS,

PAR LA FLÈCHE.

95 kil. — Route de poste de Sablé à Château-la-Vallière; route de voitures de Château-la-Vallière à Tours. — Serv. de corresp. de Sablé à la Flèche (26 kil.). — Coupé, 2 fr. 50 c.; intérieur et banquette, 2 fr.

La route longe à g. le *bois de la Chêne* et traverse la *lande de Vion*, où se trouve, à 600 ou 700 mèt. sur la g., la chapelle de Notre-Dame-du-Chêne (*V.* R. 5, p. 176).

8 kil. *Louailles*, v. de 408 hab., sur la lisière N. de la *forêt de Malpaire*. — En traversant la *lande du Bailleul*, on croise une route qui dessert à g. (2 kil.) *le Bailleul*, c. de 1091 hab. (église du XI^e s.), et à dr. (6 kil.) *la Chapelle-d'Aligné* (1751 hab.). On franchit ensuite le ruisseau d'Argance.

18 kil. *Crosmières*, v. de 1124 hab., au delà duquel on descend dans la vallée du Loir.

22 kil. *Verron*, v. de 675 hab., sur un ruisseau, au pied des collines qui bordent la vallée au N. — On rejoint la route d'Angers à la Flèche.

26 kil. La Flèche (R. 86).

Après avoir franchi le Loir sur le pont des Carmes, la route de Tours laisse à dr. celle de Saumur et remonte la rive g. de la rivière.

27 kil. 1/2. *Sainte-Colombe*, v. de 1900 hab., situé entre la route et le Loir, a été annexé en 1866 à la Flèche dont la rivière seule le sépare. L'*église* de Sainte-Colombe a été récemment reconstruite. — Au loin, sur la g., de l'autre côté du Loir, se montre le *château de Créans*, en partie de la Renaissance, en partie du XVIII^e s. Ce château dépend de *Clermont-Gallerande* (1572 hab., église romane). — On traverse un grand bois et l'on franchit le petit ruisseau des Cartes.

36 kil. *Thorée*, v. de 986 hab., à

2 kil. au N. E. duquel, sur le territoire de Luché, se trouve le beau *château* moderne *de Merré*, qui a remplacé un château de fondation ancienne. Le v. de *Luché*, ch.-l. d'une commune de 2507 hab., situé sur la rive dr. du Loir, renferme une *église* datant en partie du XVIe s. Au N. O. du bourg, près du hameau de *Pringé* (220 hab.), se voit le *château de Gallerande*, dont la façade principale est précédée d'un perron et flanquée de deux tours du XVIe s., à encorbellements et à mâchicoulis. De Luché dépendent aussi les *châteaux de la Grifferie* et *de Vennevelles*, ainsi que la métairie du *Camp*, où ont été découverts des vestiges d'un camp romain, un tronçon de voie antique, des médailles, des tombeaux en grès coquillier, des ossements, etc.

La route, s'éloignant du Loir, qui décrit une courbe immense sur la g., s'élève sur des hauteurs boisées et croise le petit ruisseau de l'Aunay-Lubin, à 1 kil. du Lude.

45 kil. **Le Lude**, ch.-l. de c., V. de 3826 hab., sur la rive g. du Loir, renferme un magnifique **château**, l'un des plus considérables du départ. de la Sarthe, et qui appartient à M. le marquis de Talhouet. Commencé par Jean de Daillon, chambellan de Louis XI, vers 1457, ce château est en grande partie du style de la Renaissance, en vigueur sous François Ier; il a été considérablement agrandi au XVIIIe s. Les parties anciennes sont ornées de belles fenêtres s'encadrant de riches pilastres, surmontées de lucarnes et accompagnées de médaillons. Les mâchicoulis des tours sont aussi richement décorés. L'intérieur du château est meublé avec luxe. La chambre dans laquelle Henri IV (1598) et Louis XIII (1619) ont couché a conservé ses meubles du XVIe s.

L'*église* du Lude est romane ; les chapelles sont du XVIe s. et l'orgue du XVIIe s. — L'ancien couvent des Récollets a été transformé en *caserne de gendarmerie*. — Nous signalerons, en outre : l'*hôtel de ville ;* — l'*hôpital*, fondé au XVIIIe s.; — et quelques *maisons* décorées de médaillons et d'arabesques.

[Une route, qui passe sur la rive dr. du Loir, relie le Lude à (2 kil.) Château-du-Loir, par (13 kil.) Vaas, station du chemin de fer du Mans à Tours (R. 25).

Une autre route, longue de 48 kil., fait communiquer le Lude avec Saumur. Avant d'atteindre (16 kil.) Noyant (R. 88), cette route laisse à g., dans la vallée de la Marconne, (1 kil. 1/2) *Dissé-sous-le-Lude* (862 hab.; peulven, dolmen, église en partie du XIIe s., ancien manoir de *Lorière*, *château* moderne de *la Tour-de-Broc*); puis, après être entrée dans le départ. de Maine-et-Loire, le ham. de *Moulin-Neuf*, le v. de *Broc* (2 kil., 740 hab.; dans l'église, belle chaire en pierre sculptée), le *bois de Bareil* et (1 kil.) *Denezé* (619 hab.). Au N. de Denezé, près d'un beau *château* moderne du même nom, s'élèvent les ruines de l'*abbaye de la Boissière*. L'église abbatiale a été détruite sauf le chœur, où l'on a trouvé, dans le mur, un ancien caveau fermé par une pierre portant la statue couchée d'un chevalier. — Après avoir traversé le bourg de Noyant et avoir dépassé (1300 mèt. sur la g.) *Méon* (567 hab.), la route franchit le ruisseau de Pont-Ménard et, au delà de Venantes (R. 88), parcourt une plaine entrecoupée de coteaux et de bois. On rejoint la route de la Flèche à Saumur (R. 88), à 6 kil. de cette dernière ville.]

La route de Tours longe à g. le parc du château du Lude, au delà duquel la rivière s'éloigne en formant de grandes courbes. Remontant sur un plateau boisé, on traverse, à 6 kil., un angle du départ. de Maine-et-Loire, que l'on quitte 2 kil. plus loin pour entrer dans celui d'Indre-et-Loire. Aucun village important ne se montre en vue de la route, sur un parcours

de 15 kil. La route de Baugé se raccorde à dr., près de la Fare, que l'on franchit en arrivant à Château-la-Vallière.

60 kil. **Château-la-Vallière**, ch.-l. de c. de 1243 hab., sur le penchant d'une colline dominant la rive dr. de la Fare, qui forme, au S. de la ville, un étang long de 2 kil. environ. Une vaste forêt entoure Château-la-Vallière de trois côtés (à l'O., au S. et à l'E.). Cette ville, sur le territoire de laquelle se trouve une *source d'eau minérale*, doit son nom à une forteresse qui résista, au moyen âge, au comte du Maine. Elle formait un fief qui fut érigé en duché en faveur de la célèbre Louise de la Baume le Blanc (Mlle de la Vallière), maîtresse de Louis XIV. Au hameau de *Vaujours*, se voient les ruines pittoresques d'un *château* et un *menhir* au sujet duquel se racontent de curieuses légendes.

[Château-la-Vallière est relié à (34 kil.) Bourgueil par une route qui, se dirigeant vers le S. O., traverse la *basse forêt de Château-la-Vallière*, (9 kil.) *Channay*, v. de 1145 hab. (carrières considérables de pierres coquillières), (12 kil.) *Rillé*, v. de 693 hab., dont le bel étang a été desséché et livré à la culture (*église* de la fin du XII^e^ s., avec flèche et portail du XVI^e^; maison où couchèrent, en 1304, le roi Philippe le Bel et la reine sa femme; ruines des anciennes murailles d'enceinte; trois pierres levées appelées dans le pays les *Trois-Chiens*) et (21 kil.) *Giseux*, v. de 881 hab., situé sur la vallée du *Doit*. L'*église* de Giseux renferme trois beaux monuments en marbre blanc, élevés, le premier, à la mémoire de René, prince d'Yvetot, et de Marie du Bellay, sa femme; le deuxième, à Martin du Bellay, leur fils, et à Louise de Savenières, femme de ce dernier, morts en 1625 et 1627; le troisième, à Claude de Villequier, mort en 1600. Le *château* de Giseux a été bâti par les du Bellay, au XIII^e^ s.

On suit la vallée du Clangeou et on laisse à g. (2 kil.) *Benais* (326 hab.) avant d'atteindre Bourgueil (R. 82).

Une deuxième route fait communiquer Château-la-Vallière avec (27 kil.) Cinq-Mars-la-Pile et (28 kil.) Langeais, stations du chemin de fer de Paris à Nantes par Tours. Cette route, après avoir traversé la *forêt de Château-la-Vallière*, l'étang de ce nom, la *grande lande de Souvigné* et l'*étang de la Dame*, laisse à dr. le *château du Vivier* et passe du départ. d'Indre-et-Loire dans celui de Maine-et-Loire. A g., sur la lisière du *bois d'Ambillou*, s'élève, à moins d'un kil. de la route, le *château de Champchevrier*. — 15 kil. *Cléré*, v. de 629 hab. — 21 kil. *Mazières*, v. de 495 hab., d'où se détache la route de (7 kil.) Langeais. — 27 kil. Cinq-Mars-la-Pile (R. 82).]

La route de Tours atteint 105 mèt. d'altit., près du cimetière de Château-la-Vallière, longe à dr. l'étang formé par la Fare; puis, avant de traverser la partie orientale de la forêt de Château-la-Vallière, laisse à g. la route de Neuillé-Pont-Pierre, et à dr. celle de Cinq-Mars-la-Pile et de Langeais. Au delà de la forêt, on entre dans une contrée plus fertile.

67 kil. *Souvigné*, v. de 819 hab., dont l'*église*, en partie romane, possède quatre belles verrières du XVI^e^ s.

A 5 kil. de Souvigné, près du *bois de la Motte*, que l'on traverse, se trouve, à 1 kil. sur la g., le *château de la Motte*, dépendant de *Sonzay*, v. de 1432 hab., qui possède une *église* du XII^e^ s. (clocher remarquable). Le château de la Motte fut bâti, dit-on, par Henri II, pour Diane de Poitiers.

79 kil. On croise la route de Cinq-Mars-la-Pile à Neuillé-Pont-Pierre, par (3 kil. à g.) Semblançay (R. 25). Un peu plus loin, on laisse à g. deux petits étangs, le *château de Poillé*, et à dr. l'*étang des Jumeaux* et les hameaux qui forment la commune de *Saint-Roch* (253 hab.).

88 kil. *La Membrolle*, ham. de Mettray, où l'on rejoint à g. la route de terre du Mans à Tours par Château-du-Loir. Après avoir franchi la Choisille, on croise le chemin de fer du Mans à Tours (R. 25), à l'endroit où il se raccorde avec la ligne de Paris à Tours par Vendôme.

93 kil. *La Tranchée*, ham. où l'on rejoint la route de terre de Vendôme. — Descendant la pente des coteaux qui bordent la rive dr. de la Loire, on laisse à g. le v. de Saint-Symphorien, et à dr. celui de Saint-Cyr, en arrivant au pont de Tours.

95 kil. Tours (R. 82).

ROUTE 88.

DE LA FLÈCHE A SAUMUR.

53 kil. — Route de poste.

Se détachant, à dr., de la route de Tours (R. 87), après avoir franchi le Loir, la route de Saumur laisse à dr. le *château du Doucet*, agréablement situé, et sort du départ. de la Sarthe pour entrer dans celui de Maine-et-Loire. Le ruisseau de Mélinais, affluent du Loir, forme sur ce point la limite des deux départements.

6 kil. *Clefs*, v. de 1241 hab., situé au milieu de landes et de bois de sapins, possède une *église* en partie du XIII^e s. et dans laquelle l'axe du chœur est sensiblement incliné par rapport à l'axe de la nef.

Des bois de sapins bordent de chaque côté la route qui laisse à dr. (1 kil.) *Montpollin*, v. de 244 hab. (*église* romane très-ancienne). Plus loin, à 1280 ou 1500 mèt., sur la g., est *Saint-Martin-d'Arcé*, v. de 375 hab., près de petits affluents du Couesnon. L'*église* de Saint-Martin d'Arcé est très-ancienne; les colonnes et les chapiteaux du chœur (XI^e s.) offrent de curieuses moulures. Les *châteaux de la Motte* et *de Grésillon* dépendent de Saint-Martin. — La route longe à dr. la forêt de Baugé.

18 kil. **Baugé** (hôt. : *de la Boule-d'Or, du Lion-d'Or, de France*), ch.-l. d'arrond. du départ. de Maine-et-Loir, V. de 3562 hab., est située dans la vallée du Couesnon, que l'on y traverse sur un beau pont de pierre.

Cette ville fut fondée au commencement du XI^e s. par Foulques Nerra, comte d'Anjou, et donnée en 1188 par Richard Cœur-de-Lion à Geoffroi, évêque de Lincoln, son frère naturel. Jean sans Terre assigna sur cette seigneurie une partie de son douaire à la reine Isabeau d'Angoulême, sa femme. Depuis la réduction de l'Anjou, elle tomba en partage à la maison d'Anjou-Sicile, et elle appartenait en 1516 à la maison d'Alençon, qui la transmit successivement par alliance aux maisons de Bourbon-Vendôme et de Bourbon-Condé. La duchesse de Nemours la possédait au XVIII^e s., du chef de sa mère, Louise de Bourbon-Condé.

L'*église* de Baugé est un édifice dont le chœur appartient au style de transition. La nef, plus ancienne, éclairée par d'étroites fenêtres en plein cintre, est attribuée à Foulques Nerra.

Le *château* (XV^e s.), occupé par la mairie actuelle, a perdu tout son caractère, mais il a conservé un admirable *escalier* en encorbellement, couronné par une voûte à nervures en forme de palmier, sur laquelle on distingue les armes d'Anjou-Sicile. — La *chapelle de l'hospice de la Providence* renferme deux toiles attribuées à Van Dyck et à Philippe de Champaigne. — Une curiosité naturelle assez intéressante, c'est le *gouffre* souterrain où disparaît le ruisseau de l'Altrée, sur une longueur de trois cents pas, et dans lequel il se réunit au Couesnon.

A 2 kil. au S. de Baugé, se trouve le *Vieil-Baugé*, v. de 1523 hab., bâti sur une colline qui domine le Couesnon. — On y remarque quelques vestiges de monuments druidiques, une *église* du XII^e s., dont les murs offrent des cordons de briques, et le **château de Landifer**, bel édifice de la Renaissance, flanqué aux angles

de quatre tours à toitures coniques. Les fenêtres, les lucarnes variées et les cheminées, ornées de pilastres et de frontons, portent le cachet de l'époque de François Ier. Sur la route du Vieil-Baugé, on montre deux grosses pierres où sont fixés d'anciens fers à cheval. Une inscription rappelle qu'en ce lieu le maréchal Gilbert de la Fayette vainquit en 1420 (c'est 1421 qu'il faut lire) une armée anglaise et tua de sa main le duc de Clarence.

[La route de Baugé à (17 kil.) Noyant laisse à dr. le château de *la Harnière* et la *forêt de Chandelais;* à g., les châteaux de *Borde* et du *Bouchet*.

Le château de Borde est situé sur le territoire de *Pontigné* (566 hab.), où l'on remarque un beau *dolmen* composé de 12 pierres, dont deux forment la couverture. L'*église* (mon. hist.) est ornée de peintures murales des XIIe et XVe s.; le transsept est voûté en berceau ogival aux extrémités et en calotte au centre. La clef de voûte du chœur et les chapiteaux de la nef offrent de curieuses et bizarres moulures.

Avant d'arriver à Noyant, on passe à (12 kil.) *Auverse* (925 hab.).

17 kil. *Noyant*, ch.-l. de c. de 1517 hab., est situé à la source de la Marconne, affluent du Loir. Le *château du Plessis-au-Maire* est relié par deux belles avenues aux routes d'Angers à Tours et de Saumur au Lude.

Une autre route relie Baugé, par (5 kil.) *Echemiré-Rigné* (771 hab., deux peulvens, église très-ancienne), à (10 kil. O.) *Jarzé*, c. de 1859 hab. — Le beau *château* qui domine le bourg, et d'où l'on embrasse un horizon de 30 à 40 kil., fut bâti en 1500 par Jean Bourré, ministre de Louis XI. Incendié en 1793, il a été restauré depuis. Des quatre énormes tours qui le flanquaient autrefois, il ne reste qu'une petite salle ou boudoir à voûte ogivale. Quelques peintures érotiques et de très-curieux portraits de Jean Bourré, du marquis de Jarzé et d'autres membres de la famille sont conservés dans le château. — L'*église*, ancienne collégiale, d'un beau style, date du commencement du XVIe s. Une jolie boiserie ogivale sépare deux chapelles du sanctuaire. Une autre boiserie est ornée de figures bizarres en partie mutilées. Sous le chœur règne une crypte. — Les populations des villages voisins se rendent en pèlerinage, le 15 août, à l'antique *chapelle de Montplacé* (2 kil. au N. E. du bourg), reconstruite en partie au XVIIe s. — Sur le territoire de Jarzé, on peut aussi visiter le dolmen de *la Roche-Elcibanet*, composé de quatre pierres, dont l'une, celle qui forme la couverture, 12 mèt. carrés.

Une troisième route fait communiquer Baugé avec (21 kil.) la station de la Ménitré. Cette route, suivant d'abord la vallée du Couesnon, laisse à dr. le Vieil-Baugé (*V.* ci-dessus), à g. *Chartrené*, v. de 201 hab., situé sur la rive dr. du ruisseau du Gué-Deniau, puis à dr. (3 kil.) le v. de *Fontaine-Guérin* (1133 hab.), où l'on remarque : le beau dolmen de la *Pierre-Couverte;* les débris d'un second *dolmen* près du château de la Tour-du-Pin; une ancienne motte féodale nommée le *tertre Mouron* et une *église* du XIe s., dont la nef offre un vaste lambris entièrement recouvert de peintures.

15 kil. **Beaufort-en-Vallée**, ch.-l. de c., V. de 5500 hab., situé dans une vallée qu'arrosent la Loire et le Couesnon. — De l'ancien *château de Beaufort*, bâti sur une roche de tuffeau d'où l'on domine toute la vallée, il reste quelques fragments de murs du XIe s., des portes du XIIIe, des voûtes du XIVe, et une fenêtre du XVe. — L'*église*, édifice du XVe s., est surmontée d'un clocher, œuvre postérieure de Jean Lespine. L'étage su-

périeur de cette tour est éclairé par des fenêtres cintrées de la Renaissance, accompagnées de colonnes. —Sur la grande place de Beaufort, s'élève une *colonne-fontaine* (1842), surmontée de la statue de Jeanne de Laval, d'après M. Launay Piau.

On franchit le canal de l'Authion entre Beaufort et (21 kil.) la Ménitré (R. 82).]

Au delà de Baugé, la route laisse à g. le *château de la Boulaie*, à dr. celui de Landifer (*V.* ci-dessus). A g. encore, à 1 kil. de la route, se trouve *Bocé* (803 hab.), dans une agréable situation, entre la forêt de Chandelais et le ruisseau du Gué-Deniau. Les ruines du manoir féodal de *Parpacé*, qui dominent la route à g., forment un carré long, flanqué, aux angles opposés, de deux tours ayant chacune 6 mèt. de diamètre à la base. De ces ruines, on découvre au S. les tours de Thouars éloignées de 48 kil.

25 kil. *Cuon*, v. de 809 hab. L'*église*, bâtie au pied d'un coteau couvert de bois, possède un beau clocher du XII^e s., terminé par un cône en pierres taillées en forme d'écailles. La partie inférieure, percée de fenêtres géminées, est ornée de pilastres à chapiteaux historiés, avec corniches à têtes plates et à moulures en zigzag. Le bourg est relié au *château de la Graffinière* par une belle avenue.

A 2 kil. de Cuon, on croise une route qui dessert à g. (3 kil.) le v. de la *Lande-Chasle* (324 hab.; menhir; chœur de l'église orné de sculptures modernes), et à dr. (9 kil.) Beaufort-en-Vallée (*V.* ci-dessus).

Après avoir franchi le ruisseau de la Lande-Chasle, on longe à dr. un bois sur la lisière O. duquel s'élève le *château des Hayes*.

30 kil. *Jumelles*, v. de 1570 hab. — On descend vers le Lathan.

36 kil. **Longué**, ch.-l. de cant. de 4352 hab., sur la rive g. du Lathan, que l'on y traverse (beau pont de pierre), possède une *église* nouvelle (style du XIII^e s.), admirablement située. L'ancienne église sert d'*hôpital*. — Dans la commune de Longué, s'élèvent le *château d'Avoir*, de construction gothique, avec corps de logis flanqué de quatre tours, et le *château de la Sicotière*, remarquable par une tourelle à sept étages.

[Une route conduit de Longué à (12 kil. à l'E.) *Vernantes*, c. de 2083 hab. Cette route traverse (5 kil.) *Saint-Philibert-du-Peuple* (871 hab.) et laisse à dr. le *château de Jalesne* (XVI^e et XVII^e s.), encore entouré de fossés. Sur le territoire de Vernantes, à 4 kil. au N. O. du bourg, se trouvent les ruines de l'*abbaye de Loroux*, fondée en 1121 par la belle et vertueuse Éremburge, comtesse d'Anjou et du Maine (*V.* la Flèche, R. 86). Ce monastère fut fortifié au XIV^e s. : un donjon carré à cinq étages s'élevait au centre de l'église, et sa masse était encore si imposante en 1815, que les Prussiens le prirent pour un fort et n'osèrent en approcher. Depuis, la chute de cette tour entraîna celle de l'église; il ne reste aujourd'hui de l'abbaye qu'une porte fortifiée, flanquée de tourelles en encorbellement, quelques arcades et des faisceaux de colonnes de l'église.]

Après avoir laissé à g. le *château des Coutures*, et plus loin, à dr., le v. de *Vivy* (1405 hab.) et le *château de la Ronde*, on franchit l'Authion, puis un bras de la Loire, et l'on atteint, à (51 kil.) *la Croix-Verte*, l'embarcadère de Saumur, séparé de la ville par le principal bras du fleuve.

53 kil. Saumur (R. 82).

ROUTE 89.

DE LA FLÈCHE A ANGERS.

46 kil. — Route de poste.

On laisse à dr., presque au sortir de la Flèche, la route de Sablé (R. 87).

A g. coule le Loir, qui décrit de grandes courbes.

6 kil. ***Bazouges-sur-Loir***, c. de 1673 hab., possède une ***église*** (mon. hist.) de la deuxième moitié du XI^e s., et dont la voûte est couverte de peintures du XV^e s. bien conservées. Le ***château*** date en partie des XVI^e et XVII^e s. L'entrée de ce château, flanquée de deux grosses tours à mâchicoulis, et la chapelle, ornée de nervures festonnées, datent de la fin du XVI^e s. Les vins de Bazouges sont regardés comme les meilleurs du département de la Sarthe.

A g. se montre le ***château de la Barbée***, au delà duquel on quitte le départ. de la Sarthe pour entrer dans celui de Maine-et-Loire. La route se rapproche du Loir et traverse le hameau de ***Gouis*** (229 hab.; ***église*** intéressante; ***puits*** dont les eaux contiennent en grande quantité du gaz acide carbonique).

13 kil. **Durtal**, ch.-l. de c., V. de 3512 hab., sur les deux rives du Loir, doit son origine à un château que Geoffroi Martel, comte d'Anjou, fit bâtir vers le milieu du XI^e s. Le **château** actuel, qui a appartenu aux deux maréchaux de Schomberg, est une imposante construction du XV^e s., malheureusement défigurée par des remaniements postérieurs. Les fenêtres du corps de logis principal ont été refaites; mais il reste encore deux magnifiques tours couronnées de mâchicoulis et de toits pyramidaux. Le château de Durtal occupe une situation magnifique. — Les églises ***Saint-Pierre*** et ***Notre-Dame*** appartiennent en grande partie à l'époque romane; Notre-Dame possède une crypte.

La route prend une direction parallèle à celle du Loir, éloigné d'un kil. environ sur la dr. A g. s'étend la ***forêt de Chambiers***, aujourd'hui en partie défrichée.

19 kil. ***Lezigné***, v. de 647 hab.

22 kil. ***Bourg-Neuf*** (241 hab.), hameau dépendant de ***la Chapelle Saint-Laud***, c. de 648 hab. (1 kil. à g.). — On laisse à quelque distance sur la dr. le ***château du Verger***, bâti en 1499 par le maréchal de Gié (il ne reste que peu de fragments des constructions primitives). En se rapprochant du Loir, la route laisse aussi du même côté ***Mateflon*** (430 hab.).

27 kil. ***Suette***, v. de 195 hab., dépendant, ainsi que Mateflon, de la commune de ***Seiches***, ch.-l. de c. de 1590 hab., dont le bourg est situé à 800 mèt. sur la dr., près du Loir.

Dans la c. de Seiches, non loin du château du Verger, se voient encore quelques restes d'un ***prieuré***.

Sur la g. se détache un chemin conduisant à (9 kil.) Jarzé (R. 88). — On laisse bientôt à dr. (1 kil.) ***Corzé*** (1153 hab.). Au S. E. du village (à g. de la route), au milieu d'un bois, existe un ***dolmen*** formé de dix pierres et divisé en deux parties. Ce monument se trouve sur la terre d'***Ardannes***, dont le remarquable ***château*** date en partie du XVII^e s. — On laisse plus loin à g. le ***château de la Châlerie***.

36 kil. ***Pellouailles***, v. de 436 hab. — A dr., près de la route, s'étendent le hameau de ***la Haie-Joulain*** (beau ***château***) et le v. de (1 kil.) ***Saint-Sylvain*** (1616 hab.). Plus loin, à g., se trouve le ***château d'Écharbot***. On croise le chemin de fer du Mans à Angers (R. 5), près des ***Beauchais***.

46 kil. Angers (R. 5).

ROUTE 90.

DE VANNES A PLOERMEL, A JOSSELIN ET A NAPOLÉONVILLE.

DE VANNES A PLOERMEL.

45 kil. — Chemin de fer de Vannes à la station d'Elven (11 kil.). — Trajet en 25 min. — 1^re cl. 1 fr. 20 c.; 2^e cl. 90 c.; 3^e cl. 70 c. — Route de poste de la station d'Elven à Ploermel (34 kil.).

11 kil. de Vannes à la station d'Elven (R. 6).

34 kil. de la station d'Elven à Ploermel (R. 65).

45 kil. Ploermel (R. 65).

DE VANNES A JOSSELIN.

A. Par Plumelec.

39 kil. — Route de voitures.

Après avoir croisé le chemin de fer près de la station de Vannes, en face de l'hôpital Général, la route franchit le ruisseau de Bilaire.

4 kil. *Saint-Avé*, v. de 1544 hab., où l'on remarque une enceinte elliptique de murs en pierres brutes, hauts de 2 mèt., considérée par certains savants comme un ***camp romain***, et par d'autres comme une ***enceinte druidique***. Sur la dr., vis-à-vis de Saint-Avé, se trouve le ***château de Beauregard***.

La route, s'élevant à travers des landes, atteint 140 mèt. d'altitude en face de (1 kil. sur la dr.) ***Monterblanc*** (981 hab.). Elle descend dans la vallée de l'Arz, qu'elle franchit à 65 mèt. d'altit., puis remonte vers les landes de Lanvaux, en laissant à g. le ***château de Lohan*** et le v. de ***Plaudren***, ch.-l. d'une commune de 2317 hab. Le territoire de Plaudren renferme plusieurs monuments romains et druidiques dont les plus importants sont le ***camp retranché de Kerfloch*** (4 à 6 kil. à l'O. du bourg), l'***enceinte*** fortifiée de ***Kergulion*** (3 à 4 kil. à l'O.) et de nombreux menhirs épars sur la lande de Lanvaux. — Le ***château de Guerrazy*** (4 kil. à l'E. du bourg, 3 kil. à dr. de la route), qui existait déjà au XVe s., offre une grande cheminée dont le chambranle est orné de sculptures figurant des personnages, des sirènes et des animaux fantastiques. — L'***église*** paroissiale de ***Saint-Gildas***, qui date du XVIe et du XVIIe s., contient de belles clefs de voûtes sculptées. — La ***chapelle de Saint-Bily*** (4 kil. à l'E.) est entourée d'un cimetière renfermant plusieurs pierres druidiques.

15 kil. *Le Croiseau*, hameau de Plaudren, où l'on croise le chemin conduisant de ce bourg au v. de Saint-Bily. — Le point culminant de la route sur la lande de Lanvaux, qui s'étend à dr. et à g. (*V.* p. 233), est situé à 135 mèt. d'altit., au sommet d'une rampe assez roide, au delà d'une maison portant le nom significatif de ***Piquebœufs***. On descend de là vers la Claie, que l'on franchit au hameau de (20 kil.) ***Cadoudal*** (château), pour monter de nouveau vers Plumelec, en contournant à dr. un signal qui porte le moulin de ***la Grée*** (166 mèt. d'altit.), puis la rivière de la Claie d'où l'on monte par une rampe roide à

23 kil. ***Plumelec***, c. de 3184 hab., où l'on remarque divers systèmes de fortifications regardés par les uns comme des ***camps romains*** et par d'autres comme des ***oppida*** celtiques. — Non loin d'une pièce d'eau appelée la ***Mare-du-Sang***, et dans laquelle a été trouvé un collier d'or gaulois, existe un monument druidique en ruine, dit la ***Roche-aux-Fées***, et qui semble avoir été une allée couverte. — L'***église*** paroissiale ***de Saint-Melec*** est surmontée d'une grosse tour carrée du XVIIe s. — La ***chapelle Saint-Aubin*** (5 kil. à l'E.) est décorée à l'intérieur de nombreuses sculptures remarquablement exécutées. Dans le cimetière qui l'entoure, s'élève une belle ***croix*** à bras pattés. — Au ***hameau de Locmaria*** (2 kil. au N.) se voient les restes d'un ancien prieuré de femmes. — Le ***château de Callac*** (7 kil. au S. E.) renferme une belle collection de portraits historiques.

On laisse successivement à g. le hameau de Locmaria, et, près de la route, sur le territoire de ***Billio*** (543 hab.), un ***retranchement*** d'assez grande dimension formant un parallélogramme dont les plus grands côtés ont près de 300 mèt., et qu'entourent des parapets et des douves. Le moulin de ***la Ville-Guingamp*** (166 mèt. d'altit.) domine ce retranchement au N. — Plus loin, à dr., à

moins d'un kil. de la route, se montre *Cruguel* (947 hab). Le *château et la chapelle de Timbrieux* (2 kil. à l'E.) ont été construits en 1735, dans le style de la Renaissance.

30 kil. *Trévadoret*, hameau au delà duquel on franchit le ruisseau du Val au Houx.

37 kil. *Guégon*, c. de 3092 hab., possède quelques vestiges de fortifications romaines nommées *camp de Lezcouet* et *la Redoute*. L'*église Saint-Pierre et Saint-Cado*, surmontée à la croisée d'une tour carrée en pierre, offre à l'intérieur des pierres tumulaires, des restes de vitraux et un tableau du Rosaire de 1646. La *chapelle Saint-Barthélemy* a conservé des restes de vitraux et un retable en pierre grossièrement sculpté.

39 kil. Josselin (R. 56).

B. Par Saint-Jean-Brévelay.

42 kil. — Route de voitures.

De Vannes à (7 kil.) Meucon, on suit la route de Napoléonville (*V.* ci-dessous) ; puis, la laissant à g., à 500 mèt. environ de Meucon, on franchit deux chaînes de collines couvertes de landes. Sur les landes de Lanvaux, qui forment la seconde chaîne, on passe près des enceintes fortifiées (à g.) de Kergulion et de Kerfloch (*V.* ci-dessus, p. 556). La route atteint près de là 140 mèt. d'altit., et descend ensuite vers la Claie, qu'elle franchit à 2 kil. de Saint-Jean-Brévelay.

22 kil. *Saint-Jean-Brévelay*, ch.-l. de cant. de 2204 hab., dont le territoire offre plusieurs *dolmens* et *menhirs*. L'*église*, qui renferme une pierre plate dite *tombeau de saint Jean Brévelay*, est précédée d'un porche dont les sculptures représentent Jésus-Christ et six Apôtres. La *chapelle de Notre-Dame de Kerdroguen* est le but d'un pèlerinage très-fréquenté.

La route, remontant la rive g. du ruisseau de Lémay, passe ensuite au pied d'une colline de 170 mèt. d'altit. (à g.) et laisse à dr., à 6 kil. de Saint-Jean-Brévelay, la ferme dite *la Porte-Camus*, dans un site sauvage, au milieu d'une belle futaie de pins, de chênes et de châtaigniers.

31 kil. *Guéhenno*, v. de 1248 hab. L'*église Saint-Pierre*, nouvellement reconstruite, a conservé quelques fragments de l'ancienne église, entre autres l'inscription du portail (1547) et un bas-relief en pierre (dans le charnier), provenant de l'ancien porche. Cette sculpture, œuvre très-primitive (3 mèt. 30 cent. de longueur), représente diverses scènes de la *Passion* et a conservé quelques vestiges de peinture. Dans le *cimetière* se voit un riche *calvaire* en granit, récemment restauré, composé de trois croix et de nombreuses figures. — Le *château de Lémay* (2 kil. au N. E. du bourg) est une construction inachevée de la Renaissance.

A 5 kil. de Guéhenno, la route se raccorde à celle de Baud à Josselin, par Locminé, qui franchit l'Oust avant d'atteindre

42 kil. Josselin (R. 66).

DE VANNES A NAPOLÉONVILLE.

51 kil. — Route de voitures. — Service de corresp. de Vannes à Locminé (28 kil.). — Coupé, 3 fr.; intérieur et banquette, 2 fr. 50 c.

On laisse à dr., à la sortie de Vannes, la route de Josselin par Plumelec, et, croisant le chemin de fer, on traverse (1 kil.) le hameau de *Saint-Guen*.

7 kil. *Meucon*, v. de 323 hab., bâti sur la pente méridionale d'une chaîne de collines incultes.

Laissant à dr. la route de Vannes à Josselin par Saint-Jean-de-Brévelay, on monte à 139 mèt. d'altit., sur des landes où se trouve (5 kil. à g.) **Grandchamp**, ch.-l. de c. de 3923 hab., et l'une des communes les plus importantes de la Bretagne. Grandchamp fut, pendant la Révolution, l'un des centres des opérations

de la chouannerie. — Le carré central de l'*église* est roman ; la nef date du xv^e s., et le chœur, plus moderne, est décoré de stalles du style flamboyant.

« La partie N. du vaste territoire de Granchamp, dit M. Cayot-Délandre, a dû être autrefois hérissée de monuments druidiques, à en juger par ce qu'il en reste encore aujourd'hui ; mais il est fort difficile d'explorer ce désert ; on se perd dans ces interminables landes où s'élèvent seulement, de loin en loin, quelques chaumières, quelques bouquets de pins, quelques menhirs oubliés au milieu de la destruction générale.

« A 1 kil. au N. de *Loperhet* (6 kil. au N. de Grandchamp), sur le sommet d'une colline rocheuse, se trouve un beau *dolmen*, dont la table (5 mèt. de longueur, 2 mèt. 20 cent. de largeur, 1 mèt. 50 cent. d'épaisseur) repose sur deux longues pierres couchées ; à l'une des extrémités de cette table il existe une excavation régulière et arrondie. Près de ce dolmen, plusieurs pierres gisantes portent aussi de ces cuvettes ou excavations.

« Si l'on se dirige de là vers le cabaret de *la Croix-de-Bois* (1 kil. plus loin), situé sur le chemin de Cornouaille, qui forme la limite N. de la commune de Longchamp, on traverse une vallée coupée par un ruisseau, puis on gravit une montagne couronnée d'un bois taillis. Quelques petits *menhirs* encore debout, et un très-grand nombre d'autres renversés, annoncent que ce lieu fut jadis consacré. La hauteur de ces menhirs varie de 6 à 7 mèt.

« Là encore on voit des pierres excavées ; deux d'entre elles surtout, posées l'une près de l'autre, longues chacune de 4 mèt., larges de 2 mèt. 50 cent. et épaisses de 1 mèt., présentent près de leur extrémité une cuvette d'où part une rigole qui vient mourir au bord de la pierre.

« De ce point élevé, on aperçoit au loin vers le N. le cabaret de la Croix-de-Bois, reconnaissable par les sapins qui l'avoisinent et par la grande croix qui lui a donné son nom. On domine de là une vaste lande toute parsemée de *menhirs* abattus ; et, en parcourant cette plaine de bruyères et d'ajoncs, on découvre des blocs énormes étrangement empilés, quelquefois en désordre, et presque toujours marqués par des bassins accompagnés de rigoles. Entre ce point et le village de Larouste, situé à peu de distance de la limite orientale de la commune, à l'E. de la route de Vannes à Napoléonville, on trouve également une foule de *peulvens* de grande dimension, renversés sur la bruyère, et — ce qu'il faut remarquer — c'est que le terrain fournit beaucoup de quartz, et que tous ces monuments sont en granit. »

On dépasse à g. le v. de *Locmaria*, dépendance de Grandchamp, en descendant vers un ruisseau que l'on franchit au hameau de (14 kil.) *la Hutte* (59 mèt. d'altit.). A g. encore se montre *Locquemerin-des-Bois*. A dr., à 1 kil. de la route, se trouve la belle terre de *Coëtcandec*, dont le château fut construit par Guillaume Chohant et par Michelle du Breil, sa compagne, en 1527. Le manteau de la cheminée dans la grande salle, soutenu par deux cariatides (*Minerve* et *Bellone*), est décoré de devises tirées de l'Écriture et des écussons des fondateurs et propriétaires du château.

Gravissant les landes de Lanvaux, on laisse à dr. les hameaux de *la Talne* et de *Larouste*, puis le petit *château de Veissier*, près duquel on atteint 117 mèt. d'altit. A g. s'étend le *bois de Colpo*, ainsi nommé d'un hameau que l'on traverse. Plus loin, la c. de **Moustoirac** (1590 hab.), dont le chef-lieu est bâti à 1 kil. de la route à g., sur une colline, possède de nombreux monuments celtiques. En effet, sur la seule *lande du Resto*

(au S. O. du bourg), se voient 4 *dolmens*, une *pierre branlante*, un *tumulus* et une *grotte aux fées* (2 mèt. de longueur sur 2 mèt. 50 cent. environ de largeur). On remarque, en outre, à Moustoirac, des vestiges d'un *camp romain*, des substructions romaines et les restes d'un *château*.

Au delà de Moustoirac, on peut visiter avec intérêt, sur le bord de la route à dr., la charmante propriété de *Cornerc'hoat*, véritable oasis, créée, au milieu des landes qui l'entourent, par la princesse Bacchiochi, dans la c. de *Bignan* (3009 hab.).

28 kil. **Locminé**, ch.-l. de c. de 2486 hab., situé à l'intersection des routes de Vannes à Napoléonville et de Rennes à Lorient, a emprunté son nom (*Loc menec'h*, *cellule des moines*) à un monastère fondé, au VIe s., par saint Colomban.

Le couvent de Locminé, brûlé par les Normands au IXe s., fut rétabli en 1006 par Geoffroi, duc de Bretagne, comme prieuré de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis; il portait alors le nom de prieuré de Moréac. La création de la paroisse de Locminé est donc postérieure à celle de Moréac, et le bourg de Locminé s'est formé peu à peu sous la protection du monastère qu'a remplacé, au XVIe s., l'*église* actuelle. La *chapelle Saint-Colomban*, construction de la même époque, attenante au côté N. de la nef de cette église, avec laquelle elle communique par une large arcade, a conservé un vitrail à personnages retraçant en plusieurs tableaux la vie de saint Colomban, expliquée par des légendes.

On lit dans les litanies de saint Colomban placées au-dessous de sa statue :

Saint Colomban, patron de Locminé,
priez pour nous!
Saint Colomban, secours des imbéciles,
priez pour nous!

Ces deux strophes, ainsi rapprochées, sont un sujet de plaisanterie peu flatteuse pour les habitants de Locminé.

Saint Colomban est invoqué aussi pour les fous furieux qu'on enchaînait autrefois dans deux caveaux de la chapelle afin d'obtenir leur guérison.

[Une route, de 24 kil., relie Locminé à Josselin (V. R. 66, p. 467). — Locminé est aussi rattaché par une route à Baud, station du chemin de fer d'Auray à Napoléonville (R. 71).]

A 3 kil. de Locminé, la route laisse à dr. (1 kil.) *Moréac* (2963 hab.; menhir de 2 mèt. de hauteur, restes d'un retranchement romain, sur la lande de Moréac; chapelle Saint-Ivy, en partie romane, en partie de la Renaissance; deux croix de pierre sculptées). 5 kil. plus loin, on franchit l'Ével, au moulin de Siviac.

36 kil. *Siviac*, hameau de 44 hab., de la c. de *Naizin* (2080 hab.; restes de retranchements romains).

42 kil. *Talhouet*, ham. du *Moustoir-Remungol* (927 hab.), village situé à g., près de la route. L'*église* moderne du Moustoir a conservé des sculptures et des fragments de vitraux d'une église plus ancienne. La *chapelle Notre-Dame-des-Fleurs* est ornée de vitraux à compartiments variés.

Après avoir atteint 111 mèt. d'altit., près de *Poulvern* (à dr.), on longe du même côté le *château de Reste-er-Bouer*, et l'on descend vers Napoléonville. A 2 kil. 1/2 en deçà de cette ville, on rejoint (à dr.) la route de Rennes, par Ploermel.

51 kil. Napoléonville (R. 71).

ROUTE 91.

DE VANNES A SAINT-GILDAS DE RHUIS.

30 kil. — Route de voitures. — Serv. de corresp. jusqu'à Sarzeau (24 kil.). — Coupé, 2 fr.; intérieur et banquette, 1 fr. 50 c.

N. B. — La voiture de corresp. s'arrêtant à Sarzeau, les touristes qui ne

veulent pas faire tout le reste de l'excursion à pied sont obligés de prendre à Sarzeau, pour Saint-Gildas, une voiture particulière qui se paye assez cher. Aussi est-il plus simple et plus économique de prendre à Vannes même une voiture particulière, en convenant qu'elle ira jusqu'à Saint-Gildas; prix : 10 fr.

On quitte, à 6 kil. de Vannes, au *Poteau-Rouge*, la route de Vannes à la Roche-Bernard (R. 83), et, descendant vers le S., on franchit l'écoulement de l'*étang de Noyalo* (à g.), dont les eaux vont se perdre à dr. dans un bras du Morbihan.

10 kil. *Noyalo*, c. de 421 hab., limitée à l'O. par le golfe du Morbihan (débris de voies romaines et de monuments celtiques). Le sol est en grande partie sous dunes, sables, landes, étangs et marais salants.

On remarque à g. les propriétés de MM. Cordier et Questel, où s'élèvent d'élégantes habitations. A dr., sur un des bras de mer du golfe du Morbihan, dont les îles et les presqu'îles attirent l'attention, se montrent l'église, le bourg principal et plusieurs des hameaux du *Hézo* (356 hab.), l'une des rares communes du département où la vigne soit cultivée.

14 kil. *Pont-Serac*, havre de pêcheurs, dans une situation pittoresque.

16 kil. *Saint-Armel*, hameau possédant une jolie *église* et une minoterie importante.

19 kil. *Saint-Colombier*, hameau dépendant, comme le précédent, de la c. du Hézo. Saint-Colombier est situé à l'extrémité S. E. du golfe du Morbihan et à l'entrée de la presqu'île de Rhuis.

[De Saint-Colombier, un chemin de traverse conduit directement au (4 kil.) château de Sucinio (*V.* ci-dessous).]

On laisse à g. *Kerrélénant* et son *château*, à dr. des marais salants où des amas de sel scintillent au soleil.

24 kil. **Sarzeau**, ch.-l. de c. de 5950 hab., est situé à 1500 mèt. environ au S. de la côte méridionale du Morbihan, dans la presqu'île de Rhuis, célèbre par la douceur de son climat (les gelées y sont inconnues). Cette presqu'île montre avec orgueil aux touristes ses villages populeux et bien bâtis, entourés pour la plupart de vignes et de massifs de figuiers, ses plaines d'une fertilité peu commune, ses promontoires gigantesques, battus sans cesse par une mer agitée; ses noirs rochers d'un aspect imposant et grandiose. Le temps et le perpétuel effort des flots ont creusé dans ses rivages des *grottes naturelles*, toutes différentes de forme, de couleur et de profondeur. Les murailles de ces grottes, d'un quartz poli et brillant, reflètent les nuances des plus beaux marbres. Les grottes les plus curieuses ne peuvent être visitées que dans les grandes marées, à basse mer.

La petite ville de Sarzeau est entourée de vallons couverts de bois et parsemés de châteaux, parmi lesquels on remarque ceux de (1 kil. au N. du bourg) *Truscat* (débris d'une villa romaine) et de *Keralier* (6 kil. à l'O.). La commune possède 400 hectares de salines et autant d'hectares sous vignes, qui produisent, dit un auteur du XVI^e s., un vin « des plus âpres et verts du royaume de France, témoin le chien d'un conseiller au parlement de Bretagne, lequel, pour avoir mangé une grappe de raisin breton, aboya le cep de vigne, comme protestant se venger de telle aigreur qui jà commençoit lui bouillir le ventre. » De nouveaux cépages ont été récemment introduits à Sarzeau, notamment ceux du Beaujolais; mais le vin n'y est pas meilleur qu'au XVI^e s.

L'*église* de Sarzeau date de 1626. — L'*hôpital* fut fondé en 1723 par Pierre de Francheville, avocat général au parlement de Bretagne. — La *maison* dans laquelle naquit, en 1668, Lesage, l'auteur de *Gil Blas*, existe encore.

Sarzeau a vu naître, outre Lesage, Mgr Daniel de Francheville, évêque de Périgueux, mort victime de son dévouement pendant une peste qui désola cette ville. Louis XIV disait de ce prélat : « Donner un bénéfice à M. de Périgueux, c'est augmenter d'autant le bénéfice des pauvres. »

A 3 kil. au S. E. de Sarzeau, se voient les magnifiques ruines du **château de Sucinio** (mon. hist.), dont l'ancien nom *Soucy-n'y-ot* annonce un séjour de plaisir.

Construit par le duc Jean le Roux en 1250, ce château fut pris par Charles de Blois lors de la guerre de la succession de Bretagne, et repris, en 1364, par le comte de Montfort. En 1373, il était occupé par une garnison anglaise, que du Guesclin passa au fil de l'épée. Il figure pour la dernière fois dans l'histoire en 1795, année où une division de l'armée royale, détachée de Quiberon et commandée par M. de Tinténiac, vint débarquer devant Sucinio et s'en empara.

C'est de Sucinio que le duc Jean Ier partit avec son fils pour la croisade de 1270; c'est dans ses murs que naquit, en 1393, le connétable Arthur de Richemont. Sucinio fut donné, en 1491, par Anne de Bretagne à Jean de Châlons, prince d'Orange, puis confisqué par François Ier, qui en laissa l'usufruit à la belle Françoise de Foix, dame de Châteaubriant. Henri IV en fit don à Gaspard de Schomberg, colonel général des reîtres, et il fut possédé au XVIIe s. par la princesse de Conti et le duc de la Vallière.

En 1480, Jean de Francheville était capitaine de Sucinio pour le duc François II. M. Jules de Francheville, l'un de ses descendants, s'est rendu récemment acquéreur de ces nobles débris, qui seront pieusement conservés à l'avenir.

Le château de Sucinio décrit dans son plan un pentagone irrégulier. Il fut remanié en 1420 et couronné de beaux mâchicoulis. Huit tours flanquaient ses courtines; il en existe encore cinq. Au-dessus de la porte d'entrée se voient les coulisses d'un pont-levis, entre lesquelles un lion casqué, accroupi, portant au col une targe aux armes de Bretagne et tenant une lance en pal de la patte droite, est sculpté entre deux cerfs couchés et affrontés au pied d'un arbre.

Une pièce à g. de la voûte d'entrée et une salle basse du même côté peuvent, par la disposition des nervures, appartenir à la construction première (XIIIe s.). La tour cylindrique qui flanque à dr. le portail et occupe le centre de la courtine orientale, contenait, à l'étage supérieur, la chapelle du château, comme l'atteste le réseau d'une fenêtre. Deux autres tours occupent les deux extrémités de la courtine orientale. La courtine du N., avec sa tour centrale, est la partie la plus ancienne du château; mais la grosse tour du N. O., appelée encore dans le pays « la tour Neuve, » est un beau donjon cylindrique, construit en matériaux de choix au XVe s. Les côtés O. et S. de la forteresse, avec leurs bastions, sont les parties les plus modernes et les moins curieuses. L'invention de la poudre avait fait pratiquer, dans les casemates voûtées du rez-de-chaussée des tours, d'étroites ouvertures pour placer des canons.

Une route tracée presque en ligne droite conduit de Sarzeau à

30 kil. **Saint-Gildas de Rhuis**, v. de 1260 hab., situé à l'extrémité S. O. de la presqu'île de Rhuis, au bord de la mer.

Frédéric Ozanam, écrivait de Saint-Gildas, en 1850 : « Tout ici a un faux air d'Italie.... Figurez-vous une mer aussi bleue que le golfe de Naples, les pins d'Italie, les lauriers, les chênes verts en grand nombre, les grenadiers en pleine terre; mais, si le froid n'y est jamais assez vif pour étouffer cette végétation d'un climat meilleur, le soleil n'y est pas assez chaud, ni la terre végétale assez profonde pour bien mûrir la figue et le raisin. »

Saint-Gildas de Rhuis doit son origine à saint Gildas dit le Sage, l'un de ces saints émigrants dont la Grande-Bretagne fut si prodigue au VIe s. envers la Bretagne française. Le lieu qu'il choisit pour s'établir est tranquille et retiré. Le mur-

mure de la mer ou ses mugissements pendant la tempête viennent seuls troubler le calme de cette retraite, dans laquelle ce Jérémie des deux Bretagnes composa son *Historia calamitatum* ou *Quærula de excidio Britanniæ*. Le monastère qu'il fonda en ce lieu, ravagé par les Normands au Xe s., fut relevé, au XIe, par saint Félix, abbé de Rhuis, qui mourut en 1038. Abélard gouverna cette maison au XIIe s., et l'amant d'Héloïse espérait trouver dans ce lieu sauvage la paix après laquelle il soupirait. « Mais, dit M. A. de Courson, ce poëte de la scolastique n'était point fait pour diriger une armée de moines bas-bretons dont les mœurs grossières, la férocité et l'incontinence ne reconnaissaient aucun frein. Il eût fallu un saint Bernard, et un saint Bernard *bretonnant*, pour dompter ces Vénètes au caractère de fer. » Le doux Abélard comprit dès l'abord que cette tâche était au-dessus de ses forces. « J'habite, écrivait-il à Héloïse, un pays barbare dont la langue m'est inconnue et en horreur; je n'ai de commerce qu'avec des peuples féroces; mes promenades sont les bords inaccessibles d'une mer agitée; mes moines n'ont d'autre règle que de n'en point avoir. Je voudrais que vous vissiez ma maison, vous ne la prendriez jamais pour une abbaye: les portes ne sont ornées que de pieds de biches, de loups, d'ours, de sangliers, des dépouilles hideuses des hiboux. J'éprouve chaque jour de nouveaux périls; je crois à tout moment voir sur ma tête un glaive suspendu. » Effectivement les religieux employèrent pour se débarrasser d'Abélard non-seulement le fer, mais le poison, et force lui fut de s'enfuir. A ces moines féroces ont succédé aujourd'hui des religieuses de la Charité de Saint-Louis, qui élèvent et instruisent des jeunes filles pauvres.

L'ancienne **église** abbatiale (mon. hist.), aujourd'hui église paroissiale, a conservé, du XIIe s., le chœur, le transsept N. et quelques parties de la nef. La tour, du XVIIe s., ornée de pilastres ioniques, a remplacé une tour romane détruite par la foudre.

Sur une pierre incrustée dans le mur extérieur de la chapelle absidale, une sculpture en relief représente deux guerriers à cheval revêtus de cottes de mailles, du casque normand à la forme conique, armés de boucliers oblongs terminés en pointes et de lances à longues hampes. Ces deux guerriers sont dans l'attitude du combat. Les corniches qui surmontent le mur extérieur des chapelles sont portées sur des modillons ou corbelets sculptés, dont un grand nombre représentent des têtes grimaçantes d'hommes ou d'animaux. Le mur du transsept N. qui regarde le couchant offre l'appareil en feuilles de fougère (*opus spicatum*) si rare en Bretagne.

Le chœur, enveloppé d'un collatéral qui se termine en hémicycle, est entouré de lourdes colonnes, surmontées de chapiteaux à feuillages fantastiques. Les trois chapelles du chevet sont voûtées en cul-de-four.

Deux chapiteaux de dimension colossale, provenant de la colonnade de la nef, ont été creusés et servent de bénitiers. Leurs corbeilles sont couvertes d'animaux à têtes bizarres et de rinceaux capricieux. Le *maître-autel*, en marbre, est orné d'un retable de la Renaissance. Derrière le chœur, se trouve le *tombeau de saint Gildas*, fondateur de l'abbaye; dans le croisillon N., se voient trois autres *tombeaux* appartenant à deux abbés et à saint Gunstan. Le pavé de l'église est presque entièrement formé de pierres tombales, dont plusieurs remontent à une haute antiquité. Cinq d'entre elles recouvrent, dans le chœur, les sépultures de cinq membres de la maison de Bretagne (XIIIe et XIVe s.). Dans le transsept S., se voit un tableau votif du XVIe s.

Le *trésor* de l'église possède plusieurs reliques importantes (le chef, le bras, etc.) de saint Gildas et d'un autre thaumaturge, dans de précieux reliquaires du XVe s., une châsse de saint Gildas en argent (1731); une *mître* en soie brochée d'or (XVe s.), un *calice* de la Renaissance, une *croix* très-curieuse en vermeil, etc.

Les religieuses qui occupent aujourd'hui le couvent de Saint-Gildas

y ont créé un *établissement de bains*, divisé en deux sections et fort peu confortable. L'une reçoit des familles en pension pour une saison ou pour quelques jours seulement; dans l'autre, qui fait partie du couvent même, les dames seules sont admises. Des baraques de bains et un guide baigneur sont mis à la disposition des pensionnaires. Les flots viennent battre les rochers au pied du couvent.

La salle à manger renferme les *portraits* sur verre des fondatrices du couvent actuel, dans le costume galant du XVIIIe s., qui forme un contraste frappant avec la robe de serge des religieuses.

Le *jardin* de la communauté (il n'est ouvert aux hommes qu'avec une permission spéciale) contient un petit bois avec une terrasse d'où l'on découvre une vue magnifique et à laquelle se rattachent d'anciens souvenirs. Dansce jardin, se voit encore la porte par laquelle Abélard, poursuivi, s'enfuit et gagna la mer.

De Saint-Gildas, il faut aller visiter la butte de Tumiac, d'où l'on peut gagner Port-Navalo. Il n'existe pas de voitures publiques faisant ce service, mais les religieuses de Saint-Gildas procurent aux touristes une voiture particulière qui conduit, par des chemins assez difficiles, à (5 kil.) la butte de Tumiac d'abord, puis à (8 kil.) Arzon et à (9 kil.) Port-Navalo.

La **butte de Tumiac,** ainsi nommée du village qui l'avoisine, est un *tumulus* appelé aussi le *Grand-Mont*. Situé à 100 mèt. environ de la route directe de Sarzeau à Arzon, il présente une circonférence de 260 mèt. à sa base et une hauteur de 20 mèt. Il est composé de couches successives et alternantes de pierres sèches en dessous, de vase au milieu, de terres mêlées de pierres en dehors, le tout revêtu d'une couche de gazon. Du sommet de cette butte conique, on jouit d'un admirable panorama. Au N., l'œil plonge sur tout le Morbihan; à l'E., la vue s'étend jusqu'aux plages du Croisic; au S., on distingue les îles de Houat, de Hœdic, de Belle-Ile, semées sur l'immense Océan, la presqu'île de Quiberon, qui s'élève entre une nappe d'eau et une nappe de sable; à l'O. enfin, Arzon, Locmariaquer, Crac'h, Carnac, Erdeven et Plouharnel, terres classiques des monuments druidiques, montrent successivement leurs clochers. En 1853, une tranchée pratiquée dans la butte a procuré la découverte d'une *grotte* sépulcrale dans laquelle ont été trouvés 30 *celtæ*, trois colliers en grains de jaspe et quelques fragments d'os humains, objets déposés au musée archéologique de Vannes. Pour bien voir la grotte et explorer les dessins fantastiques, les sculptures bizarres, les colliers tracés sur les parois intérieures des pierres, il faut se munir d'une ou de plusieurs lumières. Les hiéroglyphes de ce singulier monument n'ont point encore trouvé leur Champollion; quant à sa destination, l'opinion la plus récente et la plus probable est que toutes les grottes aux fées et les dolmens recouverts de terre ont été élevés et dressés à grands frais pour servir de tombeaux à des personnages distingués.

La butte de Tumiac est située sur le territoire d'*Arzon* (2432 hab.), qui occupe toute la pointe occidentale de l'extrémité de la presqu'île de Saint-Gildas, et qu'une route, longue de 10 kil., relie à Sarzeau. Outre la butte de Tumiac, cette commune renferme plusieurs autres monuments celtiques.

A l'extrémité N. de la commune d'Arzon, la *pointe de Saint-Nicolas* offre des vestiges d'anciennes fortifications, des blocs de granit qui paraissent provenir d'un autel celtique, des briques romaines et des ruines informes, que la tradition locale dit être celles d'une maison de Templiers.

A **Port-Navalo,** petit port de relâche à l'extrémité E. de la com-

mune, on peut s'embarquer pour visiter les îles du Morbihan, si l'on ne préfère, pour cette excursion, partir de Vannes ou d'Auray, ce qui vaut beaucoup mieux, car Port-Navalo ne possède que des barques de pêche, rarement disponibles en été, et l'on ne trouve dans ce hameau qu'une auberge renfermant seulement deux ou trois chambres à peu près confortables. La distance de Port-Navalo à Vannes et à Auray est la même (16 kil.).

Un bateau, de Port-Navalo à Auray, coûte 5 à 6 fr.; si le vent et la marée sont favorables, la traversée peut se faire en 2 h. 1/2. — On peut enfin partir de Port-Navalo pour rejoindre, à son passage en vue de ce port, le bateau à vapeur d'Auray à Belle-Ile.

ROUTE 92.

DE VANNES A AURAY,

PAR LOCMARIAQUER ET CARNAC.

Pour se rendre de Vannes à Locmariaquer, il faut prendre à Vannes un bateau coûtant 8 à 10 fr. (aller et retour) et avoir soin de se munir de vivres et de bougies. La durée du trajet varie selon la direction du vent ou l'heure de la marée. C'est une charmante promenade, qui n'offre aucun danger et qui ne saurait être trop recommandée.

En sortant du port de Vannes, on laisse à g. la butte de ***Kerino***, à dr. la ***pointe*** et l'***île de Conlo***, en face desquelles s'ouvre l'estuaire de *Séné*. Dépassant alors ***Kerven*** (à dr.), la pointe de ***Roheltas*** et le petit promontoire de ***Bellevue*** (à g.), on entre (5 kil. de Vannes) dans le Morbihan, où l'on remarque d'abord à g. la petite ***île de Boëdic*** et à dr. le ***Pen Boc'h*** ou ***cap du Bouc***, qui porta sans doute un établissement romain considérable, s'il faut en juger par les amas de briques et de tuiles antiques qui s'y trouvent.

Le **Morbihan**, petite mer intérieure, qui a donné son nom au département, renferme un nombre si considérable d'îles et d'îlots qu'il est égal, suivant la tradition locale, à celui des jours de l'année. Ce calcul pourrait approcher de la vérité, si l'on comptait toutes les platures de roches qui découvrent à mer basse; mais, de toutes ces îles ou îlots, 35 à 40 seulement sont habitées et une cinquantaine sont cultivées. Une grande partie des légumes secs consommés dans le département du Morbihan et à Nantes, est récoltée dans cet archipel. Toutes les côtes du golfe, très-découpées et très-dentelées, n'offrent à la vue que des rochers de granit, couverts, en certains endroits, d'une maigre végétation.

Très-vaste, mais peu profond, le golfe du Morbihan mesure environ 10 kil. dans sa plus grande longueur, de l'embouchure de la rivière de Vannes à la côte de Sarzeau, et 17 kil. dans sa plus grande largeur, de Locmariaquer à Saint-Armel. Sa profondeur est de 15 à 20 mèt., à basse mer; mais, sur la barre, il ne reste alors que 2 mèt. 50 à 3 mèt. d'eau. Les courants de flot et de jusant ont une violence peu commune à l'entaée de Morbihan; à mi-marée, ils ont une vitesse de 8 à 10 milles (16 à 18 kil.) à l'heure.

Deux langues de terre (la presqu'île de Saint-Gildas de Rhuis, à l'E., la presqu'île de Locmariaquer, à l'O.), dont les extrémités très-rapprochées l'une de l'autre forment un étroit passage, séparent le Morbihan de la pleine mer. Les îles principales de cet archipel sont l'île d'Arz, l'île aux Moines, Gavr'inis et l'île Longue.

Toutes ces îles paraissent avoir été peuplées par des colons venus de Rhuis; les femmes, généralement jolies, ont conservé le costume national. L'usage permet aux jeunes filles de demander les hommes en mariage. Ceux-ci sont tous marins, et les habitations de cet archipel annoncent, en général, l'aisance et

la propreté. Ces hommes de fer qui passent leur vie à lutter avec les tempêtes croient aux apparitions et ont une foi robuste dans les histoires de revenants. L'*Ancou* est pour eux un spectre avant-coureur de la mort. Si on le voit entrer dans une maison, quelqu'un doit bientôt y mourir. « Les naufrages des marins, dit M. A. de Francheville, sont toujours annoncés à leurs femmes par le bruit triste et monotone que ferait de l'eau tombant goutte à goutte au pied de leur lit. Dans les nuits orageuses, on entend du côté de l'Océan une voix lamentable qui présage les sinistres, et, dans ce pays où toute la population vit de la mer, cette voix a toujours prophétisé juste. Lorsqu'un bâtiment arrive de voyage, tous les enfants se rendent au rivage, et un repas de bienvenue leur est donné sur le port par l'équipage. »

L'île d'Arz (3 kil. de longueur), ancien prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis, renferme une *église* fort ancienne (les colonnes romanes qui supportent les voûtes paraissent dater du XIe s.), mais dont tout l'extérieur a été reconstruit à diverses époques.

Au v. du *Grévaud*, subsistent quelques vestiges d'un *tumulus* à peine reconnaissable, composé de terre, de cendre et de coquillages. Près de la côte de l'O. et du petit *cap de Brohel*, sont les restes de deux dolmens, deux menhirs et les débris d'un autre monument celtique appelé la *maison des Poulpiquets*. Au S. E., à *Penraz*, subsiste la moitié d'un *cromlech* ou cercle druidique, de 20 mèt. de diamètre.

L'île d'Arz forme, avec plusieurs îlots voisins, une commune de 1114 hab. — Au N. E. de cette île, près de la terre ferme, à laquelle le relie une chaussée découverte à marée basse, se trouve l'*îlot de Boued* ou *de Boëdic*, dépendant de Séné et renfermant aussi plusieurs *dolmens*.

L'île aux Moines (1714 hab.), située à l'O. de l'île d'Arz, est ainsi nommée des religieux qui l'habitèrent à une époque reculée. Elle a 6 kil. de longueur et contient aussi de nombreux restes druidiques, entre autres un vaste *cromlech* elliptique, de 90 mèt. de diamètre, au v. de *Kergonan*, et deux *dolmens*, à *Kergrabier* et à *Kerno*. Plusieurs tombeaux en pierre brute ont été découverts dans cette île vers 1825. De la pointe de *Pen-Happ* (au S. de l'île), couronnée par un dolmen, on découvre une très-belle vue.

L'île de Gavr'inis (*île de la Chèvre*), au S. de l'île aux Moines, quoique bien moins importante que les précédentes, est la plus curieuse des îles du Morbihan. Elle possède, en effet, le plus beau monument druidique du département. C'est un *tumulus*, dans l'intérieur duquel se trouve une **grotte** qui a été découverte et déblayée seulement en 1832 par M. Cauzique, propriétaire de l'île. Depuis cette époque, bien des hypothèses ont été émises sur l'origine et l'âge de cet étrange monument.

« Au fond de la grotte de Gavr'inis, dit M. Gustave de Closmadeuc dans sa brochure sur l'*Ile de Gavr'inis et son monument*, que de travail, et aussi que de choses dont la signification échappe ! que de mystère ! Aucune des explications savantes fournies par l'archéologie ne satisfait entièrement. Le dolmen de Gavr'inis est certainement un monument funéraire ; mais quel est son âge ? quel nom donner à ceux dont il a contenu les cendres ? A-t-il été consacré par les druides, ces représentants incontestés de la religion gauloise au temps de César ? Est-il antérieur aux Kimris, aux Celtes ? Ou plutôt, comme on est tenté de le croire pour les dolmens en général du Morbihan, le galgal de Gavr'inis est-il l'œuvre d'une nation autochthone, détruite ou absorbée plus tard par l'immigration celtique, et dont l'origine se perd au delà des temps historiques ? »

Du haut du tumulus, qui mesure

8 mèt. de hauteur et 100 mèt. de circonférence, on jouit d'un beau coup d'œil. On découvre, au N., le pays qui s'étend entre les rivières de Vannes et d'Auray et les villages de Baden et d'Arradon; à l'E., et pardessus l'île aux Moines et l'île d'Arz, l'anse formée par le demi-cercle de Noyalo, Saint-Armel, Saint-Colombier et le commencement de la presqu'île de Rhuis; à l'O., la côte plate de Locmariaquer, dont on est séparé par des îles, entre autres par l'île Longue, les hauts tumulus du littoral, jusqu'au Mont-Saint-Michel de Carnac; enfin au S., l'Océan.

Le tumulus de Gavr'inis se compose en totalité de pierres amoncelées, et s'élève sur un tertre naturel, dans la partie S. de l'île. Dans son ensemble, il a la forme d'un dôme à calotte déprimée. Le sommet de la butte est remplacé par une sorte de cratère au fond duquel se trouve une ouverture qui établit une communication avec l'intérieur du souterrain.

Du côté de l'E. s'ouvre une *galerie* longue de 13 mèt., large de 1 mèt. 50, composée de deux rangées de menhirs, qui constituent les parois, et de plusieurs tables de dolmens horizontalement placées sur l'extrémité des supports. Cette galerie, parée, dans presque toute sa longueur, de larges et épaisses dalles en granit, mène à une *chambre* à peu près rectangulaire et ayant pour enceinte huit menhirs dressés verticalement. Les dimensions intérieures de cette chambre sont : 2 mèt. 60 de longueur sur 2 mèt. 50 de largeur et 1 mèt. 80 de hauteur. Le plafond consiste en une table colossale en pierre de granit, ayant plus de 4 mèt. de longueur sur 3 de largeur. Les parois de cette chambre, éclairée seulement au S. par un orifice triangulaire, sont ornées de sculptures étranges et indéchiffrables qui ont été comparées avec beaucoup de justesse au tatouage des insulaires de la Nouvelle-Zélande. Qu'on imagine des milliers de lignes disposées en tous sens, des droites et des courbes, des chevrons et des zigzags, des lignes brisées ou ondulées, des serpents, des groupes de *celtæ* ou haches druidiques réunies deux à deux, quatre à quatre, les unes horizontales, les autres verticales; les unes la pointe en haut, les autres la pointe en bas, tout cela sculpté tantôt en relief, tantôt en creux, et l'on n'aura qu'une très-faible idée de l'aspect que présentent ces innombrables dessins, dont la confusion laisse pourtant apercevoir une certaine symétrie. Dans la chambre, à g. en entrant, se trouve une sorte de rainure de 10 cent. de hauteur sur 8 cent. de profondeur et 50 cent. de longueur, dans laquelle ont été ménagés deux ou trois *anneaux* en granit. Cette particularité n'a encore été observée qu'à Gavr'inis.

« Une observation, dit M. Gustave de Closmadeuc, qui n'échappera à aucun des minéralogistes qui visiteront Gavr'inis et son monument, c'est que quelques-uns des blocs du dolmen, sinon tous, sont d'un grain complétement étranger au sol de l'île. Pour se procurer ces énormes pierres, il a donc fallu en chercher le gisement ailleurs, au plus près sur les terrains continentaux de Baden et d'Arradon. Il a fallu les pousser jusqu'au rivage, les embarquer sur des radeaux solides, traverser une étendue d'eau considérable, et, après le débarquement, parcourir encore un long trajet pour ne s'arrêter qu'à l'extrémité opposée de l'île, au point où le tumulus s'élève aujourd'hui. »

On ne doit point quitter l'île de Gavr'inis, sans visiter, à la ferme qui s'y trouve, un *crucifix* en bronze ciselé, qui date du XIe ou XIIe s. Ce crucifix a été découvert dans les ruines d'un monastère qui existait autrefois dans l'île.

En allant de Gavr'inis à Locmariaquer, on contourne l'*Ile Longue*, qui renferme un *galgal* dans lequel il n'a pas encore été fait de fouilles.

Il faut peu de temps, surtout quand le vent est favorable, pour atteindre (4 kil. en ligne droite)

Locmariaquer (hôtel *Bagous* (le seul), très-peu recommandable, 5 fr. par jour), v. de 2056 hab., situé, à 14 mèt. d'altitude, sur la rive occidentale du Morbihan, à l'extrémité d'une presqu'île formée par les rivières de Crach et d'Auray, et à 16 kil. au S. de cette dernière ville. En face du bourg, s'ouvre une baie large et profonde, abritée d'îles, qui offre aux navires une relâche facile et sûre. Le *port* de Locmariaquer est protégé par une jetée à pierres perdues, attribuée aux Celtes ou aux Romains.

L'*église* de Locmariaquer date, en grande partie, du XIIe s.; le carré central et le chœur offrent de grandes arcades en plein cintre, soutenues par des colonnes à chapiteaux romans présentant des oves, des fleurs, des entrelacs et des têtes d'animaux, malheureusement empâtés sous un épais badigeon. L'abside est en cul-de-four, et le chœur a conservé quelques traces d'écussons aux armes parlantes de Keraër, ancienne baronnie qui a donné son nom à la paroisse de Locmaria Keraër, aujourd'hui Locmariaquer.

Les restes de monuments celtiques et romains que possède cette localité ont fait supposer que le bourg actuel recouvrait l'emplacement de l'ancienne ville de *Dariorigum*, que d'autres antiquaires placent à Vannes. Toujours est-il admissible qu'une ville, soit que sa fondation remonte aux Vénètes, soit qu'elle ait été construite par les Romains, a jadis existé en ce même lieu. Il paraît au moins certain que les Romains, après la conquête de la péninsule armoricaine, y ont établi une station. L'inspection des lieux, le sol jonché de briques et de poteries en terre rouge vernie, les clôtures environnant le bourg composées de petites pierres cubiques comme celles employées par les Romains pour le revêtement des anciennes murailles dont quelques portions existent encore, la découverte de médailles et de statuettes, sont des indices certains de l'existence d'un établissement romain dans la presqu'île.

« Pendant l'hiver de 1852 à 1853, dit M. le docteur Alfred Fouquet, à qui nous empruntons de nombreux renseignements sur cette excursion (*Guide des touristes et des archéologues dans le Morbihan*), on a découvert, au milieu du bourg de Locmariaquer, dans la cour de la maison le Role, les assises d'une habitation gallo-romaine, qui avait dû être construite sous le tyran Magnence, de 350 à 353 de notre ère. Ces ruines sont aujourd'hui recouvertes. »

En sortant du bourg au N., par la route de Carnac, on a devant soi les ruines d'un *cirque romain*, dont le côté E. a été détruit pour l'ouverture de la route qu'il faut suivre, si l'on veut aller, au delà du cirque, jusqu'au tumulus de **Mané-Lud** ou *Mané-en-Hellud*, dont le nom signifie *Montagne de Cendres*, sans doute parce que ce tumulus renferme une grotte sépulcrale. On descend facilement dans cette grotte par un escalier qu'y ont pratiqué les habitants du village.

Du Mané-Lud, en continuant à se diriger vers le N. O., on atteint un *barrow* au pied duquel est situé le hameau du *Nélud*. A sa base, du côté de l'O., est un dolmen composé de neuf supports disposés en cercle et supportant une table de 9 mèt. de longueur sur 4 mèt. 60 cent. de largeur, qui malheureusement est brisée par le milieu. Ce dolmen, appelé *Dol-er-Groac'h* (*Table de la Fée*), est précédé d'une allée formée de douze pierres verticales que recouvrent trois autres blocs. — Près de ce monument, s'élève un tumulus portant le dolmen dit *Mané-ar-Groac'h* (*Montagne de la Fée*). Du sommet du tumulus (12 mèt. de hauteur) on découvre Belle-Ile, Houat et Hœdic, Quiberon et

sa vaste baie, la presqu'île de Rhuis et une partie de l'archipel du Morbihan. Un menhir brisé gît au pied du tumulus.

De Dol-er-Groac'h, on peut aller à travers champs, au S. O., jusqu'au beau dolmen connu sous la double dénomination de **Table de César** et de **Dol ar marc'hadourien** (*Table des Marchands*), sur le plafond duquel sont gravés des caractères et des moulures énigmatiques.

Tout auprès de la table des Marchands, gisent à terre deux menhirs gigantesques : l'un se compose de quatre fragments, l'autre de trois. Un des fragments du premier menhir a encore 12 mèt. de longueur. Ce géant, de 25 mèt. de hauteur et de 5 mèt. de diamètre, le plus grand des menhirs connus, est désigné sous le nom de **Men-er-Groac'h** (*pierre de la Fée*). On estime son poids à plus de 200000 kilog., et c'est un sujet légitime d'étonnement que l'adresse, la force ou la science dont a fait preuve, en dressant cette énorme masse, un peuple réputé barbare. Le second menhir avait 16 à 17 mèt. de hauteur sur 4 mèt. de diamètre.

De Men-er-Groac'h, il faut redescendre vers le bourg jusqu'au cirque et prendre le chemin qui conduit, au S. O., à une petite maison près de laquelle est un beau *menhir* brisé. Au milieu du champ voisin de cette maison, se trouve un *dolmen* complétement ruiné. De ce dolmen sans nom, on marche droit au S. vers la *chapelle Saint-Michel*, qui domine le bourg de Locmariaquer. Au S. de cette chapelle, construite sur des ruines romaines, on remarque les assises d'une tour, et, à l'O. de cette tour de fortes maçonneries nommées dans le pays *Er C'hastel* (le château).

A 1500 mèt. environ au S. O. du bourg, sur le bord de la mer, se trouve le monument appelé les *pierres Plates* (*Men Platt*) et portant des dessins symboliques; c'est une allée couverte, de 21 mèt. de longueur et de 1 mèt. de hauteur, arquée à son extrémité S.

Nous ne ferons que signaler, aux environs de Locmariaquer : le *menhir* de *Kerpenhir*, les *dolmens de Kerroc'h Saint-Pierre* (table branlante), de *Kercadoret*, de *Cocordeau*, de *Loperec*, de *Kerlud*, de *Kerhan* et de *Kerdaniel*.

De Locmariaquer on peut aller à Auray :

1° Par eau (2 h. à 2 h. 1/2). — On sort du Morbihan à moins de 2 kil. de Locmariaquer pour entrer dans la rivière d'Auray, que l'on remonte jusqu'à (14 kil.) Auray, en laissant à g., sur le territoire de Crach, des restes de fortifications dites le *fort Espagnol* (à l'extrémité d'un petit promontoire), le *château de Kerentré*, les ruines du *château de Rosnerho* et le *château de Plessis-Kaer*, édifice fort irrégulier, présentant un mélange bizarre de l'architecture féodale et de celle qui fut adoptée au XVI^e s., lors de la renaissance des arts. François de Malestroit, baron de Kaer ou mieux Keraër, le fit, dit-on, construire ou plutôt remanier au retour de l'expédition de Louis XII en Italie, où il avait suivi ce prince, qui le créa chevalier sur le champ de bataille d'Agnadel, en 1509. — Une voie romaine, de Locmariaquer à Auray, traversait la rivière sur un pont dont les débris gênent la navigation à mer basse.

2° Par terre, en passant par Crach (16 à 17 kil.) — Après avoir longé la côte pendant 2 kil. environ, la route s'en éloigne sur la g., laisse à dr. (3 kil. de Locmariaquer le hameau de *Kercadoret* et se détache, 1 kil. plus loin, du chemin de Carnac (*V.* ci-dessous), près de *Kermané*. Se dirigeant alors vers le N., on traverse (8 kil.) le bourg de la c. de *Crach* (1826 hab.), bâti sur une petite éminence, à 12 mèt. d'altit. — A 1 kil. en deçà d'Auray, au moulin de *Poulben*, on franchit le déversoir de l'étang du même nom dans la rivière d'Auray.

3° Par terre, en passant par Carnac

(25 à 26 kil.). — Il faut 2 h. 1/2 environ pour se rendre à pied de Locmariaquer à Carnac. — Après avoir laissé à dr. la route d'Auray par Crach (5 kil. de Locmariaquer), on atteint à (7 kil.) *Kernivilit* la rivière de Crach, que l'on traverse en bateau à l'endroit dit *passage de la Trinité* (belle vue), du nom d'un hameau la rive g.

12 kil. **Carnac** (hôt. des *Voyageurs*, propre et bon), v. de 3915 hab., situé à 17 kil. de Quiberon, à 14 kil. d'Auray et à 3 kil. de Plouharnel, au fond de la baie de Quiberon, au-dessus d'étangs et de dunes. C'est sur la plage de Carnac que fut débarquée, le 27 juin 1795, la première division de l'armée émigrée qui périt si tristement à Quiberon.

L'*église* paroissiale est un édifice de 1639, entièrement construit en pierres de taille, ainsi que sa flèche élevée. Les voûtes de la nef, en bois et en forme de berceau, sont couvertes de peintures. Sur les lambris, des fresques retracent les principaux détails de la vie de saint Cornély. Un portail latéral dorique est surmonté d'un baldaquin en pierre, en forme de couronne royale. Cinq autels sont surmontés de retables en marbre de la Renaissance. Dans la sacristie se conserve un riche ostensoir en vermeil, du XVII[e] s., sur le pied duquel sont représentés en relief la *Cène* et le repas des *Disciples d'Emmaüs*.

Le bourg de Carnac, dont les habitations dénotent l'aisance et la propreté, est un centre d'où les touristes peuvent rayonner pour visiter tous les monuments de la presqu'île voisine. C'est à Carnac que se voient les réunions les plus considérables de pierres levées, de dolmens et de tumulus. D'ailleurs, toute cette côte en est comme parsemée et l'on ne peut s'empêcher de la considérer tout entière comme une terre sacrée. Son aspect général est celui d'une plaine légèrement accidentée; çà et là des tumulus se distinguent parfaitement des mouvements de terrain naturels.

Pour avoir une idée d'ensemble des monuments druidiques qu'offre cette contrée, il faut se rendre au tumulus ou galgal appelé le *Mont-Saint-Michel* (15 min. environ au N. E. du village). Ce tumulus, dont le sommet, en forme de terrasse, atteint 44 mèt d'altit., a 20 mèt. de hauteur absolue sur 80 mèt. de longueur. Il est presque entièrement composé de pierres comme celui de Gavr'inis. Des fouilles, opérées en 1862, par MM. le sous-intendant Galles et le docteur Fouquet, y ont fait découvrir un dolmen souterrain ou chambre de 8 mèt. de longueur sur 2 mèt. de largeur et 1 mèt. de hauteur environ, renfermant, dans un mélange de terre et de cendre, des ossements calcinés, une quarantaine de *celtæ* en jadeïte et en trémolithe, des grains de colliers, etc. Du sommet de cette éminence, qui porte une *chapelle* consacrée à saint Michel, on découvre une belle vue sur la mer, le golfe du Morbihan, Belle-Isle, les îles Houat et Hoëdic, Quiberon, le fort Penthièvre, Plouharnel, et enfin sur la plaine de Carnac qui s'offre aux regards dans son ensemble, avec ses bruyères sauvages, son horizon bordé par des bois de pins, d'une part, et par la baie de Quiberon de l'autre, et surtout avec cette phalange de pierres, cette surprenante armée de rochers informes, mais symétriquement alignés.

Les célèbres **alignements de Carnac** commencent à la ferme du *Ménec*, à 1 kil. environ au N. du bourg, et suivent d'abord la direction de l'O. à l'E. « Les bâtiments de la ferme du Ménec, dit M. Cayot Délandre (*le Morbihan, son histoire et ses monuments*), sont compris dans une aire curviligne formée par des peulvans (menhirs, pierres debout) qui ont pour la plupart 4 à 5 mèt. de hauteur; cette figure présente à peu près la forme d'un arc sur la corde duquel les avenues viennent tomber presque perpendiculairement.

« Ces avenues sont au nombre de

dix, formées par onze alignements de menhirs qui se prolongent pendant environ 1500 mèt., en y comprenant une lacune de 200 mèt. à l'O. de *Kermario*. Au delà de ce village, les lignes recommencent, descendent une colline, traversent le village de *Vitririant*, remontent la colline opposée et continuent dans la même direction, en passant auprès d'un moulin d'où l'on découvre une grande partie de ces immenses alignements. De ce point de vue, on peut prendre une idée de leur ensemble et de leur direction, qui, au lieu de suivre la ligne droite, décrit plusieurs légères courbures, tantôt à dr., tantôt à g. Au delà du moulin, les avenues s'interrompent encore une fois; on traverse un bois de pins, puis un ruisseau, et l'on retrouve les alignements se dirigeant au S. E. vers le village de *Kerlescant*. Au point où ils recommencent se trouve un vaste *tumulus*, à peu près semblable à celui qui termine les lignes de Kerserho (R. 93), mais plus considérable. Vis-à-vis de ce tumulus est un *cromlech* ou sanctuaire de très-grande dimension. Cette enceinte paraît circulaire au premier coup d'œil; mais elle forme réellement un carré à angles émoussés, dont chacun des côtés a environ 80 mèt. de développement. Les côtés S. et O. sont formés de larges pierres peu épaisses, comme celles de l'aire curviligne du Ménec, et qui semblent avoir été contiguës comme elles; le côté E. est formé par les pierres des extrémités des avenues; enfin le cô'é N. est borné par le tumulus dont je viens de parler et qui a près de 100 mèt. de longueur.

« A partir de ce tumulus de Kerlescant, où les pierres ont, en général, 5 mèt. de hauteur, les avenues se trouvent flanquées de deux lignes additionnelles qui se prolongent jusqu'aux abords du *château du Laz* (5 kil. environ du Ménec). Là, les pierres deviennent clair-semées; on traverse de grands espaces sans retrouver d'autres vestiges d'alignements que quelques menhirs isolés, et l'on arrive ainsi au village de la Trinité, sur la rivière de Crach. Les lignes traversaient sans doute ce bras de mer, pour se diriger ensuite vers Locmariaquer, où il est probable qu'elles devaient aboutir. »

Au XVIe s., le chanoine Moreau comptait 12 000 à 15 000 menhirs à Carnac. Aujourd'hui on ne voit plus, depuis la ferme du Ménec jusqu'au hameau de Sainte-Barbe (4 kil. environ), sur le territoire de Plouharnel, que quelques pierres druidiques, entre autres plusieurs *menhirs* à l'E. du *château de Kergonan*; mais il est certain que, depuis le commencement de ce siècle, plus de 2000 pierres semblables ont été détruites sur ce seul espace par les paysans, qui en emploient les fragments pour élever des clôtures autour de leurs champs.

Plusieurs auteurs ont essayé d'expliquer la destination des avenues de Carnac; les uns y ont vu des allées d'un *camp de César*; les autres un *dracontium* ou temple consacré au culte du serpent et à la religion *ophiolatrique*, d'autres enfin un vaste cimetière où les morts d'Erdeven et de Carnac auraient été inhumés après une bataille. Aucune de ces hypothèses n'est satisfaisante; la première, la seule ridicule, est due à un officier du génie, M. de la Sauvagère, qui écrivait au XVIIIe s., et suivant lequel ces pierres auraient été érigées par les Romains *pour caler leurs tentes contre les vents furieux*. Les habitants de Carnac ont une explication plus naïve. Ils racontent que saint Cornély, poursuivi par une armée de païens, courut se sauvant devant eux jusqu'aux bords de la mer. Là, ne trouvant pas de bateau, sur le point d'être pris, il usa de son pouvoir de saint et métamorphosa en pierres les soldats qui croyaient le saisir. C'est pour cela que les pierres des alignements s'appellent encore dans le pays *soudar det sant Cornély* (soldats de

saint Cornély). Ce saint est devenu le patron de Carnac. On l'invoque contre les épizooties et on lui offre des vaches que la fabrique vend au profit de l'église, ainsi que les *attaches* qui ont servi à les conduire et qui passent pour garantir les bestiaux des maladies contagieuses.

De Carnac deux routes conduisent à Auray. La nouvelle, longue de 13 kil., rejoint la route de Quiberon à 5 kil. de Carnac; l'ancienne, plus longue d'un kilomètre, se raccorde à la route de Quiberon à 7 kil. 1/2 de Carnac, après avoir passé (4 kil.) près du hameau du *Moustoir*, où s'élève un *tumulus*, fouillé en 1864, par MM. René Galles et Mauricet. Ce tumulus, haut de 5 à 6 mèt., mesure 85 mèt. de longueur de l'E. à l'O. et 36 mèt. de largeur moyenne. Son extrémité orientale porte un *menhir*. A l'intérieur, ont été découverts deux cellules funéraires, un grand dolmen sépulcral, un vase, des ossements d'animaux et les restes d'un foyer.

Si l'on ne veut pas revenir directement de Carnac à Auray, on peut gagner (3 kil.) Plouharnel, sur la route de Quiberon (13 kil. d'Auray), et aller, de là, visiter les monuments d'Erdeven, « les plus beaux alignements du Morbihan après ceux de Carnac, » comme le dit avec raison M. Fouquet.

ROUTE 93.

D'AURAY A QUIBERON.

28 kil. — Route de voitures.

A la sortie d'Auray, on laisse sur la g. le domaine de *Kerléano*, où naquit, en 1769, Georges Cadoudal, et le *monument* élevé à ce chef de chouans. Ce monument est une rotonde italienne, avec un portique appuyé sur deux colonnes corinthiennes.

A 1500 mèt. d'Auray, la route de Port-Louis par Belz se détache à dr. 3 kil. plus loin, après avoir franchi le ruisseau de Pont-le-Roi, on aperçoit du même côté (49 mèt. d'altit.) le *manoir* et la *chapelle de Locmaria*. Cette chapelle renferme la belle tombe de Pierre de Broërec, chevalier, mort en 1340. Il est représenté les mains jointes, les pieds appuyés sur un lévrier, et entouré de huit encadrements à pinacles renfermant chacun un personnage dans l'attitude de la douleur. Les angles de la pierre, les pilastres sont ornés d'écussons diversement armoriés, et l'épitaphe marque que le corps du seigneur de Broërec fut rapporté de Saumur à Locmaria en 1340.

La chapelle de Locmaria est située sur le territoire de la c. de *Plœmel* (1262 hab.), dont le bourg est à 2 kil. plus à l'O. De Plœmel dépendent aussi : (dans le bourg) la *chapelle Notre-Dame-de-Recouvrance* (tourelle carrée avec clocheton; porte occidentale décorée de sculptures, fragments de vitraux); — (2 kil. 1/2 à l'O. du bourg) la *chapelle Saint-Cado* (bel autel en pierre, menhir à côté de la chapelle); — (3 kil. à l'O.) la *chapelle Saint-Laurent*, visitée par les personnes atteintes de rhumatismes (clocher carré avec escalier extérieur; au fond du chœur, grandes fenêtres avec figures sculptées); — et (3 kil. au N.) la *chapelle Saint-Méen*, fondée par les Templiers (vitraux bien conservés; dans une niche ornée de sculptures et de statues, fontaine où l'on plonge les enfants rachitiques).

Au delà de Locmaria, la route gravit une petite côte au sommet de laquelle s'élève, à g., un petit *château* moderne, et d'où l'on aperçoit au loin la chapelle du Mont-Saint-Michel et les clochers de Carnac et de Plouharnel. Sur la g. se détachent successivement (6 kil. 1/2) l'ancienne et (8 kil.) la nouvelle route d'Auray à Carnac, au delà desquelles on franchit le ruisseau de Gouyandour.

13 kil. **Plouharnel** (hôt. *du Commerce*, bon et propre), v. de 1371

hab., possède sur son territoire de nombreux monuments druidiques. A l'hôtel même, tenu par M. Le Bail, on peut voir un curieux *torque* ou collier celtique en or, découvert sous un *dolmen* au N. et près du bourg, plusieurs *celtæ* en jadeïte et en bronze de toute dimension, provenant, ainsi que deux *bracelets* en or, des fouilles exécutées dans d'autres grottes. — On visite, près du village, un *tumulus* renfermant trois chambres inégales et précédées d'une allée couverte. — La *chapelle de Notre-Dame des Fleurs*, surmontée d'un clocher carré avec clochetons, renferme un bas-relief en albâtre (l'*Arbre de Jessé*).

[De Plouharnel, on peut faire une intéressante excursion à Erdeven (6 kil. jusqu'au bourg, 10 kil. jusqu'à la rivière d'Étel, qui limite la commune à l'O.), en suivant la route d'Hennebont, « où les monuments celtiques, dit M. Henri Martin, ne cessent plus d'occuper l'horizon. Des groupes de hauts et larges menhirs, de beaux dolmens s'élèvent de distance en distance, principalement sur les hauteurs. »

A 1500 mèt. de Plouharnel, au *Vieux-Moulin* (5 menhirs de grande dimension), on laisse à g. un petit chemin conduisant au v. de (1 kil.) *Sainte-Barbe*, où les pierres debout couvrent un espace de 300 pas environ de longueur.

« C'est là, dit M. Cayot Délandre, dans ce misérable hameau à demi enseveli sous les sables mouvants de la grande dune de Plouharnel, connue dans le pays sous le nom de falaise de Quiberon, que toute la population rurale des environs, refoulée par les colonnes mobiles du général Hoche, après le débarquement des émigrés à Quiberon, vint s'entasser et chercher un refuge sous la protection de Georges Cadoudal, qui avait opéré sa jonction avec les troupes de l'expédition. Peu de jours après, Hoche lui-même s'emparait de Sainte-Barbe, et toute cette population désespérée, hommes, femmes, vieillards et enfants, suivant à grand'peine les colonnes royalistes qui les protégeaient dans leur marche, traversaient la falaise en fuyant devant les bataillons républicains, espérant trouver un refuge au fort Penthièvre, occupé par les troupes de l'expédition. On voit, de Sainte-Barbe, le hameau de *Lenneix*, qui n'en est éloigné que de 700 mèt.; c'était là qu'était établi le quartier général de Hoche; il y occupait lui-même une chaumière (la dernière maison à l'E.) d'où il découvrait le fort Penthièvre et la presqu'île de Quiberon tout entière. »

La *chapelle Sainte-Barbe* est surmontée d'une tour carrée avec tourelle accolée renfermant l'escalier.

A 4 kil. de Plouharnel, sur la dr. de la route d'Erdeven, au hameau de *Corcoro*, se trouve la **Roche aux Fées**, le plus gigantesque peut-être des dolmens du Morbihan, qui sert aujourd'hui de grange à une métairie. Sa longueur totale paraît avoir été primitivement de 15 mèt., à en juger par les supports qui sont détachés de la partie conservée. Cette partie a 8 mèt. de longueur sur 4 mèt. 20 cent. de largeur et 2 mèt. de hauteur; elle est recouverte de deux tables dont l'une est énorme (38 à 39 mètres cubes; 98 kilogr. environ). La hauteur de ce monument est de 3 mèt. 70. — A 2 kil. à l'E. de Corcoro, au *Cosquer*, se voit un autre *dolmen*.

Au delà de Corcoro, on entre dans la commune d'**Erdeven**, c. de 2025 hab., dont le territoire s'étend, à l'O., jusqu'à la rivière d'Étel. « Cette commune, dit encore M. Cayot Délandre, que nous devrions citer sans cesse en parlant des antiquités du Morbihan, cette commune est traversée du N. O. au S. E. par des **monuments druidiques** si nombreux qu'il faut renoncer à les signaler autrement que par la situation de leurs principaux groupes. La ligne sinueuse que décrit leur

ensemble part du petit port d'Étel, situé à l'extrémité N. O. du territoire d'Erdeven (4 kil. du bourg) ; c'est donc là qu'il faut se rendre si l'on tient à observer dans son entier cette longue suite de dolmens, de tumulus, de menhirs épars ou réunis en avenues, qui jalonnent cet immense parcours. Les villages auprès desquels elle passe sont ceux de ***Saint-Germain***, de ***Kerangre***, de ***Kerserho*** et de ***Kerjean***. De vastes lacunes interrompent cette ligne de monuments.

« A Kerserho (immédiatement au S. du bourg d'Erdeven, sur la route de Plouharnel), on se trouve en présence d'innombrables menhirs rangés en bataille comme une armée de soldats pétrifiés. Ces pierres sont placées sur onze lignes et forment ainsi dix avenues qui se prolongent jusqu'à une distance de 1800 mèt. Aux environs de Kerserho, elles ont en général 3 à 4 mèt. de hauteur, puis elles diminuent jusqu'à n'avoir pas plus d'un mèt. et paraissent de loin comme des moutons dispersés au milieu des pâturages ; enfin, à l'extrémité orientale des alignements, elles redeviennent colossales. Il faut dire que ces avenues sont fort loin de présenter un parallélisme complet : elles manquent totalement de régularité dans leurs lignes, dont la distance varie de 4 à 12 mèt., et dont le défaut de rectitude occasionne d'autant plus de confusion, qu'elles sont souvent interrompues par des clôtures qui en rendent l'ensemble difficile à saisir ; toutefois les rangées extérieures présentent assez généralement entre elles un intervalle qui ne varie guère qu'entre 90 et 100 mèt.

« A peu près à la moitié de la longueur de ces lignes, les rangées du N. rasent un beau *tumulus* de 8 à 10 mèt. de hauteur, dont la pente est parsemée de menhirs et dont le sommet présente les ruines de deux dolmens. Du haut de ce tumulus, on découvre l'ensemble des alignements, bornés, à l'O. par le village de Kerserho et le bourg d'Erdeven, et, du côté opposé, par un énorme tumulus, aujourd'hui affaissé. Ce monticule artificiel, placé précisément dans la direction des avenues, indique qu'elles ne dépassaient pas cette limite ; la ligne des monuments changeait brusquement de direction et commençait à courir vers le S. ; la première trace que l'on en retrouve est un tumulus situé auprès d'un étang et surmonté de deux dolmens, de même que celui qui se trouve au milieu de la ligne des avenues. »]

—

Au sortir de Plouharnel, la route de Quiberon décrit une forte courbe pour contourner à g. une espèce de golfe, dont l'***étang du Bégo*** forme le prolongement à dr. On s'engage alors dans la presqu'île de Quiberon, à travers des terrains bas et submergés et au milieu de dunes formées de sables mouvants qu'y amoncellent les grands vents du S. O. Sur ces dunes, improprement appelées ***falaise de Quiberon***, croissent naturellement une herbe courte, menue, clair-semée, mais vigoureuse, et, dans certains endroits, du serpolet, de petits œillets, des rosiers rabougris, etc. Des plantations de sapins, exécutées depuis quelques années aux frais de l'État et de Mme la princesse Bacciochi, ont enlevé en partie à ce désert, où l'on ne marche qu'avec peine, le caractère de monotonie et de désolation qui y affligeait autrefois le regard.

La presqu'île, se rétrécissant de plus en plus, devient une langue de terre, un isthme de 60 mèt. de largeur seulement, presque recouvert par les eaux à la marée haute.

21 kil. (8 kil. de Plouharnel). Le **fort Penthièvre**, construit au XVIIIe s., sur un rocher, à l'extrémité de l'isthme, peut mettre le continent à l'abri d'une invasion sur ce point,

mais il ne protége qu'incomplétement la presqu'île. En 1746, lorsque les Anglais voulurent détruire Lorient, leurs vaisseaux abordèrent à Quiberon, incendièrent onze villages et coulèrent un grand nombre de navires qui se trouvaient dans les havres. En 1795, quand l'escadre anglaise du commodore Waren, après avoir forcé l'escadre française commandée par Villaret-Joyeuse de rentrer à Lorient, se fut rendue maîtresse de la baie de Quiberon, elle put effectuer le débarquement de l'armée émigrée, et le fort Penthièvre, qui était en état de tenir quelque temps, se rendit sans tenter la moindre résistance.

Au delà du fort Penthièvre, que la route longe à dr. et dont elle traverse les ouvrages extérieurs, on entre dans la **presqu'île** proprement dite **de Quiberon**. Cette péninsule mesure 10 kil. de longueur depuis le fort jusqu'à son extrémité la plus méridionale, à la redoute de Becconguel. Sa largeur moyenne est de 2 kil., mais elle atteint 3 kil. vers le S. Elle est couverte de mamelons, la plupart couronnés de moulins à vent; le plus élevé de ces mamelons, qui porte un *sémaphore*, ne dépasse pas 30 mèt. d'altit.; il est situé vers le milieu de la presqu'île. « La côte orientale, dit M. Cayot Délandre, forme l'une des extrémités de la vaste baie de Quiberon, l'un des mouillages les plus sûrs que l'on puisse trouver. Cette côte est plate et très-accessible aux bâtiments de commerce, qui viennent chercher un abri contre les coups de vent de l'O., dans les havres de Port-Haliguen et de *Port-d'Orange*. La côte occidentale, au contraire, présente une bordure de rochers de plus de 20 mèt. de hauteur; de nombreux écueils la rendent partout inabordable, si ce n'est au petit *havre de Portivy*, situé sous le canon du fort Penthièvre.»

De nombreux hameaux, dépendant tous de la petite ville de Quiberon, s'échelonnent des deux côtés de la route. On longe d'abord à g. *Kerhostin;* à dr. se montre *Portivy* ou *Lantivy* (terre de saint Ivy), dont l'église, ancienne chapelle prieurale, dévastée pendant la Révolution, a été reconstruite vers 1845. Suivant une tradition locale, les ducs de Bretagne avaient, près de Lantivy, un manoir où ils résidaient quelquefois. — On dépasse successivement à g. *Keraud* et *Saint-Pierre* (six menhirs remarquables), puis, au delà de la colline du Sémaphore (à dr.), on passe entre *Saint-Julien* (à g.) et la butte qui porte le moulin du même nom.

28 kil. **Quiberon**, ch.-l. de c., petite ville comprenant, avec les hameaux qui en dépendent, 2230 hab., est située au S. de la presqu'île à laquelle elle a donné son nom et à 400 ou 500 mèt. d'une anse formant un petit port dit le *port Maria*. Au commencement du XI^{e} s., le duc de Bretagne Alain III fonda à Quiberon un prieuré dépendant de l'abbaye de Redon, mais qui passa ensuite à l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuis. L'église, consacrée à saint Clément, était située au S. E. de la ville actuelle, près de la *pointe de Becconguel*. Elle fut plus tard remplacée par l'église actuelle de *Notre-Dame de Locmaria*, où se voient encore des vestiges de la construction romane. A la pointe de Becconguel, il subsiste aussi quelques ruines indiquant l'emplacement d'une ancienne commanderie de Templiers.

Au hameau de *Mané-Meur*, à 800 ou 900 mèt. à l'O. de la ville, se trouve un *dolmen* qui est aujourd'hui, avec les menhirs de Saint-Pierre, tout ce qui reste des monuments druidiques autrefois très-nombreux dans la presqu'île.

Quiberon et sa presqu'île sont surtout célèbres par le *désastre* que les troupes de la République, sous les ordres du général Hoche, y firent essuyer (juin 1795) à l'armée des émigrés.

On était aux derniers jours de la Convention. Les nombreux émigrés, dispersés

en Allemagne et en Angleterre, qui combinaient depuis longtemps une grande expédition contre la République, crurent l'heure venue de la renverser, de rentrer de force dans leurs foyers et de rétablir le trône des Bourbons.

Ils devaient descendre sur les côtes de la Bretagne au nombre de 100 000 hommes, sous la conduite des princes de Bourbon; en réalité, l'effectif de leur armée ne dépassa pas 10 000 hommes. Le 25 juin, l'escadre anglaise du commodore Waren mouilla dans la baie de Quiberon; le 27, elle débarqua la première division de l'armée sur la plage de Carnac, en face de la chapelle du mont Saint-Michel (*V.* R. 92). Tinténiac, avec ses chouans, avait balayé la côte, et d'autres bandes de chouans, conduites par Georges Cadoudal, étaient accourues au rendez-vous.

La Convention avait envoyé, pour combattre cette insurrection, Hoche, qui venait de pacifier la Vendée; mais le jeune général n'eut pas cette fois besoin de déployer ses brillants talents militaires. L'absence d'unité dans le commandement, les jalousies qui divisèrent les chefs royalistes rendirent sa victoire facile. La division d'Hervilly, qui s'était emparée du fort Penthièvre, fut trahie par une partie de ses soldats, anciens prisonniers de guerre faits sur la République; son général lui-même fut blessé mortellement. Débarquée trop tard pour la soutenir, la division Sombreuil fut rejetée avec elle au fond de la presqu'île et acculée au rivage.

« Sombreuil, dit M. Thiers (*Histoire de la Révolution française*), ne connaissait pas le terrain, ne savait où s'appuyer, où se retirer, et, quoique brave, paraissait dans cette circonstance avoir perdu la présence d'esprit nécessaire. Puisaye, arrivé auprès de Sombreuil, lui indiqua une position. Sombreuil lui demande s'il a envoyé à l'escadre pour la faire approcher; Puisaye répond qu'il a envoyé un pilote habile et dévoué; mais le temps est mauvais, le pilote n'arrive pas assez vite au gré de malheureux menacés d'être jetés à la mer. Les colonnes républicaines approchent; Sombreuil insiste de nouveau. « L'escadre est-elle avertie? » demande-t-il à Puisaye. Ce dernier accepte alors la commission de voler à bord pour faire approcher le commodore, commission qu'il devait donner à tout autre, car il devait être le dernier à se tirer du péril. Une raison le décidait, c'était sa correspondance qu'il voulait enlever et qui aurait compromis toute la Bretagne si elle était tombée dans les mains des Républicains. Il était sans doute aussi pressant de la sauver que de sauver l'armée elle-même; mais il pouvait la faire porter à bord sans y aller lui-même. Il part, il arrive à bord du commodore en même temps que le pilote qu'il avait envoyé. L'éloignement, l'obscurité, le mauvais temps avaient empêché qu'on pût, de l'escadre, distinguer le désastre. Le brave amiral Waren, qui, pendant l'expédition, avait secondé les émigrés de tous ses moyens, fait force de voiles, arrive enfin avec ses vaisseaux à la portée du canon, à l'instant où Hoche, à la tête de sept cents grenadiers, pressait la légion de Sombreuil et allait lui faire perdre terre. Quel spectacle présentait en cet instant cette côte malheureuse? la mer agitée permettait à peine aux embarcations d'approcher du rivage; une multitude de chouans, de soldats fugitifs, entraient dans l'eau jusqu'à la hauteur de la tête pour joindre les embarcations, et se noyaient pour y arriver plus tôt; un millier de malheureux, placés entre la mer et les baïonnettes des Républicains, étaient réduits à se jeter ou dans l'une ou sur les autres, et souffraient autant du feu de l'escadre anglaise que les Républicains eux-mêmes.

« Quelques embarcations étaient arrivées, mais sur un autre point. De ce côté il n'y avait qu'une goëlette qui faisait un feu épouvantable, et qui avait suspendu un instant la marche des Républicains. Quelques grenadiers crièrent, dit-on, aux émigrés : « Rendez-vous, on ne vous fera rien. » Ce mot courut de rang en rang. Sombreuil voulut s'approcher pour parlementer avec le général Humbert, mais le feu empêchait de s'avancer. Aussitôt un officier émigré se jeta à la nage pour aller faire cesser le feu. Hoche ne pouvait offrir une capitulation; il connaissait trop bien les lois contre les émigrés pour oser s'engager, et il était incapable de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir. Il a assuré, dans une lettre publiée dans toute l'Europe, qu'il n'entendit aucune des promesses attribuées au général Humbert, et qu'il ne les aurait pas souffertes. Quelques-uns de ses soldats purent crier : *Rendez-vous!* mais il n'offrit rien, ne promit rien. Il s'avança, et les émigrés, n'ayant plus d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-être comme les Vendéens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, même verbale, n'eut

lieu avec Hoche. Vauban, qui était présent, avoue qu'il n'y eut aucune convention faite, et qu'il conseilla même à Sombreuil de ne pas se rendre sur la vague espérance qu'inspiraient les cris de quelques soldats.

« Beaucoup d'émigrés se percèrent de leurs épées ; d'autres se jetèrent dans les flots pour rejoindre les embarcations.... Il y en avait une foule qui, en voyant approcher les chaloupes, étaient entrés dans l'eau jusqu'au cou : du rivage on tirait sur leurs têtes. Quelquefois ils s'élançaient sur ces chaloupes, qui étaient déjà pleines, et ceux qui étaient dedans, craignant d'être submergés, leur coupaient les mains à coups de sabre. »

Il était onze heures du matin, quand, le 21 juillet 1795, Sombreuil ordonna aux débris de l'armée royale de poser les armes. Elle avait perdu environ 1200 hommes de troupes et 192 officiers ; 1800 émigrés ou chouans parvinrent à rejoindre la flotte anglaise. Quant aux prisonniers, ils furent dirigés le soir même sur Auray et passés par les armes les jours suivants (*V.* R. 6, p. 243 et 252).

A 1 kil. S. E. de Quiberon, se trouve le v. de *Port-Haliguen*, d'où part tous les jours pour le Palais (Belle-Ile) une embarcation non pontée, faisant le service des dépêches.

ROUTE 94.

BELLE-ILE-EN-MER.

40 kil. de Lorient, 30 kil. de l'entrée du Morbihan, 16 kil. de la presqu'île de Quiberon. — Bateau non ponté de Port-Haliguen (Quiberon) au Palais. — Service journalier de bateaux à vapeur entre Auray et Belle-Ile.

Belle-Ile (en breton *Guerveur*), la plus importante des îles du départ. du Morbihan, a 18 kil. de longueur, 4 à 10 kil. de largeur et environ 48 kil. de circonférence. Elle forme un plateau d'une élévation moyenne de 40 mèt. au-dessus du niveau de la mer. On peut y débarquer dans une soixantaine de petits havres auxquels aboutissent autant de vallons.

L'île, très-bien cultivée, renferme des pâturages où s'élèvent des chevaux de la race bretonne.

Belle-Ile, qui possède quatre postes sémaphoriques, est reliée au continent par deux câbes télégraphiques sous-marins ; c'est, en outre, un point de reconnaissance pour les navires à destination de la côte S. de Bretagne (Nantes, Saint-Nazaire, etc.), et les grands navires transatlantiques signalent de là leur arrivée aux armateurs.

Avant le XIe s., Belle-Ile appartenait aux comtes de Cornouaille. L'un d'eux, Alain Canhiart, en fit don à l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, qu'il fonda en 1029. Les religieux de Quimperlé eurent, d'abord, à en défendre la possession contre l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, qui prétendait avoir reçu, des ducs de Bretagne, la propriété de Belle-Ile, à une époque où les comtes de Cornouaille s'en trouvaient injustement dépossédés. Vainqueurs de cette résistance après de longs débats, les moines de Quimperlé, pour se mettre à l'abri d'une surprise de la part des écumeurs de mer qui infestaient les côtes, firent construire au village de Rozerière, où demeurait leur prévôt, un fort, dont une voûte et une partie de la façade subsistent encore. Les Anglais néanmoins et les pirates de la Saintonge pillèrent plus d'une fois Belle-Ile. Ces incursions déterminèrent le roi Henri II à en augmenter les fortifications et le duc d'Étampes, gouverneur de Bretagne, commit à la garde de Belle-Ile André de Sourdeval.

Une flotte anglaise, composée de trente-six voiles, parut sur les côtes du Morbihan en 1548 ; puis, après avoir fait une descente à Locmariaquer et aux îles de Houat et de Hœdic, et avoir brûlé une partie des maisons de ces différents lieux, elle entra jusque dans le havre du Palais, mais le canon de Belle-Ile força les Anglais à s'éloigner.

En 1572, l'abbaye de Sainte-Croix céda Belle-Ile au maréchal de Retz, en échange de terres situées sur le continent. Charles IX donna son consentement à ce marché, à la condition qu'il serait toujours loisible au roi de France de prononcer la réunion de l'île au domaine de la couronne, et que le maréchal y élèverait à ses frais une forteresse où il entretiendrait constamment une garnison. En même temps, Charles IX déchargea les habitants de l'île de tout impôt et érigea la seigneurie en marquisat.

Revenus en 1573, sous les ordres du

comte de Montgommery, les Anglais s'emparèrent de l'île, qu'ils occupèrent trois semaines et qu'ils n'abandonnèrent qu'après l'avoir pillée, à la nouvelle qu'une flotte sous les ordres du duc de Montpensier s'avançait pour leur donner la chasse.

Belle-Ile était une proie qui tentait souvent les ennemis de la France; un siècle après l'attaque exécutée par Montgommery, encouragés par le chevalier de Rohan qui avait promis de déterminer un soulèvement en leur faveur, les Hollandais se présentèrent devant Belle-Ile, le 28 juin 1673, sous la conduite de l'amiral Tromp et du comte de Horn, commandant 5000 hommes de troupes de débarquement; ils opérèrent une descente dans l'anse des *Grands-Sables*. Mais lorsque les troupes voulurent s'approcher du château, le canon de la place, répondant à la fois à celui des vaisseaux et à celui des assiégeants, leur fit éprouver de si grandes pertes, que l'amiral et le général hollandais se rembarquèrent après avoir brûlé quelques villages.

En 1746, l'amiral Lestock, ayant levé le siége de Lorient, descendit à Houat et à Hœdic, et, après une simple sommation à Belle-Ile, sommation courageusement repoussée par le gouverneur Saint-Hylaire, il s'éloigna de la côte.

Les Anglais ne renoncèrent cependant pas à la conquête de Belle-Ile; en 1761, une escadre de huit vaisseaux, escortant un convoi de 172 bâtiments de transport chargés de troupes expéditionnaires, aux ordres de l'amiral Keppel et du général Hogdson, parut devant Belle-Ile, le 4 avril. Les Français, obligés, en raison de leur petit nombre, d'évacuer les postes de la côte, se retirèrent dans la citadelle, dont le siége commença le 29. Dans la nuit du 14 au 15 mai, tous les retranchements, qui couvraient la citadelle, tombèrent au pouvoir du général Hogdson, et, à partir de ce moment, il la battit en brèche avec tant de fureur, pendant trois semaines, qu'au bout de ce temps le chevalier de Sainte-Croix, qui n'était pas secouru, fut obligé de capituler, mais avec les honneurs de la guerre. La garnison sortit par la grande brèche avec armes et bagages et trois pièces de canon. Ce siége avait duré trente-huit jours, et 21 000 hommes de troupes anglaises y avaient pris part.

Les Anglais restèrent en possession de l'île jusqu'au 10 mai 1763, époque à laquelle les Français y rentrèrent par suite du traité de Paris, qui cédait l'Acadie ou Nouvelle-Écosse à l'Angleterre.

Plusieurs familles acadiennes s'établirent à Belle-Ile en 1766, et ce noyau de cultivateurs intelligents y introduisit la culture des *patates* ou pommes de terre, plusieurs années avant que Parmentier en eût répandu l'usage dans d'autres parties de la France.

En 1795, lors de l'expédition de Quiberon, le commodore Élisson, à la tête d'une escadre anglaise, essaya sans succès de prendre Belle-Ile, dont la garnison était commandée par le général Boucret.

Le cardinal de Retz avait vendu Belle-Ile à Fouquet. Lorsque Louis XIV fit arrêter le surintendant, en 1661, il ne le dépouilla point pour cela de la propriété de Belle-Ile que le maréchal de ce nom, petit-fils de Fouquet, possédait encore en 1719, année où il l'échangea avec la couronne, contre d'autres domaines. En 1720, le domaine de Belle-Ile fut inféodé à la Compagnie des Indes, au prix d'une redevance annuelle de 50 000 livres; réuni de nouveau à la couronne en 1722, il fut cédé d'abord aux fermiers généraux, puis à la province de Bretagne, en 1759, à titre de domaine engagé.

Belle-Ile est la patrie de l'amiral Willaumez et des généraux Bigarre et Trochu. Cette île a aussi inspiré les romanciers; M. Alexandre Dumas y a placé plusieurs scènes des *Trois Mousquetaires* et la mort tragique de *Porthos*, dans les grottes de *Locmaria*.

Belle-Ile forme à elle seule un canton, composé de quatre communes: le Palais, Bangor, Locmaria et Sauzon.

Le Palais (hôt. *de France*, bon, prix modérés), ch.-l. du c. et d'une commune de 4852 hab., se compose de plusieurs petites rues et d'une rue principale appelée *rue Trochu*, du nom du général dont la famille est depuis longtemps établie dans l'île. Cette rue, plantée d'ormeaux, est bordée de maisons couvertes en briques.

La ville est bâtie en amphithéâtre, vers le N. E. de l'île, sur le versant méridional et au débouché d'un vallon dans la mer. Les maisons sont généralement accompagnées de jardins d'où l'on découvre de magnifiques points de vue. Sur le versant septentrional du vallon, se dresse la citadelle, dont les glacis forment une belle promenade.

Le *port*, où a été construit depuis 1830 un bassin à flot, est bordé de jolis quais en pierres de taille. Il est défendu par la forte *citadelle* que le maréchal de Retz fit construire en 1572, que le cardinal de Retz augmenta et où il se réfugia lors de son évasion du château de Nantes, en 1653. Fouquet continua les fortifications qu'on nomme la *vieille enceinte* et fit élever le *château Fouquet*. En 1687, Vauban compléta la citadelle et creusa la *Belle-Fontaine* ou *Aiguade-Vauban*, vaste bassin de granit où les navires en relâche vont renouveler leur provision d'eau.

Napoléon chargea le général du génie Marescot d'entourer la ville du Palais d'une enceinte fortifiée, d'après les plans de Vauban, qui n'avaient pu être exécutés; mais les guerres de l'Empire ne permirent pas de s'occuper sérieusement de ces travaux, qui, activement repris dans ces dernières années, sont maintenant achevés.

Le Palais possède une *école d'hydrographie* et un *hôpital militaire*, qui a remplacé l'hôpital Saint-Louis, fondé par Madeleine de Castille, seconde femme de Fouquet.

En 1848, un baraquement établi sur les dépendances de la citadelle du Palais, au camp de *la Haute-Boulogne*, reçut les insurgés de Juin et d'autres détenus politiques, notamment MM. de Flotte, Pujol, Lagarde, Blanqui, Barbès, Hugelman, etc. Depuis le transfèrement des détenus politiques en Algérie, l'établissement a été converti en une *maison centrale*, destinée aux forçats et aux réclusionnaires sexagénaires. Ceux de ces vieillards qui sont valides sont employés à des travaux extérieurs: agriculture, préparation des sardines, entretien des fortifications. Ils rendent ainsi des services réels dans une île qui manque de bras, car une partie de la population est adonnée aux professions maritimes et en particulier à la pêche. La pêche de la sardine est très-abondante, aussi de nombreux ateliers de conserves ont-ils été établis dans l'île. Après la pêche de la sardine, viennent celles du homard et du thon, qui sont aussi très-productives. La plupart des homards expédiés à Paris et en Angleterre sont pêchés dans les parages de Belle-Ile, de Houat et de Hœdic.

En remontant le vallon de Port-Fouquet, on peut visiter le bel *établissement agricole* de M. Trochu. — 5 kil. plus loin, à l'extrémité N. E. de l'île, se trouve le village de *Sauzon* ou *Port-Philippe* (1496 hab.), où l'on remarque un retranchement gallo-romain, à la *pointe du Vieux-Château* (2 kil. à l'O.), et une *église* du moyen âge, dont la tour carrée s'élève sur un porche à arcades cintrées.

C'est dans la commune de *Bangor* (1801 hab.), située au S. O. de l'île, que se dresse le *phare de Belle-Ile*, dont la lanterne atteint 135 mèt. d'altit.; la tour, du haut de laquelle on découvre un admirable panorama, est construite en beau granit.

A 2 kil. au N. de Bangor, se voient trois galeries sous trois *tumulus*, et deux *menhirs* remarquables dont l'un, en quartz, est nommé *Jean de Runello*, et l'autre, en granit, est connu sous le nom de *Jeanne de Runello*. Ce dernier est couché et brisé; mais, quoique mutilé, ce colossal menhir est le plus curieux des menhirs du Morbihan, puisqu'on ne trouve pas de granit à Belle-Ile, et que cette pierre, de 8 mèt. environ de hauteur et pesant plus de 25 000 kilog., a dû être apportée du continent.

Parmi les autres monuments druidiques conservés à Belle-Ile, il faut citer une *pierre branlante*, près du moulin de *Gouc'h* (2 kil. 1/2 à l'E. de Bangor), deux *dolmens* ruinés au moulin de *Runédaol*, des *galeries souterraines* à *Kerspern* et à *Kerdanet* (2 kil. du Palais).

La partie S. E. de l'île est occupée par la commune de *Locmaria* (1784 hab.), dont il n'y a rien à dire.

En partant du phare de Belle-Ile et en se dirigeant vers le N., de Port-Coton à la pointe aux Poulains, on suit, sur une longueur de 8 à 10 kil., une des côtes les plus pittoresques de toute la Bretagne, appelée la *mer Sauvage*. La grande lame de l'Atlantique, que rien n'arrête dans son élan, y déferle sur des roches de gneiss et de schiste, avec une fureur telle qu'elle dénude le sommet de ces rochers élevés cependant de 40 à 50 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Des grottes nombreuses (la plus remarquable est la *grotte de l'Apothicaire*) et des *Fiords*, qui rappellent en petit ceux de la Norvége, ont été creusés par les vagues dans cette muraille de pierre.

Toutes les côtes de Belle-Ile méritent d'être visitées, mais on ne saurait trop recommander celles de la mer Sauvage, la pointe aux Poulains, *Bordadoé*, les *pointes d'Arzic* et *de l'Échelle*, au S. de Locmaria, et le *port Saint-Marc*, au S. de Bangor.

A l'E. de Belle-Ile (12 kil. environ) se trouvent les îles de *Houat* (*le Canard*) et de *Hœdic* (*le Caneton*). Ces îles, qui comptent, la première 219 hab., la deuxième 238 hab., dépendent de la c. du Palais, mais sont administrées chacune par un adjoint spécial.

L'île de Hœdic, la plus orientale des deux, renferme plusieurs monuments druidiques, entre autres, deux *menhirs*, dans l'un desquels a été pratiquée une niche qui a reçu une statue de la Vierge.

ROUTE 95.

DE QUIMPERLÉ A CONCARNEAU.

30 kil. — Route de voitures.

La route de Quimperlé à Concarneau croise le chemin de fer un peu au N. de la station et monte de 50 mèt. à 70 mèt. d'altitude.

5 kil. *Baye*, v. de 524 hab. — 2 kil. 1/2 plus loin, on franchit la rivière de Bélon qui n'est encore à cet endroit qu'un faible ruisseau, mais à l'embouchure de laquelle, quelques kil. plus bas, se draguent les plus grandes huîtres connues. Au lieu dit (8 kil.) *Pierre-Rond*, à mi-route entre Quimperlé et Pont-Aven, on remarque, à g. de la route, deux autels druidiques, bien conservés, mais dont l'un est à demi enterré dans un fossé.

12 kil. *Riec*, ch.-l. d'une commune de 3155 hab. — La route, après avoir croisé un affluent du Bélon, remonte à 69 mèt. d'altit., puis descend dans la vallée de l'Aven.

17 kil. **Pont-Aven** (hôtel assez propre), ch.-l. de c. de 1065 hab., est pittoresquement situé sur la rivière dont il a pris le nom, au pied de deux collines qui portent d'énormes blocs arrondis de granit. « Ces blocs (*Bretagne contemporaine*) servent de pignons à des chaumières, de murs à des courtils. D'autres blocs, descendus des montagnes, gênent le cours de la rivière, dont les eaux vives et limpides serpentent au milieu de nombreux obstacles ou bondissent contre les roches. Des moulins à eau, qu'ombragent des aulnes et des peupliers, se sont servis de ces roches comme d'appui et se relient entre eux par des ponts de chèvre. Les coteaux d'alentour sont boisés et d'un aspect singulièrement varié. La rivière est très-poissonneuse ; naguère encore les meuniers se permettaient de nourrir leurs pourceaux avec de petits saumons ; mais le voisinage du chemin de fer a fait cesser cet abus. »

Pont-Aven est souvent appelée par les Bretons « la ville des Meuniers, » conformément à ce dicton : « Pont-Aven, ville de renom, quatorze moulins, deux maisons. »

La rivière d'Aven, qui se jette dans la mer à 7 kil. au S. du bourg, coule dans un vallon pittoresque. Avant de se jeter dans la mer, au détour d'un groupe de rochers, elle baigne, à 4 kil. au S. (rive dr.), les

murs du **château du Hénan**, bâti dans la seconde moitié du XVe s., et considérablement remanié au XVIe. « Les lignes sévères de cet édifice (*Bretagne contemporaine*), dont les tourelles et les flèches élancées s'élèvent au-dessus des arbres, font un bel effet dans le paysage environnant. Le portail extérieur est protégé par une galerie à mâchicoulis et par des meurtrières destinées à placer des fauconneaux. A l'angle g. se dresse une tour hexagonale faisant pendant à la *chapelle*, bâtie à l'angle opposé. Le corps de logis est flanqué d'un *donjon* hexagonal d'environ 25 mèt. d'élévation, couronnée par une galerie supérieure, bordée de mâchicoulis. Le parapet de cette galerie est une charmante balustrade trilobée, travaillée à jour. Une tourelle, pareillement à pans coupés, est adossée au donjon dont elle contient la cage d'escalier. Ces bâtiments, solidement construits en pierre de taille, sont surmontés de toits coniques ayant pour amortissement des épis en plomb et leurs girouettes. »

Entre Pont-Aven et le château du Hénan, à 1200 ou 1500 mèt. du bourg, se voient deux *menhirs*, l'un de 5 mèt. de hauteur, près de la ferme de *Kerangosquer*, l'autre de 5 mèt. 50 cent. dans la *lande de Kervéguélen*.

Sur la dr. de la route de Concarneau, à 400 mèt. au delà de Pont-Aven, se détache une route qui traverse le territoire de *Nizon* (1399 hab.; ruines d'une *tour* carrée du IXe ou Xe s.; deux *dolmens* bien conservés). Un peu plus loin, du même côté de la route, se montrent les ruines du **château de Rustéphan**, qui, suivant une tradition conforme à l'étymologie de son nom (*Run Stéphan*, le tertre d'Étienne), aurait été bâti originairement par Étienne, comte de Penthièvre, au commencement du XIIe s. L'édifice actuel (XVe s.) figurait un rectangle avec une tourelle en encorbellement à chaque angle. L'une des grandes faces de ce rectangle n'existe plus; l'autre est flanquée d'une grosse tour, au pied de laquelle s'ouvre (à l'extérieur) une porte accostée de deux pinacles et dont l'arc en talon est décoré de feuillages. Une autre porte, en accolade, se trouve dans la courtine à dr. de cette tour. Les fenêtres avec croisées de pierre, les lucarnes terminées par des gargouilles et surmontées de gables à crochets attirent particulièrement l'attention.

Rustéphan a été le sujet de traditions et d'une ballade bretonne recueillies par M. de la Villemarqué.

Laissant à g., à plus d'un kil. de la route, le *château de Kerminaouet* (XVIIIe s.), on traverse une lande « qui porte, dit M. Henri Martin, le nom significatif de *Ker-lan*, la ville du lieu saint, quoiqu'il n'y ait là maintenant que le désert. Dans cette lande, un monument que nous prîmes d'abord pour un dolmen attira notre attention.

« C'était bien un *dolmen* dans le sens étymologique, une *table de pierre*, et nous n'en avions jamais vu de si belle. La table monolithe avait bien trente pieds (10 mèt.) de long et une largeur proportionnelle; mais elle ne formait pas le toit d'une chambre funéraire: elle était simplement posée sur une autre masse allongée. On remarquait à sa surface quelques dépressions ou petits bassins, plus ou moins analogues à ceux dont parle le docteur Fouquet, et qui pouvaient, à la rigueur, être naturels; mais deux cavités plus larges et plus profondes, se correspondant sur les deux côtés de la table, étaient évidemment pratiquées de main d'homme, dans un but qui n'avait rien d'équivoque.

« Deux blocs étaient couchés à dr. et à g. de la table, où pouvait se tenir un groupe de prêtres en vue d'une nombreuse assistance.

« Ce monument n'avait jamais dû être, comme les dolmens funéraires, engagé sous un tumulus; le paysan

Kernevote qui nous y avait menés l'appelait *an aoter*, l'autel, et nous restâmes persuadés que le paysan avait raison, ce qui arrive souvent, pour ces sortes de choses, dans ce pays traditionnel par excellence. C'était, je crois, le premier autel druidique que j'eusse jamais vu. »

A mesure que l'on avance vers le village de Trégunc, les blocs naturels de granit se multiplient, entremêlés çà et là de quelques menhirs. Ce granit est le même que celui des grands monolithes de Locmariaquer et de Carnac.

« Au fond d'un petit vallon, dit encore M. Henri Martin, nous rencontrâmes un paysage de grand caractère dans son étroit horizon. Au-dessus de nous montait la lande; sur la pente, les blocs dessinaient une sorte de vaste cercle, un cromlech naturel dominé par un menhir qui profilait sa silhouette grise sur l'azur: on ne voyait que la lande, les grandes pierres et le ciel; c'eût été un horizon tout druidique si, à quelque distance plus bas, un autre grand menhir de trente pieds n'eût montré à sa cime la croix grecque qui signale les premiers âges chrétiens chez tous les vieux peuples celtiques. La main de l'homme et celle de la nature s'étaient mêlées évidemment dans cette espèce de rude sanctuaire, dont la nature avait tracé la forme.

« Nous eûmes plus loin la même impression avec plus de force encore. Sur le territoire d'un village (1500 mèt. à dr. de la route) appelé *Ker-Aoter* (ou *Keroter*), la ville de l'Autel, nous nous engageâmes dans un labyrinthe de petits ravins, de coteaux et d'ajoncs épineux; nous arrivâmes devant une espèce de masse formidable, monument ou rochers, une espèce de dolmen informe et colossal, composé de deux blocs posés sur deux autres. L'homme avait-il construit cette grotte? Qui pourrait le dire? Mais l'homme l'avait consacrée; trois courbes ou croissants étaient creusés sur une des grandes pierres, et la grotte était entourée d'un cercle en terre levée, avec douve.

« Nous étions certainement devant une antiquité qui dépassait Carnac et Locmariaquer. Mon compagnon demanda au paysan qui nous conduisait le nom de la grotte. « C'est le *Lec'h-ar-Crom* (la pierre ou monument de Crom). » Ce nom était formé des mêmes éléments que celui de cromlech (c'est-à-dire pierre arquée), que nous donnons aux cercles de pierres, et que les antiquaires d'outre-mer donnent à nos dolmens. » A dr. de la route, près de Keroter, à *Kerangallon*, se voit un beau *menhir*.

25 kil. *Trégunc*, c. de 3538 hab., offre des preuves irrécusables du séjour des Druides. Les maisons, avec leurs murs formés de hautes pierres verticales, y semblent des allées couvertes bâties de menhirs.

Au delà du village, près du hameau de *Kerouel*, à g. de la route de Concarneau et à l'entrée d'une plaine de bruyères de plus de 6 kil. carrés, se voit une pierre brute de 3 mèt. 67 cent. de longueur moyenne, sur une épaisseur de 2 mèt. 67 cent., posée en équilibre, par une saillie en cône renversé, sur une autre roche presque à fleur de terre. La pierre supérieure, malgré sa masse et son poids, peut, sans grands efforts, être mise en mouvement par un seul homme. On la nomme dans le pays la *pierre aux maris trompés* (*men dogan*), et, d'après Ogée, elle était consultée par les maris pour éprouver la vertu de leurs femmes. Aujourd'hui encore, celui dont la femme n'est pas honnête, ne pourrait, dit-on, imprimer à la pierre branlante de Trégunc les mouvements oscillatoires qu'elle reçoit facilement de toute autre personne.

A quelques pas de la pierre branlante de Trégunc, tout à fait sur le bord de la route, est un autre bloc, affectant la forme des autels druidiques, c'est-à-dire évidé à sa base en forme de gradin ou de banc circu-

laire. Plus loin, du même côté, la route a fait disparaître un autre autel; il en reste un troisième à dr., près d'un *dolmen* informe, dont un bloc, ainsi que dans la grande grotte de Lec'h-ar-Crom, remplace la table; « mais ce monument-ci est évidemment construit de main d'homme, et, sur la face intérieure de la pierre qui le couvre, on distingue la forme très-grossière et fruste d'une grande hache, près de laquelle plusieurs de ces coupes que nous avions vues sur d'autres monuments. »

La route, qui se rapproche peu à peu de la mer (à g.), franchit le ruisseau de Pouldohan, au *pont Minaouet*. Arrivé au hameau du *Passage*, on peut traverser en bac le petit bras de mer de Concarneau et entrer ainsi directement dans la ville close. Si l'on continue à suivre la route de voitures, on franchit le bras de mer sur un pont à péage, qui doit être prochainement racheté, et l'on arrive, en contournant la baie et la ville, dans le faubourg Sainte-Croix et à l'autre porte de la ville close (25 ou 30 min. depuis le Passage).

30 kil. **Concarneau** (hôt. : *des Voyageurs*, tenu par Mme Sergent, le meilleur; *de la Marine*, tenu par Lorentz, bon et propre; tous deux dans le faubourg), ch.-l. de c., V. de 3555 hab., est pittoresquement située en partie sur un îlot, au fond d'une anse communiquant avec la baie de la Forest ou de Fouesnant. La *Ville-Close*, de 400 mèt. de longueur, ne se compose guère que d'une seule rue, qui la traverse de l'O. à l'E. Elle est défendue par un rempart très-épais, flanqué de tours à créneaux et à mâchicoulis, que la mer entoure à toutes les marées. On y pénètre par trois portes : la principale, à l'O., flanquée de deux grosses tours et précédée d'un pont-levis (c'est le seul pont qui relie la ville close à la terre ferme), s'ouvre au *faubourg de Sainte-Croix*, à l'entrée du chemin de Quimper; une seconde porte, à l'E., conduit au bras de mer, en face du chemin de Pont-Aven, la troisième porte, au N., nommée la *porte aux Vins*, est celle devant laquelle les navires déchargent leurs vins et autres marchandises. Quelques parties des fortifications sont fort anciennes, et peuvent remonter au XIVe s. Un bastion, d'un plus grand diamètre que les autres tours, est attribué à la reine Anne, ainsi qu'une *citerne* de 6 à 7 mèt. de largeur, dont la voûte sonore est soutenue par un pilier s'évasant en forme de cône renversé. Les autres parties des fortifications ont été récemment reconstruites. En dehors et à l'O. des murs d'enceinte, se trouve le *faubourg Sainte-Croix*, qui, plus considérable et plus peuplé que la ville close, s'étend chaque jour davantage.

Concarneau était occupée en 1373 par une garnison anglaise, lorsque le connétable du Guesclin vint en faire le siége. Il était suivi du duc de Bourbon, du comte d'Alençon, des sires de Fontenay, de Mauny, de Beaumanoir, de Beaumont, de Rohan, de Vaucouleurs, de Plédran, de la Bellière et d'une foule d'autres chevaliers qui s'étaient signalés à la prise d'Hennebont et de Quimperlé. Un grand assaut fut donné aux murailles; mais les Anglais le soutinrent vaillamment, et le retour de la mer obligea les assiégeants a se retirer. Il sembla au connétable que ses gens ne faisaient pas bien leur devoir : aussi voulut-il par son exemple encourager sa chevalerie, et il se mit à sa tête pour recommencer une nouvelle attaque au moment du reflux. Le duc de Bourbon se distingua particulièrement à la percée du mur, où Imbert de Cœuvres, son écuyer, fut tué. La place allait être enlevée lorsque le flux de la mer contraignit une seconde fois les assiégeants à s'éloigner. Le connétable jura qu'il ne partirait pas de Concarneau avant de s'en être rendu maître par force ou par composition. Les habitants, intimidés d'un côté, et assurés d'ailleurs qu'on n'en voulait qu'aux Anglais, laissèrent ces derniers se tirer seuls d'affaire. Ils s'en tirèrent mal; le connétable les traita avec la dernière rigueur et n'épargna que le capitaine seul, « qu'il prit à mercy. » Le butin fut considérable, attendu que le comte de Salisbury venait

de ravitailler la place par mer, et du Guesclin, après avoir pourvu à sa sûreté, leva son camp pour aller investir Brest.

Concarneau échappe ensuite à l'histoire jusqu'en 1488 ; cette année là, le vicomte de Rohan la réduisit en l'obéissance du roi Charles VIII. Le maréchal de Rieux la reprit sur les Français en 1489, et en fit réparer les fortifications. « A cette époque, dit le chanoine Moreau, cet endroit ainsy fortifié n'estoit qu'une retraicte à voleurs, gens de corde, comme il se voit par expérience que si quelqu'un avoit assassiné son voysin, ou faict quelque vol, ou ravy fille ou femme, Concarneau étoit sa retraicte. »

Au commencement des guerres de religion, Concarneau, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, entretenait une garnison fixe ou à *morte-paye*, fut donnée comme place de sûreté aux Ligueurs. Le duc de Mercœur commit à sa garde le sieur le Prestre de Lezonnet, qui se laissa surprendre, au mois de janvier 1576, par quelques calvinistes du pays, au nombre de trente cavaliers, sous la conduite des sieurs de Baud de la Vigne-le-Houlle, et Lopriac de Kermassonnet, gentilshommes de l'évêché de Vannes. Peu de temps après, les catholiques reprirent la ville sur les calvinistes. Lezonnet en transmit plus tard le gouvernement à son fils, qui remit la place à Henri IV, après la reddition de Quimper.

L'ancienne *église Saint-Guenolé* a été remplacée par un édifice moderne sans valeur architecturale.

Concarneau est encore aujourd'hui une place forte de 3e classe. Ses batteries défendent un *port*, qui peut servir de refuge aux navires d'un fort tonnage, et même aux bâtiments de guerre.

C'est à l'entrée de ce port que se trouve l'**aquarium** ou vivier-laboratoire, établissement unique dont la création est due à l'initiative de M. Coste, le célèbre professeur du Collége de France. Cet aquarium (on ne le voit bien que du côté de la mer) a été construit, il y a quelques années, sur des rochers qui ont été creusés à la mine pour former des bassins d'éducation. Les bassins, au nombre de six, occupent une superficie totale de plus de 1000 mèt. carrés. Ils communiquent avec la mer au moyen d'ouvertures étroites ménagées dans la muraille, et l'eau s'y renouvelle sans cesse, par le flux et le reflux. Trois de ces bassins sont consacrés aux poissons et trois aux crustacés. Toutes les conditions de la nature, fonds de sable, herbiers, vase, roches, y ont été habilement ménagées. Tous les poissons qui se pêchent sur les côtes de la Bretagne ont été reçus successivement dans les viviers; et 10 à 15 000 langoustes et homards de tout âge y sont habituellement nourris. Devant les bassins, du côté de la terre, s'élève un bâtiment renfermant, au rez-de-chaussée, des appareils de pisciculture, des aquariums dont l'eau douce ou l'eau salée est sans cesse renouvelée par une pompe qu'un moulin à vent met en mouvement. Au premier étage, un laboratoire, fourni de tous les instruments de dissection et d'observation, est libéralement ouvert aux savants du monde entier.

L'aquarium, confié à l'intelligente direction de M. Guillou, maître-pilote de Concarneau, a déja offert à plusieurs savants la possibilité de faire des travaux importants de physiologie et des observations nouvelles d'histoire naturelle. Le garde-pêche *le Capelan* surveille, conjointement avec l'administration de la marine, des huîtrières récemment établies, comme annexes de l'aquarium, dans la *baie de la Forest* (à l'E. de Concarneau). Sur les rives de cette charmante baie, les flots baignent, à marée haute, une riche végétation, protégée contre le vent de mer par une barre de rochers et d'îlots (les Glénans).

L'aquarium de Concarneau expédie chaque jour, sur les principaux marchés de la France, plusieurs centaines de homards et de langoustes ; mais, il est avant tout un établissement d'étude, et, s'il est permis d'attendre des expériences qui s'y font constamment de grands résultats économiques, il ne faut pas oublier qu'il est surtout ouvert aux travaux de science pure.

La pêche de la sardine occupe, à Concarneau, environ 400 bateaux. Un grand nombre de femmes sont employées à la salaison, la mise en presse, en baril et en boîte des sardines préparées à l'huile, et il est intéressant de visiter, pendant la saison, les établissements où se font ces préparations.

Nous empruntons à M. Hippolyte Étiennez (*Guide du voyageur à Nantes et aux environs*) quelques détails sur la pêche de la sardine, qui se pratique à peu près de la même manière à Concarneau qu'au Croisic et à Belle-Ile.

« Les sardines arrivent sur la côte aux environs du mois de mai; mais la pêche ne commence que lorsqu'elles se présentent par bandes; alors les équipages se forment; généralement l'équipage d'un bateau de pêche se compose d'un patron, de deux rameurs, de deux ou trois pêcheurs et d'un mousse.

« Le temps calme est le plus favorable. On met un filet à la traine, à l'arrière de la chaloupe; ce filet ressemble beaucoup à une *seine*; sa longueur varie entre 50 et 60 pieds (15 à 20 mèt.), sa hauteur entre 6 et 7 pieds (2 mèt. à 2 mèt. 25) : il est garni de plomb à sa ralingue de fond et de liége à sa ralingue supérieure.

« Il faut ramer doucement et garder le plus profond silence. Tout en tenant la barre, le patron appâte à dr. et à g. du filet. L'appât, connu sous le nom de *rogue*, est composé d'œufs de morue sèche délayés dans l'eau de mer. La rogue se fabrique spécialement en Danemark; elle est fort chère (75 à 80 fr. les 130 kilogr); aussi la remplace-t-on souvent par une autre rogue que les pêcheurs font eux-mêmes avec du frai de poisson, des têtes de sardines ou des chevrettes de marais pilées et putrefiées ensemble. Cet appât se nomme de la *guerde*. On comprend que le séjour de cette substance dans le corps de l'animal ne peut guère tarder à le corrompre; c'est à cela qu'on attribue la rareté des bonnes sardines.

« Rien de plus curieux que le spectacle qui s'offre aux regards quand l'appât a été jeté à l'eau La sardine, nageant à fleur d'eau, se jette sur la rogue, et, changeant à chaque instant de position, fait succéder le bleu azuré de son dos à l'éclat argentin de son ventre. Des troupes nombreuses s'engagent bientôt dans le filet, et les écailles brillantes qui s'en détachent couvrent la mer d'un tapis de nacre.

« Les sardines se *maillent* plus ou moins promptement, selon qu'elles sont plus ou moins abondantes et plus ou moins troublées par les marsouins, qui les suivent toujours en grand nombre pour les dévorer. Quelquefois le filet disparait totalement sous sa charge pesante; le paton le laisse aller, puis, faisant tourner subitement la chaloupe, le ramène *en couple* du bord; deux hommes s'en saisissent, le secouent adroitement et le poisson tombe dans le bateau, sans qu'il soit nécessaire d'y toucher. C'est une condition requise et sans laquelle la sardine ne saurait se conserver. »

De Concarneau à Quimper, R. 96.

ROUTE 96.

DE CONCARNEAU A QUIMPER.

22 kil. — Route de voitures.

La route, sortant de Concarneau par le faubourg de Sainte-Croix, s'élève à 65 mèt. d'altit., avant de laisser à dr., près de *la Maison-Blanche* (2 kil.), le chemin de (12 kil.) Rosporden (R. 6). Plus loin, à g., se détache un autre chemin qui mène à (5 kil.) **Fouesnant,** ch.-l. de c. de 3442 hab., célèbre dans tout le Finistère par la beauté et la coquetterie de ses femmes. Son *église* date du XIIe s., à l'exception de la façade occidentale. Les arcades qui séparent la nef principale des bas côtés sont en plein cintre surhaussé et supportées par des piliers flanqués de colonnes à chapiteaux ornés de feuillages ou d'animaux fantastiques. Des colonnettes ornent les fenêtres du transsept. Un clocher, dont on voit encore l'escalier, s'élevait autrefois au centre de la croix. « Les côtes de Fouesnant, dit M. Pol de Courcy (*la Bretagne contemporaine*), offrent de riches aspects, principalement sur les bords de la baie de la Forest (entre le bourg et la route de Concarneau), où le chêne trempe pour ainsi dire ses branches dans la

mer. Au fond de la baie de la Forest, se trouve la *chapelle* du même nom, cachée au milieu des arbres. C'est un édifice du XVI[e] s., qui se recommande par son porche occidental faisant saillie sur son léger clocher, par les meneaux de sa maîtresse vitre, et par le calvaire à personnages et le charnier à arcades subtrilobées qui décorent son cimetière. Cette chapelle renferme les statues de saint Égarec, abbé, de saint Alain, évêque, et un autel dédié à saint Louis, décoré d'un tableau aux armes de l'évêque de Cornouaille François de Coëtlogon. Ce tableau représente le pieux monarque en costume royal du temps de Louis XIV, recevant la couronne d'épines. »

Le pays que l'on parcourt, couvert en partie de landes, est accidenté et coupé de nombreux ruisseaux. A 2 kil. sur la dr. s'étend le *bois de Pleuven*. Plus loin, on laisse encore à dr., tout près de la route, le *bois du Mur*, et à g. (1 kil.) *Saint-Évarzec* (1085 hab.). La route ne traverse aucun village jusqu'à Quimper; mais, avant d'atteindre cette ville, elle laisse à 600 mèt. sur la dr. *Ergué-Armel*, c. de 2058 hab., et offre un beau point de vue sur la vallée du Jet.

22 kil. Quimper (R. 6).

ROUTE 97.

DE QUIMPER A PENMARC'H,

PAR PONT-L'ABBÉ.

30 kil. de Quimper à Penmarc'h. — Route de voitures. — Service de corresp. de Quimper à Pont-l'Abbé (18 kil.). — Prix unique, 1 fr. 50 c.

La première moitié de la route de Quimper à Pont-l'Abbé est assez riante. En sortant de Quimper, on suit la rive dr. de l'Odet; sur la rive g. se montrent le hameau de Locmaria (R. 6, p. 275) et les châteaux de *Poulguinan* et de *Lanniron*. A dr. (1 kil.), sur le plateau dont on longe le versant, se trouve le v. de *Penhars* (915 hab.), dont dépend le château de Prat-an-Ros (R. 101). Après avoir franchi (3 kil. de Quimper) un petit affluent de l'Odet, on s'éloigne de cette rivière, qui s'élargit un peu plus bas comme un lac, et l'on s'engage dans une région ondulée. A dr. se détache un chemin conduisant à (3 kil.) *Pluguffan* (1520 hab.; donjon des premiers temps de la féodalité). Plus loin, on laisse à dr. (1 kil.) *Plomelin* (1401 hab.). A 3 kil. au S. de ce village (beau paysage, si l'on suit les bords de l'Odet), se trouvent les vestiges très-remarquables de la **villa romaine du Pérennou**, qui formait un corps de logis flanqué de deux ailes assez courtes. La longueur de l'habitation est de 42 mèt.; celle de la salle des bains, qui se trouvait à peu de distance (murailles revêtues de marbre blanc, pavés en mosaïque, traces de peinture), est de 20 mèt. environ. Des poteries fines, décorées d'ornements en relief, ont été retirées de ces ruines ainsi qu'une suite de médailles à l'effigie des consuls Lucius et Caïus, petits-fils d'Auguste (colonie de Nîmes), et à l'effigie de Tibère, de Claude, d'Antonin, de Marc Aurèle, de Faustin, de Commode et de Victorin. Ces précieux objets sont conservés avec soin par le propriétaire, M. du Marc'hallac'h.

Sur la limite des communes de Plomelin et de Pluguffan (4 kil. de Plomelin, près de l'Odet), subsistent aussi les ruines du *château de Kerdour*. Plomelin possède, en outre, deux *menhirs* classés parmi les monuments historiques.

Après avoir traversé un ruisseau, à la pointe S. d'un étang, on gravit une côte près de laquelle se montre le *château de Corroarch*.

13 kil. *Kergadoret*, ham. de *Tréméoc*, v. de 684 hab., situé à dr. (château de la Coudraie). De ce ham. se détache, à g., la route de (4 kil.) *Combrit*, c. de 1778 hab. (*château du Cosquer*, appartenant à M. le comte

de Kersaint, et reconstruit il y a une trentaine d'années, dans le style de la Renaissance).

Le pays change d'aspect; les habitations deviennent plus rares, et de tristes plaines de bruyères, avec des talus plantés de pins maritimes, remplacent les jolis paysages qui entourent Quimper. On descend vers Pont-l'Abbé en décrivant plusieurs courbes et en laissant à g. le faubourg et la chapelle de Lambour.

18 kil. **Pont-l'Abbé** (hôt. *Duhamel*), ch.-l. de c., V. de 4526 hab., est située sur la rivière du même nom, à 2 kil. à l'O. de son embouchure dans un estuaire de l'anse de Benodet, et à 5 kil. de l'Océan.

Pont-l'Abbé est une ancienne baronnie qui envoyait aux États de Bretagne alternativement avec la baronnie de Pont-Château. Les barons de Pont-l'Abbé sont connus dans l'histoire depuis Juhel du Pont, prisonnier au siége de Dol, en 1173, et dont la postérité se fondit dans la maison du Chastel, en 1492. La seigneurie de Pont-l'Abbé appartenait pendant les troubles de la Ligue à Toussaint de Beaumanoir, héritier, par sa mère Jeanne du Quélennec, de Charles du Quélennec et de Gillette du Chastel, baronne de Pont-l'Abbé. Beaumanoir, qui tenait le parti du roi au milieu d'un pays entièrement dévoué à la Ligue, avait commis un sergent de Locronan, nommé Tréogat, à la garde de son château, qui servait de retraite à plusieurs huguenots. Les Ligueurs entreprirent de les en déloger en 1590; le château fut investi et même attaqué à l'aide du canon; mais ses murs épais résistaient encore, et l'on délibérait d'aller à la sape, lorsque le capitaine Tréogat, l'âme des assiégés, ayant été tué d'un coup d'arquebuse, la petite garnison ne songea plus qu'à capituler. Le butin fut grand pour les Ligueurs, qui mirent un grand nombre de prisonniers à rançon. En se retirant, ils laissèrent pour gouverneur de la ville le sieur Esmez de Kerservant, qui commandait encore à Pont-l'Abbé en 1595. A cette époque, « pensant mieux faire ses orges au parti du roi qu'à celui du duc de Mercœur, il tourna jacquette. »

Le costume de Pont-l'Abbé, porté le long de la baie d'Audierne jusqu'aux bords de l'Odet, a conservé un cachet antique entre tous les vieux costumes bretons. Les hommes sont bizarrement habillés de plusieurs vestes de grandeur différente, dont la plus courte, garnie de franges, a une lisière sur laquelle se lisent parfois de graves sentences, brodées en laine de couleur. Les femmes ont une coiffure originale nommée *bigouden*, qui recouvre à peine le sommet de la tête, un large plastron teint de jaune et d'écarlate, d'éclatantes bordures, des manchettes aux mêmes couleurs, costumes et ornements particuliers à ce coin de terre, et dont l'origine échappe aux appréciations historiques. En parcourant ces rues silencieuses, bordées d'anciennes maisons aux corniches et aux pignons sculptés, on se croirait presqu'au milieu d'une de ces cités du moyen âge sur lesquelles un donjon féodal étendait son ombre.

L'**église** paroissiale est celle d'un ancien couvent de Carmes, fondé en 1383, par Hervé, baron de Pont-l'Abbé, de concert avec Perronnelle de Rochefort, sa femme. La façade occidentale laisse s'épanouir, au-dessus d'une porte centrale en ogive, une rose portée sur une arcature trilobée à jour, et vers le centre de laquelle rayonnent des trèfles et des quatrefeuilles. Une ornementation aussi riche, mais sur une moindre échelle, décore l'extrémité du bas côté, car l'église de Pont-l'Abbé n'a qu'un seul collatéral appliqué sur la face N. d'une nef rectangulaire. De sveltes arcades séparent les deux parties de l'édifice, dont les fenêtres sont rayonnantes dans la façade S., et flamboyantes dans le collatéral N. Des tombeaux sous arcades, avec écussons, aujourd'hui défigurés, renfermaient les restes des barons de Pont-l'Abbé, dont l'écu d'or au lion de gueules, brille encore au tympan de la plupart des fenêtres. Mais la partie la plus remarquable de l'édifice et malheureusement la plus mutilée, c'est la maîtresse vitre du chevet, présentant une rose de très-grande dimension, portée sur une arcature trilobée.

Au S. de l'église s'étendent les bâ-

timents claustraux (commencement du XVe s.). Le *cloître*, décoré des armes de Bertrand de Rosmadec, évêque de Cornouailles, offre un ensemble aussi gracieux que complet. Les travées consistent en une série d'intersections de cintres formant des ogives trilobées, qui renferment des trèfles évidés à jour.

A l'entrée du pont, le clocher découronné de l'église de *Lambour*, atteste la colère de Louis XIV. La *paysantaille* du lieu s'étant révoltée, en 1673, contre l'imposition du papier timbré, le grand roi fit raser ignominieusement la flèche de Lambour.

Le *château*, de forme elliptique, était flanqué de distance en distance de tours rondes ou à pans coupés, environnées d'un fossé plein d'eau; il avait deux portes, l'une du côté de la ville, l'autre donnant sur la rivière, à l'entrée du pont et de la route de Quimper. Il n'en reste aujourd'hui qu'une grosse tour et un corps de logis du XVIIe s., transformé en *mairie*.

[En descendant la rivière de Pont-l'Abbé jusqu'à son embouchure dans l'anse de Benodet (jolie promenade), on arrive (5 kil.) au bourg de **Loctudy** (1865 hab.), ainsi nommé de saint Tudy, abbé du Ve s. qui édifia, dans l'île voisine, un monastère transféré après sa mort au lieu où est aujourd'hui l'église de Loctudy. Cette **église** (mon. hist.) fut, suivant Albert le Grand, donnée, en 1187, aux Templiers établis à l'île Chevalier, et c'est de cette époque que date la construction de l'édifice actuel de Loctudy, l'un des plus curieux spécimens de l'architecture romane en Bretagne, dans lequel se voient quelques vestiges d'un édifice du VIe ou du VIIe s. Elle se compose d'une nef bordée de collatéraux, faisant le tour du chœur, et de trois chapelles absidales. La longueur de l'édifice est de 37 mèt., sa largeur de 12 mèt. Les arcades de la nef, au nombre de cinq, sont en fer à cheval avec double archivolte. Reposant sur des massifs flanqués de colonnes engagées, elles sont surmontées chacune d'une petite fenêtre cintrée. Le chœur est enveloppé par cinq arcades dont les cintres, très-surhaussés, retombent sur des colonnes monocylindriques. Toutes ces colonnes sont ornées de chapiteaux variés et couverts d'ornements compliqués mais d'un dessin assez barbare. Au-dessus du collatéral du chœur, surmonté d'une voûte d'arête, règne un triforium qui reçoit le jour par des fenêtres en meurtrières.

Le porche méridional et quelques fenêtres du collatéral S. datent du XIVe s.; la façade et la flèche ne remontent qu'à 1760.

On remarque, dans le collatéral N., deux *tombeaux* du XVe s.; un troisième *tombeau*, dans le bas côté S., est protégé par une arcade en ogive. Un tableau, du XVIIe s., exposé dans l'église, représente la *Descente de Croix*. La grosse cloche porte la date de 1676 et les armes du duc de Richelieu, possesseur à cette époque de la baronnie de Pont-l'Abbé.

Dans le cimetière, la *chapelle Notre-Dame de Portzbihan* est un édicule de l'époque de transition. Son clocher s'élève sur une arcade romane entre la nef et le chœur, et ses vitres sont émaillées des armes de Pont-l'Abbé. Un *menhir*, portant une croix, se dresse à l'entrée du cimetière.

Un bateau de passage fait communiquer Loctudy avec l'*Ile Tudy*, d'une superficie de 30 hectares, dont 4 seulement sont cultivés. Cette île forme une commune et une paroisse de 629 hab., tous pêcheurs, où les femmes partagent les travaux et même les fonctions administratives de leurs maris. « Nous y avons été autrefois témoin, dit M. Pol de Courcy, d'un mariage civil célébré par la fille du maire, en l'absence de ce magistrat parti pour la pêche du merlus. » L'*église*, du XVIe s., ainsi que la plu-

part des maisons de l'île, est entourée de quelques arbres et protégée par une digue de galets et par des dunes sablonneuses situées entre l'anse de Benodet et les marais de Combrit, en partie livrés aujourd'hui à l'agriculture et à la pisciculture. Ces marais sont traversés par une chaussée qui conduit au château du Cosquer (*V.* ci-dessus).

De Loctudy, on peut gagner, en se dirigeant vers l'O., (4 kil.) *Plobannalec*, c. de 1910 hab., qui possède une *église* des XII^e^, XIII^e^ et XVII^e^ s., et de nombreux monuments druidiques, dont plusieurs comptent parmi les monuments historiques. Les hameaux de *Kélern* (2 kil. à l'O. du bourg), de *Trévignon* (2 kil. S. O.) et de *Lesconil* (3 kil. S.) sont les plus riches de la commune en monuments de ce genre. La vaste *nécropole* de la montagne de Lesconil occupe, près de la mer, un espace de 3 à 4 hectares, sur lequel s'élèvent douze ou quinze monticules, tous couverts de pierres druidiques et de tables de dolmens renversées, avec des fragments de galeries encore couverts et intacts, des chambres et des lignes de pierres affectant un ordre symétrique très-marqué, quoique souvent irrégulier. L'exploration récente de plusieurs de ces tombelles, par M. du Chatellier, a amené des découvertes intéressantes de nombreux objets celtiques. De Lesconil, on jouit de beaux points de vue sur la mer.

On peut revenir directement de Plobannalec, à (5 kil.) Pont-l'Abbé ou se rendre à (9 kil.) Penmarc'h, en passant par Kélern et en traversant le territoire de *Treffiagat*, v. de 800 hab., situé à g.]

De Pont-l'Abbé à Pont-Croix, R. 98.

A 2 kil. 1/2 de Pont-l'Abbé, la route de Penmarc'h laisse à g. (600 mèt.) le *château de Kernuz*, édifice du XVI^e^ s. (style ogival) environné d'une enceinte d'un kil. de tour. On y remarque surtout les portes et les fenêtres du rez-de-chaussée. Une des salles de l'intérieur renferme une peinture à fresque du temps d'Henri IV. Le parc contient le tombeau (XV^e^ s.) d'un seigneur de Kernuz. Le château, qui soutint une attaque à l'époque de la Ligue, et qui communiquait, dit-on, par un souterrain avec celui de Pont-l'Abbé, a été restauré avec goût par son propriétaire actuel, M. du Châtellier, l'habile et savant explorateur des monuments druidiques de la contrée.

24 kil. *Plomeur*, c. de 2956 hab.— Le pays qui s'étend entre Plomeur et Penmarc'h est couvert de monuments celtiques. Nous signalerons surtout deux *dolmens* à g. de la route, un troisième *dolmen* à *Gouesnach*, et deux *menhirs* à *Kerscaven*, près de Penmarc'h.

30 kil. **Penmarc'h** (2227 hab.) doit son nom, qui signifie *tête de cheval*, à une pointe rocheuse près de laquelle il est situé et qui a la forme d'une tête de cheval. Le nom de la paroisse de *Beuzec-Capcaval*, limitrophe de Penmarc'h, au N., a la même étymologie. Le sol de Penmarc'h est peu élevé; c'est un plateau de roc recouvert d'un peu de terre sablonneuse et de marais salants; mais ce plateau, sur une surface de près d'une lieue carrée, est semé d'édifices antiques et de ruines dispersées çà et là. Deux groupes principaux de maisons, encore habitées, se remarquent à chaque extrémité de cet assemblage de décombres : l'un à l'E., et le plus enfoncé dans les terres, forme aujourd'hui le bourg; l'autre, désigné par le nom de *Kerity*, est au bord de la mer, au S. O. (2 kil. de Penmarc'h) sur cette pointe de Penmarc'h d'où s'étend au large une chaine d'écueils signalés aux navigateurs par un *phare* de 41 mèt. d'altit., dont la lumière se projette jusqu'à 22 milles. L'ancien phare occupait, derrière le phare actuel, une vieille *tour* qui faisait autrefois partie d'une commanderie de Templiers.

Les ruines qui couvrent l'espace compris entre Penmarc'h et Kerity prouvent que ces deux endroits étaient anciennement réunis, ce qui donnait à la ville une grande étendue. C'est sans doute à ce vaste périmètre qu'il faut attribuer l'absence de toutes fortifications; mais, comme les habitants se trouvaient exposés aux invasions des pirates et des Anglais, qui descendirent plus d'une fois sur leurs côtes, chacun s'était retranché chez soi de manière à se mettre à l'abri d'un coup de main. On voit encore quelques-unes de ces grandes *maisons* (XVe et XVIe s.) entourées d'un mur crénelé et à mâchicoulis, et fortifiées par une tourelle surmontée d'un petit beffroi pour sonner l'alarme à l'apparition de l'ennemi. Le grand nombre d'églises disséminées sur tout le territoire ne permet pas non plus de douter de la grandeur de l'ancienne ville de Penmarc'h et du nombre considérable de ses habitants. On en compte six, savoir l'église paroissiale de Saint-Nonna, et les chapelles plus ou moins importantes de Kerity, de Saint-Pierre, de Notre-Dame de la Joie, de Saint-Fiacre et de Saint-Guenolé.

Saint-Nonna (mon. hist.) est la plus vaste de ces églises; la paroisse dont elle était le chef-lieu se nommait, suivant les pouillés du XVe s., Tréoultré-Penmarc'h. Elle appartient tout entière au commencement du XVIe s. Sur la façade, on remarque des navires sculptés. La nef est accostée de bas côtés et de chapelles latérales, dont les fenêtres ont des meneaux flamboyants ou découpés en fleurs de lis. On y remarque de beaux vitraux, surtout à l'abside. Le tympan de la maîtresse vitre est constellé des armoiries des familles qui avaient contribué à l'érection de l'église. On voit, à l'intérieur, une *tombe* armoriée, un tableau représentant la *Procession du vœu de Louis XIII*, une statue de *saint Jean* provenant de l'église des Templiers de Kerity, et quatre *bas-reliefs* en albâtre, du XIVe s.

Un petit clocher à flèche, très-original, s'élève au centre de l'édifice. La façade est précédée d'une grosse tour carrée, flanquée de contre-forts, avec des vaisseaux sculptés sur la grande arcade ogivale du portail, dont les voussoirs sont profondément refouillés en feuilles de vigne; on lit sur ce beau portail la date de 1508.

L'église de Kerity, sous le vocable de sainte Thumette, l'une des compagnes de sainte Ursule, est aujourd'hui en ruine. Sa construction remonte au XIIIe s. Suivant la tradition, elle aurait appartenu aux Templiers, qui avaient à Kerity une *commanderie* encore assez bien conservée. Elle n'a jamais eu qu'un collatéral; son portail occidental est surmonté d'une grosse tour fortifiée, avec une tourelle ronde accolée.

L'église ou chapelle *Saint-Pierre*, à l'O. et tout près de Kerity, est un édifice du XVe s., surmontée d'une tour carrée avec meurtrières et cornières d'angles représentant des figures bizarres d'hommes et d'animaux. — *Notre-Dame de la Joie* (au bord de la mer, à l'O. et à 3 kil. de Penmarc'h) et *Saint-Fiacre* ont moins d'importance; mais les ruines de la *chapelle de Saint-Guenolé* (près de la mer, 2 kil. 1/2 au N. O. de Penmarc'h) présentent encore une masse imposante. Elles consistent en une belle tour carrée, surmontée de guérites en pierre et flanquée de contre-forts terminés par des pinacles en forme de pyramides à crochets. Un riche portail s'ouvre à la base de la tour, au-dessous d'une vaste fenêtre divisée par de nombreux meneaux. La façade, comme celle de Saint-Nonna, est chargée de navires sculptés en relief et d'une longue incription maintenant indéchiffrable. Elle faisait sans doute connaître la date de cette construction; mais cette date est indiquée approximativement par une bulle d'Innocent VIII érigeant,

en 1488, Saint-Guenolé en succursale de Beuzec-Capcaval.

Le *manoir de Kerbervé*, près de Saint-Guenolé, était autrefois habité par des seigneurs si riches, à ce que rapporte la tradition, qu'ils tapissaient en soie le parcours des processions et buvaient leur vin dans des hanaps d'or. Cette richesse, générale à Penmarc'h, avait pour source principale la *viande de carême*, c'est-à-dire la pêche de la morue et du merlus, objet d'un commerce très-lucratif, plus encore dans le moyen âge qu'aujourd'hui, surtout avant la découverte de Terre-Neuve, qui enleva à Tréoultré le monopole de cette pêche. Les ducs de Bretagne possédaient dans la rade de *Poulbras* (au S. de Penmarc'h) une pêcherie abritée par une jetée en pierres de taille dont on retrouve encore des vestiges. Plusieurs des sentiers qui conduisent au port, ont conservé les noms des rues qu'ils ont remplacées; on les appelle la Grand'Rue, la rue des Merciers, la rue des Argentiers. Il reste aussi des tronçons de rues pavées près du phare, de Notre-Dame de la Joie, de Saint-Guénolé et de l'anse de la Torche. Du reste, chaque jour, les débris du vieux Penmarc'h sont enlevés pour servir à de nouvelles constructions, de sorte que, dans quelques années, il n'en restera plus de trace.

Tréoultré-Penmarc'h est un des noms les plus importants de notre ancienne histoire maritime, une cité qui marchait de pair avec Nantes, il y a quatre siècles, pour l'importance de ses exportations, de ses armements, de ses priviléges. Au XIVe s., son commerce s'étendait jusqu'aux portes de la Galice et des Asturies, et il était encore florissant au XVIe s. On en trouve la preuve dans le privilége accordé en 1556, par le roi Henri II, à celui des arquebusiers de Penmarc'h qui abattrait le *papegaut*, de débiter quarante-cinq tonneaux de vins, exempts de toutes taxes et redevances. A cette époque, la population de Penmarc'h était d'environ 10 000 hab., sur lesquels elle pouvait bien fournir, dit le chanoine Moreau, 2500 arquebusiers. Ce nombre d'habitants, aujourd'hui réduit des quatre cinquièmes, se compose en majeure partie de cultivateurs. Les causes de cette décadence paraissent être un affaissement du sol, l'apparition d'un raz de marée, qui, au XVIe s., détruisit une partie de la ville, en combla les ports et éloigna la morue de ces parages; enfin, les ravages de Fontenelle vers la fin de la Ligue; cependant, en 1600, Penmarc'h fut encore une des villes qui députèrent aux États de Nantes. Jusqu'à l'année 1595, elle n'avait pas ressenti les misères de la guerre. Les habitants, qui formaient entre eux une espèce de république, songeant seulement à leur conservation particulière, sans se soucier de leurs voisins, avaient fortifié l'église de Tréoultré et construit un autre fort à Kerity, pour se mettre à couvert des insultes de Fontenelle, qui, retranché à l'île Tristan près de Douarnenez, levait des contributions dans tous les environs et écumait les mers avec quelques vaisseaux armés en guerre. Fontenelle surprit néanmoins la ville et la saccagea. En 1597, Sourdéac, gouverneur de Brest pour Henri IV, ayant réussi à reprendre Kerity, fit passer au fil de l'épée tous les soldats du partisan.

Entre la pointe de Penmarc'h et l'*anse de la Torche* (4 kil. au N.), la côte est bordée de rochers. De ce côté se trouvent aussi de nombreux *tumuli*. M. du Châtellier a trouvé dans celui du *Rosmeur* une galerie couverte, formée de grosses pierres et renfermant quatre tables horizontales mesurant jusqu'à 2 mèt. 10 de longueur sur 70 cent. de largeur.

Dans l'anse de la Torche se dresse le rocher de *la Torche*, qui lui a donné son nom. Ce récif est séparé de la terre ferme par le *Saut-du-Moine*, espace franchi d'un seul saut, suivant la tradition par saint Viaud quand il arriva d'Hybernie, pour prendre terre à Penmarc'h. Par les gros temps, la mer déferle sur cette masse de pierre, incessamment minée par le flot, avec fureur et avec un bruit tel qu'il s'entend de Quimper. Nulle partie de la côte de Bretagne ne présente alors un aspect plus sauvage. Des rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais

nuages de vapeurs roulent en tourbillons; le ciel et la mer se confondent et l'on n'aperçoit dans un sombre brouillard que d'énormes blocs d'écume, s'élevant et se brisant en bondissant dans les airs, avec un bruit semblable aux détonations lointaines du canon.

ROUTE 98.

DE PONT-L'ABBÉ A PONTCROIX.

33 kil. — Route de voitures.

On laisse à g., en sortant de Pont-l'Abbé, la route de Penmarc'h (R. 97), et, franchissant la rivière de Pont-l'Abbé, on monte insensiblement.

7 kil. *Plonéour*, c. de 3200 hab. — A 4 kil. à l'O. de Plonéour, se trouve *Tréguennec*, c. de 553 hab., où des ouvrages gallo-romains en terre cuite ont été découverts en 1856. De Tréguennec dépend la *chapelle Saint-Viaud*, qui s'élève isolée à 3 kil. au S., sur le bord d'un étang salé, au milieu des dunes. Cette chapelle est un but de pèlerinage, où les fidèles se rendent pour être guéris de la fièvre. — 2 kil. plus au S. encore, se voit la *chapelle de Notre-Dame de Tronoan*, située, comme la précédente, au milieu d'une région inculte et solitaire. C'est un grand et bel édifice du style ogival. Il n'a qu'un seul bas côté et une nef fort élevée, voûtée en pierre, avec nervures, culs-de-lampe et pendentif. Tout auprès est un *calvaire*, dont le soubassement est couvert de bas-reliefs représentant l'histoire de Jésus-Christ. On entend, de Tronoan, le bruit de la *Torche* de Penmarc'h, éloignée de plus de 3 kil.

11 kil. *Tréogat*, c. de 501 hab. — A dr. s'élève le *château du Minven*; à g. s'étend, jusqu'à la mer, la commune de *Ploran* (1404 hab.), où se voient deux beaux *menhirs*. Plus loin, on laisse à dr. (2 kil.) *Peumerit Cap* (1300 hab ; dolmens ; ruines du *château de Prat-ar-Stang*, possédé successivement par les maisons de Poulmic et du Chastel).

17 kil. *Pouldreuzic*, c. de 1683 hab., (*chapelle Notre-Dame*, sur le rivage, à 8 kil. du bourg). — La route se rapproche un peu de la mer, que l'on aperçoit à 3 kil. sur la g. On rejoint la route de Quimper à Audierne.

24 kil. Plozévet (R. 99). — A 4 kil. au delà de ce village, la route d'Audierne se détache à g., et l'on descend vers Keridreuff et

33 kil. Pontcroix (R. 99).

ROUTE 99.

DE QUIMPER A LA POINTE DU RAZ.

DE QUIMPER A AUDIERNE.

A. Par Douarnenez.

44 kil. — Route de voitures.

22 kil. Douarnenez (R. 101).

Si l'on s'est arrêté à Douarnenez, en venant de Quimper, il faut, pour aller à Audierne, revenir sur ses pas pendant 2 kil. environ. Laissant alors à g. la route de Quimper, on tourne à dr., et, au delà de *Poul-David*, on s'engage dans un petit vallon bordé de coteaux couverts d'ajoncs. Une longue montée aboutit à un plateau (60 mèt. d'altit. moyenne), où poussent seulement quelques arbres au milieu des landes, et qui rappelle certains paysages d'Écosse.

33 kil. *Comfort*, hameau de la c. de *Meillars* (1055 hab.), situé au milieu d'une contrée sauvage. La *chapelle Notre-Dame-de-Comfort* (mon. hist.) est un joli édifice du XVI^{e} s., surmonté d'un petit clocher à jour. Sous le porche, on remarque de vieilles sculptures. L'église est divisée en trois nefs (voûtes en berceau). Le chœur, ou l'abside, renferme d'anciens vitraux qui représentent les *Prophètes*. On signale, dans cette église, une de ces *roues de fortune* dont il n'existe plus que quelques exemples. C'est un cercle en bois suspendu à la voûte et

garni de clochettes. A certains moments de l'office, une statue singulière dite *Santic-ar-Rod* (le petit saint de la roue) fait tourner la roue de fortune, dont les clochettes au timbre argentin et joyeux forment un brillant carillon. — A côté de l'église, s'élève un *calvaire* triangulaire en pierre, surmonté d'une croix peinte en vert, et chargé de sculptures mutilées.

A 3 kil. environ de Comfort, on traverse, à 18 mèt. d'altit., un petit affluent du Goayen ou rivière d'Audierne, que l'on ne tarde pas à apercevoir sur la g., au pied du coteau boisé de Pontcroix. La route décrit une grande courbe sur la g.

38 kil. **Pontcroix** (hôt. *Sergent*), ch.-l. de c., petite ville assez ancienne de 2242 hab., bâtie sur la rivière de Goayen ou rivière d'Audierne, au pied d'un château qui a donné son nom à la ville et à une famille fondue, dès le XIIIe s., dans celle de Tivarlen. Alix de Tivarlen, héritière de Pontcroix, porta en mariage, au XIVe s., à Jean de Rosmadec, chambellan du duc Jean IV, cette seigneurie, qui fut érigée en marquisat, sous le nom de Rosmadec, l'an 1608, en faveur de Sébastien de Rosmadec, chevalier de l'ordre du roi, époux de Françoise de Montmorency, mort et enterré à Pontcroix en 1613. Sébastien de Rosmadec, arrière petit-fils des précédents, étant mort sans enfants en 1700, sa succession fut recueillie collatéralement par la famille Le Sénéchal de Carcado, qui vendit le marquisat de Pontcroix aux Brancas de Forcalquier, en 1756.

En 1597, Fontenelle attaqua Pontcroix, ou il espérait faire un riche butin, cette ville n'ayant point encore éprouvé les horreurs de la guerre. Il emporta facilement les barricades derrière lesquelles les habitants s'étaient retranchés; ceux-ci se retirèrent alors dans l'église, qu'il força également.

L'**église Notre-Dame-de-Roscudon** (le tertre du Ramier), classée parmi les monuments historiques, est une ancienne collégiale dont les bâtiments claustraux sont affectés à un *petit séminaire*. Les paysans l'appellent simplement *Ilis ar-Verc'hez* (l'église de la Vierge). Les plus anciennes parties de ce vaste et somptueux édifice remontent au XIIe s. Les arcades de la nef sont romanes; celles du chœur sont ogivales, mais élevées sur des colonnes et des chapiteaux romans.

La tour, construite entièrement au XVe s., placée au centre du transsept, repose sur quatre piliers quadrangulaires de 2 mèt. 70 cent. de côté, formés de faisceaux de colonnettes. Quatre arcades, dont la retombée a lieu d'un côté sur ces piliers et de l'autre sur les murs des collatéraux, servent d'arcs-boutants à ce clocher. Les bras du transsept, fort étroits, sont terminés chacun par une fenêtre à meneaux flamboyants, ainsi que les fenêtres du collatéral S. Celles du chevet ont des meneaux rayonnants et de beaux vitraux coloriés, décorés des armes écartelées de Rosmadec et de Pontcroix, chargés d'un écusson de Tivarlen, brochant sur le tout. Le collatéral N. est fort obscur, quoique les fenêtres aient été agrandies. Les arcades de la nef sont surhaussées ou en fer à cheval, c'est-à-dire que leur cintre est plus développé que la moitié de la circonférence du cercle. Les piliers qui les supportent sont un assemblage de quatre et de six colonnes alternativement. Les chapiteaux les plus simples présentent des faces plates sans ornements; plusieurs portent des têtes grotesques, des monstres et d'autres créations plus ou moins bizarres de l'imagination du sculpteur.

Le premier étage de la tour est fort écrasé, et l'absence de contreforts ajoute encore à sa lourdeur; une seule baie en plein cintre est ouverte sur chacune de ses faces; mais, au-dessus, s'élèvent deux balustrades à quatre-feuilles, dont l'une soutient et l'autre couronne une galerie à jour formée d'arcades subtrilobées. La flèche, en

pierre, ornée de rosaces sur ses faces et de crochets sur les arêtes, est entourée à sa base de trois clochetons octogonaux et de quatre lucarnes a trois étages surmontées elles-mêmes d'une petite flèche. La hauteur totale de ce clocher est d'environ 67 mèt., et, à l'exception des flèches de Saint-Corentin, c'est le plus beau de la Cornouaille.

La grande ogive que présente le porche à l'extérieur est surmontée d'un gable très-aigu découpé en rosaces splendides. Des trèfles et des quatre-feuilles sont aussi sculptés en creux sur les gros contreforts qui ornent les deux côtés du porche et qui se terminent en pyramides. Le style de ce porche situé au S., est plutôt rayonnant que flamboyant.

A l'intérieur de l'église, on remarque, dans une grotte creusée sous l'autel de la chapelle de la Vierge, une *Cène*, sculpture au quart de grandeur, en ivoire, marbre et or, d'un merveilleux travail.

Un pont, jeté sur le bras de mer qui sépare Pontcroix de la commune de Plouhinec, conduit au hameau de *Keridreuff*, bâti de l'autre côté du *port* et que l'on prétend avoir été l'ancien Pontcroix. La route qui, de Pontcroix, passe par Keridreuff, va rejoindre celle de Quimper à Audierne par Plozévet, à 2 kil. en deçà de Plouhinec (*V.* ci-dessous, *B*).

De Pontcroix à Pont-l'Abbé, R. 98.

La route de Pontcroix à Audierne, qui forme une charmante promenade, descend au bord de la rivière, qu'elle longe en montant et en descendant tour à tour. On contourne de petites baies à l'aspect sauvage. De jolis coteaux boisés se dressent à dr. Après une dernière montée, on descend à

44 kil. **Audierne** (hôt. : *du Commerce*, tenu par Batifoulier, propre et recommandé), en breton *Oddiern*, V. de 1663 hab., est située sur la rive dr. de la rivière de Goayen. Elle se compose, en dehors de ses quais, de trois rues principales et, sur le coteau, d'un certain nombre de rues bordées de *maisons* du XVI[e] s., bâties avec soin en granit bien taillé et bien appareillé; ces maisons portent, suivant l'usage breton, la date de leur construction et ont une apparence d'aisance et de luxe qui n'est pas dans les habitudes des pêcheurs. Dans son état actuel, la ville pourrait abriter 4 à 5000 âmes.

La ville d'Audierne a été très-florissante jusqu'au XVI[e] s., époque où un raz de marée éloigna les morues, dont la pêche faisait la richesse des Audiernois. Elle renfermait jadis un couvent de Capucins, fondé en 1657 par un seigneur du Ménez, qui y prit lui-même l'habit de l'ordre. C'est de ce couvent que sortit, au XVIII[e] s., le P. Joseph d'Audierne, provincial des Capucins de Bretagne, et auteur, entre autres ouvrages, d'instructions militaires, sujet que l'on peut être surpris de voir traiter par un religieux.

Audierne possède un petit *port* formé par la rivière, à 1 kil. de son embouchure, et une belle jetée en granit, qui se prolonge jusqu'à la *pointe Raoulic*, d'où l'on découvre la baie d'Audierne sur une vaste étendue. A l'extrémité de cette jetée, s'élève un *phare* de 4[e] ordre, et sur la dr. s'étend une belle plage de sable, parsemée de petits rochers, où l'on peut prendre des bains de mer. Des baraques y sont établies pendant l'été. — Un autre *feu* de 4[e] ordre a été aussi établi en arrière de la jetée aux Capucins.

A 2 kil. au S. O. de la pointe Raoulic, la *pointe de Lerrily* forme l'extrémité N. O. de la vaste **baie d'Audierne**, dont les parages sont si dangereux et dont les rives sauvages et désertes s'étendent en arc de cercle jusqu'au roches de Penmarc'h. Le mugissement des lames qui roulent avec fracas sur les galets du rivage, principalement sur la levée de cailloux de Plovan et le plateau de Pen-

hors, les cris lugubres des goëlands, des cormorans, des courlis et des mouettes frappent seuls l'oreille du voyageur sur les bords désolés de la baie. On n'y voit ni maisons, ni cultures; on n'y entend ni les chants du laboureur, ni le bêlement des troupeaux, enfin aucun de ces bruits qui, dans la campagne, indiquent ordinairement le voisinage de l'habitation de l'homme.

B. Par Plozévet.

36 kil. — Route de voitures.

On suit jusqu'à (4 kil. environ) Prat-an-Ras, la route de Quimper à Douarnenez (R. 101) : puis, tournant à g., on s'engage dans une contrée nue, sauvage, accidentée, où se voient à peine de loin en loin quelques rares maisons. On laisse (10 kil.) à g. la route de (4 kil.) *Plougastel-Saint-Germain*, ch.-l. de c. de 1769 hab., puis (15 kil.) le *château de Guilguiffin*, entouré de massifs d'arbres verts. L'intérieur de ce château, appartenant à M. de Plœuc, renferme un bel escalier.

18 kil. *Landudec*, v. de 1000 hab., situé à 121 mèt. d'altit. L'*église*, surmontée d'un clocher élancé, du style de la Renaissance, appar-tient presque entièrement au style ogival ; on y remarque cependant des colonnes romanes à la porte de g., et trois travées romanes à g. du chœur, mais les trois travées de dr. sont ogivales. L'intérieur se compose d'une nef avec bas côtés d'un transsept (fenêtres du style fleuri), et de trois chapelles absidales. A g. de la chapelle du milieu, se trouve la statue en bois de *saint Éloi*, représenté sous la forme d'un petit homme à cheval, qui tient un marteau à la main ; au-dessous sont accrochées des queues de chevaux. Saint Éloi est, en Bretagne, très-vénéré des maquignons et des éleveurs ; les paysans lui font hommage des queues de leurs chevaux, afin qu'il préserve ces animaux de maladie.

Au delà de Landudec, la route, descendant vers la mer, traverse des landes sauvages et monotones. Quelques arbres se montrent cependant à peu de distance de

25 kil. *Plozévet*, c. de 3384 hab., dont la principale agglomération est située à 70 mèt. d'altit., à la jonction de la route de Pont-l'Abbé à Pont-Croix (R. 98). L'*église* (mon. hist.), ogivale, est surmontée d'un élégant clocher. La façade se compose d'une porte ogivale simple, basse et profonde, au-dessus de laquelle s'ouvre une fenêtre ogivale géminée. Il faut descendre trois marches pour pénétrer dans l'intérieur (voûtes en berceau) qui offre peu d'intérêt.

Au chevet de l'église, à l'extérieur, se trouve une *fontaine* qui sourd sous les fondations.

Dans le cimetière, on remarque une curieuse *croix* en pierre. De chaque côté du Christ se tiennent deux anges; un troisième, placé au-dessous, recueille dans un calice les gouttes du précieux sang qui s'échappe des plaies du Sauveur.

Le bourg de Plozévet est situé à 2 kil. à peine de la mer. Sur la côte se voient plusieurs *menhirs* et *dolmens*, entre la *pointe du Soc'h* et la *crique de Poulhant*.

A 1 kil. de Plozévet, la route, d'où l'on aperçoit la mer, à g., laisse à dr. le hameau de *la Trinité*, et, 3 kil. plus loin, toujours du même côté, la route de Pontcroix.

31 kil. *Plouhinec*, c. de 3378 hab., est située au milieu des landes. L'*église* (mon. hist.) a un portail ogival orné de sculptures, et un clocher en pierre, du même style, au-dessous duquel s'ouvre une fenêtre romane. L'intérieur (une nef et deux bas côtés ; voûtes en berceau, peintes en bleu) offre des arcades ogivales et romanes, et des fenêtres du style ogival fleuri ; le chœur est orné de vitraux modernes. Un calvaire s'élève à l'extrémité du cimetière.

Sur le territoire de la commune,

près de la côte, est un *menhir* sur lequel a été gravée une inscription commémorative d'un naufrage arrivé en 1797.

Au delà de Plouhinec, la route se rapproche de la mer, dont on découvre une vaste étendue. Après avoir laissé à g. les ruines d'un vieux *château*, parmi lesquelles se trouve encore une porte en ogive surmontée d'un écusson, on descend jusqu'au bord de la rivière de Goayen (très belle vue), que l'on traverse pour entrer à

36 kil. Audierne (*V.* ci-dessus, *A*).

D'AUDIERNE A LA POINTE DU RAZ.

15 kil. — Route de voitures.

Au sortir d'Audierne, la route, se dirigeant vers le N. O., puis vers l'O., monte sur un plateau dépouillé d'arbres, où elle laisse à g. le village d'*Esquibien* (2178 hab.) et le hameau de *Saint-Tugean* (190 hab.), dépendant de Primelin.

L'*église* de Saint-Tugean, surmontée d'une tour carrée avec couronnement moderne, est un bel édifice du XV^e et du XVI^e s., en partie ogival, en partie du style de la Renaissance. La tour est percée sur ses faces de deux grandes baies en plein cintre à plusieurs voussures, ouvertes entre des arcades simulées. Ces baies et ces arcades sont décorées d'archivoltes ou de frontons aigus garnis de crochets. Les armes des Ménez de Lezurec se trouvent dans plusieurs endroits de l'église, entourées du collier de saint Michel et timbrées d'un casque orné de ses lambrequins, avec cette devise : *Et fide et opere*.

Les légendaires n'ont point connu les actes de saint Tugean On rapporte dans le pays qu'il fut ermite, puis abbé à Primelin ; il est aussi honoré à Braspartz. Sa fête est fort célèbre dans le Cap. Sa statue le représente une clef à la main ; et une clef de fer terminée en pointe, qui passe pour lui avoir appartenu, se conserve à l'église de Saint-Tugean, dans un double reliquaire en vermeil, monté sur un pied comme un calice. Le jour du pardon, on pique avec cette clef une énorme quantité de petits pains, qui ne peuvent plus moisir, et dont un seul morceau, jeté à un chien enragé, le met en fuite. On montre aussi, dans la sacristie, des dents de saint Tugean, enchâssées dans une mâchoire de vermeil ; elles guérissent, dit-on, les dents sur lesquelles on applique la sainte mâchoire. Les habitants de Primelin sont désignés sous le nom de *paotret an alc'houez* (les garçons de la clef), parce que, en mémoire de saint Tugean, ils portent une petite clef brodée sur leur habit.

Le v. de *Primelin* (1402 hab. ; église moderne), qu'on laisse aussi à g., n'offre aucun intérêt. Près de la *chapelle Saint-Théodore*, est un *dolmen* sous lequel se trouve, non une fontaine, comme l'ont écrit plusieurs auteurs, mais une auge de pierre, dans laquelle les fiévreux s'étendent pour être guéris.

La route descend sur le bord d'une petite baie qu'elle contourne ; puis, traversant un ruisseau, remonte sur le plateau, au pied duquel se voient de beaux rochers. On aperçoit à g. la *chapelle de Notre-Dame de Bon-Voyage*. L'aspect du pays devient de plus en plus triste et sauvage ; de petits murs en pierre divisent le sol en une sorte d'échiquier.

A dr. de la route s'élève une vieille *croix* de pierre. On découvre devant soi le joli clocher de Plogoff, à g. la mer et à dr. un petit vallon avec quelques arbres dans le fond.

10 kil. *Plogoff*, v. de 1596 hab., est situé à 86 mèt. d'altit. L'*église*, dédiée à saint Ké, surnommé Collédoc, est en grande partie du XVI^e s., à l'exception de quelques chapiteaux romans conservés dans les arcades du transsept. Saint Collédoc, évêque de Cambrie au VI^e s., quitta son siége pour se faire ermite en Armo-

rique. Sa vie est mêlée à celle du roi Arthur, dont les exploits remplissent les romans de la Table-Ronde. Arthur périt en 542, à la bataille de Camlan, en voulant réprimer la révolte de son neveu Mordrec; mais sa mort fut vengée par Lancelot du Lac, qui tua Mordrec de sa main. Saint Collédoc vint consoler la reine Genièvre et la détermina à refuser les hommages de Lancelot et à consacrer à Dieu les restes d'une vie passablement galante. — Un *menhir* existe sur le territoire de Plogoff.

Laissant à g. la *chapelle de Saint-Collodan* ou *Collédoc*, surmontée d'un joli petit clocher en pierre et à jour, et une vieille *croix* sculptée, puis à dr. le hameau de *Kerhermeau*, on commence à apercevoir à dr. la baie des Trépassés, et l'on atteint bientôt

13 kil. *Lescoff* (126 hab.), dernier village à l'O. d'Audierne et en deçà de la pointe du Raz (joli petit clocher en pierre et à jour).

A partir de Lescoff, le sol est tout à fait stérile; on ne découvre plus aucune trace de végétation; mais des restes de murs informes et des débris de constructions de toute nature semblent attester qu'en ce lieu exista jadis une cité importante. Enfin, la route se termine au (15 kil.) *phare* du premier ordre (79 mèt. d'altit., 18 milles de portée), établi en 1839 à la pointe du Raz et à côté duquel s'élève un *sémaphore*.

La **Pointe du Raz** ou *cap Sizun*, l'une des extrémités du vieux monde, désignée par Ptolémée d'Alexandrie sous le nom de *Gobæum promontorium*, s'avance entre deux côtes hérissées d'écueils, funestes aux marins, jusqu'à l'établissement du phare.

C'est pendant les gros temps et les tempêtes que la pointe du Raz offre le spectacle le plus grandiose, mais c'est alors surtout qu'il ne faut pas s'y aventurer. La mer déferle sur l'étroit sentier qui y conduit. Quoique élevé de 80 mèt. au dessus de la mer, le promontoire semble à chaque instant prêt à s'engloutir sous les vagues: une écume salée couvre le spectateur et les mugissements horribles qui retentissent dans les cavernes des rochers l'étourdissent à lui donner le vertige.

En temps ordinaire, la partie S. de la pointe (c'est la moins belle) est assez facile à parcourir; la partie N., surtout vers l'Enfer de Plogoff et la pointe extrême, peut offrir quelque danger. Il faut, pour faire ce trajet dans son entier, du sang-froid et l'habitude des courses de montagnes. Il est bon, en tout cas, de se faire accompagner d'un ou deux hommes du pays.

L'*Enfer de Plogoff* est un abîme en forme d'entonnoir, dans lequel la mer s'engouffre avec fracas. Le fond en est formé de roches granitiques rougeâtres, qui semblent s'entrechoquer par la force des lames violemment agitées.

Du promontoire, on découvre une des vues les plus grandioses et les plus saisissantes que puissent offrir les côtes de la Bretagne: sur l'île de Sein (R. 100), le prolongement des rochers qui la défendent à plus de sept lieues marines de distance, la pointe de la Chèvre, le pointe de Toulinguet, la côte de Brest près du Conquet, Ouessant, le bassin d'Audierne, la pointe de Penmarc'h, et, enfin, une des plus belles étendues de mer qu'il soit possible d'imaginer. C'est un spectacle magnifique par sa grandeur et sa solitude; plus de traces humaines, plus rien que le mugissement des lames et les cris mélancoliques des goëlands, des cormorans et des hérons.

Entre la pointe du Raz et la pointe du Van, au N., s'étend la **Baie des Trépassés**, qui doit son nom à la tradition celtique, suivant laquelle les druides y étaient embarqués après leur mort pour être ensevelis dans l'île de Sein, aux naufrages assez fréquents dans ces parages, enfin à ce

fait que les courants y amènent les cadavres des naufragés qui ont péri dans l'Iroise (on appelle ainsi l'espèce de golfe compris entre l'entrée de Brest, les îles d'Ouessant et le pont de Sein).

« Sur le rivage de cette baie, disent les légendes bretonnes, les âmes en peine se promènent en pleurant, tandis que les ossements des naufragés frappent aux portes des pêcheurs, en demandant la sépulture. »

Pour bien juger de la beauté de la baie, il faut descendre sur la plage même du fond. Un sentier, se détachant de la route d'Audierne à la pointe du Raz, en face de la chapelle de Saint-Collodan, au hameau de Kerherneau, y conduit en 15 min. Dans la baie, on visite, à mer basse seulement, de belles et curieuses *grottes*, et l'on peut prolonger son excursion jusqu'à Troguer, la *pointe du Van* et la *chapelle de Saint-They* (3 kil. du point où le sentier s'embranche sur la route).

Sur les bords désolés de la baie des Trépassés, l'*étang de Laoual* a remplacé, toujours suivant les légendes, la ville d'Is, nouvelle Sodome submergée au V^e s. par la vengeance divine. Il est du moins certain qu'au village de *Troguer*, situé de l'autre côté de la baie des Trépassés, à 2 kil. au N. de Lescoff, il existe une grande quantité de substructions antiques, et une muraille construite en pierres cubiques noyées dans du ciment, et nommée dans le pays *Moguer-Guer-a-Is* (muraille de la ville d'Is). Le village de Troguer se trouve à l'extrémité de la voie romaine qui conduisait de *Vorganium* (Carhaix) à la pointe du Raz; les champs des environs et les chemins voisins du village sont jonchés de briques à crochets, de carreaux de pavage et de briques; la charrue ramène sans cesse à la surface de la terre des fragments de poterie rouge et des médailles impériales du III^e et du IV^e s.; tous ces indices attestent un séjour prolongé des Romains en ce lieu.

« La ville d'Is, dit Émile Souvestre est un de ces mille problèmes que le passé semble proposer par ironie à la science du présent. Les légendes nous donnent à peine quelques détails sur sa situation, son étendue, la cause de sa ruine; mais la tradition populaire nous apprend que c'était une grande cité enrichie par le commerce, embellie par les arts, et si importante que l'on crut honorer la vieille Lutèce en l'appelant *Par-is*, c'est-à-dire l'égale de la ville bretonne.

« Bâtie dans ce vaste bassin qui forme aujourd'hui la baie de Douarnenez, elle était défendue contre l'Ocean par une digue puissante, dont les écluses ne livraient passage qu'à la quantité d'eau nécessaire aux habitants. Le roi Gradlon présidait lui-même, chaque mois, à l'ouverture de ces écluses; la principale s'ouvrait au moyen d'une clef d'argent qu'il portait toujours suspendue à son cou. Le palais du roi était une des merveilles de la terre; le marbre, le cèdre et l'or y remplaçaient le chêne, le granit et le fer. C'était là qu'il vivait au milieu d'une cour brillante, à laquelle présidait sa fille Dahut ou Ahès; or cette princesse était alors l'Honoria de l'Armorique. Comme la fille de Valentinien, « elle s'é« tait fait une couronne de ses vices, et « avait pris pour pages les sept péchés « capitaux. » Prévenant, dans ses monstrueuses inventions, la Marguerite de Bourgogne de la tour de Nesle, elle faisait conduire chaque soir, au fond de sa retraite, quelque jeune étranger qu'un homme noir lui amenait masqué. Le temps s'écoulait en folles orgies jusqu'au point du jour; alors Dahut disparaissait. Le masque remis à l'etranger se resserrait au moyen d'un ressort jusqu'à l'étouffer; et l'homme noir, montant à cheval avec le cadavre, s'enfonçait dans les montagnes pour ne reparaître que le soir. On montre encore dans le *Bois-élevé* (le Huel-goat) un gouffre d'où sortent, dans les grandes eaux, les bruits les plus lugubres: ce sont, disent les pâtres de l'Aré, les âmes des amants de Dahut qui demandent des prières.

« Gradlon avait promis plusieurs fois de punir les crimes de sa fille; mais l'indulgence paternelle l'avait toujours emporté dans son cœur. Dahut craignit pourtant qu'il ne finit par céder, et elle forma un complot au moyen duquel elle enleva au roi son autorité et la clef d'argent qui en était le symbole. Alors tout

tomba dans un inexprimable désordre. Le vieux roi, retiré dans son palais presque désert, y cachait sa douleur. Un jour, comme la nuit approchait, il vit paraître devant lui Guénolé, le saint abbé de Landévennec, dont les travaux apostoliques consolaient la Cornouaille de la mort de Corentin. « O roi! lui dit-il, hâte-« toi de quitter la ville avec tes fidèles « serviteurs; car Dahut a ouvert l'écluse à « l'aide de la clef d'argent: la fureur des « flots n'a plus de frein. » Gradlon voulut encore préserver sa fille des suites de sa folle imprudence. Il l'envoya chercher, la prit en croupe sur son cheval, et, suivi de ses officiers, se dirigea vers les portes de la cité. Au moment où il les franchissait, un long mugissement retentit derrière lui; il se détourna et poussa un cri. A la place de la ville d'Is s'étendait une baie immense sur laquelle se reflétait la lueur des étoiles. Cependant la vague le poursuivait lui et les siens, et, dans cette lutte de vitesse, elle gagnait du terrain avec une effrayante rapidité. Elle avançait, avançait toujours, dressant sa crête frémissante et couverte d'écume. La voilà près d'atteindre le roi et ses serviteurs. Tout à coup une voix lui cria : « Grad-« lon, si tu ne veux périr, débarrasse-toi « du démon que tu portes derrière toi. » Dahut terrifiée sentit ses forces l'abandonner; un voile s'étendit sur ses yeux; ses mains, qui serraient convulsivement la poitrine de son père, se glacèrent et ne lui furent plus d'aucun secours; elle roula dans les flots. A peine l'eurent-ils engloutie qu'ils s'arrêtèrent. Quant au roi, il arriva sain et sauf à Kemper, et se fixa dans cette ville, qui devint définitivement la capitale de la Cornouaille. Ce fut là qu'il mourut, « cassé de vieillesse « et riche de mérites. »

« Quelques auteurs ont contesté l'existence de ce héros des légendes et de sa ville d'Is. On ne peut douter toutefois qu'une cité puissante n'ait été élevée par les anciens habitants de la Cornouaille dans le bassin de la baie de Douarnenez; outre les chroniques religieuses et les traditions du pays, qui en ont gardé le souvenir, on a découvert sur le sol et jusque sous les flots plus d'un témoignage de ce passé merveilleux. Un petit havre de la côte s'appelle encore *Poul-Dahut*, le gouffre de Dahut. Le chanoine Moreau raconte qu'en 1586 on voyait, à l'entrée de la baie de Douarnenez, des restes d'édifices ayant tous les caractères d'une haute antiquité, et qu'il n'était pas rare de découvrir sur le rivage des cercueils en pierre creusée, comme on en faisait dans les IVe et Ve s., époque supposée de la destruction de la ville d'Is. Il affirme également qu'on y distinguait deux anciennes routes pavées, dont il était facile de suivre le développement, et qui conduisaient, l'une à Kemper, éloignée de neuf lieues, l'autre à Carhaix, située à treize lieues de la baie. Nous regrettons de ne pouvoir citer la description que donne Cambry d'un antique monument dont il étudia minutieusement les ruines pendant son voyage dans cette partie du Finistère. « Il est « certain, ajoute-t-il, que l'honnête Hervé « Chenay, municipal et pêcheur de « Douarnenez, trouve à la pointe du Raz « des murs à quatre ou cinq brasses de « profondeur. Son ancre s'arrête sur ces « murs; en la laissant tomber des deux « côtés, il en suit la direction sans ren-« contrer d'inégalités comme cela aurait « lieu pour des rochers. Il calcule que « ces murs sous-marins ont une hauteur « de trois à quatre brasses. Enfin, dans « les fortes tempêtes, quand les sables « sont enlevés par les fureurs de l'oura-« gan, on aperçoit, au fond de la baie, de « larges troncs d'ormeaux d'une couleur « noire et dont la position a une appa-« rence de régularité. »

Suivant une ballade populaire, recueillie par M. de la Villemarqué, Dahut fut changée en sirène :

« As-tu vu, pêcheur, la fille de la mer,
Peignant ses cheveux blonds comme l'or,
Au soleil de midi au bord de l'eau?
— J'ai vu la blanche fille de la mer,
Je l'ai même entendue chanter : [flots.»
Ses chants étaient plaintifs comme les

Sur les bords de l'étang de Laoual, sont les ruines d'une *chapelle* qui passe pour avoir été une dépendance d'Is :

Sept manteaux d'écarlate, et soixante,
Sans nommer les autres,
Venaient de la ville d'Is
A la messe à Laoual.

Troguer dépend de la commune de *Cléden-Cap-Sizun* (2388 hab.), située à 4 kil. à l'E. La côte, au N. de ce bourg, est aussi très-pittoresque. A l'E. de Cléden se trouvent (4 kil.) le v. de *Goulien* (1108 hab.; menhir de 6 mèt. de hauteur) et (11 kil.) celui de *Beuzec-Cap-Sizun*, c. de 2219 hab.,

qui possède les restes d'un camp très-ancien, dit *camp de Fontenelle*, et un *clocher* remarquable.

ROUTE 100.

ILE DE SEIN.

Le passage entre le bec du Raz et (9 à 10 kil.) l'île de Sein se fait au moyen de petits bateaux pêcheurs, qui s'abritent dans les anses de Saint-Yves et de Portz-Biban.

N. B. Il ne faut pas entreprendre cette course si le temps n'est pas *au beau fixe*, car les variations du temps sont quelquefois si brusques dans ces parages, que l'on risquerait d'être retenu à l'île de Sein par la grosse mer.

Le passage de la pointe du Raz à l'île de Sein est très-dangereux, surtout par les vents d'ouest, à cause d'un violent courant qui se porte entre le cap et l'île. De là vient ce dicton : « Jamais homme n'a traversé le Raz sans avoir peur ou mal ; » de là aussi, la touchante prière du matelot breton engagé dans ces parages : « Mon Dieu, secourez-moi pour traverser le Raz, car mon navire est petit et la mer est grande. » Le port où l'on aborde est situé à l'extrémité orientale de l'île.

L'île de Sein, nommée par Pomponius Méla *Sena*, est appelée par les Bretons *Enez Sizun* (l'île de la Semaine, par contraction de *Seiz hun*, littéralement sept sommeils), ou *Senn Inis* (île des Vieillards, parce que les druides y étaient ensevelis apres leur mort). Elle a 2 kil. 1/2 à peine de longueur, de l'E. à l'O. Elle est large d'un kil. à ses deux extrémités, et devient très-étroite dans sa partie moyenne. Sa superficie est de 56 hect. Elle forme une commune de 611 hab., A l'extrémité N. O. s'élèvent l'*église de Saint-Corentin* et un *phare* à feu fixe, du 1er ordre, de 45 mèt. d'altit. et de 20 milles de portée.

Les nombreux courants et les récifs dont est rempli le détroit qui la sépare de la terre ferme portent à croire que l'île de Sein a été violemment séparée du continent dans quelque cataclysme. Au rapport de Pomponius Méla, qui vivait au 1er s. de notre ère, l'île de Sein renfermait un célèbre oracle, dont les interprètes étaient neuf prêtresses vouées à une virginité perpétuelle. C'est de l'île de Sein que l'illustre chantre des *Martyrs* a tiré l'épisode de Velléda, la dernière des neuf vierges qui y desservaient le sanctuaire de Teutatès. A l'oracle des Druidesses, succéda un collége de philosophes gaulois.

Il ne reste plus d'autres monuments celtiques dans l'île que les rochers de *Gador* (la *Chaise*), deux menhirs rapprochés, nommés *Fistil'erien* (les *Causeurs*) et la roche vacillante de *Men-Cognoc* (la *pierre anguleuse*), informes et muets témoins d'une religion terrible au nom de laquelle les Sibylles gauloises exigeaient du sang. S'il faut en croire les habitants de l'île, ces pierres n'ont pas perdu toute vertu ; les fiévreux font déposer à leur pied neuf galets apportés dans le mouchoir du malade et celui qui ramasse ensuite ces galets prend la fièvre. « Dans chaque ménage, rapporte M. Hippolyte Violeau, on suspend, au-dessus de la table à manger, un petit navire en croûte de pain. Le jeudi saint, ce navire est descendu solennellement à la fin du repas; puis chacun se découvre et le chef de la famille entonne le *Veni creator*, auquel l'assistance répond en chœur. Un autre petit vaisseau viendra alors remplacer l'ancien et celui-ci sera brûlé. La prière qui accompagne le *repas du navire*, a pour but d'appeler la protection du ciel sur l'embarcation de pêche, qui nourrit la famille ; le navire façonné en forme de pain est un emblème de foi et d'espérance, parce que les paroles de la Cène ont fait du pain un aliment sacré. »

L'île de Sein ne produit que de l'orge et ne renferme aucun arbre. Les habitants, que leur férocité pro-

verbiale envers les naufragés avait autrefois fait surnommer les *Diables de la mer*, sont aujourd'hui les plus humains des insulaires : on les trouve toujours prêts, leur recteur en tête, à porter aux navires en détresse les secours les plus dévoués.

ROUTE 101.

DE QUIMPER A DOUARNENEZ.

23 kil. — Route de voitures.

La route de Quimper à Douarnenez se dirige vers le N. O., et, décrivant de nombreux zigzags, s'élève rapidement à travers un pays très-accidenté. Au hameau de (4 kil.) Prat-an-Ras, où on laisse à g. le chemin d'Audierne par Plozévet (R. 99), elle atteint déjà 97 mèt.; son altitude est de 153 mèt. en arrivant à Plonéis. *Prat-an-Ras* est un ancien fief qui a appartenu à Louis-Angilbert de la Marck, descendant direct du *Sanglier des Ardennes*, et au prince d'Aremberg. Sous le régime de la féodalité, le seigneur de Prat-an-Ras demandait un œuf, à Pâques, à chaque ménage et faisait enlever les serrures de celui qui lui refusait cette légère redevance. Le *château* est un bel édifice, reconstruit en 1780.

9 kil. *Plonéis*, v. de 1313 hab., possède une *église* du style ogival, dont le portail est mutilé et le petit clocher de pierre assez élégant. — Les ruines du *château de Kerven* se montrent à dr. de la route.

Après avoir dépassé ce village, on laisse à dr. le chemin qui conduit à (3 kil.) *Guengat*, v. de 1231 hab., dont l'*église* est en partie romane (dans la nef) et en partie ogivale (au chevet, qui date du XVe s.). Le clocher est moins ancien. Les vitraux qui garnissent les fenêtres du chœur représentent des ducs de Bretagne. Dans le cimetière, se voit la *pierre tombale* d'Hervé de Saint-Alouarn, qui vivait en 1426, et de sa femme (effigies sculptées en bosse). Deux calices en vermeil et une belle croix processionnelle de la Renaissance, conservés dans cette église, sont dus à la munificence d'Alain, seigneur de Guengat, capitaine de Brest et maître d'hôtel de François Ier en 1527.

Le *château* de Guengat, qui fut pris deux fois par les Ligueurs de Quimper, s'élevait au N. E. du village, près de la route de Quimper à Crozon (R. 103). Il n'en reste qu'une tour entourée de masures et un *puits* orné des armes de Guengat et de Kergorlay, écartelées.

Après une longue descente, la route remonte à 156 mèt. d'altit., au delà de la *Croix-Neuve*. Sur la dr., se profile au loin la chaîne des montagnes Noires.

Sur la g. se détache le chemin qui conduit à (5 kil.) *Pouldergat*, c. de 2353 hab. On remarque, à Pouldergat, une voie romaine appelée chemin d'Ahès (*V.* ci-dessous) et l'ancien *manoir de Kerguélénen*. — La vue, bornée presque toujours par des collines qui bordent la route des deux côtés, plonge cependant par intervalles dans des vallons qui s'étendent sur la g. On traverse des hameaux insignifiants. Enfin, 7 kil. environ au delà de l'embranchement de Plonéis, on aperçoit au loin devant soi le clocher de Ploaré.

21 kil. On laisse à g. la route d'Audierne (R. 99), et à dr. un chemin qui conduit à (800 mèt. environ) *Ploaré*, v. de 2451 hab. Ploaré possède une **église** (mon. hist.) en forme de croix latine, dont les fenêtres flamboyantes sont encadrées par d'épaisses archivoltes de la Renaissance. Le clocher, riche construction du XVe s., est surmonté d'une flèche en pierre percée de petites rosaces et entourée de clochetons élégants. Ce clocher, haut de 55 mèt., s'aperçoit de plusieurs lieues en mer. La porte principale de l'église doit être signalée pour la singularité de ses sculptures. Des navires et des pois-

sons indiquent que la construction de cet édifice est due en partie aux armateurs de Douarnenez. Au porche occidental, comme sur plusieurs églises des villages voisins, on remarque, au-dessus des sardines, qui ont toujours fait l'objet du commerce de ces parages, le *mesgoul*, grand goëland qui plonge sur les bancs immenses de ces petits poissons.

A g. s'étend le large estuaire formé par la rivière de Poul-David, que dominent des mâts de navires, et que la route longe pendant 2 kil. On ne tarde pas à apercevoir Douarnenez, dont la belle rade est bordée de coteaux couronnés d'arbres verts.

23 kil. **Douarnenez** (hôt. : *de Norvége, du Commerce*), ch.-l. de c., V. de 5434 hab., agréablement située sur la belle baie de ce nom, n'offre de remarquable que sa grande industrie de pêche et de salaison de sardines. Du 20 juin au mois de décembre, 600 à 800 bateaux s'y livrent à la pêche et prennent chaque jour environ 4 800 000 sardines.

La beauté de la baie de Douarnenez attire chaque année dans cette ville un certain nombre de baigneurs. Les bains se prennent au hameau du Riz (3 kil. à l'E.), sur la route de Locronan. Un service de voitures y conduit chaque jour de Douarnenez.

L'*église Sainte-Hélène* est un édifice à trois nefs, du XVII^e s., dont les fenêtres sont garnies de vitraux modernes. La voûte en berceau de la nef principale est peinte en bleu avec étoiles d'or.

La *chapelle Saint-Michel* (1664), surmontée d'un clocheton assez gracieux, offre, à l'intérieur, une voûte cintrée, en bois, recouverte de peintures remarquables par leur naïveté, surtout avant une restauration exécutée il y a quelques années.

Deux chaussées, qui portent le nom de *Grand* et de *Petit-Port*, sont dominées par les rochers sur lesquels la ville est bâtie.

La *baie de Douarnenez*, l'une des plus belles des côtes de Bretagne, a 70 à 80 kil. de circonférence, de la pointe du Van à celle de la Chèvre. Du milieu de cette nappe d'eau, la vue s'étend sur des amphithéâtres de collines rocheuses, dont la plus élevée est le Méné-Hom (R. 104).

Douarnenez était sur la voie romaine nommée par les Bretons *hent-Ahès* (chemin d'Ahès), qui conduisait de *Vorganium* (Kerahès ou Carhaix) à la pointe du Raz, où la tradition met l'emplacement de la ville d'Is. Le peuple fait de la princesse Ahès, qu'il désigne aussi sous le nom de Dahut, une fille du roi Gradlon, et lui attribue souvent, ainsi qu'à son père, les monuments dont il ne s'explique pas l'origine (*V.* R. 99).

Pendant les guerres civiles du XVI^e s., Douarnenez fut prise par Jacques de Guengat, qui tenait le parti du roi. Mais elle fut reprise par Fontenelle en 1595 et ses maisons furent démolies pour fortifier l'*île Tristan*, située en face de Douarnenez. Ce dernier nom, qui signifie littéralement *la terre de l'Ile*, a été donné à Douarnenez en raison de son voisinage de l'île Tristan. Cette île, en effet, est tellement rapprochée de la côte, que l'on y arrive presque à pied sec à marée basse. Elle renfermait un prieuré dédié à saint Tutuarn ; Fontenelle s'établit dans le prieuré, et le viol, le meurtre et les blasphèmes y remplacèrent les prières des cénobites. Les efforts réitérés de la garnison de Brest ne purent forcer le repaire de ce bandit, qui, pendant trois ans, s'élança de l'île Tristan, comme un oiseau de proie, sur les villes et les bourgs du voisinage, pour y commettre mille atrocités. Des débris d'antiquités ont été découverts dans l'île Tristan.

Un *phare* du quatrième ordre (35 mèt. d'altit., portée 10 milles) s'élève au milieu de l'île Tristan. Vue du haut de ce phare, la baie de Douarnenez offre un splendide coup d'œil. Au N. E., s'élève la pointe de la Chèvre (R. 103), avec ses rochers rongés

par les flots; au N., apparaissent les sommets du Méné-Hom ; près de soi, l'on voit s'étendre les frais ombrages et les prairies de Douarnenez, de Ploaré, de Poullan, et le regard peut suivre les aspérités de la côte, qui s'éloigne vers l'O., jusqu'à la pointe du Van et la baie des Trépassés.

Une ancienne tradition veut que l'île Tristan ait reçu son nom du vaillant Tristan du Léonais, l'un des chevaliers de la Table-Ronde, qui partagea avec la *blonde* Yseult le *boire amoureux* destiné au roi Marc'h. Marc'h (en français *cheval*) avait une habitation sur l'emplacement du village de Poulmarc'h ; comme le roi Midas, il faisait mourir tous ses barbiers, de peur qu'ils ne racontassent que ses oreilles étaient des oreilles de cheval. L'un d'eux fut cependant épargné apres avoir juré de se taire ; mais le besoin de parler fit qu'il confia ce secret aux sables du rivage. Trois roseaux poussèrent en ce lieu ; les bardes en firent des hanches de hautbois qui redisaient : « Marc'h, le roi de Poulmarc'h, a des oreilles de cheval.»

A 500 mèt. à l'E. de la ville de Douarnenez, est bâti le hameau de *Poulmarc'h*, où l'on remarque, sur la voie d'Ahès, quelques substructions romaines (mon. hist.), débris du palais du roi Marc'h. Des briques romaines et des pans de murs fort anciens ont été découverts en diverses parties de la baie de Douarnenez.

Sur la rive g. de la rivière de Poul-David, anciennement Poul-Dahut, qui forme à son embouchure le port de Douarnenez, est un second petit port nommé *Tréboul*, d'où l'on peut se diriger vers l'O. pour visiter la presqu'île du Cap. On rencontre d'abord trois *menhirs* de hauteurs diverses; puis le pays se dénude et perd son riant aspect. Les habitations deviennent aussi rares que les cultures, et, au lieu des frais bocages des environs de Quimper, on n'aperçoit que des plantations de pins maritimes.

L'*église* de *Poullan*, v. de 3360 hab., où l'on arrive d'abord (6 kil. de Douarnenez) est une construction du XVI[e] s., dédiée à saint Cadouan, abbé, qui quitta la petite Bretagne, sa patrie, pour aller, vers 434, avec saint Germain d'Auxerre, combattre l'hérésie des Pélagiens, dans les îles Britanniques. A la sortie du bourg, le manoir de *Kervénargan* montre, au milieu des arbres, sa cheminée et sa tourelle. En 1793, les Girondins proscrits, Buzot, Pétion, Guadet, Barbaroux et Louvet, trouvèrent momentanément un asile à Kervénargan, au péril des hôtes qui leur donnaient l'hospitalité.

Il faut traverser les bourgs de Beuzec Cap-Sizun (14 kil. de Douarnenez), de Goulien (21 kil.) et de Cléden-Cap-Sizun (25 kil.), si l'on veut gagner le hameau de (30 kil.) Troguer, la baie des Trépassés et la pointe du Raz (R. 99).

ROUTE 102.

DE DOUARNENEZ A CROZON.

A. Par mer.

25 kil. — Il n'y a pas de service régulier, mais on trouve facilement des bateaux à louer, excepté pendant la saison de la pêche de la sardine.

On se dirige vers le N. O., en quittant le port de Douarnenez, et, laissant à g. l'île Tristan, on voit à dr. la côte se recourber en arc de cercle, d'où s'avancent plusieurs promontoires. Du même côté, l'horizon est borné par les derniers contre-forts des montagnes Noires, qui dominent les communes de Ploéven, de Plomodiern, de Saint-Nic, et qui sont dominées elles-mêmes par le Méné-Hom. Sur la g., la mer s'étend à perte de vue, au delà du bec du Raz et de la pointe de la Chèvre. Après avoir dépassé un petit groupe d'îlots rocheux, on aborde au hameau de *Morgat*, au fond de l'anse du même nom (V. R. 103).

B. **Par Locronan.**

42 kil. — Route de voitures.

Après avoir laissé à dr. le village de Ploaré et son magnifique clocher, éloignés seulement de 150 mèt., la route, qui avait suivi d'abord la direction du S. E., s'infléchit à l'E., et se rapproche de la côte qu'elle longe pendant l'espace d'un kil. (belle vue sur la baie de Douarnenez; dans l'*anse d'Arvéchen*, *grottes* curieuses que l'on ne peut visiter qu'à mer basse) et dont elle s'éloigne seulement au (3 kil.) *Grand-Riz*.

5 kil. *Kerlas*, hameau de la commune de Plonévez-Porzun (R. 103), possède une petite *église*, des XVe et XVIe s., surmontée d'un beau clocher. — On longe à dr. la forêt de Névet, et l'on s'élève sans interruption jusqu'au hameau du (7 kil. 1/2) *Mez* (à dr. de la route), où l'on atteint 131 mèt. d'altit. Devant soi, un peu sur la dr., on voit s'elever les hauts sommets (214 et 289 mèt.) qui dominent Locronan. Sur la g. s'ouvrent de petits vallons.

10 kil. Locronan (R. 6, p. 277).

32 kil. de Locronan à Crozon (R. 103).

ROUTE 103.

DE QUIMPER A CAMARET,

PAR CROZON.

56 kil. — Route de voitures.

Au sortir de Quimper, on longe à dr. le Steir, que l'on franchit avant de croiser le chemin de fer de Nantes à Brest (R. 6). Au delà de la rivière, à g., se trouve le *château du Lostcoat*, dépendance de la commune de Guengat (R. 101). On croise une seconde fois le Steir et le chemin de fer, qui s'éloigne sur la dr. — 4 kil. 1/2 plus loin, sur une colline, à g., s'élèvent les ruines du château de Guengat (R. 101).

12 kil. *Plogonnec*, c. de 2944 hab. possède une *église*, en grande partie du XVIe s., dont les trois nefs sont terminées par des fenêtres flamboyantes garnies de vitraux. La maîtresse vitre offre les scènes de la *Passion*, et, dans les panneaux inférieurs, les portraits des donateurs. L'un d'eux, Alain de Névet, est présenté par saint Alain, son patron. Une dame de Tréanna est peinte sur un autre panneau.

La fenêtre de l'autel Saint-Cadou renferme la *Transfiguration;* celle de l'autel Sainte-Barbe, le *Jugement dernier*, avec les portraits d'un sieur de Kergadalan et d'une dame de Kerharo, sa compagne. L'autel Saint-Maudez a une niche à volets sculptés représentant la vie de ce saint. Une dame de Guengat en fut la donatrice, et sa robe porte les armes de Guengat mi-parti d'argent à deux chevrons de sable, coupé d'azur au lévrier d'argent. Toutes ces vitres sont du XVIe s. Le portail S. porte la date de 1581.

On s'engage dans un pays accidenté et on longe à dr. la base d'une colline de 214 mèt. d'altit.

15 kil. Locronan (R. 6). — On y laisse, à g., la route de Douarnenez (R. 102). La route de Crozon domine à g. un vallon étroit, où coule une petite rivière, que l'on franchit près de Plonévez-Porzun.

18 kil. *Plonévez-Porzun*, c. de 2653 hab., renferme une très-belle *église* ogivale (mon. hist.), ornée d'un riche portail où se voit une ancienne statue de saint Michel. A l'intérieur, on remarque les vitraux, plusieurs tombeaux et les autels en pierre de Kersanton.

On peut visiter, aux environs, le *château du Vieux-Châtel* à M. du Frettay, les restes d'un *camp romain* et d'une *voie romaine*, et surtout (3 kil. 1/2 au N. O. du bourg, sur le penchant d'une colline, à 600 mèt. de la mer) la **chapelle de Sainte-Anne-la-Palue**, but d'un pèlerinage très-fréquenté.

La *statue* de sainte Anne, qui a donné lieu à ce pèlerinage, date de 1543. L'édifice qui la renferme est plus moderne; il a la forme d'une croix latine sans bas côtés ni chapelles; la façade, fort simple, est surmontée d'un petit clocher à flèche en pierre. Mgr Graveran, évêque de Quimper, a obtenu l'érection d'une confrérie dans cette chapelle.

« Il y a à Sainte-Anne (*Dictionnaire de Bretagne*, par Ogée, notes) messe tous les mardis, pardon et office paroissial le second dimanche de carême, le mardi de Pâques, les dimanches de l'octave de l'Ascension, à l'octave de la Fête-Dieu, le 26 juillet, tous les dimanches et fêtes du mois d'août et le troisième dimanche de l'Avent. Cette chapelle est fréquentée annuellement par 60 000 à 70 000 pèlerins, qui y accourent de tous les points de la Bretagne, surtout pendant le mois d'août. Le dernier dimanche de ce mois et le samedi qui le précède, la foule des pèlerins est innombrable. La procession commence vers les 5 heures de l'après-midi : quatre bannières, suivies de huit croix, ouvrent la marche; puis viennent 8000 à 10 000 personnes de tout âge et de tout sexe, portant toutes un cierge ou une bougie à la main, les unes marchant pieds nus, les autres en corps de chemise; puis, la statue de la Vierge, portée sur un brancard par des jeunes filles vêtues de blanc, la statue de sainte Anne portée par des matrones habillées de rouge; deux clercs en dalmatique de drap d'or, portant ses reliques, et enfin le clergé officiant, entouré de tous les prêtres des environs. Rien ne peut rendre l'aspect que présente cette longue file de pèlerins, sous mille costumes divers, tête nue et le chapelet à la main, se déroulant dans les plis du terrain en chantant les louanges de Dieu. Au fond du tableau, les immenses palues qui environnent la chapelle, et qui pour un moment cessent d'être désertes et semblent s'animer; puis, plus loin encore, la mer, la splendide et calme baie de Douarnenez, que le soleil inonde de ses feux, et au bord de laquelle 100 à 150 tentes, destinées à abriter les étrangers, s'agitent au vent. Nulle part peut-être la nature ne prête plus de charme et de puissance aux imposantes cérémonies du culte catholique, et quiconque a vu ce saisissant tableau, ne peut l'oublier. Cependant la nuit vient et le spectacle change d'aspect. Auprès comme au loin, on entend le bruit et l'agitation : chaque fermier a donné abri à ses amis, et les traite de son mieux; parfois la brise apporte le son des binious reconduisant de longues files de pèlerins, chantant des cantiques; et, tandis que tout autour de la chapelle vénérée les tentes brillent de mille feux, les pèlerins accomplissent leurs vœux; les uns se prosternent sur la terre, les autres font le tour de l'église pieds nus ou à genoux; celui-ci recommande à sainte Anne l'âme de sa mère, celle-là prie pour son fiancé, qui est en mer; partout enfin la foi s'épanche en actes fervents. »

22 kil. *Ploéven*, v. de 680 hab., situé à dr. de la route, n'offre rien de remarquable. — 2 kil. 1/2 au delà de Ploéven, on laisse à dr. le chemin qui conduit à (3 kil.) Plomodiern (R. 104). La route se rapproche de la côte et se développe sur la grève de la baie de Douarnenez, où elle forme ce que l'on appelle *la lieue de grève*, quoique cette grève n'ait guère plus de3 kil. A dr., la chapelle de Saint-Côme (*V.* R. 104), dépendant de la c. de *Saint-Nic* (1121 hab.), est perdue dans une sorte de désert inculte qui semble avoir été l'un des centres du culte druidique La contrée que l'on parcourt, offre, en effet, de nombreux monuments celtiques. — On s'élève ensuite par des pentes successives, dont quelques-unes sont assez rapides. Au point de jonction de la route de Châteaulin à Camaret (R. 104), on atteint 111 mèt. d'altit.

36 kil. *Telgruc* (2440 hab.), est situé à 116 mèt. d'altit. L'*église* appartient au XVIe s. Des landes s'étendent partout autour du bourg; mais la côte S., qui regarde la baie de Douarnenez, est cultivée et parsemée de nombreux villages. De l'autre côté de Telgruc, un dolmen, nommé *Liaven*, se dresse sur la dr., près du village de *Penanrun*. On franchit ensuite, au Pont-Men, la rivière de l'Aber ou de Saint-Laurent, à l'embouchure de laquelle (2 kil.),

sur la rive g., un sanctuaire druidique existe au village de *Raguénez*, à proximité des restes d'une ancienne tour élevée sur la presqu'île de Rozan.

Au hameau de *Tal-ar-Groas* (5 kil. de Telgruc), on abandonne la route impériale, qui se prolonge à dr. jusqu'à (6 kil.) Lanvéoc, et l'on prend à g. le chemin vicinal de Crozon, qui se dirige vers l'O. *Lanvéoc*, situé à 5 kil. de l'embranchement, sur le bord de la rade de Brest, est un v. de 303 hab., dépendant de Crozon et défendu par un *fort*.

47 kil. **Crozon** (mauvaise auberge), ch.-l. de c. de 8946 hab., est une des plus grandes communes du Finistère (10 725 hect. de superficie). Le tiers seulement de son territoire est cultivé. Ses côtes escarpées, découpées et profondément échancrées, dominent presque partout le rivage de 60 à 80 mèt. Continuellement sapées par les efforts d'une mer orageuse, elles présentent les aspects les plus accidentés, les plus extraordinaires et les plus imposants, principalement du côté de la baie de Douarnenez, au S.

Crozon, désigné dans les plus anciennes chartes sous le nom de *terre de Rivoalen*, l'un des chefs bretons qui s'établirent au v^e s. dans l'Armorique, est un ancien comté, possédé successivement par les maisons de Cornouaille, de Léon, de Rohan, de Rosmadec, du Han, de la Porte d'Artois, de Château-Renault et d'Estaing.

Le bourg s'élève à 81 mèt. d'altit., à peu près au centre d'une péninsule comprise entre les baies de Brest et de Douarnenez. On découvre un magnifique point de vue du haut du clocher de son église. Cette *église*, construite de 1602 à 1615, n'offre de remarquable qu'un retable d'autel représentant le *Martyre de saint Maurice* et des dix mille soldats de la légion Thébaine, dont quelques ossements sont conservés dans un riche reliquaire en vermeil en forme d'église gothique.

Crozon est la commune la plus curieuse du Finistère, tant sous le rapport géologique que sous celui de l'archéologie celtique.

Au N. coule le ruisseau de Kerloc'h, qui, traversant la commune dans toute sa longueur, de l'E. à l'O., va se jeter dans la baie de Dinant. — A 1 kil. au S. du bourg, se trouve l'*anse de Morgat*, belle et vaste plage de sable, dominée par des escarpements rocheux, où la nature a creusé des **grottes** justement admirées. De la grotte de *Sainte-Marine*, on passe à la chaussée naturelle de *Beg-ar-Gador* (la *pointe de la Chaise*), dans laquelle, suivant la tradition, une brèche s'ouvrit tout à coup pour donner passage à une embarcation de pêcheurs, qui, dans leur détresse, venaient d'invoquer sainte Marine. — La *Cheminée du Diable* forme une sorte d'entonnoir éclairé par un déchirement dans le haut de la voûte. — La **grotte de l'Autel**, que l'on ne visite qu'en bateau, mérite une attention particulière. L'entrée en est très-basse, lorsque l'on y pénètre aux heures de la pleine mer; mais, à l'intérieur, la voûte s'élève presque subitement jusqu'à une hauteur de 10 mèt. La grotte entière a une profondeur de 40 mèt. environ sur une largeur de 15 mèt. A g. s'étend une sorte de galerie obscure, dans laquelle on entend la mer s'engouffrer, et, au centre, se dresse un rocher en forme de table, dont on fait le tour en bateau, et que les pêcheurs appellent l'*Autel*.

Entre l'anse de Morgat et la *pointe de Saint-Ernot*, s'étendent les *alignements de Kercolleoc'h*, vulgairement nommés la *Maison du Curé*. La principale rangée de ces pierres levées se développe sur une longueur de 350 à 400 mèt. — 3 kil. plus loin, en se dirigeant toujours vers le S., on trouve un *dolmen* parfaitement conservé. — Enfin, sur le territoire de Crozon, se trouve aussi une tombelle appelée le *tombeau d'Artus*.

Près du hameau de *Rostudel*, à 10

kil. du bourg, la côte se replie presque brusquement pour former la *pointe* ou *cap de la Chèvre*. La pointe de la Chèvre renferme une grotte accessible en bateau, nommée **Quéo charivari** (caverne du Charivari), soit à cause des échos multiples produits par la répercussion de la voix dans les anfractuosités des roches, soit en raison des cris assourdissants de cent variétés d'oiseaux de mer qui tapissent ses parois, où ils sont étagés comme dans un colombier. La pointe de la Chèvre s'élève à plus de 100 mèt. d'altitude.

De ce promontoire, en suivant la côte, on atteint (8 kil.) l'*anse de Dinant*, à l'extrémité de laquelle un rocher, bizarrement découpé, surgit des flots. Il est relié à la terre par une sorte de pont naturel, percé de deux arches, l'une presque ogivale, l'autre en plein cintre, d'une régularité remarquable; cette dernière peut avoir 17 mèt. environ de hauteur. On donne à ce rocher le nom de **château de Dinant**, soit à cause de ses pointes hérissées, ayant la forme de tours et de pans de murs en ruine, soit à cause du pont qui semble en défendre l'entrée. La mer a creusé sous ses voûtes des grottes profondes; mais il n'est pas facile de les visiter, car les rochers polis par l'action continuelle des flots, semblent couverts d'un verglas éternel. Sur la chaussée même, on a peine à se tenir debout lorsque la brise s'élève; la mer passe alors sous la grande arche avec un grondement terrible, et en passant couvre le spectateur de sa pluie d'écume.

« Si l'on se dirige de Crozon vers le N., dit M. P. Levot (*Excursions dans la rade de Brest et ses environs*), on trouve à 2 kil. le *sanctuaire druidique de Landaoudec*, dans une lande voisine du chemin qui conduit de Lanvéoc au *manoir de Lescoat*. Ce sanctuaire se compose de deux enceintes; l'une triangulaire, l'autre carrée, contenant des pierres posées verticalement. Du côté N. de la première sont deux *menhirs* paraissant masquer une espèce de porte; à l'extrémité du second est un *dolmen* très-mutilé. Tout près du sanctuaire se voit un alignement de 67 pierres, peu élevées, mais très rapprochées les unes des autres. A 2 kil. à l'O., près du *manoir du Leuré*, est un autre alignement de pierres celtiques, se joignant à angle droit; l'une d'elles est un *menhir* de 3 mèt. de hauteur. »

Presque toutes les pierres de ces deux sanctuaires sont des blocs de quartz à peu près pur, qui ont dû être apportés de très-loin, car le gisement de quartz le plus rapproché se trouve dans les montagnes d'Aré, près de Morlaix.

Du Leuré au Fret (R. 3, p. 168), où abordent les embarcations qui viennent de Brest, il n'y a que 2 kil.

De Crozon à Châteaulin, R. 104.

Au delà de Crozon, la route de Camaret descend vers l'anse de Dinant, et, longeant à dr. l'estuaire du ruisseau de Kerloc'h, qu'elle atteint à 5 kil. de Crozon, elle le traverse en deçà du hameau de (53 kil.) *Kerloc'h*, sur un pont et une étroite chaussée de 300 mèt. de longueur, couverte par les vagues pendant les gros temps.

56 kil. **Camaret**, v. de 1232 hab., « petit port de relâche sur une baie où il n'était pas rare autrefois, dit M. Levot, de voir jusqu'à 200 et 300 navires chercher un refuge contre les tempêtes. Ce port était alors florissant; mais la substitution aux bâtiments à voiles des bâtiments à vapeur l'avait déjà bien fait déchoir, lorsque Douarnenez lui a porté un coup mortel en parvenant à exploiter presque exclusivement la pêche de la sardine qui, jusqu'à ces dernières années, faisait la principale ressource des habitants de Camaret. »

L'anse de Camaret et les côtes voisines sont la partie du littoral français où les naufrages sont les plus fréquents. L'hiver, quand les vents

d'ouest et la mer battent en côte, les navires, drossés dans le fond de l'Iroise, y vont en perdition.

Vauban avait projeté de défendre l'*anse de Camaret* par une batterie et une tour. Aujourd'hui une *jetée* ferme l'entrée du *port*. Elle porte à son extrémité un *fortin* et une petite *chapelle* dédiée à Notre-Dame. Des *forts* sont aussi établis à la *pointe du Grand-Gouin* (1 kil. au N. de Camaret) et à la *pointe de Toulinguet* (2 kil. à l'E.). A la pointe de Toulinguet, on remarque un *alignement druidique*, comprenant 41 pierres plantées sur une longueur de 600 mèt., alignement coupé à angles droits par deux autres lignes parallèles. Un *menhir* et un *dolmen* se dressent hors des rangs, à l'E. de l'alignement principal.

De la pointe de Toulinguet, la vue est magnifique. On aperçoit devant soi l'*île de Toulinguet* et d'autres petits îlots dont la chaîne s'éloigne vers l'O. Bien plus loin, à une distance de 15 kil. et un peu vers le N., se groupe l'archipel d'Ouessant (R. 63). La pointe de Toulinguet « est la plus curieuse de toute la Bretagne, dit Émile Souvestre (*En Bretagne*). La parole s'épuise à raconter tant de sauvages merveilles, et l'on renonce malgré soi à les peindre. Il faut avoir vu ces hauts caps de granit tapissés d'une rare bruyère, que parsèment de loin en loin quelques gazons marins et quelques roses pimprenelles; ces vieux forts qui découpent sur le gris du ciel leurs murs jaunes, et où dorment couchés dans l'herbe les canons sans affûts; ces flots dont l'éternelle écume brode la robe bleue de la mer; il faut avoir entendu, pendant plusieurs heures, les gémissements tristes de la rafale sur les dunes, avoir été étourdi par les hurlements des vagues; il faut avoir éprouvé par soi-même quelles choses passent devant les yeux et étonnent les oreilles sur ces dernières limites du vieux monde, pour que des mots puissent vous rappeler quelques traits de cet inexprimable spectacle.»

Si, à partir de Toulinguet, on suit la côte dans la direction du S., on arrive, à 3 kil., en face des *Tas de Pois*, roches qui s'élèvent dans la mer, et au-dessus desquelles les vagues s'élèvent à une grande hauteur, lorsque la mer est agitée.

A 3 kil. au N. E. de Camaret, commence une presqu'île dont la longueur, du S. au N., est de 5 kil., et qui forme la commune de *Roscanvel* (1046 hab.). « La *presqu'île de Roscanvel*, véritable camp retranché, dit M. P. Levot, est reliée au continent par le fort, ou, pour mieux dire, par les lignes de fortification dites de *Quélern*, qui couvrent le S. du goulet de B est et assurent, au moyen des batteries établies sur ce côté, une défense énergique contre toute tentative qui aurait pour but une attaque de Brest. C'est le Gibraltar de la France, comme le goulet en est les Dardanelles. Aussi cette position a-t-elle, de tout temps, été convoitée par les ennemis de la France. Les Espagnols, auxiliaires de la Ligue, s'y établirent en 1594, et construisirent à la pointe de la presqu'île, qui a conservé depuis le nom de *Pointe des Espagnols*, un fort qu'ils auraient rendu inexpugnable, si le maréchal d'Aumont n'eût réussi à les en déloger, après un siége meurtrier. Les Anglais, alliés d'Henri IV en cette circonstance, apprécièrent la situation de la presqu'île et tentèrent de l'occuper en 1694. Vauban, qui avait pressenti leur projet, prit toutes les mesures propres à le faire échouer. Aussi, lorsqu'ils voulurent débarquer, le 18 juin, dans la baie de Camaret, furent-ils repoussés par les troupes que commandait le marquis de Langeron, troupes composées en grande partie de milices gardes-côtes. Les vaisseaux anglais, commandés par l'amiral Berkley, s'éloignèrent en désordre après avoir essuyé de grandes pertes, et le lieutenant-général Talmash, commandant des troupes de débarquement, mourut de ses bles-

sures peu de jours après sa rentrée en Angleterre. Une médaille, frappée par ordre du roi, et le nom de *maro ar Saozon* (mort aux Anglais) donné par les paysans bretons à la batterie du fond de la baie de Camaret, qui avait causé les plus grandes pertes aux ennemis, ont perpétué le souvenir de leur défaite. »

De Camaret à Châteaulin, R. 104.

ROUTE 104.

DE CHATEAULIN A CROZON ET A CAMARET.

42 kil. — Route de voitures.

Après avoir croisé le chemin de fer de Nantes à Brest, et laissé à g. le chemin de Locronan, la route de Camaret longe à dr. la montagne du *Ménez-Bras* (236 mèt. d'altit.) et s'élève graduellement. Au point d'embranchement du chemin, long de 2 kil., qui conduit à *Plomodiern* (2648 hab.), on se trouve à 181 mèt. d'altit. A dr. se dressent plusieurs sommets des montagnes Noires. Au delà du hameau (11 kil.) de *Sainte-Marie-du-Méné-Hom*, on voit s'élever à dr. le triple sommet du **Méné-Hom**.

« La tradition veut, dit M. Pol de Courcy (*Bretagne contemporaine*), que le Méné-Hom (montagne de l'Auge) ait reçu cette appellation d'une auge qui aurait servi aux cérémonies païennes pratiquées par les Druides et par ceux de leurs sectateurs qui s'adressaient à leurs connaissances médicales. Les premiers missionnaires ne pouvant détruire la superstition dont cette auge était l'objet, transigèrent avec la croyance populaire en érigeant au même lieu une chapelle qu'ils placèrent sous l'invocation de saint Côme, tant à cause de l'analogie du nom de ce saint avec celui de la montagne que parce qu'il cultiva, comme les Druides, l'art de la médecine. La *chapelle de Saint-Côme* a été relevée au XVI^e s., et des additions y ont été faites au siècle suivant. Sur un lambris de 1694, une peinture assez grossière retrace la légende des frères Côme et Damien...

« Le Méné-Hom est composé de trois mamelons recouverts de bruyères pierreuses et surmontés l'un d'un *dolmen*, l'autre d'une enceinte de terre nommée *Castel-Douar*, et le troisième des restes d'un *cromlech*. Sa cîme est souvent enveloppée de brouillards et de vapeurs. Lorsque le brouillard se dégage, un panorama grandiose dédommage le touriste de la pénible ascension à laquelle il s'est soumis pour atteindre le sommet de la montagne. Du point culminant, élevé de 330 mèt. au-dessus du niveau de la mer, on découvre à la fois la rade de Brest et la baie de Douarnenez, que sépare la presqu'île de Crozon. »

Quand on a laissé à g. le chemin qui mène à Saint-Nic (R. 103), on contourne à dr. une colline de 246 mèt. d'altit. qui s'élève en avant de la masse principale du Méné-Hom. La route est ensuite dominée à dr. par des coteaux sur la pente desquels elle court pendant quelque temps avant d'atteindre Telgruc.

22 kil. Telgruc et de Telgruc à (20 kil.) Camaret par (11 kil.) Crozon (R. 103).

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

Y

9092. — Imprimerie de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

APPENDICE

1872-1873

I

SERVICES MARITIMES

CHEMINS DE FER FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Télégraphie.

COMPAGNIES FINANCIÈRES

COMPAGNIES D'ASSURANCES

Suite des Services des Messageries maritimes.

DE MARSEILLE *à Alexandrie* (Smyrne). **Service hebdomadaire, le Jeudi**...................... à midi.

— *aux Échelles de Syrie.* **Un départ tous les 14 jours** alternativement par (*Palerme, Messine, Syra, Smyrne, Rhodes, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, Jaffa, Port-Saïd, Alexandrie, Messine, Marseille*), et par Alexandrie **à dater du 18 Janvier 1872**............ à midi.

DE CONSTANTINOPLE *à Salonique*, PAR *Gallipoli, les Dardanelles*, **le Vendredi**.................... à 4 h. soir.

— *aux ports du Danube*, PAR *Varna, Kustendjé, Sulina, Tulscha, Galatz, Ibraïla*, **le Lundi**....... à midi.

— *à Trébizonde* (Poti), PAR *Inéboli, Samsoun, Ordott, Kérassunde*, **le Lundi**.................. à 2 h. soir.

II. — Océan Indien.

DE MARSEILLE *aux Indes, à la Chine, au Japon* (Port-Saïd, Ismaïlia Suez, Aden, Pointe de Galles [Ceylan], Singapore, Saïgon [Cochinchine], Hongkong, Sanghaï, Yokohama), **deux départs par mois, le Dimanche, à dater du 7 Janvier 1872**

— *à Calcutta*, PAR *Pointe de Galles, Pondichéry, Madras*, **un départ par mois, le Dimanche, à dater du 7 Janvier 1872.**

— *à Maurice et la Réunion*, PAR *Aden et Mahé* (Seychelles), **un départ par mois, le Dimanche, à dater du 21 Janvier 1872.**

— *à Batavia* (Java), par *Singapore*, **deux départs par mois, le Dimanche, à dater du 7 Janvier 1872.**

III. — Océan atlantique.

DE BORDEAUX *au Sénégal, au Brésil, à la Plata*, PAR *Lisbonne, Dakar* (Corée), *Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Montévideo, Buénos-Ayres*, **un départ par mois, le 24, à onze heures du matin.**

N. B. Un second service partant de Bordeaux sur le Brésil et la Plata sera établi dans le courant de l'année 1872.

BATEAUX-POSTE ITALIENS

Société R. RUBATTINO ET Cie, de Gênes

LIGNE DIRECTE DES INDES

(Voie du Canal de Suez.)

ALLER	**Gênes**	*Départ*	le	24	de chaque mois.
	Livourne	»	»	25	»
	Naples	»	»	27	»
	Messine	»	»	28	»
	Port-Saïd	»	»	2	»
	Suez	»	»	3	»
	Aden	»	»	9	»
	Bombay	*Arrivée*	»	16	»
RETOUR	**Bombay**	*Départ*	le	1er	de chaque mois.
	Aden	»	»	8	»
	Suez	»	»	14	»
	Port-Saïd	»	»	16	»
	Messine	»	»	20	»
	Naples	»	»	21	»
	Livourne	»	»	22	»
	Gênes	*Arrivée*	»	23	»

LIGNE D'ÉGYPTE

ALLER	**Gênes**	*Départ*	5,	15,	25	soir.
	Livourne	»	6,	16,	26	»
	Naples	»	8,	18,	28	midi.
	Messine	»	9,	19,	29	»
	Alexandrie	*Arrivée*	13,	23,	3	»
RETOUR	**Alexandrie**	*Départ*	7,	17,	27	midi.
	Messine	»	12,	22,	2	matin.
	Naples	»	13,	23,	3	midi.
	Livourne	»	14,	24,	4	soir.
	Gênes	*Arrivée*	15,	25,	5	matin.

LIGNES DE LA MÉDITERRANÉE

LIGNE entre GÊNES, CAGLIARI et TUNIS (Hebdomadaire).

Gênes	*d.*	jeudi	9 h. » m.	Tunis	*d.*	mercredi	11 h. » m.
Livourne	*a.*	vendredi	6 h. » —	Cagliari	*a.*	jeudi	5 h. 40 —
	d.	id.	10 h. » s.		*d.*	id.	6 h. » s.
Cagliari	*a.*	dimanche	8 h. » m.	Livourne	*a.*	samedi	4 h. » m.
	d.	id.	2 h. » s.		*d.*	id.	11 h. » s.
Tunis	*a.*	lundi	8 h. » m.	Gênes	*a.*	dimanche	8 h. » m.

LIGNE entre GÊNES et CAGLIARI (Hebdomadaire).

Gênes	*d.*	lundi	9 h. » s.	Cagliari	*d.*	lundi	6 h. » s.
Livourne	*a.*	mardi	6 h. » m.	Tortoli	*a.*	mardi	4 h. 20 m.
	d.	id.	2 h. 30 s.		*d.*	id.	5 h. 20 —
Terranova	*a.*	mercredi	9 h. 10 m.	Terranova	*a.*	id.	12 h. 40 s.
	d.	id.	10 h. » —		*d.*	id.	1 h. 40 —
Tortoli	*a.*	id.	5 h. 20 s.	Livourne	*a.*	mercredi	8 h. 20 m
	d.	id.	6 h. 20 —		*d.*	id.	11 h. » s.
Cagliari	*a.*	jeudi	4 h. » m	Gênes	*a.*	jeudi	8 h. » m.

LIGNE entre GÊNES, BASTIA et PORTO TORRES (Hebdomadaire).

Gênes	d.	samedi	9 h. » s.	Porto Torres	d.	mercredi	8 h. » m.
Livourne	a.	dimanche	6 h. » m.	Maddalena	a.	id.	4 h. » s
	d.	id.	9 h. » —		d.	id.	5 h. » —.
Bastia	a.	id.	4 h. 20 s.	Bastia	a.	jeudi	4 h. » m.
	d.	id.	5 h. 20 —		d.	id	8 h. » —
Maddalena	a.	lundi	4 h. 20 m.	Livourne	a.	id	3 h. 20 s.
	d.	id.	5 h 20 —		d.	id	11 h. » —
Porto Torres	a.	id.	2 h. » s.	Gênes	a.	vendredi	8 h. » m.

LIGNE entre GÊNES et PORTO TORRES (Hebdomadaire).

Gênes	d.	mercredi	9 h. » s.	Porto Torres	d.	dimanche	midi.
Livourne	a.	jeudi	6 h. » m.	Livourne	a.	lundi	11 h. » m.
	d.	id.	2 h. 30 s.		d.	id	11 h. » s.
Porto Torres	a.	vendredi	11 h. 30 m.	Gênes	a.	mardi	8 h. » m.

LIGNE entre CAGLIARI et NAPLES (Mensuel).

Tous les quatre jeudis depuis le 18 juin.				*Tous les quatre samedis depuis le 20 juin.*			
Cagliari	d.	jeudi	3 h. » s.	Naples	d.	samedi	3 h. » s.
Naples	a.	vendredi	9 h. » s.	Cagliari	a.	dimanche	9 h. » s.

LIGNE entre CAGLIARI et PALERME (Bi-mensuel).

Tous les deux jeudis depuis le 11 juin.				*Tous les deux samedis depuis le 13 juin.*			
Cagliari	d.	jeudi	6 h. » s.	Palerme	d.	samedi	6 h. » s.
Palerme	a.	vendredi	7 h. » s.	Cagliari	a.	dimanche	7 h. » s.

LIGNE entre CAGLIARI et LA MADDALENA (Hebdomadaire).

Cagliari	d.	jeudi	5 h. » s.	Maddalena	d.	lundi	11 h. » m.
Muravera	a.	vendredi	12 h. 30 m.	Terranova	a.	id	2 h. 45 s.
	d.	id	12 h. 45 —		d.	mardi	2 h. » m.
Tortoli	a.	id	5 h. 15 m.	Siniscola	a.	id.	5 h. 30 —
	d.	id.	6 h. » —		d.	id.	6 h. » —
Orosei	a.	id.	9 h. 30 —	Orosei	a.	id.	8 h. 25 —
	d.	id.	9 h. 45 —		d.	id.	8 h. 40 —
Siniscola	a.	id.	12 h. 10 s.	Tortoli	a.	id.	midi.
	d.	id.	12 h. 30 —		d.	id.	12 h. 30 s.
Terranova	a.	id.	3 h. 30 —	Muravera	a.	id.	5 h. 30 —
	d.	id.	4 h. » —		d.	id.	5 h. 45 —
Maddalena	a.	id.	7 h. 40 —	Cagliari	a.	id.	11 h. 30 —

LIGNE entre LIVOURNE et PORTOFERRAIO (Hebdomadaire).

Livourne	d.	dimanche	10 h. » m.	Portoferraio	d.	lundi	8 h. » m.
Piombino	a.	id.	3 h. » s.	Piombino	a.	id.	9 h. 15 —
	d.	id.	3 h. 30 —		d.	id.	10 h. » —
Portoferraio	a.	id.	5 h. » —	Livourne	a.	id.	3 h. » s.

LIGNE de L'ARCHIPEL TOSCAN (Hebdomadaire).

Livourne	d.	mercredi	8 h. » m.	Porto S. Stefano	d.	jeudi	3 h. » s.
Gorgona	a.	id.	10 h. » —	Portoferraio	a.	id	9 h. 10 —
	d.	id.	11 h. » —		d.	vendredi	8 h. » m.
Capraia	a.	id.	1 h. » s.				
	d.	id.	1 h. 30 —	Capraia	a.	id.	11 h. » m.
Portoferraio	a.	id.	4 h. 30 —		d.	id.	11 h. 30 —
	d.	jeudi	5 h. » m.				
Pianosa	a.	id	8 h. 40 —	Gorgona	a.	id	1 h. 30 s.
	d.	id	9 h. » —		d.	id	2 h. » —
Porto S. Stefano	a.	id	3 h. » s.	Livourne	a.	id	4 h. 40 —

S'adresser pour renseignements, à Marseille, à MM. Ch. LAFONT et Cᵒ, rue Grignan, 42, et en Italie, et autres ports à l'étranger, aux Bureaux de la Compagnie.

CHEMIN DE FER DU NORD

Saison d'Été 1872.

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

1° Pour visiter

LA HOLLANDE, LA BELGIQUE ET LE RHIN

AVEC RETOUR AU POINT DE DÉPART

BILLETS DE 1re CLASSE VALABLES PENDANT UN MOIS

Itinéraire : Paris, Compiègne, Saint-Quentin, Namur, Liége, Spa Aix-la-Chapelle, Cologne, Arnheim, Clèves, Utrecht, Leyde, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, Dordrecht, Anvers, Bruxelles, Mons, Valenciennes, Douai, Arras, Amiens (villes où se délivrent les billets). — Arrêt facultatif dans toutes les gares et stations comprises dans l'itinéraire (1).

2° Pour visiter

LE NORD DE LA FRANCE ET LA BELGIQUE

BILLETS VALABLES UN MOIS

Itinéraire : Paris, Amiens, Lille, Courtrai, Gand, Bruges, Ostende, Bruxelles, Anvers, Malines, Louvain, Liége, Spa, Namur, Charleroi, Saint-Quentin, Compiègne, Chantilly et Paris (ou *vice versa*) (1).

TRAIN D'EXCURSION DE PARIS A COMPIÈGNE

A PARTIR DE JUILLET

TOUS LES DIMANCHES — ALLER ET RETOUR DANS LA MÊME JOURNÉE

Prix des places (aller et retour) : 1re cl., 10 fr.; — 2e cl.; 8 fr.; — 3e cl., 5 fr. 50

SAISON DES BAINS DE MER (2)

1° On délivre au départ de Paris des billets spéciaux d'aller et retour, valables dix jours, aux conditions suivantes :

Boulogne..	1re cl., 37 fr. 40	**Le Tréport**	1re cl., 35 fr. 20	**Calais......**	1re cl., 44 fr. 10
St-Valéry..	1re cl., 28 fr. 60	**Berck... ..**	1re cl., 33 fr. »	**Dunkerque**	1re cl., 45 fr. »

2° On délivre des billets spéciaux de 1re et 2e classes, valables du samedi au lundi, dans les gares suivantes :

d'Amiens à

	1e cl.	2e cl.
Calais.......	30 80	24 20
Boulogne...	23 10	17 60
St-Valéry..	11 55	8 80
Le Tréport.	18 15	15 40
Berck (Montreuil).....	18 15	14 30

Nota. On trouve à Saint-Valéry des voitures de correspondance pour Cayeux et le Bourg-d'Anet.

d'Arras à

	1e cl.	2e cl.
Dunkerque.	20 90	15 40
Calais.......	25 30	18 70
Boulogne...	31 90	24 20

de Roubaix à

Dunkerque.	17 60	13 20
Calais.......	20 90	15 40

de Valenciennes à

Dunkerque.	27 50	20 90
Calais	31 90	24 20
Boulogne...	38 50	29 70

de Tourcoing à

	1e cl.	2e cl.
Dunkerque.	18 15	13 75
Calais.......	22 »	16 50

de Douai à

Dunkerque.	22 »	16 50
Calais.......	25 30	18 70
Boulogne...	31 90	24 20

de Lille à

Dunkerque.	15 50	11 65
Calais.......	19 55	14 65

3° Il sera délivré dans les gares de Lille, Tourcoing et Roubaix, en destination de Boulogne, des billets spéciaux valables pendant quatre jours aux conditions suivantes :

Lille, 1re cl., 26 fr. 40 ; 2e cl., 19 fr. 80. — **Tourcoing,** 1re cl., 28 fr. 60 ; 2e cl., 20 fr. 90
Roubaix, 1re cl., 27 fr. 80 ; 2e cl., 19 fr. [illegible].

(1) Consulter les affiches spéciales de la Compagnie du Nord pour les dates d'émission et de cessation des billets ci-dessus.

(2) **BAINS DE MER DU TRÉPORT.** — Par suite de l'ouverture du chemin de fer de Longpré (*) au Tréport par Gamaches, le trajet s'effectuera, cet été, en totalité en chemin de fer.

(*) Station de la ligne d'Amiens à Boulogne.

CHEMINS DE FER ET NAVIGATION

DE LA

LIGNE INTERNATIONALE D'ITALIE

PAR LE SIMPLON

Administration centrale à Paris, RUE DE LONDRES, 14

SERVICE

ENTRE L'ANGLETERRE, LA BELGIQUE, LA FRANCE, LA SUISSE, L'ITALIE ET L'ORIENT

---

vers l'**Italie** et l'**Orient** (*et vice versâ*), vers la **France** et l'**Angleterre**.

ANGLETERRE. — Londres, Douvres, Folkestone.

FRANCE. — Calais, Boulogne, Paris, Dijon, Mâcon (via Genève). Pontarlier (via Neuchatel).

SUISSE. — *Via Mâcon.* **Genève** et par les bateaux à vapeur de la Ligne d'Italie par le Simplon : **Bellotte, Bellerive, Anières, Hermance, Tougues, Nernier, Yvoire, Thonon, Amphion, Evian-les-Bains, Ouchy, Lausanne, Vevey, Clarens, Montreux, Chillon-Territet, le Bouveret,** *gare des chemins de fer de la Ligne d'Italie par le Simplon,* **Vouvry, Monthey, Bains de Morges, Saint-Maurice.**

Via Pontarlier. Neuchatel. *L'Ouest-Suisse bifurque à la Ligne d'Italie par le Simplon, en desservant :* Auvernier, Boudry, Gorgier, Concise, Granson, Yverdon, Chavornay, Eclépens, Bussigny, Morges, Lausanne, Ouchy, Vevey, Clarens, Vernex, Montreux, Veytaux, Chillon, Villeneuve, Aigle, Bex, Bains-de-Morges, *jonction de la Ligne d'Italie avec le Simplon, qui dessert :* **Saint-Maurice, Évionnaz** (Gorges du Trient), **Vernayaz** (Pisse-Vache), **Martigny** (grand Saint-Bernard), (Tête-Noire), (Col de Balme), (Chamounix), (Mont-Blanc), (Mont-Buet), **Saxon** (Bains et Casino), (Pierre à voir), (Grotte de Saillon), **Riddes, Ardon** (Hauts-fourneaux), **Sion,** (Mont-Valère), (Tourbillon), (Couthey), (les Mayens), **Saint-Léonard, Granges, Sierre-Louèche,** (Bains), (Gemmi), (les Echelles), (Cascade de la Dala). La voie ferrée n'étant pas encore livrée à l'exploitation au delà de Sierre, les postes fédérales font provisoirement le service de correspondance directe avec l'Italie par le Simplon, en desservant **La Souste, Tourtemagne, Turtig, Viège, Gamsen, Glisse, Brigue, Berisal, Hospice du Simplon.**

ITALIE. — **Gondo, Isella, Varzo, Crévolà, Domo d'Ossola, Villa, Pallanzeno, Vogogna, Premosello, Ornavasso, Gravellona, Feriolo, Baveno, Stresa** (Lac Majeur, Iles Borromées), **Belgirate, Lesa, Meina, Arona,**

Les concessions des chemins de fer de la Ligne d'Italie par le Simplon s'arrêtent, dans cette partie de l'Italie, à Arona en correspondance par Milan avec les chemins de fer de Turin, Plaisance, Venise, Gênes, Bologne, Trieste, Florence, Ancône, Rome, Brindisi, où l'on trouve les paquebots pour Suez et Alexandrie.

BUREAUX D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE

EN FRANCE	EN ITALIE	EN SUISSE
à PARIS, Administration centrale, 14, rue de Londres.	à FLORENCE, 14, Via Pandolfini. à DOMO-D'OSSOLA, rue Galetti.	à SION, rue de Lausanne. à GENÈVE, 18, Grand-Quai.

Billets directs par le Simplon

Entre *Genève, Domo-d'Ossola, Arona, Milan, Turin, Gênes, Bologne et Florence,* avec arrêts facultatifs en route à des points déterminés.

PRIX DES PLACES :

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
de Genève à Domo-d'Ossola.	34 90	29 20	27 »
de — à Arona.........	42 80	37 10	34 90
de — à Milan..........	52 80	44 20	40 »
de — à Turin..........	58 »	47 75	42 50
de — à Gênes..........	62 40	50 85	44 70
de — à Bologne........	77 35	63 25	54 10
de — à Florence.......	91 10	74 45	62 45

Ces billets se délivrent aux gares et aux bureaux de Chemins de fer de la Ligne Internationale d'Italie par le Simplon : ils se délivrent aussi : à *Arona*, au bureau des postes fédérales suisses ; et à *Milan, Turin, Gênes, Bologne, Florence*, aux gares et aux bureaux de ville des Chemins de fer.

Ces billets sont valables pour quinze jours. — *Des trains de plaisir sont organisés pendant la saison.*

Buffets et Restaurants confortables aux principales gares et à bord des Bateaux à vapeur de la Ligne Internationale d'Italie par le Simplon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

DANS

LE CENTRE DE LA FRANCE

ET LES PYRÉNÉES

VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

En voitures de 1re et de 2e classe. — Durée 30 jours.

Prix :	1re classe..........	220 francs.
	2e classe..........	165 —

ITINÉRAIRE. — Paris à Bordeaux. — Bordeaux à Arcachon. — Arcachon à Biarritz. — Biarritz à Pau. — Pau à Lourdes. — Lourdes à Tarbes. — Tarbes à Bagnères-de-Bigorre. — Bagnères-de-Bigorre à Tarbes. — Tarbes à Montréjeau. — Montréjeau à Toulouse. — Toulouse à Foix. — Foix à Toulouse. — Toulouse à Port-Vendres. — Port-Vendres à Cette. — Cette à Toulouse. — Toulouse à Albi. — Albi à Rodez. — Rodez à Périgueux. — Périgueux à Limoges. — Limoges à Paris.

Les billets sont délivrés à partir du 15 mai jusqu'au 1er octobre 1872, à la gare de Paris, au bureau central de la Compagnie d'Orléans, rue Saint-Honoré, n° 130, à Paris, ainsi qu'à toutes les gares et stations du réseau de la compagnie d'Orléans et aux principales gares du réseau de la Compagnie du Midi, situées sur l'itinéraire à parcourir.

Les billets d'excursions sont personnels.

Ils sont valables pour tous les trains. Toutefois les billets de 2e classe ne sont admis que dans les trains qui comportent des voitures de cette classe.

Les voyageurs peuvent s'arrêter aux gares intermédiaires, situées entre les points indiqués à l'itinéraire.

Les voyageurs peuvent suivre, à leur gré, l'itinéraire dans l'ordre inverse de celui indiqué ci-dessus; ils peuvent également ne pas effectuer tous les parcours détaillés dans cet itinéraire, et se rendre directement sur les seuls points où ils désirent passer ou séjourner, en suivant toutefois le sens général de l'itinéraire qu'ils ont choisi et en abandonnant leur droit aux parcours non effectués.

APPENDICE

1872-1873

II

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

HOTELS

Casinos, Établissements thermaux

AVIS DIVERS

OUVRAGES

DE

A. PRÉTERRE

CHIRURGIEN-DENTISTE AMÉRICAIN

Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris, Médaille d'or unique à l'Exposition universelle de 1867, Fournisseur des Hôpitaux, Rédacteur en chef de l'*Art dentaire*.

De l'Emploi du protoxyde d'azote pour extraire les dents et pratiquer les opérations dentaires sans douleur. In-8°. 5e édition........ 1 fr.

Recherches sur les propriétés physiques et physiologiques du protoxyde d'azote liquéfié. In-8°.......................... 1 fr.

De la première et de la seconde Dentition. Conseils aux mères de famille. In-32.. 1 fr.

Traité pratique des Maladies des dents. 2e édition, considérablement augmentée et enrichie de nombreuses gravures. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

Traité des divisions congénitales ou acquises de la voûte du palais et de son voile. 1 vol. in-8° illustré de 97 gravures................ 16 fr.

Musée des Restaurations buccales. Un album in-folio illustré de magnifiques planches gravées sur acier d'après nature. .... 50 fr.

L'Art dentaire. 14 vol. in-8°. 10 fr. le volume. (Cette Collection comprend les observations détaillées des malades confiés à M. Préterre par MM. les médecins et chirurgiens des hôpitaux de France et de l'étranger.)

*Ces ouvrages se trouvent au bureau de l'*ART DENTAIRE, *boulevard des Italiens*, 29.

Ils sont expédiés *franco* en échange d'un mandat ou de timbres-poste français.

CONSULTATIONS ET OPÉRATIONS TOUS LES JOURS DE 1 HEURE A 4 HEURES

CONSULTATIONS PAR CORRESPONDANCE

PARIS, boulevard des Italiens, n° 29

SUCCURSALE, 8, PLACE MASSÉNA, A NICE

MALLE GLACIÈRE

Indispensable pour la campagne ou en voyage; dans les buffets de chemins de fer, cafés, etc.; pour les ambulances militaires et les hôpitaux, pouvant même à bord des navires, produire en tous pays, **SANS ACIDE** et **SANS FEU**, un **BLOC** de **GLACE** de **500** grammes au moins, par opération de cinq minutes. Une telle rapidité est due à un nouveau perfectionnement tout à fait radical dans ce procédé si simple et si inoffensif. On expédie la **MALLE GLACIÈRE**, dont le poids est de 29 kilogrammes, avec tout ce qu'il faut pour opérer pendant quelques années, contre la remise d'un bon de poste de **100 fr.** à **M. TOSELLI**, inventeur du **Réfrigérateur dynamique**, remplaçant la glace pour les Brasseurs et à bord des navires.

236, FAUBOURG SAINT-MARTIN, A PARIS

En France et à l'étranger, chez les principaux Quincaillers.

Digitized by Google

ORFÉVRERIE CHRISTOFLE

COUVERTS ALFÉNIDE

MANUFACTURE à Paris, rue de Bondy, 56
SUCCURSALE A CARLSRUHE

Représentants dans les principales villes
DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

MARQUES DE FABRIQUE

C C

CHRISTOFLE

ORFÉVRERIE
ARGENTÉE ET DORÉE
PAR LES PROCÉDÉS ÉLECTROCHIMIQUES
ORFÉVRERIE D'ARGENT
GALVANOPLASTIE
ARGENTURE ET DORURE, RÉARGENTURE

EXPOSITIONS UNIVERSELLES
PARIS 1855
GRANDE MÉDAILLE D'HONNEUR
LONDRES 1862
DEUX MÉDAILLES
Pour excellence des produits.
PARIS 1867
HORS CONCOURS (Membre du Jury)

POINÇON DU MÉTAL BLANC DIT ALFÉNIDE

ALFÉ
NIDE

CHRISTOFLE

NOUVEAUX REVOLVERS

ENVOIS EN province

FABRICATION SPÉCIALE

Modèles depuis 30 francs

ENVOIS EN Province

Fd CLAUDIN

Fabricant d'Armes breveté, 38, boulevard des Italiens, Paris

DÉPOT GÉNÉRAL DU REVOLVER AMÉRICAIN

PRODUITS SPÉCIAUX RECOMMANDÉS DE

VIOLET

PARFUMEUR BREVETÉ A PARIS, INVENTEUR DU

SAVON ROYAL DE THRIDACE

CRÊME DE BEAUTÉ
A BASE DE GLYCÉRINE ET BISMUTH
Fraîcheur, velouté, éclat du teint.

PASTILLES AMBROSIAQUES
AU MASTIC DE CHIO
Fraîcheur et suavité de l'haleine.

EXTRAITS TRIPLES D'ODEURS
PARFUMS POUR LE MOUCHOIRS
Withe-rose, Jockey-club, en bouquet, etc.

GLYCÉRINES PARFUMÉES
Indispensables pour conserver la santé, la morbidesse de la peau.

FLACONS ANTISEPTIQUES RAFRAICHISSANTS POUR VOYAGEURS

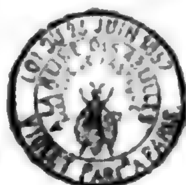

Exiger la marque de fabrique : LA REINE DES ABEILLES.

DÉPOT DANS TOUTES LES VILLES DU MONDE

MACHINES A VAPEUR VERTICALES

LES SEULES MONTÉES SUR SOCLE BATI-ISOLATEUR (brevetées s.g.d.g.)

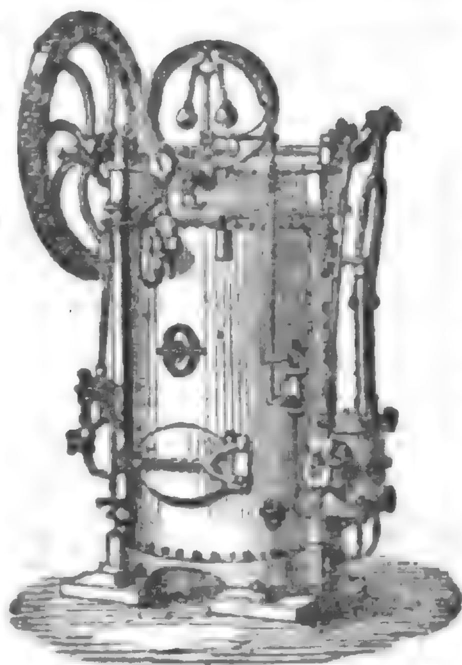

MACHINES INEXPLOSIBLES
Prompte mise en pression
Nettoyage facile.

CHAUDIÈRES A FOYER INTÉRIEUR
et à bouilleurs croisés

Portatives, fixes et *locomobiles*, depuis la force d'*Un* jusqu'à *Vingt* chevaux. *Leurs dispositions spéciales* et la *supériorité de leur construction* leur ont valu les plus *hautes récompenses* accordées à ce genre de Machines dans toutes les *Expositions*, et la *médaille d'or* dans *tous les concours*. — *Cylindre à enveloppe. Réchauffeur d'alimentation. Régulateur* et *Détente variable. Très-petite vitesse. Meilleur marché que tous les autres systèmes.* — Pas d'installation, pas de cheminée spéciale. Arrivent toutes montées et prêtes à fonctionner. Occupent très-peu d'espace, se placent partout comme un meuble ordinaire. Brulent toute espèce de combustibles et utilisent tout le calorique. Conduites et entretenues par le premier venu, elles s'appliquent, par leur commodité et la régularité de leur marche, à toutes les exploitations industrielles ou agricoles.

SÉCURITÉ ABSOLUE—ÉCONOMIE IMPORTANTE—GARANTIES
Envoi franco du prospectus détaillé.

HERMANN-LACHAPELLE ET CH. GLOVER

Constructeurs-Mécaniciens, 144, rue du Faub^s-Poissonnière. Paris.

RÉCOMPENSE UNIQUE

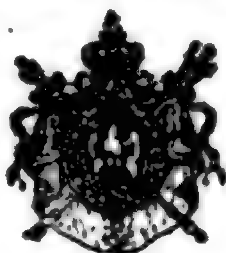

EXPOSITION HAVRE 1868

EAU DES FÉES

POUR LA JEUNESSE PERPÉTUELLE DES CHEVEUX ET DE LA BARBE

La plus inoffensive, la plus élégante et la plus efficace des teintures progressives

Rien à craindre dans l'emploi de cette Eau merveilleuse dont **Mme SARAH-FÉLIX** *s'est faite la propagatrice.*

LA POMMADE DES FÉES

Inventée et préparée par **Mme SARAH-FÉLIX**

est composée à base de plantes marines. Cette Pommade possède la double qualité d'être tonique et rafraîchissante. Elle empêche surtout la chute des cheveux, tout en leur donnant un grand brillant.

Son emploi est particulièrement recommandé aux personnes faisant usage de l'**EAU DES FÉES**.

Entrepôt général : 43, RUE RICHER.

Dépôt principal : 30, boulevard des Italiens, maisons **PINAUD** et **MEYER**. — En vente chez les principaux Coiffeurs et Parfumeurs de Paris, de la province et de l'étranger.

BAINS CHAUDS DE LA SAMARITAINE

SUR LA SEINE, EN AVAL DU PONT-NEUF

Bains simples.............	» 50	Bains russes.............	1 75
Id. par abonnement.	» 40	Id. par abonnement.	1 50
Bains de Baréges, etc......	1 50	**HYDROTHÉRAPIE**	
Id. par abonnement.	1 25		

Eau de Source, température constante 11 degrés, chute 10 mèt. 50, à 75 centimes le cachet.

GRAND HOTEL

RÉOUVERTURE APRÈS RESTAURATION COMPLÈTE

La nouvelle direction a réduit tous ses tarifs. — Le prix du service ne sera plus compté aux voyageurs.

700 CHAMBRES ET SALONS

Meublés avec le plus grand confortable, depuis **5** fr. par jour, service compris.

TABLE D'HOTE

Déjeuners à **4** fr., vin compris. — **Dîners** à **6** fr., vin compris. — Déjeuners et dîners à la carte.

SERVICE SPÉCIAL A PRIX FIXE

Comprenant le logement, le chauffage, l'éclairage, le service et la nourriture, avec faculté de prendre ses repas dans l'appartement, au restaurant ou à la table d'hôte.

1re classe : **30** fr. ou **24** sch. ou **6** doll.
2e classe : **25** fr. ou **20** sch. ou **5** doll.
3e classe : **20** fr. ou **16** sch. ou **4** doll.

Digitized by Google

VICHY GRAND HOTEL DU PARC VICHY

En face du Parc, du Casino et de l'Etablissement thermal.

Comme Paris, Lyon, Marseille et Nice, VICHY a maintenant son GRAND HOTEL.
Pavillons séparés pour familles. — Voitures de promenades et Omnibus à la Gare.

VICHY GRAND HOTEL DES AMBASSADEURS

En face du Casino et du Kiosque de Musique.

ROUBEAU-PLACE, propriétaire.

The HOTEL DES **AMBASSADEURS** is frequented by the Nobility and gentry of England. — The HOTEL is the largest and the best situated in Vichy.

Les prix varient suivant les étages, depuis **10** fr. jusqu'à **16** fr. par jour, y compris chambre et la table d'hôte, servie au vin de Bordeaux, à 10 h. et à 5 h. 1/2.
200 Chambres. 20 Salons de familles, de **10** à **50** fr. par jour. — Salle à manger de 10 couverts. Salon de fête pouvant contenir 500 personnes. Salon-fumoir. Billard, etc.

Digitized by Google

GRAND HOTEL DE LYON

Rue de Lyon, 16, et place de la Bourse

LYON

200 chambres. — 20 salons de tous styles. — Salons de lecture et de conversation. — Fumoir. — Service français et étranger. — Tarifs dans tous les appartements. — Chambres très-riches depuis 2 fr. — Table d'hôte à 4 fr.

OMNIBUS A LA GARE DE PERRACHE

ET A L'ARRIVÉE DE TOUS LES TRAINS

LYON

GRAND HOTEL BELLECOUR

Ancien hôtel BEAUQUIS. — **BRON**, propriétaire.

Hôtel agrandi, restauré et meublé à neuf. — Façade d'entrée sur la **place Bellecour**, près le grand bureau de poste et l'église de la Charité. — Grands et petits appartements pour familles. Installation confortable. — Salons et appartements au rez-de-chaussée.

Table d'hôte. Interprètes. Voitures. Omnibus.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
D'URIAGE

PRÈS GRENOBLE (ISÈRE)

OUVERTURE LE 15 MAI

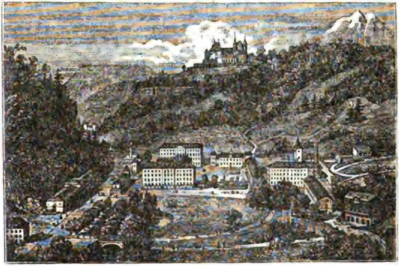

**Sulfureuses et Salines, les Eaux d'URIAGE sont à la fois dépuratives et fortifiantes.
Elles conviennent surtout aux Enfants et aux Personnes délicates.**

L'Etablissement d'URIAGE est situé dans la plus belle partie du Dauphiné, à proximité de la Grande Chartreuse, sur la route de la Savoie, de la Suisse et de l'Italie.

GRANDS HOTELS — APPARTEMENTS DE FAMILLE

Télégraphie privée.

Trajet direct de Paris en 14 heures.

Digitized by Google

CANNES

GRAND HOTEL DE CANNES

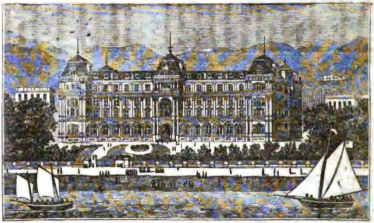

Ce splendide établissement, le plus important de tout le littoral de la Méditerranée, est situé dans la plus belle position de Cannes, au milieu d'un magnifique parc. — Vue très-étendue sur les montagnes de l'Esterel, des îles Lerins et du golfe de la Napoule.

NICE

HOTEL HELVÉTIQUE

Le propriétaire, MARIUS TOURNAIRE, a l'honneur d'informer son ancienne clientèle qu'il a transféré son établissement de la rue de France à la rue Longchamp. Les appartements, situés au midi, ont la jouissance d'un jardin.

MENTON (Alpes-Maritimes).

HOTEL DU MIDI

Tenu par BIGNON

Au centre de la ville, sur la promenade de la ville. — Vue sur la mer. Restaurant et pension. Salon de réunion au rez-de-chaussée en plein midi.

CANNES

GRAND HOTEL DE PROVENCE

ÉLOIGNÉ DE LA MER

Magnifique vue de la Méditerranée et des Montagnes.

CANNES

HOTEL ET PENSION DU PHÉNIX

Boulevart d'Alsace

Situé en plein midi, éloigné de la mer, grand jardin, salon de conversation et salle de billard. — Omnibus à la gare.

Paul RAMOIN, *propriétaire.*

CANNES

HOTEL GRAY ET D'ALBION

Situé sur la promenade de la Mer dont il est séparé par son vaste et beau jardin; tout l'hôtel est chauffé par un calorifère.

Journaux anglais, allemands et français.

Tenu par M. **FOLTZ**, *propriétaire.*

CANNES

VILLA JOSEPHA HOTEL GUIOL

PENSION POUR FAMILLE

Éloigné de la mer, très-abrité et jouissant de la vue de la Méditerranée et des montagnes de l'Esterel et de Valauri.

HYÈRES

GRAND HOTEL DU PARC

Situé au milieu des plus beaux jardins d'Hyères, attenant au Casino et à l'Église anglaise.

Omnibus à tous les trains.

HYÈRES

HOTEL D'EUROPE

Tenu par **GIRAUD.**

Pension pour familles et touristes de 6 fr. 50 à 10 fr. par jour, selon la chambre, appartements, belle situation. — Deux grandes terrasses ayant vue sur la mer et les îles d'Hyères, à la disposition des voyageurs.

Omnibus à la gare et voitures à volonté.

BADEN-BADEN

1872

DERNIÈRE SAISON

Du 1er Mai au 1er Novembre.

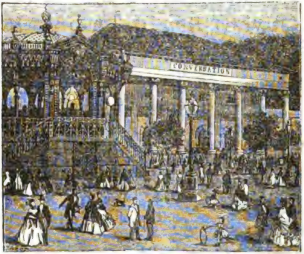

Maison de conversation, à Bade.

VOYAGE DE PARIS A BADE EN 12 HEURES

CORRESPONDANCE

AVEC L'ITALIE, LA SUISSE, LA BELGIQUE ET L'ALLEMAGNE

Trois fois par jour

MUSIQUE AVEC ORCHESTRE DE 60 MUSICIENS

Sous la direction de M. KŒNNEMANN

PENDANT TOUTE LA SAISON

CONCERTS

AVEC LE CONCOURS DES PRINCIPAUX ARTISTES DE L'EUROPE

Digitized by Google

Ancienne Maison GELLÉ

DUPONT & VILLARD

SUCCESSEURS

RUE SERPENTE, 18, PARIS

(PRÈS DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE)

VENTE ET LOCATION — TRANSPORT DE MALADES

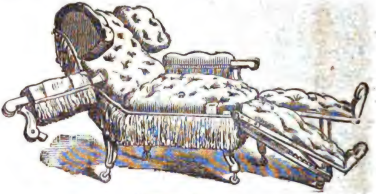

Automoteur mi-ouvert.

Spécialité de Fauteuils articulés, à spéculum, Fauteuils-Lits, Gardes-robes, Portoirs, Fauteuils à roues, à manivelles, Etc., etc.

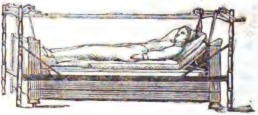

Appareil s'adaptant à tous les lits.

LITS

ET

FAUTEUILS MÉCANIQUES

POUR MALADES ET BLESSÉS

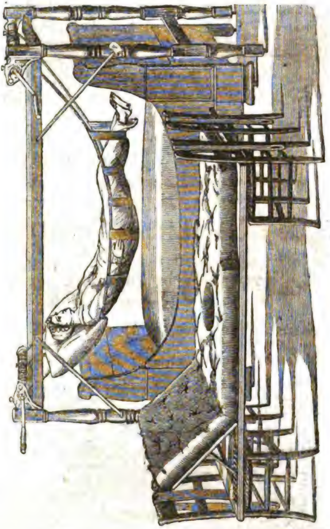

INSTALLATION DU MALADE SUR LE MATELAS

Digitized by Google

Digitized by Google